



ŒUVRES

DE

BOURDALOUE.

TOME SECOND.



A PARIS,
CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE L'ÉPERON, N° 6;
CHEZ POURRAT FRÈRES, ÉDITEURS,
RUE DES PETITS-AUGUSTINS, N° 5.

M DCCC XXXVIII.


ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

SUITE DES SERMONS

POUR

LE CARÊME.

SERMON POUR LE DIMANCHE DE LA CINQUIÈME SEMAINE.

SUR LA PAROLE DE DIEU.

Qui ex Deo est, verba Dei audit.
Celui qui est de Dieu, entend la parole de Dieu. SAINT JEAN, chap. VIII.

SIRE,

Il n'est rien de plus efficace et de plus fort que la parole de Dieu. Je ne dis pas seulement cette parole conçue dans Dieu même, et par laquelle Dieu se parle à lui-même, qui est le Verbe increé; mais celle que Dieu produit au-dehors, et qu'il fait entendre à ses créatures, soit qu'il la leur adresse immédiatement, ou qu'il se serve pour cela du ministère des hommes qui en sont les organes et les interprètes. C'est cette parole que Salomon, dans le livre de la Sagesse, a appelée toute puissante : *Omnipotens sermo tuus* (*Sap.*, 18). Et en effet, à voir ce qu'elle a opéré, soit dans l'ordre de la nature ou dans celui de la grace, rien ne lui convient mieux que ce caractère de toute-puissance. Car c'est elle, dit l'Écriture, qui, par un pouvoir souverain, a tiré tous les êtres du néant; qui a affermi les cieux, qui a donné à la terre sa consistance et sa fécondité. C'est elle, selon l'expression de saint Paul, qui appelle les choses qui ne sont pas et qui n'ont jamais été, comme si elles étoient; qui, en ressuscitant les morts, fera sentir un jour sa vertu à celles qui ne sont plus, et qui, sans aucune résistance, leur fait prendre, tandis qu'elles sont, tous les mouvements qu'il plaît à Dieu, leur créateur, de leur imprimer; en sorte qu'il n'y en a pas une, ajoute saint Augustin, qui, par quelque prodige extraordinaire, n'ait rendu hommage à cette adorable parole.

A peine fut-elle sortie de la bouche de Josué, que le soleil arrêta sa course. Moïse ne l'eut pas plutôt prononcée, que les eaux devinrent immobiles. Le ciel s'ouvrit et se ferma, à mesure qu'elle fut employée par Élie; on vit la mer s'humilier et les tempêtes se calmer, au moment que Jésus-Christ parla. Voilà ce que peut dans la nature la parole de Dieu. Mais ce n'est rien encore, j'ose le dire, en comparaison des miracles éclatants qu'elle a faits dans l'ordre de la

grace. Car c'est cette même parole qui a converti et sanctifié le monde, qui a triomphé de l'idolâtrie, qui a dompté le vice et l'impiété, qui a brisé les cèdres du Liban, et abattu l'orgueil des puissances de la terre : *Vox Domini confringentis cedros* (*Ps.* 28). C'est elle qui, annoncée par douze pêcheurs, s'est fait entendre par tout l'univers ; qui, sans nul artifice et sans nul secours de l'éloquence humaine, a persuadé les philosophes, a confondu les libertins, a convaincu les athées; en un mot, qui, par la seule force de la vérité, a engendré, pour m'exprimer avec l'apôtre saint Jacques, des millions de fidèles à Jésus-Christ : *Voluntariè enim genuit nos verbo veritatis* (Jac. 1). D'où vient donc, demande saint Chrysostome, que cette parole, toute féconde et toute divine qu'elle est, paroît aujourd'hui si foible et si stérile dans le christianisme? D'où vient que le saint ministère de la prédication, qui, dans le cours naturel de la Providence, devroit produire des fruits si abondants, par une malheureuse fatalité, est devenu à notre confusion un des emplois, ce semble, les plus inutiles? D'où vient même que la parole du Seigneur, bien loin d'être salutaire pour nous, a tous les jours un effet tout opposé; et qu'au lieu d'être le principe de notre conversion, elle devient, par un jugement de Dieu bien redoutable, le sujet de notre condamnation? C'est ce que j'entreprends d'examiner dans ce discours. Je veux vous découvrir la source d'où procède un mal si pernicieux, et en vous la faisant connoître, vous mettre en état d'y apporter les remèdes nécessaires. Il s'agit, ô Esprit saint, de justifier votre parole. Répandez sur moi vos lumières, afin qu'à la faveur de vos lumières je puisse pénétrer dans les cœurs, et y graver profondément les grandes vérités que cette matière m'engage à traiter. C'est la grace que je vous demande par l'intercession de Marie. *Ave Maria.*

Il est constant, Chrétiens, que jamais la parole de Dieu n'a été plus souvent annoncée dans le christianisme qu'elle l'est de nos jours; mais il est également vrai que ce bon grain semé dans le champ de l'Église n'y fut jamais plus stérile, et que jamais les chrétiens n'en ont retiré moins de fruit. Il n'est point maintenant de prédicateurs de l'Évangile qui ne puissent se plaindre à Dieu, et lui dire avec Isaïe : *Domine, quis credidit auditui nostro* (Isaï., 53)? Seigneur, c'est votre parole que nous avons prêchée; nous avons paru dans le monde comme vos ambassadeurs; on nous a reçus, et reçus même avec honneur; mais s'est-il trouvé quelqu'un qui nous ait donné créance? Après nous être épuisés pour représenter de votre part les vérités éternelles, quel en a été le succès? Nous avons pu quelquefois remuer les consciences, exciter dans les cœurs la crainte de vos jugements; mais, du reste, quel changement avons-nous vu dans les mœurs, et à quoi avons-nous pu connoître l'effet de votre sainte parole?

Voilà, mes chers auditeurs, ce qui faisoit autrefois l'étonnement

des prophètes, et ce qui fait encore le mien. Je demande d'où peut venir cette inutilité de la parole de Dieu, et à qui elle doit être imputée? Est-ce à la parole même de Dieu? est-ce aux prédicateurs qui la débitent? est-ce aux chrétiens qui l'écoutent? car il faut par nécessité que ce soit à l'un de ces trois principes. Or, de vouloir en accuser la parole de Dieu même, ce seroit une injustice; car elle n'est pas moins puissante aujourd'hui qu'elle l'a été du temps des apôtres. De dire qu'elle s'est altérée dans la succession des siècles, ce seroit tomber dans l'erreur de nos hérétiques. L'Église, dit Cassiodore, a toujours conservé et conservera jusqu'à la consommation des temps la parole de Dieu aussi pure que la foi. Nous prêchons le même Evangile que saint Pierre prêchoit, lorsque dans un seul discours il convertit trois mille auditeurs; et quand le Saint-Esprit descendit visiblement sur les fidèles qui entendoient la parole de Dieu, comme il est rapporté par saint Luc, ce n'étoit pas une autre parole que celle dont nous vous faisons part tous les jours, et que vous écoutez dans nos temples. Quoi donc! sont-ce les prédicateurs qui causent ce désordre? J'avoue, Chrétiens, que tous ne la dispensent pas avec les mêmes dispositions ni la même édification. J'avoue qu'il s'en est trouvé, comme dit l'Apôtre, qui l'ont retenue captive; qu'il s'en trouve encore qui la rendent mercenaire, et qui, par une espèce de simonie, en trafiquent pour acheter je ne sais quel crédit et une vaine réputation dans le monde. J'avoue même que quelques uns ont déshonoré le saint ministère par le déréglement de leurs mœurs; semblables à ces pharisiens qui enseignoient, mais qui ne pratiquoient pas : *Dicunt, et non faciunt.*

Mais, après tout, ce n'est ni au mérite ni à la sainteté des prédicateurs que l'efficace de la parole de Dieu est attachée; elle opère par sa propre vertu; et elle a même cet avantage sur les sacrements, qu'elle ne dépend point de l'intention de ses ministres. S'ils la profanent, ils se pervertissent eux-mêmes; mais, en se pervertissant, ils ne laissent pas de sanctifier les autres; et l'on peut dire de cette divine parole ce que saint Augustin disoit du baptême conféré par les schismatiques : il est nuisible à ceux qui le donnent mal, et il est profitable à ceux qui le reçoivent bien : *Nocet indignè tractantibus, sed prodest dignè suscipientibus* (Aug.). Si donc, mes Frères, la parole de Dieu fructifie si peu parmi vous, c'est à vous-mêmes que vous devez vous en prendre; et pour en venir à mon dessein, je trouve dans la plupart des chrétiens trois obstacles bien ordinaires à la prédication de l'Évangile : savoir, le dégoût de la parole de Dieu, l'abus de la parole de Dieu, enfin une résistance volontaire à la parole de Dieu; et ce sont ces trois obstacles que j'entreprends ou de lever, ou du moins de combattre dans ce discours. Le dégoût de la parole de Dieu, qui se rencontre particulièrement dans les ames lâches; l'abus de la parole de Dieu, où tombent communément les ames vaines; la résis-

tance à la parole de Dieu, qui est le caractère des pécheurs. Or, suivant l'ordre et le partage de ces obstacles ainsi distingués, j'avance trois propositions qui renferment un grand fonds d'instruction et de morale. Car je dis que le dégoût de la parole de Dieu est une des plus terribles punitions que doive craindre un chrétien; c'est la première partie. Je dis que l'abus de la parole de Dieu est un des désordres les plus essentiels que puisse commettre un chrétien; c'est la seconde. Je dis que la résistance à la parole de Dieu est une des plus prochaines dispositions à l'endurcissement et à la réprobation d'un chrétien; c'est la troisième. Les premiers ne l'écoutent point, parcequ'ils s'en dégoûtent; les seconds l'écoutent, mais non point comme parole de Dieu, et en cela ils en abusent. Les derniers l'écoutent, et l'écoutent même comme parole de Dieu; mais ne la veulent point pratiquer, et c'est ainsi qu'ils y résistent. De là, par une règle toute contraire, je veux conclure avec Jésus-Christ : *Beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud* (Luc., 11); Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la pratiquent! En trois mots : dégoût de la parole de Dieu, opposé à la béatitude de ceux qui l'écoutent : *Beati qui audiunt.* Abus de la parole de Dieu, opposé au bonheur de ceux qui l'écoutent comme parole de Dieu : *Beati qui audiunt verbum Dei.* Résistance à la parole de Dieu, opposée au mérite et à l'avantage de ceux qui l'écoutent comme parole de Dieu, et qui la pratiquent : *Beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud.* C'est tout le sujet de votre attention. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Je vous l'ai dit, Chrétiens, et il est vrai, c'est par la parole de Dieu qu'il a plu à la Providence de sanctifier le monde. Voilà le moyen que Dieu a choisi, et l'instrument dont il s'est servi pour la conversion des ames. Il pouvoit y en employer d'autres; mais, dans le cours ordinaire et même naturel de sa sagesse, il s'est en quelque sorte borné à celui-là. En effet, dit le grand Apôtre, la foi n'est venue que de ce qu'on a entendu; et l'on n'a entendu que parceque la parole de Jésus-Christ a été prêchée : *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Christi* (*Rom.*, 10). Or ce qu'il disoit alors de la foi à l'égard des infidèles, je puis le dire de la pénitence à l'égard des pécheurs, et de la persévérance à l'égard des Justes : on ne se convertit et l'on ne change de vie que parcequ'on se sent touché des vérités éternelles; et ces vérités sont la parole de Dieu que l'on entend; parole qui, publiée et légitimement annoncée par les ministres de l'Évangile, frappe d'abord nos oreilles, mais pénètre ensuite jusque dans nos cœurs, et en remue les plus secrets ressorts; parole, ajoute excellemment saint Augustin, qui sert de disposition et comme de véhicule à toutes les inspirations et à toutes les graces intérieures que Dieu veut répandre sur nous; parole qu'il nous fait distribuer comme un de ses dons les plus précieux, et qui,

par une espèce d'enchaînement, attire encore tous les autres dons à quoi la prédestination de l'homme est attachée. N'est-ce pas ainsi que Dieu en a toujours usé; et en consultant les oracles de l'Écriture, ou plutôt l'expérience de tous les siècles, trouve-t-on que les hommes soient jamais sortis des ténèbres du péché, et parvenus à la lumière de la grace, par une autre voie que par celle de la parole qu'ils avoient entendue? D'où je conclus qu'un des plus grands malheurs que l'homme chrétien ait à craindre, disons mieux, qu'une des punitions de Dieu les plus visibles dont l'homme chrétien doive se préserver, est de tomber dans le dégoût de cette sainte parole. Car quel malheur pour moi que de concevoir du dégoût pour ce qui doit me convertir, pour ce qui doit me sauver, pour ce qui doit m'affectionner à mes devoirs, pour ce qui doit guérir mes foiblesses, pour ce qui doit corriger mes erreurs, pour ce qui doit me ranimer si je suis tiède, pour ce qui doit m'éclairer si je suis aveugle, pour ce qui doit me nourrir si je suis vivant, pour ce qui doit me ressusciter si je suis dans un état de mort! et ne sont-ce pas-là les effets de la parole de Dieu?

Ceci, Chrétiens, suffiroit pour établir ma première proposition. Mais parceque vous attendez que je vous en donne une intelligence plus parfaite, appliquez-vous à ce que je vais vous dire. Je n'examine point ici les sources d'où peut procéder ce dégoût si commun dans le christianisme, et si pernicieux. Si j'en voulois rechercher le principe, je vous ferois aisément reconnoître qu'il vient dans les uns d'un orgueil secret, dans les autres d'un fonds de libertinage; dans ceux-ci d'un attachement honteux aux plaisirs des sens, dans ceux-là d'une insatiable cupidité des biens temporels. Car le moyen, dit saint Chrysostome, de goûter une parole qui ne prêche que l'humilité, que l'austérité, que la pauvreté évangélique, tandis qu'on est ambitieux, sensuel, intéressé? Comment goûter ce qui remet sans cesse devant les yeux l'obligation indispensable de haïr et de fuir le monde, tandis qu'on a l'esprit et le cœur préoccupés de l'amour du monde? Voilà, dis-je, de quoi je vous ferois convenir, et par où vous verriez que ce dégoût de la parole de Dieu est de la nature de ces choses qui, selon la doctrine des Pères, sont tout à la fois dans nous péché et peine de péché, c'est-à-dire de ces choses pour lesquelles Dieu nous punit, et par lesquelles il nous punit. Réflexion qui confondroit au moins notre infidélité, lorsque nous prétendons sur ce point nous justifier aux dépens de Dieu, puisqu'il est évident que tous les principes d'où naît le dégoût de sa parole sont, par rapport à nous, autant de principes volontaires, et par-là même autant de sujets de condamnation. Cependant, sans entreprendre de les approfondir, contentons-nous d'en voir les malheureuses conséquences. Car que fait ce dégoût de la divine parole? il nous en éloigne, et il nous rend incapables d'en profiter. Or l'un et l'autre est également à craindre, parceque l'un et l'autre est un des plus rigoureux châtiments que Dieu exerce sur un pécheur, quand il le livre dès cette vie à la sévérité de sa justice.

Savez-vous, Chrétiens (ceci mérite votre attention, et sous une figure sensible va vous découvrir un des plus importants secrets de la prédestination et de la réprobation des hommes), savez-vous par où la colère de Dieu commença à éclater sur les Israélites, et par où ces esprits rebelles commencèrent eux-mêmes à s'apercevoir qu'ils avoient irrité contre eux le Seigneur? L'Écriture nous l'apprend : ce fut par le dégoût qu'ils conçurent pour la manne. Je m'explique. Cette manne tomboit du ciel, et c'étoit l'aliment dont Dieu les avoit pourvus dans le désert, et qu'il prenoit soin lui-même de leur distribuer chaque jour à proportion de leurs besoins. Nourriture qui les maintenoit tous dans une santé parfaite; en sorte, dit le texte sacré, qu'on ne voyoit point dans leurs tribus de malades : *Et non erat in tribubus eorum infirmus* (*Ps.* 104). Nourriture qui, toute simple qu'elle étoit, avoit néanmoins les qualités les plus rares; qui, par une merveille bien surprenante, s'accommodoit à tous les goûts, et qui, sans nul autre assaisonnement, leur tenoit lieu des mets les plus exquis. Mais qu'arrive-t-il? A peine ont-ils secoué le joug du Dieu d'Israël, et par-là obligé le Dieu d'Israël à se retirer d'eux, qu'il leur prend un dégoût de cette viande. Quoiqu'elle soit en substance toujours la même, elle commence à n'avoir plus pour eux le même attrait : ils ne vont plus la recueillir qu'avec dédain, et dans l'usage qu'ils en font ils n'y trouvent plus rien que d'insipide. Étonnés de ce changement, que se disent-ils les uns aux autres? *Anima nostra jam nauseat super cibo isto levissimo* (*Num.*, 21) : Quel prodige! cette manne autrefois si délicieuse nous est maintenant insupportable. Ils soupirent après des viandes plus matérielles et plus grossières; et l'Écriture ajoute qu'au même temps la colère de Dieu s'éleva contre eux : *Et ira Dei accendit super eos* (*Ps.* 77). Comme si la dépravation de leur goût, selon la belle réflexion d'Origène et de saint Jérôme, eût été le premier effet de la vengeance du Seigneur. Or tout cela, reprend l'Apôtre, n'étoit que l'ombre de ce qui devoit s'accomplir en nous. Car voici, mes chers auditeurs, ce qui se passe tous les jours en je ne sais combien de chrétiens du siècle, et plaise au ciel qu'une funeste expérience ne vous l'ait pas fait connoître! La parole de Dieu, dit saint Augustin, est la vraie manne, c'est-à-dire la nourriture spirituelle que Dieu nous a préparée, et qui doit être pour nos ames, suivant le dessein de la Providence, tout ce que la manne du désert étoit pour les corps. Et en effet, quand autrefois nous étions dans l'ordre et que nous marchions dans les voies de Dieu, cette parole nous soutenoit, cette parole nous consoloit, cette parole se proportionnoit à nos besoins et à nos goûts : nous l'écoutions avec plaisir, nous la recevions avec avidité, nous en sentions la vertu secrète et toute miraculeuse. Mais maintenant que par notre infidélité nous avons engagé Dieu à se tourner contre nous, nous n'éprouvons plus rien de tout cela. Cette parole, toute divine qu'elle est, ne fait plus ni sur nos cœurs ni sur nos

esprits nulle impression. Il ne nous en reste qu'un triste dégoût, qui nous fait dire comme les Juifs : *Nauseat anima nostra super cibo isto levissimo* (*Num.*, 21). De là vient que nous la négligeons et que nous refusons de l'entendre, que nous préférons à ce devoir les plus vains amusements, que tout nous sert de prétexte pour nous en dispenser, que nous regardons ce saint temps du carême comme un temps de fatigue. De là vient, si quelquefois nous y assistons, ou forcés par une certaine bienséance, ou entraînés par l'exemple, que nous n'en profitons plus ; pourquoi? Parceque pour profiter d'une viande, il faut l'aimer et la goûter ; et que ce qui est vrai des aliments du corps l'est encore plus des aliments spirituels. Aussi Dieu s'est-il déclaré lui-même qu'il remplira de biens les ames affamées, *Animam esurientem satiavit bonis* (*Ps.* 106) : c'est-à-dire qu'à mesure que nous entretiendrons dans nous un saint desir de sa parole, cette parole entrera dans nos ames avec la plénitude des graces qui la suivent immédiatement : comme, au contraire, il menace ailleurs de renvoyer ces ames dédaigneuses qui ne savent pas estimer un de ses dons les plus précieux, et de les priver de tous les avantages qui y sont attachés : *Esurientes implevit bonis et divites dimisit inanes*; un autre texte porte : *Fastidiosos dimisit inanes.* (Luc., 1).

Ainsi voyons-nous tant de mondains n'entendre la parole de Dieu qu'avec indifférence, et n'en remporter qu'un vide affreux de toutes les pensées du ciel, et de tout ce qui pourroit les exciter à chercher le royaume de Dieu et sa justice. Ainsi les voyons-nous sortir des prédications les plus touchantes sans en être émus, souvent rebutés des choses mêmes dont les autres sont pénétrés ; et par leur insensibilité montrant bien qu'ils sont de ces délicats que Dieu rejette : *Fastidiosos dimisit inanes.* Mais, dites-vous, ce dégoût que nous condamnons et que nous vous reprochons n'est point précisément un dégoût de la parole de Dieu, mais de la parole de Dieu mal annoncée : car si je trouvois, ajoutez-vous, des hommes solides et judicieux ; des hommes, comme les prophètes, animés de l'esprit de Dieu, et capables de me représenter avec force les obligations de mon état ; si je trouvois des prédicateurs de l'Evangile, tels que les desiroit saint Paul, qui joignissent le zèle à la science, et qui sussent, en éclairant l'esprit, remuer le cœur, je les écouterois, et je les écouterois avec plaisir. C'est ainsi qu'un lâche auditeur voudroit encore se justifier aux dépens de la Providence, et qu'il prononce lui-même son jugement. Car s'il étoit vrai, Chrétiens, qu'il n'y eût plus de ces hommes évangéliques propres à émouvoir et à instruire, quelle marque plus sensible pourriez-vous avoir de la colère de Dieu? Ne seroit-ce pas l'accomplissement de cette menace que Dieu faisoit à son peuple : Je leur ôterai les prédicateurs de ma parole ; et ceux qui en porteront encore le nom et qui en feront l'office ne seront plus que des hommes vains, semblables à un airain sonnant et à une cymbale retentissante. Voilà, disoit

le Seigneur, par où je les punirai. Je ne susciterai plus de prophètes qu'ils écoutent, il n'y en aura plus qui ait le don de les toucher et de les convertir ; ils demeureront sans maître et sans docteur qui leur enseigne ma loi : *Absque sacerdote, doctore, et absque lege* (2. *Paral.* 15). Ne commenceriez-vous pas, dis-je, à ressentir l'effet de cette malédiction ; et, saisis d'une frayeur salutaire, à quel autre qu'à vous-mêmes pourriez-vous imputer cette triste disette? Mais, malgré l'iniquité du monde, nous n'en sommes pas là. Rendons graces au Seigneur : il y a encore dans l'Église des hommes éclairés et fervents, des successeurs de Jean-Baptiste, qui, comme des lampes ardentes et luisantes, découvrent la vérité, et la prêchent saintement, fortement, utilement. Mais vous en voulez qui la prêchent poliment et agréablement, rien davantage; je dis poliment selon vos idées, et agréablement par rapport à votre goût ; et parceque ceux que vous entendez, quelque zèle qu'ils puissent avoir d'ailleurs, n'ont pas néanmoins le don de vous plaire, c'est assez pour vous en éloigner. Or en cela même consiste la misère spirituelle de votre ame, et le châtiment de Dieu ; je veux dire en ce qu'il n'y a plus d'hommes assez parfaits pour satisfaire votre goût et pour répondre à votre délicatesse. Voilà par où Dieu commence à vous réprouver. Car la réprobation de Dieu s'accomplit aussi bien à votre égard quand il n'y a plus de prédicateurs qui vous plaisent, que s'il n'y en avoit plus absolument pour vous instruire; et peut-être vaudroit-il mieux pour vous qu'il n'y en eût plus absolument, que de n'en plus trouver qui s'attirent votre attention et votre estime. État déplorable, mais état ordinaire des gens du monde, et particulièrement de ceux qui vivent à la cour; il n'y a plus pour eux de parole de Dieu, parcequ'il n'y a plus de sujets qui aient ces qualités requises pour la leur rendre supportable. S'ils raisonnoient bien, ils concluroient de là que Dieu donc est irrité contre eux ; qu'il y a donc en eux quelque principe de religion ou corrompu ou altéré ; que ce raffinement de goût dont ils se piquent est, pour m'exprimer de la sorte, un des indices les plus certains de la mauvaise constitution de leur foi ; que de là, s'ils n'y prennent garde, s'ensuit la ruine évidente de leur salut. Car enfin Dieu, tout sage et tout bon qu'il est, ne fera pas pour eux d'autres lois de providence que celles qu'il a établies. Or il a sanctifié le monde par la prédication de l'Évangile, et il n'est pas croyable qu'il les convertisse par un autre moyen que celui-là.

Je sais que le fonds de ses graces n'est point épuisé, et qu'il pourroit pour les sauver, au lieu de sa parole, employer les prodiges et les miracles; mais pour peu qu'ils se fissent justice, ils reconnoîtroient qu'exiger de Dieu ces miracles, après avoir rejeté sa parole, c'est une présomption criminelle. Ainsi, dis-je, raisonneroient-ils. Mais le comble du malheur pour eux est de ne rien comprendre de tout cela, et, par un aveuglement dont ils se savent encore bon gré, de s'en

tenir à des vues purement humaines, comme si le défaut de prédicateurs, tels qu'ils les demandent, n'étoit qu'une preuve et de la finesse et de la justesse de leur esprit; comme si Dieu ne devoit pas confondre cette prétendue finesse et cette fausse justesse d'esprit par elle-même, en permettant qu'elle serve d'obstacle à un nombre infini de graces à quoi leur salut étoit attaché, et qui dépendoient de la docilité d'un esprit humble. Je ne dis point par quelle injustice, ou plutôt par quelle bizarrerie, ce qu'il y a de plus vénérable et de plus saint dans la parole de Dieu a cessé d'être du goût du siècle, et surtout du goût de la cour. Autrefois les mystères de la religion, expliqués et développés, étoient les grands sujets de la chaire. Maintenant, parceque la foi des hommes est languissante, on ne trouve plus dans ces grands sujets que de la sécheresse; et ceux qui les doivent traiter, forcés en quelque sorte de condescendre au gré de leurs auditeurs, ou évitent d'y entrer, ou ne font en y entrant que les effleurer. Si les Pères de l'Église revenoient au monde, et qu'ils prêchassent dans cet auditoire ces éloquents discours qu'ils faisoient aux peuples, et que nous avons encore dans les mains, je ne sais s'ils seroient écoutés, et Dieu veuille qu'ils ne fussent pas abandonnés! Les éloges des Saints, les merveilles que Dieu a opérées par ses élus, étoient des matières touchantes pour les fidèles : c'est de là que les ministres de l'Évangile tiroient certains exemples éclatants et convaincants, qui animoient, qui encourageoient, qui servoient de modèles et de règles : comment aujourd'hui ces exemples seroient-ils reçus? On ne veut plus qu'une morale délicate, qu'une morale étudiée, qui fasse connoître le cœur de l'homme, et qui serve de miroir où chacun, non pas se regarde soi-même, mais contemple les vices d'autrui. Et qui sait si cette morale n'aura pas enfin le même sort, et si elle ne perdra pas bientôt cette pointe qui la soutient? Après cela que restera-t-il à un prédicateur pour gagner les ames; disons mieux, que restera-t-il par où la grace de Jésus-Christ, sans un miracle du ciel, puisse trouver entrée dans les cœurs?

Ah! Chrétiens, où en sommes-nous, et à quelle extrémité notre foi est-elle réduite? D'où peut venir un tel désordre, si ce n'est pas de l'abandon de Dieu, et à quoi peut-il aboutir qu'à notre perte éternelle? ne goûtant plus la parole de vie, que devons-nous attendre que la mort? Voilà, mes chers auditeurs, où nous conduit l'esprit du siècle; vous le savez, à ne chercher plus que l'agréable et à rejeter le sérieux et le solide, à n'aimer que ce qui plaît et à mépriser ce qui instruit et ce qui corrige, à faire perdre aux plus saintes vérités toute leur vertu, et, si je l'ose dire, à les anéantir : *Quoniam diminutæ sunt veritates à filiis hominum* (*Ps.* 11). Heureux donc, mon Dieu, ces chrétiens dociles et fidèles qui goûtent votre parole, et qui l'écoutent parcequ'ils la goûtent : *Beati qui audiunt.* Leurs cœurs, comme une terre bien cultivée, reçoivent ce bon grain, et ce bon grain y

prend racine, et y fructifie au centuple. Sont-ils dans les ténèbres, c'est une lumière qui les dirige. Sont-ils dans la langueur, c'est une grace qui les ranime. Excitez en nous, Seigneur, un desir ardent et un goût salutaire de cette parole de vérité, de cette parole de sainteté, de cette parole de salut; mais, en nous la faisant aimer, faites, ô mon Dieu, que nous l'aimions comme votre parole, afin d'en éviter l'abus! C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Saint Paul, instruisant les premiers fidèles sur l'Eucharistie, qui de nos mystères est le plus auguste, se servoit d'une expression bien remarquable pour leur donner à entendre l'abus qui se faisoit dès-lors, et qui se fait encore tous les jours dans le christianisme, de cet adorable sacrement: *Qui enim manducat indignè, judicium sibi manducat; non dijudicans corpus Domini* (1. *Cor.*, 11). Quiconque, leur disoit-il, mes Frères, mange indignement ce pain de vie, doit savoir qu'il mange sa propre condamnation; et pourquoi? parcequ'il ne fait pas le discernement qu'il doit faire du corps du Seigneur. Prenez garde, s'il vous plaît: l'Apôtre réduisoit l'abus de la communion à ce seul point, de recevoir le corps de Jésus-Christ sans distinguer que c'est le corps de Jésus-Christ; d'user de cette viande céleste, qui est immolée sur l'autel, comme on useroit d'une viande commune; de ne la pas prendre avec ce sentiment respectueux que demande la chair d'un Dieu; de la confondre avec les aliments les plus vils, ne mettant nulle différence entre manger et communier, entre participer à la sainte table et être admis à une table profane. Abus qui, dans ces premiers siècles de l'Église, pouvoit venir de l'ignorance des Gentils, ou de l'ignorance même des Juifs nouvellement convertis à la foi; mais abus qui, par notre infidélité et par la corruption de nos mœurs, est devenu bien plus fréquent et plus criminel, parcequ'il n'est rien de plus ordinaire ni rien de plus déplorable que de voir encore aujourd'hui des chrétiens qui communient sans discerner la nourriture sacrée qui leur est offerte, c'est-à-dire sans qu'il paroisse que c'est une viande divine et la chair même du Rédempteur qu'ils croient recevoir: *Non dijudicans corpus Domini.*

Or j'applique ceci à mon sujet, et sans prétendre que la comparaison soit entière, elle me servira néanmoins et me tiendra lieu de preuve pour établir ma seconde proposition. Nous commettons tous les jours mille abus dans l'usage de la parole de Dieu; et malheur à nous si les commettant, ou nous ne les connoissons pas, ou nous ne les ressentons pas! Mais, Chrétiens, l'abus capital, celui que nous devons sans cesse nous reprocher et d'où suivent tous les autres, c'est que, dans la pratique, nous ne faisons pas le discernement nécessaire de cette adorable parole, je veux dire que nous ne l'écoutons pas comme parole de Dieu, mais comme parole des hommes; qu'au

moment qu'elle nous est annoncée, au lieu de nous élever au-dessus de nous-mêmes, pour la recevoir avec cette préparation d'esprit qui nous la rendroit également vénérable et profitable, en nous souvenant que c'est la parole du Seigneur, nous nous en formons des idées tout humaines; que nous ne la déshonorons pas moins, selon la remarque de saint Chrysostome, en l'approuvant qu'en la méprisant, puisque dans nos éloges et dans nos mépris nous en jugeons comme si c'étoit l'homme et non pas le Dieu tout puissant qui nous parlât. Voilà ce que l'expérience m'a appris, ce qu'elle vous apprend à vous-mêmes, et de quoi je voudrois vous faire sentir toute l'indignité.

En effet, convenez avec moi, mes chers auditeurs, que cet abus est un des désordres les plus essentiels où nous puissions tomber ; désordre, reprend saint Augustin, par rapport à Dieu, qui, selon l'Écriture, étant un Dieu jaloux, l'est singulièrement de l'honneur de sa parole; désordre par rapport à nous-mêmes, qui par-là détruisons et anéantissons toute la vertu que Dieu, comme auteur de la grace, communique à cette sainte parole pour nous sanctifier : deux points d'une extrême importance. Ecoutez-moi. Quand vous ne faites pas un juste discernement du corps de Jésus-Christ, saint Paul prétend, et avec raison, que vous le profanez : *Reus erit corporis et sanguinis Domini* (1. *Cor.*, 11); et moi je soutiens, par la même règle, que vous profanez la parole de Dieu quand vous ne savez pas la discerner de la parole de l'homme, selon l'esprit de notre religion. Ne comparons point ici ces deux désordres, pour en mesurer l'excès et la grièveté. Vous avez horreur d'une communion sacrilége, et loin d'affoiblir et de diminuer en vous ce sentiment, je voudrois, s'il m'étoit possible, l'augmenter encore et le confirmer : mais ma douleur est qu'avec cette horreur d'une communion indigne, vous n'ayez nul remords de l'outrage que vous faites à Dieu en écoutant, si je puis m'exprimer de la sorte, sa parole indignement; et je voudrois que l'horreur de l'un, par une conséquence naturelle, servît à exciter en vous l'horreur de l'autre. Tremblez, vous dirois-je, quand vous mangez le pain des anges avec aussi peu de foi que vous mangeriez un pain terrestre et matériel : en user ainsi, c'est un crime que vous ne détesterez jamais assez. Mais tremblez encore, ajouterois-je, quand vous entendez la parole que l'on vous prêche, avec aussi peu de religion que si c'étoit un discours académique ; quand, dis-je, vous l'entendez sans mettre entre elle et celle des hommes la différence que Dieu y met et qu'il veut que vous y mettiez ; et comprenez bien qu'il y a dans l'abus de la prédication une espèce de sacrilége que nous pouvons comparer à l'abus de la communion. Voici comment saint Augustin lui-même s'en est expliqué : *Non minus est verbum Dei, quàm corpus Christi* (Aug.). Non, mes Frères, disoit-il, la parole de Dieu que nous entendons n'est rien à notre égard de moins précieux ni de moins sacré que le corps même de Jésus-Christ. Voilà le principe qu'il supposoit comme incontestable; d'où il

tiroit cette conclusion, qui, toute sensée qu'elle est, avoit toutefois besoin d'être appuyée de son autorité : *Non minus ergò reus erit, qui verbum Dei perperàm audierit, quàm qui corpus Christi in terram cadere suâ negligentiâ præsumpserit* (AUG.). Celui-là donc, ajoutoit-il, n'est pas en quelque sorte moins criminel ni moins sujet à l'anathème de saint Paul, qui abuse de cette sainte parole et qui la profane, que s'il profanoit le corps du Sauveur en le laissant tomber par terre et le foulant aux pieds. Avouons-le néanmoins, mes chers auditeurs, c'est ce qui vous arrive tous les jours, et à quoi vous n'avez peut-être jamais pensé, pour en faire devant Dieu le sujet de votre confusion et de votre douleur; car si l'on venoit entendre la parole de Dieu comme parole de Dieu, y viendroit-on par un esprit de curiosité pour l'examiner, par un esprit de malignité pour la censurer, par un esprit d'intérêt pour faire sa cour, par un esprit de mondanité pour voir et pour se faire voir; le dirai-je, et n'en serez-vous point scandalisés? par un esprit de sensualité pour contenter les desirs de son cœur, et pour trouver l'objet de sa passion?

Ah! Chrétiens, ne rougiroit-on pas de s'y présenter avec de telles dispositions? Cette pensée seule, C'est la parole de mon Dieu que je vais écouter, ne suffiroit-elle pas pour nous saisir d'une salutaire frayeur? Occupé de cette pensée, n'y viendroit-on pas avec un esprit humble, avec une ame recueillie, avec un cœur touché et pénétré des plus vifs sentiments de la religion; en un mot, comme l'on iroit à un sacrement et au plus redoutable des sacrements, qui est celui de nos autels? Car voilà toujours la véritable et juste idée que nous devons avoir de la parole de Dieu : *Non minus est verbum Dei, quàm corpus Christi.* Quand donc vous venez l'entendre avec des vues toutes contraires, il est évident que vous ne la regardez plus comme parole de Dieu, mais comme parole de l'homme; et tel est l'abus que je combats, et qu'on ne peut assez déplorer; car, dit saint Chrysostome, Dieu parlant en Dieu veut être écouté en Dieu; et quand il parle par la bouche des prédicateurs, qui sont ses organes, il veut que ses organes soient écoutés comme lui-même : *Qui vos audit, me audit; et qui vos spernit, me spernit* (LUC., 10). Mais vous, sans remonter si haut, vous voulez les écouter comme hommes, les contrôler comme hommes, les railler même souvent et les décréditer comme hommes; et ce que vous ne feriez pas au moindre sujet qui vous annonceroit les ordres du prince et vous parleroit en son nom, vous le faites impunément et sans scrupule au ministre de votre Dieu. Après cela, étonnez-vous que j'en appelle à vous-mêmes, et que je vous accuse devant le tribunal de votre conscience, d'avoir été cent fois et d'être encore tous les jours les profanateurs du saint dépôt que Dieu nous a confié, et qu'il nous a confié pour vous, qui est le ministère de sa parole!

De là, par une conséquence immanquable, l'inutilité de ce divin ministère : car la parole de Dieu, reçue comme parole de l'homme,

ne peut produire dans les cœurs que des effets proportionnés à la vertu de la parole de l'homme; et il est de la foi que la parole de l'homme, quelque touchante, quelque convaincante, quelque forte et quelque puissante qu'elle soit d'ailleurs, n'est d'elle-même pour le salut qu'un vain instrument. C'est ce que le grand Apôtre faisoit entendre aux Thessaloniciens : *Ideò et nos gratias agimus Deo sine intermissione; quoniam cùm accepissetis à nobis verbum auditûs Dei, accepistis illud, non ut verbum hominum, sed (sicut est verè) verbum Dei qui operatur in vobis* (1. *Thessal.*, 2). Votre bonheur, mes Frères, leur disoit-il, et le sujet de ma consolation, c'est qu'ayant entendu la parole de Dieu que nous vous prêchons, vous l'avez reçue non comme parole des hommes, mais comme parole de celui qui agit efficacement en vous. Voilà la source de toutes les bénédictions que Dieu a répandues sur votre Église, et ce qui fait que votre foi est devenue célèbre jusqu'à servir de modèle à toutes les églises d'Asie. Prenez garde, dit Théophylacte; c'étoit la parole de saint Paul qui opéroit dans ces nouveaux fidèles, mais qui opéroit comme parole de Dieu. Au contraire, voulez-vous voir la parole de Dieu, quoique annoncée par saint Paul, opérer comme parole de l'homme? En voici un exemple bien remarquable. Saint Paul entre dans une ville de Lycaonie pour y publier la loi de Dieu : on l'écoute, on est charmé de ses discours, on le suit en foule, on va jusqu'à lui offrir de l'encens, jusqu'à vouloir lui sacrifier comme à une divinité, jusqu'à le prendre pour Mercure et pour le dieu de la parole : *Et vocabant Barnabam Jovem, Paulum verò Mercurium, quoniam ipse erat dux verbi* (*Act.*, 14). N'étoit-ce pas, ce semble, une disposition bien avantageuse pour l'Évangile? Ah! Chrétiens, disons plutôt que c'étoit un obstacle aux progrès de l'Évangile. Ils écoutoient saint Paul comme homme; autrement ils n'auroient pas pensé à en faire un dieu : sa parole agissoit donc en eux comme la parole d'un homme. Et en effet, ces applaudissements, ces éloges sont les fruits ordinaires de la parole des hommes, quand ils ont le don de s'énoncer avec éloquence ou avec agrément : mais n'attendez rien de plus. O profondeur des conseils de Dieu! de ce grand nombre d'admirateurs, saint Paul ne convertit pas un infidèle; et de tous ces auditeurs charmés, il n'y en eut pas un qui renonça à ses erreurs pour embrasser la foi. Voilà ce qu'éprouvent maintenant encore tant de mondains; ce sont des corrupteurs, ou, s'il m'est permis d'user de la figure du Saint-Esprit, ce sont des adultères de la parole de Dieu. Peu en peine de sa fécondité, ils n'en cherchent que le plaisir, *Adulterantes verbum Dei* (2. *Cor.*, 2). Que fera le prédicateur le plus zélé? Leur représentera-t-il l'horreur du péché, la sévérité des jugements de Dieu, les conséquences de la mort? Ils s'arrêteront à la justesse de son dessein, à la force de son expression, à l'arrangement de ses preuves, à la beauté de ses remarques. Leur mettra-t-il devant les yeux l'importance du salut éternel et la vanité des biens de la vie? Ils conviendront qu'on ne peut rien dire de plus

grand, que tout y est noble, sensé, suivi ; mais dans la pratique nulle conclusion. Ils admireront, mais ils ne se convertiront pas ; déshonorant, dit saint Augustin, la parole de Dieu par les louanges mêmes qu'ils lui donnent, ou plutôt qu'ils lui ôtent, pour les donner à celui qui n'en est que le dispensateur.

C'est ce que faisoient les Juifs lorsque le prophète Ézéchiel leur annonçoit les calamités dont Dieu, pour le juste châtiment de leurs crimes, devoit bientôt les affliger. Car l'Écriture nous apprend qu'ils étoient enchantés des discours de ce prophète, sans être émus de ses menaces ; et Dieu lui-même lui en marquoit la raison : *Filii populi tui loquuntur de te juxta muros et in ostiis domorum* (Ezech., 33). Eh bien! prophète, lui disoit le Seigneur, sais-tu l'effet des vérités étonnantes que tu prêches à mon peuple? c'est qu'ils parlent de toi par toute la ville et dans toutes les compagnies. Au lieu de glorifier ma parole, ils te préconisent toi-même : *Et dicunt unus ad alterum* : *Venite*, *et audiamus quis sit sermo egrediens à Domino* (Ibid.). Quand tu dois les instruire, ils s'invitent les uns les autres : Allons, et voyons comment le prophète aujourd'hui réussira. *Et veniunt ad te*, *quasi si ingrediatur populus* (Ibid.) ; et en effét, ils viennent t'entendre comme ils iroient à un spectacle : *Et es eis quasi carmen musicum quod suavi dulcique sono canitur* (Ibid.) ; Ils t'écoutent comme une agréable musique qui leur flatteroit l'oreille. Mais prends garde, ajoutoit le Dieu d'Israël, qu'ils se contentent d'écouter ce que tu leur enseignes, et du reste qu'ils se sont mis dans une malheureuse possession de n'en rien pratiquer : *Et audiunt verba tua, et non faciunt ea.* Pourquoi ? parceque c'est ta parole qu'ils entendent, et non pas la mienne : *Et audiunt verba tua.* Or ta parole peut bien avoir la grace de leur plaire, mais elle n'aura jamais la force de les convertir.

Aussi, reprend saint Jérôme, y va-t-il de l'honneur de Dieu que la conversion des ames, qui est le grand ouvrage de sa grace, ne soit pas attribuée à la parole des hommes, ni même à la sienne, confondue avec celle des hommes. Vous voulez entendre ce prédicateur parcequ'il vous plaît ; et Dieu ne veut pas que ce soit par ce qui vous plaît dans ce prédicateur que vous soyez convertis, mais par la simplicité de la foi. N'espérez pas qu'il change cet ordre, et qu'il fasse pour vous une loi particulière. Mais savez-vous comment il vous punira ? Il se vengera de vous par vous-mêmes ; il vous laissera en partage la parole des hommes, puisque c'est celle que vous cherchez ; et pour sa parole, il la révélera aux vrais fidèles qui la reçoivent avec une humble docilité ; ou pour mieux dire, de cette même parole il vous laissera tout ce qu'elle peut avoir de spécieux et d'inutile à quoi vous vous attachez ; mais tout ce qu'elle a de solide et d'avantageux pour le salut, il le réservera à ces ames choisies qui ne cherchent dans sa parole que sa parole même. Étrange et pernicieux abus ! On écoute les prédicateurs pour juger de leurs talents, pour faire comparaison de leur mérite,

pour rabaisser celui-ci, pour donner la préférence à celui-là : et souvent on verra, dans une ville, dans une cour, touchant les ministres de la parole évangélique, le même partage d'esprits qu'on vit autrefois à Corinthe touchant les ministres du baptême, quand l'un disoit : Pour moi, je suis à Apollo; et l'autre : Pour moi, je suis à Céphas. Ah! mes Frères, reprenoit saint Paul, pourquoi ces contestations et ces partialités? Jésus-Christ est-il donc divisé? *Divisus est Christus?* (1. *Cor.*, 1). Est-ce Apollo qui a été crucifié, pour vous; et avez-vous été baptisés au nom de Céphas? N'est-ce pas le même Dieu qui vous a sanctifiés par eux? A quoi j'ajoute, Chrétiens : N'est-ce pas le même Dieu qui vous parle et qui vous exhorte par notre bouche : *Deo exhortante per nos* (2. *Cor.*, 5)? Qui sommes-nous, disoit ailleurs saint Pierre en prêchant aux Juifs, pour mériter que vous vous occupiez de nous, et que vous fassiez distinction de nos personnes? Pourquoi nous regardez-vous, tandis que nous faisons l'office de simples ambassadeurs? *Viri fratres, quid miramini in hoc, aut nos quid intuemini* (*Act.*, 3)? Sans cette qualité d'ambassadeur de Jésus-Christ, moi qui parois aujourd'hui dans cette chaire après y avoir déja tant de fois paru, oserois-je soutenir la présence du plus grand des rois, et la soutenir de si près, tandis que les nations entières tremblent devant lui, et qu'il répand si loin la terreur? Oserois-je élever la voix au milieu de la plus florissante cour du monde, si, tout indigne que je suis, je n'étois prévenu et vous ne l'étiez comme moi de cette pensée, que Dieu m'a confié sa parole, et que c'est en son nom que je vous l'annonce : *Viri fratres, quid miramini in hoc, aut nos quid intuemini* (Ibid.)?

Cependant, quoiqu'il soit vrai que tout prédicateur de l'Évangile, en conséquence de sa mission, est l'ambassadeur et l'organe de Dieu, n'en peut-on pas faire le choix, et s'attacher à l'un plutôt qu'à l'autre? Oui, Chrétiens, ce choix peut être bon et utile; mais il doit être réglé selon la prudence du salut. Ainsi le disciple Ananie fut-il choisi préférablement à tout autre, pour être le docteur et le maître de celui même qui devoit l'être de toutes les nations. Ainsi Dieu même inspira-t-il à saint Augustin, encore pécheur, de se faire instruire par saint Ambroise et de l'écouter. Ainsi, mon cher auditeur, Dieu peut-être a-t-il résolu d'opérer votre conversion par le ministère de tel prédicateur; et lui a-t-il donné grace pour cela; car c'est ce qui arrive tous les jours, et rien n'est plus ordinaire dans la conduite de la Providence. Mais voulez-vous que votre choix ne fasse rien perdre, ni à la parole de Dieu de l'honneur qui lui est dû, ni à vous-même du profit que vous en pouvez retirer? voici deux avis importants que je vous donne, et que vous devez suivre. Premièrement, entre les ministres de l'Évangile, ne préférez pas tellement l'un que vous méprisiez les autres. Car étant tous envoyés de Dieu, vous les devez tous honorer; et tel sur qui tomberoient vos mépris, est celui peut-être dont Dieu se servira pour

convertir tout un peuple : or il est de la Providence qu'il y ait des prédicateurs pour ce peuple aussi bien que pour vous. Secondement, n'ayez égard dans le choix que vous faites qu'à votre avancement spirituel et à votre perfection, c'est-à-dire ne vous attachez à un prédicateur que parce qu'il vous est plus utile pour le salut; car il faut vouloir les choses pour la fin qui leur est propre ; or la parole de Dieu n'a point d'autre fin que notre sanctification. Quand, pour la santé du corps, j'ai à choisir un médecin, je n'examine point s'il est orateur ou philosophe, s'il s'exprime avec politesse, et s'il sait donner à ses pensées un tour ingénieux et délicat : mais je veux qu'il ait de l'expérience et qu'il soit versé dans son art; je veux qu'il connoisse mon tempérament, et qu'il soit en état de me guérir : cela me suffit. Si donc je trouve un ministre de la divine parole qui m'édifie, qui fasse impression sur moi, qui ait le don de remuer mon cœur, qui me porte plus efficacement, plus fortement à Dieu, c'est là que je dois m'en tenir. Voilà l'homme que Dieu m'a député pour me faire connoître ses volontés, voilà pour moi son ambassadeur. Qu'il n'ait du reste nul avantage de la nature : il me touche, il me convertit ; c'est assez. En l'écoutant, j'écoute Dieu même ; et mon bonheur en écoutant Dieu dans son ministre est d'attirer sur moi les graces les plus puissantes, et de me préserver de cet endurcissement fatal et de cette réprobation où conduit une opiniâtre résistance à la parole de Dieu, comme nous l'allons voir dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il y a des choses dont l'usage nous est tellement profitable, qu'elles peuvent sans conséquence et sans danger devenir inutiles. Mais il y en a d'autres qui, du moment qu'elles nous deviennent inutiles, par une malheureuse fatalité, nous deviennent préjudiciables. Les aliments et les remèdes sont de cette nature. Si je ne profite pas des aliments, ils se tournent pour moi en poison ; et la médecine me tue dès qu'elle n'opère pas pour me guérir. Or il en est de même, Chrétiens, de la parole de Dieu : elle est, dans l'ordre de la grace, le principe de la vie ; mais quand elle ne donne pas la vie, elle cause nécessairement la mort. Ne vous étonnez pas, dit saint Bernard, que le Saint-Esprit nous la propose tout à la fois dans l'Écriture et comme une viande et comme une épée : *Non te moveat, quod idem verbum Dei et cibum dixerit et gladium* (Bern.). Car il est vrai que c'est une viande pour ceux qui se la rendent salutaire ; mais il n'est pas moins vrai que c'est une épée dont les coups sont mortels pour ceux qui ne s'en nourrissent pas. Et en cela même, ajoute ce saint docteur, Dieu vérifie parfaitement ce qu'il avoit dit par son Prophète, que sa parole ne seroit jamais oisive, et que de quelque manière qu'on la reçût dans le monde, elle auroit toujours son effet : *Sic erit verbum meum quod egreditur ex ore meo : non revertetur ad me vacuum, sed faciet omnia quæ-*

cumque volui (Isai., 55). Cette parole, disoit le Seigneur, qui sort de ma bouche, et dont les prédicateurs ne sont que les organes, ne reviendra point à moi vide et sans fruit; et, malgré l'iniquité des hommes, elle fera toujours ce que je veux. Mais en quel sens pouvons-nous entendre que la parole de Dieu soit toujours suivie de l'exécution des ordres et des volontés de Dieu même? notre indocilité n'en arrête-t-elle pas tous les jours la vertu? Non, répond l'ange de l'école, saint Thomas; car Dieu, dit-il, en nous faisant annoncer sa parole, a deux volontés différentes, dont l'une est tellement substituée à l'autre, que si la première vient à manquer, il faut, par une indispensable nécessité, que la seconde ait son accomplissement. Je m'explique. Dieu veut que sa parole opère en nous des effets de grace et de salut, et c'est sa première volonté; mais, supposé qu'elle ne les opère pas, ces effets de salut et de grace, il veut qu'elle en produise d'autres, qui sont des effets de justice et de colère; voilà la seconde. Je puis bien empêcher que l'une ou l'autre de ces deux volontés ne s'exécute; mais il ne dépend pas de moi d'arrêter toutes les deux ensemble, et de faire que ni l'une ni l'autre ne s'accomplisse. C'est-à-dire, il est bien en mon pouvoir que la parole de Dieu ne soit pas pour moi une parole de vie, parceque je puis l'écouter avec un esprit rebelle; il dépend bien de moi qu'elle ne soit pas à mon égard une parole de mort, parceque je puis l'écouter avec un cœur docile; mais je ne saurois éviter qu'elle n'ait l'une ou l'autre de ces deux qualités; je veux dire qu'elle n'ait par rapport à moi ou ces effets de justice ou ces effets de miséricorde; et c'est ainsi que Dieu dit toujours avec vérité: *Non revertetur ad me vacuum, sed faciet quæcumque volui* (Ibid.). Mais encore quels sont ces effets de justice attachés pour nous à la parole de Dieu quand nous lui résistons? Les voici, Chrétiens, expressément marqués dans l'Écriture: l'endurcissement du pécheur, et sa condamnation devant le tribunal de Dieu; effets directement opposés aux desseins de Dieu, en nous faisant part de cette sainte parole. Car dans les vues de Dieu, poursuit le Docteur angélique, elle devoit amollir et fléchir nos cœurs; mais, par la résistance que nous y apportons, elle les endurcit. Dans les vues de Dieu elle devoit nous justifier; mais à mesure que cette résistance croît, elle nous accuse et nous condamne, pour achever un jour de nous confondre devant le souverain Juge. Encore un moment d'attention.

Dieu, sans intéresser aucun de ses divins attributs, surtout sa sainteté, endurcit quelquefois les cœurs des hommes. C'est lui-même qui s'en déclare: *Indurabo cor ejus* (*Exod.*, 3) : J'endurcirai le cœur de Pharaon. De savoir comment il peut contribuer à cet endurcissement, lui qui est la charité même, et comment en effet il y contribue, c'est un mystère que nous devons révérer, et que je n'entreprends point ici d'examiner. Je m'en tiens à la foi; et la même foi qui m'enseigne que Dieu fait miséricorde à qui il lui plaît, m'apprend encore qu'il

endurcit qui il lui plaît : *Ergo cujus vult miseretur, et quem vult indurat* (*Rom.*, 9). Or je prétends que rien ne conduit plus efficacement le mondain à ce funeste état que la parole de Dieu méprisée et rejetée, et j'en tire la preuve de l'exemple même de Pharaon. Comprenez-le, Chrétiens ; et vous consultant ensuite vous-mêmes, reconnoissez que ce qui se passa d'une manière visible dans la personne de ce prince réprouvé de Dieu, se renouvelle tous les jours intérieurement dans ces pécheurs que saint Paul appelle des vaisseaux de colère et de damnation. Dieu remplit Moïse de son esprit ; il lui met dans la bouche sa parole, et lui dit : Allez, c'est moi qui vous envoie. Vous parlerez à Pharaon, et vous lui signifierez mes ordres. Je sais qu'il n'y déférera pas ; mais au même temps j'endurcirai son cœur : *Tu loqueris ad Pharaonem omnia quæ mando tibi, et non audiet te; sed ego indurabo cor ejus* (*Exod.*, 3). L'effet répond à la menace : le saint législateur parle, il s'acquitte de la commission qu'il a reçue ; mais autant de fois qu'il parle au nom de son Dieu, le texte sacré ajoute que le cœur de Pharaon s'endurcissoit : *Et induratum est cor Pharaonis* (Ibid.)? C'est le Dieu d'Israël, disoit Moïse, qui vous ordonne de mettre son peuple en liberté, et de le tirer de la servitude où vous le retenez si injustement et si long-temps : mais qui êtes-vous, répondoit Pharaon, et qui est le Dieu dont vous vous autorisez? où sont les preuves et les signes de votre mission? Vous en allez être témoin, répliquoit l'envoyé de Dieu ; et frappant de cette baguette mystérieuse qu'il tenoit dans ses mains, il couvroit l'Égypte de ténèbres, et la remplissoit de ces autres fléaux dont l'Écriture nous fait une si affreuse peinture. N'étoit-il pas surprenant que Pharaon, malgré tant de prodiges, s'obstinât dans sa désobéissance? Non, Chrétiens, il n'en falloit point être surpris, puisque c'étoit par-là même que Dieu vengeoit l'outrage fait à sa parole, et qu'une résistance aussi outrée que celle de Pharaon ne devoit pas être suivie d'un moindre châtiment. Ah ! Seigneur, ne nous punissez jamais de la sorte ; et plutôt que de nous livrer à un endurcissement si fatal, employez contre nous toutes vos autres vengeances ; envoyez-nous, comme à Pharaon, des adversités, des calamités, des humiliations ; pour peu que nous soyons chrétiens, nous nous y soumettrons sans peine : mais, mon Dieu, préservez-nous de cette dureté de cœur qui nous rendroit insensibles à tous les traits de votre grace et à tous les intérêts de notre salut : *Aufer à nobis cor lapideum.* Voilà néanmoins, mes chers auditeurs, ce qui arrive. A force de résister à Dieu et à sa parole, ce cœur de pierre se forme peu à peu dans nous. Ne me demandez point, dit saint Bernard, quel est ce cœur dur ; c'est le vôtre, répond ce Père, si vous ne tremblez pas : *Si non expavisti, tuum est* (Bern). Car il n'y a qu'un cœur endurci qui puisse n'avoir pas horreur de soi-même, parcequ'il ne se sent plus lui-même : *Solum enim est cor durum, quod semetipsum non exhorruit, quia nec sentit* (Ibid.). Aussi, qu'un prédicateur tâche à l'intimider, à l'engager, à l'exciter, rien

ne l'émeut, ni promesses, ni menaces, ni récompenses, ni châtiments.

De là cette même parole qui devoit servir à justifier le pécheur, ne sert plus qu'à le condamner. Car plus le talent qu'on lui avoit mis dans les mains étoit précieux, plus est-il criminel de n'en avoir fait nul usage : plus la parole de Dieu par elle-même avoit d'efficace pour le toucher et le convertir, plus est-il coupable d'en avoir anéanti toute la vertu. C'est pourquoi le Fils de Dieu fulminoit de si terribles anathèmes contre les habitants de Betsaïde et de Corosaïm : et certes, reprend Origène, il falloit bien que cette terre fût maudite, puisqu'une semence aussi féconde que la parole de Dieu n'avoit pu rien y produire. C'est pour cela que le même Sauveur du monde ordonnoit à ses apôtres de sortir des villes et des bourgades où ils ne seroient point écoutés, et de secouer en se retirant la poussière de leurs souliers, pour marquer à ces peuples infidèles que Dieu les rejetoit. Enfin, c'est en ce même sens que saint Augustin explique cet important avis que nous donne Jésus-Christ dans l'Évangile : *Esto consentiens adversario tuo citò, dum es in viâ cum eo* (MATTH., 5): Marchez toujours d'intelligence et accordez-vous avec votre ennemi. Cet ennemi, dit ce saint docteur, c'est la parole de Dieu, que nous suscitons contre nous en lui résistant. Elle se déclare contre nos vices, contre nos habitudes, contre nos passions : *Adversarium tuum fecisti sermonem Dei* (AUG.). Mais, suivant le conseil du Fils de Dieu, travaillons à nous la rendre favorable. Conformons nos mœurs à ses maximes, profitons de ses enseignements, écoutons-les, aimons-les, pratiquons-les : pourquoi? *Ne fortè tradat te adversarius judici, et judex tradat te ministro* (MATTH., 5) : De peur que ce formidable adversaire ne vous livre entre les mains de votre juge, et ne s'élève contre vous pour vous accuser.

Oui, Chrétiens, elle s'élèvera contre vous, elle vous accusera, elle vous réprouvera, elle demandera justice à Dieu de tous les mépris et de tous les abus que vous en aurez faits; et Dieu qui fut toujours fidèle à sa parole, et qui ne lui a jamais manqué, la lui rendra tout entière. Deux sortes de personnes interviendront à ce jugement, et se joindront à elle pour la seconder, auditeurs et prédicateurs. Auditeurs, qui l'auront honorée, et qu'elle aura sanctifiés; prédicateurs, qui l'auront annoncée, et que Dieu avoit remplis pour vous de son esprit. Les premiers, représentés par les Ninivites; et les seconds, par les apôtres. Car vous savez avec quelle promptitude les Ninivites obéirent à Jonas, qui leur prêchoit la pénitence; et ce sera votre condamnation : *Viri Ninivitæ surgent in judicio cum generatione istâ, et condemnabunt eam: quia pœnitentiam egerunt in prædicatione Jonæ* (MATTH., 12). Et vous n'ignorez pas que le Sauveur du monde a promis à ses apôtres, et dans la personne de ses apôtres aux ministres fidèles de sa parole, de les faire asseoir auprès de lui pour juger toutes les nations : *Sedebitis et vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israël* (Id., 19).

Ah! Seigneur, serai-je donc employé à ce triste ministère? Après

avoir été le prédicateur de cet auditoire chrétien, en serai-je l'accusateur, en serai-je le juge? Prononcerai-je la sentence de réprobation contre ceux que je voudrois sauver au prix même de ma vie? Il est vrai, mon Dieu, ce seroit un honneur pour moi d'avoir place auprès de vous sur le tribunal de votre justice. Mais cet honneur, je ne l'aurois qu'aux dépens de tant d'ames qui vous ont coûté tout votre sang. Peut-être même en les condamnant me condamnerois-je moi-même, puisque je suis encore plus obligé qu'eux à pratiquer les saintes vérités que je leur prêche. J'aurai donc plutôt recours dès maintenant, et pour eux et pour moi, au tribunal de votre miséricorde : je vous supplierai de répandre sur nous l'abondance de vos graces, afin que, par la vertu de votre grace, votre parole nous soit une parole de sanctification et une parole de la vie éternelle, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE LUNDI DE LA CINQUIÈME SEMAINE.

SUR L'AMOUR DE DIEU.

Hoc autem dixit de spiritu quem accepturi erant credentes in eum.
Or il dit cela de l'esprit qu'ils devoient recevoir par la foi. SAINT JEAN, chap. VII.

Ce n'étoit pas seulement sur les apôtres que devoit descendre ce divin esprit, mais sur les fidèles; et comme la même foi devoit nous unir tous dans le sein de la même Église, le même esprit devoit tous nous animer et nous combler des dons de sa grace. Esprit de vérité envoyé de Dieu, selon le témoignage du Sauveur du monde, pour nous enseigner toutes choses; mais de toutes les choses qu'il nous a enseignées, il nous suffira d'en bien apprendre une seule à quoi les autres se rapportent, et que saint Paul a voulu nous marquer dans ces belles paroles : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum* (*Rom.*, 5) : La charité de Dieu a été répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit. Car cet esprit de lumière est surtout encore un esprit d'amour; et quand une fois nous saurons aimer Dieu, nous posséderons dans l'amour de Dieu toute la science du salut, et dès cette vie même nous commencerons ce qui doit faire toute notre occupation et tout notre bonheur dans l'éternité. Mais n'est-il pas étrange, Chrétiens, qu'uniquement créés pour aimer Dieu, nous ayons peut-être jusques à présent ignoré en quoi consiste l'amour de Dieu, et que, soumis à la loi, nous ne connoissions pas le premier et le grand précepte de la loi? Il est donc important de vous en donner une connoissance exacte, et c'est ce que j'entreprends dans ce discours. Il s'agit, mes chers auditeurs, du plus essentiel de nos devoirs; et ce que le Sage a dit de la crainte de Dieu, que c'étoit proprement l'homme et tout l'homme, je puis bien encore le dire à plus forte raison de l'amour de Dieu : *Hoc est enim omnis homo* (*Eccles.*, 12). Vous, ô esprit de charité, secondez mon zèle, et me mettez aujourd'hui dans la bouche des paroles de feu, de ce feu céleste dont vous êtes la source

intarissable, de ce feu sacré qui fait les bienheureux dans le séjour de la gloire, et les Saints sur la terre! C'est la grace que je vous demande par l'intercession de Marie, en lui disant : *Ave Maria.*

Adoucir les préceptes de la loi de Dieu en leur donnant des interprétations favorables à la nature corrompue, c'est une maxime, Chrétiens, très pernicieuse dans ses conséquences; mais outrer ces mêmes préceptes, et les entendre dans un sens trop rigide, et au-delà des termes de la vérité, c'est un excès que nous devons également éviter. Dire, Ceci n'est pas péché, quand il l'est en effet, c'est une erreur dangereuse pour le salut; mais dire, Ceci est péché quand il ne l'est pas, c'est une autre erreur peut-être encore plus préjudiciable. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on s'est élevé contre ceux qui par des principes trop larges ont voulu sauver tout le monde; mais aussi n'est-ce pas d'aujourd'hui qu'on a condamné ceux qui, par l'indiscrète sévérité de leurs maximes, ont exposé tout le monde à tomber dans le désespoir. Il y a plus de quatorze siècles que Tertullien reprochoit aux catholiques le relâchement de leur morale; mais il y a aussi plus de quatorze siècles qu'on a reproché à Tertullien sa rigueur extrême et sans mesure, qui le conduisit enfin à l'hérésie. Il faut tenir le milieu; et lorsqu'il s'agit de la réprobation d'une ame ou de sa justification, on ne doit être ni trop commode ni trop sévère; mais il faut être sage, et sage selon les règles de la foi.

Or je vous dis ceci, Chrétiens, parcequ'ayant à traiter dans ce discours une des vérités fondamentales de la religion, il seroit à craindre que vous ne fussiez prévenus ou que j'exagère vos obligations, ou que je les diminue. Double extrémité dont j'ai à me défendre; et pour cela je n'avancerai rien qui ne soit universellement reçu, rien qui ne soit évident et incontestable, rien même qui ne soit de la foi. Je ne m'attacherai point à l'opinion de celui-ci plutôt qu'à la pensée de celui-là; mais je suivrai celle de tous les docteurs. Je ne prendrai point le plus probable, en laissant le moins probable. Je ne me contenterai point de vous dire ce qui est vrai; mais je vous dirai ce que l'Évangile vous oblige à croire. Cela supposé, j'entre dans mon dessein, et je le propose en trois mots. Je prétends que l'amour de Dieu qui nous est commandé doit avoir trois caractères : l'un par rapport à Dieu, l'autre par rapport à la loi de Dieu; et le troisième par rapport au christianisme où nous sommes engagés par la vocation de Dieu. Par rapport à Dieu, l'amour de Dieu doit être un amour de préférence; par rapport à la loi de Dieu, l'amour de Dieu doit être un amour de plénitude; et par rapport au christianisme, l'amour de Dieu doit être un amour de perfection. Amour de préférence : en voilà, pour ainsi dire, le fond, et ce sera la première partie. Amour de plénitude : en voilà l'étendue, et ce sera la seconde partie. Enfin, amour de perfection : en voilà le degré, et ce sera la dernière partie. Je vais m'expliquer, et je vous prie de me suivre avec attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est pas sans raison que Jésus-Christ expliquant lui-même le précepte de l'amour de Dieu, en réduit toute la substance à ces deux paroles, *Diliges ex toto corde tuo, et ex omni mente tuâ* (Luc., 10), Vous aimerez votre Dieu de tout votre cœur et de tout votre esprit; puisque, selon la belle remarque de saint Augustin, l'un sert à déterminer l'obligation de l'autre, et que le culte de l'esprit doit être ici la juste mesure de celui du cœur. En effet, à quoi m'engage précisément cette sainte et adorable loi, *Diliges?* tâchez à en bien comprendre toute la force. Elle m'engage, répond le docteur angélique saint Thomas, à avoir pour Dieu un amour de distinction, un amour de singularité, un amour qui ne puisse convenir qu'à Dieu; c'est-à-dire, en vertu duquel je préfère Dieu à toute créature. Et voilà le tribut essentiel par où Dieu veut que je rende hommage à la souveraineté de son être: *Diliges Dominum.* Il ne me commande pas absolument de l'aimer d'un amour tendre et sensible; cette sensibilité n'est pas toujours en mon pouvoir : beaucoup moins, d'un amour contraint et forcé; il ne lui seroit pas honorable d'être aimé de la sorte : ni même d'un amour fervent jusqu'à certain degré; ce degré de ferveur ne m'est point connu, et Dieu, par condescendance à ma foiblesse, n'a pas voulu me le prescrire. Mais il exige de moi, sous peine d'une éternelle réprobation, que je l'aime comme Dieu, par préférence à tout ce qui n'est pas Dieu. Observez, Chrétiens, ce terme de préférence. Je ne dis pas d'une préférence vague et de pure spéculation, qui me fasse seulement reconnoître que Dieu est au-dessus de tous les êtres créés; car il n'est pas nécessaire pour cela d'avoir cette charité surnaturelle dont je parle, puisque les démons mêmes, qui haïssent Dieu, ont néanmoins pour lui, malgré leur haine, ce sentiment d'estime. Mais je dis d'une préférence d'action et de pratique: en sorte que je sois disposé, mais sincèrement, à perdre tout le reste, plutôt que de consentir à perdre un moment la grace de Dieu. Disposition tellement nécessaire, que de toutes les choses que je puis desirer ou posséder, s'il y en a une seule que je possède ou que je desire, au hasard d'encourir la disgrace de Dieu; c'est-à-dire, si cet acte d'amour que je forme dans mon cœur, quand je proteste à Dieu que je l'aime, n'a pas assez de vertu pour m'engager à rompre tous les liens et toutes les attaches qui peuvent me séparer de Dieu, dès-là je dois prononcer anathème contre moi-même, dès-là je dois me condamner moi-même comme prévaricateur de la charité de Dieu, dès-là je dois conclure que je n'accomplis pas le commandement de l'amour de Dieu, que je ne suis donc plus en état de grace avec Dieu, ni par conséquent dans la voie du salut: pourquoi? parceque je n'aime pas Dieu avec cette condition essentielle de l'aimer par préférence à tout.

En quoi, dit saint Chrysostome, non seulement Dieu ne nous de-

mande rien de trop ; mais, à le bien prendre, il ne dépend pas même de lui de nous demander moins. Car remarquez, mes Frères, dit ce saint docteur, que Dieu veut que nous le servions, que nous l'honorions, que nous l'aimions à proportion de ce qu'il est, et d'une manière qui le distingue de ce qu'il n'est pas : est-il rien de plus raisonnable ? Un roi veut être servi en roi : pourquoi Dieu ne sera-t-il pas aimé en Dieu ? Or il ne peut être aimé en Dieu, s'il n'est aimé préférablement à toutes les créatures : car il n'est Dieu que parcequ'il est au-dessus de toutes les créatures ; et si, dans une supposition chimérique, une créature avoit de quoi être aimée autant que Dieu, elle cesseroit d'être ce qu'elle est, et deviendroit Dieu elle-même. Comme il est donc vrai que si j'aimois une créature de cet amour de préférence qui est proprement le souverain amour, je ne l'aimerois plus en créature, mais en Dieu ; aussi est-il évident que si j'aime Dieu d'un autre amour que celui-là, je ne l'aime plus en Dieu. Or n'aimer pas Dieu en Dieu, c'est lui faire outrage ; et bien loin d'observer sa loi, c'est commettre un crime, qui, dans le sentiment des théologiens et dans l'intention des pécheurs, va jusqu'à la destruction de la Divinité.

Voilà, mes chers auditeurs, ce que Dieu lui-même nous a révélé en cent endroits de l'Écriture ; et voilà à quoi se termine le devoir capital de l'homme : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo*. Mais développons cette vérité ; et pour en avoir une intelligence plus exacte, consultons saint Paul, écoutons saint Augustin ; et, par ce qu'en ont dit cet apôtre des nations et ce docteur de l'Église, voyons si nous pouvons nous rendre aujourd'hui témoignage que nous aimons Dieu. Il falloit une ame bien établie dans la foi pour faire à toutes les créatures un défi aussi général et aussi plein de confiance que celui de saint Paul, quand il disoit : *Quis nos separabit à charitate Christi* (*Rom.*, 8) ? Qui nous séparera de l'amour de Jésus-Christ ? Sera-ce l'affliction, le danger, la persécution, la faim, la nudité, le fer, la violence ? Sera-ce l'injustice et la plus barbare cruauté ? Non, répondoit ce vaisseau d'élection : car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni la grandeur, ni l'abaissement, ni la pauvreté, ni les richesses, ni les principautés, ni les puissances, ni toute autre créature, ne pourra jamais nous détacher de l'amour qui nous lie à notre Dieu. Ainsi parloit cet homme apostolique. Qu'en pensez-vous, Chrétiens ? ne vous semble-t-il pas que c'étoit un excès de zèle qui le transportoit ? et, pour l'intérêt même de sa gloire, ne croyez-vous pas qu'il renfermoit dans ces paroles toute la perfection de la charité divine ? Vous vous trompez. Il n'a exprimé que l'obligation commune d'aimer Dieu. En faisant ce défi et en y répondant, il ne parloit pas en apôtre, mais en simple fidèle. Il disoit beaucoup, mais il ne disoit rien à quoi tous les hommes ne soient tenus dans la rigueur ; et quiconque n'en peut pas dire autant que lui n'a point de part à l'héritage du royaume de Dieu et de Jésus-Christ : *Non habet hæreditatem in regno Dei et Christi* (*Ephes.*, 8).

Appliquez-vous à ma pensée. Car c'est justement comme si chacun de nous se disoit à lui-même (et plût à Dieu qu'à l'exemple de ce grand saint nous voulussions nous le dire souvent!) : Eh bien! de toutes les choses que j'envisage dans l'univers, et qui pourroient être les objets de mon ambition et de ma cupidité, en est-il quelqu'une capable de m'ébranler, s'il s'agissoit de donner à Dieu une preuve de mon amour et de la fidélité que je lui dois! *Quis nos separabit à charitate Christi* (*Rom.*, 8)? Venons au détail aussi bien que saint Paul. Si j'étois réduit à soutenir une violente persécution, et qu'il fût en mon pouvoir de m'en délivrer par une vengeance, permise selon le monde, mais condamnée de Dieu, le voudrois-je à cette condition? *An persecutio?* Si, par un renversement de fortune, je me voyois dans l'extrémité de la misère, et qu'il ne tînt qu'à moi, pour en sortir, de franchir un pas hors des bornes de la justice et de la conscience, oserois-je le hasarder? *An angustia?* Si, pour acquérir ou pour conserver la faveur du plus grand prince de la terre, il ne dépendoit que d'avoir pour lui une complaisance criminelle, l'aurois-je en effet au préjudice de mon devoir? *An principatus?* Si, violant pour une fois la loi chrétienne, il m'étoit aisé par-là de m'élever à un rang d'honneur où je ne puis autrement prétendre, le desir de m'avancer l'emporteroit-il? *An altitudo?* Si la voie de l'iniquité étoit la seule par où je pusse me sauver dans une occasion où il iroit de ma vie, succomberois-je à la crainte de la mort? *An periculum?* Ah! mes Frères, sachez que si l'amour que vous croyez avoir pour votre Dieu n'est pas d'une qualité à prévaloir au-dessus de tout cela, quelque ardent et quelque affectueux d'ailleurs qu'il puisse paroître, ce n'est point l'amour que Dieu vous demande; et souvenez-vous que vous êtes dans l'erreur, si, comptant sur un tel amour, vous pensez en être quittes devant lui. Non seulement vous n'aimez point Dieu avec ce surcroît de charité qu'ont eu les ames parfaites, mais vous ne l'aimez pas même selon la mesure précise de la loi; pourquoi? parceque cet amour prétendu ne donne point à Dieu dans votre cœur la place qu'il y doit occuper, c'est-à-dire ne l'y met pas au-dessus de mille choses qui néanmoins y doivent être dans un ordre bien inférieur. Car, supposez même cet amour dont vous vous flattez, vous faites encore plus d'état de votre vie, de vos biens, de votre crédit, de votre repos, que de l'héritage de Dieu, ou, pour mieux dire, que de Dieu même; d'où il s'ensuit que cet amour n'est point l'amour de préférence que Dieu attend de vous et que la loi vous ordonne : *Diliges ex toto corde tuo, et ex omni mente tuâ.*

C'est ainsi que saint Paul l'a compris; et quelque subtile que soit la raison humaine, elle n'opposera jamais rien à l'évidence de ce principe. Mais, après l'Apôtre, écoutons saint Augustin : c'est dans le commentaire du psaume trentième que ce saint docteur s'adressant aux fidèles, et les instruisant sur le même sujet que je traite, leur fait cette proposition. Que votre cœur me réponde, dit-il, mes Frères : *Res-*

pondeat cor vestrum, Fratres (AUG.). Car, pour aujourd'hui, c'est votre cœur que j'interroge, n'osant pas m'en tenir au témoignage de votre bouche, et sachant bien que, sur ce qui regarde l'amour de Dieu, il n'y a que le cœur qui ait droit de parler. Que ce soit donc votre cœur qui parle : *Respondeat cor vestrum.* Si Dieu vous faisoit à ce moment l'offre la plus avantageuse en apparence, et la plus capable de remplir toute l'étendue de vos desirs : s'il vous promettoit de vous laisser pour jamais sur la terre dans l'affluence des biens, comblés d'honneurs, et en état de goûter tous les plaisirs du monde; et qu'il vous dît : Je vous fais maîtres de tout cela ; vous serez riches, puissants, à votre aise, en sorte que rien ne pourra vous troubler ni vous affliger ; et, ce que vous estimez encore plus, vous serez exempts de la mort, et cette félicité humaine durera éternellement; mais aussi vous ne verrez jamais, et jamais vous n'entrerez dans ce royaume de gloire que j'ai préparé à mes élus : je vous demande, reprend saint Augustin, si Dieu vous parloit de la sorte, seriez-vous contents d'une pareille destinée, et voudriez-vous vous en tenir à cette offre? *Ergo si diceret Deus, Faciem meam non videbitis, an gauderetis istis bonis?* Si vous vous en réjouissiez, Chrétiens, ce seroit une marque infaillible que vous n'avez pas encore commencé à aimer Dieu : *Si gauderes, nondùm cœpisti esse amator Christi* (Ibid.). C'est la conséquence que tire ce Père. Et d'où la tire-t-il ? de ce principe fondamental, que l'amour de Dieu doit être un amour de préférence, et que vous ne pouvez l'avoir cet amour de préférence, en consentant à être privés de Dieu pour jouir des biens temporels.

Faisons une supposition plus naturelle encore et plus présente. Imaginez-vous la chose du monde pour laquelle vous avez plus de passion, c'est votre honneur. On vous l'a ôté, ou par une atroce calomnie, ou par un affront qui va jusqu'à l'outrage. Supposons la plaie aussi sanglante qu'il vous plaira : vous voilà perdu d'estime et de crédit dans le monde, et vous êtes d'une condition où cette tache doit être moins supportable que la mort même. Cependant il ne vous reste qu'une seule voie pour l'effacer, et cette voie est criminelle. On vous la propose ; et si vous ne la prenez pas, vous tombez dans le mépris. Sur cela je vous demande, mon cher auditeur : aimez-vous assez Dieu pour croire que vous voulussiez alors lui faire un sacrifice de votre ressentiment? Ne me répondez point que Dieu dans cette conjoncture vous donneroit des secours particuliers : il ne s'agit point des secours que Dieu vous donneroit, mais de la fidélité avec laquelle vous usez de ceux qu'il vous donne. Il n'est pas question de l'acte d'amour que vous formeriez, mais de celui que vous produisez maintenant; et je veux savoir s'il est tel de sa nature qu'il pût réprimer tous les mouvements de vengeance qu'exciteroit dans votre cœur l'injure que vous auriez reçue. Car si cela est, vous avez sujet d'espérer, et d'être content de vous : mais si cela n'est pas, vous devez trembler, parceque

vous n'êtes pas dans l'ordre de cette charité vivifiante qui opère le salut, et dont l'indispensable loi vous oblige à aimer Dieu plus que votre honneur.

Mais il est bien difficile qu'un homme du monde puisse être disposé de la sorte. Difficile ou non, répond saint Bernard, voilà la balance où il faut être pesé; voilà la règle que Dieu prendra pour vous juger. Amour de préférence, c'est ce qui condamnera tant d'ames mondaines, qui, pour s'être attachées à de fragiles et de viles créatures, les ont aimées, adorées, servies, jusqu'à oublier l'essentielle obligation que leur imposoit la charité due au créateur. Ne parlons point même de certaines passions honteuses. Amour de préférence, c'est ce qui condamnera tant de pères et de mères, qui, pour avoir idolâtré leurs enfants, mériteront que Dieu leur fasse le reproche qu'il faisoit au grand-prêtre Héli : *Magis honorasti filios tuos quàm me* (1. *Reg.*, 2) : Parceque vous avez fait plus d'état de vos enfants que de moi, je vous réprouverai. Amour de préférence, c'est ce qui condamnera tant de femmes chrétiennes, qui, pour avoir poussé au-delà des bornes le devoir de leur état, auront préféré à Dieu celui qu'elles ne devoient aimer que pour Dieu. Amour de préférence, c'est ce qui condamnera tant d'amis qui, s'étant fait de l'amitié une religion, et par un dévouement sans mesure étant entrés dans toutes les intrigues et toutes les entreprises de leurs amis, se seront rendus, aux dépens de Dieu, les fauteurs de leurs injustices et de leurs violences. Amour de préférence, premier devoir de l'homme par rapport à Dieu. Amour de plénitude, second devoir de l'homme par rapport à la loi de Dieu, et le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est le propre de Dieu de renfermer dans l'unité de son être la multiplicité de tous les êtres ; et c'est le propre de la charité divine de réduire à l'unité d'un seul précepte tous les préceptes qui, quoique différents et quoique infinis en nombre, sont compris dans la loi de Dieu. *Dilige, et fac quod vis* (Aug.) : Aimez, et faites ce que vous voudrez, disoit saint Augustin. Il semble, par cette manière de parler, que l'amour de Dieu soit une abolition générale de tous les autres devoirs de l'homme ; mais il s'en faut bien que ce saint docteur ne l'ait conçu de la sorte, puisque au contraire il a prétendu nous faire entendre par-là que tous les autres devoirs de l'homme étant réunis, comme ils le sont, dans l'amour de Dieu, on peut sûrement donner à l'homme une pleine liberté de faire ce qu'il voudra, pourvu qu'il aime Dieu, parcequ'en aimant Dieu il veut nécessairement tout ce qu'il doit vouloir, et ne peut rien vouloir de ce qu'il ne doit pas. Voilà, mes chers auditeurs, le mystère de cette grande parole de l'Apôtre : *Plenitudo ergo legis est dilectio* (*Rom.*, 13) : La charité est la plénitude de la loi. Parole dont il est important pour vous d'avoir une parfaite intelligence : car il s'ensuit

de là que pour produire cet acte d'amour, qui est le sujet du premier commandement, ou du commandement par excellence : *Diliges Dominum* (*Deut.*, 6), il faut être préparé, et, pour mieux dire, déterminé par une volonté absolue, sincère, efficace, à observer sans réserve et sans exception tous les autres commandements, et se persuader qu'il est autant impossible d'aimer Dieu et de n'être pas dans cette préparation d'esprit, que de l'aimer tout ensemble et de ne le pas aimer. Je dis tous les commandements sans exception ; car prenez garde, Chrétiens, à ce que vous n'avez peut-être jamais bien compris : il n'en est pas de la charité comme des vertus morales et naturelles, en sorte que vous puissiez dire. quand vous accomplissez un précepte : J'ai une charité commencée ; si j'en accomplis plusieurs, cette charité croît dans moi, et elle sera entière lorsque je les accomplirai tous. Non, il n'en va pas ainsi. L'essence de la charité ne souffre point de partage, elle est attachée à l'observation de toute la loi ; et de même, dit l'ange de l'école, saint Thomas, que si je doutois d'un seul article de la religion que je professe, quelque soumission d'esprit que je pusse avoir sur tout le reste, il seroit vrai néanmoins que je n'aurois pas le moindre degré de foi, parceque la substance de la foi est indivisible ; aussi est-il certain que quand j'aurois pour tous les autres commandements cette soumission de volonté que la loi demande, si elle me manque à l'égard d'un seul, dès-là je n'ai pas le moindre degré d'amour de Dieu. Il y a une grande charité, poursuit saint Thomas ; et, par comparaison à celle-là, on peut dire qu'il y a une moindre charité : mais la charité que je conçois la moindre, si c'est une vraie charité, s'étend aussi bien que la plus grande à toutes les obligations présentes, futures, possibles ; et quand saint Paul aimoit Dieu de cet amour fervent et extatique qu'il savoit si bien exprimer, il ne s'engageoit, quant au fond, à rien davantage que le dernier des Justes qui aime Dieu le plus foiblement, pourvu qu'il l'aime véritablement. C'est pour cela que l'Apôtre appelle cet amour la plénitude de la loi, *Plenitudo legis* (*Rom.*, 13) ; parceque tous les commandements de la loi de Dieu entrent, pour ainsi dire, dans la charité comme autant de parties qui la composent ; et qu'ils se confondent dans elle comme autant de lignes qui, hors de leur centre, sont séparées, mais dans leur centre trouvent leur union sans préjudice de leur distinction.

En effet, entre tous les préceptes particuliers considérés hors de ce centre de l'amour divin, il n'y a ni connexion, ni dépendance naturelle. On peut observer l'un sans accomplir l'autre : celui qui défend le larcin, ne défend ni le parjure ni l'adultère ; celui qui commande l'aumône, ne commande ni la prière ni la pénitence : mais par rapport à l'amour de Dieu, tout cela est inséparable ; pourquoi ? parceque cet amour, en vertu de ce qu'il contient et de ce que nous appelons sa plénitude, est une défense générale de tout ce qui répugne à l'ordre, et un commandement universel de tout ce qui est conforme à la raison ;

en sorte que, dans le langage de la théologie, dire intérieurement à Dieu que je l'aime, c'est faire un vœu d'obéir à toutes ses volontés, comme si je spécifiois chaque chose en détail, et que, développant mon cœur, je m'expliquasse par ce seul acte sur tout ce que Dieu sait que je lui dois et que je veux lui rendre. Sur quoi saint Augustin fait une réflexion bien judicieuse, dont voici le précis. Il examine ces paroles du Sauveur du monde : *Si præcepta mea servaveritis, manebitis in dilectione mea* (Joan., 15) : Si vous gardez mes commandements, vous serez dans l'exercice et comme dans la possession de mon amour ; et il les compare à cet autre passage du même évangile : *Si diligitis me, mandata mea servate* (Joan., 14) : Si vous m'aimez, gardez mes commandements. Là-dessus il raisonne, et voici comment. D'une part, Jésus-Christ nous assure que si nous l'aimons, nous obéissons à sa loi ; et de l'autre, il nous déclare que si nous obéissons à sa loi, nous l'aimerons. Quoi donc ! est-ce par la charité que la loi s'accomplit, ou par l'accomplissement de la loi que la charité se pratique? Aimons-nous Dieu parceque nous faisons ce qu'il nous commande, ou faisons-nous ce qu'il nous commande parceque nous l'aimons? Ah ! mes Frères, répond cet incomparable docteur, ne doutons point que l'un et l'autre ensemble ne se vérifie selon l'oracle et la pensée du Fils de Dieu : car quiconque aime Dieu de bonne foi, a déja accompli tous les préceptes dans la disposition de son cœur ; et quand il vient à les accomplir dans l'exécution, il ratifie seulement et il confirme par ses œuvres ce qu'il a déja fait par ses sentiments et dans le secret de l'ame. D'où il s'ensuit qu'il y a de la contradiction à former l'acte d'amour de Dieu, et à n'avoir pas une volonté absolue d'observer tous les commandements de Dieu : *Plenitudo legis, dilectio* (*Rom.*, 12). Supposons donc un homme tel que l'imperfection de notre siècle ne nous en fait aujourd'hui que trop voir ; je veux dire, un homme d'une fidélité bornée, et qui, dans l'obéissance qu'il rend à Dieu, usant de réserve, accomplisse, si vous voulez, hors un seul point, toute la loi : il n'est ni blasphémateur, ni impie, ni fourbe, ni usurpateur, ni emporté, ni vindicatif ; il est religieux envers Dieu, équitable envers le prochain ; mais il est foible sur une passion qui le domine, et qui, pour être l'unique dont il soit esclave, n'en est pas moins le scandale de sa vie. Ou bien, pour le considérer sous une autre idée, il est chaste, réglé dans ses plaisirs, ennemi du libertinage ; il a même du zèle pour la discipline et pour la pureté des mœurs : mais, avec cette pureté de mœurs et de zèle, il ne peut oublier une injure ; avec cette régularité, il n'est pas maître de sa langue, et, par ses médisances, il déchire impunément le prochain. Je dis que cet homme n'a pas plus de charité, j'entends de cette charité divine et surnaturelle dont dépend le salut, qu'un publicain et qu'un païen ; et Dieu, dont le discernement, quoique sévère, est infaillible, ne le réprouve pas moins que s'il violoit toute la loi : pourquoi? parcequ'en omettant un point de la loi, il n'a plus ce qui est essentiel à la

charité, savoir : une volonté efficace de remplir toute l'étendue de la loi. Et voilà le sens de cette parole de saint Jacques, qui paroissoit autrefois si obscure aux Pères de l'Église, et sur laquelle saint Augustin même crut avoir besoin de consulter saint Jérôme : *Qui peccat in uno, factus est omnium reus* (JAC., 2) : Quiconque pèche contre un seul précepte, est aussi coupable que s'il péchoit contre tous. Quoi ? demande saint Augustin, est-ce que la transgression d'un seul précepte est censée aussi criminelle que la transgression de tous les préceptes ? est-ce qu'il n'y a pas plus de désordre à les violer tous, qu'à n'en violer qu'un seul ? est-ce que l'un et l'autre est égal à Dieu, et que Dieu ne s'en tient ni plus ni moins offensé ? En ce sens, répondoit saint Jérôme, la proposition seroit une erreur, et une erreur pernicieuse dans ses conséquences ; mais dans le sens de l'apôtre, elle contient un dogme incontestable de notre foi, que quiconque viole dans un seul point la loi de Dieu, est aussi bien privé de la grace, perd aussi immanquablement la charité, n'a non plus de part à l'héritage de la gloire, enfin n'est pas moins un sujet de réprobation, que s'il se trouvoit l'avoir violée dans toutes ses parties. Et sur cela, mon Dieu, reprenoit saint Bernard méditant cette vérité, je n'ai nulle raison de me plaindre, comme si la loi de votre amour étoit un joug trop pesant : car est-il rien au contraire de plus équitable que cette loi ? et si je la condamnois, ne me condamnerois-je pas moi-même, puisque, n'étant qu'un homme mortel, je prétends néanmoins avoir droit d'exiger de mes amis la même fidélité ? Qu'un d'eux m'ait manqué dans une affaire importante, qu'il ait pris parti contre moi, qu'il m'ait déshonoré, qu'il m'ait fait outrage, quoiqu'en toute autre chose il soit sans reproche à mon égard, je ne le regarde plus alors comme un ami, et je conclus qu'il ne me rend pas même le devoir de cette charité commune que les hommes se doivent les uns aux autres. Mais il ne m'a offensé qu'en ce seul point : il n'importe ; cela me suffit pour comprendre qu'il ne m'aime pas, parceque s'il m'aimoit sincèrement et solidement, il seroit dans la disposition de me ménager en tout, et de ne me blesser en rien. C'est ainsi, ô mon Dieu, que je le conçois ; et si j'en juge de la sorte dans ma propre cause, pourquoi en jugerois-je autrement lorsqu'il s'agit des intérêts de mon créateur et de mon souverain ? Pourquoi, quand il m'arrive de franchir un pas contre vos ordres et au préjudice de votre honneur, quelque irrépréhensible que je sois d'ailleurs, me paroîtra-t-il étrange que vous m'effaciez du livre de vie, comme prévaricateur de la loi d'amour que vous m'avez imposée ? De conclure de là, Chrétiens, qu'il n'y a donc plus de mesures à garder quand on est une fois pécheur, et que, puisque la charité ne se partage point, il vaut donc autant la perdre pour beaucoup que de la perdre pour peu, être tout-à-fait libertin que de ne l'être qu'à demi, suivre en aveugle toutes ses passions que de n'en satisfaire qu'une, se porter à toutes les extrémités que de se modérer dans le crime, c'est

raisonner en impie et en mercenaire : en impie qui, par cette maxime de tout ou rien, prétend s'autoriser dans ses excès et dans son libertinage ; en mercenaire qui, n'ayant en vue que son intérêt propre dans le déréglement de ses mœurs, se soucie peu du plus ou du moins qu'en souffre l'intérêt de Dieu.

Mais vous vous trompez, mon Frère, dit saint Augustin : car quelque indivisible que soit la charité et l'amour de Dieu, il est toujours vrai que plus vous violez de commandements, plus vous vous rendez Dieu ennemi, plus le retour à sa grace vous devient difficile, plus vous grossissez ce trésor de colère dont parle saint Paul, plus vous devez attendre de châtiments dans l'éternité malheureuse : s'il vous reste quelque principe de religion, en voilà plus qu'il ne faut pour vous obliger à ne vous pas emporter dans le péché même. Mais, du reste, convenons aussi, mes chers auditeurs, qu'il y a bien de l'illusion dans la conduite des hommes à l'égard de ce grand précepte : *Diliges Dominum Deum tuum* (Luc., 10) : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu. Rien n'est plus aisé que de dire : J'aime Dieu ; mais rien dans la pratique n'est plus rare que cet amour : pourquoi ? C'est que nous nous flattons, et que nous ne distinguons pas le vrai et le faux amour de Dieu. Non seulement nous trompons les autres par notre hypocrisie, mais nous nous trompons nous-mêmes par un aveuglement volontaire. Qu'il s'élève dans notre ame le plus léger sentiment d'amour pour Dieu, nous voilà persuadés que tout est fait, et nous croyons avoir la plénitude de ce divin amour. Ce qui n'est souvent qu'affection naturelle, nous le prenons pour un mouvement de la grace; ce qui n'est qu'un mouvement de la grace, nous le regardons comme un effet de notre fidélité; nous confondons l'inspiration qui nous porte à aimer, avec l'amour même ; et ce que Dieu opère dans nous indépendamment de nous, nous nous l'attribuons, comme si c'étoit tout ce que Dieu veut que nous fassions pour lui. Mais abus, Chrétiens; et malheur à nous si nous tombons ou si nous demeurons en de si grossières erreurs! Aimer Dieu, c'est s'interdire tout ce que défend la loi de Dieu, et pratiquer tout ce qu'elle ordonne; c'est se renoncer soi-même, c'est faire une guerre continuelle à ses passions; c'est humilier son esprit, crucifier sa chair, et la crucifier, comme dit saint Paul, avec ses vices et ses concupiscences; c'est résister aux illusions du monde, au torrent de la coutume, à l'attrait du mauvais exemple; en un mot, c'est vouloir plaire en tout à Dieu, et ne lui vouloir déplaire en rien. En l'aimant ainsi d'un amour de préférence, d'un amour de plénitude, il nous reste encore à l'aimer d'un amour de perfection par rapport au christianisme, comme je vais l'expliquer dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Quoique Dieu soit toujours le même, et que par rapport à lui ses perfections, qui ne changent point, le rendent toujours également ai-

mable, il est toutefois vrai, comme l'a remarqué saint Bernard, que, selon les divers états où l'homme peut être considéré, l'amour qu'il doit à Dieu ne laisse pas d'avoir ses degrés différents; et qu'à proportion des dons qu'il a reçus, les mesures de hauteur, de profondeur et de largeur, que saint Paul donne à la charité, doivent être plus ou moins étendues. Or de ce principe que la raison même autorise, je tire deux conséquences : la première, que, dans le christianisme, le précepte de l'amour de Dieu impose à l'homme des obligations beaucoup plus grandes que dans l'ancienne loi : la seconde, que l'acte d'amour de Dieu doit donc être dans nous beaucoup plus héroïque qu'il ne devoit l'être dans un Juif ou dans un Gentil, avant que la loi de grace eût été publiée. Parlons sans exagération : voici la preuve de l'un et de l'autre. Du moment que je suis chrétien, il faut que j'aime Dieu en chrétien. Or aimer Dieu en chrétien, c'est bien plus que de l'aimer simplement en homme; pourquoi? parceque c'est se charger en l'aimant, outre la loi éternelle et divine qui nous est commune à tous, de la loi particulière dont Jésus-Christ est l'auteur. Par conséquent, c'est ajouter à la charité un nouvel engagement qu'elle n'avoit pas dans son origine, et qui dans la suite des siècles est devenu le comble de sa perfection. Je vous déclare, mes Frères, disoit saint Paul, que quiconque se fait circoncire prend sur lui tout le fardeau de la loi de Moïse : *Testificor autem omni homini circumcidenti se, quoniam debitor est universæ legis faciendæ* (*Galat.*, 5). Et je vous dis, Chrétiens, conformément à ces paroles de l'Apôtre, qu'au même temps que vous avez été engagés à Jésus-Christ par le baptême, vous vous êtes imposé un nouveau joug encore plus saint que celui de la loi de Moïse; un joug que vous devez porter jusqu'à la mort, un joug auquel votre salut est indispensablement attaché, un joug sans lequel Dieu ne veut plus ni ne peut plus être aimé de vous. Ah! mes chers auditeurs, quel fonds de réflexions! Croire que la loi de Jésus-Christ est une loi de douceur, une loi de grace, une loi de liberté, une loi d'amour, c'est croire ce que le Saint-Esprit même nous a révélé, et ce que toutes les Écritures nous prêchent : mais se persuader que cette loi soit douce, parcequ'elle nous prescrit des devoirs moins rigoureux et moins contraires aux sens et à la nature; se persuader que sa liberté consiste dans le relâchement, et que, pour être une loi de grace et d'amour, elle en soit moins une loi d'abnégation et de travail, non seulement c'est la méconnoître, mais la détruire. Non, non, mes Frères, disoit Tertullien, expliquant sur cela sa pensée, la liberté que Jésus-Christ nous a apportée du ciel ne favorise en aucune sorte la licence des mœurs. Si cet Homme-Dieu a fait cesser les sacrifices et les cérémonies de la loi écrite, il nous a en échange donné des règles de vie bien plus capables de nous sanctifier; et ce qui étoit condamné dans l'ancien Testament par le précepte de la divine charité, est doublement criminel depuis que le Dieu de la charité est venu lui-même nous enseigner sa doctrine et nous proposer ses exem-

ples : *Libertas in Christo* (ces paroles sont admirables), *libertas in Christo non fecit innocentiæ injuriam. Operum juga rejecta sunt, non disciplinarum : et quæ in veteri Testamento erant interdicta, etiam æmulatorio præcepto apud nos prohibentur* (TERTULL.).

Rien de plus vrai, Chrétiens. Car comment ce Sauveur adorable s'en est-il déclaré dans l'Évangile? Combien de fois nous a-t-il fait entendre que, pour embrasser sa religion, il falloit renoncer au monde et se renoncer soi-même beaucoup plus parfaitement que Moïse ne le demandoit? En combien de sens beaucoup plus étroits et plus sévères n'a-t-il pas interprété les principaux articles de la loi de Dieu? Combien de dispenses, même légitimes, n'a-t-il pas abolies? S'il nous a délivrés des observances légales, à combien d'autres ne nous a-t-il pas assujettis? Le seul précepte de l'amour des ennemis n'est-il pas d'une perfection plus éminente que tout ce qu'enseignoient et pratiquoient les pharisiens? Jusques à quel point n'a-t-il pas élevé, pour ainsi dire, certaines obligations du droit naturel? Sur combien de sujets n'a-t-il pas usé de son souverain pouvoir, pour nous faire de nouvelles défenses? On a dit à vos pères que telle et telle chose leur étoient permises, (ainsi parloit-il aux Juifs); et moi je vous dis que ces choses alors prétendues permises ne le seront plus pour vous.

Je sais ce qu'ont avancé quelques interprètes, que le Fils de Dieu parloit de la sorte, non pas pour enchérir sur la loi ni pour y rien ajouter; mais seulement pour corriger les fausses explications des scribes et des docteurs de la Synagogue. Mais je sais aussi que ce sentiment a été combattu par la plupart des Pères. Car, comme remarque saint Jérôme, si le Sauveur du monde ne prétendoit autre chose que de réfuter les pharisiens, sans établir de nouveaux préceptes, pourquoi auroit-il dit : Et moi je vous ordonne de faire du bien à ceux mêmes qui vous maltraitent, de prier pour ceux mêmes qui vous persécutent, d'aimer ceux mêmes qui vous calomnient? Où trouvoit-on ce commandement? dans quel livre de la loi étoit-il inséré? N'y voit-on pas tout le contraire; et le droit de haïr ceux qui nous haïssent n'y paroît-il pas autorisé? Il est donc vrai que Jésus-Christ vouloit enchérir sur Moïse, quand il disoit : *Ego autem dico vobis* (JOAN., 15); que son dessein étoit de nous prescrire des lois qui lui fussent propres : *Hoc est præceptum meum*; que ce que nous appelons Décalogue est quelque chose pour nous de plus parfait qu'il n'étoit pour les Juifs; et, par une conséquence nécessaire, que pour aimer Dieu dans le christianisme, il en doit plus coûter qu'il n'en coûtoit avant la prédication de l'Évangile.

Voilà, mes chers auditeurs, ce que Tertullien, dans son style ordinaire, appeloit le poids du baptême, *Pondus baptismi* : et voilà ce qui lui donna lieu d'appuyer un sentiment qui, pour n'avoir pas été entièrement conforme à l'esprit de l'Église, ne laisse pas de nous fournir la matière d'une excellente réflexion : faites-la, s'il vous plaît, avec

moi. Il parloit des catéchumènes, qui, touchés de la *grace*, et pressés d'un impatient desir de se voir incorporés dans l'Église de Jésus-Christ, demandoient avec instance qu'on les admît au baptême; ce que l'on jugeoit quelquefois à propos de différer, pour avoir des preuves plus certaines de leur foi. Ce retardement leur causoit une douleur extrême; et Tertullien, au contraire, surpris de leur douleur et de l'empressement qu'ils témoignoient, leur remontroit que s'ils avoient bien compris ce que c'étoit que le baptême, ils l'auroient plutôt craint qu'ils ne l'auroient souhaité : *Si pondus intelligerent baptismi, ejus consecrationem magis timerent quàm dilationem* (Tertull.). J'ai dit, Chrétiens, que ce sentiment n'étoit pas conforme à l'esprit de l'Église, parcequ'il favorisoit un désordre déja trop commun, de remettre jusqu'au moment de la mort à recevoir le baptême, afin de vivre dans une plus grande liberté et avec plus de licence. Désordre que l'Église ne toléra jamais ; pourquoi ? Parcequ'elle estimoit que le baptême étant le premier lien qui nous unit à Jésus-Christ, et le premier sacrement qui nous fait membres de son corps mystique, c'étoit un crime de se priver d'un tel avantage par la seule crainte des obligations qui y sont attachées. En cela donc Tertullien, aussi bien qu'en d'autres sujets, s'égaroit, aveuglé par son propre sens : mais en ce qu'il soutenoit que le baptême étoit un engagement pénible et onéreux, ne parloit-il pas juste? Jésus-Christ lui-même ne nous l'a-t-il pas fait entendre, et ne nous propose-t-il pas sa loi comme un joug ? *Tollite jugum meum super vos* (Matth., 11). Mais il y en a, dites-vous, dans le christianisme qui ne sentent pas la pesanteur de ce joug. Ah ! mon Frère, répond saint Augustin, cela peut bien être, et cela est en effet; mais prenez garde à ne pas confondre les choses. Car vous ne ressentez pas le joug du baptême, ou parceque Dieu vous donne des forces pour le porter, ou parceque vous vous en déchargez par une lâche infidélité. Si c'est l'onction de la grace qui vous empêche de le sentir, j'en bénis Dieu et j'envie votre état, bien loin de vouloir vous le rendre suspect : mais si vous ne sentez pas ce joug, parceque vous ne le portez pas, ou que vous ne le portez qu'à demi ; si vous ne le sentez pas, parceque vous savez l'accommoder à vos inclinations, et que vous croyez pouvoir l'accorder avec les douceurs de la vie ; si vous ne le sentez pas, parceque vous le réduisez à une austérité superficielle et apparente, et que vous n'en prenez que ce qui vous plaît, tremblez et confondez-vous. Car ce joug que vous pensez avoir secoué vous accablera un jour, et ces devoirs que vous aurez négligés feront, au jugement de Dieu, la matière de votre condamnation.

De là concluons que l'amour de Dieu doit donc être beaucoup plus généreux et plus fort dans un chrétien, puisqu'il doit avoir une vertu proportionnée à ces saintes et rigoureuses obligations que le baptême nous impose. Disons obligations, Chrétiens, et non pas purement ni proprement vœux : car un vœu, dit saint Thomas, c'est, dans sa pro-

pre signification, une chose dont j'ai le choix libre, que Dieu ne me commande pas et que je me commande à moi-même, sans laquelle je pourrois me sauver et parvenir à ma fin. Or il n'en est pas ainsi des obligations du baptême. Comme le baptême depuis Jésus-Christ est l'unique voie du salut, les obligations qui en dépendent sont d'une absolue nécessité pour nous ; et quand je m'y soumets, quelque obéissance que je rende à Dieu, je ne lui fais point ce sacrifice pleinement volontaire que le vœu exprime. C'est ainsi que raisonnent les théologiens, non pas pour ôter à une ame fidèle la consolation de se croire engagée à Dieu par des vœux, pourvu qu'elle convienne que ces vœux du baptême sont tellement des vœux, que Dieu ne lui en a point laissé la disposition; pourvu qu'elle reconnoisse qu'outre ces vœux de nécessité il y en a d'autres de conseil, dont Dieu se tient spécialement honoré, et qui élèvent l'homme à une perfection encore plus éminente, tels que sont les vœux de la religion et du sacerdoce : enfin, pourvu que sans y penser elle ne favorise pas l'erreur des derniers hérésiarques, qui, pour colorer dans le monde leur apostasie, commencèrent, sous ombre de réforme, à exalter les vœux du baptême, pour décrier celui de la continence, qu'ils avoient honteusement abandonnée. Du reste, que ce soient obligations ou vœux du baptême, toujours est-il vrai qu'ils nous rendent beaucoup plus difficile la pratique de ce premier commandement, *Diliges*; puisqu'il est impossible, dans la loi de grace, de former l'acte d'amour de Dieu, sans vouloir accomplir de bonne foi tout ce qui est contenu dans la profession du christianisme.

Je vais même plus avant, et je finis par une pensée de Guillaume de Paris, digne du zèle de ce grand évêque ; mais dont je craindrois de vous faire part, si je n'étois également sûr et de votre intelligence et de votre piété : écoutez-la. C'est qu'afin que l'acte d'amour de Dieu ait ce caractère de perfection que Dieu exige pour le salut, il ne suffit pas qu'il s'étende absolument à tous les préceptes, soit naturels, soit positifs de la loi chrétienne ; mais il doit encore, sous condition, embrasser tous les conseils ; sous condition, dis-je, remarquez bien, s'il vous plaît, ce terme ; en sorte que s'il étoit nécessaire, pour marquer à Dieu mon amour, de pratiquer ce qu'il y a dans les conseils évangéliques de plus mortifiant, de plus humiliant, de plus opposé à la nature et à l'amour-propre, en vertu de ce seul acte, J'aime Dieu, je fusse disposé à tout entrependre et à tout souffrir. Ne pensez pas que cette disposition, quoique conditionnelle, soit chimérique : il n'est rien de plus réel ; pourquoi ? parceque, comme il n'y a pas un conseil évangélique qui ne puisse devenir, et qui, dans mille rencontres, ne devienne un commandement pour moi, il faut que l'amour de Dieu me mette au moins habituellement dans la disposition où je devrois être, et m'inspire la force que je devrois avoir si je me trouvois dans ces conjonctures. Ainsi, je ne suis point obligé, parceque j'aime Dieu, à quitter le monde, ni à prendre le parti de la retraite ; mais je suis obligé

d'être préparé à l'un et à l'autre, parceque ma foiblesse pourroit être telle, que le monde seroit évidemment un écueil à mon innocence, et qu'il n'y auroit que la retraite qui pût me garantir. Renoncer à mes biens, ce n'est, dans la doctrine de Jésus-Christ, qu'un simple conseil; mais être prêt à y renoncer, c'est un précepte rigoureux, parceque l'expérience pourroit me convaincre que je ne puis les retenir sans m'y attacher, ni m'y attacher sans me perdre. Dieu ne me commande pas d'endurer le martyre, mais il me commande d'être résolu à l'endurer, parcequ'il pourroit y avoir telle occasion où le martyre seroit une épreuve indispensable de ma foi : d'où vient que Tertullien, parlant de la foi des chrétiens, disoit excellemment qu'elle nous rend responsables et redevables à Dieu de nous-mêmes, jusqu'à nous obliger à souffrir pour lui le martyre quand il y va de sa gloire : *Fidem martyrii debitricem* (TERTULL.).

Or la charité ne vous charge pas moins de cette dette. Dites-moi donc, Chrétiens, quand les martyrs dans les persécutions se laissoient immoler comme des victimes, quand ils se laissoient brûler par le feu, quand on les étendoit sur les roues et sur les chevalets, et que pour l'amour de Dieu ils soutenoient avec un courage invincible toute la rigueur des tourments, faisoient-ils une œuvre de surérogation, et pouvoient-ils s'en dispenser? Non ; mais cela étoit nécessaire selon la loi de la charité ; et s'ils n'avoient eu cette résolution et ce courage, ils auroient été réprouvés de Dieu. L'Évangile nous en assure; et voilà pourquoi l'on excommunioit ceux qui ne résistoient pas jusqu'à l'effusion de leur sang. Bien loin d'avoir égard à leur foiblesse, on les déclaroit apostats, et on les retranchoit comme des membres indignes de Jésus-Christ. Les martyrs qui triomphoient de la cruauté des bourreaux étoient seulement loués pour avoir fait leur devoir, et non pas plus que leur devoir. Si la crainte les eût fait succomber, au lieu des bénédictions que leur donnoit l'Église, elle n'auroit eu pour eux que des foudres et des anathèmes. Mais quoi ! le commandement d'aimer Dieu alloit-il donc jusque là? Oui, mes chers auditeurs; et si nous nous en étonnons, c'est que nous n'avons pas encore commencé à connoître Dieu, ni à mesurer la perfection de son amour par la sévérité des lois du monde. Car telle est la fidélité dont on se pique dans le monde à l'égard de son prince et de sa patrie. On se fait un devoir parmi les hommes d'être prêt à mourir pour des hommes ; et non seulement on s'en fait un devoir, mais on érige ce devoir en point d'honneur. Nous voyons tous les jours des sages du monde sacrifier pour cela leur repos, leur santé, leur vie ; et parceque souvent ils ne s'y proposent que des vues humaines, ce sont des martyrs du monde : pourquoi donc trouver étrange que Dieu du moins en demande autant de ceux qui l'aiment, et que la charité ait ses martyrs comme le monde a les siens ?

Cependant, mes chers auditeurs, s'il s'agissoit de donner à Dieu

ce témoignage de notre amour, y serions-nous disposés ? S'il falloit, au moment que je parle, ou le renoncer ou mourir, trouveroit-il encore en nous des martyrs ? Dispensez-moi, Chrétiens, de répondre à cette question, qui m'exposeroit peut-être, ou à trop présumer de votre constance, ou à trop me défier de votre lâcheté. Ce que je sais et ce que toute la théologie m'apprend, c'est, mes Frères, que si nous avons cet amour, qui est le grand commandement de la loi, sans autre préparation d'esprit et de cœur, nous sommes en état d'être les martyrs de notre Dieu ; et que s'il nous manque aussi quelque chose pour être les martyrs de notre Dieu, quoi que nous sentions d'ailleurs pour lui, nous n'avons pas encore cet amour qui nous est si expressément ordonné dans la loi. Quelques uns prétendent qu'il est dangereux de faire ces suppositions, et moi je soutiens que ces suppositions ainsi faites sont d'une utilité infinie : pourquoi ? premièrement, pour nous donner une haute idée de l'excellence et de la grandeur du Dieu que nous servons ; en second lieu, pour nous inspirer, quand il est question de lui obéir, des sentiments nobles et généreux ; enfin, pour nous humilier et pour nous confondre, quand nous manquons à certains devoirs aisés et communs, puisque la charité nous impose de si grandes obligations.

Mais ces suppositions vivement conçues peuvent porter au désespoir. Oui, Chrétiens, elles y peuvent porter ; mais qui ? ceux qui comptent sur leurs propres forces, et non point ceux qui s'appuient sur les forces de la grace ; puisqu'au contraire rien n'est plus capable d'animer notre espérance, que la grandeur et la difficulté de ce commandement. Car il me suffit de savoir que Dieu m'oblige à cela, et que cela surpasse infiniment tout ce que je puis de moi-même, pour être assuré que Dieu, qui est fidèle, me donnera infailliblement des secours proportionnés à ce qu'il me commande. Et voilà ce qui soutient l'espérance chrétienne ; au lieu que de moindres préceptes, par leur facilité apparente, font souvent naître la présomption. Ah ! mes Frères, c'est maintenant que je conçois d'où vient l'efficace, ou, pour mieux dire, la toute-puissance de la charité divine. Quand on me disoit autrefois qu'il ne falloit qu'un acte d'amour de Dieu pour effacer tous les péchés ; quand on m'alléguoit l'exemple de Madeleine, qui par ce seul acte intérieur avoit expié tous les désordres de sa vie ; quand on me citoit les Pères de l'Église, qui conviennent que cet acte, s'il est sincère, a autant de vertu pour justifier un pécheur que le baptême et que le martyre : quoique je crusse ces vérités, parceque la foi les autorise, à peine les pouvois-je goûter, parceque je n'en pénétrois pas le secret. Mais à présent, ô mon Dieu, je n'en suis plus surpris ; car il est bien juste que puisque notre amour pour vous est une disposition au martyre, il ait autant de pouvoir que le martyre ; et puisqu'il embrasse toutes les promesses et toutes les obligations du baptême, il soit aussi sanctifiant et aussi purifiant que le baptême. Mais

si cela est vrai, Chrétiens, et si tout ce que j'ai dit est nécessaire pour produire un acte d'amour de Dieu, quel est celui qui aime Dieu? C'est un mystère de prédestination qu'il ne nous appartient pas d'examiner. Dieu a ses prédestinés, et il les connoît. Ne nous mettons point en peine s'ils sont en grand nombre ou en petit nombre; mais tâchons à faire ce qui dépend de nous pour avoir place parmi cette troupe sainte. L'Apôtre se prosternoit tous les jours devant le Père des miséricordes, pour lui demander la science suréminente de son amour : faisons la même prière, et demandons-lui cette science, qui est la première de toutes les sciences. Disons-lui avec saint Augustin : *Serò te amavi* (AUG.) : Ah! Seigneur, c'est trop tard que je vous ai aimé : je le dis à ma confusion, et je reconnois avec douleur que dans tout le cours de ma vie je n'ai peut-être jamais fait un seul acte de votre amour. Et comment l'aurois-je fait, ô mon Dieu, puisque je ne savois pas même en quoi il consiste et ce qu'il renferme? Mais maintenant que j'en suis instruit, je veux enfin vous aimer de toute l'étendue de mon cœur et de toutes les forces de mon ame. Je veux, dis-je, vous aimer comme vous méritez de l'être, et comme vous voulez l'être, d'un amour de préférence, d'un amour de plénitude, d'un amour de perfection. Faites cela, mon cher auditeur, et vous vivrez : *Hoc fac, et vives* (LUC., 10). Après avoir aimé Dieu dans le temps, vous l'aimerez et vous le posséderez dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE MERCREDI DE LA CINQUIÈME SEMAINE.

SUR L'ÉTAT DU PÉCHÉ ET L'ÉTAT DE LA GRACE.

Si mihi non vultis credere, operibus credite, ut cognoscatis et credatis quia Pater in me est, et ego in Patre.

Si vous ne voulez pas me croire, croyez à mes œuvres, afin que vous connoissiez et que vous croyiez que mon Père est en moi, et que je suis dans mon Père. SAINT JEAN. chap. X.

MADAME [1],

Quelque idée que nous ayons de la sainteté de Jésus-Christ, il falloit, pour être saint, que Dieu fût en lui et qu'il fût dans Dieu; et il n'a même été le Saint des saints que parceque Dieu étoit en lui, et qu'il étoit en Dieu d'une façon plus particulière et par une union beaucoup plus intime. Si Dieu, par une supposition chimérique, eût cessé d'être avec lui et dans lui, ou que lui-même il eût cessé d'être avec Dieu et dans Dieu, dès-là il eût cessé d'être ce qu'il étoit; et ce que nous appelons Jésus-Christ, ou plutôt ce qui seroit resté de Jésus-Christ, c'est-à-dire son humanité ainsi délaissée et abandonnée à elle-même, eût été dans une impuissance absolue d'a-

[1] La reine.

gir pour Dieu, et de rien faire d'agréable à Dieu. Mais parceque ce Sauveur des hommes et ce Fils unique de Dieu étoit dans son Père, et qu'il agissoit toujours avec son Père et au nom de son Père, il pouvoit bien dire, comme il le dit aux Juifs dans notre évangile, que toutes ses œuvres rendoient témoignage en sa faveur, et qu'elles étoient devant Dieu d'un prix infini : *Opera quæ ego facio in nomine Patris mei, hæc testimonium perhibent de me* (JOAN., 10). Appliquons-nous cette vérité, Chrétiens; car ce qui étoit vrai de Jésus-Christ, notre chef et notre modèle, l'est autant par proportion de nous-mêmes; et si nous voulons bien connoître la valeur de nos actions et le fruit que nous en pouvons espérer, jugeons-en par le principe d'où elles partent, et voyons si c'est dans l'état du péché qu'elles sont faites, ou dans l'état de la grace. État du péché, état de la grace, deux états l'un à l'autre directement opposés ; deux états qui partagent le christianisme et presque toutes les sociétés du monde, avec cette triste inégalité que le nombre des pécheurs ennemis de Dieu par le péché est infiniment au-dessus de celui des Justes unis à Dieu par la grace ; deux états dont j'entreprends de vous faire voir aujourd'hui l'essentielle différence, non point en général, mais par rapport à notre intérêt propre. Heureux si je puis aussi vous donner de l'un toute l'horreur qu'il mérite, et de l'autre toute l'estime qui lui est due ! Je vais mieux encore vous expliquer mon dessein après que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave Maria.*

De tous les intérêts de l'homme, le plus important c'est le salut : par conséquent de tous les soins de l'homme dans la vie, celui qui le doit occuper préférablement à tout autre et même uniquement, c'est le soin du salut. C'est, dis-je, le soin de s'enrichir pour cette demeure céleste où nous sommes tous appelés, et qui doit être le terme de notre course; de travailler pour cela, d'agir pour cela, de rapporter là toutes nos pensées, tous nos desirs, toutes nos œuvres; enfin, de grossir chaque jour ce trésor de gloire qui nous est promis, en grossissant chaque jour le trésor de nos mérites. Voilà, mes chers auditeurs, le souverain point de la sagesse chrétienne; et si nous nous aimons solidement nous-mêmes, voilà le précieux avantage dont nous devons être jaloux, et le bien durable et permanent que nous devons rechercher. Riches pour le ciel, il nous importe peu de l'être pour la terre, puisque les richesses de la terre sont périssables; et riches pour la terre, si vous ne l'êtes pas pour le ciel, au milieu de cette opulence fastueuse que vous étalez avec tant de pompe aux yeux des hommes, vous êtes pauvres devant Dieu, et dans une misère d'autant plus déplorable que vous en devez ressentir éternellement les effets. S'il y a donc un état où rien ne nous profite pour l'éternité bienheureuse, et un état au contraire où rien ne soit perdu de tout le bien que nous pratiquons, c'est par-là qu'il faut juger de l'un et de l'autre : et

c'est aussi la grande règle que je prends pour vous faire connoître le malheur d'une ame dans l'état du péché, et l'inestimable prérogative du Juste dans l'état de la grace sanctifiante. En effet, dans l'état du péché, l'homme n'est plus en Dieu ni avec Dieu, parceque le péché l'en sépare; et dans l'état de la grace, le Juste est avec Dieu et en Dieu, parceque le propre de la grace sanctifiante est de l'y tenir étroitement uni. Or puisque le pécheur est séparé de Dieu, il n'agit plus avec Dieu, et par-là même rien de tout ce qu'il fait ne peut plaire à Dieu. Puisque le Juste est uni à Dieu, c'est avec Dieu qu'il agit, et, par une suite infaillible, tout ce qu'il fait est agréé de Dieu. De là je forme deux propositions qui vont partager ce discours. État du péché, état souverainement malheureux : pourquoi? parcequ'alors quoi que fasse le pécheur, son péché en détruit devant Dieu tout le mérite : c'est la première partie. État de la grace, état souverainement heureux ; pourquoi? parcequ'alors, pour peu que fasse le Juste, la grace qui le sanctifie en relève devant Dieu le mérite : c'est la seconde partie. Deux pensées que j'ai à développer, et théologie sublime que je tâcherai de rendre également sensible et instructive.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour éclaircir la première proposition que j'ai avancée, et qui, toute fondée qu'elle est sur les principes de la foi les plus solides, ne laisse pas d'avoir besoin d'explication, il faut d'abord en déterminer le sens, et vous le faire bien comprendre. Quand donc je dis que le péché anéantit la valeur et le mérite de toutes nos bonnes actions, prenez garde, je ne dis pas que nos actions, bonnes d'elles-mêmes, en conséquence du péché ou dans l'état du péché, deviennent mauvaises et criminelles : ce seroit une erreur grossière, autrefois soutenue par Wiclef, mais condamnée solennellement dans le concile de Constance. Non, Chrétiens, quelque désordre que cause à l'ame le péché, sa malignité ne va pas jusque là. Fussions-nous chargés devant Dieu de tous les crimes, nous pouvons encore dans cet état faire des actions vertueuses, honorer Dieu, secourir les pauvres, obéir à nos supérieurs, pratiquer mille autres devoirs de piété et de justice. Non seulement nous le pouvons, mais nous le devons, parceque l'état du péché ne nous en dispense pas; et quoique alors Dieu nous considère comme ses ennemis, il nous commande néanmoins tout cela ; et malgré cette qualité d'ennemis, il nous en récompense quelquefois, selon la doctrine de saint Augustin, par des prospérités et des graces temporelles, comme il récompensa, dit ce Père, les vertus des Romains par l'empire et la monarchie du monde, qu'il leur donna. Or Dieu, qui est juste et saint, n'auroit garde de nous commander ce qui ne pourroit être en nous que vicieux et corrompu : beaucoup moins nous en récompenseroit-il, et béniroit-il une telle obéissance.

D'où je conclus que dans l'état même du péché nous pouvons donc faire des actions honnêtes et louables : maximes de religion dont il ne nous est pas permis de douter.

Bien plus : quand je dis que nos bonnes œuvres dans l'état de péché n'ont aucun mérite devant Dieu, ma pensée n'est pas que l'état du péché les rende absolument inutiles pour le salut. A Dieu ne plaise que je sois dans ce sentiment! je sais trop quel est sur ce point la doctrine du concile de Trente, et ce que toute la théologie nous enseigne. Jeûner, prier, faire des aumônes, mortifier sa chair lorsqu'on est séparé de Dieu par le péché, non seulement ce sont des actions vertueuses, mais des actions surnaturelles et d'un ordre divin, qui disposent le pécheur à sa conversion, et qui lui servent de moyens pour retourner à Dieu : *Quis scit si convertatur et ignoscat* (JON., 3)? Qui sait, disoit le prophète, si Dieu ne sera point touché de tout ce que vous faites, et si tout ce que vous faites ne l'obligera point à user envers vous de miséricorde? Toutes ces œuvres ont donc en effet quelque vertu pour nous réconcilier avec Dieu; et si Dieu, remarque Théophylacte, n'exauce pas les pécheurs jusqu'à faire en leur faveur des miracles, conformément à ces paroles de l'aveugle-né : *Scimus quia peccatores Deus non audit* (THEOPHYL.), il faut toutefois convenir, ajoute ce savant interprète, que les pécheurs, à force de prières et de vœux, obtiennent tous les jours des secours de graces qui les convertissent enfin, et qui opèrent dans eux ces changements de mœurs et de vie que nous admirons. Autrement le publicain de l'Évangile auroit inutilement prié, quand il disoit : Seigneur, ayez pitié de moi qui suis un pécheur : *Si peccatores Deus non audit, frustrà publicanus diceret : Deus propitius esto mihi peccatori* (Idem). Il est donc encore vrai que, dans l'état du péché et dans la disgrace de Dieu, on peut faire des œuvres qui, comme des dispositions, contribuent à nous rapprocher de lui et à nous sauver.

Mais cette vérité ainsi supposée, voici ce que j'ai ensuite à vous déclarer : c'est qu'encore que l'état du péché n'exclue point toute action vertueuse, ni même toute action surnaturelle, il est pourtant de la foi que les actions, quoique vertueuses et même surnaturelles, faites dans l'état du péché, ne méritent rien pour le ciel; que Dieu, dans l'ordre de la gloire, ne leur a promis nulle récompense; qu'il ne nous en tiendra jamais compte dans l'éternité; et que du moment qu'elles ne sont pas marquées du sceau de la grace sanctifiante, elles ne nous donnent nul droit à l'héritage des enfants de Dieu, et à cette couronne de justice que Dieu, comme souverain rémunérateur, réserve à ses élus. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'elles ne recouvrent jamais ce mérite qu'elles ont une fois perdu : et lors même que nous rentrons dans la voie du salut, elles demeurent toujours stériles et infructueuses; jusque là que, quand nous serions du nombre des prédestinés, ce ne sera point pour ces actions, toutes saintes qu'elles ont

été, que Dieu nous béatifiera; mais qu'elles seront toujours oubliées, toujours réprouvées, parcequ'elles n'ont point eu ce germe de vie qui devoit les animer, et les rendre agréables et méritoires. Voilà, chrétienne compagnie, le point important que j'ai à développer; et j'avoue d'abord que je ne puis assez admirer ici la profondeur et la sévérité des jugements de Dieu. Car enfin, s'il étoit permis d'en juger selon les premières vues de la raison humaine, je ne m'étonne pas que les actions les plus éclatantes et les plus glorieuses selon le monde soient souvent les plus indignes des récompenses de Dieu : pourquoi? parcequ'elles sont souvent les plus vicieuses dans leur fond. Combien de grands seront damnés pour les mêmes choses qui leur ont attiré l'admiration et les applaudissements des peuples? On les louoit de leurs entreprises; et leurs entreprises, dit saint Augustin, étoient souvent des injustices énormes. Ils se rendoient célèbres par leurs conquêtes; et leurs conquêtes, ajoute ce Père, en parlant des héros du paganisme, n'étoient communément que des brigandages publics. Je ne suis point surpris que certaines vertus, qui sont en effet des vertus, et qui, comme telles, servent d'ornement et de lien à la société civile, l'honnêteté, la probité, la fidélité, l'équité dans le commerce, l'intégrité dans les jugements, la régularité dans les mariages, la modestie dans les succès, la force et la constance dans les malheurs, ne soient ordinairement comptées pour rien devant Dieu; parceque ce sont des vertus purement humaines, qui, de la manière qu'elles se pratiquent dans le monde, n'ont point la foi pour principe. Je conçois même (ce qui arrive tous les jours) comment des actions chrétiennes, au moins en apparence, sont cependant rejetées de Dieu, parcequ'elles se trouvent corrompues dans l'intention et dans le motif; dévotions que la vanité soutient, ferveurs de zèle que l'intérêt allume, exercices de pénitence et de bonnes œuvres dont l'hypocrisie se pare : voilà ce que je comprends. Mais que des actions vraiment religieuses et saintes dans toutes leurs circonstances, et à quoi il ne manque rien, hors qu'elles n'ont pas été faites dans l'état de la grace, soient éternellement et absolument perdues : ah! mes chers auditeurs, c'est là ce qui me fait trembler; et si nous savons peser les choses dans la balance du sanctuaire, c'est par où nous devons connoître combien le péché est un mal à craindre, et quelles en sont les funestes conséquences.

Or l'arrêt, Chrétiens, en est porté dans l'Écriture; et saint Paul lui-même l'a prononcé. Non, mes Frères, disoit-il, écrivant aux Corinthiens, quoi que je fasse, et quoi que mon zèle m'inspire, si je ne suis en grace avec Dieu et si je n'ai la charité de Dieu, c'est en vain que je travaille. Quand je parlerois le langage des anges, quand j'aurois distribué tous mes biens aux pauvres, quand j'aurois livré mon corps au feu et que j'aurois souffert tous les tourments; quand je ferois des miracles et que j'aurois assez de foi pour transporter les montagnes; sans la grace et la charité qui l'accompagne, je ne suis

rien, et tout ce que je fais ne me sert à rien. Ainsi parloit cet homme apostolique. D'où saint Chrysostome concluoit (ce que nous devons conclure nous-mêmes avec lui) que Dieu donc a bien en horreur le péché, puisqu'un seul péché suffit pour faire disparoître à ses yeux et pour anéantir dans son estime ce qu'il y a d'ailleurs de plus héroïque et de plus grand. Car Dieu, dont la nature n'est que bonté, et que toutes ses inclinations portent à nous faire du bien; Dieu, qui, selon la doctrine des théologiens, se plaît à récompenser au-delà du mérite, et qui ne punit jamais le péché autant que le péché est punissable, ne réprouveroit pas des actions saintes en elles-mêmes, telles que sont les bonnes œuvres du pécheur, si elles avoient la moindre proportion avec cette gloire qui doit être le prix de nos mérites. Il faut donc qu'elles en soient bien indignes, puisque Dieu positivement les exclut, et qu'il y ait de puissantes raisons qui l'obligent à exercer une si rigoureuse justice.

Or quelles sont ces raisons? c'est ce que je vous prie d'écouter. Première raison, tirée de l'état ou de la disposition habituelle du pécheur. Qu'est-ce que l'état du péché? Apprenez, Chrétiens, ce que vous êtes quand Dieu cesse d'être avec vous, et que vous cessez par le péché d'être avec lui. L'état du péché, répond le docteur angélique saint Thomas, est proprement un état de mort. De là vient que le péché est appelé mortel, parce qu'il éteint en nous, et qu'il fait mourir pour ainsi dire, la grace et la charité, qui sont les principes de la vie. *Spiritus est qui vivificat* (JOAN., 6), disoit le Sauveur du monde : c'est l'esprit de Dieu qui vivifie, et qui nous communique à tous, en qualité de Justes et d'enfants de Dieu, une vie surnaturelle. Que fait le péché? Il étouffe cet esprit, ou, pour parler plus exactement, il l'éloigne de nous ; et par cette séparation, il réduit notre ame dans une espèce de mort plus terrible mille fois que cette mort naturelle, qui nous cause d'ailleurs tant d'effroi. Mystère que l'apôtre saint Jacques exprimoit si bien, quand il disoit que le péché, au moment qu'il s'accomplit, engendre la mort : *Peccatum verò cum consummatum fuerit, generat mortem* (JAC., 1).

Or voilà, mes chers auditeurs, ce qui détruit d'abord tout le mérite des bonnes œuvres du pécheur : car comment, dans un état de mort, pourroit-il faire des actions de vie ; et, ne pouvant faire des actions de vie, comment pourroit-il mériter la plus excellente et la plus parfaite de toutes les vies, qui est la vie de la gloire? Comprenez, s'il vous plaît, la force de cette raison. Tout ce qui est fait dans Dieu, dit saint Augustin, porte le caractère de la vie de Dieu ; car c'est ainsi qu'il interprète ces paroles de l'Évangile, *Quod factum est in ipso, vita erat* (JOAN., 1) ; c'est-à-dire que toutes nos bonnes actions, tandis que Dieu demeure en nous, et que nous demeurons en lui par la grace, sont autant d'actions vivantes qui se rapportent à cette vie bienheureuse et immortelle que nous attendons. Mais dans

l'état du péché, nous sommes, pour parler de la sorte, hors de Dieu ; et comme Dieu est la vie de notre ame, elle ne peut, séparée de Dieu, opérer que des actions de mort. Quelque résolution qu'elle prenne, quelque effort qu'elle fasse, quelque devoir qu'elle pratique, elle ne vit plus, et par conséquent il n'y a plus rien en elle qui soit vivant et animé; et parcequ'il est impossible que des actions mortes puissent jamais conduire à la vie, la récompense éternelle que Dieu nous prépare étant, selon le témoignage de Jésus-Christ, la souveraine et première vie, *Hœc est autem vita œterna, ut cognoscant te* (Joan., 17), il s'ensuit qu'entre cette récompense et les plus saintes actions du pécheur, il ne peut y avoir de proportion. C'est donc dans cet état que l'on peut bien nous dire sans figure ce que l'ange de l'Apocalypse disoit à un des premiers évêques de l'Église : *Scio opera tua, quia nomen habes quod vivas, et mortuus es* (*Apoc.*, 3) : Je sais quelles sont vos œuvres; mais je sais au même temps de quel œil Dieu les regarde, et qu'elles ne peuvent être devant lui de nulle valeur. Vous satisfaites à vos devoirs, vous accomplissez votre ministère, vous avez de la religion, et vous en donnez même des marques publiques : mais avec cela vous n'êtes rien moins que ce que vous paroissez; car on vous croit vivant, et vous êtes mort. Vos actions dans la substance sont les mêmes que celles des Justes : vous priez comme eux, vous offrez à Dieu le sacrifice comme eux; vous exercez la miséricorde aussi bien qu'eux, et peut-être plus abondamment qu'eux : mais ce péché secret, dont votre conscience est infectée, gâte tout, corrompt tout, en sorte que vous n'amassez pas et que vous ne recueillez pas avec eux : pourquoi? parce qu'étant mort, vous n'êtes plus comme eux en état de travailler pour cette vie future, qui doit être leur partage : *Quia nomen habes quod vivas, et mortuus es.*

Approfondissons encore cette pensée. Quelle est, selon les Pères de l'Eglise et les théologiens, l'essence du péché, et en quoi consiste sa malice? Les uns prétendent que le péché est quelque chose de positif et de réel; et les autres, que ce n'est qu'un pur néant et une privation totale de la grace. Saint Augustin s'est déclaré, ce semble, pour la première de ces deux opinions, et saint Bernard pour la seconde. Mais, quoi qu'il en soit, ils sont convenus que si le péché n'étoit pas un néant, au moins avoit-il la vertu d'anéantir l'homme en quelque manière, et de le réduire, par une espèce de destruction, à n'être plus rien dans l'ordre de la grace. C'est ce que David confessa lui-même, quand il commença à ouvrir les yeux, et à découvrir le désordre de sa conduite. Il est vrai, Seigneur, dit-il à Dieu, que le péché a fait dans moi un prodigieux changement. Au moment que la passion qui m'a porté à le commettre s'est emparée de mon esprit et s'est allumée dans mon cœur, je me suis trouvé, par la plus malheureuse destinée, ou plutôt par un juste abandon de votre grace, réduit au néant : *Quia inflammatum est cor meum, et renes mei com-*

mutati sunt. Et ego ad nihilum redactus sum, et nescivi (*Psalm.* 72). Je ne le savois pas, ô mon Dieu! mais enfin vous me l'avez fait connoître; et désormais je n'envisagerai plus mon péché comme un simple mal, mais comme la source de tous les maux et l'anéantissement de tous les biens : *Ad nihilum redactus sum.* En effet, dit saint Augustin, n'être plus à Dieu, n'être plus pour Dieu, n'être plus, comme le pécheur, avec Dieu ni en Dieu, c'est même un état pire que de cesser absolument d'être. D'où vient que l'Apôtre, pour exprimer la nature du péché, n'avoit point d'expression plus énergique et plus propre que celle-ci : Si je ne suis en grace auprès de mon Dieu, je ne suis rien : *Si charitatem non habuero, nihil sum* (1. *Cor.*, 13). Or d'un rien, reprend Guillaume de Paris, on ne doit rien attendre; et il y a de la contradiction que ce qui n'est rien soit capable de mériter. Car toute action présuppose l'être; et dans un pécheur tout l'être de la grace est anéanti. C'est encore ce que nous marque le Prophète royal dans ces paroles du psaume soixante-quinzième : *Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt omnes viri divitiarium in manibus suis* (*Psalm.* 75). Les pécheurs, dit-il, se sont endormis : voilà l'assoupissement des consciences criminelles : et dans cet état il leur est arrivé ce qui arrive tous les jours à un homme qui dort. Tout pauvre qu'il est, il se figure quelquefois des richesses immenses dont il devient possesseur, il augmente ses revenus, il accumule trésors sur trésors : mais tout cela n'est qu'en idée; car à son réveil il se trouve les mains vides, et aussi pauvre que jamais : *Et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis.* Il en est de même du pécheur. Le pécheur, en pratiquant de bonnes œuvres, croit s'enrichir devant Dieu, et cependant rien ne lui profite. Il est assidu au service divin, il est charitable envers les pauvres, il est dur à lui-même; je le veux : mais, dans le sommeil du péché où il est enseveli, tout cela n'est qu'un songe; et quand la mort vient, qui est comme le réveil de l'ame, il n'aperçoit rien dans ses mains : *Et nihil invenerunt in manibus suis.* Il ne doit pas s'en étonner, poursuit saint Jérôme; car, puisqu'en qualité de pécheur il est lui-même réduit au néant, la raison veut qu'il ne trouve que le néant. Autrement le néant trouveroit l'être; et, si j'ose ainsi parler, le plus abominable de tous les néants, qui est le péché, trouveroit le plus saint de tous les êtres, qui est Dieu.

Seconde raison fondée sur la nature du mérite. Ceci me paroît encore plus touchant. D'où pensez-vous, mes chers auditeurs, que procède le mérite de nos bonnes œuvres, je dis ce mérite surnaturel qui les rend dignes de la gloire et de l'héritage céleste? Est-ce de la substance même de nos œuvres? Ce seroit une erreur insoutenable de le présumer. Non, mes Frères, dit saint Paul, ce n'est point sur ce fondement que nous devons établir notre espérance. Quelque sainteté qu'il y ait dans nos actions, nos actions prises en elles-mêmes n'ont rien qui les élève à ce degré d'excellence. Si elles méritent le royaume

de Dieu, c'est parcequ'elles sont consacrées et comme divinisées par Jésus-Christ, qui en est aussi bien que nous le principe, et qui, par l'étroite liaison qu'il y a entre lui et nous, se les rend propres et leur donne une heureuse fécondité. Voilà, dit l'ange de l'école, saint Thomas, d'où dépend tout le mérite des Justes. Or pour cela il faut que nous soyons unis à Jésus-Christ par la charité; et pour user de la comparaison de Jésus-Christ même, il faut que nous lui soyons attachés comme les branches de la vigne à leur cep. Car il est le cep de la vigne, et nous en sommes les branches : *Ego sum vitis, vos palmites* (JOAN., 15). Et comme les branches de la vigne séparées de leur cep ne portent aucun fruit et sont incapables d'en porter, ainsi ne produirons-nous jamais un seul fruit de grace et de salut, si nous ne sommes, selon le terme de l'Apôtre, entés sur Jésus-Christ, *In quo complantati facti sumus* (*Rom.*, 5.). Tandis que cette union subsiste, toutes nos actions tirent de lui une vertu particulière; de même que les branches de la vigne tirent du cep à quoi elles tiennent, le suc ou la sève qui les nourrit. Mais ôtez cette communication, nous devenons comme des sarments inutiles : *Sicut palmes non potest ferre fructum a semetipso, ita et vos nisi in me manseritis* (JOAN., 15). Or tel est votre état, Chrétiens, dans le péché. Il vous détache de Jésus-Christ. Dès-là veillez, priez, humiliez-vous; jamais par toutes vos veilles, par toutes vos prières, par vos plus profonds abaissements, vous n'acquerrez le moindre degré de gloire : pourquoi? parce que vous êtes alors, mon cher auditeur, une branche coupée et desséchée. Comparaison que le Fils de Dieu empruntoit de la vigne, et non des autres plantes ni des autres arbres, pour nous donner à entendre, remarque saint Augustin, que comme il n'y a point de bois plus inutile que celui de la vigne, quand il est une fois hors de son cep, aussi n'est-il rien de plus infructueux que les bonnes œuvres du pécheur, lorsqu'il est séparé de Jésus-Christ. Prophète, disoit Dieu parlant à Ézéchiel, que veux-tu que je fasse de ce sarment? *Fili hominis, quid fiet de ligno vitis ex omnibus lignis nemorum* (EZECH., 15)? On met en œuvre tout autre bois; mais le bois de la vigne, sans force, sans solidité, à quoi est-il propre qu'à jeter au feu? C'est ainsi, prophète, ajoutoit le Seigneur, que je regarde les habitants de Jérusalem. Ils se sont retirés de moi pour se livrer à leurs passions; or sache que tandis qu'ils sont dans cet état, je n'accepte plus leurs sacrifices, que je méprise leurs jeûnes, que je les réprouve comme un bois stérile et de nul usage : *Propterea hæc dicit Dominus : Quomodo erit vitis inter ligna sylvarum, sic erunt habitatores Jerusalem* (Ibid.). Or c'est à nous-mêmes, Chrétiens, aussi bien qu'aux Juifs, que Dieu faisoit cette menace; et c'est cette même menace que notre divin maître a renouvelée dans la suite des temps, et que nous lisons au quinzième chapitre de saint Jean : *Si quis in me non manserit, mittetur foràs sicut palmes, et arescet, et in ignem mittent, et ardet* (JOAN., 15).

Mais si cela est, que pouvons-nous dire de la plupart des hommes? Ce que disoit David en se représentant avec douleur l'iniquité de son siècle : *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt* (*Ps.* 52). N'appliquons point ces paroles aux païens et aux idolâtres; laissons les hérétiques et les schismatiques ; ne parlons point des libertins et des athées ; ne comprenons pas même dans ce nombre certains pécheurs insolents qui, connoissant Dieu par la foi, font profession de le renoncer par leurs œuvres : c'est à des sujets moins odieux et plus dignes de compassion que je m'adresse. Combien peu de chrétiens engagés dans le commerce du monde sont en état d'agir utilement pour Dieu et pour eux-mêmes, si pour agir de la sorte il faut être ami de Dieu? De ceux que nous appelons gens d'honneur, gens de probité, et qui comme tels vivent dans l'exercice de leur religion, combien peu, au milieu des occasions et des dangers à quoi le monde les expose, conservent cette pureté de conscience si nécessaire pour se maintenir dans la grace de Dieu? Désolation générale que déploroit le Prophète : *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt* (Ibid.). Ils se sont tous égarés, et, en s'égarant, ils se sont tous rendus inutiles : inutiles pour Dieu, et inutiles pour eux-mêmes ; pour Dieu, qui ne se tient plus honoré du bien même qu'ils font ; pour eux-mêmes, parceque tout ce qu'ils font, quoi que ce soit, n'est point marqué dans le livre de vie : en sorte que faisant même le bien, et le faisant avec ardeur et avec persévérance, ils ne font rien : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum* (Ibid.). S'ils osoient s'en plaindre à Dieu et lui en demander la raison ; s'ils osoient lui dire, comme ces Israélites : *Quare jejunavimus et non aspexisti? humiliavimus animas nostras, et nescisti* (Isai., 58)? Pourquoi, Seigneur, n'avez-vous pas daigné jeter les yeux sur nous, quand nous nous sommes prosternés devant vos autels? pourquoi avons-nous jeûné, sans que vous ayez paru le savoir et y prendre garde? Dieu, toujours sûr de la droiture et de l'équité de sa conduite, leur feroit la même réponse qu'à cette nation infidèle : *In die jejunii vestri invenitur voluntas vestra* (Ibid.); c'est que sous ces beaux dehors de pénitence vous cachez un cœur criminel, une haine dont rien ne peut adoucir l'amertume, une injustice dont même vous ne faites nul scrupule, un attachement opiniâtre à quoi vous ne voulez pas renoncer. Voilà, diroit le Dieu d'Israël, voilà le ver qui corrompt le fruit de vos meilleures actions. Ne le cherchez point ailleurs que dans vous-mêmes. C'est ce péché qui, vous dépouillant de ma grace, a ruiné le fond de votre mérite. *Seminastis multùm, et intulistis parùm* (Aggeæ, 1); Vous avez beaucoup semé, mais votre misère est qu'au temps de la moisson vous n'aurez rien à recueillir : vous avez bâti, mais sur le sable; et au lieu d'édifier de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, vous n'avez édifié que du bois et de la paille.

Contemplez-vous, mes Frères, dans ce tableau : telle est votre vie

et tel est votre malheur tout ensemble. Cependant devez-vous conclure de là que dans l'état du péché il ne faut donc plus se mettre en peine de bien faire ni de bien vivre; qu'il faut quitter tout, abandonner tout, puisque les œuvres les plus saintes ne sont plus alors de nulle valeur? Ah! Chrétiens, c'est un des prétextes du libertinage et des obstacles les plus ordinaires à la pénitence des pécheurs. On dit : Je suis dans l'habitude du péché et dans la disgrace de Dieu : pourquoi donc prier? pourquoi m'acquitter des devoirs de la religion? que m'en reviendra-t-il, et quel avantage en pourrai-je tirer? Raisonnement impie, qui ne peut être suggéré que par l'esprit tentateur, et suivi que d'un funeste désespoir. Non, mon cher auditeur, ce n'est point là le parti que vous avez à prendre. Si par un criminel attachement à la créature vous êtes tombé dans la haine de votre Dieu, il ne faut point ajouter encore à ce déplorable état une illusion si pernicieuse. Vous êtes pécheur; et c'est pour cela même que vous devez pratiquer de bonnes œuvres, afin de disposer Dieu à vous donner une grace de conversion, et de vous disposer vous-même à vous convertir. Car il est de la foi que vous ne disposerez jamais Dieu à se réconcilier avec vous que par les œuvres de la pénitence chrétienne; et que sans les œuvres de la pénitence chrétienne vous ne vous disposerez jamais vous-même à rentrer en grace avec lui. Outre les œuvres d'obligation, que vous ne pouvez omettre dans l'état même du péché, sans vous rendre coupable d'un nouveau péché, n'est-il pas juste que vous tâchiez encore, par des œuvres de surérogation, à toucher la miséricorde de Dieu, et à fléchir sa justice? En use-t-on autrement dans le monde, surtout à la cour? Quand par une faute dont on ne tarde guère à se repentir, et que l'on paie bien cher, on s'est attiré l'indignation du prince, quels efforts ne fait-on pas pour s'en rapprocher? que ne met-on pas en usage pour le prévenir? amis, patrons, prières, larmes, protestations de zèle, que n'emploie-t-on pas? Or voilà, homme du monde, où le péché vous a réduit. Vous êtes ce criminel d'état, dégradé auprès de Dieu de tout mérite : on vous dit que votre ferveur et vos bonnes œuvres peuvent contribuer à vous rétablir dans la possession de cette grace que vous avez perdue, et que c'est la seule ressource qui vous reste; mais vous la négligez, et parceque vous êtes pécheur, vous prétendez encore avoir droit de demeurer sans action et sans soin. Est-ce raisonner en chrétien? est-ce même raisonner en homme? Mais le bien que vous ferez dans cet état, dites-vous, sera inutile : inutile dans un sens, j'en conviens; mais infiniment avantageux dans l'autre : inutile, parcequ'il ne vous rendra pas encore digne de la gloire; mais infiniment avantageux, parcequ'il vous disposera à la pouvoir mériter : inutile, parceque Dieu ne le récompensera jamais; et souverainement nécessaire, parcequ'il engagera Dieu à vous rappeler de votre égarement, et à vous remettre dans la voie du salut. La conséquence que vous devez donc tirer, c'est de

rompre au plus tôt vos liens et de sortir promptement de votre péché, pour commencer à jouir du privilége de l'état de grace, qui sanctifie jusqu'à nos moindres actions, et les rend précieuses devant Dieu, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il y a dans Dieu, dit le Prophète royal, une espèce d'émulation entre sa miséricorde et sa justice : en sorte que l'une contrebalance toujours l'autre, que l'une sert de tempérament à l'autre, que l'une doit être mesurée par l'autre, et que l'une et l'autre enfin, quoique par des voies entièrement opposées, concourent néanmoins de concert au salut de l'homme. C'est par un effet de sa justice que Dieu, se resserrant dans les bornes d'une étroite sévérité, veut que les plus saintes œuvres du pécheur soient sans mérite et sans fruit ; et c'est aussi par un effet de sa miséricorde qu'ouvrant son sein et dispensant ses dons sans mesure, il veut que les moindres actions du Juste soient récompensées d'une éternité de gloire. Écoutez comment raisonne là-dessus le chancelier Gerson. Car Dieu, dit-il, pour dédommager les hommes des pertes qu'ils doivent faire dans l'état du péché, a voulu qu'ils pussent acquérir dans l'état de la grace, par les moyens les plus faciles, des richesses infinies. *Thesaurizate vobis thesauros in cœlo* (MATTH., 6). Faites-vous un trésor pour le ciel : et de quoi, Seigneur, le composerons-nous ce trésor? De mille choses que vous avez entre les mains, et qui, bien ménagées, suffisent pour vous enrichir devant Dieu; de certaines peines que vous endurez, de certaines mortifications que vous essuyez, de certains emplois que vous exercez, de certains devoirs que vous rendez, des actions même les plus communes. Ramassez tout jusques aux fragments, afin que rien ne périsse : *Colligite fragmenta, ne pereant* (JOAN., 6). Tout cela vous paroît de peu de valeur ; mais si vous êtes en grace avec Dieu, tout cela, sanctifié par la charité de Dieu, sera d'un grand prix.

Et que signifient ces fragments? demande saint Grégoire, pape. Ah! mes Frères, ce sont mille petits mérites que notre lâcheté, jointe à la dissipation de notre esprit, nous fait négliger, mais qui seroient pour l'autre vie une abondante provision, si nous avions soin de les recueillir. Ne vous imaginez pas, ajoute ce Père, qu'il n'y ait que les grandes choses qui fassent les grands Saints : erreur. Les hommes, il est vrai, de peu ne font jamais beaucoup, et souvent même de beaucoup ne font rien : mais Dieu, qui de rien a tout fait, et qui dans l'ordre de la grace a une vertu encore plus puissante que dans l'ordre de la nature, de nos plus petites actions sait tirer nos plus grands mérites. Avec peu, dit saint Bernard, on gagne tout auprès de lui ; et la charité que possèdent les Justes a établi entre lui et eux un commerce aussi divin qu'il est rare et singulier. En quoi singulier et divin? En ce que, pour l'avantage de l'homme, les choses y sont excessivement prisées et in-

finiment rabaissées. Je m'explique. Ce que l'homme fait pour Dieu n'est rien, ou presque rien; et ce que Dieu promet à l'homme est un bien qui comprend tout, et que l'Écriture par excellence appelle tout bien : *Ostendam tibi omne bonum* (*Exod.*, 33). Cependant, en vertu du commerce que la charité établit entre Dieu et le Juste, ce rien de l'homme produit au Juste un souverain bonheur, et ce tout de Dieu lui est donné, selon saint Paul, pour le foible effort qu'il lui en coûte, et pour un moment de tribulation, *Momentaneum hoc et leve tribulationis nostræ, æternum gloriæ pondus operatur in nobis* (2. *Cor.*, 4). D'homme à homme, poursuit saint Bernard, ce seroit usure, et une usure criminelle; mais si c'est une usure à l'égard de Dieu, non seulement elle est permise, mais elle est louable, mais elle est sainte, mais elle est digne de Dieu même. Cent pour un, voilà le traité qu'il fait avec nous: *Centuplum accipiet* (Matth., 19). En sorte qu'on peut bien appliquer aux Justes ce que le Prophète royal, quoique dans un sens tout différent, disoit des Israélites : *Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem* (*Ps.* 105); Ils ont eu pour rien cette terre bienheureuse, qui doit être l'objet de nos desirs. Qu'est-ce à dire, qu'ils l'ont eue pour rien? Oui, pour rien, répond saint Jérôme, parcequ'en effet ils l'ont acquise et méritée par des actions de nul éclat, par de légères observances, par quelques pratiques de piété, de charité, d'humilité. Ce n'étoit rien aux yeux des hommes; mais par-là néanmoins ils sont arrivés à l'héritage des enfants de Dieu : *Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem.*

Aussi le Fils de Dieu, dans l'Évangile, ne fait pas seulement dépendre le salut des actions héroïque; il ne nous dit pas seulement ! Vous parviendrez à ma gloire en quittant le monde, en vous dépouillant de vos biens, en souffrant le martyre; il ne l'attache pas même uniquement aux préceptes de la loi, dont la pratique est plus difficile, et qui sont d'une perfection plus relevée, au sacrifice d'un ressentiment, à l'oubli d'une injure, à l'amour d'un ennemi. Mais que fait-il? il prend de toutes les actions chrétiennes la plus aisée; et pour un verre d'eau donné en son nom, il nous promet son royaume, et nous le promet avec serment : *Amen dico vobis, non perdet mercedem suam* (Matth., 10). Et pour combien de temps encore nous le promet-il? pour toujours, *In perpetuas æternitates* (Dan., 12). Remarquez cette expression du prophète : ce n'est pas seulement pour une éternité, mais en quelque sorte pour autant d'éternités que nous aurons pratiqué de devoirs, puisqu'il n'y en aura pas un qui n'ait sa récompense, et une récompense éternelle. Ah! mes Frères, s'écrie saint Bernard, où est notre zèle, où est notre foi, si ces motifs ne nous touchent pas? et à quoi sommes-nous sensibles, s'ils ne sont pas capables de nous exciter et de nous piquer? Où est notre prudence, si nous ne travaillons pas comme des hommes persuadés que ces œuvres, quoique passagères, ne passent point; et que pour être faites dans le temps, elles n'en sont pas moins les précieuses semences de l'éternité? *Ne-*

scitis quod non transeunt opera nostra, sed velut quædam æternitatis semina jaciuntur (BERN.). Si le laboureur négligeoit son grain, sous prétexte que c'est peu de chose, et s'il le dissipoit au lieu de le mettre dans le sein de la terre, ne le traiteroit-on pas d'insensé? Il est vrai, lui diriez-vous, c'est peu de chose en apparence que ce grain; mais, tout petit qu'il est maintenant, il contient toute l'espérance de l'avenir; et quand vous le laissez perdre, vous ne renoncez à rien moins qu'à une ample récolte que vous en pouviez attendre.

Faisons-nous la même leçon. Car voilà, mes chers auditeurs, l'idée véritable de la vie lâche et paresseuse de tant de Justes. Voilà le désordre à quoi tous les jours nous sommes sujets, vous dans le monde, et moi, si je n'y prends garde, dans la profession religieuse. Dieu, par une protection toute spéciale, nous préservant des chutes grièves, il ne tiendroit qu'à nous que toutes nos œuvres ne fussent autant de gages d'une glorieuse immortalité, et qu'à proportion de la ferveur qui les animeroit, elles ne rendissent les unes trente, les autres soixante, et plusieurs même jusqu'à cent, selon la parabole de l'Évangile. Dans le commerce du monde, combien d'occasions avez-vous sans cesse de pratiquer la patience, la soumission, l'abnégation chrétienne? vous le savez, et vous ne le dites que trop. Et moi-même, dans ma profession, combien de sacrifices aurois-je à faire de ma volonté, de ma liberté, de mon esprit, des aises et des commodités de la vie? je le reconnois à ma confusion, et j'en fais publiquement l'aveu pour ma propre instruction. Qu'est-ce que tout cela, sinon ce grain évangélique, cette divine semence qui rendroit notre vie féconde? Mais au lieu de tant de richesses que nous pourrions amasser, nous languissons dans une triste disette : tout nous échappe des mains, ou rien presque ne profite dans nos mains : soit lâcheté et tiédeur, soit dissipation d'esprit et distraction, soit embarras et soins superflus, soit habitude, soit vanité, il y a toujours dans nos actions un ver qui en altère la vertu et qui en arrête le fruit.

Cependant ne cessons point d'admirer le pouvoir de la grace sanctifiante. Car, dans cet état, il n'est pas même toujours nécessaire, dit saint Thomas, que nos œuvres, pour être des œuvres de salut, soient saintes par elles-mêmes : c'est assez, quoiqu'elles soient indifférentes de leur nature, que la charité les dirige et que la grace les sanctifie. Ainsi l'Apôtre nous l'a-t-il appris, lorsqu'il disoit aux Corinthiens, non pas précisément : Soit que vous jeûniez ou que vous vaquiez à la prière; mais même, Soit que vous buviez ou que vous mangiez, *Sive manducatis sive bibitis* (1. *Cor.*, 10), faites tout pour la gloire de Dieu, *Omnia in gloriam Dei facite;* et la gloire que vous procurerez à Dieu servira à la vôtre, et vous donnera un droit légitime à cette couronne de justice qu'il vous réserve. Il n'y a rien que de naturel dans ces actions considérées seulement en elles-mêmes; je le sais : mais la grace, ce germe sacré et ce levain de bénédiction, qui

se répandra dans toute la masse de vos actions, en rehaussera le prix, et les élèvera à un ordre supérieur. Ah! Chrétiens, quelle consolation pour une ame juste et fervente, si nous goûtions, selon la parole de saint Paul, les choses du ciel! *Quæ sursùm sunt sapite* (*Colos.*, 3). Quelle impression feroit sur nos cœurs une vérité si touchante! Vous me demandez sur quoi elle peut être fondée? le voici, et c'est par-là que je finis. Car je la trouve établie sur trois belles qualités, qui conviennent au Juste et qui le distinguent devant Dieu : qualité d'ami de Dieu, qualité de ministre de Dieu, et qualité de membre incorporé à Jésus-Christ, qui est l'Homme-Dieu.

Qualité d'ami de Dieu. Oui, mon cher auditeur, cette bonne œuvre, quelle qu'elle soit d'ailleurs, est dans la personne du Juste une action d'ami. Faut-il s'étonner si Dieu la fait tant valoir, et s'il ouvre les trésors de sa gloire pour la récompenser? D'un ami tout est bien reçu, et les moindres services de sa part ont un agrément et un mérite particulier. Dieu aime le Juste; et sans avoir les imperfections et les foiblesses de l'amitié, parceque l'amitié n'est point en lui une passion comme elle l'est en nous, il en a toute l'ardeur et tout le zèle; d'où il s'ensuit que toutes les œuvres du Juste, même les moins importantes, sont agréables à Dieu. Or ce qui est digne de la complaisance de Dieu, est digne de gloire aussi long-temps qu'il plaît à Dieu de l'agréer; et parceque cette action sera éternellement agréée de Dieu, il faut qu'éternellement elle ait sa récompense. Voyez comment Dieu s'en explique lui-même à l'ame fidèle, qu'il traite de sœur et d'épouse bien aimée : *Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa*; Vous avez blessé mon cœur, lui dit-il, et par où? *In uno oculorum tuorum, et in uno crine colli tui* (*Cant.*, 4); Par l'éclat d'un de vos yeux, et par un cheveu de votre tête. Qu'entend-il par-là, demandent les Pères, ou que nous fait-il entendre, si ce n'est, répond saint Bernard, que son cœur est aussi bien touché de la fidélité du Juste dans les plus petites choses que dans les grandes? Car cet œil brillant de lumière nous marque ce qu'il y a de plus éclatant dans la sainteté; et ce cheveu de la tête, au contraire, nous représente ce qu'il y a de moins remarquable. Mais Dieu envisage tout à la fois l'un et l'autre dans son épouse, et se laisse tout à la fois gagner par l'un et par l'autre : *Vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum, et in uno crine colli tui.* Or il n'est pas étonnant que ce qui gagne au Juste le cœur de Dieu, lui gagne le royaume de Dieu.

Qualité de ministre de Dieu : comment? c'est que le Juste, agissant comme Juste, agit pour Dieu et au nom de Dieu. Or quand les Saints agissoient au nom de Dieu, dit saint Chrysostome, que n'ont-ils pas fait avec les plus foibles instruments? Moïse, avec une baguette, remplit l'Égypte de prodiges. Samson, avec un reste d'ossements, défit des milliers d'hommes. Élie, avec un manteau, divisa les eaux du Jourdain. L'ombre de saint Pierre guérit les maladies les plus mortelles. Qu'est-ce que cette baguette, ce manteau, cet ossement, cette ombre? Les actions du Juste

ne sont-elles pas encore plus nobles, et par conséquent; dans les mains du Juste, ne sont-elles pas encore plus efficaces auprès de Dieu ?

Enfin, qualité de membre incorporé à Jésus-Christ, qui est l'Homme-Dieu. Car du moment que nous sommes en grace avec Dieu, nous ne faisons plus qu'un corps avec Jésus-Christ, nous n'agissons plus que comme ses membres, nous ne vivons plus que de son esprit, ou plutôt ce n'est plus nous qui vivons, mais Jésus-Christ qui vit en nous : *Vivo ego, jam non ego, vivit verò in me Christus* (*Galat.*, 2.) Or si Jésus-Christ vit en nous, c'est Jésus-Christ qui agit en nous; et s'il agit en moi, toutes mes œuvres sont donc marquées de son sceau et revêtues de ses mérites. Par conséquent, chaque action que je fais est un fonds pour l'éternité, et un fonds d'autant plus précieux, que c'est dans un sens l'action de Jésus-Christ même plus que la mienne. Que ne disent pas les théologiens, quand ils parlent de l'humanité sainte de cet adorable Rédempteur? Un seul acte de sa volonté, une larme de ses yeux, une parole de sa bouche, auroit mérité la rémission de tous les péchés du monde; pourquoi? parceque tout cela, quoique humain, partoit d'une personne divine. Je sais que quand ce divin médiateur agit en moi, il n'agit pas avec la même perfection; mais toujours est-il vrai que tout le bien que je pratique vient de lui; et puisqu'il vient de lui, il n'est point au-dessous de la souveraine béatitude. Ainsi je m'adresse à Dieu avec une sainte confiance, et j'ose lui dire : Vous me la devez, Seigneur, cette suprême félicité, et votre justice aussi bien que votre parole y est engagée : car ce peu que je vous offre n'est pas de moi, mais du Sauveur que vous m'avez donné; et si ce que je vous demande est grand, tout grand qu'il est, il n'excède point les mérites de votre Fils.

Voilà, Chrétiens, ce que dit le Juste; voilà ce que vous pouvez dire à chaque moment de la vie, parcequ'il n'y a point de moment dans la vie que vous ne puissiez sanctifier par une œuvre chrétienne et méritoire. Si vous ne profitez pas de cet avantage, c'est que vous ne le connoissez pas, ou que vous êtes moins touchés des intérêts de votre salut que des intérêts du monde. Car que ne faites-vous pas pour vous élever et vous agrandir dans le monde? Vous y pensez, vous y travaillez sans relâche, vous en ménagez toutes les occasions; vous n'attendez pas qu'elles se présentent, vous les cherchez, vous les prévenez, parceque vous vous êtes laissé infatuer de la fortune du monde et de ses faux biens. Mais pour ce véritable et solide bien, qui doit être le terme de votre espérance; mais pour ce bien, le seul de tous les biens capable de combler les desirs de votre cœur; mais pour ce bien incorruptible, et que le temps ne finit point; mais pour ce bien qui est en Dieu, et qui n'est rien moins que Dieu, c'est sur quoi vous vivez dans l'oubli le plus profond et dans la plus mortelle indifférence.

Ah! mon cher auditeur, si je vous disois que, dans l'état de la justice chrétienne et de la grace, tout réussit et tout prospère selon le monde, qu'on s'avance à la cour, qu'on parvient aux premiers rangs et aux premiers ministères, qu'on a part à toutes les faveurs du prince; que c'est par-là qu'on grossit ses revenus, par-là qu'on établit sa famille, par-là qu'on se fait un grand nom et qu'on éternise sa mémoire : quel feu et quelle ardeur j'allumerois tout-à-coup dans vos cœurs! La pénitence a-t-elle rien de si austère, et la religion rien de si parfait qui vous étonnât? C'est alors que vous commenceriez à être chrétien, si toutefois avec de telles vues on pouvoit l'être. Mais si j'ajoutois que cette prospérité temporelle est attachée aux moindres exercices du christianisme; que tout y peut servir, une pensée, un sentiment, un desir, une parole, un regard, un geste, et qu'il ne tient qu'à une condition, qui est l'innocence de l'ame; quels soins vous verrois-je prendre et quels efforts feriez-vous, ou pour vous maintenir, ou pour rentrer dans cette voie sainte dont les issues vous paroîtroient si heureuses? Or ce que je ne puis vous dire à l'égard du monde et de ses faux biens, je vous le dis par rapport à Dieu et au bonheur que vous en devez attendre. Vos jours, si vous le voulez, seront des jours pleins, parceque la grace, si vous le voulez, en les sanctifiant les remplira, *Dies pleni invenientur in eis* (*Ps.* 72) : au lieu que ce sont des jours vides, parceque le péché ruine tout et vous dépouille de tout; d'autant plus malheureux, que vous ne sentez pas votre malheur. On perd la grace sans peine, et l'on vit dans le péché sans remords; on s'en fait une habitude, un plaisir, une gloire, souvent même un intérêt et une loi. Mais, mon Dieu, jusques à quand aimeront-ils la vanité et la bagatelle? *Usquequò, parvuli, diligitis infantiam* (*Prover.* 1)? Et, ce qui est encore plus déplorable, jusques à quand chercheront-ils eux-mêmes ce qu'il y a pour eux de plus funeste et de plus mortel? *Et stulti ea quæ sibi sunt noxia, cupiunt* (Ibid.)? Sur toute autre chose ils sont si éclairés! ce sont de sages politiques, ce sont d'habiles ministres, ce sont de grands capitaines; ils ont en partage l'esprit, la politesse, l'agrément, l'opulence, l'autorité, la grandeur : le monde leur applaudit, il les adore; et à en juger selon la prudence de la chair, ils ont en effet de quoi s'attirer les applaudissements et les adorations du monde. Mais, Seigneur, votre divin esprit les traite d'enfants, *parvuli*; il va même plus loin, et il les traite d'insensés, *stulti*; parce qu'uniquement occupés du présent qui les séduit et qui passe, ils ne font rien, ils n'amassent rien pour un avenir qui ne passera jamais : *Usquequò, parvuli, diligitis infantiam, et stulti ea quæ sibi sunt noxia, cupiunt?* Dissipez, mon Dieu, le charme qui les aveugle; pénétrez-les d'une crainte salutaire du péché; inspirez-leur une haute estime de votre grace. Il y a jusques au milieu de la cour de fidèles Israélites qui ne fléchissent point le genou devant Baal; il y a des ames droites, pieuses, innocentes.

Que ce discours serve à réveiller toute leur ferveur ; qu'il leur donne une sainte avidité d'accumuler bonnes œuvres sur bonnes œuvres, et mérites sur mérites! Ce sont les seules richesses que nous pouvons emporter avec nous, et que nous retrouverons dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE JEUDI DE LA CINQUIÈME SEMAINE.

SUR LA CONVERSION DE MADELEINE.

Propter quod dico tibi, remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum.
C'est pourquoi je vous déclare que beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. SAINT LUC, ch. VII.

C'est ce que le Sauveur du monde répondit au pharisien, en parlant de cette femme pécheresse dont notre évangile nous représente aujourd'hui la conversion. Réponse dont je me sers, non pas pour faire l'éloge de cette illustre pénitente, mais l'éloge du divin amour qui la sanctifia. Le désordre de Madeleine fut d'avoir beaucoup aimé, et, par un changement visible de la main du Très-Haut, la sainteté de Madeleine consista à aimer beaucoup. Son amour en avoit fait une esclave du monde; et, par un effet merveilleux de la grace, son amour en fit une prédestinée, et une épouse de Jésus-Christ. Ce qui avoit été son crime devint sa justification; et l'amour chaste du créateur fut le remède salutaire qui la guérit dans un moment de l'amour impur et profane des créatures. Miracle de l'amour de Dieu, dont je prétends faire le sujet de ce discours; miracle que Dieu, par une providence singulière, a voulu rendre public, afin que les pécheurs du siècle eussent dans cet exemple et un puissant motif de confiance, et un parfait modèle de pénitence. Un puissant motif de confiance, pour ne pas tomber dans le désespoir, quelque éloignés qu'ils puissent être des voies de Dieu : et un parfait modèle de pénitence, pour ne pas donner dans une dangereuse présomption, en comptant sur la miséricorde de Dieu. Car c'est ici que je pourrois bien dire à une ame mondaine, troublée des remords de sa conscience, ce que saint Ambroise dit à l'empereur Théodose : *Qui secutus es errantem, sequere pœnitentem* (AMBROS.). Ce saint évêque parloit de David; et moi, mon cher auditeur, je parle de Madeleine, et je vous dis : Si vous avez eu le malheur de suivre cette pécheresse dans les égarements de sa vie, rassurez-vous, puisque, toute pécheresse qu'elle étoit, elle n'a pas laissé de trouver grace devant Dieu. Mais d'ailleurs tremblez, si, l'ayant suivie dans ses égarements, vous n'avez pas le courage de la suivre dans son retour. Car que doit-on et que peut-on espérer de vous, si vous ne profitez pas d'un exemple si touchant, après qu'il a converti tant d'ames endurcies, et s'il ne fait pas sur vous les plus fortes impressions? Madeleine est la seule qui paroisse, dans l'Évangile, s'être adressée à Jésus-Christ sans autre vue que d'obtenir la ré-

mission de ses péchés. Plusieurs, encore charnels, recouroient à lui pour des graces purement temporelles, pour être guéris de leurs maladies, pour être délivrés du démon qui les tourmentoit : mais Madeleine, déja chrétienne et d'esprit et de cœur, ne cherche, en cherchant ce Sauveur des hommes, que la guérison de son ame; et, convaincue que son péché est son unique et souverain mal, elle ne lui demande point d'autre miracle que celui de sa conversion. Voyons par où elle y parvint, et implorons auparavant le secours du ciel par l'intercession de la Mère de Dieu. *Ave Maria.*

C'est une question qui se présente d'abord, et dont la difficulté, fondée sur l'Evangile même, a besoin d'éclaircissement : savoir, si les péchés de Madeleine lui furent remis parcequ'elle aima beaucoup; ou si elle aima beaucoup parceque ses péchés lui avoient été remis. A en juger par les paroles de mon texte, la première de ces deux propositions est incontestable, puisque le Sauveur du monde déclare en termes exprès que parceque cette pénitente a beaucoup aimé, beaucoup de péchés lui sont pardonnés : *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multùm* (Luc., 7). La seconde, quoique contraire en apparence, n'est pas moins certaine, puisque c'est une conséquence nécessaire du raisonnement que fait ensuite le Fils de Dieu, et qu'il tire de la comparaison de deux débiteurs, dont l'un à qui l'on remet plus se croit plus obligé d'aimer que l'autre à qui l'on a moins remis. D'où Jésus-Christ prétend conclure que Madeleine aimoit donc plus que le pharisien, parcequ'on lui avoit plus pardonné de péchés : *Quis ergò eum plus diligit? æstimo quia is cui plus donavit* (Ibid.). Il est aisé, Chrétiens, de concilier ces deux propositions; et pour les réduire à un point de morale où je me renferme, mais qui sera d'une grande instruction, disons avec saint Chrysostome que l'une et l'autre est également vraie : c'est-à-dire qu'il est également vrai, et que Madeleine obtint la rémission de ses péchés parcequ'elle avoit beaucoup aimé, et qu'elle aima beaucoup parcequ'elle avoit obtenu la rémission de ses péchés; en sorte que le pardon que Jésus-Christ lui accorda fut tout ensemble et l'effet et le principe de son amour. Pour mieux entendre ma pensée, distinguons un double amour de Dieu; l'un qui précède la conversion, l'autre qui la suit; l'un que j'appelle amour pénitent, et l'autre amour reconnoissant; l'un qui fit rentrer Madeleine en grace avec Jésus-Christ, et l'autre qui la fit pleinement correspondre à la grace qu'elle avoit reçue de Jésus-Christ. Appliquez-vous. Madeleine encore mondaine et pécheresse, lassée de marcher dans la voie de perdition, se sentit touchée tout-à-coup de repentir, mais d'un repentir plein de confiance, et c'est ainsi qu'elle plut au Fils de Dieu. Madeleine convertie, et sensible à l'insigne faveur qu'elle venoit d'obtenir dans le pardon de ses crimes, fut tout-à-coup pénétrée de la plus parfaite reconnoissance, et ne pensa plus

qu'à se dévouer pour jamais au Fils de Dieu. Or voilà par où je résous la difficulté que j'ai d'abord proposée. Car je dis que ce fut l'amour pénitent de Madeleine qui la réconcilia avec Jésus-Christ; et j'ajoute qu'une si prompte réconciliation avec Jésus-Christ excita dans son cœur l'amour reconnoissant qui l'attacha pour toujours à cet adorable et aimable maître. En deux mots, ses péchés lui furent remis parcequ'elle aima beaucoup de cet amour qu'inspire la vraie pénitence; ce sera la première partie : et elle aima beaucoup de cet amour qu'inspire la reconnoissance, parceque ses péchés lui avoient été remis; ce sera la seconde. L'une justifiera la miséricorde du Sauveur envers Madeleine; l'autre vous apprendra comment Madeleine s'acquitta de ce qu'elle devoit à la miséricorde du Sauveur, et c'est tout mon dessein.

PREMIÈRE PARTIE.

J'entre dans ma première proposition par la pensée de saint Grégoire pape, et surpris aussi bien que ce saint docteur du pouvoir souverain de l'amour de Dieu et du miracle que l'Évangile aujourd'hui lui attribue, je demande : Est-il donc vrai qu'il n'en coûta à Madeleine que d'aimer, pour trouver grace devant Jésus-Christ? Est-il vrai que le seul acte d'amour qu'elle forma fut, après tant de désordres, un remède suffisant pour la guérison de son ame? Est-il vrai qu'une pécheresse si chargée de crimes, sans autre effort que celui-là et sans autre disposition, mérita d'être pleinement et parfaitement justifiée? Oui, Chrétiens, il est vrai; et non seulement vrai, mais même de la foi. Parcequ'elle aima beaucoup, beaucoup de péchés, c'est-à-dire, dans le langage de l'Écriture, tous ses péchés lui furent remis : *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multùm* (Luc., 7). Mais il ne s'ensuit pas du reste que le Fils de Dieu, en lui pardonnant, ait été prodigue de sa grace; il ne s'ensuit pas qu'il l'ait donnée à vil prix, ni que sa bonté l'ait fait relâcher de ses droits aux dépens de sa justice. Car je prétends (et voilà par où je veux consoler les pécheurs, en leur faisant connoître le don de Dieu et en justifiant la miséricorde du Sauveur); je prétends que ce seul amour, formé dans le cœur de Madeleine au moment qu'elle connut Jésus-Christ, fut la satisfaction la plus entière que Jésus-Christ pût attendre d'un cœur contrit et humilié. Je prétends que, sans y rien ajouter, cette satisfaction seule, pesée dans la balance du sanctuaire, eut une juste proportion avec le pardon que Jésus-Christ lui accorda. Entrons, mes chers auditeurs, dans les sentiments de cette illustre pénitente. Développons, s'il est possible, ce qu'opéra dans elle l'esprit divin au moment de sa conversion. Mesurons toute la grandeur et toute l'étendue de ce parfait amour de Dieu qui la sanctifia; et voyons si la facilité du Sauveur du monde à la recevoir et à lui remettre ses péchés préjudicia en aucune sorte aux règles les plus exactes et les plus sévères de la pénitence.

Pour cela, Chrétiens, je distingue et je vous prie de distinguer avec moi quatre choses, que l'évangéliste nous fait expressément remarquer dans Madeleine : le péché, la source de son péché, la matière de son péché, et le scandale de son péché. Son péché, qui fut sa vie déréglée et dissolue; la source de son péché, qui fut la foiblesse et le malheureux penchant de son cœur; la matière de son péché, qui fut son luxe et ses sensualités criminelles; enfin le scandale de son péché, qui fut le dangereux et funeste exemple qu'elle avoit donné à toute la ville de Jérusalem : *Mulier in civitate peccatrix* (Luc., 7). Or voilà, par un effet bien surprenant, à quoi remédia tout-à-coup l'amour qu'elle conçut pour Jésus-Christ; je veux dire que ce saint amour expia son péché, que ce saint amour purifia la source de son péché, que ce saint amour consacra à Dieu la matière de son péché, et qu'enfin il répara le scandale de son péché. Il expia son péché, en rétablissant dans le cœur de Madeleine l'empire de Dieu, que le péché y avoit détruit. Il purifia la source de son péché, en tournant toute la sensibilité et toute la tendresse de Madeleine vers Jésus-Christ, objet digne d'être souverainement aimé. Il consacra à Dieu la matière de son péché, en inspirant à Madeleine la pensée de répandre sur les pieds de Jésus-Christ un parfum précieux, et lui faisant trouver jusque dans son luxe de quoi honorer son Dieu, et dans sa vanité même de quoi lui faire un sacrifice. Et il répara le scandale de son péché, en déterminant Madeleine à changer de vie par une conversion éclatante. N'ai-je donc pas raison de dire que ce seul amour fut une pénitence complète, et une pénitence si efficace, que la miséricorde du Sauveur, si j'ose parler de la sorte, ne put même y résister? Reprenons par ordre chaque article, et suivez-moi, je vous prie, avec attention.

Son péché fut le libertinage de ses mœurs. Ne disons rien de plus, et tenons-nous-en à l'Évangile, qui est notre règle. Il nous marque seulement en général que Madeleine étoit pécheresse : cela nous doit suffire; et le respect dû à cette pénitente, encore plus célèbre par son changement qu'elle ne se rendit fameuse par son désordre, ne nous permet pas de nous expliquer davantage : *Mulier in civitate peccatrix* (Ibid.).

Si dans un autre discours [1] j'ai parlé plus en détail de ce péché, c'est des paroles toutes pures de saint Paul que je me suis servi. J'ai cru qu'étant consacrées, je pouvois, à l'exemple de ce grand apôtre, les employer dans un auditoire chrétien; et ceux qui m'ont entendu savent avec quelle réserve, toutes consacrées qu'elles sont, bien loin d'en développer tout le sens, je n'ai fait que l'effleurer. Quand saint Paul, avec une entière liberté, reprochoit aux fidèles certains vices énormes, ou quand il tâchoit à leur en imprimer l'horreur par le

[1] Cette digression regarde le sermon de l'impureté.

dénombrement et la peinture qu'il leur en faisoit, il se contentoit de les prévenir en leur disant : Plût à Dieu, mes Frères, que vous voulussiez un peu supporter mon imprudence! et supportez-la, je vous prie; car vous savez le desir ardent que j'aurois de vous voir tous dignes d'être présentés à Jésus-Christ comme une vierge sans tache : *Utinam sustineretis modicum quid insipientiæ meæ! sed et supportate me : æmulor enim vos Dei æmulatione. Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo* (2. *Cor.*, 11). J'ai usé de la même précaution; et quoique indigne de me comparer à cet homme apostolique, Dieu m'est témoin que le même zèle m'a porté à vous faire les mêmes reproches ou les mêmes remontrances. Confondez-moi, Seigneur, si j'oublie jamais la fin pour laquelle vous m'avez confié la grace de votre Évangile! Or, non seulement les chrétiens de ces premiers temps ne s'offensoient pas de ce que saint Paul leur représentoit avec tant de force et sans nul adoucissement; mais, persuadés de l'importance et de la nécessité de cette instruction, ils la recevoient avec une docilité parfaite : ils en étoient édifiés, touchés, pénétrés ou d'une sainte componction s'ils y avoient part, ou d'une crainte salutaire s'ils étoient encore dans l'innocence. J'avois droit de croire que je trouverois dans vous les mêmes dispositions, et qu'une morale que saint Paul avoit crue bonne pour le siècle de l'Église naissante, c'est-à-dire pour le siècle de la sainteté, pouvoit l'être encore à plus forte raison pour un siècle aussi corrompu et aussi perverti que le nôtre. Je me suis trompé : ce siècle, tout corrompu qu'il est, a eu sur cela plus de délicatesse que celui de l'Église naissante. Ce que j'ai dit n'a pas plu au monde; et Dieu veuille que le monde, en me condamnant, ait au moins gardé les mesures de respect, de religion, de piété, qui sont dues à mon ministère! car pour ma personne, je sais que rien ne m'est dû. Trop heureux si, me voyant condamné du monde, je pouvois espérer d'avoir confondu le vice et glorifié Dieu! Trop heureux si la censure du monde n'a rien fait perdre à ce que j'ai dit de son efficace et de son utilité, et s'il y a eu des ames qui, comme les premiers chrétiens, en aient été non seulement instruites, mais converties! Ce qui plaît au monde n'est pas toujours le meilleur ni le plus nécessaire au monde. Ce qui lui déplaît est souvent la médecine, qui, tout amère qu'elle peut être, le doit guérir. Se choquer de semblables vérités et s'en scandaliser, c'est une des marques les plus évidentes du besoin qu'on en a. S'en édifier et se les appliquer, c'est la preuve la plus certaine d'une ame solide qui cherche le royaume de Dieu. Mais c'est à vous, Seigneur, à faire le discernement et de ceux qui en ont abusé et de ceux qui en ont profité. Vous êtes le scrutateur des cœurs; et vous savez que ce n'est point pour ma justification que je m'en explique ici, mais pour l'honneur de votre parole. Qu'importe que je sois condamné? mais il importe, ô mon Dieu, que votre parole soit respectée. Revenons à notre sujet.

Le péché de Madeleine fut le libertinage de ses mœurs, ou, pour comprendre sous des termes moins odieux tous les désordres auxquels elle s'abandonna[1], quand Dieu par une juste punition l'abandonna à elle-même et à ses propres desirs, disons que son péché fut et son orgueil et son amour-propre; que ce fut et une idolâtrie secrète de sa personne, et une ambition criminelle d'être non-seulement aimée, mais adorée. En effet, dit Zénon de Vérone, elle ne fut libertine que parcequ'elle fut vaine, et parcequ'elle s'aima avec excès. Mais l'amour divin qui toucha son cœur sut bien venger Dieu de l'un et de l'autre. Car à cet amour-propre qui l'aveugloit il substitua une sainte haine d'elle-même, et, au lieu de cet orgueil dont elle avoit fait sa passion dominante, il lui inspira la plus profonde humilité.

Elle aima, *Dilexit;* et par une conséquence nécessaire elle commença à se haïr. Car comment auroit-elle pu aimer son Dieu, et ne se haïr pas elle-même? Aimant ce Dieu de pureté et de sainteté, et ne voyant dans elle que corruption et que désordre, comment auroit-elle pu se défendre de concevoir pour elle-même non-seulement du mépris, mais de l'horreur; et comment, avec cette horreur d'elle-même, n'auroit-elle pas dès-lors pratiqué ce qui sembloit ne devoir être que pour les ames parfaites, mais ce qu'elle jugea convenir bien mieux à une pécheresse qu'à toute autre, savoir, le renoncement à soi-même, le détachement de soi-même, la mort à soi-même? Comment, dis-je, n'auroit-elle pas été remplie de ces sentiments, puisqu'éclairée des lumières de la grace, elle se regarda comme un monstre devant Dieu, comme une créature infidèle, qui n'avoit jamais connu Dieu, ou qui l'ayant connu ne lui avoit jamais rendu la gloire qui est due à Dieu; comme une créature rebelle, qui si long-temps avoit fait une profession ouverte de violer toutes les lois de Dieu, qui par une vie licencieuse avoit insolemment outragé Dieu, qui dans sa personne avoit profané tous les dons de Dieu, qui par l'abus le plus punissable s'étoit servie contre Dieu même des avantages qu'elle avoit reçus de Dieu?

Elle aima, *Dilexit;* et du moment qu'elle aima, elle cessa d'avoir ces soins excessifs d'une beauté fragile, dont elle s'étoit toujours occupée. Voyez-la aux pieds de Jésus-Christ, les cheveux épars, le visage abattu, les yeux baignés de larmes. Voilà ce que l'Évangile nous présente comme un modèle de l'amour-propre anéanti. Pense-t-elle encore dans cet état à ce qui peut la rendre plus agréable? Craint-elle, à force de pleurer, de ternir et de défigurer son visage? A-t-elle sur cela, dans la douleur que lui cause son péché, la moindre inquiétude? Non, non, mes Frères, dit saint Grégoire pape, ce n'est plus là ce qui la touche. Que ce visage, disoit la bienheureuse Paule, détrompée du monde, et animée d'un vrai desir de satisfaire à Dieu, que ce visage dont j'ai été idolâtre, et que tant de fois, contre la loi de Dieu, je me suis efforcée d'embellir par de damnables artifices, soit couvert d'un éternel opprobre: *Turpetur facies illa, quam toties contra Dei præcep-*

tum cerussâ et purpurisso depinxi (HIERON.)! Remarquez, Mesdames, ces paroles de saint Jérôme; et si vous êtes chrétiennes, ne préférez pas au sentiment de ce grand homme, qui est le sentiment de tous les Pères, l'erreur d'une fausse conscience qui vous séduit : *Facies illa quam toties contra Dei præceptum cerussâ et purpurisso depinxi*; ce visage que tant de fois j'ai voulu déguiser par des couleurs empruntées, et à qui tant de fois j'ai donné un faux lustre, malgré les défenses et contre la volonté de mon Dieu. Ainsi en jugea Madeleine convertie. Ah! que cette grace périssable soit pour jamais effacée; que ces yeux deviennent comme deux fontaines, pour arroser la terre de mes larmes; que ces cheveux, sujet ordinaire de ma vanité, ne servent plus qu'à mon humiliation; que cette chair soit désormais une victime de mortification et d'austérité. Bien loin de s'aimer soi-même, elle voudroit pouvoir se détruire; et parceque Dieu ne lui permet pas cette destruction volontaire d'elle-même, elle s'offre du moins à lui comme une hostie vivante, pour lui être plus long-temps et plus souvent immolée.

Elle aima, *Dilexit;* et parcequ'elle aima, elle voulut faire à Dieu une réparation solennelle, et comme une amende honorable de tous les attentats de son orgueil. Prosternée aux pieds de Jésus-Christ, elle se souvint combien elle avoit été jalouse d'avoir dans le monde des adorateurs; c'est-à-dire des hommes nés, ce semble, pour elle; des hommes non seulement fous et insensés, mais sacriléges et impies pour elle; des hommes prêts pour elle à renoncer au culte de leur Dieu, prêts à lui sacrifier leur liberté, leur repos, leurs biens; c'est trop peu, leur conscience et leur salut : car l'ambition d'une femme mondaine va jusque là. Les Israélites irritoient le Dieu de leurs pères, en sacrifiant à des idoles de bois et de pierre : *Et in sculptibus suis ad æmulationem eum provocaverunt* : et cette femme pécheresse l'avoit outragé et comme piqué de jalousie, en lui opposant dans sa personne une idole de chair. Elle se souvint des piéges qu'elle avoit dressés à l'innocence des ames, des ruses qu'elle avoit employées pour les séduire, des charmes dont elle avoit usé pour les corrompre, des passions qu'elle avoit fait naître dans les cœurs : elle s'en souvint, et Dieu lui ouvrant les yeux, elle crut voir au milieu des flammes de l'enfer, disons mieux, elle y vit en esprit, mais avec effroi, des pécheurs sans nombre qu'elle avoit précipités dans une éternelle damnation. Tant de commerces dont l'indiscrète familiarité avoit été entre eux et elle le lien des plus mortelles habitudes; tant de conversations dont la licence leur avoit fait perdre toute pudeur; tant de libertés contre lesquelles sa conscience par mille remords, mais tous inutiles, avoit si souvent réclamé; tant de cajoleries dans les discours, tant d'immodesties dans les actions; que dirai-je? tant d'autres choses qu'elle savoit avoir été de sa part les dangereuses amorces des désordres d'autrui : tout cela lui revint à l'esprit; et ce seul desir de plaire, dont elle

n'avoit jamais compris les pernicieuses conséquences; ce desir de plaire qu'elle avoit jusque là compté pour rien, lui parut comme un abîme, mais un profond et affreux abîme, qui, selon l'expression du Saint-Esprit, l'attirant dans d'autres abîmes, l'avoit conduite aux dernières extrémités : voilà ce que son amour, je dis un amour tout sacré, lui fit connoître; voilà sur quoi elle se confondit mille fois elle-même. Ah! dit-elle à son Dieu dans la ferveur de la plus sainte contrition, n'ai-je donc été, Seigneur, jusqu'à présent dans le monde que pour vous y faire la guerre, que pour arrêter les conquêtes de votre grace, que pour y être l'ennemie déclarée de votre gloire? N'ai-je donc vécu que pour perdre ce que vous vouliez sauver, que pour détruire l'ouvrage de votre rédemption, que pour faire périr des ames que vous êtes venu chercher, et qui vous ont déja coûté si cher? Mais que puis-je faire désormais autre chose, ô mon Dieu, que de vous aimer autant que je me suis aimée moi-même; que de m'étudier à vous plaire autant que j'ai eu le malheur de plaire à d'autres qu'à vous? Par où puis-je mieux vous dédommager de tant d'injustices commises contre vous et de tant de crimes, que par cet amour sincère et pur dont j'ai commencé à connoître le prix inestimable?

Elle aima, *Dilexit*, et toutes ces injustices furent expiées; elle aima, et tous ces crimes lui furent pardonnés. Ne concluez pas de là, pécheurs qui m'écoutez, que notre Dieu est donc un Dieu bien facile et bien indulgent: cette conclusion, dans le sens que vous l'entendez, seroit une erreur; et cette erreur vous pourroit être plus funeste que votre libertinage même. Mais concluez de là que l'amour de Dieu a donc une vertu supérieure à tout ce que nous en concevons. Concluez de là que l'amour de Dieu est donc aussi fort que la mort même: je veux dire aussi méritoire et aussi agréable à Dieu que le martyre. Concluez de là que l'amour de Dieu est donc aussi saint et aussi sanctifiant que le baptême. Concluez de là qu'en comparaison de l'amour de Dieu, toute satisfaction de l'homme pécheur est donc peu efficace, et que, séparée de l'amour de Dieu, elle n'est même de nulle valeur : c'est de quoi je conviendrai avec vous. Mais aussi serez-vous obligés de convenir avec moi que peu de pécheurs aiment donc Dieu comme l'a aimé Madeleine, jusqu'à la haine d'eux-mêmes, jusqu'au renoncement à eux-mêmes; et par conséquent que peu de pécheurs, en pensant même se convertir à Dieu, aiment sincèrement Dieu, puisqu'aimer Dieu sans se haïr soi-même, sans se renoncer soi-même, c'est l'aimer et ne l'aimer pas.

Non seulement l'amour de Dieu expia le péché de Madeleine, mais il en purifia la source. Cette source étoit son cœur, un cœur sensible et tendre. Or, pour le purifier, elle aima, *Dilexit* : mais elle aima, dit saint Augustin, celui qui ne peut être trop sensiblement ni trop tendrement aimé; et par-là elle se fit de sa sensibilité même et de sa tendresse un mérite et une vertu. Elle comprit que ce n'étoit pas en vain

que Dieu lui avoit donné un cœur tendre, que ce cœur étoit fait pour lui ; et que si jusqu'alors il avoit été dans le trouble, ce n'étoit point parcequ'il étoit tendre, mais parcequ'il étoit tendre pour qui il ne le devoit pas être. Elle ne crut pas qu'un cœur converti dût être un cœur sec, un cœur dur, un cœur froid et indifférent. Bien loin de le croire, elle supposa, et avec raison, que pour être un cœur converti il falloit que ce fût un cœur ardent, un cœur zélé, un cœur affectueux, un cœur capable d'être ému et touché ; et trouvant dans son propre cœur toutes ces qualités, elle jugea qu'elle ne devoit plus les faire servir qu'à aimer avec plus de tendresse le Dieu même de qui elle les avoit reçues, et pour qui elle n'avoit eu jusque là que trop d'insensibilité. Comme cette tendresse ainsi rectifiée lui pouvoit être d'un excellent usage pour sa pénitence, au lieu de la combattre elle s'efforça de l'augmenter : et de même que dans les premiers siècles de l'Église, à mesure que la foi s'établissoit sur les ruines du paganisme, on ne détruisoit pas les temples dédiés aux idoles, mais on les purifioit en les employant au culte du vrai Dieu ; aussi l'amour de Dieu, prenant possession du cœur de cette pécheresse, n'en détruisit pas le tempérament, mais le corrigea ; ne lui ôta pas le penchant qu'elle avoit à aimer, mais la mit en état d'aimer sûrement, en la faisant aimer saintement. Ce cœur de Madeleine avoit été, selon la figure de l'Apôtre, l'olivier sauvage, qui n'avoit produit que des fruits de malédiction ; mais, par la divine charité qui y fut entée, il devint l'olivier franc, qui ne porta plus que des fruits de grace et de salut. Ah ! mon Dieu, que votre providence est aimable, de nous avoir ainsi facilité la plus austère de toutes les vertus, qui est la pénitence ! Qu'il y a de douceur dans votre sagesse, d'avoir tellement disposé les choses, que sans changer de naturel, et avec le même cœur que vous nous avez donné en nous formant, de pécheurs nous puissions devenir Justes, et de charnels des hommes parfaits et spirituels ! Si, pour nous convertir à vous, il falloit nous anéantir et cesser d'être ce que nous sommes, cet anéantissement de nous-mêmes, quelque nécessaire qu'il fût d'ailleurs, nous effraieroit ; mais votre grace toute puissante, s'accommodant à notre foiblesse, se sert pour notre conversion de notre propre fonds, et nous fait trouver jusque dans nos passions le remède à nos passions mêmes, puisqu'il n'y en a aucune qui, purifiée par votre amour, ne puisse contribuer à notre sanctification.

Allons encore plus avant. L'amour de Dieu, après avoir expié le péché de Madeleine, après en avoir purifié la source, en consacra la matière. J'appelle la matière de son péché tout ce qui servoit à ses plaisirs et à son luxe. C'étoit une femme voluptueuse ; elle avoit aimé les parfums, et tout ce qui flatte les sens. Les aima-t-elle toujours après sa conversion ? Vous le savez, puisque, par un effet visible de la prédiction du Sauveur du monde, ce qu'elle fit chez le pharisien, et ce qui sembla n'être qu'un mouvement passager de sa piété, se pu-

blie encore aujourd'hui à sa gloire, partout où l'Évangile de Jésus-Christ est annoncé. Non, non, dit-elle dans l'heureux moment qu'elle sentit l'impression de la grace et de l'amour de son Dieu, il ne m'appartient plus de chercher les délices de la vie. Cela convient mal à une pécheresse, et encore plus mal à une pécheresse pénitente. Faut-il donc des délices pour un corps qui n'a mérité que des feux éternels? Faut-il des parfums pour une chair qui jusqu'à présent n'a été qu'une chair de péché, et qui dans le tombeau sera bientôt un sujet de pourriture? N'est-il pas plus juste, Seigneur, que ce corps, que cette chair, que tout ce qui les a révoltés contre votre loi vous soit consacré, et que j'emploie maintenant pour vous ce que tant de fois j'ai prodigué pour moi-même? En effet, touchée de ce sentiment, elle apporte avec elle un parfum précieux et exquis, elle le répand sur les pieds adorables de Jésus-Christ, elle les essuie de ses cheveux, elle les arrose de ses larmes. Ainsi, reprend saint Grégoire pape, elle trouva dans son luxe même de quoi honorer le Fils de Dieu, et dans sa vanité de quoi lui faire un agréable sacrifice : *Et quot in se invenit oblectamenta, tot de se obtulit holocausta* (GREGOR.). Voilà, femme du monde, une pénitence solide : sacrifier à Dieu ce qui a été la matière du péché. Car être convertie, et cependant être aussi mondaine et aussi vaine que jamais; être dans la voie de la pénitence, et cependant être aussi esclave de son corps, aussi adonnée à ses aises, aussi soigneuse de se procurer les commodités de la vie; réduire tout à des paroles, à des maximes, à de prétendues résolutions, c'est une chimère; et compter alors sur sa pénitence, c'est s'aveugler soi-même et se tromper.

A Dieu ne plaise, Mesdames, que je veuille examiner ici et vous marquer tout ce que la pénitence doit réformer dans vos personnes! outre que ce détail iroit trop loin, peut-être en feriez-vous encore le sujet de votre censure. Toutefois c'est dans ce détail que sont entrés les Pères de l'Église et même les apôtres, quand ils se sont appliqués à régler les mœurs. Comme ils travailloient à former une religion pure, sainte, exempte de tache, ils n'ont point estimé que cette morale fût au-dessous de la dignité de leur ministère. Car c'est pour cela que saint Paul, cet homme ravi jusques au troisième ciel, et qui avoit appris de Jésus-Christ même ce qu'il enseignoit aux fidèles, faisoit aux femmes chrétiennes des leçons touchant la modestie et la simplicité des habits : les obligeant sur ce point à une régularité contre laquelle l'esprit du monde ne prescrira ni ne prévaudra jamais; leur spécifiant les choses en particulier à quoi il vouloit qu'elles renonçassent, et ne croyant pas ce dénombrement indigne de ses soins apostoliques. Mais je ne veux pas aujourd'hui descendre jusque là. Je veux que vous en soyez vous-mêmes les juges. Je veux que, vous considérant vous-mêmes, vous reconnoissiez sincèrement et de bonne foi ce qu'il y a dans l'extérieur de vos personnes à corriger et à retrancher.

Je veux que devant Dieu vous vous demandiez à vous-mêmes si ce luxe qui croît tous les jours, si cette superfluité d'ajustements et de parures toujours nouvelles, s'accorde bien avec l'humilité de la pénitence. Et si vous me répondiez que ce ne sont point là des crimes, et qu'à la rigueur il n'y a rien en tout cela qu'on puisse traiter de péché; après vous avoir conjurées de vous défaire de cet esprit intéressé qui réduit tout à la rigueur du précepte, et qui s'en tient précisément à l'obligation de la loi, esprit peu chrétien, esprit même dangereux pour le salut; qui doute, vous dirois-je sans hésiter, que Dieu ne condamne ce qui constamment, et de votre aveu, sert au moins d'attrait au péché, ce qui excite les passions impures, ce qui entretient la mollesse, ce qui inspire l'orgueil? De si pernicieux effets peuvent-ils partir d'une cause innocente et indifférente? Qui doute par cette raison, et même indépendamment de cette raison, que tout cela ne doive être la matière du sacrifice que vous devez à Dieu comme pécheresses? Car, détrompez-vous aujourd'hui, ajouterois-je, de l'erreur où vous pourriez être, que la pénitence ne doive sacrifier à Dieu que ce qu'il y a d'essentiellement criminel. Non, il n'en est pas ainsi. C'est par le retranchement des choses permises qu'on répare les péchés commis dans les choses défendues. C'est par le renoncement à la vanité qu'on expie l'iniquité. Sans cela, quelques mesures que vous preniez en vous convertissant à Dieu, Dieu n'est point satisfait de vous. Voilà comment je vous parlerois. Mais j'ai quelque chose de plus fort encore et de plus touchant à vous dire : et quoi? aimez comme a aimé Madeleine, et tous ces sacrifices de votre amour-propre, qui vous paroissent si difficiles, ne vous coûteront plus rien. On vous en a parlé cent fois; mais c'a été inutilement et sans fruit, si l'on n'a pas été jusques à la source. On vous a apporté des raisons convaincantes et sans réplique, pour vous obliger à quitter ce luxe profane; mais en vain, parceque l'esprit corrompu du monde, par d'autres raisons apparentes, vous obstinoit à le défendre. On n'a pas beaucoup gagné quand on a ôté à une ame mondaine, ou, pour mieux dire, quand on lui a arraché certains dehors de vanité, à quoi elle étoit attachée. Car si ce sacrifice n'est animé par le principe de l'amour de Dieu, elle reprendra bientôt tous ces dehors de la vanité humaine, et retombera dans son premier dégoût de la piété. Mais allumez, disoit saint Philippe de Néry, allumez dans le cœur d'une pécheresse ce feu divin que Jésus-Christ est venu répandre sur la terre; et ce feu, ou même une étincelle de ce feu, aura dans peu tout consumé. Toute pécheresse qu'est cette mondaine, faites-lui bien connoître Dieu, donnez-lui du zèle pour Dieu, apprenez-lui à aimer Dieu, et elle ne tiendra plus à rien : bien loin de refuser tout ce que vous exigerez d'elle pour une parfaite conversion, elle s'y portera d'elle-même, elle vous préviendra, elle en fera plus que vous ne voudrez, elle ira au-delà des bornes, et souvent il faudra de la prudence pour la

modérer. Agissant par ce grand motif de l'amour de Dieu, elle ne comptera pas même pour quelque chose tout ce que son cœur lui inspirera; elle ne s'en applaudira point comme d'un triomphe; et pour quelques pas qu'elle aura faits dans les voies de la perfection chrétienne, elle ne se croira pas déja parfaite. Au contraire, elle se reprochera sans cesse de donner si peu à Dieu; elle se confondra d'avoir eu tant de peine à s'y résoudre; elle s'étonnera qu'il veuille bien s'en contenter. Ainsi par son amour elle expiera comme Madeleine son péché, elle purifiera la source de son péché, elle consacrera la matière de son péché; enfin, elle réparera le scandale de son péché.

Le scandale du péché, ce sont les pernicieux exemples que donne le pécheur, et c'est ce que Madeleine eut à réparer. C'étoit une pécheresse connue dans toute la ville par sa vie mondaine et déréglée: mais elle aima, *Dilexit;* et désormais, autant qu'elle s'étoit déclarée pour le monde, autant voulut-elle se déclarer pour Jésus-Christ. Elle ne chercha point à lui parler en secret, elle voulut que ce fût au milieu d'une nombreuse assemblée. Elle ne craignit point ce qu'on en diroit; au contraire, elle voulut que le bruit s'en répandît de toutes parts. Elle prévit tous les raisonnements qu'on feroit, toutes les railleries qu'elle s'attireroit, et c'est justement ce qui l'engagea à rendre son changement public: pourquoi? afin de glorifier Dieu par sa pénitence, autant qu'elle l'avoit déshonoré par son désordre; afin de gagner à Dieu autant d'ames par sa conversion qu'elle en avoit perdu par son libertinage; afin de se mieux confondre et de se mieux punir elle-même, par cette confusion, de tous les faux éloges et de tous les hommages qu'elle avoit reçus et goûtés avec tant de complaisance. C'est pour cela qu'elle entre dans la maison de Simon le pharisien, remplie d'une sainte audace. Elle n'avoit rougi de rien lorsqu'il s'agissoit de satisfaire sa passion, et maintenant elle ne rougit de rien lorsqu'il s'agit de faire au Dieu qu'elle aime une solennelle réparation. On l'avoit vue dominer dans les compagnies, et maintenant elle veut qu'on la voie prosternée en posture de suppliante. On avoit été témoin du soin qui l'avoit si long-temps occupée de se parer et de s'ajuster, de se conformer aux modes et d'en imaginer de nouvelles; et maintenant elle veut qu'on soit témoin du mépris qu'elle en fait. Elle le veut, et ne le vouloir pas comme elle, c'est n'être pas pénitent comme elle; et ne l'être pas comme elle, c'est ne le point être du tout. Car je ne me persuaderai jamais qu'une ame vraiment pénitente, c'est-à-dire une ame vraiment touchée d'avoir quitté Dieu, ait honte du service de Dieu, et qu'elle ne cherche pas au contraire à lui rendre dans son retour toute la gloire qu'elle lui a fait perdre dans son égarement. Je ne me persuaderai jamais qu'une ame vraiment pénitente, c'est-à-dire vraiment sensible à la ruine spirituelle de tant de pécheurs qu'elle a précipités dans le crime, manque de zèle pour les en retirer, après qu'elle n'a pas manqué d'adresse pour les y engager; qu'elle ne

tâche pas à les ramener dans les voies du salut, après qu'elle les a conduits dans les voies de l'iniquité. *Docebo iniquos vias tuas* (*Psalm.* 50): Ah! Seigneur, s'écrioit David, j'ai scandalisé votre peuple; mais ma consolation est que ce scandale n'est pas sans remède : mon exemple le détruira, et en reprenant vos voies, je les enseignerai à ceux que j'en ai éloignés : ma pénitence sera une leçon pour eux, et quand ils me verront retourner à vous, ils apprendront eux-mêmes à y revenir : *Docebo iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur.* Enfin je ne me persuaderai jamais qu'une ame vraiment pénitente, c'est-à-dire une ame bien détrompée des bagatelles du monde, craigne encore les discours du monde, et qu'elle ne se fasse pas plutôt un devoir de venger Dieu de la vaine estime qu'elle a tant recherchée dans le monde, par les reproches qu'elle peut avoir à soutenir de la part du monde même. Non pas que j'ignore qu'il faut de la fermeté pour s'élever de la sorte au-dessus du monde, et pour s'exposer à toute la malignité de ses jugements ; mais voilà le mérite d'une parfaite pénitence, et c'est en quoi je l'ai fait consister. Ainsi beaucoup de péchés furent remis à Madeleine, parcequ'elle aima beaucoup d'un amour pénitent; et elle aima beaucoup d'un amour reconnoissant, parceque beaucoup de péchés lui avoient été remis : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

De tous les sentiments dont le cœur de l'homme est capable, il n'y a, selon l'ingénieuse et solide réflexion de saint Bernard, que l'amour de Dieu par où l'homme puisse rendre en quelque manière, si l'on ose ainsi parler, la pareille à Dieu; et c'est le seul acte de religion en vertu duquel, tout foibles que nous sommes, nous puissions, sans présomption, prétendre quelque sorte d'égalité dans le commerce que nous entretenons avec Dieu. En tout autre sujet, ce réciproque de la créature à l'égard de son créateur ne nous peut convenir. Par exemple, quand Dieu me juge, je ne puis pas pour cela entreprendre de le juger; quand il me commande, je n'ai pas droit de lui commander : mais quand il m'aime, non seulement je puis, mais je dois l'aimer. A tous les autres attributs qui sont en Dieu et qui ont du rapport à moi, je réponds par quelque chose de différent, ou, pour mieux dire, par quelque chose d'opposé à ses attributs mêmes. Car j'honore la souveraineté de Dieu par ma dépendance, sa grandeur par l'aveu de mon néant, sa puissance par le sentiment de ma foiblesse, sa justice par ma crainte et par mon respect: et si là-dessus j'avois la moindre pensée de m'égaler à lui, ce seroit l'outrager, et me rendre digne de ses plus rigoureuses vengeances. Mais quand j'aime Dieu parcequ'il m'aime, et que je veux lui rendre amour pour amour, bien loin qu'il s'en offense, il s'en fait honneur, et il trouve bon que je m'en fasse un mérite. Je puis donc en cela seul sans témérité me mesurer, pour ainsi dire, avec Dieu ; et quelque dispropor-

tion qu'il y ait entre Dieu et moi, j'ai par cet amour, non pas de quoi ne devoir rien à Dieu, mais de quoi lui payer exactement ce que je lui dois. Car je ne puis rien lui devoir au-delà de cet amour; et en lui payant ce tribut, j'accomplis envers lui toute justice : c'est-à-dire que comme, tout Dieu qu'il est, il ne peut rien faire de plus avantageux pour moi que de m'aimer, aussi de ma part ne peut-il rien exiger de plus parfait ni de plus digne de lui, que mon amour.

Ainsi raisonnoit saint Bernard; et voilà, Chrétiens, par où Madeleine trouva le secret de témoigner à Jésus-Christ sa reconnoissance, après en avoir obtenu la rémission de tous ses crimes. Elle aima, et elle aima beaucoup, *Dilexit multùm.* Dans les ames lâches (remarquez ceci, s'il vous plaît; c'est une vérité qui ne vous est peut-être que trop connue par la malheureuse expérience que vous en avez faite et que vous en faites tous les jours), dans les ames lâches, cette vue des péchés remis ne produit ou qu'une fausse sécurité ou qu'une oisive tranquillité. Je m'explique. On s'applaudit intérieurement, et Dieu veuille qu'on ne s'y trompe pas; on se félicite d'être déchargé par le sacrement de pénitence d'un fardeau dont la conscience sentoit tout le poids, et sous lequel elle gémissoit. Parcequ'on a entendu de la bouche du ministre ces consolantes paroles : *Remittuntur tibi peccata*, Vos péchés vous sont pardonnés, on s'en croit absolument quitte. Au lieu de suivre la règle du Saint-Esprit, et de craindre pour les péchés même pardonnés, parcequ'en effet dans cette vie on ne peut jamais s'assurer qu'ils le soient, on est en paix sur celui qui peut-être ne l'est pas; et supposé qu'il le fût, au lieu de faire les derniers efforts pour reconnoître la grace inestimable de ce pardon; au lieu de dire comme David : *Quid retribuam Domino (Psalm.* 115)? Que rendrai-je au Seigneur? au lieu d'imiter ce roi pénitent, et de chercher comme lui avec un saint empressement et un saint zèle à s'acquitter auprès de Dieu d'une obligation aussi essentielle que celle-là, on vit dans un repos souvent beaucoup plus dangereux que tous les troubles dont peut être suivie la pénitence d'une ame scrupuleuse et timorée. Il semble que cette grace de l'absolution dont on se flatte n'ait point d'autre effet que de mettre le pécheur en état de vivre avec plus de liberté; et par une ingratitude qui n'a point d'exemple, parcequ'on ose compter sur la miséricorde de Dieu, et qu'on pense l'avoir éprouvée, on se croit en droit d'être moins occupé du soin de lui plaire et du regret de lui avoir déplu. Ainsi l'on regarde la rémission de ses péchés comme un soulagement, et non comme un engagement. On la considère par rapport à soi, et non par rapport à Dieu. On veut jouir des fruits qu'elle produit, sans accomplir les devoirs qu'elle impose; et en goûter la douceur intérieure, sans se mettre en peine des œuvres de pénitence qui en sont les charges. Consultez-vous vous-mêmes, et vous conviendrez que c'est là peut-être l'abus le plus commun, et un des relâchements les plus ordinaires qui se glissent dans la pénitence.

Mais apprenez aujourd'hui, Chrétiens, à vous détromper de ces erreurs; apprenez ce que doit à Dieu un pécheur converti, et ce que Dieu en attend. Madeleine vous l'enseignera; et par les progrès qu'elle fit dans l'amour de son Dieu, elle sera pour vous le plus parfait modèle non plus d'un amour pénitent, mais d'un amour reconnoissant: *Dilexit multùm*. Il est vrai, Chrétiens, le Sauveur du monde, dans la maison du pharisien, avoit dit à Madeleine: Votre foi vous a sauvée, vos péchés vous sont remis; allez en paix. Mais c'est pour cela même que son amour pour Jésus-Christ n'eut plus de paix, et qu'il lui causa ces ardents et saints transports de reconnoissance dont elle fut si souvent et si vivement agitée. Parceque ses péchés lui avoient été pardonnés, elle se dévoua par un attachement inviolable à cet Homme-Dieu, pendant qu'il vécut sur la terre; parceque ses péchés lui avoient été pardonnés, elle lui marqua une fidélité héroïque dans le temps de sa passion et de sa mort; parceque ses péchés lui avoient été pardonnés, elle demeura avec une invincible persévérance auprès de son tombeau; parceque ses péchés lui avoient été pardonnés, elle le chercha avec toute la ferveur d'une épouse, et d'une épouse saintement passionnée, quand elle le crut ressuscité. Quatre effets merveilleux de la reconnoissance de Madeleine, mais auxquels je ne m'arrête qu'autant qu'ils peuvent se rapporter à votre instruction, et qu'ils doivent vous servir d'exemple. Écoutez-moi, pécheurs réconciliés et sanctifiés par la grace de votre Dieu. Écoutez-moi, pécheresses converties et revenues de vos égarements. Vous allez connoître en quoi consiste la perfection de votre état.

Madeleine convertie n'eut plus désormais d'attachement que pour Jésus-Christ. Vous le savez: tant que cet Homme-Dieu demeura sur la terre, elle lui parut tellement dévouée, qu'elle sembla ne plus vivre que pour lui. Quelle fut son occupation? Elle le suivoit, dit saint Luc, dans la Judée et dans la Galilée, compagne inséparable de ses voyages, lorsqu'il parcouroit les bourgades, prêchant le royaume de Dieu. Que fit-elle de ses biens? elle les employoit pour ce Dieu Sauveur. *Et ministrabat ei de facultatibus suis* (Luc., 2): trop heureuse, dit saint Chrysostome, de contribuer à l'entretien d'une vie si importante et si nécessaire; trop heureuse de nourrir celui même à qui elle étoit redevable de son salut; trop heureuse de le recevoir dans sa maison, et de lui rendre tous les offices de la plus libérale et de la plus affectueuse hospitalité. Où la trouva-t-on plus ordinairement? aux pieds de cet adorable maître, écoutant sa parole, la méditant, la goûtant: *Sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius* (Luc., 7). En vain lui en fait-on des reproches: elle s'en feroit elle-même de bien plus forts, si jamais elle pensoit à rien autre chose qu'à renouveler sans cesse son amour pour ce Dieu de patience et de miséricorde. En vain Marthe se plaint qu'elle la laisse chargée de tous les soins domestiques, pour vaquer uniquement à lui; tout le reste hors de lui n'est plus

rien pour elle, et tout le reste ne lui paroît grand qu'autant qu'elle peut l'abandonner pour lui. En vain Marthe l'accuse de négliger le service de Jésus-Christ, sous prétexte de s'appliquer à Jésus-Christ même; elle sait de quelle manière Jésus-Christ veut être servi, et, mieux instruite que personne de ses inclinations, au lieu de s'empresser comme Marthe à lui préparer des viandes matérielles, elle lui en présente une autre mille fois plus délicieuse, mais que Marthe ne connoît pas, je veux dire une protestation toujours nouvelle de sa reconnoissance et de son amour. Or c'est ainsi, comme nous l'apprend saint Chrysostome, qu'en use une ame chrétienne que Dieu a tirée de l'abîme du péché, quand elle est fidèle à la grace de sa conversion. Son premier soin est de se défaire de mille autres soins superflus dont le monde l'embarrasse, et qui seroient autant d'obstacles à cette sainte liberté où elle doit être, pour pouvoir dire à Dieu : *Dirupisti vincula mea; tibi sacrificabo hostiam laudis (Psalm.* 115) : Vous avez rompu mes liens, Seigneur ; je ne penserai plus qu'à vous offrir tous les jours de ma vie un sacrifice de louanges. Car si j'entreprenois encore de satisfaire à toutes les vaines et prétendues bienséances du monde ; si je m'engageois à remplir cent devoirs imaginaires, qui passent pour devoirs dans le monde, mais dont le monde même est le premier à déplorer et à condamner l'excès ; si je voulois me livrer à tant de distractions qu'attire le commerce du monde; que me resteroit-il pour mon devoir essentiel et capital, qui est de régler ma vie, en sorte que toute ma vie soit un témoignage perpétuel du souvenir que je conserve des miséricordes infinies de mon Dieu, et des péchés sans nombre qu'il m'a pardonnés? Si les conversations, si les visites, si les plaisirs même honnêtes, si, le jeu, si les promenades partageoient encore mon temps, et que par complaisance, par foiblesse, peut-être par une oisiveté habituelle, je voulusse remplir mes jours de ces amusements mondains sans en rien retrancher, comment ma vie seroit-elle un sacrifice de louanges et d'actions de graces, tel que Dieu l'attend de moi, et tel que je le lui promis si solennellement en me convertissant à lui? Non, non, conclut cette ame dans le sentiment d'une vive reconnoissance, ce n'est plus là ce qui me convient ; mais me tenir en la présence de Jésus-Christ comme Madeleine ; mais écouter comme elle la parole de Jésus-Christ, qui m'est annoncée ; mais nourrir comme elle Jésus-Christ, et le soulager dans la personne de ses pauvres ; mais travailler comme elle à lui préparer une demeure dans mon cœur, et le recevoir souvent chez moi et dans moi, voilà à quoi je dois me borner. Et pourquoi ce Dieu de bonté, malgré tant de maux que j'ai commis, m'a-t-il encore laissé des biens, si ce n'est afin que j'aie en main de quoi racheter mes péchés, et que je contribue par mes aumônes à le faire subsister lui-même dans ses membres vivants? Pourquoi ce Dieu-Homme réside-t-il personnellement dans nos temples et sur nos autels, si ce n'est afin que chaque jour, dégagée des pensées du siècle,

je me fasse aussi bien que Madeleine un exercice de me tenir à ses pieds, de converser avec lui, de lui ouvrir mon cœur, et de lui dire sans cesse comme le Prophète : *Oblivioni detur dextera mea; adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui* (*Psalm.* 136) : Que ma main droite, Seigneur, s'oublie elle-même, et que ma langue demeure attachée à mon palais, si j'oublie jamais les graces dont vous m'avez comblée, et les bénédictions de douceur dont vous m'avez prévenue.

Madeleine convertie fit plus encore : elle marqua au Sauveur du monde une fidélité héroïque, dans le temps même de sa passion et de sa mort. Ah ! mes Frères, s'écrie saint Chrysostome, le grand exemple, si nous en savons profiter, et si nous y faisons toute l'attention qu'il mérite ! Le troupeau de Jésus-Christ s'étoit dispersé, les apôtres avoient pris la fuite, saint Pierre après sa chute n'osoit plus paroître, les colonnes de l'Église étoient ébranlées, et Madeleine avec la mère de Jésus demeuroit ferme et intrépide auprès de la croix : *Stabant autem juxta crucem Jesu mater ejus et Maria Magdalene* (Joan., 19). Madeleine avec la mère de Jésus ! Madeleine auparavant pécheresse, avec Marie, mère de Jésus, toujours sainte ! comme si la pénitence avoit alors, en quelque sorte, égalé l'innocence et participé à ses droits ; comme s'il y avoit eu entre la pénitence et l'innocence une espèce d'émulation ; comme si le Fils de Dieu, après Marie pure et exempte de tout péché, n'avoit point trouvé d'ame plus inébranlable ni plus constante dans ses intérêts, que Marie délivrée de la corruption et de la servitude du péché. Mais ne vous étonnez pas, poursuit saint Chrysostome, d'une telle constance. Madeleine savoit trop ce qu'elle devoit à ce Dieu crucifié, pour s'éloigner de lui lorsqu'il accomplissoit sur la croix l'ouvrage de son salut. Elle savoit trop ce qu'elle devoit à la croix de ce Dieu mourant ; que cette croix avoit été par avance la source de son bonheur ; qu'en vertu des mérites anticipés de cette croix, Jésus-Christ lui avoit dit : Femme, vos péchés vous sont remis ; et que c'étoit enfin sur cette croix que cette parole si salutaire alloit être authentiquement confirmée. De là, bien loin de se scandaliser comme les disciples, ni d'avoir comme eux horreur de la croix, elle la révère, elle l'adore, elle s'en approche, elle l'embrasse, elle la serre étroitement. On diroit qu'elle y est attachée par les liens invisibles de son amour, et qu'elle ait droit de dire, aussi bien que saint Paul : *Christo confixa sum cruci* : Mon partage et ma gloire est d'être crucifiée avec Jésus-Christ. Ainsi ce fut sur la croix que Madeleine reconnut plus que jamais Jésus-Christ pour son Sauveur ; et ce fut pareillement sur la croix que Jésus-Christ reconnut Madeleine, si j'ose user de ce terme, pour son amante la plus zélée et la plus fidèle.

En effet, Chrétiens, être fidèle à Dieu dans l'affliction et dans la souffrance ; être constant dans son amour, tandis qu'il nous éprouve par la croix ; lui demeurer toujours uni, lorsqu'il semble nous délaisser ; persévérer dans ses voies, lorsque nous n'y trouvons que des

épines et des difficultés, c'est à quoi nous oblige le souvenir d'une grace aussi précieuse que celle de notre conversion. Mais n'avoir pour Dieu de constance et de fidélité qu'autant qu'il nous fait trouver de goût dans son service ; n'être à Jésus-Christ et ne se déclarer pour lui que lorsqu'il n'en coûte rien ; ne le suivre, comme dit saint Chrysostome, que jusqu'à la cène, et l'abandonner lâchement au Calvaire, c'est oublier qu'on a été pécheur, c'est démentir les engagements où l'on est entré par la pénitence, c'est ne payer le plus grand de tous les bienfaits que d'une reconnoissance apparente et superficielle. Ah ! Seigneur, votre croix, voilà mon héritage, depuis que vous m'avez appelé à vous et réconcilié avec vous : *Christo confixus sum cruci* (*Galat.*, 2) : non pas cette croix extérieure sur laquelle vous expirâtes, et dont j'honore l'image sur vos autels ; mais la croix intérieure et personnelle que j'ai à porter, cette humiliation que vous m'envoyez, cette disgrace que je n'attendois pas, cette perte de biens qui me désole, cette maladie qui m'afflige, cette persécution que l'on me suscite. C'est en acceptant tout cela de votre main que je dois vous répondre de moi-même, et vous montrer que je suis fidèle. Toutes les autres preuves de ma fidélité sont équivoques, suspectes, douteuses ; il n'y a que la croix qui vous assure de moi, et que le bon usage de la croix qui puisse vous faire connoître que mon péché m'est toujours présent : *Et peccatum meum contra me est semper* (*Psalm.* 50). Oui, il m'est toujours présent, pour me retracer toujours et mon indignité et votre bonté ; mon indignité, après l'avoir commis, et votre bonté qui me l'a remis : *Et peccatum meum contra me est semper.* Il m'est toujours présent, pour m'inspirer toujours un zèle et un courage nouveau, soit dans les adversités de la vie, soit dans les pratiques de la pénitence. Quoi qu'il m'arrive par votre ordre, ou quoi que je m'impose à moi-même ; mon péché, ou le pardon de mon péché, sera toujours un motif pressant qui me réveillera, qui m'excitera, qui m'encouragera à tout entreprendre pour vous, à tout endurer pour vous, à me sacrifier, s'il le faut, et à m'immoler pour vous : *Et peccatum meum contra me est semper.*

Cependant, Jésus-Christ mort sur la croix, où se retira Madeleine ? Autre effet de sa reconnoissance et de son amour : elle demeura, avec une invincible persévérance, auprès du tombeau de son aimable maître. Là, quelles pensées l'occupèrent ? quels sentiments touchèrent son cœur ? quelles résolutions forma-t-elle de mourir en esprit, comme il étoit mort en effet ; de s'ensevelir elle-même dans une vie pénitente et obscure, comme il étoit enseveli dans les ténèbres et l'obscurité du sépulcre ? Combien de fois se fit-elle, pour sa propre instruction, ces divines leçons que l'Apôtre dans la suite devoit faire aux premiers fidèles pour la sanctification de toute l'Église : *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo* (*Coloss.*, 3) ; Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu :

Consepulti estis cum Christo (*Rom.*, 6); Vous êtes ensevelis avec Jésus-Christ et en Jésus-Christ? Contente de passer ses jours auprès de cet adorable Sauveur, elle y fût restée des siècles entiers sans ennui; ou si quelquefois elle eût, malgré elle, ressenti les atteintes d'un ennui secret, elle eût bien su le soutenir et le surmonter; car elle n'ignoroit pas combien de temps le Fils de Dieu l'avoit attendue elle-même; combien d'années elle l'avoit laissé appeler sans lui répondre, et frapper à la porte de son cœur sans lui ouvrir; combien de rebuts elle lui avoit fait essuyer par de longues et de continuelles résistances. Elle ne l'ignoroit pas, et c'étoit assez pour la fortifier contre tous les dégoûts et toutes les horreurs que peut causer la vue d'un tombeau, et l'idée d'un mort qui y vient d'être inhumé; ou plutôt c'étoit assez pour la fortifier contre tous les dégoûts et toutes les horreurs de cette mort spirituelle à quoi elle s'étoit condamnée, et dont elle avoit un modèle sensible dans le tombeau, et dans ce corps sans sentiment et sans action qui y étoit enfermé. Affreuse mort pour tant de femmes mondaines, qui voudroient vivre à Dieu, mais sans mourir au monde et à elles-mêmes! Avoir un cœur, mais pour le tenir dans un dégagement parfait du monde; avoir des yeux, mais pour les fermer à toutes les pompes du monde; avoir des sens, mais pour se rendre insensible à tout ce que le monde a de plus flatteur et de plus doux; être dans le monde et au milieu du monde, mais pour n'avoir plus de part à ses assemblées, à ses entretiens, à ses divertissements, mais pour y mener une vie retirée, une vie austère et mortifiée: voilà ce qui arrête tant de conversions; ou, après de prétendues conversions, voilà ce qui fait reculer tant de faux pénitents, et ce qui les replonge dans leurs premières habitudes, malgré les plus belles espérances qu'ils avoient données et qu'on en avoit conçues. Il n'appartient qu'à l'amour de Dieu, à un amour reconnoissant, d'affermir une ame contre ces retours si ordinaires et si funestes. Mille réflexions la soutiennent, et lui font prendre le sentiment de l'Apôtre: *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum* (*Philipp.*, 1). Il est vrai, je serai dans le monde comme n'y étant plus, j'y vivrai comme n'y vivant plus: mais pour qui dois-je vivre, que pour Jésus-Christ mon sauveur? N'est-ce pas un gain pour moi que de mourir à tout pour lui; et en me rendant la vie de la grace, n'a-t-il pas bien mérité que je lui fisse un sacrifice des vaines douceurs de la vie du monde? *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum.* Il est vrai, je ne serai plus comptée pour rien dans le monde, parceque je ne serai plus de ses sociétés, de ses conversations, de ses jeux: mais ce que je dois compter par-dessus tout, et ce qui me doit tenir lieu de tout, c'est que, dégagée des liens du monde, j'en serai plus étroitement unie à mon Dieu, à ce Dieu qui m'a aimée lors même que j'étois son ennemie, à ce Dieu qui m'a recherchée lors même que je le fuyois, à ce Dieu qui, par choix et par préférence, m'a tirée de cette voie de perdition où le torrent

du monde m'entraînoit. Si je l'aime ce Dieu de paix, il me suffira; et non seulement il me suffira, mais tout, hors de lui, me deviendra insipide, et mon plus grand plaisir sera de me priver pour lui de tous les plaisirs. Or, après l'insigne faveur dont je lui suis redevable, après qu'il a bien voulu se convertir à moi pour me convertir à lui, après qu'il m'a reçue entre ses bras et recueillie dans son sein, pourrois-je lui refuser mon cœur et ne lui pas rendre amour pour amour? *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum.*

Enfin Madeleine chercha Jésus-Christ ressuscité avec toute la ferveur de l'amour le plus généreux et le plus ardent. Si pour quelques heures elle avoit quitté le tombeau, c'étoit pour préparer des parfums, et pour venir bientôt ensuite embaumer le corps de son maître. Mais quelle surprise lorsqu'elle ne le trouva plus! quels torrents de larmes coulèrent de ses yeux! avec quel soin, quel empressement, quelle inquiétude, elle visita de toutes parts pour découvrir le lieu où il pouvoit être! *Tulerunt Dominum meum, et nescio ubi posuerunt eum* (Joan., 20): Ah! s'écria-t-elle, on m'a enlevé mon Seigneur et mon Dieu, et je ne sais où on l'a mis. Avec quelle générosité elle s'offrit à l'enlever elle-même, si elle étoit assez heureuse pour le retrouver! *Et ego eum tollam* (Ibid.). Mais y pensoit-elle? et comment eût-elle seule enlevé un corps qu'à peine plusieurs hommes ensemble auroient pu porter? Comment? je n'en sais rien, et peut-être n'en savoit-elle rien elle-même: mais elle ne consulta point ses forces, elle n'écouta que son amour; et l'amour se croit tout possible. Cependant, dès que Jésus-Christ qui lui parloit se fit connoître à elle, quel fut le ravissement de son ame! avec quelle ardeur courut-elle à lui, et se jeta-t-elle à ses pieds pour les embrasser! avec quelle promptitude alla-t-elle annoncer aux apôtres sa résurrection, devenue elle-même l'apôtre des apôtres, et ayant mérité par sa ferveur de voir avant eux le Fils de Dieu dans l'état de sa gloire! Sainte ferveur que nous voyons encore dans les plus grands pécheurs, lorsque, de bonne foi revenus à Dieu, ils considèrent dans quel abîme ils s'étoient plongés, et par quelle miséricorde la grace les a sauvés: grace dont ils étoient indignes en la recevant, mais grace qu'ils voudroient payer par mille vies après l'avoir reçue; pourquoi? parcequ'ils en comprennent beaucoup mieux l'excellence et le prix. Jamais saint Pierre aima-t-il plus tendrement Jésus-Christ qu'après qu'il eut été converti par ce regard favorable du Sauveur du monde qui le toucha, et qui lui fit pleurer si amèrement son péché? Jamais saint Augustin fut-il transporté d'un amour de Dieu plus vif et plus agissant, qu'après qu'il eut entendu cette voix qui pénétra jusqu'à son cœur, et qui le dégagea de ses habitudes criminelles? Non contents des pratiques ordinaires et des œuvres indispensables de la pénitence chrétienne, ils y ajoutent tout ce que la reconnoissance peut inspirer; et que ne peut point inspirer un amour reconnoissant? Le temps ne me permet pas de vous l'expliquer; car

il faut finir : et d'ailleurs de ceux qui m'écoutent, les uns l'ont éprouvé, et ils le savent assez ; les autres n'en ont jamais fait l'épreuve, et peut-être ne m'entendroient-ils pas.

Quoi qu'il en soit, voilà, pécheurs, l'avantage que vous pouvez tirer de vos péchés mêmes. Ils vous ont séparés de Dieu ; mais du moment qu'ils vous sont pardonnés, ils peuvent servir à vous attacher à Dieu par un amour plus ardent, par une fidélité plus héroïque, par une piété plus fervente : *Vides hanc mulierem* (Luc., 7) ? Voyez-vous cette femme ? dit le Sauveur au pharisien. Quoique pécheresse publique, elle a fait pour moi beaucoup plus que vous : elle a répandu sur mes pieds les parfums les plus exquis, elle les a arrosés de ses larmes, elle les a essuyés de ses cheveux. Tout juste et tout irrépréhensible que vous êtes, ou que vous vous flattez d'être, vous n'avez rien fait de semblable. A voir le zèle de certains pécheurs convertis, les progrès qu'ils font auprès de Dieu, les communications qu'ils ont avec Dieu, il y auroit, ce semble, dit saint Augustin, de quoi piquer de jalousie les plus justes ; et, sans l'intérêt de Dieu qui leur est plus cher que leur propre intérêt, ils se plaindroient presque à Dieu même, comme le frère aîné de l'enfant prodigue se plaignit à son père. Admirable effet de la pénitence, qui peut en quelque sorte, non plus seulement l'égaler à l'innocence, mais l'élever encore au-dessus de l'innocence. C'est en ce sens et à la lettre que souvent les anges, selon l'expression de l'Évangile, se réjouissent plus de la conversion d'un pécheur que de la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf Justes. C'est ainsi que des femmes perdues, suivant la parole de Jésus-Christ, mais par un retour parfait heureusement rentrées dans la voie du salut, en précéderont, au royaume des cieux, bien d'autres dont la vie, d'abord plus innocente, aura été dans la suite beaucoup moins sainte. Comprenons cette vérité, mes chers auditeurs. Justes, comprenez-la pour vous humilier, mais au même temps pour vous animer. Pécheurs, comprenez-la pour vous consoler et pour vous encourager. Travaillons tous de concert, ou plutôt travaillons tous à l'envi : ce ne sera pas en vain, puisque nous pouvons tous emporter la couronne de gloire, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE VENDREDI DE LA CINQUIÈME SEMAINE.

SUR LE JUGEMENT TÉMÉRAIRE.

Collegerunt pontifices et pharisœi concilium adversus Jesum.

Les princes des prêtres et les pharisiens tinrent un conseil contre Jésus. SAINT JEAN, chap. XI.

SIRE,

Ce sont les princes des prêtres et les pharisiens qui s'assemblent, c'est-à-dire les sages du judaïsme et les dévots de la Synagogue. Ce n'est point pour délibérer sur une affaire d'une légère conséquence,

puisqu'il ne s'agit pas moins que de porter un arrêt de mort contre un homme accrédité parmi le peuple, et connu dans toute la Judée par ses miracles. Ce n'est point en particulier, ni chacun selon ses vues, qu'ils ont à juger, mais dans un conseil, et en se communiquant leurs lumières les uns aux autres. Qui ne croiroit donc qu'ils vont former un jugement équitable, et conforme aux lois les plus exactes de la justice et de la raison? Cependant ces sages, tout sages qu'ils sont, se laissent aveugler; ces dévots se laissent prévenir, et ce conseil assemblé prononce enfin la sentence la plus injuste, et trahit la cause de l'innocent. Voilà, mes chers auditeurs, où nous conduit la foiblesse humaine, et ce qui doit servir à notre instruction. Nous avons dans nous-mêmes un tribunal secret, et c'est à ce tribunal que nous appelons comme d'un plein droit le prochain, pour le juger et le condamner. Jugements aussi faux que celui des pontifes et des pharisiens de notre évangile. Jugements téméraires, dont on se fait si peu de scrupule dans le monde, et dont je veux aujourd'hui vous représenter le crime et vous faire craindre les suites funestes, après que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave Maria.*

Trois choses, dit saint Thomas, sont absolument nécessaires pour former un jugement équitable : l'autorité, la connoissance et l'intégrité : l'autorité dans la personne du juge, la connoissance dans son esprit, et l'intégrité dans son cœur; l'autorité pour pouvoir juger; la connoissance pour savoir juger, et l'intégrité pour vouloir bien juger. Si celui qui juge n'a pas un pouvoir et une autorité légitime, son jugement est chimérique et nul; s'il n'a pas une juste connoissance de la cause, son jugement est faux et aveugle; et s'il manque d'intégrité, son jugement est vicieux et corrompu. De là concluons d'abord que les prêtres et les pharisiens, en voulant juger Jésus-Christ, péchoient contre toutes les règles et toutes les formes qui doivent être observées dans un jugement; car ils jugeoient sans autorité, puisque ce Fils du Dieu vivant ne dépendoit point d'eux; ils jugeoient sans connoissance, puisqu'ils ne savoient pas qu'il étoit Fils de Dieu; et ils jugeoient sans intégrité, puisque la passion les animoit contre lui, et qu'ils agissoient par intérêt. Trois défauts qui se rencontrent dans les jugements désavantageux que nous faisons du prochain, et d'où il s'ensuit que ce sont des jugements injustes et téméraires: défaut d'autorité, défaut de connoissance, défaut d'intégrité. Appliquez-vous; voici le partage de ce discours. Nous jugeons le prochain, mais nous le jugeons témérairement : pourquoi? parceque Dieu ne nous a donné sur lui nulle juridiction, ce sera la première partie; parceque nous ne pouvons pénétrer son cœur ni le bien connoître, ce sera la seconde; enfin, parceque ce sont nos passions qui nous préoccupent, et que notre intérêt propre est le plus ordinaire motif de nos jugements, ce sera la troisième. Ne jugeons donc point: *Nolite judicare*

(Luc., 6) ; c'est la conséquence que nous tirerons après Jésus-Christ.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a que Dieu qui essentiellement et par lui-même ait une légitime autorité pour juger les hommes, parcequ'il n'y a que Dieu qui soit le créateur, et par conséquent le souverain et le maître des hommes : vérité incontestable, et si universelle, que Jésus-Christ même, en qualité d'homme, n'auroit pas le pouvoir de juger le monde comme nous apprenons de l'Évangile qu'il le doit juger, si ce pouvoir ne lui avoit été donné de son Père. Seigneur, disoit David par un esprit de prophétie, donnez au roi votre jugement. Le texte hébraïque porte : Donnez au roi votre puissance, pour juger le peuple que vous lui avez confié : *Deus, judicium tuum regi da* (*Psal.* 71) ; comme s'il eût dit : Ce jugement, mon Dieu, n'appartient qu'à vous ; mais faites-en part à celui que vous avez choisi : et puisque vous l'avez établi roi, commettez-lui votre justice, afin qu'il l'exerce en votre nom : *Et justitiam tuam filio regis.* Je sais, Chrétiens, que ces paroles du Psaume peuvent être entendues de Salomon, en faveur duquel David faisoit à Dieu cette prière ; mais je sais aussi que tous les Pères de l'Église les ont expliquées de Jésus-Christ, et que les Juifs mêmes, suivant leur tradition, les rapportoient à la personne du Messie, dont Salomon n'étoit que la figure. Quoi qu'il en soit, dit saint Augustin, il est de la foi que jamais le Sauveur du monde ne jugera les vivants et les morts qu'en vertu de la commission qu'il en a reçue : *Pater omne judicium dedit Filio* (Joan., 5) ; que comme il n'a point pris de lui-même la qualité glorieuse de pontife, aussi ne s'est-il point attribué celle de juge ; qu'il a voulu, ou, pour parler plus exactement, qu'il a dû être spécialement appelé à cet important ministère ; et que, sans la vocation divine, tout grand, tout sage, tout saint qu'il est, il n'en feroit jamais nul exercice : ainsi lui-même dans l'Écriture s'en déclare-t-il. Or, de là, mes chers auditeurs, je tire d'abord un argument invincible contre l'abus des jugements téméraires ; car que faisons-nous quand, au mépris de cette règle, nous nous donnons la liberté de juger le prochain? Nous attentons sur l'autorité de Dieu, nous entreprenons sur ses droits, nous nous donnons ou nous prétendons nous donner un pouvoir qu'il s'est réservé, et qui lui est propre ; ce que Jésus-Christ ne fera que comme délégué de son Père céleste, nous le faisons de notre chef ; ce que Dieu par privilége lui a accordé comme à son Fils, nous l'usurpons impunément et sans titre. Et voilà, dans la doctrine de saint Paul, le premier principe sur quoi est fondée la témérité de la plupart des jugements des hommes. Car, qui êtes-vous, disoit ce grand apôtre, pour juger et pour condamner le serviteur d'autrui? *Tu quis es, qui judicas alienum servum* (*Rom.*, 14)? S'il tombe ou s'il demeure ferme, ce n'est point à vous d'en connoître ; c'est à celui dont il dépend, et

qui comme maître est son juge : *Domino suo stat aut cadit* (*Rom.*, 14). C'est-à-dire, selon la paraphrase de saint Chrysostome, pourquoi jugez-vous ce qui ne vous regarde pas ; et pourquoi vos vues s'étendent-elles hors des limites où l'ordre de la Providence et votre condition vous renferment? Cet homme dont vous censurez la conduite, et dont vous condamnez peut-être non seulement les actions, mais les intentions, est-il votre sujet? Avez-vous dans le monde quelque supériorité sur lui? Rendrez-vous compte de sa vie? En devez-vous répondre à Dieu? Si cela est, je consens que vous en jugiez ; et mon soin alors seroit de vous apprendre la manière dont il faudroit procéder, l'esprit et la charité qu'il y faudroit apporter, les mesures de prudence qu'il y faudroit garder. Mais puisque vous reconnoissez vous-même qu'il n'est rien de tout cela, et que la personne dont vous formez ces jugements désavantageux n'est point soumise à votre direction, que vous n'en êtes point chargé, et que, ni devant Dieu ni devant les hommes, vous n'en devez point être responsable, pourquoi de vous-même vous ingérer dans sa cause? Abandonnez-la à son juge naturel, et respectez dans votre frère le droit qu'il a de n'être jugé que de Dieu, ou du moins de ceux que Dieu a commis pour veiller sur lui. S'il fait bien, vous pouvez par-là participer à son mérite; et s'il fait mal, le blâme n'en retombera pas sur vous. Mais si vous le condamnez, quoi qu'il fasse, vous vous rendez vous-même criminel ; car s'il fait bien, et que vous en jugiez mal, vous commettez à son égard une injustice; et s'il fait le mal même pour lequel vous le condamnez, vous commettez une autre injustice envers Dieu, parcequ'en le condamnant et en le jugeant, vous vous attribuez le pouvoir de Dieu.

Voilà le grand principe que nous devons suivre, et une des leçons les plus ordinaires que faisoit saint Paul aux premiers chrétiens. Pourquoi? réflexion importante de saint Chrysostome : c'est qu'un des premiers désordres qui s'éleva dans l'Église et qui divisa les chrétiens, fut la liberté de juger. Les fidèles circoncis méprisoient les Gentils qui ne l'étoient pas, et les Gentils convertis tenoient pour suspects les fidèles qui vouloient encore se distinguer par la circoncision. Ceux qui s'abstenoient des viandes condamnoient ceux qui en usoient, et ceux qui en usoient censuroient ceux qui s'en abstenoient. De là les dissensions et les troubles ; et c'est pour cela même que l'Apôtre, animé d'un zèle ardent pour l'unité et pour la paix, leur disoit sans cesse : *Non ergò amplius invicem judicemus* (Ibid.) : Mes Frères, ne nous jugeons donc plus les uns les autres ; et par quelle raison? point d'autre que celle-ci : *Omnes enim stabimus ante tribunal Christi* (Ibid.); Parcequ'il y a un tribunal où nous devons tous comparoître, qui est le tribunal de Jésus-Christ. Quelle conséquence! elle est juste et solide. C'est-à-dire que tous les tribunaux particuliers que les hommes s'érigent de leur autorité propre pour juger le prochain sont des tribunaux incompétents, des tribunaux sans juridiction, et par

conséquent des tribunaux dont Dieu annulle et réprouve les arrêts. Ce pouvoir de juger les hommes, surtout de juger les cœurs et les consciences des hommes, n'a été donné qu'à Jésus-Christ seul; et tout autre que Jésus-Christ qui se l'arroge, fût-il un ange et le plus éclairé d'entre les esprits bienheureux, doit être censé usurpateur. C'est donc une espèce d'attentat contre le Fils de Dieu que de juger votre frère, parceque c'est, dit saint Jérôme, ôter à Jésus-Christ la prérogative dont il est en possession : *Fratrem ergò quisquis judicat, Christi palmam assumit* (HIERON.). Et en effet, poursuit le même Père, que réservons-nous au jugement de ce Dieu-Homme, s'il nous est permis de juger indifféremment de tout? *Si unusquisque de proximo judicamus, ecquid Domino reservamus* (Ibid.)?

Vous me direz que le Sauveur du monde s'est engagé à nous solennellement de nous faire asseoir avec lui sur le tribunal de sa justice, et qu'une des récompenses qu'il nous propose est d'avoir part un jour à ce jugement universel, où sa qualité de Rédempteur lui donne droit de présider : *Sedebitis et vos judicantes* (MATTH., 19). Or saint Paul expliquant cette promesse en a étendu l'effet non seulement à tous les hommes apostoliques, mais généralement à tous les chrétiens, et en particulier à ceux qui peuvent se rendre témoignage d'avoir été fidèles à Jésus-Christ : *An nescitis quoniam sancti de hoc mundo judicabunt* (1. *Cor.*, 6)? Ne savez-vous pas, disoit-il aux Corinthiens, que les Saints jugeront le monde : et parlant ensuite à tous : *Nescitis quoniam angelos judicabimus; quanto magis sæcularia* (Ibid.)? Ne savez-vous pas, mes Frères, ajoutoit-il, que nous devons juger les anges mêmes? Or, s'il est vrai que nous jugerons les anges, combien plus est-il vrai que nous jugerons les hommes du siècle? Il reconnoissoit donc en nous un titre pour juger; et la manière dont il s'exprime marque qu'il le supposoit comme un titre évident et incontestable : *Nescitis quoniam judicabimus?* Voilà ce que saint Augustin s'est opposé à lui-même, en traitant ce point de morale. Mais écoutez l'excellente conclusion qu'il en tiroit pour confirmer la vérité que je vous prêche. Eh bien! mes Frères, disoit ce saint docteur, tenons-nous-en au principe de saint Paul. Il est vrai que nous serons un jour assis avec Jésus-Christ pour juger; mais cela étant, ne le prévenons donc pas, ce souverain juge; ne soyons donc pas plus prompts que lui : puisque c'est alors qu'il nous communiquera son pouvoir, attendons qu'il nous en ait fait part, et attendons-le avec humilité et avec patience. En un mot, selon la maxime de l'Apôtre même, ne jugeons point avant le temps, ni avant la venue du Seigneur : *Nolite ergò ante tempus judicare, quoadusque veniat Dominus* (1. *Cor.*, 4). Car il seroit bien étrange que nous, qui ne sommes que des juges subalternes, nous voulussions juger avant Jésus-Christ, qui est le juge supérieur.

Or prenez garde, reprend admirablement saint Augustin, tant que Jésus-Christ a demeuré sur la terre, quelque souveraineté qu'il eût, il

ne l'a jamais employée à juger les pécheurs. Il les a excusés, il les a supportés, il les a défendus, il leur a fait grace, il les a consolés, il les a aimés; mais il ne les a point jugés. Que dis-je? il a même protesté hautement qu'il n'étoit point venu pour les juger : *Non venit Filius Hominis ut judicet mundum* (Joan., 3). De deux offices, celui de sauveur et celui de juge, il a fait le premier tandis qu'il étoit parmi nous; et il a remis le second à la fin des siècles, quand il viendra dans l'éclat de sa majesté. Sommes-nous plus autorisés que lui? avons-nous une juridiction plus étendue? Contenons-nous donc dans les bornes qu'il a voulu lui-même se prescrire. Pendant cette vie, aimons nos frères comme il les a aimés, supportons-les comme il les a supportés, excusons-les comme il les a excusés, défendons-les comme il les a défendus, compatissons à leurs foiblesses comme il y a compati; et puis nous les jugerons un jour avec lui. Il me semble que cette condition nous doit suffire. Mais que nous anticipions le jugement de notre Dieu; que dans un temps où il n'a fait que miséricorde, nous entreprenions indiscrètement de faire justice : de quelque motif que nous puissions nous flatter, c'est une présomption et un orgueil. Dieu nous dit par la bouche de son Prophète : *Cùm accepero tempus, ego justitias judicabo* (*Ps.* 74); Lorsque le temps que j'ai marqué sera venu, alors je jugerai : pour nous faire entendre qu'à son égard même il y a un temps de juger et un temps de pardonner : *Tempus judicandi et tempus miserendi.* Et nous, dit saint Grégoire pape, par une témérité insoutenable, nous voulons juger en tout temps. Avant que Dieu ait pris le sien, nous prenons le nôtre; et nous le prenons parcequ'il nous plaît, et comme il nous plaît.

Désordre universellement condamné de Dieu, mais spécialement condamnable lorsque nous nous attaquons aux puissances mêmes; que nous osons juger ceux mêmes de qui nous dépendons, ceux que Dieu a établis pour nous conduire, ceux qu'il nous a donnés pour maîtres et pour pasteurs, les prélats et les ministres de l'Église : pourquoi? parcequ'il y a dans eux un caractère que nous devons singulièrement respecter, et à quoi nous ne pouvons toucher sans blesser Dieu jusque dans la prunelle de son œil, suivant cette parole de Zacharie : *Qui tetigerit vos, tanget pupillam oculi mei* (Zachar., 2). C'est pourquoi il nous en fait encore ailleurs une défense si expresse : *Nolite tangere christos meos, et in prophetis meis nolite malignari* (*Ps.* 104) : Ne touchez point à ceux qui sont les oints du Seigneur, et gardez-vous d'exercer sur eux la malignité de vos jugements. Désordre essentiellement opposé à cette subordination dont Dieu est l'auteur, et par conséquent le conservateur et le vengeur; puisque du moment que je censure la vie et la conduite de quiconque est au-dessus de moi, je m'élève au-dessus de lui, je me fais le juge de mon juge, et par-là je renverse l'ordre où Dieu m'avoit placé, et je m'expose aux suites malheureuses que l'Apôtre nous fait craindre d'un tel renversement. Désordre qui affoiblit et qui énerve, disons mieux, qui ruine et qui anéan-

tit l'obéissance des inférieurs : car il est impossible que cette facilité à juger et à juger mal ne produise peu à peu un secret mépris de celui même dont on juge, et que ce mépris ne fasse naître les contradictions, les murmures, les révoltes de l'esprit et du cœur; d'où il arrive qu'on n'a plus, dans les sociétés les plus réglées, qu'une obéissance extérieure, qu'une obéissance politique, qu'une obéissance sans mérite, parceque ce n'est point une obéissance chrétienne.

Je sais, mes chers auditeurs, ce que vous avez coutume de répondre : que ce qui vous engage presque malgré vous à juger de la sorte, ce sont les imperfections et les défauts, ou, si vous voulez, les déréglements et les excès de ceux que Dieu a constitués en dignité; qu'en condamnant leurs actions, vous ne laissez pas d'honorer leur ministère; et que vous n'en pensez mal, que parcequ'ils se comportent d'une manière à ne pouvoir en bien penser. Tel est le langage du monde : mais je sais aussi que cela ne vous justifie pas, et que quand Dieu, dans l'Exode, a prononcé cet oracle en forme de loi : *Diis non detrahes* (*Exod.*, 22) *:* Vous ne jugerez ni ne médirez point des dieux de la terre, c'est-à-dire des puissances ou spirituelles ou temporelles, il n'a point fait cette précision du ministère et de la personne, parcequ'il prévoyoit que le mépris de l'un seroit toujours suivi du mépris de l'autre, et que les hommes n'auroient jamais un discernement assez équitable pour respecter sincèrement le ministère et la dignité, tandis qu'ils seroient prévenus contre le sujet qui s'en trouve revêtu. En effet, de tout temps les personnes élevées aux premières places, les magistrats, les princes, les pasteurs des ames, ont eu leurs vices et leurs passions : ce sont des hommes qu'il n'a pas plu à Dieu de rendre impeccables, et dont les erreurs et les foiblesses, dans le dessein de sa providence, doivent même servir à l'exercice de notre foi et de notre humilité. Mais pour cela il n'a jamais été permis aux particuliers de s'ériger en censeurs de leur vie, beaucoup moins de leur gouvernement et de leurs ordres. Voilà néanmoins l'abus du monde. Constantin, quoique empereur, ne voulut point, par maxime de religion, juger les évêques sur les accusations et les plaintes qu'on formoit contre eux; mais aujourd'hui des hommes sans nom, par un zèle aussi faux qu'il est téméraire, jugent hardiment des évêques et des empereurs. Ce prince se fit un point de conscience de couvrir, pour ainsi dire, de sa pourpre royale la honte des ministres de Jésus-Christ : maintenant on se pique, je ne dis pas de la remarquer et de la révéler, mais de l'imaginer sur les plus foibles conjectures, de la supposer, de l'assurer comme un fait évident et incontestable. Qu'un homme soit le plus accompli et le plus irrépréhensible, et qu'on le mette comme la lumière sur le chandelier; tout accompli et tout irrépréhensible qu'il peut être, on en jugera ; et, à force de l'observer, on y découvrira, ou l'on croira y découvrir des taches. Vous diriez que cette impunité avec laquelle on juge et l'on condamne soit une espèce de con-

solation, dans la nécessité où l'on se trouve d'obéir aux grands et d'en dépendre. Mais malheur à nous si nous raisonnons ainsi! malheur, si nous écoutons un chagrin bizarre, qui nous porte toujours à contrôler ceux que Dieu a mis sur nos têtes, au lieu de nous en tenir à la grande règle d'une soumission respectueuse et humble! car Dieu, pour réprimer cette licence, a des châtiments qu'il sait faire éclater sur les coupables quand sa justice le demande. Marie, sœur de Moïse, l'éprouva, et sentit bien la grièveté du crime qu'elle avoit commis dans le jugement qu'elle fit de son frère. La lèpre dont elle fut couverte, l'excommunication dont elle fut frappée, et qui la sépara sept jours entiers du camp des Hébreux, furent les marques authentiques de la colère divine; et plaise au ciel que nous en soyons quittes nous-mêmes pour des peines temporelles! Ne dites point que tous les conducteurs du peuple de Dieu ne sont pas des Moïses, que ce ne sont pas des hommes parfaits, dont Dieu prenne également les intérêts et la cause en main. Saint Pierre vous répond que Dieu s'intéresse pour tous, et que les imparfaits et les vicieux sont aussi bien sous sa protection contre les censeurs présomptueux de leur conduite, que ceux dont la vie exemplaire est à couvert de tout reproche : pourquoi? parcequ'en qualité de supérieurs et de maîtres, ce sont les ministres et les lieutenants de Dieu, et que, par une suite nécessaire, il nous ordonne de l'honorer lui-même dans eux : *Non tantùm bonis et modestis, sed etiam dyscolis* (1. PETR., 1). J'avoue que, pour les contenir dans leur devoir, Dieu permet cette injuste liberté qu'on se donne de les censurer; c'est un bien pour eux : mais malheur à celui par qui ce bien arrive, puisque c'est un de ces biens que Dieu, par la disposition de sa sagesse, ne tire que des plus grands maux, et qu'il ne peut contribuer à corriger l'un sans pervertir et dérégler l'autre!

C'est donc ici, Chrétiens, qu'il faut nous appliquer cette conclusion du Fils de Dieu : *Nolite judicare, ut non judicemini* (MATTH., 7); Ne jugez point, et vous ne serez point jugés. Est-il vrai, Seigneur, demande saint Bernard, que cela seul puisse nous délivrer de votre redoutable et inflexible jugement? ou plutôt, est-il vrai que ce soit assez pour paroître avec confiance devant votre adorable tribunal? Quoi! ce jugement qui fait trembler les Saints, et dont l'idée seule a causé les plus mortelles frayeurs aux Hilarion et aux Jérôme; ce jugement où nous devons être pesés dans la balance rigoureuse du sanctuaire, n'aura pour nous rien de terrible, et il ne tiendra qu'à nous, en observant cette loi, de ne plus craindre les arrêts de votre justice? Après cela plaignons-nous de la sévérité de notre Dieu; et lorsque nous avons Jésus-Christ même pour garant de la promesse qu'il nous fait, serons nous assez ennemis de nous-mêmes pour en perdre tout le fruit? *Nolite judicare, ut non judicemini.* Poursuivons : non seulement on juge sans autorité, mais encore sans connoissance; autre défaut dont j'ai à parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Connoître sans juger, c'est souvent modestie et vertu ; mais juger sans connoître, dit saint Chrysostome, c'est toujours indiscrétion et témérité. Or, si cela est vrai généralement, beaucoup plus l'est-il en particulier, ajoute ce Père, quand il s'agit de mépriser et de condamner le prochain. D'où il s'ensuit que les jugements mauvais et désavantageux que nous faisons du prochain sont presque tous téméraires et criminels : pourquoi ? parcequ'ils n'ont presque jamais ce degré d'évidence et de certitude qui seroit nécessaire pour les justifier. En effet, Chrétiens, le Prophète royal a bien raison de dire que les enfants des hommes sont vains, que leurs balances sont trompeuses, et que, par le seul défaut de connoissance, il n'y a dans la plupart de leurs jugements qu'illusion et que mensonge : *Verumtamen vani filii hominum ; mendaces filii hominum in stateris, ut decipiant ipsi de vanitate inidipsum* (*Ps.* 61). Car, pour en venir à la preuve, qu'y a-t-il de plus commun dans le monde que de juger par les apparences, que de juger des intentions par les actions, que de juger sur le rapport d'autrui ; ou, si l'on juge par soi-même, que de juger avec précipitation, que de juger avec une assurance pleine de présomption, que de faire valoir de simples soupçons comme des démonstrations et des convictions ; que d'abuser de ses propres vues en les suivant trop, en les portant trop loin, en les étendant au-delà même de ce qu'elles nous découvrent ? Tout cela, autant de sources des faux jugements que nous formons les uns contre les autres, et qui troublent parmi nous et détruisent absolument la société. Ne perdez rien, je vous prie, de ce détail.

On juge des hommes par les apparences ; et, comme remarque saint Augustin, il faudroit plutôt juger des apparences par les hommes. Car, sans insister sur ce point de morale, qui est infini, combien voyons-nous de gens dans la vie qui, par divers principes, ne sont rien de ce qu'ils paroissent, et ne paroissent rien de ce qu'ils sont ? Combien qui, par je ne sais quelle négligence, produisent peu au-dehors ce qu'ils ont de bon ; et combien au contraire dont toute l'étude va à déguiser le mal qu'il y a dans eux, et à se parer du bien qui n'y est pas ? Combien dont certains défauts visibles et même choquants sont compensés par un fonds de mérite très solide, et qui, sous un extérieur grossier et méprisable, cachent les plus rares vertus ? Jugez de ces personnes selon l'apparence ; autant d'idées que vous vous en faites, ce sont autant d'injustices. Aussi Dieu, par des vues bien différentes des nôtres, réprouve-t-il tous les jours les sujets que nous estimons, et estime-t-il ceux que nous réprouvons : pourquoi ? parceque nos jugements n'ont pour objet que ce qui paroît, au lieu que le jugement du Seigneur est fondé sur ce qu'il y a de plus secret et de plus intime : *Homo enim videt ea quæ parent; Dominus autem intuetur cor* (1. *Reg.* 16). Dieu juge les hommes (belle pensée de saint Augustin), Dieu juge les

hommes; et si les hommes sont pécheurs, il les juge pour les condamner : mais comment? Faisons-nous une loi de son exemple, et ne craignons point que son exemple soit trop parfait pour nous, puisque, dans la matière que je traite, la perfection même de Dieu doit servir à notre perfection ou à notre confusion. Ce Dieu qui, selon le langage de l'Apôtre, est la lumière même, ce Dieu en qui il n'y a point de ténèbres, ce Dieu qui possède la plénitude de la science, quand il veut juger et condamner, se contente-t-il d'une vue superficielle, qui ne lui représente l'homme que par les dehors? Ah! Chrétiens, vous le savez : il entre jusque dans les replis les plus intérieurs de l'ame, il pénètre jusque dans les jointures et dans les moelles, il sonde jusques aux plus profonds abîmes du cœur, il examine, il fouille, il recherche : *Scrutans corda et renes Deus* (*Ps.* 7). Vous diriez que son œil ne soit pas de lui-même assez clairvoyant; et afin que Jérusalem, figure d'une ame pécheresse, ne se plaigne pas qu'il l'ait jugée sans connoissance de cause, il prend encore le flambeau : *Scrutabor Jerusalem in lucernis* (SOPHON., 1). Ainsi en use ce Dieu juste et sage : mais nous, Chrétiens, aveugles et inconsidérés, nous jugeons notre frère; nous attaquons la probité de celui-ci, la réputation de celle-là, sans autre fondement que des apparences : au lieu de nous souvenir que tel sur qui tombe notre censure et que nous croyons digne de blâme, est celui peut-être pour qui nous aurions plus d'estime s'il étoit connu de nous; que, sous ces apparences qui nous séduisent, il y a peut-être des trésors de grace et d'innocence; que cet extérieur qui nous choque est peut-être un voile d'humilité, sous lequel il a plu à Dieu de tenir cachés les plus excellents dons. Combien de fois, pour nous être arrêtés à la surface des choses, n'avons-nous pas confondu la vertu avec le vice; et quels reproches aurions-nous à nous faire devant Dieu, si nous voulions de bonne foi reconnoître la légèreté, je dis légèreté criminelle, qui dans nos jugements nous a fait prendre de vains fantômes pour des vérités?

On juge des intentions par les actions. Vous me direz qu'il est impossible d'en juger autrement; et moi je vous réponds, avec saint Jérôme, que c'est pour cela qu'il n'en faut point juger du tout. Changeons la proposition, et exprimons-la en d'autres termes. On juge des actions sans en connoître le principe, qui sont les motifs et les intentions; ou plutôt on devine les motifs et les intentions, pour avoir droit d'interpréter et de censurer les actions. Je vous demande, mes chers auditeurs, s'il est rien de plus téméraire et de plus inique? Car de raisonner comme l'homme mondain, à qui saint Augustin fait dire : *Attendo quid agat, et intelligo propter quid agat* (AUG.) : J'observe la manière d'agir, et, de la manière d'agir, je conclus pourquoi l'on agit : c'est un abus, reprend ce saint docteur, puisqu'il est évident que la même chose peut être faite par cent motifs tout différents les uns des autres, et que ces différents motifs en doivent fonder autant de ju-

6.

gements tout opposés. En effet, quand Madeleine répandit des parfums sur les pieds du Sauveur du monde, ce fut par un mouvement de piété ; et les apôtres l'accusèrent de prodigalité. Le Sauveur du monde lui-même souffroit auprès de lui les pécheurs pour les attirer à Dieu, et les pharisiens le soupçonnoient d'entretenir avec eux de mauvais commerces. Nous voyons, continue saint Augustin, les mêmes actions en substance louées et condamnées par le Saint-Esprit, selon la diversité des intentions. Pharaon accable les Israélites de travaux insupportables, et Moïse en fait périr une partie dans le désert par des châtiments encore plus terribles ; mais dans l'un c'étoit un esprit de domination qui l'enfloit, et dans l'autre, un zèle de religion qui l'animoit : *Sed ille dominatione inflatus, iste zelo inflammatus* (*Aug.*). Les impies commettoient des sacriléges en massacrant les prophètes, et les prophètes faisoient à Dieu des sacrifices en exterminant les impies : *Occiderunt impii prophetas, occiderunt impios et prophetæ* (Ibid.). Dieu même aussi bien que Judas a livré Jésus-Christ aux Juifs ; mais Dieu, en livrant son Fils, a fait éclater sa miséricorde ; et Judas, en livrant son maître, s'est rendu coupable de la plus noire perfidie : *Et tamen in hâc traditione Deus pius est, et homo reus* (Ibid.). Qu'apprenons-nous de là ? Ah ! mes Frères, cela nous apprend que ce sont les intentions des hommes qui donnent la forme à leurs actions ; et que ces intentions d'ailleurs n'étant connues que de Dieu : *Discretor cogitationum et intentionum cordis* (*Hebr.*, 4.), c'est une extrême témérité, quelque éclairés que nous puissions être, d'en vouloir faire le discernement. Pourquoi, vous qui me jugez, de deux intentions que je puis avoir, m'imputerez-vous celle qu'il vous plaît, surtout si celle que vous m'imputez est celle que je désavoue ? Pourquoi, de deux intentions, l'une bonne, l'autre mauvaise, prétendez-vous que c'est la mauvaise, à l'exclusion de la bonne, que je me suis proposée ? Laissez-moi mon secret, disoit Isaïe, puisqu'il est à moi : *Secretum meum mihi* (Isai., 24) : et ne vous exposez pas, en voulant y entrer, à tomber dans des erreurs dont il sera difficile que votre conscience ne soit pas blessée. En un mot, souvenez-vous de la belle maxime de saint Bernard, que l'homme en mille rencontres est si peu d'accord avec lui-même, et que ce qui se passe dans lui est souvent si contraire à ce qui part de lui, que jamais on ne peut bien juger, ni de ses actions par ses intentions, ni de ses intentions par ses actions.

On juge sur le rapport d'autrui ; et quoiqu'en jugeant de la sorte on juge avec moins d'assurance, on se croit en droit de juger avec plus de liberté : comme si le jugement qu'on forme n'étoit un péché que pour celui qui l'a formé avant nous, et qui l'a ensuite communiqué aux autres. Nous avons sur cela même encore dans l'exemple de Dieu de quoi nous confondre. Les abominations de Sodome et de Gommorrhe étoient devenues publiques ; le bruit s'en étoit répandu par toute la terre, et, selon le langage de l'Écriture, il étoit monté jus-

ques au trône de Dieu : *Clamor Sodomorum multiplicatus est* (*Genes.*, 18). Que fait Dieu? condamne-t-il d'abord ces malheureux, et les juge-t-il? Écoutez-le s'en expliquer lui-même, et voyez les mesures que sa sagesse lui fait prendre, non pas pour donner plus de poids à son jugement, mais, dit saint Bernard, pour servir de modèle aux nôtres: *Clamor Sodomorum et Gommorrhœ multiplicatus est, et peccatum eorum aggravatum est nimis. Descendam, et videbo utrum clamorem qui venit ad me opere compleverint*: Le péché de ce peuple crie vengeance au ciel, et j'apprends qu'ils ont mis le comble à leur iniquité; mais ce n'est point encore assez pour moi : je descendrai, j'irai, je les visiterai en personne; et avant que de prononcer comme juge, je m'éclaircirai par moi-même comme témoin. Prenez garde, reprend saint Bernard : Dieu ne s'en fie pas en quelque sorte à sa providence ordinaire; et pour cela il veut en avoir une connoissance plus distincte et plus immediate : *Descendam et videbo* : pourquoi? parcequ'il s'agit de juger et de condamner. Ah! Chrétiens, où en sommes-nous, et sont-ce là les sages mesures que nous prenons? Il se répand dans une ville, dans une cour, des bruits injurieux qui flétrissent telle personne et qui la perdent d'honneur : disons-nous alors comme Dieu : *Descendam, et videbo* : Je m'instruirai, je verrai, je démêlerai le vrai d'avec le faux, j'irai à la source des choses, je les approfondirai, et jusque là je me garderai bien de décider? Est-ce ainsi que nous parlons? Vous le savez, ces bruits, quelque frivoles qu'ils soient, sont favorablement reçus. Une maligne curiosité nous les fait recueillir, et une pernicieuse crédulité nous les fait trouver probables et vraisemblables. Nous donnons créance à des hommes, les uns médisants, les autres légers; ceux-ci peu éclairés, ceux-là peu sincères; et sur leur parole nous hasardons des jugements dont nous devons nous-mêmes répondre. Ils nous donnent leurs réflexions pour des faits, et nous les supposons comme tels. Ils nous font une histoire de leurs soupçons; et ces soupçons nous semblent des vérités. Tout convaincus que nous sommes qu'il n'est point de canal plus infidèle que les rapports qui se répandent en secret, et qui bientôt deviennent publics, c'est de cette source que nous tirons mille fausses idées qui nous empoisonnent le cœur, et qui sont les semences fatales des haines et des divisions. Ne nous en tiendrons-nous jamais à cette règle souveraine : *Descendam, et videbo*; et la précaution dont Dieu lui-même veut user ne nous servira-t-elle point de modèle? Précaution surtout nécessaire aux grands et aux princes de la terre. Ils veulent tout savoir, et combien de fois arrive-t-il qu'on leur représente les choses sous de noires images qui les défigurent? Cependant un soupçon qu'ils ont conçu, une mauvaise impression qu'ils ont prise, est souvent, selon le monde, la réprobation d'un homme, et quelquefois d'un homme innocent, d'un homme qui n'a rendu que des services et qui n'a mérité que des récompenses. Il faut donc que le prince soit incrédule : obsédé qu'il est de gens qui ne

cherchent qu'à le prévenir les uns au désavantage des autres, il faut qu'il soit difficile à croire le mal, et facile à en être détrompé. Autrement, pour peu qu'on s'aperçoive qu'il prête aisément l'oreille à certains discours qui vont à la ruine du prochain, il est exposé à n'avoir autour de lui que des imposteurs : *Princeps qui libenter audit verba mendacii, omnes ministros habet impios.* (*Prov.* 29).

Mais, dit-on, je juge pour avoir vu, et il ne dépend pas de moi de voir ou de ne pas voir. Autre abus d'autant plus dangereux et plus déplorable qu'il est souvent plus incorrigible, parcequ'il est suivi de l'obstination et de l'entêtement. Car qu'y a-t-il de plus ordinaire que de prendre ses conjectures pour des évidences? Et qu'y a-t-il au même temps de plus à craindre qu'un esprit de ce caractère, qui se fait des évidences de ce qui lui plaît, et qui croit avoir vu tout ce qu'il a jugé? Vous n'avez pu ne pas voir ce qui étoit visible, et ce que vous avez condamné : non, Chrétiens; mais il dépendoit de vous de ne vous pas appliquer à ces vues souvent imaginaires; mais il dépendoit de vous d'en détourner votre esprit; mais il dépendoit de vous de vous en défier, et de les tenir pour suspectes; mais il dépendoit de vous de leur opposer mille erreurs passées, où la présomption d'une évidence prétendue vous a fait tomber. Si vous en aviez usé de la sorte, ces vues qui vous ont donné du mépris pour votre frère en seroient tout au plus demeurées aux termes d'un simple doute, sur lequel vous auriez moins appuyé. Il vous est permis de voir ce que vous voyez; mais quand il s'agit de condamner, il ne vous est pas permis d'aimer à le voir, de chercher à le voir, de vous attacher à le voir : pourquoi? parcequ'avec ces dispositions, il est infaillible que vous verrez souvent ce qui n'est pas, et que vous ne verrez pas ce qui est; parcequ'avec ce desir malin, il est sûr que vous étendrez vos vues trop loin, que vous grossirez les objets, que vous verrez comme une poutre ce qui n'est qu'une paille et un atome, que vous regarderez comme un vice habituel ce qui n'est qu'une faute passagère, que l'impétuosité de votre esprit vous emportera, que la vraisemblance vous éblouira, que l'apparence vous trompera. Tant de fois peut-être on a jugé de vous sur ce qu'on a cru voir, et sur ce que vous prétendez qu'on n'a jamais vu; et tant de fois vous vous êtes plaint de ces jugements précipités et mal fondés. Pourquoi ne vous dites-vous pas ce que vous avez dit aux autres? La prudence, la retenue que vous exigez d'eux, pourquoi ne l'exigez-vous pas de vous-même?

Concluons par la pensée ou plutôt par la prière de saint Augustin : *Domine, noverim me, noverim te* (Aug.) : Seigneur, disoit ce Père, que je me connoisse, et que je vous connoisse! car si je m'étudie, comme je dois, à acquérir ces deux connoissances, occupé que je serai de moi-même et de vous, je penserai peu au prochain, ou je n'y penserai que dans l'ordre d'une sainte et discrète charité. Si je vous connois, ô mon Dieu, je saurai qu'il n'y a que vous à qui le fond

des cœurs soit ouvert, et je n'aurai garde ainsi d'y vouloir entrer ; et si je me connois, je comprendrai que mon propre cœur est un abîme où je trouve assez à creuser, sans entreprendre de pénétrer dans les sentiments des autres. Si je vous connois, je respecterai votre loi, qui me défend de juger ; et si je me connois, j'aurai honte de mon ignorance, qui souvent m'a fait mal juger. Si je vous connois, j'adorerai votre divine infaillibilité ; et si je me connois, je rougirai de mes erreurs passées, et j'apprendrai dans la suite à m'en préserver. Achevons : on juge sans autorité, on juge sans connoissance, et on juge enfin sans intégrité : dernier défaut dont il me reste à vous entretenir dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une belle réflexion que fait saint Ambroise, lorsque, dans l'explication du Psaume trente-deuxième, il observe que David n'a presque jamais parlé des jugements, soit de Dieu à l'égard des hommes, soit des hommes mêmes les uns à l'égard des autres, sans y ajouter la justice comme une condition essentielle et inséparable. Du reste, si vous voulez savoir quelle différence nous devons mettre entre la justice et le jugement, la voici, répond saint Ambroise : c'est que le jugement, selon le langage commun, est proprement l'acte de juger ; au lieu que la justice est l'habitude même, ou infuse ou acquise, qui nous porte à bien juger ; c'est-à-dire cette sainte disposition du cœur qui nous fait rendre à chacun ce qui lui appartient, et qui nous dégage dans nos jugements de toute affection et de toute passion. Or David ne vouloit pas que jamais ces deux choses fussent séparées ; et voilà la règle de conduite qu'il se proposoit : Seigneur, disoit-il, j'ai prononcé des jugements, mais ces jugements ont été accompagnés d'une justice exacte : ne m'abandonnez donc pas, ô mon Dieu, à la malignité de mes calomniateurs ! *Feci judicium et justitiam; non tradas me calumniantibus me* (*Psalm.* 118). Cependant, Chrétiens, un des désordres où tombent encore ceux qui jugent du prochain, c'est le défaut d'équité et d'intégrité. Ils jugent selon les desirs de leur cœur, et non pas selon les lumières de leur esprit ; ils jugent par prévention, ils jugent par aversion, ils jugent par chagrin, ils jugent par intérêt, ils jugent par mille autres motifs qui corrompent la raison la plus saine et la plus droite. Arrêtons-nous à l'intérêt, qui les comprend tous. Les pharisiens refusèrent de reconnoître Jésus-Christ : pourquoi? parceque c'étoient des hommes intéressés, ambitieux, jaloux de la domination qu'ils s'étoient acquise, ou plutôt qu'ils s'étoient usurpée parmi le peuple. Dès que le Fils de Dieu parut, ils le regardèrent comme un obstacle à leurs desseins, comme l'ennemi de leur hypocrisie, comme le destructeur de leur secte ; et pour cela ils se firent un intérêt de le décrier et de le perdre. Tel fut le principe de tous les jugements qu'ils formèrent contre sa personne et contre ses mira-

cles. Le crédit de cet Homme-Dieu leur étoit incommode; il n'en fallut pas davantage pour le ruiner dans leur estime, et pour leur faire croire de lui tout ce que la haine la plus envenimée est capable de suggérer.

En effet, le Sauveur du monde passoit dans la Judée pour un prophète rempli de l'esprit de Dieu; et les pharisiens se persuadèrent que c'étoit un pécheur : *Nos scimus quia hic homo peccator est* (JOAN., 9) : Nous le savons, disoient-ils, et nous n'en pouvons douter. Mais cet homme, leur répondoit-on, est exaucé de Dieu, mais il fait des miracles, mais il est irrépréhensible dans ses mœurs : Il n'importe, c'est un pécheur, et nous le savons : *Nos scimus quia hic homo peccator est.* Pourquoi le savoient-ils? parcequ'ils vouloient et qu'il étoit de leur intérêt que cela fût : car leur intérêt sur ce point étoit la règle de leur jugement. Si le Sauveur du monde s'étoit déclaré pour eux, ils se seroient déclarés pour lui; et, sans être ni plus juste, ni plus saint, il n'en auroit reçu que des éloges; mais parcequ'il condamnoit leurs erreurs et qu'il désabusoit le peuple séduit par leur fausse piété, quoi qu'il fît, c'étoit un pécheur : *Nos scimus quia hic homo peccator est.* Idée bien naturelle des jugements du monde. Nous jugeons des hommes non point par le mérite qui les distingue, mais par l'intérêt qui nous domine; non point par ce qu'ils sont, mais par ce qu'ils nous sont; non point par les qualités bonnes ou mauvaises qu'ils ont, mais par le bien ou le mal qui nous en revient. Car de là naissent les injustices énormes que nous commettons à leur égard; de là les entêtements aveugles en faveur des uns, et les déchaînements bizarres contre les autres; de là les censures malignes des plus dignes sujets, et les louanges outrées des sujets médiocres; de là les préférences odieuses de ceux-ci, et les exclusions iniques de ceux-là.

Rien de plus ordinaire, mes chers auditeurs; et n'est-ce pas ce que vous avez peut-être mille fois éprouvé vous-mêmes? Qu'un homme soit dans nos intérêts, ou que nous ayons intérêt à le faire valoir, dès-là nous nous persuadons qu'il vaut beaucoup. Sans autre titre que celui-là, il est dans notre estime propre à tout et capable de tout : au contraire, que l'intérêt nous aliène de lui, si nous nous en croyons, nous n'y voyons plus rien que de méprisable. Cette passion d'intérêt nous le représente tel que nous le voulons, nous le contrefait, nous le déguise, nous cache les perfections qu'il a et nous fait voir des défauts qu'il n'a pas, nous le figure sous autant de caractères différents qu'il y a de faces différentes dans l'intérêt qui nous fait agir. Comment surtout jugeons-nous d'un ennemi? Il s'est attiré notre disgrace, c'est assez : avec cela, en vain il feroit des prodiges, ses prodiges mêmes ne serviroient qu'à nous le rendre et à nous le faire paroître plus odieux; en vain il posséderoit toutes les vertus, ses vertus les plus éclatantes prennent dans notre imagination la teinture et la couleur des vices. S'il est dévot, nous l'accusons d'hypocrisie;

s'il ne l'est pas, nous le soupçonnons d'impiété ; s'il est humble, nous regardons son humilité comme une foiblesse ; s'il est généreux, nous appelons son courage orgueil et fierté ; s'il est discret et réservé, c'est, dans notre opinion, un homme artificieux et fourbe ; s'il est ouvert et sincère, nous le traitons d'imprudent et d'évaporé. Les autres ont beau le combler d'éloges, cet intérêt qui nous préoccupe nous fait croire que ces éloges sont autant de flatteries et de mensonges. Au même temps qu'on lui applaudit, comme les femmes d'Israël applaudissoient à David, cet intérêt nous empoisonne contre lui, comme il empoisonnoit Saül. Et voilà encore une fois le caractère de tous les esprits intéressés, et de ceux en particulier qui, selon l'expression de saint Ambroise, se sentent piqués de l'aiguillon de l'envie. Comme l'envie a souvent pour objet le plus délicat de tous les intérêts, qui est la gloire, aussi a-t-elle une malignité plus subtile pour nous aveugler. De là vient que, par une fatalité malheureuse, ou plutôt par une indignité qui devroit nous couvrir de confusion, il n'est presque pas en notre pouvoir de conserver des sentiments avantageux pour ceux qui prétendent aux mêmes rangs que nous, pour ceux qui sont en état de nous les disputer, beaucoup moins pour ceux qui les obtiennent et qu'on nous préfère. L'intérêt est comme un nuage entre eux et nous, que notre raison n'a pas la force de dissiper. Nous jugeons équitablement de tout ce qui est ou au-dessus ou au-dessous de nous, c'est-à-dire de ceux qui, par leur élévation ou par leur bassesse, ne peuvent nuire à nos entreprises ; mais de ceux que la concurrence nous suscite pour adversaires, nous en jugeons, si je l'ose dire, d'une manière à faire pitié.

Plus donc d'équité, Chrétiens, quand une fois le ressort de l'intérêt joue ; et cela est si vrai, que les hommes qui sont nés pour la société, et dont tout le commerce roule sur une bonne foi réciproque, ne la reconnoissent plus cette bonne foi, dès qu'ils aperçoivent dans les affaires qui se traitent entre eux le moindre mélange d'intérêt. Quelque probité qu'ait un juge, s'il est intéressé dans une cause, on se croit bien fondé à le récuser, et l'on ne pense point lui faire injure d'en appeler à un autre jugement que le sien. Quelque irréprochable d'ailleurs que soit un témoin, si son intérêt se trouve joint à son témoignage, son témoignage passe pour nul. Comme si les hommes, d'un commun accord, se rendoient à eux-mêmes cette justice de confesser que, quand leur intérêt est de la partie, ils ne sont plus capables de bien juger les uns des autres.

Ainsi ne nous étonnons point que les pharisiens jugeassent si justement de Jésus-Christ, et qu'ils fussent si aveugles sur le sujet de ce Dieu-Homme. C'étoit une conséquence naturelle de leur animosité, et il y auroit eu une espèce de miracle que cet aveuglement n'eût pas été l'effet de leur intérêt. Mais étonnons-nous que Jésus-Christ étant le Saint des saints, ils se fissent un intérêt de le buter en tout et de le

contredire. Car voilà, mes chers auditeurs, ce qui les perdit, et ce qui nous perd tous les jours. Nous nous faisons des intérêts qui vont premièrement à nous aveugler, et de là, par une suite infaillible, à nous aigrir, à nous irriter, à nous emporter souvent contre les sujets les plus dignes de notre estime, et toujours contre ceux avec qui la charité chrétienne nous doit unir. O intérêt ! combien de jugements as-tu corrompus au préjudice de cette divine vertu, et quelles plaies ne lui fais-tu pas tous les jours par les sinistres impressions que tu répands dans les esprits ? Il faudroit donc, conclut admirablement saint Chrysostome, pour bien juger du prochain, être défait de toute préoccupation, libre de toute affection, dégagé de toute passion, exempt de toute aversion, de toute attache, de tout ressentiment, de tout desir, de toute crainte, en un mot de tout intérêt. Mais qui peut se promettre d'être disposé de la sorte ? qui peut sur cela s'assurer de soi-même ? qui peut répondre de son cœur ? Ne vaut-il pas mieux, puisqu'on arrive si peu à cette perfection, s'en tenir à cette loi de l'Évangile : *Nolite judicare* (MATTH., 7) : Ne jugez point ? Car que dirons-nous à Dieu, quand il nous demandera compte de tant de jugements que nous aurons faits de notre prochain ? Nos préventions nous serviront-elles d'excuse, et Dieu n'aura-t-il pas droit de nous dire : Il est vrai, vous étiez prévenu ; mais c'est pour cela même que vous deviez vous abstenir de juger. Car vous n'avez jugé témérairement de votre frère que quand l'intérêt vous a séparé de lui. Or prétendez-vous justifier un péché par un autre péché ? Ah ! mon Dieu, j'aurai bien plus tôt fait de me réduire à me juger sévèrement moi-même sans juger les autres. Par-là, Seigneur, je mériterai que vous usiez envers moi de miséricorde ; par-là je trouverai grace devant vous ; par-là je me préserverai non seulement du désordre attaché au jugement téméraire, mais des suites funestes qu'il traîne après lui. Car c'est bien ici que je puis dire avec votre prophète qu'un abîme attire un autre abîme, puisque c'est le jugement téméraire qui donne lieu à la médisance, que la médisance entretient les rapports, que les rapports suscitent les querelles, que les querelles engendrent les inimitiés, et que les inimitiés produisent les vengeances. Il est vrai que l'Apôtre, parlant de l'homme spirituel, semble en avoir renfermé le caractère dans ces deux qualités, l'une de juger de tout, et l'autre de n'être jugé de personne : *Spiritualis autem judicat omnia, et ipse à nemine judicatur* (1. *Cor.*, 2). Mais on a abusé de ces paroles, et les spirituels ou les dévots, je dis les dévots trompés et les prétendus spirituels du siècle, séduits par leur propre sens, ont interprété saint Paul contre l'intention même de saint Paul. Car ils se sont attribué comme de plein droit une liberté présomptueuse de juger impunément tout le monde ; et à cette liberté présomptueuse, ils ont joint une délicatesse infinie à ne pouvoir souffrir qu'on les jugeât eux-mêmes. Or ce n'est point ainsi que l'a entendu l'Apôtre. Quoi qu'il en

soit, voulons-nous être solidement spirituels, opposons à ces deux défauts les deux maximes de l'humilité chrétienne : si l'on nous juge, laissons juger de nous sans nous plaindre ; mais nous, ne jugeons point, ou jugeons toujours favorablement, afin qu'au dernier jour nous recevions un jugement de faveur qui nous mette en possession de la gloire, etc.

SERMON POUR LE DIMANCHE DES RAMEAUX.

SUR LA COMMUNION PASCALE.

Hoc autem totum factum est, ut adimpleretur quod dictum est per prophetam dicentem : Dicite filiæ Sion : Ecce rex tuus venit tibi mansuetus.

Or tout ceci se fit afin que cette parole du prophète fût accomplie : Dites à la fille de Sion : Voici votre roi qui vient à vous plein de douceur. SAINT MATTH., chap. XXI.

SIRE,

Le Prophète l'avoit prédit, que le Sauveur du monde entreroit dans Jérusalem glorieux et triomphant ; et c'est dans le mystère de ce jour que cette parole du Prophète devoit s'accomplir, et qu'en effet elle s'accomplit. Mais du reste pourquoi les Juifs reçoivent-ils aujourd'hui le Fils de Dieu avec tant de pompe et tant de solennité, et d'où leur vient ce zèle qu'ils font paroître pour lui rendre des honneurs qu'il n'en avoit jamais reçus? Cent fois ils l'avoient vu parmi eux, sans qu'à peine on pensât à lui : mais, par un changement bien nouveau, l'Évangile nous le représente dans une espèce de triomphe, entrant au milieu des acclamations et des applaudissements publics, escorté d'une foule de peuple, reconnu solennellement comme Fils de David et comme envoyé de Dieu : *Hosanna Filio David ! benedictus qui venit in nomine Domini* (MATTH., 21)*!* N'en soyons point surpris, Chrétiens, puisque les évangelistes nous en apprennent la raison. Il venoit, ce Sauveur adorable, de faire un miracle dont le bruit s'étoit répandu dans toute la Judée. La résurrection de Lazare, de cet homme mort depuis quatre jours et enfermé dans le tombeau (miracle que toutes ses circonstances rendoient incontestable, miracle subsistant encore, dit saint Augustin, et que l'incrédulité même la plus obstinée ne pouvoit désavouer), voilà de quoi les habitants de Jérusalem avoient été témoins ; voilà ce qu'ils avoient admiré, et ce qui leur donna une si haute idée de Jésus-Christ. C'est donc en vue de ce miracle, et pour en reconnoître publiquement l'auteur, qu'ils courent au-devant de lui, portant des palmes dans les mains, et voulant honorer par-là, remarque saint Chrysostome, la victoire que cet Homme-Dieu avoit remportée sur la mort. Tel est, mes chers auditeurs, le précis de notre évangile dans le sens historique et littéral : écoutez-en le mystère et l'application. Le temps approche, Chrétiens, et nous le commençons, où Jésus-Christ, par une action spirituelle et inté-

rieure, mais encore plus puissante et plus efficace, renouvelle ce grand miracle de la résurrection de Lazare, en faisant revivre par la grace de la pénitence des ames mortes par le péché, et comme ensevelies dans leurs habitudes criminelles. Après ce miracle, l'Église, que tous les prophètes nous ont marquée sous la figure de Jérusalem, prépare à ce divin Sauveur une sainte et honorable entrée dans les cœurs des fidèles par la communion pascale; et, pour me conformer à son dessein, c'est de cette communion pascale que je dois vous entretenir. Saluons d'abord la Vierge, qui eut avant nous le bonheur de recevoir ce Verbe fait chair, et de le porter dans son sein : *Ave Maria.*

Deux sortes de personnes reçoivent aujourd'hui le Fils de Dieu dans Jérusalem : d'une part ses disciples, qui faisoient profession de le suivre, et qui par un engagement particulier s'étoient attachés à son parti; d'autre part les pharisiens, les prêtres, les docteurs de la Synagogue, qui, par un aveuglement extrême, rejetoient sa doctrine et s'étoient secrètement ligués contre lui. Ses disciples le reçoivent avec respect, avec ferveur, avec joie; et voilà pourquoi il vient à eux comme en triomphe, et même, selon la prophétie, en qualité de roi : *Ecce rex tuus venit tibi mansuetus* (Matth., 21). Au contraire, les pharisiens le reçoivent avec des sentiments d'aigreur, et dans la résolution de faire bientôt éclater leurs pernicieux desseins, et de le perdre; c'est pour cela qu'il vient à eux comme un ennemi, et que le Sauveur verse sur ces aveugles des larmes de compassion : *Videns civitatem, flevit super illam* (Luc., 19). Deux idées bien naturelles de ce qui se passe encore chaque année dans la communion pascale, et dont je vais faire le partage de ce discours. Car prenez garde, Chrétiens : dans le triomphe dont les disciples de Jésus-Christ honorent ce divin maître, je trouve l'idée d'une sainte et parfaite communion; ce sera la première partie : mais dans la manière dont ce même Dieu fut reçu des pharisiens, je trouve l'idée d'une communion indigne et sacrilége; ce sera la seconde partie. Pour les Justes, qui sont les vrais fidèles, le Sauveur vient comme un roi débonnaire et bienfaisant; mais pour les impies engagés et obstinés dans le crime, il vient comme un ennemi terrible et redoutable. C'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Voulez-vous savoir, Chrétiens, ce que c'est, à proprement parler, qu'une communion faite en état de grace? Écoutez saint Chysostome; il va vous l'apprendre. C'est, dit ce Père, une réception solennelle que nous faisons à Jésus-Christ dans nous-mêmes, et une entrée triomphante que Jésus-Christ fait dans nous. Pouvoit il s'en expliquer plus noblement, et n'ai-je pas eu raison de m'attacher d'abord à sa pensée, pour vous dire que le triomphe et l'entrée du Sauveur du monde dans Jérusalem est la plus juste idée d'une bonne communion?

Mais, afin de mieux comprendre la chose, examinons, Chrétiens, toutes les circonstances particulières marquées dans l'Évangile, et voyez si le dessein de Dieu n'a pas été visiblement de nous proposer le modèle le plus parfait de l'action la plus sainte du christianisme, qui est la communion? Car, premièrement, cet Homme-Dieu est reçu avec honneur dans Jérusalem; mais par qui? par ses amis, par les sectateurs de sa doctrine, par ceux que l'on distinguoit dans la Judée pour être du nombre des siens; en un mot, par ses disciples, qui, malgré l'envie, ne laissoient pas de faire un parti considérable, puisque saint Luc témoigne qu'ils accoururent en foule : *Et cœperunt omnes turbæ discipulorum gaudentes laudare* (Luc., 19). En second lieu, ces fervents disciples, transportés de zèle pour la personne de leur maître, n'attendent pas qu'il soit aux portes de la ville pour se disposer à le recevoir : au premier bruit qu'ils entendent de sa venue, ils sortent de leurs maisons, et par respect ils viennent au-devant de lui : *Et cum audissent quia venit Jesus, processerunt obviam* (Joan., 12). De plus, ils se présentent à lui, les uns portant des branches de palmiers: *Acceperunt ramos palmarum* (Ibid.), et les autres avec des branches d'oliviers, qu'ils coupoient sur la montagne, selon la remarque expresse de l'Évangile. Or la palme est le symbole de la victoire, et l'olive le signe de la paix; ce qui ne fut pas sans mystère, comme je vais vous l'expliquer. Enfin, ils se dépouillent de leurs vêtements; ils les mettent sous les pieds de Jésus-Christ, en les étendant le long du chemin par où il devoit passer : *Plurima autem turba straverunt vestimenta sua in viâ* (Matth., 21). Excellente idée de la communion des Justes, et des saintes dispositions qu'une ame chrétienne doit apporter à la participation du corps de Jésus-Christ et de son adorable sacrement. Mais ce n'est pas assez pour nous d'en avoir l'idée; Dieu veut que nous nous l'appliquions dans la pratique, et que d'une figure nous en fassions une vérité. Tâchez donc, mes chers auditeurs, à bien entrer dans les saintes leçons que j'ai à vous faire.

Il faut être disciple de Jésus-Christ pour mériter de le recevoir dans son sacrement, et c'est la première disposition : mais ne sommes-nous pas tous ses disciples en qualité de chrétiens? Il est vrai, mes Frères, et je le sais ; mais je dis que pour participer au divin mystère il ne suffit pas d'être disciple du Sauveur par une profession extérieure, qui souvent ne fait qu'augmenter notre indignité quand elle n'est pas soutenue du reste; et j'ajoute qu'il le faut être en esprit et par un sentiment de religion, puisque sans cela, bien loin que Jésus-Christ nous avoue pour ses disciples, il nous regarde comme ses ennemis. Or il s'est lui-même déclaré qu'il ne vouloit faire la pâque qu'avec ses disciples. Mais il ne parloit alors que de la pâque judaïque, qu'il alloit célébrer selon la loi : Ah ! j'en conviens, répond saint Chrysostome; mais s'il parloit ainsi de l'ancienne pâque, que pensoit-il de la nouvelle, qui devoit être le don des dons, et la plus

excellente de toutes les graces? et s'il falloit être son disciple pour manger avec lui une pâque qui n'étoit que la figure de son corps, que ne faut-il point être pour manger celle qui n'est rien moins que la substance même de son corps? Enfin, n'est-il pas de la foi que tout ce qui s'observoit dans la pâque des Juifs étoit une leçon pour nous, mais une leçon exacte et précise, de ce qui devoit être accompli dans celle des chrétiens?

Qu'il n'y ait donc personne assez téméraire, concluoit éloquemment saint Chrysostome, pour prétendre à cette pâque, en recevant l'agneau véritable qui y est immolé, sans avoir ce caractère particulier de disciple de Jésus-Christ; qu'il ne s'y présente point de Judas, point de pharisiens, c'est-à-dire point de traître, point d'hypocrite, point de simoniaque ni de profanateur des choses saintes : ce sont les paroles de ce Père : *Nemo accedat nisi amicus, nullus avarus, nullus fœnerator, nullus impudicus* (Chrysos.). Car je vous avertis, ajoutoit ce saint docteur, que cette divine table n'est point pour eux : *Nam et tales hæc mensa non suscipit* (Ibid). S'il y a un disciple fidèle et sincère, qu'il vienne, parceque c'est lui qui, par le choix de Jésus-Christ même, y doit être admis : *Si quis est discipulus, adsit* (Ibid). Pour les mondains, pour les sensuels, pour les scandaleux et les impies, ils en sont exclus; et s'ils osoient y paroître, nous qui sommes les prêtres du Seigneur et les dispensateurs de ses mystères, nous ne craindrions point d'user du pouvoir que le Dieu vivant nous a mis en main pour leur en interdire l'usage. Fût-ce le premier conquérant du monde qui s'y présentât, *Sive princeps militiæ* (Ibid.); fût-ce le premier monarque du monde, *Sive imperator*, nous lui ferions entendre les défenses et les menaces du souverain maître dont il viendroit profaner le céleste banquet. C'est ainsi que cet homme de Dieu, s'acquittant du même ministère que moi, préparoit le peuple d'Antioche à la plus importante action du christianisme; et tel est l'ordre que le grand Apôtre avoit intimé à toutes les Églises par ces courtes paroles, mais qui, selon le concile de Trente, comprennent en abrégé toutes les dispositions requises pour avoir part au sacrement du Fils de Dieu : *Probet autem seipsum homo* (1. *Cor.*, 11) : Que l'homme donc s'éprouve lui-même, c'est-à-dire qu'il se consulte lui-même, qu'il interroge son cœur, et que, sans s'aveugler, sans se flatter, il examine devant Dieu s'il est en effet de ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, et que Jésus-Christ reconnoît pour ses vrais disciples : car si nos consciences ne nous rendent pas sur ce point un témoignage favorable, et qu'avec humilité nous ne puissions nous glorifier de ce beau nom, il ne nous est point permis de faire la pâque, et nous n'y devons pas penser. Je me trompe, Chrétiens; parlons plus correctement, et disons que nous y devons penser, et y penser efficacement pour l'honneur de Jésus-Christ même; et si, pour n'y avoir pas pensé, nous manquons à le recevoir dans cette pâque

solennelle, nous commettons un nouveau crime, et nous désobéissons à ses ordres. Quoi donc! l'ordre de Jésus-Christ est-il que nous le recevions sans être du nombre de ses disciples? A Dieu ne plaise, Chrétiens, puisque c'est ce qu'il a le plus en horreur! mais il nous ordonne de nous déclarer ses disciples; et si nous n'avons pas été jusqu'à présent de ce nombre, il veut que nous commencions à en être, pour satisfaire à l'obligation indispensable où nous sommes de prendre place parmi les conviés qu'il fait appeler. Voilà le précepte non seulement ecclésiastique, mais divin, qui vous est aujourd'hui signifié par les pasteurs de vos ames, où le Sauveur des hommes, de quelque condition que vous soyez, veut célébrer la pâque avec vous. Vous êtes indignes de cette grace, mais il veut que vous vous en rendiez dignes; vous êtes pécheurs, mais il veut que vous deveniez justes; vous êtes dans les engagements criminels du monde, mais il veut que vous en sortiez, et que vous vous mettiez en état d'approcher de lui. Point d'excuse, ni de délai; son ordre presse, et il lui faut obéir. Dans les autres temps de l'année, peut-être auriez-vous droit d'user de remise, et de vous prescrire un terme pour former cette résolution; mais aujourd'hui il n'est plus question de résoudre, il est temps d'exécuter et d'accomplir. Le terme est échu, et le maître des maîtres vous envoie dire que c'est chez vous que cette pâque se doit faire : *Magister dicit: Apud te facio pascha* (MATTH., 26). Pour cela il faut que votre cœur, qui est comme le domicile et le sanctuaire qu'il a choisi, soit purifié par la pénitence; et le même commandement qui vous engage à l'un vous oblige à l'autre. Par conséquent il faut rompre vos liens, et par de généreux efforts vous détacher une fois de la créature et de vous-mêmes. Et c'est en quoi le précepte du Fils de Dieu est admirable, je veux dire en ce qu'il vous met dans une si heureuse nécessité. Car il ne s'agit pas moins pour vous que d'être, ou des sacriléges, ou des excommuniés : des sacriléges, si vous recevez ce Dieu de sainteté sans vous y être disposés par une contrition sincère; des excommuniés, si, par votre impénitence, vous vous trouvez hors d'état de le recevoir.

Cependant il ne suffit pas d'être disciples du Sauveur pour mériter qu'il vienne à nous; il faut encore aller au-devant de lui et le prévenir. Vous savez comment ces troupes sorties de Jérusalem s'avancèrent jusque vers la montagne des Olives, n'attendant pas que Jésus-Christ fût arrivé pour commencer les honneurs de l'entrée qu'on devoit lui faire : *Cùm audissent quia venit, processerunt obviam ei* (JOAN., 12). Ainsi, par un mouvement de ferveur, anticiper la venue de ce Dieu-Homme, c'est une seconde disposition nécessaire pour le recevoir selon les règles et l'esprit de la vraie piété. Je m'explique. Car faire ce qui se pratique aujourd'hui, et ce que la lâcheté du siècle n'a rendu que trop commun; se réserver jusqu'au jour de la communion même pour y penser; différer à la solennité de Pâques les prépara-

tifs que la religion demande; croire s'être acquitté de son devoir, parcequ'on a pris quelques moments pour se recueillir devant Dieu; venir à la hâte et dans la foule s'accuser de ses désordres, et immédiatement après se présenter à la sainte table; confondre les exercices de la pénitence avec la communion, et souvent communier sans avoir fait aucun exercice de pénitence : ah! Chrétiens, c'est une indignité; et quiconque agit de la sorte attire sur soi l'anathème de saint Paul, qui lui reproche de ne pas faire un juste discernement du corps du Sauveur, et qui le menace de manger, avec cette viande céleste, sa propre condamnation. Je parle à vous, mes chers auditeurs, qui, dans la profession que vous faites d'une vie mondaine et dissipée, approchez plus rarement de ces sacrés mystères, et qui vous contentez peut-être une fois dans le cours d'une année de manger ce pain établi par Jésus-Christ pour être le pain de tous les jours : c'est vous que ceci regarde. Car pour les ames innocentes qui en font leur nourriture ordinaire, quoiqu'elles aient absolument sujet de craindre, elles ont encore plus droit d'espérer. Une communion les dispose à l'autre; la vie régulière qu'elles mènent, les bonnes œuvres qu'elles pratiquent, leur assiduité à fréquenter les autels, tout cela, dans la doctrine des Pères, leur sert de préparation, et d'une préparation continuelle, au divin sacrement.

Mais pour vous qui tenez une conduite directement opposée; pour vous qui vous faites un devoir non seulement d'être du monde, mais de vivre selon les maximes du monde; pour vous dont les liaisons, les habitudes, les divertissements, les emplois ne sont qu'un enchaînement de péchés ajoutés sans cesse les uns aux autres; pour vous qui n'avez aucun usage des choses de Dieu, et qui passez les années entières sans faire peut-être une réflexion sérieuse sur l'affaire de votre salut; pour vous dont le dernier soin est de veiller sur votre cœur, et qui vous étant formé une conscience libre, disons mieux, une conscience libertine, ne trouvez rien de plus commode que de n'y rentrer jamais et d'ignorer toujours ce qui se passe; pour vous enfin qui ne communiez que par je ne sais quelle bienséance, et quand le précepte vous y oblige; attendre à vous y disposer que vous soyez au jour précis où vous devez satisfaire à cette obligation, c'est mépriser votre Dieu et faire outrage à son sacrement; c'est anéantir l'effet de sa venue, c'est vous exposer vous-mêmes à un scandale presque inévitable. Car enfin, mon Frère, dirois-je à un de ces pécheurs, si vous vous adressez à moi dans ces jours de solennité, et que je ne vous trouve pas en état de recevoir cette grace de réconciliation, sans laquelle il ne vous est pas permis de communier (or qu'y a-t-il de plus ordinaire à des hommes comme vous?), que ferai-je alors? Vous accorderai-je la grace de l'absolution que vous me demandez? je trahirai donc mon ministère. Ne vous l'accorderai-je pas? il faudra donc que vous ne mangiez point l'agneau avec le reste des fidèles, et que vous soyez absent de la table de Jésus-

Christ. Si je vous y admets, je suis prévaricateur, et je me damne avec vous : si je vous en exclus, vous scandalisez l'Église. Voyez-vous l'extrémité où vous vous jetez, pour n'avoir pas pris les mesures que la loi de Dieu et la prudence chrétienne vous prescrivoient ? Que par considération pour votre personne j'intéresse l'honneur du sacrement qui m'a été confié, c'est à quoi il n'y a pas d'apparence que je me détermine jamais. Je sais trop quelles sont les bornes de mon pouvoir, et l'éclat de votre fortune et de votre dignité ne m'éblouira pas. Qu'arrivera-t-il donc? ce que je dis : qu'il n'y aura ni pâque, ni sacrement, ni culte de religion pour vous, et qu'ensuite on vous remarquera ; que celui qui se trouve chargé, comme pasteur, du soin de votre ame, en sera dans l'inquiétude et dans le trouble ; que votre mauvais exemple se communiquera, que le libertinage prendra sujet de s'en prévaloir, et que vous serez responsable de l'abus qu'il en fera : pourquoi ? parceque vous n'avez pas usé de la diligence nécessaire pour vous préparer. Si dès l'entrée de ce saint temps, convaincu comme vous l'étiez du désordre de votre conscience, vous eussiez eu recours au remède que l'Église vous présentoit, et que, par une prévoyance chrétienne, vous fussiez venu dès-lors vous soumettre à son tribunal, on auroit mis ordre à tout. Vous n'étiez pas encore en état de participer au corps de Jésus-Christ, mais on vous y auroit disposé; vous étiez trop foible pour manger ce pain de vie, mais on vous auroit fortifié; on auroit guéri vos plaies, on vous auroit excité à sortir de vos habitudes, on vous auroit fait passer par les épreuves de la pénitence; et, après les épreuves de la pénitence, revêtu de la robe de noce, on vous recevroit enfin maintenant dans la salle du festin. Aussi est-ce pour cela, Chrétiens, que le carême est institué ; et nous apprenons des anciens conciles que dès les premiers jours de ce jeûne solennel on obligeoit les fidèles à se sanctifier, c'est-à-dire, dans le style de l'Écriture, à se purifier par la confession, et qu'on les préparoit ainsi à célébrer dignement la pâque. S'il y avoit même des pécheurs publics, on les faisoit paroître dès le jour des Cendres couverts de cilices, pour les initier, si j'ose parler de la sorte, et les agréger parmi les pénitents. Voilà comment on en usoit; et nous voyons encore dans quelques églises des vestiges d'une discipline si religieuse et si louable. Toutefois ces pécheurs, remarque le docteur angélique saint Thomas, n'étoient pas plus coupables que plusieurs de nous ; et le corps de Jésus-Christ, qu'ils devoient recevoir, n'étoit pas plus saint ni plus vénérable pour eux que pour nous. Mais aujourd'hui l'on a trouvé moyen d'abréger les choses, et, si je puis me servir de cette expression, d'en être quitte à bien moins de frais.

Je ne dis point ceci pour favoriser aucun sentiment particulier, et je n'ai pas même besoin de justification sur cela ; mais en vérité, mes chers auditeurs, avouons-le à notre confusion, nous avons bien dégénéré, et nous dégénérons bien encore tous les jours de la sainteté de notre foi. De tous ceux à qui j'adresse cette instruction, et qui com-

posent vraisemblablement la plus nombreuse partie de cet auditoire, c'est-à-dire de tant de personnes engagées dans le péché, à peine peut-être y en a-t-il quelques uns qui aient fait le moindre effort pour se disposer à la communion pascale. En dis-je trop, et serois-je assez heureux pour me tromper? Cependant à cette fête prochaine on verra des hommes tout corrompus de vices, des Lazares encore ensevelis dans l'iniquité, des morts non pas de quatre jours, mais de quatre mois, mais de quatre années, qui se produiront à la face de l'Église, et qui, pleins d'une confiance présomptueuse, demanderont tout à la fois qu'on les délie, qu'on les ressuscite, et qu'on les fasse asseoir à la table du Seigneur. Ah! mes Frères, s'écrie saint Bernard, il n'appartient qu'au Seigneur lui-même d'opérer de semblables prodiges: notre juridiction et notre puissance ne s'étend point jusque là; ce miracle est au-dessus de nous. Que faut-il donc faire? ce que font ces troupes zélées qui sortent de Jérusalem, et qui se mettent en marche, du moment qu'elles apprennent que Jésus-Christ approche : *Cùm audissent, processerunt* (JOAN., 12). Vous l'apprenez vous-mêmes, Chrétiens, et je vous l'annonce actuellement de sa part : *Ecce sponsus venit* (MATTH., 25) : oui, mes Frères, puis-je vous dire, voici l'époux qui arrive : il est presque aux portes de votre cœur, et dans fort peu de jours il y doit faire son entrée. Ne vous laissez pas surprendre : *exite*, sortez, pour ainsi dire, hors de vous-mêmes, hors du tumulte de vos passions, hors de l'embarras de vos intrigues malheureuses, hors du trouble et de la dissipation où vous jettent vos affaires temporelles. Ne ressemblez pas à ces vierges folles qui s'endormirent; mais tenez-vous prêts, et allez au-devant du maître qui vient vous visiter, *Exite obviam ei.* Si vous avez différé jusqu'à ce jour, après vous en être confondus devant Dieu, appliquez-vous à réparer ce que vous avez perdu de temps. Considérez, et la sainteté de l'action que vous avez à faire, et la grandeur du Dieu que vous avez à recevoir. Pour lui faire un triomphe sortable et conforme à ses inclinations, n'oubliez pas d'envoyer les pauvres devant vous, chargés de vos libéralités et de vos aumônes. Il y en a d'abandonnés dans les prisons, de languissants dans les hôpitaux, de honteux dans les familles : cherchez-les pour les soulager, et ils se joindront à vous pour vous seconder. Mais surtout souvenez vous de la grande leçon du Prophète, contenue dans ces paroles : *Prœoccupemus faciem ejus in confessione* (*Psal.* 94). Avant que ce Dieu de gloire vienne à vous, prévenez-le et gagnez-le par une confession exacte et sincère de tous les déréglements de votre vie. N'attendez pas jusqu'au moment qu'il faudra lui donner le baiser de paix; votre bouche seroit encore infectée de l'impureté de vos crimes. Dès aujourd'hui, s'il se peut, déchargez-vous de ce fardeau pesant qui vous accable, afin que votre ame libre et dégagée puisse avancer à plus grands pas vers ce Seigneur qui daigne bien descendre pour vous du trône de sa majesté. Eh quoi! mon Frère, reprend saint Chryso-

stome, si présentement et à l'heure que je vous parle on vous annonçoit que le plus grand roi de la terre vient en personne loger chez vous ; que c'est lui-même qui, par un choix particulier, a voulu vous gratifier de cet honneur, et qu'il ne prétend rien moins par-là que de vous anoblir pour jamais, que d'établir votre fortune et de vous combler de biens, que ne feriez-vous pas ? quels soins, quels empressements, quelle activité ! Que ne faites-vous pas même tous les jours pour un ami, et comment en usez-vous ? Ces comparaisons sont familières et communes ; mais c'est pour cela même, dit saint Chrysostome, que les prédicateurs de l'Évangile doivent s'en servir, parcequ'elles rendent les choses plus sensibles, et qu'elles font toucher au doigt les plus essentielles obligations du christianisme.

Je dis plus : pour recevoir Jésus-Christ dans la communion, il faut aller au-devant de lui ; mais comment ? comme les disciples, avec des branches de palmiers et d'oliviers : troisième circonstance d'où je tire une troisième instruction. Voici ma pensée : *Acceperunt ramos palmarum* (JOAN., 12) ; Ils prirent, dit saint Jean, des palmes dans leurs mains : *Alii autem cædebant frondes de arboribus* (MARC., 11) ; les autres coupoient des branches d'arbres. Or ces arbres étoient des oliviers, puisque ce fut sur la montagne même qui en portoit le nom que les disciples allèrent trouver le Fils de Dieu : *Et cùm appropinquaret jam ad descensum montis Oliveti* (LUC., 19). Que signifie cela ? Rien de plus évident, dit saint Augustin, que ce qui nous est enseigné par le Saint-Esprit, et marqué sous ces deux symboles : c'est que ni vous, ni moi, ne devons point approcher de Jésus-Christ, si nous ne portons la palme en témoignage de la victoire que nous avons remportée sur le péché, et l'olive pour signe de la paix que nous avons conclue avec Dieu. Prenez garde, Chrétiens ; saint Augustin ne dit pas que pour bien communier il suffit d'avoir remporté quelque avantage sur l'ennemi, ni que nous devions nous contenter d'avoir fait avec lui une simple trêve, et que ce soit assez de nous être soustraits pour un temps de sa servitude, et d'avoir gagné sur lui, ou plutôt sur nous-mêmes, une réforme de quelques jours : car cet esprit séducteur ne vous la disputera pas, puisqu'il l'accorde aux plus libertins, et que c'est un artifice dont il se sert pour se les attacher encore plus étroitement. Il y a peu de pécheurs si abandonnés qui, dans ces saints jours, ne se modèrent, ne se contraignent, et n'affectent tout l'extérieur d'un pécheur touché et converti. Mais cela n'est rien, mon cher auditeur ; ce n'est point là ce que Jésus-Christ attend de vous, ni le point de pratique que l'on vous prêche. On vous dit que pour recevoir cet Homme-Dieu, il faut que vous vous présentiez à lui avec la palme, c'est-à-dire après avoir vaincu véritablement, efficacement, parfaitement, le péché qui règne en vous. Or vous savez que dans cette guerre spirituelle les trêves et les suspensions d'hostilité n'ont point communément d'autre effet que de fortifier de plus en plus votre ennemi, que d'allumer la

passion, que d'irriter la cupidité. Vous succomberez donc, par des rechutes encore plus dangereuses, à de nouvelles attaques. Après un intervalle de liberté et de fausse paix, vous vous trouverez plus esclave et plus pécheur que vous ne l'aviez jamais été; et si cela est, vous n'êtes point du nombre de ceux dont Jésus-Christ puisse être reçu en triomphe. Il faut avoir la palme, et être vainqueur; autrement vous n'avez point droit de vous joindre aux troupes de ses disciples : pourquoi? parceque vous êtes encore dans les fers et dans la tyrannie du prince du monde. Il s'agit d'en sortir une bonne fois, et de faire le même effort que l'épouse des Cantiques, lorsqu'elle disoit : *Ascendam in palmam, et apprehendam fructus ejus* (*Cant.*, 7) : Oui, la résolution en est prise; je monterai sur le palmier, et j'en cueillerai les fruits. Quels sont ces fruits ? les fruits d'une salutaire pénitence. Jusqu'à présent, direz-vous, je n'en ai pris que les feuilles; je n'en ai eu que les apparences, que les dehors, que les belles paroles, que les idées, que les desirs inutiles et inefficaces ; mais aujourd'hui je suis déterminé à monter plus haut, et j'en veux prendre les fruits : *Ascendam in palmam, et apprehendam fructus ejus.* Il y a trop long-temps que Dieu me sollicite, et je ne puis plus lui résister. Ces fruits ne seront pas au goût de la nature; mais la charité, dont le goût est bien plus exquis, m'y fera trouver des délices qui surpassent tous les plaisirs des sens. C'est ainsi, dis-je, Chrétiens, que vous devez agir, et que vous ferez triompher Jésus-Christ.

Enfin, les disciples se dépouillèrent de leurs vêtements, et les étendirent dans le chemin par où le Fils de Dieu devoit passer : *Plurima turba straverunt vestimenta sua* (Matth., 21) ; cérémonie dont je voudrois inutilement vous développer le mystère, puisque vous le comprenez déja; cérémonie qui, par elle-même, vous instruit bien mieux que moi de cette grande vérité, que pour recevoir dignement le Sauveur des hommes dans le sacrement de ses autels, vous devez quitter tout ce qui s'appelle superfluité mondaine, surtout cette superfluité d'habits, d'ajustements, de parures qui, selon la pensée de Tertullien, est comme une idolâtrie et une espèce de culte que vous rendez à votre corps ; que vous devez, dis-je, la quitter, non par des considérations humaines, mais par un respect religieux. On vous l'a dit tant de fois, Mesdames, et personne ne le doit mieux savoir que vous-mêmes ; vous le reconnoissez devant Dieu, combien ce luxe profane est opposé à l'humilité de votre religion, de combien de péchés il est le principe, à combien de scandales il vous expose. Mais ce que je ne puis comprendre, c'est qu'étant aussi portées que vous l'êtes à tout ce qui regarde la vraie piété, on vous engage néanmoins avec tant de peine à la pratique de ce détachement. Ce que je ne puis comprendre, c'est qu'après tant de remontrances que l'on vous a faites ; après les règles que vous a données saint Paul, l'organe et l'interprète du Saint-Esprit; après les exhortations pressantes des Pères de l'É-

glise, qui ont traité ce point de morale comme un des plus essentiels à votre état; après votre propre expérience, plus capable de vous convaincre que tous les discours, vous contestiez encore avec Dieu pour conserver ces restes du monde dont on ne peut vous déprendre. Ce qui m'étonne, c'est qu'après tant de communions on en voie toujours parmi vous d'aussi passionnées pour cette vanité, d'aussi affectées dans leurs personnes, d'aussi curieuses de plaire que les ames les plus libertines et les plus déréglées. Voilà ce qui me surprend. Mais ce scandale ne cessera-t-il point, et refuserez-vous à Jésus-Christ, je dis à Jésus-Christ entrant dans votre cœur, un sacrifice aussi léger, et néanmoins aussi nécessaire et aussi agréable à ses yeux que celui-là? Ah! mes Frères, conclut saint Ambroise, quel avantage pour vous de pouvoir faire un triomphe à votre Dieu des mêmes choses qui font le sujet de vos désordres! Quelle consolation de le pouvoir honorer non seulement de vos superfluités, mais de vos vanités mêmes! il faut mettre sous les pieds de Jésus-Christ tout ce que l'orgueil du monde invente pour se donner un faux éclat et pour se distinguer. C'est ainsi que vous sanctifierez la communion, et que la communion vous sanctifiera : car écoutez ce que Jésus-Christ fera de sa part. Il viendra dans vous comme un roi, mais comme un roi triomphant; et c'est ce qu'il m'ordonne lui-même de vous annoncer : *Dicite filiæ Sion, Ecce rex tuus venit* (MATTH., 21) : Dites à la fille de Sion, Voici votre roi qui vient. Or quelle est cette fille de Sion? Dans le sens même de la prophétie, c'est l'ame juste; et c'est proprement dans la communion que cette prophétie a son effet. Oui, Chrétiens, c'est alors que le Fils de Dieu fera son entrée dans vous en souverain et en roi; car la foi nous apprend qu'il est roi, et, selon les termes formels de saint Luc, son royaume est au milieu de nous : *Regnum Dei intra vos est* (LUC., 17). Le ciel et la terre lui sont absolument soumis; mais c'est dans le cœur de l'homme, dit saint Augustin, qu'il se plaît surtout à régner : pourquoi? parcequ'il le regarde, poursuit ce saint docteur, comme un royaume de conquête. Il veut y être reçu, et y établir sa demeure. Or quand je communie en état de grace, il est vrai de dire non seulement que Jésus-Christ est en moi, mais qu'il y est en souverain; qu'il y règne, qu'il y commande, qu'il s'y fait obéir, qu'il y tient toutes mes passions sujettes sous la loi de son amour, qu'il y réprime ma colère, qu'il y étouffe mes vengeances, qu'il y domine ma cupidité; en un mot, qu'il est mon roi : *Ecce rex tuus.*

Si je m'arrêtois à cette première vue, que ma religion me donne, je demeurerois saisi de frayeur; et, surpris de la présence d'une si haute majesté, je m'écrierois avec saint Pierre : *Exi à me, quia homo peccator sum* (LUC., 5) : Retirez-vous de moi, Seigneur, parceque je suis un homme rempli de misère et de foiblesse. Mais ce Dieu de gloire, par un artifice et un prodige de sa charité, m'apprend bien à ne pas porter trop loin ce prétexte, quoique spécieux, d'une dé-

fiance respectueuse : car s'il vient à moi, c'est en qualité de roi débonnaire et plein de douceur : *Dicite filiæ Sion, Ecce rex tuus venit tibi mansuetus* (MATTH., 21). Non, non, dit saint Chrysostome, sa grandeur n'est point un obstacle qui l'empêche de s'humaniser avec nous, et de s'incarner en quelque sorte dans nous; et nous n'avons pas les premières idées du mystère de son corps et de son sang, si nous ignorons qu'il se fait même une grandeur de cette condescendance infinie. Sa divinité étoit un abîme de lumières, dont nous aurions été éblouis; pour nous la rendre supportable, il l'a couverte du voile de son humanité. Son humanité auroit eu trop d'éclat; il la cache sous les espèces d'un sacrement qui n'a rien à l'extérieur que de simple et de commun. Ce sacrement, par ce qu'il contient, auroit encore pu nous éloigner de lui; il nous le propose comme un pain et comme une viande qui nous doit nourrir, et que nous devons manger. Tout cela pour nous faire entendre ce qu'il dit dans l'Écriture, que ses délices sont de demeurer, tout Dieu qu'il est, avec les enfants des hommes; et qu'il ne veut être notre roi que pour avoir droit de nous prévenir, et de nous combler des bénédictions de sa douceur : *Ecce rex tuus venit tibi mansuetus.* Quand il entra dans Jérusalem, il n'y avoit autour de lui que pompe et que magnificence, et cette magnificence étoit bien due à un Dieu aussi grand que lui; mais, dans sa personne, ce n'étoit que modestie, que pauvreté, qu'humilité. Ainsi, quand il descend sur l'autel, des millions d'anges y descendent avec lui pour lui faire escorte et pour l'accompagner. Ce n'est point là une de ces pensées pieuses qui ne sont fondées que sur de légères conjectures. Saint Jean Chrysostome n'étoit point un esprit foible, et il nous témoigne lui-même qu'il a vu ces légions célestes, *Vidi ipse*; qu'il les a vues, dis-je, s'assembler autour de Jésus-Christ et l'environner : *Vidi ipse turbas angelorum è cœlo descendentium* (CHRYSOST.). Mais, du reste, c'est sur ce même autel que ce Dieu d'amour obscurcit toute sa splendeur; c'est là qu'il s'abaisse, là qu'il se fait petit et pauvre, afin que nous puissions avoir un plus facile accès auprès de lui; car s'il ne s'étoit humilié, dit saint Augustin, nous n'aurions jamais osé prendre cette divine nourriture et y toucher : *Nisi enim esset humilis, non manducaretur* (AUG.). Ah! Seigneur, je le reconnois; et dès à présent je vous rends tous les hommages de respect, d'obéissance, de reconnoissance que je dois vous rendre dans ma communion. Il n'appartient qu'à vous de joindre à une majesté incompréhensible de si profonds abaissements. Si les rois de la terre ne paroissoient que dans l'humiliation et dans un dénuement entier de toutes choses, ils ne pourroient soutenir leur royauté : mais la vôtre se soutient par elle-même, puisque vous êtes roi par vous-même, et que votre souveraine puissance est inséparable de votre être. *Dicite filiæ Sion, Ecce rex tuus venit tibi mansuetus* (MATTH., 21).

Cependant, Chrétiens, prenez-vous garde à cette parole, *Venit*

tibi? Peut-être n'y pensez-vous pas; mais que ne comprenez-vous le don excellent qu'elle renferme! Elle vous fait connoître que cet Homme-Dieu dans la communion vient non seulement à nous et pour nous, mais pour nous uniquement et singulièrement : en sorte que si nous étions seuls dans le monde capables de participer à ce mystère, il sortiroit encore du sanctuaire où il réside et des tabernacles où il repose, pour venir, avec toute la plénitude de sa divinité, prendre place dans notre cœur. Et en effet, combien de fois vous a-t-il honoré de cette grace, sans que nul autre que vous se présentât pour y avoir part? et combien de fois a-t-on pu dire que c'étoit pour vous seul qu'il quittoit l'autel, et qu'il étoit porté comme en triomphe par les mains des prêtres : *Ecce rex tuus venit tibi?* De vous apprendre en détail les avantages que vous devez tirer d'une union si intime avec lui, c'est ce qui demanderoit un discours entier. Mais je manquerois à mon sujet, et à ce qu'il me fournit de plus remarquable pour votre instruction, si je ne vous disois pas que le Sauveur vient à nous pour opérer invisiblement dans nos ames les mêmes miracles qu'il opéra visiblement sur les corps après son entrée dans Jérusalem. Car l'Évangile ajoute que tout ce qu'il y avoit de malades, d'aveugles, de paralytiques parut devant lui, et qu'il les guérit : *Tunc accesserunt cœci et claudi, et sanavit eos* (Matth., 21). Or ce n'est point une conjecture, c'est un point de foi que l'effet propre de la communion, ou plutôt la présence de Jésus-Christ par la communion, est de guérir nos infirmités spirituelles, ces foiblesses, ces langueurs, ces dégoûts pour le bien, ces inclinations au mal à quoi une ame juste et convertie peut encore être sujette. Et pourquoi ne le feroit-il pas? il guérissoit bien les maladies les plus désespérées par le seul attouchement de ses habits : auroit-il moins de vertu quand il nous est substantiellement et si étroitement uni? Oui, Chrétiens, il veut guérir ces restes de corruption que le péché, quoique effacé par la pénitence, auroit laissés dans votre cœur; et si vous ne l'empêchez point d'agir, il fera dans vous des prodiges qui édifieront toute l'Église, et qui vous surprendront vous-mêmes. De violents et de passionnés que vous étiez, il vous rendra doux et modérés; de sensuels et de voluptueux, patients et mortifiés; de vains et d'ambitieux, humbles et soumis; enfin il vous transformera en d'autres hommes. Allons donc à lui, mes Frères; allons lui découvrir toutes les plaies de nos ames, et lui dire comme le prophète : *Sana me, Domine, et sanabor* (Jerem., 17); Seigneur, vous voyez l'état où je suis : me voilà attaqué de bien des maux. Mais guérissez-moi, et je commencerai à jouir d'une santé parfaite : *Sana me, Domine, et sanabor.* Je suis aveugle, éclairez-moi; je suis inconstant, affermissez-moi; je suis foible, fortifiez-moi. Il n'y a que vous, ô mon Dieu, qui puissiez opérer ce miracle; et toute autre guérison qui ne viendroit pas de votre main ne seroit qu'une guérison apparente : *Sana me, Domine, et sanabor.* Il faut donc que vous

y travailliez vous-même; mais pour y travailler efficacement, Seigneur, c'est assez que vous disiez une parole. Prononcez-la cette parole de grace : *Tantùm dic verbo* (Matth., 8). Dites à mon ame que vous êtes son salut, et elle sera sauvée : *Dic animæ meæ, Salus tua ego sum* (*Psalm.* 34). Il le fera, Chrétiens, il vous sauvera : mais du reste, après vous avoir donné l'idée d'une bonne communion dans la manière dont les disciples reçurent le Fils de Dieu, voici l'idée d'une mauvaise communion dans la manière dont il fut reçu des scribes et des pharisiens. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Si jamais l'oracle de Siméon s'est accompli dans la personne du Sauveur, en sorte que cet Homme-Dieu, sujet tout ensemble de contradiction et de bénédiction pour les hommes, ait été au même temps la résurrection des uns et la ruine des autres, on peut dire, Chrétiens, que c'est particulièrement dans le mystère de ce jour, ou plutôt dans ce qui nous est signifié par le mystère de ce jour; savoir, dans l'opposition extrême qui se rencontre entre la communion des Justes et la communion des pécheurs. En effet, que peut-on concevoir de plus saint que ce triomphe où je viens de vous représenter le Fils de Dieu, béni par tout un peuple et bénissant tout un peuple, recevant des honneurs et faisant des graces, reconnu pour l'envoyé du Seigneur et pour le Seigneur lui-même, agissant en cette double qualité, faisant des miracles, convertissant les ames, guérissant les malades, ressuscitant les morts? voilà la première partie de la prédiction vérifiée; et telle est la figure de la communion des fidèles qui dans l'état de la grace participent au corps de Jésus-Christ. Mais voyez au contraire la triste image d'une communion indigne et sacrilége, dans la réception que les pharisiens et leurs partisans font au même Sauveur, lorsqu'il entre dans Jérusalem; et par toutes les circonstances que j'y vais remarquer, jugez si l'effet n'a pas pleinement répondu à la prophétie : *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum, et in signum cui contradicetur* (Luc., 2). Car premièrement les pharisiens et ceux de leur faction ne reçoivent aujourd'hui le Sauveur du monde que par une espèce d'hypocrisie, que par dissimulation, que par je ne sais quelle nécessité qui les y engage, que par crainte et par respect humain. S'il avoit été en leur pouvoir de lui interdire pour jamais l'entrée de leur ville, c'est ce qu'ils auroient souhaité; mais l'évangéliste observe qu'ils craignoient le peuple, *Timebant verò plebem* (Luc., 20): et voilà pourquoi ils se joignent malgré eux-mêmes aux troupes des disciples, et ils se conforment extérieurement à eux. Secondement, dès que Jésus-Christ paroît dans Jérusalem, ils commencent à former des desseins contre lui, ils conspirent contre sa vie, ils prennent des mesures pour le perdre : car ce fut ce jour-là qu'ils assemblèrent ce conciliabule détestable, où la mort de Jésus, après bien des délibérations, fut

enfin conclue : *Collegerunt pontifices et pharisæi concilium adversus Jesum* (JOAN., 11). En troisième lieu, ils contredisent ses miracles, quoique visibles, quoique éclatants : ils s'aveuglent pour ne les pas reconnoître ; bien loin d'en être touchés, ils en témoignent de l'indignation : *Videntes autem scribæ mirabilia quæ fecit, indignati sunt* (MATTH., 21). C'est ainsi qu'ils reçoivent le Fils de Dieu ; et comment est-ce que le Fils de Dieu vient à eux? Ah! Chrétiens, ne perdez pas ceci. Dans la vue de ces infidèles, Jésus-Christ entre pénétré de douleur et versant des larmes : *Videns civitatem, flevit super illam* (LUC., 19), car tout cela se trouve dans la suite de ce mystère. Il entre non plus comme un roi bienfaisant à leur égard ; mais parcequ'ils ont méprisé ses graces, comme un ennemi redoutable, pour être le sujet de leur réprobation et même de la destruction de leur ville. *Non relinquent in te lapidem super lapidem* (Ibid.) : Il ne restera pas, leur dit-il, pierre sur pierre ; pourquoi ? parceque vous n'avez pas connu le temps où votre Dieu vous a visités : *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ* (Ibid.). Enfin, il entre pour exercer déja sur les pharisiens la sévérité de sa justice en les condamnant par avance, et prononçant contre eux ce terrible arrêt : *Dico vobis, quia lapides clamabunt* (Ibid.): Allez, je vous annonce que ces pierres (c'étoient les pierres du temple) rendront un jour témoignage contre vous. Que de rapports avec la communion des pécheurs! Souffrez que j'en fasse en peu de mots l'application.

Car ce que firent ces pharisiens et ces ministres de la Synagogue, qui ne reçoivent le Sauveur du monde que par politique, et parcequ'ils craignent le peuple, c'est ce que font encore certains pécheurs du siècle, endurcis dans leur péché et nullement disposés à y renoncer, mais qui néanmoins veulent garder les apparences, et sauver les dehors de la religion ; hommes dans le fond ennemis de Jésus-Christ, mais qui n'osent pas se déclarer, et qui s'aveuglent quelquefois jusqu'à se le dissimuler à eux-mêmes. Ils voudroient bien ne communier jamais; mais ils y sont engagés par des bienséances de condition et d'état dont ils ne peuvent pas se dispenser. C'est un magistrat, et le scandale qu'il causeroit retomberoit sur sa personne; c'est un père de famille, qui seroit infailliblement remarqué ; c'est une femme de qualité, qui feroit tort à sa réputation; c'est un homme d'église, qui se décrieroit et qui passeroit pour un libertin. Il faut donc prévenir ces conséquences, et pour cela se présenter, au moins en ce saint temps, comme les autres à la table des fidèles; autrement il se trouveroit un pasteur qui, pour satisfaire à l'obligation de son ministère, s'élèveroit contre eux, qui parleroit, qui agiroit, qui les noteroit ; et c'est, encore une fois, ce qu'ils ne veulent pas s'attirer. Assez hardis pour secouer le joug de la crainte de Dieu, ils le sont trop peu pour s'affranchir de la crainte des hommes. Ainsi ils se déterminent, à quoi? à communier; mais comment? par une espèce de contrainte : *Timebant verò plebem* (LUC., 20).

De là vous jugez, Chrétiens, ce qui accompagne ordinairement de semblables communions : c'est qu'au moment même où ces hommes perdus et impies reçoivent le sacrement de Jésus-Christ, ils conjurent contre lui dans le cœur; ils forment des projets pour satisfaire leurs passions brutales, et le jour de la communion devient pour eux un jour d'excès et de débauche. Voilà, mes chers auditeurs, ce qui arrive ; et il vaut mieux vous le dire pour vous en donner de l'horreur, que de s'en taire, tandis que vous êtes exposés à la contagion de cette impiété. On déclame tant tous les jours contre d'autres désordres, et l'on ne parle point de celui-ci; mais c'est celui-ci néanmoins qui attaque directement la religion. On insiste sur de légères imperfections qu'on remarque dans quelques ames dévotes qui fréquentent les sacrements, et l'on ne dit presque rien des chrétiens sacriléges qui profanent le corps de Jésus-Christ ; mais c'est contre eux qu'il faudroit employer le zèle évangélique. Si de temps en temps on leur représentoit le malheur de leur état, peut-être enfin y seroient-ils sensibles ; et de vives, mais salutaires remontrances, les réveilleroient de leur profond assoupissement.

Au reste, n'attendez pas que Dieu fasse des miracles en leur faveur, puisqu'ils y mettent un obstacle presque invincible; car, à l'exemple des pharisiens, et par un dernier trait de ressemblance, ils traitent tous ces miracles d'illusions; et quand nous leur disons qu'une communion bien faite est capable de les guérir de toutes leurs foiblesses, ils s'en moquent, et ne nous répondent que par de piquantes et de scandaleuses railleries. Il n'y a qu'un seul miracle que la communion opère dans eux, et qu'ils ne peuvent empêcher. Mais quel est-il ce miracle? Ah ! Chrétiens, c'est que ce sacrement, qui devoit être pour eux une source de lumières, ne sert qu'à les aveugler ; c'est que ce sacrement, qui devoit être pour eux un moyen de conversion, ne sert qu'à les endurcir ; c'est que ce sacrement de vie devient pour eux un sacrement de mort, et d'une mort éternelle. Je n'ai donc point de peine à comprendre pourquoi le Fils de Dieu ne vient à eux qu'en pleurant: *Videns civitatem, flevit super illam* (Luc., 19). Comment ne pleureroit-il pas? Il voit que le même sacrement qu'il a institué pour la sanctification des ames, va faire leur réprobation ; il voit que ces pécheurs qu'il vouloit sauver, au lieu de profiter du don le plus excellent et de la visite de leur Dieu, vont attirer sur eux, aussi bien que Jérusalem, toute la colère du ciel et ses plus redoutables vengeances. Est-il un sujet plus digne de ses larmes? *Videns civitatem, flevit super illam.*

Mais si cela est, ne vaudroit-il pas mieux ne point communier du tout que de communier indignement? Autre désordre, et désordre d'autant plus dangereux que le libertinage qui l'a introduit s'en sert comme d'un prétexte pour s'autoriser et se maintenir. Il vaut mieux, dites-vous, ne communier jamais, que de communier indignement ; comme s'il pouvoit y avoir du mieux dans une chose qui est un scan-

dale, et un des scandales les plus évidents! Non, mon cher auditeur, l'un ne vaut pas mieux que l'autre; et cette comparaison, faite par ceux dont je parle, je veux dire par les libertins, marque un principe encore plus mauvais et plus corrompu que n'est la conséquence même d'une communion indigne : car ils ne raisonnent de la sorte que parcequ'ils sont impies, et déterminés à vivre dans leur impiété. Ce n'est point par respect pour Jésus-Christ; ils font bien paroître dans tout le reste qu'ils sont peu touchés de ce motif; ce n'est point en vue de la sainteté du sacrement : à peine en croient-ils la vérité; ce n'est point dans le dessein d'une prompte conversion : ils en sont bien éloignés, et ils n'y pensent pas; ce n'est donc que par un esprit d'irreligion. Or, dire par un esprit d'irreligion , Il vaut mieux ne point communier du tout que de communier mal, je soutiens que c'est un raisonnement d'athée.

A quoi j'ajoute une proposition que je soumets à votre censure, mais que je croie vraie ; savoir, que de ne point communier du tout par ce principe de libertinage et d'irreligion , est un désordre encore plus abominable devant Dieu que de communier indignement par principe de négligence ou de fragilité. Et en effet, on a toujours cru que de manquer au devoir de la communion pascale, de la manière que je viens de l'expliquer, c'étoit une espèce d'apostasie, parcequ'un des caractères les plus marqués du christianisme, c'est la communion. On a toujours cru que de manquer à ce devoir de pâque, c'étoit s'excommunier soi-même, mais d'une excommunication plus funeste encore que celle que fulmine l'Église par forme de censure; car être excommunié par l'Église, c'est une peine que saint Paul même prétend être utile ; mais s'excommunier soi-même, c'est un crime qui va droit à la ruine du salut et à la damnation. On a toujours cru qu'un chrétien qui ne faisoit pas la pâque devoit être considéré comme un païen et comme un publicain, selon la parole du Sauveur même, parcequ'il n'écoute pas la voix de l'Église, et qu'il méprise ses ordres; et moi, non seulement je le regarde comme un publicain et comme un païen, mais il me paroît pire qu'un païen, parceque je suis persuadé qu'un bon païen, je dis bon autant qu'il le peut être dans sa religion , vaut mieux qu'un chrétien de nom , mais au fond sans religion. Tel est le désordre que je combats, et plût au ciel que ce fût un fantôme! mais ce désordre n'est point si rare que vous le pouvez penser; on ne sait que trop combien il y a de ces libertins, et de ces libertins distingués par leur qualité et par leurs emplois , qui se flattent d'une prétendue bonne foi en ne communiant jamais, parcequ'ils ne veulent pas, disent-ils, se rendre sacriléges en communiant. Ne les scandalisons point ici, et gardons-nous de les faire connoître ; mais aussi je les conjure de ne pas scandaliser Jésus-Christ leur Sauveur par le mépris de son sacrement; de ne pas scandaliser l'Église leur mère, par une désobéissance opiniâtre ; de ne pas scandaliser les fidèles leurs frères, par leur exem-

ple pernicieux ; de ne pas se scandaliser eux-mêmes par le déréglement de leur conduite. Que feront-ils donc ? communieront-ils indignement ? A Dieu ne plaise ! mais entre ces deux extrémités il y a un milieu : c'est de communier, et de bien communier. Toute dévotion qui porte à ne point communier est une fausse dévotion ; et toute maxime qui porteroit à communier en état de péché seroit une abomination. Mais le point solide est d'approcher de la table de Jésus-Christ, et d'en approcher avec des sentiments de religion, de pénitence, de piété, de ferveur, qui sanctifient une ame, et qui la disposent à manger ce pain céleste qui doit être pour nous le gage d'une éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE LUNDI DE LA SEMAINE SAINTE.

SUR LE RETARDEMENT DE LA PÉNITENCE.

Maria verò accepit libram unguenti pretiosi, et unxit pedes Jesu, et extersit pedes ejus capillis suis.

Marie-Madeleine prit donc une livre d'huile de parfum qui étoit d'un grand prix, la répandit sur les pieds de Jésus, et les essuya de ses cheveux. SAINT JEAN, chap. XII.

C'est pour la seconde fois que, durant le cours de ce carême, l'Évangile nous représente Marie-Madeleine prosternée en la présence de Jésus-Christ, répandant un parfum de très grand prix sur les pieds de ce divin maître, les essuyant elle-même de ses cheveux, et renouvelant dans son cœur tous les sentiments de sa pénitence et de son amour. Modèle que je vous ai proposé, Chrétiens, selon les intentions de l'Église, pour vous engager à rentrer comme cette sainte pénitente dans le devoir, à sortir comme elle de votre péché, et à vous réconcilier avec Dieu par une sincère et une prompte conversion. Mais peut-être n'y a-t-il eu que trop de pécheurs que cet exemple a touchés, et qu'il n'a pas néanmoins convertis ; qui se sont contentés de l'admirer sans le suivre ; et qui, s'en tenant à de vains desirs, auroient souhaité d'être ce qu'étoit Madeleine contrite et humiliée devant le Sauveur du monde, mais dans la pratique ont toujours été et sont encore tout ce qu'ils étoient. Mille obstacles les arrêtent, mille engagements les tiennent liés ; ils gémissent dans leurs fers, et, sans avoir la force de les rompre, ils les traînent avec eux, et demeurent dans le plus dur et le plus honteux esclavage. Or il n'est plus question de délibérer, mes Frères ; il faut agir ; il faut, par une salutaire violence, vous tirer, ou plutôt vous arracher de cette triste servitude ; et je viens aujourd'hui vous dire ce que l'Ange dit à saint Pierre dans la prison : *Surge velociter* (*Act.*, 12), Levez-vous, et ne tardez pas. Je sais quelle illusion vous séduit, et par quels prétextes la passion vous trompe et vous joue. Pour calmer les remords intérieurs de votre ame, vous ne renoncez pas absolument à la pénitence, mais vous la

différez ; vous ne dites pas : Je ne me convertirai jamais ; ce désespoir fait horreur ; mais vous dites : Je ne me convertirai pas encore si tôt ; et moi, je veux vous faire voir les suites malheureuses de ce retardement, et l'affreux danger où il vous expose. C'est ici, mon Dieu, que j'ai besoin de votre grace toute puissante, et que je la demande par l'intercession de Marie, l'asile et l'espérance des pécheurs. *Ave Maria.*

Trois choses, disent les théologiens, sont d'une nécessité indispensable, ou, selon le terme de l'école, d'une nécessité de moyen, pour se convertir à Dieu : le temps, la grace et la volonté : le temps, comme une condition sans laquelle hors de Dieu rien n'est possible ; la grace, comme le principe d'où dépend essentiellement la conversion du pécheur : et la volonté du pécheur, comme le sujet même de cette conversion. Or, cela présupposé, voici d'abord en trois mots tout mon dessein, et ce que j'entreprends d'établir. Je veux vous montrer combien la conduite d'un pécheur qui diffère sa conversion est téméraire : pourquoi ? parcequ'en remettant il s'assure de trois choses sur lesquelles il doit le moins compter, et dont il a plus lieu de se défier ; savoir, du temps de la pénitence, de la grace de la pénitence, et de la volonté de faire pénitence. Témérité, lorsqu'il se promet d'avoir un jour le temps de se convertir à Dieu, c'est la première partie. Témérité, lorsqu'il présume que la grace ne lui manquera pas pour se convertir à Dieu, c'est la seconde. Témérité, lorsqu'il se répond de lui-même en se flattant qu'il aura la volonté de se convertir à Dieu, c'est la troisième. Ces pensées sont communes ; mais pour être communes, elles n'en sont pas moins solides, ni moins propres à faire impression sur vos cœurs.

PREMIÈRE PARTIE.

Je parle donc ici d'un homme du monde qui vit dans le désordre du péché, mais qui n'a pas néanmoins renoncé à l'espérance de son salut ; qui demeure habituellement dans la disgrace et dans la haine de Dieu, mais qui toutefois est bien résolu de n'y pas persévérer jusques à la mort ; qui prétend enfin se convertir, mais qui ne le veut pas encore si tôt. Cela ne se peut, direz-vous, et, à prendre les choses moralement, ces deux volontés paroissent incompatibles. Peut-être, Chrétiens, pourroit-on dire qu'elles le sont en effet ; mais supposons qu'elles ne le soient pas ; et, pour la conviction entière des pécheurs, donnons-leur cet avantage, que ces deux volontés puissent s'accorder. Que fait un homme de ce caractère? voici le premier fondement sur lequel il bâtit. Il s'assure du temps, et du temps de faire pénitence : deux choses bien différentes, comme vous verrez. Je dis qu'il s'assure de l'un et de l'autre ; car, s'il avoit le moindre doute, ou qu'à l'instant que je lui parle il dût mourir, ou que dans ce qui lui reste de vie il ne dût jamais trouver un moment favorable pour sa conversion, dès-là

ou il tomberoit absolument dans le désespoir, ou il concluroit qu'il doit sans retardement quitter son péché, et se remettre en grace avec Dieu. Il faut donc, pour concilier ensemble et la volonté de se convertir et le délai de la conversion, qu'il se promette non seulement un temps à venir, mais un temps propre à la pénitence. Or je vous demande s'il y eut jamais une témérité comparable à celle-là, et s'il en faudroit davantage pour comprendre d'abord la vérité de cette parole de l'Écriture : savoir, qu'il y a une espèce d'enchantement, disons mieux, d'ensorcellement dans les esprits des hommes sur ce qui regarde les biens éternels. Écoutez-moi, s'il vous plaît, ou plutôt écoutez saint Augustin raisonnant sur cette matière.

De tout ce qui a rapport à l'homme, et de tout ce qui lui peut être nécessaire pour l'accomplissement des desseins qu'il forme, il n'est rien, dit saint Augustin, qui dépende moins de lui ni qui soit moins dans sa disposition que le temps futur : principe évident et incontestable ; d'où il s'ensuit que c'est donc un aveuglement extrême de se le promettre, et une présomption de s'en répondre. La conséquence est infaillible ; car enfin, s'assurer de ce qui n'est nullement en notre pouvoir, et sur cette assurance chimérique fonder ses prétentions, c'est ce qu'on traite dans le monde et ce qu'on doit traiter de folie. Il n'y a que l'affaire du salut où nous en voulons autrement juger. Mais c'est justement dans l'affaire du salut que cette maxime générale, qui ne souffre nulle exception, doit être particulièrement reçue, puisqu'il est vrai que ce qui passe dans le monde pour folie, le salut s'y trouvant mêlé, n'est plus une simple folie, mais l'excès et le comble de la folie. Or prenez garde, mes Frères, ajoute saint Augustin, ceci mérite votre attention : des trois différences qui partagent le temps, c'est-à-dire du passé, du présent et de l'avenir, il n'y a proprement que le présent qui soit à nous, et sur quoi nous puissions compter. Et quand je dis le présent, je dis la plus petite partie du temps, quoiqu'elle soit la plus importante : car le passé a une vaste étendue, le futur est infini ; mais le présent n'est qu'un instant, qui cesse d'être aussitôt que je l'ai conçu, et qui s'écoule plus vite que je ne puis même l'exprimer. Et néanmoins c'est cet instant seul que j'ai pour ainsi dire en mon pouvoir, dont il m'est libre de faire un bon ou mauvais usage, et duquel par conséquent je puis être certain. Le passé ne dépend pas de moi ; car il n'est plus, et il est impossible qu'il soit jamais. Le futur est hors de mon ressort ; car il n'est pas encore, et peut-être ne sera-t-il jamais. Il n'y a que le présent qui subsiste dans sa manière de subsister, et que j'aie droit de mettre au nombre des choses qui m'appartiennent. Donc il n'y a que celui-là où je puisse me promettre, si je suis pécheur, de changer de vie et de me convertir ; et, ce qui est plus remarquable, c'est qu'il n'y a que celui-là où je me convertirai, si jamais je me convertis : pourquoi ? parcequ'il est constant, poursuit saint Augustin, que tout ce qui se fait hors de Dieu se fait dans le

temps présent. C'est dans le présent que je vous parle, et c'est dans le présent que vous m'écoutez. Il y a pour chacune de nos actions un certain moment présent auquel leur être est borné, et sans lequel elles ne seroient rien. Cette pensée de saint Augustin est subtile, mais solide. Si donc je dois un jour me convertir, ma conversion, toute surnaturelle qu'elle est, étant du nombre et de la nature des actions humaines, il faut par nécessité qu'elle s'accomplisse dans le temps présent, et qu'il soit vrai de dire une fois, non plus, Je renoncerai à mon péché, et j'y renonce; non plus, Je penserai à mon salut, mais j'y pense; non plus, J'obéirai à Dieu et je me soumettrai à sa loi, mais je m'y soumets et je lui obéis.

C'est pour cela même que le grand Apôtre, après avoir représenté aux Hébreux la déplorable et aveugle conduite de ceux qui temporisent avec Dieu; après leur avoir fait peser cette divine parole, *Hodiè si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra* (*Psalm.* 94): Si vous entendez aujourd'hui la voix du Seigneur, n'endurcissez pas vos cœurs; après leur avoir mis devant les yeux l'exemple de leurs pères, qui, par leur obstination, s'étoient rendus indignes d'entrer dans la terre que Dieu leur avoit promise; après, dis-je, les avoir pressés sur ce point avec tout le zèle que sa charité lui inspiroit, conclut par cet excellent avis, auquel je doute que vous ayez jamais fait réflexion: *Videte ergò, Fratres, ne fortè sit in aliquo vestrum cor malum incredulitatis discedendi à Deo vivo; sed adhortamini vosmetipsos per singulos dies, donec hodie cognominatur* (*Heb.*, 3): Craignez donc, mes Frères, qu'il n'y ait en quelqu'un de vous un fonds ou d'incrédulité ou de malignité, qui l'éloigne du Dieu vivant; mais exhortez-vous sans cesse les uns les autres, tandis que dure ce temps que l'Écriture appelle *aujourd'hui*, parceque vous devez être persuadés que ce qui s'appelle *aujourd'hui* est pour vous le temps des miséricordes du Seigneur: *Donec hodiè cognominatur.* Voyez, reprend saint Chrysostome, l'admirable théologie de saint Paul: il n'exhorte pas les Hébreux à se convertir demain, ni à suivre les lumières de la grace quand ils seront libres de certains embarras du siècle, ni à revenir de leurs erreurs dans un certain terme qu'il auroit pu leur marquer: pourquoi? parceque son exhortation eût été vaine et même trompeuse; car, en leur disant, Convertissez-vous demain, il eût supposé que ce lendemain étoit assuré pour eux, et qu'ils en étoient maîtres; surtout que ce lendemain étoit propre à l'exécution des ordres de Dieu qu'il leur signifioit. Or c'eût été une supposition fausse dans toutes ses parties; et bien loin de les instruire utilement, il leur eût dressé un piége. Mais que leur dit-il? Ah! mes Frères, exhortez-vous les uns les autres, pendant que vous êtes en possession de ce jour présent, parceque ce jour présent vaut mieux pour vous que tous les siècles compris dans la durée infinie de Dieu; parceque ce jour présent est le seul point de l'éternité auquel vous ayez droit; en un mot, parcequ'il n'y a que

ce jour présent où vous puissiez sûrement et infailliblement opérer votre salut : *Sed adhortamini vosmetipsos, donec hodiè cognominatur.* Que fait donc le pécheur qui diffère, et qui ne se détermine jamais à prendre pour sa conversion ce jour si important ; qui, dans l'indispensable nécessité où il est de réformer sa vie, se repose toujours sur le lendemain ; qui voulant, en quelque sorte, composer avec Dieu, par le partage le plus injuste, donne toujours à Dieu le temps à venir, et use du présent pour soi? c'est-à-dire donne toujours à Dieu ce qu'il n'a pas et ce qu'il ne lui peut donner, et ne lui donne jamais ce qu'il a, et le temps dont il pourroit disposer pour lui en faire un sacrifice agréable; qui, dans l'intérieur de son ame, semble ainsi s'expliquer à lui : Seigneur, ne me demandez pas encore cette année, dont je veux jouir tranquillement, et je vous en promets d'autres auxquelles je ne sais si je parviendrai jamais. Que fait-il, encore une fois, ce pécheur? Il raisonne, répond saint Grégoire de Nazianze, et il parle en insensé; puisque, outre l'injustice qu'il commet envers Dieu, il trahit ses propres intérêts et se contredit lui-même. Comment cela? parce qu'il ne veut jamais se convertir dans le temps où il le peut toujours, qui est l'heure présente; et qu'il le veut toujours pour le temps où il ne le peut jamais, qui est le lendemain : car le lendemain, selon l'ingénieuse remarque de saint Augustin, dont je vous ai déja fait part, ne doit ni ne peut être le temps de sa conversion.

Mais encore pourquoi n'y est-il pas propre, et quelle qualité a-t-il si contraire à l'ouvrage du salut? Il n'en faut point d'autre que l'affreuse incertitude de son être et de toutes ses circonstances : car c'est une chose que nous devons bien observer, poursuit excellemment saint Augustin, que quoique toutes les parties du temps soient de même espèce, et le passé et le futur ont néanmoins, par rapport à nous, une opposition infinie; et qu'autant qu'il est vrai qu'à notre égard tout est déterminé dans le passé, autant sommes-nous convaincus que tout est incertain dans le futur. Incertain s'il sera, qui le peut garantir? incertain combien il durera, à qui Dieu l'a-t-il révélé? incertain quelle issue il aura, funeste ou heureuse, subite ou prévue : c'est un abîme d'obscurité. Je vous demande donc, Chrétiens, un temps de cette nature est-il propre à la décision de la plus essentielle de toutes les affaires, qui est le retour à Dieu? Hé! mon Frère, concluoit saint Jérôme, que vous prenez mal vos mesures, de vouloir, dans un temps incertain, faire une pénitence certaine! car il faut, ajoutoit-il, que vous soyez également persuadé de ces deux vérités : la première, qu'étant certainement pécheur, vous ne pouvez être sauvé que par une pénitence certaine; et la seconde, qu'une pénitence certaine ne se peut faire que dans un temps certain. N'est-il donc pas bien étonnant que vous vous proposiez dans le futur, qui est l'incertitude même, une conversion telle que doit être absolument celle qui nous sauve, et dont dépend notre bonheur? Vous me répondrez (ceci est encore de saint Au-

gustin) que Dieu, par le plus solennel de tous les serments, a promis à la pénitence la rémission et le pardon du péché, et il est vrai : mais en promettant la rémission et le pardon à votre pénitence, a-t-il promis à votre négligence et à vos continuels retardements le lendemain que vous vous promettez à vous-même ? *Verùm dicis, quod Deus pœnitentiæ tuæ indulgentiam promisit; sed dilationi tuæ numquid crastinum promisit* (Aug.)? Car ce sont deux diverses graces, et qui n'ont même rien de commun, de pardonner à l'homme qui déteste son péché, et de lui donner le temps de le détester : et quand Dieu s'est obligé à l'un, il ne s'est point engagé à l'autre. Vous me citez les prophètes, pour montrer que ce Dieu de miséricorde ne méprise jamais un cœur contrit et humilié ; et ce n'est pas de quoi il s'agit, puisqu'on en demeure d'accord : mais dans quel prophète trouvez-vous que parceque c'est un Dieu de miséricorde, il doive prolonger votre vie, afin que vous ayez le loisir de prendre un jour ces sentiments de contrition : *Sed in quo prophetâ legis, quia promisit correcto gratiam, promisit et tibi longam vitam* (Idem)? Non, non, ne vous prévenez pas d'une si dangereuse erreur; car, pour vous en détromper, voici la conduite pleine de sagesse qu'il a plu à Dieu de tenir. Il a considéré dans le monde deux sortes de pécheurs : les uns foibles et pusillanimes, qui n'espéroient pas assez; et les autres vains et téméraires, qui espéroient trop : pour les pusillanimes et les foibles, qu'il vouloit consoler, il a établi la pénitence, comme un port salutaire qui leur est ouvert; et pour les téméraires et les présomptueux, qu'il vouloit contenir dans le devoir, il a ordonné que le jour de la mort fût incertain : *Propter eos qui desperatione periclitantur, proposuit pœnitentiæ portum; et propter eos qui dilationibus illuduntur, fecit diem mortis incertum* (Idem). Celui-là, troublé de la vue de ses crimes, tomboit aussi bien que Caïn dans un secret abattement de cœur. Dieu lui a dit par Ézéchiel : Non, ne perds point la confiance que tu as en moi; car quelques crimes que tu aies commis, au moment que tu les pleureras, je les oublierai. Celui-ci, au contraire, fortifié d'une promesse si authentique, ou plutôt l'interprétant mal, péchoit avec sécurité, et conservoit en péchant une fausse paix. Dieu lui a dit au même endroit : Crains, malheureux, et défie-toi de ton espérance même; car, quelque authentique que soit ma promesse, elle ne s'étend point jusqu'à te répondre de l'avenir. Ainsi Dieu, reprend saint Augustin, a mis les choses dans un juste tempérament; et, par l'incertitude de l'avenir, il a tellement permis à l'homme d'espérer toujours, qu'il le réduit à la nécessité de ne différer jamais.

Il n'y a donc rien de certain, mes Frères, dans le futur, que son incertitude même. Il n'y a rien de certain, sinon que nous y serons surpris. Car le Sauveur du monde nous l'a dit en termes formels : *Quâ horâ non putatis* (Luc., 12). Après une parole si positive, mais si terrible, ajouterai-je encore au désordre de mon péché le désordre de la plus criminelle et de la plus insensée témérité, remettant toujours ma

conversion, demandant toujours trève jusqu'au jour suivant : *Inducias usque manè?* Et pourquoi cette trève qui ne peut être, si je l'obtiens, qu'une continuation affectée de mon iniquité ; et si je ne l'obtiens pas, que la cause de mon impénitence finale? Pourquoi cet appel opiniâtre au lendemain, contre l'oracle de la sagesse qui me le défend : *Ne glorieris in crastinum* (*Prov.* 27)? Puis-je ignorer que ce lendemain a perdu des ames sans nombre, et que l'enfer est plein de réprouvés qu'il a engagés dans le dernier malheur? Ils se flattoient d'un lendemain, et il n'y en avoit point pour eux ; ils avoient fait un pacte avec la mort, selon l'expression du texte sacré, et la mort ne le gardoit pas. Est-il croyable qu'elle changera de nature pour moi, et qu'étant si infidèle pour le reste des hommes, j'aurai seul droit de pouvoir m'y fier? Quand même je l'aurois, ce lendemain, sera-ce un temps de pénitence et de conversion? Toute sorte de temps n'est point le temps de la pénitence; et c'est un abus insupportable dans l'homme, de croire que parcequ'il aura le temps peut-être d'exécuter les frivoles desseins que lui suggère son avarice ou son ambition, il aura celui de travailler efficacement à son salut. Si cela étoit, en vain, selon le raisonnement de saint Augustin, les prophètes nous auroient recommandé de chercher Dieu tandis qu'on le peut trouver, et de l'invoquer pendant qu'il est proche de nous : *Quærite Dominum dùm inveniri potest, et invocate eum dum propè est* (Isai., 55). En vain Dieu lui-même nous auroit-il dit : C'est au temps favorable que je vous ai exaucé, et c'est au jour du salut que je vous ai aidé : *In tempore accepto exaudivi te, et in die salutis adjuvi te* (2. *Cor.*, 6). En vain Jésus-Christ auroit-il menacé les Juifs des dernières calamités qu'il leur annonçoit, s'ils n'usoient bien du temps qu'il leur donnoit. Car si tous les temps sont également des temps de conversion, ces propositions et ces menaces étoient mal fondées. Mais si elles étoient justes et vraies, comme nous n'en doutons pas, il est donc vrai qu'il y a un temps de pénitence, choisi spécialement de la part de Dieu, et qui doit être ménagé avec vigilance de la part de l'homme ; et c'est celui qu'a voulu définir saint Paul, quand il disoit : *Ecce nunc tempus aeceptabile* (Ibid). Il est donc vrai qu'il y a des jours de salut plus heureux que les autres jours, et, comme tels, marqués dans l'ordre de la prédestination divine : *Ecce nunc dies salutis* (Ibid.). Il est donc vrai qu'il y a un temps particulier pour trouver Dieu, hors duquel on le cherche inutilement : *Quæretis me, et non invenietis* (Joan., 34). Nous disons bien, dans le langage même du monde, que toute sorte de temps ne convient pas à toutes sortes d'affaires; et, comme parle Salomon, que toute affaire veut être traitée et négociée dans son temps : n'y auroit-il que l'affaire du salut qui fût exceptée de cette règle?

Ah ! mes chers auditeurs, voilà le grand scandale du christianisme. Si nous sommes attaqués d'une maladie, nous étudions tous les temps, nous les observons avec exactitude, nous ne remettons point à demain ce qui se peut faire aujourd'hui, et tout notre soin est de bien pro-

fiter, dans le cours du mal, de certains moments critiques et décisifs : ainsi en usons-nous pour le salut du corps. Mais s'agit-il de notre ame frappée de la maladie la plus mortelle, qui est le péché, et infectée de la contagion d'une habitude vicieuse dont il la faut guérir; nous vivons tranquilles et sans inquiétude : J'y mettrai ordre, disons-nous, mais rien ne me presse; je ne suis pas encore en état, et je trouverai toujours le temps d'y penser. Vous le trouverez, Chrétiens? mais qui vous l'a dit? Je veux qu'il vous reste encore des années, et même plusieurs années de vie : qui sait si dans ces années qui vous restent, il y aura pour vous un jour de salut? Souvenons-nous, mes Frères, conclut saint Bernard, ramassant en deux mots tout le fond de cette première partie, souvenons-nous qu'il y a des temps et des moments que le Père céleste s'est réservés, et qu'il ne nous appartient pas même de connoître, bien loin que nous en puissions disposer : *Tempora et momenta quæ Pater posuit in suâ potestate* (*Act.*, 1). Or, ces moments, dans la doctrine de tous les Pères, sont ceux de la conversion et du salut. Souvenons-nous que, comme il n'a pas plu à Dieu d'envoyer en toute sorte de temps un Rédempteur et un Messie pour le salut général du monde; que comme il ne lui a pas plu de répandre sur les royaumes et sur les nations la lumière de l'Évangile dans tous les temps, aussi ne lui plaît-il pas de convertir en particulier chaque pécheur dans tous les moments. Souvenons-nous et comprenons bien qu'il veut nous sauver plus spécialement dans un temps que dans un autre; et qu'ayant pour cela des moments de choix, le plus grand de tous les malheurs est que ces moments nous échappent et que nous les négligions. N'oublions jamais les étonnantes paroles du Sauveur lorsqu'il pleure sur Jérusalem, ou plutôt, comme je vous le disois hier, sur les pécheurs dont cette ville infortunée étoit la figure. Il la regarda avec compassion, non point parcequ'elle devoit être détruite par les Romains, non point parcequ'elle étoit à la veille de la ruine la plus entière, non point parceque ses enfants alloient être, comme Caïn, exterminés de la terre; le dirai-je? non point même parceque le Saint des saints devoit bientôt y être condamné à la mort, et à la mort la plus honteuse et la plus cruelle; mais parcequ'elle n'avoit pas connu le jour de salut qui lui étoit donné, et où le Seigneur lui apportoit la paix : *Quia si cognovisses et tu, et quidem in hâc die tuâ, quæ ad pacem tibi* (Luc., 19). Voilà ce qui fit verser des larmes au Fils de Dieu. Il n'imputa point la réprobation des Juifs au déicide abominable qu'ils alloient commettre dans sa personne, mais à l'aveuglement volontaire qui les empêchoit de connoître le temps de la visite du Seigneur : *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ* (Ibid.). Or nous le connoissons, Chrétiens, ce temps de la visite de notre Dieu, ce jour qui nous est accordé, *In hâc die tuâ.* Nous le connoissons; et peut-être à l'instant que je vous parle, Dieu vous dit-il secrètement : Voici, pécheur, votre jour, voici le temps que j'ai destiné pour vous; c'est aujourd'hui qu'il faut quitter cette vie

libertine; car je ne veux plus de retardement : *Ecce nunc tempus acceptabile* (2. *Cor.*, 6). Mais que vous arrivera-t-il, mon cher auditeur, si vous consultez l'esprit du monde, au lieu de vous rendre attentif et docile à la voix de Dieu? vous sortirez de cette prédication avec quelques bons desirs, mais desirs vagues et sans conséquence. Vous sentirez bien que Dieu vous aura visité; mais sa visite, par l'endurcissement de votre cœur, n'aura pas l'effet qu'il prétendoit. On ne dira pas de vous que vous ne l'aviez pas connue; mais on pourra dire que, la connoissant, vous en aurez abusé. Enfin, si votre conscience vous presse, après avoir cherché de vaines raisons pour colorer votre lâcheté; après avoir allégué tout ce que peut inventer la prudence charnelle; après vous être défendu par mille prétextes d'affaires qui vous occupent, et d'engagements que vous ne croyez pas encore pouvoir surmonter, vous renverrez à un autre temps ce qui doit avoir la préférence dans tous les temps, savoir, votre conversion. Et parceque pour l'accomplir il faut un jour de salut, et que dans les principes de la théologie il n'y a qu'une grace, je dis une grace privilégiée, qui puisse faire ce jour de salut, en vous assurant de ce jour vous vous assurerez de cette grace; et c'est ce que j'ai à combattre dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Dieu est fidèle, dit le grand Apôtre: *Fidelis Deus* (2. *Thess.*, 3); et parcequ'il est fidèle pour nous, nous pouvons porter notre confiance jusqu'à nous assurer de lui. Mais il ne s'ensuit pas de là que nous ayons droit de compter sur lui à son préjudice même, ni que sa fidélité puisse jamais servir de fondement à notre témérité. Or c'est néanmoins le faux principe sur lequel agit un pécheur du siècle quand il diffère sa conversion, parcequ'il se flatte d'avoir un jour la grace de la pénitence. Car se promettre cette grace pour se maintenir dans l'habitude de son péché, prenez garde, s'il vous plaît, c'est vouloir que Dieu soit fidèle à celui qui le méprise; c'est vouloir qu'il soit fidèle aux dépens de tous ses intérêts; et tournant contre lui ses propres armes, c'est l'attaquer et le combattre par le plus aimable de tous ses attributs, qui est sa miséricorde : enfin c'est vouloir que sa fidélité le rende, tout Dieu qu'il est, prévaricateur et fauteur de notre iniquité. Est-il une espérance plus vaine et une présomption plus criminelle?

C'est vouloir que Dieu soit fidèle à celui qui le méprise; et Dieu s'est déclaré au contraire, que quiconque le méprise sera méprisé : *Vœ qui spernis; nonne et ipse sperneris* (Isai., 33)! Malheur à vous qui méprisez la grace de votre Dieu, parceque votre Dieu vous méprisera à son tour! Or vous la méprisez, pécheur, cette grace, lorsque résistant à ses inspirations secrètes, et ne voulant pas encore vous soumettre à elle, vous ne laissez pas de compter sur son secours comme

si elle vous étoit due. Mais Dieu vous méprisera à son tour, lorsqu'après avoir long-temps frappé à la porte de votre cœur, lassé de vos refus, il vous abandonnera enfin à vous-même, et il se retirera. Car c'est à vous que s'adressent ces admirables paroles de saint Paul : *An divitias bonitatis ejus et patientiæ et longanimitatis contemnis* (2. *Rom.*)? Est-ce ainsi, mon Frère, que, rebelle à votre Dieu, vous méprisez les richesses de sa bonté et de son infinie patience? *Ignoras quoniam benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit* (Ibid.)? Ignorez-vous que c'est cette charité de Dieu qui vous sollicite, qui vous invite, mais inutilement et sans effet, à une prompte conversion? voilà le mépris que le pécheur fait de la grace. Mais doutez-vous aussi, ajoute l'Apôtre, que par votre dureté et votre impénitence vous n'amassiez contre vous un trésor de colère, pour le jour des vengeances et de la manifestation du jugement de Dieu? *Secundum autem duritiam tuam et impœnitens cor, thesaurizas tibi iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei* (Ibid.) : voilà le mépris que Dieu fait du pécheur. Appliquons-nous ceci, mes chers auditeurs; l'un et l'autre ne nous convient que trop. Car nous voulons nous convertir dans un temps ou imaginaire ou réel, que chacun de nous se propose : réel, si nous y parvenons; imaginaire, si nous n'y parvenons pas. Mais, quoi qu'il en soit, rien de plus injurieux ni de plus outrageant pour Dieu, que ce dessein prétendu de conversion.

En effet, nous voulons nous convertir quand nous serons rebutés du monde, ou plutôt quand le monde sera rebuté de nous; quand nous ne serons plus en état de goûter ses plaisirs ni d'aspirer à ses honneurs. Nous voulons nous convertir quand les revers de la fortune et les disgraces de la vie nous y forceront, quand l'hypocrisie même du siècle nous y portera, quand elle nous en fera un intérêt, quand il n'y aura plus rien de meilleur pour nous, je dis de meilleur dans les vues mêmes de l'amour-propre. Vous en particulier, femmes mondaines, vous voulez vous convertir quand vous aurez cessé de plaire à ces sacriléges adorateurs qui vous idolâtrent; quand l'âge aura effacé ce qui vous les attachoit; quand le dégoût de vos personnes vengera Dieu, pour ainsi dire, du sacrilége encens qu'on vous aura prodigué, et que vous aurez reçu avec tant de complaisance. Enfin, mes Frères, nous voulons nous convertir quand nous ne pourrons plus nous en défendre, quand le glaive de Dieu nous poursuivra, quand une violente maladie nous aura conduits aux portes de la mort, quand par le nombre des années nous ne serons plus maîtres de réparer le passé et de travailler au présent, quand la foiblesse de la nature servira de prétexte à nos lâchetés et de voile à notre impénitence, quand nous n'aurons plus rien à offrir à Dieu, et que nous serons presque dans une impuissance absolue de faire quelque chose pour lui; car ne sont-ce pas là les projets de la prudence humaine? Et sans rien dire ici des risques terribles que nous courons par-là, n'ayons égard qu'au

seul intérêt de Dieu, et au mépris que nous faisons de sa grace. En vérité, mes chers auditeurs, ces projets de conversion conviennent-ils à une créature qui n'a pas tout-à-fait perdu l'idée de Dieu? Est-ce traiter Dieu en Dieu? Se contentera-t-il que nous lui donnions les restes du monde? qu'après nous être lassés dans la voie d'un libertinage opiniâtre, nous venions à lui présenter un cœur infecté de vices et de passions, un corps usé de débauches, un esprit corrompu de fausses maximes? Non sans doute; et peur l'honneur de sa grace dont il est jaloux, il saura punir ce mépris; et comment? apprenez-le. Car si nous l'en croyons lui-même, après que nous l'aurons ainsi outragé, il nous rejettera; nous le chercherons, et nous ne le trouverons plus; nous voudrons être à lui, et il ne voudra plus être à nous; ou plutôt, nous ne pourrons plus même le vouloir, parceque nous ne l'aurons pas voulu quand il nous étoit facile de le pouvoir. Nous ne laisserons pas d'être persuadés plus que jamais qu'il faut enfin nous déterminer, qu'il n'est plus temps de remettre cette conversion, dont nous verrons malgré nous que le terme expire: mais qui sait si Dieu se tournant contre nous, ne nous dira point alors comme à ces Juifs dont il est parlé au premier chapitre d'Isaïe : Retirez-vous, et ne paroissez point devant mes autels pour me faire une offrande indigne de moi; je ne vous connois plus, et vos sacrifices me sont à charge. Comme roi des siècles et monarque éternel, je voulois les prémices de vos années; je voulois ces années de prospérité, qui furent pour vous des années de dissolution; je voulois ces années de santé, que vous avez consumées dans le repos oisif d'une vie molle et paresseuse; je voulois cette jeunesse, dont vous avez fait le scandale de tant d'ames; je voulois cet âge mûr, qui s'est passé dans les intrigues de votre ambition démesurée : vous avez sacrifié tout cela au monde, et vous l'avez fait dans l'assurance que ce seroit assez de m'en offrir quelques débris; et moi je vous dis que ces oblations me sont odieuses, et qu'il est de ma gloire de les réprouver : *Solemnitates vestras odivit anima mea : facta sunt mihi molesta; laboravi sustinens* (Isai., 1). Ainsi parloit le Seigneur, et ainsi se comporte-t-il tous les jours à l'égard de certains pécheurs, après les délais criminels qu'ils ont apportés à leur conversion.

J'ai dit de plus que s'assurer de la grace en différant sa conversion, c'étoit combattre Dieu par ses propres armes, et se servir de sa fidélité et de sa miséricorde contre lui-même. Pourquoi cela? Ne le voyez-vous pas, Chrétiens? Pécher contre Dieu, parceque Dieu est bon; ne cesser point de l'outrager, parcequ'il ne se lasse point de nous supporter; dire, Je ne veux pas encore changer de vie, parceque la miséricorde de Dieu n'est pas encore épuisée, et je veux continuer dans mon désordre, parcequ'il est toujours dans la volonté de me sauver; n'est-ce pas employer contre lui ses attributs, et abuser, pour l'offenser, de sa grace même? Car enfin, dit saint Chrysostome,

si Dieu usoit de ses droits, et s'il étoit à notre égard ce qu'il pourroit être avec justice, un Dieu sévère, un Dieu inflexible, qui fît immédiatement succéder la peine au péché; s'il nous traitoit comme ce créancier impitoyable de l'Évangile traita son débiteur, et que, sans nous accorder aucun délai, il nous pressât de lui rendre ce que nous lui devons: *Redde quod debes* (MATTH., 26); que ferions-nous? Nous obéirions sur l'heure même à un commandement si rigoureux. Il n'y auroit point parmi nous de pécheur qui ne pliât d'abord sous le joug de la loi de Dieu. On verroit ces prétendus esprits forts recourir les premiers au tribunal de la pénitence, non plus par cérémonie, mais en effet; non plus après des années entières de délibération, mais dès que leur conscience, par un remords salutaire, les avertiroit du danger de leur état; tous les hommes seroient dans le devoir: pourquoi? parcequ'ils auroient affaire à un Dieu également prompt et terrible dans ses vengeances. D'où vient donc qu'on remet, et qu'on ne veut se convertir qu'à l'extrémité? C'est qu'on se repose sur l'idée qu'on a d'un Dieu patient, et toujours prêt à donner sa grace. Mais, Seigneur, s'écrioit saint Ambroise, permettez-moi de m'en plaindre à vous pour vous-même. C'est cette patience qui semble autoriser contre vous les pécheurs de la terre. Sans elle vous seriez mieux servi; sans elle on vous reconnoîtroit tel que vous êtes. Que ne vous déclarez-vous? que ne prenez-vous votre cause en main? que ne vous élevez-vous, dans l'ardeur de votre colère, pour dompter ces ames fières et indociles, en les réduisant au choix, ou d'une prochaine conversion, ou d'une inévitable condamnation? Mais que dis-je, ô mon Dieu? poursuivoit ce saint docteur. Pardonnez-moi si je m'ingère à examiner votre conduite, et si je parois vouloir prescrire des bornes à votre miséricorde, moi qui dois tout à cette miséricorde sans bornes, puisqu'il y a long-temps que je serois la victime des flammes éternelles, si elle ne m'avoit pas attendu. Je parle en homme, Seigneur; et vous agissez en Dieu. Selon mes pensées, il vous seroit plus avantageux de perdre des rebelles; mais, selon les vôtres, il vous est plus glorieux de suspendre vos coups et d'arrêter votre justice. Ainsi ce Père expliquoit-il à Dieu ses sentiments. Mais d'ailleurs, s'adressant au pécheur: Vous, mon Frère, lui disoit-il, n'êtes-vous pas bien coupable de vouloir moins faire pour un Dieu bon que pour un Dieu inflexible? Car tel est votre procédé. Pour un Dieu inflexible, vous renonceriez dès maintenant à votre péché; et pour un Dieu bon, vous vous contentez de former de vains projets, et d'y vouloir un jour renoncer. Pour un Dieu sans rémission, vous produiriez des fruits de pénitence; et pour un Dieu patient, vous ne donnez que des paroles. Or je prétends, Chrétiens, que, dans cette disposition, se répondre de Dieu et de sa grace, c'est le dernier excès de l'aveuglement.

Enfin j'ai dit que de compter ainsi sur la grace, c'est vouloir que Dieu se rende fauteur et complice de nos désordres: car il le seroit

évidemment s'il supportoit les pécheurs avec cette patience qui tient de l'insensibilité, et si, malgré leur rebellion, sa grace leur étoit toujours promise. Et voilà sur quoi Tertullien se fondoit pour appuyer ses sentiments erronés touchant la pénitence. J'avoue, Chrétiens, et je vous l'ai déja fait remarquer dans un autre discours, que Tertullien, sur cette matière, porta trop loin son zèle : mais ne craignons-nous point de tomber dans une autre erreur, par les fausses et présomptueuses idées que nous nous formons de la bonté de Dieu, et par l'abus que nous en faisons pour nous entretenir dans le crime et pour fomenter notre iniquité? Bien loin que nous puissions alors faire fond sur la grace, je prétends, avec saint Ambroise, que notre présomption seroit pour Dieu une espèce d'engagement à nous abandonner : pourquoi? afin de justifier sa providence, et de mettre sa sainteté à couvert de tout reproche. Affreux engagement, qui intéresseroit Dieu à notre éternelle réprobation! Sur quoi donc enfin comptera le pécheur? sur sa volonté? Faisons-lui voir que cette espérance n'est pas moins trompeuse que les autres, et concluons par cette troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est un effet du péché, Chrétiens, et Dieu l'a ainsi permis, que l'homme en soit réduit à cet état de misère, de ne pouvoir pas même s'assurer de sa volonté propre. De toutes les choses du monde, c'est celle qui naturellement devroit plus être en son pouvoir; et néanmoins, de toutes les choses du monde, c'est celle dont il a plus lieu de se défier. S'il falloit risquer le salut, disoit saint Bernard, je croirois bien moins hasarder du côté de la grace de Dieu, qui ne dépend pas de moi, que du côté de ma volonté, qui en dépend. Et voici la raison qu'il en apportoit : parceque le secours de Dieu, disoit-il, vient d'un principe qui de soi est éternel et immuable, au lieu que ma volonté est l'inconstance et la fragilité même. Dieu veut parfaitement ce qu'il veut, et moi souvent à peine sais-je bien ce que je veux et ce que je ne veux pas. Mais ne puis-je pas disposer de ma volonté? Il est vrai, reprend saint Bernard; et c'est justement pour cela même que je dois craindre. Si Dieu m'avoit ôté ce pouvoir, et qu'il se fût rendu absolument et uniquement maître de ma volonté, je serois en assurance; mais il a voulu que cette volonté dépendît encore de moi, et qu'elle fût sujette à mes légèretés, à mes irrésolutions, à mes caprices, et voilà ce qui me fait trembler. Or, si saint Bernard parloit de la sorte, que doit penser un homme du monde, qui ne veut pas actuellement se convertir, dans la vue qu'il se convertira un jour, et dans l'espérance de changer quand il voudra de sentiments et de conduite? Voyez comment il raisonne, et comment il se contredit lui-même. Il se promet qu'il fera dans quelque temps un effort pour sortir de son péché, et il avoue que dès maintenant il se sent trop foible pour y réussir. Il se

flatte qu'après quelques années il aura assez d'empire sur son cœur pour le dégager de cette passion, et il reconnoît que cette passion le domine déja tellement, qu'il lui est presque impossible de la vaincre : contradiction évidente. Quoi! mon Frère lui, répond saint Augustin, vous êtes dès à présent trop foible pour vous soutenir, et vous vous relèverez après que vous vous serez toujours affoibli davantage? A mesure que vous avancez dans le chemin du vice, les forces de votre ame, je dis les forces même naturelles, diminuent, et l'expérience ne vous l'apprend que trop. Autrefois vous résistiez; et cet heureux tempérament que Dieu vous avoit donné, soutenu de la grace, surmontoit sans peine la violence du mal; mais le mal, j'entends l'habitude du péché, a tellement prévalu, qu'elle ne trouve presque plus de résistance : vous succombez aisément, fréquemment; et pour excuser vos chutes continuelles, vous les attribuez à votre foiblesse. Que sera-ce donc quand vous aurez encore langui plus longtemps dans l'état de votre infirmité? Dire que vous serez capable alors de vous relever, n'est-ce pas vous méconnoître, et prendre plaisir à vous tromper vous-même?

D'autant plus, ajoute saint Grégoire pape, que ces pécheurs qui diffèrent leur conversion la remettent enfin jusques à un temps où il leur est en quelque manière impossible de changer sincèrement de volonté. Quel est-il, ce temps? la fin de la vie, et souvent le jour même de la mort. Car dites-moi, mes chers auditeurs, si nous pouvons prétendre avec raison qu'à ces derniers moments nous agirons par les vues de Dieu? Toutefois, ôtez ces vues de Dieu, toutes les volontés et tous les desirs imaginables ne suffisent pas pour vous sauver. Or, je vous demande : Est-il aisé d'agir par de semblables motifs, quand on est réduit à la plus extrême et à la plus pressante nécessité, qui est celle de la mort? Quitter le péché quand on ne le peut plus commettre, renoncer aux occasions quand on n'est plus maître de les rechercher, mourir au monde quand le monde est déja mort pour nous, est-ce là cette pénitence surnaturelle, si puissante sur le cœur de Dieu, et qui le fléchit immanquablement? Je ne dis point les obstacles infinis dont la volonté du pécheur est combattue : ses forces épuisées, ses sens assoupis, son esprit égaré, sa mémoire troublée, la douleur qui le saisit; en sorte que l'ame, occupée tout entière du mal présent, est incapable de réfléchir sur le passé et de délibérer sur l'avenir. Mais je veux qu'elle ait toute l'attention et tout le discernement nécessaire, encore une fois est-il facile à un homme de devenir à la mort ce qu'il n'a jamais été pendant la vie; de prendre des inclinations toutes nouvelles, de commencer à haïr ce qu'il a toujours aimé, de commencer à aimer ce qu'il a toujours haï? Ne seroit-ce pas un prodige? Voilà néanmoins sur quoi l'espérance de tous les pécheurs est fondée. Ils sont convaincus que ce miracle se fera en eux; ils se connoissent bien, disent-ils; et dès qu'ils le voudront, ou qu'ils

penseront à le vouloir, rien ne leur résistera : quelque mondaine, quelque déréglée qu'ait été leur vie, ils se transformeront tout-à-coup en d'autres hommes. Jugez si vous devez les en croire, et s'il y a pour vous de la sûreté dans une pareille conduite.

Ah ! Chrétiens, attachons-nous plutôt au conseil que nous donne le grand Apôtre, et au commandement qu'il nous fait de ne pas recevoir en vain le don de Dieu qui nous est aujourd'hui présenté. Le temps est favorable, la grace abondante, la disposition même de nos esprits et de nos cœurs avantageuse. Qu'attendons-nous, et que nous reste-t-il, sinon de profiter de ces heureuses conjonctures ? Le temps favorable : car c'est un temps de renouvellement pour tous les chrétiens ; un temps qui réveille les plus assoupis, qui ranime les plus languissants et les plus froids ; un temps où les plus endurcis auroient honte de ne pas donner des marques de leur religion, où la piété publique triomphe du respect humain, et où le libertinage confondu devient scandaleux et odieux ; un temps où les ames timides peuvent avec honneur se déclarer, et où le monde même ne s'étonne point des conversions qui paroissent dans le christianisme. Pour combien de pécheurs ce saint temps n'a-t-il pas été l'occasion d'une pénitence parfaite ? Pour combien d'ames qui sembloient désespérées n'a-t-il pas été, si je puis parler de la sorte, un temps de crise ? temps de crise, où la foi presque éteinte et à demi morte ressuscite, revit, et opère les plus grandes merveilles. Mais (ô profondeur et abîme des conseils de Dieu !), temps de crise qui décide souvent ou de la vie ou de la mort, ou du salut ou de la damnation. Qui sait si cette pâque ne sera pas la dernière pour vous ; ou qui sait si Dieu voudra faire en votre faveur à une autre pâque les mêmes avances ? La grace abondante : car l'Église nous ouvre tous ses trésors ; elle veut nous appliquer tous les mérites de Jésus-Christ ; elle nous appelle à son tribunal pour délier nos consciences, elle inspire à ses ministres un zèle tout nouveau, elle s'intéresse pour nous auprès de Dieu ; et Dieu écoutant encore sa miséricorde et ne dédaignant pas de nous prévenir, nous offre ses secours les plus puissants. La disposition de nos esprits et de nos cœurs plus avantageuse. J'ose dire qu'il n'y a point de pécheur si obstiné qui, dans ces jours de bénédiction et spécialement sanctifiés par la piété des fidèles, ne fasse malgré lui certaines réflexions, et ne sente renaître au fond de son ame certains remords, certains desirs qui le ramèneroient à Dieu, s'il vouloit faire quelque effort pour les suivre.

Allons donc, mes chers auditeurs, et ménageons des moments si précieux. Disons à Dieu comme David : *Dixi, nunc cœpi* (*Psalm.* 76) : C'est, Seigneur, un dessein formé, et dès aujourd'hui je me mettrai en devoir de l'exécuter. Disons-lui comme saint Augustin : *Serò te amavi* (Aug.) ; Ah ! Seigneur, je commence bien tard à vous aimer, et que seroit-ce si je différois encore ? est-ce trop que de vous donner au

moins quelques années qui me restent peut-être à vivre sur la terre, pour mériter de vivre éternellement avec vous dans la gloire, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE VENDREDI SAINT.

SUR LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

Judæi signa petunt, et Græci sapientiam quærunt: nos autem prædicamus Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam; ipsis autem vocatis Judæis atque Græcis, Christum Dei virtutem, et Dei sapientiam.

Les Juifs demandent des miracles, et les Grecs cherchent la sagesse. Pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié, qui est un sujet de scandale aux Juifs, et qui paroît une folie aux Gentils; mais qui est la force de Dieu et la sagesse de Dieu à ceux qui sont appelés, soit d'entre les Gentils, soit d'entre les Juifs. *Dans la première Épître aux Corinthiens*, chap. I.

SIRE,

Si jamais les prédicateurs pouvoient avec quelque sujet apparent rougir de leur ministère, ne seroit-ce pas en ce jour, où ils se voient obligés de publier les humiliations étonnantes du Dieu qu'ils annoncent, les outrages qu'il a reçus, les foiblesses qu'il a ressenties, ses langueurs, ses souffrances, sa passion, sa mort? Cependant, disoit le grand Apôtre, malgré les ignominies de la croix, je ne rougirai jamais de l'Évangile de mon Sauveur; et la raison qu'il en apporte est aussi surprenante, et même encore plus surprenante, que le sentiment qu'il en avoit: c'est que je sais, ajoutoit-il, que l'Évangile de la croix est la vertu de Dieu pour tous ceux qui sont éclairés des lumières de la foi: *Non erubesco Evangelium; virtus enim Dei est omni credenti* (*Rom.*, 1). Non seulement saint Paul n'en rougissoit point, mais il s'en glorifioit. Car à Dieu ne plaise, mes Frères, écrivoit-il aux Galates, que je fasse jamais consister ma gloire dans aucune autre chose que dans la croix de Jésus-Christ: *Mihi autem absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi* (*Galat.*, 6). Bien loin que la croix lui donnât de la confusion dans l'exercice de son ministère, il prétendoit que, pour soutenir son ministère avec honneur, le plus infaillible moyen était de prêcher la croix de l'Homme-Dieu; et qu'en effet il n'y avoit rien dans tout l'Évangile de plus grand, de plus merveilleux, de plus propre même à satisfaire des esprits raisonnables et sensés, que ce profond et adorable mystère. Car voilà le sens littéral de ce passage tout divin que j'ai choisi pour mon texte: *Judæi signa petunt, et Græci sapientiam quærunt* (1. *Cor.*, 1): Les Juifs incrédules demandent qu'on leur fasse voir des miracles; les Grecs vains et superbes se piquent de chercher la sagesse. Les uns et les autres s'obstinent à ne vouloir croire en Jésus-Christ qu'à ces deux conditions. Et moi, dit l'Apôtre, pour confondre également l'incrédulité des uns et la vanité des autres, je me contente de leur prêcher Jésus-Christ même crucifié: pourquoi? parceque c'est par excellence le miracle de la force de Dieu,

et tout ensemble le chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu. Miracle de la force de Dieu, qui seul doit tenir lieu aux Juifs de tout autre miracle : *Christum crucifixum Dei virtutem.* Chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu, qui seul est plus que suffisant pour soumettre les Gentils au joug de la foi, et pour les faire renoncer à toute la sagesse mondaine : *Christum crucifixum Dei saptientiam.*

Admirable idée que concevoit le Docteur des nations, se représentant toujours la passion du Sauveur des hommes comme un mystère de puissance et de sagesse. Or c'est à cette idée, Chrétiens, que je m'attache, parcequ'elle m'a paru d'une part plus propre à vous édifier, et de l'autre plus digne de Jésus-Christ, dont j'ai à vous faire aujourd'hui l'éloge funèbre. Car il ne s'agit pas ici de pleurer la mort de cet Homme-Dieu. Nos larmes, si nous en avons à répandre, doivent être réservées pour un autre usage, et nous ne pouvons ignorer quel est cet usage que nous en devons faire, après que Jésus-Christ lui-même nous l'a si positivement et si distinctement marqué, lorsqu'allant au Calvaire il dit aux filles de Jérusalem : Ne pleurez point sur moi, mais sur vous. Il ne s'agit pas, dis-je, de pleurer sa mort, mais il s'agit de la méditer; il s'agit d'en approfondir le mystère; il s'agit d'y reconnoître le dessein de Dieu, ou plutôt l'ouvrage de Dieu; il s'agit d'y trouver l'établissement et l'affermissement de notre foi : et c'est, avec la grace de mon Dieu, ce que j'entreprends. On vous a cent fois touchés et attendris par le récit douloureux de la passion de Jésus-Christ; et je veux, moi, vous instruire. Les discours pathétiques et affectueux que l'on vous a faits ont souvent ému vos entrailles, mais peut-être d'une compassion stérile, ou tout au plus d'une componction passagère, qui n'a pas été jusqu'au changement de vos mœurs. Mon dessein est de convaincre votre raison, et de vous dire quelque chose encore de plus solide, qui désormais serve de fond à tous les sentiments de piété que ce mystère peut inspirer. En deux mots, mes chers auditeurs, qui vont partager cet entretien : vous n'avez peut-être jusqu'à présent considéré la mort du Sauveur que comme le mystère de son humilité et de sa foiblesse; et moi je vais vous montrer que c'est dans ce mystère qu'il a fait paroître toute l'étendue de sa puissance : ce sera la première partie. Le monde jusques à présent n'a regardé ce mystère que comme une folie; et moi je vais vous faire voir que c'est dans ce mystère que Dieu a fait éclater plus hautement sa sagesse : ce sera la seconde partie.

Donnez-moi, Seigneur, pour traiter dignement un si grand sujet, ce zèle dont fut rempli votre Apôtre, quand vous le choisîtes pour porter votre nom aux rois, et pour leur faire révérer, dans l'humiliation même de votre mort, la divinité de votre personne. Je ne parle pas ici, comme saint Paul, à des Juifs ni à des Gentils; je parle à des chrétiens de profession, mais parmi lesquels on voit tous les jours des foibles dans la foi, qui, pleins des maximes du siècle, et consultant

trop la prudence humaine, ne laissent pas, quoique chrétiens, d'être quelquefois troublés et même tentés sur l'incontestable vérité de leur religion, quand on leur représente le Dieu qu'ils adorent comblé d'opprobres, et expirant sur une croix. Or c'est pour cela que je dois les fortifier en leur faisant connoître le don de Dieu caché dans le mystère de votre mort, et en relevant dans leur idée vos foiblesses apparentes. Soutenez moi donc, ô mon Dieu! mais au même temps donnez à mes auditeurs cette docilité avec laquelle ils doivent entendre votre parole, pour être nonseulement persuadés, mais convertis et sanctifiés. Je vous la demande, Seigneur, cette grace, et je l'obtiendrai par les mérites de votre croix même. Car oubliant aujourd'hui Marie, je n'envisage que votre croix, notre unique espérance; et je vais lui rendre d'abord l'hommage et le culte que lui rend solennellement toute l'Église : *O crux ave!*

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'un Dieu, comme Dieu, agisse en maître et en souverain; qu'il ait créé d'une parole le ciel et la terre, qu'il fasse des prodiges dans l'univers, et que rien ne résiste à sa puissance, c'est une chose, Chrétiens, si naturelle pour lui, que ce n'est presque pas un sujet d'admiration pour nous. Mais qu'un Dieu souffre, qu'un Dieu expire dans les tourments, qu'un Dieu, comme parle l'Écriture, goûte la mort, lui qui possède seul l'immortalité; c'est ce que ni les anges ni les hommes ne comprendront jamais. Je puis donc bien m'écrier avec le Prophète: *Obstupescite, cœli* (JEREM., 2)! O cieux, soyez-en saisis d'étonnement! car voici ce qui passe toutes nos vues, et ce qui demande toute la soumission et toute l'obéissance de notre foi; mais aussi est-ce dans ce grand mystère que notre foi a triomphé du monde : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* (1. JOAN., 5). Il est vrai, Chrétiens; Jésus-Christ a souffert, et il est mort. Mais, en vous parlant de sa mort et de ses souffrances, je ne crains pas d'avancer une proposition que vous traiteriez de paradoxe, si les paroles de mon texte ne vous avoient disposés à l'écouter avec respect; et je prétends que Jésus-Christ a souffert et qu'il est mort en Dieu; c'est-à-dire d'une manière qui ne pouvoit convenir qu'à un Dieu; d'une manière tellement propre de Dieu, que saint Paul, sans autre raison, a cru pouvoir dire aux Juifs et aux Gentils : Oui, mes Frères, ce crucifié que nous vous prêchons, cet homme dont la mort vous scandalise, ce Christ qui vous a paru au Calvaire frappé de la main de Dieu et réduit dans la dernière foiblesse, est la vertu de Dieu même. Ce que vous méprisez en lui, c'est ce qui nous donne de la vénération pour lui. Il est notre Dieu, et nous n'en voulons point d'autre marque ni d'autre preuve que sa croix. Voilà le précis de la théologie de saint Paul, que vous n'avez peut-être jamais bien comprise, et que j'entreprends de vous développer. Entrons, Chrétiens, dans le sens de ces

divines paroles : *Christum crucifixum Dei virtutem*, et tirons-en tout le fruit qu'elles doivent produire dans nos ames pour notre édification.

Je dis que Jésus-Christ est mort d'une manière qui ne pouvoit convenir qu'à un Homme-Dieu. La seule exposition des choses va vous en convaincre. En effet, un homme qui meurt après avoir prédit lui-même clairement et expressément toutes les circonstances de sa mort; un homme qui meurt en faisant actuellement des miracles, et les plus grands miracles, pour montrer qu'il n'y a rien que de surhumain et de divin dans sa mort; un homme dont la mort bien considérée est elle-même le plus grand de tous les miracles, puisque, bien loin de mourir par défaillance comme le reste des hommes, il meurt au contraire par un effort de sa toute-puissance; mais ce qui surpasse tout le reste, un homme qui, par l'infamie de sa mort, parvient à la plus haute gloire, et qui, expirant sur la croix, triomphe par sa croix même du prince du monde, dompte par sa croix l'orgueil du monde, érige sa croix sur les ruines de l'idolâtrie et de l'infidélité du monde; n'est-ce pas un homme qui meurt en Dieu, ou, si vous voulez, en Homme-Dieu? Et voilà sur quoi s'est fondé l'Apôtre, en disant que cet homme mort sur la croix étoit, non pas le ministre de la vertu de Dieu, mais la vertu même de Dieu incarnée : *Christum crucifixum Dei virtutem*. Ne séparons point ces quatre preuves; et vous avouerez qu'il n'y a point d'esprit raisonnable, ni même d'esprit opinâtre, qui n'en doive être touché. Venons au détail.

Non, Chrétiens, il n'appartient qu'à un Dieu de pénétrer dans l'avenir jusques à l'avoir absolument en sa puissance, et jusques à pouvoir dire infailliblement et en maître : Cela sera, quoique la chose dépende d'une infinité de causes libres qui y doivent concourir. Il n'appartient qu'à un Dieu de connoître distinctement et par soi-même le fond des cœurs, et d'en révéler les plus intimes secrets, les intentions les plus cachées, jusqu'à savoir mieux ce qui est ou ce qui sera dans la pensée et dans la volonté de l'homme, que l'homme même. Or c'est ce qu'a fait Jésus-Christ à l'égard de sa passion et de sa mort. Je m'explique. A l'entendre parler de sa passion, long-temps avant sa passion même, et sans que les Juifs eussent encore formé nul dessein contre lui, on diroit qu'il en parle comme d'un événement déja arrivé et dont il raconte l'histoire, tant il est exact à en marquer jusques aux moindres circonstances; et à le voir le jour de sa mort subir les différents supplices qu'il endure, on croiroit que les bourreaux qui le tourmentent sont moins les exécuteurs des jugements rendus contre sa personne, que de ses prédictions. Enfin, disoit-il à ses apôtres pour les préparer à ce douloureux mystère, nous allons à Jérusalem, et tout ce qui a été dit du Fils de l'Homme va s'accomplir. Car ce Fils de l'Homme (c'étoit la qualité qu'il se donnoit), ce Fils de l'Homme que vous voyez, et qui vous parle, sera livré aux Gentils; il sera outragé, insulté, fouetté, crucifié; on lui crachera au visage, il mourra dans

l'opprobre, et il ressuscitera le troisième jour. Prenez garde, Chrétiens, à la réflexion que fait ici saint Chrysostome. Il y avoit déja des siècles entiers que les prophètes, qui furent dans l'ancienne loi les précurseurs du Messie, avoient publié toutes ces particularités. Comme l'obstacle principal qui devoit un jour détourner les esprits mondains de croire en Jésus-Christ étoit le prétendu scandale que leur causeroit l'ignominie de sa mort; Dieu, par une singulière providence, avoit révélé aux prophètes que la mort, quoique ignominieuse, de ce Messie, seroit dans la plénitude des temps le souverain remède du péché, la réparation solennelle du péché, l'excellent moyen du salut et de la rédemption du monde; afin que la prophétie, témoignage invincible de la Divinité, rendît les ignominies mêmes de cette mort, non seulement vénérables, mais adorables; et que les hommes, dans cette vue, bien loin de s'en scandaliser, fussent persuadés qu'il n'y avoit rien dans la passion du Sauveur qui ne fût au-dessus de l'homme. Car voilà, dit saint Chrysostome, quel étoit le dessein de Dieu, lorsque dans l'ancien Testament il faisoit parler Isaïe des souffrances de Jésus-Christ avec autant de certitude, et dans des termes aussi précis que les évangélistes en ont ensuite parlé dans le nouveau. Mais ce dessein de Dieu étoit encore bien plus sensible, et la preuve beaucoup plus convaincante et plus touchante, dans la prédiction immédiate qu'en faisoit Jésus-Christ lui-même. Car c'est moi, disoit-il à ses disciples en les entretenant de sa mort prochaine, c'est moi qui suis cet homme de douleurs annoncé par Isaïe. C'est moi qui vais remplir jusques à un point tout ce qui en est écrit. Nous voici arrivés au terme de la consommation des choses, et vous en allez être les spectateurs et les témoins. Mais il m'importe que, dès maintenant, vous en soyez avertis, afin que dans la suite vous n'en soyez pas troublés.

Aussi tout ce que cet adorable Sauveur leur avoit marqué des livres de Moïse et des prophètes comme se rapportant à lui, s'exécuta-t-il bientôt après, et à la lettre, dans la sanglante catastrophe de sa passion et de sa mort. Ce fut en conséquence et en vertu de ces divines prophéties, dont il étoit personnellement le sujet, que les Juifs, au lieu de le juger selon leur loi, puisqu'il étoit Juif, le livrèrent à Pilate qui étoit Gentil; que les soldats, contre toutes les formes de la justice, ajoutant à ce que portoit l'arrêt de sa condamnation l'insulte et l'inhumanité, lui crachèrent au visage, et le meurtrirent de soufflets; que jusques aux moindres circonstances, du prix auquel il devoit être vendu, de l'emploi qu'on devoit faire de cet argent, du partage de ses habits et de sa robe jetée au sort, du fiel qu'on lui présenta, les Écritures, qu'il s'étoit lui-même appliquées, furent, à ce qu'il semble, la règle de tout ce que ses ennemis attentèrent contre lui; comme s'il n'eût souffert que pour justifier ces oracles prononcés tant de siècles avant qu'il eût paru au monde: *Ut adimplerentur Scripturæ; ut imple-*

retur sermo quem dixerat (MATTH., 26). Argument si solide et si fort, qu'il n'en fallut pas davantage pour la conversion de ce fameux eunuque, trésorier de la reine d'Éthiopie, dont il est parlé au livre des Actes, et à qui saint Philippe, diacre, expliqua la merveille que je vous prêche. Toutes ces prophéties, et bien d'autres, littéralement et ponctuellement vérifiées dans la passion de Jésus-Christ, l'obligèrent à reconnoître ce Messie promis de Dieu, et envoyé dans la plénitude des temps. Nous, mes chers auditeurs, nous, revêtus du caractère de chrétiens, en serions-nous moins touchés? et ce qui a suffi pour convaincre un homme que la lumière de l'Évangile n'avoit point encore éclairé, seroit-il trop foible pour nous confirmer dans la foi que nous professons? Je dis le même du secret des cœurs, dont Jésus-Christ dans sa passion fit bien voir qu'il étoit le maître. Il prédit à ses apôtres qu'un d'entre eux le trahiroit; et Judas y pensoit actuellement, et le trahit. Il prédit à saint Pierre qu'il le renonceroit; et saint Pierre le renonça en effet. Il lui prédit que, malgré sa chute, sa foi ne manqueroit point: et la foi de saint Pierre n'a point manqué. Il lui prédit qu'après sa conversion il affermiroit ses frères; et sa conversion dans la suite les affermit tous. Il prédit à Madeleine que l'action qu'elle venoit de faire, en répandant sur sa tête un parfum précieux, seroit louée et prêchée dans tout le monde; et dans tout le monde on en parle encore aujourd'hui. Il prédit à Jérusalem, en pleurant sur elle, qu'elle seroit détruite et ruinée de fond en comble; et Jérusalem fut assiégée, pillée, renversée par les Romains, sans qu'il en restât pierre sur pierre. Cette science des choses futures et des secrets les plus impénétrables n'étoit-elle pas évidemment la science d'un Dieu : *Scrutans corda et renes Deus* (MATTH., 7)? et un homme qui mouroit de la sorte, révélant et manifestant ce qui n'étoit ni ne pouvoit être connu que de Dieu, n'avoit-il pas toute la puissance et toute la vertu de Dieu même : *Christum crucifixum Dei virtutem?*

Mais ce que j'ajoute doit faire encore plus d'impression sur vous. Il meurt, cet Homme-Dieu, faisant des miracles; et quels miracles? Ah! Chrétiens, y en eut-il jamais et jamais y en aura-t-il de plus éclatants? Tout mourant qu'il est, il fait trembler la terre, il ouvre les sépulcres, il ressuscite les morts, il déchire le voile du temple, il obscurcit le soleil; prodiges aussi surprenants qu'inouïs, prodiges dont les soldats furent tellement émus, qu'ils s'en retournèrent convertis; mais du reste, remarque saint Augustin, convertis par l'efficace du même sang qu'ils avoient répandu : *Ipso redempti sanguine quem fuderunt* (AUG). Que dis-je, que saint Matthieu n'aît pas rapporté en termes exprès? *Viso terræ motu, et his quæ fiebant, timuerunt valdè, dicentes : Verè Filius Dei erat iste* (MATTH., 27). Je sais qu'il s'est trouvé jusque dans le christianisme des impies plus ennemis de Jésus-Christ que les Juifs et les païens mêmes, qui n'ont point eu honte de contester la vérité de ces miracles, prétendant qu'ils pouvoient être supposés; que, par

un dessein formé, les évangélistes avoient pu s'accorder entre eux pour les publier à la gloire de leur maître. Mais c'est ici que l'impiété, pour me servir du terme de l'Écriture, se confond elle-même, et qu'en s'élevant contre Dieu, elle fait paroître autant d'ignorance que de malignité; car, sans examiner combien ce doute est téméraire, puisqu'il n'a point d'autre fondement que la prévention et l'esprit de libertinage, il faudroit montrer, dit saint Augustin, quel intérêt auroient eu les évangélistes à publier ces miracles de Jésus-Christ, s'ils eussent été persuadés que c'étoient de faux miracles. N'est-il pas évident que tout le fruit qu'ils en devoient attendre et qui leur en revint fut la haine publique, les persécutions, les fers, les tourments les plus cruels? Bien loin donc de croire qu'ils eussent pris plaisir à inventer et à débiter ces miracles, dont ils auroient connu la fausseté, il faudroit plutôt s'étonner que, les ayant même connus pour vrais, ils eussent eu assez de force pour en rendre, aux dépens de leur propre vie, le témoignage qu'ils en ont rendu. De plus, poursuit saint Augustin, le style seul dont les évangélistes ont écrit l'histoire de Jésus-Christ et de sa passion, leur simplicité, leur naïveté, ne marquant ni indignation contre les Juifs, ni compassion pour leur maître; parlant de lui comme en auroient parlé les hommes du monde les plus indifférents et les moins intéressés dans sa cause; racontant ses foiblesses dans le jardin, ses dégoûts, ses ennuis, ses frayeurs, le sanglant affront qu'il eut à essuyer dans le palais d'Hérode, et le mépris que ce prince lui témoigna; les traitements indignes qu'on lui fit chez Anne, chez Caïphe, chez Pilate; et les racontant avec plus d'exactitude et plus au long que ses miracles mêmes; cette sincérité, dis-je, fait bien voir qu'ils n'écrivoient pas en hommes passionnés et prévenus, mais en témoins fidèles et irréprochables de la vérité, dont ils furent les martyrs jusques à l'effusion de leur sang. Ce n'est pas tout; car si ces miracles étoient supposés, les Juifs, à qui il importoit tant de découvrir l'imposture, et qui ne manquoient pas alors d'écrivains célèbres, n'eussent-ils pas pris soin d'en détromper le monde? ne se fussent-ils pas inscrits contre? Et c'est néanmoins ce qu'ils n'ont jamais fait, et ce qu'ils ne font pas même encore, puisque leurs propres auteurs, et Josèphe entre les autres, les démentiroient. Cette éclipse universelle, arrivée contre le cours de la nature, eut quelque chose de si prodigieux et de si remarquable, que Tertullien, deux siècles après, en parloit encore aux païens, magistrats de Rome, comme d'un fait dont ils conservoient la tradition dans leurs archives : *Cùm mundi casum relatum habetis in archivis vestris* (TERTULL.). Ce fait même, qu'on regardoit comme un fait constant et avéré, surprit tellement Denys l'Aréopagite, ce sage de la gentilité, mais devenu un des plus fermes appuis et des plus grands ornements de notre religion, que, tout éloigné qu'il étoit de la Judée, et plus encore de la connoissance de nos mystères, il en fut frappé jusqu'à reconnoître lui-même que ces té-

nèbres avoient été pour lui comme une source de lumière, ou l'avoient au moins disposé à recevoir avec soumission les vérités de la foi et les divines instructions de saint Paul. Que dirai-je de ce fameux criminel crucifié avec Jésus-Christ, et tout-à-coup converti par ce même Sauveur? Ce changement si subit, qui d'un scélérat fit un vaisseau d'élection et de miséricorde, pouvoit-il être l'effet d'une persuasion humaine, et ne partoit-il pas visiblement d'un principe surnaturel et divin? Si Jésus-Christ n'eût agi en Dieu, eût-il pu, mourant sur la croix, faire connoître à ce malheureux et confesser sa divinité? et ce miracle de la grace ne sert-il pas encore à confirmer tous les prodiges de la nature, dont le ciel et la terre, comme de concert, honorèrent ce Dieu agonisant et expirant?

Mais, me direz-vous, les pharisiens, malgré ces miracles, ne laissèrent pas de persister dans leur incrédulité. J'en conviens, mes chers auditeurs; mais, sans entrer sur ce point dans la profondeur et dans l'abîme des jugements de Dieu, toujours justes et saints, quoique terribles et redoutables, vous savez quelle fut l'envie des pharisiens contre Jésus-Christ, et vous n'ignorez pas ce que peut une telle passion, pour aveugler les esprits et pour endurcir les cœurs. Quelque inconcevable qu'ait été l'obstination des pharisiens, peut-être encore aujourd'hui trouveroit-on dans le monde, et dans le monde chrétien, des hommes aussi incrédules, s'ils voyoient leurs ennemis faire des miracles; et qui plutôt attribueroient ces miracles à l'enfer, comme les pharisiens attribuoient ceux du Sauveur du monde au prince des ténèbres, que de renoncer à leurs préjugés et à leur haine. Quoi qu'il en soit, reprend saint Chrysostome, c'est par-là même que commença la réprobation des pharisiens; et ce mystère de la prédestination et de la réprobation divine parut en ce que les mêmes miracles qui convertirent les soldats et une grande foule de peuple ne servirent qu'à rendre les pharisiens plus indociles et plus opiniâtres. Mais c'est encore à cette différence que nous devons reconnoître dans Jésus-Christ mourant la toute-puissante vertu dont nous parlons : car, comme raisonne saint Chrysostome, mourir en sauvant les uns et en réprouvant les autres, en éclairant les aveugles qui vivoient dans les ténèbres de l'infidélité, et en aveuglant les plus éclairés qui abusoient de leurs lumières; convertissant ceux-là par miséricorde, et laissant périr ceux-ci par justice : n'étoit-ce pas faire éclater jusque dans sa mort les plus glorieux et même les plus essentiels attributs de Dieu?

Il n'y eut qu'un miracle que Jésus-Christ ne voulut pas faire dans sa passion : c'étoit de se sauver lui-même, comme lui proposoient ses ennemis, l'assurant qu'ils croiroient en lui s'il descendoit de la croix : *Si rex Israël est, descendat nunc de cruce, et credimus ei* (MATTH. 27). Mais pourquoi ne le fit-il pas ce miracle? On en voit aisément la raison, dit saint Augustin; et c'est que ce seul miracle eût détruit tous les autres, et arrêté le grand ouvrage qu'il avoit entrepris et à quoi

tous les autres miracles se rapportoient comme à leur fin, savoir, l'ouvrage de la rédemption des hommes, qui devoit être consommé sur la croix. D'ailleurs ses ennemis, préoccupés de leur passion, auroient aussi peu déféré à ce miracle qu'à celui de la résurrection de Lazare : car si l'évidence du fait qui les obligea de convenir que Lazare, mort et enseveli depuis quatre jours, étoit incontestablement ressuscité, au lieu de les déterminer à croire en Jésus-Christ, leur fit prendre la résolution de le perdre, parceque ce n'étoit plus la raison, mais la passion qui présidoit à leurs conseils : peut-on juger que le voyant descendre de la croix ils eussent été de meilleure foi, et plus disposés à lui rendre la gloire qui lui étoit due? Mais, sans m'arrêter aux pharisiens, répondez-moi, mes chers auditeurs, et dites-moi : Jésus-Christ, dans la conjoncture où je le considère, pouvant, comme il est indubitable, se sauver lui-même, et ne le voulant pas, n'a-t-il pas fait quelque chose de plus grand et plus au-dessus de l'homme, que s'il l'eût en effet voulu? Miracle pour miracle (appliquez-vous à ceci, que vous n'avez peut-être jamais bien pénétré, et qui me paroît plus édifiant), miracle pour miracle, la douceur avec laquelle il permet aux soldats de se saisir de sa personne, après les avoir renversés par terre en se présentant seulement à eux, et leur disant cette parole : C'est moi, *ego sum*; la réprimande qu'il fait à saint Pierre sur l'indiscrétion de son zèle, le blâmant d'avoir tiré l'épée contre un domestique du grand-prêtre, lui faisant entendre qu'il n'avoit qu'à prier son Père, et que son Père lui enverroit des légions d'anges qui combattroient pour sa défense; et afin de le convaincre qu'il ne parloit pas en vain, guérissant actuellement par un miracle le serviteur que Pierre avoit blessé; ce silence si admirable et si constamment soutenu devant ses juges, surtout devant Pilate, qui, convaincu de son innocence, ne l'interrogeoit que pour avoir lieu de l'absoudre; ce refus de contenter la curiosité d'Hérode, dont il lui étoit si facile de s'attirer la protection; cet abandonnement de sa propre cause, et par conséquent de sa vie; cette tranquillité et cette paix au milieu des insultes les plus outrageantes; cette détermination à supporter tout sans en demander justice, sans prendre personne à partie, sans former la moindre plainte; cette charité héroïque qui lui fait excuser en mourant ses persécuteurs : tout cela, je dis tous ces miracles de patience dans un homme d'ailleurs d'une conduite irréprochable et pleine de sagesse, n'étoient-ils pas plus miraculeux que s'il eût pensé à se tirer des mains de ses bourreaux, et qu'il se fût détaché de la croix? *Christum crucifixum Dei virtutem* (1. *Cor.*, 1).

Il n'est donc mort que parcequ'il l'a voulu, et même encore de la manière qu'il l'a voulu; ce qui n'appartient, dit saint Augustin, qu'à un Homme-Dieu, et ce qui marque dans la mort même la souveraineté et l'indépendance de Dieu. Or voilà, Chrétiens, sur quoi j'ai fondé cette autre proposition, que la mort de Jésus-Christ, bien con-

sidérée en elle-même, avoit été non seulement un miracle, mais le plus singulier de tous les miracles. Pourquoi ? parcequ'au lieu que les autres hommes meurent par foiblesse, meurent par violence, meurent par nécessité, il est mort, je ne dis pas précisément par choix et par une disposition libre de sa volonté, mais par un effet de son absolue puissance : en sorte que jamais il n'a fait, comme Fils de Dieu et comme Dieu, un plus grand effort de cette puissance absolue que dans le moment où il consentit que son ame bienheureuse fût séparée de son corps; et les théologiens en apportent deux raisons. Comprenez-les. Premièrement, disent-ils, parceque Jésus-Christ ayant été exempt de tout péché, et absolument impeccable, il devoit être et il étoit naturellement immortel; d'où il s'ensuit que son corps et son ame unis hypostatiquement à la divinité, ne pouvoient être séparés sans un miracle. Il fallut donc que Jésus-Christ, pour faire cette séparation, forçât pour ainsi dire toutes les lois de la providence ordinaire, et qu'il usât de tout le pouvoir que Dieu lui avoit donné pour détruire cette belle vie, qui, quoique humaine, étoit toutefois la vie d'un Dieu. Secondement, parceque Jésus-Christ, en vertu de son sacerdoce, étant par excellence le souverain pontife de la loi nouvelle, il n'y avoit que lui qui pût ni qui dût offrir à Dieu le sacrifice de la rédemption du monde, et immoler la victime qui y étoit destinée. Or cette victime, c'étoit son corps. Nul autre que lui ne devoit donc immoler ce corps, nul autre que lui n'avoit le pouvoir pour cela nécessaire. Les bourreaux qui le crucifioient étoient bien les ministres de la justice de Dieu; mais ils n'étoient pas les prêtres qui devoient sacrifier cette hostie à Dieu. Il falloit un pontife qui fût saint, qui fût innocent, qui fût sans tache, qui fût séparé des pécheurs et revêtu d'un caractère particulier. Or ce caractère ne pouvoit convenir qu'à Jésus-Christ; d'où saint Augustin concluoit que Jésus-Christ, par l'effet le plus merveilleux, avoit été tout ensemble et le prêtre et l'hostie de son sacrifice : *Idem sacerdos et hostia* (AUG.).

Ce fut donc lui-même qui se sacrifia, lui-même qui exerça sur sa propre personne cette fonction de prêtre et de pontife; lui-même qui détruisit, au moins pour quelques jours, cet adorable composé d'un corps souffrant et d'une ame glorieuse : en un mot, lui-même qui se fit mourir; car ce ne furent point les bourreaux qui lui ôtèrent la vie, mais il la quitta de lui-même : *Nemo tollit animam meam à me, sed ego pono eam à meipso* (JOAN., 10). Il est mort sur la croix, dit saint Augustin; mais, à parler proprement et dans la rigueur, il n'est pas mort par le supplice de la croix; et, pour vous le faire comprendre, il est certain, par le témoignage même des Juifs, que le supplice de la croix, ou plutôt que ce qui faisoit mourir les criminels condamnés à la croix, n'étoit pas simplement d'y être attachés, mais d'y être rompus vifs. Or, selon la prophétie, Jésus-Christ avoit déja rendu le dernier soupir lorsqu'on voulut lui briser les os; d'où vient que Pilate

s'étonna qu'il fût si tôt mort : *Pilatus autem mirabatur, si jam obiisset* (Marc., 15). Et ce qui montre qu'il n'étoit point mort par défaillance de la nature, c'est qu'en expirant il poussa un grand cri vers le ciel : *Jesus autem, emissâ voce magnâ, expiravit* (Ibid.); chose si extraordinaire, qu'au rapport de l'évangéliste, le centenier qui l'observoit de près, et qui le vit expirer de la sorte, protesta hautement qu'il étoit Dieu et vrai Fils de Dieu : *Videns autem centurio, qui ex adverso stabat, quia sic clamans expirasset, ait : Verè Filius Dei erat iste* (Ibid.). Si ce centenier eût été un disciple du Sauveur, et qu'il eût ainsi raisonné, peut-être son raisonnement et son témoignage pourroient-ils être suspects; mais c'est un infidèle, c'est un païen, qui, de la manière dont il voit mourir Jésus-Christ, conclut sans hésiter qu'il meurt par miracle, et qui de ce miracle tire immédiatement la conséquence qu'il est donc vraiment le Fils de Dieu : *Videns quia sic expirasset, ait : Verè Filius Dei erat iste.* En faut-il davantage pour justifier la parole de l'Apôtre : *Christum crucifixum Dei virtutem ?*

Il est vrai que ce Sauveur mourant a eu ses langueurs et ses foiblesses; et je pourrois répondre d'abord avec Isaïe, que les langueurs et les foiblesses qu'il fit paroître dans sa mort n'étoient pas les siennes, mais les nôtres, et que le prodige est qu'il ait porté seul les foiblesses et les langueurs de tous les hommes : *Verè languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit* (Isai., 53). Mais parceque cette pensée, quoique solide, seroit peut-être encore trop spirituelle pour des esprits mondains et incrédules, je réponds autrement avec saint Chrysostome, et je dis : Oui, ce Sauveur mourant a eu ses foiblesses; mais le prodige est que ses foiblesses mêmes, que ses langueurs mêmes, que ses défaillances mêmes aient été dans le cours de sa passion comme autant de miracles : car s'il sue en priant dans le jardin, c'est une sueur de sang, et si abondante, que la terre en est baignée; si, quelques moments après sa mort, on lui perce le côté, par un autre effet miraculeux il en sort du sang et de l'eau; et celui qui le rapporte assure qu'il l'a vu, et qu'il en doit être cru : *Et qui vidit, testimonium perhibuit* (Joan., 19). On diroit qu'il souffre et qu'il ne meurt que pour faire éclater dans sa personne la vertu de Dieu : *Christum crucifixum Dei virtutem.*

Concluons par une dernière preuve, mais essentielle; c'est de voir un homme que l'ignominie de sa mort, que la confusion, l'opprobre, l'humiliation infinie de sa mort, élève à toute la gloire que peut prétendre un Dieu : tellement qu'à son seul nom, et en vue de sa croix, les plus hautes puissances du monde fléchissent les genoux, et se prosternent pour lui faire hommage de leur grandeur : *Humiliavit semetipsum factus obediens usquè ad mortem, mortem autem crucis. Propter quod et Deus exaltavit illum : ut in nomine Jesu omne genu flectatur, cœlestium, terrestrium et infernorum* (Philipp., 2). Voilà ce que Dieu révéloit à saint Paul dans un temps, remarque bien importante, dans

un temps où tout sembloit s'opposer à l'accomplissement de cette prédiction; dans un temps où, selon toutes les vues de la prudence humaine, cette prédiction devoit passer pour chimérique; dans un temps où le nom de Jésus-Christ étoit en horreur. Toutefois, ce qu'avoit dit l'Apôtre est arrivé; ce qui fut pour les chrétiens de ce temps-là un point de foi a cessé en quelque façon de l'être pour nous, puisque nous sommes témoins de la chose, et qu'il ne faut plus captiver nos esprits pour la croire. Les puissances de la terre fléchissent maintenant les genoux devant ce crucifié. Les princes, et les plus grands de nos princes, sont les premiers à nous en donner l'exemple; et il n'a tenu qu'à nous, les voyant en ce saint jour au pied de l'autel adorer Jésus-Christ sur la croix, de nous consoler, et de nous dire à nous-mêmes : Voilà ce que m'avoit prédit saint Paul; et ce que du temps de saint Paul j'aurois rejeté comme un songe, c'est ce que je vois, et de quoi je ne puis douter. Or un homme, mes chers auditeurs, dont la croix, selon la belle expression de saint Augustin, a passé du lieu infame des supplices sur le front des monarques et des empereurs, *à locis suppliciorum ad frontes imperatorum* (Aug.); un homme qui, sans autre secours, sans autres armes, par la vertu seule de la croix a vaincu l'idolâtrie, a triomphé de la superstition, a détruit le culte des faux dieux, a conquis tout l'univers; au lieu que les plus grands rois de l'univers ont besoin pour les moindres conquêtes de tant de secours; un homme qui, comme le chante l'Église, a trouvé le moyen de régner par où les autres cessent de vivre, c'est-à-dire par le bois qui fut l'instrument de sa mort, *Quia Dominus regnavit à ligno;* et, ce qui est encore plus merveilleux, un homme qui pendant sa vie avoit expressément marqué que tout cela s'accompliroit, et que du moment qu'il seroit élevé de la terre il attireroit tout à lui, voulant, comme l'observe l'évangéliste, signifier par-là de quel genre de mort il devoit mourir : *Et ego si exaltatus fuero à terrâ, omnia traham ad meipsum; hoc autem dicebat, significans quâ morte esset moriturus* (Joan., 12); un tel homme n'est-il pas plus qu'homme? n'est-il pas homme et Dieu tout ensemble? Quelle vertu la croix où nous le contemplons n'a-t-elle pas eue pour le faire adorer des peuples? combien d'apôtres de son Évangile, combien d'imitateurs de ses vertus, combien de confesseurs, combien de martyrs, combien d'ames saintes dévouées à son culte, combien de disciples zélés pour sa gloire, disons mieux, combien de nations, combien de royaumes, combien d'empires n'a-t-il pas attirés à lui par le charme secret mais tout puissant de cette croix! *Christum crucifixum Dei virtutem.*

Ah! mes Frères, les pharisiens voyoient les miracles de ce Dieu crucifié, et ils ne se convertissoient pas. C'est ce que nous avons peine à comprendre. Mais ce qui se passe dans nous est-il moins incompréhensible? car nous voyons actuellement un miracle de la mort de Jésus-Christ encore plus grand, un miracle subsistant, un miracle

avéré et incontestable, je veux dire le triomphe de sa croix ; le monde converti, le monde devenu chrétien, le monde sanctifié par sa croix : *Et ego si exaltatus fuero à terrâ, omnia traham ad meipsum.* Nous le voyons, et notre foi, malgré ce miracle, est toujours languissante et chancelante ; voilà ce que nous devons pleurer, et ce qui nous doit faire trembler. Mais, pour profiter de ce mystère, au lieu de trembler et de pleurer par le sentiment d'une dévotion passagère et superficielle, tremblons et pleurons, dans l'esprit d'une salutaire componction. Jésus-Christ mourant a fait des miracles ; il faut qu'il en fasse encore un qui doit être le couronnement de tous les autres, et c'est le miracle de notre conversion. Il a fait fendre les pierres, il a ouvert les tombeaux, il a déchiré le voile du temple. Il faut que la vue de sa croix fasse fendre nos cœurs, peut-être plus durs que les pierres ; il faut qu'elle ouvre nos consciences, peut-être jusques à présent fermées comme des tombeaux ; il faut qu'elle déchire notre chair, cette chair de péché, par les saintes rigueurs de la pénitence. Car pourquoi ce Dieu mourant ne nous convertira-t-il pas, puisqu'il a bien converti les auteurs de sa mort? et quand nous convertira-t-il, si ce n'est en ce grand jour, où son sang coule avec abondance pour notre salut et notre sanctification ?

Pécheurs qui m'écoutez, voilà ce qui doit vous remplir de confiance. Tandis que vous êtes pécheurs, vous êtes en qualité de pécheurs les ennemis de Jésus-Christ; vous êtes ses persécuteurs; le dirai-je? mais, puisque c'est après saint Paul, pourquoi ne le dirois-je pas? vous êtes même ses bourreaux. Car, autant de fois qu'il vous arrive de succomber à la tentation et de commettre le péché, vous crucifiez tout de nouveau ce Sauveur dans vous-mêmes. Mais souvenez-vous que le sang de cet Homme-Dieu a eu le pouvoir d'effacer le péché même des Juifs qui l'ont répandu : *Christi sanguis sic fusus est, ut ipsum peccatum potuerit delere quo fusus est* (August.). C'est en cela, dit saint Augustin, qu'a paru la vertu toute divine de la rédemption de Jésus-Christ. C'est en cela qu'il a paru Sauveur. De ses ennemis il a fait des prédestinés, de ses persécuteurs il a fait des Saints : tout pécheurs que vous êtes, quel droit n'avez-vous donc pas de prétendre à ses miséricordes? Approchez du trône de sa grace, qui est sa croix ; mais approchez-en avec des cœurs contrits et humiliés, avec des cœurs soumis et purifiés de la corruption du monde, avec des cœurs dociles, et susceptibles de toutes les impressions de l'esprit céleste ; car tel est le miracle que ce Dieu Sauveur veut, par la vertu de sa croix, opérer aujourd'hui dans vous. Votre retour à Dieu, et un retour parfait après de si longs égarements ; votre pénitence, et une pénitence exemplaire après tant de désordres et de scandales ; la profession que vous ferez, et une profession haute et publique de vivre en chrétiens après avoir vécu en libertins : voilà le miracle qui prouvera que Jésus-Christ crucifié est lui-même personnellement la force et la vertu de Dieu. Ah!

Seigneur, serois-je assez heureux pour obtenir que ce miracle s'accomplît visiblement dans mes auditeurs, comme il s'accomplit en effet dans les soldats qui furent présents à votre mort, et dont plusieurs s'attachèrent à vous comme à l'auteur de leur salut? Donnerez-vous pour cela, Seigneur, à ma parole assez de bénédiction; et puis-je espérer qu'entre ceux qui m'écoutent, il y en aura d'aussi touchés que le centenier, c'est-à-dire qui sortiront de cette prédication non seulement attendris, mais convertis; non seulement baignés de larmes, mais commençant à glorifier Dieu par leurs œuvres; non seulement persuadés, mais sanctifiés et pénétrés des sentiments chrétiens que cette première vérité a dû leur imprimer. Que le Juif infidèle se scandalise de la croix; Jésus-Christ mourant est la puissance et la force de Dieu incarné, *Christum crucifixum Dei virtutem;* vous l'avez vu. Que le Gentil s'en moque, et qu'il traite la croix de folie; Jésus-Christ mourant est la sagesse de Dieu même: *Christum crucifixum Dei sapientiam.* Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quelque juste, quelque saint, quelque irrépréhensible que soit Dieu dans toutes ses vues et dans toute sa conduite, il ne faut pas s'étonner que l'homme, par un effet de son ignorance et de son orgueil, ait souvent entrepris de censurer les œuvres du Seigneur, et qu'il soit assez téméraire pour s'en scandaliser. Les pensées de l'homme et celles de Dieu étant, comme dit l'Écriture, aussi opposées qu'elles le sont depuis le péché, ce scandale étoit d'une suite en quelque sorte nécessaire. Ce qui doit plus nous surprendre, c'est que, par un aveuglement extrême, l'homme se soit scandalisé contre Dieu des bontés mêmes de Dieu, des prodiges mêmes de l'amour de Dieu, de l'abondance même et de l'excès des miséricordes de Dieu. Car voilà, Chrétiens, l'affreux désordre que déploroit saint Grégoire pape, dans ces excellentes paroles de l'homélie sixième sur les Évangiles: *Indè homo adversus Salvatorem scandalum sumpsit, undè ei magis debitor esse debuit* (Gregor.). Voilà le désordre où tomba l'hérésiarque Marcion, lorsque, sous prétexte d'un faux zèle pour le Fils de Dieu, il ne voulut pas croire ni que ce Fils de Dieu eût vraiment souffert sur la croix, ni qu'il y fût vraiment mort; comme si la croix et la mort eussent été absolument indignes de la majesté et de la sainteté d'un Dieu. Erreur contre laquelle Dieu suscita Tertullien, qui la combattit hautement, et qui devint par-là le défenseur des souffrances et de la passion de Jésus-Christ; erreur qui, malgré l'établissement du christianisme, n'est peut-être encore aujourd'hui que trop commune, et contre laquelle il est de mon devoir d'employer ici toute la force de la parole de Dieu. Renouvelez, s'il vous plaît, toute votre attention. Le mystère d'un Dieu crucifié paroît aux mondains aussi bien qu'aux Gentils une folie: *Gentibus stultitiam*: et saint Paul prétend, au contraire, qu'à

l'égard des prédestinés et des élus, c'est par excellence le mystère de la sagesse de Dieu : *Ipsis autem vocatis Christum crucifixum, Dei sapientiam.* Or voyons qui des deux en a mieux jugé, ou l'Apôtre ou le mondain : l'Apôtre, après en avoir été instruit d'une manière toute miraculeuse par le Sauveur même ; le mondain, qui n'en sait et qui n'en connoît que ce que la chair et le sang lui en ont révélé. Voyons si dans ce mystère de la croix, si élevé, à ce qu'il semble, au-dessus de notre raison, il y a quelque chose en effet qui blesse notre raison. Car aujourd'hui Dieu veut bien même ne pas rejeter le jugement de notre raison ; et pourvu que notre raison ne soit ni prévenue ni opiniâtre, il ne refuse pas de l'admettre dans le conseil de sa sagesse, et de lui répondre sur les difficultés qu'elle peut former.

De quoi s'agissoit-il, Chrétiens, dans le grand mystère que nous célébrons? De deux choses, dit saint Léon pape, également difficiles et nécessaires : de satisfaire Dieu offensé et déshonoré par le péché de l'homme, et de réformer l'homme perverti et corrompu. Voilà pourquoi Jésus-Christ étoit envoyé, et à quoi se terminoit la mission qu'il avoit reçue. Or je vous demande : pour parvenir à ces deux fins, pouvoit-il, tout Dieu qu'il est, prendre un moyen plus puissant, plus efficace, plus infaillible que la croix? et nous-mêmes, avec toute notre prétendue raison, en pouvons-nous imaginer un autre où les proportions fussent, je ne dis pas plus exactement, mais aussi exactement gardées? Allons au Calvaire, et, témoins de ce qui s'y passe, étudions notre religion, dont voici tout ensemble la hauteur et la profondeur, que saint Paul souhaitoit tant de pouvoir comprendre : *Sublimitas et profundum* (*Ephes.*, 3). Il falloit satisfaire Dieu, et nul autre ne le pouvoit qu'un Homme-Dieu : c'est de quoi la raison même est obligée de convenir. Qu'a fait cet Homme-Dieu? Ah! Chrétiens, que n'a-t-il pas fait, dans la vue d'acquitter nos dettes? quel soin n'a-t-il pas eu de choisir ce qui pouvoit uniquement et souverainement remplir la mesure des satisfactions que Dieu attendoit et qu'il avoit droit d'attendre? En quoi consistoit l'offense de Dieu? en ce que l'homme, s'oubliant lui-même, avoit affecté d'être semblable à Dieu, *Eritis sicut dii.* Et moi, dit l'Homme-Dieu, moi non seulement semblable à Dieu, mais égal et consubstantiel à Dieu, par un oubli de moi-même bien différent, je m'abaisserai au-dessous de tous les hommes, je deviendrai l'opprobre des hommes, je serai un ver de terre, et non pas un homme : car c'est en propres termes ce que le Prophète lui fait dire sur la croix : *Ego autem sum vermis, et non homo* (*Psalm.* 21). Concevons-nous et pouvons-nous concevoir une réparation plus authentique? L'homme, en se révoltant contre Dieu, avoit secoué le joug de l'obéissance, et violé le commandement de son souverain : et moi, dit l'Homme-Dieu, tout indépendant que je suis par moi-même, je me réduirai dans la plus pénible et la plus humiliante sujétion. Je me ferai obéissant, *Factus obediens*, et obéissant jusques à

mourir, *Usque ad mortem*, et jusques à mourir sur la croix, *Mortem autem crucis*. Non seulement j'obéirai à Dieu, mais aux hommes, mais aux plus criminels, mais aux plus vicieux, mais aux plus sacriléges de tous les hommes, qui sont mes persécuteurs et mes bourreaux. Non seulement j'obéirai aux arrêts du ciel, toujours équitables et sages, mais à ceux de la terre, pleins d'injustice et de cruauté. Non seulement j'obéirai à des puissances qui n'ont nulle autorité légitime sur moi, mais à des puissances liguées contre moi, à des puissances qui m'oppriment; et par cet assujettissement volontaire, j'abolirai le crime de l'homme rebelle à la loi de son créateur. C'est pour cela même, dit saint Bernard, qu'il ne voulut point descendre de la croix, ayant mieux aimé, remarque ce Père, laisser les Juifs dans leur incrédulité, que de les convaincre par un miracle de sa propre volonté; et préférant d'accomplir l'ordre de son Père et d'obéir, plutôt que de les convertir et de les sauver, en n'obéissant pas. L'homme, par une intempérance criminelle, en goûtant du fruit de l'arbre, avoit accordé à ses sens un plaisir défendu; et moi, dit l'Homme-Dieu, qui pourrois ne me rien refuser des délices de la vie, je me présenterai à mon Père comme un homme de douleur, comme une victime de pénitence, comme un agneau destiné au sacrifice le plus sanglant. Car ce fut dans sa sainte passion qu'animé d'un zèle ardent pour la gloire et les intérêts de Dieu, il conçut ce dessein et qu'il l'exécuta : *Hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi; holocautomata pro peccato non tibi placuerunt; tunc dixi : Ecce venio* (*Hebr.*, 10). Vous n'avez plus voulu, ô mon Dieu, dit-il, dans le secret de son cœur, au moment qu'il fut crucifié, comme il l'avoit dit, selon le témoignage de saint Paul, en entrant dans le monde (remarquez ces paroles, Chrétiens, qui expriment si bien le fond et l'intérieur de ce mystère); vous n'avez plus voulu d'oblation ni d'hostie; mais vous m'avez formé un corps. Les sacrifices des animaux ont cessé de vous agréer : c'est pourquoi j'ai dit : Me voici; je viens, je m'immole. Paroles vénérables qui, selon la lettre même, doivent être entendues de ce qui se fit au Calvaire, puisque c'est là que Jésus-Christ, en qualité de grand-prêtre, termina les sacrifices de l'ancienne loi par la consommation du sacrifice de la loi de grace; là que la croix lui servant d'autel, il présenta solennellement sa personne divine; là qu'il offrit, non plus le sang des boucs et des taureaux, mais son propre sang; et, pour parler en des termes plus simples et plus précis, là qu'il se mit en état de satisfaire à Dieu, non plus par des sujets étrangers, mais par lui-même et aux dépens de lui-même. Or c'est ce que j'appelle l'ouvrage de la sagesse d'un Dieu.

Ce n'est pas encore assez; car j'ajoute que ce Sauveur des hommes nous a fait parfaitement comprendre ce qui de soi-même étoit incompréhensible, et ce que nous aurions sans lui éternellement ignoré. Et quoi? ce que c'est que Dieu, ce que c'est que le péché, ce que c'est

que le salut ; trois choses auxquelles se doit rapporter toute la sagesse de l'homme, et dont la connoissance, et pour vous et pour moi, étoit essentiellement attachée au mystère de Jésus-Christ mourant sur la croix. Qu'est-ce que Dieu ? un être pour la gloire duquel il a fallu qu'il y eût un Homme-Dieu humilié et anéanti jusques à la croix. Voilà l'idée que je m'en forme aujourd'hui : tout le reste ne me fait point suffisamment connoître Dieu ; tout ce que j'en découvre dans la nature, tout ce que m'en dit la théologie, tout ce que les Écritures m'en apprennent, tout ce que la lumière de gloire m'en révélera, ce ne sont proprement que des ombres. C'est au Calvaire où la foi, comme dans un plein jour, me fait paroître ce Dieu aussi grand qu'il est, parceque j'y vois un Homme-Dieu immolé pour reconnoître ce qu'il est ; et Dieu lui-même (l'oserai-je dire)? n'a point d'idée plus sublime de la divinité de son être, que de mériter d'être glorifié par la croix d'un Homme-Dieu ; je dis plus, que de ne pouvoir être autrement satisfait que par la croix d'un Homme-Dieu. Qu'est-ce que le péché ? un mal pour l'expiation duquel il a fallu qu'un Dieu-Homme se fît anathème et devînt un sujet de malédiction : *Factus pro nobis maledictum* (*Galat.*, 3). Voilà ce que le mystère de la croix me prêche. Je ne concevois pas comment le péché pouvoit attirer sur nous des châtiments si terribles ; et m'érigeant en censeur des arrêts de Dieu, je lui demandois raison de cette affreuse éternité de peines que sa justice prépare aux ames réprouvées dans l'enfer ; mais mon ignorance venoit de n'avoir pas bien considéré le mystère de Jésus-Christ mourant ; car la mort d'un Dieu, ordonnée comme un moyen nécessaire pour l'abolition du péché, me fait comprendre plus que je ne veux quelle proportion il y a entre le péché, qui est l'offense de Dieu, et l'éternité malheureuse, qui est la peine de la créature. Supposé l'un, je ne trouve plus de difficulté dans l'autre ; et, convaincu par le raisonnement de Jésus-Christ même, *Si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet* (Luc., 23)? Si le Fils et l'innocent est ainsi traité, que sera-ce de l'esclave et du coupable ? Je ne m'étonne plus de la rigueur des jugements de Dieu, ni de l'excès de ses vengeances ; mais je m'étonne de mon propre étonnement. Qu'est-ce que le salut de l'homme ? un bien qui seul a coûté la vie à un Dieu, et pour lequel un Homme-Dieu n'a point cru trop donner ni être prodigue, que de se sacrifier soi-même. Voilà la grande leçon que me fait ce divin maître expirant sur la croix. Je comptois ce salut pour rien, je le négligeois, je l'exposois, je le risquois ; un vain intérêt, un faux honneur, un moment de plaisir, et du plus infame plaisir, me le faisoit abandonner. Mais approche, me dit par la voix de son sang ce Dieu crucifié ; approche, et aux dépens de ce que je souffre, instruis-toi du mérite de ton ame : tu t'estimes toi-même, mais tu ne t'estimes pas encore assez. Contemple-toi bien dans moi ; tu verras ce que tu es et ce que tu vaux. C'est par moi que tu dois te mesurer : car je suis ton prix ; et ce salut à quoi

tu renonces en tant de rencontres, n'est rien moins que ce que je suis moi-même, puisque je me livre moi-même pour te l'assurer. C'est ainsi, dis-je, qu'il me parle. Or cela seul me suffiroit pour conclure avec saint Paul, que le mystère de la croix est donc le mystère de la sagesse divine. Car, comme raisonne saint Chrysostome, un mystère qui me donne de si hautes idées de Dieu, un mystère qui m'inspire une horreur infinie pour le péché, un mystère qui me fait priser mon salut préférablement à tous les autres biens passés, présents, futurs et même possibles, de quelque côté que je le regarde, doit être pour moi un mystère de sagesse ; des sentiments si raisonnables, si élevés, si sublimes ne peuvent partir d'un principe trompeur et faux. Il n'y a que la sagesse, et que la sagesse d'un Dieu, qui puisse me les donner. Et voilà pourquoi l'Apôtre des Gentils, pénétré de la foi de ce mystère, faisoit profession, mais une profession ouverte, de vouloir ignorer tout le reste, hors Jésus, et Jésus crucifié : *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum* (1. *Cor.*, 2). Car dans ce Jésus crucifié il trouvoit excellemment et en abrégé tout ce qu'il devoit savoir, et tout ce qu'il avoit intérêt de savoir, c'est-à-dire la science éminente de Dieu et la science salutaire de soi-même. Or, avec ces deux sciences, il croyoit, et avec raison, pouvoir se passer de toute autre science : *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum.*

Mais approfondissons une vérité si édifiante, et développons le second motif de la mission de Jésus-Christ et de sa fonction de Sauveur. Après avoir satisfait à Dieu, il étoit question de réformer l'homme, qui non seulement étoit tombé dans le désordre, mais dans l'extrémité et dans l'abîme de tous les désordres. Ce désordre de l'homme, dit le bien-aimé disciple saint Jean, venoit de trois sources : de la concupiscence des yeux, de la concupiscence de la chair, et de l'orgueil de la vie ; c'est-à-dire d'une insatiable avidité des biens temporels, d'une recherche passionnée des honneurs du siècle, et d'un attachement excessif aux plaisirs des sens. Il s'agissoit de nous guérir de ces trois grandes maladies ; et en voici les remèdes, que le Fils de Dieu nous a apportés du ciel, et qu'il nous présente aujourd'hui dans sa passion : le dépouillement de toutes choses et la nudité où il meurt, contre l'amour des richesses et la cupidité qui nous brûle ; les abaissements prodigieux où il se réduit, contre les projets de l'ambition qui nous dévore ; les austérités d'une chair virginale, ensanglantée et déchirée de coups, contre la mollesse et la sensualité qui nous corrompt : remèdes infaillibles et sûrs ; remèdes qu'il ne tient qu'à nous de nous appliquer, dont il ne tient qu'à nous de profiter, et où paroît toute la providence et toute la sagesse du médecin qui nous les a préparés. Ne nous préoccupons point, et faisons-nous une fois justice, pour la faire éternellement à notre Dieu. N'est-il pas évident, mes chers auditeurs, que le mystère de la croix a une opposition essen-

tielle à ces trois principes, qui causent tous les déréglements de votre vie? n'est-il pas évident que ce seul mystère condamne toutes vos injustices, toutes vos violences, toutes vos haines, tous vos commerces scandaleux, toutes vos dissolutions, toutes vos débauches; et de là ne s'ensuit-il pas que c'est un mystère où la sagesse de Dieu a présidé? Ce qui modère nos desirs, ce qui règle nos passions, ce qui confond notre orgueil, ce qui arrache de notre cœur l'amour de nous-mêmes, en un mot ce qui corrige tous nos vices et ce qui nous tient dans l'ordre, peut-il n'être pas un effet de l'ordre, et par conséquent de cette suprême sagesse qui est en Dieu? Que seroit-ce, disoit le savant Pic de la Mirande, si les hommes, d'un consentement unanime, s'accordoient entre eux à vivre selon les exemples que Jésus-Christ leur a donnés et les leçons qu'il leur a faites dans sa passion, en sorte que ce Dieu crucifié fût, dans la pratique, la règle universelle par où le monde se gouvernât? A quel degré de perfection le monde, aujourd'hui si corrompu, ne se trouveroit-il pas tout-à-coup élevé? Cette vue que l'on auroit toujours présente et à laquelle on se fixeroit, cette vue de la croix, dans quelle modestie ne contiendroit-elle pas les grands, et quelle soumission n'inspireroit-elle pas aux petits? Les riches abuseroient-ils de leurs richesses, et les pauvres se plaindroient-ils de leur pauvreté? ceux qui souffrent se tourneroient-ils contre Dieu dans leurs souffrances, et les prétendus heureux du siècle oublieroient-ils Dieu en s'oubliant eux-mêmes dans leur prospérité? verroit-on dans la société humaine des vengeances et des trahisons? l'esprit d'intérêt y régneroit-il? la jalousie et l'ambition y causeroient-elles des divisions et des troubles? la bonne foi et la probité en seroient-elles bannies? Autant que les hommes sont maintenant déréglés, autant leur conduite seroit-elle sage et droite, et leur vie innocente et pure.

Mais pourquoi falloit-il que Jésus-Christ, sans être sujet à nos maux, en éprouvât les remèdes dans sa personne? Ah! mes Frères, répond saint Augustin, ces remèdes étant aussi amers qu'ils le sont, pouvoit-il rien faire de mieux que de les éprouver dans sa personne, pour nous les adoucir, et pour nous en persuader l'usage? Sans cela les aurions-nous jamais pu goûter; et, pour nous engager à les prendre, ne falloit-il pas l'exemple d'un Dieu? Supposons que cet Homme-Dieu, au lieu de la croix, eût choisi, pour nous sauver, les douceurs de la vie; quel avantage notre amour-propre, source de toute corruption, n'auroit-il pas tiré de là, et jusques à quel point ne s'en seroit-il pas prévalu? Aurois-je eu bonne grace alors de vous demander, comme je fais aujourd'hui, la mortification des sens, le crucifiement de la chair, le renoncement à vous-mêmes, l'humilité de la pénitence? M'écouteriez-vous? et cette seule idée de votre Dieu dans l'éclat des honneurs et dans le plaisir, ne seroit-elle pas un préjugé insurmontable contre toutes mes raisons? Mais quelle force aussi cet exemple d'un Dieu mourant sur la croix ne donne-t-il pas à mon mi-

nistère et à ma parole? et avec quelle autorité ne vous dis-je pas qu'il faut que vous soyez humbles, mortifiés, détachés du monde ; ce que je n'aurois dit qu'en tremblant, et désespérant d'en être cru ? Or n'étoit-ce pas une sagesse à Dieu, de fournir aux ministres de Jésus-Christ et aux prédicateurs de son Évangile, de quoi vous fermer la bouche quand ils vous prêchent les devoirs les plus difficiles de votre religion, et de vous mettre dans l'impuissance de leur répondre quand ils vous reprochent l'opposition extrême que vous marquez à les pratiquer ? Mais pourquoi corriger des excès par d'autres excès? les excès de l'homme par les excès d'un Dieu? Et moi je dis : Quelle sagesse d'avoir corrigé des excès de malice par des excès de perfection, des excès d'iniquité par des excès de sainteté, des excès d'ingratitude par des excès d'amour? Pour retirer l'homme de l'extrémité des vices où il s'étoit porté, ne falloit-il pas le faire pencher vers l'extrémité des vertus contraires? Auroit-il pu, dans la violence de sa passion, tenir toujours le milieu ; et n'étoit-il pas nécessaire, pour éteindre en lui le feu de l'avarice, de l'ambition, de l'impureté, de lui faire aimer la pauvreté, l'humiliation, l'austérité? Car, encore une fois, pour nous sauver d'une manière parfaite, il ne suffisoit pas à Jésus-Christ de nous venir dire que ces trois concupiscences nous perdoient, il falloit qu'il vînt dans un état qui nous engageât à les combattre, à les contredire, à les arracher de nos cœurs. Elles ne nous perdoient qu'autant qu'elles séduisoient notre raison et qu'elles infectoient notre cœur ; et si nous en eussions conservé toujours l'amour et l'estime, nous n'étions sauvés qu'à demi. Il falloit donc que les vertus opposées à ces concupiscences malheureuses nous devinssent non seulement supportables, mais aimables, mais précieuses et vénérables. Or, pour cela, que pouvoit trouver de plus merveilleux le Verbe de Dieu, que de les consacrer dans sa personne, afin, comme dit excellemment saint Augustin, que l'humilité de l'homme eût dans l'humilité d'un Dieu sur quoi s'appuyer et de quoi se soutenir contre les atteintes et les insultes de l'orgueil : *Ut humilitas humana contra insultantem sibi superbiam divinæ humilitatis patrocinio fulciretur* (Aug.).

En voilà trop, Chrétiens, je ne dis pas pour convaincre, mais pour confondre un jour notre raison dans le jugement de Dieu ; et plaise au ciel que ce jugement de Dieu, où notre raison doit être convaincue de ses erreurs et confondue, ne soit pas déja commencé pour nous ! car dès aujourd'hui ce Sauveur mourant s'est mis en possession de juger le monde ; et la croix a été le premier tribunal sur lequel il a paru, prononçant contre les hommes, ou en faveur des hommes, des arrêts de vie ou de mort. Ce n'est point un sentiment particulier que la piété m'inspire, mais une vérité que la foi m'enseigne, quand je vous dis que le jugement du monde commença au moment même que commença la passion de Jésus-Christ, puisque c'est ainsi que lui-même il s'en expliqua à ses apôtres : *Nunc judicium*

est mundi (JOAN., 12). Ce ne sont point de vaines terreurs qu'on veut nous donner, quand on nous dit que la croix où cet Homme-Dieu fut attaché sera produite à la fin des siècles, pour être la règle du jugement que Dieu fera de nous et de tous les hommes : *Tunc parebit signum Filii Hominis* (MATTH., 24). Pensée terrible pour un mondain ! c'est la croix de Jésus-Christ qui me jugera ; cette croix si ennemie de mes passions ; cette croix que je n'ai honorée qu'en spéculation, et que j'ai toujours eue en horreur dans la pratique ; cette croix dont je n'ai jamais fait aucun usage, et dont à mon égard j'ai anéanti tous les mérites. C'est cette croix qui me sera confrontée : *Tunc parebit signum Filii Hominis.* Tout ce qui ne s'y trouvera pas conforme portera le caractère et le sceau de la réprobation. Or quels traits de ressemblance puis-je découvrir entre cette croix et mon libertinage, entre cette croix et mes folles vanités, entre cette croix et ma vie sensuelle ? Ah ! Seigneur, serai-je donc condamné par le plus grand de vos bienfaits, et par le gage même de mon salut ? et ce qui devoit me réconcilier avec vous ne servira-t-il qu'à me rendre devant vous plus criminel et plus odieux ? Mais, au contraire, pensée consolante pour une ame fidèle et juste, c'est la croix de Jésus-Christ qui décidera de mon sort ; cette croix en qui j'ai mis toute ma confiance, cette croix qui m'a fortifié et qui me fortifie encore tous les jours dans mes peines, cette croix dont je vais adorer l'image devant cet autel, mais dont je veux être moi-même une image vivante. Dieu crucifié, recevez mes hommages, agréez les sentiments de mon cœur, et faites que votre croix, après avoir été le sujet de ma vénération, et plus encore l'objet de mon imitation, soit éternellement pour moi un signe de bénédiction.

SERMON POUR LA FÊTE DE PAQUES.

SUR LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

Traditus est propter delicta nostra, et resurrexit propter justificationem nostram.
Il a été livré pour nos péchés, et il est ressuscité pour notre justification. *Aux Romains*, ch. IV.

SIRE,

C'est sur ce témoignage de saint Paul que s'est fondé saint Bernard quand il a dit que la résurrection du Fils de Dieu, qui est proprement le mystère de sa gloire, avoit été au même temps la consommation de sa charité envers les hommes. Il n'en faut point d'autre preuve que les paroles de mon texte, puisqu'elles nous font connoître que c'est pour notre intérêt, pour notre salut, pour notre justification, que ce Sauveur adorable est entré en possession de sa vie glorieuse, et qu'il est ressuscité : *Et resurrexit propter justificationem nostram.* A en juger selon nos vues, on croiroit d'abord que les

choses devoient être au moins partagées ; et que Jésus-Christ ayant achevé sur la croix l'ouvrage de notre rédemption, il ne devoit plus penser qu'à sa propre grandeur, c'est-à-dire qu'étant mort pour nous, il devoit ne ressusciter que pour lui-même. Mais non, Chrétiens, son amour pour nous n'a pu consentir à ce partage. C'est un Dieu, dit saint Bernard, mais un Dieu sauveur, qui veut nous appartenir entièrement, et dont la gloire et la béatitude ont dû par conséquent se rapporter à nous, aussi bien que ses humiliations et ses souffrances : *Totus in usus nostros expensus* (Bern.). Tandis que ses humiliations nous ont été utiles et nécessaires, il s'est humilié et anéanti ; tandis que pour nous racheter il a fallu qu'il souffrît, il s'est livré aux tourments et à la mort. Du moment que l'ordre de Dieu exige que son humanité soit glorifiée, il veut que nous profitions de sa gloire même ; car s'il ressuscite, poursuit le même saint Bernard, c'est pour établir notre foi, pour affermir notre espérance, pour ranimer notre charité ; c'est pour ressusciter lui-même en nous, et pour nous rendre capables de ressusciter spirituellement avec lui : en un mot, comme il est mort pour nos péchés, il ressuscite pour notre justification : *Et resurrexit propter justificationem nostram.* Voilà le mystère que nous célébrons, et dont l'Église universelle fait aujourd'hui le sujet de sa joie : mystère auguste et vénérable, sur lequel roule non seulement toute la religion chrétienne, parcequ'il est le fondement de notre foi, mais toute la piété chrétienne, parcequ'il doit être la règle de nos mœurs. C'est ce que j'entreprends de vous montrer, après que nous aurons imploré le secours de la Mère de Dieu, et que nous l'aurons félicitée de la résurrection de son Fils. *Regina cœli.*

Pour entrer d'abord dans mon sujet, je présuppose ici, Chrétiens, ce que la foi nous enseigne, et ce que nous devons regarder comme un point essentiel de notre religion ; savoir, que Jésus-Christ en mourant nous a parfaitement justifiés, et que, pour nous remettre en grace avec Dieu, rien n'a manqué au mérite de sa mort. Mais, outre ce mérite, il nous falloit, dit saint Chrysostome, un exemplaire et un modèle sur qui nous pussions nous former et que nous eussions sans cesse devant les yeux, pour travailler nous-mêmes à l'accomplissement de ce grand ouvrage de notre justification, ou, si vous voulez, de notre conversion, à laquelle, selon l'ordre de Dieu, nous devions coopérer ; et c'est à quoi le Sauveur du monde a divinement pourvu par sa résurrection glorieuse.

Vous le savez, Chrétiens, et vous ne pouvez l'ignorer, puisque c'est un article de la foi même que vous professez : le péché du premier homme fut une présomption téméraire qui le porta jusqu'à s'élever au-dessus de lui-même, jusqu'à vouloir se mesurer avec Dieu, être éclairé comme Dieu, ressembler à Dieu : *Eritis sicut dii* (*Genes.*, 3). Mais vous savez aussi la sage conduite que Dieu a tenue à l'égard de

l'homme, lorsque, par un secret bien surprenant de sa providence, il lui a ordonné pour remède ce qui sembloit avoir été la cause de son mal, et qu'il l'a obligé à se sanctifier par ce qui l'avoit rendu criminel : je veux dire, lorsque ce Dieu de gloire, s'incarnant et s'humanisant, s'est mis lui-même dans des états où non seulement il est permis à l'homme de vouloir ressembler à son Dieu, mais où son plus grand désordre est de ne le vouloir pas, et en effet de ne lui ressembler pas. Or quel état surtout l'Écriture nous marque-t-elle où le Fils de Dieu ait prétendu que nous dussions lui être semblables, et où ce ne fût plus un crime, mais un mérite et un devoir, de nous conformer à lui? l'état de sa résurrection.

Car c'est pour cela, dit expressément le grand apôtre, qu'il est ressuscité d'entre les morts, afin que, sanctifiés par son exemple, nous prenions une nouvelle vie: *Ut quomodò Christus surrexit à mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus* (*Rom.* 6). Au reste, mes Frères, ajoute saint Chrysostome, ces paroles ne sont pas une simple instruction de l'Apôtre, mais un oracle du Saint-Esprit, qui nous relève et qui nous fait comprendre le dessein de Dieu : d'où il s'ensuit que non seulement la résurrection du Sauveur a eu d'elle-même toutes les qualités requises pour nous servir de modèle dans notre conversion, mais que Dieu a prétendu nous la proposer comme un modèle, et que c'est particulièrement dans cette vue qu'il a voulu que Jésus-Christ ressuscitât : *Ut quomodò Christus surrexit, ita et nos ambulemus.* Ce qui faisoit dire à Tertullien que les pécheurs convertis et réconciliés par la grace sont des abrégés et comme des copies de la résurrection de Jésus-Christ: *Appendices resurrectionis* (Tertull.). Car c'est ainsi qu'il les appeloit : pourquoi? parceque tout pécheur qui se convertit et qui change de vie doit exprimer en soi-même par une parfaite imitation les caractères et les traits qui conviennent à l'humilité de Jésus-Christ dans l'état de sa résurrection. Voici donc quels ont été ces caractères; et, par la comparaison que nous en allons faire, reconnoissons aujourd'hui ce que nous devons être devant Dieu : *Surrexit Dominus verè, et apparuit Simoni* (Luc., 24) : Le Seigneur est vraiment ressuscité, disoient deux disciples du Sauveur parlant de leur maître; et il s'est fait voir à Pierre. Voilà les deux règles que nous devons suivre, et en quoi consiste cette conformité qu'il doit y avoir entre Jésus-Christ et nous. Il est vraiment ressuscité, pour nous donner l'idée d'une conversion véritable; et il a paru ressuscité, pour nous donner l'idée d'une conversion exemplaire. Il est vraiment ressuscité, afin que nous nous convertissions véritablement et solidement, c'est la première partie : et il a paru ressuscité, afin que, si nous sommes convertis, nous le paroissions, pour la gloire de notre Dieu, librement et généreusement, c'est la seconde partie. L'un sans l'autre, dit saint Augustin, est défectueux : car paroître converti et ne l'être pas, c'est imposture et hypocrisie; et ne le paroître pas, ou plutôt craindre de le

paroître, c'est foiblesse et respect humain. Il faut donc l'être et le paroître : *Surrexit et apparuit.* L'être en esprit et en vérité, par une conversion de mœurs qui se soutienne devant Dieu, *surrexit verè.* Le paroître avec une sainte liberté, en sorte que cette conversion soit encore, selon l'Évangile, comme une lumière qui luise devant les hommes, *Et apparuit Simoni.* Serai-je assez heureux, Chrétiens, pour vous bien persuader ces deux importantes obligations? elles feront tout le partage de ce discours : commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est saint Paul qui l'a dit, et je n'ai rien moins prétendu, dans la première proposition que j'ai avancée, que d'établir un principe de religion dont il ne nous est pas permis de douter : Jésus-Christ est vraiment ressuscité, et sur ce modèle Dieu veut que nous soyons vraiment convertis. Mais j'ajoute, comme la suite naturelle de ce principe, que Jésus-Christ après être sorti du tombeau n'a plus vécu en homme mortel, mais en homme céleste et ressuscité; et que c'est une loi pour nous qu'après notre conversion nous ne vivions plus en hommes charnels et mondains, mais d'une vie toute spirituelle, et conforme au bienheureux état où se trouvent élevés par la grace des hommes sincèrement et solidement convertis. Deux pensées auxquelles je réduis ces admirables paroles de l'Épître aux Romains, dont je fais toute la preuve des vérités que je vous prêche : *Consepulti sumus cum Christo per baptismum in mortem; ut quomodo surrexit à mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus* (*Rom.*, 6) : Nous sommes, mes Frères, ensevelis avec Jésus-Christ par le baptême, pour mourir au péché, afin que, comme ce Dieu sauveur est ressuscité par sa vertu toute puissante, nous soyons animés du même esprit, et intérieurement ressuscités, pour mener cette vie nouvelle qui est l'effet d'une véritable conversion. Appliquez-vous, Chrétiens, et ne perdez rien d'une instruction si nécessaire. *Surrexit Dominus verè* (Luc., 24). Le Seigneur est vraiment ressuscité : principe, encore une fois, auquel vous et moi nous devons nous attacher d'abord, pour nous former une juste idée de la conversion du pécheur. Ne vous étonnez pas, mes chers auditeurs, que Jésus-Christ, selon le rapport des évangélistes, s'intéressât tant à prouver, et à prouver par lui-même, sa résurection. Les apôtres étoient saisis de frayeur en le voyant, parcequ'ils croyoient voir un esprit : *Conturbati et conterriti existimabant se spiritum videre* (Ibid.); et il ne pouvoit souffrir qu'ils demeurassent dans cette incertitude et dans ce trouble. Non, leur disoit-il pour les rassurer, ce n'est point un esprit, c'est moi-même. Regardez mes pieds et mes mains, touchez mes plaies, et vous apprendrez que je ne suis point un fantôme, mais un corps solide et réel. Pourquoi, demande saint Chrysostome, ce soin si exact de leur faire connoître la vérité de sa résurrection? Ah! mes Frères, répond ce saint docteur, c'est qu'outre les autres raisons qu'il avoit d'en

user ainsi, il savoit bien la loi qui nous étoit dès-lors imposée, et l'engagement où nous devions être, en qualité de pécheurs, de ressusciter à la vie de la grace, comme il étoit lui-même ressuscité à la vie de la gloire : *Ut quomodò surrexit, ita et nos in novitate vitæ ambulemus.* Or il étoit à craindre que cette résurrection spirituelle de nos ames, au lieu d'être une vérité, ne fût une pure fiction, et que, passant pour des hommes convertis, nous ne fussions rien moins au-dedans que ce que nous paroissions au-dehors. De là vient qu'il n'omettoit rien pour convaincre ses disciples qu'il n'étoit pas seulement ressuscité en apparence, mais en effet ; voulant que cette résurrection véritable nous servît de modèle et d'exemple.

L'entendez-vous, Chrétiens, et aviez-vous jamais pénétré la conséquence de cette parole : *Surrexit verè ?* Voilà néanmoins à quoi elle se rapporte : à condamner tant de conversions imaginaires, qui n'ont d'une vraie conversion que l'extérieur et le masque, sans en avoir le fonds et le mérite. Car, permettez-moi de faire ici une réflexion toute semblable à celle que faisoit saint Paul, instruisant les Corinthiens sur la résurrection des corps : *Ecce mysterium vobis dico; omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur* (1. *Cor.* 15). Voici, mes Frères, leur disoit-il, un important secret que je vous déclare : Nous ressusciterons tous à la fin des siècles, mais nous ne serons pas tous changés. Il vouloit par-là leur faire entendre que quoique les réprouvés dussent avoir part à la résurrection future aussi bien que les élus, leurs corps n'y seroient pas transformés comme les corps des élus, ni rendus semblables au corps glorieux de Jésus-Christ; différence terrible sur laquelle insistoit l'Apôtre, pour donner aux fidèles une crainte salutaire du jugement de Dieu. Mais quelque terrible que doive être cette différence des réprouvés et des élus dans le jugement de Dieu, en voici une autre qui, pour être plus intérieure, n'en est pas moins fatale au pécheur, et qui, sans attendre la fin des siècles, se trouve aujourd'hui dans le christianisme selon les différentes dispositions des chrétiens à cette fête. Nous avons tous célébré la résurrection de Jésus-Christ; mais je ne sais si nous avons tous éprouvé ce bienheureux changement que cette sainte solennité, par une grace qui lui est propre, devoit opérer dans nos ames. En recevant l'adorable sacrement du Sauveur, nous avons tous paru spirituellement ressuscités; mais peut-être s'en faut-il bien que nous ayons tous été renouvelés, et que dans ce grand jour nous puissions tous également nous rendre ce témoignage devant Dieu, que nous ne sommes plus les mêmes hommes. Voilà le mystère, mais le redoutable mystère que je vous annonce, et sur lequel chacun de nous doit s'examiner : *Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur* (Ibid.).

Car avouons-le de bonne foi, et puisqu'une expérience malheureuse nous force à le reconnoître, ne nous en épargnons pas la confusion. Le désordre capital qu'on ne peut assez déplorer ni trop vous repro-

cher, est que dans cette solennité de Pâques, abusant de la pénitence, qui, selon les Pères, est le sacrement de la résurrection des pécheurs, nous mentions souvent au Saint-Esprit, nous imposions au monde, et nous nous trompions nous-mêmes. Oui, mes Frères, jusque dans le tribunal de la pénitence nous mentons au Saint-Esprit, en détestant de bouche ce que nous aimons de cœur; en disant que nous renonçons au monde, et ne renonçant jamais à ce qui entretient dans nous l'amour du monde; en donnant à Dieu des paroles que nous ne comptons pas de garder, et que nous ne sommes pas en effet bien déterminés à tenir, ayant avec Dieu moins de bonne foi que nous n'en avons avec un homme, et même avec le dernier des hommes. Nous imposons au monde par je ne sais quelle fidélité à nous acquitter dans ce saint temps du devoir public de la religion, par l'éclat de quelques bonnes œuvres passagères, par une ostentation de zèle sur des points où, sans être meilleur, on en peut avoir; par quelques réformes dont nous nous parons et à quoi nous nous bornons, tandis que nous ne travaillons pas à vaincre nos habitudes criminelles, et à mortifier les passions qui nous dominent. Nous nous trompons nous-mêmes, en confondant les inspirations et les graces de conversion avec la conversion même; en nous figurant que nous sommes changés, parceque nous sommes touchés du desir de l'être; et, sans qu'il nous en ait coûté le moindre combat, en nous flattant d'avoir remporté de grandes victoires; et parcequ'en fait de pénitence tout cela n'est qu'illusion et que mensonge, à tout cela l'Évangile oppose aujourd'hui cette seule règle: *Surrexit verè,* Il est vraiment ressuscité; et, par cette règle, nous donne à juger combien nous sommes éloignés des voies de Dieu, puisque entre notre vie nouvelle et la vie glorieuse de Jésus-Christ, il y a une opposition aussi monstrueuse que celle qui se trouve entre l'apparent et le réel, entre le vide et le solide, entre le faux et le vrai. Ah! mes chers auditeurs, combien de fantômes de conversion, ou, pour user du terme de saint Bernard, combien de chimères de conversion ne pourrois-je pas vous produire ici, s'il m'étoit permis d'entrer dans le secret des cœurs et de vous en découvrir le fond! Combien de conversions purement humaines, combien de politiques, combien d'intéressées, combien de forcées, combien d'inspirées par un autre esprit que celui qui nous doit conduire quand il s'agit de retourner à Dieu! conversions, si vous voulez, fécondes en beaux sentiments, mais stériles en effets; magnifiques en paroles, mais pitoyables dans la pratique; capables d'éblouir, mais incapables de sanctifier. Combien de consciences se sont présentées devant les autels comme des sépulcres blanchis, et sous cette surface trompeuse cachant encore la pourriture et la corruption! Sont-ce là les copies vivantes de cet Homme-Dieu, qui renaît du sein de la mort, pour être, comme dit saint Paul, l'aîné d'entre plusieurs frères : *Ut sit ipse primogenitus in multis fratribus* (*Rom.*, 8). Non, non, Chrétiens, ce n'est point par-là

qu'on a le bonheur et la gloire de lui ressembler; il faut quelque chose de plus, et sans une conversion véritable on n'y peut prétendre. Or, qu'est-ce qu'une véritable conversion? Comprenez ceci, s'il vous plaît; c'est-à-dire une conversion de cœur et sans déguisement, une conversion surnaturelle, dont Dieu soit le principe, l'objet et la fin. Que ne m'est-il permis de développer ces deux articles importants dans toute leur étendue!

Conversion sincère et sans déguisement; car, dit saint Bernard, pourquoi nous contrefaire devant Dieu, qui, nous ayant faits ce que nous sommes, voit mieux que nous-mêmes ce qui est en nous et ce qui n'y est pas? et pourquoi feindre devant les hommes, dont l'estime ne nous justifiera jamais, et dont l'erreur sur ce point fera même un jour notre confusion? N'est-ce pas pour cela que saint Paul, représentant aux chrétiens, comme autant d'obligations, les conséquences qu'ils devoient tirer de ce mystère, en revenoit toujours à cette loi que Jésus-Christ, notre agneau pascal, avoit été immolé pour nous, et que nous devions célébrer cette fête, non avec le vieux levain, avec ce levain de dissimulation et de malice dont peut-être nos cœurs jusques à présent avoient été infectés, *Non in fermento veteri, neque in fermento malitiæ et nequitiæ,* mais dans un esprit de sincérité et de vérité, *sed in azymis sinceritatis et veritatis* (1. *Cor.*, 5) : pourquoi? parceque le Seigneur même avoit dit que cette sincérité de conversion étoit la condition essentielle qui devoit nous donner avec Jésus-Christ ressuscité une sainte ressemblance.

En effet, ce qui nous perd devant Dieu, et ce qui nous empêche de ressusciter en esprit, comme Jésus-Christ ressuscita selon la chair, c'est communément un levain de péché que nous fomentons dans nous, et dont nous ne travaillons pas à nous défaire. Je m'explique. On se réconcilie avec son frère et l'on pardonne à son ennemi, mais il reste néanmoins toujours un levain d'aigreur et de chagrin qui diffère peu de l'animosité et de la haine; on rompt une attache criminelle, mais on ne la rompt pas tellement qu'on ne s'en réserve, pour ainsi dire, certains droits à quoi l'on prétend que la loi de Dieu n'oblige pas en rigueur de renoncer, certains commerces que l'honnêteté et la bienséance semblent autoriser, certaines libertés que l'on s'accorde, en se flattant qu'on n'ira pas plus loin : voilà ce que saint Paul appelle le levain du péché, *neque in fermento malitiæ et nequitiæ.* Or il faut, mes Frères, ajoutoit l'Apôtre, vous purifier de ce levain si vous voulez célébrer la nouvelle pâque. Il faut vous souvenir que, comme un peu de levain, quand il est corrompu, suffit pour gâter toute la masse, aussi ce qui reste d'une passion mal éteinte, quoique amortie en apparence, peut détruire et anéantir tout le mérite de notre conversion : *Expurgate vetus fermentum, ut sitis nova conspersio* (Ibid.).

Conversion surnaturelle et dans la vue de Dieu : car que peuvent

tous les respects humains et toutes les considérations du monde, quand il s'agit de nous faire revivre à Dieu, et de reproduire en nous tout de nouveau l'esprit de la grace, après que nous l'avons perdu? On nous dit que le désordre où nous vivons peut être un obstacle à notre fortune, que cette attache nous rend méprisables, que ce scandale nous rend odieux, et sur cela précisément nous nous corrigeons; on nous fait entendre que la piété pourroit servir à notre établissement, et pour cela nous nous réformons. Qu'est-ce qu'une telle conversion, eût-elle d'ailleurs tout l'éclat de la plus exacte et de la plus sincère régularité? On s'éloigne du monde par un dépit secret, par impuissance d'y réussir, par désespoir de parvenir à certains rangs que l'ambition y cherche; on se détache de cette personne, parcequ'on en est dégoûté, parcequ'on en a découvert la perfidie et l'infidélité; on cesse de pécher, parceque l'occasion du péché nous quitte, et non pas parceque nous quittons l'occasion du péché : tout cela, ombres de conversion. Il faut qu'un principe surnaturel nous anime, comme Jésus-Christ ressuscita par une vertu divine; il faut que sur le modèle de Jésus-Christ, qui, dans sa résurrection, selon le beau mot de saint Augustin, parut entièrement Dieu : *In resurrectione totus Deus* (August.), parcequ'en vertu de ce mystère l'humanité fut tout absorbée dans la divinité; aussi dans notre conversion il n'y ait rien qui ressente l'homme, rien qui tienne de l'imperfection de l'homme, rien qui participe à la corruption de l'homme; que l'intérêt n'y entre point, que la prudence de la chair ne s'en mêle point, et que si la créature en est l'occasion, le créateur en soit le motif. Ainsi le pratiquoit l'Apôtre, quand il disoit : Loin de moi cette fausse justice que je pourrois trouver dans moi, et qui seroit de moi, parceque Dieu, dès-lors, n'en seroit pas l'objet ni le principe. Il ne me suffit pas même d'avoir cette justice imparfaite qui vient de la loi; mais il me faut celle qui vient de Dieu par la foi, celle qui me fait connoître Jésus-Christ et la vertu de sa résurrection, afin que je parvienne, s'il est possible, à cette résurrection bienheureuse qui distingue les vivants d'avec les morts, c'est-à-dire les pécheurs justifiés d'avec ceux qui ne le sont pas : *Ut inveniar in illo non habens meam justitiam quæ ex lege est, sed illam quæ ex fide est Christi Jesu : ad cognoscendum illum, et virtutem resurrectionis ejus, si quomodò occurram ad resurrectionem quæ est ex mortuis*. Ainsi, après l'Apôtre, en ont usé tous les vrais pénitents en se convertissant à Dieu. Ils ont fermé les yeux à tout le reste, ils n'ont consulté ni la chair ni le sang, ils ont foulé le monde aux pieds, ils se sont élevés au-dessus d'eux-mêmes; et pourquoi? parcequ'ils cherchoient, dit saint Paul, une résurrection plus solide et plus avantageuse que celle qui nous est figurée dans la conversion prétendue des mondains : *Ut meliorem invenirent resurrectionem* (*Heb.*, 11). Car, encore une fois, il y a maintenant une diversité de conversions, comme à la fin des siècles il y aura une diversité de résurrections; et

comme, selon l'Évangile, les uns sortiront de leurs tombeaux pour ressusciter à la vie, les autres pour ressusciter à leur condamnation et à la mort : *Et procedent qui bona fecerunt, in resurrectionem vitæ; qui verò mala egerunt, in resurrectionem judicii* (JOAN., 5); de même voit-on des pécheurs sortir du tribunal de la pénitence, les uns vivifiés par la grace et réconciliés avec Dieu; les autres par l'abus du sacrement, encore plus endurcis dans le péché et plus ennemis de Dieu. Heureux, conclut le Saint-Esprit dans l'Apocalypse, heureux et saint quiconque aura part à la première résurrection ! Il parle de la résurrection des Justes : *Beatus et sanctus qui habet partem in resurrectione primâ* (*Apoc.*, 20) ! Je dis, par la même règle : Heureux et saint quiconque a eu part à la première conversion ! heureux et saint celui qui, ressuscitant avec Jésus-Christ, selon la maxime de l'Apôtre, n'envisage dans sa conversion que les choses du ciel, détourne sa vue de tous les objets de la terre, ne cherche point les prospérités, s'élève au-dessus des adversités, est content de posséder Dieu, et s'attache à Dieu pour Dieu même! Or c'est cette conversion, Chrétiens, que Dieu vous demande aujourd'hui, et dont il vous propose le modèle dans la personne de son Fils.

Cependant n'en demeurons pas là : j'ai dit que le Sauveur du monde, après être sorti du tombeau, n'avoit plus vécu en homme mortel, mais en homme céleste et ressuscité; et que c'est une loi pour nous de mener après notre conversion une vie nouvelle, et conforme à l'heureux état où sont élevés par la grace des hommes vraiment convertis : *Ut quomodo surrexit à mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus* (*Rom.*, 6). Mais en quoi consiste cette nouvelle vie? Retournons à notre modèle. Le voici. Jésus-Christ, en qualité d'homme, étoit composé d'un corps et d'une ame, mais son corps, au moment qu'il ressuscita, par un merveilleux changement, de matériel et de terrestre qu'il étoit dans sa substance, devint un corps tout spirituel dans ses qualités; et son ame, en vertu de la même résurrection, se trouva, par un autre prodige, parfaitement séparée du monde, quoiqu'elle fût encore au milieu du monde : deux traits de ressemblance que Jésus-Christ ressuscité doit nous imprimer pour faire en nous ce renouvellement, qui est la preuve nécessaire mais infaillible de notre conversion. Il avoit un corps, et ce corps, revêtu de gloire, sembloit être de la nature et de la condition des esprits; vérité si constante que saint Paul, envisageant le mystère que nous célébrons, ne craignoit point de dire aux Corinthiens : *Itaque, etsi cognovimus secundùm carnem Christum, sed nunc jam non novimus* (2. *Cor.* 5). C'est pourquoi, mes Frères, quoique autrefois nous ayons connu Jésus-Christ selon la chair, maintenant qu'il est ressuscité d'entre les morts, nous ne le connoissons plus de la même sorte, ni selon cette même chair. Que dites-vous, grand Apôtre? reprend là-dessus saint Chrysostome; quoi! vous ne connoissez plus votre Dieu selon cette chair adorable dans la-

quelle il a opéré votre salut? cette chair formée par le Saint-Esprit, conçue par une vierge, unie et associée au Verbe divin; cette chair qu'il a immolée pour vous au Calvaire, qu'il vous a laissée pour nourriture dans son sacrement, et qui doit être un des objets de votre béatitude dans le ciel, vous ne la connoissez plus? Non, répond l'Apôtre sans hésiter; depuis que cet Homme-Dieu, dégagé des liens de la mort, a pris possession de sa vie glorieuse, je ne le connois plus selon la chair : *Etsi cognovimus secundùm carnem Christum, sed nunc jam non novimus* (2. *Cor.*, 5.). Ainsi le disoit le maître des Gentils; et n'en faites-vous pas d'abord l'application? C'est-à-dire que si vous êtes vraiment convertis, il faut que l'on ne vous connoisse plus, ou plutôt que vous ne vous connoissiez plus vous-mêmes selon la chair; que vous ne cherchiez plus à satisfaire les desirs déréglés de la chair; que vous ne soyez plus esclaves de cette chair qui vous a jusques à présent dominés; que cette chair, purifiée par la pénitence, ne soit plus désormais sujette à la corruption du péché; et que nous, les ministres du Seigneur, qui gémissions autrefois de ne pouvoir vous regarder que comme des hommes sensuels et charnels, maintenant nous ayons la consolation, non seulement de ne vous plus connoître tels que vous étiez, mais de vous connoître là-dessus divinement changés et transformés; en sorte que nous puissions dire de vous par proportion : *Etsi cognovimus vos secundùm carnem, sed nunc jam non novimus.*

Car c'est par-là, mes chers auditeurs, que nos corps, selon la doctrine de saint Paul, participent dès cette vie à la gloire de Jésus-Christ ressuscité; c'est par-là qu'ils deviennent spirituels, incorruptibles, pleins de vertu, de force, d'honneur : mais souvenons-nous qu'ils ne sont rien de tout cela qu'autant que nous y coopérons, et que, par une pleine correspondance, nous travaillons, selon la règle du Saint-Esprit, à en faire des hosties pures et agréables aux yeux de Dieu. Les corps glorieux possèdent toutes ces qualités par une espèce de nécessité; mais ces qualités ne conviennent aux nôtres que dépendamment de notre liberté : c'est ce qui fait sur la terre notre mérite; mais c'est aussi ce qui doit redoubler notre crainte, et ce qui demande toute notre vigilance. Car, quelque affermis que nous puissions être dans le bien, nous ne sommes pas inébranlables : les graces qui nous ont fortifiés dans notre conversion ne sont point des graces à fomenter notre paresse, beaucoup moins à autoriser notre présomption. Quelque confiance que nous devions avoir dans la miséricorde et dans le secours de Dieu, il est toujours vrai que nous pouvons nous démentir de nos plus fermes résolutions, et que nos infidélités peuvent nous faire déchoir de cet état de pureté où la pénitence nous a rétablis. Que faut-il donc faire, et comment devons-nous vivre désormais dans le monde? comme Jésus-Christ après sa résurrection. Il étoit dans le monde, mais sans y être, c'est-à-dire sans prendre part aux affaires du monde, aux intérêts du monde, aux assemblées

et aux conversations du monde; ne s'entretenant qu'avec ses disciples, et ne leur parlant que du royaume de Dieu. Vous donc, mes Frères, concluoit saint Paul, et je le conclus après lui, si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, *Si consurrexistis cum Christo*, n'ayez plus désormais de goût que pour les choses du ciel, *Quæ sursùm sunt sapite;* ne cherchez plus désormais que les choses du ciel, *Quæ sursùm sunt quærite* (*Coloss.*, 3). Séparez-vous du monde, vivez hors du monde, non pas toujours en sortant du monde, puisque votre condition vous y retient, mais n'y soyez ni d'esprit ni de cœur : surtout si vous vous montrez dans le monde, que ce soit pour l'édifier par votre changement. Être converti, c'est le premier devoir, et c'a été le sujet de la première partie. Paroître converti, c'est l'autre devoir, dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un mystère, Chrétiens, mais ce n'est point un mystère obscur ni difficile à pénétrer, savoir pourquoi Jésus-Christ après sa résurrection voulut encore demeurer parmi les hommes durant l'espace de quarante jours. Dans l'ordre naturel des choses, du moment qu'il étoit ressuscité, le ciel devoit être son séjour, et la terre n'étoit plus pour lui qu'une demeure étrangère. Pourquoi donc diffère-t-il cette ascension triomphante qui le devoit mettre en possession d'un royaume dû à ses mérites; et pourquoi suspend-il en quelque sorte cette félicité consommée, qui lui étoit si légitimement acquise, et par tant de titres? Pourquoi? une raison supérieure le fait consentir à ce retardement : la voici, mes chers auditeurs, prise de l'Évangile même. C'est qu'il veut soutenir toujours son caractère de Sauveur, et rapporter à notre justification aussi bien les mystères de sa gloire que ceux de ses humiliations et de ses souffrances, afin qu'il soit vrai de dire en toute manière : *Traditus est propter delicta nostra, et resurrexit propter justificationem nostram* (*Rom.* 4). Or, pour cela, dit saint Chysostome, il ne se contente pas d'être ressuscité, mais il veut paroître ressuscité; il veut se faire voir au monde dans l'état de cette nouvelle vie où il est entré; il veut, par ses apparitions, répandre au-dehors les rayons de cette divine lumière dont il vient d'être revêtu. Voilà, dis-je, pourquoi il emploie quarante jours à se montrer, tantôt à tous ses disciples assemblés, tantôt à quelques-uns en particulier, tantôt dans une pêche miraculeuse, tantôt dans un repas mystérieux, tantôt sous la forme d'un jardinier, tantôt sous celle d'un voyageur, agissant, parlant, se communiquant, et donnant partout des preuves sensibles du miracle opéré dans sa personne, et de son retour d'entre les morts. Excellente leçon pour nous, Chrétiens, si nous en savons profiter. Tout ceci nous regarde, et nous apprend que, comme ce n'est point assez de paroître convertis si nous ne le sommes en effet, aussi ne suffit-il point de l'être et de ne le pas paroître.

Car, pour développer cette importante morale, ce sont, mes chers auditeurs, deux obligations différentes que d'être converti et de paroître converti; et notre erreur est de ne les pas assez distinguer. Comme ce sont deux espèces de désordres que d'être impie et de paroître impie (car être impie, disoit Tertullien, c'est un crime; et le paroître, c'est un scandale), aussi devons-nous être bien persuadés qu'il y a deux préceptes dans la loi divine, dont l'un nous oblige à nous convertir, et l'autre à donner des marques extérieures de notre conversion; en sorte que d'obéir à l'un de ces deux préceptes, sans se mettre en devoir d'accomplir l'autre, ce n'est qu'une justice imparfaite. En effet, si Jésus-Christ, après être sorti du tombeau, s'étoit tenu caché dans le monde, et qu'il n'eût point paru ressuscité, il n'auroit, si je l'ose dire, exécuté qu'à demi le dessein de son adorable mission; il auroit laissé notre foi dans le trouble, et, par rapport à nous, la religion qu'il vouloit établir n'auroit point eu de solide fondement. De même, si nous négligeons après notre conversion, ou si nous craignons de paroître convertis, nous ne faisons qu'imparfaitement l'œuvre de Dieu; et, bien loin de lui plaire, nous encourons la malédiction prononcée par l'apôtre saint Jacques, quand il dit que quiconque viole un commandement, quoiqu'il en observe un autre, est censé coupable, comme s'il avoit transgressé toute la loi: *Qui peccat in uno factus est omnium reus* (JAC., 2). Je dis plus: être et paroître converti, sont tellement deux obligations différentes, qu'elles sont néanmoins inséparables, et qu'à prendre la chose dans la rigueur, il est impossible de s'acquitter de la première sans satisfaire à la seconde, parcequ'il est constant, comme l'ange de l'école, saint Thomas, l'a judicieusement remarqué, que paroître converti est une partie de la conversion même. Je m'explique. Vous avez pris enfin, dites-vous, la résolution de changer de vie et de renoncer à votre péché; mais vous avez du reste, ajoutez-vous, des mesures à garder, et vous ne voulez pas qu'on s'aperçoive de votre changement. Mais moi je soutiens qu'il y a de la contradiction dans ce que vous vous proposez, parcequ'une des circonstances les plus essentielles de ce changement de vie, qui doit faire votre conversion, est qu'on s'en aperçoive et qu'il paroisse. Je dis que tandis qu'il ne paroîtra pas et qu'on ne s'en apercevra pas, quelque idée que vous en ayez, c'est un changement équivoque et suspect, ou même chimérique et imaginaire: pourquoi? parcequ'une conversion, pour être complète, doit embrasser sans exception tous les devoirs de l'homme chrétien. Or un des devoirs de l'homme chrétien est de paroître ce qu'il est; et s'il a été pécheur et rebelle à Dieu, un de ses devoirs les plus indispensables est de paroître obéissant et soumis à Dieu. Je dis que ce devoir est fondé sur l'intérêt de Dieu que vous avez offensé, sur l'intérêt du prochain que vous avez scandalisé, sur votre intérêt propre, j'entends l'intérêt de votre ame et de votre salut, que vous avez ouverte-

ment abandonné; trois preuves invincibles de la vérité que je vous prêche, et dont je puis me promettre que vous serez touchés.

Obligation de paroître converti, prise de l'intérêt de Dieu qu'on a offensé; autrement, Chrétiens, quelle réparation ferez-vous à Dieu de tant de crimes, et comment lui rendrez-vous la gloire que vous lui avez ravie en les commettant? Quoi! pécheur qui m'écoutez, vous avez outragé mille fois ce Dieu de majesté, et vous rougirez maintenant de paroître humilié devant lui? Vous avez méprisé hautement sa loi, et vous croirez en être quitte pour un secret repentir? Votre libertinage, qui l'irritoit, a été public, et votre pénitence, qui doit l'apaiser, sera obscure et cachée? Est-ce traiter Dieu en Dieu? Non, non, mes Frères, dit saint Chrysostome, en user ainsi, ce n'est point proprement se convertir. Quand nous n'aurions jamais péché, et que nous aurions toujours conservé l'innocence de notre baptême, Dieu veut que nous nous déclarions; et en vain lui protestons-nous dans le cœur qu'il est notre Dieu, si nous ne sommes prêts à nous en expliquer devant les hommes, et même devant les tyrans, par une confession libre et généreuse : *Quicumque confessus fuerit me coràm hominibus* (Luc., 12). Telle est la condition qu'il nous propose, et sans laquelle il nous réprouve comme indignes de lui. Or si le Juste même, quoique juste, reprend saint Chrysostome, est sujet à cette condition, combien plus le pécheur qui se convertit, puisqu'il s'agit pour lui non seulement de confesser le Dieu qu'il sert et qu'il adore, mais de faire justice au Dieu qu'il a déshonoré? Et comment la lui fera-t-il cette justice, si ce n'est par une conversion qui édifie, par une conversion dont on voit les fruits, par une conversion aussi exemplaire qu'elle doit être de bonne foi et sincère? Il faut donc, conclut saint Chrysostome, que la vie de ce pécheur, dans l'état de sa pénitence, soit désormais comme une amende honorable qu'il fait à son Dieu. Il faut que son respect dans le lieu saint, que son attention à l'adorable sacrifice, que son assiduité aux autels, que sa fidélité aux observances de l'Église, que ses discours modestes et religieux, que sa conduite régulière, que tout parle pour lui, et réponde à Dieu de la contrition de son ame : pourquoi? afin que Dieu soit ainsi dédommagé, et que ceux qui, voyant autrefois cet homme dans les désordres d'une vie impure et libertine, demandoient où étoit son Dieu, et doutoient presque qu'il y en eût un, non seulement n'en doutent plus, mais le glorifient d'une conversion si visible et si éclatante : *Nequandò dicant gentes, Ubi est Deus eorum* (*Psalm.* 113)? Car voilà ce que j'appelle l'intérêt de Dieu.

En effet, quand saint Pierre, après la résurrection du Sauveur, paroissoit dans les synagogues et dans les places publiques, prêchant le nom de Jésus-Christ avec une sainte liberté, d'où lui venoit surtout ce zèle? de la pensée et du souvenir de son péché. J'ai trahi mon maître, disoit-il dans l'amertume de son cœur, et mon infidélité lui a

été plus sensible que la cruauté des bourreaux qui l'ont crucifié : il faut donc qu'aux dépens de tout je fasse voir maintenant ce que je lui suis, et que je me sacrifie moi-même pour effacer de mon sang une tache si honteuse. Voilà ce qui l'excitoit, ce qui le déterminoit à tout entreprendre et à tout souffrir pour cet Homme-Dieu qu'il avoit renoncé. Or c'est dans ce sentiment, mon cher auditeur, que vous devez entrer aujourd'hui. Comme le prince des apôtres, vous reconnoissez, et vous êtes obligé de reconnoître, qu'en mille occasions où le torrent du monde vous entraînoit, vous avez renoncé votre Dieu ; vous confessez que votre vie, si je puis parler de la sorte, a été un sujet perpétuel de confusion pour Jésus-Christ : n'est-il donc pas juste que vous vous mettiez en état de lui faire honneur, et que, par une vie chrétienne, vous effaciez au moins les impressions que votre impiété a pu donner contre sa loi? N'est-il pas juste (autre pensée bien touchante), n'est-il pas juste que vous honoriez la grace même de votre conversion? Car savez-vous, Chrétiens, quel sentiment la grace de la pénitence vous doit inspirer? savez-vous ce que vous devez être dans le monde en conséquence de cette grace, si vous y avez répondu? Je dis que vous devez être dans le monde ce que furent les apôtres et les premiers disciples, après la résurrection du Fils de Dieu. L'Écriture nous apprend que leur principal, ou plutôt leur unique emploi, fut de lui servir de témoins dans la Judée, dans la Samarie, et jusques aux extrémités de la terre : *Eritis mihi testes in Jerusalem et in omni Judœâ et Samariâ* (*Act.*, 1). Ainsi, mes Frères, devez-vous être persuadés qu'en qualité de pécheurs convertis et réconciliés avec Dieu par la grace de son sacrement, Dieu attend de vous un témoignage particulier, un témoignage que vous lui pouvez rendre, un témoignage qui lui doit être glorieux. Comme s'il vous disoit aujourd'hui : Oui, c'est vous que je choisis pour être mes témoins irréprochables, non plus dans la Samarie ni dans la Judée, mais dans un lieu où il m'est encore plus important d'avoir des disciples qui soutiennent ma gloire; mais à la cour, où ce témoignage que je vous demande m'est beaucoup plus avantageux : *Eritis mihi testes.* Vous, hommes du monde, qui vous êtes livrés aux passions charnelles, mais en qui j'ai créé un cœur nouveau, vous à qui j'ai fait sentir les impressions de ma grace, vous que j'ai tirés de l'abîme du péché, c'est vous qui me servirez de témoins; et où? au milieu du monde, et du plus grand monde; car c'est là surtout qu'il me faut des témoins fidèles : *Eritis mihi testes.* Il est vrai, vous avez jusques à présent vécu dans le désordre; mais bien loin que les désordres de votre vie affoiblissent votre témoignage, c'est ce qui le fortifiera et ce qui le rendra plus convaincant; car en vous comparant avec vous-mêmes, et voyant des désordres si publics, suivis d'une conversion si édifiante, le monde, tout impie qu'il est, n'en pourra conclure autre chose sinon que ce changement est l'ouvrage de la grace, et un mi-

racle de la main toute puissante du Très-Haut : *Eritis mihi testes.* Et en effet, Chrétiens, si vous aviez toujours vécu dans l'ordre, quelque gloire que Dieu en tirât d'ailleurs, il n'en tireroit pas le témoignage dont je parle. Vous seriez moins coupables devant lui; mais aussi seriez-vous moins propres à faire connoître l'efficace de sa grace. Pour lui servir à la cour de témoins, il falloit des pécheurs comme vous; et c'est ainsi qu'il vous fait trouver dans votre péché même de quoi l'honorer.

Obligation de paroître converti, fondée sur l'intérêt du prochain, que vous avez scandalisé; car, comme disoit saint Jérôme, je me dois à moi-même la pureté de mes mœurs, mais je dois aux autres la pureté de ma réputation : *Mihi debeo meam vitam, aliis debeo meam famam* (Hieron.). Or ce sentiment convient encore plus à un pécheur qui se convertit : Je me dois à moi-même ma conversion, mais je dois aux autres les apparences et les marques de ma conversion : et pourquoi les apparences? pour réparer par un remède proportionné les scandales de ma vie; car ce qui a scandalisé mon frère, peut-il ajouter, ce n'est point précisément mon péché, mais ce qui a paru de mon péché. Je ne fais donc rien si je n'oppose à ces apparences criminelles de saintes apparences; et je me flatte si je me contente de détester intérieurement le péché, et que je n'en retranche pas les dehors. Il faut, mon cher auditeur, que ce prochain pour qui vous avez été un sujet de chute profite de votre retour, et qu'il soit absolument détrompé des idées qu'il avoit de vous; il faut qu'il s'aperçoive que vous n'êtes plus cet homme dont les exemples lui étoient si pernicieux; que vous n'entretenez plus ce commerce, que vous ne fréquentez plus cette maison, que vous ne voyez plus cette personne, que vous n'assistez plus à ces spectacles profanes, que vous ne tenez plus ces discours lascifs, en un mot que ce n'est plus vous : car d'espérer, tandis qu'il vous verra dans les mêmes sociétés, dans les mêmes engagements, dans les mêmes habitudes, qu'il vous croie, sur votre parole, un homme changé et converti, ce seroit à lui simplicité de le penser, et c'est à vous une présomption de le prétendre. Ne sortons point de notre mystère : la résurrection du Fils de Dieu, que nous avons devant les yeux, sera pour vous et pour moi une preuve sensible de ce que je dis.

Pourquoi Jésus-Christ a-t-il paru ressuscité, ou plutôt à qui a-t-il paru ressuscité? ceci mérite votre attention. Il a paru ressuscité, dit saint Augustin, aux uns pour les consoler dans leur tristesse, aux autres pour les ramener de leurs égarements; à ceux-là pour vaincre leur incrédulité, à ceux-ci pour leur reprocher l'endurcissement de leur cœur. Madeleine et les autres femmes qui l'avoient suivi pleurent auprès du sépulcre, pénétrées de la vive douleur que leur cause le souvenir et l'image encore toute récente de sa mort : il leur apparoît, dit l'évangéliste, pour les remplir d'une sainte joie, et pour faire cesser leurs larmes. Les disciples foibles et lâches l'ont abandonné, et ont pris

la fuite, le voyant entre les mains de ses ennemis : il leur apparoît pour les rassembler comme des brebis dispersées, et pour les faire rentrer dans le troupeau. Saint Thomas persiste à être incrédule, et à ne vouloir pas se rendre au témoignage de ceux qui l'ont vu : il lui apparoît pour le convaincre, et pour ranimer sa foi presque éteinte. Les autres, quoique persuadés de la vérité, sont encore froids et indifférents : il leur apparoît pour leur reprocher leur indifférence, et pour réveiller leur zèle. Encore une fois, modèle divin sur quoi nous devons nous former; car c'est ainsi que nous devons paroître convertis pour la consolation des Justes, pour la conversion des pécheurs, pour la conviction des libertins. Reprenons.

Pour la consolation des Justes. Car, dans l'état de votre péché, mon cher auditeur, vous étiez mort; et combien d'ames saintes pleuroient sur vous ! quelle douleur la charité qui les pressoit ne leur faisoit-elle pas sentir à la vue de vos désordres! avec quel serrement, ou, si vous voulez, avec quel épanchement de cœur n'en ont-elles pas gémi devant Dieu! par combien de pénitences secrètes n'ont-elles pas tâché de les expier ! et depuis combien de temps ne peut-on pas dire qu'elles étoient dans la peine, demandant grace à Dieu pour vous, et soupirant après votre conversion! Dieu enfin les a exaucées, et, selon leurs vœux, vous voilà spirituellement ressuscité; mais on vous dit que l'étant, elles ont droit d'exiger que vous leur paroissiez tel, afin qu'elles s'en réjouissent sur la terre comme les anges bienheureux en triomphent dans le ciel; que c'est une justice que vous leur devez; que, comme votre péché les a désolées, il faut que votre retour à Dieu les console. Cela seul ne doit-il pas vous engager à leur en donner des preuves, mais des preuves assurées, qui d'une part les comblent de joie, et qui de l'autre mettent comme le sceau à l'œuvre de votre salut? Pour la conversion des pécheurs. Il y a de vos frères dans le monde qui se perdent, et qui, sortis des voies de Dieu, vivent au gré de leurs passions, et ne suivent plus d'autre voie que celle de l'iniquité. Il est question de les sauver, en les ramenant d'une manière douce, mais efficace, au vrai pasteur de leurs ames, qui est Jésus-Christ; et c'est vous, vous, dis-je, pécheur converti, qui devez servir à ce dessein. Pourquoi vous? Je le répète, parcequ'après vos égarements, vous avez pour y réussir un don particulier que n'ont pas les Justes qui se sont toujours maintenus justes. Aussi, remarque Origène, saint Pierre fut-il singulièrement choisi pour ramener au Fils de Dieu les disciples que la tentation avoit dissipés : *Et tu aliquandò conversus, confirma fratres tuos* (Luc., 22). Et vous, Pierre, lui dit le Sauveur du monde, ayez soin d'affermir vos frères quand vous serez une fois converti vous-même. Il ne donna pas cette commission à saint Jean, qui s'étoit tenu inséparablement attaché à sa personne, ni à Marie, qui l'avoit accompagné jusqu'à la croix; mais à saint Pierre, qui l'avoit renoncé. Pourquoi cela? Adorable conduite de la Providence!

parcequ'il falloit, dit Origène, un disciple pécheur pour attirer d'autres pécheurs, et parceque le plus grand pécheur de tous étoit le plus propre à les attirer tous. Ah ! Chrétiens, combien de conversions votre exemple seul ne produiroit-il pas, si vous vous regardiez, comme saint Pierre, chargés de l'honorable emploi de gagner vos frères à Dieu ! *Et tu aliquandò conversus, confirma fratres tuos.* Cet exemple, épuré de toute ostentation, et soutenu d'un zèle également humble et prudent, quel succès merveilleux n'auroit-il pas, et que pourroient faire en comparaison tous les prédicateurs de l'Évangile? quel attrait surtout ne seroit-ce pas pour certains pécheurs, découragés et tentés de désespoir, lorsqu'ils se diroient à eux-mêmes : Voilà cet homme que nous avons vu dans les mêmes débauches que nous ; le voilà converti et soumis à Dieu? Y auroit-il un charme plus puissant pour les convertir eux-mêmes? et quand il ne s'agit pour cela que de paroître ce que vous êtes, ne craignez-vous point, en y manquant, d'encourir la malédiction dont Dieu, par son prophète, vous a menacés? *Sanguinem autem ejus de manu tuâ requiram* (EZECH., 3).

Pour la conviction des libertins et des esprits incrédules. L'apôtre saint Thomas, devenu fidèle, eut une grace spéciale pour répandre le don de la foi; et s'il n'eût jamais été incrédule (c'est la réflexion de saint Grégoire pape) sa prédication en eût été moins touchante. Mais la merveille étoit de voir un homme non seulement croire ce qu'il avoit opiniâtrément combattu, mais l'aller publier jusque devant les tribunaux, et ne pas craindre de mourir pour en confirmer la vérité. Voilà ce qui persuadoit le monde. Son incrédulité toute seule, dit saint Chrysostome, nous auroit perdus, sa foi toute seule ne nous auroit pas suffi; mais son infidélité suivie de sa foi, ou plutôt sa foi précédée de son infidélité, c'est ce qui nous a faits ce que nous sommes. J'en dis de même, Chrétiens, en vous appliquant cette pensée : Si vous, à qui je parle, ne vous étiez jamais égarés, peut-être le monde auroit-il du respect pour vous ; mais à peine le monde, dans le libertinage de créance où il est aujourd'hui plongé, tireroit-il de vous une certaine conviction dont il a particulièrement besoin. Ce qui touche les impies, c'est d'entendre un impie comme eux, surtout un impie sage d'ailleurs selon le monde, sans autre intérêt que celui de la vérité qu'il a connue, dire : Je suis persuadé, je ne puis plus résister à la grace qui me presse; je veux vivre en chrétien, et je m'y engage. Car cette déclaration est un argument sensible qui ferme la bouche à l'impiété, et dont les ames les plus libertines ne peuvent se défendre.

Enfin, obligation de paroître converti, fondée sur notre intérêt propre. Car cette prudence charnelle qui nous fait trouver tant de prétextes pour ne nous pas déclarer n'est qu'un artifice grossier, dont se sert l'ennemi de notre salut pour nous tenir toujours dans ses liens, au moment même que nous nous flattons d'être rentrés dans la liberté des enfants de Dieu. En effet, on ne veut pas qu'il paroisse à l'extérieur

qu'on ait changé de conduite ; pourquoi? parcequ'on sent bien que si ce changement venoit une fois à éclater, on seroit obligé de le soutenir, qu'on ne pourroit plus s'en dédire; et que l'honneur même venant au secours du devoir et de la religion, on se feroit de la plus difficile vertu, qui est la persévérance, non pas un simple engagement, mais comme une absolue nécessité. Or, en quelque bonne disposition que l'on se trouve, on veut néanmoins se réserver le pouvoir de faire dans la suite ce que l'on voudra. Quoiqu'on renonce actuellement à son péché, on ne veut pas se lier, ni s'interdire pour jamais l'espérance du retour. Cette nécessité de persévérer paroît affreuse, et l'on en craint les conséquences : c'est-à-dire, on ne veut pas être inconstant, mais on veut, s'il étoit besoin, le pouvoir être; et parcequ'en donnant des marques de conversion, on ne le pourroit plus, ou qu'on ne le pourroit qu'aux dépens d'une certaine réputation dont on est jaloux, on aime mieux dissimuler, et courir ainsi les risques de son inconstance, que de s'assurer de soi-même en s'ôtant une pernicieuse liberté. Car voilà, mes chers auditeurs, les illusions du cœur de l'homme. Mais je raisonne tout autrement, et je dis que nous devons regarder comme un avantage de paroître convertis, puisque, de notre propre aveu, le paroître et l'avoir paru est une raison qui nous engage indispensablement à l'être, et à l'être toujours. Je dis que nous devons compter pour une grace d'avoir trouvé par-là le moyen de fixer nos légèretés, en faisant même servir les lois du monde à l'établissement solide et invariable de notre conversion. Mais si je retombe, par une malheureuse fragilité, dans mes premiers désordres, ma conversion, au lieu d'édifier, deviendra la matière d'un nouveau scandale. Abus, Chrétiens : c'est à quoi la grace de Jésus-Christ nous défend de penser, sinon autant que cette pensée nous peut être salutaire pour nous donner des forces et pour nous animer. Je dois craindre mes foiblesses et prévoir le danger, mais je ne dois pas porter trop loin cette prévoyance et cette crainte; elle me doit rendre vigilant, mais elle ne me doit pas rendre pusillanime; elle doit m'éloigner des occasions par une sainte défiance de moi-même, mais elle ne doit pas m'ôter la confiance en Dieu jusqu'à m'empêcher de faire des démarches pour mon salut, sans lesquelles la résolution que j'ai prise d'y travailler sera toujours chancelante. Si je me déclare, on jugera de moi, on en parlera : eh bien! ce sera un secours contre la pente naturelle que j'aurois à me démentir, de considérer que j'aurai à soutenir les jugements et la censure du monde. On m'accusera de simplicité, de vanité, d'hypocrisie, d'intérêt : je tâcherai de détruire tous ces soupçons; celui de la simplicité, par ma prudence; celui de l'orgueil, par mon humilité; celui de l'hypocrisie, par la sincérité de ma pénitence; celui de l'intérêt, par un détachement parfait de toutes choses. Du reste, disoit saint Augustin, le monde parlera selon ses maximes, et moi je vivrai selon les miennes : si le monde est juste, s'il est chrétien,

il approuvera mon changement, et il en profitera; s'il ne l'est pas, je dois le mépriser lui-même et l'avoir en horreur.

Quoi qu'il en soit, être et paroître converti, être et paroître fidèle, être et paroître ce qu'on doit être, voilà, mes chers auditeurs, la grande morale que nous prêche Jésus-Christ ressuscité. Heureux, si je vous laisse, en finissant ce discours, non seulement instruits, mais persuadés et touchés de ces deux importantes obligations! Après cela, quelque indigne que je sois de mon ministère, peut-être pourrai-je dire, aussi bien que saint Paul quand il quitta les chrétiens d'Éphèse et qu'il se sépara d'eux, que je suis pur devant Dieu et innocent de la perte des ames, si parmi ceux qui m'ont écouté il y en avoit encore qui dussent périr : *Quapropter contestor vos, quia mundus sum à sanguine omnium* (*Act.*, 20). Et pourquoi? parceque vous savez, ô mon Dieu, que je ne leur ai point caché vos vérités; mais que j'ai pris soin de les leur représenter avec toute la liberté, quoique respectueuse, dont doit user un ministre de votre parole. Quand vous envoyiez autrefois vos prophètes pour prêcher dans les cours des rois, vous vouliez qu'ils y parussent comme des colonnes de fer et comme des murs d'airain, c'est-à-dire comme des ministres désintéressés, généreux, intrépides : *Ego quippe dedi te hodiè in columnam ferream, et in murum æneum, regibus Juda* (Jerem., 1). Mais j'ose dire, Seigneur, que je n'ai pas même eu besoin de ce caractère d'intrépidité pour annoncer ici votre Évangile, parceque j'ai eu l'avantage de l'annoncer à un roi chrétien, à un roi qui honore sa religion, qui l'honore dans le cœur, et qui fait au-dehors une profession ouverte de l'honorer; en un mot, à un roi qui aime la vérité. Vous défendiez à Jérémie de trembler en présence des rois de Juda, *Ne formides à facie eorum* (Ibid.); et moi, j'aurois plutôt à me consoler de ce que la présence du plus grand des rois, bien loin de m'inspirer de la crainte, a augmenté ma confiance; bien loin d'affoiblir mon ministère, l'a fortifié et autorisé. Car la vérité, que j'ai prêchée à la cour, n'a jamais trouvé dans le cœur de ce monarque qu'une soumission édifiante et qu'une puissante protection.

Voilà, Sire, ce qui m'a soutenu; mais voilà ce qui élève Votre Majesté, et ce qui doit être pour elle un fonds de mérite que rien ne détruira jamais : l'amour et le zèle qu'elle a pour la vérité. L'Écriture nous apprend que ce qui sauve les rois, ce n'est ni la force, ni la puissance, ni le nombre des conquêtes, ni la conduite des affaires, ni l'art de commander et de régner, ni tant d'autres vertus royales qui font les héros et que les hommes canonisent : *Non salvatur rex per multam virtutem* (*Psalm.* 31). Il a donc été de la sagesse de Votre Majesté et de la grandeur de son ame de n'en pas demeurer là, mais de se proposer quelque chose encore de plus solide. Ce qui sauve les rois, c'est la vérité; et Votre Majesté la cherche, et elle se plaît à l'écouter, et elle aime ceux qui la lui font connoître, et elle

n'auroit que du mépris pour quiconque la lui déguiseroit; et, bien loin de lui résister, elle se fait une gloire d'en être vaincue : car rien, dit saint Augustin, n'est plus glorieux que de se laisser vaincre par la vérité. C'est, Sire, ce que j'appelle la grandeur de votre ame, et tout ensemble votre salut. Nous estimons nos princes heureux, ajoutoit le même saint Augustin, si, pouvant tout, ils ne veulent que ce qu'ils doivent; si, élevés par leur dignité au-dessus de tous, ils se tiennent par leur bonté redevables à tous; s'ils ne se considèrent sur la terre que comme les ministres du Seigneur; si, dans les honneurs qu'on leur rend, ils n'oublient point qu'ils sont hommes; s'ils mettent leur grandeur à faire du bien; s'ils font consister leur pouvoir à corriger le vice; s'ils sont maîtres de leurs passions aussi bien que de leurs actions; si, lorsqu'il leur est aisé de se venger, ils sont toujours portés à pardonner; s'ils établissent leur religion pour règle de leur politique; si, se dépouillant de la majesté, ils offrent tous les jours à Dieu dans la prière le sacrifice de leur humilité. Portrait admirable d'un roi vraiment chrétien, et que je ne crains pas d'exposer aux yeux de Votre Majesté, puisqu'il ne lui représente que ses propres sentiments et que ce qui doit être le sujet de sa consolation. C'est vous, ô mon Dieu, qui donnez à votre peuple des hommes de ce caractère pour le gouverner, vous qui tenez dans vos mains les cœurs des rois, vous qui présidez à leur salut, et qui vous glorifiez dans l'Écriture d'en être spécialement l'auteur : *Qui das salutem regibus* (*Psalm.* 143). Montrez, Seigneur, montrez que vous êtes en effet le Dieu du salut des rois, en répandant sur notre invincible monarque l'abondance de vos bénédictions et de vos graces, mais particulièrement la grace des graces, qui est celle du salut éternel. Quand nous vous prions pour la conservation de sa personne sacrée, pour la prospérité de ses armes, pour le succès et la gloire de ses entreprises, quoique ces prières soient justes et d'un devoir indispensable, elles ne laissent pas d'être en quelque sorte intéressées; car nos fortunes, nos vies étant attachées à la personne de ce grand roi, notre gloire étant la sienne et ses prospérités les nôtres, nous ne pouvons sur cela nous intéresser pour lui sans faire autant de retours vers nous. Mais quand nous vous conjurons de verser sur lui ces graces particulières qui font le salut des rois, c'est pour lui que nous vous prions, puisqu'il n'y a rien pour lui ni pour tous les rois du monde de personnel et d'essentiel que le salut. Tel est, Sire, le sentiment que Dieu inspire au dernier de vos sujets pour votre auguste personne; tel est le souhait que je forme tous les jours, et le souhait le plus sincère et le plus ardent. Dieu l'écoutera, et après vous avoir fait régner avec tant d'éclat sur la terre, il vous fera régner encore avec plus de bonheur et plus de gloire dans le ciel, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE LUNDI DE PAQUES.

SUR LA PERSÉVÉRANCE CHRÉTIENNE.

Et appropinquaverunt castello quò ibant; et ipse se finxit longius ire. Et coegerunt illum, dicentes : Mane nobiscum.

Lorsqu'ils furent proche du bourg où ils alloient, il feignit de vouloir aller plus loin. Et ils le pressèrent de demeurer avec eux, en lui disant : Demeurez avec nous. SAINT LUC, chap. XXI.

Voici, Chrétiens, un grand mystère que l'Évangile nous propose, et qui renferme pour nous une importante vérité. Deux disciples marchent avec le Fils de Dieu, déguisé sous la forme d'un voyageur; et lorsqu'il semble vouloir se séparer d'eux, ils l'invitent à demeurer, et lui font même une espèce de violence pour le retenir : *Et coegerunt illum, dicentes : Mane nobiscum.* Figure bien naturelle d'une ame chrétienne qui l'a reçu, ce Sauveur des hommes, dans la communion pascale. Elle ne se contente pas qu'il soit venu chez elle, ou plutôt dans elle, caché sous le voile et sous les espèces de son sacrement; elle l'engage encore à demeurer avec elle, et, par mille vœux redoublés, par de ferventes et d'instantes prières, par une sainte importunité, mais qu'elle sait lui devoir être agréable, elle le presse, elle le conjure, et lui dit intérieurement : Ah ! Seigneur, ne vous retirez pas de moi; car si je viens à vous perdre, je perds tout, puisqu'en vous perdant je perds mon unique et mon souverain bien : *Mane nobiscum.* Cependant, mes Frères, s'il nous est si important que Jésus-Christ demeure dans nous et avec nous, il ne nous est ni moins important ni moins nécessaire de demeurer en lui et avec lui; et voilà ce qui s'accomplit, selon sa parole même, dans ce sacrement adorable où il s'est donné à nous, et où nous avons dû nous donner à lui : *Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet et ego in eo* (JOAN., 6). Il faut qu'il demeure en nous par la grace, et il faut que nous demeurions en lui par notre persévérance dans la grace; il faut qu'il demeure en nous pour nous aider de son secours, et il faut que nous demeurions en lui pour lui marquer notre fidélité; il le faut, mes chers auditeurs; et de sa part il n'y a rien à craindre, parcequ'il ne nous abandonne jamais le premier; au lieu que tout est à craindre de la nôtre, parceque nous sommes l'inconstance même. Heureux si je pouvois aujourd'hui vous fortifier, vous affermir, et par-là vous préserver de ces rechutes si ordinaires dans le christianisme et si funestes ! c'est ce que j'entreprends dans ce discours, où je vais vous parler de persévérance chrétienne, après que nous aurons salué Marie. *Ave Maria.*

C'est par sa passion et par sa mort que Jésus-Christ a vaincu le péché : mais j'ose dire que cette victoire seroit imparfaite s'il ne triomphoit encore de notre inconstance. Or c'est ce qu'il fait par sa

résurrection glorieuse, et c'est une des graces particulières qui y sont attachées. Jésus-Christ est ressuscité comme il l'avoit dit, *Surrexit sicut dixit* (MATTH., 28) ; mais la question est de savoir s'il est ressuscité dans nous. Car, comme saint Paul nous apprend que Jésus-Christ doit être formé dans nous par la prédication de l'Évangile, *Donec formetur Christus in vobis* (*Galat.*, 4); comme il nous enseigne que Jésus-Christ est tout de nouveau crucifié dans nous par le péché, *Rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei* (*Hebr.*, 6), aussi est-ce une suite nécessaire de la doctrine de ce grand apôtre, que Jésus-Christ doit ressusciter en nous par la grace de la pénitence. Or, de toutes les marques à quoi nous devons reconnoître s'il est ainsi ressuscité, la plus évidente et la moins sujette aux illusions est la disposition où nous sommes de persévérer, et d'accomplir fidèlement ce que nous avons promis à Dieu en nous convertissant à lui. Pour vous porter, mes chers auditeurs, à cette sainte persévérance, je fais deux propositions, qui vont partager ce discours. Je dis que le mystère de Jésus-Christ ressuscité nous engage fortement à la persévérance chrétienne, ce sera la première partie : j'ajoute que la persévérance chrétienne est le titre le plus légitime et le plus certain pour participer un jour à la gloire de Jésus-Christ ressuscité, ce sera la seconde. Résurrection du Sauveur; principe de la persévérance chrétienne; persévérance chrétienne, gage assuré de notre résurrection bienheureuse : voilà ce qui demande toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Être incapable de pécher, c'est le propre de la nature de Dieu ; n'être plus en pouvoir de pécher, c'est le privilége de la gloire; n'avoir jamais péché, c'est l'avantage de l'état d'innocence ; se convertir après le péché, c'est l'effet ordinaire de la pénitence : mais être converti pour ne plus pécher, c'est ce qui s'appelle la grace et le don de la persévérance. Or, de ces états ainsi distingués, le premier, qui consiste à être incapable de pécher, est le plus excellent ; mais il ne convient pas à la créature : le second, de n'être plus sujet à la corruption du péché, est le plus souhaitable; mais il est réservé pour l'autre vie : le troisième, de n'avoir jamais péché, étoit un des plus heureux ; mais par le malheur de notre origine nous en sommes déchus : le quatrième, d'avoir pleuré et réparé son péché, est absolument nécessaire; mais, quelque ressource que nous y trouvions, il ne suffit pas pour notre sûreté : le dernier, j'entends celui de la persévérance dans la grace, est par rapport à nous un bonheur parfait, puisqu'il nous fait participer, quoiqu'en différentes manières, et à l'impeccabilité de Dieu, et à l'innocence du premier homme, et à la sainteté consommée des bienheureux dans le ciel, et à la béatitude commencée de ces pécheurs dont Dieu se plaît, selon l'Écriture, à faire sur la terre des vases de miséricorde. Aussi est-ce cet état où Jésus-Christ a prétendu nous élever,

et dont il nous propose dans sa résurrection la règle la plus infaillible que nous puissions avoir devant les yeux : car je considère quatre choses dans la résurrection du Sauveur du monde, qui toutes nous engagent à la persévérance ; savoir, l'exemple de cette résurrection, la foi de cette résurrection, la gloire de cette résurrection, et le sacrement de cette résurrection. L'exemple de la résurrection du Sauveur est le vrai modèle de notre persévérance dans la grace ; la foi de la résurrection du Sauveur est le solide fondement de notre persévérance dans la grace; la gloire de la résurrection du Sauveur est un des plus touchants motifs de notre persévérance dans la grace; et le sacrement de la résurrection du Sauveur, de la manière que je l'expliquerai, est comme le sceau de notre persévérance dans la grace : quatre considérations très efficaces pour nous affermir dans la sainte résolution que nous avons formée de renoncer au péché et de vivre désormais à Dieu. Écoutez-moi, Chrétiens; et, pour bien comprendre ces importantes vérités, attachons-nous à la doctrine de saint Paul, dont voici le grand mystère que je vais vous développer.

Le Sauveur est ressuscité, dit ce grand apôtre; mais ce qu'il y a de remarquable dans le triomphe de sa résurrection, c'est que ce Dieu-Homme est ressuscité pour ne plus mourir, et que désormais la mort n'aura plus sur lui d'empire. Il est mort, mais une fois seulement[1], pour l'expiation du péché ; et maintenant il possède une vie incorruptible, une vie qu'il ne perdra jamais : *Christus resurgens ex mortuis, jam non moritur ; mors illi ultrà non dominabitur* (*Rom.*, 6). Or qu'est-ce que saint Paul inféroit de là ? Ah ! Chrétiens, ce que nous n'aurions jamais attendu, mais ce que l'esprit de Dieu lui faisoit conclure pour nous : *Ita et vos existimate, mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo.* Ainsi vous, mes Frères, ajoutoit-il, si vous êtes ressuscités par la grace de la pénitence, faites état que vous êtes morts pour jamais au péché, et que vous devez vivre constamment et pour toujours à Dieu ; comme s'il nous eût dit : Prenez bien la chose, et ne vous faites pas une idée abstraite ni une foi spéculative de cet état d'immortalité que Jésus-Christ a acquis en ressuscitant ; car ce seroit l'entendre mal. Quand on vous dit que ce Dieu-Homme, depuis qu'il est ressuscité, n'est plus sujet à la mort, ce n'est point un simple dogme de religion que l'on vous explique, c'est un fonds d'obligation que l'on vous découvre, et un devoir que l'on vous enseigne; devoir qui se réduit à conserver inviolablement cette vie de la grace que vous avez recouvrée par la pénitence : car il est certain, et de la foi même, que votre conversion, quelque fervente qu'elle ait été d'ailleurs, n'aura de vertu qu'autant qu'elle portera le divin caractère de la sainte immortalité du Sauveur.

En effet, Chrétiens, cette vie de la grace que nous rend la pénitence est, de sa nature, aussi immortelle et aussi incorruptible que notre ame qui en est le sujet. Si, contre le dessein de Dieu, nous perdons cette

grace, c'est à nous et non point à elle que nous devons l'imputer; et en cela, dit l'ange de l'école, saint Thomas, consiste notre désordre, c'est-à-dire en ce que par le péché nous nous ôtons volontairement à nous-mêmes une vie aussi noble et aussi excellente que celle-là, une vie qui, selon la propriété de son être, ne devroit jamais finir. Et pourquoi pensez-vous, mes chers auditeurs, que la résurrection de Jésus-Christ soit la seule que Dieu a choisie pour nous servir de modèle dans notre conversion? car ceci n'a pas été sans dessein. Lazare et plusieurs autres dont parle l'Écriture étoient ressuscités. Ces résurrections étoient véritables, surnaturelles, miraculeuses; et cependant l'Écriture ne nous les propose point comme des exemples à quoi nous devions nous conformer, ni comme des règles pour reconnoître devant Dieu si nous sommes convertis. En voici la raison que donne saint Augustin : Parceque la résurrection de Lazare, quoique miraculeuse, n'étoit qu'une résurrection passagère, qui ne l'affranchissoit pas absolument des lois de la mort, et qui ne l'avoit fait sortir du tombeau que pour y rentrer à quelque temps de là. Or Dieu ne vouloit pas que notre conversion fût si peu durable, mais il vouloit qu'elle fût sans retour; et parcequ'il n'y avoit que la résurrection de Jésus-Christ qui eût cette prérogative, c'est uniquement sur l'idée de celle-ci qu'il prétend que nous nous formions : *Resurgens jam non moritur; ita et vos.* Ressuscité qu'il est, il ne meurt plus; ainsi ne mourez plus vous-mêmes. C'étoit le raisonnement de saint Paul; et c'est ce qui condamne ces légèretés criminelles qui détruisent en nous et qui anéantissent l'effet de tous les dons de Dieu; ces inégalités et ces inconstances qui rendent suspectes nos ferveurs et nos vertus mêmes; ces découragements qui nous font désespérer de soutenir le bien que nous avons commencé; cette facilité malheureuse à reprendre le cours du mal que nous avions interrompu; ces dégoûts de la piété, ces retours scandaleux au monde et à toutes les vanités du monde; ces apostasies de la dévotion, souvent aussi funestes pour le salut que celles de la religion; ces déplorables vicissitudes de relâchement et de zèle, de pénitence et de rechute, de vie et de mort. Car qu'y a-t-il de plus opposé à tout cela que ce bienheureux état où est entré le Fils de Dieu par sa résurrection glorieuse? *Mors illi ultrà non dominabitur.* La mort n'aura plus de pouvoir sur lui; et telle est la règle que je me dois appliquer et par où je dois juger de ma conversion : *Ita et vos existimate, mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo.*

Si donc vous qui m'écoutez, et qui dans cette solennité avez reçu la grace de votre Dieu, vous n'êtes pas dans la disposition de la conserver; si vous n'êtes pas déterminés à sacrifier toutes choses pour faire toujours vivre cette grace dans vos ames; si, par la connoissance que vous avez de vous-mêmes, vous prévoyez que cette grace s'affoiblira bientôt, et succombera même aux attaques qu'elle va recevoir dans les occasions dangereuses où vous l'exposerez; si cette passion

qui lui est contraire, mais à laquelle vous avez renoncé, après une trève de quelques jours, reprend encore l'ascendant sur vous, et qu'au lieu de vous confirmer dans une vie chrétienne par la solidité de la grace, vous donniez, pour ainsi dire, à la grace même et à la vie chrétienne que vous avez embrassée, le caractère de votre instabilité; enfin si le divorce que vous avez fait avec la chair et avec le monde est semblable aux ruptures de ces ames passionnées qu'on voit, après bien des éclats, bien des dépits, bien des reproches, revenir à de nouveaux engagements, et s'attacher l'un à l'autre plus étroitement et fortement que jamais : si cela est, Chrétiens, désabusez-vous, et n'ajoutez pas au malheur de votre état le désordre d'un aveuglement volontaire. Votre pénitence n'est point ce qu'elle doit être, parceque vous n'êtes pas ressuscités comme Jésus-Christ. Ah! Seigneur, s'écrioit le Prophète royal, et devons-nous nous écrier avec lui, puisque dans la ferveur de sa pénitence il parloit au nom de tous les pécheurs, c'est sur ce modèle de la résurrection de votre Fils que vous m'avez jugé, que vous m'avez éprouvé, que vous avez examiné si ma conversion avoit toutes les qualités d'une résurrection parfaite : *Probasti me, et cognovisti me ; tu cognovisti sessionem meam et resurrectionem meam* (*Psalm.* 138). Et par où, Seigneur, avez-vous connu qu'elle seroit telle que vous la demandiez, ou qu'elle ne le seroit pas? Le Prophète l'exprime dans la suite du Psaume : *Intellexisti cogitationes meas de longè* (Ibid.). Vous avez découvert de loin toutes mes pensées; vous avez suivi toutes les traces de ma vie, vous avez prévu toutes mes voies; et, pénétrant dans l'avenir par une lumière anticipée, vous avez observé si ma conduite répondroit à mes résolutions, si je tiendrois ferme dans le parti de votre loi, si je résisterois aux attraits du vice et de la passion, si le torrent du monde ne m'emporteroit point, si le respect humain ne m'ébranleroit point, si la contagion du mauvais exemple ne me corromproit point, si je ne me laisserois point tourner, comme un roseau, de tous côtés; si, lassé de quelques démarches que j'aurois faites dans le chemin du salut, je ne retournerois point en arrière : *Et omnes vias meas prævidisti* (Ibid.). C'est sur cela, mon Dieu, qu'est établi le jugement que vous avez porté de moi; et au moment même que je me suis relevé de mon péché et en le détestant, c'est par-là que vous avez reconnu si ma résurrection auroit du rapport avec celle de mon Sauveur: *Tu cognovisti sessionem meam, et resurrectionem meam.* Comme si le Prophète eût dit : Supposé que vous n'ayez prévu, Seigneur, après ma conversion, que de honteuses et de lâches rechutes, vous l'avez connue, mais vous l'avez connue pour la réprouver. Au contraire, si votre prescience adorable vous y a fait voir de la fermeté et de la constance, vous l'avez connue, mais pour l'approuver, mais pour la récompenser, mais pour la couronner : *Tu cognovisti sessionem meam, et resurrectionem meam.* Voilà le modèle de la persévérance d'un pécheur

converti : en voulez-vous le fondement solide? c'est ici que votre attention m'est nécessaire.

J'ai dit que le Sauveur du monde, en ressuscitant selon la chair pour ne plus mourir, nous engageoit indispensablement à ressusciter en esprit pour ne plus pécher. Comment cela? le voici : c'est qu'à prendre la chose dans sa source, Jésus-Christ ayant toujours donné aux Juifs sa résurrection comme le gage authentique de ses promesses et comme la preuve incontestable de sa doctrine, il s'ensuit, et c'est le sentiment de tous les Pères, que toute la foi chrétienne est essentiellement fondée sur la résurrection de cet Homme-Dieu. S'il n'est pas ressuscité, disoit saint Paul, nous avouons que notre foi est vaine; mais s'il est ressuscité, nous prétendons, et avec justice, qu'il n'est rien de plus solide, ni rien, pour ainsi parler, de plus subsistant, que notre foi : or, prenez garde, Chrétiens; ce qui fait subsister notre foi, c'est ce qui fait subsister notre conversion, parceque notre conversion, selon le concile de Trente, n'a point d'autre fondement que notre foi. En effet, ce qui m'affermit dans la sainte disposition où je puis être de fuir désormais le péché, c'est la solidité de ma créance; et ce qui soutient ma créance, c'est la résurrection de Jésus-Christ : par conséquent la résurrection de Jésus-Christ est comme le premier principe de ma persévérance dans le bien. Tandis que je me fonde sur cette résurrection, ma foi ne peut chanceler; et tandis que ma foi ne peut chanceler, je ne puis chanceler moi-même dans l'obéissance que je dois à Dieu. Or le Fils de Dieu ressuscité opère dans moi l'un et l'autre; car en ressuscitant il appuie ma foi, et en appuyant ma foi il anime et il fortifie ma volonté.

C'est de quoi nous avons un bel exemple dans la personne des apôtres. Avant la résurrection du Sauveur, rien de plus fragile et de plus foible que les apôtres. Ils protestèrent à Jésus-Christ qu'ils le suivroient jusqu'à la mort, et dans un moment ils l'abandonnèrent. Saint Pierre parut hardi et intrépide dans le jardin; mais dans la maison du pontife une simple femme l'intimida. C'étoient, dit saint Augustin, les colonnes de l'Église, mais les colonnes sans appui, et qui n'avoient rien de stable. Ils vouloient, et ils ne vouloient pas; ils avoient du zèle, et ils n'en avoient pas; ils étoient à Jésus-Christ, et ils n'y étoient pas. Mais dès que Jésus-Christ, par sa résurrection eut dissipé tous les nuages de leur incrédulité, ce furent des hommes plus fermes que des rochers, ce furent des colonnes de bronze et d'airain; ils ne cédèrent ni à la violence des persécutions, ni à la rigueur des tourments, ni à la mort même; ils s'exposèrent à tout, ils endurèrent tout pour la cause de leur maître. Qui fit ce miracle? la foi de Jésus-Christ ressuscité. *Ego confirmavi columnas ejus* (*Psalm.* 74). Oui, dit cet Homme-Dieu par son Prophète, selon la paraphrase de saint Augustin, c'est moi qui les ai affermis, et qui, voulant poser sur eux l'édifice de mon Église dont ils devoient être la base, leur ai donné une vertu à 'épreuve de

toutes les tentations. Ils ont cru ma résurrection, et dès-lors ils ont eu comme un esprit nouveau, comme un cœur nouveau ; ils se sont sentis confirmés dans la grace : *Ego confirmavi columnas ejus.* Or je vous demande, Chrétiens, pourquoi la résurrection du Sauveur ne fait-elle pas la même impression sur nous? Avons-nous une autre foi que les apôtres? Est-ce pour les apôtres plutôt que pour nous que Jésus-Christ est ressuscité glorieux et immortel? Ce mystère est-il moins efficace pour fixer notre inconstance ; et si nous en sommes aussi persuadés qu'eux, pourquoi ne serons-nous pas aussi fidèles qu'eux? Disons quelque chose encore de plus particulier, et faisons ensemble une réflexion bien touchante.

Quand saint Paul exhortoit les Hébreux à la persévérance chrétienne, voici une des grandes raisons dont il se servoit : *Christus heri; et hodiè, ipse et in secula* (*Hebr.*, 13) : Jésus-Christ, leur disoit l'Apôtre, n'est plus sujet à aucun changement ; il étoit hier, il est encore aujourd'hui, et il sera le même dans tous les siècles. Pourquoi donc, concluoit-il, changeriez-vous à son égard de sentiments et de conduite? *Doctrinis variis et peregrinis nolite ergo abduci* (Ibid.). Ah! Chrétiens, appliquons-nous à nous-mêmes ce raisonnement. Il est difficile que nous n'ayons été quelquefois touchés de Dieu, et que dans le cours de notre vie il n'y ait eu d'heureux moments où, détrompés de la vanité du monde et confus de nos égarements passés, nous n'ayons dit à Dieu de bonne foi : Oui, Seigneur, je veux être à vous, et je ne me départirai jamais de la résolution sincère que je fais aujourd'hui de vivre dans votre loi et en chrétien. Rappelons un de ces moments, ou plutôt rappelons les sentiments de ferveur et de piété que le Saint-Esprit excitoit alors dans nos cœurs ; car nous savons ce qui nous touchoit, et nous n'en avons pas encore perdu le souvenir. Remettons-nous donc au moins en esprit dans l'état où nous nous trouvions, et sur cela raisonnons ainsi avec nous-mêmes : Eh bien ! la résolution que je fis en tel temps de renoncer à mon péché et de m'attacher à Dieu n'est-elle pas encore maintenant aussi bien fondée et d'une nécessité aussi absolue pour moi que je la conçus alors? Les principes de foi sur lesquels je l'établissois ont-ils changé? m'est-il survenu quelque nouvelle lumière, pour en douter? les choses, considérées de près et en elles-mêmes, sont-elles différentes de ce qu'elles étoient? Quand je comparus devant Dieu dans le tribunal de la pénitence, et que je confessai à Dieu mon iniquité, je me condamnai moi-même, je fus moi-même mon accusateur et mon juge, et par conséquent je fus convaincu moi-même que ce que j'appelois iniquité l'étoit en effet; et quand je promis à Dieu d'avoir pour jamais en horreur cette iniquité qui faisoit le désordre de ma vie, quand je m'engageai à en fuir l'occasion, je crus fortement que ma conscience, que ma religion me l'ordonnoit. Me trompois-je? étoit-ce prévention? étoit-ce erreur? Non, sans doute : car je suis obligé de reconnoître que c'étoit l'esprit de Dieu

qui m'éclairoit, et que je ne pensai jamais mieux ni plus sainement. Tout cela étoit donc vrai ; et s'il l'étoit alors, il le doit être encore aujourd'hui, et il le sera encore demain et jusqu'à la fin des siècles, puisque la vérité de Dieu, aussi bien que son être, est immuable : *Christus herì, et hodiè ipse et in secula.*

Excellente pratique, mes chers auditeurs, pour se maintenir dans une sainte persévérance; se dire à soi-même : Je fus persuadé un tel jour, et un tel jour mon esprit fut pénétré de cette vérité; j'en eus une vue si parfaite que j'en fus saisi, que j'en fus attendri jusqu'aux larmes. Je ne la goûte plus cette vérité, comme je la goûtois; mais c'est toujours néanmoins la même vérité, et tout ce que j'y goûtois s'y trouve encore. Elle ne me paroît plus dans ce beau jour où elle se montroit quand j'en étois sensiblement ému ; mais dans le fond elle n'a rien perdu de tout ce que j'y découvrois. Malheur à moi de ce qu'elle n'a plus pour moi le même goût; mais graces à mon Dieu de ce que j'en ai conservé la foi ! Parler ainsi, et agir ensuite non plus en vertu du sentiment présent, mais des résolutions passées ; les faire revivre en nous, et quand la tentation nous attaque, nous sollicite, quand l'occasion se présente, nous munir de cette pensée : J'avois prévu tout cela, et j'y étois disposé lorsque je formai le dessein d'être à Dieu ; puisque j'ai encore ce qui opéroit en moi cette disposition, pourquoi ne ferois-je pas aujourd'hui ce que j'aurois fait alors, et pourquoi voudrois-je abandonner Dieu, et me contredire moi-même? Non, non, Seigneur, il n'en ira pas de la sorte ; il ne faut pas que le caprice de ma volonté l'emporte sur la règle de ma foi et de ma raison : vous êtes, ô mon Dieu, un trop grand maître pour être servi par humeur; et je tiens à vous par des liens trop forts pour prétendre jamais m'en détacher : j'ai cru, Seigneur, *Credidi*, et c'est pour cela que je vous ai donné une parole dont j'ai pris le ciel à témoin ; savoir, de garder inviolablement le traité et le pacte solennel que j'ai fait avec vous dans ma pénitence : *Credidi propter quod locutus sum* (*Psalm.* 115). Voilà, mes chers auditeurs, ce que j'appelle agir par la foi et vivre de l'esprit de la foi, en quoi consiste proprement le caractère de l'homme juste : *Justus autem meus ex fide vivit* (*Hebr.*, 10.) Résurrection de Jésus-Christ, modèle de notre persévérance, fondement de notre persévérance, et motif encore de notre persévérance : comment cela ? Apprenez-le.

C'est que la résurrection du Sauveur nous met devant les yeux la gloire et l'immortalité bienheureuse où nous aspirons, et qui doit être notre récompense éternelle. Aussi prenez garde que ce fut la vue de cette résurrection qui inspira au patriarche Job tant de constance dans les plus rigoureuses épreuves. Toutes choses le portoient, ce semble, à quitter Dieu : il se trouvoit accablé de misère et de calamités qui l'assiégeoient de toutes parts; ses amis mêmes s'étoient tournés contre lui ; sa femme insultoit à sa piété, en la traitant de simplicité : *Adhuc*

tu permanes in simplicitate tuâ (Job, 2)? Mais que lui répondoit ce saint homme? Allez, lui disoit-il, vous parlez en insensée : *Quasi una de stultis mulieribus locuta es* (Ibid). Vous me reprochez mon attachement au Dieu que j'adore ; et moi je vous dis que je l'aurai jusqu'au dernier soupir de ma vie, et que toutes les calamités du monde ne m'obligeront jamais à m'en départir. Et quel motif en apportoit-il? Ah! Chrétiens, admirable leçon pour nous! *Scio enim quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terrâ surrecturus sum* (Job, 19) : Oui, je serai constant et fidèle, ajoutoit-il, parceque je sais que je dois avoir un Sauveur qui ressuscitera plein de gloire, et que je ressusciterai moi-même un jour comme lui. Or, cette gloire dont je le vois déja tout éclatant, cette gloire qui par communication doit se répandre sur moi, c'est ce qui m'engage à souffrir sans murmurer, c'est ce qui réprime mes plaintes, c'est ce qui adoucit mes maux, c'est ce qui me soutient dans l'accablement extrême où me réduisent l'humiliation et la douleur; cette espérance que je nourris dans mon sein est le grand motif de ma persévérance : *Reposita est hæc spes in sinu meo* (Ibid.). Ainsi parloit cet homme de Dieu. Or, mes Frères, reprend saint Augustin, si la vue d'une résurrection si éloignée inspiroit à Job ces sentiments au milieu de la gentilité, nous, élevés au milieu du christianisme, nous qui la voyons de si près cette même résurrection, nous qui, dans cette solennité, en célébrons la mémoire, en serons-nous moins touchés et le devons-nous moins être?

Enfin, Jésus-Christ ressuscité devient par un excès de son amour, et par un effet merveilleux du sacrement de son corps, le sceau de notre persévérance dans la grace, puisque, tout ressuscité et tout immortel qu'il est, il veut bien être notre Agneau pascal, selon l'expression de l'Apôtre, et s'immoler tout de nouveau sur nos autels pour s'unir intimement à nous, et pour nous faire vivre en lui et par lui : *Pascha nostrum immolatus est Christus* (1. *Cor.*, 5). Ce Dieu de gloire, le jour même de sa résurrection, se fait notre nourriture ; et après être sorti triomphant du tombeau, il vient obscur et invisible s'ensevelir dans nous par la communion. Que prétend-il? On vous en a instruits, Chrétiens, et vous ne le pouvez ignorer : il prétend servir à votre ame d'aliment, mais d'un aliment céleste et spirituel; et comme le propre de l'aliment est d'entretenir la vie, il se donne à vous pour conserver cette vie divine, cette vie de la grace que la pénitence vous a rendue. Avez-vous fait, mon cher auditeur, quelque réflexion aux saintes et vénérables paroles que le prêtre, comme ministre de l'Église, a prononcées en vous admettant à la participation du corps de Jésus-Christ? Peut-être n'y avez-vous pas pensé, et néanmoins c'est à quoi vous deviez être attentif; car voici comment il vous a parlé : Recevez, mon Frère, le corps de votre Seigneur et de votre Dieu, afin qu'il garde votre ame, et qu'il la préserve de la mort du péché ; non pas pour quelques jours ni pour quelques mois, mais pour la vie éter-

nelle : *Custodiat animam tuam in vitam æternam.* Et en effet, s'il n'avoit été question que de vous faire vivre pour quelque temps, en vain Jésus-Christ auroit-il daigné nourrir votre ame de sa propre chair : il ne falloit pas pour cela un pain si exquis ; mais ce pain dont vous avez fait votre pâque est un pain, dit Jésus-Christ même, qui se mange pour ne mourir jamais : *Hic est panis de cœlo descendens, ut si quis ex ipso manducet, non moriatur* (Joan., 6). Et voilà ce que je vous ai proposé d'abord comme le sacrement de votre persévérance dans la grace; vérité reconnue de tous les Pères, puisque c'est ainsi qu'ils expliquent cette grande promesse du Sauveur : *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum* (Ibid.) : Celui qui mangera ce pain vivra éternellement; non pas, dit saint Jérôme, d'une vie corporelle et matérielle, mais d'une vie spirituelle et surnaturelle, qui doit être le fruit de l'adorable Eucharistie. Si donc, engagés comme vous l'êtes à la persévérance chrétienne, et par l'idée de la résurrection de Jésus-Christ, et par la foi de la résurrection de Jésus-Christ, et par la gloire de la résurrection de Jésus-Christ, enfin par le sacrement de la résurrection de Jésus-Christ; si, dis-je, comme tant de lâches chrétiens, vous retourniez à vos premières habitudes, et si vous vous laissiez encore surprendre aux illusions du monde; et, au lieu de donner à la grace le temps de s'enraciner dans vos cœurs, si vous étouffiez ce bon grain, selon la parabole, et qu'au bout de quelques semaines on vous revît dans les mêmes engagements et les mêmes désordres, n'aurois-je pas droit de vous faire le reproche que faisoit saint Paul aux Galates? Il leur avoit annoncé le royaume de Dieu, il les avoit tous engendrés en Jésus-Christ par l'Évangile, et tandis qu'il avoit été parmi eux, ils étoient demeurés fermes dans la foi; mais à peine les eut-il quittés qu'ils oublièrent ce qu'ils étoient, et qu'ils reprirent les observances du judaïsme. Saint Paul le sut, et voici en quels termes il leur témoigne là-dessus son ressentiment : plaise au ciel que je n'aie jamais sujet de vous les appliquer ! *Miror, quod tam citò transferimini ab eo qui vos vocavit in gratiam Christi* (*Galat.*, 1) : En vérité, mes Frères, il est bien étrange que vous ayez si tôt changé de sentiments, et qu'en si peu de jours vous ayez renoncé à celui qui vous avoit appelés et conduits par sa grace à la connoissance de Jésus-Christ ! *O insensati Galatæ, quis vos fascinavit non obedire veritati* (*Galat.*, 3)? O insensés que vous êtes, qui vous a ensorcelés pour vous faire abandonner lâchement et honteusement le parti de la vérité? *Sic stulti estis, ut cum spiritu cœperitis, nunc carne consummemini?* (Ibid.) Quelle folie d'avoir commencé par la pureté de l'esprit, et de finir maintenant par la corruption de la chair! Ainsi leur parloit l'Apôtre, et vous parlerois-je, Chrétiens; car j'aurois bien de quoi m'étonner que des résolutions prises à la face des autels et en la présence du Seigneur se fussent tout-à-coup évanouies. Eh quoi! mes Frères, vous dirois-je aussi bien que saint Paul, vous faisiez à Dieu de si saintes

protestations; vous nous donniez dans le sacré tribunal des paroles si expresses; vous vous obligiez de si bonne foi, ce semble, à tout ce que nous vous prescrivions; vous deviez être si réguliers à le pratiquer : mais l'avez-vous fait? *Sic stulti estis, ut cum spiritu cœperitis, nunc carne consummemini!* En êtes-vous moins colères et moins emportés? En êtes-vous moins ambitieux et moins entêtés de votre fortune? en êtes-vous moins sensuels et moins adonnés à votre plaisir? n'avez-vous plus revu cette personne, écueil funeste de votre fermeté et de votre constance? n'avez-vous plus recherché ces occasions si dangereuses pour vous? n'avez-vous plus tenu ces discours ou médisants ou impies? Vous aviez jeté les fondements d'une vie chrétienne et spirituelle : qui vous a empêchés d'élever ce saint édifice? On espéroit tout de vous, et dans un moment toutes les espérances qu'on en avoit conçues sont renversées. Falloit-il pour cela faire tant d'avances, falloit-il puiser dans les sources salutaires de la grace? falloit-il se laver dans les eaux de la pénitence? falloit-il manger la chair de l'Agneau : *Sic stulti estis?* Poursuivons, mes chers auditeurs. Je vous ai fait voir que la résurrection du Fils de Dieu étoit pour nous un engagement à la persévérance dans la grace, et j'ajoute que la persévérance dans la grace est le gage le plus certain que nous puissions avoir d'une résurrection glorieuse à la fin des siècles, et semblable à celle de Dieu. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Dieu l'a ainsi ordonné, Chrétiens; et une des lois de sa providence est que le salut dans cette vie nous soit incertain, et que nous n'ayons jamais sur la terre nulle assurance de notre prédestination éternelle : providence, dit saint Augustin, que nous devons adorer, puisqu'elle nous entretient dans l'humilité, et qu'elle excite en nous la ferveur et la vigilance. Il est néanmoins vrai, sans déroger en rien à cette règle, que la persévérance dans le bien, et l'accomplissement des saintes résolutions qu'on a formées, est la marque la plus infaillible à quoi nous puissions reconnoître si nous serons un jour semblables à Jésus-Christ ressuscité, et si nous aurons le bonheur de participer à sa gloire. Je m'explique. Tous les théologiens conviennent qu'il y a certains signes par où nous pouvons distinguer ceux d'entre les fidèles qui doivent un jour ressusciter à la vie, et ceux qui ressusciteront, comme parle le Fils de Dieu, pour leur damnation. Mais, selon les mêmes théologiens, ces signes après tout sont équivoques et douteux, et rien n'est plus ordinaire ni plus à craindre que de s'y tromper. S'il y en a un, disent-ils, sur lequel nous soyons en droit de faire fond, et qui soit capable d'établir solidement notre espérance pour la résurrection bienheureuse, c'est cette persévérance dans l'état où nous sommes entrés en nous convertissant à Dieu. Pourquoi? par trois raisons importantes que je vous prie de bien méditer : parcequ'il est

certain que la persévérance représente déja dans nous l'état de cette bienheureuse résurrection ; parcequ'elle nous dispose et qu'elle nous conduit à cette bienheureuse résurrection ; enfin, parcequ'elle nous fait mériter , autant qu'il est possible, la grace spéciale de cette bienheureuse résurrection. Développons ces trois pensées.

Je dis que la persévérance chrétienne représente déja dans nous l'état de cette bienheureuse résurrection dont nous voyons les prémices dans la personne du Sauveur. Car en quoi consiste cet état des corps glorifiés ? Le voici : en ce qu'ils ne sont plus sujets à aucune vicissitude; en ce que la gloire dont ils sont revêtus n'est point une gloire passagère, mais permanente, et qui durera autant que Dieu même; en ce qu'ils sont aujourd'hui ce qu'ils seront éternellement, et ce qu'ils ne peuvent jamais cesser d'être. Tel est l'avantage d'un corps ressuscité, et réformé, comme dit l'Apôtre, sur le modèle du corps glorieux de Jésus-Christ. Or rien n'approche plus de cet état que la persévérance du Juste, ou d'un pécheur converti et inébranlable dans le plan de conversion qu'il s'est tracé. Car au lieu que les mondains, semblables aux flots de la mer, sont dans un changement perpétuel, et que, toujours agités par leurs passions, ils succombent à la crainte, ils cèdent au respect humain, ils plient sous l'adversité, ils s'enflent dans la prospérité, ils suivent l'attrait du plaisir, ils se laissent vaincre par l'intérêt, abattre par la tristesse, corrompre par la joie, entraîner par l'occasion; qu'ils tournent non seulement leur raison, mais leur religion , au gré de l'humeur qui les domine, et que, bien loin de s'affermir par la grace dans la piété, ils anéantissent dans eux la piété et la grace même par leurs variations continuelles; état déplorable où , selon saint Paul, la créature doit gémir de se voir réduite, *Vanitati enim creatura subjecta est* (*Rom.*, 8) : le Juste, au contraire, fortifié de la bonne habitude qu'il s'est faite , élevé au-dessus de tout ce qui pourroit le retirer des voies de Dieu, vainqueur du monde et de soi-même, marche toujours d'un même pas, suit toujours la même route, ne vit plus dans une pitoyable alternative de conversion et de rechute, de ferveur et de relâchement, de régularité et de libertinage ; mais, déterminé à la pratique de ses devoirs, est inviolablement ce qu'il doit être, et par-là anticipe l'heureux état de la résurrection future.

C'est sur quoi saint Cyprien félicitoit avec tant d'éloquence des vierges chrétiennes qui s'étoient consacrées à Jésus-Christ, et qui trouvoient dans leur retraite ce précieux trésor d'une éternelle stabilité : *Vos resurrectionis gloriam in hoc seculo jam tenetis* (Cyprian.). Vous possédez, leur disoit-il, dès maintenant la gloire de la résurrection que nous attendons. La chasteté que vous avez vouée solennellement à Dieu fait dès à présent dans vos ames quelque chose de semblable à ce que la résurrection doit faire dans les corps des Saints; et votre constance à suivre le divin époux que vous avez choisi commence

déja visiblement dans vos personnes ce que la béatitude céleste achèvera et consommera. Or ce que saint Cyprien disoit à ces épouses de Jésus-Christ, je vous le dis, mes chers auditeurs. Oui, de quelque condition que vous soyez, si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ de cette résurrection véritable et durable dont je vous ai fait connoître l'importance et la nécessité, *Si consurrexistis cum Christo* (*Coloss.*, 3); si vous êtes disposés, mais efficacement, mais sincèrement, à persévérer dans la voie où la grace de la pénitence vous a rappelés, je dis que vous avez déja part à ce qu'il y a de plus avantageux dans cet état d'immortalité où nous espérons un jour de parvenir. Je dis qu'être constants comme vous l'êtes, ou comme vous paroissez le vouloir être dans le service de votre Dieu, c'est être déja marqués de ce sceau du Dieu vivant que l'ange de l'Apocalypse doit imprimer sur le front de tous les élus : *Vos resurrectionis gloriam in hoc seculo jam tenetis.* Et il n'y a personne de ceux qui m'écoutent qui n'ait droit de prétendre à ce bonheur; car les libertins mêmes et les plus impies sont capables d'une parfaite conversion, comme les autres pécheurs; et nous avons quelquefois la consolation de voir les plus endurcis et les plus obstinés dans le péché, quand ils se sont reconnus et remis dans l'ordre, s'y tenir plus étroitement et plus inséparablement attachés : comme si Dieu prenoit plaisir à faire éclater en eux toutes les richesses de sa miséricorde. Puissant motif pour exciter dans tous les cœurs un saint zèle et une sainte confiance! Mais si par votre infidélité la grace n'agit en vous que foiblement, que superficiellement; si dans la pratique vous n'exécutez rien de ce que vous avez conclu et arrêté avec Dieu; si, dès les premiers jours, désespérant de pouvoir aller jusques au bout, et déja lassés du peu de chemin que vous avez fait, vous regardez derrière vous et vous commencez à reculer, j'ose, Chrétiens, vous le dire, quoique avec douleur, il est bien à craindre que vous ne soyez pas du nombre de ceux qui, selon la parole du Prophète royal, doivent un jour ressusciter dans l'assemblée des Justes, et, par une triste conséquence, que vous ne soyez jamais reçus dans le royaume de Dieu. Si je faisois de moi-même cette triste prédiction, peut-être pourriez-vous ne m'en pas croire, et en appeler à un autre témoignage que le mien. Mais Jésus-Christ même nous l'a ainsi déclaré dans son Évangile, et c'est de sa bouche qu'est sorti ce terrible arrêt : *Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei* (Luc., 9). Comment, mes Frères, reprend saint Chrysostome, expliquant ce passage de saint Luc, comment un homme inconstant et léger seroit-il propre pour le royaume de Dieu, puisqu'il ne l'est pas même pour le monde, ni pour les affaires et le commerce du monde? Que pense-t-on dans le monde d'un esprit volage et changeant, qui se confie en lui, qui fait fond sur lui; et de quoi le croit-on capable? Or si le monde même, ajoute saint Chrysostome, malgré son inconstance naturelle, est néanmoins le premier à condamner

l'inconstance de ceux qui suivent ses lois, comment Dieu s'accommoderat-il de la nôtre? Et d'ailleurs, conclut le même Père, si nous ne sommes pas propres au royaume de Dieu, que sert-il de l'être pour toute autre chose? Eussions-nous les plus rares talents, et les plus sublimes, les plus éminentes qualités; avec toutes les qualités et tous les talents, que sommes-nous devant Dieu, si nous ne sommes pas en état d'entrer dans sa gloire et de le posséder lui-même? Ce n'est qu'en persévérant qu'on s'attache à lui, et ce n'est qu'en s'attachant à lui qu'on se rend digne de lui, et digne de la couronne qu'il nous promet. Voilà le titre le plus légitime pour y prétendre et pour l'obtenir, et c'est ma seconde proposition.

Car prenez garde à ceci, mes chers auditeurs : que fait la persévérance chrétienne dans un pécheur converti, et fidèle à la grace de sa conversion? elle le conduit à la persévérance finale. Et qu'est-ce que la persévérance finale? c'est la dernière disposition à l'immortalité bienheureuse. Je m'explique. Quand les théologiens parlent de la prédestination des Saints, ils nous la font concevoir comme une chaîne mystérieuse, composée de plusieurs anneaux entrelacés les uns dans les autres, et qui se tiennent sans interruption. Du côté de Dieu, disent-ils, cette chaîne n'est autre chose qu'une suite de moyens, de secours, de graces que Dieu a préparés pour soutenir ses élus, et pour les faire arriver à la couronne de justice qui leur est réservée. Ainsi l'enseigne saint Augustin. Mais de notre part cette chaîne est une suite d'actes qui se succèdent les uns aux autres, et par où nous méritons cette couronne, en rendant chaque jour à Dieu l'obéissance qui lui est due. Tous ces actes, ajoutent les docteurs, sont comme autant de parties de cette persévérance totale qui nous sauve, et en cela ils sont tous de même nature; mais il y en a un néanmoins, et c'est le dernier, auquel tous les autres se terminent, et qui fait la persévérance finale. Quoique ce dernier acte, considéré en lui-même, n'ait ni plus de perfection, ni plus de mérite que les autres, cependant, parcequ'il est le dernier, c'est lui qui couronne tous les autres et qui consomme notre bonheur. Car, comme dit saint Jérôme, dans les prédestinés on ne cherche pas le commencement, mais la fin. Paul a mal commencé, et bien fini; Judas a mal fini, et bien commencé : Judas est réprouvé, et Paul glorifié. C'est donc de la fin que dépend le sort et le discernement des hommes dans l'autre vie. En vain aurions-nous passé des siècles entiers dans la pratique de toutes les vertus, il ne faut qu'une pensée pour nous rendre criminels; et si Dieu nous prend au moment que nous formons cette pensée et que nous y consentons, il n'y a point de salut pour nous. Par conséquent, c'est la persévérance qui met le comble à la prédestination des élus : sans elle tout le reste est inutile, et c'est elle qui nous met en main la palme, et qui nous introduit dans la gloire : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, de reliquo reposita est mihi corona justitiæ* (*2 Tim.*, 4).

Cela s'entend, me direz-vous, de la persévérance finale. Je le veux, mon cher auditeur; mais par où arrive-t-on à la persévérance finale, sinon par la persévérance commencée, qui est celle de la vie? Car sans commencement il n'y a point de fin, et toute fin a un rapport essentiel à son commencement. D'où il s'ensuit que pour persévérer à la mort, c'est-à-dire que pour avoir la persévérance finale, nous devons commencer à persévérer dans la vie, puisque la persévérance de la mort est le terme et la consommation de la persévérance de la vie. Et voilà pourquoi j'ai dit que la persévérance dans les exercices d'une vie chrétienne, est la voie qui nous mène au royaume éternel. Et en effet, tandis que nous suivons cette voie, tous les pas que nous faisons nous sont comptés. Mais du moment que nous la quittons, nous nous éloignons de ce bienheureux héritage que Dieu nous propose comme l'objet de notre espérance : et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que tout ce que nous avons fait jusque là n'est plus pour nous de nulle valeur, parceque notre rechute dans le péché et notre retour au monde en suspendent tout le mérite. Il faut recommencer tout de nouveau, reprendre la route que nous avions perdue, rentrer dans la carrière, et la fournir par une persévérance infatigable. Ainsi nous ne nous disposons actuellement à régner un jour comme les Saints dans le ciel, qu'autant que nous nous accoutumons à persévérer comme eux sur la terre. Voilà tout le secret de ce grand mystère que nous appelons prédestination. En parler de la sorte, ce n'est ni philosopher ni user de conjectures, puisque tout ce que j'en ai dit est fondé sur l'oracle de Jésus-Christ même : *Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit* (MATTH., 10) : Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. Or ces paroles, remarque saint Chrysostome, ne doivent pas être entendues de la grace de la persévérance, mais de la vertu de persévérance, puisqu'il est constant que le Fils de Dieu a prétendu par-là nous exhorter à une chose qui fût en notre pouvoir, et qu'il dût récompenser comme un effet de notre fidélité; ce qui convient à la persévérance prise comme vertu, et non point comme don et comme grace. D'où vient que le Saint-Esprit nous fait ailleurs de cette persévérance un commandement : *Esto fidelis usque ad mortem* (*Apoc.*, 2) : Tenez ferme et combattez jusqu'à la mort. Vous me répondrez peut-être qu'il est toujours vrai que cette vertu de persévérance dépend essentiellement de la grace de la persévérance; et que d'ailleurs cette grace de la persévérance est tellement donnée de Dieu, que nous ne la pouvons mériter. Ah! Chrétiens, retenez bien ce qui me reste à vous dire; c'est par où je finis, et ce sera l'éclaircissement de ma troisième proposition.

Je le sais, mes chers auditeurs, quelque justes que nous soyons, quelque bonnes œuvres que nous ayons pratiquées et que nous pratiquions encore tous les jours, nous ne pouvons mériter ce don souverain de la persévérance finale; le mériter, dis-je, d'un mérite par-

fait, d'un mérite de justice, d'un mérite qui nous donne droit de l'exiger, ou, si vous voulez que je m'exprime avec l'école, d'un mérite de condignité. C'est ainsi que tous les Pères de l'Église l'ont reconnu. Mais outre ce mérite il y en a un autre: un mérite de convenance, un mérite, disent les théologiens, de congruité, un mérite fondé sur la miséricorde et sur la pure libéralité de Dieu : c'est-à-dire que Dieu voyant l'homme appliqué de sa part à se maintenir dans la grace, et pour cela se faire violence à lui-même, mortifier ses passions, résister et combattre, il se sent réciproquement ému, en vue d'une telle constance, à le gratifier de ses plus singulières faveurs, et en particulier du don de la persévérance finale, parceque c'est la marque de la plus grande distinction et du choix le plus spécial que Dieu puisse faire d'une ame dans l'ordre du salut. Or je prétends qu'à l'entendre ainsi, nous pouvons mériter cet excellent don. De là, mes Frères, quand nous voyons un Juste, après avoir long-temps persévéré dans l'observation de la loi de Dieu, mourir saintement, nous ne nous en étonnons point. Nous disons : Cela est conforme aux idées que l'Écriture nous donne des jugements de Dieu : cet homme a trop bien vécu pour finir autrement sa course; selon les lois communes de la Providence, une vie si innocente et si fervente ne pouvoit être terminée que par une pareille mort; Dieu lui a fait grace, mais en lui faisant grace il a eu égard à ses bonnes œuvres. Nous reconnoissons donc dans cette conduite de Dieu une espèce de convenance qui, sans blesser en rien sa justice, l'engage à déployer toute sa miséricorde et à l'exercer. Au contraire, quand on nous parle de certains Justes qui, par un triste naufrage, après une longue persévérance, ont péri jusque dans le port et se sont malheureusement perdus; quand on nous rapporte ces exemples, nous en sommes effrayés, nous les regardons comme des prodiges, nous nous écrions avec saint Paul : *O altitudo* (*Rom.*, 11)! Nous jugeons qu'il y a eu dans cette disposition de Dieu quelque chose que nous ne comprenons pas; que cet homme, qui vivoit régulièrement en apparence, avoit peut-être un orgueil caché que Dieu a voulu punir; que l'effet d'une justice si rigoureuse suppose un fonds d'iniquité, qui ne paroissoit pas au-dehors, et que Dieu voyoit. Quoi qu'il en puisse être, ces chutes inopinées et ces coups de réprobation nous font trembler; mais la surprise même où ils nous jettent est une preuve évidente que ce n'est donc point ainsi que Dieu en use selon les règles ordinaires, et que nous sommes persuadés nous-mêmes que la persévérance finale est communément et presque immanquablement le fruit d'une persévérance chrétienne pendant la vie.

C'est à cette persévérance de la vie que je ne puis, mes chers auditeurs, assez vous porter; et souffrez qu'empruntant ici les paroles de saint Jérôme, je vous dise pour conclusion de ce discours ce que disoit ce saint docteur à un homme du monde qui commençoit à chan-

celer dans le dessein qu'il avoit pris de chercher dans la retraite de Bethléem un asile contre les périls du siècle. Car voici comment il lui parloit, et comment Dieu m'inspire de vous parler à vous-mêmes : *Obsecro te, Frater, et moneo parentis affectu, ut qui Sodomam reliquisti, ad montana festinans, post tergum ne respicias* (HIERON.). Pécheur qui m'écoutez, puisqu'en vertu de la grace que vous avez reçue vous venez d'abandonner Sodome, c'est-à-dire puisque vous avez renoncé à vos engagements criminels, je vous conjure, par la charité que vous vous devez à vous-même, de ne tourner plus les yeux vers le monde, ce monde profane, ce monde corrupteur que vous avez quitté, et dont vous avez si long-temps éprouvé la tyrannie. *Ne aratri stivam, ne fimbriam Salvatoris quam semel tenere cœpisti, aliquandò dimittas* (Idem.). Non, mon cher Frère, ne pensez plus à secouer le joug du Seigneur que vous vous êtes imposé, et tenez toujours la robe de votre Seuveur, pour le suivre. Vous ne pouvez avoir un meilleur guide, et il ne vous appelle après lui que pour vous conduire à sa gloire. *Ne de tecto virtutum, pristina quœsiturus vestimenta, descendas* (Idem.). Prenez garde à ne pas déchoir des hautes vertus où vous avez voulu, par votre conversion, vous élever ; et n'allez pas reprendre les dépouilles de la vanité et du luxe, après vous être revêtu des livrées de Jésus-Christ. *Ne de agro revertaris domum* (Idem.). Du champ de l'Église où vous êtes rentré, et où vous commencez à recueillir les fruits de la grace, ne retournez point à ces maisons où votre innocence a tant de fois échoué, ni à ces lieux de scandale et de débauche : *Ne campestria cum Lot, ne amœna hortorum diligas quœ non irrigantur de cœlo, ut terra sancta, sed de turbido flumine Jordanis* (Idem). Ne vous arrêtez pas, comme Lot, à tout ce qui pourroit vous rapprocher de l'embrasement dont vous vous êtes sauvé : fuyez ces demeures agréables, mais dont l'air est si contagieux pour vous ; ces rendez-vous si propres à rallumer votre passion, ces jardins si commodes pour l'entretenir, où la pluie du ciel ne tombe jamais, et qui ne sont arrosés que des eaux troubles du Jourdain. Voilà, dit saint Jérôme, à quoi il ne faut plus retourner. *Cœpisse multorum est, ad culmen pervenisse paucorum* (Idem.) : Plusieurs, ajoutoit-il, ont l'avantage de commencer, mais bien peu ont le bonheur de persévérer. Or il faut que vous soyez de ce nombre. Ma douleur est de penser, Chrétiens, que la plupart de ceux à qui je parle en doivent être exclus, ou plutôt sont dans la disposition de s'en exclure eux-mêmes. Ce qui m'afflige jusqu'à dire comme David : *Tabescere me fecit zelus meus (Psalm.* 118*)*, mon zèle m'a fait sécher de regret : c'est de faire aujourd'hui cette triste réflexion, que d'une si nombreuse assemblée, à peine y en aura-t-il quelques uns que le monde bientôt ne rengage pas dans ses fers, et sur qui le péché ne reprenne pas tout son empire. Mon Dieu, que vos jugements sont profonds, et que notre inconstance est déplorable ! Le comble de l'affliction pour

moi est de voir, comme saint Bernard, que la résurrection du Fils de Dieu soit devenue le terme fatal, ou, pour mieux dire, le commencement de nos rechutes. *Proh dolor! terminus recidendi facta est resurrectio Salvatoris* (BERN.). Car n'est-ce pas là que vont recommencer les parties de plaisir, les jeux, les spectacles; et, par une conséquence infaillible, les impudicités, les dissolutions, les excès: en sorte qu'il semble que Jésus-Christ ne soit ressuscité que pour nous faire lâcher plus impunément la bride à nos passions et à nos sens? *Ex hoc nempe redeunt comessationes, ex hoc laxantur concupiscentiis frena; quasi ad hoc surrexit Christus, et non propter justificationem nostram* (Idem.). Mais non, Seigneur; vous achèverez votre ouvrage: car c'a été votre ouvrage que ma conversion. Vous le soutiendrez, comme vous l'avez commencé; et moi-même je le soutiendrai avec vous et par vous. Votre grace m'a prévenu, et je l'ai suivie. Elle me montrera toujours le chemin, elle me servira toujour des guide, et je la suivrai toujours, jusqu'à ce que je puisse arriver à la gloire, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE DIMANCHE DE QUASIMODO.

SUR LA PAIX CHRÉTIENNE.

Dixit ergo eis iterum: Pax vobis.

Il leur dit une seconde fois: La paix soit avec vous. SAINT JEAN, ch. 20.

Voilà, Chrétiens, le précieux trésor que Jésus-Christ laisse à ses apôtres. Il leur donne la paix, et je trouve que cette paix est encore un des fruits que le mystère de sa résurrection produit dans nos ames, lorsque nous nous réconcilions avec Dieu par la pénitence, et que nous approchons dignement des sacrés mystères par la communion pascale. Ce divin Sauveur vient à nous dans le sacrement de son corps; il nous honore tous en particulier, non seulement d'une apparition, mais d'une visite qu'il nous fait en personne; et à ce moment-là même il nous dit intérieurement: *Pax vobis:* Vous voilà réconciliés avec mon Père, vous voilà unis à moi; jouissez du bonheur que vous possédez, et goûtez la douceur de la paix, Car c'est ainsi, mes chers auditeurs, que saint Jacques nous fait concevoir la paix d'une ame chrétienne, en nous disant quel est le fruit de la justice et de la sainteté: *Fructus autem justitiæ in pace seminatur* (JAC.. 3). Et en effet, toute autre paix que celle-là n'est qu'une paix fausse et imaginaire. Pour être solide et véritable, il faut qu'elle vienne du principe de la sainteté et de la grace. Or telle est celle que Jésus-Christ nous communique, quand il communique lui-même à nous. Parlons donc aujourd'hui de cette paix spirituelle, de cette paix de Dieu, qui surpasse tout sentiment; de cette paix que saint Paul souhaitoit tant aux Philippiens: *Et pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum, custodiat corda vestra et intelligentias vestras*

in Christo Jesu (*Philipp.*, 4). Mes Frères, leur disoit-il, le plus grand desir que Dieu m'inspire de former en votre faveur, est que la paix qu'il vous a donnée garde vos esprits et vos cœurs. Je fais aujourd'hui, Chrétiens, pour vous le même souhait et la même prière. Puisque vous avez reçu cette paix, prenez soin de la conserver, et qu'elle vous conserve vous-mêmes dans les saintes dispositions où vous êtes devant Dieu : *Pax Dei custodiat corda vestra et intelligentias vestras in Christo Jesu.* Mais d'où vient que le Fils de Dieu ne se contenta pas de donner une fois la paix à ses apôtres, et que, dans une même apparition, il leur dit deux fois, et dans les mêmes termes : *Pax vobis?* C'est une circonstance que saint Chrysostome a remarquée dans l'Évangile, et cette circonstance n'est pas sans mystère : or c'est ce mystère que je vais vous développer, après que nous aurons rendu à Marie, comme à la reine de la paix, l'hommage ordinaire. *Ave Maria.*

Je ne sais, Chrétiens, si vous avez pris garde à ces deux paroles de saint Paul : *Pax Dei custodiat corda vestra et intelligentias vestras* : Que la paix de Dieu conserve vos cœurs, *corda vestra*, et qu'elle possède vos esprits, *intelligentias vestras?* Pourquoi l'Apôtre souhaitoit-il aux Philippiens ce double avantage, l'un par rapport à l'esprit, l'autre par rapport au cœur? C'est, répond saint Chrysostome, que pour établir dans l'homme une paix parfaite, il faut la mettre également dans les deux puissances de son ame, c'est-à-dire dans son esprit et dans son cœur. La paix du cœur doit nécessairement être précédée de la paix de l'esprit, et la paix de l'esprit ne peut être constante sans la paix du cœur. Il faut donc pacifier l'esprit de l'homme, en lui ôtant toutes les iuquiétudes qu'il peut avoir dans la recherche de la vérité; et il faut pacifier son cœur en le dégageant de tous les desirs qui le tourmentent dans la recherche de son repos. Voilà, mes chers auditeurs, tout le mystère de notre évangile. Le Sauveur du monde ne se contente pas de dire une fois à ses disciples, *Pax vobis*, La paix soit avec vous; il le leur redit une seconde fois dans la même apparition, parcequ'il veut leur donner cette double paix qui fait toute la perfection de l'homme, la paix de l'esprit et la paix du cœur. Mais par quelle voie l'homme peut-il espérer d'avoir l'une et l'autre? Ah! Chrétiens, c'est encore le secret, et le secret admirable que notre évangile nous découvre. Car j'y trouve la paix de l'esprit solidement étabiedans la soumission à la foi : *Beati qui non viderunt, et crediderunt* (Joan., 20); et j'y trouve la paix du cœur parfaitement conservée dans l'assujettissement à la loi de Dieu, *Dominus meus, et Deus meus* (Ibid.). Comprenez, s'il vous plaît, les deux propositions que j'avance. Le Sauveur du monde dit à saint Thomas, que bienheureux sont ceux qui croient sans avoir vu; et saint Thomas répond au Sauveur du monde, qu'il est son Seigneur et son Dieu. Croire ce que l'on ne voit pas, c'est soumettre la raison à la foi; et reconnoître l'empire et le domaine du

Fils de Dieu, c'est vouloir obéir à sa loi. Or dans ces deux devoirs sont contenus les deux grands principes de la paix; car en soumettant ma raison à la foi, je me procure la paix de l'esprit; et en m'assujettissant à la loi de Dieu, je me mets en possession de la paix du cœur. En deux mots, n'espérons pas que notre esprit soit jamais tranquille tandis que nous l'abandonnerons à la conduite de notre raison; et n'espérons pas plus que notre cœur soit jamais content tandis qu'il s'abandonnera lui-même à ses passions. Il faut que la foi gouverne notre esprit, si nous voulons qu'il soit dans le calme; c'est la première partie. Il faut que la loi de Dieu règne dans notre cœur, si nous voulons qu'il jouisse d'un bonheur solide; c'est la seconde : deux vérités importantes qui feront le partage de ce dernier discours.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une question que les Pères de l'Église ont traitée avec autant de force que de subtilité, savoir, pourquoi Dieu ayant créé l'homme raisonnable, il n'a pas voulu dans la chose la plus essentielle, qui est la religion, le conduire par la raison, mais par la foi. Saint Augustin dit que Dieu en a usé de la sorte pour l'intérêt de sa propre gloire. Car de même qu'un maître ne veut pas que ses serviteurs entreprennent d'examiner sa conduite, particulièrement sur les affaires les plus secrètes et les plus importantes de sa maison, aussi étoit-il de la grandeur de Dieu que l'homme, qui n'est qu'un néant, ne présumât pas d'entrer en raisonnement avec lui sur ce qu'il y a de plus caché et de plus impénétrable dans les desseins de sa providence et dans l'ordre de ses jugements. C'est ainsi que parle saint Augustin. Et en effet, il faut convenir que cette obéissance que nous rendons à Dieu par la foi, est un hommage dû à la souveraineté infinie de son être. Mais s'il est honorable et glorieux à Dieu de gouverner l'homme par la foi, je soutiens, avec le docteur angélique saint Thomas, qu'il n'est pas moins avantageux à l'homme d'être conduit par cette voie : pourquoi? non seulement parceque la conduite de la foi est plus méritoire pour l'homme que celle de la raison; non seulement parceque sans la foi nous ignorerions bien des mystères et bien des vérités qui surpassent notre raison; non seulement parcequ'il y a peu d'esprits capables d'acquérir par la seule raison une connoissance de Dieu telle que nous la devons avoir, d'où il s'ensuit que Dieu n'auroit pas pourvu la plupart des hommes d'un moyen suffisant pour le bien connoître, et que la plupart des hommes demeureroient sans religion si Dieu, au défaut de la raison, ou plutôt pour fortifier et pour éclairer sa raison, n'avoit établi la foi; mais surtout parcequ'en matière de religion, il est impossible, quelque intelligents que nous puissions être, que nous trouvions jamais le repos de notre esprit hors d'une humble soumission à la foi.

Principe qui me paroît incontestable; car donnez-moi un homme déterminé à ne croire que ce qu'il lui plaît, et à ne déférer jamais à

la foi; sur quoi s'appuiera-t-il pour se mettre dans cette situation qui rend un esprit calme et tranquille? Ou il vivra dans l'indifférence par rapport à la religion, comme les libertins et les impies; ou il se fera une religion particulière selon ses vues, comme les sages mondains et les philosophes. S'il vit dans une indifférence entière touchant la religion, c'est-à-dire sans se mettre en peine ni s'il y a un Dieu, ni comment il faut l'honorer, ni ce qui suit après cette vie, ni s'il y en a une autre que celle-ci; vous savez quel est le malheur de cet état, et il ne faut qu'un rayon de lumière pour le comprendre. Car quelle horreur! et qu'est-ce qu'un homme insensible aux choses mêmes qui sont les plus inséparables de son être et de sa condition : qu'un homme qui ne sait ce qu'il est, ni pourquoi il est; qui ne pense pas à ce qu'il sera, ni à ce qu'il deviendra; qui, ne croyant rien, est incapable de rien espérer; et qui, n'étant assuré de rien, doit nécessairement craindre tout : qui abandonne au hasard son bonheur et son malheur éternel; en sorte que s'il y a un bonheur éternel, il fait état d'y renoncer, et que s'il y a un malheur éternel, il s'y expose évidemment; qui court tout le risque de l'un, et qui se prive de toute la consolation de l'autre; qui ne connoît pas Dieu et qui ne veut pas s'appliquer à le chercher, ou plutôt qui veut ignorer Dieu, lorsque toutes choses le forcent à le connoître? Car voilà les caractères d'un libertin sans religion. Or, je vous demande s'il est possible que l'homme trouve là un repos solide; et si, du moment qu'il est raisonnable, tout cela ne doit pas le troubler, l'agiter, l'effrayer? Mais considérons-le dans l'autre état, où il se fait une religion de sa raison, c'est-à-dire une religion fondée sur les seules connoissances qu'il a reçues de la nature, telle qu'a été et qu'est encore la religion des philosophes et des sages du monde. Je ne dis point ici quel désordre ce seroit que chacun eût droit de se faire une religion particulière, et qu'il y eût autant de religions que de sentiments, cela n'est pas de mon sujet; j'examine seulement si dans cet état l'esprit de l'homme pourroit trouver une vraie tranquillité, et je prétends que non : pourquoi? parce qu'un homme sage, pour peu qu'il se connoisse lui-même, est convaincu de trois choses touchant sa raison : premièrement, qu'elle est sujette à l'erreur; en second lieu, qu'elle est naturellement curieuse; enfin, que la plupart de ses connoissances ne sont tout au plus que de simples opinions qui la laissent toujours dans l'incertitude, en lui proposant même la vérité. Or, ces trois choses sont absolument incompatibles avec le repos de l'esprit, et vous l'allez voir.

Si je suis sage, je ne puis établir ma religion sur ma raison : pourquoi? parceque je sais que ma raison est sujette à mille erreurs, surtout en ce qui concerne la religion. Je sais ce que l'histoire de tous les siècles m'apprend, qu'il n'y a rien sur quoi les hommes soient tombés dans des égarements d'esprit si prodigieux que sur ce qui

regarde le culte de la Divinité ; je sais ce que saint Chrysostome remarque, qu'au même temps que le démon arrachoit du cœur des hommes la religion du vrai Dieu, il les engageoit dans des superstitions honteuses, jusqu'à leur faire adorer les plus vils animaux ; ce qu'ils auroient dû, ce semble, avoir en horreur, et ce qu'ils se laissoient néanmoins persuader. Je sais ce qui causoit l'étonnement de saint Augustin, lorsqu'il considéroit que les Égyptiens, après avoir été les peuples de la terre les plus polis, en étoient toutefois venus à la plus basse de toutes les idolâtries, ayant reconnu pour leur déesse ce qu'on n'oseroit presque nommer ; et que les Romains, qui furent depuis les maîtres du monde, dans l'état le plus florissant de leur empire, avoient présenté de l'encens à des dieux sujets aux vices les plus infames et les plus abominables. Je sais qu'il est aisé de justifier par la tradition de l'Église qu'après la venue même de Jésus-Christ il n'y a point eu d'hérésie si extravagante qui n'ait trouvé des sectateurs qui l'ont reçue et qui l'ont goûtée : et, ce qui est encore plus surprenant, je sais que les plus extravagantes de ces hérésies ont été souvent approuvées par les génies les plus sublimes. Enfin, je sais ce que saint Jérôme a judicieusement observé, qu'autant de fois que l'esprit de l'homme a franchi les bornes de la foi, et voulu faire par sa seule raison de nouvelles découvertes dans le champ de la religion, toutes ses recherches n'ont abouti qu'à l'embarrasser, et qu'à l'envelopper dans les plus grossières erreurs.

Si je suis bien instruit, je sais tout cela : or, quelle apparence que, sachant tout cela, je puisse me fier à ma raison et m'en rapporter à elle sur les points de ma religion ; à moins que je ne me flatte d'avoir une raison plus épurée, plus droite et plus infaillible que tout le reste des hommes, ce qui seroit un excès de présomption et un orgueil insoutenable. Il faut donc, pour peu que j'aie même de raison, que là où il s'agira de la religion je tienne ma raison pour suspecte, ou plutôt que je la renonce. Or, dès-là, elle n'est plus capable de pacifier mon esprit, et de le tenir dans une sainte assurance. C'est la conclusion que tire Guillaume de Paris ; et cette conclusion est évidente par elle-même. Ajoutez à cela que le caractère de notre esprit, dans la plupart des jugements qu'il forme, est un caractère d'incertitude, d'inconstance, d'irrésolution : autre qualité directement contraire au repos qu'il cherche. C'est-à-dire que, pour une connoissance certaine que nous avons et que notre raison nous garantit, il y en a cent qu'elle ne nous garantit pas. Bien plus : celle que nous supposons aujourd'hui certaine, demain ne nous paroît plus que douteuse ; et après y avoir encore pensé nous la rejetons même absolument comme fausse. Or, si cela est vrai à l'égard des choses du monde, qui sont, pour ainsi dire, de notre ressort, beaucoup plus l'est-il à l'égard des choses de Dieu, qui nous sont d'autant moins connues qu'elles sont plus relevées au-dessus de nous, et qui par-là doivent jeter un esprit

dans de plus grandes inquiétudes, quand il n'est pas réglé par la foi.

Voilà, Chrétiens, l'état déplorable où étoit saint Augustin avant sa conversion, lorsque par un vain orgueil il vouloit décider et juger en maître, au lieu de s'instruire avec la docilité et l'humilité d'un disciple; car c'est lui-même qui le confesse, dans le livre qu'il nous a laissé touchant l'utilité de la foi. Je passois, dit-il, de secte en secte et d'opinion en opinion, selon les divers mouvements de mon esprit: tantôt je me déclarois pour l'une, et tantôt pour l'autre: il n'y en avoit pas une que je ne voulusse embrasser, et pas une que je ne voulusse abandonner. Aujourd'hui j'étois manichéen, et demain je ne l'étois plus; je désespérois même souvent de parvenir jamais à la vérité; et après un long combat, fatigué de mes propres pensées, je me laissois emporter au sentiment des académiciens, qui ne tenoient rien de certain dans le monde: aimant mieux avec eux douter de tout, que de prononcer avec les autres sur des probabilités: *Sæpè mihi videbatur non posse omnino inveniri quod quærebam, magnique fluctus cogitationum mearum in academicorum sententiam ferebantur* (Aug.). Sur quoi, en passant, vous remarquerez qu'au moins saint Augustin n'étoit pas sujet à ce vice si commun dans notre siècle, de se préoccuper d'un sentiment sans en vouloir écouter d'autre; de croire toujours une chose parce qu'on l'a crue d'abord, ou de n'y acquiescer jamais parcequ'on l'a une fois combattue; de s'entêter qu'elle est parcequ'on veut qu'elle soit; de la contredire avec obstination parcequ'on a intérêt qu'elle ne soit pas; et, quelque parti qu'on prenne, de se faire un faux honneur d'y demeurer, sans avoir d'autre règle de sa conduite qu'un attachement opiniâtre à son sens. Car voilà, mes chers auditeurs, ce qui produit tous les jours parmi nous tant de désordres. Saint Augustin, dis-je, n'eut pas au moins cette foiblesse, dans le temps même qu'il n'avoit pas encore soumis son esprit à l'empire de la foi; car il examinoit tout, et n'étoit prévenu de rien. Mais, par un défaut tout opposé à celui-là, à force d'examiner, et de donner dans l'examen qu'il faisoit trop de liberté à sa raison, il ne trouvoit plus rien à quoi se fixer, et c'est ce qui l'embarrassoit et ce qui le troubloit. Voyez ces prétendus esprits forts du monde, qui, pour avoir peu de religion, raisonnent éternellement sur la religion. Quoique ce ne soit pas, comme saint Augustin, par une abondance de lumières, et qu'il y ait communément dans leur libertinage plus d'ignorance que de doute, c'est là qu'ils en viennent. Ils raisonnent, mais sans savoir eux-mêmes ce qu'ils croient et ce qu'ils ne croient pas; incertains de tout et ne convenant jamais du principe auquel ils veulent s'arrêter; détruisant aujourd'hui ce qu'ils avoient hier avancé; parlant tantôt d'une façon et tantôt de l'autre, selon qu'ils se sentent poussés et que le caprice les emporte. D'où est venue cette confusion, qui a paru de tout temps dans le progrès des hérésies, et qui fit en particulier du luthéranisme un monstre à cent têtes, par la

diversité des factions qui le partagèrent ? de l'orgueil de la raison humaine. Chacun s'érigeoit en maître et dogmatisoit à sa mode, et chacun vouloit être écouté. L'un prenoit la réformation dans toute sa rigueur, l'autre l'adoucissoit et la modéroit : celui-ci, à quelque prix que ce fût, vouloit sauver la réalité dans le sacrement de Jésus-Christ; celui-là ne la pouvoit souffrir. De là naissoit la division des esprits, de là les schismes des Églises, de là les guerres dans les états. Or ce qui est arrivé dans une même secte, c'est ce qui arrive à toute heure dans un même esprit ; et l'expérience nous fait voir qu'il se divise lui-même et qu'il se confond, dès qu'il est assez malheureux pour ne s'attacher pas à la simplicité de la foi.

Quand il n'y auroit que la curiosité de savoir, qui, toute défectueuse qu'elle est, passe pour un droit et pour une prérogative dont la raison de l'homme se prévaut ; avec cette insatiable avidité d'acquérir sans cesse de nouvelles connoissances, pourrions-nous espérer de procurer la paix à notre esprit ? car, comme dit saint Thomas, raisonner c'est chercher ; et chercher toujours, c'est n'être jamais content. Il faut donc, pour mettre notre esprit en possession de cette bienheureuse paix à laquelle il aspire, quelque chose de stable qui arrête et qui borne sa curiosité, quelque chose de certain qui remédie à ses inconstances, quelque chose d'infaillible qui corrige ses erreurs. Or, ce sont les trois caractères de la foi ; car la foi borne notre raison, en réduisant tous ses discours à ce seul principe, C'est Dieu qui l'a dit ; c'est Jésus-Christ, la sagesse de Dieu même, qui a parlé, et ne lui permettant jamais de passer outre. D'où vient que Tertullien disoit qu'après Jésus-Christ la curiosité ne nous étoit plus d'aucun usage, et que l'exercice nous en étoit interdit depuis que l'Évangile nous avoit été annoncé : *Nobis curiositate opus non est post Christum, nec inquisitione post Evangelium* (TERTULL.) ? Or, si en cela notre raison paroît céder ses droits, parce qu'elle se retranche dans des limites que la nature ne lui prescrit point, du moins est-il vrai que dans ce retranchement qui lui est volontaire, toutes ses inquiétudes cessent, et qu'elle y trouve un parfait repos.

De plus, la foi remédie à ses inconstances, et cela n'est pas moins évident, parcequ'il est de la substance même de la foi divine de nous mettre dans cette sainte disposition d'esprit, où nous renoncerions plutôt à toutes les lumières de la nature et à toutes les connoissances des sens, que de ne pas croire ce que nous croyons. Car qu'est-ce que d'être fidèle, sinon d'être disposé de la sorte ? Or ce qui détermine ainsi notre esprit est ce qui fait sa paix. Enfin la foi, par un don de grace qui lui convient uniquement, assure la raison de l'homme contre le mensonge et l'erreur, parcequ'elle est aussi infaillible que Dieu même. Non seulement infaillible en soi, puisqu'elle est immédiatement fondée sur l'autorité et sur la révélation de Dieu, mais infaillible même par rapport à nous, puisqu'elle nous applique cette révélation

par des règles si saintes, que si par impossible nous étions trompés, Dieu seroit responsable de nos erreurs, suivant cette consolante parole de Richard de Saint-Victor : *Domine, si error est quem credimus, à te decepti sumus* (RICHARDUS A SANCT. VICT.) : Oui, Seigneur, s'il y avoit de l'illusion dans notre foi, ce seroit à vous que nous aurions droit de nous en prendre. Or ce droit qu'a notre raison d'en appeler à Dieu comme à son garant, et de faire fond sur son infaillibilité, c'est ce qui l'assure dans cette paix dont dépend son bonheur et sa perfection.

Et voilà ce que j'appelle le don de Dieu et la béatitude de la foi, dans un esprit soumis à Dieu. Car c'est un abus, Chrétiens, dont il est important que nous nous détrompions, de se figurer que notre foi soit une foi ignorante, qu'elle soit une foi imprudente, qu'elle soit même une foi aveugle en toutes manières, comme les manichéens vouloient le persuader à saint Augustin, pour le détourner du parti catholique. Non, cette foi surnaturelle dans son objet, dans son motif et dans son principe, n'est point une foi ignorante, puisqu'avant que de croire il nous est permis de nous éclaircir si la chose est révélée de Dieu ou si elle ne l'est pas. Et en cela je puis dire, sans parler témérairement, que la foi qui me fait chrétien, tout obéissante qu'elle est, ne laisse pas d'être raisonnable, et qu'en sacrifiant même ma raison elle se réserve toujours le pouvoir de raisonner. J'avoue qu'elle ne peut plus raisonner quand elle connoît une fois que c'est Dieu qui parle, parce-que Dieu ne prétend pas nous rendre compte de ce qu'il a fait, ni de ce qu'il a dit : mais il ne veut pas aussi que nous lui donnions créance sans raison et sans discernement, puisqu'il nous défend au contraire de croire à tout esprit, et qu'un des écueils qu'il veut que nous évitions le plus, est de nous exposer indiscrètement à prendre la parole d'un homme pour la sienne. Voilà pourquoi il nous permet, ou, pour mieux dire, il nous commande de raisonner : n'estimant pas, dit saint Jérôme, qu'il soit indigne de sa grandeur d'en passer par une telle épreuve, *Probate spiritus si ex Deo sint* (JOAN., 4); et de se soumettre en un sens à notre raison, avant que d'obliger notre raison à se soumettre à lui. Et c'est ce que le prince des apôtres a si bien exprimé dans ces deux mystérieuses paroles, lorsqu'il nous exhorte à devenir par la foi comme des enfants, mais comme des enfants raisonnables. Il semble, dit saint Augustin, qu'il y ait en cela de la contradiction ; car si nous sommes des enfants, comment pouvons-nous être raisonnables ? et si nous sommes raisonnables, comment pouvons-nous être des enfants ? Mais ce qui est impossible dans l'ordre de la nature, est le devoir le plus naturel et le plus intelligible dans l'ordre de la grace. Car c'est-à-dire que par la foi nous devons être comme des enfants, pour ne plus raisonner avec Dieu, quand il lui a plu de s'expliquer et de se déclarer à nous ; mais que nous devons être raisonnables pour discerner si ce que l'on nous propose est de Dieu, ou de quelqu'un autorisé de Dieu : en un mot, que nous devons

être raisonnables avant la foi, et non pas dans l'exercice actuel de la foi ; raisonnables pour les préliminaires de la religion, et non pas pour l'acte essentiel de la religion ; raisonnables pour apprendre à croire et pour nous disposer à croire, et non pas pour croire en effet. Or ce tempérament et ce mélange de raison et de foi, de raison et de religion, de raison et d'obéissance, c'est en quoi consiste le repos d'un esprit judicieux et bien sensé.

Ce n'est pas assez : notre foi n'est pas imprudente, puisqu'elle est fondée sur des motifs qui ont convaincu les premiers hommes du monde, qui ont persuadé les esprits les plus délicats, qui ont converti les plus libertins et les plus impies, et qui ont fait dire à saint Augustin qu'il n'y avoit qu'une folie extrême qui pût résister à l'Évangile. Ne seroit-il pas bien étonnant que ce qui a paru folie à ce docteur de l'Église nous parût sagesse, et qu'on appelât imprudence ce qu'il a regardé comme la souveraine raison ? Enfin notre foi n'est point une foi aveugle en toute manière, puisqu'à l'obscurité des mystères qu'elle nous révèle, elle joint une espèce d'évidence, et c'est l'évidence de la révélation de Dieu : concevez, s'il vous plaît, ma pensée. Je dis une espèce d'évidence, parcequ'après les motifs qui m'engagent à croire, par exemple, l'incarnation ou la résurrection de Jésus-Christ quoique le mystère d'un Dieu fait homme, le mystère d'un Homme-Dieu ressuscité, me soit obscur en lui-même, la révélation de ce mystère ne me l'est pas. Et en effet, si, pour confirmer la vérité de ce mystère, Dieu, au moment que je parle, faisoit un miracle à mes yeux, il me seroit évident que ce mystère m'est révélé de Dieu, et cette évidence ne répugneroit ni à la qualité ni au mérite de ma foi. Or j'ai des motifs plus forts et plus pressants pour m'en convaincre que si j'avois vu ce miracle ; et je puis dire aussi bien que le plus saint de nos rois qu'il ne me faut point de miracle, parceque la voix de l'Église, celle des prophètes, et tant d'autres témoignages, ont quelque chose de plus authentique pour moi. Pourquoi donc ne conclurois-je pas que j'ai comme une évidence de la révélation divine au milieu des ténèbres de la foi ? Or cela joint à tout le reste achève de calmer mon esprit.

Au contraire, si je sors des voies de la foi, de ces voies simples et droites, je tombe dans un labyrinthe où je ne fais que tourner, que me fatiguer, sans trouver jamais d'issue. Il faut, pour y renoncer à cette foi, que je me porte aux plus grandes extrémités : à ne plus reconnoître de Dieu, à ne plus reconnoître de Sauveur Homme-Dieu, à démentir tous les prophètes qui l'ont promis, à m'inscrire en faux contre toutes les Écritures, à traiter tous les évangélistes d'imposteurs, à combattre tous les miracles de Jésus-Christ, à contredire tous les historiens sacrés et profanes. Or, pour en venir là et pour y demeurer, quels combats n'y a-t-il pas à soutenir, et de quels flots de pensées un esprit ne doit-il pas être agité ?

Et certes, dirois-je à un libertin, dans cette contrariété de senti-

ments qui est entre vous et moi, qui de nous deux expose davantage, et qui de nous deux doit plus craindre ? Est-ce moi qui crois ce que la religion m'enseigne ; ou n'est-ce pas vous qui n'en croyez rien ? Est-ce moi, qui me soumets à croire pour conformer ma vie à ma créance ; ou n'est-ce pas vous, qui ne voulez rien croire pour vivre dans le libertinage ? En croyant ce que je crois, tout ce qui peut m'arriver de plus fâcheux, c'est de me priver inutilement et sans fruit, pendant la vie, de certains plaisirs défendus par la loi que je professe, et défendus même par la raison. Voilà le risque seul que je cours, supposé que ma créance ne fût pas bien établie. Mais vous, si ce que vous ne croyez pas ne laisse pas d'être vrai, vous vous mettrez dans le danger d'une damnation éternelle. Telle est la différence de nos conditions : moi qui hasarde peu (si toutefois je hasarde en effet quelque chose), je vis sans inquiétude ; mais vous qui hasardez tout, puisque vous hasardez une éternité, vous devez être en de perpétuelles alarmes.

Concluons donc avec le Sauveur du monde : *Beati qui non viderunt, et crediderunt* (Joan., 20) ! Heureux ceux qui croient, et qui croient sans avoir vu ! Heureux ceux qui croient, je ne dis pas seulement parcequ'en soumettant leur raison à la foi ils en corrigent toutes les imperfections, je ne dis pas parcequ'au lieu d'une raison foible et aveugle à laquelle ils renoncent, ils entrent par la foi en communication des plus pures lumières de l'esprit de Dieu ; mais parcequ'en captivant leur esprit sous le joug de la foi, ils l'établissent dans une paix inaltérable ; et heureux ceux qui croient sans avoir vu, parceque moins ils ont besoin de voir pour croire, plus la paix de leur esprit est solide et constante. Non, non, Chrétiens, ne pensons pas que les apôtres aient été plus privilégiés que nous, parcequ'ils ont vu le Fils de Dieu sur la terre, et qu'ils ont été témoins de ses miracles. Le Fils de Dieu lui-même nous dit aujourd'hui tout le contraire, et il nous assure que si nous savons profiter de notre condition, elle peut être en cela plus heureuse : *Beati qui non viderunt, et crediderunt.* Ce n'est point proprement la vue des miracles qui donne à un esprit cette paix et cette tranquillité dont nous parlons, c'est la simple soumission à la foi. Les apôtres avoient vu tous les miracles que Jésus-Christ avoit opérés pendant sa vie, et cependant ils n'en furent pas moins troublés au temps de sa passion : après sa résurrection même, quoiqu'il leur eût tant de fois apparu, leurs esprits n'étoient pas encore bien rassurés ; et le Sauveur, en montant au ciel, fut obligé de leur reprocher leur incrédulité. Ce qui les confirma, ce fut ce don de foi et de soumission que le Saint-Esprit leur apporta du ciel, lorsqu'il descendit visiblement sur eux. Or, sans avoir vu, je puis avoir cet esprit de soumission aussi bien que les apôtres, et même encore plus que les apôtres, parcequ'il y a bien plus de soumission à croire sans avoir vu, qu'à croire quand on a vu. Ainsi je puis être, dans l'exercice de ma foi, encore plus heureux que les apôtres. Ah ! mes chers

auditeurs, quel repos pour nous si nous étions bien persuadés de ce principe ! quelle paix, si nous avions sacrifié à Dieu toutes ces vaines curiosités dont nous nous occupons ; cette démangeaison de savoir et d'approfondir certains points que Dieu a voulu nous tenir cachés, et où nous n'entrons jamais que pour nous rendre malheureux ; cette force d'esprit prétendue, dont nous nous flattons, et dont nous voulons acquérir l'estime aux dépens de notre foi, parceque nous ne pouvons peut-être pas l'acquérir par une autre voie ; cette liberté présomptueuse de parler de tout, de disputer sur tout, qui va peu à peu à éteindre la religion dans nos cœurs ! Car voilà ce qui nous perd. C'est ce qui a perdu tous ces esprits superbes qui ont voulu se donner l'essor, et s'élever trop haut. Ils se sont épuisés à raisonner, mais en vain. Après s'être bien tourmentés, ils ont été contraints d'avouer que la religion n'étoit point l'ouvrage de l'homme, et ils se sont repentis cent fois d'avoir commencé à y toucher. Luther le disoit lui-même ; et quand on lui demandoit son avis sur quelque article de la religion, il étoit le premier, comme son histoire nous l'apprend, à conseiller de ne pas suivre son exemple, et de se tenir à la grande règle de la soumission. Soumission à la foi, nécessaire pour avoir la paix de l'esprit ; et soumission à la loi, nécessaire pour avoir la paix du cœur : c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il est impossible de résister à Dieu et d'avoir la paix ; mais il est aussi comme impossible de n'avoir pas la paix quand on est parfaitement soumis à Dieu : deux vérités de la foi, et dont la première est conçue dans les propres termes de l'Écriture : *Quis restitit ei, et pacem habuit* (Job, 9)*?* Où est l'homme qui ait eu la témérité de se soulever contre Dieu, et au même temps l'avantage de trouver la paix ? C'est le défi que Job faisoit aux pécheurs, prétendant qu'il n'y en avoit point d'exemple. Quand le Saint-Esprit ne nous l'auroit pas dit, la raison seule, jointe à l'expérience, suffiroit pour nous en convaincre. Car, comme dit saint Augustin, Dieu étant le souverain bien de l'homme, la béatitude de l'homme, la fin dernière de l'homme, et par conséquent le centre du cœur de l'homme, il est impossible que le cœur de l'homme ait jamais du repos qu'autant qu'il est uni à Dieu. Or cette union du cœur de l'homme avec Dieu ne se peut faire dans cette vie que par un assujettissement volontaire à la loi de Dieu. Quand un élément est hors de son centre, fût-il d'ailleurs dans le lieu le plus agréable, il n'y demeure qu'avec des violences extrêmes ; et quand une partie du corps humain est hors de sa place, quoi que vous fassiez pour la soulager, elle y ressent des douleurs éternelles. Or telle est, Chrétiens, la situation du cœur de l'homme quand il est séparé de Dieu par le péché. Dieu étoit son centre, et il l'a quitté. Sa place, disons mieux, son devoir étoit d'être soumis à Dieu, et il a voulu s'élever contre Dieu. Avec

cela, quoiqu'il ait tous les plaisirs du monde, il n'y aura jamais de tranquillité ni de paix pour lui. Et c'est ce que saint Augustin concluoit, si bien par ces admirables paroles que vous avez cent fois entendues quand il disoit à Dieu : *Fecisti nos, Domine, ad te, et irrequietum est cor nostrum donec requiescat in te* (Aug.) : C'est pour vous-même, Seigneur, que vous nous avez faits ce que nous sommes ; car nous ne sommes que pour vous, comme vous n'êtes que pour vous-même ; et en cela nous pouvons dire que nous avons une fin aussi noble que vous-même. Or cette fin est quelque chose de si essentiel et pour vous et pour nous, que, tout Dieu que vous êtes, vous n'avez pu nous faire pour un autre que pour vous, puisque vous cesseriez d'être Dieu si nous pouvions être pour un autre que pour vous, qui êtes notre Dieu : *Fecisti nos, Domine, ad te.* Voilà un grand principe, Chrétiens ; et que s'ensuit-il de là ? Ce que saint Augustin ajoute : *Et irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in te.* Nous sommes faits pour vous ; notre cœur est donc nécessairement dans l'inquiétude et dans le trouble dès qu'il ne se repose pas en vous. Et comment se repose-t-il en Dieu? par une obéissance fidèle à la loi de Dieu. Le pécheur veut vivre dans l'indépendance, et dès-là il se précipite dans un abîme de malheur ; dès-là toutes les créatures s'arment pour ainsi dire contre lui ; dès-là les prospérités mêmes, qui sont pour les autres des dons de Dieu, se tournent pour lui en châtiments ; dès-là l'affliction de l'esprit et l'amertume du cœur le vont chercher et le trouvent, fût-il au comble du bonheur humain ; en sorte qu'il peut bien dire comme David : *Tribulatio et angustia invenerunt me* (*Psalm.* 118) ; dès-là sa raison devient son ennemie, sa foi le condamne, sa religion l'effraie, sa conscience le déchire, son péché lui est un supplice inévitable qui le suit partout. Quand il n'y auroit point d'autre misère que de n'être plus dans l'ordre établi de Dieu, que de n'avoir plus de part à la protection de Dieu, que d'être exclu du nombre des serviteurs de Dieu, des amis de Dieu, des enfants de Dieu ; que de pouvoir faire cette triste réflexion, et de la faire souvent malgré soi : Je suis l'objet de la haine de Dieu, je suis actuellement exposé aux coups de Dieu : cela seul, vivement conçu, n'est-il pas capable de faire dans l'ame du pécheur une espèce d'enfer?

Or cela, mes Frères, reprend saint Augustin, est de la justice et de la loi éternelle de la Providence ; car vous l'avez ainsi ordonné, Seigneur, et l'arrêt s'exécute tous les jours, que tout esprit qui se révolte contre vous, sans sortir hors de lui-même, soit déja lui-même son tourment : *Jussisti, Domine, et sic est ut omnis animus inordinatus pœna sit ipse sibi* (Aug.) : vérité que le Saint-Esprit a voulu nous faire comprendre, mais par un trait de la plus sublime et de la plus divine éloquence. C'est au livre de la Sagesse, où Salomon, parlant des pécheurs, disoit à Dieu : *Non enim impossibilis erat omnipotens manus tua immittere illis multitudinem ursorum, aut novi generis irâ plenas igno-*

tas bestias (*Sap.*, 11). Car il vous étoit aisé, Seigneur, de leur envoyer des monstres pour les dévorer, et votre main toute-puissante pouvoit former des créatures d'une nouvelle espèce pour les exterminer, et pour être les instruments et comme les ministres de votre colère. Mais parcequ'en châtiant les hommes vous ne cherchez point précisément à faire éclater votre grandeur toute puissante, et qu'il vous suffit de leur faire sentir les effets de votre justice souveraine, vous vous contentez de les punir par cela même qui fait leur crime, et vous n'avez qu'à les abandonner à eux-mêmes pour en tirer une pleine vengeance : *Sed et sine his uno spiritu poterant occidi, persecutionem passi ab ipsis factis suis* (Ibid.). Voilà, Chrétiens, l'idée que le Saint-Esprit nous donne de l'état des pécheurs; voilà comment il nous les représente, comme des hommes livrés à eux-mêmes, comme des hommes persécutés par eux-mêmes, comme des hommes révoltés contre eux-mêmes, après qu'ils se sont révoltés contre Dieu. *Persecutionem passi ab ipsis factis suis.* En effet, le remords du péché a toujours été la plus immédiate et la plus infaillible peine du péché : *Prima illa et maxima peccati pœna est peccasse.* C'est ainsi qu'en parloit un païen ; et la raison même lui inspiroit ce sentiment.

Mais il n'y a qu'à consulter l'expérience, pour en être encore plus sensiblement convaincu ; car voyons-nous que les pécheurs du siècle jouissent d'une véritable paix ? Peut-être en ont-ils les apparences ; mais en ont-ils le fond? Qu'est-ce que leur vie? Concevez-le bien : un esclavage où ils gémissent sous la tyrannie de leurs passions et des vices qui les dominent ; une dépendance perpétuelle du monde et de ses lois; un assujettissement servile à la créature, c'est-à-dire au caprice, à la vanité, à la légèreté, à l'infidélité même : un engagement à souffrir beaucoup pour se damner et pour se perdre; car ne croyez pas qu'en secouant le joug de Dieu, ils en soient plus libres. Pour une servitude honorable à laquelle ils renoncent, ils se réduisent dans la servitude la plus honteuse; et pour les croix salutaires dont ils ne veulent point, ils en ont d'inutiles à porter, mais bien plus dures et plus pesantes, qui les accablent. Qu'est-ce que leur vie? une suite de désordres qui les rendent également criminels et malheureux, parceque c'est, par exemple, une ambition qu'ils ne peuvent satisfaire, une avarice qui ne dit jamais, C'est assez ; une délicatesse et un amour-propre qui leur fait sentir jusqu'aux plus légères atteintes du mal ; une jalousie qui les dévore, une haine qui les envenime, une colère qui les transporte ; parcequ'ils desirent toujours ce qu'ils n'ont pas, et qu'ils ne se contentent jamais de ce qu'ils ont ; qu'ils prennent ombrage de l'un, qu'ils forment des intrigues contre l'autre, qu'ils rompent avec celui-ci, qu'ils sont pleins d'animosité contre celui-là, qu'à peine eux-mêmes ils peuvent se supporter, tant le péché leur attire de chagrins, de dégoûts, de mortifications, de traverses. *Contritio et infelicitas in viis eorum, et viam pacis non cognoverunt* (*Ps.* 13). Il n'y a, dit le

Prophète royal, que malheur et qu'affliction dans leurs voies. Et comment auroient-ils la paix, puisque, bien loin d'y parvenir, ils ne savent pas même par quel chemin on y arrive, et qu'ils ne la connoissent pas?

Mais enfin, direz-vous, ces pécheurs du siècle ont souvent tout ce qui fait les hommes heureux dans cette vie : on les voit riches, puissants, élevés; le monde les honore, et il semble que le monde n'est fait que pour eux. Eh bien! mon cher auditeur, je veux qu'ils soient tels que vous vous les figurez : peut-être en faudroit-il beaucoup rabattre; mais qu'ils soient ce que vous pensez, et encore plus s'il est possible, j'y consens. Vous dites que c'est là ce qui fait les hommes heureux dans cette vie, et moi je prétends que ce qui fait le bonheur des hommes dans cette vie n'est rien précisément de tout cela; vous dites qu'avec la moindre partie de ce qu'ils ont vous seriez content, et moi je soutiens que quand vous en auriez cent fois davantage, vous ne le seriez pas, si vous n'y ajoutiez quelque chose de plus; et ce surplus que vous y ajouteriez pourroit, sans tout cela, vous rendre heureux. Voilà des principes bien opposés. Mais pour vous convaincre de ce que j'avance, et pour vous faire au même temps reconnoître l'erreur où vous êtes, je m'en tiens encore à l'expérience; car l'expérience nous fait voir tous les jours des hommes contents sans tout cela, et des hommes malheureux avec tout cela; ou plutôt un nombre infini de malheureux avec tout cela, et beaucoup de contents sans tout cela: expérience dont les païens eux-mêmes sont convenus, et sur laquelle leur philosophie a triomphé, mais dont je tire, moi qui n'ai point d'autre philosophie que celle de l'Évangile, des conclusions chrétiennes qui m'édifient et me consolent; car il m'est évident par-là qu'il n'y a donc rien sur la terre qui puisse remplir mon cœur; qu'il y a quelque chose de plus grand que tout ce que je vois, qui doit faire mon souverain bien; et que c'est uniquement ou dans la possession ou dans la poursuite de ce souverain bien que je dois chercher la paix. Or ces maximes éternelles, dont j'étois déja persuadé dans la spéculation, me deviennent sensibles dans l'usage du monde et dans la connoissance que j'en ai. Combien de riches, par exemple, qui, malgré leur bonne fortune, s'estiment malheureux, et qui le sont en effet? mais ils passent pour heureux dans l'opinion du monde. Ah! mes Frères, reprend saint Chrysostome, c'est encore là le surcroît de leur misère, de ce qu'étant malheureux dans leur idée, ils passent pour heureux dans celle d'autrui; c'est-à-dire, de ce qu'étant malheureux véritablement, ils ne laissent pas d'être heureux en apparence. Car ce qui fait leur bonheur ou leur malheur n'est pas l'opinion et l'idée d'autrui, mais leur propre opinion et leur propre idée; et quand tous les hommes du monde conspireroient à les béatifier, cela n'empêche pas qu'ils ne se consument de chagrins, et qu'assujettis comme ils sont à la loi du péché, ils ne se crucifient eux-mêmes. Or voyant cela, dit

saint Ambroise, que puis-je juger, sinon qu'il y a une Providence, mais une Providence de miséricorde aussi bien que de justice, qui ne permet pas que les pécheurs goûtent le repos qu'ils s'étoient faussement promis. Car enfin cet avare et ce voluptueux en sont des preuves invincibles : j'estime l'un content, et il ne l'est pas ; je crois l'autre à son aise, et il souffre plus que moi. Ainsi ils détruisent le jugement que j'en fais par leur propre jugement, ou, si vous voulez, ils réfutent mon erreur par leur expérience véritable; ce sont les paroles de saint Ambroise : *Hæc videns, nega, si potes, divini judicii remunerationem ; nam ille tuo affectu beatus est, et suo miser : tibi dives videtur, sibi pauper est, et sic tuum judicium suo refellit* (AMBROS.). Il n'y a qu'une chose qui semble contraire à ce que je dis, et c'est que les pécheurs eux-mêmes prétendent qu'ils ont la paix ; car ils le prétendent quelquefois. Mais prenez garde, s'il vous plaît : outre qu'ils le prétendent rarement, outre qu'ils ne le prétendent pas constamment, outre que quand ils le prétendent c'est lorsqu'ils sont moins en état d'en bien juger, parceque c'est communément dans l'ardeur du crime et dans l'aveuglement actuel du péché : outre cela, j'ose dire qu'ils ne le prétendent jamais, que leur cœur, par un témoignage secret, ne leur fasse sentir la fausseté de leur prétention. C'est de quoi le Saint-Esprit m'assure par le prophète Jérémie, *Dicentes, Pax, pax ; et non erat pax* (JEREM., 6). Ils se vantent d'avoir la paix, et ils se répondent intérieurement à eux-mêmes qu'ils ne l'ont pas ; ils voudroient bien se persuader que c'est une vraie paix, mais ils sont forcés de reconnoître que ce n'est qu'une paix chimérique : *Pax, pax, et non erat pax*. Du reste, quand ils auroient la paix de la manière qu'ils l'entendent, ne seroit-ce pas une paix plus funeste pour eux que tous les troubles, puisque ce seroit la paix dans le péché? Car la paix dans le péché, si dans le péché toutefois il y en a, c'est ce qui met le comble à l'endurcissement, et ce qui rend, sans un miracle de la grace, la pénitence comme impossible.

Où trouver donc la paix du cœur? Je vous l'ai dit, mes chers auditeurs, dans l'assujettissement à la loi de Dieu. Hors de là ne l'espérons pas : *Pax multa diligentibus legem tuam* (*Ps.* 118). Oui, mon Dieu, disoit David, c'est pour ceux qui aiment votre loi qu'il y a une paix intérieure ; et il n'est pas juste ni même possible qu'il y en ait pour d'autres que pour eux, parceque votre loi étant, comme elle l'est, le principe de l'ordre, elle est essentiellement le principe de la paix. Paix inébranlable du côté de Dieu, inébranlable du côté du prochain, et inébranlable de notre part même.

Paix inébranlable du côté de Dieu ; car que peut-il m'arriver qui puisse troubler ma paix avec Dieu quand je me soumets à sa loi ? S'il m'envoie des afflictions, je les reçois comme des épreuves qu'il veut faire de ma fidélité ; s'il me suscite des persécutions, je le bénis ; et au lieu de me plaindre, je m'en fais, comme chrétien, des sujets de

joie ; s'il m'ôte les forces et la santé, ne pouvant plus agir pour lui, je me console d'être au moins en état de souffrir pour lui; s'il me survient des pertes, je le remercie de ce que ne pouvant plus l'honorer de mes biens, je puis encore le glorifier par ma pauvreté; si ma réputation est attaquée, je me réjouis d'avoir de quoi lui faire un sacrifice de charité et de patience; si rien de ce que j'entreprends ne me réussit, je l'adore, sûr que ce qu'il en ordonne est meilleur pour moi que le succès le plus favorable. En un mot, je ne veux plus que ce qu'il veut, et de la manière qu'il le veut, et dans les circonstances qu'il le veut : ce qu'il ne veut pas, je me fais un plaisir et un mérite de ne le pas vouloir ; ce qu'il me défend, je me le défends à moi-même; en toutes choses sa volonté devient la mienne ; et comme sa volonté est dans une éternelle paix, en y conformant la mienne je jouis de la paix de Dieu ; ou plutôt Dieu lui-même, selon la parole de saint Paul, est ma paix : *Ipse enim est pax nostra* (*Ephes.*, 2).

Paix inébranlable du côté du prochain. Car, soumis que je suis et obéissant à la loi de mon Dieu, il n'y a plus rien en moi de tout ce qui altère la paix parmi les hommes; c'est-à-dire il n'y a plus en moi de ces ressentiments, plus de ces envies, plus de ces soupçons, plus de ces haines, plus de ces enflures de cœur, plus de ces fiertés, plus de ces aigreurs qui sont comme des semences de division et de discorde : je conserve la paix avec tout le monde, même avec ceux qui ne veulent pas la conserver : *Cum his qui oderunt pacem eram pacificus* (*Psalm.* 119) ; je ne blesse personne, je ne juge de personne, je ne veux me venger de personne, parceque la loi de Dieu, à laquelle je me suis inviolablement attaché, m'interdit toute vengeance, tout jugement, toute injure que je pourrois faire aux autres et qui les pourroit soulever contre moi.

Paix inébranlable de ma part même : comment? parceque cette soumission à la loi de Dieu tient toutes mes passions dans le calme, ou du moins toutes mes passions sujettes à ma raison ; et dès qu'elles sont une fois sujettes à ma raison, elles ne troublent plus mon cœur : la colère ne m'emporte plus, la tristesse ne m'accable plus ; j'obéis à Dieu, et quand j'obéis à Dieu toutes mes passions m'obéissent; Dieu règne en moi, et, par une suite naturelle, il me fait régner moi-même sur moi-même. Voilà, Chrétiens, le bien heureux état des Justes ou des pécheurs mêmes quand ils ont trouvé la paix de Dieu, en se réconciliant avec Dieu. Je ne parle pas seulement d'un saint Paul, qui défioit toutes les créatures de le troubler dans la possession de cette paix ; je ne parle pas des martyrs, qui, par un miracle de la grace, au milieu des supplices goûtoient sensiblement cette paix : je parle de tous les chrétiens qui, dans la pratique des vertus, sont fidèles à Dieu et persévèrent dans son amour. Oui, mes chers auditeurs, voilà votre état, quand vous marchez dans la voie de l'innocence et de la pénitence ; voilà l'avantage qui vous revient, quand vous tenez ferme

13.

dans l'observance de cette divine loi, dont je puis bien dire ce que Salomon disoit autrefois de la sagesse : *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illâ* (*Sap.*, 7). S'il vous reste encore dans la vie des difficultés et des peines, ce n'est point parceque vous êtes soumis à cette loi, mais au contraire parceque vous ne l'êtes pas. Ces chagrins et ces peines ne viennent pas de votre soumission, mais du défaut de soumission; car si votre soumission étoit parfaite, dès-là ces peines et ces chagrins cesseroient. Voilà l'état, ô mon Dieu, le dirai-je? où, quoique indigne de vos miséricordes, il me semble que je me suis quelquefois trouvé moi-même, et où je me trouve encore quand je me tourne vers vous. Quoique je ne puisse savoir avec assurance si je suis en grace et digne d'amour, permettez-moi néanmoins, Seigneur, de faire ici cette confession publique. Je ne sais si vous êtes content de moi, et je reconnois même que vous avez bien des sujets de ne l'être pas; mais pour moi, mon Dieu, je dois confesser à votre gloire que je suis content de vous, et que je le suis parfaitement. Il vous importe peu que je le sois, ou non; mais après tout, c'est le témoignage le plus glorieux que je puisse vous rendre : car dire que je suis content de vous, c'est dire que vous êtes mon Dieu, puisqu'il n'y a qu'un Dieu qui me puisse contenter. Or, si tout imparfait que je suis je ne laisse pas de me trouver dans cette disposition, que sera-ce de ces ames saintes et ferventes qui vous servent avec une entière fidélité? Et si dans cette vie on peut goûter une telle paix, qu'est-ce que la paix qu'on goûte dans le ciel en vous possédant! Ah! Chrétiens, animons aujourd'hui notre langueur, excitons-la par ce motif. Il est intéressé; mais Dieu veut bien que nous nous en servions, et que nous agissions par intérêt, quand notre intérêt est joint avec le sien. Attachons-nous donc à Dieu; cherchons notre paix en Dieu, puisqu'elle n'est nulle part ailleurs. Nous ne l'éprouvons que trop; et ce qui est à craindre pour nous, c'est que notre expérience ne fasse notre condamnation. Puisque le monde ne peut nous donner la paix, et que cette paix n'est point dans le monde, ne nous obstinons pas à l'y vouloir trouver. Cherchons-la où elle est, et où Dieu l'a mise. Or il ne l'a mise que dans lui-même, et il n'a pu la mettre ailleurs. Cherchons-la dans une parfaite soumission à la foi et à la loi. Si nous suivons cette double règle, nous aurons tout à la fois la paix de l'esprit et la paix du cœur : *Quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos* (*Galat.*, 6). Et non seulement nous aurons la paix, mais l'abondance de la paix en cette vie, et la félicité éternelle dans l'autre, où nous conduise, etc.

FIN DU CARÊME.

DOMINICALES.

AVERTISSEMENT.

Je ne prétends point, en finissant toute l'édition des Sermons du P. Bourdaloue, rendre un compte exact des soins qu'elle a dû me coûter. J'en laisse le jugement aux personnes intelligentes. Du reste, je n'ai pas cru pouvoir mieux employer mon temps que de le consacrer ainsi à la gloire de Dieu, en le consacrant à l'utilité publique et à l'édification des ames.

Comme la grande réputation du P. Bourdaloue lui attiroit de continuelles occupations au-dehors, il n'avoit guère eu le loisir de retoucher lui-même ses Sermons, et d'y mettre la dernière main. C'est à quoi j'ai tâché de suppléer; et par une assiduité assez constante au travail, je suis enfin parvenu à faire paroître un cours de Sermons pour toute l'année : Avent, Carême, Mystères de Notre Seigneur et de la Vierge, Panégyriques des Saints, Vêtures et Professions, Dominicale. Dans cette Dominicale on ne trouvera point les Sermons des dimanches de l'Avent, du Carême, de la Pentecôte et de la Trinité, parcequ'ils sont en leur place dans les volumes qui précèdent.

Il ne falloit rien perdre d'un homme qui pensoit si solidement sur les matières de la religion, et qui les traitoit avec tant de force et tant de dignité. C'est un des plus excellents modèles, pour ne pas dire le plus excellent, que puissent se proposer ceux qui aspirent à l'éloquence de la chaire. Mais en voulant se former sur un si beau modèle, il y a d'ailleurs des écueils à craindre; et si le P. Bourdaloue a beaucoup perfectionné le goût de la prédication, il n'est pas moins vrai qu'il a gâté beaucoup de prédicateurs.

En quelque art que ce soit, ce n'est pas une petite science de découvrir au juste, et de prendre dans ceux qui y ont excellé, ce qui nous convient, sans s'attacher à ce qui ne nous convient pas. Pour n'avoir pas su faire ce discernement, des prédicateurs qui n'avoient ni la vivacité et l'imagination, ni le nom et l'autorité, ni les qualités extérieures et la voix du P. Bourdaloue, ont mal réussi à vouloir imiter, ou son style diffus et périodique, ou ses façons de parler dont plusieurs lui étoient particulières, ou cette rapidité dans la prononciation, qui l'emportoit de temps en temps, et qui entraînoit avec lui ses auditeurs. Ce que nous admirons dans un orateur, et ce qui est le sujet de nos applaudissements, n'est pas toujours, ou ne doit pas être le sujet de notre imitation. Il faut se connoître auparavant soi-même, et ses dispositions naturelles. Car tout doit être proportionné, et c'est cette proportion, cette convenance, qui donne aux choses leur mérite et qui en fait le plus bel agrément.

Il n'y a point, après tout, de prédicateur à qui la lecture des Sermons du P. Bourdaloue ne puisse être très utile, pour peu qu'on en sache user avec connoissance et avec précaution. S'il y a diversité de talents, et s'il est bon que chacun se renferme dans le sien propre, il y a aussi des règles communes et des préceptes qui s'étendent à tous les talents et à tous les genres de l'éloquence chrétienne. Par exemple, bien choisir la matière d'un discours, et la tirer naturellement de l'Evangile. L'envisager moins par ce qu'elle peut avoir de nouveau, de singulier, de brillant, que parce qu'elle a de vrai, d'instructif,

de touchant, et qui est plus à la portée de tout le monde. La diviser, et en faire tellement le partage, que les points, sans se confondre, aient toutefois entre eux assez de rapport pour se réduire à une première vérité et à une proposition générale. Ne rien avancer dont on ne produise les preuves : et non de ces preuves abstraites et subtiles, plus académiques, pour ainsi dire, qu'évangéliques ; mais des preuves sensibles, prises du fond de la religion et des maximes les plus certaines de la théologie. Entrer d'abord dans son sujet et ne s'en écarter jamais, soit par de longs et d'inutiles préludes, soit par des réflexions hors d'œuvre et d'ennuyeuses digressions. Éclaircir les doutes, prévenir les objections, les questions qui peuvent naître, se les faire à soi-même, et y répondre. De là passer aux mœurs, et, dans un fidèle tableau, les représenter telles qu'elles sont ; évitant l'un et l'autre excès d'un détail trop populaire et trop familier, et d'une peinture trop vague et trop superficielle. Exposer tout avec méthode, avec ordre, et ne se pas contenter d'un amas informe de pensées, qu'on entasse selon qu'elles se présentent, et sans nulle liaison que le hasard qui les place indifféremment les unes auprès des autres. Enfin, en venir à des conclusions pratiques, qui suivent des vérités qu'on a expliquées, et qui en comprennent tout le fruit : voilà à quoi tout prédicateur doit s'étudier, et ce qu'il apprendra du P. Bourdaloue.

Il n'est point précisément nécessaire de s'exprimer comme cet habile maître ; d'avoir son feu, son action, son élévation. Ce sont des dons que le ciel départ à qui il lui plaît ; et sans ces dons, on peut, avec d'autres qualités, annoncer utilement la parole de Dieu. Mais, de quelque manière qu'on l'annonce, il est toujours nécessaire de faire un bon choix du sujet qu'on entreprend de traiter ; de l'accommoder, comme le P. Bourdaloue, à l'Évangile, et de ne vouloir pas que l'Évangile, par des applications forcées, s'y accommode ; d'y chercher à instruire et à toucher, plutôt qu'à paroître et à briller ; d'en bien distribuer toutes les parties, d'en bien appuyer toutes les propositions, et de les établir sur les solides fondements de la foi et de la raison. Il est toujours d'une égale nécessité de ne se point éloigner de son dessein, et de ne le pas perdre un moment de vue ; de satisfaire aux difficultés qu'on peut opposer, et de les résoudre ; après avoir développé les principes et la doctrine, de descendre à la morale ; et par des inductions fortes, mais sages, de peindre les vices sans noter les personnes ni faire connoître les vicieux ; de donner à chaque chose le rang, l'étendue, tout le jour qu'elle demande ; de n'affecter rien dans les expressions, de ne rien outrer dans les décisions ; de lier le discours, et de conduire par degrés l'auditeur à de salutaires conséquences, et aux saintes résolutions qu'il doit remporter pour la réformation de sa vie. Tout cela, encore une fois, est de tous les caractères de prédicateurs ; et en vain, pour disculper un prédicateur qui voudroit s'affranchir de ces règles, et pour l'autoriser, diroit-on ce qu'en effet on dit en quelques rencontres, qu'il prêche de talent : dès que ces conditions essentielles lui manqueroient, ce talent prétendu ne seroit qu'un faux talent. Des auditeurs peu pénétrants, et qui ne jugent que par les yeux, en pourroient être éblouis ; mais les esprits d'un certain goût ne s'y tromperoient pas.

Quoi qu'il en soit, le P. Bourdaloue eut dans un point éminent toutes ces perfections de la vraie éloquence, et c'est ce qu'on doit surtout observer dans ses Sermons. Mais l'erreur est de ne les lire que pour en extraire des passages, des divisions, des figures, des termes, que souvent on applique mal, et à qui l'on ôte, en les déplaçant, toute leur grace. Au lieu donc d'être disciple

et imitateur du P. Bourdaloue, on n'en est que mauvais copiste et que plagiaire.

Cependant, s'il ne sert pas toujours à former de parfaits prédicateurs, il servira, par ses enseignements pleins de vérité et de piété, à édifier les fidèles, et à former de parfaits chrétiens. On peut s'égarer en le prenant pour modèle dans le ministère de la prédication; mais on ne s'égarera jamais en le prenant pour guide dans le chemin du salut. C'est ce que tant de personnes ont éprouvé, et ce qu'elles éprouvent tous les jours. Il a plu à Dieu de donner aux Sermons de ce célèbre prédicateur une bénédiction toute nouvelle après sa mort; et je puis dire, en lui appliquant l'expression de l'Écriture, que, tout mort qu'il est, il ne cesse point de prêcher aussi efficacement, aussi utilement sur le papier, qu'il prêchoit autrefois dans la chaire.

SERMON POUR LE PREMIER DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

SUR LE DEVOIR DES PÈRES PAR RAPPORT A LA VOCATIOM DE LEURS ENFANTS.

Et dixit mater ejus ad illum: Fili, quid fecisti nobis sic? Ecce pater tuus et ego, dolentes quærebamus te. Et ait ad illos: Quid est quod me quærebatis? nesciebatis, quia in his, quæ Patris mei sunt, oportet me esse? Et ipsi non intellexerunt verbum quod locutus est ad eos.

La mère de Jésus-Christ lui dit: Mon fils, pourquoi en avez-vous usé de la sorte avec nous? Votre père et moi nous vous cherchions avec beaucoup d'inquiétude. Il leur répondit: Pourquoi me cherchiez-vous? ne savez-vous pas qu'il faut que je m'emploie aux choses qui regardent mon Père? Et ils ne comprirent pas ce qu'il leur dit. SAINT LUC, chap. II.

C'est la réponse que l'Enfant-Jésus fit à Marie, lorsqu'après l'avoir cherché pendant trois jours, elle le trouva dans le temple de Jérusalem. Réponse qui pourroit nous surprendre, et qui peut-être nous paroîtroit trop sévère et trop forte, si nous ne savions pas qu'elle fut toute mystérieuse. Car le Fils de Dieu, dit saint Ambroise, reprit sa mère en cette occasion, parcequ'elle sembloit vouloir disposer de sa personne, et s'attribuer un soin qui n'étoit pas de son ressort. Ainsi l'a pensé ce saint docteur; mais comme cette opinion, Chrétiens, n'est pas tout-à-fait conforme à la haute idée que nous avons tous de l'irrépréhensible sainteté de la Mère de Dieu, adoucissons la pensée de saint Ambroise, et contentons-nous de dire que, dans l'exemple de Marie, le Sauveur du monde voulut donner aux pères et aux mères une excellente leçon de la conduite qu'ils doivent tenir à l'égard de leurs enfants, surtout en ce qui regarde le choix de l'état où Dieu les appelle. Ce sujet, mes chers auditeurs, est d'une conséquence infinie; et, tout borné qu'il paroît, vous le trouverez néanmoins dans l'importante morale que je prétends en tirer, si général et si étendu, que de toute cette assemblée, il y en aura peu à qui il ne puisse convenir, et qu'il ne puisse édifier. Il est bon de descendre quelquefois aux con-

ditions particulières des hommes, pour y appliquer les règles universelles de la loi de Dieu. Or c'est ce que je fais aujourd'hui. Car en expliquant aux pères et aux mères ce qu'ils doivent à leurs enfants, et aux enfants ce qu'ils doivent à leurs pères et à leurs mères, dans une des plus grandes affaires de la vie, qui est celle de la vocation et de l'état, je ferai comprendre à tous ceux qui m'écoutent ce que c'est que vocation, quelles maximes on doit suivre sur la vocation, ce qu'il faut craindre dans ce qui s'appelle vocation, ce qu'il y faut éviter et ce qu'il y faut rechercher. Nous avons besoin pour cela des lumières du Saint-Esprit : demandons-les par l'intercession de sa divine épouse. *Ave Maria.*

N'est-il pas étrange, Chrétiens, que Marie et Joseph, comme le remarque saint Luc dans les paroles mêmes de mon texte, ne comprissent pas le mystère, et n'entendissent pas le Fils de Dieu, quand, pour leur rendre raison de ce qu'il avoit fait dans le temple, il leur dit que son devoir l'obligeoit de vaquer aux choses dont son Père l'avoit chargé? Que Joseph n'ait pas tout-à-fait pénétré le sens de cette réponse, j'en suis moins surpris; car, tout éclairé qu'il pouvoit être par les fréquentes et intimes communications qu'il eut avec Jésus-Christ, il n'étoit pas nécessaire qu'il connût tous les mystères de l'incarnation divine. Mais ce qui doit nous étonner, c'est que Marie, après avoir reçu la plénitude de toutes les graces et de toutes les lumières célestes, après avoir conçu dans son sein le Verbe incarné, ait paru ignorer un des points les plus essentiels de la mission de cet Homme-Dieu et de son avénement sur la terre. Ne nous arrêtons point, mes chers auditeurs, à éclaircir cette difficulté, et laissons aux interprètes le soin de la résoudre. Voici ce qui doit encore plus nous toucher, et ce qui demande, s'il vous plaît, une réflexion toute particulière. En effet, si Marie et Joseph ne comprirent pas ce que leur disoit le Sauveur des hommes touchant les emplois où il étoit appelé de son Père, n'est-il pas vrai que la plupart des pères et des mères dans le christianisme n'ont jamais bien compris leurs obligations les plus indispensables par rapport à la disposition de leurs enfants, et en matière d'état et de vocation? Il est donc d'une extrême importance qu'on les leur explique, et voilà ce que j'entreprends dans ce discours. Prenez garde, je vous prie : je ne veux point entrer dans l'intérieur de vos familles; je ne viens point vous donner des règles pour les gouverner en sages mondains. Vous me diriez, et avec raison, que cela n'est pas de mon ministère : mais s'il y a quelque chose dans le gouvernement de vos familles où la religion et la conscience soient intéressées, n'est-ce pas à moi de vous en instruire? Or je prétends qu'il y a deux choses que vous ne savez point assez, et qu'il vous est néanmoins, non-seulement utile, mais d'une absolue nécessité de bien apprendre. Écoutez-les. Je dis qu'il ne vous appartient pas de disposer de vos enfants en ce qui regarde

leur vocation, et le choix qu'ils ont à faire d'un état. Et j'ajoute toutefois que vous êtes responsables à Dieu du choix que font vos enfants, et de l'état qu'ils embrassent. Il semble d'abord que ces deux propositions se contredisent; mais la suite vous fera voir qu'elles s'accordent parfaitement entre elles. Dieu ne veut pas que de vous-mêmes et de votre pleine autorité, vous déterminiez à vos enfants l'état où ils doivent s'engager; c'est la première partie. Et Dieu cependant vous demandera compte de l'état où vos enfants s'engagent; c'est la seconde. Toutes deux feront le partage de cet entretien, et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'appartient qu'à Dieu de disposer absolument de la vocation des hommes; et il n'appartient qu'aux hommes de déterminer, chacun avec Dieu, ce qui regarde le choix de leur état et de leur vocation. Ce principe est un des plus incontestables de la morale chrétienne. D'où je conclus qu'un père, dans le christianisme, ne peut se rendre maître de la vocation de ses enfants, sans commettre deux injustices évidentes: la première, contre le droit de Dieu; la seconde, au préjudice de ses enfants mêmes: l'une et l'autre, sujettes aux conséquences les plus funestes en matière de salut. Voilà le point que je dois maintenant développer, et en voici les preuves.

Je dis qu'il n'appartient qu'à Dieu de décider de la vocation des hommes : pourquoi? parcequ'il est le premier père de tous les hommes, et parcequ'il n'y a que sa providence qui puisse bien s'acquitter d'une fonction aussi importante que celle-là. Ce sont deux grandes raisons qu'en apporte le docteur angélique saint Thomas. Si je suis père, disoit Dieu par le prophète Malachie, où est l'honneur qui m'est dû : *Si pater ego sum, ubi est honor meus* (MALACH., 1)? C'est-à-dire, pour appliquer à mon sujet ce reproche que faisoit le Seigneur à son peuple, si je suis père par préférence à tous les autres pères, où est le respect que l'on me rend en cette qualité? où est la marque de ma paternité souveraine, si les autres pères me la disputent, et si je ne dispose plus de ceux à qui j'ai donné l'être, pour les placer dans le rang et dans la condition de vie qu'il me plaira? Vous entreprenez, ô homme, de le faire : qui vous en a donné le pouvoir? Dans une famille dont je ne vous ai confié que la simple administration, vous agissez en maître, et vous ordonnez de tout selon votre gré. Vous destinez l'un pour l'Église, et l'autre pour le monde : celle-ci pour une telle alliance, et celle-là pour la religion; et il faut, dites-vous, que cela soit, parceque les mesures en sont prises. Mais avec quelle justice parlez-vous ainsi? Je n'ai donc plus que le nom de père, puisque vous vous en attribuez toute la puissance. C'est donc en vain que vous me témoignez quelquefois que ces enfants sont plus à moi qu'ils ne sont à vous; car s'ils sont à moi plus qu'à vous, ce

n'est pas à vous, mais à moi, d'avoir la principale et essentielle direction de leurs personnes.

Ajoutez à cela, Chrétiens, la réflexion de saint Grégoire pape, que non seulement Dieu est le premier père de tous les hommes, mais qu'il est le seul que les hommes reconnoissent selon l'esprit; et par conséquent que c'est à lui, et non point à d'autres, d'exercer sur les esprits et sur les volontés des hommes cette supériorité de conduite ou plutôt d'empire qui fait l'engagement de la vocation. Quand la mère des Machabées vit ses enfants entre les mains des bourreaux souffrir avec tant de constance, elle leur dit une belle parole que nous lisons dans l'Écriture. Ah! mes chers enfants, s'écria-t-elle, ce n'est pas moi qui vous ai donné une ame si héroïque: cet esprit si généreux qui vous anime n'a point été formé de ma substance; c'est du souverain Auteur du monde que vous l'avez reçu: *Neque enim ego spiritum et animam donavi vobis* (*Machab.*, 7). Je suis votre mère selon la chair; mais la plus noble partie de vous-mêmes, qui est l'esprit, est immédiatement l'ouvrage de Dieu. Ainsi leur parla cette sainte femme. Or de là, chrétienne compagnie, il s'ensuit que Dieu seul est en droit de déterminer aux hommes leurs vocations et leurs états: pourquoi? parceque c'est proprement en cela que consiste ce domaine qu'il a sur les esprits. Un père sur la terre peut disposer de l'éducation de ses enfants, il peut disposer de leurs biens et de leurs partages; mais de leurs personnes, c'est-à-dire de ce qui porte avec soi engagement d'état, il n'y a que vous, ô mon Dieu, disoit le plus sage des hommes, Salomon, il n'y a que vous qui en soyez l'arbitre: c'est un droit qui vous est réservé: *Tu autem cum magnâ reverentiâ disponis nos* (*Sap.*, 12). Expression admirable, et qui renferme un sentiment encore plus digne d'être remarqué: *cum magnâ reverentiâ.* Car c'est comme s'il disoit: Vous n'avez pas voulu, Seigneur, que cette disposition de nos personnes fût entre les mains de nos pères temporels, ni qu'ils en fussent les maîtres. Vous avez bien prévu qu'ils n'en useroient jamais avec les égards, ni avec le respect que nos personnes méritent. Et en effet, mon Dieu, nous voyons qu'autant de fois qu'ils s'ingèrent dans cette fonction, c'est toujours avec des motifs indignes de la grandeur du sujet et de la chose dont il s'agit. Car il s'agit de pourvoir des ames chrétiennes, et de les établir dans la voie qui les doit conduire au salut; et eux n'y procèdent que par des vues basses et charnelles, que par de vils intérêts, que par je ne sais quelles maximes du monde corrompu et réprouvé: se souciant peu que cet enfant soit dans la condition qui lui est propre, pourvu qu'il soit dans celle qui leur plaît, dans celle qui se trouve plus conforme à leurs fins et à leur ambition; ayant égard à tout, hors à la personne dont ils disposent; et, par un désordre très criminel et très commun, accommodant le choix de l'état, non pas aux qualités de celui qu'ils y engagent, mais aux desirs de celui qui l'y engage.

Or n'est-ce pas là blesser le respect dû à vos créatures, et surtout à des créatures raisonnables? Mais vous, Seigneur, qui êtes le Dieu des vertus, *Tu autem dominator virtutis* (*Sap.*, 12), vous nous traitez bien plus honorablement. Car disposant de nous, vous ne considérez que nous-mêmes; et à voir comment en use votre providence, on diroit, en quelque sorte, qu'elle nous respecte. *Cum magnâ reverentiâ disponis nos.*

Concluons donc, Chrétiens, que c'est de Dieu seulement que doit dépendre et que doit venir notre destinée, par rapport aux différentes professions de la vie. Et pourquoi pensez-vous, demande saint Bernard, que tout ce qu'il y a d'états dans le monde, qui partagent la société des hommes, soient autant de vocations, et portent en effet le nom de vocations? Car nous disons qu'un tel a vocation pour le siècle et un tel pour le cloître, un tel pour la robe et un tel pour l'épée. Que veut dire cela, sinon que chacun est appelé à un certain état que Dieu lui a marqué dans le conseil de sa sagesse? Pourquoi les Pères de l'Église, dans leur morale, ont-ils regardé comme une offense si griève, d'embrasser un état sans la vocation de Dieu, si ce n'est parceque tout autre que celui où Dieu veut nous placer n'est pas sortable pour nous, et que nous sommes hors du rang où nous devons être, quand ce n'est pas Dieu qui nous y a conduits? Sur quoi je reprends, et je raisonne. Si tous les états du monde sont des vocations du ciel; s'il y a une grace attachée à tous ces états pour nous y attirer selon l'ordre de Dieu; s'il est d'un danger extrême pour le salut de prendre un état sans cette grace, ce n'est donc pas à un père d'y porter ses enfants, beaucoup moins de les y engager; et ce seroit le dernier abus, de leur faire pour cela violence et de les forcer. Car enfin un père dans sa famille n'est pas le distributeur des vocations. Cette grace n'est point entre ses mains, pour la donner à qui il veut, ni comme il veut. Il ne dépend point de lui que cette fille soit appelée à l'état religieux ou à celui du mariage; et la destination qu'il en fait est un attentat contre le souverain domaine de Dieu : pourquoi? parceque toute vocation étant une grace, il n'y a que Dieu qui la puisse communiquer; et de prétendre en disposer à l'égard d'un autre, c'est faire injure à la grace même, et s'arroger un droit qui n'est le propre que de la Divinité.

En effet, Chrétiens, pour bien appliquer les hommes à un emploi, et pour leur assigner sûrement la condition qui leur est convenable, il ne faut pas moins qu'une sagesse et une providence infinie. Or cette sagesse, cette providence si étendue, Dieu ne l'a pas donnée aux pères pour leurs enfants. Il n'a donc pas dû conséquemment donner aux pères le pouvoir de décider du sort de leurs enfants; et comme il a seul pour cela toutes les connoissances nécessaires, j'ose dire qu'il eût manqué dans sa conduite, s'il eût confié ce soin à tout autre qu'à lui-même. Vous me demandez pourquoi un père ne peut se croire as-

sez éclairé ni assez sage, pour ordonner de la vocation d'un enfant. Écoutez une des plus grandes vérités de la morale chrétienne. C'est que rien n'a tant de rapport au salut que la vocation à un état, et que souvent c'est à l'état qu'est attachée toute l'affaire du salut : comment cela? parceque l'état est la voie par où Dieu veut nous conduire au salut; parceque les moyens du salut que Dieu a résolu de nous donner ne nous ont été destinés que conformément à l'état; parceque, hors de l'état, la providence de Dieu n'est plus engagée à nous soutenir par ces graces spéciales qui assurent le salut, et sans lesquelles il est d'une extrême difficulté de parvenir à cet heureux terme. Et ce qu'il faut bien remarquer, comme une conséquence de ces principes, c'est que ce qui contribue davantage à notre salut, ce n'est point précisément la sainteté de l'état, mais la convenance de l'état avec les desseins et les vues de Dieu, qui nous l'a marqué et qui nous y a fait entrer. Mille se sont sauvés dans la religion, et celui-ci devoit s'y perdre; mille se sont perdus dans le monde, et celui-là devoit s'y sauver. *O altitudo!* ô abîme de la science de Dieu! Mais revenons. Que faudroit-il donc à un père, afin qu'il eût droit de disposer de la vocation de ses enfants? Je n'exagérerai rien, mes chers auditeurs; vous savez la profession que je fais de dire la vérité telle que je la conçois, sans jamais aller au delà. Que faudroit-il, dis-je, à un père pour prescrire à un enfant la vocation qu'il doit suivre? Il faudroit qu'il connût les voies de son salut, qu'il entrât dans le secret de sa prédestination, qu'il sût l'ordre des graces qui lui sont préparées, les tentations dont il sera attaqué, les occasions de ruine où il se trouvera engagé; qu'il pénétrât dans le futur, pour voir les événements qui pourront changer les choses présentes; qu'il lût jusque dans le cœur de cet enfant, pour y découvrir certaines dispositions cachées, qui ne se produisent point encore au-dehors. Car c'est sur la connoissance de tout cela qu'est fondé le droit d'assigner aux hommes des vocations; et quand Dieu appelle quelqu'un, il y emploie la connoissance de tout cela. Mais où est le père sur la terre qui ait la moindre de ces connoissances? Et n'est-ce donc pas dans un père une témérité insoutenable, de vouloir se rendre maître des vocations et des états dans sa famille? N'est-ce pas, ou s'attribuer la sagesse même de Dieu, ce qui est un crime; ou entreprendre, avec la sagesse de l'homme, ce qui demande une sagesse supérieure et divine? entreprise qu'on ne peut autrement traiter que de folie.

Ceci est général; mais venons au détail. Je soutiens que cette conduite est également injurieuse à Dieu, soit qu'un père dispose de ses enfants pour une vocation sainte d'elle-même, soit qu'il en dispose pour le monde. Appliquez-vous à ceci. Votre dessein, dites-vous, est d'établir un enfant dans l'Église, de le pourvoir de bénéfices, et même de l'engager, s'il est besoin, dans les ordres sacrés. Je dis s'il est besoin; car hors du besoin, on n'auroit garde d'y penser : et vous en-

tendez bien quel est ce besoin. A peine est-il né cet enfant, que l'Église est son partage; et l'on peut dire de lui, quoique dans un sens bien opposé, ce qui est écrit d'Isaïe, que dès le ventre de sa mère il est destiné à l'autel, non par une vocation divine comme le prophète, mais par une vocation humaine : *Ab, utero vocabit me* (Isai., 49). En vérité, mes chers auditeurs, est-ce là agir en chrétiens, et est-ce traiter avec Dieu comme on doit traiter avec un maître et un souverain? Quoi! il faudra que Dieu en passe par votre choix, et qu'il soit réduit, pour ainsi parler, à recevoir cet enfant aux plus saintes fonctions de l'Église, parceque cela vous accommode et que vous y trouvez votre compte? Que diriez-vous (c'est la pensée de saint Basile), que diriez-vous d'un homme qui voudroit vous obliger à prendre chez vous tels officiers et tels domestiques qu'il lui plairoit? N'auroit-il pas bonne grace de vous en faire la proposition? Et vous, par une présomption encore plus hardie, vous remplirez la maison de Dieu de qui il vous semblera bon? vous en distribuerez les places et les dignités à votre gré?

Voilà néanmoins ce qui se passe tous les jours dans le christianisme. Ce n'est plus seulement la pratique de quelques pères; c'est une coutume dans toutes les familles, c'est une espèce de loi. Loi dictée par l'esprit du monde, c'est-à-dire par un esprit ou ambitieux ou intéressé. Loi reconnue universellement dans le monde, et contre laquelle il est à peine permis aux ministres de l'Église et aux prédicateurs de s'élever. Loi même communément tolérée par ceux qui devroient s'employer avec plus de zèle à l'abolir, par les directeurs des ames les plus réformés en apparence et les plus rigides, par les docteurs les plus sévères dans leur morale, et qui affectent plus de l'être ou de le paroître. Enfin, loi aveuglément suivie par les enfants, qui n'en connoissent pas encore les pernicieuses conséquences, qui n'ont pas encore assez de résolution pour s'opposer aux volontés paternelles, qui se trouvent dans une malheureuse nécessité d'entrer dans la voie qu'on leur ouvre, et d'y marcher. Ce cadet n'a pas l'avantage de l'aînesse : sans examiner si Dieu le demande, ni s'il l'accepte, on le lui donne. Cet aîné n'a pas été en naissant assez favorisé de la nature, et manque de certaines qualités pour soutenir la gloire de son nom : sans égard aux vues de Dieu sur lui, on pense, pour ainsi dire, à le dégrader, on le rabaisse au rang du cadet, on lui substitue celui-ci, et pour cela on extorque un consentement forcé; on y fait servir l'artifice et la violence, les caresses et les menaces. L'établissement de cette fille coûteroit : sans autre motif, c'est assez pour la dévouer à la religion. Mais elle n'est pas appelée à ce genre de vie : il faut bien qu'elle le soit, puisqu'il n'y a point d'autre parti à prendre pour elle. Mais Dieu ne la veut pas dans cet état : il faut supposer qu'il l'y veut, et faire comme s'il l'y vouloit. Mais elle n'a nulle marque de vocation : c'en est une assez grande que la conjoncture présente des affaires et la nécessité. Mais elle avoue elle-même qu'elle n'a pas cette grace d'attrait :

cette grace lui viendra avec le temps, et lorsqu'elle sera dans un lieu propre à la recevoir. Cependant on conduit cette victime dans le temple, les pieds et les mains liés, je veux dire dans la disposition d'une volonté contrainte, la bouche muette par la crainte et le respect d'un père qu'elle a toujours honoré. Au milieu d'une cérémonie, brillante pour les spectateurs qui y assistent, mais funèbre pour la personne qui en est le sujet, on la présente au prêtre, et l'on en fait un sacrifice, qui, bien loin de glorifier Dieu et de lui plaire, devient exécrable à ses yeux, et provoque sa vengeance.

Ah! Chrétiens, quelle abomination! Et faut-il s'étonner, après cela, si des familles entières sont frappées de la malédiction divine? Non, non, disoit Salvien par une sainte ironie, nous ne sommes plus au temps d'Abraham, où les sacrifices des enfants par les pères étoient des actions rares. Rien maintenant de plus commun que les imitateurs de ce grand patriarche. On le surpasse même tous les jours : car, au lieu d'attendre comme lui l'ordre du ciel, on le prévient. On immole un enfant à Dieu, et on l'immole sans peine, même avec joie; et on l'immole sans que Dieu le commande, ni même qu'il l'agrée; et on l'immole lors même que Dieu le défend, et qu'il ne cesse point de dire: *Non extendas manum super puerum* (*Genes.*, 22). Ainsi parloit l'éloquent évêque de Marseille, dans l'ardeur de son zèle. Mais bientôt corrigeant sa pensée : Je me trompe, mes Frères, reprenoit-il; ces pères meurtriers ne sont rien moins que les imitateurs d'Abraham; car ce saint homme voulut sacrifier son fils à Dieu : mais ils ne sacrifient leurs enfants qu'à leur propre fortune, et qu'à leur avare cupidité. Voilà pourquoi Dieu combla Abraham d'éloges et de récompenses, parceque son sacrifice étoit une preuve de son obéissance et de sa piété; et voilà pourquoi Dieu n'a pour les autres que des reproches et des châtiments, parcequ'il se tient justement offensé de leurs entreprises criminelles.

Et ne me dites point, mes chers auditeurs, que sans cette voie si ordinaire, d'obliger vos enfants à embrasser l'état de l'Église ou celui de la religion, vous êtes dans l'impuissance de les établir. Abus. Ce n'est point à moi d'entrer avec vous en discussion de vos affaires domestiques, ni d'examiner ce que vous pouvez et ce que vous ne pouvez pas; mais c'est à moi de vous dire ce que la loi de Dieu vous ordonne et ce qu'elle vous défend. Or, que l'impuissance où vous prétendez être soit vraie ou qu'elle soit fausse, jamais il ne sera permis à un père de disposer de ses enfants pour la vocation, jamais de leur chercher un patrimoine dans l'Église, jamais de regarder la religion comme une décharge de sa famille; et s'il le fait, il irrite Dieu. Qu'il les laisse dans un état moins opulent, ils en seront moins exposés à se perdre, et n'en deviendront que plus fidèles à leurs devoirs; qu'il les abandonne à la Providence, Dieu est leur père, il en aura soin. C'est ce que je pourrois vous répondre : mais je ne vous dis rien de tout cela; et voici

à quoi je m'en tiens. Car, quoi qu'il puisse arriver dans la suite, j'en reviens toujours à mon principe, qu'il faut être chrétien et obéir à Dieu; que Dieu ne veut pas que la vocation de vos enfants dépende de vous, et que vous ne devez point là-dessus vous ingérer dans une fonction qui ne fut ni ne sera jamais de votre ressort. Voilà ce que je vous déclare, et c'est assez.

Vous me direz : Mais ne sera-t-il pas du moins permis à un père de disposer de ses enfants pour le monde? Et moi je vous réponds : Pourquoi lui seroit-il plus permis d'en disposer pour le monde, que pour l'Église? Est-ce que les états du monde relèvent moins du souverain domaine de Dieu et de sa providence, que ceux de l'Église? est-ce qu'il ne faut pas une grace de vocation pour l'état du mariage, aussi bien que pour celui de la religion? est-ce que les conditions du siècle n'ont pas autant de liaison que les autres avec le salut? Dès que ce sont des états de vie, c'est à Dieu de nous y appeler; et s'il y en avoit où la vocation parût plus nécessaire, je puis bien dire que ce seroient ceux qui engagent à vivre dans le monde, parceque ce sont sans contredit les plus exposés, parceque les dangers y sont beaucoup plus communs, les tentations beaucoup plus subtiles et plus violentes, et qu'on y a plus de besoin d'être conduit par la sagesse et la grace du Seigneur. Mais arrêtons-nous précisément au droit de Dieu. Vous voulez, mon cher auditeur, pousser cet aîné dans le monde : il faut qu'il y paroisse, qu'il s'y avance, qu'il y soit le soutien de sa maison. Mais que savez-vous si Dieu ne se l'est pas réservé? et, si vous le saviez, oseriez-vous lui disputer la préférence? Ne le sachant pas, pouvez-vous moins faire que de le consulter là-dessus, que de lui demander quel est son bon plaisir, que de le prier qu'il vous découvre sa divine volonté, que d'employer tous les moyens ordinaires pour la connoître, et de vous y soumettre dès le moment qu'elle vous sera notifiée? Mais que faites-vous? vous savez que Dieu veut cet enfant dans la profession religieuse, et vous vous obstinez à le vouloir dans le monde. Vous voilà donc, pour ainsi parler, aux prises avec Dieu. Il s'agit de savoir qui des deux en doit être le maître : car Dieu l'appelle à lui, et vous voulez l'avoir pour vous-même. Ou c'est Dieu qui entreprend sur vos droits, ou c'est vous qui entreprenez sur les droits de Dieu. Or dites-moi, homme vil et foible, quels sont vos droits au préjudice de votre Dieu, et sur quoi ils sont fondés. Mais, en même temps, apprenez à rendre aux droits inviolables d'un Dieu créateur le juste hommage qui lui est dû.

Il y a, dans saint Ambroise, un trait bien remarquable. C'est au premier livre des Vierges, où ce Père décrit le combat d'une jeune chrétienne, non pas contre les persécuteurs de la foi, mais contre la chair et le sang, contre ses proches. Elle se trouvoit sollicitée, d'une part, à s'engager dans une alliance qu'on lui proposoit, et, de l'autre, inspirée de prendre au pied des autels le voile sacré. Que faites-vous?

disoit cette généreuse fille à toute une parenté qui la pressoit, et pourquoi perdre vos soins à me chercher un parti dans le monde? je suis déja pourvue : *Quid in exquirendis nuptiis sollicitatis animum? jam provisas habeo* (AMBR.). Vous m'offrez un époux, et j'en ai choisi un autre. Donnez-m'en un aussi riche, aussi puissant et aussi grand que le mien; alors je verrai quelle réponse j'aurai à vous faire. Mais vous ne me présentez rien de semblable; car celui dont vous me parlez est un homme; et celui dont j'ai fait choix est un Dieu. Vouloir me l'enlever ou m'enlever à lui, ce n'est pas établir ma fortune, c'est envier mon bonheur : *Non providetis mihi, sed invidetis* (AMBR.). Paroles, reprend saint Ambroise, qui touchèrent tous les assistants : chacun versoit des larmes, en voyant une vertu si ferme et si rare dans une jeune personne; et comme quelqu'un se fut avancé de lui dire que si son père eût vécu, il n'eût jamais consenti à la résolution qu'elle avoit formée : Ah! répliqua-t-elle, c'est pour cela peut-être que le Seigneur l'a retiré; c'est afin qu'il ne servît pas d'obstacle aux ordres du ciel, et aux desseins de la Providence sur moi.

Non, non, Chrétiens, quelque intérêt qu'ait un père de voir un enfant établi selon le monde, il ne peut, sans une espèce d'infidélité, se plaindre de Dieu, quand Dieu l'appelle à une vie plus sainte; et traverser cette vocation ou par artifice, ou par de longues et d'insurmontables résistances, c'est ce que je puis appeler une rebellion contre Dieu et contre sa grace. Pourquoi tant de soupirs et tant de pleurs? écrivoit saint Jérôme à une dame romaine, lui reprochant son peu de constance et son peu de foi, dans la perte qu'elle avoit faite d'une fille qui lui étoit chère et que le ciel lui avoit ravie. Vous vous affligez, vous vous désolez; mais écoutez Jésus-Christ même qui vous parle, ou qui peut bien au moins vous parler de la sorte : Eh quoi! Paule, vous vous laissez emporter contre moi, parceque votre fille est présentement toute à moi; et, par des larmes criminelles que vous répandez sans mesure et sans soumission, vous offensez le divin époux qui possède le sujet de votre douleur et de vos regrets! *Irasceris, Paula, quia filia tua mea facta est, et rebellibus lacrymis facis injuriam possidenti* (HIERON.). Beau reproche, mes chers auditeurs, qui ne convient que trop à tant de pères chrétiens. Et ne pensez pas que ce soit une bonne raison à y opposer, de me répondre que ce fils est le seul qui vous reste d'une ancienne et grande famille, et que sans lui elle va s'éteindre; comme si Dieu étoit obligé de s'accommoder à vos idées mondaines; comme si la conservation de votre famille étoit quelque chose de grand, lorsqu'il s'agit des volontés de Dieu; comme si, tôt ou tard, toutes les familles ne devoient pas finir, et que la vôtre pût avoir une fin plus honorable que par l'exécution des ordres du Seigneur votre Dieu.

Voilà, Chrétiens, ce qui regarde l'intérêt de Dieu. Que seroit-ce si je m'étendois sur celui de vos enfants, et sur l'injustice que vous leur faites quand vous disposez d'eux au préjudice de leur liberté, et com-

munément au préjudice de leur salut ? Car, hélas ! le seul droit qu'ils aient, indépendamment de vous, c'est de disposer d'eux-mêmes avec Dieu sur ce qui concerne leur ame et leur éternité; et ce droit unique, vous le leur ôtez, ou vous les empêchez de s'en servir. Droit, au reste, le plus juste, puisqu'il est autorisé par toutes les lois, approuvé par toutes les coutumes, appuyé de toutes les raisons, tiré de tous les principes de la nature, fondé sur toutes les maximes de la religion, et par conséquent inviolable. Prenez garde à ceci, s'il vous plaît. Oui, toutes les lois l'autorisent : les unes, favorisant par toutes sortes de voies la liberté des enfants, je dis une liberté raisonnable; les autres, réprimant, par les plus griéves censures, les fausses prétentions des pères et des mères qui voudroient attenter à cette liberté et en troubler l'usage : celles-ci permettant aux enfants de disposer d'eux-mêmes pour l'état religieux, dans un âge où du reste ils ne peuvent disposer de rien ; ce qu'on ne peut condamner, remarque le docte Tostat, sans préférer son jugement à celui de toute l'Église, qui l'a ordonné de la sorte : celles-là ratifiant la profession solennelle du vœu de religion, faite à l'insu même des parents, qui, par nul moyen, ne la peuvent invalider; enfin, ce qui est essentiel, n'y ayant jamais eu de loi, ni ecclésiastique ni civile, qui ait obligé un enfant d'en passer par le choix et la volonté de son père en fait d'état, et s'en trouvant au contraire plusieurs qui déclarent de nulle valeur et de nulle force toutes les paroles données, tous les engagements contractés par des enfants, s'il paroît qu'il y ait eu de la contrainte, et qu'elle ait été au-delà des bornes d'une obéissance respectueuse. Pourquoi tout cela, Chrétiens? au détriment, ce semble, de l'autorité paternelle, et au hasard des résolutions indiscrètes que peuvent prendre de jeunes personnes. Il étoit nécessaire que cela fût ainsi; des raisons substantielles et fondamentales le demandoient, et voici celle à quoi je m'arrête : c'est qu'il est du droit naturel et du droit divin que celui-là choisisse lui-même son état, qui en doit porter les charges et accomplir les obligations. Ce principe est incontestable : car, si dans la suite de ma vie il y a des peines à supporter, je suis bien aise que le choix libre et exprès que j'en ai fait, en me les rendant volontaires, serve à me les adoucir ; et s'il s'élève dans mon cœur quelque répugnance et quelques murmures contre les devoirs de mon état, je veux avoir de quoi en quelque sorte les apaiser, par la pensée que c'est moi-même qui m'y suis soumis, moi-même qui m'y suis déterminé, moi-même qui ai consenti à tout ce que j'aurois de plus rigoureux et de plus pénible à éprouver. Or tout le contraire arrive, quand des enfants se trouvent forcés de prendre un état pour lequel ils ne se sentent ni inclination ni vocation : et lorsque vous les engagez, par exemple, à la profession religieuse, vous ne vous obligez pas pour eux à en subir le joug et la dépendance, à en pratiquer les austérités, à en digérer les amertumes et les dégoûts : vous les conduisez jusque dans le sanctuaire, et là vous leur imposez

tout le fardeau, sans en rien retenir pour vous. Quand vous faites accepter à cette fille une alliance dont elle a de l'éloignement, vous ne lui garantissez pas les humeurs de ce mari bizarre et chagrin, qui la tiendra peut-être dans l'esclavage; vous ne l'acquittez pas des soins infinis que demandera l'éducation d'une famille, et qui seront pour elle autant d'obligations indispensables. C'est donc une iniquité de vouloir ainsi disposer d'elle; car si elle doit être liée, n'est-il pas juste que vous lui laissiez au moins le pouvoir de choisir elle-même sa chaîne?

Mais ce qu'il y a là-dessus de plus important, c'est ce que j'ai dit, et ce que je me trouve obligé de reprendre, pour vous le proposer dans un nouveau jour, et pour l'appliquer encore au point que je traite, savoir, que là où il s'agit de vocation, il s'agit du salut éternel. Or, dès qu'il s'agit du salut, point d'autorité du père sur le fils, parceque tout y est personnel. Nous paroîtrons tous devant le tribunal de Dieu, dit saint Paul, pour y répondre de notre vie. Il faut donc que nous en ayons toute la disposition libre, conclut saint Jean Chrysostome: car nous devons disposer des choses dont nous sommes responsables. Vous ne serez pas jugé pour moi; et par conséquent il ne vous appartient pas de disposer de moi; et si vous le voulez, si vous entreprenez de me faire entrer dans un état où mon salut soit moins en assurance, je puis vous dire alors ce que le saint empereur Valentinien dit à l'ambassadeur de Rome, qui, de la part du sénat, lui parloit de rétablir les temples des faux dieux: Que Rome, qui est ma mère, me demande tout autre chose, je lui dois mes services; mais je les dois encore plus à l'auteur de mon salut: *Sed magis debeo salutis autori* (VALENT. *imper.*). C'est pour cela que les Pères de l'Église, après avoir employé toute la force de leurs raisonnements et toute leur éloquence à persuader aux enfants une humble et fidèle soumission envers leurs parents, ont été néanmoins les premiers à les décharger de toute obéissance, dès qu'il étoit question d'un état auquel on voulût les attacher, ou dont on prétendît les détourner au péril de leur salut. Quelle réponse vous ferai-je? écrivoit saint Bernard à un homme du monde, qui se sentoit appelé à la vie religieuse, et que sa mère tâchoit à retenir dans le monde; que vous dirai-je? Que vous abandonniez votre mère? mais cela paroît contraire à la piété. Que vous demeuriez avec elle? mais il n'est pas juste qu'une molle complaisance vous fasse perdre votre ame. Que vous soyez tout ensemble et à Jésus-Christ et au monde; mais, selon l'Évangile, on ne peut être à deux maîtres. Ce que veut votre mère est opposé à votre salut, et, par une suite nécessaire, au sien même. Prenez donc maintenant votre parti, et choisissez, ou de satisfaire seulement à sa volonté, ou de pourvoir au salut de tous les deux. Mais si vous l'aimez, quittez-la pour l'amour d'elle-même, de peur que vous retenant auprès d'elle et vous faisant quitter Jésus-Christ, elle ne se perde avec vous et pour vous. Car comment ne se perdroit-elle pas,

en vous faisant perdre la vie de l'ame, après vous avoir donné la vie du corps ? Et tout ceci, ajoute le même Père, je vous le dis pour condescendre à votre foiblesse. Car l'oracle y est exprès, et ce devroit être assez de vous en rappeler le souvenir, que quoiqu'il y ait de l'impiété à mépriser sa mère, il y a de la piété à la mépriser pour Jésus-Christ.

Ah ! Chrétiens, profitez de ces grandes instructions. Dans la conduite de vos familles, respectez toujours les droits de Dieu, et jamais ne donnez la moindre atteinte à ceux de vos enfants. Laissez-leur la même liberté que vous avez souhaitée, et dont peut-être vous avez été si jaloux. Faites pour eux ce que vous avez voulu qu'on fît pour vous; et si vous avez sur cela reçu quelque injustice, ne vous en vengez pas sur des ames innocentes qui n'y ont eu nulle part, et qui d'ailleurs vous doivent être si chères. Ayez égard à leur salut, qui s'y trouve intéressé; et ne soyez pas assez cruels pour le sacrifier à vos vues humaines. Ne vous exposez pas vous-mêmes à être un jour l'objet de leur malédiction, après avoir été la source de leur malheur. Car leur malédiction seroit efficace, et attireroit sur vous celle de Dieu. Si vous ne pouvez leur donner d'amples héritages, et s'ils n'ont pas de grands biens à posséder, ne leur ôtez pas au moins, si je l'ose dire, la possession d'eux-mêmes. Dieu ne vous oblige point à les faire riches, mais il vous ordonne de les laisser libres. Eh quoi! me répondrez-vous, si des enfants inconsidérés et emportés par le feu de l'âge font un mauvais choix, faudra-t-il que des pères et des mères les abandonnent à leur propre conduite, et qu'ils ferment les yeux à tout? Je ne dis pas cela, mes chers auditeurs, et ce n'est point là ma pensée, comme je dois bientôt vous le faire voir. Si cet enfant choisit mal, vous pouvez le redresser par de sages avis ; s'il ne les écoute pas, vous pouvez y ajouter le commandement; et s'il refuse d'obéir, vous y pouvez employer toute la force de l'autorité paternelle. Car tout cela n'est point disposer de sa personne, ni de sa vocation ; mais au contraire c'est le mettre en état d'en mieux disposer lui-même. J'appelle disposer de la vocation d'un enfant, lui marquer précisément l'état que vous voulez qu'il embrasse, sans examiner s'il est ou s'il n'est pas selon son gré. J'appelle disposer de la vocation d'un enfant, le détourner d'un choix raisonnable qu'il a fait avec Dieu, et former d'insurmontables difficultés pour en arrêter l'exécution. J'appelle disposer de la vocation d'un enfant, abuser de sa crédulité pour le séduire par de fausses promesses, pour lui faire voir de prétendus avantages qu'on imagine, et pour le mener insensiblement au terme où l'on voudroit le conduire. J'appelle disposer de la vocation d'un enfant, laisser de longues années une fille sans l'établir, n'avoir pour elle que des manières dures et rebutantes, exercer par mille mauvais traitements toute sa patience, jusqu'à ce qu'elle se soit enfin dégoûtée du monde, et que d'elle-même elle ait pris le parti de la retraite. Voilà, dis-je, ce que j'appelle disposer de la vocation des enfants, et voilà ce que Dieu défend. Que lui répondrez-vous

un jour, quand il vous reprochera de vous être opposé à ses desseins, dans la conduite d'une maison qu'il vous avoit confiée? Quand il vous demandera compte, non point du sang, mais de l'ame de cet enfant qu'il vouloit sauver, à qui il avoit préparé pour cela toutes les voies, et que vous en avez éloigné, que vous avez égaré, que vous avez perdu? Que répondrez-vous à vos enfants mêmes? car ils s'élèveront contre vous, et ils deviendront vos accusateurs, comme vous aurez été leurs tentateurs et leurs corrupteurs. Non pas, encore une fois, que vous ne puissiez les diriger dans le choix qu'ils ont à faire; que vous ne puissiez les conseiller, les exhorter, user de tous les moyens que Dieu vous a mis en main pour les préserver des écueils où une jeunesse volage et sans réflexion se laisse entraîner. Je dis plus, et je prétends même que non seulement vous le pouvez, mais que vous le devez; et c'est sur quoi j'établis l'autre proposition que j'ai avancée, savoir, que s'il ne vous est pas permis de déterminer vos enfants à un état, vous êtes néanmoins responsables à Dieu de l'état auquel ils se déterminent. Encore quelques moments de votre attention pour cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un principe reçu dans toute la morale, que nous devons, autant qu'il dépend de nous, garantir les choses où nous sommes obligés de nous intéresser et de prendre part; et qu'à proportion de la part que nous y avons et de l'intérêt qui nous y engage, nous en devenons plus ou moins responsables. Cette maxime est évidente, et j'en tire la preuve de ma seconde proposition. Car quoiqu'il ne soit pas au pouvoir des pères de déterminer à leurs enfants le choix d'une vocation et d'un état, ils ne laissent pas néanmoins d'intervenir à ce choix, d'y participer, d'y avoir un droit de direction et de surveillance, non seulement en qualité de pères, mais beaucoup plus en qualité de pères chrétiens. D'où il faut conclure qu'ils doivent donc répondre de ce choix, et que Dieu peut, sans injustice, leur en faire rendre compte. Quelques questions que je vais résoudre d'abord, serviront à éclaircir ce point.

On demande en général si dans certains états, surtout dans ceux qui ne sont pas de la perfection évangélique, un enfant est maître de contracter un engagement et de se lier, sans l'aveu et la participation de ses parents. Il ne le peut, Chrétiens; mais il est de son devoir, et d'un devoir rigoureux, de les consulter, d'écouter leurs remontrances, d'y déférer autant que la raison le prescrit. Car, disent les théologiens, l'honneur dû aux pères et aux mères est un commandement exprès de Dieu. Or, de n'avoir nul égard à leurs sentiments, de ne se mettre point en peine d'en être instruit, d'agir sur cela dans une pleine indépendance et de n'en vouloir croire que soi-même, ce seroit un mépris formel de leur autorité; et ce mépris, dans une matière aussi

importante que l'est le choix de l'état, doit être regardé comme une briève transgression de la loi divine. On demande en particulier si, dans un certain âge déja avancé, un enfant peut, sans que le père en soit informé et sans requérir son consentement, conclure un mariage où la passion le porte; s'il le peut, dis-je, en sûreté de conscience. Non, répondent les docteurs; et s'il le fait, le père est en droit de le punir selon les lois, et de le priver de son héritage : peine censée juste, et qui par conséquent suppose une offense. On demande si le père, voyant son fils embrasser un parti qu'il juge, selon Dieu, lui être pernicieux, peut se taire sur cela, et, par son silence, y coopérer en quelque sorte et l'autoriser. Ce seroit, suivant la décision de tous les maîtres de la morale, un crime dans lui; et si là-dessus il dissimule, s'il n'y fait pas toutes les oppositions nécessaires, il se rend prévaricateur. De là il s'ensuit donc que les pères, sans disposer de leurs enfants, ont néanmoins part à leur choix en plusieurs manières : par exhortation, par conseil, par tolérance, par consentement, par droit d'opposition et de punition. Et voilà, Chrétiens, le fondement de la vérité que je vous prêche. Car si Dieu ne vous avoit pas engagés à lui garantir le choix que font vos enfants, pourquoi seriez-vous criminels, lorsque vous manquez à employer, ou la voie de l'autorité, ou celle du conseil et de l'instruction, pour les aider à bien choisir? Pourquoi seroit-ce dans vous une tolérance condamnable, quand vous les abandonnez à eux-mêmes, et que vous les laissez choisir impunément et inconsidérément ce que vous savez ne leur pas convenir et leur devoir être nuisible? Pourquoi pourriez-vous vous opposer à leur choix, traverser leur choix, les punir de leur choix, s'il est contre votre gré, et qu'à votre égard ils ne se soient pas acquittés des soumissions ordinaires? Dieu sans doute ne vous a donné ce pouvoir qu'à raison des charges qui y sont attachées; et de tous ces devoirs qu'il a imposés à vos enfants, résulte en vous une obligation naturelle de répondre d'eux et de leur état. Si donc il arrive qu'ils s'égarent, ou parceque vous n'avez pas pris soin de les éclairer, ou parceque vous n'avez pas eu la force de leur résister, ou parcequ'une lâche tolérance vous a fait même seconder leurs desirs insensés; Dieu n'a-t-il pas droit de s'en prendre à vous, et de vous dire : Rendez-moi compte, non seulement de vous-même, mais de ce fils, mais de cette fille, auprès de qui vous deviez être, en qualité de père, mon ministre, pour leur servir de guide et de conducteur. Et certes, Chrétiens, qui ne sait pas qu'un père est responsable à Dieu de l'éducation de ses enfants? Or, dans l'éducation des enfants, qu'y a-t-il de plus essentiel que la condition où ils doivent entrer, et la forme de vie sur laquelle ils ont à délibérer?

Développons encore ceci, et mettons-le dans un nouveau jour, pour le rendre plus instructif et plus pratique. Le choix d'un état, dit saint Bonaventure, peut être mauvais en trois manières : ou par lui-même, parceque l'état est contraire au salut, du moins très dangereux; ou

parceque celui qui embrasse l'état est incapable de le soutenir; ou parceque tout honnête qu'est l'état que l'on choisit, tout propre qu'on est à en remplir les fonctions, on n'y entre pas néanmoins, si je puis ainsi m'exprimer, par la porte de l'honneur, ni par des voies droites. Prenez garde : je dis d'abord choix d'un état mauvais par lui-même, ou du moins très dangereux. J'en donne un exemple : c'est celui de saint Matthieu. Qu'étoit-ce que cet apôtre, avant qu'il eût été appelé et converti par Jésus-Christ? c'étoit un publicain; et il faut bien dire que cet emploi, qui consistoit à lever certains deniers publics, s'exerçoit alors communément contre la conscience, puisque Jésus-Christ, dans l'Évangile, parlant du royaume des cieux, mettoit les publicains au même rang que les femmes perdues : *Publicani et meretrices* (MATTH., 21). C'est la remarque de saint Jérôme : à quoi saint Grégoire en ajoute une autre. Car les apôtres, après leur conversion, reprirent leur première forme de vie, et retournèrent à leur péché : il n'y eut que saint Matthieu qui, absolument et pour toujours, abandonna sa recette. D'où vient cette différence, demande saint Grégoire, sinon parceque l'emploi de saint Pierre et des autres apôtres étoit innocent, et que celui de saint Matthieu l'engageoit au moins dans un péril certain et très présent? Si donc il y avoit de semblables professions dans le monde, je m'explique; s'il y avoit, ce que je n'examine point et ce que j'aurois peine à penser; si, dis-je, il y avoit de ces états où, selon l'estime commune, il fût moralement impossible de se conserver et d'être chrétien, un père qui craint Dieu pourroit-il permettre qu'un fils s'y jetât en aveugle et qu'il y demeurât? Ah! mes chers auditeurs, bien loin de l'approuver, de l'autoriser, de le tolérer, il feroit tous ses efforts pour lui en inspirer de l'horreur et pour l'en éloigner. Il lui diroit comme le saint homme Tobie : Prenons confiance, mon fils; nous serons toujours assez riches, si nous avons la crainte du Seigneur. Préférons-la à tous les trésors de la terre, et ne consentons jamais, pour des biens temporels, à perdre, ni même à risquer des biens éternels : *Satis multa bona habebimus, si timuerimus Deum* (TOB., 4). C'est ainsi qu'il lui parleroit, ou qu'il lui devroit parler. Mais s'il se laissoit dominer et conduire par l'intérêt; si, dans la vue d'une fortune temporelle et d'un gain assuré, prompt, abondant, il agréoit le choix que fait son fils d'une profession au moins dangereuse selon Dieu; s'il étoit le premier à lui en procurer l'entrée, à le favoriser, à le seconder dans ses poursuites, à lui chercher pour cela des intercesseurs et des patrons : qui peut douter que par-là il ne se chargeât de toutes les suites funestes qu'il y auroit à craindre; que par-là le père ne se rendît coupable de tous les désordres du fils; que la damnation de ce jeune homme ne lui dût être imputée, et que ce ne fût un des principaux articles sur quoi il auroit à se justifier devant le tribunal de Dieu? N'en disons pas là-dessus davantage : c'est à vous, Chrétiens, à faire l'application de cette morale,

et à voir, dans l'usage du siècle présent, quelles conséquences vous en devez tirer. Avançons.

Outre que le choix d'un état peut être mauvais dans la substance, il l'est encore plus souvent par rapport au sujet, c'est-à-dire parceque celui qui fait ce choix est indigne de l'état qu'il choisit, n'a pas pour cet état toutes les qualités requises, et se trouve absolument incapable d'en accomplir les devoirs. De là cette corruption générale que nous voyons dans le monde et dans toutes les conditions du monde ; de là tant d'abus qui se sont introduits et qui règnent dans l'Église ; de là ce déréglement presque universel dans l'administration des charges, et surtout dans la dispensation de la justice ; de là presque tous les maux dont la société des hommes est troublée ; mais de là même aussi pour les pères un fonds d'obligation qui les doit faire trembler, une matière infinie de péchés, une source inépuisable de scrupules, un des comptes les plus terribles qu'ils aient à rendre : car si nous remontons au principe, et que nous examinions bien ce qui cause un tel renversement dans tous les états de la vie, et d'où viennent tous ces désordres que nous déplorons assez, mais que nous ne corrigeons pas, nous reconnoîtrons qu'ils doivent être communément attribués aux pères, qui, sans égard à l'incapacité de leurs enfants, les ont eux-mêmes placés dans des rangs et leur ont confié des ministères dont les fonctions étoient au-dessus de leurs forces et de leurs talents. En effet, si ce père n'eût point traité de cette charge dont il a pourvu son fils, ce fils ne seroit rien aujourd'hui de ce qu'il est, et, n'étant point ce qu'il est, il n'abuseroit pas d'une puissance qu'il a reçue sans la pouvoir exercer ; il ne feroit pas servir l'autorité dont il est revêtu aux vexations, aux violences, aux injustices que le public ressent et qui le font souffrir. Il a donc été possible au père de prévenir et d'arrêter de si fâcheuses conséquences. Instruit des dispositions de ce jeune homme, il pouvoit, au lieu de l'élever si haut, ou de l'aider à y parvenir, lui refuser pour cela ses soins et son secours. Non seulement il le pouvoit, mais il le devoit ; et qui s'étonnera que Dieu là-dessus entre en jugement avec lui, et qu'il lui en fasse porter la peine ?

Voilà, néanmoins, mes chers auditeurs, l'abus de notre siècle. Le zèle des pères pour leurs enfants ne va pas à les voir capables d'être employés ; mais il leur suffit qu'ils soient employés. Il faut pour cet aîné tel office ; et cela se suppose comme un principe. Y a-t-il de quoi en faire les frais ? c'est ce qu'on examine avec toute l'attention nécessaire. Cette avance une fois faite, restera-t-il assez de fonds pour toutes les autres dépenses ? c'est ce que l'on suppute très exactement. Mais d'ailleurs cet enfant que l'on veut ainsi pousser, est-il propre à remplir la place qu'on lui destine ? la chose ne se met pas en délibération : s'il en a le mérite, à la bonne heure ; s'il ne l'a pas, sa charge lui en tiendra lieu. Mais on sait bien qu'il ne l'a pas en effet, et l'on ne peut espérer qu'il l'acquière jamais. On le sait, et on agit toujours

comme si l'on ne le savoit pas. Car où sont maintenant les pères qui ressemblent à cet empereur de Rome, lequel exclut authentiquement son fils de l'empire, parcequ'il n'y trouvoit pas les dispositions requises pour en soutenir le poids? Ce jeune homme est de telle famille, où telle dignité est héréditaire; dès-là son sort est décidé : il faut que le fils succède au père. Et de cette maxime que s'ensuit-il? vous en êtes tous les jours témoins : c'est qu'un enfant à qui l'on n'auroit pas voulu confier la moins importante affaire d'une maison particulière, a toutefois dans ses mains les affaires de toute une province et les intérêts publics. Il peut prononcer comme il lui plaît, ordonner selon qu'il lui plaît, exécuter tout ce qu'il lui plaît. On en souffre, on en gémit, le bon droit est vendu, toute la justice renversée : c'est ce qui importe peu à un père, pourvu qu'il n'en ressente point le dommage, et que ce fils soit établi. Car voilà comment raisonnent aujourd'hui la plupart des pères, ignorant leurs obligations ou négligeant d'y satisfaire; se persuadant que tout est fait, dès qu'un enfant se trouve placé; s'imaginant que c'est en cela que consiste la grandeur du monde, et du reste se flattant qu'il y a une providence générale pour suppléer à tout ce qui pourroit manquer de leur part. Oui, Chrétiens, il y en a une, n'en doutez point; mais c'est une providence rigoureuse, pour punir tous ces manquements dans vos personnes, avant que d'y suppléer dans l'ordre de l'univers : il y en a une; mais c'est une providence de justice, et non de miséricorde, pour vous demander raison de tous les maux que vous pouviez arrêter dans leur source, et que vous avez permis, que vous avez causés, que vous avez perpétués. Il est vrai, l'Écriture nous dit, dans un sens, qu'au tribunal de Dieu chacun répondra pour soi, et rien davantage; que le fardeau de l'un ne sera pas le fardeau de l'autre, et que chacun portera le sien : mais il n'est pas moins vrai que la même Écriture, dans un autre sens, nous avertit que Dieu fera retomber sur le père l'iniquité du fils, que le jugement du père ne sera point séparé de celui du fils, que le fils sera condamné par le père, et le père par le fils. Deux oracles partis l'un et l'autre de la vérité même; par conséquent l'un et l'autre infaillibles. Deux oracles opposés, ce semble, l'un à l'autre, et qui néanmoins ne se contredisent en aucune sorte. Mais oracles que vous ne concilierez jamais, qu'en reconnoissant à quoi vous engage la qualité de pères, et quel crime vous commettez, quand un amour aveugle pour des enfants, ou quelque autre vue que ce puisse être, vous fait coopérer à leur choix malgré leur insuffisance, qui vous est connue, et la disproportion qui se rencontre entre leur foiblesse et les ministères qu'ils prétendent exercer.

Mais si le choix enfin n'est mauvais ni en lui-même, ni à l'égard du sujet, est-ce assez? Non, Chrétiens, car j'ajoute qu'il peut être mauvais par rapport aux moyens, et que c'est encore ce qui doit exciter toute votre vigilance. Je le veux : cet état par lui-même n'a rien qui

blesse, ni les règles de l'honneur, ni les droits de la conscience : on y peut être chrétien, et vivre en chrétien. Je vais plus loin, et je conviens même avec vous de tout le mérite de cet enfant : mais fût-il doué de mille qualités, le mérite n'est pas toujours la porte par où l'on trouve accès et l'on s'introduit, soit dans l'Église, soit dans le monde. Il y a de plus d'autres moyens auxquels on est souvent obligé d'avoir recours; et, parmi ces moyens, il y en a de légitimes qui sont permis, et d'injustes que la loi défend. Or, dans le choix des uns et des autres, laisser les moyens permis parcequ'ils ne suffisent pas, parcequ'ils ne sont pas assez prompts, parcequ'on ne les a pas, et prendre des voies criminelles qui, tout indirectes qu'elles sont, conduisent néanmoins au terme et plus sûrement et plus vite, voilà une des plus ordinaires et des plus grandes iniquités du siècle. De vous en faire voir l'injustice, de déplorer avec vous la triste décadence où nous sommes là-dessus tombés en ces derniers temps, et de regretter l'ancienne probité des premiers âges, ce n'est point précisément mon sujet. Mais ce qui me regarde, et ce que je ne dois pas omettre ; ce qui demande toute l'ardeur de mon zèle et toute la force de la parole évangélique, c'est que des pères ouvrent eux-mêmes à leurs enfants de telles routes pour s'établir et pour s'avancer : car voilà de quoi nous avons sans cesse de tristes exemples. On veut que ce fils parvienne à certain degré dans le monde, et pour cela quelles intrigues n'imagine-t-on pas? quelles cabales ne forme-t-on pas ? à quels excès ne se porte-t-on pas contre des concurrents qui se présentent et qui font ombrage? On jette les yeux sur certain parti pour cette fille ; et afin de mieux engager celui-ci, le dirai-je? quelles libertés ne donne-t-on pas à celle-là ? quelles entrevues ne lui permet-on pas? à quel péril ne l'expose-t-on pas ? Ce sont, dites-vous, les moyens de réussir, et tout demeure sans cela : mais sont-ce des moyens que Dieu approuve? sont-ce des moyens que l'Évangile autorise? sont-ce des moyens que l'équité même naturelle inspire, et avec lesquels elle puisse concourir? par conséquent sont-ce des moyens qu'un père puisse suggérer à ses enfants, où un père puisse prêter la main à ses enfants, dont un père puisse donner l'exemple à ses enfants ? Si donc il se laisse aveugler par sa passion jusqu'à les voir tranquillement, et sans nulle résistance de sa part, suivre de pareilles voies jusqu'à les leur tracer lui-même et à les y conduire, en participant aux crimes de ses enfants, ne doit-il pas s'attendre à être compris dans l'arrêt que Dieu prononcera contre eux, et y a-t-il une excuse légitime qui l'en puisse préserver?

Ah! mes chers auditeurs, ne sera-ce pas assez d'être chargés de nous-mêmes et d'avoir à répondre de nous-mêmes? ne sera-ce pas même encore trop pour notre foiblesse? Mais, à l'égard des pères et des mères, il n'est pas possible que le jugement de Dieu se réduise là; et, par une triste nécessité et un engagement inévitable, il faut qu'il passe plus loin : car un père ne peut répondre de lui-même sans ré-

pondre de ses enfants, puisqu'il n'aura été bon père selon Dieu, ou père criminel, qu'autant qu'il aura rempli ses devoirs dans la conduite de sa famille, et en particulier dans celle de ses enfants, ou qu'il les aura négligés. Dieu donne l'autorité aux pères; c'est afin qu'ils l'emploient, et pour les juger selon l'usage qu'ils en auront fait. Dieu leur donne des graces particulières et propres de leur état; c'est afin qu'ils s'en servent, et non pas pour qu'elles demeurent inutiles dans leurs mains. Tout ce que j'ai dit, au reste, du choix de vos enfants et du compte que vous en rendrez à Dieu, ne doit point s'entendre de telle sorte qu'il ne vous soit pas permis de les avancer dans des emplois convenables, ou de l'Église, ou du monde, quand Dieu les y appellera; car, bien loin de vous en faire un crime, je prétends au contraire que c'est une de vos obligations; et jamais je n'approuverai l'indifférence, pour ne pas dire la dureté de ces pères et de ces mères qui, tout occupés d'eux-mêmes, et ne voulant se dessaisir de rien, laissent languir de jeunes personnes sans établissement, et leur font manquer les occasions les plus favorables : mais mon dessein est d'exciter en vous un saint zèle de la perfection de vos enfants, dont Dieu vous a commis le soin, et qu'il soumet à votre discipline; de vous faire travailler, tandis qu'ils sont encore sous la main paternelle, à les instruire, à les former, à les rendre capables, intelligents, dignes des places où, selon leur naissance, ils peuvent aspirer. Or il n'y a point pour cela de plus puissant motif que de vous dire à vous-mêmes : Ou il faut que mes enfants soient exclus de tout, et qu'ils mènent une vie obscure et sans emplois; ou il faut que je m'applique à les dresser, afin qu'ils puissent devenir quelque chose et faire quelque chose dans la vie; ou, si je veux les pousser sans nulle disposition de leur part, et malgré leur incapacité, il faut que je me damne avec eux. Qu'ils soient exclus de tout, ce seroit pour eux une honte, et un reproche pour moi; que je me damne avec eux ce seroit une extrême folie et le souverain malheur. La conséquence est donc, que je n'oublie rien, mais que j'use de toute mon adresse et de tout mon pouvoir de père, pour leur faire acquérir les qualités et de l'esprit et du cœur, dont ils pourront dans la suite avoir besoin, selon les états où la Providence les a destinés : car d'espérer que Dieu, en les appelant, fasse par lui-même tout le reste, et qu'il leur donne des connoissances infuses, c'est compter sur un miracle, et renverser l'ordre que sa sagesse a établi dans le gouvernement du monde; et de prétendre que Dieu ne m'impute pas tout ce qui leur manquera, et qu'ils pourroient recevoir de moi, c'est ignorer un de mes premiers devoirs, et me tromper moi-même. Voilà, Chrétiens, ce qu'il faut bien méditer. Il n'y a rien là qui ne soit d'une conséquence infinie, et qui ne doive vous faire trembler, si vous le négligez; mais j'ajoute aussi qu'il n'y a rien qui ne soit d'un mérite très relevé, et qui ne doive vous consoler, si vous vous y rendez fidèles et si vous l'observez.

La qualité de père vous impose de grandes obligations ; mais en même temps elle vous donne lieu d'amasser de grands trésors pour le ciel : car qui ne sait pas ce que coûtent la conduite et l'éducation des enfants ; combien d'humeurs il faut supporter, combien d'écarts il faut pardonner, combien de foiblesses il faut ménager, combien de précautions il faut prendre pour les instruire sans les fatiguer, pour les tenir sous la règle sans les rebuter, pour leur faire d'utiles répréhensions sans les révolter? Or rien de tout cela n'est perdu devant Dieu, et c'est en cela même que doit consister devant Dieu votre principale sainteté. Vos enfants profiteront de vos soins, ou ils n'en profiteront pas. S'ils n'en profitent pas, il est vrai, ce sera une peine pour vous, et une peine sensible; mais, du reste, vous en serez quittes auprès de Dieu et auprès d'eux : s'ils en profitent, et que Dieu, comme vous pouvez l'espérer, bénisse votre vigilance et votre zèle, quelle consolation pour vous en ce monde de voir votre famille dans l'ordre, et surtout quel bonheur un jour de vous retrouver tous ensemble dans la gloire que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

SUR L'ÉTAT DU MARIAGE.

Nuptiæ factæ sunt in Canâ Galilææ : et erat mater Jesu ibi : vocatus est autem et Jesus, et discipuli ejus, ad nuptias.

Il y eut des noces à Cana en Galilée, et la mère de Jésus s'y trouva. Jésus fut aussi invité aux noces avec ses disciples. SAINT JEAN, chap. XII.

Non seulement il y fut invité, Chrétiens, mais il y assista; et en y assistant il les approuva, il les honora, il les sanctifia, il en bannit les désordres, et déja il prit des mesures pour les consacrer dans l'Église par l'institution d'un sacrement. Ce ne fut donc point en vain, ni sans dessein, qu'il y voulut être appelé, *vocatus est autem et Jesus;* car c'est de là, disent les Pères, que vient la sainteté du mariage; et si l'on n'y appelle Jésus-Christ, il n'y a plus rien dans cet état que de profane, ni rien qui le relève. Mais je dis de plus, et je prétends qu'il ne suffit pas que Jésus-Christ y soit appelé par les hommes, si l'on n'y est d'abord appelé par Jésus-Christ même. C'est-à-dire, mes chers auditeurs, que la grace de la vocation par où Dieu vous sanctifie pour entrer dans l'état du mariage doit précéder la prière, et comme l'invitation par où vous voulez engager Dieu à s'intéresser dans la sainte alliance que vous contractez, et à la bénir : prière inutile, sans cette vocation divine. Mais si c'est Dieu qui vous appelle, et qu'ensuite vous appeliez Dieu, voilà le modèle parfait et la véritable idée d'un mariage chrétien. C'est aussi l'importante matière dont j'entreprends aujourd'hui de vous entretenir ; et parceque je n'ignore

pas à quels écueils mon sujet m'expose, j'ai recours à Dieu. Je m'adresse à lui comme le Prophète, et je lui demande qu'il mette une garde à ma bouche, et qu'il ne laisse pas prononcer à ma langue une parole dont la malignité du siècle puisse abuser. Implorons encore le secours et l'intercession de Marie, en lui disant : *Ave Maria.*

Saint Augustin parlant du mariage dans un excellent traité, et rapportant tous les avantages et tous les biens dont Dieu a pourvu cet état, les réduit à trois principaux : à l'éducation des enfants, qui en est la fin ; à la foi mutuelle et conjugale, qui en est le nœud ; et à la qualité de sacrement, qui en fait comme l'essence dans la loi de grace : *Bonum habent nuptiæ, et hoc tripartitum, proles, fides, sacramentum* (Aug.). Ce sont ses paroles, répétées en divers endroits des ouvrages de ce Père. Et en effet, c'est un bien pour les hommes que Dieu, par l'institution d'un sacrement, ait établi des alliances entre eux, et qu'il ait élevé ces alliances à un ordre surnaturel, par une grace dont ils sont eux-mêmes les ministres. De plus, ce n'est pas un avantage peu estimable pour une personne engagée dans le mariage, de penser qu'une autre personne sur la terre lui est obligée de sa foi, et que, ne lui étant rien dans l'ordre de la nature ni selon la proximité du sang, elle ne laisse pas de lui devoir tout : amour, respect, complaisance, fidélité. Enfin je prétends que c'est un honneur aux pères et aux mères que Dieu les ait choisis pour lui élever dans le mariage des enfants, c'est-à-dire des serviteurs dont il soit glorifié, et des sujets qui amplifient son Église. Voilà donc trois grandes prérogatives du mariage : c'est un sacrement, c'est le lien d'une mutuelle société, c'est une propagation légitime des enfants de Dieu. Tout cela est vrai, Chrétiens; mais ne pensez pas que ce soient des biens tellement gratuits, qu'ils ne soient accompagnés d'aucunes charges : car voici l'idée que vous vous en devez former, et que je vous prie de comprendre, parceque j'en vais faire le partage de ce discours. De ces trois sortes de biens résultent par nécessité des devoirs de conscience et des obligations indispensables à remplir dans le mariage (ce sera la première partie); des peines très difficiles et très fâcheuses à supporter dans le mariage (ce sera la seconde); et des dangers extrêmes, par rapport au salut, à éviter dans le mariage (ce sera la troisième). Or, je soutiens qu'on ne peut ni satisfaire à ces obligations, ni supporter ces peines, ni se préserver de ces dangers, sans la grace et la vocation de Dieu. D'où je conclus qu'il n'y a donc point d'état parmi les hommes, où cette vocation divine soit plus nécessaire. C'est tout le sujet de l'attention favorable que je vous demande.

PREMIÈRE PARTIE.

On n'en peut douter, Chrétiens : à considérer le mariage dans toute son étendue, et surtout selon les trois qualités que j'ai marquées,

comme sacrement, comme lien d'une mutuelle société, et par rapport à l'éducation des enfants dont il est une propagation légitime, cet état porte avec soi des obligations qu'il vous est d'une importance extrême de bien connoître, et que je vais, pour satisfaire au devoir de mon ministère, vous expliquer.

C'est, sans contredit, un bien pour le christianisme, et pour vous en particulier, qui êtes appelés par la Providence à vivre dans le monde, que le Fils de Dieu ait consacré le mariage par son institution; que non seulement le mariage ne soit point un état criminel, comme l'ont voulu faire passer quelques hérétiques, ni une société purement civile, comme il l'est parmi les païens; ni une simple cérémonie de religion, comme il l'étoit dans l'ancienne loi; mais un sacrement qui confère la grace de Jésus-Christ, établi pour sanctifier les ames, pour représenter un de nos plus grands mystères, qui est l'incarnation du Verbe, et pour en appliquer les mérites à ceux qui le reçoivent dignement: *Sacramentum hoc magnum* (*Ephes.*, 5). Oui, mes Frères, disoit saint Paul, ce sacrement est grand; et je vous le dis, afin que vous sachiez l'avantage que possède en ceci notre religion par-dessus toutes les autres. Car il n'est grand que par le rapport qu'il a avec Jésus-Christ, notre divin Sauveur; il n'est grand que dans l'Église, qui est l'épouse de Jésus-Christ, il n'est grand que pour les fidèles, qui sont les membres du corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire qu'il n'est grand que pour vous: *Ego autem dico vobis in Christo et in Ecclesiâ* (Ibid.). Tout cela est de la foi. Mais de là que s'ensuit-il? des obligations à quoi l'on fait bien peu de réflexion dans le monde, et que le mariage néanmoins vous impose. Car, puisque c'est un sacrement de la loi de grace, il n'est donc permis de s'y engager qu'avec une intention pure et sainte; il n'est donc permis de le recevoir qu'avec une conscience nette, et exempte de péché; il n'est donc permis d'en user que dans la vue de Dieu, et pour une fin digne de Dieu; et quiconque manque à ces devoirs commet une offense qui tient de la nature du sacrilége, parcequ'il profane un sacrement. Présupposé le principe de la foi, il n'y a rien en toutes ces conséquences qui ne soit évident et incontestable.

Mais, encore une fois, on ne pense guère à ces conséquences dans le monde: et d'où vient qu'on n'y pense pas; qu'on oublie dans ce sacrement les règles de piété, que l'on garde et que l'on croit devoir garder en recevant les autres? Vous êtes les premiers, et souvent même les plus zélés à condamner un homme qui entreroit dans l'Église et dans les sacrés ordres par des vues ou d'intérêt ou d'ambition. Vous ne voudriez pas approcher du sacrement de nos autels sans vous être auparavant purifiés dans les eaux de la pénitence; et vous croiriez vous rendre coupables en vous présentant au tribunal de la pénitence, pour une autre fin que d'honorer Dieu et de vous réconcilier avec Dieu. Quand on vous parle de ce Simon le magicien, qui

demanda aux apôtres le sacrement de confirmation par un motif de vaine gloire; et quand on vous dit que Judas parut à la table de Jésus-Christ, et qu'il y communia dans une disposition criminelle, vous réprouvez l'attentat de l'un et de l'autre. Or le mariage est-il moins respectable et moins vénérable en qualité de sacrement? Le Sauveur du monde l'a-t-il moins institué que les autres sacrements? a-t-il moins de vertu pour donner la grace que les autres sacrements? contient-il des mystères moins relevés que les autres sacrements? tout ce qui se dit des autres sacrements pour les exalter et nous les faire honorer, ne convient-il pas également à celui-ci? et par conséquent ne demande-t-il pas par proportion des dispositions aussi parfaites, un motif aussi chrétien, une pureté de cœur aussi entière, un usage aussi honnête et aussi saint?

Nous savons tout cela dans la spéculation; mais, dans la pratique, voici la différence qu'on met entre ce sacrement et les autres. Pour ceux-là on s'y prépare, on y cherche Dieu, on y prend des sentiments de religion, et en cela l'on agit chrétiennement; mais est-il question du sacrement dont je parle, vous diriez que c'est dans la vie une chose indifférente et toute profane, à laquelle ni Dieu ni la religion n'ont point de part. On fait un mariage par des considérations purement humaines, sans en avoir le moindre remords; on le célèbre au pied de l'autel, dans un état actuel de péché; et quoique ce soit incontestablement une profanation sacrilége, à peine en a-t-on quelque scrupule, parceque la plupart même ignorent ce point de conscience. Or, sur cela, mes chers auditeurs, comment peut-on se justifier devant Dieu? Car si vous voulez que je vous en déclare ma pensée, voilà un des désordres les plus essentiels qui règnent aujourd'hui dans le christianisme. On n'y regarde plus, ce semble, le mariage comme une chose sacrée, mais comme une affaire temporelle, et comme une pure négociation. Qui est-ce qui consulte Dieu pour embrasser cet état? qui est-ce qui considère cet état comme un état de sainteté où Dieu l'appelle? qui est-ce qui choisit cet état dans les vues de sa prédestination éternelle et de son salut? Le dirai-je? les païens mêmes étoient sur ce point plus religieux, du moins plus sages et plus sensés. Si le mariage parmi eux n'étoit pas un sacrement, ce n'étoit pas non plus, comme il l'est devenu parmi nous, un trafic mercenaire, où l'on se donne l'un à l'autre, non par une inclination raisonnable, non par une estime honnête, ni selon le mérite de la personne, mais selon ses revenus et ses héritages, mais au prix de l'argent et de l'or. Car tel est le nœud de presque toutes les alliances; c'est l'argent qui les forme: d'où vient ensuite ce déréglement si commun, qu'après un mariage contracté sans attachement, on fait ailleurs de criminels attachements sans mariage. Quoi qu'il en soit, ce que nous ne pouvons assez déplorer, Chrétiens, c'est que le mariage renfermant dans son essence deux qualités, celle de contrat et celle

de sacrement, on n'a d'attention que sur la première, qui est d'un ordre inférieur; et qu'on néglige absolument l'autre, qui néanmoins est toute surnaturelle et toute divine. En qualité de contrat, on y observe toutes les règles de la prudence. Combien de traités, combien de conférences et d'assemblées, combien d'articles et de conditions, combien de précautions et de mesures? Mais pour la qualité de sacrement, ni réflexions ni préparatifs. On croit que tout se réduit à quelques cérémonies extérieures de l'Église, dont on s'acquitte sans recueillement et sans esprit de religion. Or est-il possible qu'un sacrement ainsi profané vous attire de la part de Dieu les secours de grace qu'il y a attachés? et si vous manquez de ces secours, comment accomplirez-vous les obligations de votre état?

Je dis les obligations que vous impose le mariage, non seulement pris comme sacrement, mais de plus considéré comme lien d'une société mutuelle. Car voici où je prétends que sont nécessaires les graces de Dieu les plus puissantes et les plus abondantes; vous l'allez comprendre. Il ne s'agit point seulement ici d'une société apparente, mais d'une société de cœur; en sorte que vous pratiquiez à la lettre ce précepte de l'Apôtre : *Viri, diligite uxores vestras, sicut et Christus dilexit Ecclesiam* (*Ephes.*, 5) : Vous, maris, aimez celles que Dieu vous a données pour épouses; et vous, femmes, ceux que la Providence vous a destinés pour époux. La règle que vous devez en cela garder, est de vous aimer l'un l'autre, comme Jésus-Christ a aimé son Église: *sicut et Christus dilexit Ecclesiam.* Voilà, dsi-je, votre modèle. Aimez-vous d'un amour respectueux, d'un amour fidèle, d'un amour officieux et condescendant, d'un amour constant et durable, d'un amour chrétien. Tout cela, ce sont autant de devoirs renfermés dans cette foi conjugale que vous vous êtes promise de part et d'autre, et qui vous a unis. Prenez garde : je dis d'un amour respectueux, parcequ'une familiarité sans respect porte insensiblement et presque infailliblement au mépris. Je dis d'un amour fidèle, jusqu'à quitter, pour un époux ou pour une épouse, père et mère, puisque c'est en termes formels la loi de Dieu; mais à plus forte raison jusqu'à rompre tout autre nœud qui pourroit attacher le cœur, et à se déprendre de tout autre objet qui le pourroit partager. Je dis d'un amour officieux et condescendant, qui prévienne les besoins ou qui les soulage, qui compatisse aux infirmités, qui lie les esprits, et qui maintienne entre les volontés un parfait accord. Je dis d'un amour constant et durable, pour résister aux fâcheuses humeurs qui le pourroient troubler, aux soupçons et aux jalousies, aux animosités et aux aigreurs. Enfin je dis d'un amour chrétien; car c'est ici que je puis appliquer, et que se doit vérifier la parole de saint Paul, que la femme chrétienne et vertueuse est la sanctification de son mari. C'est ce qu'ont été ces illustres princesses qui ont sanctifié les empires, en convertissant et en sanctifiant les princes dont elles étoient tout ensemble et les épouses et les apô-

tres. C'est ce que vous devez être, Mesdames, faisant dans vos familles ce que celles-là ont fait si glorieusement et avec tant de mérite dans les royaumes; estimant que le plus solide témoignage que vous puissiez donner à un époux, d'un véritable amour, est de le retirer du vice et de le porter à Dieu; employant à cela toute votre étude, y rapportant tous vos vœux, tous vos conseils, tous vos soins; et vous animant à persévérer dans ce saint exercice par le beau mot de saint Jérôme à Læta. Elle étoit fille d'un père idolâtre, mais que son épouse avoit enfin réduit, par sa vigilance et par sa patience, à embrasser la foi. Or il falloit bien, dit saint Jérôme, que cela fût ainsi : un aussi grand zèle que celui de votre mère pour le salut de son mari ne devoit point avoir d'autre effet. Et pour moi, ajoute ce saint docteur, dans son style élevé et figuré, je pense que ce Jupiter même qu'adoroient les païens eût cru en Jésus-Christ, s'il eût vécu dans une si sainte alliance : *Ego puto, etiam ipsum Jovem, si habuisset talem cognationem, potuisse in Christum credere* (HIERON.).

Mais, par un renversement que nous ne déplorerons jamais assez, mes chers auditeurs, et dont peut-être vous éprouvez vous-mêmes les suites funestes, qu'arrive-t-il? vous ne pouvez l'ignorer, puisque vous le voyez tous les jours. Cette société, qui devoit faire l'union et le bonheur des familles, et en être le plus ferme appui; cette société, que devoient conserver mutuellement entre eux le mari et la femme comme un des biens de leur état les plus estimables, à quoi se trouve-t-elle sans cesse exposée? aux ruptures, aux aversions, aux divisions, aux éclats quelquefois les plus scandaleux; et cela pourquoi? parceque ni l'un ni l'autre ne veut contribuer à l'entretenir. Une femme est entêtée, est capricieuse, est idolâtre de sa personne; aime le jeu, la dépense, les vains ajustements, les compagnies et les divertissements du monde. Un mari est impérieux, est jaloux, est chagrin, est emporté et colère, aime son plaisir et la débauche. Et parcequ'ils ne voudroient pas se faire la moindre violence, l'une pour revenir de ses entêtements, pour régler ses caprices, pour mettre des bornes à son jeu, à ses dissipations, à ses vanités, à son attachement au monde; l'autre pour abaisser ses hauteurs, pour adoucir ses chagrins, pour se défaire de ses soupçons injustes et de ses inquiétudes outrées et mal fondées, pour modérer ses emportements et pour se retirer de ses débauches; de là viennent les contrariétés, les plaintes réciproques et les murmures, les reproches aigres et amers; on conçoit du dégoût l'un pour l'autre, et souvent enfin, pour prévenir de plus grands désordres, on se trouve réduit à se séparer l'un de l'autre. Divorces et séparations que la loi des hommes autorise, mais qui ne sont pas pour cela toujours justifiés devant Dieu et selon la loi de Dieu. Divorces et séparations si ordinaires aujourd'hui dans le monde, et que nous pouvons regarder comme la honte de notre siècle, surtout parmi des chrétiens. Divorces et séparations d'où suit presque immanqua-

blement la ruine des maisons les mieux établies, et où nous voyons s'accomplir à la lettre cette parole de Jésus-Christ : que tout royaume divisé sera désolé. Divorces et séparations, où vivent quelquefois sans scrupule les personnes d'ailleurs les plus adonnées aux exercices de la piété, ne se souvenant pas que le premier devoir d'une piété solide est à leur égard, et autant qu'il peut dépendre de leurs soins, de demeurer dans une société que Dieu lui-même a formée, ou a dû former.

Et pourquoi l'a-t-il formée? je l'ai dit après saint Augustin : pour une propagation légitime, et pour l'éducation des enfants. Troisième et dernier fonds des plus importantes et des plus essentielles obligations du mariage. Car ce n'est point assez de leur avoir donné la naissance à ces enfants, et de les avoir mis au monde, il faut les nourrir. Ce n'est point assez de les nourrir, il faut les pourvoir. Ce n'est point encore assez de les pourvoir selon le monde, il faut les instruire et les élever selon le christianisme. De fournir à leur subsistance et à l'entretien d'une vie qu'ils ont reçue de vous, c'est ce que vous dicte la nature, et à quoi il est peu nécessaire de vous porter. De penser à leur établissement temporel, c'est, outre la nature, ce que vous inspire souvent votre ambition, et sur quoi vous n'êtes que trop ardents et que trop zélés. De travailler même à les perfectionner, à cultiver certains talents qui peuvent les distinguer et les avancer dans le monde, c'est un soin que vous ne négligez pas absolument, et de quoi plusieurs s'acquittent avec toute la vigilance convenable. Non pas qu'il n'y ait de ces pères et de ces mères insensibles et durs, qui, tout occupés d'eux-mêmes, semblent méconnoître leurs enfants et les laissent manquer des secours les plus nécessaires, tandis qu'ils ne refusent rien à leurs propres personnes de tout ce qui peut contenter leur mondanité ou leur sensualité. Non pas qu'il n'y en ait à qui la vue de leurs enfants devient tellement insupportable, qu'ils les tiennent de longues années hors de la maison paternelle, les bannissant en quelque manière de leur présence, parcequ'ils leur blessent les yeux, et les abandonnant à des mains étrangères pour les conduire. Non pas qu'il n'y en ait, ainsi que je le disois dans le discours précédent, qui, ne voulant jamais se dessaisir de rien pour leurs enfants, et pour leur procurer des établissements sortables à leur condition, les voient tranquillement et impitoyablement languir auprès d'eux jusque dans un âge avancé, et les réduisent à la triste nécessité de passer leurs jours sans rang, sans nom, sans état. Non pas qu'il n'y en ait qui, dans un oubli entier de leurs enfants, ou par une molle et aveugle condescendance, ne leur donnent même nulle éducation pour le monde, leur permettant de vivre à leur gré, et les livrant, pour ainsi dire, à eux-mêmes et à tous leurs défauts naturels. Quel champ, si je voulois m'étendre là-dessus et sur bien d'autres désordres que je passe, parcequ'après tout ils sont moins importants et moins fréquents! Mais le plus essentiel

et le plus commun, c'est d'élever des enfants en mondains, sans les élever en chrétiens; c'est de veiller à tout ce qui regarde leur fortune, et de n'avoir nulle vigilance sur ce qui concerne leur salut; c'est de leur inspirer des sentiments conformes aux maximes et aux principes du siècle, et d'être peu en peine qu'ils en aient de conformes aux principes et aux maximes de l'Évangile; c'est de ne leur pardonner rien dès qu'il s'agit du bon air du monde, des bonnes manières du monde, de la science du monde; et de leur pardonner tout dès qu'il ne s'agit que de l'innocence des mœurs et de la piété. De quoi néanmoins un père et une mère auront-ils plus particulièrement à répondre devant Dieu, si ce n'est de la sanctification de leurs enfants? Comme c'est là sans contredit la première de toutes les affaires, ou plutôt comme c'est l'unique affaire, c'est à celle-là qu'ils doivent être spécialement attentifs dans l'instruction des enfants dont ils sont chargés, et par conséquent c'est à eux de porter leurs enfants à Dieu, et de les entretenir dans la crainte de Dieu; à eux de corriger les inclinations vicieuses de leurs enfants, et de les tourner de bonne heure à la vertu; à eux d'éloigner leurs enfants et de les préserver de tout ce qui peut corrompre leurs cœurs, domestiques déréglés, sociétés dangereuses, discours libertins, spectacles profanes, livres empestés et contagieux; à eux de procurer à leurs enfants de saintes instructions, de leur donner eux-mêmes d'utiles conseils, surtout de leur donner de salutaires exemples, s'étudiant à ne rien dire et à ne rien faire en leur présence, qui puisse être un sujet de scandale pour ces ames foibles, et susceptibles de toutes les impressions. Ceci me mèneroit trop loin; et pour ménager le temps qui m'est prescrit, je laisse un plus long détail.

Revenons donc. Telles sont, mes chers auditeurs, les obligations propres de l'état du mariage; elles ont leurs difficultés, et de grandes difficultés, j'en conviens; mais de là même qu'ai-je voulu conclure? que l'on ne doit point entrer dans cet état sans la vocation divine. Car, pour remplir toutes ces obligations, il faut une assistance spéciale du ciel; et ce secours, Dieu ne le donne qu'à ceux qu'il appelle; secours nécessaire, non-seulement pour accomplir les obligations du mariage, mais pour en supporter les peines, dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il y a des peines dans l'état du mariage; et la preuve en est d'autant plus sensible, Chrétiens, que vous en avez une expérience plus ordinaire. Pour vous les représenter, je n'ai qu'à suivre toujours les mêmes idées, en considérant le mariage sous les mêmes rapports. Ceci demande, s'il vous plaît, une attention toute nouvelle.

Je l'ai dit et je le répète : Que le mariage soit un sacrement, c'est ce qui fait son excellence et sa plus belle prérogative dans la loi de

grace; mais c'est cela même aussi qui en fait la servitude; pourquoi? parceque c'est cette qualité de sacrement qui le rend indissoluble, et par conséquent qui en fait un joug, une sujétion, comme un esclavage où l'homme renonce à sa liberté. Si le Fils de Dieu avoit laissé le mariage dans l'ordre purement naturel, ce ne seroit qu'une simple convention, plus rigoureuse à la vérité que toutes les autres dans son engagement, mais, après tout, qui pourroit se rompre dans les nécessités extrêmes. Et, en effet, nous voyons que, parmi les païens, où les lois et la jurisprudence ont paru les plus conformes à la raison humaine, la dissolution des mariages étoit autorisée; ils les cassoient lorsque des sujets importants le demandoient ainsi; et ils renonçoient aux alliances qu'ils avoient contractées, dès qu'elles leur devenoient préjudiciables. Dieu même, dans l'ancienne loi, permettoit aux Juifs de répudier leurs femmes; et quoiqu'il ne leur donnât ce pouvoir que pour condescendre à la dureté de leurs cœurs, c'étoit néanmoins un pouvoir légitime dont il leur étoit libre d'user. Mais dans l'Église chrétienne, c'est-à-dire depuis que Jésus-Christ a fait du mariage un sacrement, et qu'il lui en a donné la vertu, ce sacrement porte avec soi un caractère d'immutabilité. Est-il une fois reconnu valide, c'est pour toujours. Quand il s'agiroit de la conservation de la vie, quand des royaumes entiers devroient périr, quand l'Église universelle seroit menacée de sa ruine, et que toutes les puissances s'armeroient contre elle, ce mariage subsistera, ce mariage durera jusqu'à la mort, qui seule en peut être le terme. Voilà ce que la foi même nous enseigne.

Or c'est, Chrétiens, ce que j'appelle une servitude, et ce qui l'est en effet. Car je vous demande: un état qui vous assujettit, sans savoir presque à qui vous vous donnez, et qui vous ôte toute liberté de changer, n'est-ce pas, en quelque sorte, l'état d'un esclave? Or le mariage fait tout cela; il vous engage à un autre que vous, et c'est ce qu'il a de plus essentiel; à un autre, dis-je, qui n'avoit nul pouvoir sur vous, mais de qui vous dépendez maintenant, et qui s'est acquis un droit inaliénable sur votre personne. Par le sacerdoce, je ne me suis engagé qu'à Dieu et à moi-même: à Dieu, mon souverain maître, à qui j'appartenois déja; à moi-même, qui dois naturellement me régir et me conduire: mais, par le mariage, vous transférez ce domaine que vous avez sur vous-même à un sujet étranger; et ce qu'il y a de plus difficile et de plus héroïque dans la profession religieuse, devient la première obligation de votre état. Encore, dans la religion, je ne me trouve pas engagé à telle personne en particulier: ce n'est précisément et pour toujours, ni à celui-ci, ni à celui-là, mais tantôt à l'un et tantôt à l'autre; ce qui doit infiniment adoucir le joug; au lieu que, dans le mariage, votre engagement est perpétuel pour celui-là et pour celle-ci. Si la personne vous agrée, et qu'elle soit selon votre cœur, c'est un bien pour vous; mais si ce mari ne plaît pas

à cette femme, si cette femme ne revient pas à ce mari, ils n'en sont pas moins liés ensemble; et quel supplice qu'une semblable union!

A quoi j'ajoute, mes Frères, une nouvelle différence, mais bien remarquable entre nos deux conditions, c'est que, pour l'état religieux, il y a un noviciat et un temps d'épreuve, et qu'il n'y en a point pour le mariage. De tous les états de la vie, dit saint Jérôme, le mariage est celui qui devroit le plus être de notre choix, et c'est celui qui l'est le moins. Vous vous engagez et vous ne savez à qui, car vous ne connoissez jamais l'esprit, le naturel, les qualités du sujet avec qui vous faites une alliance si étroite, qu'après votre parole donnée, et lorsqu'il n'est plus temps de la reprendre. Maintenant que ce jeune homme vous recherche, il n'a que des complaisances pour vous, il n'a que des apparences de douceur, de modération, de vertu; mais dès que le nœud sera formé, vous apprendrez bientôt ce qu'il est; vous verrez succéder à cette douceur feinte des emportements et des colères; à cette modération affectée, des brusqueries et des violences; à cette vertu hypocrite, des débauches et des excès. Maintenant que cette jeune personne est sans établissement, et que vous lui paroissez un parti convenable, elle sait se composer et se contrefaire; mais quand une fois elle n'aura plus tant de ménagements à prendre ni tant d'intérêt à vous plaire, vous en éprouverez bientôt les caprices, les bizarreries, les entêtements, les hauteurs. Quoi que vous fassiez, et de quelque diligence que vous usiez, il en faut courir le hasard. Ce qui faisoit dire à Salomon, que pour les biens et les richesses, c'est de nos parents que nous les recevons; mais qu'une femme sage et vertueuse, il n'y a que Dieu qui la donne : *Divitiæ dantur à parentibus, à Domino autem uxor prudens* (*Prov.* 19).

Concevez donc bien, mes chers auditeurs, ce que c'est qu'un tel engagement ou qu'une telle servitude pour toute la vie, et sans retour. Il n'y a point de vœu si solennel dont l'Église ne puisse dispenser; mais à l'égard du mariage, elle a, pour ainsi dire, les mains liées, et son pouvoir ne s'étend point jusque là. Engagement qui parut aux apôtres mêmes d'une telle conséquence, que pour cela seul ils conclurent qu'il étoit donc bien plus à propos de demeurer dans le célibat: *Si ita est causa hominis cum uxore, non expedit nubere* (MATTH., 19). Et que leur répondit là-dessus le Fils de Dieu? condamna-t-il ce sentiment si peu favorable au mariage? il l'approuva, il le confirma, il les félicita d'avoir compris ce que tant d'autres ne comprenoient pas : *Non omnes capiunt verbum istud* (Ibid.). Pourquoi cela? parcequ'il savoit combien en effet ce sacrement seroit un rude fardeau pour la plupart de ceux qui le devoient recevoir. Ce que je vous dis, au reste, Chrétiens, n'est point tant pour vous en donner de l'horreur, que pour vous faire sentir à quel point l'assistance divine vous est nécessaire dans le mariage, et de quelle importance il est de ne s'y pas engager sans le gré de Dieu. Ah! com-

bien en a-t-on vu, et combien en voit-on de nos jours succomber sous ce joug pesant, ou ne le traîner qu'avec peine et en déplorant mille fois leur infortune? Combien de malheureux dans le monde et dans toutes les conditions du monde paroissent contents au-dehors, mais gémissent en secret de l'esclavage où ils se trouvent réduits? d'autant plus à plaindre, si j'ose parler de la sorte, qu'ils ont moins de droit eux-mêmes de se plaindre : car qui les a chargés de ces fers dont la pesanteur les accable? Est-ce Dieu, qu'ils n'ont pas consulté? n'est-ce pas eux-mêmes? Et comment iroient-ils au pied de l'autel pour se consoler avec le Seigneur, lui dire : Soutenez-moi, mon Dieu! ou brisez ma chaîne, ou du moins aidez-moi à la porter. Qu'auroit-il de sa part à leur faire entendre? Ce n'est point moi qui l'ai formé, ce lien; je n'ai point été votre conseil : rien ne m'engage à devenir votre appui, ni à soulager votre douleur.

Ce qui la redouble, et ce qui la doit rendre encore plus vive, c'est cette société dont le mariage est le nœud : car quoique la société, prise en elle-même, ait toujours été regardée comme un bien; toutefois, par l'extrême difficulté de trouver des esprits qui s'accordent ensemble et qui se conviennent mutuellement l'un à l'autre, on peut dire que la solitude lui est communément préférable. Nous avons de la peine à nous souffrir nous-mêmes : un autre nous sera-t-il plus aisé à supporter? Je ne parle point de mille affaires chagrinantes qu'attire la société et la communauté des mariages : ce ne sont que les accidents de votre état; mais des accidents après tout si ordinaires, que les mariages mêmes des princes et des rois n'en sont pas exempts. Je m'arrête à la seule diversité d'humeurs, qui se rencontre souvent entre une femme et un mari. Quelle croix et quelle épreuve! quel sujet de mortification et de patience! un mari sage et modeste, avec une femme volage et dissipée; une femme régulière et vertueuse, avec un mari libertin et impie. De tant de mariages qui se contractent tous les jours, combien en voit-on où se trouve la sympathie des cœurs? Et s'il y a de l'antipathie, est-il un plus cruel martyre? Du moins si l'on savoit par-là se sanctifier, si l'on portoit sa croix en chrétien, et que d'une triste nécessité on se fît une vertu et un mérite! mais ce qu'il y a de bien déplorable, c'est que ces peines domestiques ne servent encore qu'à vous éloigner davantage de Dieu, et qu'à vous rendre plus criminels devant Dieu. On cherche à se dédommager au-dehors, on tourne ailleurs ses inclinations; et à quels désordres ne se laisse-t-on pas entraîner? Du reste, quelles animosités et quelles aversions ne nourrit-on pas dans l'ame? en quelles plaintes et en quels murmures, en quelles désolations et en quels désespoirs les années s'écoulent-elles? On demeure dans ces dispositions jusqu'à la mort; et, comme disoit saint Bernard, on ne fait que passer d'un enfer à un autre enfer, d'un enfer de péché et de crime à un enfer de peine et de châtiment, de l'enfer du mariage au véritable enfer des démons.

Ce sont là, dites-vous, des extrémités, il est vrai; mais, extrémités tant qu'il vous plaira, rien n'est plus commun dans l'état du mariage; et n'est-ce pas cela même qui nous en doit mieux faire connoître la pesanteur, qu'on y soit si souvent réduit à de pareilles extrémités? Si cet état étoit pour vous de l'ordre de Dieu, si vous ne l'aviez pas choisi vous-même, ou que vous ne l'eussiez pris que par la vocation de Dieu, que dans les vues de Dieu, que sous la conduite de Dieu, sa grace vous l'adouciroit, et sa providence ne vous manqueroit pas au besoin. Il vous auroit adressée, comme Rebecca, à l'époux qui vous étoit destiné, et qui vous convenoit; il donneroit à vos paroles une efficace, et à vos soins une bénédiction toute particulière, pour rendre ce mari plus traitable, pour fixer ses légèretés, pour arrêter ses emportements, pour le retirer de ses débauches, pour calmer ses inquiétudes et dissiper ses jalousies; du moins, dans les ennuis et les dégoûts, dans les rebuts et les mépris, dans les contradictions et les chagrins où vous vous trouvez exposée, il vous revêtiroit d'une force divine pour les supporter; et, par son onction intérieure, il sauroit bien, lors même que tout seroit en trouble au-dehors, vous faire goûter dans le fond de l'ame les douceurs d'une sainte paix. Mais parceque de vous-même, et en aveugle, vous vous êtes, pour ainsi parler, jetée dans les fers, il vous en laisse porter tout le poids; c'est-à-dire, et vous ne le savez que trop, qu'il vous laisse porter tous les caprices d'un mari bizarre, toutes les hauteurs d'un mari impérieux, toutes les brusqueries d'un mari violent, toutes les épargnes d'un mari avare, toutes les dissipations d'un mari prodigue, tous les dédains d'un mari peu affectionné et indifférent, toutes les folles et chimériques imaginations d'un mari jaloux. Il permet que vous-même, au lieu de chercher dans votre patience et en de sages ménagements le remède aux maux qui vous affligent, vous les augmentiez; que vous-même vous deveniez une femme vaine, une femme indiscrète, une femme mondaine et dissipée, une femme obstinée et opiniâtre; que vous-même vous ayez vos variations et vos inconstances, vos aigreurs et vos fiertés, vos vivacités et vos colères; que l'un et l'autre vous ne serviez qu'à exciter le feu de la discorde, et qu'à rendre votre condition plus malheureuse.

Encore si l'on en étoit quitte à ce prix : mais une troisième source de peines dans le mariage, et j'ose dire une source presque inépuisable, c'est l'éducation des enfants. Un enfant sage, dit Salomon, fait la joie de son père; et celui au contraire qui a l'esprit mal tourné est un sujet de douleur et de tristesse pour sa mère: *Filius sapiens lætificat patrem; filius verò stultus mœstitia est matris suæ* (*Prov.* 10). Mais, sans altérer en aucune sorte la parole du Saint-Esprit, je puis ajouter, dans un autre sens, que des enfants à élever, soit qu'ils soient réglés ou qu'ils ne le soient pas, sont communément pour des pères et pour des mères un lourd fardeau et une croix bien pesante.

Je ne parle point des soins que demande une première enfance, sujette à mille foiblesses auxquelles il faut condescendre, à mille besoins auxquels il faut fournir, à mille accidents sur lesquels il faut veiller. Supposons-les dans un âge plus avancé, et dans ce temps où ils commencent proprement à se faire connoître ou par leurs bonnes ou par leurs mauvaises qualités. Que ce soient, si vous le voulez, des enfants bien nés, et qui donnent pour l'avenir les plus heureuses espérances ; que ce soient de bons sujets, sur qui dans la suite on puisse compter, j'y consens : mais est-on pour cela en état de les pourvoir et de les avancer ? est-on pour cela certain de ne les pas perdre, et de les conserver ? Quel amer déboire, par exemple, et quelle désolation de se voir chargé d'une nombreuse famille, et de manquer des moyens nécessaires pour l'établir ; d'avoir des enfants capables de tout, et de ne pouvoir les pousser à rien ; d'être obligé de les laisser dans une oisiveté forcée, où ils passent tristement leurs jours, et dans une obscurité où leur naissance, leur nom, leur mérite personnel, demeurent ensevelis ! Quel regret, quel accablement, lorsqu'un accident imprévu, qu'une mort inopinée vient tout-à-coup à enlever des enfants qu'on aimoit et sur qui l'on faisoit fond ; à qui l'on avoit d'amples héritages, de grands titres à transmettre, et qui devoient être le soutien d'une maison, laquelle tombe avec eux, ou va bientôt après eux tomber ! Or vous le savez si ce sont là dans le monde des événemens rares, dont on ne puisse tirer nulle conséquence ; et vous n'ignorez pas ce qu'une expérience si commune vous a là-dessus appris et vous apprend tous les jours.

Mais ce que vous savez encore mieux parcequ'il est encore plus commun, c'est ce qu'il en coûte à des pères et à des mères pour élever des enfants indociles, pour redresser des enfants mal nés, pour soutenir des enfants sans génie et sans talent, pour gagner des enfants ingrats et sans naturel, pour ramener à leur devoir des enfants égarés et abandonnés à leurs passions, des enfants déréglés et débauchés, prodigues et dissipateurs. N'est-ce pas là de quoi les familles sont remplies ; et qu'y a-t-il de plus ordinaire ? Je dis des enfants indociles, des enfants toujours prêts à se révolter contre les sages remontrances qu'on leur fait, et les salutaires enseignements qu'on leur donne ; des enfants mal nés, que toutes leurs inclinations tournent au vice, et à qui l'on ne peut inspirer nul sentiment de christianisme, ni même d'honneur ; des enfants sans génie, qu'on voudroit former afin de les avancer, mais auprès de qui tous les soins qu'on prend deviennent inutiles, par le peu de disposition qu'on y trouve ; des enfants ingrats qui ne sentent rien de ce qu'on fait pour eux, et dont on ne reçoit point d'autre reconnoissance que mille déplaisirs, d'autant plus piquants qu'on avoit moins lieu de les attendre ; des enfants volages et inconsidérés, qu'une aveugle précipitation engage en de continuelles et fâcheuses affaires, déréglés et débauchés, que la passion

porte à des désordres qui les décrient dans le monde, et dont l'infamie rejaillit sur ceux à qui ils appartiennent ; prodigues et dissipateurs, qui, pour fournir à des dépenses excessives, empruntent de toutes parts et à toutes conditions, sans être en peine de l'avenir, et sans en prévoir les funestes suites. Qu'est-il besoin que je m'étende sur cela davantage, et que vous dirai-je dont vous ne soyez mieux instruits que moi ? N'est-ce pas là, pères et mères, ce qui vous fait tant gémir ? n'est-ce pas ce qui vous plonge en de si profondes mélancolies, ou ce qui vous jette en de si violents transports ? n'est-ce pas ce qui vous déchire le cœur, et ce qui vous fait dire en tant d'occasions ce que disoit cette mère de Jacob et d'Ésaü : *Si sic mihi futurum erat, quid necesse fuit concipere* (*Genes.*, 25) ? Si ce sont là les fruits du mariage, ne vaudroit-il pas mieux pour moi de n'y avoir jamais pensé ? Heureux l'état où, libre et dégagé de tout autre soin, l'on n'est chargé que de soi-même ! Vous le dites, mon cher auditeur, et ce n'est pas sans sujet ; mais voici ce qui est encore plus vrai, et ce qu'il faudroit encore plutôt vous dire et vous reprocher devant Dieu : que vous ne deviez donc pas vous déterminer si vite à un choix dont les conséquences étoient tant à craindre ; que vous deviez prendre avec Dieu de justes mesures, le consulter immédiatement lui-même par la prière, et consulter ses ministres, qu'il a établis pour être les interprètes de ses volontés ; que vous deviez peser mûrement les choses, non selon les fausses maximes du monde, mais dans la balance de l'Évangile et au poids du sanctuaire ; que vous ne deviez rien omettre enfin, avant que d'embrasser l'état du mariage, pour bien connoître et ses obligations et ses peines, et en dernier lieu ses dangers, dont j'ai à vous entretenir dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Toutes les conditions de la vie ont leurs dangers, je dis leurs dangers par rapport au salut : non seulement dangers communs, mais dangers particuliers et propres de chaque état. La solitude même n'en est pas exempte, et les anachorètes ont eu à combattre pour mettre à couvert leur innocence, et pour se défendre des attaques où ils ont été exposés. Encore n'y ont-ils pas toujours réussi ; et combien de fois l'Église a-t-elle vu ses plus brillantes lumières s'éteindre, et pleuré la chute de ceux qu'elle se proposoit de mettre un jour au rang de ses saints ? Mais du reste, selon le sentiment universel des Pères et des maîtres de la morale, s'il y a partout des dangers, on peut dire qu'un des états les plus dangereux, c'est le mariage. En voici la preuve : parceque dans le mariage il faut concilier des choses dont l'accord est très difficile qui ne se trouvent presque jamais ensemble ; qui, dans l'estime commune des hommes, paroissent incompatibles, et sans lesquelles néanmoins il n'est pas possible d'être sauvé. Car il s'agit d'accorder la licence conjugale avec la continence et la chasteté ; une véritable et intime amitié pour la créature, avec une fidélité

inviolable pour le créateur ; un soin exact et vigilant des affaires temporelles, avec un détachement d'esprit et un dégagement intérieur des biens de la terre. Tout cela sur quoi fondé? toujours sur les mêmes qualités du mariage, qui servent de fond à tout ce discours.

Prenez garde en effet, Chrétiens : s'il y a quelque chose qui rende l'incontinence des mariages plus criminelle devant Dieu, c'est la dignité du sacrement : et cependant rien de plus sujet que le mariage aux excès d'une passion sans règle et sans retenue. Qu'est-ce qui porte plus fortement une femme, et qui l'oblige même à prendre avec plus de zèle tous les intérêts d'un mari, et à chercher les moyens de lui plaire ? n'est-ce pas cette étroite société qu'il doit y avoir entre l'un et l'autre? mais n'est-ce pas aussi d'ailleurs ce même zèle pour un époux, cette même attache qui la met dans un péril évident d'abandonner en mille rencontres les intérêts de Dieu, et de déplaire à Dieu? Enfin, il faut qu'un père et une mère aient de la vigilance et du soin pour établir leur maison, et sans cela ils ne satisfont pas au devoir de leur conscience, puisqu'ils sont les tuteurs de leurs enfants, et qu'après leur avoir donné la vie, ils leur doivent encore l'entretien et l'éducation. Or, dites-moi si cette vigilance, si ce soin d'établir une famille, de placer des enfants, de leur laisser un héritage qui leur convienne et qui puisse les maintenir dans la condition où ils sont nés, n'est pas la plus dangereuse de toutes les tentations ; si ce n'est pas le prétexte le plus spécieux et le plus subtil pour autoriser en apparence toutes les injustices que suggère une avare cupidité, et par conséquent si ce n'est pas une occasion continuelle et toujours présente de se perdre? Reprenons; et vous, mes chers auditeurs, que votre état expose à tant de périls, ouvrez au moins les yeux pour les apercevoir, et pour apprendre à vous en préserver.

Le premier, c'est l'incontinence des mariages : je m'en tiens à cette parole, et ce n'est même qu'avec peine que je l'ai laissée échapper. Saint Jérôme écrivant à une vierge, et l'instruisant des devoirs du célibat, où elle faisoit profession de vivre, ne craignoit point de s'exprimer en certains termes dont elle pouvoit être blessée : pourquoi? c'est, lui disoit ce saint docteur, que j'aime mieux me mettre au hasard de vous parler avec un peu moins de réserve, que de vous cacher des vérités qui concernent votre salut : *Malo verecundiâ periclitari, quàm veritate* (HIERON.). Peut-être avoit-il raison de s'expliquer de la sorte dans une lettre ; mais ici, Chrétiens, dans cette chaire évangélique, je dois, sans altérer la vérité, user de la sage précaution que demande la dignité de mon ministère. Vous savez ce que la loi chrétienne vous ordonne, et ce qu'elle vous défend ; ou, si vous ne le savez pas, tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il vous est d'une extrême importance de vous en instruire, puisqu'il y va de votre salut ; c'est que le mariage est un état de chasteté et de continence, aussi bien que le célibat, quelque différence qu'il y ait d'ailleurs entre

l'un et l'autre ; c'est qu'il y a dans le mariage des lois établies de Dieu, et qu'il n'est pas permis de transgresser ; c'est que tous les désordres qui s'y commettent, bien loin d'être excusés, et en quelque manière justifiés par le sacrement, tirent de là même une malice et une difformité toute particulière ; c'est que vous avez sur cela une conscience qu'il faut écouter, et qui vous jugera devant Dieu ; enfin, selon la pensée de saint Jérôme, c'est que des trois espèces de chasteté, savoir celle de la virginité, celle de la viduité et celle du mariage, la chasteté conjugale, quoique la plus imparfaite, est néanmoins la plus difficile ; pourquoi ? parcequ'il est bien plus aisé, dit ce saint docteur, de s'abstenir entièrement, que de se modérer ; et de renoncer absolument à la chair, qui est votre ennemi domestique, que de lui prescrire des bornes et de la réprimer. La virginité, ajoute le même Père, en se conservant, triomphe presque sans combat : à peine connoît-elle le danger, parcequ'elle le fuit et qu'elle s'en tient éloignée. On peut dire par proportion le même de l'état de viduité ; mais il en va tout autrement à l'égard de la chasteté conjugale. Entre elle et l'impureté, il n'y a qu'un pas à faire ; mais ce pas conduit au crime et jusqu'à la damnation.

A ce premier danger un autre encore se trouve joint ; c'est celui de la société mutuelle : comprenez-le. Car l'effet de cette société doit être une union des cœurs si parfaite, que pour un époux l'on soit disposée à se détacher de tout, à quitter tout, à sacrifier tout, mais avec cette exception si délicate et si rare, que l'amour conjugal ne l'emporte pas sur l'amour de Dieu ; que l'époux et l'épouse soient tellement attachés l'un à l'autre, qu'en même temps ils soient l'un et l'autre encore plus étroitement attachés à Dieu ; qu'une femme, disposée à suivre toutes les inclinations raisonnables d'un mari, ait d'ailleurs la force de lui résister quand il s'agit de suivre ses passions, de participer à ses désordres, de prêter l'oreille à ses discours médisants ou impies, d'entrer dans ses ressentiments, de seconder ses vengeances. Ainsi, que cet époux ait reçu une injure, qu'il ait été offensé et outragé, il vous est permis d'en être touchée, de partager avec lui sa peine, de lui procurer toute la satisfaction convenable : vous le pouvez, et même vous le devez. Mais d'aller au-delà, de prendre ses animosités et ses haines, de l'autoriser dans ses emportements et ses violences, de condescendre à tout ce que lui inspire un cœur aigri et animé, ce n'est point agir en femme chrétienne, ce n'est point là une vraie fidélité ; et Jésus-Christ, en instituant le mariage dans son Église, n'a point prétendu qu'il servît à se faire un crime propre du crime d'autrui. De même, que ce mari, ou ambitieux ou intéressé, forme d'injustes desseins, et qu'il veuille, contre le droit et la bonne foi, vous engager dans ses entreprises, c'est là qu'avec une sainte assurance, il faut tenir ferme et s'opposer à l'iniquité. Mais je lui dois obéir : point d'obéissance qui lui soit due au préjudice de la loi de

Dieu. Mais il s'éloignera de moi : sa disgrace alors vaudra mieux pour vous que son estime. Mais la paix en sera troublée : vous aurez la paix de la conscience, et elle vous suffira. Mais il cherchera toutes les occasions de me chagriner : vous profiterez de vos chagrins pour pratiquer la patience, et Dieu du reste vous consolera. Mais le moyen enfin de se soutenir toujours dans cette fermeté inébranlable, et de ne se démentir jamais ? cela n'est pas aisé, j'en conviens ; mais c'est pour cela même que je vous l'ai proposé comme un des plus grands dangers de votre état.

Et voilà ce que vouloit dire saint Paul, écrivant aux Corinthiens, lorsqu'il faisoit consister le bonheur des vierges à n'être point partagées entre Dieu et le monde, à n'être point chargées de l'obligation et du soin de plaire aux hommes, mais seulement à Jésus-Christ, l'époux de leurs ames : *Et mulier innupta et virgo cogitat quæ Domini sunt* (1. *Cor.*, 7). Au lieu, ajoutoit-il, qu'une femme est toujours en peine comment elle se maintiendra tout à la fois et dans la grace de son mari et dans celle de son Dieu ; se trouvant obligée, autant qu'il lui est possible, à contenter l'un et l'autre, et ne sachant néanmoins en mille rencontres comment y réussir, ni par où les accorder. Tellement qu'il faut, par une triste nécessité, qu'elle renonce l'un pour l'autre, qu'elle abandonne l'un pour s'attacher inviolablement à l'autre; et c'est ce qui la trouble, ce qui divise son cœur, ce qui lui remplit l'esprit de pensées, de vues, d'affections toutes contraires, ce qui la tient en de continuelles perplexités, et quelquefois dans les plus cruelles incertitudes. *Quæ autem nupta est, cogitat quæ sunt mundi, quomodò placeat viro.* (Ibid.). D'autant plus dangereusement exposée, que la présence d'un mari avec qui elle vit, et l'intérêt de le ménager, font plus d'impression sur elle. Si peut-être, à certains moments où la résolution est plus forte et la grace plus abondante, elle écoute la conscience et se maintient dans le devoir, qu'il est à craindre que cette conscience, toujours combattue par l'occasion, ne vienne enfin à se relâcher avec le temps et à céder ! N'est-ce pas ainsi qu'une molle complaisance a perdu tant de femmes, et tous les jours en perd tant d'autres? Elles étoient, de leur fonds et par leur penchant, douces, patientes, équitables, droites, régulières : mais un homme insatiable et avare, colère et vindicatif, sensuel et voluptueux, les a rendues complices de ses fraudes et de ses aversions, de ses excès et de ses plus honteuses cupidités.

Que dirai-je, ou que ne me reste-t-il point à dire d'un dernier danger, que porte avec soi le soin d'une famille et l'éducation des enfants? Il est certain, et je vous l'ai déja fait assez entendre, que l'éducation de vos enfants vous engage par devoir et par état à vaquer aux affaires temporelles. Mais il n'est pas moins vrai que cet engagement est un écueil, où il est rare de ne pas échouer : et qui ne voit pas l'extrême difficulté qu'il y a de concilier ensemble le soin des

biens de la terre et le détachement de ces mêmes biens? Selon l'Évangile, si vous négligez de pourvoir vos enfants d'une manière conforme à leur condition, vous vous rendez coupables devant Dieu; et si d'ailleurs, afin de pourvoir vos enfants, vous vous laissez emporter au desir et à l'amour des richesses, il n'y a point de salut pour vous. Dans le mariage, il ne vous est pas permis, comme aux autres, d'abandonner toutes choses pour suivre Jésus-Christ : ce n'est point là votre perfection. Il faut que vous possédiez, que vous conserviez, et même que vous travailliez raisonnablement à acquérir. Mais en possédant, en conservant, en acquérant, il faut préserver votre cœur de toute affection terrestre. Ainsi vous le dit saint Paul; écoutez-le. *Hoc itaque dico, Fratres, reliquum est ut et qui habent uxores, tanquam non habentes sint; et qui emunt, tanquam non possidentes ; et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur* (1. *Cor.*, 7). Voilà, mes Frères, disoit ce grand apôtre, ce que j'ai à vous intimer de la part de Dieu; savoir, que parmi vous ceux qui sont engagés dans le mariage aient l'esprit et le cœur aussi libres que s'ils étoient pleinement maîtres d'eux-mêmes; que ceux qui vendent et qui achètent, le fassent comme s'ils ne possédoient rien ; et que ceux qui ont la disposition des biens de ce monde, en usent comme s'ils ne leur appartenoient pas : pourquoi cela? parce que la figure de ce monde passe, poursuivoit le docteur des Gentils : *Prœterit enim figura hujus mundi* (Ibid.). Et moi j'ose ajouter, en vous appliquant cette morale, parceque le soin que vous pouvez et que vous devez avoir des biens de ce monde, ne vous dispense en aucune sorte de l'obligation d'y renoncer de cœur et de volonté. Jésus-Christ en a fait une loi générale pour tous les hommes; et cette loi, dit saint Chrysostome, ne pouvant s'entendre d'un renoncement réel et effectif, il faut par nécessité l'interpréter du renoncement de l'esprit : *Qui non renuntiat omnibus* (Luc., 14). C'est-à-dire, Chrétiens, que quand le Sauveur des hommes prononçoit cet oracle, il parloit pour vous aussi bien que pour moi : avec cette différence néanmoins, qu'en vous faisant ce commandement, il vous obligeoit à quelque chose de plus difficile que moi. Car il vouloit que ce détachement intérieur ne vous ôtât rien de toute la vigilance nécessaire pour la conservation de vos biens et pour l'entretien de vos familles. Or de joindre l'un et l'autre ensemble, c'est ce que j'appelle la vertu héroïque de votre état. Et comment en effet, me direz-vous, atteindre à ce point de pauvreté évangélique? A cela je vous réponds ce que répondoit Jésus-Christ lui-même sur un sujet à peu près semblable : La chose est impossible aux hommes, mais elle ne l'est pas à Dieu. Elle est impossible à ceux qui s'ingèrent d'eux-mêmes et sans la grace de la vocation dans le mariage, ou qui l'ayant cette grace, n'en font pas l'usage qu'ils doivent. Mais à ceux qui y sont fidèles, tout devient possible. Abraham vécut dans le même état que vous, il eut une maison à soutenir comme vous, il posséda de

plus grands biens que vous; et jamais ces biens périssables n'excitèrent le moindre desir dans son cœur, et n'y allumèrent le feu de la convoitise.

Quoi qu'il en soit, vous connoissez, mes chers auditeurs, les obligations du mariage : vous en savez les peines, vous n'en ignorez pas les dangers, et par conséquent vous voyez combien il vous importe d'y être éclairés, conduits, secourus de Dieu; c'est-à-dire, combien il vous importe de n'y entrer que par le choix de Dieu, et d'y attirer sur vous la grace de Dieu. Mais si ce n'est pas par cette vocation divine que je l'ai embrassé, n'y a-t-il plus de ressources pour moi, et que ferai-je? Vous ferez ce que fait le pécheur pénitent. En se convertissant à Dieu, il répare par la grace de la pénitence ce qu'il a perdu en se dépouillant de la grace d'innocence. De même vous réparerez après le mariage le mal que vous avez commis en vous engageant dans le mariage : et puisque vous n'avez pas eu les premières graces de cet état, vous aurez recours à Dieu pour obtenir les secondes. Car Dieu a de secondes graces pour suppléer au défaut des premières, et c'est dans ces secondes graces que vous devez mettre votre confiance. Cependant, parcequ'elles sont plus rares et moins abondantes quand elles n'ont pas été précédées des autres, ce qui vous reste c'est de veiller avec plus d'attention sur vous-mêmes, de vous appliquer avec plus de zèle à tous les devoirs d'un état où Dieu veut maintenant que vous persévériez, de concevoir un repentir plus vif et plus amer de l'égarement où vous êtes tombés par votre faute; de redoubler sur cela vos vœux, et de crier plus fortement vers le Seigneur. Ah! mon Dieu, lui direz-vous, comme dit le frère de Jacob à Isaac après avoir perdu son droit d'aînesse, n'avez-vous pas plus d'une bénédiction, et le trésor de vos graces n'est-il pas infini? *Num unam tantùm benedictionem habes, Pater?* (*Genes.*, 27). Il est vrai, Seigneur, je me suis écarté de ma route, en m'écartant de celle que vous m'aviez marquée : car c'étoit là proprement ma route, c'étoit mon chemin. Mais m'avez-vous pour cela rejeté; et votre providence manque-t-elle de moyens pour réparer la perte que j'ai faite? Jetez, mon Dieu, jetez encore un regard favorable sur moi, et ne m'abandonnez pas à moi-même, lorsque je veux désormais m'abandonner pleinement à votre conduite. *Mihi quoque obsecro ut benedicas* (Ibid.). Il vous écoutera, mon cher auditeur; et par un retour de sa miséricorde, il prendra pour vous de nouvelles vues de prédestination, et vous fera arriver au salut éternel, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

SUR LA FOI.

Et dixit Jesus centurioni : Vade, et sicut credidisti, fiat tibi.

Jésus dit au centurion : Allez, et qu'il vous soit fait selon que vous avez cru. SAINT MATTH., chap. VIII.

N'est-il pas surprenant que le Sauveur du monde, au lieu d'attribuer les miracles de sa toute-puissance à sa toute-puissance même et à la vertu souveraine de Dieu, les ait communément attribués dans l'Évangile à la foi des hommes? Puissant en œuvres et en paroles, il délivroit les possédés, il guérissoit les malades, il ressuscitoit les morts; mais quoiqu'il pût bien au moins s'en réserver la gloire, tandis qu'il en laissoit aux autres l'avantage, il la donne encore tout entière à la foi; comme si la foi seule eût opéré par lui ce que lui seul il opéroit pour la foi. Allez, dit-il dans notre évangile, et qu'il vous soit fait selon votre foi : *Vade, et sicut credidisti, fiat tibi.* C'est la réponse qu'il fait à ce centenier qui lui vient demander la guérison de son serviteur frappé d'une mortelle paralysie, et c'est la réponse qu'il a faite en tant d'autres occasions et sur tant d'autres sujets : partout admirant la foi, lui qui ne devoit rien, ce semble, admirer; partout exaltant la foi, partout publiant la force et l'efficace de la foi, partout faisant entendre qu'il ne pouvoit rien refuser à la foi : *Vade, et sicut credidisti, fiat tibi.* C'est de là même que les hérétiques des derniers siècles ont prétendu tirer cette fausse conséquence, que tout l'ouvrage et toute l'affaire du salut de l'homme roule uniquement sur la foi. Erreur que l'Église a frappée d'anathème, et qui va directement à détruire dans le christianisme la pratique et la nécessité des bonnes œuvres. Mais moi, mes chers auditeurs, sans donner dans une telle extrémité, je tire de mon évangile un sujet beaucoup plus solide, et qui sert de fondement à toute la morale chrétienne; et m'attachant à ces paroles du Fils de Dieu, Qu'il vous soit fait comme vous avez cru, *Sicut credidisti, fiat tibi*, je veux vous parler des vrais effets de la foi par rapport au salut. C'est dans Marie que cette vertu a fait éclater tout son pouvoir, puisque c'est par la foi que Marie conçut le Verbe divin. Adressons-nous à elle, et disons-lui : *Ave.*

De quelque manière que je prétende ici m'expliquer, Chrétiens, mon dessein n'est pas de chercher des tempéraments pour concilier l'opinion des hérétiques de notre siècle, avec la doctrine de l'Église, touchant l'efficace et la vertu de la foi, puisque saint Augustin m'apprend qu'entre l'erreur et la vérité, il n'y a point d'autre parti que la confession de l'une et l'abjuration de l'autre. L'opinion, disons mieux, l'erreur des hérétiques de notre siècle, est que la foi seule nous justi-

fie devant Dieu ; que nos bonnes œuvres, quelque parfaites qu'elles soient, ne contribuent en rien au salut ; que la vie éternelle ne nous est point donnée par titre de récompense, mais par forme de simple héritage : héritage que nous ne pouvons mériter, et dont nous prenons possession sans y avoir acquis aucun droit. Tel est le langage de l'hérésie ; mais voici celui de la foi même. Car il est de la foi, que la foi seule ne suffit pas pour nous sauver. Il est de la foi, que nos bonnes œuvres doivent faire une partie de notre justification. Il est de la foi, qu'en vertu de ces bonnes œuvres, nous acquérons un droit légitime à la gloire que Dieu nous prépare ; et que cette gloire, par un effet merveilleux de la grace de Jésus-Christ, est tout à la fois, comme s'exprime saint Augustin, et le don de Dieu, et le mérite de l'homme.

Cependant, Chrétiens, sans m'engager dans une controverse qui ne convient ni au temps ni à l'assemblée où je parle, j'avance deux propositions non seulement orthodoxes, mais incontestables, et qui vont partager ce discours : savoir, que c'est la foi qui nous sauve, première proposition ; et que souvent aussi c'est la foi qui nous condamne, seconde proposition. Elles semblent l'une et l'autre contradictoires ; mais la contradiction apparente qu'elles renferment me donnera lieu de vous développer les plus beaux principes et les plus grandes maximes de la théologie sur cette importante matière. Le Juste sauvé par la foi, et le pécheur condamné par la foi. Le Juste sauvé par la foi, parceque c'est surtout de la foi que vient notre justification : vous le verrez dans la première partie. Le pécheur condamné par la foi, parceque la foi sans les œuvres devient contre lui un titre de réprobation ; je vous le ferai voir dans la seconde partie. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est la foi qui nous sauve : cette vérité nous est trop expressément marquée dans l'Écriture pour en pouvoir douter. Mais le point est de savoir comment et en quel sens il est vrai que la foi nous sauve. Sur quoi je dis que la foi nous sauve en deux manières, et comme perfection de nos bonnes œuvres, et comme principe de nos bonnes œuvres. Comme perfection de nos bonnes œuvres, parceque c'est surtout de la foi que vient aux bonnes œuvres que nous pratiquons leur efficace et leur prix. Comme principe de nos bonnes œuvres, parceque c'est de la foi que nous vient à nous-mêmes cette sainte ardeur qui nous porte à les pratiquer. La suite vous fera mieux entendre ces deux pensées. Appliquez-vous à l'une et à l'autre.

De quelque sorte que les théologiens expliquent le mystère de la justification des hommes, il est toujours vrai, comme l'Écriture nous l'enseigne, que c'est de la foi que nos actions tirent leur prix et leur efficace devant Dieu ; et par conséquent que la foi est comme la perfection de nos vertus et de toutes nos bonnes œuvres. Je ne puis être

sauvé ni prétendre aux récompenses de Dieu, que par le mérite des bonnes œuvres : vérité constante; mais je dois aussi reconnoître que mes bonnes œuvres ne peuvent avoir de mérite devant Dieu que par la foi. C'est la foi qui leur doit imprimer ce sceau de la vie éternelle, que saint Paul appelle excellemment *signaculum justitiæ fidei* (*Rom.*, 4). Et de même, dit saint Chrysostome, qu'une pièce de monnoie qui n'auroit pas la marque du prince, quelque précieuse qu'elle fût d'ailleurs, ne seroit censée de nulle valeur et de nul usage dans le commerce; ainsi, quoi que je fasse d'honnête, de louable, et même de grand et d'héroïque, si je ne le fais dans l'esprit de la foi, et si tout cela ne porte le caractère de la foi, je ne m'en dois rien promettre pour le salut. Voilà, Chrétiens, ce qui de tout temps a passé pour incontestable dans notre religion, et ce que nous devons établir pour règle de toute notre conduite. Voilà ce que l'Apôtre prêchoit aux Juifs avec tant de zèle. Voilà ce que saint Augustin prouvoit aux pélagiens avec tant de force et tant de solidité. Voilà ce que les Pères de l'Église remontroient sans cesse aux hérétiques de leur siècle, et voilà ce que les prédicateurs de l'Évangile doivent encore aujourd'hui, et plus que jamais, faire comprendre à leurs auditeurs : que sans la foi, je dis sans une foi pure, sincère, humble, obéissante, tout ce que nous faisons nous est inutile par rapport à l'éternité bienheureuse.

Prenez garde, Chrétiens, et suivez-moi. Les Juifs se confioient dans les œuvres de la loi de Moïse, c'est-à-dire dans les sacrifices qui leur étoient ordonnés; et, pourvu qu'ils l'observassent fidèlement et inviolablement cette loi, ils s'assuroient que toutes les promesses faites à Abraham devoient s'accomplir dans eux. Vous vous trompez, mes Frères, leur disoit saint Paul : ce n'est point la pratique de votre loi qui vous sauvera ; c'est la foi de Jésus-Christ. Vous avez beau immoler des victimes, vous avez beau vous purifier, vous avez beau faire profession d'un culte exact et religieux; si toutes ces observances et toutes ces cérémonies ne sont sanctifiées par la foi, vous ne faites rien. C'est par la foi que vous avez été justifiés, et c'est la foi qui doit vous donner accès auprès de Dieu : *Justificati ex fide* (*Rom.*, 5). Ainsi leur parloit cet homme apostolique. Les pélagiens faisoient fond sur leurs bonnes œuvres naturelles, et se persuadoient que Dieu y avoit égard dans la distribution de ses graces, et que la raison pourquoi il appeloit les uns et n'appeloit pas les autres, pourquoi il choisissoit les uns préférablement aux autres, étoit que les uns se disposoient avec plus de soin que les autres, par les bonnes œuvres de la nature, à recevoir cette grace de vocation et de choix. Et il faut avouer, avec saint Prosper, que cette erreur avoit quelque chose de spécieux ; mais c'étoit une erreur, et saint Augustin fut suscité de Dieu pour la combattre et la détruire. Non, mes Frères, reprenoit ce docteur incomparable, il n'en va pas de la sorte : ces bonnes œuvres naturelles sur quoi vous vous appuyez n'ont aucun effet pour le salut; ce n'est point là ce qui

engage Dieu à nous accorder sa grace, et jamais il ne nous en tiendra compte dans l'éternité. C'est à la foi qu'il a attaché tout le mérite de notre vie ; et sans la foi, rien ne nous peut conduire à lui. Enfin les hérétiques presque de tous les siècles ont tiré avantage de leurs bonnes œuvres, et, par une aveugle présomption, se sont flattés de vivre dans leur secte plus saintement que les catholiques, d'être plus réformés qu'eux, plus austères qu'eux, plus adonnés aux exercices de la charité et de la pénitence qu'eux ; et à n'en juger que par l'extérieur, peut-être ont-ils eu quelquefois sujet de le prétendre. Mais parceque leur foi n'étoit pas saine, les Pères leur répondoient toujours que c'étoit en vain qu'ils se glorifioient ; que toutes ces œuvres de piété, quoique éclatantes, n'étoient que des œuvres mortes ; leurs vertus, que des fantômes, et que de fécondes qu'elles eussent été avec la foi, elles devenoient sans la foi des arbres stériles ; qu'il n'y avoit que le champ de l'Église où l'on pût espérer de cueillir de bons fruits ; que quiconque semoit ailleurs que dans ce champ, perdoit et dissipoit (car je ne me sers ici que de leurs expressions) ; que c'étoit dans cette Église universelle, et par conséquent dépositaire unique de la vraie foi, que Dieu, selon le témoignage de David, vouloit être loué : *Apud te laus mea in Ecclesiâ magnâ* (*Ps.* 21) ; que hors de là il n'y avoit ni louanges ni prières qu'il écoutât ; et que quand un homme dont la foi se trouvoit corrompue osoit paroître devant les autels pour s'acquitter d'un devoir de religion, c'étoit à lui particulièrement qu'il adressoit ces terribles paroles : *Quare tu enarras justitias meas, et assumis testamentum meum per os tuum* (*Ps.* 49) ? Pourquoi t'ingères-tu à sanctifier mon nom, et pourquoi, n'ayant pas la foi de mes serviteurs, entreprends-tu de me rendre des services que je ne puis agréer ? que les bonnes œuvres séparées de la foi, bien loin d'être aux sectateurs de l'hérésie un fonds de mérite, seroient plutôt devant Dieu un sujet de confusion, puisque Dieu, non seulement ne leur sauroit nul gré d'avoir fait le bien qu'ils faisoient en ne croyant pas ce qu'ils devoient croire, mais qu'il les jugeroit même avec plus de rigueur pour n'avoir pas cru ce qu'ils devoient croire en faisant le bien qu'ils faisoient, *Ac per hoc solo Dei meoque judicio* (ces paroles sont remarquables), *non solùm minùs laudandi sunt, quia se continent, cùm non credant ; sed etiam multò magis vituperandi, quia non credunt cùm se contineant* (August.) ; en un mot, que, dans le christianisme, ce n'étoit point absolument par la substance des œuvres, mais par la qualité de la foi, que Dieu faisoit le discernement des Justes : *Deus quippe noster et sapiens judex, Justos ab injustis non operum, sed ipsius fidei lege, discernit* (Ibid.). Tout cela est de saint Augustin. D'où il concluoit qu'un chrétien qui, dans sa condition, pratiqueroit tout ce qu'il y a de plus saint et de plus parfait, mais qui n'auroit pas l'intégrité de la foi, avec toute sa perfection et sa prétendue sainteté, seroit éternellement l'objet de la réprobation divine : *Per quam discretionem fit, ut homo inju-*

riarum patientissimus, eleemosynarum largissimus, si non rectam fidem in Deum habet, cum suis istis laudabilibus moribus, ex hâc vitâ damnandus abscedat (Aug.)

Tel étoit, mes chers auditeurs, le langage de ces grands hommes que Dieu nous a donnés pour maîtres; et voilà la source de l'affreux désordre où sont tombés tant d'esprits superbes, et séduits par le démon de l'infidélité. Ah! Chrétiens, qui le pourroit comprendre, et s'en former une juste idée? qui pourroit dire combien, par exemple, l'hérésie seule de Calvin a détruit de mérites, a ruiné de bonnes œuvres, a corrompu de vertus, a fait périr devant Dieu de fruits admirables que la grace devoit produire et que la vraie foi auroit vivifiés? Car enfin, reconnoissons-le ici, quand ce ne seroit que pour adorer la profondeur impénétrable des jugements de Dieu; avouons-le de bonne foi, et, par le témoignage que nous rendrons à une vérité qui ne nous intéresse en rien, convainquons-nous sensiblement et efficacement d'une autre, où il s'agit de tout pour nous. Dans ces sectes malheureuses que l'hérésie et le schisme suscitoient, il y a eu du bien au moins apparent. Au milieu de cette ivraie, l'ennemi même qui l'avoit semée affectoit de faire paroître de bon grain. On y voyoit des hommes modestes, charitables, abstinents: mais notre religion nous oblige à croire que parcequ'ils ne portoient pas sur le front ce signe du Dieu vivant, c'est-à-dire le signe de la foi, quelques merveilles qu'ils fissent, Dieu leur disoit toujours : Je ne vous connois point. Ils prioient, mais leurs prières étoient réprouvées; ils jeûnoient, mais Dieu méprisoit leurs jeûnes : et s'ils eussent pensé à s'en plaindre et à lui en demander raison; s'ils lui eussent dit, comme les Juifs : *Quare jejunavimus et non aspexisti, humiliavimus animas nostras et nescisti* (Isai., 58): Hé! Seigneur, pourquoi avons-nous jeûné, sans que vous ayez jeté les yeux sur nous? et pourquoi nous sommes-nous humiliés en votre présence, sans que vous l'ayez su, ou que vous ayez paru le savoir? Dieu, toujours juste, et toujours sûr de la justice de son procédé, leur eût fait cette réponse, pleine de raison et d'indignation tout ensemble: *Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra* (Ibid.) : C'est que, malgré vos abstinences et vos jeûnes, j'ai découvert votre orgueil, votre opiniâtreté, votre rebellion, une volonté et une disposition de cœur tout opposée à cette obéissance de l'esprit qu'exigeoit la foi de mon Église : *Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra* : réponse qui les auroit confondus.

Et en effet, quand au moment de la mort, où ils devoient être jugés de Dieu, ils venoient à lui produire leurs bonnes œuvres, mais leurs bonnes œuvres faites dans l'hérésie; Dieu, tout porté qu'il est à récompenser, se voyoit comme forcé de les rejeter, et de leur prononcer, par la bouche d'un autre prophète, ce triste et redoutable arrêt : *Seminastis multùm et intulistis parùm* (Aug., 1) : Il est vrai, vous avez beaucoup semé; mais le comble de votre misère est que vous n'avez rien à recueil-

lir. *Respexistis ad amplius, et ecce factum est minus* (Agg.) : Vous avez cru gagner bien plus que vos frères qui suivoient avec simplicité la route commune de la foi; mais en poursuivant un gain chimérique, vous avez perdu le gain réel et solide que vous pouviez faire. *Intulistis in domum, et exsufflavi illud* (Ibid.) : Vous avez fait un amas et un trésor; mais c'étoit un amas de poussière que le vent a emporté et dissipé; et pourquoi tout cela? ajoute le Seigneur : *Quam ob causam, dicit Dominus exercituum* (Ibid.)? Écoutez-en, Chrétiens, la raison : *Quia domus mea deserta est, et vos festinastis unusquisque in domum suam* (Ibid.) : C'est que vous avez abandonné ma maison, qui est l'Église, et que vous vous êtes retirés chacun dans vos maisons particulières; c'est que vous vous êtes fait des églises à votre mode; que vous vous êtes laissé aller à des nouveautés; que vous avez écouté des maîtres et des docteurs que je n'autorisois pas; et que, par une infidélité bizarre et capricieuse, vous avez préféré leurs sentiments et leur conduite à la règle universelle que j'avois établie. Voilà, disoit Dieu par son prophète, voilà le ver qui a gâté toutes vos œuvres.

Or, Chrétiens, ce que Dieu disoit alors, nous pouvons bien encore le dire maintenant, et nous l'appliquer à nous-mêmes. Car quoiqu'il n'y ait point d'hérétiques déclarés parmi les catholiques mêmes, ou plutôt parmi ceux qui en portent le nom, vous savez combien il y en a dont la foi nous doit être au moins très suspecte, parceque ce n'est pas une foi pure et entière. Ils n'ont pas, ce semble, quitté l'Église; mais on peut être extérieurement dans l'Église, et n'avoir pas la foi de l'Église. On peut être dans la communion du corps de l'Église, et n'être pas dans la communion de son esprit. Ce sont des gens qui vivent bien; vous le dites et la charité m'engage à le croire, malgré bien des exemples qui pourroient me rendre cette bonne vie équivoque et assez douteuse. Mais enfin qu'ils soient des anges, si vous le voulez, par leurs mœurs; qu'ils soient des martyrs : si cependant ils n'ont pas la pureté de la foi, l'humilité de la foi, la sincérité de la foi, la plénitude de la foi, je vous répondrai avec saint Paul, que dans leur vie prétendue angélique, il leur est impossible de plaire à Dieu : *Sine fide impossibile est placere Deo* (*Hebr.*, 11); et j'ajouterai, avec saint Cyprien, que ce n'est point leur sang que Dieu demande, mais leur foi : *Non quærit in vobis sanguinem, sed fidem* (Cypria.).

Si nous sommes bien persuadés, mes chers auditeurs, de cette importante vérité, quelle estime ferons-nous du don précieux de la foi! avec quel soin la conserverons-nous! Nous ne craindrons pas seulement de la perdre, mais de lui donner la moindre atteinte; et, pour user de l'expression de saint Ambroise, d'en altérer, en quelque sorte que ce soit, la virginité. Car ce Père considéroit la foi comme une vierge que la plus légère tache flétrit; et c'étoit ainsi qu'il s'exprimoit, en parlant de saint Paul et des premiers chrétiens dont ce grand apôtre avoit la conduite : *Timebat ne virginitatem fidei*

amitterent (AMBR.) : Il craignoit que les fidèles ne perdissent la virginité de leur foi. Dans toutes les contestations qui peuvent naître, au lieu de tant raisonner et de tant examiner, au lieu de suivre ou nos préjugés, ou nos intérêts, nous ne prendrons point d'autre parti que celui d'une obéissance filiale et d'un attachement parfait à l'Église; c'est-à-dire celui qui arrête toutes les disputes et toutes les divisions, celui que les Pères nous ont toujours et par-dessus tout recommandé, celui qui nous préservera de toutes les illusions et de tous les égarements, celui que Dieu bénit, où il est obligé lui-même de nous conduire, et où il feroit plutôt des miracles que de nous laisser dans l'erreur. Nous ferons souvent à Dieu la même prière que faisoient les apôtres à Jésus-Christ : *Adauge nobis fidem* (LUC., 17) : Seigneur, augmentez ma foi, purifiez ma foi, affermissez ma foi. Car je sais, mon Dieu, que c'est la foi qui nous sauve, non seulement parceque c'est elle qui donne le prix à toutes les bonnes œuvres que nous pratiquons, et qu'elle en est comme la perfection; mais encore parceque c'est elle qui nous engage à les pratiquer, et qu'elle en est le principe. Voici, Chrétiens, ma pensée; tâchez à la comprendre.

En effet, ce sont deux choses différentes que d'agir et de bien agir. Ainsi, que la foi soit une condition nécessaire pour perfectionner nos œuvres toutes les fois que nous agissons, il ne s'ensuit pas précisément de là qu'elle ait une vertu spéciale pour nous porter à agir. Je ne puis faire des œuvres de salut sans la foi; c'est la première proposition que je viens d'établir. Mais cette proposition n'est pas la même que celle-ci : dès que j'ai la foi je me sens animé, excité à faire toutes les œuvres du salut; et rien n'est plus propre à nous inspirer là-dessus cette activité et ce zèle que nous admirons dans les Saints, et en quoi consiste la ferveur chrétienne. Or c'est encore de cette autre manière que la foi nous sauve.

Car imaginez-vous, mes Frères (c'est la comparaison de saint Bernard, et cette comparaison est très naturelle), imaginez-vous la foi dans un Juste, comme le premier mobile dans l'univers. Ce ciel que nous appelons premier mobile est tellement au-dessus de tous les autres cieux, qu'il ne laisse pas de leur imprimer son mouvement et son action; et qu'au même temps qu'il roule sur nos têtes, tous les autres cieux roulent comme lui et avec lui. Si ce premier mobile s'arrêtoit, tout ce qu'il y a de globes célestes s'arrêteroient; mais parceque son mouvement est continuel, celui des globes inférieurs n'est jamais interrompu. Il en est de même de la foi. La foi, dans une ame chrétienne et dans toutes les opérations de la grace, est le premier mobile. C'est une vertu supérieure à toutes les autres; en sorte que toutes les autres lui sont surbordonnées, et n'agissent par rapport au salut qu'autant qu'elles sont mues par celle-ci. Tout ce que je fais pour Dieu, je ne le fais qu'en conséquence de ce que j'ai la foi, et qu'à proportion de ce que j'ai de foi. Si j'ai beaucoup de foi, je suis dès-lors déterminé à

faire beaucoup pour Dieu. Si j'ai peu de foi, je demeure dans la langueur, et je fais peu pour Dieu. Si je n'ai point du tout de foi, il est infaillible que je ne ferai du tout rien pour Dieu.

Notre seule expérience nous rend cette théologie sensible; mais saint Paul enchérit encore, et va plus avant. Car non seulement il veut que la foi soit la cause mouvante qui fasse agir en nous toutes les vertus; mais il veut que ce soit elle-même qui produise en nous les actes de toutes les vertus, et que toutes les vertus surnaturelles et divines ne soient proprement que les instruments de la foi. Vérité que le grand apôtre faisoit entendre aux Galates en des termes si décisifs, quand il leur disoit que la foi opère par la charité : *Fides quæ per charitatem operatur* (*Galat.*, 5). Pesez bien ces paroles, Chrétiens : il ne dit pas que c'est la charité qui opère par la foi, mais il dit que c'est la foi qui opère par la charité, qui aime par la charité, qui pardonne par la charité, qui assiste par la charité, comme si la charité n'avoit point de fonction qui lui fût propre, et que tout ce qu'elle fait, ou qu'elle entreprend, fût l'ouvrage de la foi. Or si c'est la foi qui opère quand nous aimons Dieu et le prochain (deux devoirs essentiels où toute la loi est renfermée), qui doute que ce ne soit la foi qui nous sauve et qui nous justifie?

De là vient que le même saint Paul, par une suite de raisonnements qui mérite toutes nos réflexions, ne faisoit point difficulté d'attribuer uniquement à la foi les effets les plus merveilleux et les plus héroïques de toutes les autres vertus; ne reconnoissant même, pour ainsi dire, dans le christianisme qu'une seule vertu, qui est la foi, et confondant avec la foi toutes les vertus chrétiennes, comme il paroît que saint Augustin les comprenoit toutes dans la charité. Mais la théologie de saint Paul est ici bien plus expresse que celle de saint Augustin; car écoutez comment il parle dans son excellente Épître aux Hébreux. Pour exciter notre zèle, il nous propose l'exemple des patriarches de l'ancien Testament; et, rapportant à un seul point leur éloge, il nous dit que tout ce qu'ils ont fait de grand, ils l'ont fait par la foi. Que c'est par la foi qu'Abel présenta à Dieu plus d'hosties que Caïn : *Fide plurimam hostiam Abel*, *quàm Caïn*, *obtulit Deo* (*Hebr.*, 11). Que c'est par la foi qu'Abraham se résolut à immoler lui-même son fils : *Fide obtulit Abraham Isaac*, *cùm tentaretur* (Ibid.). Que c'est par la foi que Moïse quitta l'Égypte, et renonça au trône de Pharaon : *Fide Moyses reliquit Ægyptum* (Ibid.). Ainsi des autres. Mais quoi! reprend saint Chrysostome, ne fut-ce pas l'ardente charité de Moïse pour le peuple juif qui lui fit abandonner l'Égypte? Ne fut-ce pas la piété d'Abel et sa religion qui le rendit si libéral envers Dieu, et qui lui fit offrir tant de victimes? Ne fut-ce pas l'obéissance d'Abraham qui le soumit à Dieu, et qui lui fit former la généreuse résolution de sacrifier son unique et son bien-aimé? Ah! répond ce saint docteur, tout cela se faisoit par la foi. Il est vrai qu'Abraham

obéit à Dieu, et que ce fut une obéissance plus qu'humaine; mais c'étoit la foi qui obéissoit en lui, c'étoit la foi qui étouffoit dans son cœur tous les sentiments de la nature, c'étoit la foi qui le rendoit saintement cruel contre son propre sang : comment cela? parcequ'il est certain qu'Abraham ne consentit à la mort d'Isaac, et ne se disposa à exécuter l'ordre du ciel, qu'en vertu de ce qu'il crut, selon le langage de l'Écriture, contre toute créance, et qu'il espéra contre l'espérance même : *Contra spem in spem credidit* (*Rom.*, 4). C'est pourquoi l'Écriture ajoute : *Credidit, et reputatum est illi ad justitiam* (Ibid.); Abraham crut, il fut justifié devant Dieu. Elle ne dit pas, Il crut et de là il obéit; il sortit de sa maison, il alla sur la montagne, il dépouilla Isaac, il leva le bras, et il fut ensuite justifié : mais elle dit simplement, Il crut et il fut justifié : imitant en quelque manière les philosophes, qui, sans s'arrêter à de longs raisonnements, joignent la dernière conséquence avec le premier principe. *Credidit, et reputatum est illi ad justitiam* : Il crut, et il fut justifié, parcequ'en effet tout le reste qui contribua à la justification d'Abraham se trouve contenu dans ce seul mot *credidit*, comme dans sa source et dans sa cause.

C'est pour cela même aussi que le concile de Trente, voulant nous donner une idée exacte de la foi, s'est servi de trois paroles bien remarquables, lorsqu'il nous déclare que la foi est le commencement, le fondement et la racine de notre justification : *Fides est initium, fundamentum et radix totius justificationis nostræ* (*Conc. Trid.*). Prenez garde à ces trois différentes expressions, qui sont tellement liées ensemble et ont un tel rapport, que l'une néanmoins signifie toujours plus que l'autre, puisque le fondement dit plus que le commencement, et la racine plus encore que le fondement. Car le commencement est ce qui tient le premier rang dans l'ordre des choses : mais outre que le fondement est la première partie par où commence l'édifice, c'est ce qui soutient et qui porte toute la masse de l'édifice; or porter, soutenir, est plus que commencer. De même, outre que la racine est la première partie de l'arbre, outre qu'elle soutient tout le poids de l'arbre, c'est elle qui produit toutes les branches, toutes les fleurs, tous les fruits de l'arbre : or produire est plus que soutenir; et voilà les trois caractères de la foi. Elle est la première de toutes nos vertus : ce n'est pas assez, elle sert d'appui et de base à toutes nos vertus : cela ne suffit point encore, elle produit dans nous-mêmes toutes nos vertus. C'est-à-dire, Chrétiens, que si je suis juste, non seulement je commence par la foi, non seulement je me soutiens par la foi, mais je n'agis et je ne vis que par la foi, suivant cet oracle de l'Écriture : *Justus autem meus ex fide vivit* (*Hebr.*, 10) : Mon Juste vit de la foi. Ah! la belle qualité, mes chers auditeurs, que d'être le Juste de Dieu! combien en voit-on aujourd'hui qu'on peut appeler les Justes des hommes, tandis qu'ils sont devant Dieu des criminels et des pécheurs? Mais mon Juste, dit le Seigneur, n'a point d'autre vie en qualité de

Juste, que la vie de la foi : c'est à cela que je le reconnois : *Justus autem meus ex fide vivit.*

Et en effet, quand je vis en Juste, toute ma vie est nécessairement une vie de foi; je ne délibère, je n'agis, je ne crains, je n'espère, je ne recherche et je ne fuis que par le mouvement de la foi. C'est la foi qui me fait aimer mes ennemis, car sans la foi je les haïrois; c'est la foi qui me fait haïr les plaisirs du monde, car sans la foi je les aimerois; c'est la foi qui me fait oublier une injure, car sans la foi je me vengerois; c'est la foi qui me fait bénir Dieu dans les souffrances, qui me fait estimer la pauvreté, qui me fait choisir une vie austère, car sans la foi j'en aurois horreur. La foi donc est le principe de tout bien, et c'est elle qui me vivifie, elle qui me sauve. *Justus autem meus ex fide vivit.*

Mais si cela est, pourquoi, dans le christianisme même, et jusque dans le centre de la foi, de cette foi si répandue sur la terre, y a-t-il néanmoins aujourd'hui tant de chrétiens qui se damnent, et si peu qui parviennent au salut? Voilà, mes Frères, et il en faut convenir, voilà une de ces grandes difficultés qui ont fait l'étonnement des Pères de l'Église, et sur quoi il semble que saint Augustin lui-même ait hésité avec toutes les lumières de son esprit; difficulté que je pourrois éluder d'abord, en contestant le principe, savoir : que la foi soit aussi répandue dans le monde qu'il nous plaît de le supposer. Non, non, dirois-je, cela ne m'est point évident; et, pour l'honneur de la foi même, j'aime mieux douter qu'elle soit maintenant si commune, que de reconnoître qu'étant si commune, elle produise si peu de fruits. Détrompons-nous, ajouterois-je : la prédication de l'Évangile est répandue dans tout le monde ; mais plût au ciel qu'il en fût de même de la foi! Car il y a bien de la différence entre la prédication de l'Évangile et la foi : l'une est une grace extérieure et indépendante de nous; mais l'autre est une vertu infuse, que nous devons conserver et cultiver dans nous. Cette prédication de l'Évangile, cette grace extérieure, par une disposition favorable de la Providence, est très commune; mais je n'ai que trop lieu de craindre que la foi ne soit très rare. Jésus-Christ demandoit à ses disciples si, lorsqu'il viendroit, il trouveroit encore de la foi sur la terre ; ne croyant pas, dit saint Chrysostome, qu'il y en dût avoir alors, ou prévoyant qu'il y en auroit peu : *Verumtamen Filius Hominis veniens, putas, inveniet fidem in terrâ* (Luc., 18). Or n'est-ce pas dans notre siècle que cette parole du Sauveur du monde commence plus que jamais à se vérifier? Quand même le Fils de Dieu n'auroit point parlé de la sorte, la vie des chrétiens ne seroit-elle pas plus que suffisante pour me faire douter de leur foi? et du peu de connoissance que j'ai du monde, n'aurois-je pas droit de conclure, au moins de soupçonner, qu'un levain d'infidélité, mais d'une infidélité secrète et déguisée, y cause une corruption si générale? Car enfin, poursuivrois-je avec saint Bernard, il est difficile que

la plupart des hommes agissent tout autrement qu'ils ne croient ; et qu'il y ait dans leur conduite une contradiction aussi monstrueuse que celle de vivre comme ils vivent, et d'avoir la foi. A peine cela se comprend-il ; et dans ce prétendu système il y a je ne sais quoi de si violent, qu'il est comme impossible qu'on le puisse long-temps soutenir. Quand donc je vois un chrétien aussi emporté, aussi sensuel, aussi ambitieux qu'un païen, et même au-delà d'un païen ; au lieu de dire, comme on dit communément, Cet homme dément sa foi, je dirois presque, Cet homme n'a plus absolument de foi, parceque s'il en avoit, je ne conçois pas qu'il pût la démentir si universellement et si constamment ; et que croyant d'une façon, il agît toujours de l'autre. Quand je vois une femme du monde tranquille dans ses désordres, libertine dans ses conversations, scandaleuse dans ses commerces et dans ses intrigues ; au lieu de dire, selon le langage ordinaire, Cette femme a une foi foible et languissante, une foi stérile et infructueuse ; je demanderois et je dirois : Cette femme a-t-elle encore une étincelle de foi? parceque je suis persuadé qu'il n'en faudroit pas davantage pour lui donner horreur de son état, et pour l'en faire sortir.

Ainsi raisonnerois-je, et ce seroit pour l'intérêt même et pour l'honneur de la foi. Car il lui seroit en quelque sorte plus honorable que le commun des hommes fût réputé pour impie et pour être sans foi, que de passer pour en avoir une qui ne résiste à rien, qui ne surmonte rien, qui n'opère rien; que dis-je? qui laisse tomber dans les plus honteux déréglements et dans les dernières abominations. Et il ne faudroit point me répondre que ces pécheurs mêmes qui, d'une part, se livrent à leurs passions les plus déréglées, protestent hautement d'ailleurs qu'ils ont la foi : je sais, répliquerois-je, qu'ils le protestent, mais la question est de savoir si l'on doit s'en tenir à leurs protestations, et s'il n'est pas plus juste de les réduire à la preuve que demandoit l'apôtre saint Jacques : *Ostende mihi fidem tuam sine operibus* (JACOB., 2) : Chrétien, qui peut-être vous glorifiez de ce que vous n'êtes pas, voulez-vous me faire connoître votre foi? justifiez-la; par où? par vos œuvres : car tandis que vous détruirez dans la pratique ce que vous professez de bouche, tandis que je ne verrai point d'œuvres, je me défierai toujours de vos paroles. Et n'est-ce pas là, mes chers auditeurs, que nous réduit l'iniquité du siècle? à ne pouvoir plus s'assurer de la foi des chrétiens; à ne pouvoir plus dire s'ils en ont ou s'ils n'en ont pas, et à ne savoir plus ce qu'ils sont? N'est-ce pas là l'état déplorable de ce qui s'appelle parmi nous le monde? Entrez dans les cours des princes, descendez dans les cabanes des pauvres ; assistez, s'il se peut, aux conseils secrets des politiques de la terre, parcourez les cercles et les assemblées, arrêtez-vous dans les temples et dans les lieux saints ; partout vous demanderez s'il y a de la foi, parceque partout vous ne trouverez que scandale et que débordement de mœurs : *Putas, inveniet fidem in terrâ?*

Mais n'insistons pas sur ce point davantage. Peut-être le libertinage pourroit-il s'en prévaloir, et y trouveroit-il un prétexte pour s'autoriser. Car un des prétextes du libertinage est de prétendre que l'on ne croit point, et que l'on n'a point de foi ; et cela, pour avoir droit d'imputer les désordres de sa vie au défaut de la persuasion, qui paroît une excuse honnête, au lieu de les imputer à la corruption du cœur. Reconnoissons donc que de ce grand nombre de chrétiens qui se perdent dans le monde, il y en a en effet plusieurs qui ont encore la foi. Accordons-leur tout ce que nous pouvons leur accorder, savoir, que leur foi subsiste; donnons-leur cette consolation, qu'ils la puissent conserver parmi les excès d'une vie criminelle. L'Église ne leur dispute pas cet avantage : elle a même voulu leur en maintenir la possession par une décision expresse, en déclarant, dans le concile de Trente, qu'une vie impure et corrompue ne va pas toujours jusqu'à la destruction de la foi. Avouons-le avec elle : on peut être chrétien, et mauvais chrétien : on peut avoir la foi, et agir contre la foi. Mais alors la foi nous sauve-t-elle? bien loin de nous sauver, je dis que, par un effet tout contraire, elle nous condamne ; et c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il ne faut pas s'étonner, Chrétiens, que ce soit la même foi qui nous sauve, et qui nous condamne devant Dieu. Elle ne fait en cela que ce que fait Jésus-Christ même, lequel étant l'auteur de notre salut, devient tous les jours, par l'abus que nous faisons de ses mérites et de sa grace, l'auteur de notre perte éternelle et de notre réprobation. Ainsi la foi, qui ne nous a été donnée que pour nous justifier, ne laisse pas de servir à nous condamner, selon les différentes manières dont nous nous comportons à son égard, et les divers traitements qu'elle reçoit de nous. Mais encore pourquoi nous condamne-t-elle ; et comment nous condamne-t-elle? Deux choses qui me restent à éclaircir, et qui demandent une attention toute nouvelle.

Je dis que la foi nous condamne, lorsque nous ne vivons pas selon ses maximes ; parceque, vivant alors dans le désordre, nous la retenons captive dans l'injustice, suivant l'expression de saint Paul ; que nous lui enlevons le plus beau fruit de sa fécondité, qui sont les bonnes œuvres, comme parlent saint Hilaire et saint Ambroise ; et que, dans le sentiment de l'apôtre saint Jacques, nous la faisons enfin mourir elle-même au milieu de nous. Or ne sont-ce pas là autant d'outrages que nous lui faisons, et qu'elle doit venger, pour ainsi dire, en nous condamnant? Prenez garde : nous la retenons captive dans l'injustice, ce sont les propres paroles du maître des nations : *Qui veritatem Dei in injustitiâ detinent* (*Rom.*, 1). Ils tiennent, dit-il, comme dans les fers la vérité de Dieu. Or la vérité de Dieu n'est en nous que par la foi ; et tandis que nous menons une vie corrompue,

il est évident que nous faisons violence à cette foi, que nous la tenons dans la sujétion et dans l'esclavage : comment cela? parceque nous ne lui donnons pas la liberté d'agir en nous comme elle voudroit et comme elle devroit. Dans la naissance du christianisme, remarque saint Bernard, lorsqu'il y avoit des persécutions, la foi étoit libre, pendant que les fidèles étoient captifs : maintenant que les persécutions ont cessé, les fidèles jouissent d'une liberté dont ils abusent, et la foi est comme enchaînée. Quel sujet pour nous de confusion et de condamnation! Jusque dans les prisons et dans les cachots, les martyrs publioient la foi qu'ils avoient dans le cœur, et malgré les tyrans ils confessoient hautement Jésus-Christ. Il est bien étrange, lorsque l'Église est dans une profonde paix, que la foi des chrétiens n'ait plus la même liberté, et que cette liberté lui soit ôtée par les chrétiens mêmes, qui deviennent ses propres persécuteurs, et qui lui sont plus cruels que les infidèles, puisqu'ils la mettent dans une captivité où les infidèles n'ont pu la réduire : *Qui veritatem Dei in injustitia detinent.* Remarquez cette parole, *in injustitiâ :* car saint Paul ne dit pas seulement que nous tenons notre foi captive, mais que nous la tenons captive dans l'injustice, qui est pour elle la plus honteuse et la plus odieuse servitude. En effet, cette foi est toute sainte, et nous la faisons demeurer dans des ames toutes criminelles; elle est toute pure et toute chaste, et nous la faisons habiter dans des ames voluptueuses et toutes sensuelles : *Qui veritatem Dei in injustitia detinent.* Que fait donc la foi? Ah! mes chers auditeurs, permettez-moi d'user de cette figure : notre foi ainsi traitée par nous-mêmes, ainsi déshonorée et profanée, s'élève contre nous; elle demande à Dieu justice, elle crie à son tribunal; et ne doutons point que Dieu ne l'écoute, et qu'à notre ruine il ne prenne ses intérêts.

D'autant plus coupables envers elle et plus condamnables, que par les déréglements de notre vie nous lui faisons perdre ses plus beaux fruits et sa plus heureuse fécondité. Car, comme nous l'avons déja vu, la foi est la source de toutes les vertus, et une source féconde, qui produit sans cesse de nouveaux fruits de grace, ou qui les peut produire. En voulez-vous la preuve sensible? Sans parler de ces saints patriarches de l'ancienne foi, et de leurs œuvres merveilleuses, que l'Apôtre nous a si bien marquées dans son Épître aux Hébreux, rappelez en votre esprit tout ce qu'ont fait dans la loi nouvelle tant de martyrs de l'un et de l'autre sexe, tant de solitaires et de pénitents; tout ce que font encore tant de religieux dans le cloître, et tant d'ames vertueuses jusques au milieu du monde. Remettez-vous le souvenir de tout ce que vous avez entendu dire de leurs longues oraisons, de leurs sanglantes macérations, de leurs veilles et de leurs travaux, de leurs abstinences et de leurs jeûnes, de la ferveur de leur zèle, et de la constance infatigable avec laquelle ils ont pratiqué jusques au dernier soupir de leur vie toute la perfection de l'Évangile. Voilà les

fruits de la foi; voilà ce que la foi peut opérer en nous-mêmes et par nous-mêmes. Car si l'ardeur des fidèles s'est ralentie, la vertu de la foi ne s'est point altérée, elle a toujours les mêmes vérités à nous proposer, et dans ces mêmes vérités, les mêmes motifs pour nous exciter : mais nous, Chrétiens, vivant selon l'esprit du siècle et selon la chair, nous étouffons ces fruits dès leur naissance. Nous avons la foi; mais, tout agissante qu'elle est, elle ne nous rend pas plus vigilants, pas plus exacts dans l'observance de nos devoirs, pas plus adonnés aux œuvres de la piété : c'est une foi oisive et stérile, parceque nous en arrêtons toute l'action.

Nous allons même plus loin : nous la faisons mourir, selon la pensée et l'expression de l'apôtre saint Jacques. Car ce qui vivifie la foi, ce qui en est comme l'esprit, ce sont les bonnes œuvres. De même donc que le corps est mort, dès-là qu'il est séparé de l'ame qui lui donnoit la vie; ainsi la foi doit être censée morte, dès-là qu'elle n'est plus accompagnée des œuvres qui l'animoient : *Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita et fides sine operibus mortua est* (JACOB., 2). Et, à prendre la chose dans un sens plus réel encore et sans figure, on peut dire que rien ne conduit plus directement ni plus promptement à l'infidélité et au libertinage de créance, que le libertinage des mœurs. Or, après avoir été homicide de votre foi, que devez-vous attendre autre chose qu'un jugement sévère et rigoureux? Oui, mon cher auditeur, pensez bien à ces deux paroles, homicide de votre foi. Voilà le grand crime dont on vous demandera compte un jour, et dont il faudra porter la peine. C'est alors que cette foi morte dans votre cœur, ou par l'inutilité ou même par le désordre de votre vie, commencera tout-à-coup à revivre, qu'elle ressuscitera, qu'elle se produira devant Dieu pour votre conviction et pour votre condamnation.

Je dis pour votre conviction : car voulez-vous savoir, non plus précisément pourquoi, mais comment elle vous condamnera? Il est aisé de vous le faire comprendre. Ce sera en vous convainquant de trois choses, savoir : que vous pouviez vivre en chrétien, que vous deviez vivre en chrétien, et que vous n'avez vécu rien moins qu'en chrétien. Trois convictions qui vous fermeront la bouche, et qui, malgré vous, vous feront souscrire vous-même à l'arrêt de votre éternelle réprobation. Elle vous convaincra que vous pouviez vivre en chrétien, parceque rien ne vous manquoit pour cela : ni lumières, ni secours. Ni lumières, puisqu'elle vous servoit elle-même de maître, puisqu'elle vous avoit révélé toutes ses vérités pour vous éclairer, puisqu'elle vous les faisoit entendre sans cesse au fond de votre cœur, tantôt pour vous exciter par l'espérance, tantôt pour vous retenir par la crainte, tantôt pour vous engager par un saint amour, tantôt pour vous attirer par un solide intérêt, toujours pour vous instruire et pour vous toucher. Ni secours, puisque dans le christianisme vous aviez toutes les sour-

ces de la grace : tant de sacrements pour vous purifier, pour vous fortifier, pour vous réconcilier, pour vous nourrir et pour vous faire croître; tant de ministres du Seigneur, dépositaires de la loi de Dieu pour vous l'enseigner, dispensateurs des trésors de Dieu pour vous les distribuer, remplis de l'esprit de Dieu pour vous le communiquer, revêtus de toute la puissance de Dieu pour vous sanctifier; tant de bons conseils, d'exhortations pathétiques et véhémentes, de salutaires exemples ; enfin tant de moyens dont le détail seroit infini, et dont l'usage vous auroit immanquablement sauvé. Or, d'avoir connu et d'avoir pu, voilà pourquoi le mauvais serviteur sera jugé avec plus de sévérité, sera plus rigoureusement condamné, sera plus grièvement puni.

Encore plus digne des châtiments de Dieu, parce que la foi vous convaincra, non-seulement que vous pouviez vivre en chrétien, mais que vous le deviez. Car votre parole y étoit engagée. Vous l'aviez ainsi promis à la face des autels et sur les sacrés fonts du baptême. Vous aviez solennellement renoncé au démon et à toutes ses œuvres, renoncé au monde et à toutes ses pompes, renoncé à la chair et à tous ses desirs sensuels. On l'avoit dit pour vous, et dès que vous vous trouvâtes en état de le ratifier, vous l'aviez dit vous-même. Or ce n'est point en vain qu'on promet à Dieu; et de tous les engagements, il n'en est point de plus inviolables que ceux que l'on contracte avec un tel maître. Dès-là donc que vous vous étiez soumis à la foi, vous vous étiez soumis à la loi. C'est-à-dire, dès-là que vous aviez été honoré du caractère de chrétien, et que vous aviez commencé à porter le nom de chrétien, vous étiez conséquemment et indispensablement obligé à tous les devoirs du chrétien; vous en étiez responsable à votre foi et à Dieu même. Et en effet, pour développer encore mieux la chose, et la considérer plus à fond, de toutes les contradictions, n'est-ce pas une des plus grossières, de ne pas agir comme l'on croit, ou de ne pas croire comme l'on agit? et de toutes les infidélités, n'est-ce pas une des plus criminelles et des plus monstrueuses, d'avoir renoncé, en présence de Dieu, à l'enfer et à toutes les œuvres de ténèbres, qui sont tant de péchés proscrits par la loi, et de les commettre impunément, volontairement, habituellement? d'avoir renoncé aux vaines pompes du monde, et d'en être adorateur; de les desirer uniquement, d'y aspirer incessamment, de les rechercher sans relâche, et de ne travailler que pour cela et qu'en vue de cela? d'avoir renoncé à la chair, et de ne vivre que selon la chair, de n'écouter que ses passions, et de suivre aveuglément toutes ses cupidités?

Voilà néanmoins de quoi la foi vous convaincra, et c'est le dernier témoignage qu'elle rendra contre vous : je veux dire que pouvant vivre en chrétien, que devant vivre en chrétien, vous n'avez vécu rien moins qu'en chrétien. Car c'est alors que, développant tous ses prin-

cipes et toutes ses maximes, elle les comparera avec votre vie; ou que développant toute votre vie, elle la comparera avec ses maximes et ses principes. Or quelle opposition entre l'un et l'autre! Une foi qui n'enseigne à l'homme que le mépris des biens terrestres et périssables, et une vie tout employée à les acquérir, à les conserver, à les accumuler par tous les moyens, justes ou injustes, qu'inspire une avarice insatiable. Une foi qui n'apprend à l'homme qu'à s'humilier, qu'à s'abaisser, qu'à fuir les honneurs mondains et les fausses grandeurs du siècle; et une vie tout occupée de soins, de projets, d'intrigues souvent très criminelles, pour l'avancement d'une fortune humaine. Une foi qui ne prêche à l'homme que mortification, que pénitence, que détachement de soi-même; et une vie passée dans les jeux, dans les spectacles, dans les assemblées et les parties de plaisir, dans les plus honteuses voluptés. Une foi de pratique et d'actions, et une vie dénuée de toutes les œuvres chrétiennes. Est-ce donc ainsi qu'on est chrétien, ou qu'on vit en chrétien? est-ce en ne faisant rien de tout ce que la foi ordonne, et en faisant tout ce qu'elle défend? Tels sont les reproches que vous devez attendre de votre foi; et à des reproches si bien fondés et sans nulle excuse, que doit-il succéder autre chose qu'un jugement sans miséricorde?

Concluons, mes chers auditeurs, par cette pensée avec laquelle je vous renvoie, et que vous ne pouvez trop méditer. Il faut, ou que ma foi me sauve, ou que ma foi me condamne. Entre ces deux extrémités, point de milieu. Si ma foi n'est pas le principe de ma justification, elle sera immanquablement le sujet de ma réprobation. Il ne tient qu'à moi qu'elle ne soit pour moi un moyen de salut, parcequ'il ne tient qu'à moi d'en faire un usage tel que je dois et tel que Dieu le demande. Mais si, par ma faute, ce n'est pas un moyen de salut pour moi, ou que je me rende ce moyen de salut inutile par l'abus que j'en ferai, il ne dépend plus alors de moi que ce ne soit pas contre moi un moyen de damnation, parceque c'est un talent que Dieu m'a mis dans les mains pour lui en rendre compte, et pour en retirer tout le fruit qu'il en attendoit. Ce seroit donc bien me tromper moi-même, de regarder la foi que j'ai reçue comme une de ces choses indifférentes, qui ne peuvent nuire lorsqu'elles ne servent pas. Si ma foi ne me fait pas le plus grand de tous les biens, elle me fera le plus grand de tous les maux. C'est à moi de prendre mon parti entre l'un et l'autre; mais je n'ai que l'un ou l'autre à choisir. Que dis-je? et y a-t-il là-dessus à délibérer? y a-t-il à hésiter un moment, dès qu'il est question de se garantir d'une éternité malheureuse, et de se procurer une souveraine félicité?

Ah! Chrétiens, pensons souvent aux accusations que formera contre nous et aux reproches que nous fera cette foi, quand nous comparoîtrons avec elle devant le tribunal de Dieu. C'est à quoi nous ne faisons guère de réflexion maintenant; mais quand la figure du monde se sera

évanouie, et que nous nous trouverons seuls avec cette foi en la présence de Dieu, que lui répondrons-nous? Voilà, mon cher auditeur, à quoi nous devons nous préparer tous les jours de notre vie. Il vous en coûtera quelque sujétion, quelque violence, quelques efforts; mais il vaut bien mieux se contraindre pour quelque temps, que de s'exposer à un malheur qui ne doit jamais finir. Car, je le répète, et je ne puis assez vous le faire entendre : s'il arrive que vous vous perdiez, ce sera dans votre foi même que vous trouverez votre plus cruel tourment. Vous n'aurez plus cette foi surnaturelle et divine qui est un des dons de Dieu les plus précieux : c'est une grace dont Dieu vous dépouillera. Mais vous aurez encore le souvenir de cette foi, mais vous aurez encore le caractère de cette foi, mais vous aurez encore toutes les connoissances que vous donnoit cette foi, et c'est cela même qui fera votre supplice. Vous aurez, dis-je, le souvenir de cette foi qui vous enseignoit de si solides vérités que vous avez méprisées, qui vous donnoit de si saintes règles de conduite que vous n'avez pas suivies, qui vous promettoit de si grandes récompenses que vous n'avez pas pris soin de mériter; et ce souvenir sera plus cuisant pour vous que tout le feu de l'enfer. Vous porterez encore tout le caractère de cette foi, c'est-à-dire le caractère du baptême; et ce caractère sera le signe à quoi les démons, ministres de la justice de Dieu, vous discerneront entre les réprouvés, pour exercer sur vous avec plus de fureur toute leur rage. Vous aurez encore toutes les connoissances que vous donnoit cette foi; et ces connoissances suppléeront au défaut de cette foi : en sorte que vous croirez toujours Dieu comme les démons le croient, et que vous tremblerez comme eux, que vous vous désespérerez comme eux, que votre créance sera, pour vous comme pour eux, le sujet de votre confusion éternelle.

Mais il seroit donc plus à souhaiter de n'avoir jamais eu la foi? Oui, mes Frères, il seroit plus avantageux de ne l'avoir jamais eue, que de l'avoir profanée par une vie criminelle. Mais cela même ne sera plus en votre pouvoir; car malgré vous il sera éternellement vrai que vous aurez été chrétiens, et il faudra éternellement porter la peine de ne l'avoir été que de nom et dans la spéculation, sans l'être de mœurs et dans l'action. Pour prévenir ce reproche et l'affreux châtiment dont nous sommes menacés, quelle résolution avons-nous à prendre? point d'autre que de conserver la foi, et de vivre selon la foi. Cette foi nous dit des choses qui répugnent à nos sens, mais il s'y faut soumettre. Elle nous dit que le monde est notre plus dangereux ennemi; fuyons-le. Elle nous dit de nous haïr nous-mêmes et de nous renoncer nous-mêmes; travaillons à acquérir ce saint renoncement, et pratiquons-le autant qu'il est nécessaire. Elle nous dit de mortifier la chair par l'esprit, et d'en réprimer les desirs; combattons-les généreusement et constamment. Elle nous dit d'être humbles jusque dans la grandeur, d'être pauvres jusque dans l'abondance, d'être pénitents jusqu'au mi-

lieu des aises et des commodités ; entreprenons tout cela, et venons à bout de tout cela. Nous aurons dans les secours de la grace et dans les motifs de notre foi de quoi nous animer, de quoi nous fortifier, de quoi nous rendre tout facile. Demandons-les avec confiance, ces secours, et Dieu ne nous les refusera pas. Ayons-les continuellement devant les yeux ces motifs, et ils nous soutiendront. Alors nous mériterons d'entendre un jour de la bouche de Jésus-Christ, ce qu'il dit au centenier de notre évangile : *Sicut credidisti, fiat tibi* : Qu'il vous soit fait comme vous avez cru. Vous avez fait valoir le talent que je vous avois confié; vous avez rendu votre foi fertile en bonnes œuvres et agissante ; venez en recevoir la récompense. Vous avez marché par le chemin qu'elle vous traçoit, vous l'avez suivi, et vous y avez persévéré ; venez prendre possession de mon royaume céleste, qui est le terme où elle vous appeloit, et où vous jouirez d'une félicité éternelle, etc.

SERMON POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

SUR LES AFFLICTIONS DES JUSTES ET LA PROSPÉRITÉ DES PÉCHEURS.

Ascendente Jesu in naviculam, secuti sunt eum discipuli ejus : et ecce motus magnus factus est in mari, ita ut navicula operiretur fluctibus. Ipse verò dormiebat; et suscitaverunt eum discipuli ejus, dicentes : Domine, salva nos, perimus ; et dicit eis : Quid timidi estis, modicæ fidei?

Jésus étant entré dans une barque, ses disciples le suivirent; et aussitôt il s'éleva sur la mer une grande tempête, en sorte que la barque étoit couverte de flots. Lui cependant dormoit, et ses disciples le réveillèrent, en lui disant : Seigneur, sauvez-nous ; nous allons périr. Jésus leur répondit : Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi ? SAINT MATTH., ch. VIII.

Voilà, Chrétiens, une image bien naturelle de ce qui se passe tous les jours à nos yeux et parmi nous. Il semble que le Saint-Esprit, en nous la traçant dans cet évangile, ait expressément voulu nous représenter un des plus grands mystères de la conduite de Dieu sur les hommes, et en faire le sujet de notre instruction. Les disciples de Jésus-Christ, c'est-à-dire les Justes et les élus de Dieu, vivent dans le monde, que nous pouvons considérer comme une mer orageuse, et s'y trouvent embarqués par les ordres mêmes de la Providence. Dieu est avec eux, et ne les quitte jamais ; il les suit dans toutes leurs voies, il les éclaire et les soutient : mais du reste, à en juger par les apparences, on diroit en mille rencontres qu'il s'en éloigne, qu'il les oublie, qu'il les abandonne, qu'il est à leur égard comme endormi : *Ipse verò dormiebat*. Il permet qu'ils soient assaillis et battus des plus violents orages, qu'ils soient exposés aux plus rudes tentations, qu'ils soient affligés et presque accablés des misères de cette vie. Or qui croiroit alors qu'il y a une Providence qui prend soin de leurs personnes ; ou qui ne croiroit pas au moins que cette Providence est ensevelie dans un profond sommeil, et qu'elle ignore leurs besoins ; surtout lorsqu'on

voit les impies prospérer sur la terre, vivre dans le calme, tenir les premiers rangs, jouir de l'abondance, être en possession de tout ce qui s'appelle fortune et bonheur humain? C'est en vue de ce partage si surprenant et si peu conforme à nos idées, que David s'écrioit, et disoit à Dieu : *Exsurge! quare obdormis*, *Domine* (*Ps.* 43)? Levez-vous, Seigneur! et pourquoi demeurez-vous dans cette espèce d'assoupissement? Et c'est ainsi que nous lui disons encore nous-mêmes, comme les apôtres : *Domine, salva nos, perimus* : Hé! Seigneur, où êtes-vous? nous périssons, et vous nous délaissez; tous les maux viennent nous assaillir, et il semble que vous y soyez insensible. Mais à cela, Chrétiens, point d'autre réponse de la part de Dieu, que celle de Jésus-Christ à ses disciples effrayés et consternés : *Quid timidi estis, modicæ fidei?* Où est votre foi, où est la confiance que vous devez avoir en votre Dieu? que craignez-vous, quand je suis avec vous? Mystère de la Providence, dont je veux aujourd'hui, mes chers auditeurs, vous entretenir, et dont il est d'une importance extrême que vous soyez instruits. Ce n'est point précisément aux pécheurs que j'ai à parler; c'est aux ames fidèles, c'est aux prédestinés du Seigneur, c'est à ceux qui font état de le servir, et qui, tout attachés qu'ils sont à son service, voient souvent tomber sur eux tous les fléaux du ciel, tandis que les mondains passent leurs jours dans le plaisir et dans la joie. Je vais là-dessus les rassurer et les consoler, après que nous aurons demandé le secours du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave Maria.*

C'est de tout temps que la foi des chrétiens a été troublée, et leur confiance en Dieu ébranlée, de voir les méchants dans la prospérité et dans le repos, pendant que les Justes sont dans l'adversité et dans le travail. Ce partage, à ce qu'il paroît, si injuste, a toujours été, pour ainsi dire, le scandale de la Providence; car de là les pécheurs ont pris sujet de triompher insolemment dans la vie, et de là les plus gens de bien se sont relâchés dans le chemin de la vertu; de là même les plus grands Saints en sont venus presque jusqu'à former des doutes au préjudice de leur foi. Écoutez-en parler David : *Mei autem penè moti sunt pedes, penè effusi sunt gressus mei* (*Ps.* 72): Pour moi, disoit-il, je le confesse, j'ai senti ma foi chanceler; et, quelque solide que fût le fondement de mon espérance, je me suis vu sur le point de succomber; et pourquoi? parcequ'il s'est élevé dans mon cœur un mouvement de zèle et d'indignation à la vue des pécheurs qui goûtent la paix, qui réussissent dans leurs desseins, qui établissent leurs maisons, à qui rien ne manque dans la vie : *Quia zelavi super iniquos, pacem peccatorum videns* (Ibid.). En effet, ai-je dit, comment est-il possible que Dieu sache ce qui se passe ici-bas, et comment puis-je croire qu'il y prenne garde? *Quomodò scit Deus, et si est scientia in excelso* (Ibid.)? Les libertins et les impies sont les plus heureux, les plus honorés, les

plus riches : *Ecce ipsi peccatores et abundantes in seculo obtinuerunt divitias* (*Ps.* 72); d'où j'ai presque conclu, ajoute le même prophète, qu'il m'étoit donc inutile de conserver mon cœur dans l'innocence, et d'avoir les mains nettes de toute injustice : *Et dixi, Ergo sine causâ justificavi cor meum, et lavi inter innocentes manus meas* (Ibid.). Ainsi parloit le plus saint roi du peuple de Dieu, et c'étoit le reproche que faisoient les païens aux fidèles. Quel Dieu servez-vous? leur disoient ces idolâtres; où est sa justice envers vous et sa bonté? Il vous voit pauvres et languissants, et il ne prend nul soin de vous. Est-ce qu'il ne le peut, ou qu'il ne le veut pas? Si c'est impuissance, il n'est pas Dieu; et aussi peu l'est-il, si c'est insensibilité. Vous vous promettez l'immortalité dans un autre monde que celui-ci; mais quelle apparence qu'un Dieu que vous vous figurez assez puissant et assez bon pour vous ressusciter après la mort, ne vous secourût pas dans la vie? Cependant vous renoncez à tous les plaisirs, vous ne venez point à nos spectacles, vous souffrez la faim et la soif, vous endurez les plus rigoureux tourments; d'où il arrive que vous ne jouissez ni de la vie présente où vous êtes, ni de cette vie future et imaginaire que vous attendez. A cela les Pères faisoient diverses réponses. La plupart nioient la supposition, pour établir une vérité tout opposée; car ils soutenoient que jamais les Justes ne sont malheureux sur la terre, et que jamais les impies n'y goûtent un véritable bonheur. *Intelligat homo*, disoit saint Augustin, *nunquam Deus permittit malos esse felices* (AUG.): Que l'homme s'applique à bien comprendre ceci : jamais Dieu ne permet que les méchants soient heureux. Ils passent néanmoins pour l'être, ajoutoit ce saint docteur; mais on ne les croit heureux que parcequ'on ignore en quoi consiste la vraie félicité : *Ideò malus felix putatur, quia quid sit felicitas ignoratur* (Idem.); et il n'en faut point juger par de certains dehors. Tel, dit saint Ambroise, me paroît avoir la joie dans le cœur, dont le cœur est déchiré de mille chagrins : il est à son aise, selon mon estime; mais dans son idée et en effet, il est misérable : *Meo affectu beatus est, et suo miser* (AMB.). C'est ainsi, dis-je, que les Pères s'en expliquoient. Mais, Chrétiens, je prends la chose tout autrement. Ne disputons point aux impies et aux pécheurs la possession des joies humaines, et convenons que les Justes sont aussi malheureux dans le temps, que les mondains le pensent. Cela posé, je prétends que nous sommes toujours coupables, si nous nous défions de la divine Providence, qui l'a ordonné de la sorte; et, pour vous en convaincre, j'avance deux propositions qui renferment tout ce qu'on peut dire de plus solide sur cette matière, et qui partageront ce discours. Je soutiens, d'abord, que dans cette conduite de Dieu il n'y a rien qui doive ni qui puisse ébranler notre foi : c'est la première proposition et la première partie. Je dis plus, et je soutiens même que cette conduite de Dieu a de quoi établir et confirmer notre foi : c'est la seconde proposition et la seconde partie. Développons

l'une et l'autre; et ne croyez pas que je veuille là-dessus m'arrêter à de vaines subtilités. J'ai des preuves à produire également sensibles et touchantes. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Saint Augustin dit un beau mot : Que les secrets de Dieu doivent nous imprimer du respect, doivent nous rendre attentifs à les considérer, doivent nous exciter à en faire la recherche, autant que l'humilité de la foi nous le permet; mais qu'ils ne doivent jamais trouver d'opposition dans nos esprits, et qu'il ne nous appartient pas d'en vouloir juger, ni d'entreprendre de les contredire : *Secretum Dei intentos nos habere debet, non adversos* (AUG.). Voilà, mes chers auditeurs, une maxime bien chrétienne et bien importante : car un des plus grands désordres de notre esprit est de se révolter d'abord contre tout ce qui paroît contraire à nos lumières et à nos vues; et c'est de ce principe que procèdent toutes les erreurs où nous tombons à l'égard de Dieu. Or écoutez comment je me sers de la maxime du saint docteur, pour établir ma première proposition touchant ce partage si inégal des biens et des maux de cette vie, qui fait que les Justes souffrent pendant que les impies prospèrent. Je prétends qu'il n'y a rien en cela qui doive troubler notre foi; et en effet, quand je ne verrois nulle raison de cette conduite de Dieu, quand ce seroit un abîme où je ne découvrirois rien, et que mon esprit s'y perdroit, ma foi n'en devroit point être altérée; et tout ce que j'aurois à faire, ce seroit de m'écrier avec saint Paul : *O altitudo !* et de reconnoître que c'est un secret de la Providence, que je dois adorer et non pas pénétrer. Ainsi quand je ne conçois pas l'auguste et incompréhensible mystère d'un Dieu en trois personnes, je ne crois pas dès-lors avoir droit de le révoquer en doute; je ne crois pas pouvoir conclure: Il n'y a donc point de Dieu, il n'y a donc point de souverain Être; mais je conclus que ce souverain Être est au-dessus de toute intelligence humaine, et je n'en demeure pas moins inviolablement attaché à ma créance. Pourquoi ne ferois-je pas ici de même? et quand il s'agit d'un point qui regarde la providence de Dieu et sa conduite dans le gouvernement du monde, pourquoi en voudrois-je douter, et pourquoi me troublerois-je, parce que je ne le comprends pas?

Car enfin, j'ai d'ailleurs mille preuves qui me convainquent qu'il y a une providence dans l'univers, et que tout ce qui arrive sur la terre est de l'ordre de Dieu. Je n'ai qu'à ouvrir les yeux, je n'ai qu'à contempler le ciel, je n'ai qu'à considérer toutes les créatures, il n'y en a pas une qui ne me rende témoignage de cette vérité, et qui n'en soit pour moi une démonstration. Les païens et les barbares l'ont reconnue; et je serois plus infidèle que les infidèles mêmes, si je refusois de m'y soumettre. Cependant contre tous ces témoignages il se forme une difficulté dans mon esprit. S'il y a une providence, me dis-je à moi-même, comment souffre-t-elle que les Justes soient opprimés, et les

impies exaltés? Voilà ce qui me fait peine. Or je vous demande, Chrétiens, est-il raisonnable que pour cette seule difficulté je me départe d'un principe de foi aussi infaillible et aussi solidement établi que l'est celui d'une providence; et que parcequ'il y a un certain point où la conduite de cette providence sur les hommes me paroît obscure, je la tienne pour douteuse, et j'ose même absolument la rejeter? N'est-il pas plus juste que j'oppose à la difficulté qui m'embarrasse toutes les maximes de ma foi et toutes les lumières de ma raison? et que n'ayant pas assez de vue pour approfondir le mystère de cette providence si rigoureuse, ce semble, à l'égard des Justes, et si libérale envers les pécheurs, je me réserve à le connoître un jour dans sa source, c'est-à-dire dans Dieu même?

Et c'est là aussi que le Prophète royal en revenoit, après avoir confessé devant Dieu qu'il n'entendoit rien à ce procédé, et qu'un traitement si peu conforme aux mérites des uns et à l'iniquité des autres passoit toutes ses connoissances et confondoit toutes ses idées. J'espère bien, disoit-il, Seigneur, que vous me découvrirez là-dessus l'ordre de vos jugements, et que vous me ferez voir, comme dans un miroir, les raisons secrètes que vous avez eues de disposer ainsi les choses. Alors je saurai pourquoi vous avez permis que ce Juste fût vexé et persécuté, et que le crédit de cet impie l'emportât sur l'innocence et la vertu; que cet homme de bien n'eût aucun succès dans ses entreprises, et que ce mondain sans foi et sans conscience réussît dans tous ses desseins; que cette femme pieuse et remplie d'honneur passât ses jours dans l'amertume et dans de mortels déplaisirs, et que cette autre, idolâtre du monde et livrée à ses passions, menât une vie douce et commode. Vous nous apprendrez, ô mon Dieu, quels étoient les ressorts de tout cela; et par un seul rayon de la lumière que vous répandrez dans nos esprits vous dissiperez tous les nuages, et vous ferez évanouir tous les doutes qui naissent maintenant malgré nous contre votre adorable providence. Je me figurois qu'à force de réflexions et de considérations, je pourrois dès cette vie démêler cet embarras, et sonder les impénétrables conseils de votre sagesse : *Existimabam ut cognoscerem hoc* (*Ps.* 72); mais je me trompois bien, et je me suis bien aperçu que je m'arrêtois à d'inutiles recherches : *Labor est ante me* (Ibid.) : d'où j'ai conclu qu'il falloit attendre que je fusse entré dans votre sanctuaire, et que je visse où se devoient terminer les espérances des uns et des autres : *Donec intrem in sanctuarium Dei, et intelligam in novissimis eorum* (Ibid.). Voilà comment raisonnoit ce saint roi, et c'étoit l'esprit de Dieu qui lui inspiroit ce sentiment.

Mais là-dessus, mes chers auditeurs, nous n'en sommes pas encore après tout réduits à la simple soumission et à la seule obéissance de la foi. Nous avons sur ce mystère de quoi contenter notre esprit, autant et peut-être plus que sur aucun autre; et c'est par où nous devenons tout-à-fait inexcusables, quand nous nous troublons et que nous tom-

bons dans la défiance, parceque nous voyons les Justes affligés, et que les pécheurs ont toutes les commodités et toutes les douceurs de la vie. Car nous trouvons nous-mêmes des raisons qui nous justifient parfaitement la conduite de Dieu, et qui nous persuadent que Dieu a fait sagement d'en user de la sorte. Or si moi, avec un esprit plein d'erreurs et de ténèbres, je découvre néanmoins des raisons pour cela, ne dois-je pas être convaincu que Dieu en a de plus solides encore et de plus relevées que je ne vois pas ; et ces raisons de Dieu que je ne vois pas, mais que je conjecture des miennes, ne doivent-elles pas calmer mon cœur et le rassurer? Tout ce qui me reste donc, c'est de suivre le conseil de saint Augustin, et de m'appliquer, non pas à connoître pleinement, mais du moins à entrevoir le secret de Dieu, afin que ce que j'en puis apercevoir m'apprenne à juger de ce qui échappe à ma vue, et que l'un et l'autre affermisse ma confiance. *Secretum Dei intentos nos habere debet, non adversos.*

Mais qu'est-ce en effet que j'en aperçois de ce secret de Dieu, et quelles sont les raisons que je puis imaginer d'un partage qui semble choquer la raison même? Vous me les demandez, Chrétiens; et sans une longue discussion, voici celles qui se présentent d'abord à moi : que Dieu veut éprouver ses élus, et leur donner occasion de lui marquer par leur constance leur fidélité ; que Dieu, selon la comparaison du Prophète-roi, veut les purifier par le feu de la tribulation, comme l'on épure l'or dans le creuset ; que Dieu veut assurer leur salut, et les mettre à couvert du danger inévitable qui se rencontre dans les prospérités du siècle ; que Dieu, par une aimable violence, dit saint Bernard, veut les forcer en quelque sorte de se tenir unis à lui, en leur rendant tout le reste amer, et ne leur offrant partout ailleurs que des objets qui leur inspirent du dégoût ; que Dieu veut leur fournir une continuelle matière de combats, afin que ce soit en même temps pour eux une continuelle matière de triomphes, et par conséquent de mérite; que, tout Justes qu'ils sont, ils ne laissent pas d'être redevables à Dieu par bien des endroits, puisque le plus juste, comme parle Salomon, tombe jusqu'à sept fois par jour ; mais que Dieu d'ailleurs veut les punir en père et non en juge, et pour cela qu'il les châtie en ce monde selon sa miséricorde, afin de ne les pas punir en l'autre selon sa justice. A s'en tenir là, mes chers auditeurs, et sans vouloir pénétrer plus avant dans les desseins de Dieu, n'est-ce pas assez pour soutenir la foi du Juste ; et une seule de ces raisons ne suffit-elle pas pour lui servir de défense, et le fortifier contre les plus rudes attaques? Que Dieu donc ordonne selon qu'il lui plaît, qu'il détruise et qu'il renverse, qu'il abaisse et qu'il humilie, qu'il frappe à son gré, jamais le Juste n'aura que des bénédictions à lui rendre ; et s'il pensoit à se plaindre, ce seroit bien alors que Dieu pourroit lui faire le même reproche que fit le Sauveur du monde à saint Pierre : *Modicæ fidei, quare dubitasti?* Homme aveugle, laissez agir votre Dieu ; il vous aime, et il sait ce qui vous

convient. S'il vous traite maintenant avec rigueur, ce n'est qu'une rigueur apparente; et tout sensibles que peuvent être les coups que son bras vous porte, c'est son amour qui le conduit.

Pensées touchantes, et puissants motifs d'une consolation toute chrétienne! Dans ce vaste et nombreux auditoire, il est impossible qu'il ne se rencontre bien de ces ames chéries de Dieu, et que Dieu toutefois abandonne aux traverses et aux disgraces du monde. Or c'est à moi de leur faire goûter ces vérités. C'est à moi, mes chers auditeurs, de vous relever par-là de l'abattement où vous jette peut-être l'état de pauvreté, l'état d'humiliation, l'état de souffrances qui vous accable, et qui vous rend la vie si ennuyeuse et si pénible. C'est à moi, comme prédicateur évangélique, de vous faire trouver tout l'appui nécessaire dans votre foi. Car je ne suis point seulement ici pour vous reprocher vos infidélités, ni pour vous remplir d'une terreur salutaire des jugements éternels. Je l'ai fait selon les occurrences, je le fais encore, et je ne puis assez bénir le ciel de l'attention que vous donnez à mes paroles, ou plutôt à la parole de Dieu que je vous annonce. Mais l'autre partie de mon devoir est de vous consoler dans vos peines; et puisque je tiens la place de Jésus-Christ, qui vous parle par ma bouche, et dont je suis l'ambassadeur et le ministre: *Pro Christo legatione fungimur* (2. *Cor.*, 5), c'est à moi de vous dire aujourd'hui ce que ce divin Sauveur disoit au peuple : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos* (MATTH., 11) : Venez, ames tristes et affligées; venez, vous qui gémissez sous le poids de la misère humaine et dans la douleur, venez à moi. Le monde n'a pour vous que des mépris et des rebuts, et vous en éprouvez tous les jours l'injustice. Les plus déréglés et les plus vicieux y font la loi aux plus justes, et c'est ce qui vous flétrit le cœur et qui vous remplit d'amertume. Mais, encore une fois, venez; et sans rien changer à votre condition, je l'adoucirai : *Venite, et ego reficiam vos.* Je ne suis qu'un homme foible comme vous, et plus foible que vous; mais avec la grace de mon Dieu, avec l'onction de sa parole et les maximes de son Évangile, j'ai de quoi vous rendre inébranlables au milieu des plus violentes secousses. J'ai de quoi réveiller toute votre foi, et de quoi ranimer toute votre espérance; de quoi vous apprendre à ne rien desirer de tout ce que le monde a de plus flatteur, et de quoi vous faire connoître le précieux avantage d'un état où Dieu veille avec d'autant plus de soin sur vous et d'autant plus d'amour, qu'il semble moins ménager vos intérêts, et moins vous aimer.

Car, pour reprendre avec ordre et pour mieux développer ce que je n'ai fait encore que parcourir, et ce qui demande toutes vos réflexions, puisque ce doit être pour vous comme un trésor et un fonds inépuisable de patience : je dis que si Dieu traite le Juste avec une sévérité apparente, que s'il l'afflige, c'est pour l'éprouver. Ainsi s'en explique-t-il en mille endroits de l'Écriture, où il déclare, en termes

formels, que c'est un des offices de sa providence, et que, par cette raison, il laisse tomber ses fléaux sur ceux qui le servent, encore plus que sur les autres. De sorte que l'affliction, dans le texte sacré, est appelée communément épreuve ou tentation; et que, suivant le même langage, ce que le Saint-Esprit appelle tentation n'est autre chose que l'affliction. C'étoit la belle et solide réponse que faisoit un des plus zélés défenseurs de la loi chrétienne aux idolâtres et aux infidèles, lorsqu'ils lui reprochoient l'extrême abandon où l'on voyoit le peuple fidèle, et qu'ils prétendoient de là tirer une conséquence, ou contre le pouvoir, ou contre la miséricorde du Dieu que nous adorons. Vous vous trompez, leur disoit-il : notre Dieu ne manque ni de moyens, ni de bonté pour nous secourir : *Deus ille noster, quem colimus, nec non potest subvenire, nec despicit* (Minut. Felix). Mais que fait-il? il nous examine chacun en particulier; et à quoi se réduit cet examen? à nous priver des biens de la vie, et à nous tenir dans l'adversité : *Sed in adversis unumquemque explorat* (Ibid.). Ces paroles sont remarquables : Dieu sonde le cœur de l'homme, il l'interroge, par où? par les souffrances et les afflictions: *Vitam hominis sciscitatur* (Ibid.). Comme si Dieu disoit au Juste : Déclarez-vous, et faites-moi voir ce que vous êtes. Je ne l'ai point encore bien su jusqu'à présent, et je veux l'apprendre de vous-mêmes. Tandis que vous avez été heureux sur la terre, et que vous y goûtiez le calme et la paix, vous me l'avez dit, il est vrai, que vous vouliez être à moi; mais on ne pouvoit guère compter alors sur votre témoignage. Dans cet état de prospérité, vous ne vous connoissiez pas encore assez bien, et vous ne pouviez juger sûrement à qui des deux vous étiez, ou à moi, ou à vous-même. Mais maintenant qu'un revers a troublé toute la douceur de votre vie; maintenant que vous êtes dans l'infirmité, dans le besoin, et que tous les maux sont venus, ce semble, vous assaillir, c'est en cette situation que vous pouvez me donner des assurances de votre foi, et que je puis faire fond sur votre parole. Si donc je vous vois persévérer dans mon service, si je vous entends au pied de mon autel me faire toujours les mêmes protestations d'un attachement inviolable, je vous écouterai et je vous croirai; car un amour ainsi éprouvé ne doit plus être suspect. A cela que pouvons-nous répondre, chrétiens auditeurs? Si Dieu ne met pas l'impie à de pareilles épreuves, de quel sentiment, à la vue de son prétendu bonheur, devons-nous être touchés? Est-ce d'une envie, ou n'est-ce pas plutôt d'une horreur secrète; puisque si Dieu l'épargne, c'est que Dieu ne le juge plus digne de lui, c'est que Dieu ne s'intéresse plus en quelque sorte à le former pour lui, c'est que Dieu le regarde comme un faux métal que l'ouvrier abandonne; au lieu qu'il jette l'or dans la fournaise, et qu'il le fait passer par le feu. De là cette sainte prière que David faisoit à Dieu : *Proba me, Domine, et tenta me* (*Ps.* 25) : Ah! Seigneur, éprouvez-moi, et ne me refusez pas la consolation et l'inestimable avantage de pou-

voir vous montrer qui je suis, et quelles sont pour vous les véritables dispositions de mon cœur. Mais parceque je ne puis mieux vous les faire connoître qu'en souffrant, frappez, brûlez, et me consumez, s'il le faut, de misères et de peines : je consens à tout : *Ure renes meos.*

Nous y devons consentir nous-mêmes, mes Frères, d'autant plus aisément qu'un autre dessein de Dieu sur le Juste affligé est de le purifier de toutes les affections de la terre. En effet, si les prospérités temporelles étoient attachées à la vertu, nous ne servirions Dieu que dans cette vue, et par conséquent nous ne l'aimerions pas pour lui-même. C'est ce que saint Augustin a si bien observé, et sur quoi il raisonne si solidement, et avec sa subtilité ordinaire. Quand vous voyez, dit-il, les ennemis de Dieu et les libertins dans l'état d'une riche fortune, vous y êtes sensibles, et vous vous dites à vous-mêmes : Il y a si long-temps que je sers Dieu, que j'accomplis ses commandements, et que je m'acquitte de tous les exercices de la religion ! Cependant mon sort est toujours le même, mes affaires n'en ont pas une meilleure issue, et il semble au contraire que Dieu prenne à tâche de les arrêter et de les renverser : ceux-ci vivent dans le crime, sans règle, sans retenue, sans piété, et avec cela ils ne laissent pas de jouir d'une santé florissante, d'accumuler biens sur biens, d'être honorés et distingués. Mais, reprend ce saint docteur, c'étoit donc là ce que vous cherchiez : *Talia ergo quærebas* (AUGUST.)? C'étoit donc pour la santé du corps, pour les biens du monde, pour les honneurs du siècle, que vous vouliez plaire à Dieu? Or voilà justement pourquoi il étoit convenable que Dieu vous en privât, afin que vous apprissiez à l'aimer, non pour ce qu'il donne aux hommes, mais pour ce qu'il est en lui-même. Car souvenez-vous, ajoute le même Père, que si vous êtes Juste, vous vivez dans l'état de la grace et dans l'ordre de la grace. Comme donc cette grace est toute gratuite de la part de Dieu, elle vous engage à aimer Dieu d'un amour gratuit : *Si ideò gratiam tibi dedit Deus, quia gratis dedit, gratis ama* (Idem.); et vous ne devez point l'aimer pour une autre récompense que lui-même, puisqu'il veut être lui-même toute votre récompense : *Noli ad præmium diligere Deum, qui ipse est præmium tuum* (Ibid.). Les biens de la terre rendroient votre amour mercenaire; et si vous vous plaignez quand Dieu vous les refuse ou qu'il vous les enlève, vous faites voir par-là que ces biens vous sont plus chers que Dieu même, et par conséquent que vous ne méritez pas de le posséder.

Biens tellement contagieux, qu'ils peuvent pervertir les plus justes, et que souvent ils les ont précipités dans l'abîme le plus affreux et dans une corruption entière. Les exemples n'en ont été que trop éclatants et que trop fréquents ; mais, par un trait encore tout nouveau de providence et de miséricorde à l'égard de ses élus, comment Dieu les garantit-il de ce danger? par une pauvreté qui leur sert de préservatif

contre la contagion des richesses temporelles, par une obscurité qui leur tient lieu de sauvegarde contre la contagion des grandeurs périssables, par une langueur et une maladie qui les met à couvert de la contagion des plaisirs sensuels et des flatteuses illusions de la chair. Le Juste, il est vrai, peut maintenant ne pas voir à quoi il se trouvoit exposé, lui, dis-je, en particulier, plus que bien d'autres, si Dieu n'eût usé pour lui d'une telle précaution. Mais ce qu'il ne voit pas à présent, il le verra à la fin des siècles et au grand jour de la révélation. Car c'est là que Dieu l'attend; c'est là que Dieu se réserve à lui mettre devant les yeux toutes les injustices où l'eût emporté une avare et insatiable convoitise, tous les projets criminels, et toutes les intrigues où l'eût engagé une ambition démesurée et sans bornes; tous les excès, toutes les habitudes et les abominations où l'eût plongé une passion aveugle et une brutale volupté, si le frein de l'affliction ne l'eût retenu, et si les disgraces de la vie n'eussent empêché le feu de s'allumer dans son cœur. Et, par une suite immanquable, c'est là qu'éclairé d'une lumière divine, et découvrant les salutaires et favorables secrets de la sagesse éternelle qui l'a conduit, il bénira Dieu mille fois de ce qui sembloit devoir exciter contre Dieu tous ses murmures; il regardera comme un coup de prédestination de la part de Dieu, comme une grace de Dieu, et une des graces les plus précieuses, ce que le monde regardoit comme un délaissement total et comme une espèce de réprobation.

Cependant, parcequ'il ne suffit pas de s'éloigner du monde et de l'occasion du péché, si ce n'est afin de s'attacher à Dieu, je vais plus loin; et peu à peu, développant le bienfait du Seigneur, et tout ce que je puis découvrir des desseins de sa providence, j'ajoute et je prétends qu'il ne fait souffrir ses élus que pour les attirer à lui, que pour les mettre dans une heureuse nécessité de recourir à lui, de se confier en lui, de ne se tourner que vers lui : car il y a, selon saint Bernard, quatre sortes de prédestinés : les uns emportent le royaume du ciel par violence, et ce sont les pauvres volontaires, qui d'eux-mêmes quittent tout et renoncent à tout; les autres trafiquent en quelque manière pour l'acheter, et ce sont ces riches qui, comme parle l'Évangile, se font, par leurs aumônes, des intercesseurs auprès de Dieu, et des amis qui les doivent un jour recevoir dans les tabernacles éternels; d'autres, pour ainsi dire, semblent vouloir le dérober, et qui sont-ils? ce sont ces humbles de cœur, qui fuient la lumière, non par un respect humain, mais par un saint desir de l'abjection, et qui, dans une vie retirée, cachent aux yeux des hommes toutes les bonnes œuvres qu'ils pratiquent; enfin, plusieurs n'y entrent que parcequ'ils y sont forcés; et voilà ces Justes qui ne sont déterminés à chercher Dieu, que parceque Dieu n'a pas permis qu'ils trouvassent rien ailleurs qui les arrêtât. Si le monde eût été, à leur égard, ce qu'il est à l'égard de tant de mondains; c'est-à-dire si le

monde les eût flattés, les eût idolâtrés, n'eût eu pour eux que des distinctions, que des respects, que des agréments, ah! Seigneur, auroient-ils jamais pensé à vous? Comme ce peuple charnel que vous aviez formé avec tant de soin et engraissé du suc de la terre, ils auroient oublié leur créateur et leur bienfaiteur; ils ne se seroient plus souvenus que vous étiez leur Dieu, et tout leur encens eût monté vers d'autres autels que les vôtres : *Incrassatus*, *impinguatus*, *dilatatus*, *dereliquit Deum factorem suum* (*Deut.*, 32). Mais parceque vous avez appesanti sur eux votre bras, parcequ'en leur faveur vous avez rempli le monde d'épines qui les ont piqués, de chagrins qui les ont désolés, d'accidents et de malheurs qui les ont obligés à disparoître et à ne plus sortir de leur retraite; en leur donnant la mort, vous leur avez donné la vie, et les perdant en apparence, vous les avez sauvés : ils n'ont point trouvé d'autre ressource que vous, et c'est pour cela qu'ils sont venus à vous; ils se sont jetés dans votre sein comme dans leur asile, et vous les y avez reçus; vous les y tenez en assurance, et vous les y conservez : *Cùm occideret eos*, *revertebantur*, *et diluculò veniebant ad eum* (*Psalm.* 77).

Ce n'est pas qu'ils n'aient toujours bien des combats à soutenir; et c'est aussi ce que Dieu prétend : pourquoi? parceque ce sont ces combats, répond saint Ambroise, qui font leur mérite : sans combat, point de victoire à remporter; et sans victoire, point de couronne à espérer. Vous vous étonnez, continue ce Père, que Dieu exerce ainsi ses plus fidèles serviteurs, et qu'il laisse au contraire les plus grands pécheurs dans une paix profonde; vous voulez savoir la raison de cette différence. Elle est essentielle et très naturelle : c'est que Dieu ne couronne que les vainqueurs, et qu'il veut couronner ses élus; d'où il s'ensuit, par une conséquence nécessaire, qu'il doit donc leur fournir des sujets de triomphe. Mais la couronne n'étant point réservée aux pécheurs, il les laisse, par une conduite tout opposée, sans leur donner ni à combattre ni à vaincre. Il en use comme les princes de la terre, ou plutôt les princes de la terre en usent eux-mêmes comme lui, et nous n'en sommes point surpris. Nous ne croyons pas qu'ils abandonnent ceux qu'ils destinent à certaines dignités, quand, pour les mettre en état de s'avancer, ils les chargent de tant de soins, ou qu'ils les exposent à tant de périls. Ce n'est, dans l'estime du monde, ni indifférence ni rigueur pour eux; c'est faveur et grace.

Que dirai-je encore? et supposons même que ce soit, à l'égard des Justes, rigueur de la part de Dieu, ne sera-ce pas toujours une rigueur paternelle et toute miséricordieuse? Voici ma pensée. Il n'est point d'homme de bien, quelque juste qu'il puisse être, qui n'ait ses chutes à réparer et ses infidélités à expier. Le plus innocent et le plus juste, selon l'idée que nous en devons avoir dans la vie présente, n'est pas celui qui n'a jamais péché et qui ne pèche jamais : où est-il maintenant, et où le trouve-t-on? mais celui qui a moins péché, et qui

pèche moins; celui qui a plus légèrement péché, et qui pèche encore plus rarement; celui qui s'est relevé, et qui se relève plus promptement de son péché. Quel qu'il soit, il est comptable à Dieu de bien des dettes, et il faut indispensablement qu'il les acquitte. Mais quand les acquittera-t-il? Si c'est après la mort, quel jugement aura-t-il à subir et quel châtiment! Il vaut donc mieux pour lui que ce soit pendant la vie et par les peines de la vie. Or voilà le temps en effet que Dieu choisit, voilà le moyen qu'il emploie pour le châtier. C'est ce que saint Jérôme écrivoit à l'illustre Paule, et c'étoit ainsi qu'il la consoloit dans les pertes qu'elle avoit faites, et dans la sensible douleur qu'elles lui causoient. Pourquoi tant de larmes, lui remontroit-il, et tant de regrets? Choisissez, et tenez-vous-en, pour vous soutenir, à l'une de ces deux réflexions: ou, par le bon témoignage de votre conscience, et sans blesser les sentiments de l'humanité chrétienne, vous vous considérez comme justes, et alors votre consolation doit être que Dieu perfectionne votre vertu, qu'il la met en œuvre et lui fait sans cesse acquérir de nouveaux degrés : ou le souvenir de vos chutes, et la connoissance de vos foiblesses, vous porte à vous regarder comme criminelle; et dans cette vue vous devez, pour soulager votre peine et pour vous la rendre non seulement supportable, mais aimable, penser que Dieu vous corrige, et qu'il vous donne de quoi le satisfaire à peu de frais: *Elige : aut sancta es, et probaris; aut peccatrix, et emendaris* (HIERON.). Mais que ne corrige-t-il ce libertin? Ah! mon cher auditeur, contentez-vous que votre Dieu vous aime, et ne l'obligez point à vous rendre compte de la terrible justice qu'il exerce sur les autres. Je vous l'ai déja dit tant de fois, et je ne puis trop vous le faire entendre : Dieu se venge d'autant plus rigoureusement, qu'il diffère plus ses vengeances; et malheur à ces riches du siècle, à ces puissants du siècle, à ces superbes et à ces orgueilleux du siècle, qu'il engraisse comme des victimes pour le jour de sa colère! c'est l'expression de Tertullien: *Quasi victimæ ad supplicium saginantur* (TERTULL.).

Arrêtons-nous là; et, pour conclusion de cette première partie, raisonnons, s'il vous plaît, un moment ensemble. Voilà donc, par cela seul que je viens de vous représenter, la Providence justifiée sur le partage qu'elle fait des prospérités et des adversités temporelles entre les Justes et les pécheurs. Car cette justification doit se réduire à deux points : l'un, que Dieu, dès cette vie, prenne soin de ses élus; l'autre, que, dès cette vie même, il se tourne contre les pécheurs, et qu'il laisse agir contre eux sa justice. Or, éprouver ses élus, purifier ses élus, préserver ses élus, se les attacher d'un nœud plus étroit, leur faire amasser mérites sur mérites, pour les faire monter à un plus haut point de gloire, et lever, par de légères satisfactions, le seul obstacle qui pourroit retarder leur bonheur, ne sont-ce pas là les soins salutaires d'une miséricorde également sage et bienfaisante?

Mais, par une règle toute contraire, livrer les pécheurs à eux-mêmes et à leurs passions; ne point troubler un repos mortel, où ils demeurent tranquillement endormis; ne répandre jamais l'amertume sur de fausses douceurs qui les corrompent; les laisser dans une élévation qui les enfle, dans un éclat qui les éblouit, dans une abondance qui leur inspire la mollesse, dans une vie voluptueuse qui les entretient en toutes sortes de désordres, dans un oubli du salut et dans un état d'impénitence qui les conduit à une mort réprouvée, ne sont-ce pas là les coups redoutables d'une justice d'autant plus à craindre qu'elle se fait moins connoître? Ce qui nous trompe, c'est que nous ne jugeons des choses que par rapport au temps où nous sommes, et qui passe; mais que Dieu en juge par rapport à l'éternité où nous nous trouverons un jour, et qui ne passera jamais. Or, de ces deux règles, quelle est la meilleure et la plus avantageuse? J'en conviens, dit saint Augustin: selon la première, le pécheur a droit, ce semble, d'insulter au Juste et de lui demander: Où est votre Dieu? *Ubi est Deus tuus?* (*Ps.* 41). Mais, selon l'autre, qui des deux est sans contredit la plus droite et l'unique même qu'il y ait à suivre, le Juste peut bien répondre aux insultes du pécheur: Mon heure n'est pas encore venue, ni la vôtre; attendons, l'une et l'autre viendra, et c'est alors que je vous demanderai: Où sont ces dieux que vous adoriez, et en qui vous mettiez toute votre confiance? où est cette félicité dont le goût vous enchantoit, et dont vous étiez idolâtre? que ne la rappelez-vous, pour vous retirer de l'éternelle misère où vous êtes tombé? *Ubi sunt dii eorum, in quibus habebant fiduciam?* (*Deut.*, 32).

Ainsi, mon cher auditeur, ce qui vous reste, c'est d'entrer dans les vues de votre Dieu, qui vous afflige, et de seconder par votre patience ses desseins; et le regret le plus vif qui doit présentement vous toucher, c'est peut-être de n'avoir point encore profité d'un talent que vous pouviez faire valoir au centuple; c'est d'avoir trop écouté les sentiments d'une défiance toute naturelle, et de les avoir fait éclater par des plaintes si injurieuses à la providence du maître qui veille sur vous; c'est d'avoir trop prêté l'oreille aux discours séducteurs du monde touchant votre infortune et le malheur apparent de votre condition; c'est d'avoir trop cherché à exciter la compassion des hommes, pour en recevoir de vains soulagements, lorsque vous deviez vous regarder comme un sujet digne d'envie, et ne mettre votre appui que dans la foi; c'est de n'avoir point assez compris la vérité de ces grandes maximes de l'Évangile, que bienheureux sont les pauvres, parceque le royaume céleste leur appartient; que bienheureux sont ceux qui souffrent persécution sur la terre, et qui pleurent, parcequ'ils seront éternellement consolés dans le ciel. Mais, Seigneur, me voici désormais instruit, et j'en sais plus qu'il ne faut pour éclaircir tous mes doutes et pour arrêter toutes les inquiétudes de mon esprit. De tant de raisons, une seule devoit suffire; et même,

sans tant de raisons, n'étoit-ce pas assez de savoir que, quoi qu'il m'arrive, c'est vous qui l'avez voulu? Ordonnez, mon Dieu, comme il vous plaira, et faites de moi tout ce qu'il vous plaira. Que l'impie à son gré domine le Juste, qu'il le foule sous les pieds, et que je sois le plus maltraité de tous, je ne m'écrierai point, comme ces apôtres éperdus : *Domine, salva nos, perimus* : Aidez-nous, Seigneur, nous voilà sur le point de périr : mais, me reposant sur votre infinie sagesse et votre souveraine miséricorde, je vous dirai, avec un de vos plus fidèles prophètes : *In te, Domine, speravi : non confundar* (*Ps.* 30) : C'est en vous, mon Dieu, que j'espère; mon espérance ne sera point trompée; car je suis certain que tout ira bien pour moi, tant que je me confierai en vous, et que, dans cette conduite de votre providence, qui paroît si surprenante aux hommes, il n'y a rien, non seulement qui doive ébranler leur foi, mais qui ne la doive confirmer. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Oui, Chrétiens, s'il y a un motif capable de me confirmer dans la foi et d'affermir mon espérance, c'est de voir que les impies s'élèvent et qu'ils prospèrent dans le monde, pendant que les Justes sont dans l'abaissement et dans l'adversité. Cette proposition vous paroît d'abord un paradoxe; mais je vais l'examiner avec vous, et bientôt vous en découvrirez avec moi l'incontestable vérité. Nous la trouverons fondée sur les principes les plus solides et même les plus évidents de la raison naturelle, de l'expérience, de la religion. Appliquez-vous à ceci : j'ose dire que c'est le point essentiel d'où dépend toute la morale chrétienne. En effet, de voir les calamités des Justes sur la terre et la prospérité des pécheurs (ce qui nous semble un désordre), c'est un des arguments les plus forts et les plus sensibles pour nous convaincre qu'il y a une autre vie que celle-ci, et que nos ames ne meurent point avec nos corps; qu'il y a une récompense, une gloire, un salut à espérer après la mort; que toutes nos prétentions ne sont point bornées à la condition présente où nous sommes, et que Dieu nous réserve à quelque chose de meilleur et de plus grand : voilà le principe de la raison. Je dis plus; c'est ce qui nous montre que Jésus-Christ notre maître, en qui nous nous confions, est fidèle dans sa parole, que ses prédictions sont vraies, qu'il ne nous a point trompés, et que nous pouvons compter avec assurance sur ses promesses, puisqu'elles ont déja leur accomplissement : voilà le principe de l'expérience. Enfin, c'est ce qui se justifie, parceque rien n'est plus conforme à l'ordre établi de Dieu dans la prédestination des hommes, que les souffrances des Justes et les avantages temporels des pécheurs : voilà le principe de la religion. Or je vous demande si ce ne sont pas là trois considérations bien puissantes pour soutenir notre confiance? Je sais qu'il y a une vie future où je suis appelé, une vie bienheureuse qui m'est

destinée, et ma raison me le fait connoître. Je sais que tout ce que le Fils de Dieu a prédit devoir arriver, soit aux Justes, soit aux pécheurs, est certain; par conséquent je puis faire fond sur tout ce qu'il m'a promis, et j'en ai déja la preuve dans ma propre expérience. Je sais et je reconnois visiblement que la prédestination des hommes, de la manière que Dieu l'a conçue et l'a dû concevoir, que tout ce qu'il a réglé et ordonné sur cela, commence à s'exécuter. Dès qu'on est instruit de ces trois choses, y a-t-il une foi assez foible et si chancelante qui ne se fortifie, qui ne se réveille, qui ne se ranime tout entière? Or voilà, je le répète, ce qui s'ensuit évidemment de l'état de peine et d'affliction où nous voyons les Justes, tandis que les pécheurs vivent dans l'opulence et dans le plaisir. Reprenons, et mettons dans leur jour ces trois pensées.

Il n'y a point de libertin, soit de mœurs, soit de créance, qui ne cessât de l'être, s'il étoit persuadé qu'il y a une autre vie. Ce qui fait son libertinage, c'est qu'il ne croit pas ou qu'il ne croit qu'à demi, qu'il y ait quelque chose de réel et de vrai en tout ce qu'on lui dit de cette vie future, où nous aspirons comme au terme de notre course et à l'objet de notre espérance. Quoi qu'il en puisse penser (car ce n'est point à lui présentement que je m'adresse, ni pour lui que je parle), moi qui crois un Dieu créateur de l'univers, voici, pour me rassurer, et pour entretenir toujours dans mon cœur les sentiments d'une foi vive et d'une ferme confiance, comment je me sers de cette étrange diversité de conditions où se trouvent les gens de bien et les impies. Je dis en moi-même : Le parti de la vertu est communément opprimé dans le monde; celui du vice y est dominant et triomphant : on y voit des Justes dépouillés de tout et misérables, des amis de Dieu persécutés, des Saints méprisés et abandonnés. Que dois-je conclure de là? qu'il y a donc pour le Juste, après la vie présente, d'autres biens à espérer que ces biens visibles et périssables qui lui sont refusés. C'est ce que les Pères de l'Église ont toujours conclu, et c'est la grande preuve qu'ils ont toujours employée contre ces hérétiques, qui, prévenus de la connoissance de Dieu, vouloient néanmoins douter de l'immortalité de nos ames. Lisez, sur cette matière, l'excellent traité de Guillaume de Paris; ou plutôt écoutez-en le précis, que je fais en peu de paroles. Après bien d'autres raisonnements tirés de la nature de l'homme, il en revient toujours à celui-ci, comme au plus pressant et au plus convaincant. Vous convenez avec moi, dit-il, de l'existence d'un premier être, vous reconnoissez un Dieu; mais, répondez-moi : Ce Dieu aime-t-il ceux qui le servent et qui tâchent à lui plaire? S'il ne les aime pas, et qu'il ne s'intéresse point pour eux, où est sa sagesse et sa bonté? s'il les aime, quand le fait-il paroître? ce n'est pas dans cette vie, puisqu'il les y laisse dans l'affliction; ce n'est pas dans l'autre vie, puisque vous prétendez qu'il n'y en a point. Cherchez, ajoute ce saint évêque; ayez recours à toutes les subtilités que votre esprit

peut imaginer; vous ne satisferez jamais à cette difficulté, qu'en avouant l'ame immortelle, et confessant avec moi qu'après la mort il y a un état de vie, où Dieu doit récompenser chacun selon ses mérites: car ce Dieu devant être, comme Dieu, parfait dans toutes ses qualités, il doit avoir une parfaite justice. Or, une justice parfaite doit nécessairement porter à un jugement parfait. Ce jugement parfait ne s'accomplit pas en ce monde, puisque les plus impies y sont quelquefois les plus heureux. Il faut donc qu'il s'accomplisse en l'autre, et par conséquent qu'il y ait un autre siècle à venir, qui est celui que nous attendons. Sans cela, poursuit le même Père, on pourroit dire que les Justes seroient des insensés, et que les impies seroient les vrais sages : pourquoi? parceque les impies chercheroient les véritables et solides biens, en s'attachant à la vie présente; au lieu que les Justes souffriroient beaucoup, et se consumeroient de travaux, dans l'attente d'un bien imaginaire. Voyez-vous, Chrétiens, comment ce savant évêque tiroit des adversités des Justes une raison invincible pour établir la foi d'une vie et d'une béatitude éternelle?

C'est aussi ce que prétendoit saint Augustin dans l'exposition du Psaume quatre-vingt-onzième, lorsque, parlant à un chrétien troublé de la vue de ses misères et du renversement qui paroît dans la conduite du monde, il allègue cette même raison, pour lui inspirer une force à l'épreuve des événements les plus fâcheux. Voulez-vous avoir, dit-il, toute la longanimité des Saints? considérez l'éternité de Dieu. Alors les plus tristes accidents, bien loin de vous abattre, seront pour vous autant de motifs d'une foi et d'une espérance plus constante que jamais. Car quand vous vous troublez parceque la vertu est maltraitée sur la terre et que le vice y est honoré, vous raisonnez sur un faux principe, et vous êtes dans l'erreur. Vous n'avez égard qu'à ce petit nombre de jours dont votre vie est composée, comme si dans ce peu de jours tous les desseins de Dieu devoient s'accomplir sur les hommes: *Attendis ad dies tuos paucos, et diebus tuis paucis vis impleri omnia* (Aug.). C'est-à-dire, que vous voudriez voir dès maintenant tous les Justes couronnés et récompensés, et les impies frappés de tous les fléaux de la justice divine; que vous voudriez que Dieu ne différât point, et que l'un et l'autre s'exécutât dans la brièveté de vos années. Mais c'est ce que vous ne devez pas demander. Dieu fera l'un et l'autre en son temps, quoiqu'il ne le fasse pas dans le vôtre. Le temps de Dieu, c'est l'éternité; et le vôtre, c'est cette vie mortelle. Votre temps est court, mais le temps de Dieu est infini. Or Dieu n'est pas obligé de faire toutes choses dans votre temps; c'est assez qu'il les fasse dans le sien : *Implebit Deus in tempore suo* (Idem.). Et c'est pourquoi je vous dis que si vous voulez vous affermir dans votre foi et soutenir votre espérance, vous n'avez qu'à vous remettre sans cesse dans l'esprit l'éternité de Dieu. Comment cela? parceque, témoin de l'injustice apparente avec laquelle Dieu semble traiter les hommes sur la

terre, se montrant si rigoureux pour ses amis et si favorable à ses ennemis, vous tirerez cette conséquence, qu'il prépare donc aux uns et aux autres une éternité où il leur rendra toute la justice qui leur est due, puisqu'il la rend si peu dans le temps. Tout ceci est de saint Augustin, et ce sont ses propres paroles que je rapporte.

C'est cette même vue d'une éternité qui a rendu les Saints invincibles dans les plus violentes tentations. Quand est-ce que Job parloit de la vie future et immortelle avec une certitude plus absolue et une foi plus vive? Ce fut lorsqu'il se trouva sans biens, sans maisons, sans famille, privé de tout secours, et réduit sur le fumier. *Scio quod Redemptor meus vivit* (JOB, 19) : Oui, je sais, disoit-il, que mon Rédempteur est vivant, et que moi-même je vivrai éternellement avec lui. Je n'en ai pas seulement une révélation obscure, mais une espèce d'évidence : *Scio*. Et d'où l'apprenoit-il? demande saint Grégoire pape; de ses souffrances mêmes et de toutes les calamités dont il étoit affligé. Quand est-ce que David eut une connoissance plus claire et plus distincte des biens éternels, et qu'il s'en expliqua comme s'il eût eu devant les yeux le ciel ouvert : *Credo videre bona Domini in terrâ viventium* (*Ps*. 26)? Ce fut dans le temps que Saül le persécutoit avec plus de fureur. Ah! s'écrioit-il, je crois déja voir la gloire que Dieu destine à ses élus, et il me semble qu'elle se découvre à moi avec tout son éclat. Mais, divin prophète, comment la voyez-vous? les afflictions, les maux vous assiégent de toutes parts, et vous prétendez apercevoir au milieu de tout cela les biens du Seigneur? Mais c'est en cela même, répond saint Jean Chrysostome, c'est dans les maux dont il étoit assiégé, qu'il trouvoit des gages certains qui l'assuroient, pour une autre vie, de la possession des biens du Seigneur. Car sa raison seule lui dictoit au fond de l'ame que les maux qu'il avoit à souffrir de la part de Saül étant contre toute justice, il étoit de la providence de Dieu qu'il y eût dans l'avenir un autre état où son innocence fût reconnue et sa patience glorifiée; et voilà ce qu'il entendoit, et ce qu'il vouloit faire entendre, quand il disoit : *Credo videre bona Domini in terrâ viventium.*

Nous avons encore, Chrétiens, quelque chose de plus : ce sont les prédictions de Jésus-Christ, dont notre propre expérience nous fait voir l'accomplissement dans les souffrances des Justes et dans la prospérité des pécheurs. Ceci n'est pas moins digne de vos réflexions. Si le Fils de Dieu avoit dit dans l'Évangile que ceux qui s'attacheroient à le suivre et qui marcheroient après lui, seroient exempts en ce monde de toute peine, à couvert de toute disgrace, comblés de richesses, toujours dans le plaisir, et qu'il n'y auroit de chagrins et de traverses que pour les impies : alors, je l'avoue, notre foi pourroit s'affoiblir à la vue de l'homme de bien dans l'indigence, l'humiliation, la douleur, et du libertin dans la fortune, l'autorité, l'élévation. Il me seroit difficile de résister aux sentiments de défiance qui naîtroient dans mon

cœur : pourquoi? parceque je me croirois trompé par Jésus-Christ même, et que j'éprouverois tout le contraire de ce qu'il m'auroit promis. Mais quand je consulte les sacrés oracles sortis de la bouche de ce Dieu Sauveur, et que je les vois accomplis de point en point dans la conduite de la Providence; quand j'entends ce Sauveur adorable dire clairement et sans équivoque à ses disciples : Le monde se réjouira, et vous serez dans la tristesse : *Mundus gaudebit, vos autem contristabimini* (JOAN., 16); quand je l'entends leur déclarer, dans les termes les plus exprès, qu'ils seront en butte aux persécutions des hommes; leur faire le détail des croix qu'ils auront à porter, des mauvais traitements qu'ils auront à essuyer; leur marquer là-dessus toutes les circonstances, et conclure en les avertissant, que s'il leur annonce par avance toutes ces choses, c'est afin qu'ils n'en soient point surpris ni scandalisés lorsqu'elles arriveront : *Hæc locutus sum vobis ut non scandalizemini* (Ibid.); et afin qu'ils se souviennent qu'il les leur avoit prédites: *Ut cùm venerit hora, eorum reminiscamini, quia ego dixi vobis* (Ibid). Quand, dis-je, tout cela se présente à mon esprit, et que tout cela s'exécute à mes yeux; que j'en suis instruit par moi-même, et que j'en ai les exemples les plus sensibles et les plus présents, est-il possible que ma confiance ne redouble pas, et qu'elle ne tire pas de là un accroissement tout nouveau? Si je voyois tous les pécheurs dans l'infortune, et tous les Justes dans le bonheur humain, c'est ce qui m'étonneroit, parceque je ne verrois pas la parole de Jésus-Christ vérifiée. Mais tandis que les gens de bien souffriront et que les impies auront tous les avantages du siècle, je ne craindrai rien, je me consolerai, je me soutiendrai dans mon espérance. Car voici comment je pourrai raisonner : Le même Fils de Dieu qui a dit aux Justes, Vous serez dans l'affliction, leur a dit aussi, Votre tristesse se changera en joie, *Tristitia vestra vertetur in gaudium* (Ibid.). Le même qui leur a prédit leurs peines et leurs adversités s'est engagé à leur donner son royaume, et dans ce royaume céleste une félicité parfaite. Or il n'est pas moins infaillible dans l'un que dans l'autre; pas moins vrai quand il annonce le bien que lorsqu'il annonce le mal, puisqu'il est toujours la vérité éternelle. Comme donc l'événement a justifié et justifie sans cesse ce qu'il a prévu des afflictions de ses élus, il en sera de même de la gloire qu'il leur fait espérer. De là je prends le sentiment du grand apôtre, et je dis avec lui : Je souffre, mais je souffre sans me plaindre, et je n'en suis point déconcerté, ni inquiet; car je sais en qui je me confie, et sur la parole de qui je me repose. Je le sais, et je suis certain, non seulement qu'il peut faire pour moi tout ce qu'il m'a promis, mais qu'il le veut et qu'il le fera, puisqu'il me l'a promis, et à tous ceux qui se disposent, dans le silence et la soumission, au jour bienheureux où il viendra reconnoître ses prédestinés et remplir leur attente.

Est-ce tout? non, mes chers auditeurs; mais je finis par un point

qui me paroît, et qui doit vous paroître comme à moi, le plus essentiel. Car dans cette assemblée je m'adresse à celui de tous que Dieu connoît le plus juste, et que Dieu toutefois a moins pourvu de ses dons temporels. Qu'il m'écoute, et qu'il me comprenne : c'est à lui que je parle. Il est vrai, mon cher Frère, et je ne puis l'ignorer, votre sort parmi les hommes est triste et fâcheux; mais par-là, si je puis m'exprimer de la sorte, à quel sceau vous trouvez-vous marqué? à celui que doivent porter les élus, à celui qui les distingue comme élus, en un mot, à celui du Fils unique de Dieu, le chef et l'exemplaire des élus. Tellement que vous entrez ainsi dans l'ordre de votre prédestination, et que Dieu commence à exécuter le décret qu'il en a formé. Je m'explique, et je vais mieux vous faire entendre ce mystère de salut. On vous l'a dit cent fois après l'Apôtre, et c'est un principe de notre foi, que Jésus-Christ étant le modèle des prédestinés, il faut, pour être glorifié comme lui, avoir une sainte ressemblance avec lui. Car, selon l'excellente et sublime théologie du Docteur des nations, telle est l'indispensable condition que Dieu demande, pour faire part de sa gloire à ses élus, et c'est ainsi qu'il les a choisis : *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui* (*Rom.* 8). Or il est évident que Jésus-Christ a vécu sur la terre dans le même état où Dieu permet que le Juste soit réduit, qu'il a marché dans la même voie, qu'il a été exposé aux mêmes rebuts, aux mêmes mépris, aux mêmes contradictions. O profondeur des conseils de la divine sagesse! Tibère régnoit en souverain sur le trône, et le Fils de Dieu obéissoit à ses ordres. Pilate étoit revêtu de la suprême autorité, et le Fils de Dieu comparoissoit devant lui. Voilà comment Dieu opéroit par Jésus-Christ le salut des hommes; et voilà, mon cher auditeur, comment il opère, ou comment il consomme le vôtre par vous-même. Il vous imprime les caractères de son Fils, il grave dans vous ses traits et son image. Sans cela tout seroit à craindre pour vous; mais avec cela que ne pouvez-vous point espérer, puisque c'est l'exécution des favorables desseins de Dieu sur votre personne? *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.*

Vous me direz : On a vu et l'on voit encore des gens de bien, riches et opulents, honorés et distingués dans le monde. J'en conviens, mais sur cela je réponds trois choses. En effet, s'il n'y avoit de Justes et d'élus que les pauvres et les petits, que ceux qui, par l'obscurité de leur condition ou par le désordre de leurs affaires, occupent les derniers rangs, les autres états seroient donc exclus du royaume de Dieu? ce seroit donc par eux-mêmes des états réprouvés? il y faudroit donc nécessairement renoncer? Or il étoit néanmoins de la Providence d'établir dans la société des hommes ces états, et il est toujours de la même Providence de les y maintenir. D'où il s'ensuit que Dieu n'a donc pas dû y attacher une damnation inévitable; et qu'au contraire il devoit y faire paroître des exemples de sainteté, afin de ne

pas jeter dans un désespoir absolu tous ceux qui s'y trouveroient engagés. Je vais plus loin, et j'ajoute que si les Saints se sont vus quelquefois dans l'état d'une prospérité humaine, c'est ce qui les faisoit trembler, que c'est ce qui les entretenoit dans une défiance continuelle d'eux-mêmes, que c'est ce qui les humilioit, ce qui les confondoit devant Dieu : pourquoi? parceque ne reconnoissant point dans leur prospérité l'image de Jésus-Christ souffrant, ils craignoient que Dieu ne les eût rejetés, et de ne régner jamais avec Jésus-Christ glorieux et triomphant. De là, pour suppléer à ce qui leur manquoit, et pour acquérir cette conformité si nécessaire, que faisoient-ils? observez-le bien : c'est ce que j'ai en dernier lieu à répondre. Ils ne quittoient pas pour cela leur condition, parcequ'ils s'y croyoient appelés, et qu'ils vouloient obéir à Dieu; mais sous les dehors spécieux d'une condition aisée et commode, ils conservoient toute l'abnégation chrétienne, et portoient sur leur corps toute la mortification de leur Sauveur. Sans renoncer à leur état, ni à certain extérieur de leur état, ils renonçoient à ses douceurs, et surtout ils se renonçoient eux-mêmes. Au milieu de l'abondance, ils savoient bien ressentir les incommodités de la pauvreté; au milieu des honneurs, ils trouvoient bien des moyens pour se contenir dans les sentiments et s'exercer dans les actes d'une profonde humilité; au milieu des divertissements mondains, où quelquefois ils sembloient avoir part, ils n'oublioient pas les devoirs de la pénitence, et là même souvent la pratiquoient-ils dans toute son austérité. Tout cela, afin d'être du nombre de ceux dont l'Apôtre a dit : *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.*

Vous me direz encore qu'on a vu des pécheurs et qu'on en voit dans les mêmes adversités que les Justes, et aussi affligés qu'eux. Il est vrai; mais sans examiner toutes les raisons pourquoi Dieu ne veut pas, ni ne doit pas vouloir que le vice prospère toujours, je me contenterai d'une réponse que j'ai à vous faire, et qui servira de preuve à l'importante vérité que je vous prêche. C'est que pour ces pécheurs sujets comme les Justes aux revers et aux disgraces de la vie, une des plus précieuses et des plus sensibles marques, selon la doctrine de tous les Pères, que Dieu ne les a pas entièrement abandonnés, ce sont leurs souffrances mêmes et leurs peines; que le plus grand de tous les malheurs pour eux, ce seroit d'être ménagés, d'être flattés, de n'être jamais traversés dans le crime; que la dernière ressource qui leur reste pour rentrer dans la voie du salut et pour être reçus dans le sein de la miséricorde, est que Dieu à présent les châtie, qu'en les châtiant il les corrige, qu'en les corrigeant il les réforme, et que ce renouvellement et cette réformation de mœurs retrace dans eux l'image de son Fils, qu'ils y avoient effacée. De sorte qu'il en faut toujours revenir à la parole du maître des Gentils : *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.*

Plaise au ciel, mes chers auditeurs, que vous ayez bien compris ce mystère de grace et de sanctification que j'avois à développer; que, dans les coups dont Dieu vous frappe, vous reconnoissiez l'amour qui l'intéresse pour vous; que le Juste ranime son espérance, et qu'il se soutienne par sa patience; que le pécheur ébloui du vain éclat qui l'environne, et enivré d'une trompeuse félicité qui le séduit, se détrompe enfin des idées qu'il en avoit conçues, et que désormais il en détache son cœur, pour l'attacher à des biens plus solides! Vous cependant, ô mon Dieu, ne changez rien à l'ordre des choses que votre providence a réglées; agissez selon vos vues, et non selon les nôtres. Vos vues sont infinies, et les nôtres sont bornées; vos vues sont toutes pures, et les nôtres sont toutes terrestres; vos vues ne tendent qu'à nous sauver, et les nôtres ne tendent qu'à nous perdre. Si la nature se révolte, si les sens murmurent, ah! Seigneur, n'accordez ni à la nature indocile, ni aux sens aveugles et charnels, ce qu'ils demandent. Ne nous livrez pas à nos desirs, et ne nous écoutez pas, comme vous écoutiez autrefois dans votre colère le peuple juif. Mais suivez toujours vos adorables desseins; et quoi qu'il nous en doive coûter, exécutez-les pour votre gloire et pour notre bonheur éternel, etc.

SERMON POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

SUR LA SOCIÉTÉ DES JUSTES AVEC LES PÉCHEURS.

Cùm dormirent homines, venit inimicus homo, et super seminavit zizania in medio tritici.

Tandis que les gens dormoient, l'ennemi vint, et sema de l'ivraie parmi le bon grain. SAINT MATTH., ch. XIII.

C'est dans le champ du père de famille que cette ivraie est semée parmi le bon grain, et c'est dans l'Église de Dieu que les pécheurs vivent au milieu des Justes, et que les uns et les autres sont confondus ensemble. Ce fut durant la nuit, et lorsque les gens étoient endormis, que l'ennemi vint désoler le champ; et c'est pendant cette vie mortelle, qui est pour nous un temps de ténèbres et comme une nuit obscure, que l'ennemi commun des hommes fait ses ravages, et entretient dans le sein de l'Église ce triste mélange des impies et des réprouvés avec les élus. Il ne vient pas tandis que nous veillons, tandis que nous avons les yeux ouverts, et que nous sommes attentifs sur nous-mêmes : mais il prend les moments où les traits flatteurs du plaisir nous charment; où les fausses douceurs du monde nous endorment; où nos passions nous ferment les yeux, nous empêchent de l'apercevoir, et de remarquer le dommage qu'il nous cause : *Cùm dormirent homines.* Voilà comment cet esprit séducteur s'insinue, comment il introduit le péché dans les ames, et une multitude presque infinie de pécheurs

dans le christianisme : *Venit inimicus homo, et superseminavit zizania.* Dieu, d'un coup de son bras tout puissant, pourroit dans un jour les exterminer tous; mais il attend la saison de la récolte, c'est-à-dire jusqu'à la fin des siècles et à son jugement dernier, lorsqu'il enverra ses moissonneurs pour séparer l'ivraie d'avec le bon grain ; parlons sans figure: lorsqu'il enverra les anges, exécuteurs de ses volontés et ministres de sa justice, pour faire le discernement des Justes et des pécheurs ; pour mettre à la droite les Justes prédestinés, et à la gauche les pécheurs réprouvés ; pour rassembler les uns dans son royaume, et pour précipiter les autres dans le feu éternel : *Colligite zizania, et alligate ea in fasciculos ad comburendum; triticum autem congregate in horreum meum* (MATTH., 13). Ce temps n'est pas encore venu, Chrétiens ; et jusqu'à cette séparation, nous vivons au milieu des impies, et les impies vivent au milieu de nous. Il est donc d'une conséquence extrême que vous sachiez quelle conduite vous devez tenir à leur égard, et quelle société vous pouvez avoir avec eux. Mais afin de vous en instruire plus solidement, j'ai besoin des lumières du Saint-Esprit, et je les demande par l'intercession de Marie. *Ave.*

De vouloir pénétrer dans les secrets de Dieu pour savoir à quelle fin Dieu souffre les impies au milieu des élus, ce seroit, dit saint Augustin, vouloir découvrir un mystère qui est au-dessus de nos connoissances, et que nous devons adorer sans entreprendre de l'examiner. Dieu permet que les impies subsistent, et c'est ce que l'expérience nous fait voir; il permet qu'ils subsistent parmi les bons et les prédestinés, et c'est de quoi nous ne pouvons douter. De connoître les raisons pour lesquelles il le veut ainsi, c'est, encore une fois, ce qui n'est pas de notre compétence ; mais d'apprendre comment nous devons nous comporter avec les impies et les libertins, c'est ce qui nous touche, et ce qui demande toutes nos réflexions. Or de qui l'apprendrons-nous? de Dieu même, qui en tout, mais particulièrement en ceci, veut être notre exemplaire et le modèle de notre conduite. Dieu, Chrétiens, qui est la sainteté même, demeure avec les pécheurs; mais je remarque sur cela deux choses, qui doivent être pour nous deux importantes leçons. Car il ne demeure avec les pécheurs que par la nécessité de son être, c'est la première; et en demeurant avec les pécheurs, il sait tout à la fois et en tirer sa gloire et procurer leur salut, c'est la seconde. Sur quoi j'établis deux obligations qui nous regardent, et qui vont faire le partage de ce discours. Dieu n'est avec les pécheurs que par la nécessité de son être, et nous ne devons demeurer avec eux que par la nécessité de notre état : ce sera la première partie. Dieu tire sa gloire des pécheurs, et travaille en même temps à leur salut; c'est ainsi que nous devons rendre notre commerce avec eux également profitable et pour nous et pour eux-mêmes : ce

sera la seconde partie. Dans la première, je vous montrerai l'obligation générale de fuir le commerce des pécheurs; et nous verrons dans la seconde quel profit il en faut retirer, lorsque nous y sommes nécessairement engagés. En deux mots, le mélange des Justes et des pécheurs est communément dangereux pour les Justes; mais il peut être quelquefois utile aux uns et aux autres. Autant qu'il est dangereux pour les Justes, ils doivent l'éviter : et autant qu'il peut être utile aux Justes et aux pécheurs, les Justes doivent en profiter. Voilà tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

A entendre parler l'Écriture, on diroit, Chrétiens, que Dieu, par une espèce de contradiction, est tout à la fois avec les impies, et qu'il n'y est pas; qu'il s'éloigne d'eux, et qu'il ne s'en éloigne pas; qu'il les prive de sa présence, et qu'il ne les en prive pas. Car voyez comment il s'exprime différemment, selon la différence des caractères qu'il prend, et qu'il veut soutenir à leur égard. C'est moi, dit-il, qui remplis le ciel et la terre; et quoi que fasse le pécheur, il ne peut m'éviter, ni se dérober à mes yeux. Voilà Dieu présent au pécheur, pour l'observer et pour l'éclairer. Mais il dit ailleurs : Je me repens d'avoir créé l'homme, et je fais pour toujours divorce avec lui, parcequ'il est tout charnel. Voilà Dieu séparé du pécheur, pour se venger et pour le punir. Où irai-je, Seigneur, disoit David, et où fuirai-je de devant votre face? si je descends dans les enfers, je vous y trouve, et vous y êtes en personne, exerçant les rigueurs de votre justice : Dieu donc, conclut saint Jérôme, habite même avec les réprouvés. Mais j'entends Saül au contraire invoquant Samuel, et lui témoignant sa douleur, ou, pour mieux dire, son désespoir, de ce que Dieu s'est retiré de lui : *Coarctor nimis, si quidem pugnant Philisthiim adversum me, et Deus recessit à me* (1. *Reg.*, 28) : il ne faut donc plus chercher Dieu dans la compagnie d'un réprouvé. Comment accorder tout cela? En voici le secret, qui consiste, répond le docteur angélique saint Thomas, en ce que Dieu, qui est le Saint des saints, n'est avec les pécheurs et les impies que par la nécessité de son être, et qu'il n'y est point par un choix d'affection et d'inclination. Je m'explique.

Il est avec les pécheurs par la nécessité de son être, parceque toutes ses perfections divines l'y engagent; sa sagesse, par laquelle il gouverne et maintient dans l'ordre toutes les créatures, jusqu'aux plus révoltés pécheurs; sa bonté, dont il répand les effets sur toutes les créatures, sans en excepter les pécheurs; sa toute-puissance, qui fait agir toutes les créatures, et conséquemment les pécheurs. Tous ces devoirs du créateur, qui lient Dieu, pour ainsi dire, à la créature, sont des devoirs généraux, auxquels tous les hommes ont part, les méchants aussi bien que les bons; et c'est par la raison de ces devoirs que Dieu est inséparable des impies. Mais, comme j'ai dit, ce

sont des devoirs de nécessité, dont Dieu, supposé le bienfait de la création, ne peut pas se dispenser lui-même. Car si vous consultez les inclinations de son cœur, ah! Chrétiens, les choses se passent bien autrement. A peine l'homme est-il tombé dans le désordre du péché, que Dieu rompt avec lui toutes les alliances, et par conséquent tous les commerces dont sa grace avoit été le lien. De sorte qu'il n'est plus avec le pécheur en aucune de ces manières qui marquent le penchant et le discernement de son amour; c'est-à-dire qu'il n'est plus avec le pécheur, ni par l'effet d'une protection spéciale, comme il étoit avec son peuple dans le désert; ni par la communication de ses dons, comme il est avec tous les Justes; ni par l'union intime et mystérieuse de son adorable sacrement, comme il est singulièrement avec l'ame chrétienne qui le reçoit. A l'égard du pécheur, tout cela cesse; et c'est ce qui fait dire au Saint-Esprit que Dieu n'est plus avec les pécheurs; et qui fait ajouter aux théologiens que si, par une supposition impossible, Dieu pouvoit se dépouiller de son immensité, il demeureroit encore présent à un grand nombre de sujets à qui sa grace l'attache; mais qu'il cesseroit d'être avec les pécheurs, parcequ'il n'auroit plus cette nécessité d'être partout et d'agir partout. D'où saint Chrysostome conclut (et la pensée de ce Père mérite d'être remarquée) que l'immensité, qui est un des plus nobles attributs de Dieu, ne laisse pas, dans un sens, d'être à Dieu comme un tribut onéreux, puisqu'elle l'assujettit à ne pouvoir entièrement se séparer de ce qui est l'objet de son aversion et de son indignation.

Admirable idée, Chrétiens, de la conduite que nous devons observer avec les libertins du siècle. Qu'est-ce que Dieu exige de nous? que nous en usions avec eux comme il en use lui-même. Pouvons-nous nous proposer un plus saint modèle? Il veut donc, premièrement, que nous les supportions à son exemple; et il le veut avec raison, dit saint Augustin, puisqu'on nous a bien supportés quand nous étions nous-mêmes dans l'égarement et la corruption du vice. Voilà pourquoi, reprend ce saint docteur, nous ne devons jamais oublier ce que nous avons été, afin de conserver toujours pour les autres une compassion tendre et charitable dans l'état où ils sont : *Cum tolerantiâ vivendum nobis est inter malos, quia cùm mali essemus, cum tolerantiâ vixerunt boni inter nos* (August.). Mais prenez garde, s'il vous plaît, à ce terme, *cum tolerantiâ;* car saint Augustin ne dit pas que la société des méchants nous doit être un sujet de complaisance, mais un exercice de patience; c'est-à-dire, que nous devons la souffrir, et non pas l'aimer, parceque c'est ainsi que nous nous conformons à notre règle, qui est Dieu.

Oui, je l'avoue, il y a des liaisons et des engagements avec les impies, que la loi divine, non seulement ne nous commande pas, mais qu'elle ne nous permet pas de rompre, puisqu'elle nous en fait même des devoirs; et c'est ce que j'appelle la nécessité de notre état, qui

répond à la nécessité de l'être et de la Providence de Dieu. Autrement, dit saint Paul, il faudroit sortir hors du monde, si tout commerce avec les pécheurs y étoit généralement interdit : *Alioquin debueratis de hoc mundo exisse* (1. *Cor.*, 5). Par exemple, un père doit-il se séparer de ses enfants, parcequ'il les voit dans le désordre ; une femme, de son mari, parcequ'il mène une vie licencieuse ; un inférieur, de son supérieur, parceque c'est un homme scandaleux? Non, sans doute ; la loi du devoir, de la dépendance et de la sujétion le défend ; et on peut dire alors que le mélange des méchants avec les bons est autorisé de Dieu, puisque Dieu est l'auteur de ces conditions qui engagent nécessairement à cette société. Tout cela est vrai ; mais hors de là, je veux dire hors des termes de la nécessité et de la justice, quand les choses sont dans la liberté de notre choix, chercher les impies et entretenir avec eux des habitudes volontaires, des amitiés mondaines et profanes, des familiarités dont le prétexte est le seul plaisir, et que nulle raison ne justifie, je dis que c'est aller directement contre les ordres de Dieu, et je le dis après le grand Apôtre ; car voilà comment il le déclaroit aux chrétiens de Thessalonique : *Denunciamus vobis, ut subtrahatis vos ab omni fratre ambulante inordinatè* (2. *Thess.*, 3) : Nous vous ordonnons, leur disoit-il, au nom du Seigneur, de vous retirer de tous ceux d'entre vos frères qui tiennent une conduite déréglée, et de garder ce précepte comme l'un des plus importants et des plus essentiels de la loi de Dieu. De là vient que David s'en faisoit un point de conscience et de religion : *Non sedi cum concilio vanitatis, et cum iniqua gerentibus non introibo; odivi Ecclesiam malignantium* (*Ps.* 25) : Ma maxime a toujours été de n'avoir point d'union avec les partisans du vice, et de ne me point mêler avec ceux qui font gloire de commettre l'iniquité, d'aimer leurs personnes, parceque la charité me le commande ; mais de haïr leurs assemblées, de fuir leurs intrigues, d'abhorrer leurs conversations, parce qu'une charité plus haute, qui est celle que je dois à Dieu et que je me dois à moi-même, m'empêche d'y avoir part.

Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, ce que nous dicte la prudence chrétienne, et à quoi elle nous oblige indispensablement : d'éviter, autant que notre condition le peut permettre, les sociétés mauvaises et corrompues. Et voyez aussi comme Dieu nous en a inspiré l'horreur, soit par rapport aux païens et aux idolâtres, soit par rapport aux hérétiques et aux schismatiques, soit à l'égard même des catholiques libertins et prévaricateurs. Vous êtes mon peuple, disoit-il aux enfants d'Israël, en les introduisant dans la terre de Chanaan ; vous êtes mon peuple, et je vous ai choisis parmi tous les peuples de la terre, afin que vous me soyez spécialement dévoués : mais c'est pour cela même qu'il ne vous sera pas permis de traiter avec les peuples infidèles, que vous n'entrerez point dans leurs alliances, et que nul mariage entre eux et vous ne pourra

être contracté légitimement. Pourquoi cela, demande saint Augustin? Ce commerce avec les étrangers ne pouvoit-il pas être avantageux et nécessaire aux Israélites pour leur établissement? Peut-être la politique du monde en auroit-elle ainsi jugé ; mais Dieu, dont les vues saintes et adorables sont infiniment élevées au-dessus de celles des hommes, voulut que la politique du monde cédât à l'intérêt de la religion. Non, leur signifia-t-il, quelque avantage que vous puissiez vous en promettre, vous ne rechercherez point ces nations, et vous vous en tiendrez toujours éloignés : *Cave ne unquam cum habitatoribus terræ illius jungas amicitias* (*Exod.*, 34). C'est ce que portoit expressément la loi ; et vous verrez, Chrétiens, si cette défense étoit inutile et sans fondement. Fuyez, nous dit-il ailleurs, par la bouche de saint Paul, fuyez l'hérétique, si vous voulez conserver la pureté de votre foi : *Hæreticum hominem devita* (*Tit.*, 3). Donnez-vous bien de garde, non seulement d'entretenir des intelligences dans le parti de l'erreur, non seulement d'en épouser les intérêts, mais d'y avoir même de simples liaisons, hors celles que la piété chrétienne et le devoir de votre condition peuvent justifier. Et si ce sont des orthodoxes qui, malgré leurs mœurs dissolues, ne laissent pas de vivre avec nous dans la communion d'une même créance, Dieu nous en a-t-il interdit la société? Écoutez encore l'Apôtre. Je vous en ai déja avertis, écrivoit aux Corinthiens ce maître des nations, et je vous ai marqué, dans une de mes lettres, de n'avoir jamais nul engagement, ni avec les impudiques et les voluptueux, ni avec les médisants et les calomniateurs, ni avec quelque autre que ce soit de ceux qui peuvent vous corrompre et être pour vous un scandale. Quand ce seroit votre frère par inclination et par liaison d'amitié, si c'est un homme de mauvaise vie, je ne veux pas que vous ayez ensemble la moindre communication, ni que vous puissiez manger avec lui : *Si is qui frater nominatur est fornicator, aut maledicus, aut rapax, cum ejusmodi nec cibum sumere* (*1. Cor.* 5).

Dieu veut, dit excellemment Guillaume de Paris, et cette pensée est belle, Dieu veut qu'en nous séparant des impies, nous fassions dès à présent ce qu'il fera un jour lui-même, et que nous prévenions ainsi la résurrection générale et le jugement dernier. Quand le Fils de Dieu viendra juger le monde, les réprouvés, il est vrai, ressusciteront en même temps que les Justes ; mais ils ne ressusciteront pas néanmoins avec les Justes, parcequ'au moment même de la résurrection, les Justes seront séparés des réprouvés, par ce discernement terrible dont a parlé David, et dont les anges seront les exécuteurs : *Ideò non resurgent impii in judicio, neque peccatores in concilio Justorum* (*Ps.* 1). Quel est donc le dessein de Dieu ? poursuit Guillaume de Paris : c'est que les bons vivent en ce monde, à l'égard des méchants, dans le même ordre où ils doivent ressusciter et être jugés ; c'est-à-dire qu'ils se discernent eux-mêmes, pour ainsi parler, d'avec les pécheurs, et

que dès cette vie ils commencent à prendre leur rang, afin que Dieu ne soit presque pas obligé d'y employer ses anges, ni de faire d'autre choix de ses élus.

Aussi est-ce en cela que consiste la perfection et la gloire des Justes sur la terre; et telle est l'idée que l'Écriture nous en donne : car quand Dieu commande à Josué de faire mourir Acham, qui étoit un homme scandaleux au milieu de son peuple, il ne s'en explique point à lui autrement que par ces paroles : *Surge, sanctifica populum* (JOSUE, 7): Je veux que demain tu sanctifies mon peuple. Et que ferai-je pour cela, Seigneur? répliqua Josué. Tu extermineras Acham, qui est un sacrilége. Tandis qu'il demeurera parmi les tribus, je n'y puis demeurer moi-même: mais retranche cette ame criminelle, et alors tout le peuple sera sanctifié. Vous diriez, Chrétiens, que la séparation des méchants est comme un sacrement d'expiation pour les bons. En effet, il ne faudroit rien davantage pour sanctifier des familles, des communautés, des ordres tout entiers. Otez d'une maison un domestique vicieux qui l'infecte, vous en ferez une maison de piété; ôtez d'une communauté un esprit brouillon qui la divise, vous en ferez une assemblée de Saints; ôtez de la cour d'un prince quelques athées qui y dominent, vous en ferez une cour chrétienne. Il y a tel homme dans Paris qui a perdu plus d'ames que jamais un démon n'en pervertira; et vous connoissez certaines femmes dont la société fait plus de libertins que les plus contagieuses leçons de ceux qui autrefois ont tenu école de libertinage. Otez donc un petit nombre de ces hommes et de ces femmes, et vous rétablirez presque partout le culte de Dieu. Or ce retranchement ne seroit pas impossible, si les intérêts de Dieu étoient aussi respectés que ceux des hommes. N'avez-vous jamais pris garde, Chrétiens, à une chose assez particulière que nous marque l'évangéliste saint Jean, en parlant de la dernière cène que Jésus-Christ fit avec ses apôtres la veille de sa mort? Au même temps que Judas sortit pour aller exécuter son détestable dessein, le Sauveur du monde entra dans une espèce d'extase, et s'écria : *Nunc clarificatus est Filius Hominis* (JOAN., 13) : C'est maintenant que le Fils de l'Homme est glorifié. D'où lui venoit cette gloire? demande saint Augustin; ce n'étoit pas de la vision bienheureuse de Dieu, car il la posséda dès l'instant même de sa conception; ce n'étoit pas de la résurrection de son corps, car il n'étoit pas encore ressuscité : mais elle lui vint de la sortie de ce traître, qui avoit été jusque là présent avec les autres disciples, et c'est la raison qu'en apporte le texte sacré : *Cum ergò exisset, dixit Jesus : Nunc clarificatus est Filius Hominis.* Tandis que Judas étoit dans sa compagnie, c'étoit, en quelque sorte, comme une tache pour lui; mais quand il s'en vit séparé, quoique cette séparation dût être bientôt suivie de tous les opprobres de la croix, il ne laissa pas de s'en faire une gloire : *Nunc clarificatus est Filius Hominis.* Or si la gloire du Fils de Dieu ne pouvoit être complète tandis qu'il souffroit un ré-

prouvé auprès de lui, jugez, mes chers auditeurs, si vous pouvez être saints et justes devant Dieu, lorsque vous vivez avec les pécheurs, et que vous vous tenez volontairement au milieu d'eux.

Voilà pourquoi l'Église, dit saint Thomas, excommunie certains pécheurs. Par cette censure elle partage le bon et le mauvais grain, pour retenir l'un et pour rejeter l'autre; en quoi elle nous apprend notre devoir, et nous donne à connoître ce que nous sommes obligés de faire nous-mêmes. Vous ne voulez pas vous séparer des impies, elle les sépare de vous. Car ne pensez pas qu'elle prétende seulement les punir, en les privant du bien de la société commune. Il y a deux choses dans l'excommunication : une peine pour le coupable, et une loi pour l'innocent. L'Église condamne le pécheur à n'avoir plus de communication avec les fidèles, voilà la peine ; et, en même temps, elle ordonne aux fidèles de n'avoir plus de commerce avec le pécheur, voilà la loi. S'ensuit-il de là qu'il n'y ait que ces pécheurs frappés des anathèmes de l'Église, dont la compagnie nous soit défendue ? non, Chrétiens : tout ce qui n'est pas formellement défendu par l'Église n'est pas pour cela permis. Il y a des lois supérieures et plus générales, auxquelles nous devons obéir. L'Église, en vertu de ses censures, ne nous interdit que la société des scandaleux, qui lui sont rebelles; mais, sans lui être rebelles, c'est assez qu'ils soient scandaleux, pour nous faire conclure, indépendamment des défenses de l'Église, que nous sommes dans l'étroite obligation de les éviter. Ce ne seroit pas même bien raisonner, parceque l'Église a révoqué les peines portées contre ceux qui fréquentent les impies excommuniés, de prétendre dès-lors qu'elle approuve une telle fréquentation et de telles habitudes. Je m'explique, et observez ceci, s'il vous plaît ; il est bon que vous en soyez instruits. Dans la rigueur du droit ancien, les fidèles ne pouvoient jamais traiter avec un homme retranché de la communion de l'Église, sans encourir la même censure. C'étoit la loi universelle; mais, par des raisons importantes, vérifiées dans les conciles, l'Église a relâché de cette sévérité, et ne nous défend plus que le commerce de ceux qu'elle a publiquement et nommément excommuniés. Est-ce à dire que nous pouvons donc converser indifféremment avec toutes sortes d'hérétiques, avec toutes sortes de gens corrompus et dangereux, sous prétexte que l'Église ne les a point encore notés et flétris? Abus, mon cher auditeur. L'Église peut bien révoquer ses lois, elle peut bien changer ses coutumes ; mais sans préjudice de la loi de Dieu, qui est irrévocable et invariable. Or la loi de Dieu est que, hors les engagements nécessaires de ma condition, je m'éloigne de toutes les compagnies où l'innocence de mon ame peut être en péril. Si je les cherche de moi-même et par un choix libre, il est vrai, les foudres de l'Église ne tomberont pas pour cela sur moi, parceque l'Église veut bien user à mon égard de cette indulgence ; mais toute son indulgence ne peut faire que par-là je ne devienne

coupable d'un mépris formel de Dieu, que par-là je ne devienne le scandale de mes frères, que par-là je ne devienne ennemi de moi-même, en me perdant moi-même. Trois grands désordres renfermés dans un même péché. Appliquez-vous.

Oui, mon cher auditeur, lier avec des libertins et des impies, que vous connoissez pour impies et pour libertins, c'est mépriser Dieu. Et qu'appelez-vous en effet mépris de Dieu, si ce n'est pas de s'unir avec ses ennemis? et qui sont les ennemis de Dieu, si ce ne sont pas les pécheurs, surtout certains pécheurs déclarés? Que penseroit-on d'un fils lié d'affection et de cœur avec les persécuteurs de son père, avec ceux qui attenteroient aux droits et à l'honneur de son père, avec ceux qui feroient une guerre ouverte à son père? N'en auriez-vous pas horreur, comme d'un monstre dans la nature? Or voilà ce que vous faites en vivant avec les impies. Tant qu'ils sont dans le désordre de leur péché, il y a entre Dieu et eux une haine irréconciliable. Consultez les livres sacrés, et lisez le reproche qu'eut à soutenir Josaphat, roi de Juda, et prince du reste très religieux. Il s'étoit allié avec l'impie Achab, roi d'Israël: il n'avoit pas manqué de raisons d'état pour l'engager à cette alliance, et tout son conseil y avoit passé; mais son conseil étoit en cela réprouvé de Dieu. Prince, lui dit Jéhu, avec toute la liberté d'un prophète, vous êtes prévaricateur; vous avez donné secours à un roi criminel, et vous avez reçu dans votre amitié ceux qui ont conjuré contre votre Dieu et le mien : vous méritez la mort : *Impio præbes auxilium, et his qui oderunt Dominum amicitiâ jungeris; idcircò iram merebaris* (2. *Paralip.*, 19). Les bonnes œuvres de Josaphat et sa bonne foi l'excusèrent; mais vous, Chrétiens, que pouvez-vous alléguer? Outre l'injure que vous faites à Dieu, comment pouvez-vous justifier le scandale que vous causez dans l'Église et parmi le peuple de Dieu? Car n'est-ce pas un scandale de vous voir tous les jours dans les sociétés d'une ville ou d'un quartier les plus suspectes, de vous voir dans des assemblées d'où toute pudeur semble bannie, où se tiennent les discours les plus libres, où se débitent les maximes les plus pernicieuses, où souvent nulles règles de bienséance et de modestie ne sont observées; de vous voir avec des esprits sans religion, avec des femmes sans réputation, dans des lieux où règne la licence et où se répand la plus mortelle contagion? Qu'en peut-on penser? qu'en peut-on dire? et même qu'en a-t-on déja pensé et qu'en a-t-on dit?

Et ne me répondez point que vous savez bien vous conserver, et, quoi qu'en dise le monde, que vous avez pour vous le témoignage de votre conscience, qui vous suffit. Ah! mon cher Frère, écoutez ce qu'écrivoit là-dessus saint Jérôme à une dame romaine. Il faut, lui disoit ce Père, quand vous parlez ainsi, que vous soyez bien peu versée dans les devoirs de la vie chrétienne. Et ne savez-vous pas qu'en matière de conduite, vous devez rendre compte à Dieu, non

seulement de ce que vous faites, mais de ce que l'on dit de vous ; que ce n'est point assez de satisfaire à votre propre conscience, mais que vous êtes encore obligée de satisfaire à celle d'autrui ; que saint Paul, qui étoit plus éclairé que vous, avoit égard aux hommes, aussi bien qu'à Dieu, pour régler sa conversation, ne croyant pas qu'elle pût être innocente, quand les hommes pourroient prendre sujet de s'en offenser, et sachant que c'est se rendre coupable devant Dieu, que de ne se mettre point en peine de le paroître devant les hommes. Ainsi parloit saint Jérôme ; et concluant par l'exemple du même apôtre, qui refusoit de manger des viandes d'ailleurs permises, parcequ'il craignoit de scandaliser les fidèles : Ah ! reprend ce saint docteur, les compagnies des hommes ne sont pas plus nécessaires que les aliments ; et pourquoi n'éviterons-nous pas ces liaisons scandaleuses qui blessent la pureté de notre christianisme, qui donnent lieu à mille soupçons, et qui servent de matière à la médisance publique, puisque saint Paul s'abstenoit d'une viande et en avoit même horreur, dès qu'elle pouvoit donner quelque scandale au moindre des chrétiens ?

Mais laissons le scandale, et n'insistons maintenant, mon cher auditeur, que sur ce qui nous regarde nous-mêmes. Est-il possible que dans ce commerce familier avec des impudiques et des libertins, vous ayez toujours un cœur pur et chaste ? Peut-on raisonnablement espérer que dans un air tout corrompu, vous ne vous ressentiez jamais de sa corruption ? Et ne seroit-ce pas au moins pour vous la présomption la plus aveugle et la plus criminelle, de vous y croire exempt d'un danger qui souvent vous est, selon Dieu, aussi défendu que le mal même ? Si cela étoit, jamais les prophètes et les apôtres n'auroient été plus confirmés en grace que vous ; et vous auriez cet avantage sur eux, qu'ils ont fui la société des impies parcequ'ils la jugeoient dangereuse pour eux-mêmes, ainsi que le témoigne saint Jérôme du prophète Ézéchiel, qui dans cette vue se sépara de tout le reste du peuple, et se retira à l'écart : au lieu que vous y demeurez volontairement et sans crainte, comme si vous aviez un préservatif infaillible contre le péché. Mais si cela n'est pas, quelle est votre témérité, de hasarder plus que n'ont fait ces hommes de Dieu et ces Saints du premier ordre ; de vous exposer à des occasions pour lesquelles ils ne se sont pas crus assez forts, de vivre en assurance où ils ont tremblé ? Pourquoi Dieu faisoit-il aux Hébreux des défenses si rigoureuses de se mêler et de négocier avec les étrangers ? c'est que dans ces négociations et ces alliances, il prévoyoit leur chute et leur ruine presque inévitable. Et, en effet, eurent-ils jamais commerce avec une nation, dont ils ne prissent enfin les superstitions et les impiétés ? *Commixti sunt inter gentes, et didicerunt opera eorum* (*Ps.* 105). Pourquoi l'Église, dès sa naissance, ne vouloit-elle pas que dans le christianisme on contractât aucun mariage avec les infidèles ? car voilà comment saint Jérôme entend ces paroles de saint Paul : *Nolite jugum ducere*

cum infidelibus (2. *Cor.*, 6). C'est qu'elle considéroit le danger où de tels engagements mettroient la foi des chrétiens. Et pourquoi Jésus-Christ lui a-t-il donné un pouvoir qui semble renverser tout le droit humain ? Rendez-vous, s'il vous plaît, attentifs : ceci vous surprendra ; mais je n'avance rien qui ne soit fondé sur l'Écriture et sur les sacrés canons. Pourquoi, dis-je, Jésus-Christ a-t-il donné pouvoir à son Église de rendre nul, du moins quant à ses principales obligations, le plus authentique de tous les contrats qui se célèbrent parmi les hommes, un mariage légitime, un mariage solennellement ratifié entre deux païens, dont l'un vient à recevoir le baptême, et l'autre persiste dans son idolâtrie, si ce n'est parceque dans ce mélange de religions, celle du vrai Dieu ne se trouveroit pas en sûreté ? *Quis enim nescit*, dit Tertullien, *obliterari quotidiè fidem commercio infideli ?* (TERTULL.) Qui doute que la foi ne s'efface peu à peu par la fréquente communication d'un esprit infidèle ? C'est ce que ce docteur si zélé pour l'étroite discipline de l'Église représentoit quelque temps avant sa mort à sa propre femme, afin de la détourner, selon ses maximes, d'un second mariage ; du moins afin de lui faire entendre l'obligation où elle étoit de ne s'allier jamais avec un païen. Et moi, me servant de la même pensée et l'appliquant à mon sujet, je dis : *Quis nescit ?* Qui doute que la piété de l'ame la plus religieuse ne s'altère par les exemples d'un ami qui vit dans le déréglement, et qu'on a sans cesse devant les yeux ? On est dépositaire de ses sentiments, on l'entend parler, on le voit agir ; et insensiblement on s'accoutume à penser comme lui, à parler comme lui, à agir comme lui. Ce n'est pas d'abord sans quelques répugnances et quelques combats ; mais enfin ce qui faisoit horreur commence à ne plus déplaire, et ensuite plaît tout-à-fait et entraîne. *Quis nescit ?* Qui doute que la retenue et la sagesse d'une jeune personne, que sa vertu la plus affermie ne vienne avec le temps à chanceler, et ne reçoive de puissantes atteintes, par ces entrevues particulières et ces privautés où son cœur s'épanche avec un mondain ou une mondaine, qui lui inspirent leurs damnables principes, et qui dans l'espace de quelques mois détruisent tout le fruit d'une sainte éducation et le travail de plusieurs années ? De là cette maxime si universellement reconnue, confirmée par tant de preuves, et si commune : Dites-moi qui vous fréquentez, et je vous dirai qui vous êtes.

Quoi qu'il en soit, mon cher auditeur, l'Église n'a rien épargné pour empêcher que le commerce des impies ne fût préjudiciable à ses enfants ; et de votre part, que faites-vous pour seconder ses soins ? Peut-être pensez-vous que la société de cet homme plongé dans la débauche et adonné à son plaisir, est moins à craindre pour vous que celle d'un infidèle ; et je prétends au contraire que mille idolâtres conjurés pour vous pervertir et pour vous perdre, ne feront pas la même impression sur vous qu'un libertin avec qui vous êtes uni de connois-

sance et de compagnie. Job se conserva au milieu des fausses divinités et de ceux qui les adoroient ; mais Lot eût succombé dans Sodome et parmi ses concitoyens. Je vais plus loin , et je soutiens même que tous les efforts des démons contre vous ne seroient pas une tentation si dangereuse que la présence et la vue de ce pécheur scandaleux. Mais je vous entends , et par vos mœurs je juge de votre pensée. Vous ne craignez pas ces partisans du vice , parceque vous en êtes peut-être déja aussi infecté qu'eux ; et ils ne peuvent plus vous nuire, parceque vous en avez reçu tout le dommage dont vous étiez menacé. Il falloit bien que l'oracle du Seigneur se vérifiât ainsi : car il se seroit trompé, si, vivant et conversant avec des ames réprouvées, vous vous étiez maintenu dans l'innocence.

Ah ! Chrétiens , nous nous étonnons de voir aujourd'hui le siècle si corrompu ; nous ne comprenons pas d'où vient tant de dissolution dans la jeunesse ; nous rougissons pour tant de personnes du sexe, qui ne rougissent de rien ; nous sommes surpris d'entendre les désordres des mariages , qui éclatent tous les jours ; nous apprenons avec indignation combien l'impiété règne dans les cours des princes ; le dirai-je ? nous voyons avec horreur le vice se glisser jusque dans le sanctuaire, et s'attacher au ministre des autels. En voici la source la plus ordinaire : ce sont les sociétés et les conversations du monde profane. Voilà ce qui sert d'amorce à la cupidité, ce qui allume la passion , ce qui fait former les intrigues , ce qui fait réussir les plus abominables entreprises. Voilà ce qui renverse les forts , ce qui infatue les sages, ce qui corrompt les vierges. Réglez les sociétés et les conversations des hommes , et dans peu vous réformerez tous les états. Vous , père , éloignez ce jeune homme de tel autre qu'il recherche avec trop d'assiduité , et vous le verrez toujours marcher dans le bon chemin. Vous , mère , ne recevez plus ou ne rendez plus certaines visites , et cette fille qui vous y accompagne deviendra un modèle de vertu. Vous , chrétien , qui que vous puissiez être, rompez avec cet ami , et j'ose presque vous répondre de votre salut. Mais quoi , dites-vous, abandonner un ami ! Oui , il faut le quitter ; et fût-ce votre œil, il faudroit l'arracher. Pourquoi entretenir un ami contre vous-même, et quel compte devez-vous faire d'une amitié qui aboutit à votre réprobation ? Le Fils de Dieu ne vous a-t-il pas expressément enseigné que quiconque n'auroit pas en haine ses propres parents , son frère et sa sœur, son père même et sa mère , ne seroit pas digne de lui : c'est-à-dire que quiconque ne seroit pas disposé à se séparer de ses proches, fût-ce un frère ou une sœur , fût-ce un père ou une mère, dès qu'il en pourroit craindre quelque scandale , se rendroit dès-lors coupable aux yeux de Dieu , et n'entreroit jamais dans son royaume ? Or, si je dois en user ainsi envers les auteurs de ma vie , quand ce sont des obstacles à mon salut , ces faux amis, complices de mes iniquités, ont-ils droit de se plaindre , lorsque, pour me sauver de l'abîme où

ils me conduisent, je me détache d'eux et je les renonce? Et s'ils en raisonnent, s'ils en raillent, s'ils me frappent de leurs mépris, dois-je plutôt les écouter que Dieu même? Non, non, rien ne me doit être cher au préjudice de mon ame; et dès qu'il s'agit d'un aussi grand intérêt que celui-là, Dieu et moi, voilà ce qui me suffit. Tout le reste me devient indifférent.

Cependant, Chrétiens, il y a des sociétés où des engagements nécessaires nous retiennent : et comme Dieu, supposé la nécessité de son être qui l'oblige à demeurer avec les pécheurs, sait en tirer sa gloire, et emploie à leur conversion la présence de sa divinité; ainsi devons-nous profiter aux impies qui vivent avec nous, et profiter des impies avec qui nous vivons par la nécessité de notre état. Autre obligation, qui va faire le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une vérité certaine, Chrétiens : quoique le péché, dans le fond de son être, soit essentiellement une injure faite à la majesté de Dieu, il ne laisse pas néanmoins de servir à sa grandeur. Dieu ne le souffriroit pas, remarque saint Chrysostome, s'il n'étoit capable d'y contribuer par sa malice même; et il anéantiroit plutôt tous les pécheurs du monde, que d'en voir un seul dont il ne pût tirer quelque tribut de gloire. De ce que l'homme pèche, dit excellemment saint Augustin, il se nuit à soi-même; mais il n'arrête pas l'effet de la bonté divine: *Quod facit malus, sibi nocet; non bonitati Dei contradicit* (Aug.). Car Dieu, qui est un admirable ouvrier, se sert avantageusement des défauts de son ouvrage, et il ne les permet que parcequ'il sait bien s'en prévaloir : *Illo utique peccatore benè utitur, qui nec eum esse permitteret, si illo uti non posset* (Idem.). C'est en cela, poursuit ce saint docteur, qui développe ce point avec toute la solidité possible, c'est en cela qu'éclate la sagesse du créateur, et qu'elle paroît même l'emporter sur la toute-puissance; parceque l'effet de la toute-puissance est de créer les biens, et celui de la sagesse de trouver le bien dans les maux, en les rapportant à Dieu. Or ce rapport du mal au souverain bien est quelque chose en Dieu de plus merveilleux que la production des êtres créés, qui lui est comme naturelle. Dieu, ajoute le même Père, prend, ce semble, plaisir à faire tout le contraire des impies dans l'usage des choses. Car comme leur iniquité consiste à abuser de ses créatures, qui sont bonnes; aussi sa justice se fait voir à bien user de leurs volontés, qui sont mauvaises: *Quia sicut illorum iniquitas est malè uti bonis operibus ejus, sic illius justitiâ est benè uti malis operibus eorum* (Idem.). Étrange opposition de Dieu et du pécheur! Dieu même, dit encore saint Augustin, quoiqu'il soit la pureté originaire et primitive, n'est pas pur à l'égard des impies, parcequ'en le blasphémant et en l'outrageant, ils en font tous les jours la matière de l'impureté : *Immundis ne Deus quidem ipse mundus est*,

quem quotidiè blasphemant (Aug.). Au lieu que le péché, qui est l'impureté substantielle, se purifie, pour ainsi dire, à l'égard de Dieu, parcequ'il devient le sujet de sa gloire. Toutes ces pensées sont belles, et dignes de leur auteur.

Mais il n'en demeure pas là. Pour en venir à la preuve, et pour vérifier dans le détail ces propositions générales, voyez, continue-t-il, mes Frères, comment en effet tout ce qu'il y a sur la terre d'impies, de scandaleux, de réprouvés, concourt admirablement, et malgré les intentions des hommes, à glorifier Dieu. Considérez d'abord tous ceux qui se trouvent privés de la lumière de l'Évangile, et destitués du don de la foi. Jetez les yeux sur les païens idolâtres, sur les hérétiques obstinés, sur les schismatiques rebelles, et sur les Juifs endurcis. Dieu ne les emploie-t-il pas tous à l'exécution de ses plus grands desseins? *Nonne utitur gentibus* (observez ces paroles, Chrétiens, elles sont tirées du livre de la Vraie Religion), *nonne utitur gentibus ad materiam operationis suæ, hæreticis ad probationem doctrinæ suæ, schismaticis ad documentum stabilitatis suæ, Judæis ad comparationem pulchritudinis suæ?* (Aug.). Ne se sert-il pas des infidèles pour opérer les merveilles de sa grace, et pour les faire connoître? un monde converti par douze pêcheurs, qu'y a-t-il de plus grand et de plus fort pour établir la vérité de notre religion? Ne se sert-il pas des hérétiques pour l'éclaircissement de sa doctrine, et pour nous confirmer dans la vraie créance? Jamais la foi n'a été mieux développée, que lorsqu'elle a été combattue; et rien n'a plus donné lieu à découvrir la vérité, que l'erreur. Ne se sert-il pas des schismatiques comme d'une preuve sensible de la perpétuité et de l'inébranlable fermeté de son Église? malgré la division de ses membres, elle se maintient toujours dans l'intégrité d'un corps parfait, tandis que nous voyons périr et se consumer les factions qui se sont élevées contre notre chef. Et les Juifs, ces restes déplorables du peuple de Dieu, malheureuse postérité d'une nation bien aimée, ne semblent-ils pas demeurer sur la terre pour servir de témoins à Jésus-Christ, autorisant sa personne par leurs Écritures, vérifiant ses mystères par leurs prophéties, et relevant son Évangile par la comparaison de la loi? C'est un mauvais grain semé dans le champ de Dieu; mais admirez en combien de manières il est utile à la gloire de Dieu.

Je dis le même de tous les impies en général : Dieu en sait faire mille usages pour la manifestation de ses divins attributs, et pour le bien commun des hommes. Ce sont les fléaux de sa justice, pour punir les pécheurs; et ce sont les instruments de sa miséricorde, pour éprouver les Saints. Quand Jérusalem fut saccagée sous l'empire de Tite, c'étoit Dieu qui se servoit de l'ambition des Romains, pour exercer ses vengeances sur les Juifs. L'ambition des Romains étoit criminelle, mais les châtiments et les vengeances de Dieu étoient justes. Que faisoient les tyrans et les persécuteurs du nom chrétien?

en voulant détruire les fidèles, ils les multiplioient, ils donnoient des confesseurs à Jésus-Christ, ils remplissoient l'Église de martyrs, ils peuploient le ciel de prédestinés.

Mais avançons. Il est donc vrai que Dieu profite ainsi des pécheurs pour l'augmentation de sa gloire et pour notre salut. Il est vrai que les moyens ne lui manquent jamais, pour se dédommager de l'injure qu'il reçoit de la malice des hommes et du péché, et qu'il la répare par le péché même, et par la malice de ceux qui l'ont commis. Or voilà encore le modèle que nous devons suivre, si la nécessité de notre état nous engage dans le commerce des impies : du moins, à l'exemple de Dieu, devons-nous en tirer avantage pour nous-mêmes. Nous le pourrons toujours, quand nous ne les aurons pas recherchés, et que nous n'aurons pas dû les éviter. Car de même, dit saint Ambroise, que Dieu trouve dans les pécheurs de quoi rehausser l'éclat de ses infinies perfections, nous y trouvons de quoi acquérir et pratiquer les plus éminentes vertus. En effet, quoi que fasse le pécheur avec qui je vis, si j'ai l'esprit de Dieu, c'est une leçon pour moi et une occasion de me sanctifier. S'il me persécute, il me fournit une matière de patience; s'il se déclare mon ennemi, il purifie ma charité; s'il me fait souffrir, c'est un sujet de mortification. S'élève-t-il au-dessus de moi par orgueil, il m'apprend à me tenir dans la modestie. Se laisse-t-il emporter à la colère, il met en œuvre ma douceur. Tombe-t-il dans des péchés honteux, il excite ma compassion et mon zèle. Je dis plus, et c'est après saint Grégoire pape que je le dis; jamais, dans les règles ordinaires, un Juste ne seroit parfait ni ne pourroit le devenir, si Dieu, par la disposition de sa providence, ne l'obligeoit quelquefois à vivre avec les pécheurs; pourquoi cela? parceque c'est dans cette société, et dans ce mélange des bons et des méchants, qu'il doit être dégagé des imperfections humaines : *Ipsa quippe malorum societas, purgatio bonorum est* (GREG.). Et comment, demande ce Père, s'exerceroit-il dans les grandes vertus, s'il n'y avoit des pécheurs dans le monde? En quoi pratiqueroit-il cette charité héroïque dont le Fils de Dieu nous a donné l'exemple, et dont il nous a fait un commandement, s'il n'y avoit des offenses et des injustices, des médisances et des calomnies à pardonner? Où seroit le mérite de sa persévérance, s'il n'y avoit des contradictions à essuyer, des railleries à supporter, des attaques de la part des libertins à soutenir et à repousser?

Rien de plus constant, chrétiens auditeurs : si nous étions aussi zélés que nous le devons être pour notre salut, et si nous voulions faire plus de progrès dans les voies de la piété et de la perfection évangélique, un des plus puissants moyens pour nous porter à Dieu seroit la présence et la vue de tant de pécheurs que nous avons sans cesse auprès de nous. Quel fonds y trouverions-nous d'une reconnoissance parfaite envers Dieu, puisque c'est par un bienfait spécial

de sa grace que nous avons été préservés des désordres dont nous sommes témoins et dont nous gémissons? Quel motif d'une humilité profonde et d'une continuelle attention sur nous-mêmes, puisque à chaque moment nous y pouvons nous-mêmes tomber; d'une charité respectueuse à l'égard du prochain, puisqu'il est, jusque dans son iniquité, l'exécuteur des arrêts de Dieu, le ministre de Dieu pour nous châtier et nous corriger; d'une pénitence salutaire et d'une pleine soumission, puisque plus nous sommes traversés, plus nous pouvons satisfaire à la justice divine et nous acquitter? Mais qu'arrive-t-il? c'est que nous renversons tout l'ordre des choses, et que de ces moyens de salut, nous faisons les sujets de notre perte. Le dessein de la Providence est que le commerce des pécheurs nous sanctifie, quand une nécessité indispensable nous y attache, et c'est ce qui nous pervertit. Dieu en tire sa gloire, et nous notre ruine. Il en devient plus saint de cette sainteté extérieure et accidentelle que nous lui souhaitons tous les jours, et nous en devenons plus criminels.

Permettez-moi, Chrétiens, d'ouvrir ici mon cœur, et de vous faire part de mes plus secrets sentiments. Je gémis quand, au tribunal de la pénitence, j'entends un homme du monde se plaindre de sa condition, comme s'il prétendoit justifier les égarements de sa vie par l'étroite obligation où il se trouve de demeurer au milieu du siècle corrompu, et d'y entretenir des liaisons qu'il ne peut rompre : quand j'entends une femme déplorer la triste situation où elle se voit, et me dire que tout le déréglement de son ame vient d'être engagée par devoir à un mari sans religion, sans frein dans ses passions, sans retenue dans ses débauches. Qu'ai-je là-dessus à leur répondre? je les plains moi-même, non pas de leur état prétendu malheureux, puisque c'est l'état où il a plu à Dieu de les appeler; mais du mauvais usage qu'ils font de leur état, contre les desseins de Dieu qui les y a placés. Je plains cette femme, non pas de ce qu'elle souffre, mais de la manière dont elle souffre; ne se souvenant pas, ou ne sachant pas que ce mari vicieux est un moyen choisi dans le conseil de la sagesse éternelle, pour l'éprouver et pour la sauver. Or si cela est, comme la plus solide théologie l'enseigne, n'est-elle pas en effet bien à plaindre de souffrir toutes les incommodités d'une société pénible et fâcheuse et de n'en avoir pas le mérite; de convertir le remède en poison, et les graces de Dieu en de perpétuelles occasions de péché?

Mais si j'étois dans un autre état, je travaillerois sans peine à mon salut. Vous le dites, mon cher auditeur, et moi je vous dis qu'en cela vous vous trompez; car vous ne pourriez travailler à votre salut sans Dieu. Or Dieu ne veut pas que vous y travailliez ailleurs ni autrement. Voilà la voie qu'il vous a marquée. Mais il est impossible, ajoutez-vous, de résister à tant de mauvais exemples, et de se garantir de leur contagion. Erreur, Chrétiens. Il est impossible quand c'est contre les ordres de Dieu que vous vous jetez dans le péril, quand c'est de vous-

mêmes et contre les obligations de votre état ; mais dès que c'est pour les intérêts de Dieu, par la vocation de Dieu, selon les vues de Dieu; dès que c'est selon les règles de la prudence évangélique, et avec les sages précautions qu'elle demande, ce qui seroit contagieux pour d'autres ne l'est plus pour vous, et ce qui les précipiteroit dans un abîme de corruption peut vous élever à la plus sublime sainteté ; car il est alors de la providence du Seigneur de vous aider, de vous éclairer, de vous fortifier; et c'est à quoi il ne manque pas. Or, avec le secours de Dieu, avec ses lumières et la force que sa grace répand dans une ame chrétienne, si vous tenez ferme au milieu des pécheurs, si vous résistez à leurs sollicitations, si vous ne vous laissez ébranler ni par leurs promesses, ni par leurs menaces, ni par leurs flatteries, ni par leurs rebuts ; si, malgré le torrent de l'exemple qui entraîne des millions d'autres, vous demeurez inviolablement attaché aux règles du devoir et à l'observation de la loi, dans les combats que vous avez pour cela à livrer, et par les efforts qu'il vous en coûte, quelles richesses n'amassez-vous pas devant Dieu, et quels progrès ne faites-vous pas dans les voies de la justice? Le comble de l'iniquité, pour l'impie, selon le témoignage du prophète, c'est d'être pécheur parmi les Justes : *In terrâ Sanctorum iniqua gessit* (ISAI., 26) : Il a commis le péché dens la terre des Saints. Voilà ce qui redouble sa malice, et ce qui le rend indigne de voir jamais la gloire de Dieu et d'être reçu dans le séjour des bienheureux : *Non videbit gloriam Domini* (Ibid.). Ainsi parloit Isaïe; et de là, par une conséquence non moins vraie, je conclus que le comble de la sainteté pour le Juste, est d'être Juste parmi les pécheurs. Moïse, dans la cour d'un prince infidèle, eut toujours, suivant la belle expression de saint Paul, l'Invisible présent à l'esprit, comme s'il l'eût vu des yeux du corps. Saint Louis, sur le trône, ferma les yeux à tout l'éclat des pompes humaines, et dans la licence des armes et le tumulte de la guerre il n'oublia jamais Dieu, et ne se départit jamais de l'obéissance due à ce premier maître. Cet homme, lié d'intérêt avec des gens sans foi, sans équité, avares et usurpateurs, a conservé ses mains nettes de toute injustice, et n'a jamais voulu entrer dans leurs criminelles entreprises. Cette femme, dans une famille où Dieu est à peine connu, ne s'est jamais relâchée de ses saintes pratiques ; et, sans égard à tous les discours qu'on lui a fait entendre, à tous les chagrins qu'elle a eu à dévorer, aux mépris qu'on lui a marqués, elle n'a jamais rien perdu de son zèle, ni rien retranché de ses pieuses observances. Voilà ce qui les distingue tous auprès de Dieu; voilà ce qui donne à leur fidélité un caractère propre et un prix particulier ; voilà pourquoi ils recevront cet éloge si glorieux de la bouche de Jésus-Christ, et pourquoi il leur dira ce qu'il dit à ses apôtres : *Vos estis qui permansistis mecum in tentationibus* (LUC., 22) : Tandis que les autres m'ont abandonné, qu'ils ont trahi ma cause, qu'ils ont outragé mon nom, qu'ils ont violé ma loi, c'est vous, fidèles ser-

viteurs, que j'ai trouvés constants à me suivre. De demeurer avec moi quand il n'y a rien à souffrir pour moi, quand rien ne porte à s'éloigner de moi, quand tout conspire à m'attacher les cœurs et à les attirer à moi, c'est l'effet d'une vertu commune : mais de demeurer avec moi dans la tentation, d'y demeurer lorsqu'il faut remporter pour cela des victoires, et de fréquentes victoires ; d'y demeurer malgré les scandales publics, malgré les contradictions et les traverses, malgré la coutume et tous les respects humains, c'est là que je reconnois une foi vive, un attachement solide, un amour pur, une persévérance héroïque; et c'est aussi à quoi je réserve toutes mes récompenses: *Vos estis qui permansistis mecum in tentationibus.*

L'auriez-vous cru, Chrétiens, que les pécheurs dussent procurer aux Justes de si grands avantages pour le salut? mais apprenez encore comment les Justes doivent de leur part contribuer au salut des pécheurs. L'Écriture, chez le prophète Daniel, nous représente une contestation bien singulière entre deux anges. Ce n'est pas, comme l'a pensé l'abbé Rupert, entre un ange bienheureux et un des esprits réprouvés, mais, selon l'interprétation de tous les Pères, après saint Jérôme, entre deux saints anges, jouissant l'un et l'autre de la même gloire et assistant auprès du trône de Dieu. Le premier (c'est l'ange tutélaire de la Judée) demande que les Hébreux sortent au plus tôt de la Perse, parcequ'ils sont en danger de se corrompre par le commerce des Babyloniens idolâtres; mais l'ange protecteur de Babylone prie, au contraire, que les Juifs y demeurent, et qu'ils ne quittent point la Perse, parcequ'ils peuvent, par leur conversation et leurs exemples, édifier les peuples et les convertir à la religion du vrai Dieu. En effet, déja trois rois de ce grand empire avoient renoncé au culte des idoles pour adorer le Dieu d'Israël, ainsi qu'il est rapporté au livre d'Esdras. Or que signifioit le combat de ces deux anges? Deux volontés en Dieu, répond saint Grégoire pape, mais qui, n'étant que conditionnelles, s'accordent parfaitement ensemble, tout opposées qu'elles paroissent : l'une, qui oblige les Justes à fuir la compagnie des pécheurs, et c'est ce que nous fait entendre la prière de cet ange qui sollicitoit en faveur des Juifs ; l'autre, qui ordonne aux Justes de coopérer au salut des pécheurs, lorsqu'ils se trouvent parmi eux et que quelque engagement raisonnable les y arrête ; et c'est en cette vue que l'ange de Perse agissoit pour les Babyloniens. Car voilà, chrétiens auditeurs, la grande règle que nous devons suivre. Dieu ne veut pas que sa présence ni la nôtre soient inutiles aux impies; mais il prétend que nous travaillions à leur conversion. On ne peut douter qu'il n'y donne ses soins ; et comme il ne peut cesser d'être avec les pécheurs, il ne cesse aussi jamais de s'employer à la réformation de leur vie. Il les y invite par ses promesses, il les y engage par ses bienfaits, il les y pousse par ses menaces, il les y force par ses châtiments; sa sagesse, sa bonté, sa justice, toutes ses perfections divines y sont oc-

cupées; et ce qui doit vous surprendre, c'est que, connoissant par avance la damnation future et immanquable de plusieurs, il s'applique néanmoins à ceux-là avec la même assiduité que s'il ne prévoyoit pas leur malheur. Admirable conduite qui nous sert d'exemple, et qui nous représente une des obligations du christianisme les plus essentielles, et toutefois la moins connue.

Car comme nous devons, Chrétiens, profiter des pécheurs pour nous-mêmes, nous devons aussi nous-mêmes, selon qu'il dépend de nous et autant qu'il dépend de nous, profiter aux pécheurs. Devoir général, et devoir particulier. Prenez garde : devoir général, qui regarde sans distinction tous les hommes, et que nous impose la loi de la charité. Il n'y a point d'homme, dit le Saint-Esprit, que Dieu n'ait chargé du salut de son prochain : *Unicuique mandavit de proximo suo* (*Eccles.*, 17) : comment cela? parcequ'il n'y a point d'homme à qui Dieu n'ait ordonné d'exercer la charité envers son prochain, selon les nécessités et les occasions. De là cette obligation rigoureuse de soulager le pauvre dans sa misère. Or si la charité nous oblige de compatir aux misères temporelles du pauvre, combien doit-elle nous engager encore plus fortement à compatir aux misères spirituelles du pécheur? Si, dans des besoins où il ne s'agit que du corps et d'une vie mortelle, nous ne pouvons néanmoins manquer à notre frère et l'abandonner, sans perdre la charité de Dieu en perdant la charité du prochain, pouvons-nous conserver l'une et l'autre, et satisfaire à l'une et à l'autre, en laissant par notre faute périr des ames rachetées du sang de Jésus-Christ; en leur refusant des secours qu'il ne tient qu'à nous de leur procurer, et qui pourroient les garantir d'une mort et d'une damnation éternelle ; en négligeant de leur donner des conseils, des avis, des instructions, des exemples, qui les retireroient de leurs égarements, et les remettroient dans les voies d'une bienheureuse immortalité? Car entre ces pécheurs, remarque saint Augustin, il y en a que Dieu a prédestinés pour être un jour au nombre de ses amis et de ses Saints. Nous ne les connoissons pas et ils ne se connoissent pas eux-mêmes, parceque ces deux cités du ciel et de l'enfer, des réprouvés et des élus, sont maintenant dans un mélange qui nous empêche de les distinguer : mais c'est par cette raison que notre charité doit être universelle, et que nos soins doivent s'étendre à tous, afin d'accomplir les desseins de Dieu; et que ceux en qui il veut opérer, par notre ministère, les merveilles de sa grace, ne demeurent pas sans assistance, et dépourvus des moyens de salut qu'il leur avoit préparés. C'est pourquoi les apôtres exhortoient tant les fidèles à édifier par leur conduite les idolâtres et les païens. C'est pourquoi saint Pierre recommandoit si expressément aux gens de bien de se comporter toujours de telle manière, que les pécheurs, témoins de leur vie, se sentissent animés à les imiter, et à servir et glorifier Dieu : *Ut ex bonis operibus vos considerantes, glorificent Deum* (1. PETR., 2). Mais quelle est la fausse maxime dont on se laisse là-

dessus prévenir? c'est qu'on se persuade en être quitte pour penser à soi. On dit, comme Caïn, lorsque Dieu lui demanda compte d'Abel: *Num custos fratris mei sum ego* (*Genes.*, 4)*?* Suis-je le gardien de mon frère? est-ce à moi de veiller sur celui-ci ou sur celle-là? de quelle autorité suis-je revêtu, et qu'ai-je autre chose à faire, que de bien vivre, et de ne point examiner du reste comment chacun vit? Il est vrai qu'il y a des règles de prudence à observer, et qu'il n'est pas toujours à propos de vouloir, comme les serviteurs de ce maître de l'Évangile, arracher l'ivraie dès qu'on l'aperçoit, et de suivre les mouvements impétueux d'un zèle précipité, qui n'a égard ni aux temps, ni aux conjonctures : mais cette prudence louable, lorsqu'elle est bien employée, ne dégénère que trop souvent dans une fausse sagesse, dans une timidité lâche, dans un respect tout humain, dans une indifférence paresseuse, dans une criminelle prévarication.

Devoir particulier, et spécialement propre de certains états. Car, dites-moi, à qui est-ce de corriger un enfant vicieux et emporté par le feu de ses passions, si ce n'est à un père sage et vigilant; de corriger une fille attachée au monde, et malheureusement engagée dans les intrigues du monde, si ce n'est à une mère soigneuse et régulière ; de corriger des domestiques sujets aux blasphèmes et adonnés à la débauche, si ce n'est à un maître dont ils dépendent, et qui a le pouvoir en main pour réprimer leur libertinage? A qui est-ce de réformer les abus qui s'introduisent jusque dans l'Église de Dieu et parmi le peuple chrétien, si ce n'est à un ministre de Jésus-Christ; de purger une ville des désordres qui y règnent, si ce n'est aux magistrats; de régler et de sanctionner une cour, si ce n'est au prince? Mais où voyons-nous ce zèle, et comment l'aurions-nous pour les autres, puisque souvent nous ne l'avons pas pour nous-mêmes? Ce qu'il y a de plus étrange, et ce qui doit plus nous confondre, c'est qu'en toute autre chose, et sur tout autre sujet que celui dont je parle, ce zèle de la correction du prochain ne nous manque pas. Il ne faut que la moindre occasion pour l'exciter jusqu'à la violence. Que ce jeune homme ne prenne pas une certaine éducation selon l'esprit et les manières du siècle; que cette jeune personne ne soit pas assez attentive sur sa démarche, son air, ses ajustements; qu'il y ait eu le plus léger oubli et quelque dérangement dans le service de ce domestique, c'est assez pour faire éclater en reproches les plus aigres et les plus piquants : mais dès qu'il n'y va que de l'intérêt de leur salut, on n'en est point ému, et à peine y daigne-t-on quelquefois penser.

Devoir encore plus particulier pour les libertins eux-mêmes et pour les pécheurs, lorsqu'ils ont eu le bonheur de se reconnoître, et de rentrer dans une vie nouvelle et pénitente. Car de quoi ils doivent toujours conserver le souvenir, c'est de l'injure qu'ils ont faite à Dieu en le déshonorant par leur péché, et du tort qu'ils ont causé au prochain en le scandalisant. Double vue qui allumoit tout le zèle de Da

vid; et qu'y a-t-il, mon cher auditeur, de plus efficace et de plus puissant pour réveiller le vôtre et pour l'animer? Si j'avois enlevé à un homme le bien qu'il possédoit et qui lui appartenoit, je me condamnerois moi-même à réparer le dommage qu'il auroit reçu. Si je lui avois ravi l'honneur, rien ne me dispenseroit de lui en faire la satisfaction convenable. J'ai blessé la majesté de mon Dieu, je l'ai offensé : que dois-je donc épargner désormais pour rétablir sa gloire, et pour la lui rendre tout entière? J'ai, par mes exemples, entraîné mon frère dans le plus grand de tous les malheurs, qui est le péché; je lui ai fait perdre le plus précieux de tous les biens, qui étoit l'innocence de son ame et la pureté de sa conscience : que ne dois-je donc pas mettre en œuvre pour le retirer de l'abîme où je l'ai conduit, et pour guérir les plaies de son cœur? Que si mes soins ne peuvent plus être utiles à tels et tels que j'ai égarés, et s'ils ne sont plus en état d'en profiter, quel motif pour compenser au moins la perte de ceux-là par la conquête d'autant d'autres que l'occasion m'en peut présenter? Or en voici le moyen exprimé dans ces paroles du Prophète royal, où il nous donne à connoître ce qu'il faisoit lui-même, et ce que nous devons faire comme lui : *Docebo iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur* (*Ps.* 50) : Non, Seigneur, s'écrioit ce roi pénitent, ce n'est point assez que je revienne à vous; je veux encore y ramener avec moi les pécheurs. Je leur enseignerai vos voies, et je tâcherai de les gagner, soit par mes paroles, soit par ma bonne vie. Je ne vous ai pas seulement déshonoré par moi-même, ô mon Dieu! mais par tous ceux que mon exemple a engagés ou confirmés dans leur iniquité. Ce ne sera donc point seulement par moi-même, mais par leur instruction, mais par leur correction, mais par leur conversion, que je travaillerai à vous glorifier. Pour cela, Seigneur, il y aura des précautions à prendre, des moments à étudier, des obstacles à vaincre; mais de tout ce qu'il pourra y avoir de difficultés, rien ne me rebutera, ni rien ne ralentira mon ardeur, parceque je sais que c'est une réparation que je vous dois, et pour la gloire que je vous ai ravie, et pour tant d'ames que j'ai perverties. *Docebo iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur.* Entrez, Chrétiens, dans ce sentiment. L'ivraie alors se changera pour vous en bon grain; le commerce que vous aurez avec les pécheurs, en leur profitant, vous profitera à vous-mêmes; vous sauverez vos frères, et vous vous sauverez avec eux; vous amasserez des trésors de grace pour cette vie, et vous mériterez le bonheur éternel de l'autre, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

SUR LA SAINTETÉ ET LA FORCE DE LA LOI CHRÉTIENNE.

Simile est regnum cœlorum grano sinapis, quod accipiens homo seminavit in agro suo : quod minimum quidem est omnibus seminibus ; cùm autem creverit, majus est omnibus oleribus, et fit arbor,

Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé, qu'un homme prend et sème dans son champ. C'est le plus petit grain de toutes les semences; mais lorsque ce grain a poussé, il s'élève au-dessus de toutes les autres plantes, et il devient arbre. SAINT MATTH., chap. XVIII.

Ce royaume des cieux, dans le langage de l'Écriture, et selon la pensée des Pères et des interprètes, qu'est-ce autre chose, Chrétiens, que l'Évangile? Et en effet, c'est par cette divine loi que Dieu règne en nous, et c'est encore cette loi qui nous dispose à régner un jour nous-mêmes avec Dieu dans le ciel. Doublement donc royaume des cieux, soit parcequ'elle établit dans nos cœurs un empire tout céleste, qui est l'empire de Dieu ; soit parcequ'elle nous donne droit à un royaume tout céleste, qui est l'héritage des enfants de Dieu. Or ce royaume des cieux, cette loi évangélique, dit le Sauveur du monde, est semblable à un grain de sénevé, et cela comment? en deux manières, que le même Fils de Dieu nous a expressément marquées dans les paroles de mon texte, savoir, par sa petitesse et par son étendue : par sa petitesse dans son origine, *quod minimum quidem est omnibus seminibus ;* et par son étendue dans ses accroissements et ses progrès, *cùm autem creverit, majus est omnibus oleribus.* C'est-à-dire, suivant l'application que fait saint Jérôme de cette parabole à la loi chrétienne, que comme entre toutes les graines, une des plus petites avant qu'on l'ait semée est le sénevé, ainsi de toutes les religions du monde, il n'y en a point eu, à la considérer dans sa naissance, de plus obscure que la loi de Jésus-Christ, ni en apparence de plus foible ; mais, ajoute aussi ce saint docteur, pour achever la comparaison, de même que le grain de sénevé, dès qu'on l'a jeté dans la terre, y prend racine, croît ensuite, se fortifie, pousse des branches, produit des feuilles, porte des fruits, monte enfin jusqu'à la hauteur d'un arbre, et sert de retraite aux oiseaux du ciel, *et fit arbor, ita ut volucres cœli habitent in eâ;* de même a-t-on vu l'Évangile prêché par Jésus-Christ dans la Judée, passer de là, par le ministère des apôtres, aux nations, ranger tous les peuples sous sa domination spirituelle, abolir le culte des faux dieux, et devenir de l'un à l'autre pôle la loi dominante. Loi perpétuelle, qu'une heureuse succession de siècles, malgré toutes les révolutions humaines, a conservée jusqu'à nous, et que la même tradition doit maintenir jusqu'à la fin des temps. Loi que nous avons reçue, mes chers auditeurs, que nous professons, où sont renfermées nos plus grandes espérances, et qui seule est la règle que nous devons nous pro-

poser dans tout le plan de notre vie. Il est donc important, afin de nous attacher toujours davantage à cette loi, que nous en connoissions les glorieuses prérogatives, et c'est de quoi j'entreprends aujourd'hui de vous entretenir. De les vouloir parcourir toutes, ce seroit une matière infinie, et bien au-delà des bornes qui me sont prescrites. Arrêtons-nous à notre parabole ; nous y trouverons également de quoi relever l'honneur de l'Évangile, et de quoi servir à notre instruction, après que nous nous serons adressés à la Vierge qui nous a donné le divin législateur dont nous suivons la doctrine, et à qui la foi nous tient soumis. *Ave.*

Il n'y a que Dieu qui puisse par lui-même sanctifier les ames et les convertir, parcequ'il n'y a que Dieu qui soit saint par lui-même, et le principe de toute sainteté; comme il n'y a que lui qui tienne en ses mains les cœurs des hommes, ni qui leur donne telle impression qu'il lui plaît, par les secrètes opérations de sa grace. Deux caractères qu'il a communiqués à la loi évangélique, et qui, sans autre preuve, nous font suffisamment entendre que c'est une loi divine. Deux avantages qu'exprime parfaitement la parabole de ce petit grain qu'un homme a semé dans son champ, et où nous remarquons tout à la fois une double qualité, je veux dire une qualité saine et une qualité forte tout ensemble. L'une, qui nous figure la sainteté incorruptible de la loi chrétienne dans les règles de conduite qu'elle nous trace, et dans la perfection où elle nous appelle ; l'autre, qui nous représente la force victorieuse et toute puissante de cette même loi dans la conversion du monde entier, et dans les progrès inconcevables qu'elle y a faits, malgré tous les obstacles qui en devoient arrêter le cours. Enfin deux prérogatives toutes singulières de l'Évangile de Jésus-Christ, comprises en deux paroles du Prophète royal, lorsqu'il nous dit que la loi du Seigneur est pure et sans tache : *Lex Domini immaculata* (*Ps.* 18); et que, par une vertu qui lui est particulière et qu'elle exerce sur les ames, elle les attire à Dieu et les convertit : *Convertens animas.* Sainteté de la loi chrétienne, force de la loi chrétienne : voilà tout le fond et tout le partage de ce discours. Sainteté qui fait de la loi chrétienne une loi parfaite et irréprochable; c'est ce que je vous montrerai dans la première partie. Force qui surpasse toute la nature, et qui a fait faire à la loi chrétienne, dès son premier établissement, les plus merveilleuses conquêtes ; ce sera le sujet de la seconde partie. Dans l'une, nous jugerons de cette loi évangélique par ce qu'elle est en elle-même; et dans l'autre, par ce qu'elle peut et ce qu'elle a fait. De l'un et de l'autre je conclurai que c'est donc une loi toute céleste ; qu'elle vient de Dieu, et que Dieu seul en est l'auteur : *Lex Domini immaculata, convertens animas.* Vous le conclurez vous-mêmes avec moi, mes chers auditeurs, si vous m'écoutez avec un esprit droit et désintéressé, et si vous me donnez toute l'attention que je vous demande.

PREMIÈRE PARTIE.

Oui, Chrétiens, c'est une loi sainte que la loi de Jésus-Christ; et pour en être persuadés, considérez-la dans toutes ses parties : examinez-la dans son auteur, dans ses maximes, dans ses conseils, dans ses sectateurs, dans ses mystères, et en tout cela ne la tenez pour véritable, qu'autant qu'elle vous paroîtra sainte. Car la sainteté ne peut avoir pour fondement que la vérité, et la vérité est toujours le principe de la sainteté. L'illustre témoignage, Chrétiens, en faveur de notre religion! *Cùm ad aliquid pervenitur quod est contra bonos mores* (c'est saint Augustin qui parle), *non est magnum veram sectam à falsâ discernere* (Aug.). Lorsque dans une secte on découvre des désordres en matière de mœurs, il n'est pas difficile de montrer qu'elle part d'un faux principe; mais la présomption est tout entière qu'elle vient de Dieu, quand on n'y voit qu'innocence et que pureté de vie. Prenons donc cette règle pour reconnoître aujourd'hui la vérité de la loi chrétienne, et jugeons-en d'abord par la sainteté de son auteur.

C'est Jésus-Christ, ce Messie envoyé de Dieu, qui, sans parler de l'onction de sa divinité, a passé pour le plus juste et le plus saint des hommes; dont la vie a été si pure, qu'il voulut bien la soumettre à la critique de ses plus cruels ennemis : *Quis ex vobis arguet me de peccato* (Joan., 8)? contre qui toute la Synagogue conjurée ne put jamais produire deux témoignages conformes : *Et non erant convenientia testimonia* (Marc., 14); qui reçut une déclaration authentique de son innocence de la bouche même du juge, lequel porta l'arrêt de sa condamnation : *Nullam invenio in eo causam* (Joan., 18); enfin, dont les vertus plus qu'humaines ont été publiées par ceux qui étoient les plus intéressés à en ternir la gloire : *Verè Filius Dei erat iste* (Matth., 26). Voilà celui qui nous a donné la loi que nous professons. Les autres lois qui partagent aujourd'hui le monde ont eu pour auteurs des impies transfigurés en prophètes; des dieux, comme le paganisme, plus corrompus que les hommes mêmes qui les adoroient : un Mahomet souillé de toutes sortes d'impuretés, comme la secte qui porte son nom; et pour ne pas oublier les hérétiques, qui par leurs hérésies ont altéré la pureté de la loi, des apostats de profession; un Luther, infame par ses incestes, qui même en faisoit trophée, et qui s'est vanté de ce que ses plus zélés partisans avoient honte de ne pouvoir désavouer pour lui. Voilà celui que Calvin appeloit l'apôtre de l'Allemagne; et que ne pourrois-je point dire de Calvin lui-même?

A Dieu ne plaise, Chrétiens, que j'en veuille à leurs personnes, ni à leur mémoire! Si c'étoient des particuliers qui eussent été emportés par le torrent de l'hérésie, je sais les règles de discrétion et de bienséance que j'aurois à garder. Mais puisqu'on a prétendu que c'étoient des hommes que Dieu avoit emplis de son esprit pour les employer à la réformation de l'Église, encore est-il juste que nous les connois-

sions, les Pères en ayant toujours ainsi usé quand il a été question des hérésiarques. Or est-il croyable que Dieu, pour réformer son Église, ait choisi des hommes de ce caractère?

Mais passons outre; et pour tirer d'un si grand sujet toute l'édification et tout le fruit que Dieu prétend que nous en tirions, voyons quelles sont les maximes de la loi que nous avons reçue de Jésus-Christ. Il est vrai que les ennemis de ce divin Sauveur firent tous leurs efforts pour le décrier comme un homme qui pervertissoit le peuple, et dont la doctrine alloit corrompre les mœurs; mais il est vrai aussi que ce fut la plus grossière et la plus vaine de toutes les calomnies. J'ai prêché publiquement, dit-il à Caïphe qui l'interrogeoit sur ce point, et je n'ai jamais dogmatisé en secret : adressez-vous à ceux qui m'ont entendu; ils savent ce que j'ai dit. Nous le savons, Chrétiens, puisqu'il nous a faits les dépositaires de ses sacrés oracles, et que nous avons encore entre les mains le précieux monument de sa loi. Trois chapitres de saint Matthieu en font le précis et l'abrégé : il n'y a qu'à les comparer avec tout ce que la morale païenne a jamais produit, pour voir la différence sensible de l'esprit de Dieu et de celui de l'homme. Que la loi chrétienne est admirable! disoit autrefois Lactance; c'est elle qui a éclairci toutes les lois de la nature, qui a mis la dernière perfection à toutes les lois divines, qui a autorisé toutes les lois humaines, et qui a détruit sans exception toutes les lois du vice et du péché : quatre chefs qui sont pour elle autant d'éloges, et qui mériteroient autant de discours. C'est elle qui a éclairci les lois de la nature, les interprétant selon toute leur pureté, et renversant toutes les erreurs dont l'ignorance ou le libertinage des hommes les avoient obscurcies. On a dit à vos pères (c'est ainsi que Jésus-Christ instruisoit les Juifs), on a dit à vos pères : Vous ne serez point homicides; et moi je vous annonce que quiconque dira à son frère une parole ou de colère, ou de mépris, sera condamné au jugement de Dieu. Vos pères ont cru que la haine d'un ennemi et la vengeance étoient permises, et moi je vous les défends. On leur a fait entendre que le parjure étoit un crime, et moi je veux que toutes sortes de jurements vous soient interdits. Étoit-ce de nouveaux préceptes qu'établissoit le Fils de Dieu? non, dit saint Augustin : car, de tout temps, jurer sans nécessité avoit blessé le respect qui est dû à Dieu; se faire raison de ses propres injures avoit toujours été contre la raison, et jamais il n'avoit été permis de desirer un plaisir qu'il n'est pas permis de se procurer. Mais ces lois que Dieu avoit gravées dans le cœur de l'homme avec des caractères de lumière, comme parle le Prophète royal, s'y étoient insensiblement effacées, et la loi chrétienne est venue les renouveler. C'est elle qui a mis la dernière perfection à toutes les lois divines, changeant la circoncision de la chair en celle de l'esprit; faisant succéder les effets de la pénitence aux cérémonies de la pénitence; sanctifiant le sacerdoce par la

continence, pour le rendre plus digne des autels; érigeant le mariage en sacrement, afin qu'il ne pût être violé que par une espèce de sacrilége; le réduisant à cette sévérité de discipline, c'est-à-dire à cette unité et à cette indissolubilité à laquelle il étoit réduit dans sa première institution, et en retranchant tout ce que Dieu dans la loi ancienne avoit accordé à la dureté du cœur des Juifs. C'est cette même loi de Jésus-Christ qui a autorisé toutes les lois humaines, puisque outre l'obligation civile et politique de les garder, elle y en ajoute une de conscience qui est inviolable, et qui subsiste toujours; puisqu'elle fait respecter les supérieurs légitimes, non pas en qualité d'hommes, mais comme les lieutenants et les ministres de Dieu; puisqu'elle maintient leur autorité, non-seulement quand ils sont chrétiens et fidèles, mais quand ils seroient païens et idolâtres; non seulement, dit saint Pierre, quand ils sont vertueux et parfaits, mais quand ils seroient remplis même de vices; non seulement quand ils sont doux et favorables mais quand ils seroient emportés et fâcheux; puisque hors ce qui est positivement et évidemment contre Dieu, elle veut qu'ils soient obéis comme Dieu même, ne séparant point ces deux préceptes, *Regem honorificate*, *Deum timete* (1. PETR., 2), Craignez Dieu, et honorez les puissances; et nous avertissant sans cesse que l'un est essentiellement fondé sur l'autre. Enfin c'est elle qui a détruit généralement toutes les lois du péché, dont le nombre étant infini, sa gloire particulière est qu'il n'y en a pas une qu'elle ne réprouve et qu'elle ne condamne; frappant d'anathème l'injustice, en quelque sujet qu'elle paroisse; ne respectant en cela ni rang, ni qualité; n'ayant égard ni à coutume, ni à possession; ne s'accommodant ni à foiblesse, ni à intérêt; ne cédant pas même à la plus pressante de toutes les nécessités, qui seroit celle de mourir : *Ne moriendi quidem necessitati disciplina nostra connivet* (TERTULL.).

Les religions païennes ont-elles pu se glorifier du même avantage? Vous le savez, Chrétiens, et vous ne pouvez ignorer que le caractère par où elles se sont distinguées a été de tolérer et de permettre tous les crimes : non seulement de les permettre et de les tolérer, mais de les approuver, mais de les canoniser, mais, si j'ose me servir de ce terme, de les diviniser; n'ayant reconnu, dit excellemment saint Augustin, des dieux vicieux et lascifs, que dans cette vue, afin que quand leurs adorateurs se trouveroient excités au mal, ils considérassent plutôt ce que leur Jupiter auroit fait, que ce que Caton leur avoit enseigné : *Ut magis intuerentur quid fecisset Jupiter, quàm quid censuisset Cato* (AUG.). Chose dont les païens eux-mêmes avoient horreur, ne pouvant souffrir (c'est la remarque d'Arnobe), quelque déterminés qu'ils fussent à être méchants, qu'on le fût par profession de religion; et la plupart au moins de ceux qui passoient pour sages ayant mieux aimé vivre sans religion, que d'en reconnoître une pour bonne, qui ne les obligeât pas à être meilleurs.

Il en est de même des hérésies : car Dieu, dit saint Épiphane, a toujours permis que les erreurs dans la foi aient été suivies de la corruption et de la dépravation des maximes qui regardoient la conduite des mœurs, afin que cela même servît à les distinguer. L'hérésie du siècle passé semble avoir été en cela plus circonspecte et plus prudente, puisqu'elle affecta d'abord le nom de réforme : mais si elle en affecta le nom, peut-être ne lui faisons-nous point de tort en disant que c'est une de celles qui en négligèrent plus la vérité; et peut-être pourrions-nous, sans lui faire insulte et sans lui rien imputer que ses propres maximes, la détromper par elle-même et la convaincre. Car nous n'aurions qu'à lui opposer le langage de ses premiers pasteurs, pour lui montrer l'illusion de la vaine réforme qu'elle s'est attribuée; et elle ne désavoueroit pas que ces faux ministres prêchant aux peuples, ne leur fissent souvent ces leçons. Prenez garde, mes Frères, leur disoient-ils : on vous a fait entendre que c'étoit par les bonnes œuvres qu'il se falloit sauver ; on vous a trompés, elles sont inutiles pour le salut. On vous a dit que le Juste devoit veiller continuellement sur soi-même, pour ne pas déchoir de la grace : abus ; quand on a une fois la grace, quelque crime que l'on commette, on ne la perd jamais. On vous a fait accroire que vous aviez une liberté pour résister aux tentations : erreur ; il n'y a plus de liberté dans nous, et c'est un terme qui ne signifie rien. On vous a nourris dans la crainte des jugements de Dieu; cette crainte est criminelle et réprouvée. On vous a prêché la pénitence comme nécessaire ; et moi je vous déclare, disoit Calvin, que par la grace du baptême tous vos péchés commis et à commettre sont déja remis. On vous a persuadé qu'il y avoit beaucoup à faire pour gagner le ciel : rien du tout : croyez, et vous voilà justifiés, cela suffit. Au reste, défaites-vous de mille superstitions importunes qui vous gênent. Êtes-vous prêtres, renoncez au célibat, nous vous en donnons le pouvoir. Êtes-vous religieux, abandonnez votre profession, et nous vous recevons parmi nous. Mais j'ai promis à Dieu la continence : cette promesse est folle et impie, répondoit Luther. Le joug de la confession vous pèse-t-il, secouez-le hardiment, et sortez de cet esclavage. Êtes-vous assujettis au jeûne du carême, c'est une invention des hommes. Mais l'Église le commande : laissez parler l'Église, elle n'a nulle autorité pour lier vos consciences. Mais il lui faut obéir comme à notre mère : oui, par cérémonie et par police, mais non pas sur peine de péché. Car, encore une fois, ce sont là les dogmes de créance et de pratique qu'ils débitoient, et je me croirois coupable d'y rien ajouter. Or dites-moi, mes chers auditeurs, si la vérité et la pureté de la loi chrétienne pouvoient s'accommoder de tout cela?

Non, sans doute ; et si nous voulons encore mieux connoître cette loi sainte, voyons jusqu'où elle a porté la perfection de ses conseils. Qu'est-ce que cette pauvreté évangélique qu'elle nous propose, et

qui non seulement nous dégage de toute affection aux biens de la terre, mais nous dépouille de toute possession? Si vous voulez être parfait, dit le Fils de Dieu à ce jeune homme de l'Évangile, allez, vendez tout ce que vous avez; donnez-en le prix aux pauvres, et vous serez en état de me suivre, et de parvenir à la plus haute sainteté de ma loi. Qu'est-ce que ce renoncement volontaire à tous les plaisirs des sens; que cette mortification et cet amour de la croix qui nous rend en quelque façon ennemis de nous-mêmes, jusqu'à nous refuser à nous-mêmes toutes les douceurs et tous les soulagements de la vie, jusqu'à nous persécuter nous-mêmes sans relâche, jusqu'à nous faire mourir nous-mêmes, non point de cette mort naturelle que Dieu n'a pas fait dépendre de nous, mais d'une mort intérieure et spirituelle? Qu'est-ce que cette humilité héroïque, qui nous fait fuir l'éclat et les honneurs du siècle, avec autant de soin et autant d'ardeur que le monde nous les fait rechercher; qui nous fait aimer l'abjection, l'obscurité, les mépris, les outrages; qui remplissoit de joie les apôtres, lorsque dans les prisons, que dans les places publiques, qu'en présence des magistrats on les couvroit d'ignominies et d'opprobres? Qu'est-ce que cette abnégation entière de ce que nous avons de plus cher, qui est notre volonté propre et notre liberté; tellement que nous ne sommes plus maîtres de nos desirs, plus maîtres de nos résolutions, mais dans une dépendance totale, et sous le joug de l'obéissance la plus universelle et la plus étroite? Quels miracles de vertus! et une vie ainsi sanctifiée, n'est-ce pas, selon la belle parole de saint Ambroise, un évident témoignage de la Divinité? *Testimonium Divinitatis vita christiani* (Amb.).

Voilà, mes chers auditeurs, ce qu'on appelle la morale chrétienne, où les infidèles, suivant le rapport de saint Augustin, n'avoient rien davantage à reprendre, sinon qu'elle étoit trop sainte et trop parfaite: *Videmur iis christiani res humanas paulò plus quàm oportet deserere* (Aug). Reproche mille fois plus avantageux et plus glorieux pour elle, que tous les éloges qu'ils lui eussent pu donner. Mais cette loi si droite dans ses maximes et ses préceptes, si pure et si relevée dans ses conseils, si sainte dans son auteur, l'est-elle autant à proportion dans ses sectateurs? Ah! Chrétiens, instruisez-vous ici de ce que vous devez être, ou plutôt confondez-vous de ce que vous n'êtes pas. Être chrétien, c'est être saint. Il n'y a qu'à lire dans saint Luc quelle étoit la vie des premiers fidèles, lorsqu'ils ne faisoient encore qu'une espèce de communauté à Jérusalem. Il n'y a qu'à voir chez Tertullien quelles étoient leurs assemblées, quand ils commencèrent à se multiplier dans le monde. Il n'y a qu'à considérer leurs mœurs et leurs pratiques dans l'excellent ouvrage que saint Augustin en a composé. Diriez-vous que ce fussent des hommes mortels, et non pas de purs esprits et des anges dont il trace le caractère? Il n'y a qu'à entendre ce qu'Eusèbe témoigne, que les idolâtres eux-mêmes se trouvoient obligés de reconnoître qu'il n'y

avoit de véritable sainteté que parmi les chrétiens. Témoignage, ajoute-t-il, qu'ils leur rendirent, surtout après avoir éprouvé leur charité dans une peste qui ravagea toute l'armée romaine sous l'empereur Valérien, et où ils virent les fidèles s'employer au soulagement de leurs propres ennemis, avec autant de zèle que s'ils eussent été leurs frères, ou selon la chair, ou selon la foi. Quel esprit les animoit alors? étoit-ce un esprit particulier à quelques uns d'entre eux? non; mais c'étoit l'esprit universel de la loi chrétienne; ils étoient tels par engagement de religion; et c'est ce qui convertit ce brave et généreux soldat qui fut ensuite l'ornement du désert, l'illustre Pacôme; et ce qui attiroit tous les jours un nombre presque infini de dignes sujets à l'Évangile, lorsqu'ils faisoient attention aux fruits merveilleux de sainteté que produisoit le christianisme. Tant il est vrai, comme Tertullien le disoit en traitant la même matière que moi, qu'on peut juger d'une créance par la conduite de ceux qui la professent : *De genere conversationis qualitas fidei œstimari potest* (Tertull.); et qu'un des grands motifs en faveur d'une doctrine est la vie irréprochable de ceux qui la suivent : *Doctrinæ judex disciplina* (Idem); c'est-à-dire quand la vie et la créance sont conformes, et que l'une est la règle de l'autre. Car c'eût été mal raisonner, remarque saint Augustin, que de conclure à l'avantage du paganisme, par la raison que quelques sages païens vivoient dans l'exercice et l'habitude des vertus morales, puisqu'en les pratiquant ils ne se conformoient en aucune sorte à leur religion; et ce ne seroit pas une moindre injustice de se prévenir contre la religion de Jésus-Christ, sous prétexte qu'il y a des chrétiens dont la vie est déréglée, puisqu'en cela ce n'est point selon les principes de leur foi, ni comme chrétiens, qu'ils agissent. Nous ne désavouons pas, dit Salvien, qu'il n'y en ait parmi nous de très libertins et très corrompus; mais nous prétendons que la loi chrétienne n'est point responsable de leur libertinage et de leur corruption; car elle est la première à les accuser comme des prévaricateurs, la première et la plus zélée à les condamner et à les rejeter.

Mais, au contraire, quand je vois dans le corps de l'Église tant de vertus et tant de sainteté; quand je remonte à ces heureux temps où la loi évangélique étoit encore dans toute sa vigueur, et que je vois quelles ames alors elle a formées, quels sentiments elle leur inspiroit, de quelle ferveur elle les animoit, à quelle perfection elle les élevoit; quand, de siècle en siècle depuis Jésus-Christ, je descends jusqu'à nous, et que je vois cette multitude innombrable de parfaits chrétiens, c'est-à-dire d'hommes irrépréhensibles, qui ont sanctifié les déserts, sanctifié les cloîtres, sanctifié les cours des princes, sanctifié le monde et tous les états du monde; quand, tout perverti qu'est le siècle où nous vivons, je vois les mêmes exemples en tous ceux qui veulent se rendre fidèles à la même loi (car il y en a; et pour peu qu'il y en ait, c'est assez pour nous faire connoître l'esprit de la loi qui les gouverne); quand je vois,

dans les prélatures de l'Église, des pasteurs vraiment apostoliques; dans le sacerdoce, de dignes ministres du Dieu vivant; dans le célibat, des vierges consacrées à la pureté; dans le mariage, des pères et des mères pieux, et qui inspirent la piété à leurs familles; dans toutes les professions, des ames régulières, zélées, charitables, patientes, désintéressées, ennemies de tout désordre, de toute injustice; disposées à tout entreprendre pour l'honneur de Dieu, à tout faire pour le service du prochain, à tout souffrir et à tout pardonner pour le bien de la paix; tenant en toutes choses une conduite sage, droite, équitable, parcequ'elles se conduisent en toutes choses par les vues de la foi : quand je vois tant de florissants ordres, et leur discipline d'autant plus exacte et plus sévère, leurs observances d'autant plus rigoureuses et plus saintes qu'elles approchent plus de la sainteté de l'Évangile; quand, dis-je, j'ai tout cela devant les yeux, n'ai-je pas droit de faire le même raisonnement que Tertullien, et d'en tirer la même conséquence : *De genere conversationis qualitas fidei œstimari potest; doctrinœ judex disciplina?* car une loi toute sanctifiante ne doit-elle pas être elle-même toute sainte?

Il faut néanmoins avouer, Chrétiens, que cette loi d'une perfection si sublime dans sa morale, est en même temps d'une créance bien difficile dans ses mystères. Une trinité, un homme-Dieu, cent autres articles de notre foi, c'est où l'esprit se perd, et ce qui demande la soumission la plus aveugle. Mais prenez garde à la belle réflexion de Guillaume de Paris, qui convient admirablement à mon sujet. Si notre raison est droite, dit ce grand évêque, et si elle cherche véritablement le bien, elle ne laisse pas de trouver dans tous ces mystères un avantage inestimable. C'est qu'autant qu'ils sont relevés au-dessus d'elle, autant sont-ils capables de l'élever à Dieu; c'est qu'ils ont cela de propre et de merveilleux qu'en captivant nos esprits sous l'obéissance de la foi, ils perfectionnent nos cœurs par les devoirs de sainteté qu'ils nous imposent; c'est que s'ils sont obscurs dans leurs principes, du moins dans leurs conséquences sont-ils remplis des plus pures lumières de la grace. En effet, si je crois l'incarnation divine, quoique je ne la comprenne pas, ne m'est-il pas ensuite évident que le salut est donc de toutes les affaires la plus importante, puisque par son importance même il a pu faire descendre du ciel un Dieu, et l'attirer sur la terre; que je ne dois donc rien épargner pour ce salut, après qu'un Dieu, qui n'y étoit pas intéressé comme moi, s'est toutefois si peu épargné lui-même pour me l'assurer; qu'il n'est pas juste que ce salut ait tant coûté à un Dieu qui, par son infinie miséricorde, a bien voulu s'en charger, et qu'il ne me coutât rien, à moi, que ce grand ouvrage regarde personnellement; que le meilleur, et même le seul modèle que je me puisse proposer en y travaillant, c'est ce Sauveur qui m'en a enseigné les moyens, et qui m'en a tracé la voie encore plus par ses exemples que par ses paroles; par conséquent, que je dois le suivre en tout,

l'imiter en tout, exprimer en moi toutes ses vertus; qu'indépendamment de mon intérêt, la seule reconnoissance suffiroit pour m'attacher un Dieu qui m'a aimé jusqu'à prendre sur lui toutes mes misères; et que, par la seule raison de lui marquer mon amour, je devrois me rendre fidèle à ses ordres, me soumettre à toutes ses volontés, accomplir sa loi dans toute son étendue et dans toute sa perfection. Remarquez-vous, Chrétiens, quelles leçons vous fait un seul mystère? que sera-ce de tous les autres pris ensemble? Et saint Pierre, dans sa seconde Épître, n'avoit-il pas bien sujet de dire que nos mystères ne sont point de ces fables étudiées et inventées par des esprits profanes, tels qu'étoient les mystères de la gentilité : *Non enim doctas fabulas secuti* (2. Petr., 1); mais que ce sont des mystères pratiques, qui nous portent à la sanctification de nos mœurs, à la fuite du péché, à l'accomplissement de toute justice?

Ainsi concluons avec le Prophète : *Lex Domini immaculata*: La loi du Seigneur est pure et sans tache. C'est une loi sainte : et de quelle sainteté? suivez ceci. D'une sainteté solide, qui attaque le vice jusque dans ses racines, jusque dans ses principes les plus éloignés, et qui établit la vertu sur des fondements stables et inébranlables. D'une sainteté agissante, qui ne s'en tient ni aux sentiments, ni aux paroles, mais qui demande des œuvres. D'une sainteté universelle, qui ne laisse pas échapper un point de la loi, parcequ'il ne faut selon la loi que la transgression d'un seul point pour nous rendre criminels et dignes d'une éternelle réprobation. D'une sainteté sage, qui n'exige rien que d'équitable, que de raisonnable, que de praticable. D'une sainteté courageuse, que les difficultés n'arrêtent point, que les contradictions n'ébranlent point, que les plus grands sacrifices n'étonnent point. D'une sainteté patiente, qui dans les douleurs les plus sensibles, dans les injures les plus piquantes, dans les accidents les plus fâcheux, dans les disgraces et les adversités de la vie, se soutient contre les murmures des sens, contre les saillies de la colère, contre les emportements de la vengeance, contre l'affliction du cœur et l'abattement de l'esprit. D'une sainteté religieuse envers Dieu, soumise à Dieu, zélée pour la gloire de Dieu; douce et affable à l'égard du prochain, prévenante et bienfaisante; toujours attentive sur elle-même, et sévère pour elle-même; dégagée de toutes les vues de la chair; au-dessus de tout intérêt, de toute fortune; au-dessus de toute ambition, de toute réputation, de toute considération humaine; indépendante des caprices et des humeurs, des aridités et des sécheresses, des ennuis et des dégoûts; fixe et immobile dans le devoir, parceque c'est le devoir; et invariablement adonnée au bien, parceque c'est le bien, et qu'on le doit en tout chercher. Telle est, dis-je, mes Frères, la sainteté du christianisme, où par la grace du Seigneur nous sommes nés, et où nous avons été élevés. Tels en sont les caractères; et si cette peinture vous éblouit, croyez néanmoins, car il est vrai, que bien loin d'y ajouter un

seul trait, il y en a mille que je suis obligé de supprimer, pour ne pas lasser votre attention.

Or j'avoue, Chrétiens, que de tous les motifs qui nous font reconnoître la vérité de notre religion, il n'y en a point qui me touche plus que celui-ci. Saint Augustin disoit que plusieurs choses le retenoient dans l'Église de Dieu : *Multa me in Ecclesiâ justissimè retinent* (Aug.). Le consentement des nations à recevoir la foi, l'autorité des miracles, l'antiquité de la tradition, cette succession d'évêques depuis saint Pierre, le nom de catholique qu'a toujours porté l'Église parmi tant de schismes et d'hérésies, tout cela le fortifioit puissamment dans la créance qu'il avoit embrassée; et ce n'étoit pas certes un esprit frivole, qui se laissât prendre à de légères apparences, et qui se rendît sans avoir fait auparavant un sérieux examen. Mais j'ajoute que la sainteté de la loi de Jésus-Christ a encore quelque chose de plus particulier qui me gagne le cœur. Car je dis avec l'abbé Rupert : Puisqu'il faut professer une religion, en puis-je choisir une plus sûre que celle que je trouve si bien établie sur le fondement des vertus, si saintement ordonnée par l'exercice des bonnes œuvres, si parfaitement dégagée de toutes les impuretés du vice? Une loi comme celle-là est sans doute l'ouvrage de Dieu, et le démon ne peut rien suggérer de semblable. Car il a beau se déguiser, remarque Cassien dans la troisième de ses conférences, cet esprit de ténèbres contrefait bien quelquefois la puissance et la force de Dieu par des miracles apparents, la sagesse de Dieu par de fausses révélations, la justice de Dieu par les maux qu'il a causés dans le monde, et par les effets de sa malignité; mais il ne peut contrefaire la sainteté et la pureté des mœurs, ou du moins il ne le peut constamment. Voilà le trait inimitable pour lui dans la loi de Jésus-Christ; voilà par où elle a toujours été reconnue.

C'est vous-même, ô mon Dieu, qui nous l'avez donnée, c'est votre Fils unique qui nous l'a enseignée, et c'est avec une obéissance fidèle que nous nous soumettons à ce divin législateur, puisque vous l'autorisez. Il nous propose une loi si pure et si exempte de reproche, que nous ne pouvons la rejeter. Toute parfaite qu'elle est, nous aurions tort de nous en plaindre; car elle ne le peut être assez pour honorer un Dieu aussi grand que vous, aussi saint que vous, aussi parfait que vous. Ce qui nous confond, Seigneur, c'est que, reconnoissant tant de sainteté dans cette loi, nous en voyons si peu dans nous-mêmes : de quoi nous rougissons, c'est d'y être soumis selon l'esprit, et de la professer si mal dans la pratique; c'est de n'oser presque nous dire ses sectateurs et ses disciples, de peur d'en être démentis par nos actions. Ses maximes nous paroissent terribles, parcequ'elles condamnent toute notre vie; et en effet, nous n'ignorons pas que c'est selon cette loi que nous serons jugés, qu'il ne nous st plus désormais possible de la récuser, et qu'il ne sera jamais vrai

de dire de nous ce que saint Paul disoit des infidèles : *Quicumque enim sine lege peccaverunt, sine lege peribunt* (*Rom.*, 2). Ce n'est plus comme eux sans loi que nous péchons : nous en avons une ; et le même Sauveur qui nous l'a apportée du ciel dans la plénitude des temps, et qui pour cela est venu parmi nous et s'est abaissé jusqu'à nous, reviendra à la fin des siècles dans tout l'appareil de sa justice et dans tout l'éclat de sa majesté, pour nous en demander compte. Voilà, mon Dieu, ce qui nous rend cette loi d'autant plus redoutable, qu'elle est plus sainte. Mais quelque redoutable qu'elle soit pour nous, nous ne laissons pas de conclure qu'elle est digne de vous ; et nous le concluons par la raison même qui nous la fait craindre. Car étant pleins d'iniquité comme nous le sommes, il faut, pour être sainte, qu'elle nous soit directement opposée ; et dès qu'elle s'accommoderoit avec nous, ce ne seroit plus qu'une loi de désordre et de corruption. Si là-dessus nous sommes trompés, ô mon Dieu, permettez-moi de vous le dire après un de vos plus zélés serviteurs, ce seroit vous qui nous auriez jetés dans l'erreur ; vous seriez responsable de nos égarements, et c'est à vous que nous aurions droit de nous en prendre, parceque dès-là qu'une religion est toute sainte, elle porte le caractère de votre divinité. Oui, je le dis, mon Dieu : quand ma créance ne seroit pas aussi constamment vraie qu'elle l'est, j'aurois toujours de quoi me consoler sur ce qu'elle est sainte ; et je me flatterois toujours d'avoir pris le parti de la vérité, en prenant celui de la sainteté. Je me reposerois toujours sur ce que votre providence, à qui il appartient de me conduire, ne m'auroit rien fait paroître de meilleur ; et sur ce que toutes les autres voies conduisant au libertinage, celle-là seule que j'ai suivie me retiendroit dans le devoir, et me porteroit à la pratique de toutes les vertus. Non seulement je ne craindrois pas que votre justice me punît pour avoir embrassé une profession si sainte, mais j'espérerois que s'il y a des récompenses à attendre, elles seroient pour moi, parcequ'il n'y a que l'innocence du cœur et l'exercice de la vertu qui puissent nous approcher de vous, et qui doivent être couronnés de votre gloire. Or je les trouve parfaitement dans la religion de mon Sauveur. Goûtons, Chrétiens, cet avantage, et entrons dans le sentiment de saint Pierre : *Etiamsi oportuerit me mori, non te negabo* (MATTH., 26) : Non, Seigneur, fallût-il endurer la mort, je n'abandonnerai jamais votre loi ; car c'est là, et nulle part ailleurs, qu'est mon repos, ma perfection, ma félicité. Hors de là, mon esprit seroit toujours flottant, ma vie toujours déréglée ; je n'aurois point de fin qui terminât mes espérances, ni rien de solide pour arrêter mes desirs. C'est donc à la sainte loi de Jésus-Christ que je dois et que je veux inviolablement m'attacher ; j'y reconnois l'œuvre de Dieu, non seulement par sa sainteté, *Lex Domini immaculata*, mais par la force surnaturelle et toute divine, qu'elle a fait voir dans son établissement et dans la conversion du

monde, *convertens animas*. Nouvelle attention, s'il vous plaît, à cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le plus sage des hommes, Salomon, estima autrefois que trois choses dans le monde étoient d'une recherche très difficile, mais qu'il y en avoit une quatrième absolument impénétrable à l'esprit humain, savoir, la route d'un vaisseau voguant sur la mer : *Tria sunt difficilia mihi, et quartum penitùs ignoro, viam navis in mari* (*Prov.*, 30). Vous serez étonnés, Chrétiens, de l'interprétation que donne saint Ambroise à ce passage; mais autant qu'elle lui est particulière, autant est-elle ingénieuse et solide. Ce vaisseau, dit-il, c'est l'Église, dont la barque de saint Pierre a été la figure; et la route de ce vaisseau voguant sur la mer, c'est le chemin qu'a tenu l'Église pour s'établir au milieu des orages et des persécutions. En effet, ajoute ce saint docteur, je ne vois rien qui me surprenne davantage; et quand je considère toutes les circonstances, tous les principes, tous les moyens, tous les obstacles, tous les succès de cet établissement, je découvre d'une manière si sensible la force et la vertu de Dieu, que je ne puis m'empêcher de la publier, et de m'écrier : *Et quartùm penitùs ignoro, viam navis in mari.*

Tous les Pères ont été éloquents sur ce point, et ils ont employé leurs plus belles lumières pour nous en donner quelques idées; mais du reste ils ont reconnu que cette matière étoit au-dessus d'eux. Ne laissons pas néanmoins de recueillir quelques uns de leurs raisonnements : et pour entrer d'abord dans un si grand sujet, de quoi s'agissoit-il, mes chers auditeurs, quand Jésus-Christ à l'âge de trente ans, après une vie obscure et cachée, voulut enfin se manifester au monde, et y vint prêcher une loi toute nouvelle? Que prétendoit-il? la chose étonnante! Il ne s'agissoit pas moins que de faire un monde tout nouveau; que d'abolir des superstitions plus anciennes que la mémoire des hommes, à qui les peuples tenoient tout leur bonheur attaché, qu'ils conservoient comme l'héritage de leurs pères, pour lesquelles ils combattoient avec plus d'ardeur que pour leur propre vie, dont ils faisoient les fondements de leurs républiques et de leurs états. Il falloit les faire renoncer à des erreurs que l'usage presque de tous les siècles avoit autorisées, qui se trouvoient appuyées de l'exemple de toutes les nations, qui favorisoient tous les intérêts de la nature, et dont la possession ne pouvoit être troublée sans troubler presque l'univers. Voilà ce qu'il falloit ruiner : mais qu'étoit-il question d'établir? une loi austère et incommode, une foi aveugle, une religion contraire à toutes les inclinations de la chair. Quelle entreprise! et que falloit-il pour en venir à bout? il falloit s'exposer à avoir toutes les puissances de la terre pour ennemies, la sagesse des politiques, l'autorité des souverains, la cruauté des tyrans, le zèle des idolâtres, l'impiété des athées.

Si donc, demande là-dessus saint Augustin, Jésus-Christ, avant que de faire la première démarche, et d'en venir à l'exécution de cette grande affaire, en eût communiqué avec un des philosophes de ce temps-là, homme de sens et de conseil, et qu'il se fût ouvert à lui de cette sorte : Je veux, malgré toutes ces contradictions, introduire ma doctrine dans le monde ; je veux qu'elle y soit reçue, qu'elle y fleurisse, qu'elle y règne, qu'elle se répande partout. Et parceque Rome est la maîtresse de l'univers, c'est là particulièrement que je me suis proposé de l'établir. C'est cette fameuse et superbe ville que je choisis dès à présent pour en faire le centre de ma religion, et du siége qu'elle est de l'empire, le siége principal de mon Église. Toutes sortes de divinités y habitent, comme dans leur domicile et dans leur temple ; je prétends les en chasser et y dominer seul. Qu'eût répondu à ce langage, et qu'eût pensé de ce projet un sage du siècle? Mais si le même Jésus-Christ lui eût ajouté que, pour accomplir tout cela, il ne vouloit user d'aucun des moyens que la prudence humaine a coutume de fournir pour ces grands et importants desseins ; qu'il ne faisoit aucun fond, ni sur le crédit, ni sur les richesses, ni sur la doctrine, ni sur l'éloquence ; et que pour tout secours il destinoit à la publication de sa loi douze pauvres pêcheurs, sans lettres, sans science, sans appui : encore une fois, dit saint Augustin, ce philosophe n'eût-il pas traité cette entreprise de chimère et de folie? Voilà cependant ce qui s'est fait, Chrétiens, et c'est la merveille que nous voyons. C'est ce qu'ont admiré tous les grands hommes du monde, lorsqu'ils se sont appliqués à le considérer bien attentivement et sans préoccupation. C'est ce qui faisoit dire à Pic de la Mirande que c'étoit une insigne folie de ne pas croire à l'Évangile : *Magna insania est Evangelio non credere* (Pic Miran.) : et c'est encore par la même raison que saint Augustin, avec une subtilité admirable, réfutoit certains hérétiques qui doutoient de la résurrection des morts. Le Fils de Dieu, leur disoit-il, a prédit que les corps devoient ressusciter, cela vous paroît incroyable ; mais en même temps il a prédit une autre chose qui semble encore être moins croyable, qui est que ce mystère incroyable de la résurrection seroit cru par tout le monde. De ces deux choses incroyables selon les apparences, celle qui devoit être la moins crue est déja arrivée, car on croit par toute la terre que les hommes ressusciteront un jour : pourquoi donc, concluoit-il, ne croiriez-vous pas l'autre que vous jugez être moins incroyable que celle-là, savoir, la résurrection même?

Il n'y a que la loi de Jésus-Christ qui se soit établie par des principes où toute la raison de l'homme se perd, et où il faut nécessairement avoir recours à une vertu supérieure. C'est elle seule, dit saint Jérôme, qui s'est maintenue dans les persécutions : *Sola in persecutionibus stetit Ecclesia* (Hieron.) ; elle seule, pour qui le sang de ses sectateurs ait été, selon le mot de Tertullien, comme une semence fé-

conde : *Sanguis martyrum semen christianorum* (TERT.). Dieu nous avoit lui-même représenté ce miracle de la propagation du christianisme dans les Hébreux esclaves, dont l'Écriture a marqué que plus les Égyptiens s'efforçoient de les opprimer afin d'éteindre leur race, et plus ils croissoient en forces et en nombre, sans faire autre chose que de souffrir : *Quantò opprimebant eos, tantò magis multiplicabantur et crescebant* (*Exod.*, 1). Quel souvenir, Chrétiens, je me rappelle, et quelle scène, pour ainsi parler, s'ouvre devant mes yeux ! Je vois tout l'univers conjuré contre Jésus-Christ et contre sa loi ; l'enfer lui suscite de toutes parts des ennemis pour la détruire, les empereurs donnent des édits, les magistrats prononcent des arrêts, les bourreaux dressent des échafauds et des bûchers ; et que fera, pour résister à de si violents efforts et pour soutenir de si affeuses tempêtes, une petite troupe de gens livrés comme des victimes au pouvoir de leurs persécuteurs ? Ah ! Seigneur, s'ils ne peuvent rien faire par eux-mêmes, vous ferez tout pour eux ; et c'est là que vous emploierez cette force divine, qui ne paroît jamais avec plus d'éclat que dans notre infirmité. Si votre loi étoit moins violemment attaquée, ou si elle avoit de plus puissants défenseurs, il y auroit moins lieu de croire que vous en avez été le soutien, et de conclure que vous en êtes l'auteur. Il faut que tous les grands de la terre conspirent contre elle ; il faut que ceux qui la défendent, bien loin de prendre le glaive pour frapper, n'aient pas même, selon l'ordre que vous avez porté, un bâton à la main ; il faut enfin que, destituée de toute assistance de la part des hommes, abandonnée en quelque sorte à elle-même et à toute sa foiblesse, elle triomphe néanmoins, et qu'elle fasse tout plier sous son obéissance. Il le faut, afin que tous les peuples connoissent que c'est votre loi, et qu'ils l'embrassent. Or qui peut en effet ne le pas reconnoître à ce prodigieux événement ? Tout se déchaîne contre les prédicateurs de la foi, et contre leurs disciples : on les lie, on les charge de chaînes, on les enferme dans des cachots, on les attache à des croix, on les étend sur des roues, on les fait périr par la faim et par la soif, par le fer et par le feu, par tous les tourments ; et toutefois la loi qu'ils professent subsiste, se répand, fait tous les jours de nouvelles conquêtes, passe jusqu'aux extrémités du monde, entraîne tout, soumet tout, se fait recevoir et respecter partout : *Quantò opprimebant eos, tantò magis multiplicabantur et crescebant*. Que dis-je ? de ses ennemis mêmes elle fait ses propres sujets. Ceux qui la poursuivoient avec plus d'ardeur pour l'anéantir, deviennent les plus zélés à maintenir ses intérêts, à se déclarer pour elle, et à lui obéir. Elle gagne jusqu'aux bourreaux, jusqu'aux tyrans, jusqu'aux têtes couronnées : *Tantò magis multiplicabantur et crescebant*.

De quoi parlons-nous, mes chers auditeurs ? Est-ce des succès de l'Église naissante, lorsqu'elle étoit encore dans sa force et dans toute la vigueur de son premier esprit ? Faut-il remonter si haut, et ne som-

mes-nous pas encore aujourd'hui témoins de ce miracle? Tous les autres ont cessé, parceque la foi, dit saint Grégoire, a pris d'assez fortes racines, pour n'avoir plus besoin de ces secours extraordinaires; mais la Providence a voulu conserver le miracle de la propagation de l'Évangile, parcequ'il devoit être le caractère de la vraie religion. Nous le voyons; et comme saint Jérôme se conjouissoit autrefois avec une dame romaine de ce que le Sérapis d'Égypte étoit devenu chrétien, de ce que les froids de la Scythie brûloient des ardeurs de la foi, de ce que les Huns avoient appris à chanter les louanges de Dieu: *Hunni psalterium canere norunt* (HIERON.); ainsi, pour peu que l'esprit de notre religion nous anime, et que nous y prenions autant d'intérêt que le devoir et le zèle nous y engagent, nous pouvons bénir le ciel de ce que dans ces derniers temps l'Église a fait peut-être de plus grands progrès qu'elle n'en fit jamais depuis sa fondation; de ce qu'elle s'est rendue maîtresse de tout un nouveau monde; de ce que les barbares du septentrion, quittant leurs superstitions brutales, ont reçu sa sainte police; de ce que les peuples les mieux civilisés de l'Orient et les plus attachés à leurs lois s'offrent tous les jours en foule pour se soumettre aux siennes; de ce que les idolâtres sont venus, des régions les plus éloignées, reconnoître jusque dans Rome sa monarchie universelle; de ce que le plus grand empire de l'univers, contre ses maximes fondamentales, lui a enfin ouvert ses portes; de ce que sans cesse on y voit naître des églises florissantes en vertus et en mérites.

Et comment tout cela se fait-il? c'est le prodige, Chrétiens, que l'on vous a cent fois représenté, que vous avez cent fois admiré, et dont la sagesse humaine doit nécessairement convenir : par les moyens en apparence les plus foibles; par des moyens qui non-seulement semblent n'avoir nulle proportion avec les succès que nous admirons, mais qui y paroissent tout opposés; par les mêmes moyens que Jésus-Christ a employés, et qu'il nous a laissés en héritage; je veux dire par les croix, les souffrances, les affronts, les emprisonnements, la mort; par tout ce qu'ont enduré et tout ce qu'endurent actuellement tant d'hommes apostoliques. Avec de telles armes ils ont surmonté toute la résistance de l'enfer; ils ont triomphé de l'idolâtrie, détruit les temples des faux dieux, dompté l'orgueil des nations, converti des millions d'infidèles : ou plutôt est-ce à eux qu'on doit attribuer de pareils changements? n'est-ce pas à la loi même qu'ils annoncent? et d'où lui peut venir cette force, que de Dieu?

C'est sur cela que le prophète, éclairé d'en haut et inspiré de Dieu, s'adressoit à l'Église sous le nom de Jérusalem, et qu'il la félicitoit en des termes si magnifiques : *Surge, illuminare, Jerusalem, quia gloria Domini super te orta est* (ISAI., 60) : Levez-vous, et montrez-vous à toute la terre, heureuse Jérusalem; car le Seigneur vous a couronnée de sa gloire, et revêtue de sa force toute-puissante. *Leva in circuitu oculos tuos, et vide* (Ibid.) : Jetez les yeux autour de vous, et voyez

tous les peuples assemblés auprès de vous et humiliés devant vous. Ils sont venus de toutes les parties du monde, pour se soumettre à votre empire. En voilà de l'orient, et en voilà de l'occident; en voilà du septentrion, et en voilà du midi. Il n'y a point de région si éloignée, point de contrée qui ne reconnoisse votre suprême domination: *Omnes isti congregati sunt, venerunt tibi* (ISAI.,60). Ah! glorieuse mère; ce ne sont point seulement des sujets qui viennent vous rendre hommage; ce sont vos enfants, ce sont les fruits de votre fécondité miraculeuse : ouvrez votre sein pour les recevoir : *Filii tui de longè venient, et filiæ tuæ de latere surgent* (Ibid.). Quelle multitude, quelle affluence! que de triomphes et que de conquêtes! que de consolations pour votre cœur! Jouissez de vos succès, et glorifiez le souverain Maître, dont la grace victorieuse s'est fait sentir au-delà des mers, et a opéré en votre faveur toutes ces merveilles : *Tunc videbis et afflues, et mirabitur et dilatabitur cor tuum, quandò conversa fuerit ad te multitudo maris, fortitudo gentium venerit tibi* (Ibid.).

Je le répète, mes chers auditeurs, il n'y a que la religion de Jésus-Christ qui porte avec soi ce caractère de vérité. Car qui ne sait pas comment les hérésies se sont répandues dans le monde; que c'a presque toujours été par la violence, par le fer et par le feu, secouant le joug d'une obéissance légitime, et portant de toutes parts la désolation? Qui ne sait pas comment se sont établies les religions païennes; que c'a été par la licence des mœurs qu'elles fomentoient, accordant tout à la nature corrompue, et consacrant jusques aux plus honteux désordres? En voulez-vous la preuve? observez ceci : c'est que les sectes de philosophes qui s'élevèrent contre les vices, et qui se proposèrent de les corriger, échouèrent toutes dans un semblable dessein. Elles ont fait un peu de bruit, et rien de plus; pourquoi? parceque d'un côté ces sages du siècle ne s'accommodoient pas aux inclinations vicieuses et naturelles des hommes, et que de l'autre ils n'avoient rien au-dessus de l'homme : c'est pour cela, dit le cardinal Pierre Damien, que toute leur suffisance s'est évanouie en présence de Jésus-Christ, dont la sagesse a été comme la verge d'Aaron, qui a dévoré toutes celles des magiciens d'Égypte. Ces grands génies, ajoute saint Augustin, qui furent les maîtres de la philosophie, sitôt qu'ils se sont approchés de Jésus-Christ ont disparu. Aristote a dit ceci, Pythagore a dit cela, Zénon a été de ce sentiment : mais mettons-les en parallèle avec l'Homme-Dieu; comparez leur autorité avec celle de l'Évangile, et cette comparaison les effacera tous. Tandis que vous les considérez seuls, ce qu'ils disent vous paroît quelque chose : mais lorsque vous leur opposerez la doctrine évangélique, vous ne trouverez plus que vanité dans leur morale. Ainsi, disoit saint Jérôme, qui est-ce qui lit aujourd'hui les livres de ces philosophes? A peine voyons-nous les plus oisifs s'y arrêter; au lieu que la doctrine de Jésus-Christ est prêchée par tout le monde, et que tout le monde parle

de la loi que de pauvres pêcheurs ont publiée : *Rusticanos verò piscatores miseros, totus orbis loquitur, universus mundus sonat* (HIERON.).

Quelle conclusion, Chrétiens! car il est temps de finir, et mon sujet me conduiroit trop loin si j'entreprenois de le développer dans toute son étendue. Mais en finissant, je ne dois pas omettre quelques conséquences que je vous prie de ne pas perdre, et qui seront autant d'instructions pour vous et pour moi. Je les réduis à quatre, et je les comprends en quatre mots : reconnoissance, étonnement, réflexion, résolution. Appliquez-vous. Reconnoissance, et envers qui? pouvons-nous l'ignorer, Seigneur, et ne seroit-ce pas la plus monstrueuse ingratitude, si jamais nous venions à méconnoître le plus grand de vos bienfaits? Soyez-en donc éternellement béni, ô mon Dieu! c'est vous, et vous seul, qui avez formé cette Église, où nous devions trouver le salut; vous qui l'avez enrichie de vos dons, vous qui l'avez animée de votre esprit, vous qui lui avez révélé vos vérités, vous qui lui avez confié votre loi : tout cela pour nous retirer des ombres de la mort, où le monde étoit enseveli, et pour nous conduire à la vie bienheureuse où il vous a plu, par une bonté inestimable, de nous appeler. Grace générale : mais ce que nous regardons encore comme une grace beaucoup plus particulière et plus précieuse, c'est vous-même, mon Dieu, qui dans ce christianisme où nous avons eu le bonheur de naître, nous avez choisis, nous avez spécialement éclairés, nous avez enseigné vos voies, nous avez pourvus des secours les plus adondants pour y marcher. Sans ce choix de votre part et sans cette prédilection toute gratuite, que serions-nous devenus, et en quelles ténèbres serions-nous plongés? Nul autre que vous, Seigneur, n'a pu faire de nous ce discernement favorable, qui nous distingue de tant de nations infidèles; et prévenus du sentiment de notre indignité, nous ne nous tenons redevables d'un tel avantage qu'à votre infinie miséricorde.

Étonnement : de quoi? Ne le voyez-vous pas, mes chers auditeurs, et n'est-il pas en effet bien étonnant que la foi, dès la naissance du christianisme, ait converti le monde entier, et que maintenant, avec la même vertu, elle ne nous convertisse pas? c'est-à-dire, qu'elle ait fait passer le monde entier de l'idolâtrie au culte du vrai Dieu, et que jusque dans le sein de l'Église elle ne ramène pas tant de pécheurs à Dieu, elle ne les fasse pas revenir de l'état du péché au service de Dieu, elle ne les rende pas pénitents devant Dieu, et plus fidèles, plus zélés dans l'observation de la loi de Dieu. Voilà sur quoi Dieu veut que nous soyons nous-mêmes nos prédicateurs, et que nous nous parlions à nous-mêmes. N'est-il pas étonnant qu'une loi si efficace pour tant d'autres le soit si peu pour moi? car quel changement, quel retour, quelle réformation de vie a-t-elle opérée dans toute ma conduite? et quand j'aurois le malheur d'être né dans les ténèbres du paganisme, serois-je plus mondain, plus voluptueux que je ne le suis? me porterois-je à de plus honteux excès, et vivrois-je dans un plus

grand déréglement de mœurs? N'est-il pas étonnant qu'une loi qui a humilié les monarques et les potentats du siècle, qui leur a inspiré le mépris de toutes les pompes humaines, n'ait pas encore modéré cette ambition démesurée qui me consume, ni effacé de mon cœur ces vaines idées de gloire, de fortune, d'agrandissement, qui m'occupent sans relâche, et à quoi je sacrifie si souvent ma conscience et mon salut? N'est-il pas étonnant qu'une loi qui a fait embrasser la pauvreté évangélique à tant de riches, et qui, par un renoncement parfait aux biens temporels, les a dépouillés de tout ce qu'ils possédoient, n'ait pas encore éteint jusqu'à présent cette ardente cupidité qui me brûle, et ce desir insatiable d'amasser, d'accumuler, d'avoir? Que dirai-je de plus, et cesserois-je de trouver des reproches à me faire, si j'en voulois parcourir tous les sujets? N'est-il pas étonnant qu'une loi qui a donné à tant de généreux chrétiens assez d'assurance et de fermeté pour se déclarer en présence des magistrats, et pour paroître devant leurs tribunaux, ne m'ait point encore affranchi de l'esclavage où me tient une honte lâche et criminelle, lorsqu'il faut faire une profession ouverte d'être à Dieu, et m'élever au-dessus des discours du monde? Il s'agissoit pour ceux-là, en se faisant connoître, de perdre la vie, et ce danger ne les arrêtoit pas : il n'est question pour moi que de quelques paroles que j'aurai à essuyer, et je demeure. N'est-il pas étonnant qu'une loi qui a soutenu tant de martyrs dans les ennuis de l'exil, dans les rigueurs de la captivité, dans l'horreur des plus cruels supplices, ne m'ait pas encore formé à supporter quelques adversités avec patience, ne m'ait pas encore appris à pratiquer quelques exercices de la pénitence, ne m'ait pas encore fait observer les devoirs de ma religion avec plus de fidélité et plus de constance? Voilà, dis-je, ce qui nous doit jeter dans l'étonnement, et n'est-il pas bien fondé? Ah! Chrétiens, que pouvons-nous là-dessus nous dire à nous-mêmes pour notre justification, et que dirons-nous à Dieu? Mais ce n'est pas tout.

Réflexion. Que nous sert-il de professer une loi dont la vertu est toute puissante, lorsqu'à notre égard elle se trouve inutile et sans effet? De quel avantage est-il pour nous que cette loi ait triomphé de toutes les puissances du siècle et de l'enfer, si elle ne triomphe pas de nos foiblesses? Ces miracles, ces prodiges, ces conversions, qu'est-ce que tout cela, que notre confusion, que notre conviction, que notre condamnation? Eh! mes chers auditeurs, ne comprendrons-nous jamais de si importantes vérités? La loi chrétienne a le pouvoir de nous convertir et de nous sanctifier, c'est un point de foi; si donc elle ne le fait pas, ce n'est point à elle que nous pouvons l'imputer, puisqu'elle a fait quelque chose de plus grand. Non seulement la loi chrétienne peut nous convertir et nous sanctifier, mais il est nécessaire qu'elle nous convertisse en effet et nous sanctifie. Je dis doublement nécessaire : en premier lieu, parceque nous ne pouvons

être vraiment convertis et sanctifiés que par elle; en second lieu, parceque sans la conversion et sans la sanctification de notre vie, nous ne pouvons être sauvés. Enfin la loi chrétienne ne nous convertira et ne nous sanctifiera jamais, tandis qu'une autre loi nous gouvernera, parcequ'étant une loi divine, elle veut être seule et absolue dans les sujets qui la reconnoissent et qu'elle conduit. Par conséquent, nous aurons beau prétendre accorder cette loi de Dieu avec les lois du monde, son esprit avec l'esprit du monde, ses maximes avec les maximes du monde; c'est un mystère que les Saints n'ont jamais compris, c'est un secret que l'Évangile ne nous enseigne point, c'est une illusion qui perd une infinité de demi-chrétiens, et qui nous perdra. Non, nous n'avons qu'un maître à écouter, qui est Jésus-Christ. Si nous en écoutons d'autres avec lui; si nous voulons, après avoir senti les mouvements de sa grace dans le fond du cœur, après avoir entendu sa doctrine par la bouche des prédicateurs, après avoir reçu ses conseils par la voix des directeurs, prêter encore l'oreille au monde qui veut avoir part à toutes nos actions, et qui voudroit même régler jusqu'à nos plus saintes pratiques et à nos dévotions, dès-là nous détruisons d'une main ce que nous bâtissons de l'autre, et nous faisons un partage que Dieu réprouve.

Résolution. Puisque la loi chrétienne a tant d'efficace et tant de force, laissons-la désormais agir, et n'arrêtons plus sa vertu; secondons-la par une pleine correspondance, et déterminons-nous à vivre comme elle nous le prescrit. Bientôt nous éprouverons ce qu'elle peut, et nous verrons où elle nous conduira. Quel progrès n'aurions-nous point fait jusqu'à présent si nous l'avions suivie, et où ne nous auroit-elle pas élevés? Ce qui nous paroît impossible, parceque nous le mesurons par nos propres forces, nous l'aurions généreusement entrepris et heureusement exécuté, parcequ'elle nous auroit soutenus. C'est, mon Dieu, ce que vous me faites aujourd'hui connoître, et ce qui m'inspire la résolution que je forme de m'abandonner sans retour à votre loi. Qu'elle ordonne, j'obéirai; qu'elle m'intime vos volontés, je les accomplirai; qu'elle me trace la voie, j'y marcherai. Elle est étroite, il est vrai, cette voie, elle est semée d'épines; mais, par la force de la loi que j'aurai pour guide et pour soutien, je surmonterai toutes les difficultés. Les épines, dès cette vie, se changeront en fleurs; ou du moins, après les travaux de cette vie, j'arriverai au bienheureux terme du repos éternel. *Ainsi soit-il.*

SERMON POUR LE DIMANCHE DE LA SEPTUAGÉSIME.

SUR L'OISIVETÉ.

Circa undecimam verò diei invenit alios stantes, et dixit illis : Quid hic statis totâ die otiosi ?

Étant sorti vers l'onzième heure du jour, il en trouva encore d'autres qui étoient là, et il leur dit : Comment demeurez-vous ici tout le jour sans rien faire? SAINT MATTH., chap. XX.

Est-ce un reproche, est-ce une invitation que le Père de famille fait à ces ouvriers de notre évangile? C'est l'un et l'autre. Il leur reproche leur oisiveté, et il les invite au travail. *Quid statis totâ die otiosi?* Pourquoi vous tenez-vous là sans rien faire? voilà le reproche. *Ite et vos in vineam meam;* allez-vous-en travailler en ma vigne : voilà l'invitation. Mais dans le sens littéral, à qui est-ce que cette invitation et ce reproche s'adressent? à moi-même qui vous parle, mes chers auditeurs, et à vous qui m'écoutez. Car, selon la remarque des interprètes, les paraboles, telles qu'est celle-ci, n'ont jamais d'autre sens littéral que celui même de l'application qui en est faite; et il est vrai que Jésus-Christ, en prononçant ces paroles de mon texte : *Quid hìc statis totâ die otiosi*, a voulu nous les rendre propres, puisque autrement il les auroit dites sans aucune fin, ce qui répugne à sa sagesse. Ne cherchons donc point d'autre matière de ce discours. Le Fils de Dieu nous parle en maître : écoutons-le avec respect. Il nous reproche le désordre de notre oisiveté : reconnoissons-le, et nous en corrigeons. Il nous invite au travail : ne refusons pas les conditions avantageuses qu'il nous offre, et regardons ce sujet comme un des plus importants que j'aie eu lieu jusqu'ici de traiter. L'oisiveté ne passe pas dans le monde pour un péché bien grief; mais il l'est devant Dieu, et c'est de quoi j'entreprends de vous convaincre aujourd'hui, après que nous aurons imploré le secours du ciel, et salué Marie, en lui disant : *Ave*.

Outre cette justice rigoureuse que les théologiens appellent commutative, et qu'ils ne reconnoissent point en Dieu à l'égard des hommes, parceque Dieu ne doit rien aux hommes, ni ne peut rien leur devoir; il y a trois autres espèces de justice dont Dieu est capable par rapport à nous, et qui, bien loin de préjudicier à sa grandeur, sont autant de perfections de son être : justice vindicative, justice légale, et justice distributive. Justice vindicative, qui punit le péché; justice légale, qui n'est point distinguée de sa providence, à qui il appartient de gouverner les états du monde; enfin justice distributive, qui partage les récompenses selon les mérites. Je ne dis rien de cette troisième justice, pour ne pas embrasser trop de matière; et je m'arrête aux deux autres, qui imposent à l'homme une obligation indispensable

de travailler. Car la justice de Dieu vindicative répare le péché de l'homme par le travail; et c'est par le travail que la justice légale, qui est en Dieu, entretient tous les états et toutes les conditions du monde. L'oisiveté donc, qui s'oppose directement à cette double justice, est un désordre : voilà tout mon dessein. Je prétends que deux choses nous obligent au travail, et condamnent notre oisiveté comme un des plus grands obstacles du salut; le péché, et notre condition particulière. Nous naissons tous dans le péché, et nous vivons tous dans une certaine condition : d'où je conclus que nous sommes tous sujets au travail, et en qualité de pécheurs, c'est le premier point; et en qualité d'hommes attachés par état à une condition de vie, c'est le second point. L'un et l'autre vous découvrira des vérités que vous avez peut-être ignorées jusqu'à présent, et dont la connoissance vous est absolument nécessaire. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'en faut pas davantage, Chrétiens, pour conclure que l'oisiveté est un désordre qui nous rend criminels devant Dieu, que de considérer ce que nous sommes, et quel est le principe de notre origine. Nous sommes pécheurs, et, comme dit l'Écriture, nous avons tous été conçus dans l'iniquité : il est donc vrai que nous avons tous contracté en naissant une obligation particulière qui nous assujettit au travail. Cette conséquence est évidente dans les règles de la foi : pourquoi cela? parceque la foi nous apprend que Dieu a ordonné le travail à l'homme, comme une peine de sa désobéissance et de sa rebellion. Peine, disent les théologiens, qui par rapport à nous est en même temps satisfactoire et préservative. Satisfactoire, pour expier le péché commis; et préservative, pour nous empêcher de le commettre. Satisfactoire, parceque nous avons été prévaricateurs; et préservative, afin que nous cessions de l'être. Satisfactoire, pour être un moyen de réparation envers la justice de Dieu, et préservative, pour servir de remède à notre foiblesse. Tu as violé mon commandement, dit Dieu au premier homme; et moi je te condamne à porter le joug d'une vie servile et laborieuse. La terre ne produira plus pour toi qu'à force de travail. Au lieu qu'elle te fournissoit d'elle-même des fruits délicieux, tu ne mangeras qu'un pain de douleur, c'est-à-dire un pain que tes sueurs auront détrempé, avant qu'il puisse être employé à ta nourriture : *In sudore vultûs tui vesceris pane tuo* (*Genes.*, 3). Voilà, chrétienne compagnie, la première loi que Dieu a établie dans le monde, du moment que l'homme a été pécheur, et c'est cette loi qui fait un crime de notre oisiveté.

Où je vous prie d'admirer en passant la différence que saint Augustin a remarquée entre trois sortes de travaux : celui de Dieu dans la nature, celui d'Adam dans l'état de la grace et de l'innocence, et celui de tous les hommes dans la corruption du péché : ceci est digne

de votre attention. Dieu, dit saint Augustin, agit incessamment, et en lui-même, et hors de lui-même : *Pater meus usque modò operatur* (Joan., 5). Adam s'occupoit dans le paradis terrestre, puisque nous lisons qu'il y fut mis pour le cultiver de ses mains : *Posuit eum in paradiso, ut operaretur* (*Genes.*, 2). Et l'homme pécheur, dès les premières années de sa vie, se trouve réduit à essuyer mille fatigues : *Pauper sum et in laboribus à juventute meâ* (*Ps.* 87). Voilà trois espèces de travaux, mais dont les qualités sont bien contraires. Car prenez garde, s'il vous plaît : de ce que Dieu agit dans l'univers, ce n'est point par un engagement de nécessité, mais par un mouvement de sa bonté, pour se communiquer, et pour donner l'être aux créatures. De ce qu'Adam cultivoit le paradis terrestre, ce n'étoit point par punition, mais par choix, pour occuper son esprit en exerçant son corps. Mais lorsque l'homme, selon l'expression du Roi-prophète, est aujourd'hui dans le travail, c'est par un ordre rigoureux qu'il est obligé de subir, et dont il ne lui est pas permis de se dispenser. L'action de Dieu dans la nature est une preuve de sa puissance ; l'occupation d'Adam dans le paradis terrestre étoit une marque de sa vertu : mais l'assujettissement du pécheur à un travail réglé est, pour parler avec l'Apôtre, le paiement et la solde de son péché : *Stipendium peccati* (*Rom.*, 6). D'où il arrive, par une suite d'effets proportionnés à cette diversité de principes, qu'au lieu que Dieu, en produisant et créant le monde, se fait honneur de son ouvrage, qu'Adam trouvoit dans le sien de la douceur et du plaisir, l'homme pécheur se sent humilié et mortifié de son travail ; et tout cela, conclut ce grand docteur, parceque Dieu dans la création a travaillé en souverain et en maître ; qu'Adam, dans le paradis où Dieu le plaça, travailloit en serviteur et en affranchi; mais que l'homme, dans l'état de sa disgrace, ne travaille plus qu'en criminel et en esclave. C'est l'excellente idée de saint Augustin, pour nous développer la vérité que je vous prêche, et pour nous faire comprendre l'importance de ce devoir.

Mais revenons. Il s'agit donc de savoir si lorsque Dieu prononça cette malédiction contre le premier homme, *In sudore vultûs tui vesceris pane*, Tu ne vivras désormais que du fruit de tes peines ; si, dis-je, par ces paroles, Dieu prétendit faire une loi générale qui comprît toute la postérité d'Adam, ou s'il en excepta certaines conditions et certains états du monde ; s'il usa de grace avec les uns, pendant qu'il procédoit rigoureusement contre les autres ; s'il destina les grands et les riches à la douceur du repos, et les pauvres à la misère et à la servitude : s'il dit à ceux-ci, Vous arroserez la terre de vos sueurs, et à ceux-là, Vous n'en goûterez que les délices. Je vous demande, Chrétiens, Dieu fit-il alors cette distinction ? Ah ! mes Frères, répond saint Chrysostome, il n'y pensa jamais ; et sa justice, qui est incapable de faire entre les hommes d'autre discernement que celui de l'innocence et du péché, fut bien éloignée d'avoir quelque égard à la naissance et

à la fortune, pour régler sur cela leur destinée et leur sort. Non, Chrétiens, Dieu ne donna aux riches nul privilége, pour les décharger de cette obligation. Comme le péché étoit commun à tous, il voulut que tous participassent à cette malédiction ; et c'est ce que le Saint-Esprit nous dit clairement dans le chapitre quarantième de l'Ecclésiastique : *Occupatio magna creata est omnibus hominibus* (*Eccles.*, 40) : Cette loi de travail a été faite pour tous les hommes ; et cette loi, ajoute le texte sacré, est un joug pesant et humiliant pour les enfants d'Adam : *Et jugum grave super filios Adæ* (Ibid.). Mais pour quels enfants d'Adam ? ne perdez pas ceci : *A residente super sedem gloriosam, usque ad humiliatum in terrâ et in cinere* (Ibid.) : Depuis celui qui est assis sur le trône, jusqu'à celui qui rampe dans la poussière : *Et ab eo qui portat coronam, usque ad eum qui operitur lino crudo* (Ibid.) : et depuis ceux qui portent la couronne et la pourpre, jusqu'à ceux que leur pauvreté réduit à être le plus grossièrement vêtus. Voilà l'étendue de l'arrêt, ou, si vous voulez, de l'anathème que Dieu fulmina ; en conséquence duquel il n'y a point d'homme chrétien, qui ne doive se résoudre à consommer sa vie dans le travail. Fût-il prince ou monarque, il est pécheur ; donc il doit se soumettre à la peine que le créateur de l'univers lui a imposée. Et c'est pour cela, dit Tertullien (cette réflexion est belle), qu'immédiatement après que l'homme eut péché, Dieu lui fit un habit de peaux : *Fecit quoque Dominus Adæ tunicas pelliceas* (*Genes.*, 3). Pourquoi cet habit? pour lui signifier qu'en péchant il s'étoit dégradé lui-même, et qu'il étoit déchu de la liberté des enfants de Dieu, dans un esclavage honteux et pénible. Car l'habit de peaux, poursuit Tertullien, étoit affecté à ceux que l'on condamnoit à travailler aux mines ; et Dieu le donna à Adam, afin qu'il ne considérât plus sa vie que comme un continuel travail.

Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, le parti que doit prendre tout chrétien : travailler en esclave de Dieu, c'est-à-dire non point par caprice et par humeur, comme ce philosophe dont parle Minutius Félix, qui n'avoit point d'autre règle de ses occupations et de son repos que le génie ou la passion qui le dominoit : *Qui ad nutum assidentis sibi dæmonis vel declinabat negotia, vel appetebat* (Minut. Felix) : c'étoit Socrate. Car le chrétien, agissant par un principe tout contraire, prend le travail par esprit de pénitence et dans la vue de satisfaire à Dieu, parcequ'il sait bien que c'est la première peine de son péché. Que faisons-nous donc quand, au préjudice de ce devoir, nous nous abandonnons à une vie lâche et oisive? le voulez-vous savoir? nous nous révoltons contre Dieu, nous tâchons de secouer le joug que sa justice et sa providence nous ont donné à porter ; nous faisons comme ces orgueilleux dont le Prophète royal exprime si bien le caractère, quand il dit que quoiqu'ils soient engagés dans toutes les injustices et tous les crimes des hommes, ils ne veulent pas pour cela avoir part aux travaux des hommes ; et qu'étant les plus hardis à s'é-

manciper de l'obéissance qu'ils doivent à Dieu, ils ne laissent pas d'être les plus fiers et les plus indociles, quand il est question de se soumettre aux châtiments de Dieu : *In labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur; ideò tenuit eos superbia* (*Ps.* 72). Car remarquez, je vous prie, une chose bien singulière dans la conduite de Dieu : cet assujettissement au travail est tellement la peine de notre péché, qu'il faut, pour apaiser Dieu, que nous soyons nous-mêmes les exécuteurs de cette peine. Dans la justice des hommes il n'en est pas ainsi : on n'oblige jamais un criminel d'exécuter lui-même son arrêt; pourvu qu'il le subisse, il est censé être dans l'ordre et dans la disposition qu'on exige de lui : mais Dieu, qui a un domaine supérieur et absolu sur nous, pour une réparation plus exacte et plus entière du péché, veut que nous nous chargions volontairement de la commission de le punir, et que nous lui servions de ministres pour accomplir dans nous-mêmes et contre nous-mêmes ses jugements les plus sévères; et c'est ce qui se fait par la pénitence, dont saint Grégoire pape ne craint pas de dire que l'assiduité au travail est la plus indispensable et la plus raisonnable partie.

Qu'est-ce donc, encore une fois, que le désordre d'une vie oisive? c'est, répond saint Ambroise, à le bien prendre, une seconde révolte de la créature contre son Dieu. La première a été la transgression et le violement de la loi, et la seconde est la fuite du travail. Par la première, l'homme a dit : *Non serviam* (Jerem., 2) : Non, je n'obéirai pas ; et par la seconde, il ajoute : Non, je ne subirai pas la peine de ma désobéissance. En succombant à son appétit déréglé, il a méprisé Dieu comme souverain ; et en passant sa vie dans l'oisiveté, il le méprise comme juge. Auriez-vous cru, mes chers auditeurs, que ce péché allât jusque là ? Voilà cependant ce que l'on peut bien aujourd'hui appeler le péché du monde, puisque c'est le péché d'un nombre infini de personnes qui ne sont sur la terre (voyez si j'en conçois une idée juste), qui ne sont, à ce qu'il paroît, sur la terre que pour y recevoir les tributs du travail d'autrui, sans jamais payer du leur; qui n'ont point d'autre emploi dans leur condition, que de jouir des commodités, des aises et des douceurs de la vie ; dont le plus grand soin et la plus importante affaire est de couler le temps; qui se divertissent toujours, ou plutôt qui à force de se divertir ne se divertissent plus, puisque, selon la maxime de Cassiodore, le divertissement suppose une application honnête, ce que ceux-ci ne connoissent point; enfin de qui l'on peut dire, *In labore hominum non sunt,* parcequ'il semble, à les voir, que la loi ne soit pas pour eux, et qu'ils ne soient pas compris dans la masse commune du genre humain.

Ne parlons point seulement en général; mais, pour l'édification de vos mœurs et pour vous rendre ce discours utile, entrons dans le détail. Un homme du monde, tel qu'à la confusion de notre siècle

nous en voyons tous les jours ; un homme du monde, dont par une habitude pitoyable la sphère est bornée au plaisir ou à l'ennui ; qui passe sa vie à de frivoles amusements, à s'informer de ce qui se dit, à contrôler ce qui se fait, à courir après les spectacles, à se réjouir dans les compagnies, à se vanter de ce qu'il n'est pas, à railler sans cesse sans jamais rien faire ni rien dire de sérieux ; un chrétien réduit à n'avoir point de plus ordinaire ni de plus constante occupation que le jeu, c'est-à-dire qui n'use plus du jeu comme d'un relâchement d'esprit dont il avoit besoin pour se distraire, mais comme d'un emploi auquel il s'attache, et qui est le charme de son oisiveté ; un chrétien déconcerté et embarrassé de lui-même quand il ne joue pas, qui ne sait ce qu'il fera ni ce qu'il deviendra, quand une assemblée ou une partie de jeu lui manque ; et s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, qui ne joue pas pour vivre, mais qui ne vit que pour jouer : une femme professant la religion de Jésus-Christ, tout appliquée à l'extérieur de sa personne ; qui n'a point d'autre exercice que de consulter un miroir, que d'étudier les nouvelles modes, que de parer son corps ; qui, négligeant ses propres devoirs, est toujours prête à s'ingérer dans les affaires d'autrui, ne sachant rien et parlant de tout, ne s'instruisant pas où il le faut, et faisant la suffisante où il ne le faut pas ; qui croit qu'elle accomplit toute justice quand elle va inutilement de visite en visite, qu'elle en reçoit aujourd'hui, qu'elle en rend demain ; qui se fait un devoir prétendu d'entretenir par de vaines lettres mille commerces superflus et même suspects et dangereux, et qui à l'heure de la mort ne peut rendre à Dieu d'autre compte de ses actions que celui-ci, J'ai vu le monde, j'ai pratiqué le monde : encore une fois, un homme, une femme, peuvent-ils se persuader que tout cela soit conforme à cet ordre de justice que Dieu a établi sur nous, en qualité de pécheurs ? Cette continuité de jeu, cette vie de plaisir, est-il rien de plus opposé aux idées que Jésus-Christ nous donne de notre condition ? Quand il n'y auroit point de christianisme, l'homme, en jugeant de tout cela selon la raison, le pourroit-il approuver ? et si, au tribunal de sa raison seule, il est obligé de le condamner, quel jugement croyez-vous que Dieu en portera lui-même ? On demande si le salut y peut être véritablement intéressé : et qui en doute, Chrétiens ? Où seroit-il intéressé, s'il ne l'est pas dans la profanation de la chose du monde la plus précieuse, qui est le temps, et le temps de la pénitence ? Or quelle plus grande profanation en peut-on concevoir, que la manière dont vivent aujourd'hui ceux de qui je parle ? Si en conséquence de ces principes une parole oiseuse doit être condamnée, que sera-ce d'une vie tout entière, où Dieu ne trouvera rien que d'inutile ? Mais le monde n'en juge pas de la sorte, et ce désordre de l'oisiveté que je combats n'y est pas compté pour une chose dont on doive se faire un scrupule devant Dieu. Il est vrai, Chrétiens, et je ne le sais que trop : mais il importe peu ce que le monde en pense et en juge, quand le Fils de Dieu nous

a appris ce que nous en devons juger; il y a bien d'autres articles qui ne passent pour rien dans le monde, et dont la discussion n'en sera pas moins terrible au jugement de Dieu. Je sais même qu'il y a des ames assez aveugles, qui prétendent accorder cette vie oisive avec la dévotion et la piété; et je sais aussi que Dieu, dont le discernement est infaillible, saura bien confondre cette fausse dévotion, en lui opposant les règles de la solide et de la vraie.

Mais je suis riche, dites-vous, et pourquoi m'obliger au travail, lorsque j'ai du bien plus que suffisamment pour vivre? Pourquoi, mon cher auditeur? parceque tous les biens du monde ne peuvent vous soustraire à la malédiction du péché; parceque, dans le partage favorable qui vous est échu des biens de cette vie par les ordres de la Providence, Dieu a toujours supposé l'exécution des arrêts de sa justice; parceque Dieu en vous donnant ces biens, n'a jamais eu intention de déroger à ses droits; et lorsque vous dites, J'ai du bien, donc je ne dois point travailler, vous raisonnez aussi mal que si vous disiez, Donc je ne dois point mourir : car l'obligation du travail et la nécessité de la mort tiennent le même rang dans les divins décrets. Ne savez-vous pas ce qui fut répondu à ce riche de l'Évangile? Il avoit beaucoup travaillé, pour se mettre dans l'abondance de toutes choses; et se voyant enfin comblé de richesses : Reposons-nous maintenant, disoit-il; me voilà à mon aise pour bien des années : *Anima, habes multa bona posita in annos plurimos; requiesce* (Luc., 12). Mais comment Dieu le traita-t-il? d'insensé, *stulte* : lui faisant entendre que pour l'homme sur la terre il n'y avoit que deux partis à prendre, ou le travail, ou la mort; et que puisqu'il renonçoit au premier, il falloit se résoudre au second, et mourir dès la nuit prochaine : *Hâc nocte animam tuam repetent à te* (Ibid.).

Mais je suis d'une qualité et dans une élévation où le travail ne me convient pas. Quelle conséquence! Parceque vous êtes grand selon le monde, en êtes-vous moins pécheur, et l'éclat de votre dignité efface-t-il la tache de votre origine? Cette dignité est-elle au-dessus des pontifes et des souverains? Or écoutez comment saint Bernard parloit autrefois à un grand pape, l'instruisant sur cette matière. Saint Père, lui disoit-il avec un zèle respectueux, je vous conjure de considérer souvent qui vous êtes, et de voir, non pas ce que vous avez été fait, mais ce que vous êtes né : *Non quod factus, sed quod natus es* (Bern.) Vous avez été fait évêque, mais vous êtes né pécheur : lequel des deux doit vous toucher davantage? n'est-ce pas ce que vous êtes par la condition de votre naissance? Otez-moi donc cet appareil de majesté qui vous environne; détournez les yeux de cette pourpre qui couvre votre bassesse, et qui ne guérit pas vos plaies. *Tolle velamen foliorum celantium ignominiam tuam, non plagas curantium* (Ibid.). Contemplez-vous vous-même, et pensez que vous êtes sorti nu du sein de votre mère. Car si vous éloignez de votre vue tous

ces faux brillants de gloire qui éblouissent les hommes, que trouverez-vous dans vous-même, sinon un homme pauvre et misérable, souffrant de ce qu'il est homme, parcequ'il est en même temps pécheur, et pleurant de ce qu'il vient au monde, parcequ'il y vient comme un rebelle réduit dans une dure servitude : *Occurret tibi homo pauper et miserabilis, dolens quod homo sit, plorans quod natus sit* (BERN.) ; enfin un homme né pour le travail, et non pour l'honneur : *Homo denique natus ad laborem, non ad honorem?* Voilà, saint Père, ce que vous êtes ; ce que vous êtes, dis-je, par-dessus tout : *Hoc est certè quod maximè es* (Idem). Car tout le reste n'est qu'accessoire, et il faut que l'accessoire se conforme au principal. C'est donc, Chrétiens, sur ce principal, je veux dire sur la qualité de pécheur, qu'est fondée pour les grands comme pour les autres l'indispensable obligation d'une vie agissante et laborieuse.

Mais une telle vie est ennuyeuse. Eh quoi ! mon cher auditeur, est-ce donc là une raison que vous puissiez alléguer contre un devoir aussi essentiel que celui-ci? Si je traitois la chose en philosophe, je pourrois vous répondre qu'un travail convenable, et où par l'habitude vous prendrez goût, vous préservera plutôt de l'ennui, qu'il ne vous y fera tomber. Mais je parle en prédicateur chrétien ; et supposant cet ennui que vous craignez, je vous dis que ce sera une pénitence pour vous, et que cette pénitence vous doit être d'autant plus chère, que vous n'en faites point d'autre dans votre état. Vous vous ennuierez pour Dieu, pour satisfaire à Dieu, pour réparer tous les plaisirs criminels que vous avez recherchés contre la loi de Dieu. Précieux ennui, puisque Dieu l'agréera, et que Dieu même, en l'agréant, saura bien d'ailleurs vous en dédommager ! Cependant, Chrétiens, admirez encore la bonté de notre Dieu, qui éclate jusque dans la punition de l'homme. Cet engagement au travail, que je vous ai représenté comme une satisfaction du péché, en est, selon la théologie de tous les Pères, le préservatif et le remède. Quelle miséricorde de Dieu sur nous, de nous faire trouver dans les châtiments de sa justice notre avantage et notre sûreté ! Oui, mes Frères, le grand préservatif contre le dérèglement de nos passions et les désordres du péché, c'est l'application à un travail constant et assidu : et en vain m'efforcerois-je de vous persuader cette vérité, puisqu'elle est évidente par elle-même. Quand le Saint-Esprit ne l'auroit pas dit, l'expérience seule ne le justifieroit que trop, que l'oisiveté est la maîtresse de tous les crimes, que c'est elle qui les enseigne aux hommes, qui leur en fait des leçons, qui leur en suggère les desseins, qui leur ouvre l'esprit pour en inventer les moyens : tout cela renfermé dans ce beau mot de l'Ecclésiastique, *Multam enim malitiam docuit otiositas* (*Eccles.*, 33).

En effet, dit saint Augustin, paraphrasant ce passage dans l'excellent sermon qu'il adresse aux religieux de son ordre pour leur inspirer l'amour du travail, et pour leur faire appréhender les consé-

quences funestes de la vie oisive, prenez-y garde, mes Frères, et pour en être convaincus, parcourez les exemples touchants que l'Écriture nous en fournit. De qui est-ce que les Israélites, si attachés d'ailleurs à leur loi et si zélés pour la vraie religion, apprirent à être idolâtres? L'auroit-on cru, si saint Paul ne le disoit en propres termes, que ce fut une suite malheureuse de cette oisiveté qui les porta à s'abandonner à des fêtes profanes et à des jeux excessifs, pendant que leur législateur Moïse étoit en conférence avec Dieu? *Sedit populus manducare et libere, et surrexerunt ludere* (1. *Cor.*, 10). Demandez au prophète comment Sodome devint si savante dans des abominations jusqu'alors inconnues et inouïes ; ne vous répondra-t-il pas que l'oisiveté de cette ville réprouvée fut la source de son iniquité? Mais dites-moi, ajoute saint Augustin, tandis que David fut occupé aux exercices de la guerre, sentoit-il les attaques de la concupiscence et de la chair; et quand est-ce qu'il conçut dans son cœur les adultères et les homicides? Ne fut-ce pas, selon le texte sacré, lorsqu'il resta oisif à Jérusalem, dans un temps où les autres marchoient en campagne? Qui causa la ruine de Samson? procédoit-elle d'un autre principe que de la vie languissante et efféminée où il demeura pour complaire à une étrangère; et ce héros du peuple de Dieu put-il jamais être surpris pendant qu'il étoit aux prises avec ses ennemis? Salomon, le plus sage des princes, succomba-t-il dans les premières années de son règne, tandis qu'il travailloit avec un zèle infatigable, et qu'il appliquoit tous ses soins à bâtir le temple? Succomba-t-il, dis-je, à cette aveugle passion qui l'infatua dans la suite, jusqu'à lui faire adorer les dieux de ses concubines? Et ne commença-t-il pas au contraire à se laisser corrompre par la volupté, du moment qu'il eut mis fin à son entreprise, et qu'il se vit dans un profond repos? Ah! mes Frères, conclut saint Augustin, nous n'avons pas une vertu plus assurée, ni plus solide que ces grands hommes : nous ne sommes ni plus saints que David, ni plus éclairés que Salomon, ni plus forts que Samson; et pour vivre dans la retraite, nous n'avons pas moins à craindre les désordres de l'oisiveté. C'est ainsi qu'il s'en expliquoit aux solitaires de sa règle.

Mais à propos de solitaires (cette réflexion est du saint évêque de Genève, François de Sales), pourquoi pensez-vous, Chrétiens, que dans ces monastères d'Égypte où les hommes vivoient comme des anges, et où le don de contemplation étoit une des graces les plus ordinaires, on maintenoit cependant le travail des mains avec une discipline si exacte, comme nous l'apprenons de Cassien et de saint Jérôme? Est-ce que le travail des mains étoit attaché à la profession de ces hommes de Dieu? ce seroit la dégrader, que d'en juger de la sorte. Leur étoit-il nécessaire pour leur subsistance? non ; la charité des fidèles, qui étoit encore dans sa ferveur, y avoit abondamment suppléé. Pourquoi donc travailloient-ils? ils le faisoient, répond saint Jérôme,

non pour les besoins du corps, mais pour le salut de l'ame : *Non propter corporis necessitatem, sed propter animæ salutem* (Hieron.); parcequ'ils savoient que quelque perfection qu'ils eussent acquise, il leur étoit impossible de contempler sans cesse les choses divines; et parcequ'ils étoient d'ailleurs persuadés que de demeurer un moment sans contemplation ou sans action, c'eût été s'exposer à la tentation. Voilà pourquoi, dit Cassien, la grande maxime reçue parmi eux étoit qu'un solitaire occupé devoit être toujours le plus innocent, parcequ'il n'étoit tenté que d'un seul démon; au lieu qu'un solitaire paresseux et sans emploi se trouvoit souvent, comme ce misérable de l'Évangile, possédé d'une légion entière. *Operatorem monachum dæmone uno pulsari, otiosum spiritibus innumeris devastari* (Cassian.). Sur quoi, mes chers auditeurs, vous devez, ce me semble, raisonner ainsi avec vous-mêmes : Ces hommes si détachés de la terre, et si élevés au-dessus des foiblesses de la nature, croyoient qu'un travail réglé leur étoit nécessaire pour persévérer dans l'état de la grace; et moi qui suis un pécheur rempli de misères, vivant dans la dissipation et l'oisiveté, je m'assurerai de mon salut : quel orgueil et quelle présomption! C'étoient des chrétiens parfaits, d'une conversation toute céleste, qui avoient, pour triompher des vices, des secours infinis que je n'ai pas; car la solitude leur servoit de retranchement, la religion leur donnoit des armes, le jeûne les fortifioit, l'austérité les rendoit terribles aux puissances de l'enfer; et néanmoins ils se regardoient déja comme vaincus dès qu'ils venoient à se relâcher dans leurs observances laborieuses, tant ils étoient sûrs que l'oisiveté étoit infailliblement suivie d'une multitude innombrable de péchés. Que dois-je espérer, moi qui n'ai aucun de ces avantages, moi qui vis au milieu du monde comme dans un pays découvert à toutes les attaques du démon, moi qui veille si peu sur mes sens? que puis-je me promettre, si, avec tout cela, j'ouvre encore à mon ennemi la plus large porte du péché, qui est l'oisiveté volontaire? N'est-ce pas agir de concert avec lui, et lui livrer mon ame?

Voilà, mes Frères, disoit saint Ambroise, ce qui énerve aujourd'hui dans nous la force et la vigueur de l'esprit chrétien. Au milieu des persécutions, le christianisme s'est soutenu, et il n'est pas croyable combien les travaux et les fatigues qu'il a eu alors à essuyer ont contribué à son accroissement et à son affermissement. Mais maintenant, ajoutoit ce grand évêque, c'est la paix qui nous corrompt, c'est la douceur du repos qui rend notre foi languissante, c'est le relâchement d'une vie inutile qui cause tous nos scandales; et il arrive, par un effet aussi surprenant que déplorable, que ceux qui n'ont pu être domptés par la violence des supplices, le sont honteusement par le désespoir de l'oisiveté : *Nunc tentant otia, quos bella non fregerunt* (Amb). Paroles, Chrétiens, qui conviendroient encore bien mieux à notre siècle qu'à celui de saint Ambroise. Car, disons la vérité, s'il y a de l'innocence dans le monde, où est-elle, sinon dans les conditions et dans les

états où la loi du travail est inviolablement observée? Parmi les grands, les nobles, les riches, c'est-à-dire parmi ceux dont la vie n'est qu'amusement et que mollesse, ne cherchez point la vraie piété, et ne vous attendez point à y trouver la pureté des mœurs; ce n'est plus là qu'elle habite, dit le patriarche Job : *Non invenitur in terrâ suaviter viventium* (Job, 28). Où est-ce donc qu'elle peut se rencontrer? dans les cabanes d'une pauvreté fainéante, qui n'a point d'autre occupation que la mendicité? non, Chrétiens; l'oisiveté perd aussi bien ceux-là que les riches; et ce genre de pauvres, que Jésus-Christ ne reconnoît point, est également sujet au libertinage. Où est-ce donc enfin que l'innocence est réduite? je vous l'ai dit, à ces médiocres états de vie qui subsistent par le travail; à ces conditions moins éclatantes, mais plus assurées pour le salut, de marchands engagés dans les soins d'un légitime négoce, d'artisans qui mesurent les jours par l'ouvrage de leurs mains, de serviteurs qui accomplissent à la lettre ce précepte divin : Vous mangerez selon que vous travaillerez, *In laboribus comedes;* c'est là, encore une fois, qu'est l'innocence, parceque c'est là qu'il n'y a point d'oisiveté.

Concluons, mes chers auditeurs, cette première partie par l'important avis que donnoit saint Jérôme à un de ses disciples : *Facito semper aliquid operis, ut te Deus aut diabolus inveniat occupatum* (Hieron.) : Faites toujours quelque chose, afin que Dieu ou le démon vous trouve toujours occupé. Si le démon vous voit occupé, il n'entreprendra point de vous tenter; et si Dieu vous trouve appliqué au travail, il n'aura point de quoi vous punir. Sans cela vous vous rendez criminel, parceque vous manquez à un devoir que vous impose non seulement la qualité de pécheur, mais encore la qualité d'homme attaché dans le monde à une condition particulière, comme vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une vérité incontestable, Chrétiens, que toute condition dans le monde est sujette à certains devoirs, dont l'accomplissement demande du travail et de la peine; et c'est une autre vérité qui pour être peu reconnue n'en est pas moins solidement établie, que plus une condition est relevée dans le monde, plus elle a de ces engagements auxquels il est impossible de satisfaire sans une application constante et assidue. Comprenez, s'il vous plaît, cette morale, qui vous paroîtra, de la manière que je vous la ferai concevoir, très conforme à la sainteté et à la sagesse du christianisme. Je soutiens que toute condition dans le monde est sujette à des devoirs pénibles, et le docteur angélique saint Thomas en apporte la raison. Parcequ'il n'y en a aucune, dit-il, dont la perfection ne soit attachée à une règle qui ne peut changer, à une conduite égale qu'il faut observer, à des actions faites dans l'ordre, dont il n'est pas permis de se dispenser. Or tout ce qui porte ce caractère est un travail pour l'homme; et les mêmes choses qui lui

seroient d'ailleurs agréables, le fatiguent du moment qu'on lui en fait une loi, et qu'elles lui tiennent lieu de devoir.

Voyez, ajoute saint Thomas, la preuve de cette maxime dans une induction particulière. Si vous considérez la différence des âges, comme les vieillards, dans la société civile, sont ordinairement chargés du poids des affaires pour en avoir la direction, c'est aux jeunes gens un partage naturel d'en soutenir l'exécution. Comme il appartient à ceux-là de conduire et de gouverner, l'obligation de ceux-ci est de se former et de s'instruire ; et saint Augustin avoit de la peine à conclure lequel des deux étoit d'un plus fâcheux assujettissement. Si vous avez égard à la diversité des sexes, comme l'administration de la justice et des offices militaires est du ressort de l'homme, les soins domestiques, par une disposition de Dieu, sont réservés pour la femme; et si vous méprisez cet emploi, c'est que vous n'en connoissez ni l'importance ni la difficulté. Car Salomon, qui étoit plus éclairé que nous, et le Saint-Esprit même, qui n'use point d'exagération, cherchoit, pour l'exercer dignement, une femme forte : *Mulierem fortem quis inveniet?* (*Pro.* 31)? et la louoit de l'assiduité avec laquelle elle s'en étoit acquittée, comme d'une chose héroïque : *Manum suam misit ad fortia, et digiti ejus apprehenderunt fusum* (Ibid.). Si vous vous arrêtez aux distinctions de la naissance et de la fortune ; comme les petits par nécessité doivent s'employer pour les grands, les grands par justice et par charité doivent s'employer pour les petits; comme les riches sont en possession de jouir du travail des pauvres, les pauvres sont en droit de profiter du travail des riches. Voilà donc pour tous les états du monde une loi universelle, et néanmoins proportionnée à la nature d'un chacun. Car de tous ceux que je viens de marquer, chacun a ses engagements particuliers. Les rois sont obligés à une espèce de travail, et non pas à une autre; l'occupation d'un juge est différente de celle d'un artisan: mais la loi de s'occuper et de travailler est commune à tous, et il n'y en a pas un seul que le devoir de sa condition n'y assujettisse.

Je dis plus : car je prétends qu'à mesure qu'une condition est plus élevée, elle est plus sujette à ces devoirs qu'on ne peut accomplir sans une action assidue et constante; et c'est ici qu'il faut, encore une fois, que vous vous détrompiez des fausses idées que vous avez des choses, et d'une erreur pernicieuse où le monde vous a peut-être jusques à présent entretenus. Car la grande erreur du monde est de croire que l'élévation, le rang, la dignité, sont autant de droits acquis pour le repos et pour la douceur de la vie. Mais la foi nous dit tout le contraire; et la raison est, que plus une condition est élevée, plus elle a de grandes obligations à remplir. Tellement qu'il en va dans l'ordre politique et dans la religion, comme dans l'ordre de la nature : plus les causes sont universelles, plus ont-elles d'action et en doivent-elles avoir, pour le bien des causes particulières qui leur sont subordonnées. Ainsi voyons-nous les cieux et les astres qui sont sur nos têtes, dans un mouvement

perpétuel sans s'arrêter une fois, et sans cesser de répandre leurs influences. Qu'est-ce qu'une dignité, j'entends surtout dans les principes du christianisme, sinon une spécieuse servitude, dit saint Basile de Séleucie, laquelle oblige un homme, sous peine de la damnation, de s'intéresser pour tout un peuple, comme tout un peuple est obligé de s'intéresser pour lui? Or il est infiniment plus onéreux à un seul de travailler pour tous, qu'à tous de travailler pour un seul.

Dieu l'a ainsi ordonné, Chrétiens, pour deux raisons qui font admirablement paroître le soin qu'il a de notre salut. La première est, selon la remarque de saint Bernard, afin que les dignités et les conditions honorables, qui sont des expressions de sa gloire, ne devinssent pas les sujets de notre vanité. Car si je suis sage et si je raisonne bien, la grandeur et l'élévation de mon état, au lieu de flatter mon orgueil, sera pour moi un fonds d'humilité et de crainte, dans la pensée que plus je suis grand, plus j'ai d'obligation devant Dieu, dont je ne puis m'acquitter que par mon travail. Ah! s'écrie saint Bernard écrivant au même pontife dont j'ai déja parlé, ne vous laissez pas enfler de la pompe qui vous environne, puisque le travail qu'on vous a imposé est encore plus grand que votre dignité. Vous êtes successeur des prophètes et des apôtres, et j'ai de la vénération pour votre qualité : mais que s'ensuit-il de là? que vous devez donc vivre comme les prophètes et les apôtres. Or écoutez comment Dieu parloit à son prophète. Je t'ai établi, lui disoit-il, pour arracher et pour détruire, pour planter et pour édifier : et qu'y a-t-il en tout celà qui ressente le faste? Imaginez-vous, poursuit le même Père, que vous êtes aussi grand que Jérémie : mais apprenez donc en même temps que vous occupez la place où vous êtes, non pour vous élever, mais pour travailler. De plus, ajoute encore ce saint docteur, les apôtres vos prédécesseurs, à quoi ont-ils été destinés? à recueillir une moisson cultivée par leurs soins et arrosée de leurs sueurs. Maintenez-vous dans l'héritage qu'ils vous ont transmis, car vous êtes en effet leur héritier : mais pour faire voir que vous l'êtes, il faut que vous succédiez à leurs vigilances et à leurs fatigues. *Sed ut probes hæredem, vigilare debes ad curam* (Bern.). Car si vous vous relâchez dans les délices et les vanités du siècle, ce n'est point là le partage qui vous est échu par le testament de ces hommes apostoliques. Mais quel est-il? le travail et les souffrances : *In laboribus plurimis, in carceribus abundantiùs*. Comment donc penserez-vous à vous glorifier, lorsque vous n'avez pas même le loisir de vous reposer? et le moyen d'être oisif et tranquille, quand on est chargé de toutes les Églises du monde!

La seconde raison qui suit de la première, c'est pour empêcher que les grandes fortunes et les états de la vie plus relevés ne servissent à exciter l'ambition des hommes et à l'entretenir. Car c'est bien notre faute, Chrétiens, quand nous sommes après cela si passionnés pour les grandeurs et les dignités soit du siècle, soit de l'Église, puisque les

charges qu'elles portent avec elles devroient plutôt nous les faire appréhender. Il est donc indubitable que plus un état est distingué selon le monde, plus il est onéreux et pénible selon Dieu.

Mais que faut-il conclure de là? deux choses que j'ai déja proposées, et où j'en veux revenir, savoir, qu'il n'y a point d'état et de profession où l'oisiveté ne soit un crime, et qu'elle l'est encore plus dans les états supérieurs aux autres. Dites-moi un genre de vie où l'homme puisse être oisif, sans manquer aux devoirs essentiels de sa conscience; et pour ne point sortir des exemples que je viens de marquer, si ce jeune homme de qualité passe ses premières années dans les divertissements et les plaisirs, comment acquerra-t-il les connoissances qui sont le fondement nécessaire sur lequel il doit bâtir tout ce qu'il sera un jour? N'ayant pas ces connoissances, comment sera-t-il capable d'exercer les emplois où l'on le destinera; et s'engageant dans ces emplois avec une incapacité absolue, comment pourra-t-il s'y sauver? Quoi donc! Dieu lui donnera-t-il une science infuse, au moment qu'il entrera en possession de cette dignité? Commencera-t-il à s'instruire, lorsqu'il sera question de juger et de décider? Fera-t-il l'apprentissage de son ignorance aux dépens d'autrui? Justifiera-t-il ses fautes et ses erreurs par l'oisiveté de sa jeunesse? Dira-t-il qu'il est excusable parcequ'il a prodigué son temps, qui lui devoit être d'autant plus précieux qu'il ne pouvoit plus être réparé? Cependant, Chrétiens, rien de plus commun; car si le monde est aujourd'hui plein de sujets indignes et incapables de ce qu'ils sont, il n'en faut point chercher d'autre principe. La vie paresseuse et inutile des jeunes gens est la cause principale de ce désordre; et ce désordre, la source funeste de leur réprobation. Ah! mes chers auditeurs, n'est-il pas honteux de voir la sévérité de discipline avec laquelle les païens élevoient leurs enfants dans tous les exercices laborieux que leur âge pouvoit soutenir (si nous en croyons les historiens profanes, cette rigueur alloit à l'excès), et de considérer d'ailleurs la molle condescendance d'un père chrétien, à souffrir les siens dans une oisiveté licencieuse? N'accusons point absolument tous les pères chrétiens : il y en a là-dessus de plus raisonnables, et plût à Dieu qu'ils le fussent dans les vues de leur religion! Les princes et les grands du monde tiennent leurs enfants sujets, parcequ'ils font consister leur gloire à les perfectionner selon le monde; les pauvres et les petits ont soin de les mettre en œuvre pour en tirer des services : mais vous, Chrétiens, que Dieu pour la plupart a placés entre ces deux extrémités, permettez-moi de vous le dire, vous n'avez souvent sur cela nul zèle. Si vous remarquez dans vos maisons un domestique oisif, vous savez bien le relever du désordre de la paresse; mais qu'un enfant ne s'applique à rien, qu'il se relâche dans ses exercices, qu'il néglige ses devoirs, c'est à quoi vous n'êtes guère attentifs. Lequel des deux est le plus coupable, ou le fils dans son oisiveté, ou le père dans son indulgence? je ne dis pas coupable devant les hommes, mais cou-

pable devant Dieu. C'est un point qu'il importe peu maintenant de résoudre. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'un et l'autre est criminel et sans excuse.

Disons le même des autres exemples. Je serois infini, si j'entreprenois de les parcourir tous ; si je voulois vous mettre devant les yeux tout ce que l'ignorance d'un juge peut produire de maux dans l'administration de la justice ; tout ce que la négligence d'un prêtre, chargé de la direction des ames, peut causer de désordres dans les fonctions de son ministère : désordres d'autant plus grands en toutes les conditions, que l'état est plus éminent. Car il ne faut pas seulement traiter alors de crime l'oisiveté : c'est comme un renversement général de la société des hommes, et pour le comprendre, nous n'avons qu'à nous servir de la comparaison de saint Chrysostome ; elle est tout-à-fait naturelle. Car s'il arrivoit, dit ce Père, qu'une étoile de la dernière grandeur interrompît son cours et qu'elle perdît toute sa vertu, ce seroit un défaut dans le monde, qui néanmoins n'y feroit pas une grande altération. Mais si le soleil venoit à s'obscurcir tout-à-coup, et que toute son action fût suspendue, quel trouble et quelle confusion dans l'univers ! Il en est de même des états de la vie. Que dans une condition médiocre un homme oublie et néglige ses devoirs, le préjudice qu'en reçoit le public ne s'étend pas toujours fort loin, et souvent cet homme ne fait tort qu'à lui-même ; mais qu'un grand, mais qu'un prince, mais qu'un roi, si vous le voulez, abandonne la conduite des affaires, c'est comme l'éclipse du premier astre, qui fait souffrir toute la nature. Il me semble que cette vérité n'a pas besoin d'autre preuve.

Cependant, pour conclusion de ce discours, vous voulez savoir encore plus précisément, mes chers auditeurs, quel est ce péché de l'oisiveté que je combats, et en quoi consiste sa malice. Je n'ai plus que deux mots à vous dire, mais qui demandent toutes vos réflexions. Qu'est-ce donc que de se relâcher dans sa profession, et d'y vivre sans le travail qui lui est propre ? Ah ! Chrétiens, concevez-le une fois. Le voici : c'est pervertir l'ordre des choses, c'est être infidèle à la Providence, c'est déshonorer son état ; et par une suite nécessaire, mais bien terrible, c'est engager sa conscience, et s'exposer à une éternelle réprobation. Prenez garde. Je dis que c'est pervertir l'ordre des choses : pourquoi ? parceque dans l'ordre des choses, le repos n'est pas pour lui-même, mais pour le travail ; et que c'est de la nature du travail et de sa qualité, que dépend la mesure du repos. Il faut, disoit Cassiodore, ce grand ministre d'état, que la république profite même de nos divertissements, et que nous ne cherchions ce qui est agréable que pour accomplir ce qui est laborieux : *Sit etiam pro republicâ, cùm ludere videmur ; nam ideò voluptuosa quærimus, ut seria compleamus* (Cassiod.). Mais vous, vous aimez le repos même, et vous ne cherchez dans le plaisir que le plaisir. Je dis que c'est être infidèle à la Providence. Car Dieu, en vous appe-

lant à cet état, a fait comme un pacte avec vous. Il vous a dit : Prenez cette condition, mais prenez-la avec toutes ses charges. Il y a des profits et des honneurs, mais il y a aussi des travaux et des soins : je veux que vous en ayez l'utile et l'honorable ; mais je veux en même temps que vous en portiez la peine et le fardeau. Et c'est pour cela, remarque l'abbé Rupert, que Dieu, qui est infiniment juste, a proportionné les douceurs de la vie aux devoirs onéreux de chaque état. Il a attaché à la royauté l'indépendance, la magnificence, les plus grands honneurs, parcequ'il y a du reste attaché les plus grands travaux. Mais que faites-vous, Chrétiens ? Vous séparez ces douceurs du travail qui y doit être joint, et dont elles ne sont que le soulagement. Vous cherchez les unes dans votre condition ; et pour l'autre vous le fuyez et vous vous en dispensez. Je dis que c'est déshonorer votre état, parceque c'est l'exposer au mépris, à la censure, à la haine, à l'envie publique. Car qu'y a-t-il de plus méprisable qu'un grand du monde, qu'un ministre des autels, qu'un magistrat, dont les journées et toute la vie se consument en de frivoles amusements, lorsqu'elles pourroient être employées aux soins les plus importants ? Le bel exemple que celui du saint empereur Valentinien le jeune ! Écoutez-le, Chrétiens, tel que saint Ambroise le rapporte dans l'éloge funèbre de ce prince. Entre mille autres qualités qui le distinguèrent, il eut surtout ce zèle de ne pas avilir son rang par une oisiveté qui n'est que trop ordinaire à la cour ; et il n'oublia rien pour satisfaire son peuple, sur quelques bruits qui s'étoient répandus contre sa personne. On disoit qu'il se plaisoit trop aux jeux et aux exercices du cirque : il y renonça tellement, qu'il ne voulut pas même les permettre dans les fêtes les plus solennelles. *Ferebatur circensibus delectari ; sic illud abstulit, ut ne solemnibus quidem principum natalibus putaverit celebrandos* (Amb.). Quelques uns trouvoient qu'il donnoit trop de temps à la chasse : il fit tuer dans un jour toutes les bêtes réservées pour ses divertissements. *Credebant aliqui nimium venabulis occupari ; omnes feras uno momento jussit interfici* (Ibid.). J'omets le reste qui suit, et qui devroit couvrir de confusion je ne sais combien de gens sortis de la poussière où ils étoient nés, et placés dans des postes honorables, où ils ne voudroient pas perdre un moment de leur repos pour toutes les affaires du monde, si ce n'est que leur intérêt s'y trouve mêlé.

Quoi qu'il en soit de tout autre intérêt, je dis que celui de la conscience et du salut y est engagé. Car renverser ainsi l'ordre des choses, aller ainsi contre les vues de la Providence, manquer ainsi aux obligations de son état, tout cela peut-il s'accorder avec la conscience et avec le salut ? Pourquoi y êtes-vous dans cet état, si vous n'en voulez pas remplir les devoirs ? et pourquoi êtes-vous dans la vie, si vous n'y faites rien ? Qu'est-ce aux yeux mêmes du monde qu'un homme inutile ? à quoi parvient-il ? Et si dans le monde même on ne peut parvenir à rien sans travail, espérons-nous obtenir plus aisément les ré-

compenses du ciel? Quand au moment de la mort nous serons obligés de dire à Dieu : Seigneur, je n'ai rien fait; que nous répondra-t-il, sinon, Je n'ai rien à vous donner? Souvenons-nous sans cesse du serviteur paresseux de l'Évangile, et n'oublions jamais l'arrêt que son maître prononça contre lui, en le faisant jeter, pieds et mains liés, dans une obscure prison. Car voilà comment nous avons à craindre d'être précipités dans les ténèbres de l'enfer; parceque de n'avoir rien fait, lorsqu'on pouvoit et qu'on devoit agir, c'est un grand mal. De là, mes chers auditeurs, que chacun de nous étudiant sa condition et l'état où il est appelé, s'applique sérieusement et régulièrement à un exercice honnête qui lui puisse convenir, à un travail assidu, surtout à un travail chrétien. Ne dites point que vous ne savez à quoi vous occuper : vous l'aurez bientôt appris, dès que vous voudrez de bonne foi vous tirer de l'oisiveté criminelle où vous demeurez endormi. Et c'est par votre vigilance et par vos œuvres que vous mériterez de recevoir le salaire que le père de famille donne aux ouvriers qui ont travaillé dans sa vigne : ou, pour parler sans figure, c'est par-là que vous mériterez d'avoir un jour part à cette gloire immortelle que Dieu vous a promise, et que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE DIMANCHE DE LA SEXAGÉSIME.

SUR LA PAROLE DE DIEU.

Semen est verbum Dei.
Le bon grain, c'est la parole de Dieu. SAINT LUC, chap. VIII.

Puisque Jésus-Christ, la sagesse et la vérité éternelle, a lui-même pris soin de nous expliquer la parabole de notre évangile, il ne nous est point permis, mes Frères, d'y donner un autre sens, et nous n'en pouvons faire une plus juste ni une plus solide application. Il est seulement question de savoir si vous êtes de cette terre, où le bon grain de la parole de Dieu ayant jeté de fortes racines, germe en son temps, croît et s'élève, et par une heureuse fécondité rend une abondante récolte. C'est-à-dire, pour nous en tenir toujours à la pensée et à l'interprétation de notre adorable maître, qu'il s'agit de savoir si vous êtes de ces cœurs vraiment chrétiens, de ces cœurs droits, de ces cœurs parfaits, qui, saintement disposés à écouter la divine parole, la retiennent, la méditent, s'en font une nourriture ordinaire; et par une persévérance invariable dans les voies de la piété, par un exercice constant de toutes les œuvres d'une vie agissante et fervente, lui laissent déployer toute sa vertu, et rapporter tous les fruits de sainteté qu'elle peut produire. Car voilà en termes formels comment le Sauveur du monde nous les a marqués : *Quod autem in bonam terram, hi sunt qui in corde bono et optimo audientes verbum retinent, et fructum afferunt in patientiâ* (Luc., 8). Depuis tant d'années, mes

chers auditeurs, que dans cette chaire on vous parle au nom du Seigneur, quels miracles sa parole n'auroit-elle pas opérés pour l'édification de vos ames, si elle y eût trouvé de semblables dispositions? Mais de quoi nous ne pouvons assez gémir, c'est de la triste décadence où est tombé le ministère évangélique, et où il tombe encore tous les jours. Car, quoiqu'il y ait plus de prédicateurs que jamais pour l'exercer, quels succès voyons-nous de leurs prédications? Quels abus ont-ils corrigés? Quels scandales ont-ils retranchés? Quelles victoires vous ont-ils fait remporter sur l'enfer, sur le monde, sur vous-mêmes, et à quel degré de perfection vous ont-ils élevés? Est-ce que votre grace, ô mon Dieu, n'accompagne plus votre parole? Est-ce que vous nous laissez, selon l'expression de votre apôtre, planter et arroser; mais qu'il ne vous plaît plus de donner, comme autrefois, l'accroissement? *Deus incrementum dedit* (1. *Cor.*, 3.) Ne nous en prenons point à Dieu, Chrétiens, ni à sa providence. Ne remontons point si haut pour aller jusqu'à la source d'un mal qui ne vient que de vous, et qui ne doit être imputé qu'à vous. Puissiez-vous, après en avoir connu le principe que je vais vous découvrir, y appliquer le remède! C'est pourquoi je demande le secours du ciel par l'intercession de Marie. *Ave.*

C'est une belle pensée de saint Bernard, et qui renferme pour nous un grand fonds de moralité, que trois principes ont concouru à nous donner, quoique diversement, la divine parole : savoir, la Vierge, l'Église et la grace. La Vierge nous l'a donnée revêtue d'une chair semblable à la nôtre, pour nous la faire voir. L'Église nous la donne sous des sons qui frappent nos oreilles, et par le ministère de la voix, pour nous la faire entendre. Enfin la grace, par l'infusion du Saint-Esprit, nous l'insinue dans le cœur, pour nous en faire profiter. *Verbum Maria vestitum carne, Ecclesia vestitum sermone, gratia tradit amplexandum Spiritus Sancti infusione* (Bern.). Si Marie ne l'avoit pas reçue dans son sein, elle n'auroit pu nous la donner visible et palpable. Si l'Église ne la faisoit pas retentir aux oreilles du corps, nous ne pourrions l'entendre sensiblement, ni la recevoir de la bouche des prédicateurs; et si par l'onction de la grace elle ne pénétroit jusque dans nos ames, elle n'y feroit nulle impression, et n'y produiroit aucun fruit. Mais, ajoute le même saint Bernard, cette parole indivisible et une en elle-même se communique à chacun selon la diversité des sujets et leurs différentes dispositions. De sorte qu'elle nous devient ou utile ou inutile, à proportion qu'elle trouve nos cœurs ou bien ou mal préparés. De là vous voyez, Chrétiens, de quelle importance il est pour vous d'apprendre à la bien recevoir, et de connoître ce qui en arrête tous les jours les salutaires effets. Mais parceque vous pourriez être peu touchés de cette stérilité de la divine parole, si vous en ignoriez les terribles conséquences, il faut en même temps vous faire voir à quoi

vous vous exposez en ne profitant pas d'un don si précieux; et voici deux propositions que j'avance. La parole de Dieu vous est inutile, parceque vous ne la recevez pas comme parole de Dieu : c'est la première partie. Et dès que par votre faute cette sainte parole vous est inutile, elle devient le sujet de votre condamnation devant Dieu : c'est la seconde partie. En deux mots, j'ai à vous montrer pourquoi vous profitez si peu de la paroie que nous vous prêchons; et comment dès-lors cette parole de salut, par le plus funeste renversement, doit servir de matière à votre réprobation : voilà tout mon dessein.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour entrer dans la preuve de la première proposition que j'ai avancée, il faut, s'il vous plaît, que nous établissions d'abord ce principe fondamental, savoir : que Dieu vous parle par la bouche des prédicateurs, que c'est la parole de Dieu qu'ils vous annoncent, et que dès-là qu'ils ont une mission légitime de l'Église, vous ne devez plus les écouter comme des hommes, mais qu'ils sont à votre égard les organes et les interprètes de Dieu même et de son Saint-Esprit. Ainsi le Sauveur du monde le faisoit-il entendre à ses apôtres, lorsqu'il leur disoit : Quand vous prêchez mon Évangile, ce n'est point vous proprement qui parlez, mais c'est l'Esprit de votre Père céleste qui s'explique par vous : *Non estis vos qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis* (Matth., 10). Les apôtres étoient envoyés pour cela, et c'est pour cela même que nous avons été choisis. C'est, dis-je, par l'ordre même de Dieu et de son Église que nous montons, mes chers auditeurs, dans la chaire de vérité, pour vous instruire. Sans cette mission de Dieu et de Jésus-Christ son Fils unique et l'Homme-Dieu, vous ne seriez plus obligés de recevoir nos instructions, ni d'écouter nos prédications comme la parole de Dieu, parcequ'elles ne seroient plus alors, pour m'exprimer de la sorte, marquées du sceau de Dieu.

Et voilà (souffrez, mes Frères, que j'en fasse ici la remarque : c'est le lieu de la faire, et il est important que vous la fassiez avec moi, vous que l'erreur a tenus si long-temps séparés de nous, mais que la grace d'en haut, par le plus heureux retour, ramène tous les jours dans le sein de la vraie Église, notre commune et seule mère), voilà l'une des plus essentielles différences qui se rencontrent entre nous et les ministres de cette Église protestante où vous eûtes le malheur de naître. Ils avoient tout le reste, si vous voulez; mais cette mission leur manquoit. C'étoient des hommes savants et éloquents, tant qu'il vous plaira; mais ils n'avoient pas ce caractère d'hommes envoyés de Dieu, et l'on pouvoit toujours dire d'eux : *Quomodò prædicabunt, nisi mittantur* (*Rom.*, 10) : Comment prêchent-ils, puisqu'ils n'ont point été députés pour cela? Car qui les envoyoit? étoit-ce l'Église romaine, ou étoit-ce une autre Église? étoit-ce Dieu immédiatement,

ou de leur autorité particulière et d'eux-mêmes s'étoient-ils constitués pour enseigner? Vous savez, mes Frères, l'embarras où cette difficulté les jetoit; et ceux d'entre vous qui furent de meilleure foi et plus intelligents dans leur religion, n'ont pu disconvenir que c'étoit là un des articles qui leur causoit le plus de trouble, un des points où ils sentoient plus le foible de leur créance, un des chefs sur quoi ils avoient plus de peine à se satisfaire.

Votre confession de foi portoit que ces réformateurs avoient été suscités, et par conséquent envoyés d'une façon extraordinaire : mais vous aviez trop de lumières et trop de sens, pour ne pas voir que cela se disoit sans preuve. Car vous n'ignoriez pas que Luther et Calvin n'étoient venus, ni comme Moïse dans l'ancienne loi, ni comme Jésus-Christ dans la nouvelle, ou comme les apôtres guérissant les malades, rendant la vue aux aveugles-nés, ressuscitant les morts de quatre jours, confirmant leur apostolat par des signes visibles, éclatants, incontestables; et qu'ainsi cette mission extraordinaire dont ils se flattoient ne pouvoit leur convenir. Après avoir reconnu, parceque vous étiez forcés de le reconnoître, que, selon la parole de Dieu, nul ne se doit ingérer dans le gouvernement de l'Église, mais qu'il y faut être appelé par une voie canonique, vous y mettiez cette exception, *autant qu'il est possible;* clause que vous ajoutiez, comme porte expressément l'article. Or en disant *ce que nous ajoutons;* pouviez-vous avoir oublié que par un autre article il vous étoit défendu de rien ajouter à la parole de Dieu, et que vous tombiez, selon vos principes mêmes, dans une contradiction insoutenable?

Vous apportiez pour motif et en même temps pour preuve de cette mission extraordinaire, qu'il avoit fallu relever l'Église désolée et tombée en ruine : mais instruits comme vous l'étiez, et comme vous l'êtes par la parole même de Dieu, des promesses que Jésus-Christ a faites à son Église, vous saviez assez qu'elle ne pouvoit jamais manquer, parcequ'elle est la colonne de la vérité, et que les portes de l'enfer ne peuvent prévaloir contre elle. Ainsi le fondement sur lequel vous vouliez en quelque sorte établir la mission extraordinaire de vos prétendus prophètes, étoit encore plus ruineux que leur mission même.

Pressés de cet argument si solide et si convaincant, vous aviez quelquefois recours à la mission ordinaire, et vous prétendiez que les auteurs de la réforme l'avoient reçue de l'Église, comme nous, dans leur ordination. Car, dans la diversité des sentiments qui vous partageoient sur ce sujet, on en venoit là. Mais par-là, mes Frères, vous confessiez donc malgré vous-mêmes, et sans y penser, que cette Église romaine étoit alors la vraie Église; puisqu'il n'y a que la vraie Église qui puisse envoyer des hommes en qualité de pasteurs et de ministres de l'Évangile. Par-là vous reconnoissiez donc que les auteurs de la réforme s'étoient séparés de la vraie Église. Et par-là enfin vous conveniez donc de l'obligation où ils étoient d'y rentrer.

Or qu'a fait Dieu, mes Frères, en vous y réunissant? Adorez le conseil de sa providence, et voyez l'avantage qui vous en revient. Il vous a tirés de la confusion et du trouble, où il étoit impossible que vos consciences, pour peu qu'elles fussent droites et timorées, ne se trouvassent sur cela. Il vous a inspiré et fait prendre la résolution de renoncer au schisme. Au lieu de pasteurs sans autorité, il vous en a donné dont la mission est certaine, est sensible, est infaillible. C'est en cette qualité, mes Frères, que je parois aujourd'hui devant vous. Je ne suis ni Élie, ni prophète; je suis un pécheur comme vous : mais quoique pécheur, je ne laisse pas d'être le ministre légitime de la parole de Dieu. C'est un honneur pour moi de vous l'annoncer, et un honneur dont je sais faire toute l'estime qu'il mérite : mais aussi est-ce un honneur que je ne me suis point attribué, où je ne me suis point ingéré, que je n'ai ni ambitionné ni recherché; un honneur où j'ai la consolation d'avoir été légitimement appelé : *Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo* (*Hebr.*, 5). Je ne suis point en peine de justifier ma mission. En voici la source immédiate : celui que Dieu vous a donné pour évêque et pour pasteur de vos ames. C'est de lui que je tiens mon pouvoir; c'est lui qui m'autorise et qui m'envoie, comme il est envoyé lui-même de plus haut. Ma subordination à son égard, et l'obéissance que je lui rends, est le titre de mon ministère. Je ne prétends point être extraordinairement suscité pour instruire ceux dont je dois être instruit, ni pour donner la loi à ceux de qui je la dois recevoir. Je prétends, en prêchant aux autres, être moi-même dans la soumission due à l'Église et à ses pasteurs. S'il m'arrivoit de mêler mes erreurs particulières avec les vérités que je vous annonce, je prétends être redressé par eux, et je vous donne cette marque de ma mission, parceque sans cela vous ne devriez pas m'écouter, et que je ne serois plus un ministre de Jésus-Christ, mais un séducteur dont vous devriez vous préserver. Ma mission même est si claire et si authentique, que l'Église protestante ne me la dispute pas. Car elle la reconnoît si bien, que quoique dans ses principes le baptême, pour être valide, doive être conféré par un ministre légitime, si dans une rencontre j'étois employé à conférer ce sacrement, elle le ratifieroit, et n'en contesteroit pas la validité.

Or voilà, mes Frères, l'avantage dont je viens vous féliciter. Vous avez, et dans ma personne tout indigne que je suis, et dans ceux qui sont revêtus du même caractère que je porte, autant de vrais ministres pour vous dispenser les mystères de Dieu : *Sic nos existimet homo ut ministros Christi, et dispensatores mysteriorum Dei* (1. *Cor.*, 4). Adressez-vous à eux, et vous éprouverez leur charité; confiez-leur vos ames, et Dieu par leur zèle vous sanctifiera. Ils ne soupirent qu'après votre réunion : ne les privez pas de la joie qu'ils auront en la voyant entière et complète. Je suis ici comme le précurseur Jean-Baptiste, la

voix de celui qui crie : *Parate viam Domini* (Luc., 3) : Préparez le chemin au Seigneur. Ouvrez-lui vos cœurs pour recevoir sa parole. Car puisque c'est de sa part et en son nom que je vous parle, c'est sa parole que je vous apporte.

Oui, chrétiens auditeurs, c'est la parole de Dieu; et de là saint Chrysostome tire trois grandes conséquences, toutes pratiques et pleines d'instruction pour vous. Premièrement, dit ce saint docteur, il s'ensuit de ce principe que nous devons donc écouter les prédicateurs de l'Évangile comme Dieu même, parceque Dieu parlant en Dieu, veut être écouté en Dieu; et puisqu'il parle par l'organe et le ministère des hommes, il veut être écouté comme tel en leurs personnes. *Audi, Israël*, disoit-il à son peuple; *et observa ut facias quæ præcepit tibi Dominus* (*Deut.*, 6) : Écoute, Israël, voici un commandement que je te fais, moi qui suis ton Seigneur et ton Dieu. Cependant, remarquent les interprètes, ce n'étoit pas Dieu lui-même qui parloit; c'étoit un ange qui formoit ces paroles dans un corps emprunté : mais il les prononçoit de la part de Dieu, et voilà pourquoi il vouloit être entendu avec le même respect que Dieu. Secondement, poursuit saint Chrysostome, il faut encore inférer de là que si je reçois la parole de Dieu comme parole des hommes, je ne satisfais pas au précepte positif que ma religion m'impose, d'écouter la parole de Dieu, parcequ'en vertu de ce commandement il n'y a point d'homme, quelque autorité qu'il ait d'ailleurs, dont je sois obligé d'entendre la parole. C'est uniquement à celle de Dieu que je dois cette déférence. Si donc, au lieu d'écouter Dieu qui me parle dans la prédication de l'Évangile, je m'arrête seulement à l'homme qui n'est que son ministre, je n'accomplis pas ce devoir essentiel, qui m'engage comme chrétien, par une nécessité indispensable, à entendre la parole de Dieu, puisque je fais abstraction de Dieu, et que je n'ai plus d'égard à sa parole.

Mais la troisième et dernière conséquence à laquelle nous devons particulièrement nous arrêter, est que Dieu nous parlant par ses prédicateurs, et que les prédicateurs étant, pour user des termes de l'Écriture, la bouche de Dieu, *Quasi os meum eris;* les entendre comme hommes simplement, c'est se rendre inutile la parole qu'ils prêchent, et renoncer à tous les fruits de grace que cette parole est capable de produire : pourquoi cela, Chrétiens? la preuve en est évidente, et je la fonde sur deux principes indubitables. Le premier est, que cette force toute puissante de la parole de Dieu, si hautement louée par le Saint-Esprit, ne lui convient pas en tant qu'elle procède de l'homme, mais en tant qu'elle est de Dieu : de même, observe saint Hilaire, que le Verbe increé n'a point de vertu divine, qu'en tant qu'il la reçoit de Dieu son Père, et qu'il procède de lui : *Omnia mihi tradita sunt à Patre meo* (Matth., 11). Rien de plus foible que la parole des prédicateurs, prise selon le rapport qu'elle a seulement à leurs personnes. Elle n'a point de corps, dit saint Bernard, point de substance ni de so-

lidité; elle frappe l'air, et rien davantage : *Aerem verberat, undè et verbum dicitur* (Bern.). Ah! mes Frères, continue-t-il, ne jugez point par-là de la parole de Dieu, et ne la méprisez pas jusqu'à la confondre avec la parole de l'homme : *Nemo vestrûm, Fratres, sic accipiat, imò sic despiciat verbum Dei* (Idem). Car cette même parole qui n'est rien en tant qu'elle part de ma bouche, si vous la considérez en tant qu'elle vient de Dieu, a les qualités les plus agissantes. C'est un feu qui dévore et qui consume tout : *Numquid verba mea quasi ignis?* C'est un marteau à qui les pierres les plus dures ne peuvent résister : *Et quasi malleus conterens petram* (Jerem., 23). C'est un glaive à deux tranchants, qui sépare l'ame d'elle-même, tout indivisible qu'elle est : *Penetrabilior omni gladio ancipiti, pertingens usque ad divisionem animæ* (*Hebr.*, 4). Mais elle n'a toutes ces propriétés que comme parole de Dieu, et autant qu'elle tire de lui son origine.

L'autre principe non moins certain, c'est que la parole de Dieu, ainsi que je l'ai déja observé, n'opère en nous que selon la manière dont elle y est reçue : semblable en ceci aux causes naturelles, qui ne produisent leurs effets qu'à proportion qu'elles sont appliquées à leur sujet. Vous recevez la parole de Dieu comme venant de Dieu, elle opérera dans vous comme parole de Dieu : mais vous l'entendez comme une production de l'esprit de l'homme, elle n'agira en vous que comme parole de l'homme. Et parcequ'il n'est rien de plus inutile au salut que la parole de l'homme, voilà pourquoi, en l'écoutant de la sorte, nous lui faisons perdre à notre égard toute sa vertu, et nous la rendons si stérile. C'est ce qui arriva aux Juifs. Jésus-Christ leur annonçoit des vérités toutes divines, il leur expliquoit les plus hauts mystères, et leur enseignoit les voies du salut. Il avoit été envoyé pour cela; c'étoit le Messie, c'étoit le Fils unique de Dieu. Mais comment le regardoient-ils? Cet homme, disoient-ils, n'est-il pas le fils d'un artisan? *Nonne hic est filius fabri* (Matth., 13)*?* N'est-ce pas le fils de Joseph, et ne connoissons-nous pas son père et sa mère? *Nonne hic est filius Joseph, cujus novimus patrem et matrem* (Joan., 6)*?* Or parcequ'ils ne s'élevoient point au-dessus de ce qui paroissoit en lui d'humain, parcequ'ils ne le considéroient qu'en qualité d'homme, de là vient que la parole de Dieu, sortant même de la bouche d'un Dieu, ne faisoit nulle impression sur eux, et que leurs cœurs demeuroient toujours endurcis. Mais quand au contraire, après la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, ils commencèrent à prendre des idées plus sublimes, et que les envisageant comme députés de Dieu, ils se rendirent attentifs à leurs prédications, saint Luc nous apprend quels fruits merveilleux et abondants produisit tout-à-coup la parole de Dieu, prêchée même par des hommes, et les plus simples d'entre les hommes. Saint Pierre, au milieu de Jérusalem, convertit dans un seul discours jusqu'à trois mille de ses auditeurs. Le même prince des apôtres, dans un autre discours, en gagna à Jésus-Christ jusqu'à cinq mille. Les

églises de toutes parts se formèrent, l'Évangile se répandit, la foi passa jusqu'aux extrémités de la terre : tout cela par où? par la parole de Dieu entendue comme parole de Dieu.

Vous reconnoissez donc, mes Frères, pourquoi la plupart des chrétiens profitent si peu de la sainte parole que nous leur annonçons. N'est-il pas évident que le principe d'un mal si déplorable et si pernicieux dans le christianisme est qu'on ne la reçoit plus, cette parole, que comme parole des hommes, sans penser qu'elle part de plus haut, et de Dieu même? Voulez-vous que je vous en convainque par les différentes intentions des auditeurs qui l'écoutent? Venons au détail. Car on nous écoute, il est vrai; on assiste à nos prédications, et sur cela, mes Frères, je vous rends aisément toute la justice qui vous est due. Mais du reste on vient nous entendre, comment? pouvons-nous l'ignorer, et pouvons-nous voir sans une amère douleur de pareilles profanations dans la maison de Dieu et en la présence de Jésus-Christ? On vient, dis-je, nous entendre, mais par coutume et par une espèce de passe-temps, mais souvent par un esprit de malignité et de censure, mais par une curiosité vaine et tout humaine : ni vue de Dieu, ni préparation de l'ame, ni desir de s'édifier, et de recueillir les fruits de salut qu'une si sainte parole doit produire. Expliquons-nous, et suivez-moi.

C'est par coutume et par une espèce de passe-temps qu'on vient nous entendre. Demandez à la plupart de ceux qui se rendent les plus assidus à nos assemblées et à nos instructions publiques, ce qui les y amène : s'ils sont de bonne foi, ils vous répondront qu'ils n'ont communément en cela nulle autre vue que de suivre une certaine habitude qui les conduit. Il y a pour les gens du siècle des passe-temps, et, si je l'ose dire, des amusements de toutes les sortes : parlons plus juste, et disons que les gens du siècle se font des passe-temps et des amusements de toutes les manières, et que, par l'abus le plus contraire à l'esprit chrétien, ils en cherchent jusque dans les plus saints exercices de la religion. Je ne parle pas des impies et des libertins, je ne parle pas de ces mondains tout occupés des plaisirs et des engagements du monde; la parole de Dieu n'est pour eux ni passe-temps ni amusement, puisqu'ils font profession de n'y assister jamais. Je parle du commun des chrétiens qui conservent toujours dans le cœur un fonds de piété, mais d'une piété lâche et indifférente. A ces fêtes solennelles que nous célébrons, et à ces jours que l'Église a spécialement consacrés au culte de Dieu, ils veulent bien s'interdire tout soin et toute affaire profane. Mais du reste que feront-ils alors, et que pourront-ils substituer à ces occupations qu'ils sont obligés et en effet résolus d'interrompre? De quoi rempliront-ils ce temps qu'ils refusent aux fonctions d'une charge, à la conduite d'un négoce, aux travaux ordinaires et aux usages de la vie? De le perdre au jeu, et de ne l'employer qu'en de vaines conversations et en des divertissements mondains, c'est ce

que plusieurs se reprocheroient devant Dieu, et ce que leur conscience auroit peine à soutenir. Que leur faut-il donc, et à quoi ont-ils recours? à nos cérémonies religieuses, à nos pieuses assemblées; et en particulier à nos prédications. Les heures s'y écoulent, et cela leur suffit.

De là nulle disposition intérieure pour recueillir cette manne divine que les ministres du Seigneur leur distribuent, et qui doit être la nourriture de leurs ames et leur entretien. Le Saint-Esprit ne veut pas que nous nous présentions à l'autel du Dieu vivant pour le prier, sans nous y être préparés; et l'on se présente à la chaire de Jésus-Christ pour l'écouter, sans être rentré en soi-même, ni s'être éprouvé soi-même. Comme si la chaire où Dieu nous fait annoncer ses ordres ne nous devoit pas être, selon la belle remarque de saint Athanase, aussi vénérable que l'autel où il nous dispense ses graces; et comme si la parole que nous lui adressons dans l'oraison étoit plus respectable pour nous que celle qu'il nous adresse lui-même en nous instruisant, ou qu'on nous adresse en son nom! De là même nulle réflexion de l'esprit, nulle attention à des vérités qu'on ne peut trop méditer, ni trop pénétrer. Le prédicateur, après s'être consumé de veilles et d'étude pour se les rendre plus présentes et se les bien imprimer, épuise encore ses forces à les développer telles qu'il les a conçues, et à les proposer dans tout leur jour; mais l'auditeur, ou plongé dans une lente paresse qui l'assoupit, ou dissipé par de volages idées qui tour à tour se succèdent et qui l'égarent, n'entend rien, pour ainsi parler, de tout ce qu'il entend, n'en prend rien, ou n'en conserve rien.

Or, si l'on regardoit la parole de Dieu comme parole de Dieu, on y apporteroit tout un autre esprit, et tout un autre cœur. Je veux dire qu'on y apporteroit un saint recueillement de l'ame, un humble sentiment de sa propre bassesse, et de la grandeur souveraine du maître dont on va recevoir les salutaires leçons, une intention actuelle d'en profiter et de les pratiquer; qu'on y apporteroit la docilité des enfants, pour apprendre ses devoirs et pour les connoître; une soumission, une fidélité prête à tout entreprendre; un plein abandon de soi-même à tous les mouvements qu'il plairoit à Dieu d'inspirer, et à toutes les graces dont il voudroit nous éclairer et nous toucher. Cette seule pensée : Dieu m'appelle, et, par la bouche de son ministre, c'est lui-même qui me va donner ses divins enseignements, lui-même qui me va révéler ses mystères, qui me va découvrir ses voies, qui me va déclarer ses volontés, qui va m'expliquer son Évangile et ses sacrés oracles : ce seul souvenir, mes Frères, exciteroit tout votre zèle et réveilleroit toute votre ardeur. On vous verroit au pied de cette chaire aussi respectueux et aussi appliqués que si Dieu, avec tout l'éclat de sa majesté, paroissoit à vos yeux, et qu'il se montrât à vous dans son temple comme à Moïse sur la montagne. Bien loin d'être obligés de précipiter, pour ainsi dire, nos discours et de les resserrer, nous pourrions, sans lasser votre patience, leur donner la plus longue étendue;

et si vous aviez à vous plaindre, ce ne seroit que de notre brièveté. Avides du précieux aliment que votre Dieu vous a destiné, et de cette pâture spirituelle dont nous sommes les économes, nous aurions peine à vous rassasier. Pas une parole ne vous échapperoit, et pas une qui demeurât sans fruit. Vous trouveriez en nous des guides, des maîtres, des pères; des guides pour vous conduire à Dieu, des maîtres pour vous élever dans la connoissance de Dieu, des pères pour vous former selon Dieu : au lieu que nous ne sommes plus pour vous, comme s'exprimoit le grand Apôtre, que des cymbales retentissantes. Pourquoi cela? ah! mes chers auditeurs, je ne puis trop vous le redire, parceque vous ne reconnoissez point Dieu dans nos personnes, quoique nous tenions la place de Dieu; parceque vous ne nous comptez que pour des hommes semblables à vous, quoique nous ayons, quelque foibles et quelque imparfaits que nous soyons d'ailleurs, cet avantage au-dessus de vous, d'être les ambassadeurs de Dieu; parceque jugeant ainsi de nous par des vues tout humaines, sans en juger par les vues de la foi, vous ne mettez presque nulle différence entre nos plus solides entretiens et ces vides conversations où la coutume dans le monde vous engage, et qui ne vous sont de nul profit ni de nul mérite devant Dieu.

Mais le désordre va encore plus loin; et si les uns sont coupables parcequ'ils viennent entendre indifféremment la parole de Dieu et sans nulle intention directe et expresse, les autres le sont encore plus parcequ'ils la viennent entendre malignement, et pour en faire le sujet de leur censure. Car combien y a-t-il de ces auditeurs qui, par une vaine présomption, s'érigeant en juges de l'éloquence chrétienne, ne se rendent attentifs à tout ce que nous leur disons, que pour critiquer la manière dont nous le concevons, dont nous l'arrangeons, dont nous le proposons, dont nous l'exprimons, dont nous le débitons? Et de là, comment sortent-ils des prédications où ils ont assisté, et comment en parlent-ils? comme des philosophes et des païens. S'ils ont des éloges à donner au prédicateur évangélique, c'est sur la sublimité de ses pensées, c'est sur la nouveauté de ses tours, c'est sur la politesse et la fleur de son langage, c'est sur la grace ou le feu de son action. Mais parcequ'on est toujours beaucoup plus enclin à reprendre et qu'on n'approuve qu'avec peine, c'est sur tous ces points et sur bien d'autres de même nature qu'on ne pardonne rien, et qu'on porte les jugements les plus sévères. Combien de ces auditeurs frivoles et mondains, toujours prêts à se divertir et à railler! Qu'ils entendent de notre bouche une de ces paroles que le libertinage a profanées et corrompues par de fausses interprétations, voilà à quoi la légèreté de leur esprit s'attachera, voilà ce qui les détournera des plus sérieuses matières, voilà ce qu'ils remporteront avec eux, et ce qui leur servira de fonds pour les plus subtiles ou les plus grossières plaisanteries. Étrange renversement, Chrétiens! et où en sommes-nous réduits par

la perversité du siècle? Ne nous sera-t-il donc plus permis d'user des plus innocentes et même des plus saintes expressions? Sera-ce un crime pour nous de nous énoncer comme les Pères de l'Église, comme les apôtres, et en particulier comme saint Paul? Le monde est-il donc devenu, par ses vains et ridicules raffinements, plus délicat, plus honnête, plus pur que ne l'a été jusqu'à présent la sage simplicité des fidèles? Disons mieux, faudra-t-il que nous fassions céder la liberté de la chaire au goût dépravé du monde et à son sens réprouvé? Non, mes Frères, non : nous parlerons comme l'esprit de Dieu nous l'inspirera; et si le monde en tire un scandale dont nous ne sommes point les auteurs, sans abandonner des termes consacrés, nous nous contenterons, pour notre consolation, d'opposer au mépris du monde ce que notre divin maître nous a dit : Celui qui vous méprise, me méprise : *Qui vos spernit, me spernit* (Luc. 10). Car c'est en effet s'attaquer à Dieu même et l'outrager, que de s'attaquer à sa parole et d'en faire un si criminel abus.

Tous néanmoins ne le font pas, à Dieu ne plaise! mais un dernier désordre plus commun, c'est d'entendre la parole de Dieu par une pure curiosité. Qu'un ministre de l'Évangile ait quelque avantage qui le distingue et qui lui ait acquis un certain nom, on le veut connoître par soi-même; et, peu en peine d'en profiter, on veut en pouvoir parler. Malgré la droiture de ses intentions, dont Dieu est témoin, il sert de spectacle à toute une multitude, composée de qui? est-ce de chrétiens qui viennent s'édifier? Je ne prétends pas qu'il n'y en ait point de ce caractère, et je ne ferai pas, contre les règles de la charité et de la justice, à un si nombreux auditoire cette injure : mais du reste, je ne craindrai point de le dire, et sans me borner à la curiosité trop naturelle des uns, je marquerai en même temps les motifs encore plus criminels que bien d'autres y joignent. Car je ne le puis ignorer, mes Frères, et l'ignorez-vous vous-mêmes? quoi? que pour quelques ames pieuses qui cherchent à s'instruire dans une prédication, cent autres s'y trouvent parcequ'ils y doivent rencontrer tels ou telles, et que c'est là, à certains jours et à certains temps, comme le rendez-vous public; qu'ils s'y trouvent parcequ'ils peuvent y paroître et y briller, y voir et s'y faire voir, comme si c'étoit une de ces assemblées où la vanité du monde étale avec plus d'éclat et avec plus d'art toutes ses pompes et tout son luxe; qu'ils s'y trouvent comme à une action de théâtre : je ne m'explique pas davantage, et je craindrois, en vous révélant tous ces mystères d'iniquité, d'entrer dans un détail plus propre à vous scandaliser qu'à vous corriger. Or n'est-il pas évident que le principe de tant de scandales, c'est que, dans la parole de Dieu et dans l'attention qu'on y donne, on ne se propose rien moins que cette divine parole?

Mais, me direz-vous, il ne nous est pas défendu de nous attacher un prédicateur plutôt qu'à l'autre, et de distinguer entre les minis-

tres de la parole de Dieu ceux qui ont le don de la mieux annoncer. Non, mes Frères, cela ne vous est point absolument défendu, pourvu que vous preniez dans le sens qu'il doit être pris ce que vous appelez mieux annoncer la parole de Dieu. Car qu'est-ce que ce mieux, et que doit-il être par rapport à vous? Si ce mieux ne va qu'à vous flatter agréablement l'oreille, sans vous toucher le cœur; s'il ne va qu'à vous récréer vainement l'esprit de peintures vives, de tours nouveaux et ingénieux, d'expressions polies et arrangées avec étude; s'il ne va qu'à vous repaître inutilement et peut-être trop humainement les yeux, par je ne sais quelle grace et quelle représentation qui leur plaise; si, dis-je, c'est là qu'il se réduit; quoi qu'il en puisse être de ce mieux considéré en lui-même, je prétends qu'à votre égard ce n'est nullement ce qui vous convient, parceque ce n'est point ce qui vous conduit à l'unique fin que vous devez avoir en vue, qui est votre conversion et votre sanctification. Mais quand ce mieux consistera à vous convaincre solidement des vérités éternelles et à vous les présenter dans toute leur force, à vous faire connoître vos devoirs et à vous y affectionner, à vous faire sentir l'importance, la nécessité du salut, et à vous mettre dans une disposition efficace et prochaine d'y travailler; quand ce mieux consistera à vous inspirer la crainte de Dieu, l'horreur du péché, l'amour de la vertu; à vous en tracer de grandes images, et à vous en imprimer fortement dans l'ame les sentiments; quand ce mieux consistera à vous retirer de vos désordres, et à vous détacher du monde et de vos habitudes vicieuses, à vous exciter aux larmes et à la pénitence: de sorte que ce soient, selon le beau mot de saint Jérôme, vos gémissements et non vos applaudissements qui fassent l'éloge du prédicateur; et que vous vous en retourniez vous frappant la poitrine, et formant de saintes résolutions pour l'avenir: *Percutientes pectora sua revertebantur* (Luc., 23): alors je reconnoîtrai que c'est là le mieux que vous devez préférer à tout le reste; et bien loin de condamner votre choix, je l'approuverai, je le louerai, je vous y confirmerai, parceque tout cela ne peut venir que de la parole de Dieu, dispensée et reçue comme parole de Dieu. Mais cette pure parole de Dieu vous paroît trop austère, et vous en craignez les conséquences: il vous faut donc quelque chose d'humain qui l'adoucisse et qui l'accommode à votre goût. Or voilà pourquoi elle vous devient inutile: car c'est à cet humain que vous vous en tenez; et comme rien d'humain ne peut opérer les œuvres de la grace, qui sont d'un ordre infiniment supérieur, c'est pour cela que tout ce que vous entendez de la bouche des prédicateurs vous profite si peu, ou ne vous profite point du tout. Cependant vous vous flattez vous-mêmes; et parceque vous ne manquez pas peut-être une prédication, vous vous faites de cette assiduité un prétendu mérite. Mais vous vous trompez, mon cher auditeur; et votre erreur est d'autant plus pernicieuse, que la parole de Dieu ne servant pas, par votre faute,

à votre salut, elle doit servir, par un juste jugement, à votre condamnation. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quand l'Écriture fait mention de la parole de Dieu et de ses merveilleux effets, elle nous la représente comme une parole toute sainte et toute sanctifiante, comme une parole de vie et d'une vie éternelle. Seigneur, s'écrioit le Prophète royal, ranimez-moi et ressuscitez-moi par votre parole : *Vivifica me secundum verbum tuum* (*Ps.* 118). Car c'est, ô mon Dieu, reprenoit le saint roi, c'est dans la vertu de cette adorable parole que j'ai mis toute ma confiance : *Quia in verba tua supersperavi* (Ibid.). Où irons-nous, Seigneur, disoit saint Pierre au Fils de Dieu, et à quel autre nous adresserons-nous qu'à vous-mêmes, puisque vous avez les paroles de la vie éternelle? *Domine, ad quem ibimus? verba vitæ æternæ habes* (Joan., 6). Et le Sauveur lui-même n'a-t-il pas dit que toutes ces paroles étoient esprit et vie : *Verba quæ locutus sum vobis, spiritus et vita sunt* (Ibid.) ? Il est donc certain que le vrai caractère de la parole de Dieu est de nous conduire dans les voies de la justice et de la sainteté, de nous porter à Dieu, et de nous faire heureusement parvenir au terme où nous sommes appelés de Dieu. Mais si cela est, comment se vérifie d'ailleurs l'autre proposition que j'ai avancée, que la parole de Dieu doit servir à notre condamnation, dès qu'elle ne sert pas à notre justification? La réponse est facile et prompte; et c'est de ces avantages mêmes attachés à la parole de Dieu prise en soi, que je tire l'incontestable preuve de la triste vérité que j'ai maintenant à vous expliquer. Car se rendre inutile une parole si efficace en elle-même, c'est un péché; et de plus, par ce péché particulier, c'est s'ôter toute excuse dans tous les autres péchés. Vous comprendrez mieux ces deux pensées par l'éclaircissement que je leur vais donner.

En effet, tout moyen de salut que Dieu nous fournit, en justifiant à notre égard sa providence, nous impose en même temps l'obligation de mettre en œuvre ce secours et d'en profiter. Autant que nous sommes obligés de travailler au salut de notre ame, autant le sommes-nous d'user pour cela des moyens que nous avons en main, puisqu'il y a une dépendance et une connexion nécessaire entre l'un et l'autre. De là vient ce reproche si juste et si bien fondé que Dieu fera aux pécheurs, comme il est écrit dans la Sagesse : *Vocavi, et renuistis* (*Prov.* 1) : J'ai fait toutes les avances convenables pour vous attirer à moi, et vous avez négligé d'y répondre. Voilà pourquoi je me tournerai contre vous, et je vous frapperai des plus rudes coups de ma justice. De là vient cette terrible menace de Jésus-Christ, lorsque voyant Jérusalem, et parlant à cette ville infidèle, il lui disoit : *Quoties volui, et noluisti* (Matth., 23)! Combien de fois ai-je voulu dissiper les ténèbres de ton incrédulité et vaincre ton obstination! et com-

bien de fois par ton opiniâtre résistance as-tu fait évanouir mes plus favorables desseins, et arrêté tous mes efforts ! C'est pourquoi tu seras livrée à l'ennemi, et ruinée de fond en comble. De là vient ce funeste arrêt prononcé dans l'Évangile contre le serviteur paresseux : Méchant serviteur, je vous avois confié ce talent, et je m'attendois que vous le feriez valoir; mais vous n'en avez rien retiré. Allez dans une obscure prison et dans des ombres éternelles, recevoir le châtiment de votre infructueuse et stérile oisiveté. De tout ceci et de mille autres témoignages, nous devons conclure, avec saint Augustin, que les graces de Dieu ne sont donc pas seulement pour nous des dons de Dieu, ni des bienfaits de sa miséricorde; mais de grandes charges devant Dieu, *pondus oneris* (Aug.); et la matière aussi bien que la mesure de ses vengeances, quand par une résistance expresse, ou du moins par une négligence volontaire de notre part, elles n'opèrent rien en nous, et qu'elles y demeurent sans fruit.

Surtout, si ce sont de ces graces plus ordinaires, de ces premières graces, et, pour m'exprimer de la sorte, de ces graces fondamentales que Dieu emploie dans l'ouvrage du salut de l'homme; si ce sont de ces moyens que sa sagesse a spécialement choisis pour y réussir, et qu'elle y a plus directement et plus formellement destinés. Car laisser de tels moyens sans en faire nul usage, c'est renverser toutes les vues de Dieu, c'est déconcerter tout l'ordre de sa prédestination éternelle, c'est ou renoncer à la fin qu'il nous a marquée, ou prétendre changer les voies par où il avoit résolu de nous y conduire. Or voilà, Chrétiens, le péché que vous commettez quand vous vous rendez inutile la parole de Dieu. C'est un moyen de salut, puisque c'est par la prédication de l'Évangile, ainsi que nous l'enseigne l'Apôtre, qu'il a plu à Dieu de sauver le monde : *Placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes* (1. *Cor.*, 1.). A la tête de tous les autres moyens que sa divine providence lui suggéroit, il a mis celui-là, parceque c'étoit en effet le plus propre et le plus nécessaire. Car comment les hommes croiront-ils en Jésus-Christ, ajoutoit le même Docteur des nations; et comment, par la foi en Jésus-Christ et par l'observation de sa loi, seront-ils sauvés, s'ils n'en entendent point parler? et comment pourront-ils en entendre parler, s'il n'y a des prédicateurs suscités et envoyés pour les instruire? C'est à quoi Dieu a voulu pourvoir par le ministère de sa parole. Il a pris soin qu'elle fût publiée dans le monde, mais pourquoi? pour réformer le monde. Elle vous est annoncée, chrétiens auditeurs, et c'est au nom de Dieu qu'actuellement je vous l'annonce moi-même : mais à quelle fin? quelle que puisse être mon intention, dont Dieu est le juge, et dont j'ai à lui rendre compte, voici toujours quel est le dessein du maître qui me députe vers vous, et de qui je ne suis que le foible organe : c'est afin que, recevant sa parole dans votre cœur, comme dans une bonne terre, elle s'y enracine, elle y fructifie et y rapporte au cen-

tuple. C'est afin qu'elle vous guérisse de vos erreurs, qu'elle vous relève de vos chutes, qu'elle vous fortifie dans vos foiblesses, qu'elle vous soutienne dans vos tentations, qu'elle vous dirige dans toutes vos voies, et qu'elle vous mène jusqu'au royaume céleste, qui est le terme où vous devez aspirer. Car voilà comment Dieu dans son conseil souverain l'a arrêté : *Placuit Deo.*

Si donc, parceque vous manquez, ou d'assiduité pour entendre cette sainte parole, ou de préparation pour la bien entendre, vous vivez toujours dans les mêmes illusions, toujours dans les mêmes déréglements, toujours dans les mêmes distractions et les mêmes mondanités : si la parole de Dieu ne sert, ni à vous retirer de vos engagements criminels, ni à vous réveiller de votre assoupissement et de vos langueurs, ni à vous donner une connoissance plus exacte de vos obligations, ni à vous inspirer plus de zèle et plus de ferveur dans les pratiques du christianisme, cette inutilité ne procédant de nul autre que de vous, vous en croyez-vous quittes pour la perte que vous avez faite, et vous tenez-vous exempts de péché, et d'un péché très grief, quand vous dissipez un si riche trésor, et que vous troublez toute l'économie de votre salut ?

Quel fut le péché des Juifs ? je vous l'ai dit, de ne s'être pas soumis à la parole du Fils de Dieu, que son Père avoit établi leur législateur et leur docteur. Or, sans être comme lui venus du ciel, nous sommes les dispensateurs de la même parole ; et par conséquent lorsque nous voyons qu'elle vous profite si peu, nous avons droit de vous adresser la même menace que Jésus-Christ faisoit à ce peuple incrédule, lorsqu'il leur disoit : La lumière a paru dans le monde, elle s'est présentée à vous, et vous ne l'avez pas aperçue, parceque vous avez fermé les yeux pour ne la pas apercevoir. Mais prenez-y garde, et ne vous y trompez pas : quiconque refuse de suivre cette lumière, quiconque est sourd à ma parole, ou demeure insensible à ses traits en l'écoutant, celui-là dès-lors, quel qu'il soit, a un juge, mais un juge sévère, pour le juger. Et quel est-il ce juge qui le doit juger avec tant de rigueur, et le condamner sans rémission? C'est ma parole même, envers qui il devient prévaricateur et pécheur. *Qui non accipit verba mea, habet qui judicet eum. Sermo quem locutus sum, ille judicabit* (JOAN., 12). Car, comme ajoutoit ce divin Sauveur, et comme nous pouvons l'ajouter après lui, puisque nous sommes employés à la même fonction que lui, ma doctrine n'est pas proprement ma doctrine ; et les vérités que je vous prêche sont toutes émanées du Père céleste, qui m'en a fait part pour vous les communiquer : *Quæ ego loquor, sicut dixit mihi Pater, sic loquor* (Ibid.). Je m'acquitte là-dessus de ma mission, et j'exécute l'ordre qui m'a été donné. Je n'y épargne rien, et je ne refuse à personne mes soins et mes enseignements. Du reste, c'est à vous de les recueillir, à vous de vous les appliquer, à vous de les conserver dans votre cœur, et

de les faire ensuite passer dans vos mains par une pratique fidèle et constante. En conséquence de cet important ministère qui m'a été confié et que j'ai accepté pour vous, je vous suis redevable de mon travail, c'est-à-dire de mes veilles, de mes fatigues, de mes avertissements, de mes instructions, de tout ce qu'il m'en coûte pour accomplir l'œuvre dont je me trouve chargé en votre faveur. Mais aussi, en conséquence de tout cela, vous m'êtes redevables de tout le bien qui en doit réussir, à la gloire du Seigneur, et à votre propre avantage; ou plutôt, vous en êtes redevables à celui qui m'a envoyé, et qui vous le demandera selon toute la sévérité de sa justice : *Qui non accipit verba mea, habet qui judicet eum.*

Cependant, Chrétiens, de tous les péchés dont nous avons à nous préserver, en est-il un que l'on craigne moins et sur lequel on entre moins en scrupule? On ne se fait sur ce point nul reproche devant Dieu, on ne s'en accuse pas une fois au tribunal de la pénitence : des gens font profession de n'entendre jamais les prédicateurs de l'Évangile, et ils s'en déclarent ouvertement : d'autres les entendent assez régulièrement, à ce qu'il paroît, mais comme s'ils ne les entendoient pas, et sans autre effet que de les avoir entendus. Demandez-leur s'ils se croient responsables à Dieu de sa parole ainsi abandonnée, ou dissipée après l'avoir reçue. Demandez, dis-je, à cette femme mondaine si elle compte comme un péché de ne vouloir jamais ménager quelques moments pour écouter la parole de Dieu, et pour y assister avec le commun des fidèles, tandis qu'elle perd les heures qui y sont destinées, et qu'elle les emploie, à quoi? le matin dans un repos lent et plein de mollesse, et le soir dans un soin frivole de ses ajustements et de ses parures. Demandez à cet homme du siècle s'il traite de péché le peu de réflexions qu'il fait à la parole de Dieu, lors même qu'il l'entend ou qu'il est présent pour l'entendre; et le peu de fruit qu'il en remporte, lui qui se rend si attentif à des affaires humaines, et qui sait si bien raisonner sur tout ce qui concerne ses intérêts temporels et l'avancement de sa fortune. Demandez-leur, encore une fois, si là-dessus ils s'estiment coupables, et s'ils jugent que la conscience y puisse être quelquefois engagée : ils seront surpris d'une telle proposition, et ils trouveront étrange que vous entrepreniez de leur imposer une obligation qu'ils n'ont jamais connue, et dont ils ne sauroient convenir.

Que seroit-ce si je leur faisois cette étonnante comparaison de saint Augustin, lequel n'a pas cru exagérer de mettre en parallèle un chrétien qui résiste à la parole de Jésus-Christ, et qui de la sorte anéantit toute la vertu de cette divine parole par rapport à lui, avec les Juifs qui versèrent le sang de ce Sauveur, et attachèrent à une croix son sacré corps? Il est vrai, dit ce saint docteur, vous ne portez pas comme eux sur sa chair innocente des mains sacriléges, parceque vous ne le voyez pas sensiblement comme eux; mais quand je

suis témoin de l'outrage que vous faites à sa parole, tout adorable qu'elle est, en la profanant, en la déshonorant par une vie toute contraire aux grands mystères qu'elle vous révèle et aux excellentes leçons qu'elle vous trace, que puis-je conclure autre chose, sinon que vous seriez disposé vous-même à le crucifier, s'il se montroit encore à vous comme il se fit voir à cette nation ingrate et déicide : *Judœi quia viderunt Christum, crucifixerunt. Numquid ergò qui verbo resistis, carnem crucifigeres, si videres* (Aug.)*?* Ainsi parloit saint Augustin ; mais je ne vais pas si loin, chrétiens auditeurs. Je veux seulement vous faire comprendre qu'il n'est pas si indifférent que vous le pensiez peut-être, de profiter ou de ne profiter pas de la parole de Dieu ; que ce n'est pas là un de ces articles sur quoi vous pouvez passer superficiellement dans la recherche de vous-mêmes, ni un point que vous deviez mettre au nombre des fautes légères et sans conséquence ; qu'il y a de quoi vous inspirer une juste crainte, parcequ'il y a de quoi vous rendre aux yeux de Dieu très criminels ; que comme le fils de Dieu dans son Évangile a béatifié ceux qui entendent la divine parole et qui la mettent en pratique, il semble par une règle toute contraire avoir réprouvé ceux qui ne l'entendent point, ou qui n'en tirent nulle utilité pour la réformation et la conduite de leur vie. Mais on ne pèche, me direz-vous, que par l'infraction de la loi ; et quelle loi nous ordonne d'entendre les prédicateurs, et de faire de leurs prédications l'usage que l'on nous demande? Ah ! mes Frères, qu'il n'y ait point sur cela dans l'Église de loi particulière, j'en conviendrai, si vous le voulez : mais n'y a-t-il pas une loi générale qui vous ordonne de prendre les moyens dont Dieu a fait choix, et dont il s'est servi dans tous les temps pour l'ouvrage de votre salut? Comment pouvez-vous vous persuader qu'il ait établi le ministère évangélique, qu'il y ait attaché des graces spéciales, qu'il y ait consacré des hommes uniquement occupés de ce pénible emploi, qu'il leur en ait fait un devoir, une vocation, un état si laborieux, sans vous faire pareillement et conséquemment à vous-mêmes un devoir non seulement de les révérer comme vos maîtres, mais de les suivre comme vos conducteurs, et de marcher dans les routes qu'ils vous montrent?

Ce n'est pas tout : mais si c'est un crime devant Dieu de ne profiter pas de sa parole, je prétends encore que ce seul péché vous rend inexcusables dans tous les autres péchés que vous commettez. Car à quoi se réduisent toutes vos excuses? ou à l'ignorance, ou à la foiblesse. A l'ignorance, quand vous dites en tant d'occasions et sur tant de matières importantes : Je ne le savois pas, je n'y pensois pas, je ne me le figurois pas. A la foiblesse, quand vous ajoutez en tant d'autres rencontres et sur tant d'autres sujets, Je ne le pouvois, c'étoit trop pour moi, le fardeau étoit trop pesant, et l'entreprise trop difficile. Voilà vos discours ordinaires, et les prétextes dont vous voulez couvrir les désordres de votre conduite. Mais voici ce que Dieu aura

de sa part à y répondre, et comment il se servira, pour vous condamner, du don même qu'il vous aura fait de sa parole pour vous sanctifier. Car, il est vrai, vous ne saviez pas ceci, vous ne pensiez pas à cela, vous ne vous étiez jamais mis dans l'esprit ni l'un ni l'autre, et vous ne l'aviez jamais compris. Mais parmi le peuple fidèle où vous avez vécu, il y avoit des ministres dont la principale fonction étoit de vous ouvrir les yeux, de vous révéler ce que vous ignoriez, de vous en retracer le souvenir, de vous en expliquer les raisons, de vous en faire voir les conséquences. Ils étoient inspirés pour vous; ils étoient éclairés des lumières d'en-haut, afin de vous les communiquer. Il ne tenoit donc qu'à vous d'être instruit. Or avoir pu l'être et ne l'avoir point été, parceque vous avez négligé de l'être, c'est ce qui doit porter contre vous un témoignage irréprochable, et vous attirer ce juste reproche, qui sera la conviction sensible de votre malice : *Noluit intelligere, ut benè ageret* (*Ps.* 35). Il est vrai, la loi étoit difficile; et pour la garder, vous aviez bien des obstacles à vaincre : il vous falloit un courage et une résolution qui vous manquoient. Mais vous deviez donc pour cela même avoir recours à la parole de votre Dieu. Elle eût excité votre cœur froid et languissant, elle l'eût enflammé et embrasé. Votre foi étoit assoupie, et elle l'eût réveillée : votre espérance étoit chancelante, et elle l'eût fortifiée; votre charité étoit éteinte, et elle l'eût rallumée. Alors rien ne vous eût étonné ni arrêté; et ce que vous aviez cru ne pas pouvoir sans changer de nature, vous eût paru non seulement possible et praticable, mais doux et facile : car telle est la force et l'onction de la grace que porte avec soi cette sainte parole. Or pourquoi ne vous aidiez-vous pas de ce secours? et êtes-vous recevables à dire, J'étois foible, lorsque vous avez eu de quoi vous soutenir, et qu'il n'a dépendu que de vous d'en éprouver toute la vertu?

D'autant moins excusables, Chrétiens, que la parole de Dieu est pour vous un moyen plus puissant, un moyen plus présent, un moyen plus gratuit et d'une préférence plus marquée : trois circonstances qui doivent former contre vous autant de preuves toutes nouvelles. Car de tous les moyens de salut et de sanctification, le plus puissant, ou du moins un des plus puissants, c'est sans contredit la parole de Dieu. Elle a converti le monde entier; c'est-à-dire qu'elle a converti les royaumes et les empires, qu'elle a retiré les peuples les plus idolâtres des épaisses ténèbres de leur infidélité, qu'elle les a fait sortir de l'abîme le plus profond des vices, qu'elle les a engagés à la pratique des plus héroïques vertus, qu'elle a produit dans le christianisme ces ordres si célèbres de pénitents, de solitaires, de religieux. Et que seroit-ce, si je vous racontois tant d'autres effets miraculeux et plus particuliers dont elle a été le principe? vous en seriez étonnés. A la vue de tant de merveilles, vous vous écrieriez comme le Sage : *Omnipotens sermo tuus* (*Sap.*, 18) : Seigneur, qu'y a-t-il de si difficile

dans l'ordre de la grace aussi bien que dans l'ordre de la nature, qui ne cède à la toute-puissance de votre parole, et qu'elle ne surmonte? Vous le diriez, mon cher auditeur; et moi, sans en demeurer là, je vous dirois ce que peut-être vous craindriez d'ajouter à votre confusion, et pour votre instruction; mais ce qui n'est que trop réel et que trop vrai, et ce que je ne pourrois dissimuler sans une lâche prévarication. Car il est bien étrange, reprendrois-je, dans une surprise encore plus juste que la vôtre, qu'une parole qui a pu opérer de si prodigieux changements en des ames plus éloignées de Dieu que vous ne l'êtes, qui a pu toucher tant de pécheurs et en faire autant de Saints, ne vous ait pas fait renoncer jusques à présent à un seul péché, ni pratiquer une seule vertu. Eh quoi! je vois dans toutes les parties de l'univers les superstitions abolies, les abus réformés, l'Évangile établi, et sa plus haute perfection soutenue par une éminente sainteté : voilà d'une part ce que j'ai devant les yeux, et en quoi je ne puis assez admirer le triomphe de la divine parole, qui seule, par le ministère des hommes apostoliques, a remporté de si éclatantes victoires, et fait de si belles et de si heureuses conquêtes. Mais voici d'ailleurs ce que je puis encore moins comprendre : c'est que cette parole n'ait, ce semble, nul pouvoir sur vous; que vous soyez insensible à toutes ses impressions; qu'elle n'ait jusques à présent ni guéri les erreurs de votre esprit, ni amolli la dureté de votre cœur; que malgré toutes les vérités qu'elle vous annonce, et qui ont suffi pour réduire sous le joug de la loi de Dieu tous les peuples de la terre, vous demeuriez toujours dans le même endurcissement et la même obstination, toujours esclave des mêmes passions et plongé dans les mêmes désordres. Ce n'est pas à la parole de Dieu qu'il faut s'en prendre; car puisqu'elle est toujours et partout la même, elle peut toujours et partout agir avec la même efficace. Ce n'est pas aux ministres qui la dispensent; car, pour user de cette comparaison, de même que la valeur du sacrifice de nos autels est indépendante du mérite et de la sainteté du prêtre qui consacre le corps et le sang de Jésus-Christ, ainsi la parole de Jésus-Christ ne dépend ni des bonnes ni des mauvaises dispositions de ses ministres. Si ce ne sont pas des apôtres par leurs qualités personnelles et par le caractère de leur vie, ils le sont par la vocation de Dieu, ils le sont par la commission qu'ils ont reçue de Dieu, et c'est assez. Que reste-t-il donc, Chrétiens, sinon de chercher dans vous-mêmes le principe malheureux qui, par rapport à vous, énerve toute la vertu de la parole du Seigneur, et de conclure qu'autant qu'elle étoit capable de vous relever de vos chutes et de cet abîme de corruption où vous vivez, autant êtes-vous inexcusables de vous y être laissés entraîner, et d'y vivre sans faire nul effort pour en sortir?

Car vous a-t-elle manqué cette parole de grace? et si c'est de tous les moyens de conversion et de sanctification un des plus puissants,

n'est-ce pas encore le plus présent? Combien de prédicateurs pour la publier! Faut-il entreprendre de longs voyages pour les chercher? faut-il passer au-delà des mers pour les trouver? Ils sont au milieu de vous; et bien loin qu'il soit nécessaire de leur faire de fortes instances pour les engager à vous parler, peut-être ne montrent-ils que trop d'empressement et d'ardeur pour vous engager vous-mêmes à les écouter. Oui, mes Frères, vous le voyez : les temples du Dieu vivant vous sont ouverts, et sans cesse ils retentissent des divines leçons que l'esprit de votre Père céleste nous met dans la bouche, et dont il veut que vous fassiez la règle de votre vie. Ni riches, ni pauvres, ni grands, ni petits, ni jeunes, ni âgés, personne n'est exclu de ces entretiens publics et salutaires, où nous vous expliquons la loi que vous devez observer; où nous vous découvrons le chemin que vous devez prendre, et celui que vous devez éviter; où nous vous proposons tout ce que la doctrine évangélique nous fournit de plus convainquant pour vous persuader, et de plus fort pour vous gagner. Nous nous proportionnons à tous les états, à tous les esprits, à toutes les dispositions, afin que chacun trouve dans nos discours ce qui lui convient. Or plus le remède est à votre usage et près de vous, plus il vous est aisé de l'employer à la guérison des infirmités spirituelles de vos ames; et si vous êtes toujours sujets aux mêmes maladies, vous n'en êtes que plus condamnables. Plus la grace est abondante et fréquente, plus elle vous met en état de combattre l'iniquité et de la détruire dans vous; et si le vice conserve toujours dans vos cœurs le même empire, s'il y est toujours dominant, ce n'est que pour vous attirer un plus rigoureux jugement.

Je dis jugement plus rigoureux pour vous, mes chers auditeurs, parceque le don que Dieu vous fait de sa parole est à votre égard un don plus gratuit et d'une préférence plus marquée. Ainsi le Sauveur du monde le donnoit-il à entendre aux Juifs, quand il leur disoit avec un serment si solennel : *Amen dico vobis, tolerabilius erit terræ Sodomorum in die judicii* (MATTH., 10). Prenez-y garde, et concevez-le bien, car c'est moi-même qui vous l'annonce, et c'est avec une assurance entière que je vous l'annonce, et dans une connoissance certaine de ce qui vous doit arriver : *Amen dico vobis.* Au tribunal souverain où vous comparoîtrez un jour devant votre Dieu et votre juge, vous serez plus sévèrement traités que ceux mêmes de Sodome, ce peuple si corrompu et si abominable. Quoi donc! demandent les interprètes, ne pas profiter de la parole de Dieu, est-ce un plus grand crime que celui de cette ville prostituée et abandonnée à de si honteux déréglements? Les Pères s'expliquent différemment sur cette question; mais quoi qu'ils en disent, l'oracle de Jésus-Christ est tel que je le rapporte, et en voici, selon l'interprétation de saint Grégoire pape, le sens le plus naturel. C'est que les habitants de Sodome ayant péché contre Dieu avec moins de lumière, ils seront jugés avec moins de

rigueur. Car c'étoient des hommes dominés par leurs brutales passions, et peu cultivés par la divine parole, qu'ils avoient à peine quelquefois entendue. Il est vrai que Lot leur avoit fait quelques menaces de la colère du ciel; mais ils ne savoient pas qu'il leur parlât de la part de Dieu, et même ne pouvoient-ils croire que ce fussent de sérieux avis qu'il leur donnoit : *Visus est eis quasi ludens loqui* (*Genes.*, 19). Au lieu que vous, mes chers auditeurs, dans le sein de l'Église, et par une distinction refusée à tant de nations infidèles, vous avez eu mille prédicateurs pour vous former, et pour vous inspirer tous les principes d'une éducation chrétienne. D'où il s'ensuit que vous êtes par-là plus criminels dans vos désordres, et que vous devez pour cela vous attendre à de plus rudes coups de la main de Dieu, et à de plus terribles châtiments de sa justice.

Prévenons-les, mes Frères, et ne changeons pas les bénédictions dont le ciel nous comble avec tant de profusion et avec un discernement si favorable, en autant de malédictions. Ne tenons pas nos oreilles fermées à la parole de notre Dieu : mais surtout ouvrons-lui nos cœurs (car c'est surtout au cœur que Dieu parle), et préparons-les pour en faire une bonne terre, où cette précieuse semence rapporte au centuple. Ce centuple de saintes œuvres que nous pratiquerons en ce monde, et de mérites que nous amasserons, nous produira dans l'autre un centuple de félicité et de gloire. Voilà le sujet de mes vœux pour vous, et de mes vœux les plus ardents. Voilà ce que je dois me proposer dans l'exercice de mon ministère, et à quoi vous devez contribuer. Voilà ce que saint Augustin souhaitoit lui-même à ses auditeurs, et ce qu'il attendoit d'eux comme le fruit de son travail. Je finis par le sentiment de ce Père, et j'en fais une conclusion bien juste et bien naturelle de tout ce discours. Vous êtes chrétiens, disoit ce saint docteur à une foule de peuple qu'il voyoit assemblée autour de lui, et comme chrétiens vous venez entendre la parole de Jésus-Christ, votre législateur et votre maître. C'est en son nom que je vous la prêche, et je suis le dispensateur de cette parole de vérité. Mais que faites-vous en l'écoutant? vous donnez au prédicateur de vains éloges, et ce n'est point ce qu'il demande. Pratiquez ce qu'il enseigne, et il consent que vous ne pensiez plus à la manière dont il le traite et dont il l'enseigne : *Laudas tractantem, quœro facientem* (Aug.). Ainsi, mes Frères, il y a encore maintenant de ces prédicateurs de l'Évangile dont l'éloquence vous plaît, et que vous favorisez d'une attention particulière. Soit de leur part, et toujours avec la grace d'en haut, mérite réel; soit de votre part heureux préjugé, et je ne sais quelle opinion; soit de la part de Dieu assistance spéciale et secrète disposition : quoi que ce soit qui vous attire, vous paroissez en foule à leurs prédications, vous exaltez leurs talents, vous admirez la force de leurs raisonnements, vous vous laissez éblouir à l'éclat brillant de leurs pensées, de leurs expressions, de leurs traits; c'est

la matière de vos entretiens ; et à force de les vanter, vous les rendez célèbres, et leur faites un nom dans le monde. Mais sur cela que doivent-ils vous dire? *Laudas tractantem, quæro facientem.* Eh! chrétiens auditeurs, donnez toute gloire à Dieu, car c'est à lui seul que la gloire est due, et tout notre ministère ne tend qu'à le glorifier ; mais pour nous et pour notre consolation, l'unique chose que nous y avons en vue, ou que nous y devons avoir, c'est que la sainte morale et les règles de conduite que nous vous traçons, soient exactement et constamment suivies. Quand on nous dira que le monde parle de nous, pour peu que nous ayons de force dans l'esprit et de solidité dans l'ame, nous regarderons cette frivole réputation comme une récompense bien légère de nos veilles et de nos sueurs. Nous la craindrons même, et autant qu'il nous est possible, nous la fuirons, parce qu'elle pourroit, en nous flattant, nous exposer encore plus que saint Paul au funeste péril de nous damner nous-mêmes, tandis que nous travaillons au salut des autres. Mais qu'on nous dise que par une bénédiction divine répandue sur notre zèle, Dieu dans une ville est servi, et le prochain édifié ; qu'on nous dise que ce libertin a ouvert les yeux, et renoncé à son impiété ; que ce mondain a quitté les voies corrompues où il marchoit, et dégagé son cœur de ses criminels attachements ; que ce pécheur invétéré et si long-temps rebelle à la grace, y est enfin devenu sensible, et qu'il s'est retiré de ses honteuses débauches ; que cette femme idolâtre d'elle-même, et tout occupée des vanités du siècle, a pris le parti d'une retraite chrétienne ; que ces personnes divisées entre elles se sont revues et réconciliées de bonne foi. Qu'on nous dise tout cela, et qu'on nous produise encore d'autres semblables effets de la parole qui nous a été confiée, c'est de quoi nous nous réjouirons avec les anges du ciel, et par où nous nous tiendrons abondamment payés de nos peines : *Laudas tractantem, quæro facientem.* Nous avons pour cela besoin, ô mon Dieu, de l'assistance de votre Esprit, et c'est pour cela même que nous l'implorons. Répandez-le, Seigneur, et sur les prédicateurs de l'Évangile, et sur les auditeurs. Donnez aux prédicateurs un zèle ardent, un zèle pur et désintéressé ; mais donnez en même temps aux auditeurs une docilité humble, souple et agissante. Ainsi par le ministère de votre parole nous nous sauverons : les prédicateurs en l'annonçant, et les auditeurs en la recevant. Après nous avoir sanctifiés sur la terre, elle nous fera parvenir au terme de la bienheureuse éternité, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE DIMANCHE DE LA QUINQUAGÉSIME.

SUR LE SCANDALE DE LA CROIX ET DES HUMILIATIONS DE JÉSUS-CHRIST.

Assumpsit Jesus duodecim, et ait illis : Ecce ascendimus Jerosolymam, et consummabuntur omnia quæ scripta sunt per prophetas de Filio Hominis. Tradetur enim Gentibus, et illudetur, et flagellabitur, et conspuetur; et postquam flagellaverint, occident eum. Et ipsi nihil horum itellexerunt, et erat verbum istud absconditum ab eis.

Jésus prit avec lui ses douze apôtres, et leur dit : Voici que nous allons à Jérusalem, et tout ce que les prophètes ont écrit du Fils de l'Homme s'accomplira. Car il sera livré aux Gentils, moqué, flagellé, couvert de crachats; et après qu'on l'aura flagellé, on le mettra à mort. Mais les apôtres n'entendirent rien à tout cela, et c'étoit une chose cachée pour eux. SAINT LUC, chap. XVIII.

Voilà, Chrétiens, ce qui a soulevé tant d'esprits, ce qui a même révolté toute la terre, et de quoi le monde entier s'est scandalisé : Jésus-Christ couvert d'ignominie et d'opprobres, Jésus-Christ souffrant et mourant sur une croix. Scandale de la croix, où sont compris tous les autres. Car qui dit un Dieu crucifié dit un Dieu anéanti, un Dieu méprisé, un Dieu persécuté. Et parceque tout cela est venu de son choix, dire tout cela, c'est dire un Dieu qui a aimé les mépris, les abaissements, les persécutions, les souffrances. Et comme le choix de Dieu fait le prix et la valeur des choses, dire un Dieu qui a aimé tout cela, c'est dire un Dieu qui nous a rendu tout cela recommandable, qui l'a estimé, qui l'a conseillé, qui l'a établi pour fondement de la perfection des hommes; et qui par conséquent nous a imposé une obligation indispensable d'estimer tout cela nous-mêmes et de le respecter, puisqu'il est bien juste que la créature conforme ses sentiments à ceux de son souverain auteur et de son Dieu. C'est toutefois, mes chers auditeurs, de ces humiliations et de cette croix que les hommes se sont laissé rebuter : jusque là que les apôtres mêmes, élevés à l'école du Fils de Dieu, n'entendirent rien à ce qu'il leur disoit des outrages qu'il devoit bientôt recevoir en Jérusalem, et de la mort qu'il y alloit souffrir : *Et ipsi nihil horum intellexerunt, et erat verbum istud absconditum ab eis.* Ne tombons-nous pas tous les jours dans le même scandale? Qu'on nous propose un Dieu tout puissant et brillant dans l'éclat de sa gloire, notre esprit reçoit aisément les grandes idées qu'on nous en donne. Mais qu'on nous fasse voir ce même Dieu dans l'obscurité et dans les douleurs d'un supplice également rigoureux et honteux, c'est à quoi notre cœur sent une résistance naturelle; et de cette résistance dont on ne suit que trop le mouvement naît, jusques au milieu du christianisme, le libertinage. Il est donc, Chrétiens, du devoir de mon ministère, que je travaille, ou à vous préserver, ou à vous retirer d'un scandale qui se répand sans cesse, et qui infecte les ames de son venin. Il est important d'exciter votre foi, de la soutenir, et de vous mettre dans les mains des armes pour la défendre. Il s'agit des points fondamentaux de

notre religion, puisqu'elle est fondée sur la croix et sur les humiliations de Jésus-Christ. La conséquence infinie de mon sujet demande toute la force de mon zèle et toute la réflexion de vos esprits, après que nous aurons imploré le secours du ciel par l'intercession de Marie, en lui disant : *Ave.*

Qui l'eût cru, que Jésus-Christ, prédestiné de Dieu comme le Rédempteur du monde, dût être un scandale pour le monde même ? Il n'est néanmoins que trop vrai, Chrétiens, et c'est le désordre que j'ai présentement à combattre. Or, pour vous expliquer d'abord mon dessein, j'avance deux propositions qui vont partager ce discours, et qui vous feront voir tout ensemble le crime et le malheur de ce scandale que nous tirons des humiliations d'un Dieu Sauveur et de sa croix. Car je prétends qu'à considérer ce scandale dans son objet et par rapport à Dieu, il n'est rien de plus criminel ni de plus injurieux ; et j'ajoute qu'à le regarder dans ses suites et par rapport à l'homme, il n'est rien de plus funeste ni de plus pernicieux. Deux vérités, mes chers auditeurs, que j'entreprends de traiter aujourd'hui, et dont il ne me sera pas difficile de vous convaincre; deux vérités capables de faire sur vos cœurs les plus fortes impressions. Pour peu que vous compreniez ce que c'est que Dieu et ce qui lui est dû, vous comprendrez aisément quelle est l'injustice de l'homme qui, par une témérité insoutenable, veut entrer dans les conseils de la sagesse divine ; et qui, trouvant dans les humiliations et dans la croix de son Sauveur le plus puissant motif pour s'attacher inviolablement à lui, s'en fait au contraire une raison de se séparer de lui, et de l'abandonner. Ce n'est pas assez : mais pour peu que vous soyez encore sensibles à votre plus solide intérêt, qui est celui de votre salut, vous le serez au danger affreux où vous expose le scandale que j'attaque, et vous apprendrez à vous en garantir. Je sais que je parle dans un auditoire chrétien ; mais dans l'auditoire le plus chrétien, il y en a dont la foi est foible et chancelante ; il y en a qui aiment à raisonner sur ces points de religion, et dont tous les raisonnements n'ont d'autre effet que de les jeter dans le trouble ; il y en a même qui, chrétiens en apparence, sont incrédules et libertins dans le cœur. Or vous voyez combien cette matière leur convient à tous. Ainsi je reprends, et je dis en deux mots : Dieu offensé par le scandale de l'homme touchant les humiliations et la croix de Jésus-Christ, c'est la première partie. L'homme perdu par ce même scandale des humiliations et de la croix de Jésus-Christ, c'est la seconde partie. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à l'une et à l'autre. Ce sujet convient d'autant plus au temps où je parle, que c'est le temps de plaisir, où le monde semble insulter à l'Évangile, et où le libertinage traite avec plus de mépris les mystères de Dieu, pour être en droit de rejeter l'étroite et sainte morale dont ces divins mystères ont les solides fondements. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Je l'ai dit, et c'est ma première proposition, dont vous connoîtrez aisément la vérité : se scandaliser de la religion chrétienne et s'en rebuter parcequ'elle est fondée sur les humiliations de la croix et sur les abaissements de Jésus-Christ, c'est le scandale le plus injurieux à Dieu; pourquoi? parceque ce scandale choque directement la grandeur de Dieu, parcequ'il blesse la bonté de Dieu, parcequ'il fait outrage à la sagesse de Dieu. Voilà les trois preuves auxquelles je m'arrête, et que j'ai présentement à développer.

Parlant en général, Chrétiens, c'est attaquer Dieu dans la souveraineté de son être, que de prétendre, en quoi que ce soit, censurer sa conduite et sa providence. Quand Dieu auroit fait des choses dont notre raison sembleroit offensée, dès-là que la foi se présente avec tous ses motifs, pour nous déclarer que cela est, ce seroit à nous de condamner notre raison comme aveugle et téméraire, et non pas à notre raison de trouver à redire aux œuvres de Dieu. Hé! mes Frères, disoit saint Augustin, donnons pour le moins à Dieu cet avantage, qu'il puisse faire quelque chose que nous ne puissions pas comprendre : *Demus Deum aliquid posse, quod nos fateamur investigare non posse* (AUG.). Ce n'est pas trop demander pour lui, et cependant c'est ce que nous lui refusons tous les jours. Car nous censurons tout ce que Dieu fait, qui n'est pas conforme à notre sens ; et toute la raison que nous avons de le censurer, c'est que nous ne le comprenons pas : *Et ipsi nihil horum intellexerunt.* Mais si cela est vrai généralement de tous les ouvrages de Dieu, beaucoup plus l'est-il du grand ouvrage de la rédemption divine ; de cet ouvrage de Dieu par excellence, selon la parole du Prophète ; de cet ouvrage qui est l'abrégé de toutes ses merveilles, qui est la fin de tous ses conseils, qui est le chef-d'œuvre de sa grace ; de cet ouvrage où, dans ses abaissements et ses plus profondes humiliations, il a fait éclater toute sa gloire ; de cet ouvrage enfin dont il n'a pas seulement été l'auteur, mais dont il fut lui-même sur la croix le sujet et la principale partie. Car n'est-il pas indigne que l'homme entreprenne de raisonner à son gré sur un semblable mystère, et qu'en se choquant de ce mystère, il se choque et se scandalise de Dieu même?

Tel est néanmoins, mes chers auditeurs, le désordre où nous tombons, et qui me paroît à peu près le même que les Pères de l'Église reprochoient aux païens. Savez-vous en quoi consistoit le désordre des païens de Rome à l'égard de leur religion? Tertullien l'a remarqué dans son Apologétique, et le voici. C'est, dit-il, que les Romains, par un orgueil insupportable, au lieu de se soumettre à leurs dieux, se faisoient les juges et les censeurs de leurs dieux. On délibéroit en plein sénat s'il falloit admettre un dieu dans le Capitole, ou non; et selon les goûts et les avis différents, ce dieu étoit exclu ou étoit reçu.

S'il agréoit aux juges qui en devoient décider, il passoit au nombre des dieux ; mais si cette approbation juridique venoit à lui manquer, on le rejetoit avec mépris. De sorte, ajoute Tertullien, que si ces prétendus dieux ne plaisoient pas aux hommes, ce n'étoient plus des dieux. *Nisi homini deus placuerit, deus non erit* (Tertul.). N'est-ce pas là le dernier aveuglement de l'esprit humain?

Or, Chrétiens, permettez-moi de le dire ici : cet aveuglement règne encore aujourd'hui dans le monde; et ce qu'il y a de bien déplorable, c'est qu'il ne règne plus parmi les païens, mais au milieu du christianisme. On voit dans le christianisme des hommes à qui leur Dieu, si je puis ainsi parler, ne plaît pas. Ils ne trouvent pas bon qu'il se soit fait ce qu'il est, ni qu'il ait été ce qu'il a voulu être. Il s'est fait homme, cela les révolte. En qualité d'homme, il a voulu s'anéantir et souffrir; mais ils le voudroient dans l'éclat et dans la grandeur; et s'ils pouvoient le réformer, ils en feroient tout un autre Dieu. Car voilà l'idée, ou plutôt la présomption de tout ce qu'on appelle esprits forts du monde, c'est-à-dire des libertins du monde, des sensuels du monde, des ambitieux du monde, et même des femmes du monde. Combien en voyons-nous, jusqu'entre les personnes du sexe, corrompues par la mollesse des sens, et emportées par la vanité de leur esprit, en venir là? En vérité, mes Frères, conclut saint Hilaire s'adressant à ces faux sages, il faut que nous ayons porté notre orgueil au dernier excès ; et s'il nous étoit permis, je pense que nous irions jusque dans le ciel corriger le mouvement des astres, que nous donnerions un autre cours au soleil, et qu'il n'y auroit rien dans la nature que nous n'entreprissions de changer : *Si liceret, et corpora et manus in cœlum levaremus* (Hilar.). Ainsi s'expliquoit ce grand évêque. Mais ce qui n'est pas possible à nos corps, parceque leur poids les tient attachés à la terre, notre esprit le fait. Car il s'élève non seulement jusque dans le ciel, mais au-dessus du ciel ; et, non content d'attenter sur les œuvres du Seigneur, il attente sur le Seigneur même, en raisonnant sur ses mystères, et en s'offensant de l'état humble et obscur où il s'est réduit pour nous.

Je dois après tout convenir, Chrétiens, que Marcion sur cela, l'un des hérésiarques les plus déclarés contre les abaissements du Fils de Dieu, répliquoit une chose assez apparente et assez spécieuse. Car si je me scandalise des humiliations et des souffrances d'un Homme-Dieu, c'est, disoit-il, pour l'intérêt même et pour l'honneur de Dieu, dont je ne puis supporter que la majesté se soit ainsi avilie jusques à la croix ; et mon scandale ne peut être criminel, puisqu'il ne part que d'un bon zèle. Zèle trompeur et faux, lui répondoit Tertullien. Eh quoi ! Dieu vous a-t-il fait le tuteur de sa divinité? Ne se passera-t-il pas bien de votre zèle, et de l'intérêt que vous prenez à sa gloire? Non, non, poursuivoit cet ardent défenseur de la passion et des anéantissements du Verbe de Dieu, ce n'est point à vous, Marcion, d'entrer

en de tels raisonnements; mais c'est à vous de reconnoître votre Dieu dans tous les états où il a voulu se faire voir; dans la crèche comme sur le Thabor, et dans les opprobres de sa mort comme sur le trône de sa gloire. Car il est aussi parfaitement Dieu dans l'un que dans l'autre, par conséquent aussi grand dans l'un que dans l'autre; et c'est une erreur de prétendre, ainsi que vous le dites, qu'en souffrant il eût cessé d'être Dieu, puisque Dieu ne court jamais le moindre risque de déchoir en quelque manière de sa grandeur, et de dégénérer de son état. *Nec potes dicere, si passus esset, Deus esse desiisset: Deo enim nullum est periculum statûs sui* (Tertull.). Or je vous dis le même, Chrétiens : ce n'est point à vous de philosopher sur les abaissements et la croix de votre Sauveur; c'est à vous d'adorer votre Sauveur jusque dans ses abaissements et sur sa croix, parcequ'en effet ses abaissements mêmes sont adorables, et que bien loin que la croix ait avili sa personne divine, elle a tiré de sa personne divine de quoi devenir elle-même digne de tous nos respects. C'est à vous, dis-je, de lui rendre ce culte, et de faire hommage à la révélation que nous en avons reçue. Car, comme disoit saint Ambroise écrivant à l'empereur Valentinien, à qui est-ce que je croirai dans les choses qui regardent mon Dieu, sinon à mon Dieu? *Cui enim magis de Deo, quàm Deo credam* (Amb.)*?* Mon Dieu me dit qu'il est né enfant, je l'adorerai enfant; mon Dieu m'apprend qu'il a souffert sur la croix, je l'adorerai sur la croix; et quoiqu'il me paroisse moins Dieu sur la croix que dans le ciel, sa croix ne me sera pas moins vénérable que le ciel. Au contraire, je prendrai plus de plaisir à l'adorer crucifié qu'à l'adorer glorifié, parcequ'en l'adorant crucifié, je lui ferai un plus grand sacrifice de ma raison, que lorsque je l'adore à la droite du Père et dans les splendeurs des Saints.

Voilà comment doit parler un chrétien; et si nous ne parlons pas de la sorte, je dis que c'est un scandale qui offense directement la grandeur de Dieu : mais j'ajoute qu'il blesse encore bien plus sa miséricorde. Autre outrage que j'y découvre, et dont l'injustice se fait d'abord sentir par elle-même. Car n'est-il pas étonnant que nous nous scandalisions des propres bienfaits de notre Dieu, et que ce soit son infinie et incompréhensible bonté pour nous qui nous révolte contre lui? Qu'est-ce qui nous rebute dans la religion que nous professons, ou que nous devons professer? cela même où Dieu nous a fait paroître plus sensiblement son amour. En effet, tous ces mystères d'un Dieu fait homme, d'un Dieu humilié, d'un Dieu persécuté, d'un Dieu mourant, se rapportent à cette grande parole de l'Évangile: *Sic Deus dilexit mundum*, C'est ainsi que Dieu a aimé le monde. Si l'homme étoit tant soit peu raisonnable, trouvant ces mystères si avantageux pour lui et si pleins de charité, il embrasseroit avec joie tout ce qui lui en persuade la vérité; et comme la foi lui en fournit des témoignages convaincants, il goûteroit cette foi, et n'auroit point de plus douce

consolation que de s'établir solidement dans cette foi. Mais que fait-il? tout le contraire. Par une préoccupation extravagante de son libertinage, il s'élève contre cette foi ; et sans examiner sérieusement si ce qu'elle lui propose est vrai ou ne l'est pas, il se scandalise d'abord, et ne veut rien entendre. Au lieu de dire, Voilà de grandes choses dont je suis redevable à mon Dieu, il dit, Il n'est pas croyable que Dieu se soit tant intéressé pour moi ; et au lieu de vivre ensuite dans la juste correspondance d'un amour réciproque, et dans une fidélité respectueuse envers Jésus-Christ son rédempteur, il vit dans une insensibilité de cœur et dans une monstrueuse ingratitude à l'égard de tout ce qui concerne sa rédemption : pourquoi cela? parceque le moyen dont Jésus-Christ s'est servi pour le sauver ne lui revient pas, et qu'il n'entre pas dans son sens.

Désordre que déploroit saint Grégoire pape, dans ces belles paroles de l'homélie sixième sur les Évangiles : *Indè homo adversus Salvatorem scandalum sumpsit, unde ei magis debitor esse debuit* (GREG.). Ah! mes Frères, quel renversement! L'homme a pris sujet de scandale contre son Dieu, de la même chose qui devoit l'attacher inviolablement à son Dieu. Car il est évident que s'il y eut jamais rien qui fût capable de m'attacher fortement à Dieu, de m'inspirer du zèle pour Dieu, de me faire tout entreprendre et tout souffrir pour Dieu, c'étoit cette pensée : Dieu est mort pour moi, il s'est anéanti pour moi. Voyez les fruits merveilleux de grace que cette pensée a produits dans les Saints, les miracles de vertu, les conversions héroïques, les renoncements au monde, les ferveurs de pénitence, les dispositions généreuses au martyre. Qui faisoit tout cela? la vue d'un Dieu-Homme, et d'un Dieu sacrifié pour le salut de l'homme. Voilà ce qui gagnoit leurs cœurs, ce qui les ravissoit, ce qui les transportoit : et il se trouve, Chrétiens, que c'est ce qui cause notre scandale, et que notre scandale nous entretient dans une vie lâche, impure, déréglée, c'est-à-dire dans une vie où nous ne faisons rien pour Dieu, et où nous nous tenons constamment éloignés de Dieu. Or en faudroit-il davantage pour détruire en nous ce scandale, et pour nous justifier à nous-mêmes la foi qui lui est opposée, que de penser : C'est cette foi qui me sanctifie, et c'est ce scandale qui me pervertit; c'est la foi de la mort d'un Dieu, qui m'engage à la pratique de toutes les vertus, et c'est le scandale de la mort d'un Dieu qui me plonge dans la corruption du péché? Cela seul ne devroit-il pas réprimer tous les scandales de notre esprit en matière de religion?

Hé! mon Frère, encore une fois, s'écrioit Tertullien, je vous conjure de ne vous pas scandaliser de ce qui a été la cause essentielle de votre bonheur. Voici, Chrétiens, des sentiments et des expressions propres de ce grand génie : Scandalisez-vous, si vous le voulez, de tout le reste, mais épargnez au moins la personne de votre Sauveur; épargnez sa croix, puisqu'elle vous a donné la vie; épargnez-la, puisqu'elle est l'espérance de tout le monde : *Parce, obsecro, parce huic*

spei totius orbis (Tertull.). Si c'étoient les anges qui s'en offensassent et qui s'en scandalisassent, cela seroit en quelque sorte plus supportable : Jésus-Christ n'a pas souffert pour eux. Mais que ce soit vous pour qui ce Sauveur est venu et pour qui il a voulu mourir, c'est un scandale qui doit soulever contre vous toutes les créatures. Et ne me dites point, poursuivoit Tertullien, que l'humilité de la croix étoit indigne de Dieu, car elle a été utile à votre salut; or, dès qu'elle a été utile à votre salut, elle a commencé à être digne de Dieu, puisqu'il n'y a rien qui soit plus digne de Dieu que le salut de l'homme : *Nihil tam dignum Deo quam hominis salus* (Idem.). Ne me dites point que la mort est un opprobre dont un Dieu ne devoit pas être susceptible; car ce que vous appelez l'opprobre de mon Dieu, c'est ce qui a été la guérison de mes maux et le sacrement de ma réconciliation : *Totum Dei mei dedecus, sacramentum fuit meæ salutis* (Idem.). Or il faudroit que je fusse bien méconnoissant et bien insensible, si je venois à concevoir du mépris pour cet opprobre si salutaire, et par conséquent si respectable et si aimable pour moi. Cependant il y a des hommes ainsi faits. Toute la bonté de Dieu ne suffit pas pour les toucher, si sa sagesse, selon leurs idées, ne s'y trouve jointe. Ils ne se contentent pas que Dieu les ait aimés, ils veulent qu'il les ait aimés sagement, je dis sagement selon leurs vues; et s'il les a aimés d'une autre manière, ils sont déterminés à se scandaliser de son amour même. Or, suivant leurs vues et leurs idées, tout ce mystère d'humiliation et d'anéantissement sur quoi le christianisme est établi, leur paroît une folie. Et moi je prétends enfin que c'est le mystère de la sagesse même de Dieu, et que, par un dernier caractère, le scandale qu'ils en tirent est d'autant plus outrageux à Dieu qu'il va contre tous les ordres et les plus admirables conseils de cette divine sagesse.

Car à quoi se réduit le scandale des prétendus esprits forts du monde sur le sujet de Jésus-Christ et de la rédemption de l'homme? Ils ne peuvent se persuader qu'un Dieu se soit abaissé et humilié de la sorte : mais je soutiens, moi, qu'il n'y avoit rien de plus convenable à son office de Sauveur; pourquoi? parcequ'il n'étoit sur la terre qu'afin de satisfaire à Dieu pour les hommes. Or la satisfaction d'une offense porte avec soi l'humiliation et l'abaissement de celui qui satisfait. Cela n'est-il pas dans l'ordre naturel? Ils ne goûtent pas que le Fils de Dieu ait publié dans sa religion des maximes si rigoureuses, la haine de soi-même, l'abnégation de soi-même, la sévérité envers soi-même : mais devoit-il en publier d'autres, dit saint Jérôme, établissant une religion d'hommes qui devoient se reconnoître pécheurs et criminels? Car qu'y a-t-il de plus sortable au péché que la pénitence, et qu'y a-t-il de plus conforme à la pénitence que la rigueur pour soi-même et l'austérité? La raison seule n'autorise-t-elle pas cette conduite? Ils s'étonnent que Jésus-Christ ait canonisé la pauvreté comme une béatitude, qu'il ait proposé la croix aux hommes comme un attrait pour le

suivre, qu'il ait relevé l'amour du mépris au-dessus de tous les honneurs du siècle : et moi j'admire la profondeur de son conseil en tout cela. Car que pouvoit-il faire de mieux, puisqu'il étoit question de sauver le monde en le réformant, que de combattre, pour le réformer, la cupidité du monde, la sensualité du monde, l'orgueil du monde?

Mais qu'étoit-il besoin que ce médecin des ames prît lui-même les remèdes nécessaires pour guérir nos maladies? qu'étoit-il besoin qu'il souffrît, et qu'il s'anéantît? Il le falloit, Chrétiens, afin que son exemple nous portât à user nous-mêmes de ces remèdes. Sans cela, sans cet exemple qui les adoucit, aurions-nous pu en soutenir l'amertume? S'il avoit pris pour lui les douceurs, et qu'il ne nous eût laissé que la croix, qu'aurions-nous pensé de ce partage? Dans le dessein où il étoit de donner du crédit à la pauvreté et à l'humilité, dont le monde avoit tant d'horreur, de quelle invention plus efficace pouvoit-il se servir, que de les consacrer dans sa personne, afin, comme dit excellemment saint Augustin, que l'humilité de l'homme, qui est foible par elle-même, trouvât dans l'humilité de Dieu de quoi s'appuyer, et de quoi se défendre contre les attaques de l'orgueil? *Ut saluberrima humilitas humana, contra insultantem sibi superbiam, divinæ humilitatis patrocinio fulciretur* (Aug.). Mais après tout cela, me direz-vous, il y en a bien peu encore qui goûtent ces maximes. Il ne s'agit pas s'il y en a peu ou beaucoup : il s'agit du dessein qu'a eu Jésus-Christ en les proposant au monde. S'il y en a peu qui les goûtent, on peut dire aussi qu'il y a peu d'élus et de prédestinés, et qu'il n'est point nécessaire qu'il y en ait plus des uns que des autres, puisque pour faire subsister les décrets de Dieu, il suffit qu'il y ait autant de sectateurs de ces maximes, qu'il doit y avoir d'hommes choisis et destinés pour le ciel.

Quoi qu'il en soit, reprend saint Augustin, telle est la conduite qu'a tenue le Fils de Dieu. Il a fait de sa croix un moyen pour corriger nos mœurs dépravées et corrompues. Et parceque ce moyen étoit inouï et que le monde s'en scandalisoit, il l'a soutenu à force de miracles. Par l'autorité de ses miracles, il s'est acquis la foi des peuples. Par cette foi des peuples, il a formé une Église nombreuse. Par la propagation de cette Église, il a eu le témoignage de la tradition et de l'antiquité. Et par-là enfin il a fortifié sa religion, mais en sorte que ni le paganisme ni les hérésies ne l'ébranlassent jamais. *Miraculis conciliavit auctoritatem, auctoritate meruit fidem, fide enutrivit multitudinem, multitudine obtinuit vetustatem, vetustate roboravit religionem* (Idem.). C'est dans le livre de l'Utilité de la Foi que parle ainsi ce saint docteur. Mais savez-vous, mes chers auditeurs, pourquoi nous nous scandalisons de la croix de notre Dieu? c'est justement parcequ'elle est un remède contre nos désordres. Voilà ce qui nous blesse : car nous ne voulions point de ce remède; nous nous trouvions bien de nos maladies, et bien loin d'en souhaiter la guérison, nous ne cherchions qu'à les entretenir et qu'à les accroître. Le Fils de Dieu est venu nous

dire qu'il en falloit sortir, et c'est ce qui nous a déplu. S'il nous avoit dit tout autre chose, nous l'aurions écouté. S'il nous avoit proposé les fables du paganisme, nous les aurions reçues. Mais parcequ'il nous a révélé des mystères qui tendent tous à la réformation de notre vie et à la destruction de nos passions, voilà pourquoi nous nous sommes révoltés : semblables à ces frénétiques qui se tournent avec fureur contre ceux mêmes que la charité emploie auprès d'eux pour les soulager. C'est ainsi, continue saint Augustin, que notre Dieu, tout adorable qu'il est, est devenu un sujet de contradiction pour les superbes, parcequ'en s'humiliant il a prétendu rabattre leur orgueil. Comme si c'étoit peu à l'homme d'être malade, s'il n'y ajoutoit encore de se glorifier dans son propre mal, et de trouver mauvais qu'on entreprenne de l'en délivrer. Que je parle à un grand du monde d'un Dieu enfant, d'un Dieu couché dans une crèche, cela le trouble : non pas à cause de la difficulté qui paroît dans ce mystère, car souvent il ne pense pas à cette difficulté, et peut-être ne l'a-t-il jamais examinée; mais parceque ce mystère condamne tous les projets de son ambition, et tous les desseins injustes et criminels qu'il a conçus d'agrandir sa fortune à quelque prix que ce soit. Que je mette devant les yeux à une femme du monde un Dieu souffrant et couvert de plaies, son cœur se soulèvera : non pas pour l'impossibilité qu'elle y voit, car elle n'y en voit point ; mais parcequ'un Dieu dans cet état est un reproche sensible de ses délicatesses, de son amour-propre, du soin qu'elle prend de son corps. Et pour preuve de ce que je dis, que je propose à l'un et à l'autre le mystère d'un Dieu en trois personnes, qui est encore bien plus incompréhensible que celui d'un Dieu humilié ; ni l'un ni l'autre ne s'en offensera : pourquoi? parceque le mystère d'un Dieu en trois personnes ne porte point de conséquence immédiatement contraire à l'ambition de l'un, ni au luxe et aux mondanités de l'autre.

Ne cherchons donc point la véritable source de nos scandales ailleurs que dans nous-mêmes, que dans nos vices, dans nos inclinations criminelles, dans nos déréglements. Et c'est par-là que nous devrions encore juger de la qualité de ce scandale, puisqu'il ne procède que de notre iniquité, et qu'il ne se forme dans nous qu'à proportion que nos mœurs se pervertissent. Ah! Seigneur, je ne m'étonne plus que le monde ait tant combattu votre loi, et tant contredit votre adorable personne. Le monde étant au point de libertinage où il est, il falloit par une suite infaillible qu'il vous traitât de la sorte ; et je serois surpris s'il ne se scandalisoit pas de vos maximes en suivant des principes tout opposés. Ce scandale, Seigneur, n'est qu'une marque de sa corruption et de votre sainteté. Si vous étiez moins saint, ou s'il étoit moins vicieux, il ne se scandaliseroit pas de vous : mais supposé votre sainteté et ses désordres, son scandale est nécessaire. Ainsi vous voyez, mes chers auditeurs, combien le scandale des humiliations et de la croix de Jésus-Christ est injurieux à Dieu, et je vais vous mon-

trer qu'il n'est pas moins pernicieux à l'homme, surtout à l'homme chrétien : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

A prendre les choses dans l'ordre de la providence et selon la conduite ordinaire de Dieu, soit pour la disposition, soit pour l'accomplissement et l'exécution du salut de l'homme, on peut dire, et il est vrai, que ce qui a fait presque tous les réprouvés, c'a été le scandale des humiliations et de la croix du Fils de Dieu. Voilà, si nous en croyons saint Chrysostome, l'origine de l'apostasie même des anges. Il dit qu'au moment que Dieu créa ces esprits célestes, il leur proposa le grand mystère de la rédemption et du salut, qui se devoit un jour accomplir dans la personne de son Fils, et qu'il les obligea d'adorer ce Rédempteur : *Et adorent eum omnes angeli Dei;* que les uns s'y soumirent respectueusement, et que ce furent les anges prédestinés : mais que les autres par orgueil s'en scandalisèrent, et qu'en punition de leur désobéissance Dieu les précipita dans l'abîme éternel. Voilà, selon la pensée de tous les Pères, la source funeste de la réprobation des Juifs. Les Juifs attendoient un Messie riche, puissant, magnifique, envoyé de Dieu pour rétablir par ses conquêtes le royaume d'Israël, et dont ils se promettoient toute sorte de prospérités. Mais quand ils virent Jésus-Christ dans une disette extrême de toutes choses, foible, petit, inconnu, condamné à la mort, et à la mort de la croix, ils le méprisèrent, et ce scandale les fit tomber dans l'infidélité ; leur infidélité les jeta dans l'endurcissement ; leur endurcissement irrita Dieu, qui les abandonna ; et les effets de cet abandon de Dieu furent la destruction de leur ville, la profanation de leur temple, la ruine de toute leur nation. Voilà, disoit saint Jérôme, et l'expérience nous l'apprend, ce qui rend les païens indociles et rebelles à la lumière de l'Évangile, quand nous leur annonçons notre sainte loi. S'ils pouvoient vaincre ce scandale d'un Dieu crucifié, ils seroient fidèles comme nous. Mais parceque leur raison en est préoccupée, ils demeurent malheureusement dans les ténèbres de l'idolâtrie et dans l'esclavage de l'enfer.

Mais laissons là les Juifs et les païens : parlons de nous-mêmes. Voilà, mes Frères, la tentation la plus subtile dont un chrétien du siècle ait à se défendre, et dont il se défend communément le moins. Voilà ce qui l'expose à un danger plus évident de se perdre : pourquoi ? j'en donne trois grandes raisons, que je vous prie de méditer et de graver bien avant dans vos cœurs. Parceque ce scandale des humiliations et de la croix d'un Dieu est essentiellement opposé à la profession de foi que doit faire tout homme chrétien ; c'est la première. Parceque ce scandale est un obstacle continuel à tous les devoirs et à toutes les pratiques de la religion d'un chrétien ; c'est la seconde. Parceque ce scandale est le principe général, mais immanquable, de

tous les désordres particuliers de la vie d'un chrétien; c'est la troisième. Que n'ai-je, ô mon Dieu, le zèle de votre apôtre, pour traiter aussi dignement et aussi fortement que lui ces importantes vérités!

Je dis que cette tentation ou ce scandale est essentiellement opposé à la profession de foi que doit faire tout homme chrétien; et en voici la preuve, qui est sans réplique. C'est que la foi d'un chrétien et la profession qu'il en fait, doit aller jusqu'à se glorifier des humiliations et des souffrances de Jésus-Christ. Ce n'est point assez pour moi que je les croie; il faut que je dise comme saint Paul, et que je dise sincèrement : *Absit mihi gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi* (*Galat.,* 6). Sans cela il n'y a point de salut pour moi. Car Dieu, dit saint Augustin, a attaché mon salut à la croix de son Fils : non pas à la croix méprisée, rejetée, envisagée avec horreur; mais à la croix respectée avec toute la soumission de la foi, et embrassée avec toute l'ardeur d'une sainte piété et d'une fervente charité. En effet, ajoute ce saint docteur, il est bien juste, puisque c'est la croix qui me doit sauver, qu'il m'en coûte au moins d'espérer en elle et de m'en glorifier. Or le moyen que je me glorifie de la croix, si j'en suis intérieurement scandalisé? Et quand je dis la croix du Sauveur, je n'entends pas seulement cette croix extérieure et matérielle qui fut l'instrument de son supplice, et dont nous voyons la représentation sur nos autels, parcequ'il se peut faire que, par une habitude de religion et une certaine coutume, nous honorions celle-là, sans en recevoir nulle atteinte de scandale; mais j'entends cette croix intérieure dont le Fils de Dieu fut affligé dans le secret de son ame, et à laquelle nous participons tous les jours par les injures, par les adversités, par les disgraces de la vie, par la perte de nos biens, par le mépris de nos personnes, par les persécutions qu'on nous suscite. Car dans le langage de l'Évangile et celui de saint Paul, c'est précisément tout cela que signifie la croix; et si notre profession de foi est pleine et entière, il faut, par une indispensable nécessité, qu'elle s'étende jusqu'à l'estime et à l'amour, je ne dis pas l'amour sensible et affectueux, mais l'amour solide et raisonnable de tout cela. Or, encore une fois, Chrétiens, comment accorder l'amour et l'estime de tout cela avec le scandale que je combats?

De là vient, mes chers auditeurs, que quand je vois les chrétiens se prosterner devant la figure de la croix, sans juger témérairement, je suis persuadé que la plupart ne font cette action que par une cérémonie pure; et Dieu veuille que ce soit sans hypocrisie! Car au même temps qu'ils adorent la croix en figure, ils ont pour la croix en elle-même un éloignement et un mépris caché, qui détruit ce culte d'adoration et qui l'anéantit. En effet, l'adoration de la croix n'est un acte de religion et une profession de notre foi, qu'autant qu'elle est accompagnée d'une vénération intérieure; et ce que saint Augustin disoit si magnifiquement à l'avantage de la croix, qu'elle a eu la force

de s'élever du lieu infame des supplices jusque sur le front des empereurs, *A locis suppliciorum ad frontes imperatorum* (AUG.), n'est qu'une expression pompeuse et rien de plus, si du front des empereurs où la croix est imprimée, elle ne passe jusque dans le cœur des fidèles. Or il est impossible que l'impression s'en fasse dans notre cœur, tandis que l'horreur des souffrances et des humiliations y règnera; puisqu'il n'y a rien de plus incompatible avec le respect et l'amour de la croix, que cette opposition aux véritables croix que Dieu nous envoie. D'où je conclus que c'est un scandale qui va jusqu'à la destruction de notre foi.

De là même (et c'est la seconde vérité, qui n'est qu'une suite de la première, et qui lui donnera un nouveau jour), de là scandale, qui, exposé de la manière que vous venez de le concevoir, est un continuel obstacle à tous les devoirs et à toutes les obligations d'un chrétien : ceci me paroît encore incontestable. Car toutes les pratiques de la vie chrétienne, selon le plan que nous a tracé l'Évangile, tendent à la haine de soi-même, au crucifiement de la chair, à l'anéantissement de l'orgueil, au retranchement des plaisirs, au renoncement à l'intérêt; et sans cela nous ne pouvons satisfaire, même en rigueur, aux préceptes de la religion. Or voilà ce qui se trouve combattu par le scandale de la croix du Fils de Dieu. Ainsi, faut-il étouffer le ressentiment d'une injure reçue, et en sacrifier la vengeance à Dieu? ce scandale de la croix s'empare de notre esprit, et nous persuade que ce devoir de charité est dans la pratique du monde une folie qui ne se peut soutenir; qu'il est juste de défendre ses droits, qu'il faut maintenir son rang, que l'honneur est un bien inaliénable dont chacun se doit répondre à soi-même, et qu'on n'y peut renoncer sans se perdre. Si j'honorois sincèrement la patience de mon Sauveur dans les persécutions et sur la croix, je raisonnerois tout autrement : je recevrois les injures sans émotion, je les oublierois sans peine, je les pardonnerois avec plaisir, je rendrois le bien pour le mal, je me tiendrois heureux de céder aux autres; pourquoi? parceque je serois prévenu de cette pensée, que tout cela m'est honorable depuis l'exemple de mon Dieu. Mais quand le scandale de l'exemple de mon Dieu vient à agir sur moi, dès-là je suis sensible à l'offense, je suis inflexible au pardon, je prends un cœur dur et impitoyable pour mes ennemis, je ne puis les aimer, je ne puis les voir, parceque je n'ai plus rien qui me porte à me réunir avec eux, ni qui me facilite ce retour.

De même est-il question de surmonter un respect humain, lequel nous empêche de rendre à Dieu le culte qui lui est dû; ce scandale de la croix et des humiliations de la croix ne manque pas de nous suggérer mille prétextes qui nous arrêtent, et de nous dicter intérieurement qu'il faut vivre dans le monde comme vit le monde, qu'il faut accommoder sa religion à sa condition, qu'il faut éviter toute distinction et toute singularité; que Dieu sait les intentions du cœur,

mais qu'il ne demande pas qu'on fasse parler de soi, ni qu'on devienne un sujet de risée. Si je ne me scandalisois pas de Jésus-Christ, je ne me scandaliserois pas de ses opprobres et de ses abaissements; et ne me scandalisant pas de ses abaissements, je ne me scandaliserois pas des miens : je les souffrirois tranquillement, et même avec joie. Et qui me pourroit troubler, lorsque je me dirois à moi-même : On me raillera, on se formalisera de me voir pratiquer cet exercice de piété, de me voir assister régulièrement au sacrifice de nos autels, de me voir approcher de la sainte table; mais si l'on me raille, j'en bénirai Dieu, et je me ferai un mérite et une gloire d'essuyer pour lui quelques railleries, après qu'il a été couvert pour moi de confusion? Voilà ce que je dirois, et c'est ainsi que je me conduirois dans toutes les rencontres et à l'égard de toutes les obligations du christianisme. Mais au contraire, parceque je me fais de Jésus-Christ et de sa croix un scandale, dès-là je ne veux rien souffrir, dès-là je me rends aux moindres attaques qu'il y a à soutenir, dès-là je rougis de mon devoir, et je laisse toute ma fidélité se démentir. Il n'y a point d'excès où je ne sois dans la malheureuse disposition de m'abandonner, ni de désordre où je ne puisse tomber.

Car ce scandale, mes chers auditeurs, dont je vous représente ici les suites funestes, est en effet le principe universel de tous les désordres particuliers qui règnent dans le christianisme : troisième et dernière vérité. S'il y a des chrétiens intéressés, c'est parcequ'il y a des chrétiens scandalisés de la pauvreté de Jésus-Christ. S'il y a des chrétiens ambitieux, c'est parcequ'il y a des chrétiens scandalisés de l'humilité de Jésus-Christ. S'il y a des chrétiens sensuels et voluptueux, c'est parcequ'il y a des chrétiens scandalisés de la vie austère et de la mortification de Jésus-Christ. Ainsi des autres. Otons ce scandale et bannissons-le du christianisme, nous en bannirons tous les vices, et nous y donnerons entrée à toutes les vertus. Je sais qu'un chrétien peut quelquefois, et en certaines occasions, se livrer à une passion d'intérêt, d'ambition, de plaisir, et néanmoins honorer dans la personne du Sauveur les vertus opposées : ce n'est alors qu'un mouvement imprévu et qu'une saillie passagère. Mais qu'un chrétien persévère dans le désordre de cette passion, et qu'il s'en fasse une habitude, sans être scandalisé des maximes et des exemples de Jésus-Christ; c'est-à-dire, qu'il soit sensuel par état, sans être scandalisé de la croix de Jésus-Christ; qu'il soit superbe et mondain par profession, sans être scandalisé des abaissements de Jésus-Christ, c'est ce qui n'arrive point. Il faut pour cela qu'il y ait un principe habituel dans ce chrétien, qui pervertisse sa foi et qui corrompe ses mœurs; et ce principe ne peut être que le scandale dont j'ai parlé.

Concluons donc avec le Fils de Dieu : Bienheureux celui pour qui l'auteur de son salut ne sera point un sujet de scandale! et, par une règle toute contraire, malheur à quiconque se scandalisera de la vie et

des actions de son Sauveur ! Car ce scandale que nous nous formons contre notre Dieu ne lui peut nuire, et n'est pernicieux qu'à nous-mêmes. Il est trop indépendant, ce Dieu de gloire, et trop élevé, pour recevoir de nos scandales quelque dommage. Scandalisons-nous tant que nous le voudrons de sa doctrine et de sa religion; sa doctrine malgré nous subsistera, et sa religion triomphera. Elle a triomphé du scandale des Juifs, et de celui des nations idolâtres. Elle a triomphé du scandale des sages selon la chair, et de celui des simples; du scandale des savants et de celui des ignorants, du scandale des rois et de celui des peuples, du scandale de toute la terre : lui sera-t-il plus difficile de triompher du nôtre? Si donc ce scandale est funeste, il ne le peut être que pour nous; et il ne l'est pour nous, que parcequ'il nous attire celui de Dieu. Car voici, mon cher auditeur, comment la chose se passe. Un scandale en fait naître un autre. Nous nous scandalisons de notre Dieu, notre Dieu se scandalise de nous; avec cette différence essentielle, que notre scandale est injuste, et que celui de notre Dieu est plein d'équité. Car nous ne trouvons rien en lui qui puisse justement nous rebuter; et quand nous venons à nous scandaliser de lui, quels sujets ne trouve-t-il point en nous, qui doivent allumer toute sa colère et l'irriter? Or ce scandale de Dieu envers nous est le plus grand de tous les malheurs, parceque c'est le caractère de réprobation le plus positif et le plus marqué.

Sur cela, mon Dieu, je m'adresse à vous, et permettez-moi de vous faire ici une prière au nom de toutes les personnes qui m'écoutent. C'est une grace bien commune que je vous demande; mais si vous nous l'accordez, j'espère tout pour cet auditoire chrétien. Ne nous abandonnez jamais, Seigneur, jusques à ce point, que nous nous scandalisions de ce que vous avez fait pour nous, et des divins enseignements que vous nous avez donnés. Nous savons que le libertinage du siècle nous porte là, et que si vous ne nous en preserviez, il nous conduiroit insensiblement dans cette espèce d'infidélité. Mais, mon Dieu, c'est pour cela même que nous implorons le secours de votre grace. Imprimez dans nos esprits une haute estime de vos humiliations et de vos souffrances, telle que l'avoit saint Paul, lorsqu'il en parloit dans des termes si magnifiques, et qu'il en faisoit toute sa gloire. C'étoit vous, Seigneur, qui agissiez immédiatement dans le cœur de cet apôtre, pour y produire ces grands sentiments. Il étoit, si j'ose m'exprimer de la sorte, le persécuteur de votre humilité et de votre croix, mais dans un moment il en devint l'adorateur et le prédicateur. Faites-nous part et accordez-nous quelque portion de cet esprit apostolique, afin que nous honorions jusqu'à vos ignominies. Ah! que sera-ce, Seigneur, de votre magnificence et de votre splendeur dans le céleste séjour, puisque vos opprobres mêmes sur la terre ont été si glorieux? et que sera-ce de nous, divin Sauveur, quand vous ferez un jour éclater sur nous votre gloire, puisque dès maintenant nous devons nous glorifier de

vos abaissements? *Si opprobrium tuum gloria est, Domine Jesu, quid erit gloria tua* (Amb.)? Belles paroles de saint Ambroise, mes chers auditeurs! ce sont les sentiments où je vous laisse. Il ne faut qu'être chrétien pour les avoir, et il faut les avoir pour être chrétien. Plus vous entrerez dans ces sentiments, plus vous participerez à la grace et à l'esprit du christianisme; et à mesure que ces sentiments s'affoibliront en vous, la grace du christianisme s'y affoiblira. Laissons, mes Frères, laissons les mondains courir après le monde et toutes les vanités du monde; mais attachons-nous à la personne de notre aimable Rédempteur. Marquons-lui plus que jamais, en ces jours que le monde profane, notre fidélité. Il n'y a de salut que par lui, toute notre espérance est fondée sur lui; et Dieu nous regarde comme des anathèmes, si nous nous séparons de lui. Attachons-nous à sa morale, attachons-nous à ses exemples, attachons-nous à sa religion. Ayons en horreur tout ce qui nous en peut détourner. Ne soyons pas de ces esprits inquiets qui se donnent à tout, et que rien n'arrête. Servons Dieu avec constance et avec fermeté; et pour l'acquérir, cette sainte fermeté, établissons-nous sur la pierre, qui est Jésus-Christ. Ne nous faisons point de cette pierre une pierre de scandale, mais faisons-en le principe et le fondement de notre perfection. C'est ainsi que nous parviendrons au comble de la béatitude, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE SECOND DIMANCHE APRÈS PAQUES[1].

SUR LE SOIN DES DOMESTIQUES.

Dicebat Jesus pharisæis : Ego sum pastor bonus.
Jésus dit aux pharisiens : Je suis le bon pasteur. Saint Jean, chap. x.

Dieu, Chrétiens, n'a point de qualité, pour honorable qu'elle soit, qu'il ne communique aux hommes. Celle de pasteur, et de bon pasteur, étoit sans doute une des plus glorieuses que Jésus-Christ se fût attribuée dans l'Évangile; et nous voyons qu'il en a fait part à tous les prélats de son Église, qui sont, comme dit saint Paul, autant de pasteurs établis pour la conduite des fidèles, et pour veiller sur ce cher troupeau, que le Sauveur du monde a lui-même racheté de son sang. Mais ne pensons pas qu'il n'y ait que les évêques et les supérieurs ecclésiastiques qui entrent avec Jésus-Christ en communication de cette excellente qualité de pasteurs des ames. Je prétends que dans un sens, moins propre, si vous le voulez, et moins étroit, mais réel après tout et véritable, elle convient à tout ce qu'il y a de maîtres que la Providence, par une sage disposition, a constitués sur les familles pour y commander et pour les gouverner. Ce sont des pasteurs, puisqu'ils sont chargés de conduire et qu'ils ont pouvoir

[1] Le sermon pour le dimanche de Quasimodo est à la fin du Carême.

d'ordonner; des pasteurs, puisque, sans parler du reste, ils ont sous eux des domestiques qui exécutent leurs ordres, et dont le soin leur est confié. Je dis plus, et ce ne sont pas seulement des pasteurs, mais des pasteurs des ames, puisque s'ils doivent pourvoir aux besoins temporels de ceux qui vivent dans leur dépendance, je vais vous faire voir qu'ils sont encore plus obligés de penser à leurs besoins spirituels et de s'y intéresser. Que manque-t-il donc à la plupart des maîtres pour avoir droit de dire, par proportion, comme Jésus-Christ : *Ego sum pastor bonus?* c'est d'être en effet de bons pasteurs, c'est de contribuer à la sanctification de leurs domestiques, et de s'appliquer à leur salut. Devoir dont j'ai à vous entretenir, après que nous aurons imploré l'assistance et les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave.*

Qu'un maître, selon les règles ordinaires, doive à ses domestiques l'aliment et la demeure ; que selon l'esprit de charité, et par une compassion même naturelle, il se trouve engagé à ne les pas abandonner dans leurs infirmités, et à leur procurer les secours nécessaires; enfin, que, par la loi d'une justice rigoureuse, il soit indispensablement obligé de leur tenir compte de leurs services, et de leur donner une récompense proportionnée à leurs peines, c'est ce que l'usage du monde nous apprend assez, et ce que je suppose comme autant de maximes incontestables et universellement reconnues. Mais l'auriez-vous cru, mes chers auditeurs, et jusqu'à présent l'auriez-vous compris, qu'en qualité de maîtres, j'entends de maîtres chrétiens, vous avez été choisis pour être les apôtres de vos maisons; que vous y devez faire, en quelque manière, à l'égard de vos domestiques, l'office de prédicateurs et de directeurs; que vous aurez à répondre de leurs ames, et que vous ne pouvez négliger leur salut, sans vous rendre coupables devant Dieu, et dignes de ses châtiments? C'est néanmoins une vérité dont il est aisé de vous convaincre, et c'est une des obligations les plus justes et les plus essentielles de votre état. Pour vous en faire convenir avec moi, et pour vous expliquer d'abord tout mon dessein, je considère cette importante obligation sous trois rapports : par rapport aux domestiques dont vous êtes chargés, par rapport à Dieu qui vous en a chargés, et par rapport à vous-mêmes qui en êtes chargés. Or sur cela, je soutiens trois choses qui vont partager ce discours; et je dis que trois grands intérêts vous imposent une loi étroite et inviolable de vous employer, selon toute l'étendue de votre pouvoir, au salut de ceux que le ciel vous a soumis pour vous servir; savoir, l'intérêt de vos domestiques mêmes, vous le verrez dans la première partie; l'intérêt de Dieu, je vous le montrerai dans la seconde partie; et votre propre intérêt, ce sera le sujet de la troisième partie. Voilà en peu de paroles tout mon dessein, et ce qui contient des instructions d'autant plus nécessaires qu'elles sont moins connues et moins pratiquées.

PREMIÈRE PARTIE.

Il faut l'avouer, Chrétiens, c'est une charge pesante pour les maîtres et les pères de famille, d'être responsables du salut de leurs domestiques, et d'avoir un compte exact à rendre de ceux qui, par une vocation particulière du ciel, se trouvent soumis à leur autorité. Ne dissimulons ni la peine ni les conséquences de cette obligation : elle est grande, elle est sujette à des soins pénibles et onéreux. Mais à considérer d'abord le seul intérêt de ces domestiques dont vous êtes chargés, elle est juste; et rien n'étoit plus conforme à la raison, ni par conséquent aux principes de la religion, que d'exiger d'un maître ce zèle tout évangélique, et de lui en faire un devoir étroit et rigoureux. Appliquez-vous, je vous prie, aux preuves que j'en vais donner, et jugez vous-mêmes si j'outre en quelque point la morale que je vous prêche, et si je vous prescris rien qui ne soit solidement établi.

Car je prétends que l'ordre des choses le demande ainsi ; qu'il est de la justice due à tous ceux qui vivent dans la dépendance d'un maître, que comme il a droit sur leurs personnes, il veille sur leur conduite, et particulièrement sur leur salut : pourquoi cela? parceque tout gouvernement, même temporel, n'est institué de Dieu sur la terre que pour conduire les hommes à leur fin dernière et à leur souveraine félicité. Or cette félicité souveraine et cette dernière fin n'est autre chose que le salut éternel. D'où il s'ensuit que ces maîtres, à qui Dieu dans le monde a donné le pouvoir de commander, sont réciproquement et indispensablement obligés de s'employer au salut de ceux qui leur doivent obéir.

Loi commune aux rois, aux princes, aux magistrats, à toutes les puissances ordonnées de Dieu pour le bien de leurs sujets; mais entre les autres, loi spéciale pour les chefs de famille. Le paganisme même a reconnu, autant qu'il la pouvoit reconnoître, cette vérité ; et serons-nous après cela surpris que les Pères de l'Église en aient fait un des articles de la morale chrétienne, et qu'ajoutant aux lumières de la sagesse du siècle celle de l'Évangile et de la foi, ils nous aient laissé pour règle inviolable cette conclusion, que tout homme qui, dans le christianisme, a autorité sur un autre, doit répondre de son ame selon la mesure de cette autorité? Or cette autorité, disent-ils, n'est jamais plus efficace ni plus immédiate que dans un maître, que dans un père de famille à l'égard de ceux qui le servent. Il ne peut donc oublier le soin de leur salut, et les livrer à eux-mêmes, sans s'attirer la haine de Dieu, en renversant ses desseins, et sans s'exposer au péril évident de se perdre. Développons ce raisonnement, et mettons-le dans tout son jour et toute sa force.

Quand saint Ambroise parle des souverains et des monarques, il dit qu'à le bien prendre, ce ne sont pas les peuples qui ont été faits pour les rois, mais plutôt les rois qui ont été faits pour les peuples;

et que, dans le sein de Dieu, les princes sont bien plus aux sujets, que les sujets ne sont aux princes. Maxime, remarque très judicieusement ce Père, qui, bien loin de déroger à la grandeur des souverains de la terre, ne sert au contraire qu'à la relever, et à lui donner plus d'éclat : car qu'y a-t-il de plus grand et de plus approchant de Dieu, que d'être destiné pour la félicité publique et pour le bonheur de tout un empire? Or ce que saint Ambroise disoit des monarques et des rois, nous devons le dire de tous les maîtres revêtus d'une puissance légitime, et préposés pour la conduite de leurs maisons et de leurs familles. Car qu'est-ce, à proprement parler, qu'une famille, sinon une forme de royaume, où l'on commande, et où l'on obéit; comme un royaume n'est que comme une grande famille, dont les membres sont liés au chef, et en dépendent? Si donc un homme ayant sous soi des domestiques ne les regardoit que par rapport à soi-même, que par rapport aux divers ministères de sa maison, que par rapport à la commodité de sa personne, que par rapport à la splendeur, à la magnificence de son train, et que du reste il fût peu en peine de la manière dont ils se comportent à l'égard de Dieu et des devoirs de la religion, je soutiens, sans parler de tout autre désordre, que dès-là il seroit dans une disposition criminelle, et qu'il abuseroit de son pouvoir; pourquoi? parceque Dieu ne l'a point mis dans le rang qu'il tient, ni ne lui a point donné l'autorité supérieure pour un tel usage. Il est maître, non pas pour lui-même, mais pour ceux qui lui sont soumis. Il a droit d'exiger leurs services, mais à condition de pourvoir, non seulement à l'entretien de leur vie, mais au réglement de leurs mœurs.

Ah! Chrétiens, la grande vérité! C'est saint Grégoire qui me l'apprend dans l'excellent traité qu'il a composé des instructions pastorales; et il ne se peut rien dire de plus fort, ni de plus sensé sur cette matière. En effet, demandez à ce saint docteur ce que c'est que le pouvoir d'un père de famille sur ses domestiques : ce n'est, répond ce grand homme, selon la belle et divine théologie des apôtres, qu'une émanation et une participation du pouvoir de Dieu. D'où il tire cette conséquence, qu'un maître doit donc user de son pouvoir à peu près comme Dieu use du sien; de sorte qu'il n'en use pas plus absolument, ni plus impérieusement que Dieu : cette règle est bien raisonnable. Or prenez garde, quelque pouvoir que Dieu ait sur nous, il n'en use jamais que pour notre sanctification et pour notre salut. Il en pourroit user pour lui-même, et sans avoir égard à nous, parcequ'il ne nous doit rien : mais il ne le veut pas, et, par une condescendance digne de sa grandeur, il s'est tellement accommodé à nos intérêts, que jamais il ne nous impose une loi, que jamais il ne nous fait une défense, que jamais il ne dispose de nous, que jamais il ne nous emploie à ce qui est de son service, si ce n'est dans la vue de notre avancement spirituel, et des mérites qu'il nous donne lieu d'acquérir pour l'éternité. Jusque là, poursuit saint Grégoire, que, par la raison même qu'il

est le seigneur et le maître de tous les hommes, il daigne bien se tenir en quelque sorte obligé par sa providence d'appeler tous les hommes au salut; et que parcequ'il domine sur chacun des hommes en particulier, il veut bien se rendre responsable à soi-même, ou plutôt se rendre compte à soi-même du salut en particulier de chacun des hommes.

L'entendez-vous, Chrétiens? voilà le fondement de cette obligation si indispensable et si juste dont je vous parle. Voilà ce qui doit tous vous engager à ce zèle de charité pour le salut de ceux que Dieu confie à votre vigilance, en les assujettissant à vos volontés. Et en cela quel tort Dieu vous fait-il, quand il vous communique son pouvoir à des conditions auxquelles, si j'ose le dire, il a bien voulu s'astreindre lui-même? Vos serviteurs et vos domestiques dépendent de vous, mais ils n'en sont pas plus dépendants que vous ne l'êtes de Dieu. Or parceque vous dépendez de Dieu, il s'est chargé du soin de votre salut; et c'est pour cela qu'il s'occupe continuellement et sans relâche à y veiller par sa sagesse, à vous y aider par les secours de sa miséricorde, et qu'il s'en fait même un point de fidélité : *Fidelis Deus per quem vocati estis* (1. *Cor.*, 1). Pourquoi vous seroit-il permis de traiter autrement ceux qui relèvent de vous, et qui vous appartiennent? Car, encore une fois, ce pouvoir que vous avez dans vos familles et dans vos maisons ne seroit pas légitime, s'il ne venoit de Dieu; et il ne viendroit pas de Dieu, s'il n'étoit réglé et ordonné; et pour être ordonné et réglé, il doit avoir de la conformité avec celui de Dieu même. Or celui que Dieu exerce sur les hommes se rapporte tout à leur perfection et à leur salut. N'est-il donc pas convenable et même nécessaire que le vôtre ait la même fin?

Mais que fais-je, et pourquoi tant raisonner dans une matière où nous avons la parole de Dieu si expresse, et sur laquelle le Saint-Esprit s'est expliqué si clairement? Car c'est pour cela même, dit saint Paul, c'est parceque les maîtres doivent être garants de leurs domestiques, qu'ils ont droit de leur commander, et que ces domestiques doivent leur rendre une obéissance fidèle. Sans cela il n'y auroit ni serviteur, ni maître, ni dépendance, ni autorité, ni commandement, ni sujétion. Tous les hommes seroient égaux. Écoutez l'Apôtre, et voyez en quels termes il le déclare, écrivant aux Hébreux : *Obedite præpositis vestris et subjacete eis; ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri* (*Hebr.*, 13). Mes Frères, si votre condition vous réduit à vivre dans la servitude des hommes, ne refusez point de vous soumettre à eux, et soyez prompts à exécuter leurs ordres. En voici la raison, ajoute ce docteur des nations : c'est que vos maîtres veillent sur vous. Ils veillent comme devant un jour paroître au saint tribunal de Dieu. Ils veillent comme devant être examinés à ce redoutable tribunal, sur le soin qu'ils auront pris du salut de vos ames. Ils veillent, et s'ils ne le font pas, Dieu saura bien en avoir raison dans le terrible compte qu'il leur en demandera.

Il est donc certain, mes chers auditeurs, que c'est un devoir attaché au caractère de maître ; et pour vous en donner une plus juste idée et une connoissance plus particulière, il est certain qu'un maître, dès-là qu'il est maître, et parcequ'il est maître, doit à ses domestiques surtout trois choses : l'exemple, l'instruction, et dans les rencontres une charitable correction. L'exemple, pour les édifier, et pour les préserver de la plus dangereuse de toutes les tentations, qui est le scandale. L'instruction, pour ne les pas laisser, comme on les voit souvent, dans une ignorance grossière des plus essentielles obligations du christianisme; mais pour les leur faire connoître, autant qu'il est possible, et pour les porter à les remplir. Une charitable correction, pour maintenir l'innocence parmi eux, et pour y réprimer le vice. Tout cela, dis-je, est certain : mais voici en même temps sur quoi nous ne pouvons assez gémir dans le siècle où nous vivons. Permettez-moi de vous en faire aujourd'hui ma plainte : peut-être y aura-t-il quelqu'un dans cet auditoire à qui elle profitera. C'est que, bien loin de contribuer au salut de ceux qu'il a plu à Dieu de commettre à votre vigilance, vous contribuez souvent à leur perte et à leur réprobation ; c'est que, bien loin de les ramener de leurs égarements pour les conduire dans le droit chemin, vous les retirez du droit chemin où ils marchoient, pour les égarer ; c'est que, bien loin d'être les tuteurs et les pasteurs de leurs ames, vous en êtes les séducteurs et les corrupteurs. Je dis les corrupteurs, et en je ne sais combien de manières différentes : par les engagements et les occasions de péché où vous les jetez, en les rendant complices de vos désordres ; par les exemples pernicieux que vous leur donnez, et qui sont pour eux une tentation d'autant plus à craindre, qu'elle est plus présente et plus fréquente; par une ignorance criminelle de leurs déportements où vous demeurez, et dont ils savent se prévaloir pour mener une vie licencieuse et libertine ; par une indulgence molle et une lâche tolérance qui les autorise dans tous leurs vices. Quatre articles sur lesquels il seroit à propos que vous fissiez tous les jours dans vos familles un sérieux examen devant Dieu, et qui demandent au moins présentement toute votre réflexion.

Oui, je prétends, et les preuves n'en sont que trop sensibles, l'expérience ne nous le fait que trop voir, je prétends que vous contribuez à la damnation de vos domestiques, par les occasions de péché, et les occasions quelquefois continuelles où vous les mettez, puisqu'il ne se peut faire que vous viviez dans le libertinage sans les y engager avec vous. Car cet homme que vous avez à votre service, et qui se soucie peu de déplaire à Dieu pourvu qu'il vous plaise, à quoi l'employez-vous? à être l'instrument de vos débauches, le confident de vos desseins, l'exécuteur de vos injustices et de vos vengeances. C'est lui qui prépare les voies, lui qui fournit les moyens, lui qui conduit les intrigues, lui qui porte et qui rapporte les paroles, lui qui ménage les entrevues, lui qui sert de lien pour entretenir le plus honteux et le plus

détestable commerce. Cette fille que vous tenez auprès de vous, femme mondaine, et qui se fait un point capital de s'insinuer dans vos bonnes graces et de s'y conserver, à quel ministère la destinez-vous? il faut qu'elle seconde la passion de votre cœur ; je ne m'explique pas davantage : il le faut, et que pour cela elle apprenne mille ruses et mille artifices qui la corrompent ; et que pour cela elle se fasse un front qui ne rougisse de rien, lorsqu'il s'agit d'avancer le mensonge et de le soutenir; et que pour cela elle oublie tout ce qu'elle doit à Dieu et tout ce qu'elle doit à son propre honneur. Car c'est à ces conditions qu'elle vous devient chère; et dès qu'elle commenceroit à prendre d'autres sentiments, elle cesseroit d'avoir auprès de vous l'accès favorable que vous lui donnez.

Ce n'est pas assez : en pervertissant ces domestiques par les occasions de péché où vos habitudes vicieuses les exposent, vous les pervertissez par vos exemples. On sait quel est le pouvoir de l'exemple, et particulièrement du mauvais exemple, parce qu'il se trouve plus conforme au penchant de notre nature. Mais de tous les exemples, ne peut-on pas dire qu'il n'en est point de plus contagieux que celui d'un maître vivant sous les yeux d'un domestique qui l'accompagne partout, et qui remarque tout? Et de bonne foi, Chrétiens, quand des ames serviles et mercenaires, des ames foibles et sans éducation, tels que sont la plupart de ces gens qui remplissent vos maisons, et qui forment votre train : quand, dis-je, témoins oculaires, témoins assidus et perpétuels de tout ce que vous faites et de tout ce que vous dites, ils vous voient fréquenter des lieux suspects, vous trouver à des rendez-vous dont ils ont le secret et dont ils connoissent l'abominable mystère, vous porter à des libertés qui les étonnent d'abord, mais auxquelles ils se familiarisent; quand ils entendent les discours dissolus que vous tenez, les maximes impies que vous débitez, les médisances dont vous déchirez le prochain, les blasphèmes que l'emportement de la colère vous fait prononcer : je vous le demande, quelles impressions doivent-ils recevoir de tout cela? Avec cette inclination que nous avons au mal, et qu'ils ont encore plus que les autres, n'est-il pas naturel qu'ils s'accoutument bientôt à agir, à parler comme vous; qu'ils deviennent impudiques , voluptueux comme vous, libertins et impies comme vous, colères et emportés, médisants et blasphémateurs comme vous? Peut-être étoient-ils entrés dans votre maison exempts de tous ces vices ; mais je puis presque assurer, qu'en se séparant de vous, ils les emporteront tous avec eux.

Je vais encore plus loin ; et supposons qu'on ne voit chez vous, ni de votre part nul de ces scandales, j'ajoute que souvent vous n'êtes pas moins cause de la perte de vos domestiques, par une ignorance volontaire de leurs actions. On ne veut point s'engager là-dessus en de chagrinantes recherches; et des domestiques, qui s'en aperçoivent, et qui se croient à couvert des yeux du maître, ne gardent aucunes

mesures. Ils abandonnent tous les devoirs de la religion ; ils violent impunément tous les préceptes de l'Église : ni prières, ni messes, ni jeûnes, ni sacrements. De là ils se portent à tous les excès, jusqu'à ce qu'ils en viennent à quelque éclat, que le maître enfin ne puisse ignorer. Si je l'avois su, dit-on alors, si j'avois été instruit de ces violences ou de ces débauches, j'y aurois apporté remède. Si vous l'aviez su ! reprend saint Bernard ; mais pourquoi ne le saviez-vous pas ? mais ne deviez-vous pas le savoir? mais n'étiez-vous pas obligé de vous en informer? et quelle diligence avez-vous faite pour l'apprendre? Chose étrange, que tout se soit passé dans l'enceinte de votre maison, autour de vous et presque sous vos yeux, et que vous soyez le dernier qui en entendiez parler et qui en ayez connoissance? *Ut vitia domûs tuæ ultimus rescias* (BERN.).

Ce qui est encore plus criminel et aussi ordinaire, le voici. On sait de quelle manière se comportent des domestiques ; on en reçoit tous les jours des plaintes, et on l'observe bien par soi-même. Toutefois on ne dit rien, et on les tolère. Parcequ'un domestique est habile du reste, et qu'à l'égard du maître il a toute l'assiduité et toute l'adresse nécessaire, on craindroit de le rebuter, et qu'il ne prît parti ailleurs. Parcequ'un domestique est indocile, et qu'en le reprenant il en faudroit essuyer des brusqueries, on le ménage, afin d'éviter le trouble que ses répliques audacieuses pourroient exciter. Parcequ'un domestique est recommandé, on lui permet tout et on l'excuse en tout, pour complaire au patron qui le soutient. Ah! mes Frères, faut-il donc que ces aveugles demeurent sans guide qui les redresse? faut-il que ces pécheurs vivent sans frein qui les arrête, sans inspection qui les éclaire, sans avertissement qui les corrige? La seule charité, sans autre motif que la liaison commune et la ressemblance qu'il y a entre tous les hommes, la charité seule vous obligeroit à ne leur pas refuser ces secours et cette assistance spirituelle. Vous sera-t-il pardonnable, avec le rapport mutuel et plus intime qui vous les attache, de les laisser malheureusement périr , et de ne prendre point de part au plus grand de leurs intérêts , qui est celui de leurs ames? Qui s'en chargera , si vous le négligez ; et si personne n'en a soin , en quel abîme iront-ils se précipiter?

Mais, dites-vous, je leur donne exactement leur salaire ; et que leur dois-je davantage? Apprenez-le de saint Jean Chrysostome. Car dans un domestique, répond ce Père, vous devez bien distinguer deux choses : son travail et sa personne. Son travail qu'il emploie pour vous, et sa personne qui dépend de vous. Que son travail soit abondamment payé par la récompense qu'il reçoit de votre main, je le veux; mais sa personne qu'il vous a assujettie, mais sa liberté qu'il vous a engagée, cette liberté si précieuse dont il a disposé en votre faveur, l'estimez-vous si peu, et la mettez-vous à un si vil prix? Non, non, poursuit saint Chrysostome, ce n'est point là précisément ce qu'elle

vous doit coûter. Ce salaire n'est que la juste rétribution des services que vos domestiques vous rendent ; il faut donc que pour la sujétion et la dépendance de leurs personnes, vous leur deviez autre chose, et quoi ? c'est d'être comme leurs gardiens et leurs anges tutélaires. Telle est la principale dette que vous avez contractée, et, pour ainsi parler, le premier pacte que vous avez fait avec eux. En conséquence de leur engagement, vous prétendez qu'ils sont à vous ; c'est donc à vous d'en répondre, puisque vous êtes responsable de tout ce qui vous appartient ; et si le moindre d'entre eux vient à se perdre, ce sera, selon saint Paul, à votre péril et sur votre compte : *Servus domino suo stat, aut cadit.* (*Rom.*, 14). Mais en prenant cet homme chez moi, je n'ai point eu en vue de faire ce pacte avec lui : il est vrai, vous n'y pensiez pas ; mais Dieu l'a fait pour vous ; et comme il est le maître de vos droits aussi bien que de votre volonté, ce qui vous reste, c'est de ratifier le pacte qu'il a fait en votre nom. Autrement, mon cher auditeur, n'attendez à son jugement éternel qu'une affreuse condamnation, lorsqu'il vous redemandera, non plus sang pour sang, ni vie pour vie, mais ame pour ame. Combien de maîtres, à ce dernier jour, seront réprouvés de Dieu et frappés de ses anathèmes, autant pour les péchés de leurs domestiques que pour leurs propres crimes ? En quoi ce formidable et souverain juge vengera, non seulement les intérêts des domestiques, mais encore ses intérêts particuliers, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Tout péché contre la charité du prochain est une offense de Dieu, et toute offense de Dieu blesse la gloire de Dieu, et dès-là même est contre les intérêts de Dieu. Mais, outre cet intérêt général, qui, par un saint zèle pour Dieu, nous engage à éviter toute offense de Dieu, je prétends, Chrétiens, qu'il y en a un encore plus particulier, qui, pour l'honneur de Dieu, vous oblige à tenir vos domestiques dans la règle, et à les faire marcher dans la voie du salut, autant que vos soins y peuvent être utiles, et que votre vigilance y peut contribuer. Pour établir cette seconde vérité, reprenons la grande maxime que j'ai posée d'abord, et qui est comme un premier principe dans la morale chrétienne, savoir, qu'il n'y a point de puissance sur la terre qui ne vienne de Dieu, et qui ne soit une participation de celle de Dieu : *Non est potestas nisi à Deo* (*Rom.*, 15). De là saint Paul concluoit que, quelque liberté que nous ayons acquise en Jésus-Christ, nous devons avoir un profond respect pour toutes les puissances supérieures ; et que, dès qu'elles sont de Dieu, nous devons être prêts à leur obéir comme à Dieu même. Conséquence indubitable. Mais moi, Chrétiens, j'en tire aujourd'hui une autre qui n'est pas moins certaine, non point pour les sujets qui obéissent, mais pour les maîtres mêmes qui commandent ; et je dis que toutes ces puissances étant de Dieu, il n'y en

a pas une qui, par une obligation indispensable et essentielle, ne doive être employée pour Dieu et pour les intérêts de Dieu. Or quel est l'intérêt de Dieu dans une famille chrétienne? c'est d'y être honoré, d'y être glorifié par la bonne vie de ceux qui la composent. Il faut donc que le maître qui en est le chef n'ait point d'autre vue que celle-là, et qu'il se considère toujours comme l'exécuteur des ordres de Dieu, comme le vengeur de la cause de Dieu, en un mot, comme l'homme de Dieu dans sa maison. Car être maître et être tout cela, c'est la même chose, et je soutiens que tout cela est de droit naturel et de droit divin.

Et en effet, qu'y a-t-il de plus juste et de plus conforme à la loi naturelle, que d'obliger un homme qui a en main le pouvoir de Dieu, d'en user premièrement pour Dieu, avant que de l'employer pour lui-même? Dieu dit au père de famille : Je t'ai fait ce que tu es : tu n'as point d'autre puissance que la mienne, et j'ai bien voulu la partager avec toi ; mais j'ai prétendu et je prétends encore que, dans l'exercice que tu en feras, je sois le premier à qui tu aies égard. Il y a deux intérêts à ménager, le tien et le mien : le tien, c'est le service que tes domestiques doivent te rendre ; le mien, ce sont les devoirs de religion qu'ils me rendront comme chrétiens. Sers-toi de ton autorité pour exiger d'eux ce qui t'est dû, je ne m'y oppose pas ; mais n'oublie jamais qu'ils me doivent plus qu'à toi, et que c'est à toi, pendant qu'ils sont soumis à tes ordres, de m'en faire raison. Toute la justice qui est entre moi et eux se réduit à l'accomplissement de ces devoirs auxquels sont attachés et leur salut et ma gloire. Souviens-toi que ce doit être là ton premier zèle : de leur faire observer ma loi, de les maintenir dans la vraie piété , de corriger dans leurs personnes tout ce qui me blesse, de les relever de leurs chutes, et de mettre un frein à leur licence. Souviens-toi que tous les commandements que tu pourrois leur faire pour ton intérêt particulier, ne sont rien au prix d'un seul que tu leur feras pour l'avancement de ma gloire et pour la sanctification de leurs ames. Souviens-toi qu'il vaudroit mieux, et mieux pour toi-même, qu'ils fussent réfractaires à toutes tes volontés, que de manquer à la moindre des miennes; parceque tu peux bien absolument te passer de leurs services, et que tu ne saurois te passer ni te dispenser de les tenir dans mon obéissance.

Voilà, mes chers auditeurs, comment Dieu parle; et qu'y a-t-il, encore une fois, de plus raisonnable? Mais voyez sur cela même l'injustice de l'homme. Que fait-il, cet homme revêtu de la puissance et de l'autorité de son souverain Seigneur? par un abus insupportable, et par une monstrueuse ingratitude, il la rapporte toute à soi. Ce droit de commander, de gouverner, lui avoit été donné pour l'intérêt de Dieu : il met à part l'intérêt de Dieu, et ne pense qu'au sien propre. Que ce domestique soit emporté et blasphémateur, si du reste il paroît fidèle et attentif, on en est content. Qu'il y ait dans une maison des

scandales et de honteux commerces, si d'ailleurs on y est ponctuellement servi, les choses, dit-on, vont le mieux du monde, et jamais il n'y a eu de maison mieux réglée. Mais que par inadvertance un serviteur ne se soit pas trouvé au temps qui lui étoit prescrit; mais que par oubli il ait omis une légère commission qu'il avoit reçue; mais que par surprise il ait laissé échapper une parole inconsidérée, c'est assez pour exciter tout le feu de la colère et toute la chaleur de la passion. Or n'est-ce pas là, mes Frères, une profanation des intérêts de Dieu? Voilà néanmoins ce qui se passe tous les jours parmi les hommes et parmi les chrétiens, et ce qui les rend coupables d'une espèce d'infidélité pareille à celle que saint Augustin reprochoit autrefois si éloquemment aux magistrats de Rome. Appliquez-vous à ceci; c'est un des plus beaux traits de ce saint docteur, et je le tire du second livre de la Cité de Dieu.

Il parle d'une ordonnance que firent les Césars et les magistrats de ce temps-là contre certains auteurs, dont les poésies satiriques et remplies de médisance déchiroient sans ménagement et sans égard la réputation des plus honnêtes citoyens; ce qui leur fut défendu sous les plus griéves peines. Cependant, ajoute saint Augustin, on leur permettoit de publier contre les dieux que les Romains adoroient ce qu'il y a de plus abominable et de plus infame. En quoi, reprend ce Père, il faut confesser qu'ils tenoient une conduite assez juste pour eux-mêmes, mais bien indigne par rapport à leurs dieux. *Quod ergà se quidem satis honestè constituerunt, sed ergà deos superbè et irreligiosè* (Aug.). Car comment est-ce, dit-il, raisonnant avec un sage Romain, comment est-ce, ô Scipion, que vous pouvez justifier et approuver cette loi, qui ôte à vos poëtes la liberté d'écrire et de parler contre vous, tandis qu'ils n'épargnent aucune de vos divinités? Est-ce que vous estimez plus la dignité de votre sénat que celle de votre Capitole, ou plutôt est-ce que l'honneur de votre ville vous est plus cher que celui du ciel même; en sorte qu'un poëte dans ses écrits n'ose attaquer les habitants de Rome, et qu'il puisse proférer impunément contre les dieux de Rome mille blasphèmes? Quoi! ce sera un crime que Plaute ait mal parlé des Scipions qui sont de votre maison, et vous souffrirez que Térence ait déshonoré votre Jupiter, en le diffamant comme un adultère! Or ce reproche que saint Augustin faisoit à des païens, ne nous peut-il pas bien convenir dans le christianisme, lorsqu'un père de famille, zélé pour soi et indifférent pour Dieu, punit dans ses domestiques tout ce qui intéresse sa personne, et ferme les yeux sur tout ce qui outrage la majesté divine; lorsqu'il est insensible aux sales discours, aux impiétés, aux imprécations qu'ils prononcent, et qu'il se montre délicat jusqu'à l'excès sur un terme peu respectueux qui s'adresse à lui, et qui le pique?

C'est cela même que saint Bernard déploroit amèrement; c'est ce qui faisoit le sujet de sa douleur, quand il considéroit ce que l'expé-

rience lui avoit appris, et ce qu'elle lui apprendroit encore plus aujourd'hui, que dans des familles chrétiennes nous portons bien plus patiemment les pertes de Jésus-Christ que les nôtres : *Quod patientius jacturam ferimus Christi, quàm nostram* (Bern.); qu'on veut avoir un compte exact des moindres dépenses que font des domestiques, et qu'on ne prend nullement garde au déchet de leur piété et à la ruine entière de leur religion : *Quod quotidianas expensas quotidiano reciprocamus scrutino, et continua dominici gregis detrimenta nescimus* (Idem.); qu'on est instruit à fond, et qu'on veut l'être, du juste prix et de la quantité de tout ce qui s'emploie par les officiers d'une maison pour son entretien, mais qu'on ne pense guère à découvrir les désordres auxquels ils sont sujets, et qu'on en est peu touché : *Quod de pretio escarum et numero quotidiano cum ministris discussio est, et nulla de peccatis eorum inquisitio* (Idem). Voilà, dis-je, sur quoi ce grand saint ne pouvoit assez exprimer sa peine et son indignation. Voilà ce qui allumoit tout son zèle, parcequ'il y voyoit les intérêts de Dieu abandonnés.

Zèle qui a été de tout temps le caractère des serviteurs de Dieu et des véritables chrétiens; zèle qui a paru dès la naissance de l'Église, où l'on voyoit, parmi le peuple fidèle, autant de pasteurs des ames, autant de prédicateurs, autant d'apôtres qu'il y avoit de maîtres. A peine un chrétien avoit-il reçu la grace et la lumière de la foi, qu'il cherchoit à la répandre dans tous les esprits et dans tous les cœurs. A peine avoit-il connu le vrai Dieu, qu'il se croyoit obligé de travailler à le faire connoître; et le premier sentiment que lui inspiroit le christianisme étoit de soumettre ceux qui vivoient sous son obéissance à l'obéissance du Seigneur, dont il embrassoit la loi. Ainsi ce maître dont il est parlé dans l'évangile de saint Jean, témoin de la guérison miraculeuse de son fils, opérée par le Sauveur du monde, ne se contenta pas de croire, mais engagea toute sa maison à croire comme lui en Jésus-Christ, à se convertir comme lui, à reconnoître comme lui la vérité qui leur étoit sensiblement révélée : *Credidit ipse, et domus ejus tota* (Joan., 5). S'il n'eût pas eu ce zèle, il eût laissé ses domestiques dans leur incrédulité; mais sa foi les sanctifia, et ce nouveau chrétien usa si avantageusement de son pouvoir pour les intérêts de Dieu, qu'étant devenu lui-même disciple de Jésus-Christ, il persuada, par son exemple et par ses remontrances à tous ceux qui lui appartenoient, de se faire instruire à la même école, et de recevoir la même doctrine. Ainsi, dans la suite des siècles, le grand Constantin subitement éclairé du ciel, et comprenant ce que demandoit de lui le titre glorieux de premier empereur chrétien, n'eut plus désormais de plus ardent desir ni d'autre soin que de réduire tous ses états sous le même culte dont il avoit fait une profession si authentique et si éclatante. Il avoit, en livrant des combats, en remportant des victoires, en domptant de fières nations, étendu les limites de son empire, et rendu son nom également célèbre et redoutable; mais cette souveraine puissance que

tant de conquêtes avoient affermie, il ne crut pas pouvoir mieux l'employer qu'à la conversion de ses sujets, qu'à déraciner de leurs cœurs l'idolâtrie, et à y graver profondément le nom de Jésus-Christ; qu'à les ranger tous sous l'étendard de Jésus-Christ, qu'à leur faire adorer la croix de Jésus-Christ. Fameux conquérant, mais plus recommandable, si j'ose le dire, par son zèle et par le saint usage qu'il fit d'une si vaste domination, que par les plus hauts faits et les actions les plus mémorables qui la lui avoient acquise. Ainsi, dans le même esprit et avec le même zèle, saint Louis, au milieu d'une cour nombreuse et à la tête d'un des plus florissants royaumes, n'eut rien plus à cœur que d'y faire honorer et servir Dieu. Il n'y a qu'à voir ces lois si sévères, mais si sages et si chrétiennes, qu'il porta contre les impies et les profanateurs. Non seulement il les porta; mais avec quelle rigueur les fit-il exécuter, se relâchant volontiers sur les injures qui n'attaquoient que sa personne royale, mais ne pouvant pardonner, ni même tolérer tout ce qui s'attaquoit à l'honneur de Dieu, et ne comptant pour quelque chose la dignité de roi, qu'autant qu'elle le mettoit en état de défendre les droits du maître qui l'avoit placé sur le trône? Ce sont là des exemples au-dessus de vous, sans être inimitables pour vous. Dès que vous serez remplis de l'esprit du christianisme, vous ferez, chacun dans vos familles, ce que ces pieux monarques ont fait dans les villes et dans les provinces. Car d'où leur venoit ce zèle, si ce n'est de la foi qu'ils professoient et de l'esprit de religion dont ils étoient animés? Au moment que vous serez conduits par le même esprit, et que vous en suivrez les divines impressions, vous vous regarderez parmi vos domestiques, non plus précisément comme des maîtres, mais comme les ministres de Dieu, chargés de ses ordres, et destinés à lui faire rendre les hommages qui lui sont dus.

Et voilà, mes chers auditeurs, en quel sens nous pouvons entendre une parole bien terrible de l'Apôtre. Si je ne savois pas que c'est le Saint-Esprit même qui la lui a dictée, elle me paroîtroit incroyable, et je la prendrois pour une exagération; mais elle n'exprime que la vérité pure, et une vérité dont vous ne pouvez être trop instruits. Car, dit ce Docteur des nations, écrivant à son disciple Timothée, quiconque néglige le soin de ses domestiques, et surtout quiconque ne s'applique pas à les former selon Dieu, à les élever dans la crainte de Dieu, à les maintenir dans la pratique et l'observation de leurs devoirs envers Dieu, doit être regardé comme un homme qui a renoncé la foi, et est même pire qu'un infidèle: *Si quis suorum, maximè domesticorum curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior* (1. *Timoth.* 5). Quoi de plus exprès que ce témoignage; et à qui nous en rapporterons-nous, si nous n'en croyons pas saint Paul? Mais encore que veut-il dire, et comment cet homme dont il parle a-t-il renoncé la foi? Ah! mes Frères, répond saint Chrysostome, c'est que dès qu'un chrétien ne travaille pas à entretenir dans sa maison la piété et le culte de Dieu,

il faut qu'il ait dégénéré de ce zèle évangélique qui, dans les premiers siècles de l'Église, fut une des marques les plus certaines de la foi, et qui a servi plus que toute autre à la répandre dans le monde. Or, n'ayant pas cette marque, il donne en quelque sorte à douter si la foi n'est point éteinte dans son cœur; ou s'il est encore chrétien dans le cœur, du moins ne l'est-il plus dans la pratique et dans les œuvres, puisqu'il ne se comporte plus en chrétien. Or sans la foi des œuvres, celle de l'esprit et du cœur est une foi morte. *Fidem negavit.* Mais de plus, comment est-il pire qu'un infidèle? parceque les païens et les infidèles sont communément très zélés pour leurs superstitions, et très exacts à faire adorer dans l'intérieur de leurs familles les fausses divinités en qui ils se confient. Et en effet, n'est-il pas étonnant de voir le zèle que témoigna un Dioclétien pour ses idoles, n'ayant pu souffrir personne dans sa maison qui ne leur offrît comme lui de l'encens, et pour cela même ayant abandonné ses plus proches, et ce qu'il avoit de plus cher, à toute la rigueur des supplices les plus cruels? N'est-il pas étonnant de voir le zèle que font paroître les sectateurs et les disciples d'un Mahomet sur les moindres observances de leur loi, ne permettant pas qu'on les viole impunément en leur présence, et faisant un point capital de la plus légère transgression? Que dirai-je de nos hérétiques, et quelle leçon, ou plutôt quel sujet de confusion a été si long-temps pour nous de voir parmi eux, et par le zèle des maîtres, des domestiques plus réglés dans toute leur vie, plus adonnés aux exercices ordinaires de leur créance, plus assidus à leurs prières, plus respectueux dans leurs temples, que parmi des catholiques et dans le troupeau de Jésus-Christ! C'est de quoi nous avons été témoins à notre honte et pour notre condamnation; et c'est ce qui n'a que trop vérifié et ce qui ne vérifie encore que trop tous les jours la proposition de l'Apôtre, qu'en cela, comme peut-être en bien d'autres points, nous sommes plus coupables que des infidèles : *Et est infideli deterior.*

Vous me direz que dans une maison on a bien de la peine à réduire des esprits difficiles et portés au libertinage; que vous leur parlerez, et qu'ils ne vous écouteront pas; que vous les avertirez, et qu'ils ne feront nulle attention à tous vos avis; que vous établirez des règles, et qu'ils refuseront de s'y soumettre, ou que pour les y assujettir, il faudra sans cesse user de répréhensions et de menaces. Il est vrai, Chrétiens : quand vos impatiences naturelles et des ordres mille fois réitérés sans nécessité et même sans utilité, fatigueront indiscrètement et perpétuellement des domestiques; quand il ne s'agira que de vous-mêmes, et que par un intérêt sordide vous les surchargerez de travail; que, par une humeur dure et mille chagrins bizarres et capricieux, vous les accablerez de réprimandes; que, par une espèce d'inhumanité, vous ne saurez jamais compatir à leurs foiblesses et à leurs peines; que, par une délicatesse infinie, vous n'approuverez jamais

rien, vous ne louerez jamais rien, vous ne serez jamais contents de rien; que, par des hauteurs insoutenables et un empire tyrannique, vous les traiterez comme des esclaves, vous ne leur ferez entendre que des paroles aigres, vous ne leur témoignerez que des mépris et des dédains : quand, au lieu de leur fournir les moyens et de leur laisser le temps convenable pour s'acquitter de leurs obligations envers Dieu, vous ne leur accorderez pas un moment de toute la journée; que, ne distinguant ni jours consacrés ni autres, vous les emploierez sans relâche à des soins tout profanes; que ne leur donnant jamais l'exemple ni de la prière, ni de l'usage des sacrements, ni de toutes les pratiques de la piété chrétienne, vous vivrez au milieu d'eux, et vous leur permettrez de vivre auprès de vous comme des gens sans foi et sans divinité : que dirai-je encore? quand, par une conduite indigne de votre caractère et au-dessous de votre rang, vous vous familiariserez avec eux, que vous ne garderez en leur présence nulle mesure, que vous les admettrez dans vos criminelles confidences, et leur communiquerez inconsidérément tous vos secrets, que vous les autoriserez à dire et à faire tout ce qu'il leur plaît : alors, je l'avoue, vous serez plus exposés à leur grossièreté naturelle, et vous les trouverez moins souples et moins soumis dans les rencontres. Mais quand vous leur parlerez de Dieu; quand, avec une charité soutenue de l'autorité, ou avec une autorité tempérée par la charité, vous leur représenterez les droits du souverain Seigneur que nous avons à servir; que vous leur remettrez devant les yeux l'injustice et la griéveté de leurs offenses contre le premier de tous les maîtres, et que vous les exhorterez à lui être fidèles; quand il sera question des préceptes de l'Église qu'ils doivent observer, des fêtes qu'ils doivent sanctifier, du sacrifice de la messe où ils doivent assister, des vices et des désordres dont ils doivent, ou se préserver, ou se corriger; quand ils verront que dans vos remontrances vous n'avez en vue que Dieu et qu'eux-mêmes, que vous ne cherchez que sa gloire et que leur bien, et que c'est un zèle sincère et pur qui vous inspire, je prétends, mes chers auditeurs, qu'ils vous prêteront beaucoup plus volontiers l'oreille, que vous les trouverez beaucoup plus dociles, et qu'ils feront beaucoup plus de réflexion à vos paroles, soit parceque la sainteté du sujet les leur rendra plus vénérables, soit parcequ'elles leur paroîtront plus désintéressées de votre part, et qu'elles ne tendront qu'à l'honneur de Dieu et à leur salut. Faites-en l'épreuve, et vous pourrez par vous-mêmes vous en convaincre. Mais disons la vérité, et remontons à la source du mal : c'est que le zèle des intérêts de Dieu n'est guère allumé dans vos cœurs, et que vous ne vous inquiétez point qu'il soit servi dans vos maisons, ou qu'il ne le soit pas. Du moins ayez égard à votre propre intérêt, dont il me reste à vous parler dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est un langage bien ancien et bien ordinaire dans le monde, que celui de ces prêtres de Jérusalem à qui le lâche et perfide Judas, après leur avoir vendu Jésus-Christ, s'adressa pour leur témoigner son repentir, et pour leur remettre l'argent qu'il avoit reçu. Qu'est-ce que cela nous importe? lui dirent-ils; c'est votre affaire, et non pas la nôtre : *Quid ad nos* (MATTH., 27)? Voilà comment parlent encore tous les jours tant de pères de famille et de maîtres. Pourquoi Dieu, dit-on, m'a-t-il chargé du salut de mes domestiques, et de quelle conséquence est-il pour moi qu'ils vivent bien ou qu'ils vivent mal? S'ils sont gens de bien et qu'ils se sauvent, à la bonne heure; mais s'ils veulent se perdre, qu'ils s'en prennent à eux-mêmes : c'est leur intérêt et non le mien : *Quid ad nos?* Je prétends, Chrétiens, que votre intérêt particulier y est mêlé; que Dieu, en vous imposant l'obligation de veiller sur la conduite de vos domestiques, a eu en vue votre utilité propre; et qu'il s'y trouve pour vous un double avantage, l'un spirituel, l'autre temporel. Comment cela? encore quelque attention, s'il vous plaît, tandis que je vais m'expliquer et vous développer ces deux pensées.

Car vous le savez, et l'usage de la vie ne vous permet pas de l'ignorer, que le danger le plus commun et l'effet le plus pernicieux de la condition des maîtres est de les enorgueillir, de les enfler, de leur faire prendre ces sentiments et cet ascendant impérieux qui rendent quelquefois la grandeur humaine si odieuse aux hommes et si criminelle devant Dieu. Or un des remèdes les plus efficaces, et un contrepoids bien puissant pour réprimer cet orgueil et pour rabaisser cette enflure de cœur, c'est cette loi que Dieu a faite pour les maîtres à l'égard de ceux qu'ils ont dans leur dépendance. Et en effet, supposé cet ordre, quels sentiments peut avoir un maître, que des sentiments de modestie et d'humilité? Car pourquoi me glorifierois-je, peut-il se dire à lui-même, d'avoir sur cet homme quelque pouvoir, puisque c'est ce pouvoir même qui m'assujettit à de très pénibles obligations? Ce domestique m'est redevable de son travail, mais je lui suis redevable de mon zèle; il me doit une espèce de service, et moi je lui en dois une autre; il est chargé de certains emplois dans ma maison, et moi je suis responsable de ses actions; il est mon serviteur pour ce qui regarde le corps, et je suis le sien pour ce qui concerne l'ame. Ainsi la servitude est mutuelle, et la dépendance réciproque entre lui et moi; et bien loin que j'aie droit de m'élever au-dessus de lui et de le mépriser, j'ai tout lieu de me confondre et de trembler, en considérant que ma dépendance est incomparablement plus onéreuse que la sienne, et qu'en qualité de maître je lui dois beaucoup plus qu'il ne me doit en qualité de serviteur.

C'est la belle remarque de saint Augustin, lorsque dans cet excel-

lent chapitre de la Cité de Dieu, qui roule tout entier sur la matière que je traite, il fait consister le secret de la Providence, et le bonheur d'une famille réglée selon les lois de la sagesse de Dieu, en ce que ceux qui commandent sont obligés de pourvoir à ceux qui exécutent leurs ordres : *Imperant qui consulunt, et obediunt iis quibus consulitur* (Aug.). Tellement, dit ce saint docteur, que dans la maison d'un Juste, qui vit par l'esprit de la foi, commander, c'est obéir; et que ceux qui tiennent le rang de maîtres servent par nécessité et par devoir ceux-là mêmes qui les servent mercenairement et par intérêt. Car ils ne commandent pas, ajoute ce Père, par un desir de dominer, mais dans une vue sincère de faire du bien; et le nom de maîtres qu'ils portent ne produit pas en eux l'orgueil d'une autorité fastueuse, mais le zèle d'une charité chrétienne et affectueuse : *Neque enim dominandi cupiditate imperant, sed officio consulendi; nec principandiâ superbiâ, sed providendi misericordiâ* (Idem). Après cela, Chrétiens, il n'est plus, ce semble, besoin de faire aux maîtres des leçons d'humilité, de condescendance et de douceur envers leurs domestiques. Il n'y a, en un mot, qu'à leur donner l'important avis dont saint Grégoire pape vouloit que les prédicateurs leur rafraîchissent souvent la mémoire, savoir, que comme les serviteurs doivent se souvenir qu'ils sont dépendants de leurs maîtres, aussi les maîtres ne doivent jamais oublier qu'ils sont, pour ainsi dire, les conservateurs de leurs serviteurs mêmes : *Illi admonendi sunt, ut sciant se conservos esse dominorum; isti ut intelligant se servos esse servorum* (Greg.). Il n'y a qu'à leur faire entendre ce que saint Bernard écrivoit à un souverain pontife : Vous commandez, lui disoit-il, à une multitude presque infinie d'officiers et de domestiques, et je veux croire que votre état porte tout cela : mais savez-vous que l'intention de Dieu n'est pas que vous en soyez plus grand, pour avoir plus de sujets, mais seulement qu'il y ait plus de sujets à qui vous soyez utile; que vous ne devéz pas croître en puissance par eux, mais qu'ils doivent croître en sainteté par vous; qu'ils n'ont pas été placés au-dessous de vous pour vous élever dans le monde, mais que vous êtes placés au-dessus d'eux pour les élever à Dieu? Si vous le comprenez bien, et si, conformément à cette maxime, vous exercez votre pouvoir, vous seconderez les vues de Dieu et les desseins de son adorable providence. Car il s'ensuit de là que vous commanderez modestement et humblement, et qu'on vous obéira fidèlement et promptement; que votre domination ne sera point impérieuse et fière, et que la soumission qu'on vous rendra ne sera point forcée et contrainte; que vos sujets ne se plaindront point de dépendre de vous, parcequ'ils verront que vous vous intéressez pour leur salut, et que vous n'abuserez point de votre autorité de maître, parceque vous ne l'emploierez que pour le bon gouvernement et pour la sanctification de vos sujets. Il n'y a, dis-je, qu'à retracer ces idées dans l'esprit d'un maître, pour lui apprendre

à ne laisser point son cœur s'évanouir en de vaines complaisances, et pour le préserver ainsi de la plus dangereuse tentation.

Mais allons plus avant, chrétiens auditeurs, et prenons même seulement la chose par rapport à vos avantages temporels. Je soutiens qu'il y va du bonheur de vos familles; que de régler les mœurs de vos domestiques et de les sanctifier, c'est établir dans vos maisons la subordination, la paix, la concorde, la sûreté; que c'est couper court à mille maux dont vous vous plaignez sans cesse dans le monde, et à quoi vous n'apportez jamais le vrai remède; enfin que c'est le moyen le plus infaillible pour être servis comme vous le devez être, et comme vous le demandez. Souffrez que je m'explique sur ce point selon toutes les connoissances que j'en puis avoir, et que pour vous faire ouvrir les yeux et remarquer votre aveuglement, je produise contre vous-mêmes votre propre témoignage : ceci est plus sensible, et peut-être vous touchera plus que tout le reste.

Car il n'est pas possible d'avoir quelque usage du monde, et de n'être point instruit des plaintes que vous formez contre toutes les personnes engagées à votre service. Je ne veux pas vous dire que ce sont des plaintes mal fondées : je ne contesterai point là-dessus avec vous, et je conviendrai de tout ce qu'il vous plaira. L'un, je l'avoue, est un emporté, qui, comme ce mauvais serviteur de l'Évangile, met le trouble dans votre maison, et y excite sans cesse des dissensions et des querelles. L'autre est lent et paresseux, sans attention et sans soin; il ne s'affectionne à rien, et tout ce que vous lui ordonnez ne se trouve jamais fait au temps marqué, ni de la manière qu'il faut. Celui-là dissipe tout ce qu'on lui confie, et dans le maniement dont vous vous reposez sur lui, il n'a nulle vigilance, ou nulle habileté, pour ménager vos intérêts. Celui-ci n'est pas fidèle, et en bien des rencontres vous vous apercevez qu'il vous trompe, ou plutôt qu'il cherche à vous tromper. Je ne finirois point si j'entreprenois d'exposer ici tous leurs désordres; et ce détail seroit assez inutile, puisque je ne ferois que vous redire ce que vous avez dit vous-mêmes cent fois, et ce que vous dites encore tous les jours. Mais à cela quel remède et quel parti y auroit-il à prendre? De changer trop aisément et trop souvent de domestiques, comme on le voit en certaines maisons; de les recevoir aujourd'hui pour les renvoyer demain; de faire un flux et reflux continuel de gens qui entrent et qui sortent, qui viennent et qui s'en retournent, c'est donner une scène au monde, qui le remarque et qui en raisonne; c'est se donner à soi-même un air d'inconstance et de légèreté; c'est avoir des gens à soi, et n'en avoir point; c'est se délivrer d'un mal pour s'en attirer un autre, pire encore peut-être que le premier. Ah! mes chers auditeurs, le grand secret et le moyen sûr, ce seroit de vous appliquer à rendre vos domestiques plus chrétiens. Dès qu'ils seront chrétiens, ils sauront se modérer, et ils apprendront à se supporter les uns les autres : plus de divisions entre eux, plus de

contestations et de disputes ; ils se prêteront mutuellement la main, et de concert ils s'uniront pour exécuter toutes vos volontés. Dès qu'ils seront chrétiens, ils deviendront vigilants et soigneux ; ils prendront vos ordres comme les ordres de Dieu même, parcequ'ils envisageront Dieu même dans vos personnes; et par conséquent la même promptitude qu'ils auront à servir ce premier maître, ils la feront voir à vous servir vous-mêmes. Dès qu'ils seront chrétiens, ils conserveront pour vous tout le respect qu'ils vous doivent, et ils vous le marqueront dans toutes les rencontres; ils se tairont quand il faudra se taire; ils parleront avec retenue, quand ils se verront obligés de répondre ; ils reconnoîtront leurs fautes, lorsqu'il leur en sera échappé; et sans entreprendre de les justifier par de mauvaises raisons et par des répliques encore plus mauvaises, ils écouteront avec docilité les avertissements que vous leur donnerez, et en profiteront. Dès qu'ils seront chrétiens, à l'exemple de ces bons serviteurs tant vantés dans l'Évangile, ils feront valoir les talents dont ils auront l'administration ; c'est-à-dire qu'ils s'adonneront avec assiduité et avec fidélité aux divers ministères où il vous plaira de les destiner pour l'heureux succès de vos entreprises, et pour le bien de vos affaires; que rien de tout ce que vous leur mettrez dans les mains n'y demeurera, ni ne sera détourné ; qu'ils ne penseront point à s'enrichir de vos dépouilles, ni à faire sur vos dépenses de frauduleuses épargnes qui grossissent leur salaire; qu'ils s'en tiendront, selon toute la rigueur de la lettre, à votre parole; et que, par nulle interprétation favorable à leur cupidité, ils ne passeront la juste étendue de vos promesses. Tout cela pourquoi? parceque le christianisme veut tout cela, enseigne tout cela, comprend tout cela.

Ce sera alors, mon cher auditeur, qu'on pourra dire en quelque sorte de votre maison ce que le Fils de Dieu dit de la maison de Zachée en y entrant : *Hodiè salus domui huic facta est* (Luc., 19). C'est ici que règne la paix, et que tout concourt à la maintenir. Maîtres, domestiques, tout y est dans une pleine intelligence, et dans une union dont rien ne trouble le parfait accord. Aussi n'y entend-on point de murmures, et n'y voit-on point de division. Les domestiques sont contents d'obéir, et les maîtres n'ont presque pas besoin de commander, parceque chacun de soi-même se porte à son devoir. Or ce qui est vrai de la sagesse, selon la parole du Saint-Esprist, l'est encore de cette paix qui lie ensemble et qui unit tous les membres d'une maison avec le chef : *Venerunt omnia bona pariter cum illâ* (*Sap.*, 7) : c'est une source de bénédictions, et tous les biens viennent avec elle et par elle. La piété y fleurit, les affaires y réussissent, les fonds y profitent, la vie y est douce, le commerce aisé, la confiance entière ; les domestiques y sont presque regardés comme les enfants, et les maîtres aimés comme des pères; le bonheur en est parfait. Mais où trouve-t-on de ces maisons dans le monde, et combien en peut-on

compter? Je dis plus, et je demande pourquoi elles sont en si petit nombre. Vous en savez la raison, mes chers auditeurs; et si vous ne la comprenez pas bien encore, je ne puis trop vous la redire, afin que vous puissiez une fois la concevoir. C'est que vous n'entretenez point assez dans vos maisons le culte de Dieu et les bonnes mœurs : et qu'arrive-t-il en effet de là? Vous avez des domestiques qui ne vous servent qu'à regret, et que par une crainte servile. Tant que vous les éclairez de l'œil, ils agissent; mais disparoissez un moment, tout est négligé. Vous avez des domestiques qui se déchirent les uns les autres, et qui vous déchirent vous-mêmes; qui vous parlent insolemment, et qui parlent encore de vous avec plus d'insolence; qui, témoins de tout ce qui se passe dans votre famille, au lieu de le tenir secret et caché, comme la loi de Dieu et de la nature les y oblige, sont au contraire les premiers à le publier, à l'augmenter, à l'empoisonner, à vous décrier; que vous êtes incessamment forcés de chagriner par les réprimandes qu'ils méritent et que vous leur faites, et qui vous rendent bien chagrin pour chagrin par leurs incartades et leurs brusqueries. Vous avez des domestiques ou intéressés ou dissipateurs, qui regardent votre maison comme une place abandonnée au pillage; chacun fait sa main, et se persuade volontiers que tout ce qui lui convient lui appartient : sous un prétendu titre, ou de compensation, ou de nécessité, ou de coutume établie dans le service, ils usent des choses à leur gré; ils en donnent une partie, ils en retiennent l'autre; tantôt avares, tantôt prodigues, mais toujours sur votre compte et à vos dépens. Vous avez des domestiques corrompus et corrupteurs, qui portent la contagion dont ils sont infectés jusqu'à ceux que vous devez chérir le plus tendrement, jusqu'à vos enfants; qui par leurs discours libertins et leurs pernicieux exemples gâtent ces esprits flexibles, et pervertissent ces ames pures et innocentes; qui leur enseignent ce qu'ils devroient éternellement ignorer; qui, établis pour vous servir auprès d'eux de surveillants, et pour vous avertir de toutes leurs démarches, leur en servent contre vous-mêmes pour favoriser leurs passions, et pour dérober à votre connoissance leurs criminelles habitudes : car voilà de quoi sont remplies la plupart des maisons, et sur quoi vous déplorez tous les jours le sort des maîtres. Il est vrai, c'est un mal bien déplorable : mais puisque vous le reconnoissez, puisque vous en voyez les funestes conséquences, puisque vous en avez peut-être mille fois éprouvé les tristes effets, vous êtes bien aveugles et bien ennemis de vous-mêmes, si vous ne travaillez pas à vous en garantir. Or je vous en ai appris le moyen, et c'est à vous de le mettre en œuvre.

Que dis-je? bien loin de l'employer et d'en profiter, on tient une conduite tout opposée; et au lieu d'engager des domestiques à vivre chrétiennement, on arrête même et l'on ruine sur cela les heureuses dispositions où Dieu par sa grace les avoit mis. Des domestiques, à

certains jours solennels, voudroient participer aux sacrements, se purifier dans le tribunal de la pénitence, approcher de la table de Jésus-Christ; mais à peine dans tout le cours de l'année leur accorde-t-on un jour où ils puissent, avec les fidèles, remplir les devoirs de la pâque. Du reste, il semble qu'ils soient excommuniés de l'Église; et parceque vous ne savez pas au moins de temps en temps vous passer pour quelques heures de leurs services, il faut qu'ils se passent du secours le plus nécessaire pour marcher dans la voie du salut, et qu'ils soient privés du divin aliment qui doit soutenir la vie de nos ames. Des domestiques voudroient, pour la sanctification des fêtes, assister à quelque partie de l'office divin, et pour leur instruction entendre quelquefois la parole de Dieu; mais à peine leur est-il libre de s'absenter quelques moments pour une courte messe, souvent avancée lorsqu'ils y arrivent, et non encore finie lorsqu'ils se retirent. Cela fait une fois, et dans une précipitation qui dessèche toute la piété, une femme mondaine les retient une journée entière auprès d'elle, sans autre exercice que de travailler à ses ajustements et à ses parures. Des domestiques voudroient garder les jeûnes de l'Église, et ils le pourroient si les heures dans une maison étoient mieux réglées; mais tout y est dans un dérangement avec lequel il ne leur est pas possible d'accommoder ni le jeûne, ni la prière, ni aucune pratique chrétienne. En un mot, des domestiques auroient d'eux-mêmes assez d'inclination et de penchant à la vertu, et la vertu leur donneroit les perfections que vous demandez par rapport à vous; mais ils sont tout autres que vous ne les souhaitez, parcequ'au lieu de seconder ce penchant et de cultiver cette inclination, vous y mettez des obstacles, et vous les arrêtez.

Finissons par un bel exemple: c'est celui de la femme forte, et c'est surtout à vous, Mesdames, que je propose ce grand modèle. Je dis à vous, qui dans l'ordre et l'économie des familles avez plus communément pour partage les soins domestiques. Le monde vous met devant les yeux tant de femmes indolentes et oisives, sans autre occupation que leur vanité, et de là sans règle et sans attention dans leur ménage. Puissiez-vous imiter celle dont le Saint-Esprit nous a tracé lui-même le caractère! Peu touchée de la bagatelle, elle se renferme dans l'intérieur de sa maison, et en considère toutes les voies; c'est-à-dire que, par une vigilance éclairée et sage, sans être importune et fatigante, elle prend garde à tout ce qui s'y passe, et s'en fait instruire : *Consideravit semitas domûs suæ* (*Prov.* 31). Elle ne croit point se rabaisser, ni ne tient point au-dessous d'elle d'étendre ses réflexions et ses vues jusqu'à ses domestiques. Elle fournit charitablement à leurs besoins : *Deditque prædam domesticis suis*, *et cibaria ancillis suis* (Ibid.). Elle veut qu'ils aient de quoi se défendre des injures de la saison et des froids de l'hiver : *Non timebit domui suæ à frigoribus nivis*; *omnes enim domestici ejus vestiti sunt* (Ibid.). Mais en

même temps qu'elle pourvoit à leurs nécessités temporelles, elle se rend encore bien plus attentive à ce qui concerne leur ame, et au bon réglement de leur vie. Elle leur en fait d'utiles leçons, et elle ouvre elle-même la bouche pour leur enseigner la véritable sagesse, qui est la science du salut : *Os suum aperuit sapientiæ* (*Prov.* 31.). C'est ainsi qu'elle entretient toute sa maison dans une parfaite intelligence, qu'elle mérite les éloges de son époux, qu'elle s'attire la confiance de ses enfants, qu'elle est honorée et respectée de ses domestiques : *Surrexerunt et beatissimam prœdicaverunt* (Ibid.). De qui fais-je le portrait? Plaise au ciel que ce soit le vôtre! Vos soins ne seront pas sans récompense. Outre les avantages que vous en retirerez dès ce monde et par rapport à cette vie présente, l'Apôtre vous promet qu'en sauvant le prochain, vous vous sauverez vous-mêmes, et que vous recevrez de Dieu, pour fruit de votre zèle, l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

SUR LES DIVERTISSEMENTS DU MONDE.

Amen, amen dico vobis, quia plorabitis et flebitis vos, mundus autem gaudebit.
Je vous le dis en vérité, vous pleurerez, vous serez dans l'affliction, et le monde se réjouira.
SAINT JEAN, chap. 16.

C'est Jésus-Christ qui parle, et qui dans l'évangile de ce jour prononce en deux paroles deux jugements bien contraires ; l'un en faveur des élus, qui nous sont représentés dans ses apôtres, et l'autre pour la condamnation des pécheurs, qui composent ce monde qu'il a si hautement réprouvé, et contre lequel il a si souvent fulminé ses anathèmes. Vous pleurerez, vous vivrez dans la souffrance et dans la peine ; voilà le sort des prédestinés : *Plorabitis et flebitis vos*. Mais le monde sera dans la joie, et rien de tous les plaisirs de la vie ne lui manquera ; voilà le partage des pécheurs : *Mundus autem gaudebit*. Quel partage après tout, Chrétiens; et jamais l'eussiez-vous ainsi pensé? sont-ce là les châtiments dont le Fils de Dieu menace les ennemis de son Évangile? sont-ce là les récompenses qu'il promet à ceux qui s'attacheront fidèlement et constamment à le suivre? et, selon nos vues humaines, ne devoit-il pas, ce semble, renverser la proposition, et dire aux Justes : Vous vous réjouirez ; et aux pécheurs, Vous serez accablés de chagrins, et vous passerez vos jours dans la douleur ? Oui, mes chers auditeurs, il le devoit selon nos vues humaines, c'est-à-dire selon les vues foibles et bornées de la fausse prudence de la chair : mais les vues de la sagesse divine sont bien supérieures aux nôtres ; et pour l'accomplissement des desseins de Dieu à l'avantage de ses élus, il falloit qu'ils renonçassent aux divertissements du monde, parceque si les apparences en sont belles et les dehors engageants, la fin en est malheureuse, et qu'ils mènent à la perdition. Aussi prenez garde à ce

que le Sauveur des hommes ajoute pour la consolation de ses disciples : c'est, leur dit-il, qu'après avoir vécu dans les pleurs, votre tristesse se changera en joie ; mais dans une joie solide, durable, éternelle : leur donnant à entendre, par une règle tout opposée, que les joies trompeuses du siècle n'aboutiront qu'à un souverain malheur : *Sed tristitia vestra vertetur in gaudium.* Grande et terrible vérité que j'entreprends aujourd'hui de développer, et dont la suite de ce discours vous fera connoître l'importance. Implorons le secours du Saint-Esprit, et pour l'obtenir adressons-nous à Marie. *Ave.*

Je ne prétends rien exagérer, Chrétiens, et ce n'est pas mon dessein de condamner sans exception tous les divertissements de la vie. Je sais quels arrêts le Fils de Dieu a portés contre les heureux du siècle, lorsqu'il a dit en général : *Væ vobis qui ridetis* (Luc., 6) : Malheur à vous qui cherchez les plaisirs de ce monde : *Væ vobis, quia habetis consolationem vestram* (Ibid.). Malheur à vous qui trouvez votre félicité sur la terre, et qui la faites consister dans les vaines joies de la terre. Mais du reste, sans altérer en aucune sorte les paroles de Jésus-Christ et sans vouloir en adoucir la sévérité, je puis et je dois même convenir d'abord qu'il y a des récréations innocentes, des récréations honnêtes, et par conséquent permises selon les règles de discrétion et de modération que l'Évangile nous prescrit. Je ne viens donc point vous dire que tous les divertissements du monde sont criminels et réprouvés de Dieu ; mais aussi j'avance, avec saint Grégoire pape, qui l'a remarqué avant moi, que ces divertissements du monde permis et innocents sont bien rares ; que ces divertissements honnêtes sont dans le monde en bien petit nombre ; en un mot, que la plupart des divertissements du monde sont condamnables : pourquoi ? par trois raisons qui comprennent tout mon sujet, et qui méritent toute votre attention. Je les considère, ces divertissements mondains, dans leur nature, dans leur étendue et dans leurs effets. Or je soutiens, comme vous l'allez voir, qu'ils sont presque tous, ou impurs et défendus dans leur nature, c'est la première partie ; ou excessifs dans leur étendue, c'est la seconde partie ; ou enfin scandaleux dans leurs effets, c'est la troisième et dernière partie. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à ces trois pensées, qui demandent un plus ample éclaircissement, et que je vais mettre dans leur jour.

PREMIÈRE PARTIE.

Tertullien fait une réflexion bien vraie dans le traité qu'il a composé des spectacles. Il dit que l'ignorance de l'esprit de l'homme n'est jamais plus présomptueuse, ni ne prétend jamais mieux philosopher et raisonner, que quand on lui veut interdire l'usage de quelque divertissement et de quelque plaisir dont elle est en possession, et qu'elle se croit légitimement permis. Car c'est alors qu'elle se met en

défense, qu'elle devient subtile et ingénieuse, qu'elle imagine mille prétextes pour appuyer son droit ; et que, dans la crainte d'être privée de ce qui la flatte, elle vient enfin à bout de se persuader que ce qu'elle desire est honnête et innocent, quoiqu'au fond il soit criminel et contre la loi de Dieu. *Mirum quippe quàm sapiens argumentatrix sibi videtur ignorantia humana, cùm aliquid de hujusmodi gaudiis ac fructibus veretur amittere* (Tertull.). Et en effet, c'est de ce principe que naissent tous les jours les relâchements dans la morale chrétienne. Une chose est agréable, ou le paroît; et parcequ'elle est agréable, on l'aime; et parcequ'on l'aime, on se figure qu'elle est bonne; et, à force de se le figurer, on s'en fait une espèce de conviction, en vertu de laquelle on agit au préjudice de la conscience, et malgré les plus pures lumières de la grace. Or appliquons cette maxime générale aux points particuliers, surtout à celui que je traite. Je prétends qu'il y a des divertissements dans le monde qui passent pour légitimes, et que l'opinion commune des gens du siècle autorise, mais que le christianisme condamne, et qui ne peuvent s'accorder avec l'intégrité et la pureté des mœurs. Expliquons-nous encore plus en détail; car sans cela, Chrétiens, peut-être auriez-vous de la peine à bien concevoir ma proposition, et peut-être, dans la pratique, tout ce que je dirois ne produiroit-il aucun fruit. Raisonnons donc sur certains sujets plus ordinaires, plus connus, et qui sont à peu près les mêmes que ceux dont a parlé Tertullien. Écoutez-moi.

Ainsi, par exemple, ces représentations profanes, ces spectacles où assistent tant de mondains oisifs et voluptueux, ces assemblées publiques et de pur plaisir, où sont reçus tous ceux qu'y amène, soit l'envie de paroître, soit l'envie de voir; en deux mots, pour me faire toujours mieux entendre, comédies et bals, sont-ce des divertissements permis ou défendus? Les uns, éclairés de la véritable sagesse, qui est la sagesse de l'Évangile, les réprouvent; les autres, trompés par les fausses lumières d'une prudence charnelle, les justifient, ou s'efforcent de les justifier. Chacun prononce selon ses vues, et donne ses décisions. Pour moi, mes chers auditeurs, si je n'étois déja d'une profession qui, par elle-même, m'interdit de pareils amusements, et que j'eusse comme vous à prendre parti là-dessus et à me résoudre, il me semble d'abord que pour m'y faire renoncer, il ne faudroit rien davantage que cette diversité de sentiments. Car pourquoi, dirois-je, mettre ma conscience au hasard dans une chose aussi vaine que celle-là, et dont je puis si aisément me passer? D'une part, on m'assure que ces sortes de divertissements sont criminels; d'autre part, on soutient qu'ils sont exempts de péché. Ce qui doit résulter de là, c'est qu'ils sont au moins suspects; et puisque ceux qui soutiennent que l'innocence y est blessée sont, du reste, les plus réglés dans leur conduite, les plus attachés à leurs devoirs, les plus versés dans la science des voies de Dieu, n'est-il pas plus sûr et plus sage que je m'en rapporte à eux, et que je ne ris-

que pas si légèrement mon salut? Voilà comment je conclurois, et ce seroit sans doute la conclusion la plus raisonnable et la plus sensée.

Mais ce n'est pas là que je me voudrois arrêter, et il y a encore de plus fortes considérations qui me détermineroient. Que ferois-je? suivant le conseil du Saint-Esprit, j'interrogerois ceux que Dieu m'a donnés pour maîtres; ce sont les Pères de l'Église: *Interroga patrem tuum, et annuntiabit tibi majores tuos, et dicent tibi* (*Cantic. Moys.*); et après les avoir consultés, il seroit difficile, s'il me restoit quelque délicatesse de conscience, que je ne fusse pas absolument convaincu sur cette matière. Car ils m'apprendroient des vérités capables, non seulement de me déterminer, mais de m'inspirer pour ces sortes de divertissements une espèce d'horreur. Suivez-moi, je vous prie.

Ils m'apprendroient que les païens mêmes les ont proscrits, comme préjudiciables et contagieux. Il n'y a qu'à lire ce que saint Augustin en a remarqué dans les livres de la Cité de Dieu, et les belles ordonnances qu'il rapporte à la confusion de ceux qui prétendroient maintenir dans le christianisme ce que le paganisme a rejeté. Ils m'apprendroient que d'abandonner ces spectacles et ces assemblées, dans les premiers siècles de l'Église, c'étoit une marque de religion, mais une marque authentique; et qu'en particulier ils ne blâmoient pas seulement le théâtre, parceque de leur temps il servoit à l'idolâtrie et à la superstition, mais parceque c'étoit une école d'impureté. Or vous savez s'il ne l'est pas encore plus aujourd'hui, et si la contagion de l'impureté n'y est pas d'autant plus à craindre qu'elle y est plus déguisée et plus raffinée. Il est vrai, le langage en est plus pur, plus étudié, plus châtié; mais vous savez si ce langage en ternit moins l'esprit, s'il en corrompt moins le cœur, et si peut-être il ne vaudroit pas mieux entendre les adultères d'un Jupiter et des autres divinités, dont les excès, exprimés ouvertement et sans réserve, blessant les oreilles, feroient moins d'impression sur l'ame. Ils m'apprendroient que, dans l'estime commune des fidèles, on ne croyoit pas pouvoir garder le serment et la promesse de son baptême; tandis qu'on demeuroit attaché à ces frivoles passe-temps du siècle. Car c'est vous jouer de Dieu même, mon Frère, écrivoit saint Cyprien, d'avoir dit anathème au démon, comme vous l'avez fait en recevant sur les sacrés fonts la grace de Jésus-Christ, et de rechercher maintenant les fausses joies qu'il vous présente dans une assemblée ou dans un spectacle de vanité. Ils m'apprendroient que sur cela l'Église usoit d'une sévérité extrême dans sa discipline, et que cette sévérité alla même à un tel point que ce fut quelquefois un obstacle à la conversion des infidèles. Jusque là, dit Tertullien, que l'on en voyoit presque plus s'éloigner de notre sainte foi par la crainte d'être privés de ces divertissements qu'elle condamnoit, que par la crainte du martyre et de la mort dont les tyrans les menaçoient.

Voilà, dis-je, ce que m'apprendroient ces saints docteurs, et ce

qu'ils vous apprennent. Voilà leur tradition, voilà leurs pensées, voilà leur morale. Prenez garde, je ne dis pas que c'a été la morale d'un de ces grands hommes, mais de tous : tellement que tous, d'un consentement unanime, sont convenus de ce point ; qu'ils n'ont eu tous là-dessus qu'une même voix, et souvent que les mêmes expressions. Je ne dis pas que c'a été leur morale dans un temps, et qu'elle a changé dans un autre : de siècle en siècle ils se sont succédé, et dans tous les siècles ils ont renouvelé les mêmes défenses, débité les mêmes maximes, prononcé les mêmes arrêts. Je ne dis pas que c'a été la morale de gens foibles et peu instruits, bornés dans leurs vues, et timides ou précipités dans leurs décisions : outre leur sainteté qui nous les rend vénérables, nous savons que c'étoient les premiers génies du monde; nous avons en main leurs écrits, et nous y voyons la sublimité de leur sagesse, la pénétration de leur esprit, la profondeur et l'étendue de leur érudition. Je ne dis pas que c'a été une morale de perfection seulement et de pur conseil : il n'y a qu'à peser leurs termes, et qu'à les prendre dans le sens le plus naturel et le plus commun : sur quel autre sujet se sont-ils expliqués avec plus de rigueur? de quoi nous ont-ils plus fait craindre les funestes conséquences, et à quoi ont-ils plus attribué les suites fatales, et plus donné la force du précepte? Je ne dis pas que c'a été une morale fondée sur des raisons propres et particulières; je vous l'ai déja fait remarquer, et je le répète, ils n'employoient point d'autres raisons que nous, ils n'en avoient point d'autres; ce qu'ils disoient contre le théâtre et contre ces assemblées mondaines d'où nous tâchons à vous retirer, c'est ce que nous vous disons; et tout ce qu'ils disoient, c'est ce que nous avons le même droit qu'eux de vous dire. Enfin je ne dis pas que c'a été une morale qu'ils n'aient adressée qu'à certains états, qu'à certains caractères et à certains esprits. Ils n'ont distingué ni qualités, ni conditions, ni tempéraments, ni dispositions du cœur. Ils parloient à des chrétiens comme vous, et ils leur parloient à tous. En vain tel ou tel leur répondoit ce qu'on nous répond encore tous les jours, et ce qu'a si bien remarqué saint Chrysostome : Tout ce que je vois et tout ce que j'entends me divertit, et rien de plus; du reste, je n'en ressens aucune impression, et je n'en suis nullement touché. Vaine excuse qu'ils traitoient ou de déguisement et de mauvaise foi, ou d'erreur au moins et d'illusion : de déguisement et de mauvaise foi, parcequ'ils n'ignoroient pas que c'est un prétexte dont veulent quelquefois se prévaloir les plus corrompus, cachant les désordres secrets de leur cœur, afin de justifier en apparence leur conduite; d'erreur au moins et d'illusion, parcequ'ils savoient combien on aime à s'aveugler soi-même, et combien la passion fait de progrès, qu'on n'aperçoit pas d'abord et qu'on ne veut pas apercevoir, mais qui ne deviennent ensuite que trop sensibles.

Or je m'en tiens là, mes chers auditeurs ; et que peuvent opposer à des témoignages si exprès, si avérés, si respectables, les partisans

du monde? Qui en croiront-ils, s'ils ne se rendent pas à de semblables autorités? et ne seroit-ce pas une témérité insoutenable, et où nul chrétien de bon sens ne tombera jamais, de prétendre que ces hommes de Dieu se soient tous égarés, qu'ils aient tous porté trop loin les choses, et que dans le siècle où nous vivons, nous soyons plus éclairés qu'ils ne l'étoient? Cependant vous en verrez qui, sans hésiter, appellent de tout cela à leur propre jugement, et qui ne se feront pas le moindre scrupule de ce que tous les Pères de l'Église ont cru devoir hautement qualifier de péché. Car voilà jusqu'où est allée la présomption de notre siècle. Comprenez-la, s'il vous plaît, tout entière. Il s'agit de la conscience et du salut; et tout ce qu'il y a eu jusqu'à présent sur ces sortes de matières de juges compétents, de juges reconnus et autorisés, ont décidé; mais ce n'est point ainsi qu'en jugent quelques mondains, et ce n'est qu'à eux-mêmes qu'ils veulent s'en rapporter. Observez bien ce que je dis, quelques mondains. Car du moins si c'étoient les pasteurs des ames, si c'étoient les maîtres de la morale, si c'étoient les ministres des autels, les directeurs, les prédicateurs de la parole de Dieu, qui maintenant et parmi nous eussent sur la question que je traite des principes moins sévères que ceux de toute l'antiquité; et si ces principes étoient généralement et constamment suivis par la plus saine partie des chrétiens, peut-être seroit-il plus supportable alors d'examiner, de délibérer, de disputer. Mais vous le savez : prédicateurs dans la chaire, directeurs dans le tribunal de la pénitence, docteurs dans les écoles, pasteurs des ames, ministres des autels, tiennent tous encore le même langage, et se trouvent appuyés de tout ce que l'Église a de vrais enfants et de vrais fidèles. Que reste-t-il donc? je l'ai dit, quelques mondains, c'est-à-dire un certain nombre de gens libertins, amateurs d'eux-mêmes et idolâtres de leurs plaisirs; de gens sans étude, sans connoissances, sans attention à leur salut; de femmes vaines, dont toute la science se réduit à une parure, dont tout le desir est de paroître et de se faire remarquer, dont tout le soin est de charmer le temps et de se tenir en garde contre l'ennui qui les surprend dès que l'amusement leur manque, et qu'elles sont hors de la bagatelle; mais ce qu'il y a souvent de plus déplorable, dont la passion cherche à se nourrir et à s'allumer, lorsqu'il faudroit tout mettre en œuvre pour l'amortir et pour l'éteindre. Voilà les oracles qui veulent se faire écouter, et que l'on n'écoute en effet que trop; voilà les docteurs et les maîtres dont les lumières effacent toutes les autres; et dont les résolutions sont absolues et sans réplique; voilà les guides dont les voies sont les plus droites, et les garants sur qui l'on peut se reposer de sa conscience, de son ame, de son éternité. Ah! Chrétiens, soyez-en juges vous-mêmes et concluez, tandis que je passe à un nouvel article non moins important ni moins commun.

Car ce que je puis encore compter parmi les divertissements cri-

minels, et ce que je mets dans le même rang, ce sont ces histoires fabuleuses et romanesques dont la lecture fait une autre occupation de l'oisiveté du siècle, et y cause les mêmes désordres; entretien ordinaire des esprits frivoles et des jeunes personnes. On emploie les heures entières à se repaître d'idées chimériques, on se remplit la mémoire de fictions et d'intrigues tout imaginaires; on s'applique à en retenir les traits les plus brillants; on les sait tous, et les sachant tous on ne sait rien. Ce seroit peu néanmoins de n'apprendre rien et de ne rien savoir, si c'étoit là le seul mal qu'il y eût à craindre. Mais voici l'essentiel, et le point capital à quoi je m'attache : c'est que rien n'est plus capable de corrompre la pureté d'un cœur que ces livres empestés; c'est que rien ne répand dans l'ame un poison plus subtil, plus présent, plus prompt; que rien donc n'est plus mortel, et ne doit être, par une conséquence bien juste, plus étroitement défendu. Expérience, confession même de ceux qui en ont fait les tristes épreuves, raison, tout concourt à établir cette vérité. Et je vous demande en effet, mon cher auditeur, vous à qui je parle, et qui avez dans vous-même votre conscience pour témoin de ce que je dis, n'est-il pas vrai qu'autant que vous vous êtes adonné à ces lectures et qu'elles vous ont plu, vous avez insensiblement perdu le goût de la piété; que votre cœur s'est refroidi pour Dieu, et que toute l'ardeur de votre dévotion s'est ralentie? Je dis plus : n'est-il pas vrai que par l'usage et l'habitude que vous vous êtes faits de ces lectures, l'esprit du monde s'est peu à peu emparé de vous; que vous avez senti celui du christianisme diminuer à proportion et s'affoiblir, que les heureux principes de votre première éducation se sont altérés; que vous n'avez plus eu dans la tête que de folles imaginations, que la galanterie, que la vanité; et que tout le reste, beaucoup plus solide et plus sérieux, vous est devenu insipide, ensuite fatigant, enfin odieux et insupportable? Ce n'est point encore assez; mais ne vous déguisez rien à vous-même, et reconnoissez-le de bonne foi : n'est-il pas vrai qu'à force de lire ces sortes d'ouvrages et d'avoir sans cesse dans les mains ces livres corrupteurs, vous avez donné imperceptiblement entrée dans votre ame au démon de l'incontinence, et que les pensées sensuelles ont commencé à naître, les sentiments tendres à s'exciter, les paroles libres à vous échapper; que la chair s'est fortifiée, et que vous vous êtes trouvé tout autre que vous n'aviez été jusque là, ou que vous ne vous étiez connu? Peut-être en êtes-vous surpris; mais moi je ne m'en étonne pas, et sans une espèce de miracle il falloit que cela fût ainsi. Ayant tous les jours de tels livres sous les yeux, et ces livres étant aussi infectés qu'ils le sont, il n'étoit pas naturellement possible que vous n'en prissiez le venin, et qu'ils ne vous communiquassent leur contagion. Car, pour parler le langage du monde, et pour user du terme propre, qu'est-ce, à le bien définir, que le roman? une histoire, disons mieux, une fable proposée sous la forme d'histoire, où l'amour est traité par

art et par règles ; où la passion dominante et le ressort de toutes les autres passions, c'est l'amour ; où l'on affecte d'exprimer toutes les foiblesses, tous les transports, toutes les extravagances de l'amour ; où l'on ne voit que maximes d'amour, que protestations d'amour, qu'artifices et ruses d'amour ; où il n'y a point d'intérêt qui ne soit immolé à l'amour, fût-ce l'intérêt le plus cher selon les vues humaines, qui est celui de la gloire ; où la gloire même, la belle gloire, est de sacrifier tout à l'amour ; où un homme infatué ne se gouverne plus que par l'amour, tellement que l'amour est toute son occupation, toute sa vie, tout son objet, sa fin, sa béatitude, son Dieu. Dites-moi si j'ajoute rien; mais en même temps faites-moi comprendre comment, aussi fragiles que nous le sommes et aussi enclins au mal, on peut se retracer incessamment à soi-même de semblables images, et n'en pas ressentir les atteintes? Les plus grands Saints y résisteroient-ils? un ange n'y seroit-il pas surpris, et l'innocence même n'y feroit-elle pas naufrage ? Ou bien apprenez-moi comment, dans une religion aussi pure que la nôtre, il peut être permis à un chrétien d'exposer la pureté de son cœur à une ruine si évidente et si prochaine?

Mais, dit-on, en tout ce que je lis, il ne s'agit que d'un amour honnête. Abus, mes Frères : appelez-vous amour honnête celui qui possède un homme et qui l'enchante jusqu'à lui ravir le sens et la raison ; qui absorbe toutes ses pensées, qui épuise tous ses soins, et qui aux dépens du créateur le rend idolâtre de la créature? Appelez-vous amour honnête celui qui fait oublier à un homme les plus saints devoirs de la nature, de la patrie, de la justice, de l'honneur, de la charité ? Or n'est-ce pas là souvent que se termine la prétendue honnêteté du roman? Mais ces lectures servent à former une jeune personne, et lui apprennent le monde. Ah ! Chrétiens, vous est-il donc si nécessaire de savoir le monde, que vous deviez pour cela renoncer à votre salut ? et fallût-il éternellement ignorer les manières du monde, ne vaut-il pas mieux à ce prix garder votre ame et la sauver ? Oui, certes, ces livres vous formeront selon le monde ; mais selon quel monde? selon un monde païen, selon un monde impie et perverti, selon un monde condamné par Jésus-Christ, et le plus dangereux ennemi dont vous ayez à vous préserver. Or voyez si ce sont là les enseignements que vous voulez suivre; s'il n'y a pas un autre monde où vous pouvez vous borner ; s'il n'y a point d'autre politesse dans le christianisme que celle qui va à vous damner ; s'il n'y a point d'autres maîtres pour vous instruire et pour vous élever.

Belle leçon pour vous, pères et mères : c'est par-là que je conclus cette première partie, et plaise au ciel que vous en compreniez toute la conséquence ! Vous avez des enfants : et après avoir mis votre première étude à leur inspirer les sentiments de la piété chrétienne, la religion, j'en conviens, ne vous défend pas de leur faire prendre certains airs du monde. Mais de leur fournir vous-mêmes, sous ce dam-

nable prétexte, des livres qui leur tournent l'esprit à tout ce que le monde a de plus vicieux ; mais d'en remplir votre maison, et de ne vouloir pas que rien là-dessus de nouveau leur échappe et leur soit inconnu ; mais de leur en demander compte, et d'entendre avec une secrète complaisance les récits qu'ils en font ; mais de les croire bien habiles et bien avancés, quand ils savent répondre aux mots couverts par d'autres bons mots, qu'ils conservent dans leur mémoire des poésies libres, et qu'ils les savent rapporter fidèlement sans se méprendre ; mais de les conduire vous-mêmes (car ceci regarde tous les points de morale que je viens de toucher), de les conduire vous-mêmes à des spectacles, d'autant plus capables de les amollir, que ce sont de jeunes cœurs beaucoup plus flexibles et plus sensibles ; mais de leur faire observer les endroits fins et délicats, surtout les endroits vifs et tendres ; mais de les engager vous-mêmes dans des assemblées, où ils ne voient du monde que ce qu'il a de riant, que ce qu'il a d'éclatant, c'est-à-dire que ce qu'il a d'attrayant et de séduisant : voilà de quoi vous aurez bien lieu de vous repentir dès cette vie, et de quoi vous serez bien sévèrement punis en l'autre. Ce ne sont encore pour eux que des divertissements ; mais attendez que le feu se soit allumé, et bientôt ces divertissements ne deviendront, et pour eux et pour vous, que trop sérieux. Sera-t-il temps alors d'arrêter l'embrasement ? sera-t-il en votre pouvoir de couper court à des maux dont vous aurez été les auteurs? vous en gémirez, et vous les déplorerez ; mais en serez-vous quittes devant Dieu, pour les déplorer et pour en gémir? Qu'alléguerez-vous à son tribunal pour votre excuse, et suffira-t-il de lui dire que vous vouliez dresser vos enfants et leur donner la science du monde? N'étoit-ce pas vouloir les perdre, et vous perdre vous-mêmes avec le monde? Il faut donc en revenir à ma proposition, que la plupart des divertissements ordinaires du monde sont condamnables, ou parceque dans leur nature ils sont impurs et criminels, comme vous l'avez vu ; ou parceque dans leur étendue et leur mesure ils sont excessifs, comme je vais vous le montrer. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Tout excès, Chrétiens, est un vice ; et la vertu même, qui est la règle de tout bien, n'est ni bonne ni honnête, dès qu'elle est extrême. Il faut être sage ; mais il faut l'être avec sobriété, dit saint Paul ; et qui l'est trop, ne l'est point du tout, parceque la sagesse est essentiellement un état de raison, et par conséquent de modération. *Non plus sapere quàm oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem* (*Rom.*, 12). Or si cela est vrai de la vertu, beaucoup plus l'est-il des divertissements et des récréations de la vie. Si pour être sage il faut l'être sans excès, à plus forte raison faudra-t-il éviter l'excès, pour se divertir en sage. Cependant, mes chers auditeurs, il y a des divertissements dans le monde où l'excès est si ordinaire, que, quoiqu'ils puissent être

d'ailleurs permis, légitimes et innocents, ils sont presque toujours condamnables, parcequ'ils sont presque toujours excessifs. Je n'entreprends pas de les parcourir tous, et je n'ai garde de l'entreprendre, car ce seroit un détail infini. Mais souffrez que je me borne à un seul, sur lequel je ne me suis encore jamais bien expliqué, et qui va faire tout le fonds de cette seconde partie: c'est le jeu. Principe de mille malheurs, et passion que je ne puis trop fortement combattre, puisqu'elle est la source de tant de désordres.

Vous le savez : on joue, mais sans retenue ; et l'excès est tel, que ceux mêmes qui en sont coupables sont obligés de le condamner. Que j'en prenne à témoin un joueur de profession, et que devant Dieu je le prie de me répondre si son jeu ne va pas trop loin (je dis trop loin selon la raison, le christianisme et la conscience), il en conviendra. En effet, dans la plupart des jeux, surtout des jeux que l'usage du monde autorise le plus, il y a trois sortes d'excès opposés à la raison et à la religion. Excès dans le temps qu'on y emploie, excès dans la dépense qu'on y fait, excès dans l'attachement et l'ardeur avec laquelle on s'y porte : tout cela contraire aux règles de la vraie piété, et aux maximes éternelles de la loi de Dieu. Ne condamnons point les choses dans la spéculation ; disons ce qui se pratique et ce qui se passe devant nos yeux. Un homme du monde qui fait du jeu sa plus commune et presque son unique occupation, qui n'a point d'affaire plus importante que le jeu, ou plutôt qui n'a point d'affaire si importante qu'il n'abandonne pour le jeu ; qui regarde le jeu, non point comme un divertissement passager propre à remettre l'esprit des fatigues d'un long travail et à le distraire, mais comme un exercice réglé, comme un emploi, comme un état fixe et une condition ; qui donne au jeu les journées entières, les semaines, les mois, toute la vie (car il y en a de ce caractère, et vous en connoissez) : une femme qui se sent chargée d'elle-même jusqu'à ne pouvoir en quelque sorte se supporter, ni supporter personne, dès qu'une partie de jeu vient à lui manquer ; qui n'a d'autre entretien que son jeu, qui du matin au soir n'a dans l'idée que son jeu ; qui n'ayant pas, à l'entendre parler, assez de force pour soutenir quelques moments de réflexion sur les vérités du salut, trouve néanmoins assez de santé pour passer les nuits, dès qu'il est question de son jeu : dites-le-moi, mes chers auditeurs, cet homme, cette femme gardent-ils dans le jeu la modération convenable? cela est-il chrétien? cela est-il d'une ame qui cherche Dieu, qui travaille pour le ciel, qui amasse des trésors pour l'éternité? cela est-il d'un ouvrier évangélique, tel que doivent être tous les fidèles, et d'un homme appelé de Dieu pour cultiver sa vigne, et pour lui rendre compte de tous les moments jusqu'au dernier : *Donec reddas novissimum quadrantem* (MATTH., 5)? Ce jeu perpétuel, ce jeu sans interruption et sans relâche, ce jeu de tous les jours, et presque de toutes les heures dans le jour, s'accorde-t-il avec ces grandes idées que nous avons du chris-

tianisme, et que Jésus-Christ lui-même a pris soin de nous tracer? Car ce n'est point moi qui les ai imaginées; c'est le Sauveur du monde qui dans toute la suite de son Évangile ne nous a parlé d'une vie chrétienne que sous la figure d'un combat, d'un négoce, d'un travail, pour nous faire entendre que ce doit être une vie laborieuse et agissante. Or y a-t-il rien de plus incompatible qu'une vie de travail et une vie de jeu?

Mais tout jeu est-il donc un crime pour nous? Non, Chrétiens, et je m'en suis déclaré d'abord. Je blâme l'excès du jeu, et en vain me répondrez-vous que le jeu en soi n'est point blâmable, puisque ce n'est pas là ce que j'avance. Quand vous prétendez que le jeu (j'entends certain jeu) est indifférent, et quand je soutiens que l'excès du jeu est criminel, votre proposition et la mienne sont toutes deux vraies, et se concilient parfaitement ensemble; mais moi par la mienne je vous avertis d'un abus que la vôtre ne corrigera pas. Réglez votre jeu, ne donnez au jeu qu'un reste de loisir que Dieu n'a pas refusé à la nature, et que la nécessité requiert : mettez avant le jeu le service du Seigneur, et les pratiques de la religion; avant le jeu, la prière, le sacrifice des autels, la lecture d'un bon livre, l'office divin; avant le jeu, le soin de votre famille, de vos enfants, de vos domestiques, de vos affaires; avant le jeu, les obligations de votre charge, les devoirs de votre profession, les œuvres de miséricorde et de charité; avant le jeu, votre avancement dans les voies de Dieu, votre perfection et tout ce qui y doit contribuer : quand vous aurez satisfait à tout cela, vous pourrez alors chercher quelque relâche dans un jeu honnête et borné. Vous pourrez vous y récréer avec la paix du cœur, et même, si je l'ose dire, avec une espèce de bénédiction de la part du ciel. Je dis avec la paix du cœur, parceque vous jouerez sans passion; parceque vous jouerez dans l'ordre, et que vous réduirez votre jeu à être pour vous ce qu'il doit être, je veux dire une courte distraction, et non une continuelle occupation; parceque vous prendrez votre jeu assez pour vous délasser, et trop peu pour vous fatiguer; enfin, parceque vous n'aurez point dans votre jeu le ver intérieur de la conscience qui vous reproche la perte du temps qui s'y consume, et l'inutilité de votre vie. Je dis même avec une espèce de bénédiction de la part du ciel, parceque vous ne vous y proposerez qu'une fin chrétienne; que vous ne vous accorderez ce repos que pour mieux agir, et qu'en ce sens vous sanctifierez, si je puis parler de la sorte, jusqu'à votre jeu. Mais tandis que le jeu l'emportera sur toutes vos fonctions, qu'il vous fera oublier tout ce que vous devez à Dieu, tout ce que vous devez au prochain, et tout ce que vous vous devez à vous-mêmes; que vous n'y distinguerez, ni les jours les plus solennels, ni les jours ordinaires, et que sans réserve toutes vos heures y seront employées, je dirai que c'est au moins une dissipation criminelle du temps que Dieu vous a donné, et une profanation dont vous aurez à lui répondre.

Cependant d'un excès on tombe dans un autre. Excès dans le temps que l'on perd au jeu, et excès dans la dépense qu'on y fait. Jouer rarement, mais hasarder beaucoup chaque fois, ou hasarder peu, mais jouer continuellement, ce sont deux excès défendus l'un et l'autre par la loi de Dieu : mais au-dessus de l'un et de l'autre, un troisième excès c'est de jouer souvent, et toujours de risquer beaucoup en jouant. Or, ne vous y trompez pas : quand je dis un jeu où vous hasardez beaucoup, un gros jeu, je ne veux pas seulement parler des riches et des grands du siècle; je parle de tous en général et de chacun en particulier, conformément aux facultés et à l'état. Tel jeu n'est rien pour celui-là, mais il est tout pour celui-ci. L'un peut aisément porter telle dépense, mais elle passe les forces de l'autre; et ce qui seroit un léger dommage pour le premier doit avoir pour le second de fâcheuses suites. Ainsi, on a des dettes à payer, on a une nombreuse famille à entretenir et des enfants à pourvoir, on a des domestiques à récompenser, on a des aumônes à faire et des pauvres à soulager. A peine les revenus y peuvent-ils suffire ; et si l'on étoit fidèle à remplir ces devoirs, on ne trouveroit plus rien, ou presque rien, pour le jeu. Toutefois on veut jouer, et c'est un principe qu'on a tellement posé dans le système de sa vie, que nulle considération n'en fera jamais revenir. On le veut à quelque prix que ce soit ; et pour cela que fait-on? Voilà le désordre et l'iniquité la plus criante. Parcequ'on ne peut pas acquitter ses dettes si l'on joue, ou qu'on ne peut jouer si l'on acquitte ses dettes, on laisse languir des créanciers, on se rend insensible aux cris de l'artisan et du marchand, on use d'industrie et de détours pour se soustraire à leurs justes poursuites et pour leur lier les mains ; on les remet de mois en mois, d'années en années, et ce sont des délais sans fin ; on n'a rien, dit-on, à leur donner, et néanmoins on trouve de quoi jouer. Parcequ'on ne peut accorder ensemble le jeu et l'entretien d'une maison, on abandonne la maison, et l'on ménage tout pour le jeu ; on voit tranquillement et de sang-froid des enfants manquer des choses les plus nécessaires; on plaint jusqu'aux moindres frais, dès qu'il s'agit de subvenir à leurs besoins; on les éloigne de ses yeux, et on les confie à des étrangers, à qui l'on en donne la charge, sans y ajouter les moyens de la soutenir; on ne les a pas actuellement ces moyens, à ce qu'on prétend, mais pourtant on a de quoi jouer. Parcequ'il faudroit diminuer de son jeu, si l'on vouloit compter exactement avec des domestiques et les satisfaire, on reçoit leurs services, on les exige à la rigueur, et du reste on ne veut point entendre parler de récompense; c'est une matière sur laquelle il ne leur est pas permis de s'expliquer, et un discours dont on se tient offensé : des paroles, on leur en donnera libéralement; des promesses, on leur en fera tant qu'ils en demanderont; ils ne perdront rien dans l'avenir, mais à condition qu'ils perdront tout dans le présent, et que cet avenir, à force de le prolonger, ne viendra jamais : les affaires ne

permettent pas encore de penser à eux, et cependant elles permettent de jouer. Parceque dans les nécessités publiques l'aumône coûteroit, et que le jeu en pourroit souffrir, on ne connoît point ce commandement ; on est témoin des misères du prochain, sans en être ému ; ou si le cœur ne peut trahir ses sentiments naturels, l'esprit n'est que trop ingénieux à imaginer des prétextes pour en arrêter les effets : on est pauvre soi-même, ou volontiers on se dit pauvre, lorsqu'il y a des pauvres à soulager ; mais on cesse de l'être dès que le moment et l'occasion se présentent de jouer. Tout cela veut dire qu'on sacrifie à son jeu les droits les plus inviolables et les intérêts les plus sacrés ; que l'on fait du jeu sa première loi ; que pour ne pas se détacher du jeu, on se détache de toute autre chose, et que dans la concurrence de toute autre chose avec le jeu, quelque essentielle qu'elle soit par elle-même, on retient le jeu, et l'on renonce à tout le reste. Or comment appelez-vous cela ? et si ce n'est pas un excès, faites-m'en concevoir un autre plus condamnable.

Mais mon jeu, après tout, n'est qu'assez modique et que très commun. Je le veux ; mais ce jeu très commun fait gémir des créanciers qui ne touchent rien, et qui du moins pourroient s'aider pour les nécessités de la vie de ce qu'un divertissement très superflu leur enlève. Ce jeu très commun vous empêche de fournir à des enfants ce que demande non seulement une éducation honnête et sortable à leur naissance, mais quelquefois la nourriture et le vêtement. Ce jeu très commun prive des domestiques du fruit de leurs peines, et ruine toutes leurs espérances. Ce jeu très commun vous endurcit aux gémissements et aux plaintes de tant de malheureux qui réclament votre assistance, et qui ne tirent de vous nul secours. Jeu plein d'injustice, jeu également odieux, et à Dieu et aux hommes : à Dieu, qui voit l'ordre de sa providence renversé et ses lois violées ; aux hommes qui se trouvent par-là frustrés de ce qui leur est dû et de ce qui leur appartient par de si justes titres. Ah ! mon cher auditeur, acquittez-vous ; voilà votre principale obligation. N'engagez pas pour un vain plaisir le sang de vos frères et la substance des pauvres. Jusque là il n'y a point de jeu pour vous, ou il n'y en doit point avoir ; et pour peu que vous y puissiez mettre, c'est toujours trop, puisque c'est le bien d'autrui que vous exposez, et dont vous faites la plus inutile et la plus injuste dépense. Si vous voulez jouer, que ce soit du vôtre, et souvenez-vous que le vôtre même n'est plus à vous pour le risquer, tandis qu'il est sujet à des charges et que vous en êtes redevable. Importante maxime que je voudrois pouvoir bien imprimer dans l'esprit de tant de grands et de tant d'autres ! Que tout-à-coup on verroit tomber de tables de jeu, si le jeu par la loi des hommes étoit interdit à ces débiteurs qui, bien loin de le quitter pour se dégager de leurs dettes, entassent dettes sur dettes pour l'entretenir, et se rendent enfin insolvables ! Mais si la loi des hommes n'a rien ordonné là-dessus,

faut-il une autre loi que la loi de l'Évangile, que la loi de la conscience, que la loi de la nature?

Qu'on dise après cela que les temps sont difficiles, qu'on a bien de la peine à se maintenir dans son état, qu'on est obligé de se resserrer, et qu'on ne peut pas aisément se dessaisir du peu qu'on a. Je ne contesterai point avec vous, Chrétiens, sur le malheur des temps : sans en être aussi instruit que vous, je le connois assez pour convenir qu'on doit maintenant plus que jamais user de prudence et de réserve dans l'administration des biens; mais n'est-ce pas justement ce qui achève de vous condamner, et quel témoignage plus convaincant puis-je produire contre vous que le vôtre? Car voici ce qui me paroît bien déplorable dans la conduite du siècle. On n'entend parler que de calamités et de misères; il semble que le ciel irrité ait fait descendre tous ses fléaux sur la terre pour la désoler; chacun tient le même langage, et ce ne sont partout que plaintes et que lamentations. Mais voyez l'insoutenable contradiction. Au milieu de ces lamentations et de ces plaintes, tant de jeux ont-ils cessé? Tant de mondains et tant de mondaines se sont-ils retranchés sur le jeu, en ont-ils plus mesuré leur jeu, se sont-ils réduits à un moindre jeu? En vérité, mes chers auditeurs, n'est-ce pas insulter à l'infortune publique, n'est-ce pas faire outrage à la religion que vous professez, n'est-ce pas allumer tout de nouveau la colère du ciel? Vous me répondrez que vous vous retranchez en effet; mais par où commencez-vous ce retranchement? Est-ce par le jeu? non, sans doute. Mais par où, encore une fois? par le pain que devroient recevoir de vous ceux que la famine dévore. Par où? par les besoins domestiques d'une maison, où tout manque, afin que votre jeu ne manque pas. Par où? par tout ce qui n'a point de rapport au jeu, ou plutôt, fût-ce le nécessaire même, par tout ce qui peut servir au jeu, en le dérobant aux usages les plus essentiels. Je sais qu'à considérer ce que je dis dans une pure spéculation et selon les premières vues, on se persuadera que j'exagère, et que je pousse cette morale au-delà du terme. Mais examinez-la dans la pratique, consultez vos propres connoissances, faites attention à ce qui se passe autour de vous, et vous avouerez qu'au lieu de rien outrer, il y a bien encore d'autres extrémités que je ne marque pas, et où l'amour du jeu emporte. Car que seroit-ce si je parlois d'une femme qui, dans un jeu, dont les plus fortes remontrances ne l'ont pu déprendre, dissipe d'une part tout ce qu'un mari amasse de l'autre; qui se tient en embuscade pour le tromper, et détourne pour son jeu tout ce qui peut venir sous sa main? si je parlois d'un mari qui, tour à tour passant du jeu à la débauche, et de la débauche au jeu, expose jusqu'à ses fonds, et fait dépendre d'un seul coup la fortune de toute une famille? si je parlois d'un jeune homme qui, sans ménagement et sans réflexion, emprunte de tous les côtés et à toutes conditions; et, ne pouvant encore se dépouiller d'un héritage qu'il n'a pas, se

dépouille au moins par avance de ses droits, et ne compte pour rien toute une succession qu'il perd, pourvu qu'il joue? Ces exemples peut-être ne sont-ils pas aussi communs qu'ils ont été autrefois; mais ne le sont-ils pas encore assez pour vous instruire, et pour vous faire connoître les excès du jeu? Peut-être même quelques uns, par une sagesse forcée, et cédant à la nécessité, ont-ils enfin dans ces années dures et stériles apporté quelque tempérament à leur jeu; mais ce tempérament suffit-il? Ote-t-il au jeu tout ce qu'il doit lui ôter dans les conjonctures présentes, et dans la situation où vous vous trouvez? Vous met-il en état d'accomplir, selon qu'il dépend de vous, tous vos devoirs; et s'il ne va pas jusque là, votre jeu n'est-il pas toujours un excès? Excès, non seulement dans le temps qu'on y emploie et dans la dépense qu'on y fait, mais dans l'attachement et l'ardeur avec laquelle on s'y porte.

Quel spectacle de voir un cercle de gens occupés d'un jeu qui les possède, et qui seul est le sujet de toutes les réflexions de leur esprit et de tous les desirs de leur cœur! Quels regards fixes et immobiles, quelle attention! Il ne faut pas un moment les troubler, pas une fois les interrompre, surtout si l'envie du gain s'y mêle. Or elle y entre presque toujours. De quels mouvements divers l'ame est-elle agitée, selon les divers caprices du hasard! De là les dépits secrets et les mélancolies; de là les aigreurs et les chagrins; de là les désolations et les désespoirs, les colères et les transports, les blasphèmes et les imprécations. Je n'ignore pas ce que la politesse du siècle vous a là-dessus appris; que, sous un froid affecté et sous un air de dégagement et de liberté prétendue, elle vous enseigne à cacher tous ces sentiments et à les déguiser; qu'en cela consiste un des premiers mérites du jeu, et que c'est ce qui en fait la plus belle réputation. Mais si le visage est serein, l'orage en est-il moins violent dans le cœur? et n'est-ce pas alors une double peine, que de la ressentir tout entier au-dedans, et d'être obligé, par je ne sais quel honneur, de la dissimuler au-dehors? Voilà donc ce que le monde appelle divertissement; mais ce que j'appelle, moi, passion, et une des plus tyranniques et des plus criminelles passions. Et de bonne foi, mes chers auditeurs, pouvez-vous vous persuader que Dieu l'ait ainsi entendu, quand il vous a permis certaines distractions et certains délassements? Lui qui est la raison même, peut-il approuver un jeu qui blesse toute la raison? et lui qui est la règle par essence, peut-il vous permettre un jeu où tout est déréglé? Il vaut mieux jouer, dites-vous, que de parler du prochain, que de former des intrigues, que d'abandonner son esprit à des idées dangereuses. Beau prétexte, à quoi je réponds qu'il ne faut ni parler mal du prochain, ni former des intrigues, ni donner entrée dans votre esprit à des idées sensuelles, ni jouer sans mesure et à l'excès, comme vous faites. Quand votre vie seroit exempte de tous les autres désordres, ce seroit toujours assez de

celui-ci pour vous condamner. Achevons, et disons enfin que la plupart des divertissements du monde sont condamnables, parcequ'ils sont scandaleux dans leurs effets : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une chose bien surprenante, remarque saint Chrysostome, que la manière dont s'est expliqué Jésus-Christ sur tout ce qui nous scandalise et qui nous devient une occasion de péché. Si votre œil est pour vous un sujet de scandale, dit ce Sauveur des hommes, arrachez-le, et ne délibérez point : *Si oculus tuus scandalizat te, erue eum* (MATTH. 5). Si c'est votre main, coupez-la, et privez-vous de tout le service qu'elle pourroit vous rendre : *Si manus tua scandalizat te, abscide eam* (MATTH. 18). Ou si c'est enfin votre pied, ne l'épargnez pas, parcequ'il vaut bien mieux perdre votre pied, votre main, votre œil, tout votre corps, que de vous mettre en danger de perdre votre ame : *Bonum tibi est.* Pourquoi pensez-vous, Chrétiens, que le Fils de Dieu se servit de cet exemple du pied, de l'œil, de la main? C'étoit, répond saint Chrysostome, pour nous faire entendre que les choses mêmes les plus nécessaires, celles qui nous touchent de plus près, et dont il semble que nous puissions moins nous passer dans l'usage de la vie, nous doivent être interdites dès-là qu'elles nous font tomber en quelque sorte que ce puisse être, et qu'elles nous conduisent au péché. Soit qu'elles soient la cause directe et immédiate du péché, soit qu'elles en soient seulement l'occasion, il n'importe. Cause du péché, occasion du péché, distinctions subtiles, mais inutiles. Si je pèche par occasion, je pèche, et je me damne aussi bien que si j'avois autrement péché. Dieu m'oblige donc aussi étroitement à fuir l'occasion du péché que la cause du péché, quelque avantage d'ailleurs et quelque raison même de nécessité que cette occasion puisse avoir pour moi. Rien, dans l'ordre naturel, ne m'est plus précieux que mon œil, rien ne m'est plus utile que ma main pour les actions de la vie : c'est mon pied qui me soutient et qui me conduit; mais afin de me garantir d'une chute mortelle, dont je serois menacé en les conservant, il n'y a ni œil, ni pied, ni main que je doive ménager. Il faut sacrifier tout pour sauver l'essentiel et le capital, qui est la vie de l'ame. *Si manus tua vel pes tuus scandalizat te, abscide eum, et projice abs te.* Voilà, mes chers auditeurs, le sens des paroles du Fils de Dieu. Or à combien plus forte raison cette grande maxime doit-elle vous servir de règle à l'égard de vos divertissements? Il y en a qui dans leur substance n'ont rien de criminel, et dont l'usage, si vous le voulez, ne va point à des excès remarquables : mais Dieu néanmoins prétend avoir droit de vous les défendre, et en effet il vous les défend, pourquoi? parcequ'il se peut faire que ce soient pour vous des occasions dangereuses, et que, dans les circonstances qui s'y rencontrent, vous trouviez un scandale que vous êtes indis-

pensablement obligés d'éviter. Partout ailleurs ils seroient permis; en tout autre temps ils seroient même louables, et on vous les conseilleroit; mais en tel lieu, à telles heures et en telle compagnie, vous devez vous en abstenir, parceque vous y courez risque de votre innocence et de votre salut. Et comme en matière de salut tout est personnel, et que la bonté ou la malice de nos actions n'est prise que par le rapport qu'elles ont à nous, quand il s'agit de m'accorder un divertissement ou de m'en priver, l'idée générale qu'on en a ne suffit pas pour former ma résolution; mais si j'y reconnois quelque endroit par où il me puisse être nuisible, je dois dès-lors le rejeter et m'en éloigner. *Abscide eum, et projice abs te.* C'est ainsi que la foi me l'enseigne, et c'est ainsi que la seule raison me le dicte.

Un exemple, Chrétiens, vous fera mieux comprendre ma pensée. De tous les plaisirs y en a-t-il un plus indifférent en soi et plus innocent que la promenade? et n'est-ce pas de tous les divertissements du monde celui où la censure peut moins trouver à reprendre, et sur quoi les lois de la conscience ont moins, ce semble, à réformer? Or je prétends néanmoins, et vous en êtes aussi instruits que moi, qu'il y a des promenades suspectes, qu'il y en a d'ouvertement mauvaises, qu'il y en a de scandaleuses, et que ce scandale ne regarde pas seulement les ames libertines et déclarées pour le vice, mais celles mêmes qui du reste en ont, ou paroissent en avoir plus d'éloignement et plus d'horreur. Siècle profane, que n'as-tu pas su corrompre, et où n'as-tu pas répandu ta malignité? Vous m'entendez, mes chers auditeurs, et vous devez m'entendre. Vous savez ce que sont devenues certaines promenades, et ce qu'elles deviennent tous les jours. Vous savez ce qui les fait préférer à d'autres, et ce qu'on y va chercher. Concours tumultueux et confuse multitude, qui sert de scène à la vanité et à la mondanité. S'il y a une beauté humaine à produire et à faire connoître, s'il y a un ornement et une parure à faire briller, n'est-ce pas là qu'on l'étale avec plus d'éclat et plus de pompe? Au milieu de tant d'objets différents qui, tour à tour et comme par des évolutions réglées, passent sans cesse et repassent, de quoi les yeux sont-ils frappés, et à quoi se rendent-ils attentifs? Quelles pensées se forment dans les esprits, quels sentiments touchent les cœurs, et sur quels sujets roulent les conversations?

Scandale d'autant plus dangereux qu'on en voit moins le danger, et qu'on le craint moins. Car combien de mes auditeurs, et de ceux mêmes qui professent plus hautement le christianisme et qui veulent vivre avec plus d'ordre, m'accusent peut-être de porter ici trop loin la sévérité de la morale évangélique? Ils conviendront avec moi de tout ce que j'ai dit du théâtre, du jeu, des spectacles, des assemblées, des lectures, et de tout ce que j'en puis dire. Mais que j'attaque jusqu'à la promenade; que je prétende qu'il y ait sur cela des mesures à garder et des précautions à prendre; que je sois dans l'opinion qu'une

mère chrétienne ne doit pas sans ménagement et sans réflexion y exposer une jeune personne; qu'elle doit avoir égard aux temps, aux lieux, à bien des circonstances dont elle n'a guère été en peine jusqu'à présent, c'est ce qu'on traitera d'exagération, et sur quoi l'on ne voudra pas m'en croire. Mais moi je sais ce qu'en ont pensé les Pères de l'Église, et c'est à eux que je m'en rapporterai. Car ce n'est pas d'aujourd'hui que ce scandale a paru dans le monde, et que les prédicateurs et les conducteurs des ames se sont employés à le retrancher du royaume de Dieu. Je sais ce qu'en a dit saint Ambroise dans cet excellent ouvrage de l'Instruction des vierges. Je sais ce que saint Jérôme en a écrit, non pas une fois, mais en divers traités sur cette matière. Ces grands hommes avoient l'esprit de Dieu pour former les vierges de Jésus-Christ à la sainteté de leur état; mais ils leur donnoient des enseignements et leur traçoient des préceptes qui redresseroient bien vos idées touchant ces promenades, qui vous semblent des plaisirs si convenables et si légitimes. Ils posoient pour principe qu'une jeune personne ne devoit jamais se produire au jour qu'avec des réserves extrêmes, et toute la retenue d'une modestie particulière; que la retraite devoit être son élément, et le soin du domestique son exercice ordinaire et son étude; que si quelquefois elle sortoit de là, c'étoit ou la piété ou la nécessité qui seules l'en devoient tirer; que s'il y avoit quelque divertissement à prendre, il falloit éviter non seulement le soupçon, mais l'ombre même du plus léger soupçon; que sous les yeux d'une mère discrète et vigilante, elle devoit régler tous ses pas, et que de disparoître un moment, c'étoit une atteinte à l'intégrité de sa réputation; qu'elle devoit donc toujours avoir un garant de sa conduite et un témoin de ses entretiens et de ses démarches; enfin qu'une telle sujétion, bien loin de lui devenir odieuse, devoit lui plaire; qu'elle devoit l'aimer pour elle-même et pour sa consolation propre; et que dès qu'elle cherchoit à s'en délivrer, ce ne pouvoit être qu'un mauvais augure de sa vertu : c'est ainsi que ces saints docteurs en parloient. Qu'auroient-ils dit de ces promenades dont tout l'agrément consiste dans l'appareil et dans le faste; de ces promenades pour lesquelles on se dispose comme pour le bal, et où l'on apporte le même esprit et le même luxe; de ces promenades changées en comédies publiques, où chacun, acteur et spectateur tout à la fois, vient jouer son rôle et faire son personnage? Qu'auroient-ils dit de ces promenades dérobées, où le hasard en apparence, mais un hasard en effet bien ménagé et bien prémédité, fait de prétendues rencontres et de vrais rendez-vous? Qu'auroient-ils dit de ces promenades.... Je ne m'explique point, mes chers auditeurs, et je dois ce respect au saint lieu où nous sommes assemblés. Tel est le désordre, que la pudeur même m'oblige de le taire, et qu'on ne peut mieux vous le reprocher que par le silence.

Mais vous, Chrétiens, que devez-vous penser de tout cela, et qu'en

doivent craindre tant de filles et de femmes du monde? Sont-elles plus saintes que n'étoit une Eustochium, que n'étoit une Blasille, que n'étoient bien d'autres illustres vierges, à qui saint Jérôme faisoit de si salutaires leçons? La corruption de notre siècle est-elle moins contagieuse, et y a-t-il moins d'écueils dont on ait à se préserver? Ah! mes chers auditeurs, un peu de réflexion aux maux infinis que peut causer et que cause tous les jours la vie dissipée, surtout des personnes du sexe, et cette malheureuse liberté dont elles se sont mises en possession! Si je vous faisois parler là-dessus, et si vous vouliez me répondre de bonne foi, que ne pourriez-vous pas m'en apprendre? car qne n'en avez-vous pas su? C'est là, diriez-vous, que tel commerce a commencé; c'est là qu'on se voyoit, et que les intrigues se nouoient. Vous les connoissez, et vous en pourriez faire un compte exact. Mais peut-être n'y mettriez-vous pas celles qui doivent plus vous intéresser, et dont vous ne vous êtes pas aperçus, parceque vous êtes mieux instruits de ce qui se passe chez les autres que chez vous. Quoi qu'il en soit, avec toutes les connoissances que vous avez et qui doivent sans doute vous suffire, pouvez-vous négliger un point aussi important que celui-là? pouvez-vous souffrir une licence dont vous n'ignorez pas le péril, et qu'il est si nécessaire de réprimer? La pouvez-vous tolérer en celles qui vous appartiennent de plus près, en celles dont vous répondrez spécialement à Dieu, puisqu'il les a soumises à vos ordres et confiées à votre vigilance? Mais s'il ne vous est pas même permis de la tolérer, qu'est-ce donc d'entreprendre de la justifier, qu'est-ce de l'approuver, de l'entretenir et de l'autoriser? Et vous, ames chrétiennes, si des parents trop faciles demeurent à votre égard dans une tolérance si lâche et si criminelle, en pouvez-vous user? n'y devez-vous pas renoncer comme à un scandale, et ne concevez-vous pas en quel abîme il est capable de vous précipiter?

Mais faut-il se priver de tout divertissement? A cela je réponds deux choses. Car, en premier lieu, si tout divertissement du monde a l'un de ces trois caractères que j'ai marqués, ou d'être criminel en lui-même, ou d'être excessif dans son étendue, ou d'être scandaleux dans ses effets, il n'y a point dans le monde de divertissement que vous ne deviez avoir en horreur, bien loin de le rechercher et de vous le procurer: pourquoi? parceque l'un de ces trois caractères suffit pour vous damner, et qu'il n'y a point de divertissement qui puisse compenser la perte de votre ame, et que vous ne deviez sacrifier pour votre salut. Je le veux, la vie pour vous en sera moins agréable, elle sera même insipide et triste; et s'il faut porter la chose jusqu'où elle peut aller, ce sera selon la nature une vie affreuse. Mais n'oubliez jamais les paroles de mon texte, et ce que le Fils de Dieu vous dit dans la personne de ses apôtres: *Mundus gaudebit, vos verò contristabimini*: Le monde se réjouira, le monde aura pour lui les plaisirs des sens, et en goûtera les douceurs, tandis que vous n'aurez

pour partage que les afflictions et les larmes. Cependant votre sort sera préférable à toutes les joies du monde, et par où ? parceque toutes ces joies du monde finiront bientôt, et qu'elles seront suivies d'un malheur éternel ; au lieu que vos peines passagères se changeront dans une félicité parfaite, qui n'aura jamais de fin : *Sed tristitia vestra vertetur in gaudium.* Or, avec une telle espérance, jugez si vous devez regretter les plaisirs du siècle, et si le sacrifice que vous en ferez doit beaucoup vous coûter. Mais en second lieu, il y a, et j'en suis convenu d'abord, j'en conviens encore, il y a des récréations et des divertissements dans la vie de plus d'une espèce : il y en a d'honnêtes, sans excès et sans danger ; et voilà ceux qui vous sont accordés. Les premiers chrétiens avoient eux-mêmes leurs jours et leurs heures de réjouissance, mais d'une réjouissance chrétienne, c'est-à-dire d'une réjouissance sage et mesurée, innocente, et conforme à leur profession. Arrêtez-vous là et l'Évangile n'y trouvera rien à redire.

Que dis-je, mes chers auditeurs ? allons plus avant ; et selon l'avis du prophète, si nous avons à nous réjouir, que ce ne soit en nulle autre, ni en rien autre chose, que dans le Seigneur. L'apôtre saint Paul souhaitoit que les fidèles fussent comblés de toute sorte de joie ; et le même souhait qu'il faisoit pour ses disciples, je le fais ici pour vous-mêmes. Je vous dis comme ce Docteur des nations : Réjouissez-vous, mes Frères, et réjouissez-vous sans cesse. Mais quelle doit être votre joie, cette joie intérieure et spirituelle, dont Dieu remplit une ame qui le cherche en vérité, et qui ne cherche que lui, qui n'aspire que vers lui, qui ne veut se reposer qu'en lui ? cette joie divine qui est au-dessus de tous les sens, et que l'homme terrestre et charnel ne peut comprendre. Mettez-vous dans la disposition de la goûter, et elle se fera sentir à vous. Ce n'est point dans le bruit et les assemblées du monde qu'on la trouve, ce n'est point dans les jeux et les spectacles du monde ; c'est dans le silence de la solitude et dans le repos d'une vie sainte et retirée. Plus vous renoncerez aux divertissements humains, et plus cette joie céleste se répandra avec abondance dans vos cœurs : elle les pénétrera, elle les inondera, elle les transportera. Telle est la promesse que je vous fais, et dont j'ai pour garants tout ce qu'il y a eu jusqu'à présent de Saints sur la terre, et tout ce qu'il y en a. Nous ont-ils trompés en ce qu'ils nous en ont appris, ou se trompoient-ils eux-mêmes ? David se trompoit-il lorsqu'il s'écrioit qu'un jour dans la maison de Dieu et avec Dieu, valoit mieux pour lui que dix mille avec les pécheurs et au milieu de tous les plaisirs ? Saint Paul et tant d'autres se trompoient-ils lorsque, sur les fréquentes épreuves qu'ils en avoient faites, ils nous ont assuré que rien n'égale cette onction secrète et ces consolations que Dieu communique à ceux qui le craignent et qui le servent ? Fions-nous à leur parole, ou plutôt confions-nous en la parole de notre Dieu, qui s'est engagé à faire,

si nous le voulons, tout notre bonheur, et dans le temps, et dans l'éternité, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

SUR L'AMOUR ET LA CRAINTE DE LA VÉRITÉ.

Cùm venerit ille spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem.
Quand cet esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité. SAINT JEAN, chap. XVI.

Comme c'est un des caractères les plus propres du Saint-Esprit d'être la vérité même, c'est aussi, Chrétiens, une de ses fonctions les plus essentielles d'enseigner la vérité, et toute vérité. Non pas qu'il nous serve toujours lui-même immédiatement de maître, comme il en servit aux apôtres, lorsqu'il descendit visiblement sur eux : mais il a ses organes par où il s'explique; il a ses ministres, qu'il remplit de ses lumières et à qui il communique ses vérités, pour les publier en son nom, et les faire entendre aux hommes. Ainsi ce divin Esprit inspira-t-il autrefois les prophètes, et leur donna-t-il une vue anticipée de l'avenir, afin qu'ils l'annonçassent aux princes et aux peuples, aux grands et aux petits : et n'est-ce pas ce même Esprit qui, selon la promesse du Fils de Dieu, inspire encore présentement les prédicateurs pour parler dans la chaire de vérité, et tant d'autres ouvriers évangéliques pour la faire connoître cette vérité, et pour en être les dispensateurs? Ce sont des hommes semblables aux autres hommes; et en qualité d'hommes, ce sont des pécheurs sujets aux mêmes misères et aux mêmes foiblesses que ceux qui les écoutent; et voilà ce qui semble donner une espèce d'avantage aux libertins du siècle, qui voudroient, disent-ils, être instruits et persuadés de la vérité par des hommes qui pratiquassent ce qu'ils prêchent aux autres avec tant de zèle, par des hommes irréprochables dans leur conduite et irrépréhensibles dans leurs mœurs; comme si la vérité, pour être crue, dépendoit du mérite et des qualités de celui qui en est le dépositaire et qui la révèle. Mais c'est un prétexte, dit saint Chrysostome, dont le libertinage veut se prévaloir, et dont il tâche de se couvrir. Car quand il y auroit sur la terre de ces hommes parfaits, de ces hommes exempts de toute censure, on ne les croiroit pas, puisque Jésus-Christ même étant venu en personne, n'a pas trouvé, à beaucoup près, dans les esprits toute la créance due à la parole de Dieu et aux saintes vérités qu'il enseignoit. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, je viens aujourd'hui vous apprendre comment nous devons nous comporter à l'égard de la vérité; je viens vous faire voir le criminel abus que nous en faisons, et travailler à le corriger. Adressons-nous d'abord à l'Esprit de vérité, afin qu'il nous éclaire; et employons auprès de lui l'intercession de la Vierge, qui en fut remplie au moment que l'ange la salua. *Ave.*

A bien considérer les choses, il n'y a peut-être rien où les mouvements de notre cœur soient plus équivoques, et où l'homme paroisse plus contraire à lui-même, que sur le sujet de la vérité. Car il aime la vérité, et il la hait; il la cherche, et il la fuit; il s'en réjouit, et il s'en afflige : tantôt il y défère avec plaisir, et tantôt il y résiste avec obstination; tantôt il triomphe de l'avoir connue, et tantôt il voudroit la bannir pour jamais de son esprit; tantôt il se fait un devoir d'en être vaincu, et tantôt il s'en fait un supplice. Or qu'y a-t-il en apparence qui approche plus de la contradiction, que des sentiments et une conduite si opposés? Pour accorder tout cela, Chrétiens, je distingue deux sortes de vérités qui ont rapport à nous, et dans l'usage desquelles consiste, pour ainsi dire, toute la perfection et tout le désordre de notre vie : la vérité qui nous reprend, et la vérité qui nous flatte; la vérité qui nous reprend, et qui nous fait voir en nous-mêmes ce qu'il y a de défectueux et de vicieux; la vérité qui nous flatte, et qui nous représente à nous-mêmes ce que nous avons, ou ce que nous croyons avoir de louable et de bon. Cela supposé, je prétends qu'il est facile d'accorder les contrariétés qui semblent partager le cœur de l'homme sur la vérité. Car prenez garde, si nous aimons la vérité, c'est celle qui nous flatte; et si nous haïssons la vérité, c'est celle qui nous reprend. Deux désordres que je veux aujourd'hui combattre, et sur quoi je dis en deux mots que de toutes les vérités il n'en est point que nous devions plus aimer que la vérité qui nous reprend, c'est la première partie; et qu'il n'en est point que nous devions plus craindre que la vérité qui nous flatte, ce sera la seconde partie. Cette matière est toute morale, et donnera lieu à des réflexions également utiles et sensibles.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est point un paradoxe, Chrétiens, mais une maxime qui a toujours passé pour incontestable parmi les maîtres de la morale, qu'il n'y a point de vérité que nous devions aimer davantage que celle qui nous reprend. Les raisons en sont évidentes; car qu'y a-t-il de plus avantageux pour nous, dit saint Chrysostome, que de connoître ce qui nous donne la connoissance de nous-mêmes; que de connoître ce qui a une vertu souveraine pour nous corriger et pour nous perfectionner, que de connoître ce que l'on affecte plus communément de nous cacher; et par-dessus tout, que de connoitre ce qui en effet est la chose la plus difficile à savoir, et dont on ne peut entreprendre de nous instruire que par le zèle non seulement le plus sincère, mais le plus généreux et le plus déterminé à notre bien? Or la vérité qui nous reprend renferme toutes ces qualités, et vous l'allez voir.

Premièrement, elle nous fait connoître à nous-mêmes, et sans elle nous ne pouvons espérer de nous connoître jamais. Or, après la connoissance de Dieu, il n'y a rien qui doive nous être plus cher que la connoissance de nous-mêmes; et saint Augustin a douté s'il n'étoit

pas aussi nécessaire de nous connoître nous-mêmes que de connoître Dieu, parcequ'à proprement parler, ces deux connoissances, surtout dans l'ordre de la grace et du salut, ne peuvent être séparées, et que l'une dépend essentiellement de l'autre. Pourquoi ne puis-je pas me connoître, si je n'aime la vérité qui me reprend? Appliquez-vous à ceci, Chrétiens : c'est que je dois être persuadé que quelque soin que j'apporte à régler ma vie et ma conduite, et quelque bon témoignage que je me rende sur cela, il y a encore mille foiblesses et mille désordres dont je ne m'aperçois pas, mais que les autres savent bien observer ; et si je ne convenois de ce principe, je serois dans la plus pernicieuse de toutes les erreurs, parceque je serois dans l'erreur sur mon erreur même, et dans l'ignorance de mon ignorance même. D'ailleurs, je dois être convaincu que, quand je m'occuperois sans relâche à m'étudier et à m'examiner, je n'aurois jamais assez de lumière, ni assez de vue, pour découvrir toutes ces foiblesses qui sont en moi et tous ces désordres, parceque l'amour-propre, qui est comme un voile que mes yeux ne peuvent percer, m'en cachera toujours une partie, et m'empêchera de me faire une justice exacte sur le reste. Il faut donc, conclut saint Chrysostome, traitant ce sujet, ou que je renonce absolument à me connoître, ou que je supplée par les connoissances qu'on a de moi à celles qui me manquent. Et comme il y a dans moi un fonds de vérités mortifiantes et capables de m'humilier, il faut que je trouve bon que ces vérités me soient dites par les autres, puisque je ne suis pas assez éclairé pour me les dire à moi-même.

Il me semble, Chrétiens, que chacun de nous devroit être disposé de la sorte : car enfin, mes Frères, ajoute saint Chrysostome, quand un malade trouve un médecin qui lui fait connoître parfaitement son mal, bien loin de s'en offenser, il l'estime, il l'honore, il s'attache à lui; et plus le mal est fâcheux et inconnu, plus tient-il pour un service important la sincérité de celui qui le lui découvre. Or si nous en jugeons ainsi par rapport aux infirmités du corps, quels sentiments ne devons-nous pas avoir lorsqu'il s'agit des maladies de l'ame, qui sont nos vices et nos imperfections? Il a fallu, Chrétiens, le dirai-je? que le paganisme nous apprît là-dessus notre devoir. Au milieu de l'infidélité, on a vu des hommes aussi zélés pour apprendre leurs défauts, que nous le sommes pour éviter d'être instruits des nôtres. Un jeune seigneur de la cour d'Auguste et même de sa maison, un Germanicus, touché de la noble curiosité de se connoître, chose si rare parmi les grands du monde, étant à la tête de la milice romaine, prenoit bien de temps en temps le soin de se travestir; de visiter le soir, et sans être connu, les quartiers de son armée; de s'approcher secrètement des tentes, et de prêter l'oreille aux discours de ses soldats; parcequ'il n'ignoroit pas que c'étoit alors qu'ils se disoient avec plus de liberté les uns aux autres ce qu'ils pensoient de

la conduite de leur général. Voilà ce que l'histoire nous rapporte d'une vertu païenne, et ce qu'elle nous met devant les yeux pour confondre cette délicatesse si opposée au christianisme, qui nous révolte contre la vérité, du moment qu'elle nous choque et qu'elle nous blesse. Peut-être me direz-vous que ce païen cherchoit en cela même à se satisfaire, parcequ'il étoit sûr de l'estime qu'on avoit de sa sage conduite. En effet, l'historien remarque qu'il jouissoit ainsi du fruit de sa réputation, n'entendant partout que des éloges, d'autant plus doux pour lui qu'ils étoient plus libres : *Fruebatur famâ suâ.* (Tacit.). Je le veux ; mais du moins est-il vrai que s'il y avoit eu en lui quelque sujet de blâme ou quelque matière de plainte, il se mettoit par-là en devoir de ne les pas ignorer. Et c'est en cela que, tout païen qu'il étoit, il nous faisoit une leçon bien utile.

Car ce que j'ai dit de plus, et ce qui contient la seconde preuve de la proposition que j'ai avancée, c'est que, comme la vérité qui nous reprend est la plus nécessaire pour nous connoître, aussi est-elle la plus efficace pour nous corriger. Les autres vérités, dit saint Jérôme, nous instruisent, nous touchent, nous convainquent, mais ne nous changent pas ; celle-ci, sans instruction, sans conviction, sans raisonnement, ou plutôt par le raisonnement le plus fort, par la conviction la plus touchante et par l'instruction la plus courte et la plus aisée, a le pouvoir de nous convertir. Et comment ? comprenez-le, je vous prie : c'est en nous faisant rentrer dans nous-mêmes par la connoissance, et nous obligeant à en sortir par la pénitence. Deux mouvements qu'elle produit en nous par une suite comme naturelle, et qui, dans la doctrine de saint Augustin, font toute la perfection de l'homme. Car au lieu que la bonne opinion que nous avons de nous-mêmes nous dissipoit et nous emportoit hors de nous par vanité ou par légèreté, cette vérité fâcheuse que l'on nous reproche nous rappelle en quelque façon à nous, nous recueille au-dedans de nous, nous fait jeter un certain regard sur nous, dont il n'est presque pas en notre pouvoir de nous distraire. Et comme en vertu de ce regard nous ne voyons rien en nous que d'imparfait et que d'humiliant, ne pouvant dans cet état nous souffrir nous-mêmes, ni demeurer, pour ainsi dire, en nous-mêmes, nous faisons un effort pour nous élever au-dessus de nous-mêmes, qui est le véritable mouvement de la pénitence ; et voilà ce qui nous arrive, pour peu que nous soyons fidèles à la grace de Dieu. Une vérité dite bien à propos suffit en telles conjonctures pour arracher de notre cœur une habitude vicieuse et une passion. Des années entières de réflexion n'y avoient rien fait ; tout autre moyen avoit été inutile et foible pour cela : mais cet avis prudemment donné est le coup salutaire qui nous guérit. On en est troublé d'abord, et on s'en émeut ; mais enfin la grace et la raison surmontant le sentiment, et cette vérité quoique amère étant digérée par un esprit solide et bien tempéré, commence à agir, et par son

amertume même est la cause et le principe de la guérison. Ne vouloir pas entendre ces sortes de vérités, ou ne les vouloir entendre que déguisées, que fardées, qu'affoiblies et diminuées, c'est le terme de l'Écriture sainte : *Quoniam diminutæ sunt veritates à filiis hominum* (*Ps*. 11) : vouloir qu'on nous les adoucisse, qu'on en retranche tout ce qu'elles ont de piquant, et sans cela ne pouvoir les supporter, c'est renoncer à sa propre perfection, c'est se condamner pour jamais soi-même à être du nombre de ces malades dont parle saint Bernard, qui sont d'autant plus incurables qu'ils le veulent être, et qu'ils corrompent jusqu'au remède uniquement nécessaire pour ne l'être pas. Or un chrétien peut-il, en conscience, demeurer dans cette disposition? Raisonnons sur nos devoirs tant qu'il nous plaira, jamais, dit saint Augustin, nous ne corrigerons dans nous les vices ni les erreurs qui nous plaisent, sinon par la vérité qui nous déplaît.

Le point important est de trouver un homme sage, ferme, et solidement ami, qui nous découvre cette vérité : ce qui est infiniment rare, et ce que Salomon considère comme un trésor. Mais c'est justement la troisième raison qui nous oblige à le rechercher, et qui nous doit rendre cette vérité précieuse, parceque c'est celle de toutes dont on affecte le plus de nous ôter la connoissance. Vous le savez, Chrétiens, la grande maxime, ou, pour mieux parler, le grand abus de la science du monde est de taire les vérités désagréables : je dis de les taire à ceux à qui il seroit utile et important de les savoir. Car pour en instruire ceux qui n'y ont aucune part et qui devroient les ignorer, c'est sur quoi le monde ne s'est donné de tout temps que trop de licence. On dit ce qu'il faudroit dire, mais on le dit à tout autre qu'à celui à qui il le faudroit dire : on le dit par imprudence, par médisance, par vengeance où il ne le faut pas, et on ne le dit pas par conscience où il le faut; et au même temps qu'on blesse la charité et le devoir en répandant partout une vérité odieuse, on se fait une fausse charité et un faux devoir de cacher cette vérité odieuse à celui qu'elle intéresse personnellement, et qui seroit le seul capable d'en profiter. Or cela est vrai surtout à l'égard des grands, des riches et des puissants de la terre, dont le malheur, entre tous les autres qui semblent attachés à leur condition, est de n'entendre presque jamais la vérité ; et qui sans jugement téméraire ont droit de regarder tous ceux qui les approchent comme autant de séducteurs qui se font une politique de les tromper, qui ne leur représentent les choses que sous les apparences spécieuses qu'y donnent leurs passions et leurs intérêts; et qui seroient souvent bien fâchés (ô déréglement de l'esprit du siècle!), qui seroient souvent bien fâchés que les maîtres qu'ils servent fussent plus éclairés qu'ils ne le sont, parcequ'ils ne voudroient pas qu'ils fussent meilleurs ni plus parfaits. D'où vient qu'en effet ceux qui tiennent dans le monde les premiers rangs sont ceux à qui communément la vérité est moins connue.

Et voilà pourquoi Dieu recommandoit tant à ses prophètes de s'ex-

pliquer avec une sainte liberté, quand il s'agissoit de reprendre les vices. Parle, disoit-il à Isaïe, élève ta voix, fais-la retentir comme une trompette dont le son pénètre jusque dans les cœurs : *Clama, ne cesses, quasi tuba exalta vocem tuam* (Isai., 58). Au lieu de prêcher à mon peuple des vérités curieuses, des vérités subtiles, des vérités agréables, attache-toi à lui prêcher celles qui les confondent : mets-lui devant les yeux ses iniquités; reproche-lui ses scandales et tous ses crimes : *Et annuntia populo meo scelera eorum, et domui Jacob peccata eorum* (Ibid.). Et afin que vous ne me répondiez pas, Chrétiens, que cela étoit bon pour le peuple, et pour un homme qui prêchoit aux simples : ne crains point, disoit le même Dieu à Jérémie, parceque c'est moi qui t'ai ordonné de parler, moi qui t'ai établi comme une colonne de bronze et comme un mur d'airain, *In columnam ferream et in murum æneum* (Jerem., 1). Pourquoi comme une colonne de bronze et comme un mur d'airain? remarquez ce qui suit : *Regibus Juda, principibus ejus et sacerdotibus* (Ibid.) : c'est pour les grands de Juda, pour les princes, pour les nobles, pour ceux qui occupent les premières places, et à qui leurs ministères et leurs emplois donnent plus d'autorité : *Ne formides à facie eorum* (Ibid.) : Que leur présence, ajoutoit le Seigneur, ne t'étonne point; que le respect de leurs personnes ne t'ébranle point; n'aie point pour eux de lâches égards, et ne les flatte point; dis-leur avec courage la vérité que je veux qu'ils sachent; sois l'apôtre, et s'il est besoin, le martyr de cette vérité. Car c'est pour cela que je t'ai rempli de mon esprit, et je ne t'ai fait ce que tu es que pour cela. Or si toi par qui cette vérité doit être portée, tu la retiens captive dans le silence, qui osera la soutenir et se déclarer pour elle?

C'est encore pourquoi saint Paul exhortoit son disciple Timothée à reprocher, à menacer, à fulminer, plutôt qu'à consoler; et cela, sans craindre de se rendre importun, et sans se mettre en peine qu'on le trouvât mauvais : *Argue, increpa, opportune, importunè* (2. *Tim.*, 4): parcequ'il viendra un temps, lui disoit-il, où la saine doctrine, c'est-à-dire celle qui censure le vice et qui le condamne, sera insupportable aux hommes : *Erit enim tempus cùm sanam doctrinam non sustinebunt* (Ibid.). Or ne pouvons-nous pas dire que ce temps est venu, et que c'est celui-ci? D'où je conclus que les prédicateurs de l'Évangile ont une obligation plus étroite et plus pressante que jamais de dire la vérité, puisqu'il n'y a plus qu'eux dont la vérité puisse espérer un témoignage fidèle et constant. Je sais qu'ils doivent être discrets : mais Dieu veuille que leur discrétion et leur prudence ne vous perde pas! Je sais que leur zèle doit être selon la science: mais plaise au ciel que leur science énervant leur zèle, ils ne deviennent point pour vous ce que saint Paul craignoit d'être pour ceux qu'il instruisoit, je veux dire des cymbales retentissantes : *Æs sonans aut cymbalum tinniens*. (1. *Cor*,, 13).

Que faudroit-il donc faire pour nous garantir de ce malheur? Ah! Chrétiens, la belle leçon, si nous étions soigneux de la pratiquer! ce seroit d'aimer d'autant plus la vérité, que notre amour-propre l'a plus en horreur; de respecter ceux dont Dieu se sert pour nous la faire connoître, et de compter pour un service inestimable quand ils nous la déclarent, même à contre-temps et de mauvaise grace, disant avec Salomon : *Meliora sunt vulnera diligentis, quàm fraudulenta oscula odientis* (*Prov.* 27). Il est vrai, cette vérité a quelque chose de bien dur; mais les blessures d'un ami sont encore pour moi plus salutaires que les caresses d'un flatteur. Et parcequ'il n'est rien dans le fond de plus difficile que d'annoncer cette vérité et de s'en faire le porteur (quatrième et dernière considération), il faudroit mettre pour principe que c'est à nous de lever cette difficulté à ceux dont nous attendons ce bon office : comment cela? les prévenant, les engageant, leur donnant un accès libre et favorable auprès de nous; leur témoignant, non point par des paroles vaines, mais par une conduite égale, que nous avons pour eux de la déférence, et que nous les écoutons non seulement avec docilité; mais avec joie, dans la persuasion où nous devons être qu'en effet la marque la plus solide de leur zèle c'est celle-là; et dans la crainte que nous devons avoir qu'un peu trop de délicatesse de notre part ne leur ferme la bouche, et qu'à force d'exiger d'eux des tempéraments et des mesures, nous ne les rebutions entièrement et n'émoussions tout-à-fait la pointe de leur zèle.

Car, encore une fois, Chrétiens, s'il y a une chose qui demande un zèle pur, généreux et désintéressé, c'est la commission de découvrir une plaie cachée à celui qui se croit sain; c'est-à-dire une vérité désagréable à celui qui se croit irrépréhensible : et c'est ce que l'expérience nous apprend tous les jours. Faut-il avertir un homme du désordre qui se passe dans sa maison, une femme des bruits qui courent d'elle, un grand du scandale qu'il cause; c'est à qui s'en défendra, personne n'en veut prendre sur soi le risque, chacun a ses raisons pour s'en décharger, et à peine dans une famille, que dis-je? à peine dans une ville entière se trouve-t-il quelqu'un qui, méprisant tout autre intérêt, et dans la seule vue de son devoir, ose dire la vérité. Or de là s'ensuit l'obligation indispensable que nous avons, encore plus selon Dieu que selon le monde, de nous rendre faciles, doux et humbles de cœur quand il est question de recevoir des répréhensions et des avis, puisque l'un des préceptes les plus essentiels de la loi de Dieu est que nous retranchions de nous-mêmes tout ce qui peut servir d'obstacle à notre correction, et que sous peine de répondre de nos ignorances comme d'autant de crimes, moins il est aisé de nous dire cette vérité qui choque notre amour-propre, plus nous devons être disposés à l'honorer par la manière avec laquelle nous l'écoutons. C'est ainsi qu'en usa cet infortuné roi de Babylone dont parle l'Écriture, lorsque Daniel, avec une liberté de prophète, lui signifia tout en-

semble trois effrayantes vérités : l'une, qu'il avoit été pesé et réprouvé dans le jugement de Dieu ; l'autre, que son royaume alloit être partagé entre les Perses et les Mèdes ; et la troisième, que dès la nuit même il devoit mourir. Il n'y eut personne qui ne tremblât de la hardiesse de ce discours ; on crut Daniel perdu, et l'on ne douta point que Balthazar ne le sacrifiât au premier mouvement de sa colère. Mais ce prince, qui avoit l'ame grande, et qui, jusque dans le revers le plus accablant, avoit conservé toute la modération de son esprit, raisonna bien autrement. Que fit-il? il embrassa Daniel, il le combla de faveurs, il commanda sur-le-champ qu'on le revêtît de la pourpre, qu'on lui donnât le collier d'or, que tout le peuple le révérât et lui obéît : pourquoi? parcequ'il jugea, dit saint Chrysostome, qu'un homme qui avoit la force de dire respectueusement de telles vérités à un prince, et qui, pour s'acquitter de ce devoir héroïque, savoit oublier son propre intérêt ; qu'un homme, dis-je, de ce caractère, méritoit toutes sortes d'honneurs, et ne pouvoit être assez exalté. *Tunc jubente rege indutus est Daniel purpurâ, et circumdata est torques aurea collo ejus* (DAN., 5). C'est pour cela, ajoute le texte sacré, que Balthazar honora Daniel, parcequ'aux dépens mêmes de sa personne et dans l'extrémité de son malheur, il voulut honorer la vérité.

Et nous, Chrétiens, comment traitons-nous cette vérité? Ah! permettez-moi de faire ici la comparaison entre nous et ce roi infidèle, et d'opposer son exemple à notre conduite. Bien loin d'aimer cette vérité, nous la haïssons et nous la fuyons. Voilà le désordre que saint Augustin déploroit autrefois, et dont il cherchoit la cause, la demandant à Dieu par ces paroles si affectueuses : *Cur, Domine, veritas odium parit, et quare inimicus factus est eis homo tuus verum prædicans ; cùm ametur beata vita, quæ non est nisi gaudium de veritate* (AUG.)*?* Et comment donc, Seigneur, arrive-t-il que cette vérité qui vient de vous attire la haine des hommes? et pourquoi ce Sauveur qui leur a parlé de votre part, en leur prêchant la vérité, s'est-il fait leur ennemi, puisqu'il est naturel à l'homme d'aimer la vie bienheureuse, qui n'est rien autre chose qu'une joie intérieure de la vérité connue? Ensuite se répondant à soi-même : Ah! mon Dieu, ajoutoit-il, j'en comprends bien le mystère : c'est que les hommes, préoccupés de leurs passions, ne reconnoissent pour vérité que ce qu'ils aiment et ce qui leur plaît, ou plutôt se font de ce qui leur plaît une vérité imaginaire, à l'exclusion de tout ce qui ne leur plaît pas ; c'est qu'ils aiment la vérité spécieuse et éclatante, et ne peuvent souffrir la vérité sévère et humiliante. *Amant lucentem, oderunt redarguentem* (Idem).

Admirable portrait des gens du siècle, exprimé en deux mots par ce saint docteur. En effet, Chrétiens, nous fuyons la vérité qui nous découvre ce que nous sommes, jusqu'à l'envisager comme une persécution ; et quand elle se présente à nous malgré nous, nous nous

soulevons, nous nous emportons contre elle; nous prenons à partie ceux qui nous la mettent devant les yeux, comme s'ils nous faisoient injure. Car de là naissent les dépits et les ressentiments, de là les aversions et les haines, de là les mésintelligences et les désunions. Combien d'amitiés refroidies, combien de commerces rompus, combien de guerres déclarées, parcequ'on nous a dit librement une vérité? Ce qui est encore plus étrange, c'est que souvent nous haïssons cette vérité par la raison même qui devoit nous la rendre aimable, je veux dire parcequ'elle est vérité. Si ce que l'on nous reproche étoit moins vrai, nous nous en piquerions moins. La révolte de notre esprit vient de ce que la chose est plus vraie que nous ne voulons, et qu'elle l'est en sorte que nous ne pouvons pas la désavouer.

Et ce vice (prenez garde à ceci, mes chers auditeurs) n'est pas seulement le vice des grands, auprès desquels, comme parle Cassiodore, une parole de vérité est en bien des rencontres une parole de mort pour celui qui la porte: car, sans en rapporter les effets tragiques, à combien de serviteurs fidèles ce zèle de la vérité n'a-t-il pas coûté la perte de leur fortune et la disgrace de leurs maîtres? C'est encore le vice des petits, qui, dans la médiocrité de leur condition, sont quelquefois les plus intraitables et les plus indociles sur ce qui regarde leurs défauts. Ce n'est pas seulement le vice des imparfaits, mais des dévots et des spirituels; car vous en verrez qui, pleins des sentiments de la plus haute piété, ne respirant que Dieu et sa gloire, sages dans leur conduite et sévères dans leurs maximes, sont incapables parmi tout cela de recevoir un avertissement; gens merveilleux pour dire les vérités aux autres, mais sensibles jusqu'à la foiblesse quand ils sont obligés d'entendre les leurs; des montagnes, dit l'Écriture, par l'apparence de leur élévation, mais des montagnes fumantes sitôt qu'on vient à les toucher: *Tange montes, et fumigabunt* (*Ps.* 115). Ce qui me fait douter si le bien même qui paroît dans ces sortes de chrétiens n'est point une illusion, puisque la vraie sagesse et la vraie vertu est d'aimer la vue de son imperfection, suivant ce que dit David: *Et peccatum meum contra me est semper* (*Ps.* 50). Jusque dans la prédication de l'Évangile (le croiroit-on, si on ne l'éprouvoit pas soi-même?), jusque dans la prédication de l'Évangile, où nous supposons que c'est Dieu qui nous parle, à peine pouvons-nous supporter la vérité. Ce n'est pas que nous n'aimions les prédicateurs qui prêchent les vérités, et les vérités de la morale la plus étroite, et que nous ne soyons les premiers à les condamner, s'ils sont lâches à s'acquitter de ce devoir; mais nous aimons ceux qui prêchent les vérités, et non pas nos vérités. Car du moment que les vérités qu'ils prêchent sont les nôtres, et que nous nous en apercevons, un levain d'aigreur et d'amertume commence à se former dans notre cœur. Qu'ils s'étendent tant qu'ils voudront sur les défauts d'autrui, nous les écoutons avec joie, et nous n'avons que des louanges à leur donner; mais qu'ils poussent l'induction jus-

qu'à nous, dès-là nous nous aliénons d'eux, dès-là nous n'avons plus pour eux cette bienveillance qui nous rendoit leur parole utile, dès-là nous nous érigeons nous-mêmes en censeur de leur ministère. Un terme non moins juste qui leur sera échappé devient le sujet de notre critique et de nos railleries. Nous allons même jusqu'à concevoir de la haine contre leurs personnes, à cause de la vérité qu'ils nous disent; semblables à ce malheureux roi d'Israël, qui haïssoit le prophète du vrai Dieu, et qui s'en déclaroit hautement, parcequ'il ne m'annonce jamais, disoit-il, une bonne nouvelle, mais toujours des vérités tristes et affligeantes : *Sed ego odi eum, quia non prophetat mihi bonum, sed malum* (4. *Reg.*,23). Extravagance! s'écrie saint Jérôme. Comme s'il eût dû attendre d'un prophète autre chose que la vérité, ou que ce qui lui étoit prédit fût moins la vérité, parcequ'il lui étoit désagréable!

C'est néanmoins ce qui arrive tous les jours, et de quoi il me seroit aisé de vous convaincre sensiblement. Car que j'entreprenne ici de dire la vérité dans toute l'étendue de la liberté que devroit me donner mon ministère, et que, parcourant tous les états et toutes les conditions des hommes, je vienne au détail de certaines vérités que j'aurois droit de leur reprocher, je m'attirerai l'indignation de la plupart des personnes qui m'écoutent. Je ne dirai ces vérités qu'en général, et j'y observerai toutes les mesures de cette précaution exacte que l'Église me prescrit. Il n'importe; parceque ce seront des vérités qui feront rougir l'hypocrisie du siècle, et qui, par une anticipation du jugement de Dieu, exposeront à un chacun sa confusion et sa honte, elles susciteront contre moi presque tous les esprits. Afin d'autoriser sur cela notre procédé, nous nous en prenons à la parole de Dieu, nous ne voulons pas que ce détail des vices soit de son ressort, et nous n'observons pas que nous faisons ainsi le procès à Jésus-Christ même, puisque nul n'a jamais dépeint les vices avec des traits si marqués que cet Homme-Dieu, et que tout l'Évangile n'est, pour le dire de la sorte, qu'une censure perpétuelle des mœurs de son temps, ou plutôt de tous les temps. Nous disons que le prédicateur ne doit pas tant particulariser les choses: mais le disions-nous quand on ne prêchoit que les vérités des autres, et que nous n'y étions pas intéressés? ce zèle de la retenue et de la prudence des prédicateurs nous inquiétoit-il? Il ne nous est donc venu que depuis que nous nous trouvons y avoir part : signe évident que ce n'est pas un zèle de Dieu, mais une haine secrète de la vérité. Je ne prétends pas toutefois justifier la conduite de ceux qui par des manières peu chrétiennes et peu judicieuses, au lieu d'instruire et de toucher, insulteroient et outrageroient. Il y a là-dessus des règles de l'Église, il y a des prélats pour les faire garder : mais je prétends condamner une délicatesse insupportable qui est dans les chrétiens, de ne pouvoir souffrir que le prédicateur en vienne à certains détails, et qu'il leur

fasse voir la corruption de leur état. Car voilà où nous en sommes. Mais qu'arrivera-t-il? Juste châtiment de Dieu! dit saint Augustin, c'est que la vérité malgré eux les fera connoître, sans se faire néanmoins elle-même connoître à eux : *Indè retribuet eis, ut qui se ab eâ manifestari nolunt, et eos nolentes manifestet, et eis ipsa non sit manifesta* (Aug.). Préservons-nous, mes chers auditeurs, de ce terrible aveuglement; ouvrons les yeux à la vérité; aimons-la lorsqu'elle nous reprend, et défions-nous-en; craignons-la lorsqu'elle nous flatte : c'est de quoi j'ai à vous entretenir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Si nous avions l'esprit aussi droit et le cœur aussi ferme et aussi solide qu'il seroit à souhaiter pour l'intérêt de notre perfection, nous n'en serions pas réduits à la malheureuse nécessité de craindre non seulement les erreurs du siècle, mais la vérité même quand elle nous est agréable et avantageuse. Ce qui rend cette vérité dangereuse pour nous, c'est la vanité qui est en nous, et qui, par une étrange corruption, fait de notre propre bien la cause et la matière de notre mal. Il n'appartient qu'à Dieu, Chrétiens, s'il m'est permis de parler ainsi, de pouvoir être loué sûrement et sans courir aucun risque : c'est l'une des prérogatives que l'Écriture lui attribue, sur ces paroles du Psaume : *Te decet hymnus, Deus* (*Ps.* 64). Dieu se loue éternellement soi-même, et à tout moment il entend la voix de ses créatures, qui lui disent qu'il est grand, qu'il est juste, qu'il est admirable dans ses conseils, qu'il est seul digne d'être souverainement aimé; et il reçoit d'elles les témoignages de ces vérités, sans préjudice de sa sainteté infinie : pourquoi? parcequ'étant en lui-même la sainteté et la vérité par essence, la vérité qui est en lui ne peut jamais altérer ni pervertir sa sainteté. Il n'en est pas de même de nous. Comme nous n'avons aucun mérite sûr, et que nos vertus les mieux fondées, autant qu'elles participent à notre néant, ont toutes un caractère d'instabilité que la grace même ne détruit pas; si nous jugions bien des choses, nous devrions nous garantir de la vérité qui nous flatte, comme d'un écueil; et cela pour deux raisons que je tire de la morale de saint Grégoire pape. Premièrement, dit ce saint docteur, parceque dans l'usage du siècle, qui ne nous est que trop connu, et dont nous n'avons que de trop continuelles expériences, ce qui nous flatte est ordinairement ce qui nous trompe et qui nous séduit. Or, de toutes les illusions, il n'y en a point de plus honteuse pour nous selon le monde, ni de plus pernicieuse selon Dieu, que celle qui, en faveur de nous-mêmes et d'un vain amour-propre dont nous sommes remplis, nous fait prendre le mensonge pour la vérité. En second lieu, parcequ'il est presque infaillible, quand même on ne nous tromperoit pas, que ce qui nous flatte nous corrompra. Or, s'il y a chose qui nous doive être un sujet de confusion et même de condamnation, c'est qu'on nous puisse reprocher, dans le jugement de Dieu,

qu'au lieu que l'erreur a été la source de la dépravation des autres, ce soit la vérité même qui nous ait perdus. Deux raisons également convaincantes et édifiantes, dont je me contenterai de vous donner en peu de paroles une simple idée.

C'est le Saint-Esprit qui l'a dit, Chrétiens; et l'oracle qu'il en a prononcé par la bouche d'Isaïe ne s'adresse pas moins à vous et à moi qu'aux Israélites qui écoutoient ce prophète : *Popule meus*, *qui te beatum dicunt*, *ipsi te decipiunt* (Isai., 3). Mon peuple, disoit Dieu avec cet air de majesté, ou plutôt de divinité, que le texte sacré nous rend sensible, ceux qui vous applaudissent, ceux qui affectent de vous louer, ceux qui vous appellent heureux, beaucoup plus que ceux qui vous appellent parfaits, vous imposent, et abusent de votre crédulité. En effet, qu'est-ce que la plupart des louanges, dans le style du monde? Vous le savez : des mensonges obligeants, des exagérations officieuses, des témoignages outrés d'une estime apparente, et qui ne vient ni de la raison ni du cœur; souvent des contre-vérités déguisées, et couvertes du voile de l'honnêteté; des termes spécieux et honorables, mais qui ne signifient rien; en un mot, des impostures dont les hommes entre eux se font un commerce, et dont leur vanité se repaît. Impostures, dis-je, autorisées, ou par une fausse bienséance, ou par une complaisance basse, ou par un servile intérêt. On nous dit de nous ce que nous devrions être, et non pas ce que nous sommes; et nous, par une pitoyable facilité à donner dans le piége qui nous est tendu, nous croyons être en effet tels que l'adulation nous suppose, et qu'elle nous représente à nous-mêmes. On nous fait des portraits de nos personnes dans lesquels tout nous plaît, et nous ne doutons point qu'ils ne soient au naturel; on nous donne des éloges qui sont des compliments et des figures, et nous les prenons à la lettre; on loue jusqu'à nos vices et à nos passions, et nous n'hésitons pas ensuite à les compter pour des vertus. *Qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt.* De là il arrive tous les jours qu'un homme d'ailleurs naturellement modeste, et qui seroit humble s'il se connoissoit, enivré de ce vain encens, pense avoir du mérite, lorsqu'il n'en a pas; remercie Dieu de mille graces que Dieu n'a jamais prétendu lui faire, reconnoît en lui des talents qu'il n'a point reçus, s'attribue des succès dont nul ne convient, se félicite secrètement, tandis qu'ouvertement on le méprise. Car voilà les suites ordinaires de cette inclination vicieuse, laquelle nous porte à aimer et rechercher la vérité qui nous flatte, n'y ayant personne de nous qui ne se puisse justement dire : *Qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt*; quoiqu'il soit vrai, comme l'a remarqué saint Bernard, que c'est surtout dans les grands, les riches, les puissants du siècle, que cette parole du Saint-Esprit s'accomplit d'une manière plus visible.

Savez-vous, Chrétiens (ne perdez pas ceci) quelle a été la source de l'idolâtrie, et d'où est venu originairement ce désordre de la superstition et du culte des fausses divinités, qui a si long-temps régné dans

l'univers? de l'abus que je combats. C'est de ce penchant et de cette facilité qu'ont les hommes à croire ce qui leur est avantageux, quelque incroyable qu'il puisse être. Oui, voilà ce qui a rendu tant de nations idolâtres. On faisoit entendre à certains hommes qu'ils étoient des dieux; et à force de leur dire qu'ils étoient des dieux, on les accoutumoit à être traités et honorés comme tels. Ceux qui commencèrent les premiers à leur tenir ce langage savoient assez qu'il n'en étoit rien; mais la flatterie ne laissoit pas de les porter à faire tout ce qu'ils auroient fait de bonne foi, s'ils eussent été persuadés de ce qu'ils disoient. Les princes mêmes et les conquérants à qui l'on rendoit ces honneurs n'étoient que trop convaincus qu'ils ne leur convenoient pas; mais le desir de s'élever, joint à un intérêt politique, faisoit qu'ils les souffroient d'abord, et bientôt après qu'ils les exigeoient. C'étoit par une erreur grossière que les peuples se soumettoient à les leur déférer; mais cependant cette erreur s'érigeant peu à peu en opinion, et étant devenue insensiblement une loi de religion, tout mortels qu'ils étoient, on leur bâtissoit des temples, on leur consacroit des autels, on offroit en leur nom des sacrifices, et ces hommes profanes et impies passoient pour les divinités de la terre. C'est ainsi que le démon se prévaloit de l'orgueil des uns et de la simplicité des autres. Or nous n'oserions dire que le christianisme ait entièrement détruit cet abus, car il en reste encore des vestiges, et il n'est rien dans le monde de plus ordinaire qu'une espèce d'idolâtrie qui s'y pratique, et dont l'usage est établi. On ne dit plus aux grands et aux riches qu'ils sont des dieux; mais on leur dit qu'ils ne sont pas comme les autres hommes, qu'ils n'ont pas les foiblesses des hommes, qu'ils ont des qualités qui les distinguent et qui les mettent au-dessus des hommes; et on les sépare tellement du commun des hommes, qu'enfin ils oublient qu'ils le sont, et qu'ils veulent être servis comme des dieux : ne considérant pas que ceux qui se font leurs adorateurs sont, pour la plupart, des personnes intéressées, déterminées à leur plaire, ou plutôt gagées pour les tromper : *Qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt.*

Ne nous bornons pas aux grands et aux puissants du monde pour justifier ce que je dis. Cette idolâtrie dont je parle règne également dans les conditions particulières, et y produit à proportion les mêmes effets. Ainsi une femme mondaine est-elle comme l'idole de je ne sais combien d'hommes charnels qui s'assemblent autour d'elle, et qui, par des cajoleries profanes et jusqu'à l'adoration, lui inspirent une idée d'elle-même capable de la perdre et de la damner, puisqu'il s'ensuit de là qu'elle ne se connoît jamais, et qu'étant remplie de défauts, elle ne travaille à en corriger aucun; s'estimant, tout évaporée et tout imparfaite qu'elle est, un sujet accompli, parceque c'est le terme dont on use sans cesse, et qu'on emploie éternellement pour la séduire et pour la corrompre. Ainsi un faux ou un foible ami, à force de vouloir être complaisant, devient-il idolâtre de son ami, lui ôtant la plus salu-

taire de toutes les vues, qui est celle de soi-même, et lui gâtant l'esprit par autant d'erreurs qu'il lui dit de choses douces et agréables : *Qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt.* Qu'est-ce, à parler proprement, que cet usage maintenant si profané d'éloges et d'actions publiques, où, sous prétexte d'éloquence, le mensonge et la flatterie triomphent impunément de la vérité? Qu'est-ce que cette affectation d'épîtres à la tête d'un ouvrage, où, par le caprice d'un auteur, les mérites les plus obscurs sont égalés aux plus éclatants, où les plus médiocres vertus sont traitées de sublimes et d'éminentes, où il n'y a point de particulier qui ne dût gouverner l'état, point de prélat qui ne fût digne de la pourpre? Qu'est-ce que tout cela, sinon un débit souvent mercenaire de louanges excessives et démesurées, dont on infatue les hommes? On sait bien que partout là il ne faut rien moins chercher que la vérité. Cependant, par une corruption de l'amour-propre, qui sait se prévaloir de tout, on s'imagine aisément qu'au moins y a-t-il dans ces choses quelque apparence et quelque fonds de vérité; suivant cette pensée de saint Augustin, si ingénieusement conçue, que la vérité est tellement aimée des hommes, que ceux qui aiment tout autre chose qu'elle veulent absolument que ce qu'ils aiment soit la vérité même : *Quia sic amatur veritas ut quicumque aliud amant, hoc quod amant, velint esse veritatem* (Aug.).

Je dis bien plus : on porte ce désordre et cette profanation jusque dans le lieu saint, où nous voyons tous les jours la chaire de l'Évangile, qui est la chaire de la vérité, servir de théâtre aux flatteries les plus mondaines. Au lieu des discours chrétiens que l'on faisoit autrefois dans les funérailles pour l'édification des vivants, on fait aujourd'hui des panégyriques où, de son autorité particulière, on entreprend de canoniser les morts. Panégyriques, vous le savez, où les plus lâches sans discernement sont transfigurés en héros, les plus petits esprits en rares génies, et ce qui est encore plus indigne, des pécheurs en spirituels et en saints. Car ne sont-ce pas là les effets déplorables de cette passion, si naturelle aux hommes du siècle, pour la gloire et pour toutes les vérités avantageuses? La contradiction est qu'au milieu de tout cela, ces hommes si passionnés pour la gloire et si vains, ne laissent pas de protester que ce qu'ils ont le plus en horreur, c'est d'être trompés. En effet, on ne veut pas l'être, mais en même temps on veut tout ce qu'il faut vouloir pour l'être. Car on ne veut pas être trompé, et néanmoins on veut être loué, flatté, admiré, comme si l'on pouvoit être l'un sans l'autre. On n'aime pas l'imposture, mais on aime l'applaudissement, qui est la matière de l'imposture. D'où saint Jérôme concluoit que, quoiqu'on pense le contraire, on aime l'imposture même; et quelque peine qu'on ait à le concevoir, il est évident que les hommes se font un souverain plaisir d'être trompés les uns par les autres, jusqu'à s'en remercier et s'en savoir bon gré: *Hi nimirum gaudent ad circumventionem suam, et illusionem pro beneficio ponunt*

(HIERON). Quel parti y auroit-il donc à prendre? Je vous l'ai dit, c'est de se défier de la vérité même qui nous flatte; pourquoi? parcequ'il n'y a point de vérité qui approche tant de l'erreur, si aisée à confondre avec l'erreur, et par conséquent si exposée à tous les dangers de l'erreur. Or qu'y a-t-il, encore une fois, de plus honteux pour nous selon le monde, et de plus pernicieux selon Dieu, que cette erreur? Laissons là le monde, dont le jugement nous importe peu. Qu'il suffise, pour être méprisé du monde, d'être la dupe d'une fausse louange, et que le personnage le plus risible, selon les maximes du monde, soit celui d'un homme crédule, et enflé d'un mérite imaginaire dont il s'est laissé persuader. S'il n'y avoit que le monde à craindre, peut-être pourrions-nous, par notre orgueil et notre vanité même, nous rendre indépendants de lui. Mais que répondrons-nous à Dieu quand il nous reprochera que, pour avoir trop cherché les vérités flatteuses, nous n'avons trouvé que le mensonge; que pour avoir prêté l'oreille à l'enchanteur, selon la métaphore du Saint-Esprit, nous avons vécu dans un perpétuel égarement; que pour nous être contentés de la fumée de l'encens, nous avons renoncé à la pureté de la lumière : cette lumière dont dépendoit notre conversion ne nous ayant manqué que parceque nous avons mieux aimé les ténèbres, et ces ténèbres volontaires ayant tellement prévalu dans nous, que notre salut s'y est trouvé enfin enveloppé. Qu'alléguerons-nous pour notre justification? Dirons-nous à Dieu, comme Adam, que ce sont les hommes qui nous ont séduits? prétendrons-nous avoir dû nous en fier à eux? les prendrons-nous pour garants des opinions mal fondées que nous aurons conçues de nous-mêmes; et Dieu, juge sévère, mais équitable, des voies trompeuses que nous aurons suivies, n'aura-t-il pas droit de s'en prendre à notre vanité?

Mais je veux, Chrétiens, que ceux qui nous louent ne nous trompent jamais, et que la complaisance qu'ils ont pour nous ne préjudicie en rien à la vérité : appliquez-vous à cette dernière pensée, qui va faire la conclusion de ce discours. Je veux, dis-je, que la vérité qui nous flatte soit toujours telle que nous la présumons : du moment qu'elle nous flatte, quoiqu'elle ne nous trompe pas, je soutiens qu'elle nous pervertit. Comment cela? en deux différentes manières : en nous inspirant un orgueil secret qui anéantit devant Dieu tout le mérite de cette vérité, et diminuant en nous le zèle de notre perfection, qui, bien entretenu, auroit mieux valu pour nous que l'avantage qui nous revient de cette vérité. Ah! mes chers auditeurs, que n'ai-je le temps de vous développer ce point de morale! C'est une vérité qui vous est glorieuse et avantageuse, je le veux; mais cette vérité, tout avantageuse et toute glorieuse qu'elle est, dès que vous aimez à l'entendre, est une vérité qui vous enfle, une vérité qui vous enorgueillit, une vérité qui vous élève au-dessus de vous-mêmes, qui vous rend fiers à l'égard des autres, et qui vous fait oublier Dieu. N'auroit-il

pas été plus à souhaiter que vous l'eussiez ignorée, et qu'elle eût été pour vous ensevelie dans le silence et dans l'obscurité? Combien d'esprits empoisonnés, si j'ose ainsi dire, par la connoissance de leurs propres mérites? combien d'astres éclipsés par leurs propres lumières, trop vivement réfléchies sur eux? c'est-à-dire, combien de dévots, combien d'ames pures et éclairées ont été corrompues par la réflexion qu'on leur a fait faire sur les faveurs et les graces dont Dieu les combloit? Tel auroit été un homme parfait, s'il ne s'étoit jamais aperçu qu'il avoit des qualités et des dispositions à l'être. Tel seroit aujourd'hui un Saint, si on ne lui avoit point dit qu'il l'étoit. Cette vue qu'on lui a donnée de son élévation dans la sainteté est ce qui l'a ébloui, ce qui lui a fait tourner la tête, ce qui, du pinacle, l'a précipité dans l'abîme. On ne lui a dit que la vérité, et, en le louant, on lui a rendu justice; mais cette justice, par les sentiments d'orgueil qu'elle a produits dans son cœur, s'y est tournée en injustice et en corruption. On ne l'a point loué au-delà des bornes, et ce qu'on lui a dit pour lui plaire n'a été qu'un sincère témoignage de ce qu'on pensoit de lui; mais ce témoignage, quoique sincère, n'a pas laissé de faire en lui une impression malheureuse, qui, sous couleur de vérité, a ruiné dans son ame tout le fondement de la grace, qui est l'humilité. Le croiriez-vous, mes Frères? dit saint Augustin : Jésus-Christ lui-même, qui étoit, selon l'Écriture, la pierre ferme et inébranlable, à qui d'ailleurs la louange étoit due comme le tribut de sa souveraine grandeur et de ses adorables perfections, pendant qu'il étoit sur la terre, n'a pu supporter les vérités qui alloient à son honneur et à sa gloire. Il faisoit des prodiges, il guérissoit les aveugles-nés, il ressuscitoit les morts; mais quand les peuples vouloient l'en féliciter, et s'écrier qu'il étoit un prophète envoyé de Dieu, il leur imposoit silence, témoignant une peine extrême de la reconnoissance qu'ils avoient pour lui, ou du moins des marques extérieures qu'ils lui en donnoient, parcequ'elles l'engageoient à être loué et applaudi par eux. Bien plus, il étendoit jusques aux démons cette modestie; et lorsque ces esprits, forcés par la vertu de ses paroles, sortoient des corps en publiant qu'il étoit le Christ, il les menaçoit, et leur commandoit de se taire : *Et increpans, non sinebat ea loqui* (Luc., 4). Au lieu de recevoir l'hommage qui étoit rendu à sa puissance, il usoit de sa puissance même pour s'en défendre et pour le rejeter. Est-ce qu'il y avoit du danger pour lui à être loué? non, Chrétiens, mais il y en avoit pour nous; et parcequ'il étoit venu pour être notre modèle, et pour remédier à notre foiblesse par la sainteté de ses exemples, il fuyoit d'entendre les vérités dont il eût eu droit de se glorifier, pour nous faire craindre celles qui, en nous flattant, ne peuvent qu'affoiblir en nous la grace destinée à nous sanctifier. C'est la remarque de saint Ambroise sur ce passage de saint Luc : *Et increpans non sinebat ea loqui.* Or si le Sauveur, ajoute ce Père, en a usé de la sorte pour

notre instruction, que ne devons-nous pas faire pour notre propre utilité, ou plutôt pour notre propre nécessité?

Ce n'est pas tout : j'ai dit que cette vérité qui nous flatte diminuoit en nous le zèle de notre perfection, et il n'est rien de plus évident. Car la perfection, comme en conviennent tous les Saints, et comme nous l'enseigne le Saint des saints, étant d'une pratique difficile, et son principal exercice consistant à s'avancer, à s'efforcer, à se surmonter et à se vaincre ; quelque desir que nous ayons de l'acquérir, il est toujours vrai que nous n'y travaillons qu'avec peine ; et que si nous pouvions avec honneur nous en dispenser, ce seroit le parti favorable que nous embrasserions avec joie. Or c'est à quoi la louange des hommes, même juste et légitime, nous conduit infailliblement. Car cette louange, souvent écoutée, nous fait croire enfin que nous sommes déja bien élevés, et dès-là nous nous relâchons. Au lieu que saint Paul, tout confirmé qu'il étoit en grace, disoit aux Philippiens : A Dieu ne plaise que je me croie déja parfait ! non, mes Frères, je suis encore bien loin du terme ; mais je marche toujours pour tâcher d'atteindre où le Seigneur Jésus m'a prédestiné ; et pour cela, oubliant ce qui est derrière moi, et aspirant à ce qui est devant moi, je cours incessamment vers le bout de la carrière, pour remporter le prix, et pour mériter la couronne à laquelle Dieu m'appelle : *Quæ retrò sunt obliviscens, ad ea vero quæ sunt priora, extendens meipsum, ad destinatum persequor, ad bravium supernæ vocationis* (*Philip.*, 3) ; au lieu, dis-je, que saint Paul parloit ainsi, nous, par une conduite bien opposée et bien éloignée de la sienne, nous regardons avec complaisance le peu de bien que nous avons déja fait, et nous oublions celui qui nous reste encore à faire. De là vient que, selon le sentiment de la philosophie même et de la sagesse humaine, un flatteur est plus à craindre qu'un ennemi ; de là vient que David regardoit comme des outrages et des injures les éloges qu'il recevoit de la bouche des flatteurs : *Et qui laudabant me, adversum me jurabant* (*Ps.* 101) ; de là vient que saint Bernard, ainsi qu'il le rapporte lui-même, avoit coutume de se munir, contre deux sortes de gens, de deux versets de l'Écriture ; qu'il s'écrioit contre ceux qui parloient de lui avec malignité : *Avertantur retrorsùm, et erubescant, qui volunt mihi mala* (*Ps.* 69). Éloignez de moi, Seigneur, et couvrez de confusion ces esprits envenimés qui me veulent du mal ; et qu'il disoit contre ceux qui entreprenoient de le flatter : *Avertantur statim erubescentes, qui dicunt mihi* : *Euge, euge* (*Ibid.*) ! Loin de moi ceux qui me crient en m'applaudissant : Courage, courage ! quel es vaines louanges qu'ils me donnent tournent à leur honte !

Attachons-nous donc, Chrétiens, à ces deux grandes maximes. Aimons la vérité qui nous reprend, et défions-nous de celle qui nous flatte. Oublions le bien qui est en nous, et ne perdons jamais la vue de nos défauts. Les bonnes œuvres, dit saint Augustin, nous sancti-

fient, et les mauvaises nous corrompent; mais, par un effet tout contraire, le souvenir des bonnes œuvres nous corrompt, et rien n'est plus propre à nous sanctifier que le souvenir de nos péchés : comme si Dieu, par une providence particulière, avoit voulu donner au pécheur cette consolation de pouvoir faire du souvenir de son péché le remède de son péché, et qu'en même temps il eût voulu donner au Juste un contre-poids, en lui faisant trouver dans ses bonnes œuvres le sujet de la plus dangereuse tentation. Regardons ceux qui nous louent comme des gens contagieux; et qu'il soit vrai de dire s'il est possible, d'un chacun de nous, ce que saint Ambroise disoit de Théodose : J'ai honoré et chéri cet homme, qui, étant au-dessus de tous les hommes, a mieux aimé un censeur qu'un approbateur. Les louanges flatteuses d'un approbateur portent toujours avec elles un poison mortel. Mais les sages et charitables répréhensions d'un censeur, d'un confesseur, d'un prédicateur, d'un ami, nous retireront de nos égarements, nous feront reprendre la voie où nous devons marcher et d'où nous étions sortis, nous conduiront au port du salut, et nous feront parvenir à l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

SUR LA PRIÈRE.

Dixit Jesus discipulis suis : Amen, amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. Usquemodò non petistis quidquam in nomine meo : petite, et accipietis.

Jésus parla de cette sorte à ses disciples : Je vous le dis, en vérité, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. Vous n'avez encore rien demandé en mon nom; demandez, et vous recevrez. SAINT JEAN, chap. XVI.

Il n'appartient qu'à un Dieu aussi grand que le nôtre de faire une promesse si magnifique et si étendue, parcequ'il n'appartient qu'à lui de la pouvoir exécuter. Le Fils de Dieu ne nous dit pas seulement dans la personne de ses disciples, Si vous demandez telle ou telle chose, vous l'obtiendrez; mais, Si vous demandez quelque chose, quoi que ce soit, mon Père vous le donnera : *Si quid petieritis, dabit vobis.* Il ne nous dit pas précisément, Demandez, ceci ou cela, mais indéterminément et en général, Demandez, et vous recevrez : *Petite, et accipietis.* Encore une fois, Chrétiens, il falloit une puissance et une miséricorde infinie pour être en état de s'engager de la sorte, et pour le vouloir. C'est donc là qu'éclate la souveraine grandeur du Dieu que nous adorons; c'est là qu'il fait également paroître, et ce pouvoir suprême qui le rend maître de tout, et cette bonté sans mesure qui le fait descendre et compatir à tous nos besoins : aussi est-ce de là même que les Pères ont pris occasion de tant exalter l'efficace de la prière; qu'ils l'ont regardée comme la mère de toutes les vertus, comme la source de tous les biens, comme le trésor de l'ame chrétienne et comme

un fonds de richesses inépuisable, parceque c'est le moyen de parvenir à tout et d'avoir tout : *Si quid petieritis Patrem, dabit vobis.* Il est vrai qu'elle requiert certaines conditions. Dieu n'est pas le dissipateur, mais le dispensateur de ses graces; et par conséquent il n'écoute pas sans distinction toute prière, mais une prière animée par la foi, une prière sanctifiée par l'humilité, une prière soutenue par la persévérance, une prière, non des lèvres et de la bouche seulement, mais de l'esprit et du cœur : tout cela est incontestable, et tout cela est bien raisonnable. Ce qui m'étonne, Chrétiens, et ce qui est en effet bien surprenant, c'est le peu de soin que nous avons de mettre en œuvre auprès de Dieu ce qui devroit nous servir en toutes rencontres. Car ne puis-je pas bien faire à la plupart de mes auditeurs le même reproche que faisoit le Sauveur du monde à ses disciples : *Usquemodò non petistis quidquam* : Vous n'avez rien demandé jusqu'à présent? Est-ce que rien ne vous manque? mais vous êtes tous les jours si éloquents à exposer aux hommes les nécessités ou temporelles ou spirituelles qui vous affligent. Est-ce que vous n'avez point encore appris à demander, ni à prier? Si cela est, comme je n'ai que trop lieu de le croire, appliquez-vous à ce discours, où je prétends vous entretenir de la prière, après avoir prié moi-même en m'adressant à Marie et lui disant : *Ave.*

Exercer le ministère de l'Évangile, c'étoit, dans l'idée de saint Paul, faire profession d'être redevable à tous, aux ignorants et aux savants, aux charnels et aux spirituels, à ceux qui sont encore enfants en Jésus-Christ, et à ceux qui sont déja des hommes formés et parfaits, ou qui travaillent à le devenir; aux ignorants pour les instruire, aux savants pour les persuader, aux charnels pour les convertir, aux spirituels pour les affermir; à ceux qui sont encore enfants pour les nourrir de lait, aux parfaits pour leur préparer des viandes solides; à tous pour leur prêcher la vérité, mais d'une manière proportionnée à leur état et à leurs dispositions : ainsi ce grand apôtre le pratiquoit-il, ainsi en servoit-il d'exemple aux ministres qui devoient être chargés après lui du même emploi; et voilà, mes chers auditeurs, l'engagement où je me trouve aujourd'hui. J'ai à vous entretenir de la matière la plus importante, savoir, de l'oraison ou de la prière; et, par un dessein particulier de Dieu, je me trouve obligé à en instruire tout à la fois deux sortes de personnes : les chrétiens du siècle, qui marchent dans les routes de la religion, et ceux qui aspirent et qui s'élèvent aux voies les plus sublimes de la perfection. Il semble que, pour l'utilité publique, j'aurois pu me contenter de l'instruction des premiers; mais Dieu, par son adorable providence, a permis que dans notre siècle il ne fût pas moins nécessaire de s'appliquer à l'édification des seconds; et c'est pourquoi je me suis senti inspiré de parler ici aux uns et aux autres; aux premiers, pour les convaincre de la nécessité de l'oraison, et aux

seconds, pour leur découvrir les abus de l'oraison. Mais parceque le terme d'oraison, par rapport à ces deux sortes de chrétiens, est comme un terme équivoque, qui signifie pour les premiers l'action commune de prier, et pour les seconds quelque chose de plus relevé, que nous appellerons oraison extraordinaire; afin d'ôter toute ambiguité, et de vous déclarer nettement ma pensée, mon dessein est de faire voir aux uns le besoin qu'ils ont de l'oraison commune, et de marquer aux autres comment ils peuvent abuser de l'oraison extraordinaire; c'est-à-dire, d'engager les uns à prier, et d'empêcher les autres de mal prier; d'attirer ceux-là au saint exercice de l'oraison, qui nous est commandé, et de retirer ceux-ci des fausses voies d'une oraison dangereuse et inutilement pratiquée. Voilà ce que j'entreprends. En deux mots, l'indispensable nécessité de l'oraison ordinaire, fondée sur les principes de la foi les plus évidents, c'est le premier point; l'abus de l'oraison extraordinaire, reconnu et découvert par les règles de la foi les plus solides, c'est le second point. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Jamais décision de la foi n'a été ni plus authentique, ni reçue dans le monde chrétien avec plus de soumission et plus de respect que celle où l'Église, foudroyant autrefois le pélagianisme, établit, disons mieux, déclara la nécessité de la grace intérieure de Jésus-Christ pour toutes les œuvres du salut; et jamais conséquence n'a été ni plus infaillible ni plus évidemment tirée de son principe, que celle que je tire aujourd'hui de cette décision de l'Église pour prouver la nécessité de la prière. Sans la grace du Rédempteur, quelque fonds de vertu naturelle que je puisse avoir, et quelque bon usage que je fasse de ma raison et de ma liberté, je suis dans une impuissance absolue de parvenir au terme du salut; c'est ce que le grand saint Augustin soutint avec tant de zèle, et ce qui fut enfin solennellement conclu contre l'hérésiarque Pélage. Sans le secours de la grace, non seulement je ne puis parvenir à ce bienheureux terme du salut, mais je ne puis pas même m'y disposer, je ne puis pas même commencer à y travailler, je ne puis pas même le desirer, je ne puis pas même y penser; c'est ce qu'ont depuis défini tant de conciles et tant de papes, pour exterminer le semi-pélagianisme, rejeton pernicieux de l'erreur que saint Augustin avoit si glorieusement combattue. Or les mêmes armes dont se servoit alors l'Église pour défendre la grace de Jésus-Christ contre les hérétiques qui l'attaquoient, sont celles qu'elle me fournit encore pour justifier l'indispensable obligation de la prière, contre les mondains et les lâches chrétiens qui la négligent : car voici, mes chers auditeurs, comment je raisonne, et comment chacun de vous doit raisonner avec moi.

Sans la grace il n'y a point de salut; donc il n'y a point de salut sans la prière, parceque hors la première grace, qui est indépendante de la prière, comme étant, dit saint Prosper, le principe de la prière

même, il est de la foi que la prière est le moyen efficace et universel par où Dieu veut que nous obtenions toutes les autres graces; et que toutes les autres graces, dans l'ordre de la Providence et de la prédestination, sont essentiellement attachées à la prière. *Petite, et accipietis :* Demandez, et vous recevrez. Voilà la règle que Jésus-Christ nous a prescrite, et qui, étant limitée à ce don parfait, à ce don souverain et excellent qui nous vient d'en haut, je veux dire la grace du salut, n'a jamais manqué; voilà la clef de tous les trésors de la miséricorde; voilà le divin canal par où tous les biens célestes nous doivent être communiqués. Demandez le royaume de Dieu et sa justice, ou plutôt, demandez sans restriction tout ce qui vous est nécessaire pour y arriver, et soyez sûrs que vous l'aurez : *Petite, et accipietis.* Voilà, dis-je, l'oracle de la vérité éternelle, dont il ne nous est pas permis de douter. D'où il faut conclure, reprend le docteur angélique saint Thomas, que nul homme, soit Juste, soit pécheur, mais encore moins le pécheur que le Juste, n'a droit d'espérer en Dieu, qu'en conséquence de ce qu'il le prie; et que toute confiance en Dieu qui n'est pas fondée sur la prière, et soutenue, ou, si j'ose ainsi m'exprimer, autorisée du crédit de la prière, est une confiance vaine, une confiance présomptueuse, une confiance même réprouvée de Dieu : et la raison est que Dieu, dit saint Thomas, qui ne nous doit rien par justice, et qui est incapable de nous rien devoir autrement que par miséricorde, tout au plus par fidélité, ne s'est engagé à nous par ces titres mêmes de fidélité et de miséricorde, que sous condition et dépendamment de la prière. Il peut donc, non seulement sans être injuste, mais sans cesser d'être fidèle et miséricordieux, ne nous point accorder ses graces quand nous ne le prions pas. Je dis plus, et dans le cours ordinaire de sa providence, il le doit en quelque façon, parceque des graces aussi précieuses que les siennes (c'est la réflexion de saint Chrysostome), des graces aussi importantes que celles qui nous conduisent au salut, méritent bien au moins qu'il nous en coûte de les demander, et de les demander avec empressement et avec ferveur.

Vous me direz qu'indépendamment de nos prières, Dieu sait nos besoins spirituels, et, sans que nous nous mettions en peine de les lui faire connoître, qu'il y peut pourvoir. Il est vrai, répondoit saint Jérôme à Vigilantius, qui, préoccupé de son sens, et renversant sous ce prétexte le fondement de la religion, vouloit conclure de là l'inutilité de la prière; il est vrai, Dieu connoît par lui-même nos besoins; mais quoiqu'il les connoisse par lui-même, et qu'il y puisse pourvoir sans nous, il veut y être déterminé et engagé par nous; c'est-à-dire il veut être excité par nos prières à nous accorder les secours qu'il nous a préparés; il veut que nos prières soient le ressort qui remue sa miséricorde et qui la fasse agir : car il est, ajoutoit ce saint docteur, le maître de ses biens; et en cette qualité de maître, c'est à lui de nous les donner et d'en disposer aux conditions qu'il lui plaît. Or,

encore une fois, il lui a plu que la prière fût une de ces conditions, et même la principale, et qu'elle entrât dans le pacte qu'il a fait avec nous comme notre Dieu, en nous disant, *Petite, et accipietis:* il lui a plu, en faisant servir nos besoins à sa gloire, de nous intéresser par-là à l'honorer, de nous attacher à son culte par ce sacré lien, de nous tenir par-là dans l'exercice de cette continuelle dépendance où nous devons être à son égard; en un mot, il lui a plu de vouloir être prié, et de mettre comme à ce prix les dons de sa grace et les effets continuels de sa charité divine. Car c'est ainsi que s'expliquoit saint Jérôme, en réfutant l'hérésie des adamistes, qui consistoit à rejeter la prière comme superflue; hérésie que Jovinien avoit osé renouveler, et dont Vigilantius étoit alors l'un des plus zélés partisans. Mais de là, Chrétiens, s'ensuivent trois autres vérités qu'il est du devoir de mon ministère de vous bien faire comprendre, et que vous ne pouvez ignorer sans un préjudice notable de votre religion et de votre foi.

Première vérité. Il s'ensuit que, dans le cours de la vie chrétienne, il nous peut arriver et qu'il nous arrive souvent de manquer en effet de certaines graces pour accomplir le bien auquel nous sommes obligés, et pour éviter le mal que la loi de Dieu nous défend, sans que nous ayons droit d'alléguer notre impuissance pour excuse de nos désordres, sans que nous puissions prétexter devant Dieu nulle impossibilité d'obéir à ses commandements, sans que sa loi, dans ces occasions, nous devienne impraticable: l'obligation que Dieu s'est faite de nous exaucer autant de fois que nous le prierons utilement pour le salut étant alors contre nous une raison invincible qui nous ferme la bouche, et qui confond ou notre lâcheté ou notre erreur. Ceci mérite votre attention. Il vous est impossible, par exemple, dites-vous, d'aimer sincèrement votre ennemi, et de lui pardonner de bonne foi l'injure que vous en avez reçue; et, persuadé que cela vous est impossible, vous prétendez par-là vous disculper des sentiments de haine et de vengeance que vous conservez dans le cœur. Ainsi le malheureux esprit du monde, qui est un esprit d'infidélité, vous aveugle-t-il. Mais écoutez les paroles de saint Augustin, bien opposées à ce langage, ou plutôt écoutez toute l'Église assemblée dans le dernier concile, et se servant des paroles de saint Augustin. Vous vous trompez, mon Frère, dit ce saint docteur cité par le concile, vous vous trompez: Dieu, qui est le meilleur et le plus sage de tous les législateurs, en vous commandant d'aimer votre ennemi, ne vous commande rien d'impossible; mais par ce commandement adorable il vous avertit de faire ce que vous pouvez, et de demander ce que vous ne pouvez pas, et il vous aide à le pouvoir: *Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis* (*Concil. Tridentin.*). Voilà en deux mots ou la réfutation de votre erreur, ou la conviction de votre libertinage. Vous ne vous sentez pas encore prévenu de cette grace

toute puissante qui inspire la charité pour les ennemis mêmes; et cette grace vous manque, je le veux : mais vous avez une autre grace qui ne vous manque pas, une autre grace qui vous tient lieu de celle-là, et avec laquelle il ne vous est jamais permis de rien imputer au défaut de celle-là. Quelle est cette autre grace? la prière, que Dieu vous a mise en main comme un instrument avec quoi vous pouvez tout, et qu'il ne tient qu'à vous de mettre en œuvre pour vous attirer cette grace de la charité héroïque et de l'amour des ennemis, que vous n'avez pas. Vous ne pouvez pardonner, mais vous pouvez prier; et le pouvoir de prier est pour vous une assurance et un gage du pouvoir de pardonner : car il suffit que vous puissiez l'un ou l'autre, ou plutôt que vous puissiez l'un pour l'autre; et du moment que l'un ou l'autre de ces deux pouvoirs vous est donné, le pardon de l'injure vous est possible. Or, après la promesse de Jésus-Christ, l'un des deux vous est assuré et vous est acquis; autrement saint Augustin ne vous auroit pas dit, *Et facere quod possis, et petere quod non possis*, de faire ce que vous pouvez, et de demander ce que vous ne pouvez pas, puisqu'il seroit également hors de votre pouvoir de demander et de faire. Il faut donc que la grace de faire ne vous manque que parceque vous n'usez pas de celle de prier et de demander. Et c'est, mon cher auditeur, le secret que je vous apprends, et ce qui éclaircit parfaitement la théologie des Pères de l'Église, quand ils avancent sur cette matière des propositions dures en apparence, mais d'ailleurs d'une connexion admirable entre elles; car voici le nœud de cette connexion. La grace nous manque quelquefois : qui en doute, et qui peut en disconvenir? mais nous manque-t-elle parceque Dieu nous la refuse, ou parceque nous ne la demandons pas à Dieu? nous manque-t-elle par le défaut de celui qui la donne, ou par notre indisposition et notre indifférence à la recevoir? nous manque-t-elle parceque Dieu ne veut pas nous exaucer, ou parceque nous négligeons de le prier? Voilà, homme du monde, ce qui vous condamnera un jour. Jugez-vous, et écoutez-moi. Vous êtes trop foible pour surmonter la passion qui vous domine, et pour résister à la tentation et à l'habitude du honteux péché dont vous vous êtes fait esclave; je le sais, et j'en gémis pour vous : mais avez-vous bonne grace de vous en prendre à votre foiblesse, tandis qu'il vous est aisé de pratiquer ce qui vous rendroit fort et invincible, si vous vouliez y recourir? Or telle est la vertu de la prière.

De dire qu'il y a des états où cette prétendue foiblesse s'étend jusqu'à la prière même, des états où l'homme tenté n'a pas même la force de prier, je sais que raisonner ainsi, c'est encore une de ces pensées malignes que notre esprit suggère à notre cœur, pour chercher des excuses dans le péché : *Ad excusandas excusationes in peccatis* (*Ps.* 140). Mais, comme remarque saint Chrysostome, si cela étoit, pourquoi l'apôtre de Jésus-Christ nous assureroit-il le con-

traire, et pourquoi feroit-il consister la fidélité de Dieu en ce que Dieu ne permet point et ne permettra jamais que nous soyons tentés au-dessus de nos forces? *Fidelis Deus, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis* (1. *Cor.*, 10). Car s'il y avoit des états où nous n'eussions ni la force de vaincre la tentation, ni la force de prier pour en obtenir la victoire; c'est-à-dire des états où la grace pour l'un et pour l'autre nous manquât également, il faudroit que saint Paul l'eût mal entendu, et qu'en voulant nous consoler par ce motif de la fidélité de Dieu, il nous eût donné une fausse idée, puisqu'il seroit vrai qu'étant trop foibles pour prier, aussi bien que pour résister, nous serions évidemment tentés au-delà de ce que nous pouvons, et qu'ainsi Dieu permettroit ce que cet apôtre a soutenu qu'un Dieu fidèle ne pouvoit permettre. Mais non, mon Frère, poursuit saint Chrysostome, il n'en va pas ainsi : vous êtes foible jusqu'à l'excès, mais vous ne l'êtes que parceque malheureusement vous quittez l'exercice de la prière; car dans le dessein de Dieu, c'étoit la prière qui devoit vous fortifier, qui devoit vous fournir des armes, qui devoit vous servir de bouclier pour repousser les attaques du démon. Et en effet, par la prière, les Saints, quoique fragiles comme vous, ont toujours été victorieux; et sans la prière, quoique saints d'ailleurs, ils auroient été comme vous vaincus. Cessez donc, encore une fois, d'excuser par-là vos chutes; et de l'expérience funeste que vous avez de votre fragilité, ne concluez autre chose que la nécessité absolue où vous êtes d'observer le précepte de Jésus-Christ, qui vous commande de prier, et de prier sans relâche : *Oportet semper orare, et non deficere* (Luc., 18).

Il en est de même de ces chrétiens froids et languissants, peu touchés des devoirs de leur religion, qui, se voyant dans la sécheresse et le dégoût et même dans l'insensibilité et l'endurcissement, se plaignent que Dieu les délaisse, au lieu de s'accuser devant Dieu de leur propre infidélité, et de reconnoître avec gémissements et avec larmes que leur malheur au contraire est qu'eux-mêmes ils délaissent Dieu, en renonçant à la prière, et ne faisant nul usage de cet excellent moyen sur lequel roule toute l'espérance chrétienne. Car c'est encore un autre point de la créance catholique, qui nous est déclaré par le concile, qu'à l'égard de ceux qui sont une fois justifiés, ou par la pénitence ou par le baptême, Dieu ne les abandonne jamais, s'ils ne l'ont auparavant abandonné : *Deus gratiâ suâ semel justificatos nunquam deserit, nisi prius ab eis deseratur* (*Concil. Trid.*). Or il est néanmoins hors de doute que ce seroit Dieu qui les abandonneroit le premier, si, lorsqu'il leur fait un commandement, il ne leur donnoit pour l'accomplir, ni la grace de la prière, ni, comme parlent les théologiens, la grace de l'action. Mais il n'est pas moins évident qu'il ne les abandonne qu'après qu'ils l'ont déja abandonné, quand il ne les prive de la grace de l'action que parcequ'ils ne sont pas fidèles à la grace de la prière. Quel est donc l'ordre de cet aban-

don terrible que nous devons craindre? Le voici : nous commençons, et Dieu achève; nous abandonnons Dieu en négligeant de recourir à lui, et de nous attirer par la prière sa grace et son secours; et Dieu, qui, selon le Prophète, méprise celui qui le méprise, nous abandonne, en nous laissant, par une juste punition, dépourvus de ce secours et de cette grace. Mais l'abandon de Dieu suppose le nôtre; et sans le nôtre, qui est volontaire, et dont nous nous rendons coupables, nous ne devrions jamais craindre celui de Dieu. Hors de là nous aurions droit de compter sur Dieu, et ce droit ou cette sûreté pour nous seroit la prière: mais avec quel front osons-nous nous en prendre à Dieu, et dire qu'il s'éloigne de nous, pendant que nos consciences nous reprochent que c'est nous-mêmes qui le forçons à cet éloignement, et qui, par le mépris que nous faisons de la prière, sommes les premiers à nous éloigner et à nous détacher de lui?

Seconde vérité. Il s'ensuit de là que le plus grand de tous les désordres, et en même temps de tous les malheurs où puisse tomber l'homme chrétien, c'est d'abandonner la prière : pourquoi? parcequ'abandonner la prière, c'est renoncer au plus essentiel et au plus irréparable de tous les moyens du salut. Prenez garde, s'il vous plaît. Au défaut de tout autre moyen, quelque avantageux ou même nécessaire qu'il puisse être pour le salut éternel, l'homme chrétien peut trouver des ressources dans la religion. Il n'y a point de sacrement dont l'efficace et la vertu ne puisse être suppléée par les dispositions de la personne qui le desire de bonne foi, mais qui ne peut le recevoir. Il n'y a point d'œuvre, ni méritoire, ni satisfactoire, qu'une autre de pareil mérite et d'égale satisfaction ne puisse remplacer. La contrition pure et parfaite peut tenir lieu de la confession des péchés. L'aumône, selon la doctrine des Pères, peut, par l'acceptation de Dieu, être substituée au jeûne; mais rien ne peut à notre égard être le supplément de la prière, parceque, dans l'ordre du salut et de la justification, la prière, dit saint Chrysostome, est comme la ressource des ressources mêmes, comme le premier mobile qui doit donner le mouvement à tout le reste; et quand tout le reste viendroit à manquer, comme la dernière planche pour sauver du naufrage l'homme pécheur. Si je suis incapable d'agir pour Dieu, je puis au moins souffrir pour lui. Si l'infirmité de mon corps m'empêche d'exercer sur moi les rigueurs de la pénitence, je puis racheter mes péchés par la miséricorde envers les pauvres : mais, dans quelque état que je me suppose, si je cesse de prier, je n'ai plus rien sur quoi je puisse faire fond, et par nul autre moyen je ne puis racheter ni réparer la perte que je fais en me privant du fruit de la prière. Ne priant plus, toutes les ressources de la grace sont taries pour moi, et mon ame, Seigneur, est devant vous comme une terre sèche et aride, qui n'est plus arrosée des pluies du ciel; ne priant plus, je n'ai plus ni humilité, ni foi, ni patience, parceque, bien loin de m'efforcer à pratiquer ces saintes

vertus, je ne me donne pas même la peine de vous les demander; ne priant plus, je me laisse emporter à mes passions et à mes desirs déréglés, parceque, bien loin de les combattre, je n'ai pas même recours à vous, qui pouvez seul m'aider à les réprimer; ne priant plus, toute l'harmonie de la vie chrétienne est en moi déconcertée, parceque la prière, qui en étoit l'ame, cesse, et n'est plus pour moi d'aucun usage; car c'est à quoi se termine l'indévotion que je remarque et que je déplore dans je ne sais combien de lâches chrétiens.

Cependant, mes chers auditeurs, voilà le désordre du siècle; et tel de vous à qui je parle, doit actuellement se dire à soi-même: Voilà mon état. C'est un pécheur d'habitude accablé du poids de ses iniquités, mais dont le dernier des soins est de représenter à Dieu sa misère, et de s'adresser à lui comme à son libérateur, en s'écriant avec l'Apôtre : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus* (*Rom.*, 7) ? Qui me délivrera de ce corps de mort? C'est une femme mondaine, remplie de l'amour d'elle-même et idolâtre de sa personne; mais qui n'a jamais dit à Dieu sincèrement : Seigneur, détruisez en moi cet amour profane, et faites-y régner le vôtre. C'est un homme exposé par sa condition aux occasions les plus prochaines du péché, qui, à tous les moments du jour, devroit soupirer vers le ciel et implorer l'assistance du Très-Haut, mais qui, tranquille au milieu des dangers les plus présents, passe les années entières sans rendre à Dieu le moindre culte, ni lui offrir le sacrifice d'une humble prière. Voilà, dis-je, ce que j'appelle la désolation du christianisme. Je ne parle point de certains pécheurs endurcis, qui, rebelles à la loi de Dieu et obstinés dans leurs vices, ont une opposition formelle à la prière, parcequ'ils craindroient d'être exaucés, et que, livrés dès cette vie à l'esprit de réprobation, ils ne voudroient pas que Dieu leur accordât la grace de leur conversion. Il y en a de ce caractère, et Dieu veuille que personne de vous ne se reconnoisse dans la peinture que j'en fais! Je parle de ceux et de celles qui par esprit de dissipation, qui par accablement des soins temporels, qui par attachement aux plaisirs du monde, qui par froideur pour Dieu, qui par indifférence pour le salut, qui par oubli de leur religion, se sont mis dans la possession malheureuse de ne plus prier : c'est à ceux-là que je parle, les conjurant, par le plus pressant de tous les motifs, d'ouvrir aujourd'hui les yeux et d'avoir compassion d'eux-mêmes. Car que peut-on, mes Frères, espérer de vous, si vous quittez ce qui est la base et l'appui de toutes les espérances des hommes? Destitués du secours de la prière, que devez-vous attendre de Dieu? Sans la prière, quelle part avez-vous aux mérites de Jésus-Christ? de quel bien êtes-vous capables? quel mal pouvez-vous éviter? Comment le péché vous a-t-il portés jusque là, de renoncer à ce qui devroit être votre souveraine et votre unique consolation? Est-ce paresse? est-ce endurcissement de cœur? est-ce doute et incrédulité? Si c'est paresse, en fut-il jamais une plus léthargique que

celle de se damner et de se perdre, faute de dire à Dieu, Sauvez-moi? Si c'est endurcissement, en peut-on concevoir un plus affreux que celui d'être couvert de plaies, et de plaies mortelles, manque de dire à Dieu, Guérissez-moi? Si c'est incrédulité, y en a-t-il de plus insensée que celle de supposer un Dieu plein de bonté, et de n'en faire jamais l'épreuve, en lui disant, Soutenez-moi, fortifiez-moi, convertissez-moi?

Troisième vérité. Il s'ensuit que le comble du malheur pour un chrétien est de perdre absolument l'esprit de la prière. J'entends par l'esprit de la prière, une certaine estime que l'on conserve toujours pour ce saint exercice, quoiqu'on ne le pratique pas; j'entends une certaine confiance en ce moyen de conversion et de sanctification, quoiqu'on néglige de s'en servir; j'entends un certain sentiment intérieur du besoin que nous en avons, et un fonds de disposition à l'employer dans les rencontres, quoique actuellement et dans les conjonctures présentes on n'en fasse aucun usage. Car avoir perdu cette estime, cette confiance, ce sentiment, cette disposition secrète, c'est avoir perdu jusqu'aux principes les plus éloignés de la vie de l'ame, et c'est être dans l'ordre de la grace ce qu'est dans l'ordre de la nature un arbre dont on a coupé non point seulement les branches, mais jusqu'à la dernière racine. Tandis qu'on a cet esprit encore, ou qu'on en a quelque reste, tout assoupi qu'il est, il peut dans l'occasion se réveiller, nous exciter à la prière, nous y faire avoir recours; et, par l'efficace de notre prière, nous pouvons toucher le cœur de Dieu, et impétrer une grace qui nous touche enfin nous-mêmes, et qui nous ramène à Dieu. Si ce n'est pas aujourd'hui que cet esprit agit, ce sera peut-être demain, ce sera peut-être dans la suite des années; et le moment viendra où nous éprouverons sa vertu. Mais si cet esprit est absolument éteint, si nous n'avons plus ni estime de la prière, ni confiance en la prière, ni goût pour la prière, ah! mes chers auditeurs, où en sommes-nous, et quelle espérance y a-t-il que jamais nous nous dégagions des piéges du monde, que nous nous délivrions jamais de l'esclavage de nos passions, que nous surmontions jamais la chair qui nous sollicite sans cesse et qui nous entraîne, que nous revenions de nos égarements, et que nous rentrions dans les voies de Dieu? La grace de la prière ne nous manquera pas pour cela; mais nous manquerons à cette grace, parceque, n'ayant plus nul esprit de prière, nous manquerons de dispositions pour recevoir cette grace et pour y répondre. Voilà pourquoi le Prophète royal regardoit comme un des bienfaits de Dieu les plus signalés et le bénissoit, de n'avoir point permis que l'esprit de prière lui fût enlevé : *Benedictus Deus qui non amovit orationem meam à me* (*Ps.* 65). Voilà pourquoi Dieu, voulant marquer son amour à son peuple, lui promettoit de répandre sur lui un esprit de grace et un esprit de prière : *Effundam super domum David et super habitatores Jerusalem, spiritum gratiæ et precum* (Zach., 12). Et voilà pourquoi nous vous exhortons si fortement, Chrétiens, à ne

pas dissiper ce précieux talent. Or on le perd en perdant l'habitude de la prière, et en demeurant les semaines entières, les mois, les années, sans nul usage de la prière.

Heureux donc si ce discours peut rallumer votre zèle pour une pratique si salutaire et si nécessaire! Allons, mes Frères, allons nous jeter aux pieds de notre Père céleste, et lui présenter avec foi, avec humilité, avec persévérance, le religieux hommage de nos vœux. Nous ne pouvons ignorer d'une part nos besoins, et de l'autre la parole qu'il nous a donnée de nous accorder son secours, quand nous prendrons soin de l'implorer. Quoique cette parole soit générale, et qu'elle s'étende à tout, aux besoins temporels comme aux spirituels, à ce qui regarde le corps et la vie présente, comme à ce qui concerne l'ame et le salut éternel, *Quodcumque petieritis*; souvenons-nous néanmoins de cette autre leçon qu'il nous fait ailleurs, de chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et de nous reposer de tout le reste sur sa providence, qui y pourvoira. Demandons-lui, selon l'ordre que le Fils de Dieu nous a prescrit, que son nom soit sanctifié, et que nous puissions contribuer nous-mêmes à sa gloire par la sainteté de nos œuvres; que son règne arrive, et que dès ce monde il établisse son empire dans nos cœurs, afin que nous régnions éternellement avec lui dans le séjour bienheureux; que sa volonté soit faite dans le ciel et sur la terre, mais par-dessus tout qu'elle s'accomplisse en nous, et que nous lui soyons toujours soumis. Demandons-lui que chaque jour il nous fournisse le pain qui doit entretenir la vie de nos ames, le pain de sa grace, ce pain supersubstantiel, pour me servir de l'expression même de l'Évangile; que, tout pécheurs que nous sommes, il jette sur nous un regard de miséricorde, et qu'il nous pardonne tant d'offenses dont nous devons nous reconnoître coupables, et pour lesquelles nous ne pouvons le satisfaire, s'il ne se relâche en notre faveur de la sévérité de ses jugements. Demandons-lui qu'il nous défende des traits empoisonnés de l'esprit tentateur, et des attaques de ce lion rugissant qui tourne sans cesse autour de nous pour nous surprendre; qu'il nous défende des charmes trompeurs du monde et de ses prestiges, mais qu'il nous défende encore plus de nous-mêmes, et de la malheureuse cupidité qui nous domine. Enfin demandons-lui qu'il nous préserve de tout mal; qu'il nous aide à réparer les maux passés, et à nous relever de nos chutes, à guérir les maux présents, et à redresser nos inclinations vicieuses; à détourner les maux à venir, et à éviter le plus affreux de tous, qui est celui d'une éternelle damnation. Car si nous sommes éclairés d'une sagesse solidement et vraiment chrétienne, voilà où doivent tendre nos prières, et à quoi elles doivent se réduire : en voilà le précis et l'abrégé. Mais, après avoir vu la nécessité de l'oraison commune et ordinaire, il me reste à vous faire voir les abus de l'oraison particulière et extraordinaire: c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quand je parle des abus de l'oraison extraordinaire, ne pensez pas, Chrétiens, que je prétende ni la condamner, ni la combattre, puisqu'il est évident, au contraire, que de condamner ceux qui en abusent, c'est faire hautement profession de la reconnoître et de l'honorer. Je sais que Dieu, dont la miséricorde est infinie, se communique aux ames justes par plus d'une voie, et qu'il ne nous appartient pas de limiter ses dons et ses faveurs, beaucoup moins d'entreprendre de les censurer. Je sais, pour me servir des termes de saint Paul, qu'en ce qui regarde ces communications divines, quoique ce soit toujours le même esprit, il y a une diversité de graces : *Divisiones gratiarum sunt, idem autem spiritus* (1. *Cor.*, 12) ; et que de la part même de la créature il y a une diversité d'opérations, quoique ce soit toujours le même Dieu qui opère tout en tous : *Et divisiones operationum sunt, idem verò Deus qui operatur omnia in omnibus* (Ibid.). C'est-à-dire, je sais qu'outre la manière commune de prier, en méditant la loi de Dieu, en contemplant ses mystères, en se remplissant de sa crainte, en s'excitant à son amour, en le remerciant de ses bienfaits, en implorant ses graces et son secours, qui est le genre d'oraison que pratiquoit David, et que les Saints, à son exemple, ont de tout temps pratiqué, il y en a un autre différent de celui-là, où Dieu, par des impressions fortes, prévenant l'ame et s'en rendant le maître, l'élève au-dessus d'elle-même, tient ses puissances liées et suspendues, la fixe à un seul objet, fait qu'elle agit moins qu'elle ne souffre, lui ôte cette application libre qui ne laisse pas, quoique bonne, d'être un effort pour elle et un travail ; l'établit dans un saint repos, lui parle et se découvre à elle, tandis qu'elle est devant lui dans un profond et respectueux silence. Je sais, dis-je, que c'est tout cela qu'on a coutume de comprendre sous le nom d'oraison extraordinaire ; et à Dieu ne plaise qu'il m'arrive jamais de la critiquer, ni de l'improuver ! Mais je veux, pour votre instruction et pour votre édification, vous en faire connoître les abus ; et par-là, encore une fois, j'en suppose donc pour les ames prudentes et éclairées le bon usage possible. Je ne prétends pas même vous en faire voir les abus grossiers, tels que sont ceux qui, de nos jours, ont éclaté à la honte de la religion, et qui ont scandalisé toute l'Église. L'Église, animée d'un saint zèle, a pris soin elle-même de nous en donner toute l'horreur que nous en devons avoir ; et après ce qu'elle a fait, en vain voudrois-je y rien ajouter, persuadé d'ailleurs, comme je le suis, que votre piété n'a nul besoin de ce remède.

Je parle d'abus moins scandaleux, mais toujours très pernicieux dans leurs conséquences, et d'autant plus à craindre qu'ils sont plus ordinaires, et qu'on les craint moins. Je parle de ces abus où nous voyons tomber tant d'ames chrétiennes, qui, abandonnant la voie de l'humilité et de la simplicité, se laissent emporter à suivre des voies

plus hautes en apparence, mais fausses et trompeuses. Malheur que l'illustre Thérèse déploroit autrefois devant Dieu ; et nous pouvons dire que Dieu l'avoit suscitée pour nous apprendre à nous en préserver, puisqu'il nous a donné dans sa personne l'idée de la plus sage et de la plus solide conduite. Or je réduis, mes chers auditeurs, ces abus à quatre espèces. La première, de ceux qui, par une illusion visible, confondent l'oraison extraordinaire avec des choses qui ne sont rien moins qu'oraison , et qui , sous ce nom spécieux , déshonorent plutôt la religion. La seconde, de ceux qui, par erreur et par un défaut de discernement, soit en spéculation, soit en pratique, préfèrent l'oraison extraordinaire à l'oraison commune. La troisième, de ceux qui, par un mouvement de présomption, s'ingèrent d'eux-mêmes ou du moins tâchent de s'élever à l'oraison extraordinaire, sans y être appelés de Dieu, et même contre l'ordre de Dieu. Et la dernière, de ceux qui, par un fonds de lâcheté et de paresse, et pour ne vouloir pas se captiver, sous ombre d'oraison extraordinaire, négligent les règles générales auxquelles le Saint-Esprit, dans l'Écriture, veut que nous nous assujettissions pour prier saintement et chrétiennement. Ne craignez pas que je m'étende sur aucun de ces quatre articles. J'ai cru , pour l'accomplissement de mon ministère, devoir une fois vous les proposer, et je ne m'y suis résolu qu'après qu'une expérience confirmée m'en a fait reconnoître la nécessité. Mais, en vous marquant ces abus, j'aurai soin moi-même de ne pas lasser votre patience. Écoutez-moi ; ceci ne sera pas indigne de votre attention.

On se croit dans la voie et dans l'état d'une oraison extraordinaire ; mais on est dans l'égarement d'une pitoyable illusion. On se croit prévenu des dons du ciel ; mais on est, si j'ose le dire, préoccupé de ses imaginations et de ses pensées. On croit avoir part aux communications de Dieu ; mais on est livré à son propre sens, dans lequel on abonde, et qu'on suit uniquement. En un mot, on confond ce que les Pères entendent par oraison sublime, avec des choses qui n'en approchèrent jamais, qui sont de pures visions de l'esprit humain, qui bien souvent en sont les extravagances, qui n'ont nul caractère de solidité, et qui ne se trouvent fondées sur aucun des principes de la religion. C'est en quoi je fais consister le premier abus. Car j'appelle oraison chimérique, celle dont l'Évangile ne nous parle point, et que Jésus-Christ ni saint Paul ne nous ont jamais enseignée : n'étant ni vraisemblable ni possible que, dans le dessein qu'ils ont eu de nous apprendre toute perfection, ils nous eussent laissés dans une ignorance profonde de ce qui devoit être, en matière d'oraison , le plus haut degré de la perfection même. Or c'est justement ce qui seroit arrivé ; car en quel endroit, ou de l'Évangile, ou des autres livres sacrés, paroît-il le moindre vestige de cent choses que le raffinement des derniers siècles a inventées , et qu'on a voulu faire passer dans le monde pour oraison extraordinaire ? J'appelle oraison chimérique, celle qui, réduite aux

principes, ne se trouve pas à l'épreuve de la plus exacte et la plus sévère théologie : la théologie, dit le savant chancelier Gerson, devant être particulièrement en ceci comme la pierre de touche pour distinguer le faux et le vrai, ce qui est suspect et ce qui est sûr, ce qui est vicieux et ce qui est louable et soutenable ; et tout ce qui ne s'accorde pas avec cette théologie, ne pouvant être que la production d'un esprit trompeur ou trompé. Or vous savez combien de ces manières d'oraison, que la nouveauté ou l'entêtement avoient fait valoir dans le monde, soumises ensuite à la censure des docteurs, et par-là au jugement de l'Église, ont été rejetées et réprouvées, non seulement comme vaines et frivoles, mais comme dangereuses, et préjudiciables à la vraie piété. J'appelle oraison chimérique, celle qui choque le bon sens, et contre laquelle la droite raison se révolte d'abord, ayant toujours été convaincu que le bon sens, quelque voie qu'on suive, doit être de tout; et que là où le bon sens manque, il n'y a ni oraison, ni don de Dieu. Or cela seul ne devoit-il pas suffire pour discerner la fausseté de tant d'espèces d'oraisons qui ont servi de piége aux ames foibles; et n'est-il pas étonnant que, malgré ce bon sens universel qui a toujours réclamé contre un tel désordre, c'est-à-dire que, malgré l'opposition de tous les esprits judicieux et de tous les hommes sages, on n'ait pas laissé de courir après ces fantômes d'oraison, et qu'à la honte du christianisme on ait vu ces fantômes l'emporter souvent sur l'oraison solide et véritable ? J'appelle oraison chimérique, celle dont les termes et les expressions mêmes semblent n'être propres qu'à décrier la religion et à la faire tomber dans le mépris : la religion, disoit Lactance, ne devant rien admettre, ni rien autoriser qui ne soit digne de la majesté et de la sainteté du culte de Dieu ; et l'oraison, pour peu qu'elle se démente de ce caractère, cessant d'être ce qu'elle est, et ne méritant plus le nom qu'elle porte : or voilà, chrétienne compagnie, ce qui fait le sujet de ma douleur, quand je vois se répandre dans le monde tant de livres sans choix, où, sous prétexte d'oraison, la religion est toute défigurée, et qui, par un goût dépravé du siècle où nous vivons, ont néanmoins leurs approbateurs. J'appelle oraison chimérique, celle qui, de la manière qu'on la propose, est absolument inintelligible, et où les plus pénétrants et les plus éclairés théologiens ne conçoivent rien. Vous me direz qu'entre Dieu et l'ame, il peut se passer dans l'oraison des mystères ineffables et inexplicables ; et moi je réponds, premièrement, que, si ces mystères sont inexplicables, on ne doit donc pas entreprendre de les expliquer ; que, si ces mystères sont inexplicables, il faut donc se tenir dans le silence, et imiter au moins saint Paul, qui, après son ravissement au troisième ciel, avouoit humblement l'impuissance où il étoit de rapporter ce qu'il y avoit entendu : *Et audivi arcana verba, quæ non licet homini loqui* (2. *Cor.*, 12). Car c'est ainsi qu'en usoit ce grand apôtre : mais voici l'abus, mes chers auditeurs : on se croit plus capable que saint Paul, et ce que saint Paul n'a

pas cru lui être permis, on le présume de soi-même. C'est-à-dire, quelque ineffables et inexplicables que soient ces mystères d'oraison, un homme particulier et sans aveu s'estime assez habile pour en parler, pour les développer aux autres, pour les réduire en art et en méthode, pour en faire des leçons, pour en donner des préceptes, pour en composer des traités, et pour en discourir éternellement avec des ames peut-être aussi vaines que lui, et souvent séduites par lui. Au lieu de renfermer en soi-même, comme saint Paul, ce que Dieu pourroit lui avoir fait entendre, il produit indiscrètement et inutilement hors de soi ce qu'il a pour l'ordinaire imaginé, et ce qu'il n'entendit jamais. Combien d'exemples tout récents n'en avons-nous pas? Mais, en second lieu, je soutiens que nul genre d'oraison ne doit être approuvé, beaucoup moins admis sous cette notion de mystères élevés, mais inexplicables. Autrement il n'y auroit point d'insensé ni de visionnaire qui ne fût reçu à débiter dans l'Église de Dieu, comme mystères d'oraison, ses folies et ses rêveries. Car il n'appartient qu'à saint Paul de pouvoir dire, *Audivi arcana verba :* Dans ce commerce intime avec mon Dieu, j'ai entendu ce que je ne puis exprimer. Quand saint Paul parloit de la sorte, je suis sûr qu'il avoit entendu quelque chose de divin, parcequ'étant, comme il étoit, l'organe du Saint-Esprit, il ne pouvoit se rendre à soi-même que des témoignages infaillibles. Mais quand tout autre que saint Paul me tient ce langage, j'ai droit et je suis même dans l'obligation de m'en défier; pourquoi? parceque sans cela je serois exposé à tous les écueils du mensonge et de l'imposture, et parcequ'il n'y auroit plus d'erreur dont je pusse me garantir. Mais présupposons toujours une espèce d'oraison sublime, exempte d'illusion et de tromperie, et qui soit en effet de Dieu : ce que je vais dire demande une réflexion toute nouvelle.

On préfère l'oraison extraordinaire à l'oraison commune; c'est le second abus que je combats. Car il est évident, Chrétiens, que l'oraison la plus commune est celle dont le Fils de Dieu nous a lui-même prescrit la forme, et que nous appelons pour cela oraison dominicale; et il est d'ailleurs de la foi que cette oraison, que nous avons reçue du Seigneur même, quoique la plus commune et la plus simple, est celle qui nous doit être plus vénérable, et à laquelle, préférablement à toute autre, nous devons nous attacher : pourquoi? Non seulement, dit saint Cyprien, parceque c'est Jésus-Christ qui en est l'auteur, et qui nous l'a apportée du ciel, mais parcequ'en effet, toute commune et toute simple qu'elle est, c'est l'oraison la plus parfaite, et la plus capable de rendre les hommes parfaits. Qu'il y en ait d'autres plus mystérieuses, et, si vous voulez, d'une plus haute élévation, c'est ce que je vous laisse à décider; mais anathème à quiconque en reconnoîtra une plus sainte et plus sanctifiante! Or, selon toutes les maximes de la vraie religion, nous devons préférer, comme chrétiens, l'oraison qui nous sanctifie à celle qui nous élève. Il est vrai, celle qui

élève l'ame à ces degrés sublimes de contemplation peut être une grace et un don de Dieu ; mais prenez garde, s'il vous plaît, que c'est l'une de ces graces stériles qui, quoique infuses de Dieu, ne rendent l'homme ni plus juste, ni plus agréable à Dieu ; l'une de ces faveurs de Dieu qui ne donnent point de mérite, l'un de ces dons qui peuvent être quelquefois les effets de la sainteté, les récompenses de la sainteté, les marques de la sainteté, mais jamais, ni la cause de la sainteté, ni la sainteté même : au lieu que l'oraison commune, par l'exercice et par les actes des plus méritoires vertus auxquelles elle tient l'ame appliquée, est une source féconde et abondante de toutes les graces qui font devant Dieu la sanctification de l'homme. Or, pesant les choses dans la balance du sanctuaire, ce qui produit la sainteté, ce qui opère le mérite, ce qui enrichit l'ame des vertus, doit avoir dans notre estime une préférence infinie sur ce qui n'est que pure grace et que pure faveur : et comme la foi nous enseigne que le moindre degré d'humilité, de charité, de patience, est quelque chose, selon Dieu, de plus estimable que le don de faire des miracles et de ressusciter les morts, parceque le don des miracles est une grace infructueuse qu'ont eue quelques Saints, mais qui n'a point aidé à les faire saints, et sans laquelle il y en a eu d'aussi saints et de plus saints; aussi, du même principe devons-nous conclure que le moindre degré de cette oraison, où l'ame, par un usage libre de ses puissances, et fidèle à la grace de son Dieu, travaille à se purifier et à se perfectionner, qui est l'oraison commune, quoique moins élevée, vaut mieux et est d'un mérite plus grand que toutes les extases et tous les dons imaginables, où l'on suppose l'ame sans action, et dans le repos de la contemplation : pourquoi? parceque Dieu, encore une fois, ne discerne point les élus par la sublimité, mais par la fidélité ; et parceque toutes les extases ne sont pas comparables, dans l'idée de Dieu, à la moindre vertu acquise par le travail d'une humble prière. Desirer donc de parvenir à ces graces extraordinaires, les rechercher, y aspirer, abus, Chrétiens, qu'on ne peut aujourd'hui assez déplorer. Ainsi en usent, pour ne rien dire encore de plus, les ames ignorantes et imprudentes ; mais ce n'est pas ainsi qu'en ont usé les ames spirituelles et intelligentes. Ce n'est pas ainsi qu'en a jugé la célèbre Thérèse, qui, dans le moment où Dieu par ses voies extraordinaires se communiqua plus abondamment à elle, lui demandoit qu'il modérât l'excès de ses faveurs, qu'il ne l'élevât pas si haut, qu'il suspendît un peu les effets de ses opérations divines, afin, disoit-elle, qu'elle pût, dans l'amertume de son cœur, pleurer ses fautes passées, et qu'elle n'en perdît pas si tôt le souvenir : *Exclamans, petebat beneficiis in se divinis modum imponi, nec celeri oblivione culparum suarum memoriam aboleri* (*Offic. Eccl. in fest. S. Theres.*). Elle concevoit donc que l'exercice de pleurer ses péchés, en repassant devant Dieu les années de sa vie, étoit meilleur pour elle que l'extase et le ravissement, et qu'il lui étoit plus avanta-

geux de ressentir dans la prière les amertumes d'une componction salutaire, que de goûter les délices d'une oraison plus élevée, mais moins profitable. Et voilà, mes chers auditeurs, ce que je vous prêche : *Æmulamini charismata meliora* (1. *Cor.*, 12); à l'exemple de cette grande sainte, entre les dons de Dieu, desirez et enviez les plus excellents : c'est saint Paul qui vous le permet, et même qui vous l'ordonne; mais ne vous aveuglez pas jusqu'à prendre pour les plus excellents ceux qui sont les plus éclatants. Desirez ceux qui vous sont les plus utiles, enviez ceux qui sont les plus propres à vous convertir, ceux qui vous inspirent plus le zèle de la pénitence, ceux dont l'effet particulier est de vous rendre plus humbles, plus obéissants, plus charitables, plus mortifiés, plus désintéressés. Car ce sont là, dans le sens de l'Apôtre, les plus excellents pour vous : *charismata meliora.* Mais souvenez-vous que les dons de ce caractère sont attachés à l'oraison commune, que le Fils de Dieu nous a lui-même pour cela particulièrement recommandée. Ce n'est pas tout, et voici quelque chose de plus essentiel.

On entre dans ces voies extraordinaires sans y être appelé de Dieu, et même contre l'ordre de Dieu; troisième abus, qui surpasse tous les autres. Car n'est-ce pas entrer contre l'ordre de Dieu dans l'oraison extraordinaire, de prétendre s'y adonner, quand on a d'ailleurs un évident, un extrême, un pressant besoin de demeurer dans la pratique de l'oraison commune? quand, par exemple, on est rempli de défauts qu'on ne peut espérer de corriger sans le secours de l'oraison commune? quand on est dominé par des passions dont la victoire doit être le fruit et ne peut être le fruit que de l'oraison commune? quand on a des devoirs à accomplir, auxquels on ne satisfait point, et dont on ne s'instruit jamais que par les réflexions et les lumières de l'oraison commune? Malgré tous ces besoins, abandonner l'oraison commune pour se jeter dans d'autres voies qui ne conduisent à rien de tout cela, et pour lesquelles par conséquent on n'a ni vocation, ni disposition ; et au lieu de vaquer à l'étude de soi-même, à la réformation de soi-même, au changement et à l'anéantissement de soi-même, se proposer un genre d'oraison dont le fond est, pour ainsi dire, une abstraction totale de soi-même, et un oubli de toutes les choses dont on devroit être occupé, n'est-ce pas renverser l'ordre de Dieu? Or c'est ce renversement qui me fait pitié, je l'avoue, dans la conduite de je ne sais combien d'ames, censées intérieures : car voilà sur ce point l'illusion du siècle. On se pique d'oraison, et d'oraison sublime; et cependant on suit le mouvement de ses passions les plus vives et les plus ardentes; et cependant on ne connoît pas ses imperfections les plus grossières; et cependant on se confirme dans ses plus dangereuses habitudes; et cependant on manque à ses plus importants devoirs. Preuve infaillible, ame chrétienne, que ce n'est point à l'oraison sublime que vous êtes appelée de Dieu : pourquoi?

parcequ'il est indubitable que l'oraison à laquelle vous êtes appelée de Dieu doit être proportionnée à votre état. Or il n'y a nulle proportion entre cet état de lâcheté, de dissipation, de désordre où vous vivez, et l'oraison sublime dont vous vous piquez. Ce n'est donc point à vous que cette oraison, dans le dessein de Dieu, peut convenir. Remédier à vos foiblesses, vous détromper de vos erreurs, combattre les passions et les vices qui règnent en vous, voilà à quoi Dieu veut que votre oraison soit employée. Si celle dont vous usez ne se rapporte là, quelque sublime qu'elle vous paroisse, ce n'est plus Dieu qui vous attire, c'est votre propre sens qui vous y porte. Or, dès-là fût-elle aussi sublime qu'elle vous paroît, quel bien en devez-vous attendre, et quel succès devez-vous vous en promettre ? Il est vrai, cette espèce d'oraison extraordinaire a été saintement pratiquée dans le christianisme; mais par qui? par des ames parfaites, qui avoient pour cela toutes les marques de la vocation de Dieu ; par des ames réglées, qui, s'acquittant de leurs devoirs, accomplissoient toute justice; par des ames dont la vie étoit pure, exemplaire, irrépréhensible; qui, par de longues épreuves d'elles-mêmes, s'étoient rendues capables des dons divins, et à l'égard desquelles on pouvoit dire, avec toute sûreté, que la grace de l'oraison sublime étoit la récompense de leur sainteté. Vous, dans l'éloignement où vous êtes de leur sainteté, vous voulez avoir part à leur récompense et vous arroger cette grace; voilà votre égarement. Car, dans la vie imparfaite que vous menez, la grande règle d'oraison pour vous est qu'au lieu de vous élever, il faut descendre; qu'au lieu de vous abîmer et de vous perdre dans les communications que vous avez avec Dieu, il faut vous y chercher et vous y trouver, c'est-à-dire y reconnoître vos obligations, y examiner vos actions, y modérer vos desirs et vos affections, y acquérir le renoncement à vous-même et à vos passions. Sans cela, plus votre oraison est sublime, et plus elle est vaine; car j'entends par oraison vaine, celle qui ne corrige aucun défaut, celle qui n'est suivie dans la pratique d'aucune réforme, celle en vertu de laquelle on ne renonce à rien et on ne se détache de rien. Or combien n'en a-t-on pas vu servir d'un triste exemple de ce que je dis? Combien d'ames présomptueuses, qui, en même temps qu'elles faisoient profession de marcher dans ces voies intérieures dont je parle, n'en étoient pour cela ni moins déréglées, ni moins emportées, ni moins aigres, ni moins entières dans leurs sentiments, ni moins hautaines, ni moins dominantes; en un mot, qui, pour être élevées dans l'oraison, n'en étoient ni plus saintes devant Dieu, ni plus édifiantes devant les hommes? Vous me demandez comment elles tomboient dans un abus aussi énorme que celui-là : je vous l'ai dit, Chrétiens, par la séduction de l'esprit qui les conduisoit : elles entroient dans ces voies d'oraison par esprit de vanité, de curiosité et de singularité; elles y demeuroient par esprit d'opiniâtreté, d'indépendance, d'indocilité; éblouies de

ces termes de quiétude, de repos, de silence, elles y entretenoient leur oisiveté. Dieu ne les y appeloit pas : faut-il s'étonner si elles en abusoient, et si, bien loin d'en profiter, elles en étoient encore plus imparfaites ?

Enfin, sous prétexte d'oraison extraordinaire, on méprise et on néglige les règles dont le Saint-Esprit nous a fait des préceptes indispensables pour le saint exercice de la prière : quatrième et dernier abus, qui mériteroit un discours entier. Car, dans quelque voie que vous marchiez, fussiez-vous de ces ames du premier ordre, que Dieu prévient de ses plus exquises faveurs, c'est à vous, comme au reste des fidèles, qu'a prétendu parler le Saint-Esprit, quand il a dit : *Ante orationem præpara animam tuam, et noli esse quasi homo qui tentat Deum* (*Eccles.*, 18) : Avant la prière, préparez votre ame, et ne soyez pas semblable à l'homme qui tente Dieu. C'est à vous, dis-je, comme à moi que ce commandement s'adresse ; et de vous flatter que vous ayez un privilége qui vous en dispense, de vous persuader qu'en qualité d'ame choisie vous n'êtes pas sujette à cette loi, et qu'il vous est permis ensuite, sans aucune préparation, de vous présenter devant Dieu avec un esprit vide de toute pensée, attendant tout de Dieu, mais sans rien faire de votre part qui vous dispose à recevoir ses dons et ses lumières; de vous figurer que ce qui s'appelleroit dans un autre tenter Dieu soit en vous une perfection, parceque Dieu qui vous a élevé n'exige plus de vous ni cette dépendance de sa grace, ni cet assujettissement à ce que sa sainte parole prescrit en termes exprès ; de vous prévenir de ces idées, ce seroit un orgueil qui devroit vous faire trembler. Cependant, Chrétiens, on en vient là. Parcequ'on se croit dans une voie différente des voies communes, on ne se tient plus obligé à prendre soin de préparer son ame ; quelque générale et absolue que soit la loi, on s'en exempte ; au hasard de tenter Dieu, on va à l'oraison sans savoir pourquoi l'on y va ; on s'y présente sans aucune vue, sans s'y proposer rien, sans y chercher rien ; on a un entendement capable d'y découvrir et d'y connoître les plus solides vérités, et on se fait un mérite de ne l'y pas appliquer ; une volonté capable d'y former les plus saints desirs, et d'y concevoir les plus ferventes affections, et on se détermine par avance à s'y tenir oisif et sans action. Or je vous dis que tout cela est illusion : pourquoi ? parcequ'indépendamment des voies que vous suivez, ou plutôt que vous croyez suivre, il faut que la parole de Dieu soit observée : *Ante orationem præpara animam tuam.* Vous êtes donc grossièrement et visiblement trompé, quand, au préjudice de cette divine loi, vous n'apportez à la prière nulle préparation. De même, sous ombre d'être élevé à un don particulier de communication avec Dieu, on ne demande plus rien à Dieu, et l'on porte l'erreur jusqu'à s'imaginer que le commandement de Jésus-Christ, *Petite et accipietis,* Demandez et vous recevrez, n'est que pour les ames du dernier ordre ; que les ames élues sont occupées dans l'oraison de

quelque chose de plus saint et de plus épuré. Et moi, je veux bien déclarer ici que j'aime mieux pour jamais être dans le dernier ordre, en accomplissant le commandement de Jésus-Christ, que d'être des ames privilégiées et distinguées, en ne l'accomplissant pas. Et où en serions-nous, mes chers auditeurs, si, sous ce nom spécieux d'oraison sublime, on anéantissoit un devoir aussi essentiel et aussi inséparable de la religion, que celui de demander à Dieu les graces du salut? Où en serions-nous, si un devoir de ce caractère n'étoit plus le devoir des parfaits chrétiens, et que pour être élevé dans l'oraison il y fallût renoncer? Mais qui l'auroit cru, qu'on eût dû se faire dans le christianisme une perfection aussi bizarre que celle-là?

Ah! Chrétiens, ne tombez pas en de pareilles erreurs! et pour vous en préserver, attachez-vous aux règles que Jésus-Christ et ses apôtres nous ont laissées. Ne croyez pas à toutes sortes d'esprits, disoit saint Jean; mais éprouvez-les, pour connoître s'ils sont de Dieu : *Nolite omni spiritui credere* (1. JOAN., 4). Quand on vous propose des voies extraordinaires, soyez en garde, non seulement contre ceux qui vous les proposent, mais contre vous-mêmes. Quand on vous dira qu'il paroît un homme de Dieu, dont la conduite dans le gouvernement des ames est toute nouvelle, *Ecce hic est* (MATTH., 24), quelque éloge que vous en entendiez faire, ne suivez pas une ardeur précipitée qui vous y porte : *Nolite credere.* Attachez-vous à ceux qui vous conduisent par les voies d'une foi soumise et agissante, de l'humilité, de la mortification, de la pénitence, de toutes les vertus chrétiennes. Dans le choix que vous ferez, n'oubliez jamais le précepte de Jésus-Christ, *Petite et accipietis*: et si quelqu'un vous parle autrement, j'ose vous dire, comme saint Paul, que quand ce seroit un ange du ciel, vous le devez traiter d'anathème. Soit que vous soyez pécheurs, soit que vous soyez justes, ce précepte du Fils de Dieu vous convient. Si vous êtes pécheurs, demandez, *petite*, afin que Dieu vous touche le cœur par des graces de conversion. Si vous êtes justes, demandez, *petite*, afin que Dieu verse sans cesse sur vous des graces de sanctification. Surtout demandez, *petite*, afin d'obtenir de Dieu cette grace de la persévérance finale qui vous mettra en possession de la gloire éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION.

SUR LE ZÈLE POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE DIEU.

Cùm venerit Paracletus quem ego mittam vobis à Patre, spiritus veritatis, qui à Patre procedit, ille testimonium perhibebit de me; et vos testimonium perhibebitis.

Quand il sera venu, ce consolateur que je vous enverrai du sein de mon Père, lui qui est l'esprit de vérité qui procède du Père, il rendra témoignage de moi; et vous aussi vous en rendrez témoignage. SAINT JEAN, chap. XV.

Rendre témoignage de Jésus-Christ, c'est annoncer ses grandeurs,

attester sa divinité, faire connoître la vérité de sa mission, la sainteté de ses mystères et de sa loi; et voilà, Chrétiens, le témoignage que lui a rendu le Saint-Esprit, et qu'il lui rend encore tous les jours, soit par les secrètes inspirations dont il touche les cœurs, soit par les lumières de la foi qu'il répand dans les ames. Témoignage invisible dont nous ressentons au-dedans de nous l'impression, et qui ne se produit point communément au-dehors, si ce n'est quand cet Esprit tout puissant opère quelquefois des prodiges dans la nature, et qu'il fait éclater sa vertu pour l'honneur de l'Évangile, et pour vérifier la parole des ministres qui le prêchent. Mais outre ce témoignage intérieur de l'Esprit divin, il y a un témoignage sensible et public que le Sauveur des hommes attendoit de ses apôtres, et qu'il a reçu d'eux lorsqu'ils ont parcouru le monde, qu'ils ont porté son nom à toutes les nations, et que pour sa cause ils ont versé leur sang et donné leur vie. Car c'est ainsi qu'ils ont accompli cet ordre de leur adorable maître : Vous vous déclarerez pour moi; vous parlerez et vous agirez pour moi; vous serez devant les hommes mes témoins, mes prédicateurs, mes défenseurs : *Et vos testimonium perhibebitis.* Or, il est vrai, mes chers auditeurs, et je dois en convenir, que nous ne sommes pas tous appelés aux mêmes fonctions que les ministres évangéliques : mais d'ailleurs je puis ajouter et je prétends que par proportion, et conformément à notre état, nous sommes obligés comme eux de prendre, en mille occasions qui se présentent, les intérêts de Dieu, de nous élever pour la défense de la cause de Dieu, de combattre les ennemis de sa gloire, et de maintenir la pureté de son culte : devoir propre de toutes les conditions, quoique différent dans la pratique, selon la différence des rangs et la diversité des ministères : devoir indispensable; mais, de quoi nous ne pouvons assez gémir, devoir tellement négligé dans le christianisme, qu'à peine y trouve-t-on quelques serviteurs fidèles qui, contre le monde et ses maximes, osent tenir pour le Dieu qu'ils adorent, et en faire une profession ouverte. Ce n'est là-dessus que froideur et indifférence, et c'est cette indifférence criminelle que je ne puis trop fortement attaquer dans ce discours. Daigne le ciel m'inspirer aujourd'hui le zèle de ses prophètes pour animer le vôtre! Daigne le Seigneur me remplir de son esprit, de cet esprit de feu, afin que par son secours je puisse embraser ici tous les cœurs! Nous obtiendrons cette grace par l'intercession de Marie, et pour cela disons-lui : *Ave.*

Il y a dans l'homme deux principes plus ordinaires de tous ses désordres, l'aveuglement de l'esprit et la foiblesse du cœur : l'aveuglement de l'esprit, qui, le faisant mal juger des choses, l'engage à tenir, en ce qui regarde la cause de Dieu, une conduite non seulement fausse, mais criminelle; la foiblesse du cœur, qui, lui laissant assez de lumière pour discerner selon Dieu les vraies routes qu'il doit suivre,

fait néanmoins qu'il n'a pas assez de courage pour en soutenir les difficultés et en surmonter les obstacles. C'est, Chrétiens, à ces deux principes que je rapporte les deux caractères de cet esprit de froideur et d'indifférence pour les intérêts de Dieu, dont j'ai dessein de vous entretenir. Car après avoir fait quelque réflexion sur la différence des hommes du siècle qui se rendent en effet coupables d'une telle iniquité, je trouve qu'il y en a de deux sortes : les uns qui l'autorisent, et qui prétendent s'en justifier ; les autres qui s'en accusent, et qui sont les premiers à la condamner ; les uns qui la veulent faire passer pour sagesse, les autres qui de bonne foi la reconnoissent pour prévarication et pour lâcheté ; les uns qu'il faut détromper, les autres qu'il faut fortifier. Ceux-là sont les politiques du monde, qui, préoccupés de leurs sentiments, se font une prudence, dans les rencontres, d'être froids pour Dieu, et peu zélés sur tout ce qui concerne son service et ses intérêts ; se flattant d'agir en cela avec une circonspection nécessaire, et confondant cette indifférence et ce défaut de zèle avec l'esprit de modération et de retenue ; ceux-ci, moins présomptueux et moins prévenus, conviennent de l'obligation indispensable où nous sommes tous d'avoir du zèle pour Dieu, et de le marquer ; mais ne se trouvant pas assez de forces pour le mettre en œuvre et pour le faire paroître ; approuvant ce zèle dans autrui, mais dans eux-mêmes le faisant céder à la crainte et au respect humain. Prudence trompeuse, lâcheté indigne ; deux caractères auxquels je vais opposer les lumières et l'efficace de la parole de Dieu ; les lumières pour convaincre les premiers, et l'efficace pour animer et pour piquer les seconds. Car je prétends que le monde se trompe, et que sa prudence, qui nous fait avoir tant d'égards quand il s'agit de donner à Dieu des témoignages et des preuves de notre zèle, est une prudence réprouvée : vous le verrez dans le premier point. Et j'ajoute que cette foiblesse à laquelle nous succombons en nous comportant avec timidité et avec lenteur dans la cause de Dieu, pour ne pas encourir la haine des hommes et ne nous pas exposer à leur censure, est une foiblesse essentiellement contraire à l'esprit de Jésus-Christ, et par conséquent digne de la damnation éternelle : je vous le montrerai dans le second point. Deux vérités que chacun de nous s'appliquera, selon l'état de vie et la condition particulière où il a plu à Dieu de l'appeler ; deux vérités dont il n'y aura personne dans cet auditoire qui ne soit touché, si nous voulons entrer là-dessus en jugement avec nous-mêmes, et considérer sérieusement nos devoirs ; deux vérités qui, bien conçues et bien pénétrées, seront capables de répandre dans tous les cœurs ce feu sacré que Jésus-Christ est venu allumer sur la terre. C'est aussi tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Se faire une prudence aux dépens de Dieu, au préjudice même des

règles du monde, à la honte de la religion et à l'avantage de l'impiété, c'est-à-dire une prudence dont Dieu se tient déshonoré, que le monde même n'approuve pas, dont les foibles se scandalisent et dont les impies se prévalent, c'est ce que la politique du siècle a de tout temps inspiré aux mondains, et ce que l'esprit de Dieu contredira toujours. En quatre paroles, je viens de vous proposer quatre raisons que me fournit la morale chrétienne, et sur lesquelles j'établis la vérité de ma première proposition. Ne les perdez pas.

Il est de la grandeur de Dieu d'être servi par des hommes qui fassent gloire d'être à lui et de se déclarer pour lui; et il n'y a point de prudence qui puisse affoiblir la force et l'obligation de ce devoir, parceque ce devoir est le premier principe sur quoi roule la prudence même, et à quoi toute cette vertu doit se rapporter. Les intérêts de Dieu, c'est-à-dire ce qui touche son culte, sa religion, sa loi, son honneur, sa gloire, sont d'un ordre si relevé, qu'ils ne peuvent jamais être balancés par nul autre intérêt; et d'ailleurs ces mêmes intérêts de Dieu sont tellement entre nos mains, que vous et moi nous en devons être les garants, et qu'autant de fois qu'ils souffrent quelque altération et quelque déchet, Dieu a droit de s'en prendre à nous, puisque ce dommage qu'ils souffrent n'est que l'effet et une suite de notre infidélité. Or c'est ce qui arrive tous les jours, lorsque, par une fausse politique, nous négligeons de les maintenir, et que, nous en reposant sur Dieu même, nous nous faisons des prétextes pour nous taire quand il faudroit parler, pour dissimuler quand il faudroit agir, pour tolérer et pour conniver quand il faudroit reprendre et punir. Car quelle prudence pourroit alors nous mettre à couvert des jugements de Dieu, dont nous trahissons la cause; et de quel secours peut être pour nous la sagesse du monde, quand, par ses maximes criminellement suivies, nous nous rendons coupables et responsables de l'injure que Dieu reçoit?

C'est par cette règle que saint Jérôme, et après lui le docteur angélique saint Thomas, ont expliqué ce précepte de la loi divine, en apparence si rigoureux, lequel oblige tout homme chrétien à faire, quand il en est requis, la profession publique de sa foi, lui en dût-il coûter la vie, s'attirât-il par-là les derniers malheurs, fallût-il endurer pour cela les tourments les plus cruels : car notre religion, dit Tertullien, pour l'honneur du Dieu qu'elle nous fait adorer, ne sait ce que c'est que de biaiser dans cette extrémité même. En effet, c'est cette nécessité, ou de mourir pour sa foi en la déclarant, ou d'en être le prévaricateur et l'apostat, je ne dis pas en la désavouant, mais seulement même en la déguisant et en la cachant; c'est, dis-je, cette nécessité qui a produit tant de martyrs dans le christianisme. Or la même raison qui obligeoit les martyrs à professer leur foi, m'engage encore aujourd'hui à faire éclater mon zèle dans toutes les occasions où l'intérêt de Dieu est exposé : pourquoi? parceque je ne

suis pas moins redevable à Dieu de mon zèle que de ma foi, ou plutôt parceque l'obligation particulière que j'aurois de confesser extérieurement ma foi, n'est qu'une conséquence de l'obligation générale où je suis de témoigner, quand il le faut, mon zèle pour Dieu.

Je sais que dans les premiers siècles de l'Église il s'éleva une secte de faux chrétiens, ou pour mieux dire de mondains, qui en jugèrent autrement, et qui prétendirent que dans ces circonstances, où la confession de la foi étoit censée un crime devant les hommes, on pouvoit au moins, pour se racheter des supplices et de la mort, user de dissimulation, ne paroissant pas ce que l'on étoit, et au hasard même de paroître pour quelque temps ce que l'on n'étoit pas : mais je sais aussi que ce langage révolta tous les vrais fidèles; je sais que d'un consentement unanime les Pères détestèrent et rejetèrent cette erreur, que le premier concile œcuménique la condamna, et que, dans la sainte religion que nous professons, ceux-là ont toujours passé pour scandaleux, qui ont refusé de se déclarer ouvertement. Or si cela est vrai de la foi dans les temps mêmes où elle a été odieuse et persécutée, combien plus l'est-il du zèle des intérêts de Dieu, lorsque pour leur défense nous n'avons point de semblable risque à courir, et qu'une liberté évangélique, bien loin d'être dangereuse pour nous, nous devient glorieuse et honorable?

C'est donc en vertu de ce titre que Jésus-Christ, dans l'onzième chapitre de saint Luc, proposant les maximes fondamentales de son règne, c'est-à-dire de cet empire souverain qu'il exerce sur nous comme notre Dieu, insiste particulièrement sur celle-ci : *Qui non est mecum, contra me est* (Luc., 11) : Celui qui n'est pas pour moi, est contre moi ; parole, dit saint Augustin, qui confondra éternellement les sages du siècle, et qui suffira pour réprouver l'indifférence criminelle où ils se retranchent, quand il est question de rendre à Dieu le témoignage qu'il exige d'eux ; parole qui réfutera invinciblement les raisons frivoles par où ils s'efforcent maintenant de justifier leur silence, et d'excuser leur timidité en ce que j'appelle le parti de Dieu; parole de malédiction pour ces esprits d'accommodement qui, sans jamais choquer le monde, croient avoir le secret de contenter Dieu, et qui, sans rien faire pour Dieu, voudroient que Dieu fût content d'eux. Car que répondront-ils à Jésus-Christ, quand il leur dira que l'un et l'autre ensemble étoit impossible, et qu'ils en devoient être convaincus par cet oracle sorti de sa bouche : *Qui non est mecum, contra me est?* Prétendront-ils l'avoir mieux entendu que lui, avoir été plus prudents que lui, avoir eu pour ses intérêts un zèle plus discret que lui? Et parcequ'alors il s'agira du choix décisif que cet Homme-Dieu fera de ses élus, dépendra-t-il d'eux d'avoir été à lui malgré lui? Ah! Chrétiens, que David raisonnoit bien d'une autre manière, et que l'idée qu'il avoit conçue de l'être de Dieu et de son excellence lui donnoit bien d'autres sentiments! Non, non, Seigneur,

disoit-il à Dieu dans l'abondance de son cœur, il ne faut point que je m'érige en sage et en politique; et malheur à moi si je le suis jamais à vos dépens ! Il faut que, dans l'étendue de ma condition, j'aie pour l'avancement et pour le soutien de votre gloire autant de zèle que j'en dois avoir. Car en cela consiste ma grande sagesse; et ce zèle de votre maison, qui me dévore, fait que tous les outrages que vous recevez dans le monde me blessent moi-même personnellement : *Zelus domûs tuæ comedit me, et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me* (*Psalm.* 68). Ces outrages, ô mon Dieu, par l'impiété et l'insolence des hommes, montent jusqu'à vous; mais, par une vertu toute contraire de la charité qui m'anime, ils retombent en même temps sur moi; c'est-à-dire les blasphèmes que l'on profère contre votre nom, les profanations de votre sanctuaire, les transgressions de votre loi, les insultes, les scandales, les déréglements de votre peuple, tout cela fait sur mon cœur une impression à laquelle je ne puis résister. Quoi qu'en dise le monde, il faut que je m'explique et que je parle; et si ma raison s'y oppose, je la renonce comme une raison séduite et corrompue : *Et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.* Voilà, mes chers auditeurs, l'exemple et le modèle que l'Écriture nous met devant les yeux : car ce n'est pas seulement un roi comme David qui doit parler de la sorte, mais un seigneur dans ses terres et ses domaines, mais un juge dans sa compagnie, mais un magistrat dans son ressort, mais un supérieur dans sa société, un particulier dans sa famille, chacun sans exception dans son état. Tous les emportements d'un fils débauché et libertin doivent toucher le cœur d'un père; tous les désordres d'un domestique vicieux doivent toucher celui d'un maître. Je dis d'un père et d'un maître chrétiens, afin que l'un et l'autre répondant à la grace de leur vocation, ils puissent se rendre le même témoignage devant Dieu que David se rendoit par ces paroles : *Et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.* Sans cela, ni l'un ni l'autre ne satisfait à ce que lui impose la qualité de serviteur de Dieu; et sans cela l'un et l'autre abusent du pouvoir qui leur a été donné de Dieu. Seconde preuve tirée de la comparaison des devoirs du monde, et de la manière dont ils sont observés.

Car il seroit bien indigne et absolument insoutenable, de vouloir que Dieu comptât pour un service ce que le monde même regarde comme une espèce de perfidie, et qu'il agréât pour témoignage de notre attachement une conduite dont les hommes se tiennent tous les jours offensés. Or un ami, bien loin de reconnoître pour ami celui qui dans l'occasion hésiteroit à se ranger hautement de son parti et à le défendre, le mépriseroit comme un lâche, et, si je l'ose dire, comme un déserteur de l'amitié. Un prince, bien loin de mettre au nombre de ses fidèles sujets quiconque, dans la conjoncture d'une guerre, affecteroit de demeurer neutre, le traiteroit de rebelle et d'ennemi de l'état. Dès-là que c'est son sujet, le maître veut, et avec

justice, qu'il marche sous ses étendards, qu'il s'intéresse pour la prospérité de ses armes, qu'il y contribue et de sa personne et de ses biens, qu'il fasse céder toute autre considération à celle-là. Reste donc à voir si la politique du monde, qui ne peut, avec tous ses artifices et tous ses détours, excuser à l'égard des hommes cette disposition d'indifférence, peut l'autoriser à l'égard de Dieu, et si Dieu, jaloux jusqu'à l'excès de la fidélité qui lui est due, peut, dans un point aussi délicat que celui-ci, être content de ce qui ne suffit pas même aux hommes pour les satisfaire. Et c'est ici que, pour votre édification et pour la mienne, ou plutôt, que pour la confusion de cette prudence charnelle qui est visiblement ennemie de Dieu, je voudrois, s'il étoit possible, rappeler tous les siècles passés, et faire comparoître comme en jugement tous ces sages de la terre qu'on a vus si zélés pour le service des puissances humaines à qui leur fortune les attachoit, mais en même temps si réservés et si froids pour Dieu et pour sa religion. Car enfin, leur dirois-je avec tout le respect convenable, mais toute l'assurance que devroit me donner mon ministère, quand il y alloit du bien de l'état, quand l'autorité du prince se trouvoit en compromis, et qu'il falloit la maintenir, cette modération, dont vous vous piquiez tant d'ailleurs, ne diminuoit rien de votre ardeur. De quelle sévérité n'usiez-vous pas? avec quelle hauteur, avec quelle fermeté n'agissiez-vous pas? Toute votre prudence alors étoit de n'avoir ni ménagements ni égards, de ne laisser rien impuni, de prévenir par une juste rigueur jusqu'aux moindres suites; et sur cela même votre zèle étoit louable, puisque l'autorité que vous aviez à défendre venant de Dieu, comme dit l'Apôtre, elle ne demandoit pas un moindre soutien ni une moindre protection, quoique souvent elle eût peut-être demandé de votre part une plus pure intention. Mais du reste, dans ces mêmes places que vous occupiez, étoit-il question de vous opposer au libertinage qui faisoit tous les jours de nouveaux progrès; mais vous parloit-on d'un scandale qui se répandoit, et qui ne pouvoit être arrêté que par vos soins et par une sainte vigueur; mais falloit-il corriger des désordres qui déshonoroient le christianisme, et qui ne subsistoient que par votre molle et pernicieuse tolérance : c'est là que ce zèle, auparavant si courageux et si ferme, devenoit timide et circonspect; que vous deviez, à vous en croire, garder des mesures; que vous craigniez de vous avancer; que vous ménagiez celui-ci, que vous respectiez celui-là; c'est là que votre prudence, ingénieuse à éluder tout ce qui lui étoit à charge, trouvoit mille raisons spécieuses pour ne rien entreprendre, et pour laisser croître le mal : c'est là que vous traitiez d'indiscrétion les plus sages démarches de ceux qui se portoient pour défenseurs de la vraie piété, et que vous appeliez sagesse, habileté et science du monde, les dangereuses connivences de ceux qui entretenoient comme vous et fomentoient l'iniquité. Ah! Chrétiens, cette seule contrariété de sentiments

et de conduite ne sera-t-elle pas une conviction contre vous au tribunal de Dieu, et en faudra-t-il davantage pour faire évanouir tout le mystère et pour renverser tout le plan de votre prudence prétendue?

Ajoutez (et c'est la troisième raison) que, dans l'opinion des hommes, cette indifférence pour la cause de Dieu est communément prise et interprétée comme une aliénation secrète des intérêts de Dieu; excellente remarque du chancelier Gerson, que je vous prie de bien comprendre. Voici sa pensée : Car le libertinage même le plus obstiné n'osant pas lever le masque, et pour sa propre conservation, quelque malice qu'il cache au-dedans, ayant soin de ne la pas produire au-dehors, à peine démêle-t-on dans le monde un homme indifférent pour Dieu, de celui qui formellement et expressément est contre Dieu. Vérité si constante que l'on juge même de l'un par l'autre, et que ce jugement n'est ni léger ni téméraire, puisqu'il est fondé sur la pratique la plus commune, et sur l'usage le plus ordinaire des libertins du siècle. En effet, un athée, s'il y en a, ne se fait guère autrement connoître que par son indifférence pour toutes les choses de la religion. Un homme corrompu et abandonné aux desirs de son cœur, ne se fait guère autrement remarquer que par une certaine insensibilité aux plus honteux déréglements qui règnent autour de lui, et dont il est témoin. Quand donc ce ne seroit que pour les foibles, qui, voyant de ces chrétiens indifférents et de ces faux sages, en prennent sujet de scandale, parcequ'ils ne savent avec qui ils traitent, et qu'ils ne peuvent dire d'un chrétien de ce caractère ce qu'il est ni ce qu'il n'est pas, il faudroit, pour ne les pas jeter dans ce trouble, nous expliquer, et accomplir par œuvre ce que nous demandons tous les jours à Dieu qu'il opère en nous par sa grace : *Judica me, Deus, et discerne causam meam ab homine iniquo* (*Ps.* 42) : Jugez-moi, Seigneur, et faites le discernement de ce que je suis, d'avec l'impie et le réprouvé. Je veux dire que nous devrions agir de telle sorte que l'on nous distinguât, et qu'étant à Dieu comme nous y sommes, ou comme nous témoignons y vouloir être, notre conduite ne donnât aucun lieu d'en douter. Et voilà, mes chers auditeurs, ce qui obligea autrefois le saint homme Élie à faire aux Israélites ce reproche que nous lisons dans l'Écriture, et que chacun de nous peut bien s'appliquer; voilà ce qui alluma le juste courroux dont ce prophète se sentit ému lorsqu'il vit les chefs du peuple d'Israël sans zèle et sans action, à la vue d'un sacrilége qui se commettoit, et des honneurs profanes que l'on rendoit à l'idole de Baal : *Usquequò claudicatis in duas partes?* Jusqu'à quand, leur dit-il, balancerez-vous entre la prévarication la plus condamnable et le plus saint de tous les devoirs? Si le Dieu d'Israël est votre Dieu, que ne prenez-vous la parole, que n'agissez-vous, que ne combattez-vous pour lui? et si Baal n'est qu'un fantôme, que ne vous élevez-vous contre cette fausse divinité, ou plutôt contre ceux qui

l'idolâtrent? Pourquoi faut-il que vous teniez un milieu, que ni la conscience, ni l'honneur n'approuveront jamais, et que, par une espèce de neutralité aussi indigne, et presque plus indigne que l'infidélité même, vous scandalisiez vos frères? Pourquoi faut-il que ce peuple qui vous observe, et à qui vous servez d'exemple, jugeant de votre religion par l'intérêt que vous y devez prendre, puisse avec raison vous soupçonner d'en avoir fort peu, ou de n'en point avoir du tout? Il en veut des preuves et des effets; et ce n'est que par ces effets et ces preuves sensibles que vous pouvez lui apprendre ce que vous êtes, et pour qui vous êtes. Or combien en voit-on parmi nous (avouons-le ici, Chrétiens, et déplorons-le devant Dieu), combien en voit-on dans les mêmes dispositions que ces Israélites à qui parloit le Prophète? combien de ces esprits à qui tout est bon, qui pour le vice et pour la vertu ont d'égales complaisances, qui s'accommodent de l'erreur comme de la vérité, qui souffrent en leur présence le scandale sans émotion, et le mépris de Dieu sans altération; en un mot, à qui Dieu peut dire ce qu'il disoit dans l'Apocalypse à l'un des premiers évêques de l'Église : *Utinam frigidus esses aut calidus* (*Apoc.,* 3)! Je voudrois que vous fussiez ou tout un ou tout autre; que vous fussiez ouvertement ou contre moi, ou pour moi : mais parceque vous êtes tiède, et que vous demeurez dans un milieu qui ne décide rien, c'est pour cela que je suis prêt à vous rejeter : *Sed quia tepidus es, incipiam te evomere de ore meo.* Esprits, ajoute saint Jérôme, d'autant plus dangereux, que dans cet état de tiédeur ils sont plus capables de nuire, plus en pouvoir d'arrêter le bien et de favoriser le mal, parceque leur tiédeur même a je ne sais quel air de modération qui fait que l'on s'en préserve moins, au lieu qu'une malice plus déclarée auroit bientôt ruiné tout leur crédit, et leur feroit perdre toute créance.

Quoi qu'il en soit, en user ainsi, c'est donner aux ennemis de Dieu, à l'impiété, au vice, tout l'avantage qu'ils demandent, et les mettre en possession du règne funeste et de cet empire qu'ils tâchent, par toutes sortes de moyens, à s'usurper. Quatrième et dernière preuve de la vérité que je vous prêche. Car, suivant la belle et solide réflexion de saint Augustin, le libertinage ne demande point précisément d'être applaudi, d'être soutenu et appuyé; il se contente qu'on le tolère, et c'est assez pour lui de n'être point traversé ni inquiété. Quand donc vous le laissez en paix, vous lui accordez tout ce qu'il prétend. Avec cela, il ne manquera pas de prendre racine; et, sans avoir besoin d'un autre secours, il saura bien se fortifier et s'étendre. N'est-ce pas de cette sorte et par cette voie qu'il est toujours parvenu à ses fins? Les ménagements de ceux qui l'ont épargné, et qui devoient le réprimer dans sa naissance, ont été de tout temps les principes de son progrès. Voilà ce qui a nourri dans tous les siècles la licence de certains esprits contagieux, qui ont infecté le monde;

voilà ce qui a introduit jusque dans le christianisme tant d'abus et tant de désordres, directement opposés aux lois de l'honnêteté; voilà ce qui a multiplié les schismes et les hérésies. On se faisoit d'abord un point de sagesse de les négliger, et puis on se trouvoit trop foible pour les retrancher. Après les avoir supportés par indulgence, on se voyoit réduit à les souffrir par nécessité. La politique des uns rendoit le zèle des autres impuissant et inutile. Et, pour remonter jusqu'à la source, l'indifférence d'un homme qui n'avoit pas fait son devoir, étoit la cause originaire d'un vaste incendie qui embrasoit des pays entiers. En dis-je trop, Chrétiens? et, sans consulter d'autre expérience que celle de nos pères, ce que je dis n'est-ce pas ce qu'ils ont éprouvé, et de quoi ils nous ont laissé les tristes restes? De là l'obligation spéciale et redoutable de ceux qui se trouvent élevés en dignité, de ceux qui ont dans le monde de la qualité, de ceux qui, par leurs talents ou par leurs emplois, se sont acquis plus d'autorité, de ceux à qui Dieu semble avoir donné plus de lumière et de capacité; de là, dis-je, cette obligation plus étroite qu'ils ont d'attaquer avec force les scandales du siècle, et de leur couper court : obligation qu'ils doivent considérer comme l'un des points sur lesquels le Saint-Esprit leur fait entendre qu'ils seront plus exactement recherchés, plus sévèrement jugés, plus rigoureusement condamnés. Car qu'un homme du commun oublie là-dessus et ce qu'il peut et ce qu'il doit, quoiqu'il se charge en particulier d'un grand compte, la conséquence pour Dieu en est moins à craindre; mais qu'un grand qui a le pouvoir en main, et qui, selon saint Paul, est le ministre de Dieu pour venger ses intérêts, cesse de s'y employer; qu'il soit sur cela d'une composition facile, qu'il se remue lentement, qu'il résiste foiblement, qu'il se relâche et qu'il se rende aisément, vous savez avec quel succès l'impiété en profite. En vain étalerois-je ici des maux qui vont presque à l'infini, et qui ne vous sont que trop connus. Il me suffit de vous avoir appris d'où ils procèdent, et de vous avoir fait comprendre ce qu'il étoit important pour vous de n'ignorer pas, que de tolérer le vice, c'est l'autoriser, c'est le seconder, c'est le faire croître, puisqu'il ne veut rien de plus qu'une telle condescendance, et que cela seul lui ouvre un champ libre pour passer à toutes les extrémités.

Vous me direz qu'un zèle vif et ardent, tel que je tâche de vous l'inspirer contre le libertinage et contre le vice, bien loin de guérir le mal, ne servira souvent qu'à l'irriter. Quand cela seroit, Chrétiens, et que vous verriez que cela dût être, votre indifférence pour Dieu n'en seroit pas moins criminelle, et en mille rencontres le zèle ne vous obligeroit pas moins à vous déclarer. Quoique le mal s'aigrît et s'irritât, vous auriez fait votre devoir. Dieu auroit ses vues pour le permettre ainsi; mais l'intention de Dieu ne seroit pas que le mal qu'il voudroit permettre fût ménagé et toléré par vous. Sans mesurer les choses par l'événement, vous auriez toujours la consolation de

dire à Dieu : Seigneur, j'ai suivi vos ordres, et j'ai pris le parti de votre loi. Et certes, mon cher auditeur, il ne vous appartient point et il ne dépend pas de vous, sous prétexte d'un événement futur et incertain, de vous dispenser d'une obligation présente et assurée : c'est à vous de vous confier en Dieu, et d'agir dans l'espérance qu'il bénira votre zèle. Aussi ce zèle que je vous demande étant un zèle de charité, qui n'a rien d'amer, qui n'est ni fier ni hautain, qui aime le pécheur et l'impie, en même temps qu'il combat l'impiété et le péché, il y a tout sujet de croire qu'il sera efficace, et d'en attendre le fruit que l'on se propose.

Vous me direz qu'il faut user de discrétion, et je le dis aussi bien que vous ; car à Dieu ne plaise que je vous engage à imiter ceux qui, emportés par leur propre sens, au lieu de se faire un zèle de leur religion, se font une religion de leur zèle! Non, sans doute, ce n'est point là ce que j'entends. Il faut de la discrétion, mais aussi une discrétion qui aille toujours au terme où le zèle lui-même doit tendre. Tant de discrétion qu'il vous plaira, pourvu que le vice soit corrigé, pourvu que le scandale soit réparé, pourvu que la cause de Dieu ne succombe pas. Car, que votre discrétion se termine à prendre toujours, quoique sous de belles apparences, le mauvais parti; que la cause de Dieu souffre toujours, quand elle est entre vos mains; que l'iniquité se tienne en assurance et qu'elle se croie assez forte, du moment que vous êtes son juge; que vous ayez dans le doute un secret penchant à conclure favorablement pour elle, et que tout ce tempérament de discrétion que vous affectez ne consiste qu'à ralentir votre zèle et qu'à retenir celui des autres, c'est discrétion, si vous le voulez; mais cette discrétion et cette prudence contre laquelle saint Paul prononce anathème, et qu'il met parmi les œuvres de la chair, quand il dit aux Romains : *Sapientia carnis inimica est Deo* (*Rom.*, 8).

Vous me direz que votre zèle fera de l'éclat et du bruit; mais pourquoi donc en faire, si ce n'est pour empêcher ce que vous savez être un véritable désordre, soit dans l'intérieur de votre famille, soit au-dehors? Est-ce prudence d'éviter l'éclat, quand l'éclat est nécessaire, et qu'il peut être avantageux? Faudra-t-il que le libertinage, qui règne peut-être dans votre maison, sous ombre que vous ne voulez pas éclater, y soit tranquille et dominant? Puisqu'il n'y a qu'un éclat qui l'en puisse bannir, bien loin d'appréhender cet éclat, ne faudroit-il pas le rechercher comme un remède et comme un moyen efficace? Mais cet éclat troublera la paix : Qu'il la trouble, répond saint Augustin ; c'est en cela même qu'il sera glorieux à Dieu et digne de l'esprit chrétien. Car il y a une fausse paix qui doit être troublée, et c'est celle dont je parle, puisqu'elle favorise le péché. Et pourquoi le Fils de Dieu nous a-t-il dit dans l'Évangile qu'il n'étoit pas venu pour apporter la paix sur la terre, mais le glaive et la division; qu'il étoit venu séparer le fils d'avec le père, et la mère d'avec la fille? Que vouloit-il par-

là nous marquer, sinon qu'il y a dans le cours de la vie des occasions et des conjonctures où il est impossible de satisfaire au zèle que l'on doit à Dieu, sans s'exposer à rompre la paix avec les hommes? Et qu'y a-t-il en effet de plus ordinaire que ces occasions où, pour l'honneur de Dieu, il faut se résoudre à soutenir des guerres dans le monde et contre le monde? Non, non, Chrétiens, il n'y a point de paix, ni domestique ni étrangère, qui doive être préférée à l'obligation de porter l'intérêt de Dieu, et de s'opposer à l'offense de Dieu. Si le scandale qui se commet au mépris de Dieu vient de ceux qui vous sont unis par les liens de la chair et du sang, toute paix avec eux est un autre scandale encore plus grand. Il faut, selon le sens de l'Évangile, les haïr et les renoncer; et ils ne doivent point s'en plaindre, puisque, si le scandale vient de vous-mêmes, il faut vous haïr et vous renoncer vous-mêmes : car c'est pour cela que Jésus-Christ a pris les alliances les plus étroites du père avec le fils, et de la fille avec la mère, afin de nous faire mieux entendre que nulle raison ne doit être écoutée au préjudice du Seigneur et de son culte.

Mais ne doit-on pas ménager le prochain, surtout si c'est un ami, si c'est un homme distingué par sa naissance, par son élévation, par son rang? Le ménager, mon cher auditeur! et qu'est-ce que cet ami, qu'est-ce que ce grand, qu'est-ce que cet homme, quel qu'il soit, dès qu'il y va de la gloire de votre Dieu et de son service? Si les apôtres avoient eu de tels ménagements, où en serions-nous? Auroient-ils prêché l'Évangile malgré les édits des empereurs et les menaces des tyrans? Auroient-ils répondu avec tant de fermeté aux juges et aux magistrats qui leur défendoient de parler, qu'ils devoient plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes? *Si justum est in conspectu Dei, vos potius audire quàm Deum* (*Act.*, 4)? Si les Pères de l'Église, les Athanase, les Chrysostome, les Augustin et les autres, avoient eu de pareils égards, auroient-ils préservé le peuple fidèle de tant d'erreurs qu'ils ont détruites, et de tant d'hérésies qu'ils ont hautement combattues? Agissez avec respect, mais agissez avec force; l'un n'est point contraire à l'autre. Honorez la naissance, honorez la dignité, honorez la personne, mais condamnez l'injustice et l'iniquité. Cependant, Chrétiens, voici le désordre : on a du zèle, et quelquefois le zèle le plus violent et le plus amer pour certaines conditions, et l'on en manque pour d'autres états plus relevés. On se dédommage en quelque manière sur les petits de ce qu'on ne fait pas à l'égard des grands. Tout est crime dans ceux-là, et tout est, ce semble, permis à ceux-ci. On se persuade que c'est sagesse de se taire, de dissimuler, d'attendre l'occasion favorable, et un moment qui ne vient jamais, ou qu'on ne croit jamais être venu. Ah! Seigneur, ôtez-nous cette damnable sagesse du monde, et remplissez-nous de votre zèle. Que ce zèle nous tienne lieu de la plus haute sagesse, que ce zèle soit notre souveraine raison, que ce zèle nous serve de réponse à toutes les difficultés d'une spécieuse et vaine poli-

tique; qu'après nous avoir garantis de ce premier écueil d'une prudence prétendue, il nous préserve encore du second, qui est une lâche foiblesse, dont j'ai présentement à parler, et qui doit être le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une vérité dont l'amour-propre qui nous domine voudroit bien ne pas convenir, mais dont il ressent tous les jours l'effet malgré lui-même, que quiconque s'aime au préjudice de son devoir, beaucoup plus au préjudice de sa religion, en s'aimant de la sorte devient son plus dangereux ennemi; qu'il se perd en se cherchant, qu'il se détruit en se conservant, et, par une providence toute particulière, qu'il s'attire le sort que David dans une espèce d'imprécation souhaitoit aux pécheurs, quand il disoit à Dieu : *Redde retributionem eorum ipsis* (*Ps.* 27) : Seigneur, confondez-les dans leurs propres voies, et faites retomber sur eux-mêmes leur iniquité. Voyez-en la preuve, mes chers auditeurs, et l'exemple sensible dans ces hommes du siècle, dont il me reste à vous tracer le caractère; je veux dire, non plus dans ces sages et ces prudents, mais dans ces lâches chrétiens, qui, par une foiblesse de cœur, par une crainte servile, par un respect tout humain, contre les reproches de leur conscience, lorsqu'ils devroient exercer leur zèle pour Dieu, abandonnent indignement ses intérêts. Ce qu'ils ont en vue, c'est de se ménager eux-mêmes; mais qu'arrive-t-il? c'est que, bien loin qu'ils y réussissent, leur lâcheté se termine pour eux à des effets tout contraires. Car premièrement elle les prive du plus grand honneur qu'ils auroient pu prétendre, même dans l'opinion du monde, savoir, d'être les défenseurs, et, selon la mesure de leur pouvoir, les protecteurs de la cause de Dieu. Secondement, elle les rend odieux et méprisables tout à la fois : odieux aux gens de bien, qui, témoins de leur infidélité, ne peuvent se défendre de concevoir contre eux une juste indignation ; et méprisables même aux impies, dont ils croient néanmoins par-là devoir se promettre l'affection et l'approbation. En troisième lieu, cette lâcheté se dément et se contredit dans eux, mais d'une manière, comme vous le verrez, dont ils ne sauroient se parer, et dont la conviction et le remords leur est déja insupportable dès cette vie. Enfin, elle oblige Dieu à retirer d'eux ses graces les plus spéciales, et à leur faire sentir les châtiments les plus sévères de sa justice. Quatre points que je vous prie de bien méditer, et qui demandent encore de votre part une nouvelle réflexion.

Oui, Chrétiens, vous renoncez à votre propre gloire, lorsque, dans les sujets qui s'offrent à vous et où votre zèle vous doit faire entrer, vous n'osez, par une timidité foible et lâche, ni parler ni agir pour l'intérêt de Dieu. Car qu'y a-t-il de plus digne d'une grande ame, d'une ame noble et élevée, que la défense d'un tel intérêt, et que pouvons-nous nous proposer dans le monde de plus honorable? Quand vous

travaillez pour vous-mêmes, comme vous êtes vous-mêmes petits, quoi que vous fassiez, tout est petit, tout est borné, tout est réduit à ce néant inséparable et de vos personnes et de vos états. Mais quand vous vous intéressez pour Dieu, tout ce que vous faites, dans l'idée même des hommes, a je ne sais quoi de divin que l'on est comme forcé d'honorer, et qui donne pour vous une secrète vénération. Vous cherchez la gloire, écrivoit saint Augustin à un homme du monde; et cette gloire que vous cherchez, où la trouverez-vous mieux que dans l'exercice d'un zèle sincère pour tout ce qui touche le culte de votre Dieu; c'est-à-dire pour protéger ceux qui l'observent, pour réprimer ceux qui le violent, pour faire cesser les abus, pour maintenir la discipline, pour vous opposer comme un mur d'airain et comme une colonne de bronze aux entreprises de l'erreur, du vice, de l'impiété? Si vous avez un mérite solide à acquérir pour vous rendre recommandable, par quelle autre voie devez-vous espérer en venir à bout? Qu'est-ce qui a immortalisé le nom de tant de grands hommes dans l'ancien Testament et dans le nouveau? Qu'est-ce qui a imprimé dans tous les esprits les sentiments d'une estime si générale et d'une admiration si constante pour ces illustres Machabées? Qu'est-ce qui a distingué, entre les empereurs chrétiens, les Constantin et les Théodose? N'est-ce pas ce zèle de l'honneur de Dieu et de sa loi, dont ils ont été animés? Parcourez, disoit ce brave Mathathias étant au lit de la mort et instruisant ses enfants, parcourez toutes les générations, et voyez si ceux de nos ancêtres dont la mémoire est en bénédiction ont autrement mérité ces éloges et ce respect des peuples que par la force et le courage qu'ils ont témoigné, quand il a été question de soutenir la cause du Seigneur. Ne pensez pas arriver jamais au degré de gloire où ils se sont élevés que par la même résolution; et ne soyez pas assez aveugles pour croire que par des succès purement humains, dont le monde peut-être vous félicitera, vous puissiez les égaler. Ainsi parloit ce saint et généreux pontife; et c'est, Chrétiens, ce que je vous dis après lui. Non, qui que vous soyez, n'attendez point d'autre gloire véritable que celle qui vous viendra de la sainte ardeur que vous marquerez à Dieu et pour Dieu. Avec de prétendus succès que vous aurez d'ailleurs, et à quoi les hommes pourront applaudir, vous ferez un peu de bruit dans le monde; mais avec ce bruit, comme l'Écriture nous l'apprend, votre mémoire périra. Cette gloire que vous aurez cherchée hors de Dieu, et où Dieu n'aura nulle part, s'évanouira comme une fumée; et après vous avoir ébloui pour quelque temps d'une fausse lueur, elle vous laissera dans une éternelle obscurité.

Mais savez-vous encore quel doit être en cela le malheur de votre destinée? C'est qu'étant lâches pour Dieu comme vous êtes, Dieu, qui n'a besoin de personne et qui choisit ceux qui lui plaisent, ne daignera pas même se servir de vous. Usant bien des talents et des avantages que vous aviez reçus de lui, vous pouviez être les instruments de

sa gloire; mais il ne voudra pas vous y employer. C'étoit un honneur qu'il vous eût fait, mais dont il vous trouvera indignes. Vous ne méritez pas d'avoir place entre ces hommes connus pour être à lui, et déterminés dans le besoin à se sacrifier pour lui : il en suscitera d'autres qui le mériteront mieux que vous; d'autres qu'il remplira de son esprit, et qui, dans la médiocrité de leur condition, feront pour ses intérêts des prodiges de vertu. Ceux-là oseront tout et risqueront tout, quand il s'agira de le glorifier; et voilà pourquoi il les glorifiera eux-mêmes. Vous craignez de vous exposer : eh bien! il se passera de vous; mais aussi n'aurez-vous pas l'honneur de lui avoir été fidèles, et l'oracle qu'il a prononcé se vérifiera à la lettre : *Quicumque glorificaverit me, glorificabo eum; qui autem contemnunt me, erunt ignobiles* (1. *Reg.*, 2). Voilà comment s'expliquoient autrefois les prophètes, pour exciter dans les esprits de leurs auditeurs cette émulation toute divine dont ils tâchoient à les piquer; et plût à Dieu que ce discours fût accompagné d'une grace assez forte et assez puissante pour faire sur vous de pareilles impressions!

Mais ce n'est pas tout : car en même temps que vous vous privez de l'honneur et du mérite que vous auriez à prendre le parti de Dieu, vous devenez, par une suite nécessaire, odieux et méprisable aux hommes. A qui odieux? je l'ai dit, à tout ce qu'il y a de vrais fidèles qui aiment Dieu, et qui voyant avec quelle foiblesse vous mollissez dans toutes les rencontres, en gémissent, et disent intérieurement comme le roi David : *Vidi prævaricantes*, *et tabescebam* (*Ps.* 118) : J'ai vu, Seigneur, ces lâches prévaricateurs, qui, par des complaisances intéressées, ou par une crainte mondaine, ont négligé votre cause : je les ai vus, et j'en ai séché d'ennui et de regret. Car quelle amertume à un Juste qui a le cœur droit et qui brûle d'un zèle évangélique, de voir les intérêts de Dieu trahis par les vaines considérations et les timides, mais criminelles réserves, des partisans du monde et de ses esclaves! Que peut-il moins faire que de s'en prendre à eux, et de former contre eux dans son cœur ce sentiment de haine qu'une semblable indignité excitoit dans le cœur de David? haine dont il ne se faisoit nul scrupule, que dis-je? qu'il s'estimoit heureux de ressentir, et dont il se faisoit un mérite auprès de Dieu; haine qui procédoit en lui des plus pures sources de la charité, et qui lui donnoit droit de dire : *Perfecto odio oderam illos*, *et inimici facti sunt mihi* (*Ps.* 138) : Je les haïssois, mais d'une haine parfaite; et j'étois leur ennemi, parcequ'ils étoient les ennemis secrets de mon Dieu : *Perfecto odio oderam illos.* Or je vous demande s'il est rien, même selon le monde, de plus difficile à supporter, et qui approche plus de la malédiction, que cette haine et cette aversion des gens de bien. Je sais qu'il y a de ces cœurs durs que leur lâcheté même pourroit rendre insensibles à ce motif, et qui compteroient pour rien d'être dans la haine des serviteurs de Dieu, pourvu qu'ils pussent contenter l'amour-propre qui les possède :

mais n'est-ce pas une autre malédiction qui prouve encore plus clairement ce que j'ai avancé? Car, dans la pensée du sage, être content lorsque l'on s'attire la haine des hommes, c'est être d'autant plus odieux qu'on le veut bien être, et qu'on n'est point touché de l'être. Et ne me dites point que ce qui est condamné des uns est approuvé des autres : vous vous trompez, Chrétiens. Votre lâcheté, outre la haine des gens de bien, vous fera tomber encore dans le mépris des libertins et des pécheurs. Pourquoi? parceque les pécheurs et les libertins seront assez clairvoyants pour découvrir le foible de votre conduite, et qu'ils s'apercevront bien que votre indulgence pour eux n'est dans le fond qu'une petitesse d'ame, et que si vous les épargnez, c'est que vous n'avez ni la force ni la hardiesse de les entreprendre. Or la lâcheté reconnue, selon la remarque de Cassiodore, est toujours méprisée, et de ceux mêmes à qui elle est utile. Si, du moment que le vice se produit et que le scandale paroît, vous qui le devez arrêter, vous faisiez votre devoir, les scandaleux et les vicieux, en vous redoutant comme leur persécuteur, seroient obligés néanmoins malgré eux de vous estimer et de vous respecter. Ce qui vous perd dans leur esprit, c'est la complaisance même que vous leur témoignez. Ainsi, manquant à l'une de vos plus essentielles obligations par rapport à Dieu, vous n'avez pas même le monde pour vous : comme si le monde, tout perverti qu'il est, vous faisoit en cela votre leçon, vous reprochant votre peu de zèle au même temps qu'il en profite, et vous méprisant par où vous pensiez lui plaire.

Mais vous n'avez pas, à ce que vous prétendez, assez de fermeté pour vous opposer au progrès du vice et pour résister à l'insolence du libertinage. Ah! Chrétiens, c'est un troisième point où j'ai dit que l'iniquité de l'homme se dément elle-même, et où je prétends que, pour peu qu'on se fasse de justice, on ne peut éluder ni soutenir le reproche de sa conscience. Car voilà, mes chers auditeurs, le comble de notre misère, confessons-le humblement et avouons-le de bonne foi : Nous ne manquons de fermeté que lorsqu'il faut en avoir pour les intérêts de Dieu, et pour nos intérêts propres nous ne péchons que parceque nous avons trop de fermeté. Je m'explique. Que Dieu soit outragé, que son nom soit blasphémé, que le culte de sa religion soit profané, nous demeurons dans un repos oisif et dans une langueur mortelle; mais qu'on nous attaque dans nos biens, qu'on nous blesse dans notre honneur, il n'y a point d'excès où le ressentiment ne nous porte. Et, pour en venir au détail, qu'un esprit impie et corrompu raille en notre présence des choses saintes, c'est là qu'une crainte humaine nous ferme la bouche; mais que la raillerie s'étende sur nous, sur nos personnes, sur nos actions, nous nous déchaînons contre elle jusqu'à la fureur. Qu'un libelle injurieux et diffamatoire se débite dans le public, et que nous nous y trouvions notés, nous remuerons tout pour en savoir l'auteur, et nous le poursuivrons jusqu'au tom-

beau; mais qu'un livre abominable se répande, où la pureté des mœurs et la charité du prochain soient violées, à peine le condamnons-nous, et Dieu veuille que nous ne nous en fassions pas un divertissement! En un mot, qu'on déshonore Dieu et qu'on crucifie Jésus-Christ, comme l'Apôtre nous apprend qu'il est encore tous les jours crucifié à nos yeux, ce n'est rien pour nous; mais qu'on nous pique, même légèrement, mais qu'on nous rende un mauvais office, c'est alors que tout le feu de la colère s'allume et nous transporte. Quelles aigreurs, quelles inimitiés, quelles vengeances, suivant cette belle parole de saint Jérôme : *In Dei injuriâ benigni sumus, in nostris contumeliis odia exercemus* (HIERON.) ! Or il est bien étonnant que nous ayons des sentiments si opposés, et que notre esprit, par une étrange contradiction, soit tout à la fois si patient et si fier, si tiède et si ardent, si lâche et si courageux. Je dis si courageux, si ardent, si fier dans nos propres injures, et si patient ou plutôt si lâche et sans vigueur dans celles de Dieu. Mais c'est à nous à nous justifier devant Dieu sur une si monstrueuse contrariété.

Nous n'avons ni crédit, ni industrie, ni intelligence contre les progrès et les attentats du libertinage; ainsi parlons-nous quand il ne s'agit que de Dieu seul et de sa cause. Mais que ce qui étoit la cause de Dieu devienne la nôtre, que cette cause de Dieu commence à nous toucher personnellement, que notre intérêt s'y trouve mêlé; et l'on verra si nous sommes aussi peu agissants et aussi dépourvus d'adresse que nous le disons. Il n'y a point alors de ressort que nous ne sachions faire jouer, et il n'y a point d'obstacle que nous n'ayons le secret de rompre. Auparavant nous ne pouvions rien, maintenant nous pouvons tout. Nous n'osions employer nos amis pour Dieu, nous les fatiguons et les épuisons pour nous-mêmes. Il semble que nous soyons transformés en d'autres hommes, et que notre lâcheté, par un changement merveilleux, se soit convertie dans la plus intrépide et la plus inébranlable constance : *In Dei injuriâ benigni sumus, in nostris contumeliis odia exercemus*. Encore une fois, pour peu que nous soyons équitables, pouvons-nous entendre sur cela le témoignage de notre cœur, et n'en pas rougir de confusion? Si nous n'en rougissons pas, Chrétiens; si, par une ferveur toute nouvelle qui doit aujourd'hui nous ranimer, nous ne profitons pas de ces leçons que je vous fais, Dieu saura bien nous faire porter la peine de notre injustice, et nous punir de notre infidélité. Car s'il y a rien qui soit capable de l'irriter contre nous et d'attirer sur nous les fléaux de sa colère (apprenez-le, grands de la terre, et humiliez-vous sous sa main toute-puissante), si, dis-je, il y a un sujet qui l'engage à se tourner contre vous, et à vous traiter avec plus de sévérité, c'est celui-ci. Quelque bien que vous puissiez faire d'ailleurs, si, par une condescendance trop facile, vous souffrez que la religion, que l'Église, que la piété, que la vérité, que la saine doctrine, soient impunément attaquées, fussiez-vous dans

tout le reste des hommes irréprochables, vous êtes des anathèmes que Dieu rejettera, qu'il confondra même dès cette vie, et sur qui il fera éclater toute la rigueur de ses jugements. Ne comptez point sur toutes les autres vertus que vous auriez pratiquées. Vous n'êtes pas plus saints que l'étoit Héli : il aimoit l'ordre, il vouloit que Dieu fût servi, et il le servoit lui-même; il étoit touché des scandales que ses deux enfants, Ophni et Phinées, donnoient dans le temple : mais il manquoit de fermeté pour les tenir dans le devoir, et pour réparer les outrages qu'ils faisoient à Dieu. Vous savez ce qui lui en arriva. *Quia magis honorasti filios tuos quàm me*, lui dit le Seigneur par la bouche de son prophète, *ecce dies veniunt, et præcidam brachium tuum, et non erit senex in domo tuâ* (1. *Reg.*, 2) : Parceque tu as eu plus d'égard pour tes enfants que pour moi, parceque tu as plus craint de leur déplaire qu'à moi, parceque tu n'as pu te résoudre à les contrister en les châtiant, et qu'ils t'ont été plus chers que moi, voici le jour de ma justice qui approche. Comme tu m'as offensé en eux, je te punirai par eux : ils mourront l'un et l'autre d'une mort funeste, et dans leurs personnes toute la gloire de ta maison sera pour jamais anéantie. Ah! mes chers auditeurs, combien de pères dans le christianisme à qui Dieu pourroit faire, au moment que je parle, la même menace et la même prédiction! *Quia magis honorâsti filios tuos quàm me* : Parceque vous vous êtes laissé amollir par une tendresse criminelle, et que vous l'avez conservée à mon préjudice pour des enfants impies, athées, perdus de conscience; parceque, voyant leurs désordres, vous n'avez pas voulu oublier que vous étiez leur père, pour vous souvenir que j'étois votre Dieu, ou que vous vous êtes seulement souvenu que vous étiez leur père pour les aimer, sans vous souvenir que vous l'étiez encore pour les corriger; parcequ'en mille occurrences où je vous demandois raison de leurs déportements, vous n'avez pu consentir à vous élever contre eux pour venger mes intérêts : *Ecce dies veniunt, et præcidam brachium tuum, et non erit senex in domo tuâ ;* je vous priverai de ces bénédictions que j'ai coutume de répandre sur mes serviteurs, et sur ceux qui leur appartiennent. Elles ne seront ni pour vous ni pour ces enfants dont vous êtes idolâtres, et sur qui vous fondiez vos espérances dans l'avenir. Je détruirai votre maison, j'abaisserai votre grandeur, je saperai les fondements de cet édifice imaginaire que vous vous promettiez de bâtir; et, par la juste sévérité de mes châtiments, vous reconnoîtrez que je n'ai besoin que de moi-même pour tirer, quand je le veux, une vengeance exemplaire des injures que je reçois, et de ceux qui les pardonnent trop aisément.

Oui, mes Frères, c'est ainsi que Dieu pourroit vous parler, et à bien d'autres. La prédiction se vérifia à l'égard d'Héli, l'effet répondit à la menace; tout ce que le prophète lui avoit annoncé s'exécuta ; et, selon les règles de la prédestination divine, ce fut encore une grace que Dieu fit à ce père infortuné : car tous les maux qui tombèrent

sur lui n'étoient après tout que des maux temporels, dont il profita; mais il y a des coups de la justice de Dieu plus terribles, que nous avons à craindre. Et qu'est-ce quand Dieu, se retirant de nous, laisse peu à peu se refroidir et s'éteindre tout notre zèle? Or voilà ce qui arrive souvent, et ce qu'il nous a fait entendre par son prophète : *Auferetur zelus meus à te* (EZECH., 16). Il laisse un juge, un magistrat dans le plus profond assoupissement sur des abus qui s'introduisent, et qui le condamneront au tribunal de Dieu, pour ne les avoir pas d'abord condamnés à son tribunal. Il laisse un maître abandonner tout au gré de ceux qui le servent, et fermer entièrement les yeux sur leur conduite, pour n'être point forcé de les avertir et de les reprendre; mais pour se charger devant Dieu d'un fardeau mille fois encore plus pesant que celui dont il a voulu se décharger, et qu'il ne croyoit pas pouvoir porter. Il laisse un ministre de sa parole, un directeur, un confesseur flatter les consciences, les perdre en les flattant, et se précipiter lui-même dans l'abîme; car ce sont là les suites malheureuses de cette crainte mondaine qui nous lie tout à la fois et la langue et les mains, pour ne rien dire et pour ne rien entreprendre dans des occasions qui demandent toute la liberté de la parole et toute la force de l'action. Ah ! chrétiens auditeurs, si la crainte nous doit gouverner, que ce soit la crainte du Seigneur, de ce Dieu tout puissant, et surtout de ce Dieu jaloux : car il l'est, et il l'est souverainement. Et ne peut-il pas bien l'être? et que n'a-t-il pas fait pour avoir droit de l'être? et n'est-ce pas notre avantage qu'il le soit, et qu'il daigne attendre de nous et en recevoir ce témoignage, dont il a prétendu nous faire un mérite? Que lui étoit du reste necessaire le témoignage d'aussi foibles créatures que nous le sommes? Ne pouvoit-il pas, sans nous, mettre à couvert ses intérêts? Mais par une conduite toute miséricordieuse de sa providence et de son infinie bonté, il a voulu que nous eussions de quoi lui marquer notre attachement et notre zèle, afin qu'il eût de quoi nous récompenser. Secondons ses desseins, puisqu'ils nous sont si favorables ; et par une ardeur toute nouvelle, disposons-nous à entendre un jour de sa bouche cette glorieuse invitation : Venez, bons serviteurs; parceque vous m'avez été fidèles, entrez dans la joie de votre Seigneur. C'est là que nous trouverons le centuple de tout ce que nous aurons donné à Dieu, et que nous jouirons éternellement de sa gloire, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DU SAINT-SACREMENT [1].

SUR LA FRÉQUENTE COMMUNION.

Homo quidam fecit cœnam magnam, et vocavit multos, et misit servum suum horâ cœnæ, dicere invitatis ut venirent, et cœperunt omnes simul excusare.

Un homme fit un grand repas, et invita beaucoup de gens. Quand l'heure du repas fut venue, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir; mais ils commencèrent tous à s'excuser. SAINT LUC, chap. XIV.

Ce repas dont il est parlé dans notre évangile, selon la plus commune interprétation des Pères, qu'est-ce autre chose que la divine Eucharistie? et n'est-ce pas ainsi que l'Église paroît l'entendre, puisqu'elle a choisi cette parabole pour l'appliquer à l'adorable sacrement de nos autels? C'est un grand repas : *Cœnam magnam.* Grand par l'excellence et la qualité de la sacrée viande et du saint breuvage qui y sont servis; car c'est le corps même et le sang de Jésus-Christ : grand par le nombre de ceux qui s'y trouvent conviés; ce sont tous les hommes, du moins tous les fidèles : grand par la dignité de leurs personnes et la sainteté de leurs dispositions, puisqu'ils n'y doivent venir qu'en état de grace : grand par le lieu où il est préparé; c'est toute l'Église : grand par sa durée; il ne finira qu'avec le monde : enfin, grand par sa signification, parcequ'il contient une vérité dont les mystères de l'ancienne loi n'ont été que la figure et que l'ombre. Vous êtes tous appelés, mes Frères, à cette table du Seigneur; et c'est pour vous l'annoncer de sa part qu'il envoie ses prédicateurs, et que je parois ici moi-même, selon le devoir de mon ministère : *Et misit servum suum.* Mais que faites-vous? Saint Grégoire pape le déploroit autrefois, instruisant le peuple chrétien dont il avoit la conduite; et rien en effet n'est plus déplorable : *Homo dives invitat, et pauper occurrere festinat : ad Dei vocamur convivium, et excusamus* (GREG.) : Qu'un riche, disoit ce saint docteur, daigne inviter un pauvre à manger chez lui, le pauvre y court : la table du Fils de Dieu est dressée pour nous, et nous nous excusons! Quels prétextes ne prend-on pas? tantôt les affaires temporelles dont on est chargé, tantôt les engagements de sa condition et de son état. On dit, comme ces conviés de l'Évangile : Je suis dans l'embarras, j'ai une famille qui m'occupe, et des enfants à pourvoir : *Uxorem duxi.* On dit, J'ai du bien qui demande mes soins, un négoce à entretenir, une charge à remplir : *Villam emi* (Idem). Et ainsi l'on a toujours, ou l'on croit toujours avoir des raisons pour abandonner le plus salutaire de tous les sacrements, et pour n'en approcher presque jamais : *Et cœperunt*

[1] Les Sermons pour le dimanche de la Pentecôte et pour celui de la Trinité sont ci-après, dans les Sermons sur les Mystères.

omnes simul excusare. Mais entre les excuses les plus ordinaires dont on se sert, savez-vous, mes chers auditeurs, quelle est la plus dangereuse, parcequ'elle est la plus spécieuse? c'est ce que nous entendons dire à tant de faux chrétiens, qu'ils ne sont pas assez purs pour se présenter à une table si sainte; et que leurs communions sont rares, parcequ'ils ne se croient pas dignes de les rendre plus fréquentes. Or je soutiens, moi, que cette excuse, tout apparente qu'elle peut être, n'est point communément recevable; je soutiens que cette prétendue humilité, dont on voudroit se faire un mérite, n'est souvent qu'un piége de l'ennemi de notre salut, ou de la nature corrompue qui nous trompe. Comme ce point est d'une extrême conséquence, j'ai besoin, pour le bien développer, des lumières du Saint-Esprit. Demandons-les par l'intercession de la Mère de Dieu, en lui disant: *Ave.*

Il est vrai, Chrétiens, et je suis d'abord obligé de le reconnoître, que la pureté de l'ame et l'innocence de la vie est une disposition essentielle et absolument nécessaire pour participer au divin sacrement que nous recevons dans la communion; et il est encore vrai que plus nos communions sont fréquentes, plus nous devons être exempts de tache et saints devant Dieu. Bien loin de combattre cette vérité, je la confesse hautement, comme un principe incontestable et un point de ma créance; et je voudrois la graver si profondément dans vos cœurs, que rien jamais ne l'en pût effacer. Mais, cela posé, je puis néanmoins avancer deux propositions dont il faut, s'il vous plaît, que vous preniez bien le sens, et qui vont faire le partage de ce discours: car pour détruire la vaine excuse de ceux qui se retirent de la communion parcequ'ils ne se croient pas assez purs, et qui, par la même maxime et la même règle de conduite, portée au-delà des bornes et mal conçue, en retirent les autres, je dis que la pureté requise pour approcher du sacrement de Jésus-Christ ne doit point être communément ni en soi un obstacle à la fréquente communion: ce sera la première partie. Je vais même plus loin, et, par l'effet le plus desirable et le plus heureux, je prétends qu'un des moyens les plus puissants, les plus infaillibles et les plus courts pour arriver à une sainte pureté de vie, c'est la fréquente communion: ce sera la seconde partie. Je vous ferai donc voir comment une vie pure et innocente nous doit préparer à la communion, sans que ce devoir soit une juste raison de nous en éloigner; et d'ailleurs je vous apprendrai comment même la communion doit servir à rendre votre vie toujours plus innocente et plus pure. Ces deux pensées sont solides; mais, encore une fois, il est important que vous y donniez toute votre attention, pour les entendre précisément telles que je les entends et que je les propose. Appliquez-vous, et commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque pureté de vie que Dieu exige de nous pour approcher de son auguste sacrement, elle ne peut en soi nous tenir lieu d'une légitime excuse pour nous dispenser du fréquent usage de la communion. Vous en voulez la preuve; écoutez-la. C'est que l'obligation d'apporter au sacré mystère toute la pureté convenable, ne doit point préjudicier à l'intention de Jésus-Christ, ni au dessein qu'il a eu en vue dans l'institution de la très sainte Eucharistie. Or quel a été le dessein de Jésus-Christ en l'instituant? Il a prétendu que l'usage nous en fût ordinaire, il l'a souhaité, il nous y a invités. Voilà pourquoi, dit saint Augustin, il nous a donné ce sacrement comme une viande; c'est pour cela qu'il en a fait un breuvage : de là vient qu'il l'institua en forme de repas, pour nous dire et nous faire comprendre que c'étoit une nourriture dont nous devions user, non point rarement ni extraordinairement, comme l'on use des remèdes, mais fréquemment et souvent, comme nous prenons tous les jours les aliments qui nous entretiennent. Et parceque toutes les viandes, par rapport à la vie naturelle, ne sont pas également communes à tous les hommes, qu'a-t-il fait? il a choisi celle qui l'étoit et qui l'est encore le plus; celle dont on peut le moins se passer, et qu'on ne quitte jamais; celle qui nourrit les pauvres et les riches, les petits et les grands; je veux dire ce pain de chaque jour que nous demandons à Dieu, et qui est le premier soutien de notre vie : il l'a, dis-je, choisi pour nous y laisser le sacrement de son corps, ou plutôt pour le transformer dans cet ineffable sacrement.

Ce n'est pas assez; mais afin de nous engager encore plus fortement à en profiter, il nous crie sans cesse de ses autels, et nous adresse ces paroles qu'il avoit déja mises pour nous dans la bouche du Sage : *Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis* (*Prov.* 9) : Venez, paroissez dans mon sanctuaire, asseyez-vous à ma table, mangez le pain que je vous ai préparé. Vous avez droit d'y participer; et, puisque je vous le présente moi-même, tout mon desir est que vous le receviez. D'où saint Ambroise prenoit occasion de dire, parlant à un chrétien : *Si panis est, si quotidianus est, quomodò illum post annum sumis* (Amb.)? Hé quoi! mon Frère, si ce sacrement est un pain, et si c'est un pain qui tous les jours devroit être l'aliment de votre ame, est-ce assez dans tout le cours d'une année de vouloir seulement une fois y avoir part? Il est donc certain que la vue du Fils de Dieu a été que nous eussions dans le christianisme un usage libre et fréquent de la communion. Il n'est pas moins certain que le Fils de Dieu ne peut se contredire lui-même, qu'il n'a pu avoir des intentions dont l'une devînt par soi-même un empêchement essentiel à l'autre; dont l'une servît de raison, et de raison solide, pour combattre et renverser l'autre. Par conséquent, dès que nous voyons

qu'il nous a portés à la fréquente communion, et qu'il nous y porte, que c'est ce qu'il desire de nous et à quoi il nous appelle, quelle conclusion devons-nous tirer de là, sinon celle que j'ai déja marquée; savoir, que si d'ailleurs il nous a ordonné de ne nous présenter à sa table qu'avec la robe de noces, c'est-à-dire qu'avec une conscience nette et purifiée de toutes souillures, cette pureté néanmoins et cette condition, tout indispensable qu'elle est, ne vous peut être d'elle-même un titre valable pour ne pas communier souvent?

Que veux-je dire après tout, chrétiens auditeurs? car c'est ici qu'il faut m'expliquer, et lever le scandale où pourroit vous jeter ma proposition mal interprétée et mal expliquée. Est-ce mon sentiment que, malgré l'état du péché, vous deviez, pour vous conformer aux desseins de Jésus-Christ touchant la communion fréquente, venir à son autel et recevoir son sacrement? Malheur à moi si j'autorisois en aucune sorte une telle profanation, et malheur à quiconque feroit ce criminel abus du plus saint de nos mystères, et se rendroit par-là, selon l'expression de l'Apôtre, coupable du corps et du sang d'un Dieu! Mais quelle est ma pensée? c'est que vous raisonnez d'une façon, et qu'il faudroit raisonner de l'autre; c'est que vous concluez à quitter la fréquente communion, parceque vous ne menez pas une vie assez réglée ni assez exemplaire, lorsque vous devriez seulement conclure à vivre plus régulièrement et plus exemplairement pour retenir la fréquente communion; c'est que vous dites: Je tiens une conduite trop peu chrétienne et trop peu édifiante pour fréquenter un sacrement dont les anges mêmes se croiroient indignes; je ne veux donc pas communier souvent: au lieu qu'il seroit bien plus à propos de dire: Je dois communier souvent et je le veux, pour entrer dans l'esprit de Jésus-Christ, pour ne laisser pas inutile le précieux don que nous avons reçu; pour ne me pas priver des avantages inestimables qui y sont attachés: et puisque la communion fréquente ne peut s'accorder avec une conduite telle que la mienne, je veux donc, non pas renoncer à la communion, parceque je n'y suis pas disposé, mais changer de conduite afin de m'y disposer.

Ainsi la pureté de vie qu'attend de nous le Sauveur des hommes ne sera plus précisément un obstacle à la fréquentation du divin mystère; mais ce sera un motif pour travailler à acquérir tout le mérite et toute la préparation qu'il requiert: c'est-à-dire que ce sera un motif pour renoncer à cette liaison, à cette habitude, à ce commerce et à ce plaisir que la loi défend, et qui déshonoreroit spécialement la chair de Jésus-Christ; un motif pour attaquer ses passions et pour les surmonter, pour humilier cet orgueil, pour réprimer cette ambition, pour éteindre cette convoitise, pour étouffer ce ressentiment qui dans vous ne peut compatir avec la présence réelle de Jésus-Christ; un motif pour vous détacher du monde, pour vous détromper de ses maximes, pour vous dégager de ses intrigues, pour vous retirer de ses assem-

blées, pour vous interdire ses spectacles, ses divertissements et ses jeux, qui, directement opposés à la morale chrétienne, vous sépareroient de Jésus-Christ; un motif pour exciter votre piété, pour ranimer votre ferveur, pour vous adonner à la prière, à la méditation des choses saintes, aux exercices de la pénitence, à la pratique des bonnes œuvres et de toutes les vertus capables de vous rendre plus agréables à Jésus-Christ, et de vous unir plus étroitement avec Jésus-Christ. Voilà, dis-je, à quoi vous engagera l'obligation de vous éprouver et de purifier votre cœur, afin d'être en état d'y placer Jésus-Christ; du moins, voilà à quoi elle doit vous engager, mais à quoi vous ne voulez pas qu'elle vous engage; car développons de bonne foi tout ce mystère. Si cette obligation est pour vous un obstacle à la fréquente communion, elle ne l'est que parceque vous le voulez : non, elle ne l'est que parceque vous voulez demeurer toujours dans le même attachement, le même esclavage, les mêmes liaisons, sans faire le moindre effort pour les rompre et pour en sortir; elle ne l'est que parceque vous voulez toujours vivre au gré de vos desirs, flatter vos sens, ne leur refuser rien, ne les gêner en rien, et suivre en aveugle la cupidité qui vous entraîne; elle ne l'est que parceque le monde vous plaît, et que vous voulez toujours le voir, toujours être de ses compagnies qui vous dissipent, et de ses parties de plaisir qui vous corrompent; elle ne l'est que parceque vous ne pouvez pas ou plutôt que vous ne voulez pas vous résoudre une fois à prendre quelque chose sur vous, pour vous réveiller de l'assoupissement où vous êtes à l'égard de votre salut et de tout ce qui concerne la sanctification de votre ame, pour vous tirer sur cela de votre langueur, pour vous affectionner aux devoirs de la religion et pour les remplir. Or, dès qu'elle n'est obstacle que par votre volonté dépravée, j'ai raison de dire qu'elle ne l'est point d'elle-même; et j'ai toujours droit de vous reprocher cet éloignement de la communion qui vous est si habituel, et que vous prétendez justifier par cela même qui le condamne.

Cependant, Chrétiens, sans insister davantage sur ce point, dont je me suis déja expliqué plus à fond dans un autre discours, je vois ce que quelques uns auront à me répondre; et pour leur instruction je dois encore aller plus avant. En effet, me diront-ils, que la pureté nécessaire pour fréquenter le sacrement de Jésus-Christ ne soit pas en soi un empêchement et un obstacle à la communion; que ce soit seulement un motif pour employer nos soins à nous mettre, autant qu'il est possible, dans cet état de pureté et dans cette sainte disposition, nous en convenons, et nous voulons aussi travailler à la réformation de notre vie. Mais ce changement n'est pas l'ouvrage d'un jour; on ne parvient pas tout d'un coup à cette perfection qui bannit d'une ame le vice, et qui y fait naître les vertus; il faut du temps pour arriver là; et, pendant tout ce temps, n'est-ce pas une espèce de pénitence, et une pénitence louable, que de se tenir éloigné de la table du Sauveur

et de son autel? Tout ceci, mon cher auditeur, contient divers articles que je reprends, et sur lesquels je vais vous déclarer quelques unes de mes pensées.

Car, dites-vous, il faut du temps : je le veux, pourvu que ce soit un temps borné, pourvu que ce temps n'aille pas à l'infini, et que d'un terme à l'autre on ne cherche pas toujours à le prolonger ; pourvu que ce temps d'épreuve ne vous tienne pas les années entières sans manger ce pain céleste, qui doit être votre soutien, et dont vous ne pouvez vous passer ; pourvu que ce ne soit ni votre lâcheté qui règle ce temps, ni vos préjugés et votre opiniâtreté. Et ne sait-on pas à quels excès ont été là-dessus des esprits entêtés et aveuglés, jusqu'à se faire une piété, je dis une piété chimérique, de manquer aux préceptes de l'Église, et de violer l'un de ses commandements les plus solennels, qui est celui de la pâque?

Mais cette abstinence spirituelle, ajoutez-vous, est une pénitence : ainsi le disoit-on du temps de saint Ambroise, comme il l'a lui-même remarqué. Il y en a (ce sont les paroles de ce saint docteur), il y en a qui se font une pénitence de se priver de la participation des saints mystères : *Sunt qui arbitrantur hoc esse pœnitentiam, si abstineant à sacramentis cœlestibus* (Amb.). Mais quelle pénitence! poursuit ce même Père; et n'est-ce pas se traiter trop sévèrement soi-même, en s'imposant une peine, de se refuser le remède dont on doit attendre sa guérison et son salut? *Severiores in se judices sunt, et pœnam dum imponunt sibi, declinant remedium* (Idem.). Voilà comment en jugeoit un des plus saints et des plus grands pasteurs de l'Église ; voilà ce qu'il regardoit comme une pénitence trop rigoureuse. Mais moi, sans aller contre son sentiment, que je dois respecter, je puis dire que de nos jours ce seroit une pénitence bien commode pour tant de mondains et de mondaines; que volontiers ils s'y assujettiroient, et qu'elle se trouveroit bien de leur goût, puisqu'elle les déchargeroit d'un des devoirs du christianisme qui s'accorde moins avec leur vie oisive, sensuelle et dissipée. Si c'est là maintenant la pénitence qu'on leur prescrit, de la manière que le monde est disposé, il sera bientôt rempli de pénitents.

Mais enfin, concluez-vous, on ne peut être trop parfait pour communier. Non certes, mon cher auditeur, on ne peut être trop parfait ; mais on peut d'abord exiger trop de perfection de ceux qui communient, ou qui desirent ce précieux avantage ; c'est-à-dire, on ne peut être trop parfait, eu égard à la dignité du sacrement, qui sera toujours, quoi que nous puissions faire, au-dessus de toutes nos dispositions ; mais en même temps on peut trop exiger d'abord de perfection de ceux qui le fréquentent, eu égard à la foiblesse humaine, que le Sauveur des hommes n'a point dédaignée, et qu'il a voulu même soutenir par son sacrement : ce sont des malades, ils ont leurs infirmités, leurs fragilités; et c'est pour cela même que le médecin de leurs ames les appelle à lui, afin de les guérir et de les fortifier. Aussi prenez garde

qui sont ceux que le maître de notre évangile fait ramasser dans les places publiques, et qu'il rassemble à son festin : ce ne sont point précisément les riches, les grands, les saints; mais les pauvres, mais les petits, mais les infirmes, mais les aveugles et les boiteux : *Exi citò in plateas et vicos civitatis; et pauperes ac debiles, et cœcos, et claudos introduc huc* (Luc., 14). Non seulement il ne les exclut point de sa table, il ordonne à ses ministres de leur faire une espèce de violence pour les y attirer : *Compelle intrare* (Ibid.). Que nous marque cette figure? Il ne faut pas une longue réflexion pour le connoître, et il vous est aisé, Chrétiens, d'en faire vous-mêmes l'application.

Tout ceci, néanmoins, veut encore un plus ample éclaircissement; et sans cela je pourrois craindre, en vous faisant éviter un excès, de vous conduire dans un autre. Or toute extrémité est mauvaise; et outre que j'en suis naturellement ennemi, mon ministère m'oblige spécialement à m'en préserver. Rendre l'usage de la communion trop facile, c'est un relâchement; mais d'ailleurs le rendre trop difficile et comme impraticable, c'est une rigueur hors de mesure. Cherchons donc le juste milieu qui corrige l'un et l'autre; et sans nous porter ni à l'un ni à l'autre, tenons-nous-en aux principes d'une solide théologie. Renouvelez, s'il vous plaît, votre attention : car voulez-vous savoir, Chrétiens, quelle a été une des erreurs les plus remarquables de notre siècle, quoique des moins remarquées? le voici : c'est qu'en mille sujets, et surtout en celui-ci, on a confondu les préceptes avec les conseils; ce qui étoit d'une obligation indispensable, avec ce qui ne l'étoit pas; les dispositions absolument suffisantes, avec les dispositions de bienséance, de surérogation, de perfection; en un mot, ce qui faisoit de la communion un sacrilége, avec ce qui en diminuoit seulement le mérite et le fruit. Voilà ce que l'on n'a point assez démêlé, et ce qu'il étoit néanmoins très important de distinguer. En effet, citons, tant qu'il nous plaira, les Pères et les docteurs de l'Église; accumulons et entassons autorités sur autorités; recueillons dans leurs ouvrages tout ce qu'ils ont pensé et tout ce qu'ils ont dit de plus merveilleux sur l'excellence du divin mystère; exposons tout cela dans les termes les plus magnifiques et les plus pompeux, et formons-en des volumes entiers; enchérissons même, s'il est possible, sur ces saints auteurs, et débitons encore de plus belles maximes touchant la pureté que doit porter un chrétien à la table de Jésus-Christ; faisons valoir cette parole qu'ils avoient si souvent dans la bouche, et qui saisissoit de frayeur les premiers fidèles, *Sancta sanctis* : après avoir épuisé là-dessus toute notre éloquence et tout notre zèle, il en faudra toujours revenir au point décidé, que quiconque est en état de grace, exempt de péché, je dis de péché mortel, est dans la disposition de pureté qui suffit, selon la dernière rigueur du précepte, pour communier. Ainsi nous l'enseigne le concile de Trente, et c'est une

vérité de foi. De là il s'ensuit que si je suis souvent en cet état de grace, j'ai dès-lors la pureté absolument suffisante pour communier souvent ; et que si tous les jours de ma vie je me trouvois en cette même disposition, j'aurois chaque jour de ma vie le degré de pureté nécessairement requis pour ne pas profaner le corps de Jésus-Christ en communiant; et non seulement pour ne le profaner pas et ne pas encourir la censure de saint Paul, *Judicium sibi manducat et bibit* (2. *Cor.*, 11), mais pour recueillir à l'autel du Seigneur une nouvelle force, et y recevoir un nouvel accroissement de grace. Si bien qu'en ce sens la parole de saint Augustin se vérifieroit à mon égard : *Accipe quotidiè quod quotidiè tibi prosit* (Aug.) : Prenez cette divine nourriture autant de fois qu'elle vous peut profiter; et si tous les jours elle vous profite, prenez-la tous les jours. Je dis plus ; car de là même il s'ensuit, que tout homme dans le christianisme, est obligé, sous peine de damnation, non pas de communier tous les jours, mais d'être tous les jours disposé à communier ; pourquoi ? parcequ'il n'y en a pas un qui n'ait une obligation essentielle de persévérer tous les jours dans la grace de Dieu, et de se préserver de tout péché grief. *Sic vive*, ajoutoit saint Augustin, *ut quotidiè merearis accipere* (Aug.) : Communiez plus ou moins souvent, selon que l'esprit de Dieu vous l'inspirera ; mais quant à la préparation habituelle, vivez de telle sorte que chaque jour vous puissiez vous nourrir de ce pain de salut. Raisonnez, mes chers auditeurs , et formez sur cela toutes les difficultés que votre esprit peut imaginer : voilà des principes stables contre lesquels tous les raisonnements ne prévaudront jamais.

Ce qui nous trompe (observez ceci, je vous prie) ce qui nous trompe, et ce qui fait peut-être que quelques uns ont peine à goûter ces principes que je viens d'établir, c'est que nous ne comprenons et que nous n'estimons point assez le mérite que porte avec soi l'état de grace dont je parle; c'est que nous ne connoissons point assez ce que renferme cette exemption de tout péché mortel, et de tout attachement au péché mortel. Ce n'est selon nos idées qu'un état fort commun, et plût à Dieu qu'il le fût bien dans le christianisme ! Mais, quoi qu'il en soit, je prétends que c'est un état très sublime, un état qui surpasse toute la nature, et où la vertu seule du Saint-Esprit, cette vertu toute-puissante , nous peut élever. Car , pour examiner la chose à fond, qu'est-ce qu'un homme sans péché mortel et sans nulle affection au péché mortel? C'est un homme déterminé (chaque parole demande ici toute votre réflexion), c'est, dis-je , un homme prêt et déterminé à perdre tout , à se dépouiller de ses biens , à sacrifier son honneur , à verser son sang et à donner sa vie, plutôt que de consentir à une pensée, que de former volontairement un desir , que de rien dire , de rien entreprendre, de rien faire qui puisse éteindre dans son cœur l'amour de Dieu. C'est un homme dans une disposition semblable à celle de saint Paul, lorsque ce grand apôtre s'écrioit : Qui me

séparera de la charité de Jésus-Christ? *Quis nos separabit à charitate Christi (Rom., 8)?* Ce n'est ni la prospérité, ni l'adversité, ni la faim, ni la soif, ni les puissances du ciel, ni celles de la terre, ni le péril, ni la persécution, ni le glaive, ni la mort : *Sed in his omnibus superamus* (Ibid.). Un homme ainsi résolu, et constant dans cette résolution, malgré tous les dangers qui l'environnent, malgré toutes les tentations qui l'attaquent, malgré tous les exemples qui l'attirent, malgré tous les combats qu'il a et à livrer et à soutenir, soit contre le monde, soit contre lui-même; cet homme, n'est-ce pas, selon l'expression de l'Écriture, un homme digne de Dieu? Or l'état de grace suppose tout cela; et avoir tout cela, n'est-ce pas, suivant le langage du maître des Gentils, être un saint? Et si, dans cet état et avec tout cela, un chrétien participe aux sacrés mystères, ne peut-on pas dire alors et en particulier que les choses saintes sont données aux saints, *Sancta sanctis?*

Ah! mes chers auditeurs, j'insiste là-dessus, afin de vous faire un peu mieux entendre que vous ne l'avez peut-être conçu jusqu'à présent, combien il en doit coûter pour se maintenir même dans le dernier degré, et si j'ose m'exprimer de la sorte, dans le plus bas étage de la sainteté. Qu'il seroit à souhaiter que nous en fussions tous là, et que plusieurs qui se flattent d'y être n'en fussent pas infiniment éloignés! Qu'il seroit à souhaiter que dans les états même les plus religieux par leurs engagements et leur profession, on trouvât toujours cette première pureté de l'ame! Il n'y auroit plus tant à craindre pour l'honneur dû au plus vénérable de tous les sacrements, parcequ'il ne seroit plus exposé à tant de sacriléges et de profanations. Mais quoi! est-ce donc ma pensée, que dès qu'un chrétien se croit en grace avec Dieu, et sans nul de ces péchés qui nous rendent ennemis de Dieu, on doit lui accorder l'usage fréquent de la communion, et l'y engager? Non, mes Frères; et si je le prétendois ainsi, j'oublierois les règles que la sage antiquité nous a tracées, et que je suis obligé de suivre. Je vous ai parlé de la préparation essentielle et suffisante pour ne pas violer la dignité du sacrement; mais il s'agit encore de l'honorer, et pour cela de joindre à cette disposition de nécessité les dispositions de convenance, de piété, de perfection; car ne vous persuadez pas que j'approuve toutes les communions fréquentes. Je serois bien peu instruit, si j'ignorois les abus qui s'y glissent tous les jours; et j'aurois été bien peu attentif à ce qui se passe sans cesse sous nos yeux, si tant d'épreuves ne m'avoient pas appris la différence qu'il faut faire des ames ferventes et des ames tièdes, des ames courageuses et des ames lâches; des ames fidèles, exactes, appliquées, et des ames négligentes, oisives, sans soin, sans vigilance, sans attention des ames détachées d'elles-mêmes, mortifiées, recueillies, et des ames sensuelles jusque dans leur prétendue régularité, volages, dissipées, toutes mondaines. De permettre également aux unes et aux autres l'approche des sacrements, de ne mettre nulle distinction entr

celles qu'on voit, sous un beau masque de dévotion, orgueilleuses et hautaines, sensibles et délicates, politiques et intéressées, entières dans leurs volontés, aigres dans leurs paroles, vives dans leurs ressentiments, précipitées dans leur conduite; et celles au contraire qu'on voit assidues à leurs devoirs et zélées pour leur avancement et leur sanctification; en qui l'on trouve de la docilité, de l'humilité, de la patience, de la douceur, de la charité, et dont on remarque d'un temps à un autre les changements et les progrès : encore une fois, de les confondre ensemble, de leur donner le même accès à la table du Sauveur, de les y admettre avec la même facilité, de ne discerner ni conditions ni caractères, c'est, mes chers auditeurs, ce que je dois condamner; et à Dieu ne plaise que je tombe jamais dans une telle prévarication! Mais aussi, en demandant des ames solidement pieuses pour la fréquentation des saints mystères, de les vouloir d'abord au plus haut point de la sainteté chrétienne; de leur retrancher, pour quelques fragilités qui échappent aux plus justes, le céleste aliment qui les doit nourrir; de leur tracer une idée de perfection, sinon impossible dans la pratique, au moins très rare et d'une extrême difficulté; de les tenir dans un jeûne perpétuel, jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à ce terme, et de leur faire envisager comme une vertu, comme un mérite devant Dieu, ce qui les éloigne de Dieu, ce qui les affoiblit et les désarme, voilà de quoi je ne puis convenir, et de quoi je ne conviendrai jamais. Je les exhorterai à tendre sans cesse vers cette perfection, à se proposer toujours cette perfection, à faire chaque jour de nouveaux efforts pour s'élever à cette perfection : mais après tout, si ces ames n'y sont pas encore arrivées, si elles n'ont pas mis encore le comble à cette tour évangélique qu'elles ont entrepris de bâtir; s'il leur reste encore, comme au prophète, du chemin avant que d'atteindre jusqu'au sommet de la montagne d'Oreb, je ne les traiterai pas avec la même rigueur que ce convié qui fut chassé du banquet nuptial, parcequ'il s'y étoit ingéré témérairement; je ne leur défendrai point de manger; mais, par une maxime tout opposée, je leur dirai ce que l'ange dit à Élie : *Surge, comede; grandis enim tibi restat via* (3. *Reg.*, 19) : Venez avec confiance, et prenez ce pain qui vous est offert, et qui vous donnera des forces pour aller jusqu'au bout de la carrière que vous avez à fournir; car je me souviendrai que ce n'est point pour des forts et pour des Justes que Jésus-Christ est venu, mais pour des foibles et pour des pécheurs; que ce n'est point pour les sacrements que Dieu a formé les hommes, mais que c'est pour les hommes qu'il a institué les sacrements; que ces hommes étant hommes, ils ne sont point, quelque parfaits qu'on les suppose, d'une nature angélique, et que, quoi qu'ils fassent, ils ne se trouveront jamais sans quelques imperfections; que s'il falloit attendre qu'ils en fussent pleinement dégagés pour les recevoir à la table du Seigneur, et qu'il ne leur manquât rien de tout ce qu'exige

d'eux une sévérité outrée, pour leur accorder le bienfait de la communion; à peine les apôtres eux-mêmes, à peine les premiers chrétiens, à peine les plus grands Saints auroient-ils pu y avoir part. Telles sont les règles générales que je suivrai; je dis les règles générales, car je sais qu'il y en a de particulières pour certains états, pour certaines personnes, selon certaines conjonctures dont le détail seroit infini, et que je laisse à l'examen des pasteurs de l'Église, et des directeurs auxquels il appartient d'en juger. Il me suffit d'avoir vérifié ma première proposition de la manière que je l'ai entendue, savoir, que la pureté requise pour participer au sacrement de Jésus-Christ n'est point en soi et ne doit point être communément un obstacle à la fréquente communion; d'où je passe à l'autre vérité, qui n'est pas moins importante; et je soutiens même qu'un des plus sûrs et des plus puissants moyens pour acquérir une sainte pureté de vie, c'est la fréquente communion. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

De tous les sacrements, nul autre n'a plus d'effet ni même autant d'effet dans l'homme, que celui du corps de Jésus-Christ; et son effet est d'imprimer en l'ame qui le reçoit un caractère de pureté et de sainteté. Pourquoi cet adorable sacrement est-il si efficace, et d'où lui vient cette force supérieure? La raison en est évidente : c'est qu'il contient en soi l'auteur de la grace. Tous les autres sacrements n'opèrent que par une vertu émanée de Jésus-Christ, et qui leur est communiquée par Jésus-Christ; mais en celui-ci c'est Jésus-Christ lui-même, Jésus-Christ présent en personne, qui agit, puisque ce divin sacrement n'est autre chose que Jésus-Christ même, caché sous les espèces qui le couvrent. Or comme le feu échauffe bien plus quand il est appliqué immédiatement à son sujet que lorsqu'il lui communique sa chaleur par un corps étranger, ainsi Jésus-Christ, qui est le principe de tous les dons célestes et la source de toutes les graces, les doit-il répandre beaucoup plus abondamment dans nos cœurs quand il nous est uni par lui-même et par sa propre substance, que lorsqu'il les distribue par un sacrement distingué de lui. Voilà le privilége singulier et incontestable de l'Eucharistie.

Mais cette grace spéciale du sacrement de nos autels, quelle est-elle; et cet effet salutaire qu'il produit, à quoi se réduit-il? Je dis, Chrétiens, que c'est à nous faire vivre d'une vie pure et simple. Les autres sacrements ont des effets plus bornés. Le baptême efface le péché d'origine, la confirmation nous fait confesser la foi, l'ordre nous met en état d'exercer les sacrés ministères, l'extrême-onction nous fortifie aux approches de la mort, et nous soutient dans ce dernier combat; mais l'Eucharistie étend sa vertu sur toute la vie de l'homme, pour la sanctifier, et, si je puis parler de la sorte, pour la diviniser; car vous devez bien remarquer avec moi l'excellente et es-

sentielle propriété de la chair de Jésus-Christ dans ce mystère; c'est un aliment, et l'aliment de nos ames : au lieu que l'esprit, selon les lois ordinaires et naturelles, doit vivifier la chair; ici, par un miracle au-dessus de toute la nature, c'est la chair qui vivifie l'esprit : *Caro mea verè est cibus* (JOAN., 6). Et de là nous pouvons connoître quel fruit il y a donc à se promettre de la fréquente communion : car à force de manger une viande, on en prend peu à peu les qualités; mais si je n'en use que très rarement, si je n'en fais ma nourriture qu'une fois dans tout le cours d'une année, je n'en ressentirai presque nulle impression, et mon tempérament sera toujours le même. Ainsi, qu'un chrétien, dans l'usage du sacrement de Jésus-Christ, s'en tienne précisément à la pâque, à peine en retirera-t-il quelque profit, et le pourra-t-il apercevoir. C'est une viande, il est vrai; c'est de toutes les viandes la plus solide, j'en conviens; c'est une viande toute divine et toute puissante, je le sais : mais que lui servira la vertu de cette viande, si par un dégoût naturel, si par une négligence affectée, ou par une superstitieuse réserve, il ne s'en nourrit pas, et qu'il la laisse sans y toucher? Par conséquent, veut-il qu'elle lui soit utile et profitable, il faut qu'elle lui soit commune et ordinaire. Alors il verra ce que peut cette chair sacrée, et mille épreuves personnelles l'en convaincront : elle le transformera dans un homme tout nouveau. C'est une chair virginale : elle amortira dans son cœur le feu de la cupidité qui le brûle, elle y éteindra l'ardeur des passions qui le consument, elle purifiera ses pensées, elle réglera ses desirs, elle réprimera les révoltes de ses sens, et les tiendra soumis à l'esprit. C'est une chair sainte, et immolée pour la réparation du péché : elle détruira dans son ame l'empire de ce mortel ennemi qui le tyrannisoit; elle le fortifiera contre la tentation, contre l'occasion, contre l'exemple, contre le respect humain, contre le monde, contre tout ce que l'enfer emploie à notre ruine spirituelle et à la perte de notre innocence; elle le remplira d'une grace victorieuse, qui le fera triompher des inclinations perverses de la nature, des mauvaises dispositions du tempérament, des retours importuns de l'habitude, des attraits corrupteurs du plaisir, des amorces de l'intérêt, de toutes les attaques où il peut être exposé, et où il pourroit malheureusement succomber. C'est la chair d'un Dieu : elle le dégagera de toutes les affections terrestres pour l'élever à Dieu, pour l'attacher à Dieu, pour ne lui inspirer que des vues, que des sentiments chrétiens et dignes de Dieu; car ce sont là les heureux effets de ce céleste aliment, selon que l'Écriture elle-même nous les a marqués : *Quid enim bonum ejus est, et quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum, et vinum germinans virgines* (ZACH., 9)? Qu'y a-t-il en elle, disoit le prophète Zacharie, parlant de l'Église de Jésus-Christ, dont il avoit une connoissance anticipée, qu'y a-t-il de bon en elle et de beau par excellence, si ce n'est ce pain des élus et ce vin qui fait les vierges? paroles que tous les interprètes ont expli-

quées de la très sainte Eucharistie. Elle fait les vierges, dit saint Bernard, parcequ'elle réfrène les appétits sensuels, parcequ'elle modère et qu'elle arrête les emportements d'une aveugle concupiscence, parcequ'elle met en fuite le démon de l'impureté. Est-ce une image grossière et matérielle, une idée, un souvenir qui vous trouble ; est-ce un penchant qui se fait sentir ; est-ce un objet séducteur qui vous éblouit et qui vous attire; venez à l'autel; vous y trouverez un préservatif assuré, un remède prompt, un appui ferme, et des armes toujours prêtes pour vous défendre. Une seule parole de ce Dieu Sauveur a chassé des corps les légions entières d'esprits immondes qui les infectoient : que fera-t-il présent lui-même en vous, et demeurant en vous avec tout son être et tout son souverain pouvoir?

De là ces comparaisons dont les Pères se sont servis (et pourquoi ne m'en servirois-je pas après eux et comme eux ?) ; de là ces figures sous lesquelles ils nous ont représenté l'adorable sacrement. Tantôt ils le comparent à un levain, à ce bon levain dont a parlé l'Apôtre, à ce levain de justice et de sainteté qui se répand et s'insinue dans toute la masse pour la faire lever, c'est-à-dire qui se communique à toutes les puissances de l'homme intérieur, pour l'animer et le vivifier; tantôt ils le comparent à un feu qui pénètre le fer même, qui en consume la rouille, qui l'embrase et le rend lui-même tout brûlant : *Etenim Deus noster ignis consumens est* (*Heb.*, 12). Or prenez garde, reprend sur cela saint Cyprien : comme le fer dans le feu perd sa première forme et en acquiert une plus noble, comme il devient feu de fer qu'il étoit; aussi, par une union intime et fréquente avec Jésus-Christ, nous nous trouvons insensiblement convertis en Jésus-Christ, nous cessons d'être ce que nous étions, pour être quelque chose de ce qu'est Jésus-Christ. Ce n'est plus nous seulement qui vivons en Jésus-Christ, c'est Jésus-Christ qui vit en nous, de la même sorte qu'il vivoit dans le grand Apôtre : *Vivo autem jam non ego, vivit verò in me Christus* (*Galat.*, 2). Et voilà sans doute, Chrétiens, une des plus belles prérogatives du sacrement que nous recevons par la communion. Les au tres viandes dont nous usons se changent en notre propre substance, mais celle-ci nous change nous-mêmes en elle: changement, ô mon Dieu, qui me doit être bien glorieux et bien avantageux; car il est bien plus convenable et plus à souhaiter pour moi d'être changé en vous, que si vous l'étiez en moi. L'étant en moi, vous y perdriez votre sainteté, parceque je ne suis que péché et qu'injustice : vous y perdriez toutes vos perfections, parceque je n'ai rien de moi-même et que je ne suis rien : mais moi, l'étant en vous autant que je le puis être, j'acquiers tout ce que je n'avois pas, et que je ne pouvois avoir que de vous. J'étois foible, et je deviens fort; j'étois aveugle, et je deviens clairvoyant; j'étois pécheur, et par la plus heureuse transformation je deviens saint.

Tout cela, dites-vous, mon cher auditeur, suppose certaines dis-

positions ; et sans ces dispositions, la fréquente communion, non seulement n'opère rien de tout cela, mais, au lieu de tout cela, elle ne sert qu'à nous rendre encore plus coupables. Je l'avoue ; mais c'est de là même que je tire une nouvelle preuve des fruits de conversion et de sanctification qu'elle doit produire. Entrez dans ma pensée. En effet, nous ne pouvons douter selon les règles ordinaires qu'un chrétien qui se rend assidu à la table de Jésus-Christ, et qui s'est fait une loi de communier souvent, n'ait au moins un fonds de christianisme et de religion dans l'ame. Nous ne pouvons pas plus douter qu'il ne soit suffisamment instruit de la dignité du sacrement auquel il participe, de la révérence qui lui est due, et de la préparation qu'il convient d'y apporter. Or je prétends qu'avec ce fonds de religion, qu'avec cette connoissance des dispositions que demande le divin mystère, il n'est pas moralement possible que ce chrétien retienne la fréquente communion sans être puissamment et continuellement excité à purifier son cœur, à régler ses mœurs, à réformer sa conduite, à mettre entre ses communions et ses actions toute la proportion nécessaire et qui dépend de lui. Car s'il reste à une ame quelques sentiments religieux, quel frein pour l'arrêter dans les rencontres, ou quel aiguillon pour la piquer, que cette pensée : Je dois demain, je dois dans quelques jours approcher de la table de mon Sauveur et de mon Dieu ; je dois paroître en sa présence et m'unir à lui! De ce souvenir quels reproches naissent dans une conscience qui ne se sent pas assez nette ! quelles vues de son indignité! quels troubles intérieurs et quels combats, qui se terminent enfin à de saintes résolutions, et à former le dessein d'une vie toute nouvelle! C'est pour cela que les directeurs des ames les plus éclairés, n'ont point de moyen qu'ils emploient plus sagement, plus efficacement, plus communément pour maintenir certains pécheurs dans la bonne voie où ils sont entrés en se convertissant à Dieu, que de leur prescrire certaines communions, et à certains temps marqués. C'est pour cela que les maîtres de la morale ont établi comme une maxime indubitable qu'il y en a plusieurs à qui la fréquente communion est non seulement si utile, mais si nécessaire, qu'ils y sont obligés sous peine de péché mortel, n'ayant point pour se conserver de meilleur moyen, ni de préservatif plus assuré.

Mais, après tout, nous ne voyons point ces grands effets de la communion. Ainsi parlent bien des mondains, et c'est peut-être ce qu'ils me répondent actuellement dans le secret de leur cœur. Or voici sur quoi il faut les détromper, et la réponse que j'ai de ma part à leur faire ; car ils ne voient pas ces effets si salutaires et si merveilleux, parcequ'ils ne les veulent pas voir, parcequ'ils ne se mettent point en peine de les voir, parcequ'ils y font trop peu d'attention pour les voir : mais moi je les ai vus, je les ai vus cent fois, je les vois encore tous les jours ; et puisque vous en appelez, mon cher auditeur, à l'expérience, elle m'apprend des choses dont il est bon que vous soyez instruit, et

qui achèveront de vous convaincre. C'est, premièrement, que les plus grands Saints de l'Église de Dieu, et les ames les plus élevées par leur piété, se sont fait et se font tous ou presque tous une règle de communier souvent; que tout ce qu'il y a eu de bien en eux et tout ce qu'il y en a, ils l'ont attribué et l'attribuent particulièrement à cette pratique de la fréquente communion; qu'ils l'ont regardée et qu'ils la regardent comme le fonds de toutes les graces dont ils ont été comblés, et de toutes les vertus qu'ils ont acquises. Je sais que quelques uns s'en sont retirés par humilité, et qu'il s'en trouve encore qui veulent s'en abstenir par le même principe; mais je sais aussi que les saints de ce caractère et de ce sentiment sont en très petit nombre; que s'ils s'éloignent de la communion, ce n'est qu'avec peine, ce n'est que pour un temps, qu'ils abrègent le plus qu'ils peuvent; ce n'est que dans des occasions extraordinaires et par des inspirations particulières. Or tout ce qu'il y a eu dans les Saints de particulier et d'extraordinaire ne nous doit point servir de modèle. Voilà néanmoins notre aveuglement, et même notre malignité. Pour un Saint à qui Dieu, par des vues spéciales, et qu'il ne nous appartient pas d'approfondir, peut avoir inspiré de rendre ses communions moins fréquentes, nous en trouvons mille autres à qui il inspire le contraire : que dis-je? nous trouvons qu'il fait tenir une conduite opposée presque à tous les autres; et l'on veut que les exemples d'une multitude innombrable, qui nous montrent évidemment quel a été et quel est encore l'esprit général des Saints, cèdent à un seul exemple où nous devons respecter les desseins de Dieu, mais que Dieu n'a point prétendu nous donner pour guide. Quoi qu'il en soit, on ne peut donc pas dire que l'on n'aperçoive dans le christianisme nul effet de la fréquente communion, puisque tant de saintes ames, d'un consentement universel, se reconnoissent redevables de tout ce qu'elles sont à cet exercice si utilement et si constamment établi. Ce que je vois en second lieu, c'est que ceux qui font profession de fréquenter le sacrement de nos autels vivent la plupart dans une plus grande innocence et une plus grande régularité; car, sans nous laisser aller à certains préjugés contre la dévotion, examinons bien qui sont ces personnes qu'on voit paroître avec plus d'assiduité à la table de Jésus-Christ. Outre les prêtres du Seigneur, que leur ministère y engage, ce sont des vierges pieuses qui vivent au milieu du monde sans être du monde, ou comme si elles n'en étoient pas; ce sont des dames chrétiennes séparées des vaines compagnies du siècle, adonnées à la prière, à la lecture des livres de piété, aux bonnes œuvres; ce sont des ames choisies, zélées pour l'honneur de Dieu, charitables envers le prochain, solidement occupées de leur salut. Or il est constant que s'il y a encore de la sainteté sur la terre, c'est dans ces sortes d'états qu'elle se rencontre. Peut-être y en a-t-il quelques uns qui, par la plus monstrueuse alliance, voudroient accorder ensemble la fréquente communion et une vie

mondaine; mais c'est de quoi nous sommes peu témoins, de quoi nous avons peu d'exemples, et ce qui passe pour une abomination. Il est donc vrai que la plus saine partie du christianisme est de ceux qui communient plus souvent; et cette expérience que nous avons n'est pas moins avantageuse à la fréquente communion que la première; car si je vous disois d'une viande, que tous ceux qui jouissent d'une bonne santé en usent ordinairement, et que plus ils en font d'usage, mieux ils se portent, il n'y a personne qui ne la souhaitât, qui ne prît soin de s'en pourvoir, et qui ne la mangeât. Or je vous dis qu'il y a dans l'Église un pain tel, que ce sont les plus forts qui en font leur nourriture, et que ceux qui en font leur nourriture la plus commune deviennent les plus forts : cela me suffit, et ne doit-il pas vous suffire? Enfin, ce que j'observe en troisième lieu, c'est que tout ce qu'il y a de gens vicieux, de libertins, de mondains et de mondaines, ne communient que très rarement; qu'ils n'approchent de la sainte table que le moins qu'il leur est possible; que du moment qu'ils ont commencé à se dérégler, ils ont commencé à se relâcher dans l'usage des sacrements, et surtout de celui-ci; qu'ils n'y vont que par nécessité, que par respect humain, que pour garder quelques dehors, et que souvent ils en viennent jusqu'à se dispenser de la communion pascale: pourquoi? parcequ'ils sentent bien à quoi les porteroit la participation des sacrés mystères, et que, ne voulant pas être guéris, ils fuient le remède dont ils connoissent la force, et dont ils ne peuvent ignorer la souveraine vertu. Voilà encore une fois ce que je remarque, et ce qu'il ne tient qu'à vous de remarquer aussi bien que moi.

Nous le savons, reprendra quelqu'un : mais nous savons en même temps que telle et telle dont les communions sont si fréquentes, ont néanmoins leurs défauts comme les autres. Nous savons qu'elles sont sensibles et hautaines, qu'elles sont vives et impatientes, qu'elles sont opiniâtres et obstinées, qu'elles ont leurs animosités, leurs fiertés, leurs jalousies. Ah! mon cher auditeur, ne descendez point là-dessus dans un détail peu conforme aux sentiments de la charité chrétienne; et si vous ne voulez pas les imiter dans l'usage fréquent de la communion, pratiquez au moins à leur égard et appliquez-vous à vous-même la maxime de saint Paul, que celui qui ne mange point n'a pas droit de mépriser celui qui mange: *Qui non manducat, manducantem non judicet* (*Rom.*, 14). Si j'entreprenois de les justifier, je vous dirois que ces défauts, dont aucun n'échappe à votre censure, si exacte et si sévère, sont souvent assez légers, bien au-dessous des odieuses peintures que vous en faites, et très pardonnables à des ames que la communion ne rend pas tout-à-coup parfaites ni impeccables. Je vous dirois que pour un défaut que vous remarquez et que vous exagérez, il y a mille vertus que vous ne remarquez pas, ou que vous tâchez malignement de rabaisser. Car telle est l'injustice: une imperfection

en certaines personnes, c'est un crime et un crime réel dans l'esprit des libertins du siècle ; et mille perfections ne sont rien, ou ne sont que de trompeuses apparences. Je vous dirois ce que le Fils de Dieu disoit à l'hypocrite : que vous découvrez une paille dans l'œil de votre prochain, et que vous n'apercevez pas une poutre qui vous crève les yeux ; qu'il ne vous sied pas de traiter les autres avec tant de rigueur, tandis que vous êtes si indulgent pour vous-même ; et qu'en vous comparant avec celles que vous condamnez, pour peu qu'il vous reste d'équité et de droiture, vous verrez bientôt le degré de prééminence que leur donne sur vous le saint aliment dont elles se nourrissent. Je vous dirois que si elles sont encore sujettes, malgré la communion, à quelques fautes, ces fautes, sans la communion, deviendroient bien plus grièves, et que, ne l'étant pas, vous devez en cela même reconnoître l'efficace du divin sacrement qui les retient en tant de rencontres, et qui les empêche de tomber dans des abîmes d'où peut-être elles ne seroient jamais sorties. Mais pourquoi m'engager dans une justification qui n'est point ici nécessaire? Cette personne, je le veux, pour communier souvent, n'en est pas moins attachée à elle-même et à toutes ses commodités, pas moins vindicative, moins médisante, moins intéressée. Sur cela que ferai-je? je m'adresserai à elle, je lui représenterai le désordre de son état, je lui dirai : Prenez garde, vous recevez tant de fois le corps d'un Dieu, et vous ne vous corrigez point : il faut qu'il y ait quelque chose en vous qui arrête les effets de la communion. Car sans cela, cette chair toute sainte, entrant dans votre bouche, l'auroit purgée de ces médisances et de ce fiel que vous répandez avec tant d'amertume ; entrant dans votre cœur, elle y auroit étouffé ces ressentiments et ces haines que vous y entretenez. Éprouvez-vous donc vous-même, examinez-vous, allez à la source du mal, et mettez-y ordre. C'est ainsi, dis-je, que je lui parlerai ; et si elle ne m'écoute pas, je déplorerai son aveuglement, je la condamnerai. Mais en la condamnant, condamnerai-je la fréquente communion? Non, mes Frères ; parceque je me souviendrai toujours qu'un moyen, par les mauvaises dispositions de celui-ci en particulier ou de celui-là, peut ne leur pas profiter, sans rien perdre de sa vertu en général ni en lui-même.

Apprenons, Chrétiens, apprenons à mieux connoître le don de Dieu, et ne négligeons pas le plus grand de ses bienfaits. Rendons-nous aux pressantes invitations du maître qui nous appelle à son festin, et qui nous a préparé ce repas somptueux et délicieux. N'imaginons point de vains prétextes pour nous priver volontairement d'un bien que nous avons au milieu de nous, et que nous devrions chercher au-delà des mers. Peut-être s'il étoit moins commun, le desireroit-on davantage, et le demanderoit-on avec plus d'ardeur. Mais faut-il donc que la libéralité de notre Dieu nous soit nuisible ; et parcequ'il est bon, en devons-nous être plus indifférents? Vous, ministres de Jésus-

Christ, n'oubliez jamais que vous êtes envoyés pour rassembler les fidèles à sa table, et non pour les en éloigner. Inspirez-leur tout le respect et toute la vénération nécessaire pour honorer cet auguste sacrement; peignez-leur avec les couleurs les plus noires le crime d'une communion indigne; aidez-les à se laver, à se purifier, et disposez-les ainsi à recevoir le Saint des saints. Mais du reste, en les intimidant, prenez soin de les consoler et de les encourager. Ne vous faites pas un principe de leur rendre l'accès si difficile, qu'ils désespèrent de pouvoir être admis au banquet. Ouvrez-leur la porte de la salle, ou du moins ne la leur fermez pas. Ne retranchez pas aux enfants le pain qui les doit sustenter, et sans lequel ils périront. Ne le mettez pas à un si haut prix qu'ils n'aient pas de quoi l'acheter. N'en soyez pas avares, lorsque le Sauveur qui vous l'a confié pour eux en est si libéral; et, si j'ose m'exprimer de la sorte, n'ayez pas plus à cœur les intérêts de Dieu et de sa gloire, que Dieu lui-même ne les a. Vous ne m'en désavouerez point, Seigneur, puisque c'est en votre nom, et selon les favorables desseins de votre miséricorde, que je parle. Nous irons à vous avec tremblement, mais aussi avec confiance. Votre divinité, qui tout entière est cachée dans votre sacrement, nous remplira d'une crainte religieuse; mais en même temps votre infinie bonté, qui dans ce même mystère épanche avec une espèce de profusion tous ses trésors, nous animera d'une confiance filiale. Dans le sentiment de notre indignité, nous nous écrierons comme saint Pierre : Retirez-vous de moi, mon Dieu, car je suis un pécheur, et rien de plus. *Exi à me, quia homo peccator sum* (Luc., 5). Mais du reste, comptant comme le même apôtre sur votre grace, nous nous tiendrons auprès de vous, et nous vous dirons : A quel autre irions-nous, Seigneur; et loin de vous, où trouverions-nous la vie? *Domine, ad quem ibimus? verba vitæ æternæ habes* (Joan., 6). Vous nous recevrez, vous viendrez vous-même à nous et dans nous; vous vous communiquerez à nous, vous vous ferez sentir intérieurement à nous, jusqu'à ce que nous puissions, sans voile et face à face, vous contempler et vous posséder dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA SÉVÉRITÉ CHRÉTIENNE.

Erant appropinquantes ad Jesum publicani et peccatores, ut audirent illum; et murmurabant pharisæi et scribæ, dicentes : Quia hic peccatores recipit, et manducat cum illis.

Des publicains et des pécheurs venoient à Jésus pour l'entendre; mais les pharisiens et les scribes en murmuroient, disant : Cet homme reçoit les pécheurs, et il mange avec eux. Saint Luc, chap. xv.

Ils murmuroient, dit saint Grégoire pape; ils condamnoient la con-

duite du Sauveur des hommes, et l'accusoient d'une molle indulgence à l'égard des pécheurs, parce qu'ils ne connoissoient pas le véritable esprit de la sainte loi qu'il étoit venu annoncer au monde. Pleins de faste et d'orgueil, ils affectoient une fausse sévérité; et ils auroient cru profaner leur ministère, en se communiquant à des ames criminelles et les recevant auprès d'eux. Mais telle est, mes Frères, la grande différence qui se rencontre entre la prétendue sainteté des pharisiens et la sainteté évangélique : l'une est sévère jusqu'à se rendre inexorable,et à étouffer tous les sentiments d'une juste compassion; l'autre ne dédaigne personne, s'attendrit sur les misères spirituelles du prochain, et ne cherche qu'à les soulager : *Vera justitia compassionem habet; falsa, detestationem* (Greg.). Il n'est donc pas surprenant, selon des caractères si opposés, que ces pharisiens et ces scribes se scandalisassent de voir Jésus-Christ au milieu des pécheurs, leur prêchant sa divine parole, leur enseignant les voies de la pénitence, les visitant et mangeant à leur table: et nous ne devons pas plus nous étonner que le même Fils de Dieu, sans égard à l'injuste scandale des dévots du judaïsme et à leur rigueur extrême, appelât autour de lui, comme un bon pasteur, ses brebis perdues, qu'il travaillât à les ramener au bercail, qu'il leur fît entendre sa voix dans leur égarement, et qu'il les accueillît avec douceur dans leur retour : *Quia hic peccatores recipit, et manducat cum illis*. Que veux-je dire après tout, Chrétiens? Est-ce que cet Homme-Dieu, pour attirer les pécheurs, flattoit le péché? Est-ce qu'il leur ouvroit un chemin spacieux et commode, et qu'il manquoit de sévérité dans sa morale? Il n'y a qu'à consulter son Évangile pour se détromper d'une si grossière erreur. Il étoit sévère, mais avec mesure, mais avec une sagesse toute divine; au lieu que les pharisiens l'étoient où il ne falloit pas l'être, et ne l'étoient pas où il falloit l'être. Ceci, mes chers auditeurs, me présente une occasion bien naturelle de vous entretenir aujourd'hui de la vraie sévérité, de vous en donner l'idée que vous devez avoir, de distinguer la sévérité chrétienne de la sévérité pharisienne, d'exposer l'une et l'autre à votre vue, et de vous faire ainsi connoître de quels écueils vous avez à vous garantir dans la voie du salut, et quelle route vous avez à prendre pour les éviter. C'est particulièrement en ces sortes de sujets que nous avons besoin des lumières et de l'assistance du Saint-Esprit, qui est un esprit de discernement et de vérité. Demandons-les par l'intercession de Marie, et disons-lui : *Ave*.

Si la perte et la damnation de l'homme est dans lui-même, selon que le prophète autrefois le reprochoit à Israël, *Perditio tua, Israël* (Oseæ, 13); je puis dire, Chretiens, par une règle toute contraire, et supposant d'abord la grace comme un principe nécessairement et absolument requis, que c'est aussi dans nous-mêmes et dans notre propre fonds qu'est notre sanctification et notre salut. Pour trouver donc

la véritable sainteté et tout ensemble la véritable sévérité de l'Évangile, nous ne la devons point chercher hors de nous, mais dans nous, parceque c'est dans nous qu'elle réside, ou du moins en nous qu'elle doit consister; je m'explique. Quelle étoit la sévérité des pharisiens? une sévérité tout extérieure, qui ne regardoit que les cérémonies de la loi, que les anciennes traditions, que les exercices publics de la religion. Ils sanctifioient, pour ainsi parler, les dehors de l'homme, mais ils ne sanctifioient pas l'homme. Car qu'est-ce proprement que l'homme, et qu'y a-t-il dans l'homme de plus essentiel? l'esprit et le cœur. Or voilà où la sévérité pharisienne ne s'étendoit point, et voilà surtout à quoi s'attache la sévérité chrétienne et ce qui en fait le capital. Prenez garde, s'il vous plaît, et comprenez le dessein et le partage de ce discours. Par rapport à l'esprit, la sévérité des pharisiens étoit une sévérité présomptueuse, et obstinée dans ses jugements; par rapport au cœur, la sévérité des pharisiens étoit une sévérité passionnée, et violente dans ses ressentiments. Mais à cela j'oppose deux marques distinctives de la sévérité chrétienne : l'une est la docilité de l'esprit, comme vous le verrez dans la première partie; l'autre, la mortification du cœur, comme je vous le montrerai dans la seconde partie. Docilité de l'esprit, pour en soumettre les jugements; mortification du cœur, pour en vaincre les passions. Ces deux points méritent toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Renoncer à ce que l'on juge, à ce que l'on croit, à ce que l'on prétend savoir, c'est-à-dire renoncer à sa propre raison pour la soumettre à une autorité étrangère, ou aux lumières et aux vues d'autrui, c'est, Chrétiens, ce que je regarde comme un des plus sévères et des plus parfaits renoncements, puisque la raison est la plus noble puissance de l'homme, et celle aussi dont il se montre le plus jaloux. Il faut donc en venir là pour vérifier la parole de notre divin maître : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum* (Luc., 9) : Quiconque veut me suivre, qu'il se renonce à lui-même. Car le moyen de se renoncer soi-même, et d'être encore attaché à ce qu'il y a de plus intime et de plus essentiel en nous-mêmes, qui est le jugement propre et la raison? Et certes, dit saint Bernard, tandis que ce jugement propre abonde dans nous, les choses même les plus rebutantes et les plus austères perdent pour nous leur austérité, parcequ'elles deviennent conformes à notre goût. En effet, que ne fait-on pas, et à quoi ne s'affectionne-t-on pas, quand il est question de contenter un caprice, et de marcher dans la route qu'on s'est tracée par un jugement particulier? Au contraire, quelles révoltes intérieures ne sent-on pas quand on se voit contredit dans ses pensées et comme forcé dans ses opinions? Quelles répugnances n'a-t-on pas à se surmonter dans les choses d'ailleurs les plus faciles, dès qu'elles choquent nos principes, et qu'elles combattent nos préjugés? Quels efforts ne nous en coûte-t-il pas, et

quelles violences n'avons-nous pas à nous faire, quand, malgré nous, tout opposées qu'elles sont à nos vues, nous nous réduisons à les embrasser de bonne foi? C'est donc en cela, mes Frères, conclut saint Bernard, que nous devons reconnoître la vraie sévérité que nous cherchons; c'est donc en cela que consiste cette voie étroite que Jésus-Christ est venu nous enseigner, et qui est la voie du salut.

Sévérité d'autant plus chrétienne, et par conséquent d'autant plus agréable à Dieu qu'elle humilie plus l'homme, et qu'elle rabaisse plus les enflures de son orgueil: car le siége de l'orgueil, dans l'homme, c'est l'esprit; et le bannir de l'esprit, c'est le bannir absolument de l'homme. Or y a-t il rien qui humilie plus l'esprit que ce qui le soumet, que ce qui le captive, que ce qui l'oblige à se démentir lui-même, à ne s'en point rapporter à lui-même, à se laisser conduire avec cette docilité des enfants, que saint Pierre demandoit aux fidèles comme la première disposition au christianisme : *Sicut modò geniti infantes* (1 Petr., 2)? Sévérité qui partout et en tout retient toujours l'homme dans les bornes de la droite religion, ne lui permettant jamais de s'émanciper des règles qui lui sont prescrites; le faisant dépendre, sur tout ce qui concerne la foi, d'un juge supérieur et des décisions de l'Église; lui ôtant toute liberté de les examiner, de les expliquer, de les éluder; et, sans égard à ses prétendues connoissances, exigeant de lui un consentement et une créance aveugle. Sévérité qui arrête les contestations, les disputes, et qui, par-là même, entretient dans tous les états l'union, la charité, la paix. Car ce n'est pas seulement dans l'Église ni sur les points de la religion que l'attachement à son propre sens cause les divisions, les partis, les schismes; mais si nous pouvions remonter à la source de tant de différends et de querelles qui troublent, dans le monde et dans toutes les conditions du monde, les familles et les sociétés, nous trouverions que la plupart viennent de cette malheureuse obstination des esprits, qui ne veulent jamais céder, jamais avouer qu'ils se sont trompés, jamais revenir de leurs préventions et de leurs idées. Or voilà néanmoins où il est important d'être sévère: je dis de l'être pour soi-même, car on ne l'est que trop là-dessus pour les autres; on ne veut que trop qu'ils se rendent à nos raisons, qu'ils en passent par nos décisions, qu'ils s'en tiennent à ce que nous avons prononcé, et qu'ils déposent leurs sentiments pour prendre les nôtres: mais que nous-mêmes nous entrions dans leurs vues et que nous nous y conformions, c'est souvent à quoi nulle considération n'est capable de nous résoudre. Voilà toutefois, je le répète, non seulement où il est bon, où il est important, mais où il est nécessaire, que nous pratiquions la sévérité de l'Evangile; voilà où elle est moins suspecte, parceque l'amour-propre y a moins de part; voilà où elle est plus austère, parceque c'est là qu'elle fait un plus grand sacrifice; voilà où elle est plus méritoire, puisque le mérite croît à proportion de la difficulté.

Ce n'est point ainsi que l'entendoient les pharisiens: et qu'étoit-ce que

leur sévérité, qu'une sévérité présomptueuse? Ils étoient sévères pour jeûner: *Jejuno bis in sabbato* (Luc., 18); sévères pour distribuer ou faire distribuer aux pauvres certaines aumônes: *Dimidium bonorum meorum do pauperibus* (Luc, 19); sévères pour observer à la lettre et dans la dernière rigueur leurs traditions: *Quare discipuli tui transgrediuntur traditionem seniorum* (Matth., 15); mais, du reste, gens entêtés et remplis d'eux-mêmes, se regardant comme les oracles du peuple et les seuls maîtres de la vraie doctrine; se croyant suscités de Dieu pour la dispenser, et ne voulant la recevoir de personne, parcequ'ils ne se persuadoient pas qu'elle pût être quelque part ailleurs que parmi eux; appelant tout à leur tribunal, et n'en reconnoissant nul autre. Que le Fils de Dieu fît en leur présence les miracles les plus éclatants, au lieu de se laisser convaincre par des preuves si sensibles, ils savoient les interpréter, et en éluder les conséquences: qu'il fulminât contre eux ses anathèmes, ils les méprisoient: qu'il leur expliquât les plus belles et les plus saintes maximes de son Évangile, ils l'accusoient de relâchement: que de tous côtés on eût recours à lui, ou pour en obtenir des graces, ou pour écouter ses divines leçons, ils le traitoient de politique artificieux et de séducteur: qu'un aveugle-né, guéri par cet Homme-Dieu et leur rendant compte d'une si merveilleuse guérison, entreprît de raisonner avec eux et de leur faire remarquer le pouvoir souverain et la sainteté de son bienfaiteur, ils s'en formalisoient, ils s'élevoient contre lui et le renvoyoient avec honte: C'est bien à un pécheur comme vous, lui disoient-ils, de vouloir nous instruire: *In peccatis natus es totus, et tu doces nos* (Joan., 9)! Allez, et faites-vous le disciple de ce prétendu prophète. Pour nous, nous savons à quoi nous en tenir, et nous sommes les disciples de Moïse. *Tu discipulus illius sis, nos autem Moysi discipuli sumus* (Ibid.).

Ainsi rien ne les touchoit, pourquoi? parcequ'ils étoient de ces esprits dont nous parle l'Évangile, qui, préoccupés de leur mérite et se considérant comme les dépositaires de toute la science de Dieu, ne daignent pas faire attention à tout ce qu'on peut leur remontrer et leur dire, dès qu'il ne se trouve pas conforme aux voies qu'ils se sont marquées, et à qui rien ne semble raisonnable ni saint que ce qu'ils ont imaginé. Ah! mes Frères, sans tant d'abstinences et de jeûnes, qu'ils eussent été bien plus solidement sévères s'ils avoient su plier et se soumettre; s'ils avoient appris à fléchir ce jugement propre, qui se roidissoit contre les plus claires vérités; s'ils avoient de bonne foi reconnu la supériorité du Fils de Dieu sur eux, et qu'ils eussent consenti, par un aveu sincère de leur foiblesse, à quitter leurs sentiments pour prendre les siens! Et combien de chrétiens, grands observateurs d'une morale étroite en apparence, mettroient bien mieux et plus saintement en œuvre cette sévérité dont ils se piquent, s'ils l'employoient à se rendre plus souples aux enseignements qu'on leur

donne, à déférer aux sages avis d'un confesseur, à respecter les décisions de l'Église, à se taire dès qu'elle a parlé ; et non seulement à se taire, mais à croire ce qu'elle croit, et parcequ'elle le croit. Combien de femmes, avec moins de ces austérités dont elles paroissent si avides, et dont quelquefois elles sont presque insatiables, seroient bien plus austères si, par de salutaires violences, elles prenoient à tâche de devenir moins aheurtées sur certains sujets, et même sur leurs dévotions et leurs plus pieux exercices! C'est là ce qui les gêneroit, ce qui les dérangeroit; et cette espèce de dérangement et de gêne leur tiendroit lieu d'une pénitence plus dure pour elles que toutes les autres qu'elles peuvent s'imposer.

Cependant, de cette présomption qu'on joint à une fausse sévérité, que s'ensuit-il? deux grands désordres, mes chers auditeurs, sur lesquels je dois ici m'expliquer. L'un est que, souvent abandonné à ses propres idées, on porte la sévérité jusques à l'erreur; et l'autre, qu'on se sert même de la sévérité pour accréditer et pour appuyer l'erreur. Ceci est important et bien remarquable : parcequ'on n'en veut croire que soi-même, on porte la séverité jusqu'à l'erreur; c'est le premier écueil. Car enfin, quelque étendue de perfection que Jésus-Christ ait donnée à cette sévérité de mœurs, qui fait un des caractères les plus propres de sa loi, il faut néanmoins convenir qu'elle a ses bornes; et comme autrefois saint Paul instruisant les fidèles leur recommandoit entre autres choses d'éviter un certain excès, et, pour ainsi dire, une certaine intempérance de sagesse qui passoit les justes limites de la raison et de l'Évangile, et qu'il vouloit qu'ils fussent sages, mais, selon qu'il s'exprime lui-même, avec discrétion et avec sobriété : *Non plus sapere quàm oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem* (*Rom.*, 12) : aussi est-il vrai que dans la pratique même du christianisme il y a une sévérité excessive opposée aux règles de la foi, et dont les suites ne sont pas moins à craindre que celles qui pourroient procéder du relâchement. En effet, n'est-ce pas de là que sont venus tant de schismes dont l'unité de l'Église a été troublée? Cette sévérité mal conçue, et soutenue par le zèle d'un esprit inflexible et opiniâtre, n'est-ce pas ce qui a formé dans la succession des siècles les hérésies? Tant de sectes d'abstinents, de flagellants, de continents, qui ont paru dans le monde, et qui s'y sont multipliées, d'où ont-elles pris leur nom et d'où ont-elles tiré leur origine, sinon de l'extrême austérité qu'elles affectoient, fondée sur le caprice et l'obstination d'un sens particulier? Qu'est-ce qui fit faire à Tertullien un si triste naufrage? ne fut-ce pas cette idée bizarre d'une régularité plus étroite qu'il se figura dans le parti de Montan, et dont il se préoccupa? Pourquoi se sépara-t-il des catholiques? ne fut-ce pas parcequ'il les considéra comme des hommes charnels, tâchant toujours de les rendre odieux par ce reproche, et ne les ayant jamais autrement appelés depuis sa séparation? Et pourquoi les ca-

tholiques le traitèrent-ils d'excommunié? ne fut-ce pas parcequ'il appesantissoit indiscrètement le joug de la loi divine, publiant des jeûnes extraordinaires, faisant un crime des secondes noces, excluant certains pécheurs de la pénitence, ne permettant pas de fuir les persécutions? Tout cela n'étoit-il pas d'un esprit sévère? Oui, Chretiens, mais tout cela en même temps étoit d'un esprit outré, qui n'écoutoit que lui-même et qui ne s'en rapportoit qu'à lui-même.

Qu'est-ce que prêchoient les pélagiens parmi les points de leur morale? Y avoit-il rien de plus généreux que ce dépouillement général, que cet abandon réel et effectif des biens de la terre, que cette pauvreté volontaire qu'ils proposoient à leurs sectateurs? Ce fut toutefois un des sujets de leur hérésie; pourquoi? parcequ'ils prétendoient que sans cette pauvreté il n'y avoit point de salut. Jésus-Christ conseille seulement de vendre ses biens et de les donner aux pauvres; mais ils se mirent en tête d'en faire une loi absolue, et ils aimèrent mieux se détacher de l'Église que de revenir là-dessus de leur égarement. Par où les vaudois commencèrent-ils à lever l'étendard et à se déclarer? Ne se signalèrent-ils pas d'abord par un zèle trop ardent de réformer les ecclésiastiques, et ne fut-ce pas dans cette vue qu'ils les jugèrent incapables de rien posséder, qu'ils condamnèrent leurs bénéfices et leurs revenus, qu'ils les obligèrent à y renoncer? Cela seul ne leur gagna-t-il pas l'affection des peuples? et vous savez quel incendie excita cette étincelle allumée par le souffle de l'esprit de discorde, et combien de sang coûta au monde chrétien l'aveugle obstination de ces réformateurs. On a vu le même presque dans tous ceux qui, en matière de réforme et de discipline, se sont laissé emporter à la vanité de leurs pensées, au lieu de s'attacher à l'Église, qui est la base et la colonne de la vérité. C'est donc mal raisonner que de dire, Cette doctrine est sévère et ennemie des sens, et de conclure qu'elle est bonne. Erreur, Chretiens; elle peut être sévère, et tout ensemble fausse et pernicieuse. Mais c'est encore aussi mal et plus mal se conduire, que de la vouloir défendre à quelque prix que ce soit, dès qu'on s'en est fait une fois le partisan.

Et voilà, mes chers auditeurs, l'un des plus subtils stratagèmes de l'ennemi de notre salut. Il ne sait pas moins pervertir les ames par l'apparence de l'austérité que par les charmes de la volupté; et son adresse a toujours été de faire que les mêmes moyens dont les Saints se sont servis pour assujettir la chair à l'esprit, qui sont la mortification et la pénitence, fussent employés par les hérétiques pour s'élever contre Dieu, et pour se soustraire à l'obéissance de son Église; comme si ce prince du monde, non content d'avoir les sacrifices et les adorations qu'il reçoit des idolâtres dans le paganisme, vouloit encore avoir parmi les chrétiens ses confesseurs et ses martyrs, qui fissent gloire de se mortifier et de se crucifier eux-mêmes pour lui. Or qui sont-ils, si ce ne sont pas ces esprits entiers et rebelles dont je

parle; et les connoissez-vous par un caractère plus marqué que celui-là? Esprits d'autant plus pernicieux (cette réflexion est singulière, ne la perdez pas), esprits d'autant plus pernicieux, qu'en fait d'hérésie l'apparence de l'austérité est souvent plus dangereuse que la corruption et le relâchement: pourquoi? en voici la raison évidente: parcequ'une hérésie qui penche vers le relâchement, n'ayant rien qui lui donne de l'éclat, étant combattue par les principes de tous les gens de bien, et choquant d'une manière ouverte les maximes fondamentales de l'Évangile, elle tombe et se détruit d'elle-même; au lieu que celle qui semble porter à la sévérité s'acquiert par-là même un certain crédit qu'on ne renverse pas aisément, parcequ'elle prévient d'abord en sa faveur tout ce qu'il y a d'esprits simples et bien intentionnés, et qu'elle trouve d'ailleurs dans leur ignorance et leur opiniâtreté de quoi se fortifier et se maintenir. Réflexion confirmée par l'expérience; car nous voyons que les hérésies les plus sévères dans leur morale ont été communément les plus contagieuses et les plus malignes dans leur progrès, et que ce sont celles dont la foi de l'Église a plus eu de peine à triompher. Mais enfin, me direz-vous, si on a à se départir de la vérité, ne vaut-il pas mieux que ce soit en se resserrant dans la voie étroite du salut, qu'en se licenciant et s'émancipant dans le chemin large de la perdition? Et moi je réponds, Chrétiens, que ni l'un ni l'autre n'est bon et soutenable devant Dieu, parceque dès-là qu'on s'écarte de la vérité, on se perd aussi bien par le trop que par le trop peu; ou plutôt, parceque, selon la belle observation du grand saint Léon pape, la voie étroite du salut ne consiste pas seulement dans la pratique et dans l'action, mais encore plus dans la foi et dans la créance, qui suppose nécessairement la soumission de l'esprit: *Non in solâ mandatorum observantiâ, sed in recto tramite fidei arcta via est quæ ducit ad cœlum* (Leo). Car il s'ensuit de là qu'au moment que je m'éloigne de la vraie créance, quoique sous ombre de sévérité et sous le spécieux prétexte de voie étroite, ce que j'appelle voie étroite ne l'est plus pour moi, puisque, pensant éviter un relâchement, je m'engage dans un autre encore plus à craindre et plus criminel, qui est celui de la foi.

Mais revenons; et que faut-il donc faire? Ah! Chrétiens, plût à Dieu que je pusse aujourd'hui vous apprendre à marcher dans cette voie étroite et sûre! C'est de ne point trop compter sur ses propres lumières, et de ne s'en laisser point éblouir; de ne s'ériger point en juge absolu de la doctrine chrétienne, et de tout ce qui concerne la conduite et le réglement des mœurs; de ne se point regarder comme des hommes infaillibles, et de se bien persuader qu'étant homme comme les autres, on est sujet comme eux à se tromper: c'est de ne pas mettre faussement l'honneur à s'éloigner des voies communes et à s'en faire de particulières, qu'on estime d'autant plus qu'on les a soi-même choisies; de ne s'y pas tenir obstinément, par la raison que

de les quitter ce seroit donner gain de cause à ceux qui les condamnoient; de ne point rougir d'un retour salutaire, et d'un aveu modeste et sage de l'illusion où l'on étoit : c'est d'écouter humblement l'oracle que Jésus-Christ a laissé après lui, qui est son Église ; de lui communiquer tous nos doutes, pour en recevoir l'éclaircissement; d'avoir recours à elle dans toutes nos disputes, pour les terminer ; de nous rendre de bonne foi à ses arrêts, et, après les avoir demandés, de ne les pas rejeter par une lâche prévarication, parcequ'ils ne conviennent pas à notre sens. Il faudroit prendre pour cela un grand empire sur soi, il faudroit essuyer une utile confusion, il faudroit s'humilier ; et voilà l'épreuve la plus délicate et la plus sensible : mais, je ne puis trop le redire, c'est en cela même qu'on seroit véritablement, qu'on seroit évangéliquement, qu'on seroit héroïquement sévère; et tel supporteroit avec une constance inébranlable toutes les austérités du désert, à qui les forces manqueroient pour aller jusques à ce point de sévérité.

Que dis-je? plutôt que de se réduire à une pareille soumission, après avoir porté la sévérité jusques à l'erreur, on se sert même de cette sévérité outrée et affectée pour accréditer et pour appuyer l'erreur. C'est le secret dont les hérétiques ont usé de tout temps, et qui leur a si bien réussi, comme la tradition nous le fait connoître : car n'est-ce pas l'idée qu'en avoit conçue saint Augustin, il y a déja plus de douze siècles, quand il disoit en parlant des hérétiques, dont il avoit parfaitement étudié le génie, que c'étoient des hommes superbes et artificieux, qui, pour ne paroître pas dépourvus de la lumière de la vérité, se couvroient de l'ombre d'une trompeuse austérité : *Homines superbiâ tumidi, qui ne veritatis luce carere ostendantur, umbram rigidæ severitatis obtendunt* (Aug.)? N'est-ce pas celle qu'Origène avoit eue, lorsqu'il appliquoit si ingénieusement aux hérétiques le reproche que Dieu faisoit à son peuple dans le prophète Ézéchiel, d'avoir pris les ornements de son sanctuaire pour en revêtir les idoles? Car voyez, disoit ce savant homme, avec quelle régularité un Marcion et un Valentinien jeûnent, se mortifient et domptent leur chair : or qu'est-ce que tout cela, sinon les ornements du sanctuaire et du temple de Dieu, dont ils couvrent leurs erreurs, qui sont proprement leurs idoles? Et, sans faire ici une longue induction, n'est-ce pas ce que nous avons vu presque de nos jours dans l'hérésie du siècle passé, qui, pour s'introduire plus honorablement et plus sûrement, prit d'abord le nom de réforme, et en affecta même certaines pratiques avec le succès que vous savez et que vous déplorez encore. Voilà ce que je puis appeler le grand égarement du christianisme, qui seul a fait plus de réprouvés et a plus conduit d'ames à la perdition que jamais nous n'en ramènerons. Car à ce nom de réforme tout le monde applaudissoit, des millions de chrétiens se pervertissoient, les simples se laissoient surprendre, les libertins secouoient le joug de

l'Église, les politiques demeuroient neutres et indifférents; mais tous sortoient de la voie de Dieu, et, selon le terme de l'Écriture, devenoient inutiles pour le ciel : *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt* (*Ps.* 13).

Si ceux qui se laissoient entraîner de la sorte eussent été éclairés de l'esprit de vérité, ils auroient, avant que de s'engager, examiné la loi de ces prétendus réformateurs et leur caractère; et par la qualité de leur foi, par leur caractère d'opiniâtreté, ils auroient bientôt découvert l'artifice de leur fausse sévérité : car, comme dit admirablement Tertullien, nous ne jugeons pas de la foi par les personnes, mais des personnes par la foi : *Non ex personis probamus fidem, sed ex fide personas* (Tertul.) ; et j'ajoute : Nous ne jugeons pas des personnes par l'austérité de la vie, mais par la docilité de l'esprit; car l'austérité de la vie est équivoque, parcequ'elle peut être bien ou mal employée, selon qu'elle est bien ou mal réglée : au lieu que la docilité de l'esprit, je dis cette docilité chrétienne qui nous assujettit aux ordres et à la conduite de l'Église, nous tient en assurance contre tous les piéges, puisque alors nous suivons un guide qui ne peut ni se tromper, ni nous tromper. Ne me dites donc point : Cet homme vit durement, et est étroit dans sa morale; par conséquent je ne risque rien en l'écoutant et me confiant en lui. Fausse conséquence : car avec cela il peut n'avoir qu'une foi imparfaite, parcequ'il n'a pas une foi soumise; il peut n'agir que par un esprit humain, qui se remplit de lui même et se prévient en sa propre faveur, aux depens de la sainte et entière déférence qu'il doit à l'esprit de Dieu, lequel s'explique par un autre interprète que lui. Voilà néanmoins notre foible ordinaire, de ne distinguer jamais les choses, de nous arrêter à la surface et de n'en sonder jamais le fond ; de nous attacher à certains dehors de sévérité, sans vouloir rien examiner davantage, et sans prendre garde si c'est une sévérité selon la science.

Mais que fais-je? et suis je ici venu prêcher le relâchement, et condamner la sévérité évangélique? Ah! mes Frères, les Saints autrefois et les Pères de l'Église, en parlant sur le même sujet que moi, et plus fortement que moi, prétendoient-ils pour cela blâmer la sévérité de l'Évangile? A Dieu ne plaise! Ils blâmoient l'abus qu'en faisoient les hérétiques endurcis, et tâchoient ainsi de sauver un nombre infini d'ames que ces esprits rebelles perdoient malheureusement : mais en condamnant l'abus, ils ne condamnoient pas la chose en elle-même, puisque au contraire ils y exhortoient les fidèles avec toute l'ardeur de leur zèle. Faites, mes Frères, leur disoient-ils, de dignes fruits de pénitence; mais faites-les dans l'esprit de la vraie religion, qui est un esprit de dépendance et de subordination. Fuyez le monde, renoncez à ses divertissements, tenez-vous dans une exacte modestie; mais pratiquez tout cela selon des règles supérieures, et non selon les vôtres : car pourquoi faut-il qu'en vous réformant d'une part, vous

veniez de l'autre à vous pervertir? pourquoi faut-il qu'en voulant être plus austères, vous soyez moins obéissants et moins soumis? Ne pouvez-vous pas allier ensemble l'un et l'autre, c'est-à-dire la sévérité de la morale et la soumission à l'Église de Jésus-Christ? S'il se glisse quelque relâchement parmi vos frères, ne pouvez-vous vous en garantir que par votre indocilité; et ne voyez-vous pas plutôt que c'est cette indocilité même qui vous enlève tout le fruit de votre austérité? Voilà comment s'expliquoient ces saints docteurs, et ce que j'ai cru moi-même, Chrétiens, vous devoir représenter : pourquoi? afin de vous faire prendre le droit chemin de la vraie sévérité, afin de vous préserver du premier écueil où mène une sévérité mal entendue, afin que vous ne vous laissiez pas surprendre à un vain éclat de sévérité, et que vous connoissiez en quoi d'abord et avant toutes choses elle doit s'exercer; afin que, dans la pratique d'une vie sévère, vous ne vous attiriez pas de la part de Dieu le reproche qu'il faisoit à son peuple, lorsqu'il leur disoit : Vous jeûnez, mais dans vos jeûnes vous me soumettez votre chair, et vous ne me soumettez pas votre esprit : *Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra* (Isai., 58); afin que vous n'ayez pas un jour le cruel repentir d'avoir travaillé inutilement, et de vous être donné beaucoup de peine pour vous égarer et vous damner. Mais avançons : autre caractère de la sévérité pharisienne, ce fut d'être passionnée dans ses ressentiments; au lieu que la sévérité chrétienne, outre la soumission de l'esprit, demande encore la mortification du cœur et de ses passions, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une réflexion que j'ai faite plus d'une fois après saint Augustin, et que je puis bien encore appliquer à la matière que je traite; savoir, qu'une des illusions les plus ordinaires auxquelles nous sommes sujets est de nous faire une perfection, même devant Dieu, des choses qui nous plaisent, et d'ériger en sainteté, non seulement nos inclinations et nos affections raisonnables, mais jusqu'à nos vices et à nos passions : *Quodcumque volumus, sanctum est* (August.). Voilà, mes Frères, disoit ce grand docteur, notre désordre : tout ce qui nous flatte est bon et honnête, et tout ce que nous voulons, dès-là que nous le voulons, est saint et parfait. Mais moi, Chrétiens, s'il en falloit juger par cette règle, c'est-à-dire par rapport à notre cœur, j'établirois plutôt la maxime toute contraire, et je dirois que ce qui nous flatte est ce qui nous perd, et que ce que nous ne voulons pas est communément ce qu'il y a pour nous de saint : pourquoi? parceque quand il s'agit de volonté propre, j'entends de cette volonté qui fait notre bon plaisir, et qui n'a point d'autre guide que nos désirs et nos passions, il est évident que ce que nous ne voulons pas est presque toujours ce que nous devrions vouloir, et ce qui seroit le plus

convenable et le meilleur : au contraire, dès-là que je veux une chose, que mon cœur s'y porte, que mon affection s'y attache, que je me satisfais en la recherchant, et que je contente ma passion, je dois dès-lors m'en défier, et la tenir pour suspecte (remarquez ceci, Chrétiens), non seulement par cette raison générale, que la plupart de mes inclinations étant corrompues et infectées de l'amour de moi-même, il m'est bien plus aisé de trouver la perfection en les combattant qu'en les suivant, mais parce qu'en les secondant, il est certain que je m'éloigne d'autant plus de la voie que Jésus-Christ m'a tracée, de cette voie étroite qui conduit à la vie, et hors de laquelle il n'y a point de salut. Tâchons, mes chers auditeurs, de pénétrer jusque dans le fond de cette vérité; reconnoissons-la dans l'Évangile, qui s'y rapporte tout entier; découvrons-en la source dans la nature même de la chose; et de ces deux principes de conviction, apprenons encore une fois à discerner dans nous-mêmes la véritable sainteté, et par conséquent la véritable sévérité, de celle qui n'en a que le nom et que l'apparence.

Que dit l'Évangile, et qu'y lisons-nous? *In lege quid scriptum est* (Luc., 10)? Le Sauveur du monde se contente-t-il que nous renoncions à tous les intérêts de la terre? Non, mes Frères, et je vous l'ai déja fait remarquer, il n'en est pas demeuré là : il a déclaré que quiconque voudroit être son disciple, après avoir renoncé à tout ce qu'il possède, devoit être encore déterminé à se renoncer soi-même : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum* (Luc., 9); et c'est ce renoncement à soi-même, bien pris et bien pratiqué, qui est le point difficile de notre religion; parceque, selon la belle observation de saint Grégoire pape, il n'est pas si fâcheux à l'homme de quitter ses biens; mais il lui est toujours douloureux et presque insupportable de se quitter soi-même. En effet, nous voyons des ames naturellement désintéressées, naturellement modestes, naturellement exemptes de cette cupidité qui se propose pour objet les biens extérieurs et les avantages de la fortune; mais nous n'en voyons point et il n'y en a jamais eu qui aient été naturellement portées à se renoncer elles-mêmes. Cette sortie de l'ame hors d'elle-même, ou plutôt cet effort et cette action de l'ame contre elle-même, ne peut venir que de la grace de Jésus-Christ, et de la grace la plus puissante. Or que veut dire encore se renoncer soi-même, si ce n'est renoncer à ses passions, à ses inclinations, à ses aversions? Car qu'est-ce que nous-mêmes dans le langage de l'Écriture, sinon tout cela? et le moyen de vouloir sauver quelque chose de tout cela, et de pouvoir dire à Dieu que nous nous sommes renoncés nous-mêmes? Je veux que, par un mouvement de l'esprit de Dieu, nous nous soyons dépouillés du reste, que nous ayons abandonné les biens et les honneurs du monde, qui sont hors de nous : si, malgré ce dépouillement, nous nous trouvons revêtus de mille choses qui, selon l'expression de saint

Paul, composent dans nous ce qui s'appelle l'homme du péché ; si notre cœur a encore ses attaches secrètes, s'il est encore rempli de desirs violents, s'il conçoit encore des haines et des animosités ; si l'envie le dessèche, si l'orgueil l'enfle, si la colère l'enflamme, tout cela étant dans nous et occupant la plus noble partie de nous-mêmes, qui est le cœur, sommes-nous dans l'état de cette abnégation chrétienne qui consiste à être vides de nous-mêmes? Il est donc impossible que je marche après Jésus-Christ, tandis que je tiens à moi-même par le lien de quelque passion. Il faut, sous peine d'être réprouvé de lui et exclu du nombre de ses disciples, que mon attachement aille jusqu'à la haine de mon ame : *Si quis non odit patrem et matrem, adhuc autem et animam suam* (Luc., 14). Or haïr mon ame, dit saint Augustin, c'est, dans le sens de l'Évangile, haïr mes propres haines et mes propres affections ; car quand tout le monde seroit extérieurement crucifié pour moi, et que je serois crucifié pour le monde, comme parle saint Paul, si mon ame est encore possédée d'une affection ou d'une haine à laquelle je n'aie pas renoncé, je puis dire aussi bien que Saül, quoique dans une signification différente, que toute mon ame est encore dans moi : *Adhuc tota anima in me est* (2. *Reg.*, 1). Je dis cette ame que Jésus-Christ veut que je haïsse, et selon laquelle il me commande de mourir, si je desire vivre à lui.

Voilà ce que l'Evangile nous enseigne : et ceci, Chrétiens, est fondé sur la nature même de la chose, et sur la première qualité de cette voie que Jésus-Christ est venu nous montrer, et que la foi nous apprend être une voie de sévérité et de rigueur : car qui dit sévérité dit opposition à une volonté propre qui prétendroit se satisfaire, et que l'on fait plier sous le joug d'une autre volonté qui la contredit ; et le plus grand de tous les abus est de se figurer un chrétien sévère qui ne se contraint en rien, et dont la raison est toujours d'intelligence avec la passion. Le retranchement même du plaisir et de l'intérêt, qui coûte tant à la nature, n'est proprement sévérité à notre égard qu'autant que du plaisir et de l'intérêt nous nous faisons des passions qu'il faut violenter pour les soumettre à la raison ; et, quelque peu d'expérience que nous ayons de nous-mêmes, nous savons assez qu'une passion à étouffer sans autre intérêt, est pour nous un sacrifice plus pénible que celui de tous les intérêts du monde où notre passion n'a point de part.

Or si cela est vrai généralement de la sévérité des mœurs, beaucoup plus l'est-il de la sévérité chrétienne, dont nous nous instruisons aujourd'hui. Car voilà, mes Frères, disoit saint Chrysostome, ce qui nous distingue, et ce qui fait le mérite de notre religion. La loi chrétienne que nous professons a toujours passé pour être la plus exacte et la plus rigoureuse de toutes les lois, et ses ennemis mêmes ne lui ont pas disputé cet avantage. Mais cet avantage ne lui convient que parcequ'il n'y a jamais eu de loi qui ait été si contraire aux passions des

hommes ; car quelle guerre plus ouverte et plus déclarée peut-elle faire à nos passions, que de nous obliger, comme elle nous y oblige, à en arrêter jusqu'aux premiers mouvements, que de nous en défendre les simples desirs, que de ne nous en pardonner pas les complaisances les plus légères, que de nous interdire tout ce que leur violence ou leur surprise peut gagner sur notre liberté? quelle marque de sévérité plus essentielle peut-elle avoir que celle-là? Non, non, mes Frères, ajoute saint Chrysostome, ne nous flattons point et ne nous glorifions point, même selon Dieu, d'un autre mérite que de renoncer à nous-mêmes et aux passions de notre cœur. Hors de là nous n'avons rien dont nous puissions nous prévaloir. Il y a eu des religions, ou plutôt des superstitions, aussi sévères et même plus sévères que la loi chrétienne sur ce qui regarde la mortification du corps ; et si nous voulions là-dessus nous mettre en parallèle avec certaines sectes du paganisme, peut-être trouverions-nous de quoi nous confondre. Nous voyons, au milieu de l'infidélité, des abstinences et des austérités où je ne sais si notre delicatesse se réduiroit jamais, supposé que Dieu vînt à les exiger de nous ; mais la différence qu'il y a eu et qu'il y aura toujours entre nous et ces sectateurs de la sévérité païenne, c'est qu'en même temps que ceux-ci se sont engagés par profession à mortifier leur chair, ils se sont du reste livrés aux saillies de leurs passions, se souciant peu d'être assujettis aux observances les plus rigides, pourvu qu'ils pussent s'abandonner à leurs desirs, et s'étant sans peine accommodés d'une loi qui, quelque fâcheuse qu'elle leur parût, ne condamnoit d'ailleurs aucuns sentiments de leur cœur.

Tel étoit leur caractère, dont eux-mêmes ils se sont bien aperçus : nous n'avons qu'à lire leurs ouvrages, et qu'à voir les portraits qu'ils nous ont laissés de ces sévères corrompus, je dis corrompus par l'esprit même et les principes de leur prétendue religion. Qu'a fait la loi chrétienne? elle a corrigé le désordre de cette sévérité : au lieu de cette mortification excessive du corps, elle s'est contentée d'une sévérité raisonnable et proportionnée à notre foiblesse, et elle a entrepris la réforme du cœur. C'étoit le point le plus difficile, mais c'étoit aussi le plus nécessaire ; et pour réformer ce cœur de la manière qu'il le devoit être, elle l'a sondé, selon la figure de saint Paul, jusque dans les jointures et dans les moelles ; elle l'a purgé de je ne sais combien d'humeurs malignes qui s'y engendroient sans qu'il le remarquât lui-même ; elle en a arraché tout le venin que la corruption de la concupiscence y faisoit subtilement glisser : car c'est à quoi elle s'est attachée, n'ayant eu sur cela nulle indulgence, et n'ayant mis de ce côté-là nulles bornes à sa sévérité, parcequ'elle s'est réglée sur ce principe également autorisé de la raison et de la foi, que la sévérité la plus inflexible est le remède le plus efficace pour guérir les maladies de l'ame ; en quoi, Seigneur, nous devons reconnoître que cette loi est votre véritable loi : car que nous eût servi de couper les

branches, si la racine étoit restée? de quel œil nous auriez-vous vus tout blancs au-dehors comme des sépulcres, et au-dedans pleins de pourriture, je veux dire de malice et d'iniquité? Vous qui ne jugez de l'homme que par son cœur, ne trouvant en nous qu'un cœur gâté, infecté, passionné, comment auriez-vous pu nous souffrir? Il falloit donc renoncer à ce cœur, et c'est dans ce renoncement que votre loi nous a paru sévère : mais pouvoit-elle, sans cette sévérité, être aussi sainte qu'elle est? et pouvions-nous valoir quelque chose dans votre estime, sans renoncer à ce que nous étions, puisque nous n'étions que foiblesse, et que, de notre propre aveu, c'étoit la loi de la passion qui régnoit en nous?

Or, tout ceci posé, Chrétiens, je ne suis point surpris que le Fils de Dieu se soit si souvent et si hautement déclaré contre la sévérité des pharisiens, puisque sous ce voile de sevérité ils cachoient les passions les plus animées et les plus violentes, et qu'ils employoient même leur sévérité à les entretenir et à les contenter. De quelle envie n'étoient-ils pas intérieurement piqués contre cet Homme-Dieu, lorsqu'ils lui voyoient faire tant de prodiges et que tout le peuple couroit à lui? Voila pourquoi ils le haïssoient, ils le décrioient, ils le calomnioient, ils empoisonnoient toutes ses actions et les défiguroient. Ces hommes si sévères ne se faisoient pas le moindre scrupule des ressentiments les plus amers, des aversions les plus invétérées, des persécutions les plus injustes, des vengeances les plus noires, des médisances les plus grièves et des plus atroces suppositions : tout cela parcequ'ils n'avoient pas cette première et essentielle sévérité qui va jusqu'au cœur, et qui en réprime les mouvements déréglés. Que dis-je? bien loin d'entrer en scrupule sur tout ce que leur inspiroient de si criminelles passions, ils s'en faisoient autant de devoirs de piété, et tournoient leur sévérité même à satisfaire leurs plus cruelles animosités: car s'ils étoient ou s'ils paroissoient si jaloux de l'ancienne discipline et des observances de leurs pères, s'ils respectoient ou s'ils sembloient respecter le Seigneur jusqu'à trouver mauvais qu'au jour du sabbat, qui lui étoit spécialement consacré, on s'appliquât à la guérison des malades; s'ils doutoient ou s'ils donnoient à croire qu'ils doutassent qu'on dût payer le tribut à César; s'ils marquoient tant de zèle pour l'honneur du temple et pour la loi de Moïse, c'étoit afin d'avoir occasion d'accuser le Sauveur du monde, afin de lui dresser des piéges, et d'en tirer quelque réponse dont ils pussent se servir contre lui; afin de condamner ses disciples, et, dans ses disciples, de le condamner lui-même; afin de le pouvoir déférer aux juges comme un homme dangereux et d'une pernicieuse doctrine, comme un séditieux, comme un ennemi de Moïse et de sa loi, comme un destructeur du temple de Dieu; afin de le faire arrêter, de le faire interroger, de le faire crucifier: en un mot, afin de l'opprimer et de le perdre. Est-ce donc là cette sévérité si religieuse en apparence et si régulière? est-on sévère

pour former de telles intrigues, pour concevoir de tels desseins, pour exécuter de telles entreprises? Ah ! Chrétiens, que ne doit-on point attendre d'un cœur où la passion domine, et que ne sait-il point mettre en œuvre, ou, pour mieux dire, que ne sait-il point profaner, pour venir à bout de tout ce qu'il veut?

On est sévère, mais en même temps on porte dans le fond de l'ame une aigreur que rien ne peut adoucir ; on y conserve un poison mortel, des haines implacables, des inimitiés dont on ne revient jamais; on est sévère, mais en même temps on entretient des partis contre ceux qu'on ne se croit pas favorables; on leur suscite des affaires, on les poursuit avec chaleur, on ne leur passe rien, et tout ce qui vient de leur part on le rend odieux par les fausses interprétations ; on est sévère, mais en même temps on ne manque pas une occasion de déchirer le prochain et de déclamer contre lui. La loi de Dieu nous défend d'attaquer même la réputation d'un particulier; mais, par un secret que l'Évangile ne nous a point appris, on prétend, sans se départir de l'étroite morale qu'on professe, avoir droit de s'élever contre des corps entiers, de leur imputer des intentions, des vues, des sentiments qu'ils n'ont jamais eus; de les faire passer pour ce qu'ils ne sont point, et de ne vouloir jamais les connoître pour ce qu'ils sont; de recueillir de toutes parts tout ce qu'il peut y avoir de mémoires scandaleux qui les déshonorent, et de les mettre sous les yeux du public avec des altérations, des explications, des exagérations qui changent tous les faits, et les présentent sous d'affreuses images. On est sévère, mais en même temps on est délicat sur le point d'honneur jusqu'à l'excès ; on cherche l'éclat et l'ostentation dans les plus saintes œuvres, et l'on y affecte une singularité qui distingue; on est possédé d'une ambition qui vise à tout, et qui n'oublie rien pour y parvenir; on est bizarre dans ses volontés, chagrin dans ses humeurs, piquant dans ses paroles, impitoyable dans ses arrêts, impérieux dans ses ordres, emporté dans ses colères, fâcheux et importun dans toute sa conduite. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'en cela souvent on croit rendre service à Dieu et à son Église, comme si l'on étoit expressément envoyé dans ces derniers siècles pour faire revivre les premiers, pour corriger des abus imaginaires qui se sont glissés dans la direction des consciences, et pour séparer l'ivraie du bon grain; car c'est ainsi que le Fils de Dieu l'avoit prédit à ses apôtres: *Venit hora ut omnis qui interficit vos, arbitretur obsequium se præstare Deo* (JOAN., 15). Hé! mes Frères, l'Église seroit bien mieux servie si elle étoit mieux édifiée; et elle seroit bien plus édifiée, si elle étoit remplie de chrétiens mortifiés dans le cœur et modérés dans leurs passions; si le fidèle, uni par le lien d'une même foi, ne répandoit point tant de fiel sur d'autres fidèles comme lui, et même plus fidèles que lui; si le prêtre, après avoir sacrifié à l'autel le Dieu de la paix, n'alloit point semer la discorde; si l'on s'attachoit moins à parler de

ceux-ci, à raisonner sur ceux-là, à noircir et à décréditer des gens qui ne plaisent pas parcequ'on ne peut convenir avec eux, et qu'on les regarde comme des obstacles aux desseins qu'on a formés. Voilà où la sévérité devroit être appliquée : à se comporter avec plus de ménagement, avec plus de condescendance, avec plus de retenue et plus de douceur ; à étouffer des saillies trop impétueuses, à supprimer des discours trop de fois rebattus et trop injurieux, à prendre un empire absolu sur soi-même, pour agir toujours selon la religion, selon la raison, et jamais selon la passion. Voilà où la sévérité auroit à remporter de plus grandes victoires : une passion à combattre lui donneroit mille fois plus de peine que toute autre mortification à pratiquer.

Concluons donc par l'importante leçon que Dieu faisoit à son peuple. Ils jeûnoient, ils se couvroient le corps de cilices, ils déchiroient leurs habits : Mais, leur disoit le Seigneur, qu'ai-je affaire de tous ces témoignages extérieurs, si vous vous en tenez là? Ne déchirez point vos habits, mais brisez vos cœurs : *Scindite corda vestra, et non vestimenta vestra* (Joel, 2). Ainsi, Chrétiens, marchons dans la voie étroite de l'Évangile, j'y consens, je vous y exhorte, et je serois un prévaricateur si j'entreprenois de vous engager dans une voie large, puisque la voie large conduit à la damnation : mais aussi ne nous trompons pas sur ce que l'Évangile appelle voie étroite, et en évitant un écueil ne donnons pas dans un autre. Marcher dans la voie étroite de l'Évangile, c'est réformer son cœur et renoncer à ses passions : je ne dis pas aux passions et aux affections humaines, prises en elles-mêmes ; mais je dis à nos passions propres : car toutes sortes de passions ne sont pas les nôtres, et il n'y a que les nôtres qui nous donnent lieu de pratiquer la sévérité chrétienne. S'il y en a qui nous soient étrangères, c'est-à-dire s'il y a des passions dont nous ne soyons point touchés et que nous n'ayons jamais ressenties, comme il y en a sans doute, ce seroit une erreur d'en vouloir tirer avantage et de nous flatter d'être sévères, parceque nous nous sommes préservés d'un ennemi qui ne nous a jamais attaqués. Cependant c'est une erreur qui n'est que trop commune. On se fait un mérite d'être exempt des passions des autres, et l'on ne travaille pas à se défendre des siennes, en quoi consiste la vraie sévérité. Marcher dans la voie étroite de l'Évangile, c'est renoncer non seulement à ses passions, mais à toutes ses passions : pourquoi? parcequ'il n'en faut qu'une seule pour corrompre le cœur, pour le licencier, et, par une conséquence infaillible, pour nous damner. Je sais, mes Frères, disoit saint Bernard à ses religieux, que toutes les autres passions sont éteintes dans vous ; mais si vous conservez cette malheureuse passion de murmurer et de médire, en vain mènerez-vous d'ailleurs une vie austère et pénitente : toute votre sévérité ne sera plus qu'un fantôme. Marcher dans la voie étroite de l'Évangile, c'est surtout renoncer à la passion dominante : vous la connoissez, Chrétiens, et c'est celle qui doit être la matière la plus or-

dinaire de votre sévérité; car tandis qu'elle subsistera, elle sera le principe de toutes vos actions. Tantôt elle vous trompera par ses artifices, tantôt elle vous emportera par ses violences : il n'y aura point d'égarement où elle ne vous entraîne. Ah ! mes chers auditeurs, ne suivons pas ce grand chemin de la passion, puisque c'est le grand chemin de la perdition ; et parcequ'entre la raison et la passion il y a souvent très peu de distance, et qu'entre la passion et le péché il y en a encore moins, allons toujours, autant qu'il est possible, dans toutes nos délibérations, contre le cours de la passion, et défendons-nous plutôt ce qui nous est permis, que de nous mettre en danger de nous permettre ce qui nous est défendu ; et parceque certaines passions ont l'apparence de certaines vertus, ou que certaines vertus dégénèrent aisément en passions, défions-nous de ces vertus qui sont souvent de vrais vices, défions-nous de ces justices qui sont souvent de grandes injustices, défions-nous de ces zèles et de ces sévérités qui sont souvent de cruelles iniquités; et parcequ'il n'est rien de plus difficile que de discerner dans soi-même ce qui est passion de ce qui ne l'est pas, et que c'est ce discernement qui fait la science du cœur, veillons sur nous-mêmes, et jugeons-nous nous-mêmes dans la dernière rigueur. Suivant ces règles, nous marcherons en sûreté, et nous arriverons au terme de la félicité éternelle que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LES ŒUVRES DE LA FOI.

Et respondens Simon, dixit illi : Præceptor, per totam noctem laborantes nihil cepimus ; in verbo autem laxabo rete.

Pierre lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit, et nous n'avons rien pris ; mais sur votre parole je jetterai encore le filet. Saint Luc, chap. v.

Quoi qu'on puisse dire de la vie inutile des gens du siècle, le plus grand désordre et le plus commun dans le monde n'est pas d'y demeurer oisif et sans travail. De quels soins au contraire ne s'y charge-t-on pas, quelles entreprises n'y forme-t-on pas; et, pour y réussir, quels efforts ne fait-on pas ? Mais le plus déplorable de tous les malheurs, c'est qu'on se consume en vain de tant de veilles et de tant de soins; c'est que tant d'entreprises et tant de projets n'aboutissent à rien de solide; c'est qu'on ne retire proprement aucun fruit de tant de fatigues et de tant d'efforts, et qu'après bien des peines, l'on se trouve réduit à la même plainte que faisoient les apôtres : Nous avons travaillé long-temps, et nous n'avons rien gagné : *Per totam noctem laborantes, nihil cepimus*. Pourquoi cela, mes chers auditeurs? les paroles de mon texte nous en marquent assez la raison : parceque tant de mondains, comme les disciples de Jésus-Christ, ne travaillent qu'en son absence et dans les ténèbres, *per totam noctem laborantes*. Expli-

quons-nous, et comprenez ma pensée. Il est vrai, l'on agit dans le monde, mais selon le monde, mais en vue du monde et pour le monde. Or voilà ce que j'appelle travailler dans l'obscurité et dans la nuit, puisque Dieu, pour ainsi parler, n'y est point présent et qu'il n'y a nulle part. Et comme Dieu, d'ailleurs, ne compte que ce qui se rapporte à lui et qui est pour lui, voilà ce que je prétends n'être de nulle valeur dans son estime, et de quoi nous ne pouvons attendre nulle récompense : *Nihil cepimus*. Voulons-nous donc, Chrétiens, amasser et nous enrichir devant Dieu? voulons-nous, aussi bien que les apôtres (permettez-moi cette figure), voulons-nous, dis-je, remplir nos filets et faire une pêche abondante? appelons à nous Jésus-Christ, et travaillons sous ses ordres et en son nom : *In verbo autem tuo laxabo rete ;* c'est-à-dire travaillons dans le grand jour de la foi, agissons selon la foi et par la foi ; appliquons-nous aux œuvres de la foi, à ces œuvres saintes et sanctifiantes, mais si négligées et si rares ; à ces œuvres dont je veux aujourd'hui vous faire voir l'indispensable nécessité pour ne pas perdre la foi même, et pour s'y maintenir. C'est l'importante matière que j'ai à traiter, après que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave.*

C'étoit une espèce de défi, mais bien pressant, que l'apôtre saint Jacques faisoit autrefois à un lâche chrétien, lorsque, raisonnant avec lui, il lui parloit en ces termes : Que vous servira-t-il, mon Frère, de dire que vous avez la foi, si vous n'en avez pas les œuvres? Votre foi seule vous pourra-t-elle sauver? Vous vous glorifiez de cette foi ; et moi, dans l'esprit d'une humble confiance, je m'attache à la pratique des œuvres. Montrez-moi votre prétendue foi, qui est sans œuvres ; et moi, par mes œuvres, je vous prouverai ma foi : *Ostende mihi fidem tuam sine operibus, et ego ex operibus ostendam tibi fidem meam* (Jacob., 2). Ce défi, Chrétiens, ne souffroit point de réplique, et réfutoit dès-lors la foi chimérique et imaginaire, c'est-à-dire la foi justifiante indépendamment des œuvres, que l'hérésie du dernier siècle a bien osé renouveler ; rien n'étant plus conforme au bon sens et à la raison que de reconnoître entre les œuvres et la foi cette alliance mutuelle qui fait que, comme il ne peut y avoir de bonnes œuvres sans la foi, aussi ne peut-il y avoir une foi ni suffisante pour le salut, ni même capable de se maintenir au moins dans sa perfection et dans sa pureté, sans les bonnes œuvres.

Supposé donc cette maxime catholique que la foi et les bonnes œuvres ne peuvent être séparées dans l'ordre de la justification, j'entreprends de vous expliquer deux secrets de la vie chrétienne, qu'il vous est important de savoir. L'un regarde la perte de la foi, et l'autre le recouvrement ou le rétablissement de la foi. Car, en deux mots, voici mon dessein : je ne puis juger de la foi d'un chrétien que par ses œuvres ; donc quiconque abandonne les bonnes œuvres me donne

tout sujet de craindre qu'il ne perde enfin le don de la foi, c'est la première vérité; donc quiconque est assez malheureux pour avoir perdu le don de la foi ne doit point espérer de le réparer que par la pratique des bonnes œuvres, c'est la seconde vérité. Je parle à des fidèles, mais qui, malgré la profession qu'ils font de l'être, ne laissent pas tous les jours d'être chancelants dans la foi, et quelquefois même de succomber aux tentations qui ébranlent leur foi. Il m'a donc paru souverainement nécessaire de vous apprendre, dans ce discours, de quelle manière se perd la foi, et de quelle manière elle se rétablit : de quelle manière elle se perd, pour vous en donner une juste appréhension; et de quelle manière elle se rétablit, pour ranimer par-là votre espérance. Elle se perd par le relâchement dans la pratique des bonnes œuvres, ce sera la première partie; et elle se rétablit par la ferveur dans la pratique des bonnes œuvres, ce sera la seconde. L'une et l'autre va faire tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Pouvoir perdre la foi, dit saint Augustin, c'est l'effet déplorable de notre inconstance; et perdre réellement la foi, c'est la consommation malheureuse de l'impiété et de la malice de notre cœur. On la perd, Chrétiens, cette sainte et divine foi, dans le commerce du monde profane; et saint Thomas a fort bien remarqué que la corruption qui s'en fait en nous ne peut venir absolument que de deux principes, c'est-à-dire de Dieu, ou de nous-mêmes, qui ne conservons pas avec soin ce précieux trésor de la foi; de Dieu, qui, par une justice rigoureuse, retire de nous les graces et les lumières de la foi. Or je prétends que l'un et l'autre n'arrive que parceque nous vivons dans une négligence criminelle, et que nous ne produisons pas les fruits de notre foi, qui sont les bonnes œuvres. Et voilà, Chrétiens, tout le mystère que Jésus-Christ vouloit faire comprendre aux Juifs, quand il leur disoit : *Ideò auferetur à vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus* (MATTH., 21) : C'est pourquoi je vous déclare que le royaume de Dieu vous sera enlevé, et qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits par une fidèle correspondance.

Commençons donc par nous-mêmes; et puisqu'il s'agit de reconnoître la source d'un mal dont il est indubitable que nous sommes les premiers auteurs, comme nous en sommes les sujets, demandons-nous à nous-mêmes d'où peut procéder cette altération si pernicieuse et si contagieuse qui se fait de notre foi, et que nous voyons se répandre de jour en jour dans les esprits des hommes. Il est aisé de vous instruire sur ce point, puisque les règles de cette même foi dont nous parlons en contiennent la résolution. Qu'est-ce qui fait vivre la foi dans nous? Consultons l'oracle du Saint-Esprit, qui est l'Écriture. La foi, dit saint Jacques dans son Épître canonique, doit être en nous quelque chose de vivant et d'animé. Ce n'est point une habitude

morte, et elle ne peut l'être sans que nous soyons coupables de l'avoir éteinte, en lui ôtant la vie qu'elle avoit reçue de Dieu. Or en quoi consiste cette vie de la foi, ou plutôt, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, quelle est l'ame qui entretient et qui fait subsister le corps de la foi ? Ce sont, répond le même apôtre, les bonnes œuvres que nous pratiquons. Voilà par où la foi se soutient, voilà ce qui lui donne le mouvement et l'accroissement, voilà ce qui la rendroit immortelle si nous étions constants et toujours fervents dans la pratique de nos devoirs. Comme donc il arrive qu'un corps, dès qu'il cesse d'exercer les fonctions de la vie, commence à se détruire et à se corrompre ; aussi la foi, par l'interruption des bonnes œuvres, s'affoiblit peu à peu, devient languissante, mourante, et, si j'ose user de ces termes, expire enfin et meurt : *Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita fides sine operibus mortua est* (Jacob., 2). Conclusion terrible, ajoute saint Augustin, puisqu'il importe peu ou de n'avoir qu'une foi morte, ou de n'en point avoir du tout, et que le plus grand de tous les crimes est d'en avoir une dont on devienne, devant Dieu, le meurtrier et l'homicide.

Cependant, Chrétiens, rien de plus vrai ; et cette théologie de l'apôtre se confirme sensiblement par l'expérience que nous pouvons avoir de nous-mêmes. Car qu'y a-t-il de plus mort que la foi d'un homme qui ne fait rien pour Dieu ni pour son salut ? Et que doit-on juger d'une foi comme celle-là, sinon, ou qu'elle est déja détruite dans le cœur de celui qui la professe, ou du moins qu'elle le sera bientôt ? J'avoue (et c'est ici que l'application de vos esprits m'est nécessaire), j'avoue que la foi, qui est une vertu surnaturelle, ne se détruit pas dans nous comme les vertus morales, je veux dire par une simple omission des actes qui lui sont propres ; j'avoue même que, toute surnaturelle qu'elle est, elle peut subsister avec le péché et avec le péché mortel, de quelque nature et de quelque grièveté qu'il puisse être, à l'exception de l'infidélité seule, puisque, selon la doctrine du concile de Trente, il n'y a que le péché d'infidélité qui nous fasse perdre directement l'habitude de la foi : mais je prétends qu'en cessant de faire de bonnes œuvres, on en vient insensiblement et presque sans l'apercevoir à cette infidélité ; non pas à une infidélité ouverte et déclarée, que la bienséance même des mœurs ne souffriroit pas, mais à une infidélité secrète, qui est aujourd'hui le grand péché du monde. Et comment cela ? le voici, Chrétiens ; concevez-en bien le progrès, et vous conviendrez que je n'exagère rien. C'est qu'en matière même d'infidélité, on ne se pervertit pas tout-à-coup. Il y a certaines démarches et certains degrés par où le démon nous conduit, et qui nous mènent à ce malheureux terme. Je m'explique. Nous ne perdons pas d'abord la vertu de la foi, le caractère que nous portons l'a imprimée trop avant dans nous pour la pouvoir si tôt effacer ; mais nous en perdons premièrement l'usage et l'exercice, en négligeant les de-

voirs de religion auxquels cette foi nous engage. A force d'en perdre l'exercice, nous en perdons peu à peu l'affection et le goût; car le moyen de goûter ce que l'on ne pratique pas, et le moyen de s'affectionner à une foi que l'on se représente toujours comme fâcheuse et importune? Après avoir perdu l'affection et le goût de la foi, nous venons bientôt à perdre la soumission et la docilité qu'elle demande. Car il est difficile, dit saint Bernard, que nous nous soumettions sincèrement et parfaitement à ce qui n'est pas selon notre cœur, et que nous ne prenions pas plaisir à contredire ce qui nous blesse et ce qui nous déplaît. Perdant cette soumission de la foi, il est infaillible que nous corrompons la substance de notre foi, puisque la soumission de l'esprit est aussi essentielle à la foi que la foi l'est à elle-même. La substance de la foi étant corrompue, il ne nous reste plus qu'un fantôme de cette vertu, pire devant Dieu que l'infidélité païenne, puisque c'est une infidélité élevée, pour ainsi dire, sur les débris de la foi. Or tout cela, Chrétiens, vient de cette lâcheté, de ce dégoût et de cet abandon des bonnes œuvres, comme de sa source. Ainsi un homme du monde se propose de vivre selon l'esprit du monde, et cet esprit du monde le fait tomber dans une insensibilité de cœur, et dans un oubli universel des choses de Dieu. Il ne vaque plus à la prière, il n'use plus d'aucun sacrement, il ne sait plus ce que c'est que pénitence, il n'y a plus de jeûnes ni d'abstinences pour lui; il ne pense pas même à ce qui lui coûteroit le moins et qui lui pourroit servir auprès de Dieu d'une ressource, qui seroit de soulager les misères des pauvres; s'il assiste au sacrifice de l'Église, c'est sans esprit de religion, et Dieu veuille que ce ne soit pas souvent avec un esprit d'irreligion! Il en est de même d'une femme mondaine: elle passe sa vie dans un embarras d'occupations vaines et frivoles, ou dans une oisiveté monstrueuse à l'égard du salut; elle est chrétienne, et à peine lui voit-on jamais faire une action de christianisme. Point de retraite, point de pratique de charité envers le prochain, point de visite des hôpitaux, point de soin d'élever ses enfants ni d'instruire ses domestiques; une messe par cérémonie, un sermon par curiosité, une légère aumône par forme d'acquit ou par une compassion humaine, voilà à quoi se réduit toute sa vie selon Dieu. Que s'ensuit-il de là? je vous l'ai dit, un assoupissement, une léthargie, et enfin une extinction entière de la foi. Tandis que nous sommes dans la ferveur des bonnes œuvres, comme la foi ne nous promet en cet état que des récompenses, nous ne trouvons en elle qu'un fonds de consolation et de joie intérieure pour nous; et n'y trouvant que ce fonds de joie, notre esprit, bien loin de s'en rebuter, se sent disposé à s'y attacher, et à ne s'en départir jamais. Mais avons-nous une fois abandonné ce zèle pour les œuvres que Dieu nous commande, dès-là notre esprit, qui ne trouve plus rien dans la foi d'avantageux ni de favorable, et qui, par la corruption des desirs du cœur, croit plutôt

les choses comme il auroit intérêt qu'elles fussent que de la manière qu'elles sont, se défait peu à peu de cette foi qui lui est incommode, parcequ'il ne peut autrement se délivrer des reproches que cette foi lui fait; et je suis persuadé, Chrétiens, par toutes les lumières que Dieu me donne, que voilà le grand principe de l'infidélité du siècle.

Mais, me direz-vous, il est toujours vrai que l'habitude de la foi divine peut demeurer en nous sans agir. Je le sais, mes chers auditeurs; mais je sais aussi que dès qu'elle cesse d'agir en nous, mille ennemis commencent à s'élever dans nous-mêmes pour agir contre elle. Nos passions, l'orgueil qui nous domine, l'amour de la liberté, le monde, la chair, tout cela s'arme et combat contre notre foi; et si notre foi ne résiste pas, et qu'elle ne soit pas en défense, il faut nécessairement qu'elle succombe à tout cela. Or comment la foi se défendra-t-elle de tout cela si elle n'agit plus? Quelles armes Dieu lui a-t-il données pour repousser les ennemis qui l'attaquent, sinon les œuvres du salut? et le moyen qu'elle triomphe de tant de démons, si ce n'est, comme disoit le Fils de Dieu, par la prière et par le jeûne? Et c'est ici que je vous prie de remarquer avec moi le faux raisonnement d'un homme du monde, qui se plaint et qui déplore son malheur d'avoir peu de foi, quoiqu'il souhaitât, dit-il, d'en avoir davantage. Raffinement dont le libertinage se sert pour se justifier en quelque sorte, et pour se rendre moins odieux. Car comment est-ce, mon cher auditeur, que vous auriez beaucoup de foi, ne faisant rien de tout ce qui est nécessaire pour l'entretenir, et faisant ce qui est capable de la ruiner? Comment auriez-vous de la foi, la traitant de la manière que vous la traitez, la retenant captive dans l'injustice, la prostituant aux désordres d'une vie impure, lui portant autant de coups que vous commettez de crimes, et ne pensant jamais à guérir ses plaies par les remèdes que Dieu vous a mis en main? Ne seroit-ce pas une espèce de prodige que votre foi fût à l'épreuve de tant de blessures, et ne faudroit-il pas s'étonner comme du plus grand de tous les miracles que, dans un déréglement de vie pareil à celui où vous êtes, vous conservassiez une foi saine et pure?

Mais dépend-il de moi de croire et d'avoir la foi; cela est-il en mon pouvoir, et est-ce une chose dont je sois le maître, en sorte que je me la puisse commander à moi-même? Voilà le dernier retranchement des ames mondaines et infidèles: Il ne dépend pas de moi de croire ou de ne pas croire. Il n'en dépend pas, Chrétiens? et pourquoi donc le Sauveur du monde auroit-il reproché à ses disciples que leurs cœurs étoient lents et tardifs à croire: *O stulti et tardi corde ad credendum* (Luc., 24)? Pourquoi se seroit-il offensé de leur incrédulité, lorsqu'il leur disoit avec indignation: Jusqu'à quand vous souffrirai-je? *O generatio incredula, usquequò patiar vos* (Matth., 17)? Pourquoi auroit-il repris saint Pierre d'être un homme de peu de foi? *Modicæ fidei, quare dubitasti* (Matth., 14)? Car si cette foi

n'est point en notre pouvoir, toutes ces propositions de Jésus-Christ étoient sans fondement ; il devoit supporter ses apôtres, tout incrédules qu'ils étoient ; il ne devoit point les condamner de ce que leur foi étoit imparfaite ; il devoit remédier à l'impuissance où ils étoient de croire à sa parole, et non pas leur en faire des reproches. Or, de dire que Jésus-Christ leur ait fait ces reproches sans sujet et sans raison, c'est ce que je ne crois pas que nous osions lui imputer. Il dépend donc absolument de vous d'avoir la foi et de persévérer dans la foi : on ne vous dit pas, Chrétiens, que vous la puissiez avoir de vous-mêmes et sans le secours de la grace ; on convient que la grace nous est nécessaire pour assujettir notre raison à l'obéissance de la foi ; mais supposé cette grace que Dieu nous promet, et que vous pouvez ensuite vous promettre infailliblement à vous-mêmes, parceque la parole d'un Dieu ne peut manquer, on dit qu'il est en votre pouvoir de pratiquer cette obéissance, de vous en imposer le joug, de le porter constamment et volontairement, en un mot de croire et d'être fidèles ; et on prétend que de douter de cette maxime, c'est faire injure à la grace même, sous ombre d'en établir la nécessité.

Si l'erreur contraire étoit une fois reçue, que, dans l'état même de grace où nous sommes, il ne dépend point de nous de croire ou de ne pas croire, il n'y auroit plus d'impiété qui ne fût autorisée, plus de libertinage de créance qui ne se trouvât à couvert, plus d'athéisme non seulement qui ne devînt pardonnable et excusable, mais qui ne se soutînt même contre Dieu, sans avoir besoin d'excuse ni de pardon. En effet, c'est à quoi aboutit le raisonnement des libertins et des impies, et voilà ce qui les endurcit dans leur infidélité. On vous dit donc, Chrétiens, et on vous le répète, qu'il n'en est pas ainsi ; et qu'autant qu'il est vrai que la grace de la foi dépend de Dieu seul, autant est-il vrai, dans la solide théologie, que la foi dépend de Dieu et de vous : pourquoi? parceque, quand même vous n'auriez pas encore toute la perfection de cette vertu, il dépend de vous, en usant bien des graces présentes, de la demander à Dieu ; il dépend de vous de vous y disposer, il dépend de vous de retrancher mille obstacles qui vous en éloignent ; parceque si, l'ayant déja, vous reconnoissez qu'elle s'affoiblit, il dépend de vous d'employer les moyens efficaces dont Dieu vous a pourvus pour la fortifier par de bonnes œuvres. Vous ne faites rien de tout cela ; et sans user d'aucun effort, mesurant cette foi par les vues bornées d'un esprit mondain qui vous possède, vous prétendez en être quittes pour dire : Je n'ai pas le don de la foi, cette foi n'est pas en ma puissance. Je vous demande si c'est bien raisonner avec Dieu ?

Mais allons plus loin, et, prenant la chose de plus haut, tâchons de pénétrer jusque dans le fond de ce mystère. Nous perdons la foi, parceque Dieu retire de nous les graces et les lumières de la foi ; et Dieu retire de nous les graces de la foi, parceque nous ne faisons pas des

œuvres dignes de notre foi : voilà le second principe de l'infidélité secrète qui règne dans nous. N'avançons rien témérairement dans une matière aussi importante et aussi délicate que celle-ci. C'est le flambeau de la révélation de Dieu , et non pas celui de notre propre sens, qui nous doit conduire. Dieu nous ôte ces graces spéciales et abondantes de la foi qui nous faisoient chrétiens ; rien de plus formel ni de plus expressément marqué dans l'Écriture. Mais pourquoi nous les ôte-t-il ? ah ! Chrétiens, remarquez ceci. Il pourroit nous les ôter souverainement, et sans autre raison que parcequ'il lui plaît et qu'il le veut : car il est le maître de ses biens. Mais, bien loin d'y procéder d'une manière si absolue, il nous déclare en mille endroits que la plus grande violence que nous lui puissions faire est de l'obliger d'en venir à cette extrémité ; que ses dons n'étant sujets à aucun repentir, il ne retirera jamais de nous celui de la foi, c'est-à-dire ces graces particulières auxquelles notre foi est attachée, que parceque nous nous en serons rendus indignes, qu'en punition de l'abus que nous en aurons fait, que pour n'en pas souffrir davantage la profanation, et par-dessus tout dans le juste ressentiment qu'il aura de voir ces graces si fécondes et si agissantes d'elles-mêmes, devenues stériles et oisives en nous.

Car voilà ce que le Saint-Esprit semble avoir entrepris de nous faire entendre par les apôtres et par les prophètes. Voilà ce que saint Jean, dans l'Apocalypse, eut ordre de signifier à l'évêque d'Éphèse, quand il lui dit de la part de Dieu : J'ai quelque chose contre vous, parceque votre charité s'est refroidie. Souvenez-vous donc de l'état dont vous êtes déchu, et rentrez dans l'exercice des saintes œuvres que vous pratiquiez autrefois, à l'édification de toute l'Église. Sinon je viendrai dans le mouvement de ma colère, et j'ôterai de sa place ce chandelier mystérieux qui vous éclaire inutilement : *Memor esto itaque undè excideris, et prima opera fac; sin autem venio tibi, et movebo candelabrum tuum de loco suo* (*Apoc.*, 2). Or ce chandelier, dit saint Grégoire pape, selon même le sens de la lettre, nous représente la foi, dont il est le symbole ; et cela montre que Dieu, lassé de la négligence de cet évêque et du relâchement de sa vie, n'avoit point de justice plus rigoureuse à exercer sur lui que de lui enlever les graces de la foi. Voilà ce que nous prêche cette parabole si intelligible et tout ensemble si terrible, du talent enfoui que le père de famille fit ôter à celui de ses serviteurs qui n'avoit pas pris soin de le faire valoir. Car, suivant l'observation de saint Augustin, ce premier talent qui en devoit produire d'autres est évidemment la foi, qui doit opérer dans nous les œuvres du salut ; et la sévérité dont ce père de famille usa envers son serviteur est justement ce qui s'accomplit dans un homme du siècle, quand Dieu, commençant déja à le réprouver, le dépouille du seul bien qui lui restoit, et qui étoit la lumière de la foi divine.

En effet, Chrétiens, s'il y a une raison capable d'autoriser cette

conduite de Dieu, et de fermer la bouche aux hommes du monde, c'est ce mépris des bonnes œuvres dans lequel ils vivent. Car la foi, dit excellemment saint Chrysostome, n'étant donnée que pour agir; toute sa vertu se réduisant à exciter dans les cœurs le zèle du bien qu'elle fait connoître; son unique emploi étant de soutenir l'homme dans l'exécution de ce que le christianisme lui prescrit; dès qu'elle n'opère plus rien de semblable, Dieu, en vue même de sa gloire, est intéressé à la laisser détruire. C'est un arbre qui doit porter des fruits, et qui ne se trouve couvert que de feuilles, c'est-à-dire d'actions criminelles ou superflues; Dieu donc a droit de dire : *Succide illam, ut quid etiam terram occupat* (Luc., 13)? Coupez-le cet arbre, et arrachez-en jusqu'à la racine; car à quoi bon le conserver, puisqu'il n'est d'aucun profit et d'aucun rapport? Or ce que l'Esprit de Dieu nous a exprimé en figure touchant cette vérité, c'est ce qui se passe tous les jours et en effet, quand Dieu, par le plus redoutable de ses jugements, nous prive de certaines graces choisies, en quoi consiste le don de la foi. Car il ne nous avoit pas donné la foi comme une simple prérogative, pour nous distinguer des nations infidèles; ni comme un simple ornement, qui ne dût qu'enrichir et parer notre ame. Nous n'étions pas seulement chrétiens pour connoître les merveilles et les prodiges qu'un Homme-Dieu a faits pour nous, sans autre conséquence que celle de lui en savoir gré, et de nous en féliciter nous-mêmes; nous l'étions pour répondre à ses bienfaits par des actions dignes de lui et dignes de nous. Nous avions cette foi pour la faire multiplier, pour en rendre les fruits à Dieu, pour en édifier notre prochain, pour en recueillir nous-mêmes des mérites sans nombre; et tout cela par le moyen de nos bonnes œuvres. Dieu nous visite, et au lieu de ces bonnes œuvres, il ne trouve en nous qu'une foi inculte, aride, infructueuse, qui, quoique arrosée des pluies du ciel et engraissée du suc de la terre, c'est-à-dire des graces que nous recevons continuellement, demeure toujours ingrate et ne produit rien : que fait Dieu? il conclut ou à l'extirper tout-à-fait, ou à la transplanter dans un autre sol : *Succide, ut quid etiam terram occupat?* Il commande aux anges, ministres de sa justice, de nous abandonner, et il renverse dans notre ame, ainsi que parle le Prophète royal, jusqu'au fondement de tout l'édifice spirituel qu'il y avoit bâti. *Exinanite usque ad fundamentum in eâ* (*Psalm.* 136). Qu'est-ce que ce fondement? c'est la foi qui devoit soutenir toutes les vertus chrétiennes, mais qui, ne soutenant plus rien lorsque nous n'agissons plus pour Dieu, semble exciter Dieu à prononcer le dernier arrêt contre nous. *Exinanite usque ad fundamentum in eâ.* Eh bien! dit Dieu, qu'elle périsse cette foi inutile, et qu'il n'en reste plus aucun vestige dans ce chrétien perverti, *usque ad fundamentum.*

Et c'est ainsi, mes chers auditeurs, que nous voyons parmi nous des génies sublimes, des esprits forts, pénétrants, éclairés selon le monde, tomber dans des aveuglements qui font horreur, ne recon-

noissant plus ni Dieu, ni foi, ni religion ; c'est ainsi que nous-mêmes, avec toute notre suffisance et tous les avantages dont nous nous piquons, nous avons souvent moins de foi que des ames simples qui s'emploient avec humilité aux œuvres chrétiennes, nous flattant que cette différence est même une marque de leur simplicité et de notre esprit, et ne concevant pas que Dieu, en récompense de leur ferveur, se communique à elles, au lieu que, pour punir notre lâcheté, il se retire de nous ; c'est ainsi que nous perdons la grace de la foi, et que cette foi, par une substitution bien malheureuse pour nous, passe aux nations étrangères, qui font leur richesse de notre perte, comme dit saint Paul, et qui entrent dans le royaume de Jésus-Christ à mesure que nous, qui en étions les héritiers, en sommes chassés : substitution tant de fois prédite par le Fils de Dieu, si manifestement accomplie dans tous les siècles du christianisme, consommée d'une manière si touchante dans le nôtre, où nous avons vu naître de nouvelles chrétientés, et comme deux mondes fidèles, les uns venus de l'orient et les autres de l'occident, par la propagation qui s'est faite de l'Évangile, en même temps que l'hérésie a détaché de l'Église des peuples entiers, afin qu'il ne manquât rien à cette prophétie : *Multi ab oriente venient et occidente; filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores* (MATTH., 8).

Ah ! Chrétiens, ouvrons les yeux à cette vérité, et, suivant le précepte de notre divin maître, travaillons, efforçons-nous de faire des œuvres conformes à notre foi ; n'attendons pas que la mesure de nos péchés étant remplie, le soleil de justice s'éclipse entièrement pour nous : puisque notre foi n'est pas encore éteinte, servons-nous-en, non seulement pour engager Dieu à nous la conserver, mais pour mériter même qu'il nous l'augmente; désabusons-nous surtout d'une erreur grossière qui nous séduit, de croire que, renonçant aux bonnes œuvres, nous avons néanmoins toujours une intention droite de chercher Dieu, et un vrai desir de le connoître. Car comment cela pourroit-il être? Est-ce par une vie lâche et toute mondaine qu'on cherche Dieu? est-ce par-là qu'on le trouve? est-ce ainsi que l'on parvient à cette connoissance bienheureuse qui fait la sainteté des Justes? Dieu seroit-il ce qu'il est, si une telle voie nous conduisoit à lui? Non, non, Chrétiens, cela ne se peut. Dans la naissance de l'Église, dit saint Chrysostome, la foi des chrétiens se soutenoit par les miracles ; quelque temps après elle se fortifia par les persécutions; mais depuis que les persécutions ont cessé, et qu'il ne plaît plus à Dieu d'opérer ces fréquents miracles, c'est par la constance dans les bonnes œuvres que nous la devons maintenir. Ceci m'engage dans la seconde partie, où, après vous avoir montré que nous perdons la foi parceque nous négligeons les œuvres chrétiennes, je dois vous faire voir que c'est aussi par les œuvres chrétiennes que nous ranimons et réparons notre foi altérée ou perdue. Renouvelez, je vous prie, votre attention.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est par la foi que nous devenons capables d'agir pour Dieu et de faire de bonnes œuvres, et cependant il est vrai que c'est par l'exercice des bonnes œuvres que nous parvenons à la connoissance de Dieu et au don de la foi. Ne vous imaginez pas qu'il y ait en ceci de la contradiction. Pour peu que vous distinguiez ce que les théologiens appellent les premières graces et les secondes graces de la foi, ou, pour parler en termes plus simples, le commencement et la perfection de la foi, vous comprenez sans peine tout le mystère de ces deux grandes vérités, dont voici le sens. C'est par les premières graces de la foi que nous devenons capables de faire les œuvres qui nous conduisent au salut; rien de plus constant dans les maximes de la religion : mais aussi rien de plus indubitable que ce que j'ajoute; savoir, que c'est par les œuvres du salut que nous parvenons à ces secondes graces qui nous élèvent, qui nous perfectionnent et qui nous établissent solidement dans la foi. C'est la foi, au moins commencée, qui est le principe nécessaire du bien que nous faisons pour Dieu, j'en conviens : mais on ne peut non plus disconvenir que c'est le bien que nous faisons pour Dieu qui est la voie sûre pour arriver à cette foi parfaite et achevée dont dépend notre sainteté. Appliquez-vous, Chrétiens, à ce que je vais vous dire; et si vous aviez le malheur d'être du nombre de ceux que le Dieu de ce siècle a aveuglés, comme parle l'Apôtre, souvenez-vous que voici la seule espérance qui vous reste, et le dernier remède pour guérir votre aveuglement.

Première vérité : c'est par les bonnes œuvres fidèlement et sincèrement pratiquées que l'on arrive à la perfection de la foi. Ainsi le centenier Corneille, dont il est parlé au livre des Actes, d'une foi obscure et confuse qu'il avoit des mystères de Dieu, parvint à cette foi claire et distincte qui lui fit connoître Jésus-Christ. Dieu, dit l'historien sacré, eut égard aux œuvres de piété et de miséricorde où il s'occupoit continuellement, et, touché de sa ferveur, lui députa un apôtre pour l'instruire, lui révéla le sacrement de l'incarnation de son Fils, le disposa au baptême. Voilà le modèle que l'Écriture nous met devant les yeux, pour nous piquer d'une sainte émulation. Prenez garde : c'étoit un Gentil, mais, tout Gentil qu'il étoit, il avoit de la religion, *vir religiosus* (*Act.*, 10); mais, tout Gentil qu'il étoit, il craignoit Dieu et inspiroit cette crainte à toute sa famille, *timens Deum cum omni domo suâ* (Ibid.); mais, tout Gentil qu'il étoit, il faisoit aux pauvres de grandes largesses de ses biens, *faciens eleemosynas multas plebi* (Ibid.); mais, tout Gentil qu'il étoit, il prioit avec assiduité, *et deprecans Deum semper* (Ibid.). C'est pour cela, lui dit l'ange du Seigneur, que je suis envoyé vers vous, pour vous apprendre que vos prières et vos aumônes sont montées jusqu'au trône de Dieu; que Dieu s'en souvient, et que, ne pouvant les oublier, il a choisi Pierre, le

chef et le premier pasteur de son Église, pour être aujourd'hui votre évangéliste, et pour venir vous annoncer les plus hautes merveilles de la loi de grace. *Orationes tuæ et eleemosynæ ascenderunt in memoriam in conspectu Dei* (*Act.*, 10). Écoutez ceci, mes Frères, reprend éloquemment saint Chrysostome, vous qui vous plaignez de n'avoir pas ces lumières dont Dieu remplit les ames justes; et adorez jusque dans le discernement que Dieu fait des hommes, non seulement la profondeur de ses conseils, mais la suavité et la douceur de sa providence. Si Corneille n'avoit prié, s'il n'avoit été charitable; si dans les nécessités publiques il n'avoit ouvert ses entrailles et son cœur, selon l'ordre des divins décrets, il seroit demeuré dans les ténèbres de la gentilité. Pourquoi Dieu va-t-il le chercher au milieu d'un peuple incirconcis, et répand-il sur lui l'abondance de ses graces? c'est qu'il trouve plus en lui de ces précieuses semences de la foi, plus de ces œuvres de justice fondées sur le devoir commun, qu'il n'en trouve en Israël. Ce zèle d'un Gentil à sanctifier sa maison par son exemple, cette persévérance dans la prière, cette inviolable probité qui lui attiroit même, selon saint Luc, un honorable témoignage de toute la nation juive, *testimonium habens ab universâ gente Judæorum* (Ibid.); mais par-dessus tout cette tendresse de charité, et cette disposition sans réserve à secourir les indigents et ceux qui étoient dans la souffrance, voilà ce qui gagne le cœur de Dieu, ce qui détermine Dieu à remplir de ses plus riches trésors ce vase de miséricorde qu'il a prédestiné pour sa gloire. Corneille donc est choisi, poursuit saint Chrysostome, non pas à cause de sa dignité, mais en considération de sa piété : *Non propter dignitatem electus, sed propter pietatem* (Chrysost.). Soyez pieux comme lui, bienfaisants comme lui, zélés comme lui pour le soulagement des pauvres et pour l'avancement des œuvres de Dieu, et vous verrez si Dieu, toujours fidèle dans ses promesses, ne fera pas sur vous comme sur lui une effusion particulière de son esprit, pour fortifier et pour augmenter votre foi. Il le fera, Chrétiens; et, tout pécheurs que vous êtes, il enverra plutôt un ange du ciel que de vous laisser dans votre égarement. Sans y employer le ministère d'un ange, un prédicateur suscité comme un autre saint Pierre pour votre conversion, en vous annonçant la divine parole, vous éclairera, vous persuadera, vous imprimera profondément dans l'ame les vérités célestes. Après l'avoir entendu, vos doutes et vos incertitudes s'évanouiront; votre sécheresse, ou, disons mieux, votre dureté pour Dieu s'amollira : vous vous trouverez tout pénétré des sentiments de la foi; ces sentiments, qui n'étoient en vous que superficiels, et qui n'avoient nulle solidité, rempliront toute la substance et toute la capacité de votre cœur, jusqu'à faire en vous un changement visible. On s'en étonnera dans le monde, vous en serez vous-mêmes surpris; mais pour moi, je ne le serai pas; et, connoissant le principe secret de cette merveille, je dirai aussi bien que saint Pierre, quand il

entendit le centenier Corneille parlant du royaume de Dieu : *In veritate comperi, quia non est personarum acceptor Deus, sed in omni gente qui timet eum et operatur justitiam, acceptus est illi* (*Act.*, 10). En vérité, je vois bien que, dans toute sorte d'états, c'est à celui qui craint Dieu et qui pratique le bien que Dieu se communique.

En effet, mes chers auditeurs, voilà le ressort de certaines conversions qui arrivent quelquefois, et qui nous causent de l'admiration. Ce chrétien, dans les engagements et les intrigues du monde, paroissoit avoir peu de foi; mais, malgré ce peu de foi, il faisoit des aumônes, et les faisoit libéralement; mais, convaincu lui-même de son peu de foi, il avoit tous les jours ses heures réglées pour demander à Dieu qu'il lui fît connoître les voies du salut; mais, avec son peu de foi, il vouloit que Dieu fût servi dans sa maison, et n'auroit pas souffert impunément un domestique vicieux et impie : tout cela lui a attiré de la part de Dieu une grace qui l'a ramené dans le bon chemin; et d'un mondain tiède et lâche qu'il étoit, il est enfin devenu un véritable et parfait chrétien : *Orationes tuæ et eleemosynæ ascenderunt in memoriam in conspectu Dei.* Quand nous n'aurions pas ces exemples de l'Écriture pour nous convaincre, l'ordre même et la convenance des choses seroit une preuve évidente pour nous faire voir qu'il en doit être ainsi. Je sais que Dieu, par un miracle de sa puissance, peut, sans le concours de nos bonnes œuvres, rétablir la foi dans nos esprits, quand elle y est affoiblie et altérée; et qu'usant de l'empire absolu qu'il a sur nous, il peut alors, comme dit saint Paul, commander que la lumière sorte du centre de l'obscurité même : *Qui dixit de tenebris lucem splendescere* (2. *Cor.*, 4). Je sais qu'il le peut, et que, par une grace purement gratuite, il lui plaît même quelquefois de le vouloir : mais d'attendre qu'il le veuille en effet, et de compter sur ce miracle, qui cesseroit d'être miracle si nous avions droit de nous le promettre et de l'espérer, il n'y a que notre présomption ou notre ignorance qui puisse aller jusque là.

C'est par les œuvres, encore une fois, qu'il faut réparer les brèches de la foi; et de là vient que, dans le langage des Pères, ces bonnes œuvres sont appelées communément œuvres édifiantes, et que nous exprimons leur vertu par le terme d'édification, parceque c'est par elles que doit être édifiée la foi d'un Juste, et par elle que doit être relevée la foi d'un pécheur. Voilà pourquoi le grand Apôtre, écrivant à son disciple Timothée, l'avertissoit et le conjuroit de ressusciter dans lui-même la grace qu'il avoit reçue par l'imposition de ses mains : *Propter quam causam admoneo te, ut ressuscites gratiam Dei quæ est in te per impositionem manuum mearum* (2. *Timoth.*, 1). Et moi, adressant aujourd'hui ces mêmes paroles à un chrétien froid et languissant dans la foi, mais qui voudroit avoir une foi plus vive, et qui cherche sincèrement à la réveiller, je lui dis dans le même esprit : Ressuscitez, mon Frère, ressuscitez cette foi

que vous avez reçue par l'impression du caractère de votre baptême; il y a trop long-temps que vous la tenez comme ensevelie. Ressuscitez-la, et faites-en une foi vivante. Or vous avez entre les mains un moyen sûr et infaillible pour la faire revivre, qui est de la faire agir. Vous ne pouvez pas encore servir Dieu ni accomplir la loi de Dieu, avec cette vivacité de foi qu'ont eue les Saints; mais si vous ne l'avez pas encore, vous pouvez vous mettre en devoir de l'obtenir; vous pouvez intéresser Dieu à vous l'accorder; vous pouvez employer pour cela des intercesseurs puissants auprès de lui, qui sont les pauvres; vous pouvez, en réglant votre maison, en faisant justice à qui vous la devez, en inspirant l'amour de la vertu à vos enfants, le forcer, par une aimable violence, à vous rendre cet esprit de religion que vous semblez avoir perdu. Cette œuvre de charité que vous entreprendrez ou à laquelle vous contribuerez, ce secours que vous donnerez dans une nécessité pressante à une famille ruinée et affligée, ces vœux que vous porterez vers le ciel, et cette prière que vous ferez à Dieu, voilà l'étincelle qui rallumera ce flambeau de la foi que vous aviez éteint; voilà ce que saint Paul a entendu par cet avis si salutaire et si important: *Ut ressuscites gratiam Dei quæ est in te.*

Et il étoit bien juste, comme l'a remarqué saint Chrysostome, il étoit de l'intérêt même de Dieu, que nous fussions assujettis à cette loi de providence, ou, si vous voulez, de prédestination. Car enfin, pour peu que je sois équitable, il faut que, dans le désordre de ma foi, j'en revienne toujours à ces deux principes: l'un, que Dieu étant mon souverain bien, il est pour moi d'une absolue nécessité que je le cherche; l'autre, que si je dois jamais espérer de le trouver, c'est par l'exercice des bonnes œuvres. Dieu veut être cherché dans cette vie, le prophète me l'apprend: *Quærite Dominum, dùm inveniri potest* (Isai., 55): Cherchez le Seigneur pendant qu'on le peut trouver. Il habite une lumière inaccessible; mais c'est pour cela, me dis-je à moi-même, que je dois, par de vertueuses et de saintes actions, travailler à m'approcher de lui. Car si sa lumière est inaccessible à l'orgueil, elle ne l'est pas à l'humilité, elle ne l'est pas à la pureté de cœur, elle ne l'est pas à la ferveur, ni aux autres vertus chrétiennes. Et qui chercherois-je donc, ô mon Dieu, si je ne vous cherche pas, vous qui êtes ma béatitude et ma fin dernière? Pourquoi m'avez-vous donné une raison, si ce n'est pour vous chercher? Ne suis-je pas trop heureux, tandis que le monde s'occupe à chercher la vanité et le mensonge, d'être obligé de chercher en vous la vérité éternelle? Mais si je vous trouve jamais, puis-je douter, Seigneur, que ce ne soit par des œuvres qui trouvent grace devant vous, par des œuvres qui vous glorifient, et qui me donnent ainsi accès et m'introduisent auprès de vous? Car comment pourrois-je autrement trouver le Dieu des vertus, que par les vertus mêmes? Ce raisonnement, Chrétiens, qui est invincible, et que l'infidélité ne peut détruire, produit en moi deux

admirables effets ; car il m'engage d'une part, malgré le déréglement de ma foi, à faire cependant de bonnes œuvres, à éviter le mal, à être miséricordieux et compatissant, parceque je suis certain que si jamais Dieu se découvre à moi et me révèle ses jugements, ce sera par-là. Et d'ailleurs il me désabuse d'une erreur grossière où je pourrois tomber, et qui achèveroit de me pervertir; savoir : que je puis en même temps renoncer aux bonnes œuvres ou les négliger, et avoir néanmoins une volonté droite et véritable de chercher Dieu, puisque Dieu, comme je l'ai dit, ne se trouvant que par les bonnes œuvres, renoncer aux bonnes œuvres, c'est, par une suite nécessaire, ne vouloir pas le chercher, ou vouloir tout à la fois accorder deux choses contradictoires.

Vous me direz que pour pratiquer ces bonnes œuvres par où l'on parvient à la perfection de la foi, vous n'avez pas encore assez de foi. Mais je réponds (et c'est une seconde vérité qui demanderoit un discours entier si je parlois à des chrétiens moins intelligents) ; je prétends, dis-je, qu'en quelque désordre que nous puissions être à l'égard de la religion, non seulement il nous reste toujours assez de foi pour faire ces œuvres qui doivent rétablir notre foi, mais que nous devons plutôt craindre qu'il ne nous en reste trop, pour servir à notre condamnation, si nous ne les faisons pas. Reconnoissons dans nous le don de Dieu, et bénissons aujourd'hui le ciel d'un avantage dont nous n'avons peut-être jamais profité, parcequ'il y a bien de l'apparence que nous ne l'avons jamais compris. Disons, avec Isaïe : *Nisi Dominus reliquisset nobis semen, quasi Sodoma fuissemus, et quasi Gomorrha similes essemus* (Isai., 1). Si le Seigneur, au milieu de nos égarements, ne nous avoit réservé une divine semence (or vous verrez comment il nous l'a réservée), nous aurions été semblables à Sodome et à Gomorrhe. Consolons-nous, encore une fois, par ces paroles du prophète, qui nous regardent personnellement. En effet, quand nous n'aurions que la foi d'un Dieu et celle de ses adorables attributs, qui, quoique invisibles d'eux-mêmes, nous sont rendus visibles par les créatures, en faudroit-il davantage pour nous déterminer à tout le bien qu'on exige de nous ? Qui est-ce qui inspiroit à ce centenier dont je vous ai produit l'exemple tant de ferveur dans ses prières et dans ses aumônes ? Ce n'étoit pas la foi de Jésus-Christ, car Jésus-Christ ne lui avoit pas encore été annoncé ; ce n'étoit pas celle de Moïse ni des patriarches, car, étant Gentil, il ne connoissoit pas le Dieu d'Israël sous cette qualité de Dieu d'Israël : c'étoit la foi d'un premier Être, et d'une souveraine justice qui préside à tout l'univers. Il croyoit un Dieu rémunérateur de la vertu et vengeur des crimes ; et cela seul lui faisoit conclure qu'étant riche, il devoit partager ses biens avec les pauvres; qu'étant père, il devoit entretenir l'esprit de religion dans ses enfants; qu'étant maître, il devoit donner l'exemple à ses domestiques; qu'étant homme, et homme pécheur, il devoit

prier et faire des fruits de pénitence. Ne croyons-nous pas un Dieu, comme lui ; et, dans les plus épaisses ténèbres où le libertinage du monde pourroit nous jeter, ne conservons-nous pas comme lui cette première notion de la Divinité, que le péché n'efface point? Nous avons donc aussi bien que lui une foi du moins commencée; je dis une foi qui suffit pour nous engager à remplir tous les devoirs de la charité et de la piété, et qui, par l'accomplissement de ces devoirs, nous conduiroit infailliblement à cette perfection de foi que nous n'avons pas. Or cette notion d'un Dieu juste est proprement, Seigneur, ce que vouloit nous marquer votre prophète, quand il disoit que vous nous aviez laissé une semence de foi : *Nisi Dominus reliquisset nobis semen.* Car, de quelque manière que je raisonne, et quelque système que je me fasse en matière de religion, cette semence de foi subsiste toujours : il y a un Dieu ; donc je dois également l'honorer, et par mes sentiments et par mes œuvres.

Prenez garde, Chrétiens, à la réflexion de saint Augustin sur une parole de l'Évangile qui va servir de conclusion à tout ce discours. Les Juifs, qui s'élevèrent contre Jésus-Christ, et qui se déclarèrent ses persécuteurs, étoient visiblement des incrédules; leur foi étoit corrompue, et ils vivoient dans un éloignement extrême de Dieu. Cependant ils avoient encore assez de lumière pour entrer dans la voie que Dieu leur montroit, et pour s'y avancer; car Jésus-Christ leur disoit expressément : *Ambulate dùm lucem habetis* (JOAN., 12) : Marchez pendant que vous avez la lumière. Ils avoient donc dans le déclin même de leur foi une lumière, quoique sombre, mais suffisante pour marcher, c'est-à-dire pour travailler, et pour opérer ce qui les auroit fait sortir des ombres de la mort où ils étoient malheureusement enveloppés, et ce qui les eût accoutumés à ce grand jour de la loi de grace, dont leurs yeux foibles et malades étoient éblouis. Voilà, homme du monde, voilà, pécheur qui m'écoutez, ce que je puis bien vous appliquer à vous-même. La foi est languissante dans votre cœur, et même elle y paroît absolument éteinte, il est vrai; mais après tout, jusque dans votre infidélité, si vous voulez bien sonder le fond de votre conscience, et prêter l'oreille à sa voix, vous trouverez qu'il y a toujours certains remords intérieurs que vous sentez au moins de temps en temps, et que font naître malgré vous mille objets dont vos yeux sont frappés. Vous trouverez qu'il y a toujours certains retours qui vous piquent, certains doutes qui vous troublent, certaines inquiétudes que vous portez dans le secret de l'ame, et que la dissipation du monde ne peut tellement assoupir qu'elles ne se réveillent quelquefois, et lorsque vous vous y attendez le moins. Vous trouverez qu'il y a toujours certaines vues qui vous surprennent à certains moments, et qui vous saisissent tout-à-coup; certaines frayeurs subites qui vous alarment au milieu même ou de vos affaires humaines, ou de vos divertissements les plus profanes. C'est ce que vous avez éprouvé en

bien des rencontres, ce que vous éprouvez encore ; et là-dessus je ne veux point d'autre témoin que vous. Or qu'est-ce que tout cela, que des principes de foi, quoique éloignés, dont il ne tient qu'à vous de profiter? Ah! mon cher auditeur, suivez ces impressions salutaires, agissez, faites quelques efforts, quelques pas, *ambulate;* il ne faut rien davantage avec la grace, qui ne vous manquera point, pour rendre à ces premières racines toute leur vertu. Elles s'étendront, elles croîtront, elles pousseront peu à peu de nouveaux fruits; la foi revivra dans vous, et vous revivrez avec la foi. Aidez-nous, Seigneur, à la ressusciter ; et puisque c'est par les œuvres qu'elle doit renaître et se maintenir dans le christianisme, aidez-nous à rallumer notre zèle, et à ranimer notre ferveur dans la pratique des saints exercices de la religion. De tous les dons que nous ayons reçus de votre infinie miséricorde, le plus précieux, c'est la foi : mais où la réduisent tous les jours l'aveuglement de nos passions et les enchantements du monde? Qu'est-elle devenne, cette foi si nécessaire? où est-elle? Je ne demande pas où en sont les apparences, nous les avons conservées; mais où en est l'esprit? où en est la pureté, la fermeté, la force et l'activité? où en sont les œuvres? Cependant, sans cet esprit de la foi, sans cette force et cette activité de la foi, sans ces œuvres de la foi, qu'est-ce que le reste, et qu'en pouvons-nous attendre? Que dis-je, Seigneur? ce reste de foi que le monde n'a pu encore nous enlever, nous peut rendre la vie, tout foible qu'il est, si nous prenons soin de le cultiver; et c'est pour cela que nous implorons votre secours. Vous ne nous le refuserez pas, ô mon Dieu! Touché de notre confiance, vous écouterez notre prière ; et, soutenus de votre grace, nous reprendrons une ardeur plus vive et plus agissante que jamais. Pour réparer les pertes passées, nous redoublerons notre travail, et, à proportion de notre travail, vous nous éclairerez, vous nous élèverez, vous nous récompenserez dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA VRAIE ET LA FAUSSE PIÉTÉ.

Amen dico vobis : Nisi abundaverit justitia vestra plusquàm scribarum et pharisæorum, non intrabitis in regnum cœlorum.

Je vous dis en vérité : Si votre justice n'est au-dessus de celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. SAINT LUC, chap. III.

C'est la haute idée que Jésus-Christ nous donne de la loi évangélique et de la perfection qu'elle renferme. Vous savez, mes chers auditeurs, ce qu'étoient les pharisiens parmi les Juifs : des hommes solitaires et retirés, éloignés de la multitude et séparés du commerce du

peuple; des hommes regardés comme des saints, également respectés des petits et des grands, et dont la vie exemplaire faisoit tout ensemble et l'admiration et l'édification publique. Mais qui l'eût cru? malgré toute leur sainteté, le Fils de Dieu nous déclare aujourd'hui dans son Évangile, et nous l'assure même avec serment, *Amen dico vobis*, que si notre piété ne surpasse encore celle de ces dévots de la Synagogue, nous ne serons jamais reçus dans le royaume céleste; que la plus éminente vertu où ils paroissoient élevés ne suffit pas pour le premier degré de la perfection d'un chrétien; et que de s'en tenir là, ce ne seroit ni satisfaire à nos devoirs, ni remplir notre vocation. Parole du Fils de Dieu, qui devroit, ce semble, nous jeter dans le découragement, et nous inspirer un secret désespoir. Mais ce n'est point, mes Frères, le dessein que s'est proposé le Sauveur du monde. S'il prononce des arrêts, c'est pour nous instruire, et non pour nous perdre; s'il parle, c'est en maître, non en juge; et s'il nous met devant les yeux l'exemple des pharisiens, c'est seulement pour nous faire connoître quels désordres peuvent corrompre la plus apparente dévotion, et pour nous apprendre à les éviter. Sujet d'une conséquence infinie; et de tous ceux que j'ai traités dans cette chaire, ou que j'y dois traiter, voilà peut-être le plus moral et le plus utile. Nous ne sommes tous sur la terre que pour servir Dieu; c'est au service de Dieu que notre salut est attaché, c'est de là que dépend notre éternité bienheureuse ou malheureuse. Mais dans ce service de Dieu il y a des écueils à craindre; et combien donc nous est-il important d'en avoir une pleine connoissance, afin de nous en préserver! Demandons les lumières du Saint-Esprit, et pour les obtenir adressons-nous à Marie: *Ave*.

L'or le plus brillant n'est pas toujours le plus pur, et la piété la plus éclatante n'est pas toujours la plus solide ni la plus parfaite. En pouvons-nous souhaiter un témoignage plus authentique et plus sensible que celui des pharisiens et des docteurs de la loi? Leurs œuvres les plus saintes en apparence ne leur étoient pas seulement inutiles devant Dieu, mais c'étoient des œuvres expressément réprouvées de Dieu: pourquoi cela? par trois grands désordres que nous y pouvons remarquer, et que j'entreprends de combattre dans les trois parties de ce discours. En effet, qu'étoit-ce que cette piété pharisienne? Une piété hypocrite, une piété fausse et vicieuse, premièrement dans son sujet, secondement dans sa fin, troisièmement dans sa forme. Prenez garde, s'il vous plaît: vicieuse dans son sujet, parcequ'elle affectoit une régularité scrupuleuse sur les moindres observances, tandis qu'elle négligeoit les devoirs les plus essentiels. Vicieuse dans sa fin, parcequ'elle n'agissoit qu'en vue de ses propres avantages et que pour des intérêts tout humains. Enfin vicieuse dans sa forme, parcequ'elle étoit tout extérieure, et qu'elle ne consistoit qu'en certains dehors. Voilà pour-

quoi le Fils de Dieu l'a si hautement attaquée, et pourquoi il l'a si souvent frappée de ses anathèmes. Mais voulons-nous, mes Frères, par une piété sincère et véritable, assurer auprès de Dieu notre salut, et nous rendre agréables à ses yeux? appliquons-nous à corriger dans nous-mêmes ces trois défauts; c'est-à-dire que notre piété soit entière, qu'elle soit désintéressée, et qu'elle soit intérieure. Entière, pour embrasser tout ce qui concerne le service de Dieu, soit grandes ou petites choses, et surtout pour ne pas préférer le conseil au précepte; désintéressée, pour ne chercher que Dieu et le royaume de Dieu, sans égard à tout ce que nous en pourrions d'ailleurs espérer par rapport au monde et aux affaires du monde; intérieure, pour résider dans le cœur et pour partir du cœur. Si, par ces trois caractères, nous ne nous élevons au-dessus des pharisiens, si nous ne donnons à notre piété plus d'étendue, si nous ne lui proposons une fin plus noble, si elle n'a son principe dans le secret et le fond de l'ame, ne nous flattons pas qu'elle nous fasse jamais trouver grace devant Dieu : *Nisi abundaverit justitia vestra plusquàm scribarum et pharisæorum, non intrabitis in regnum cælorum.* C'est de quoi je vais vous convaincre par ordre, et ce que je vous prie d'écouter avec attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'il y ait une piété, Chrétiens, dont le défaut consiste à se licencier dans les petites choses, tandis qu'elle tient ferme dans les grandes, je ne m'en étonne pas : c'est l'effet de notre fragilité, et cette fragilité est si naturelle, qu'elle paroît en quelque sorte pardonnable. Mais qu'il se trouve une prétendue piété dont le caractère soit d'être exacte jusqu'au scrupule dans les plus légères pratiques, et de négliger du reste les points de la loi les plus importants, c'est la plus grossière de toutes les illusions, et un désordre que nous pouvons traiter de folie et de renversement d'esprit. Car de quel usage peut être ce zèle pour l'observation des simples conseils, lorsqu'en même temps on abandonne et qu'on viole les plus exprès commandements? En m'attachant au précepte sans aller jusqu'au conseil, je ne laisse pas de marquer à Dieu une fidélité dont il me tiendra compte, puisqu'après tout je fais ce qu'il exige de moi et j'obéis à ce qu'il m'ordonne; mais en m'assujettissant au conseil sans prendre soin de satisfaire au précepte, je me consume d'un vain travail, et je me rends même coupable aux yeux de Dieu, puisque, sous ombre d'une perfection imaginaire, je transgresse ses adorables volontés, et je n'accomplis pas mes plus étroites obligations.

Voilà néanmoins, mes chers auditeurs, un des déréglements les plus ordinaires dans le monde, je dis dans le monde chrétien; et c'est l'abus visible et insoutenable que le Fils de Dieu condamnoit dans les pharisiens, et qui règne encore parmi nous. Concevez-le bien dans la personne de ces sages du judaïsme, afin de le corriger dans votre pro-

pre conduite. Car malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites! leur disoit le Sauveur des hommes : *Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ* (Matth., 23)! pourquoi? parceque toute votre piété se réduit à certaines cérémonies, à certaines coutumes, à payer certaines dîmes, dont la loi ne fait point mention et dont vous pourriez absolument vous dispenser, et que cependant vous oubliez les devoirs capitaux de la justice, de la charité, de la miséricorde : *Quia decimatis mentham et anethum ; et reliquistis quæ graviora sunt legis, judicium, misericordiam, et fidem* (Ibid.). La loi vous ordonne d'être équitables dans vos jugements, et tous les jours vous y commettez les plus criantes injustices. La loi vous recommande d'être fidèles dans la société et le commerce de la vie, et vous êtes remplis d'artifices et de déguisements. La loi veut que vous soyez charitables envers le prochain, doux et patients; et, par une rigueur outrée, vous éclatez sur les plus foibles sujets, sans savoir compatir aux infirmités humaines. Guides aveugles, vous craignez d'avaler un moucheron, et vous dévorez sans peine un chameau : *Duces cæci, excolantes culicem, camelum autem glutientes* (Ibid.). Ainsi, dis-je, leur parloit le Fils de Dieu, et ce fut là en effet toujours le vice des pharisiens. S'agissoit-il du jour du sabbat, ils le gardoient avec superstition ; mais à ce même jour du sabbat, ils formoient des intrigues contre Jésus-Christ, et prenoient des mesures pour le perdre. Étoit-il question de laver ses mains avant le repas, ils faisoient un crime aux apôtres d'y manquer ; mais en même temps ils ne comptoient pour rien le droit de la nature le plus inviolable et le plus sacré, qui est d'honorer ses parents ; ils apprenoient aux enfants à les mépriser, à leur être ingrats, et à leur refuser les secours nécessaires. Falloit-il paroître dans le prétoire de Pilate, où un Homme-Dieu, le libérateur d'Israël et le Saint des saints, contre qui ils s'étoient déclarés, devoit être interrogé et jugé, ils refusoient d'y entrer parceque c'étoit la veille de Pâques, et un jour où les Juifs ne pouvoient approcher d'un païen sans contracter une espèce d'impureté qui les mettoit hors d'état de manger l'agneau pascal : *Et non introierunt in prætorium, ut non contaminarentur* (Joan., 18). Mais voilà sans doute, dit saint Augustin, des consciences bien timorées. Ils craignoient que la maison de Pilate ne les infectât, et ils ne craignoient point d'être souillés du plus sacrilége et du plus noir attentat. Ils n'osoient se faire voir chez un juge étranger, mais ils avoient assez d'assurance pour persécuter l'innocent et pour l'opprimer, pour susciter contre lui de faux témoins, pour verser son sang et le faire mourir sur une croix. *Alienigenæ judicis prætorio contaminari metuebant, et fratris innocentis sanguinem fundere non timebant* (August.).

Or n'est-ce pas là, Chrétiens, une image bien ressemblante de la piété de notre siècle? Car ne regardons point cette dévotion pharisienne comme un fantôme que la loi de Jésus-Christ a dissipé. Elle subsiste encore, et elle subsiste jusqu'au milieu du christianisme, jus-

que dans le sein de l'Église. En voulez-vous être persuadés? il ne faut qu'un peu d'attention à ce qui se passe tous les jours autour de vous. Un homme a ses heures et ses temps marqués pour la prière, pour la lecture des bons livres, pour la fréquentation des sacrements : c'est un ordre de vie qu'il s'est tracé, ou qu'il a reçu d'un directeur ; il y est attaché, et toutes les affaires du monde ne lui feroient pas omettre un point de ce qu'on lui a prescrit, ou de ce qu'il s'est prescrit lui-même. Mais, du reste, entendez-le parler dans une conversation, il tiendra les discours les plus satiriques et les plus médisants ; d'un ton pieux et dévot il condamnera l'un, il révélera ce qu'il y a de plus secret dans la conduite de l'autre, il n'épargnera personne ; et, comme s'il étoit envoyé du ciel pour la réformation générale des mœurs, il fera impunément le procès à tout le genre humain. Mais voyez-le agir dans un différend où il se croit offensé, il n'y aura point de satisfaction qu'il ne demande, ni peut-être même point de réparation qui le puisse contenter ; il regardera sa propre cause comme la cause de Dieu, ou du moins jamais ne lui mettrez-vous dans l'esprit qu'il ait quelque tort, et que toute la justice ne soit pas pour lui : principe spécieux dont il s'autorisera pour nourrir dans son cœur les plus vifs ressentiments, et pour justifier dans la pratique les plus injustes et les plus malignes vengeances. Une femme est la première à toutes les saintes assemblées ; elle a l'usage de la méditation, et elle aspire à l'oraison la plus relevée : elle ne se pardonneroit pas de s'être dérangée seulement un fois d'une certaine méthode qu'elle suit, et dont elle se fait une règle invariable. Mais venez à la contrarier dans une rencontre, vous la trouverez fière, hautaine, impatiente et aigre, se prévalant de sa vie régulière et de son exacte vertu, pour vouloir être d'ailleurs en liberté de faire tout ce qui lui plaît et selon qu'il lui plaît. Mais tâchez à pénétrer dans l'intérieur de son ménage, et sachez comment elle s'y comporte : elle n'a ni complaisance pour un mari, ni affection pour des enfants, ni vigilance sur des domestiques. Il faut que chacun souffre de ses caprices, et tour à tour essuie ses chagrins. Pourvu qu'elle ait passé devant les autels une partie de la journée, qu'elle ait assisté à certaines cérémonies, tout seroit renversé dans une maison, qu'à peine elle y prendroit garde et y donneroit quelque soin. Que n'aurois-je point à dire de tous les autres états, si je voulois pousser plus loin ce détail? En est-il un qui ne me fournît des exemples sensibles et fréquents de ces piétés frivoles et mal entendues? Les ministres mêmes du Seigneur, qui néanmoins doivent servir de modèles aux peuples et les conduire dans les voies de Dieu, ne tombent-ils jamais dans un égarement si funeste? et combien en a-t-on vu témoigner le zèle le plus ardent pour maintenir ou pour rétablir la discipline de l'Église, et cependant diviser en quelque sorte l'Église même, la troubler, la scandaliser, y entretenir les factions et les révoltes? Sur cela, mes chers auditeurs, que puis-je faire autre chose que de reprendre l'anathème

lancé par Jésus-Christ, et de redire après lui : *Vœ vobis!* Malheur à vous ! non plus seulement à vous, scribes et pharisiens, mais à vous, Chrétiens, indignes du nom que vous portez et de la religion que vous professez. Malheur, non point seulement à vous qui vivez dans un libertinage déclaré, et vous abandonnez ouvertement à la corruption du monde, mais à vous qui, faisant état d'être à Dieu, et de vous avancer dans le service de Dieu, voulez porter votre vol aux plus hauts degrés de la sainteté, tandis que vous en négligez les fondements!

Car quels sont les fondements de la sainteté chrétienne, telle que Jésus-Christ lui-même nous l'a proposée? L'exemple de ce jeune homme de l'Évangile nous le fait évidemment connoître. Il se sentoit touché de Dieu, il vouloit travailler à sa sanctification et à son salut; et sur cela il vint consulter ce divin maître, à qui de toutes parts l'on s'adressoit pour entendre de sa bouche les vérités éternelles. Or que lui dit d'abord le Fils de Dieu ? Lui parla-t-il d'un renoncement absolu à tous les biens qu'il possédoit? lui expliqua-t-il les mystiques opérations de sa grace? l'entretint-il des dons sublimes et particuliers d'une oraison extraordinaire ? Non, mes chers auditeurs; mais : Gardez les commandements, lui répondit cet Homme-Dieu : *Serva mandata* (MATTH., 19). Voilà, préférablement à tout le reste, ce que vous avez à faire; et si vous ne bâtissez là-dessus, tout l'édifice de votre perfection n'étant appuyé que sur le sable, il se détruira de lui-même, et vous accablera sous ses ruines.

Je puis donc appliquer ici ce que disoit le grand Apôtre : Quand je parlerois toutes les langues du monde, et le langage même des anges; quand j'aurois le don de prophétie, que je serois instruit de tous les mystères de Dieu, et que rien n'échapperoit à mes connoissances; quand je ferois des miracles jusqu'à transporter les montagnes, que j'épuiserois tous mes fonds pour le soulagement et la subsistance des pauvres, que je me présenterois au martyre, et que je livrerois mon corps aux plus cruels tourments ; si je n'ai pas la charité de Dieu (or comment l'aurois-je en n'observant pas ce que m'impose sous de grièves peines la loi de Dieu?) ; si, dis-je, je n'ai pas cette charité divine, je ne suis rien, ou je ne suis tout au plus qu'un airain sonnant et qu'une cymbale retentissante. Ce n'est pas assez; mais comme le même Docteur des nations, parmi les caractères de la charité, dont il relève si haut l'excellence, nous marque, en termes formels et en détail, qu'elle est patiente, qu'elle est douce et bienfaisante; qu'elle n'est sujette ni aux jalousies, ni aux emportements et aux colères ; qu'elle ne pense point mal du prochain ; qu'elle n'aime point l'injustice, et qu'elle ne s'en réjouit point; enfin qu'elle endure tout, qu'elle supporte tout : il s'ensuit de là que, si je ne sais pas me modérer dans les rencontres, et, selon l'expression de l'Évangile, posséder mon ame dans la patience; que si je n'ai pas toute la douceur qu'il faut pour entretenir la paix dans une famille et avec ses proches; que si, bien

loin d'être porté à obliger et à contenter tout le monde, je conçois de secrètes envies contre l'un, je me laisse aller à des éclats contre l'autre; que si je me préviens aisément de faux soupçons et de préjugés désavantageux aux personnes avec qui j'ai à vivre, ou qui sont sous mon obéissance; que si, prenant pour équité tout ce qu'un zèle aveugle m'inspire, je travaille sourdement à chagriner le prochain, à le traverser et à l'humilier, et que sa peine, à laquelle je devrois être sensible, soit au contraire un sujet de triomphe pour moi; avec cela j'ai beau d'ailleurs multiplier exercices sur exercices et prières sur prières, toute ma piété s'évanouit comme une fumée, et ne peut être devant Dieu de nul poids.

De là même que n'aurions-nous point lieu de penser et de dire, mes chers auditeurs, de ces femmes pieuses, ou se flattant de l'être; mais qui, sans égard à l'engagement d'un légitime mariage, et au sacré lien dont elles sont attachées, demeurent tranquillement dans des divorces qu'elles tâchent de justifier par de spécieux prétextes, et que le public équitable et droit est forcé de condamner? Que ne pourrions-nous point penser et dire de tant d'autres sur divers sujets que je passe, et qui ne sont que trop connus? Qu'en pense-t-on, en effet, et qu'en dit-on? On demande comment telle ou telle chose, dont elles n'ont aucun remords de conscience, peut s'accorder avec la dévotion. On ne le comprend pas, et il est aussi très difficile et même impossible de le comprendre. Cependant elles s'en tiennent à leurs pratiques ordinaires, elles y appliquent toutes leurs pensées, elles y donnent tous leurs soins; et si elles s'accusent au saint tribunal, si elles croient avoir des reproches à se faire, ce n'est que de quelques négligences là-dessus, et de quelques fragilités qu'elles se représentent comme de griéves transgressions.

Mais quoi! ces pratiques ne sont-elles pas bonnes, et doit-on les négliger? Ah! Chrétiens, voilà notre aveuglement d'aller toujours aux extrémités qui sont vicieuses, et de ne prendre jamais le milieu, où consiste la vertu. De borner sa piété à certains points de surérogation et de pure dévotion, qui ne sont que le complément de la loi, tandis qu'on en laisse le fond, c'est un excès dont la seule exposition que je viens de faire vous découvre assez le désordre: mais aussi de se renfermer tellement dans le fond et l'obligation de la loi, qu'on ne se porte jamais au-delà, et qu'on abandonne toutes les pratiques d'une ferveur chrétienne, c'est un autre excès injurieux à Dieu et à sa grace, pernicieux pour nous-mêmes, et très dangereux dans ses suites. Injurieux à Dieu, qui se montre si libéral envers nous, et avec qui l'on use de réserve; injurieux à la grace de Dieu, qu'on retient captive, et dont on mesure les mouvements, quoique dans son action elle soit essentiellement libre; pernicieux pour nous-mêmes, puisque par-là nous nous privons d'un comble infini de mérites et de trésors célestes, que nous pourrions amasser en cette vie, et que nous retrouve-

rions dans l'éternité; enfin très dangereux dans ses suites, puisque de la négligence à l'égard des plus petites choses, l'on va promptement à la négligence dans les grandes. Quelle est donc la perfection, et par conséquent la vraie piété? c'est l'assemblage des unes et des autres; c'est cette plénitude de fidélité qui réunit tout et qui embrasse tout, le précepte et le conseil : le précepte par devoir, et le conseil par amour; le précepte parceque c'est l'ordre de Dieu, et le conseil parceque c'est le gré de Dieu. Car voilà l'exemple que Jésus-Christ même, notre Sauveur et notre modèle, nous a donné, lorsque, se présentant au baptême de Jean, il dit à ce divin précurseur, qui, dans la surprise où le jetoit l'humilité de son maître, refusoit de le baptiser : Ne vous opposez point à ce que je fais, il faut que j'accomplisse ainsi toute justice : *Sic enim decet nos implere omnem justitiam* (MATTH., 3). Voilà ce que le même Fils de Dieu nous a encore proposé dans sa personne pour notre instruction et comme le sujet de notre imitation, lorsqu'il disoit aux Juifs qu'il n'étoit pas venu pour abolir la loi, mais pour la remplir; et qu'expliquant ensuite ce que c'est que de remplir la loi, il ajoutoit qu'il n'en passeroit pas un point ni une lettre : *Iota unum aut unus apex non prœteribit a lege, donec omnia fiant* (MATT., 5). Voilà l'excellente règle qu'il nous a prescrite en deux paroles, qui, dans leur brièveté, sont comme le précis de toute la conduite d'un chrétien : Faites ceci, et n'omettez pas cela. Faites ceci, on vous le commande; et n'omettez pas cela, on vous y exhorte. Puisqu'on vous commande l'un, vous le devez faire avant toutes choses, et c'est par où il faut commencer; et puisqu'on vous exhorte à l'autre, vous ne devez pas l'omettre, mais un saint zèle de plaire à Dieu et de vous avancer dans les voies de Dieu, doit vous y engager : *Hæc oportuit facere, et illa non omittere* (MATTH., 23). De là, mes Frères, s'il y avoit à choisir entre l'un et l'autre, le premier demanderoit incontestablement la préférence. Mais l'un peut s'accorder parfaitement avec l'autre, et la vraie piété fait cette merveilleuse union. Piété entière dans son sujet; et de plus, piété désintéressée dans sa fin. Nouvel avantage qui la distingue de la piété des pharisiens, comme nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Entre les passions il n'en est point de plus commune ni de plus répandue dans les cœurs des hommes que l'intérêt; et je puis même ajouter que l'intérêt est une passion universelle, qui entre dans toutes les autres, et qui leur donne pour agir le mouvement et l'impression. En effet, l'intérêt, tel que je l'entends, n'est autre chose que l'amour de soi-même; et qui ne sait pas jusqu'où s'étend cet amour-propre, et quelle est son adresse à s'insinuer partout et à se trouver en tout? Que prétend le vindicatif en poursuivant avec chaleur son ennemi, et cherchant à le détruire? il veut contenter son ressentiment, et cette

satisfaction qu'il se procure, c'est ce que j'appelle son intérêt. Il en est de même du libertin, du voluptueux, et des autres. Mais, Chrétiens, ce que nous ne pouvons assez déplorer, c'est que la piété n'ait pas été elle-même à couvert des atteintes de l'intérêt, et qu'il corrompe encore tous les jours ce qu'il y a de plus pur et de plus saint dans le christianisme.

Telle fut la passion prédominante des pharisiens ; et, selon le rapport que nous en font les évangélistes, deux fins principales étoient tout le motif de leur religion et des bonnes œuvres qu'ils pratiquoient. Ils vouloient être honorés : et, malgré l'austérité qu'ils affectoient au-dehors, ils vouloient être abondamment pourvus de tout ce qui peut contribuer aux commodités et aux douceurs de la vie. Le spécieux et l'utile, un état aisé et une domination absolue sur les esprits, voilà où ils aspiroient. Et que faisoient-ils pour cela? tout ce que les Saints ont coutume de faire par le principe d'une vraie piété : ils se tenoient dans la retraite; ils passoient les journées entières et même les nuits dans le temple; ils employoient presque tout le temps ou à chanter les louanges du Seigneur, en présence de son autel, ou à s'entretenir avec lui en de longues oraisons ; ils ne respiroient, ce semble, que pénitence et que mortification; ils ne parloient que d'abstinences et de jeûnes; ils condamnoient tout ce qu'ils voyoient, et gémissoient sans cesse sur la dépravation des mœurs et la corruption de leur siècle. De là qu'arrivoit-il? ce qui n'est encore que trop de fois arrivé dans les âges suivants : les peuples, crédules et faciles à séduire par les apparences, concevoient pour eux de la vénération ; grand nombre de femmes, pieuses de cœur et conduites par une bonne intention, mais du reste, selon le foible ordinaire de leur sexe, jugeant de la dévotion par je ne sais quelle sévérité, et se formant là-dessus des préjugés aussi difficiles à déraciner d'une ame simple que prompts à s'y établir, se déclaroient en leur faveur, prenoient leur parti et se rangeoient sous leur direction, leur abandonnoient, avec le soin de leur salut, l'administration de leurs biens, les enrichissoient de leurs fonds, s'épuisoient pour les entretenir, et pensoient faire un sacrifice à Dieu en lui conservant, par de larges et d'amples contributions, des hommes si élevés, si saints, si parfaits; car voilà ce qui est exprimé dans l'Évangile. Mais ce n'est pas tout : de cette prévention générale et si favorable, suivoit encore un autre effet, non moins avantageux ni moins conforme aux vues ambitieuses de ces dévots remplis d'orgueil : c'est que par-là ils acquéroient un crédit qui les rendoit maîtres de tout, qu'ils gouvernoient les familles, qu'ils ordonnoient dans les maisons, qu'ils décidoient dans les entretiens; que, dans les synagogues, dans les cérémonies, dans les places publiques, on leur rendoit de profonds respects et on leur faisoit toute sorte d'honneurs : c'est ce qui les flattoit, et de quoi ils étoient jaloux. Mais qui leur attiroit tout cela? l'idée qu'on avoit de leur piété. Voilà, leur disoit le Fils de

Dieu, le fruit de vos prières, de ces prières vénales que vous recommencez si souvent, et que vous faites durer si long-temps : *Orationes longas orantes* (MATTH., 23). Voilà, dit saint Marc, par où ils devenoient si puissants et si opulents : *Sub obtentu prolixæ orationis* (MARC., 12).

Or, de toutes les fausses piétés, je prétends qu'il n'en est point de plus indigne que cette piété mercenaire et intéressée. Elle est également criminelle devant Dieu, qui pénètre dans les plus secrets replis du cœur; et odieuse devant les hommes, lorsqu'ils viennent à la connoître, et qu'ils peuvent percer au travers du voile qui la couvre. Écoutez ceci, s'il vous plaît. Je dis fausse piété, la plus criminelle et la plus abominable devant Dieu : car quelle profanation, remarque saint Chrysostome, et quel sacrilége que d'abuser ainsi, non plus seulement des choses saintes, mais de la sainteté même! Si nous avions enlevé les vases de l'autel, comme fit autrefois ce roi de Babylone, et que nous les eussions souillés et profanés, ce seroit un attentat digne des plus rigoureux châtiments : pourquoi? parceque ces vases sont sacrés. Mais qu'est-ce après tout que la sainteté de ces vases, en comparaison de la sainteté qui est en nous, ou qui y doit être? Ces vases ne sont pas proprement saints, ou ils n'ont, pour m'exprimer de la sorte, qu'une sainteté métaphorique, qu'une sainteté d'analogie et de rapport; mais celle qui réside dans nos personnes est la forme même qui sanctifie, est l'onction même de la grace divine, est la source de toute autre sainteté. De là donc, reprend saint Chrysostome, jugez quel est votre crime aux yeux de Dieu, quand vous corrompez cette sainteté par des intérêts tout humains, quand vous la faites servir, ou à votre avarice, ou à votre ambition; quand, par la plus monstrueuse alliance, vous voulez joindre ensemble, dans un même sujet, la piété et la cupidité : la piété, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus précieux et de plus pur; et la cupidité, qui d'elle-même est toute matérielle et toute terrestre.

Aussi Salvien ne comprenoit-il point de mépris de Dieu plus formel que celui-là; et c'est ainsi qu'il s'en est expressément déclaré. Servir le monde pour Dieu, disoit ce grand évêque, c'est une vertu; servir le monde pour le monde, c'est un désordre : mais qu'est-ce que de servir Dieu pour le monde? n'est-ce pas l'injure la plus signalée que puisse recevoir de nous ce souverain Être? Or tel est l'outrage que lui fait une piété intéressée : car notre intérêt devient alors notre fin, et nous n'envisageons plus Dieu que comme un moyen pour y parvenir; et parceque ce n'est pas la fin qui sert au moyen, mais le moyen qui sert à la fin, bien loin que nous servions Dieu dans cette disposition, nous voulons que Dieu nous serve, qu'il serve à notre convoitise, qu'il serve à notre délicatesse, qu'il serve à notre vanité et à notre orgueil, selon la juste plainte qu'il en faisoit par son prophète : *Servire me fecisti in peccatis tuis* (ISAI., 43).

De là encore fausse piété, non seulement criminelle devant Dieu, mais odieuse aux hommes. On la hait dès qu'on l'aperçoit, et partout où on l'aperçoit; et je ne m'en étonne pas, puisqu'il n'est rien de plus dangereux ni de plus à craindre que l'intérêt mêlé dans la dévotion, ou que la dévotion gouvernée par l'intérêt. Un dévot de ce caractère (permettez-moi cette expression), un dévot intéressé est capable de tout. Prenez garde, capable de tout: premièrement, parcequ'il donne à tout, et quelquefois aux plus grandes iniquités, une apparence de piété qui le trompe lui-même, et dont il n'aimeroit pas qu'on entreprît de le détromper; mais, en second lieu, capable de tout, parceque, quelque dessein que la passion lui suggère, sa piété, ou plutôt l'estime où cette piété fastueuse l'établit, le met en état de réussir. Veut-il pousser une vengeance, rien ne lui résiste; veut-il supplanter un adversaire, il est tout puissant; veut-il flétrir la réputation du prochain et le décrier, son seul témoignage feroit le procès à l'innocence même. Et n'est-ce pas (je ne ferai point ici difficulté de le dire, non pour décréditer la piété, à Dieu ne plaise! mais pour condamner hautement les abus qui s'y peuvent glisser, et qui s'y sont glissés de tout temps), n'est-ce pas par la voie d'une fausse piété qu'on a vu les plus foibles sujets s'élever aux plus hauts rangs; les hommes les moins dignes de considération et de recommandation, être néanmoins les plus recommandés et les plus considérés, et, sans d'autres titres ni d'autre mérite qu'un certain air de réforme, emporter sur quiconque la préférence, et s'emparer des premières places? Or je vous demande s'il est rien qui, selon les sentiments naturels, doive plus attirer notre aversion et notre indignation?

Oui, mes Frères, ne le dissimulons point, c'est cet intérêt qui dans tous les siècles a été le grand scandale de la dévotion, et qui l'a, si j'ose user de ce terme, avilie dans le monde. Voilà ce qui a fait parler les hérétiques, et ce qui les a rendus si éloquents contre nous. Cet abus qu'ils ont remarqué dans la plus saine partie des fidèles, de ne se consacrer à l'Église que par intérêt, que pour se procurer un établissement honorable, que pour être revêtu d'une dignité éclatante et pour y paroître dans la splendeur, que pour posséder, comme dit le prophète, le sanctuaire de Dieu par héritage; de ne s'y engager qu'autant qu'il est du bien d'une famille, et de n'en estimer les charges et les bénéfices qu'à proportion de leurs revenus et de leurs profits : cette avidité qu'ils ont trouvée en quelques ecclésiastiques, cette ardeur à moissonner le temporel où ils avoient semé le spirituel, ne s'ingérant dans les ministères sacrés et n'y donnant leurs soins que selon la mesure des émoluments qu'ils en pouvoient retirer ; ce zèle si vif et si inquiet qu'ils ont observé en d'autres, à faire valoir leurs droits, s'érigeant en souverains, et cherchant à se repaître eux-mêmes de certains honneurs, sous prétexte de repaître les ames ; cette émulation dont ils se sont aperçus entre sociétés et sociétés, pour accréditer cer-

taines dévotions qui leur étoient utiles, et pour y attirer les peuples : tout cela, Chrétiens, ce sont les sujets ordinaires sur lesquels les ennemis de l'Église ont exercé leur censure, sur lesquels ils ont triomphé. Et même encore aujourd'hui quelle idée ont de la piété les gens du monde? qu'en pensent-ils, et comment en parlent-ils? Prévenus des préjugés que tant d'épreuves ont établis dans le monde comme des principes incontestables contre le parti de la dévotion, ils se persuadent que toutes les personnes dévotes tendent à leurs fins; que l'un veut s'insinuer dans l'esprit d'un grand, que l'autre ménage un appui dont il a besoin, que celui-là s'est mis en tête de se faire un tribunal et de diriger, que celui-ci a d'autres attaches encore plus criminelles : c'est ainsi qu'on s'en explique, et vous savez avec quel mépris; jusque là que ce qui devroit être un éloge est devenu, par la plus triste décadence, un reproche; et que le terme d'homme dévot, de femme dévote, qui dans sa propre signification exprime ce qu'il y a dans le christianisme de plus respectable, porte présentement avec soi comme une tache qui en obscurcit tout l'éclat et le ternit.

Voilà pourquoi le Fils de Dieu, envoyant les apôtres prêcher son Évangile, vouloit qu'ils s'y employassent avec le plus parfait désintéressement; en sorte qu'il ne leur permettoit pas d'avoir plus d'une robe pour se couvrir, et qu'il leur défendoit de ménager aucun fonds pour leur subsistance. Voilà pourquoi il leur recommandoit si fortement de ne chercher ni honneurs, ni dignités, ni préséances, même dans son royaume, qui est son Église; leur faisant entendre que leur véritable élévation consisteroit dans leurs plus profonds abaissements, et que le plus grand d'entre eux devoit être le plus petit : *Qui major est in vobis, fiat sicut minor* (Luc., 22). Voilà pourquoi les apôtres, suivant les divines instructions de cet adorable maître, prenoient tant de soin, dans l'exercice de leur ministère, d'éloigner de leurs personnes tout soupçon d'intérêt, convaincus qu'ils ne pouvoient sans cela profiter aux ames, et que, du moment qu'on viendroit à découvrir dans leurs fonctions apostoliques quelque intérêt, on perdroit pour eux toute créance, et l'on refuseroit de les écouter. Voilà pourquoi saint Paul en particulier, instruisant les Corinthiens, leur faisoit tant remarquer ce caractère de désintéressement, qui le dégageoit de toute vue humaine dans les travaux de son apostolat. Eh! mes Frères, leur disoit-il, considérez notre conduite, voyez notre état, et jugez si c'est une vaine gloire, ou l'espérance d'une fortune temporelle, qui nous touche. Nous vous annonçons la foi, et selon la foi nous sommes vos pères en Jésus-Christ; mais, selon le monde, nous sommes les derniers des hommes. Tout chrétiens que vous êtes, vous ne laissez pas d'occuper des places et d'avoir des rangs qui vous distinguent; mais nous, nous ne sommes rien. Vous êtes puissants, et nous sommes foibles : *Nos infirmi, vos autem fortes* (1. *Cor.*, 4). Votre noblesse vous fait honorer, et l'on nous confond parmi la plus vile populace : *Vos*

nobiles, nos autem ignobiles (1.*Cor.* 4). Qu'avons-nous reçu jusqu'à présent; et, par rapport à cette vie, quel profit avons-nous retiré de toutes nos fatigues ? Vous le savez, et vous en êtes témoins. Nous souffrons la faim, la soif, la nudité, toutes sortes de misères : *Usque in hanc horam et esurimus, et sitimus, et nudi sumus* (Ibid.). On nous accable d'opprobres et de coups, on nous chasse, on nous bannit, et nous sommes partout errants comme des vagabonds : *Et colaphis cædimur, et instabiles sumus* (Ibid.). Enfin on nous regarde et on nous traite comme le rebut des hommes : *Tanquam purgamenta hujus mundi facti sumus* (Ibid.). Au reste, conclut le saint apôtre, si je vous dis toutes ces choses, ce n'est point pour vous les reprocher, ni pour vous en donner de la confusion ; mais afin de vous faire voir qu'en travaillant auprès de vous nous ne travaillons que pour vous, et que nous ne cherchons que vous-mêmes.

Ainsi parloit ce docteur des Gentils; et qui peut dire quelle impression faisoit sur les esprits ce parfait détachement? Ayons-le nous-mêmes dans notre piété, Chrétiens; c'est à quoi le monde la connoîtra, et ce qu'il respectera, ce qu'il canonisera : mais, sans égard aux jugements du monde, c'est devant Dieu ce qui nous sanctifiera. Nos prières alors monteront à son trône, comme un agréable parfum. Il recevra notre encens, parcequ'il n'y aura nul mélange qui le corrompe. Heureuse donc une ame qui, dans les choses de Dieu, cherche Dieu, et n'y cherche rien avec Dieu ! Remarquez, s'il vous plaît, ces deux paroles : qui cherche Dieu, qui ne cherche rien avec Dieu. Tel est, si je puis user de cette expression, le double sceau d'une vraie piété. Ne pas chercher Dieu, c'est un oubli qui l'outrage; et comment accepteroit-il ce qui ne lui est pas offert? Chercher quelque chose avec Dieu, c'est un partage qui l'offense. Car on vous l'a dit cent fois, et il est vrai : le Dieu que nous servons, ou que nous devons servir, est un Dieu jaloux; et d'un cœur tel que le nôtre, c'est-à-dire d'un cœur qu'il a formé tout entier, il ne veut pas que rien lui échappe. Il s'en est expliqué dans l'une et dans l'autre loi : il nous a dit par ses prophètes qu'il étoit trop grand, et notre cœur trop étroit, pour y pouvoir placer quelque autre avec lui; et par la bouche de son Fils, notre Sauveur, il nous a marqué expressément qu'on ne pouvoit être tout ensemble à deux maîtres; surtout qu'il falloit ou le renoncer lui-même, ou renoncer à l'intérêt : *Non potestis Deo servire et mammonæ* (Matth., 6). Et à quel autre intérêt, Seigneur, pouvons-nous être en effet sensibles, qu'au bonheur de vous trouver et de vous posséder? Or, en vous cherchant et ne cherchant que vous, on vous trouve infailliblement, et l'on se met en état de vous posséder éternellement. N'êtes-vous pas assez pour nous, et qu'aurions-nous à souhaiter au-delà? Nous le dirons donc comme votre prophète, Seigneur, et dans le même sentiment que lui : *Quid mihi est in cœlo, et à te quid volui super terram* (*Psal.* 72)? Que peuvent me présen-

ter et le ciel et la terre qui me soit plus cher que mon Dieu, qui me soit aussi cher que mon Dieu, et même qui me soit cher en quelque manière après mon Dieu, s'il ne l'est en mon Dieu? *A te quid volui?* Oui, Seigneur, vous serez seul désormais tout mon trésor et toute ma gloire. Alors, Chrétiens, il ne nous restera qu'à rendre encore notre piété intérieure, au lieu que celle des pharisiens ne fut qu'une piété apparente. C'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une question que les Pères de l'Église se sont proposée, savoir, pourquoi Dieu ayant déja jugé en particulier tous les hommes à la mort, les jugera encore à la fin du monde. Ils en apportent différentes raisons : mais la plus solide est, à ce qu'il me semble, celle de saint Grégoire de Nazianze. Dieu, dit-il, en usera de la sorte, afin de faire connoître à tout l univers, dans ce jugement général, l'état de la vie et de la conscience de chacun des hommes. Maintenant la plupart des hommes paroissent ce qu'ils ne sont pas, et ne paroissent pas ce qu'ils sont. Les Justes par humilité prennent souvent la figure des pécheurs, et les pécheurs par hypocrisie contrefont la piété des Justes. De là les Justes en mille rencontres sont condamnés, et les pécheurs justifiés et autorisés. Or il est du devoir de la Providence de faire cesser ce désordre, et c'est pour cela que Dieu a établi un jugement universel, où tous les secrets des cœurs seront révélés, et où nous pourrons avoir une pleine connoissance du vice et de la vertu. *Fili hominis*, disoit le Seigneur parlant à Ezéchiel, *putasne vides quid isti faciunt* (EZECH., 8)? Prophète, penses-tu être assez éclairé pour voir ce que fait mon peuple? penses-tu en être bien instruit? non, tu ne le connois pas; pourquoi? parceque tu n'en vois que les apparences et que les dehors. *Fode parietem : ingredere, et videbis abominationes pessimas* (Ibid.). Approche, entre plus avant, perce cette muraille, et tu verras toutes les abominations qu'elle couvre. Tu crois que ce peuple m'honore, parcequ'il se tient devant mes autels dans une posture humble et suppliante, et qu'il m'offre des sacrifices : et moi je te dis que je rejette tous ces sacrifices. Mais, Seigneur, c'est vous qui les avez ordonnés. Tu te trompes : j'ai ordonné des sacrifices d'esprit, des sacrifices véritables, et qui procèdent d'une sincère religion. Or, en tout ce que fait mon peuple, il n'y a qu'un certain extérieur qui frappe les yeux. On diroit qu'il y a du zèle pour moi, mais ce n'est qu'une idole et qu'une vaine montre de zèle : *Et ecce idolum zeli* (Ibid.).

Voilà, mes chers auditeurs, le dernier trait sous lequel le Fils de Dieu lui-même nous a représenté la fausse piété des pharisiens. Piété toute superficielle, toute sur les lèvres, toute sur le visage, et rien dans le cœur. Aussi à quoi le Sauveur du monde les comparoit-il? à des sépulcres blanchis. N'en considérez que les dehors, tout est bril-

lant; mais ouvrez-les et pénétrez jusque dans le fond, vous n'y trouverez qu'infection et que pourriture. *Væ vobis, quia similes estis sepulcris dealbatis* (Matth., 23)! Mais encore, demande saint Chysostome, pourquoi cette comparaison? Elle est très naturelle et très propre, répond ce Père; parceque n'être saint qu'à l'extérieur, c'est n'être, pour ainsi dire, qu'un cadavre de piété, et que comme un corps sans ame qui n'est bon qu'à renfermer dans un tombeau. En effet, qu'est-ce que Dieu attend de l'homme, et que cherche-t-il dans l'homme? le cœur; et sans le cœur qu'y a-t-il dans l'homme qui soit digne de Dieu? C'est donc dans le cœur que consiste la vie de l'homme juste, puisque c'est par le cœur qu'il plaît à Dieu, par le cœur qu'il aime Dieu, et qu'il mérite d'être aimé de Dieu. Otez-lui cette vie du cœur, tout le reste est mort dans l'ordre de la grace, comme tout le reste meurt dans l'ordre de la nature dès que le cœur cesse de vivre.

De là vient que Dieu, par la bouche de ses prophètes, se plaignant de l'infidélité des Juifs, réduit tous les reproches qu'il leur fait, à ces termes si ordinaires ou à d'autres semblables : que leurs cœurs sont loin de lui, qu'ils ont détourné de lui leurs cœurs, que leurs cœurs se sont endurcis contre lui : *Audite me duro corde* (Isai., 46). De là vient que David faisant le portrait de l'homme de bien et du pécheur, nous marque particulièrement entre l'un et l'autre cette différence essentielle, savoir, que le Juste a le cœur droit, qu'il sert Dieu de cœur, qu'il porte la loi de Dieu dans son cœur, *Lex Dei ejus in corde ipsius* (*Psal.* 36); mais que le pécheur, au contraire, a un cœur vain, un cœur corrompu; que dans son cœur il s'est révolté contre Dieu, qu'il a dit au fond de son cœur, Il n'y a point de Dieu; *Dixit insipiens in corde suo, Non est Deus* (*Ps.* 13). De là vient que le même Prophète royal, dans ces prières si fréquentes et si ardentes qu'il adressoit à Dieu, tantôt lui disoit, Éprouvez-moi, Seigneur, éprouvez mon cœur et connoissez-le; tantôt le supplioit de former en lui un cœur nouveau, et un cœur pur; tantôt s'animoit à le louer et à le bénir de toute l'étendue de son cœur; tantôt, en deux mots qui exprimoient toute la disposition de son ame et de tous ses sentiments, l'appeloit le Dieu de son cœur, *Deus cordis mei* (*Psal.* 72). Il faudroit presque rapporter ici toutes les saintes Écritures, si je voulois ne rien omettre de tout ce que nous y lisons à l'avantage de cette piété intérieure et du cœur.

Mais, Chrétiens, si c'étoit un des caractères de la vraie piété dans l'ancienne loi, que cette affection et cette dévotion du cœur, combien plus l'est-elle dans la loi évangélique, puisque Jésus-Christ est surtout venu sur la terre pour y former des adorateurs en esprit? Prenez garde; il n'appelle vrais adorateurs que ceux-là. *Venit hora et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu* (Joan., 4). D'où il s'ensuit que tous les autres ne sont que de faux adorateurs; et que tout culte, quel qu'il soit, qui n'est pas joint avec ce culte de

l'esprit, qui ne part pas de ce culte de l'esprit, qui n'est pas relevé par ce culte de l'esprit, n'est qu'un faux culte. Je ne dis pas que ce culte extérieur soit par lui-même criminel; je ne dis pas que ce soit un culte absolument inutile, ni qu'on le doive ou qu'on le puisse négliger : je sais qu'il y a dans la religion des prières, des cérémonies, des pratiques instituées pour glorifier Dieu, par où en effet il veut être glorifié, et par où nous le glorifions; mais je prétends que Dieu ne se tient honoré de tout cela qu'autant que l'esprit y a de part. Je prétends que, sans cette vue intérieure de Dieu, sans ce retour de l'esprit vers Dieu, il n'accepte rien de tout cela, parcequ'il n'y a rien en tout cela qui soit proportionné à son être et à sa grandeur. Car, selon l'excellente raison que le Sauveur même des hommes en a donnée, Dieu est esprit, et pur esprit, *Spiritus est Deus* (JOAN., 4.). Par conséquent le véritable culte qui lui convient est un culte spirituel : *Et eos qui adorant eum, oportet adorare in spiritu* (Ibid.); et, par une autre conséquence non moins incontestable, ne lui pas rendre ce culte spirituel, quoi qu'on puisse faire du reste, ce n'est plus l'honorer en vérité, mais seulement en figure. Or Dieu ne peut se contenter de ce culte apparent; et comme il est vraiment Dieu, il veut que ce soit réellement et en vérité qu'on l'adore : *Et eos qui adorant eum, oportet adorare in spiritu et veritate.*

Cela supposé, mes chers auditeurs, que devons-nous juger de bien des œuvres que nous pratiquons dans le christianisme, ou que nous y voyons pratiquer; et quel fruit pouvons-nous nous en promettre? De quel mérite et de quel prix peuvent-elles être devant Dieu? Je ne parle plus de ces œuvres faites par ostentation ou par intérêt : il est évident que s'il y a quelque récompense à en espérer, ce ne peut être de la part de Dieu, qui les réprouve comme des œuvres criminelles. Mais je parle de ces œuvres faites sans intention, faites sans recueillement et sans réflexion, faites par coutume, par bienséance, par engagement d'état, et sans esprit de Dieu : désordre plus commun et presque universel jusque dans les plus saintes professions. Écoutez ceci, je vous prie. On récite de longs offices, et ces offices tout divins sont composés et remplis des plus beaux sentiments de foi, d'espérance, de charité et d'amour de Dieu, de confiance en Dieu, de soumission aux ordres de Dieu; mais après y avoir employé les heures entières, peut-être n'a-t-on pas fait un acte de foi, pas un acte d'espérance, pas un acte d'amour, de confiance et de soumission; pourquoi? parceque de tout ce que la bouche a prononcé, le cœur ne disoit rien, ni ne sentoit rien. On paroît devant l'autel du Seigneur, on y fléchit les genoux, on y demeure prosterné et humilié; et peut-être, en tout ce que l'on y a passé de temps, n'a-t-on pas rendu à Dieu un seul hommage; peut-être ne s'est-on pas une fois acquitté envers ce souverain maître du devoir de la religion en l'adorant : pourquoi? parceque la religion ne consiste, ni dans les inclinations du corps, ni

dans la modestie des yeux, mais dans l'humiliation de l'esprit, et que l'esprit n'a pas un moment accompagné toutes ces démonstrations de respect et d'adoration. On entre dans les hôpitaux, on visite des prisons, on console des affligés, on soulage des malades, on assiste des pauvres; et tel peut-être qui fait voir sur cela plus d'assiduité et plus de zèle, est celui qui exerce moins la miséricorde chrétienne : pourquoi? parceque c'est, ou une certaine activité naturelle qui l'emporte, ou une compassion tout humaine qui le touche, ou l'habitude qui le conduit, ou tout autre objet que Dieu qui l'attire, et dont il suit l'impression.

Grande et importante leçon pour nous, ministres de Jésus-Christ : souffrez que j'en fasse ici la remarque, et que je le dise encore plus à ma confusion que pour votre instruction. Appelés au sacré ministère, et spécialement dévoués au culte et au service de Dieu, combien de religieuses pratiques et d'actions pieuses chaque jour nous occupent! Toute notre vie n'est qu'un cercle de saintes fonctions, qui se succèdent presque sans intervalle. Nous chantons les louanges divines, les uns en public et les autres en particulier; nous offrons sur les autels le sacrifice de l'Agneau sans tache; nous annonçons dans les chaires l'Évangile, et nous l'expliquons aux fidèles; nous réconcilions les pécheurs dans le tribunal de la pénitence, et nous servons de pasteurs aux ames et de guides dans le chemin du salut; nous sommes par état les interprètes de Dieu, les agents de Dieu, les lieutenants et les hommes de Dieu. Quel honneur, et surtout quelle sainteté dans une telle vocation et une telle administration! Mais voici bien de quoi nous humilier, mes Frères, et nous faire trembler. Car il n'est que trop à craindre que cette sainteté ne soit que dans le ministère, sans être dans les ministres. A force de se familiariser, pour ainsi dire, avec les choses saintes, on s'y accoutume, et souvent de telle sorte qu'on en perd tout le goût et tout l'esprit. Le cœur ne s'y affectionne plus; et tandis que le simple peuple est touché de nos adorables mystères, on les traite avec autant d'indifférence et autant de froid que si c'étoient des affaires toutes profanes.

Leçon non moins nécessaire pour tant d'ames dévotes, ou du moins en ayant la réputation et le nom. Elles fréquentent les sacrements, et en cela elles sont louables; mais si elles n'y apportent une extrême vigilance, l'usage de la confession, de la communion, leur devient si ordinaire qu'il se change pour elles en coutume, et que la coutume amortit peu à peu cette première ardeur, et ralentit ces secrets et saints mouvements dont elles étoient animées.

Cependant qu'arrive-t-il? C'est qu'on tombe par-là dans deux espèces d'hypocrisie. Je dis dans deux espèces : car ce ne sont pas, si vous le voulez, des hypocrisies formelles et d'une pleine délibération; mais ce sont toujours des erreurs très pernicieuses. Hypocrisie par rapport au public, et hypocrisie par rapport à nous-mêmes. C'est-à-dire que, sans même le prétendre expressément, on trompe le public,

et qu'on se trompe soi-même. L'un et l'autre est aisé à comprendre. On trompe le public, et comment? parceque toute cette dévotion extérieure dont on se pare n'est en soi, et à le bien prendre, qu'un signe de la dévotion intérieure du cœur. Ce sont des branches, des feuilles, des fleurs qui poussent au-dehors, mais qui supposent une racine cachée dans le sein de la terre. Si donc vous n'avez que ces fleurs, que ces branches et ces feuilles ; si vous n'avez que ce signe qui se montre aux yeux, et que le fond manque, c'est un signe trompeur, qui marque ce qui n'est pas, et qui ne marque pas ce qui est. Un homme passe pour un saint; on en juge selon ce qu'on voit, et l'on canonise hautement celui-là, on regarde celle-ci comme un modèle de vertu : mais qu'est-ce que cette vertu, qu'une fausse lueur ou qu'un fantôme spécieux qui n'a rien de solide ni rien de réel? Hé ! mon Frère, dit saint Chrysostome, soyez ce que vous paroissez; ou ce que vous n'êtes pas, cessez de le paroître.

Mais ce qu'il y a de plus déplorable et de plus funeste, c'est qu'on se trompe soi-même. On croit mener une vie toute chrétienne, comme en effet elle semble l'être; on compte pour autant de mérites devant Dieu tout ce qu'on fait, ou tout ce que l'on pense faire de bonnes œuvres, et l'on ne prend pas garde que ce ne sont plus de bonnes œuvres dès qu'elles ne partent pas du principe qui les doit produire, et qui seul les peut sanctifier. On écoute volontiers certains éloges, on les reçoit avec complaisance, et l'on n'a pas de peine à se persuader qu'ils sont bien fondés; on se laisse aller à des réflexions, à des retours sur sa conduite qui entretiennent l'illusion où l'on est; on dit, aussi bien que cet évêque de l'Apocalypse : Je suis riche ou du moins je travaille à m'enrichir pour le ciel, et à grossir tous les jours mon trésor. Aveugle que vous êtes ! au lieu de cette abondance dont vous vous flattez, vous ne voyez pas votre pauvreté et votre misère. Vous vous figurez avoir les mains pleines, mais comme un homme endormi, qui, dans un songe agréable, s'imagine puiser d'immenses richesses, et se trouve, à son réveil, dénué de tout : *Et nihil invenerunt in manibus suis* (*Psal.* 75). Si Dieu lui-même s'y trompoit, et que ses yeux ne pussent pénétrer au travers de cette surface et de cet éclat qui vous éblouit, vous seriez moins à plaindre : mais ce que vous ne voyez pas, il le voit. Ah ! Chrétiens, quand il faudra comparoître devant le tribunal de ce souverain juge, et lui rendre compte non seulement de nos crimes et de nos habitudes vicieuses, mais de nos vertus, que fera-t-il alors? S'arrêtera-t-il, pour décider de notre sort éternel, au corps de nos actions? Et ne nous a-t-il pas menacés, par ses prophètes et par ses apôtres, qu'il porteroit les rayons de sa lumière jusque dans l'ame, *Scrutabor Jerusalem* (Sophon., 1) ; qu'il mettroit au jour les pensées, les desirs, les vues, les desseins, *Manifestabo concilia cordium* (1. *Cor.*, 4); qu'il pèseroit tout cela dans la balance du sanctuaire, et que tout ce qui ne se trouvera pas de poids, il le ré-

prouveroit, *Appensus es in statera, et inventus es minus habens* (Dan., 5)? Combien de faux prophètes se présenteront pour lui demander et pour recevoir la couronne de gloire, à qui il répondra : Je ne vous connois point, et je ne vous ai jamais connus : *Et tunc confitebor illis, quia nunquam novi vos* (Matth., 7)! Ils auront prédit l'avenir, ils auront fait des miracles, ils se seront attiré l'estime, l'admiration, la confiance des peuples, par de magnifiques discours, par de beaux ouvrages de piété, par de nouvelles institutions et des établissements de charité; on en aura parlé dans le monde, on les aura vantés, et les provinces entières, les royaumes auront retenti de leur nom : mais ils seront méconnus de Dieu, parcequ'il n'y aura eu là qu'une splendeur aussi vaine qu'éclatante, et que le jour du Seigneur la fera tout-à-coup disparoître, sans qu'il en reste le moindre vestige sur quoi il daigne attacher ses regards.

Prenons donc, mes Frères, des idées plus justes, et suivons l'avis de l'Apôtre : *Omne quodcumque facitis in verbo aut in opere, omnia in nomine Domini Jesu Christi* (*Colos.*, 3). Ne disons rien, n'entreprenons rien, n'exécutons rien qu'au nom de Jésus-Christ et dans la vue de Dieu. L'arche du Seigneur étoit toute d'or et en dedans et en dehors : voilà ce que nous devons être. Si nous nous contentons, comme les pharisiens, de purifier extérieurement le vase, et que nous négligions le reste, nous nous exposons à être frappés de la même malédiction. Faisons le sacrifice d'Abel, et non point celui de Caïn. Abel offrit ce qu'il y avoit de meilleur dans son troupeau, et Caïn ce qu'il y avoit dans le sien de moins précieux. Vous savez comment Dieu agréa les victimes de l'un, et eut en horreur celles de l'autre. Ainsi, pour nous dévouer solidement à Dieu, donnons-lui, avant toutes choses, ce qu'il y a dans nous de plus excellent et de plus noble, qui est l'esprit. Commençons par-là, poursuivons par-là, finissons par-là : car c'est de l'esprit que tout dépend; et tout ce que l'esprit anime devient digne de Dieu et de ses récompenses éternelles, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA TEMPÉRANCE CHRÉTIENNE.

Et accipiens septem panes, gratias agens fregit, et dabat discipulis suis ut apponerent, et apposuerunt turbæ.

Alors Jésus prit les sept pains qui lui avoient été présentés, et, rendant des actions de graces, il les rompit, et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Saint Marc, chap. viii.

Si nous étions, comme les anges, de purs esprits, toutes nos vertus devroient se ressentir de la condition et de l'excellence de cet état : mais parceque nos ames sont attachées à des corps, et que ces corps font une partie de nous-mêmes, Dieu veut que nos vertus aient un

caractère particulier pour sanctifier nos corps, aussi bien que nos ames ; et que nos corps, de même que nos ames, reçoivent de nos vertus le fonds de sainteté et de perfection qui leur est propre. En effet, il n'y a point de vertu dans l'homme, soit morale, soit chrétienne, qui ne puisse contribuer à l'un et à l'autre ; mais entre les vertus, il y en a toutefois une qui sert spécialement à tous les deux par une différence essentielle : c'est-à-dire une vertu qui ne réside dans l'ame que pour sanctifier le corps, et dont la fonction principale est de gouverner le corps, est de régler les appétits du corps, est de pourvoir à l'entretien du corps, est d'assujettir le corps à l'esprit, pour assujettir ensuite plus aisément l'esprit à Dieu. Or cette vertu, c'est la tempérance. Les philosophes l'ont mise au nombre des vertus morales ; mais les Pères de l'Église et les théologiens nous l'ont proposée comme une vertu surnaturelle dans le christianisme, et l'Évangile nous en fait un devoir absolument indispensable, et un moyen de salut. Il est donc important, mes chers auditeurs, de vous la faire connoître ; et je n'en puis trouver, ce me semble, une occasion plus favorable que celle-ci. Le Sauveur du monde, suivi d'une nombreuse multitude jusques au milieu d'un désert sec et aride, après avoir nourri leurs cœurs d'une pâture toute céleste, pense au soulagement de leurs corps pressés de la faim ; et vous savez par quel miracle il multiplia les pains et fournit à la subsistance d'un si grand peuple. C'est de ce miracle même que je veux tirer aujourd'hui d'excellentes leçons, pour vous apprendre à vous comporter chrétiennement et saintement dans l'une des actions de la vie les plus ordinaires, qui est le repas et la nourriture du corps. Ce sujet, me direz-vous, ne convient guère à la dignité de la chaire : et moi je vous réponds, Ne convenoit-il pas à saint Paul? Cet apôtre le croyoit-il au-dessous de son ministère, et n'en a-t-il pas plus d'une fois entretenu les fidèles, lorsqu'il leur écrivoit : Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu : *Sive manducatis, sive bibitis, omnia in gloriâ Dei facite* (1. *Cor.*, 10)? C'est une matière, il est vrai, que les prédicateurs traitent rarement, et peut-être n'en avez-vous jamais entendu parler ; mais c'est pour cela même que je ne la dois pas omettre, afin que vous ne manquiez pas d'instruction sur un point où tous les jours on se laisse aller à tant de désordres. J'aurai néanmoins, dans toute la suite de ce discours, des écueils à éviter et des précautions à prendre. Implorons le secours du ciel, et demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave*.

Deux choses, selon saint Thomas et selon tous les maîtres de la morale, sont nécessaires pour l'accomplissement d'une action vertueuse. Premièrement, d'en corriger les abus ; et secondement, de la revêtir de toute la perfection dont elle est capable. Je puis dire, Chrétiens, et l'expérience ne nous en convainc que trop sensible-

ment, qu'il n'y a point d'action sujette à de plus grands désordres, que ces repas où la nature cherche à réparer ses forces affoiblies, mais où la passion, au lieu de se contenir dans les bornes du besoin, s'abandonne aux plus honteuses et aux plus scandaleuses débauches. Comme cette action, toute naturelle par elle-même, procède immédiatement de l'appétit que nous nommons concupiscible, on ne doit point être surpris qu'elle en contracte les qualités. Or cette convoitise est la source de tous les vices; et n'ayant rien en soi que de matériel, il faut que la grace fasse des efforts extraordinaires pour la purifier et la rendre digne de Dieu. Voici donc en deux mots tout mon dessein, renfermé dans l'évangile de ce jour. Je veux vous montrer comment le Fils de Dieu, dans le mystère de la multiplication des pains, et dans le soin qu'il prend de ces saintes troupes qui l'avoient si long-temps accompagné sans soutien et sans nourriture, nous enseigne à retrancher de la réfection du corps ce qu'il y a de défectueux et de déréglé : ce sera la première partie. Et nous verrons encore de quelle sainteté il nous fait connoître que cette réfection du corps est susceptible, et comment il nous apprend à la perfectionner : ce sera la seconde partie. Ce Sauveur des hommes répand sur tout un peuple les effets de sa charité; et dans cette charité qu'il exerce, je trouve tout ensemble et une réforme générale de tous les déréglements de l'appétit sensuel, et le plus parfait modèle d'un usage sobre et chrétien des dons de la Providence, qui sert d'aliments à nos corps. Ne négligeons pas, je vous prie, ces leçons : pour peu que vous y donniez d'attention, elles vous paroîtront, comme à moi, bien solides et bien nécessaires. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Saint Grégoire pape, parlant des devoirs de la tempérance chrétienne, remarque surtout trois désordres qu'elle doit retrancher, en ce qui regarde la subsistance et la nourriture du corps. Premièrement, dit-il, elle nous en doit ôter l'affection, c'est-à-dire un certain attachement servile qui rend l'homme en quelque manière esclave de son corps; secondement, elle en doit modérer l'excès, qui souvent nous en fait user hors du besoin et de la nécessité; troisièmement, elle en doit bannir la délicatesse, si contraire à l'obligation que le christianisme nous impose, de crucifier notre chair avec ses passions et ses desirs corrompus : *Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* (*Galat.*, 5). Or c'est d'abord ce que je trouve marqué de point en point dans notre évangile, et de quoi Jésus-Christ, dans le grand miracle qu'il opère, nous donne un exemple éclatant. Observez-y, s'il vous plaît, trois circonstances. Il nourrit une multitude innombrable de peuple qu'il traîne à sa suite, mais avant toutes choses il les dégage d'une attention trop grande au soulagement de leur corps et à son entretien, en les attirant dans un lieu

solitaire, inculte, dénué de tout; et voilà le premier désordre corrigé. De plus, il ne donne à ce peuple la nourriture corporelle que dans l'extrémité, et lorsqu'il est à craindre qu'ils ne tombent dans une entière défaillance; et voilà le second désordre retranché. Enfin, quoiqu'il fasse un miracle de sa providence en faveur de ce peuple, il ne leur fournit après tout qu'un aliment commun et peu propre à flatter le goût, quelques petits poissons et du pain, et c'est ainsi qu'il remédie au troisième désordre. Écoutez-moi, Chrétiens, et développons chaque article pour nous l'appliquer à nous-mêmes et pour en profiter.

Est-il rien de plus touchant que de voir des milliers d'hommes courir après notre divin maître, et marcher dans une affreuse solitude, sans secours, sans provisions, déterminés à souffrir la faim, la soif, toutes les misères, pour contenter une sainte ardeur de l'entendre, et pour se repaître de sa doctrine? Ce miracle, à le bien considérer, n'est-il pas en quelque sorte plus étonnant et plus glorieux à Jésus-Christ que celui même des pains multipliés? Quelle différence entre ce peuple qui suit avec tant de résolution et tant de constance le Fils de Dieu, et ces anciens Juifs qui suivirent autrefois Moïse dans les déserts de la Palestine! A peine ceux-ci eurent-ils ouvert les yeux pour reconnoître la route où les avoit engagés leur législateur et leur conducteur, qu'ils éclatèrent contre lui en plaintes et en reproches. Une défiance criminelle s'empara de leurs cœurs; les viandes de l'Égypte leur revinrent sans cesse dans l'esprit, et Moïse en vain pour les rassurer fit tant de prodiges; en vain, lui virent-ils fendre les flots de la mer et en adoucir l'amertume; en vain, par le seul attouchement de sa baguette, tira-t-il du sein des rochers des fontaines d'eau vive; en vain chaque jour leur parloit-il de la part du Dieu vivant, leur annonçoit-il sa loi, leur faisoit-il entendre ses sacrés oracles, ces hommes charnels ne pouvoient être contents qu'ils ne fussent rassasiés : *Si non fuerint saturati, et murmurabunt* (*Ps.* 58); et, toujours occupés de leur corps, Plût au ciel, s'écrioient-ils, que nous fussions restés jusqu'à la mort dans le lieu de notre exil, où nous avions du pain en abondance! *Utinam mortui essemus in terrâ Ægypti, quandò comedebamus panem in saturitate* (*Exod.*, 16)! Telle étoit l'avidité de cette nation toute sensuelle. Mais voici un spectacle et des sentiments bien opposés dans un peuple fidèle, qui se rend docile aux divines instructions de son Sauveur; qui, pour l'écouter, soutient toutes les fatigues d'une longue marche, et ne se laisse rebuter ni de la difficulté des chemins, ni de la stérilité d'une terre déserte. D'où vient cela? Ah! mes Frères, répond saint Chrysostome, n'en soyons point surpris : c'est que Jésus-Christ, ce nouveau législateur, a bien une autre vertu que Moïse. L'un n'avoit qu'une conduite extérieure sur les Israélites, mais l'autre agit intérieurement dans les ames; et, par l'efficace de sa grace, il a le pouvoir d'en arracher toutes les passions terrestres et

animales, et d'y en substituer d'autres toutes spirituelles et toutes pures. Comprenez donc cette première leçon qu'il nous fait, de réprimer et de dompter les insatiables appétits de notre chair, pour être en état de suivre Dieu et de goûter sa sainte parole. C'est par-là que nous devons commencer, et voilà l'ennemi qui doit être défait avant tous les autres, parceque les autres reçoivent de celui-là toute leur force.

Ennemi qui, dès la naissance de l'Église, a infecté de son poison le monde même chrétien, et qui maintenant le répand aussi loin que jamais. C'est ce que déploroit saint Paul écrivant aux Philippiens. Oui, mes Frères, leur disoit ce maître des Gentils, il y en a plusieurs parmi vous dont je vous ai déja parlé, et dont je vous parle encore avec douleur, qui vivent en vrais apostats de la croix de Jésus-Christ. Hommes livrés à leurs sens, plongés dans leurs sens, idolâtres de leurs sens, et qui ne doivent point attendre d'autre fin qu'une damnation éternelle : pourquoi? parcequ'ils se font une divinité de leurs corps, *Quorum Deus venter est* (*Philipp.*, 3), et que toute leur attention est à satisfaire cette chair mortelle et corruptible. Or ce que cet apôtre remontroit en des termes si forts aux premiers chrétiens, n'ai-je pas droit de vous le dire à vous-mêmes, et ne puis-je pas vous adresser les mêmes paroles? car ne savons-nous pas qu'il n'y en a que trop de ce caractère dans le siècle où nous sommes, qui ne semblent vivre que pour nourrir et engraisser leur corps ; qui n'ont d'autre pensée, d'autre vue, d'autre occupation que celle-là ; qui, pour une partie de plaisir et de bonne chère, abandonnent aux plus saints jours tous les exercices de piété ; et, bien loin de se priver du nécessaire, comme ces troupes de notre évangile, pour venir entendre Jésus-Christ dans la personne de ses ministres, laissent les prédications les plus importantes et les plus salutaires enseignements, pour ne manquer pas une occasion de satisfaire leur cupidité? Je veux croire, mes chers auditeurs, que vous n'êtes pas de ce nombre ; mais je dois toujours condamner ici ce scandale, pour vous en préserver : je dois vous faire souvenir que c'est par cette porte que le péché est entré dans le monde ; que de toutes les armes qu'avoit en main l'ennemi de notre salut, il n'en trouva point de plus assurées, comme dit saint Basile, et de plus puissantes que cette tentation pour terrasser le premier homme ; qu'il osa même attaquer par-là le Saint des Saints et un Homme-Dieu. Or nous ne sommes pas plus à l'épreuve des traits de cet esprit tentateur que ne l'étoient nos premiers parents, et nous sommes bien éloignés de la sainteté de Jésus-Christ. C'est donc à nous de juger si ce démon, tout impur et tout vil qu'il est, n'est pas à craindre pour nous, et s'il n'est pas juste que nous nous tenions toujours en défense contre lui.

Je suis surpris, Chrétiens, quand je considère les règles de morale et de discipline qu'observoient sur cela ces saints religieux dont Cas-

sien nous rapporte la vie pénitente. C'étoient des hommes parfaits, des hommes séparés du monde, des hommes étroitement unis à Dieu, et dans un commerce perpétuel avec Dieu ; mais en même temps toujours adonnés aux plus rigoureux exercices de la mortification, toujours dans les abstinences et dans les jeûnes : pourquoi ? pour éteindre toujours de plus en plus cette concupiscence de la chair que nous portons dans nous-mêmes, et dont il est si difficile de se garantir : car c'est pour cela, mes Frères, disoit Cassien, que nous avons embrassé une vie si austère. Il faut nous rendre maîtres de nous-mêmes, et réduire nos corps à un tel point, que la nourriture et les aliments ne leur soient plus un plaisir, mais une peine : *Eo usque emendanda caro jejuniis, ut et refectionem sibi non tam jucunditati concessam, quàm oneri sibi impositam cognoscat* (Cassian.). Sans cela, ajoutoit-il, nous ne sommes pas propres pour la milice chrétienne, et sans cela nous n'avons pas la première disposition pour être à Dieu. Or si ces grands hommes parloient de la sorte, et s'ils le pensoient ainsi qu'ils le disoient ; si, tout éloignés qu'ils étoient des enchantements et des délices du siècle, ils ne laissoient pas de combattre sans cesse l'intempérance comme un des plus dangereux ennemis qu'ils eussent à vaincre, que devez-vous faire, vous qui n'avez ni les mêmes avantages de la retraite et de la profession religieuse, ni la même sainteté ?

Je ne suis pas dans un moindre étonnement, quand j'apprends de saint Augustin lui-même, de ce grand génie, de cet esprit si sublime et si élevé, de ce docteur de l'Église rempli des plus hautes connoissances ; quand, dis-je, j'apprends de sa propre confession le soin qu'il apportoit à s'étudier sur ce point, à s'examiner, ou plutôt à se juger dans la dernière rigueur, et à se condamner. Savez-vous, disoit-il, ce qui fait maintenant ma peine, dans l'état même de ma pénitence, et depuis l'heureux moment où je me suis converti à mon Dieu ? Ce n'est plus la curiosité et la présomption de mon esprit, je l'ai soumis à la foi ; ce n'est plus l'ambition et le desir des honneurs mondains, j'y ai renoncé ; ce n'est plus la foiblesse de mon cœur ni mes engagements criminels, je suis libre enfin, et, avec le secours de la grace, j'ai rompu mes liens : toute la difficulté qui me reste est à l'égard de l'entretien du corps, et ce qui me coûte le plus est une sobriété raisonnable. D'une part, Dieu m'ordonne de soutenir mon corps, et de l'autre il me défend de m'y attacher : il me commande d'en avoir soin, afin qu'il serve aux opérations de mon ame ; et il me défend de m'y attacher, afin qu'il ne les trouble pas. De là je me vois engagé dans une guerre continuelle, et contre qui? contre la concupiscence qui règne encore dans moi malgré moi, et qui me doit être d'autant plus suspecte qu'elle me paroît moins criminelle, parcequ'elle se couvre du prétexte de la nécessité : *His ergo tentationibus liber, certo adhuc adversus concupiscentiam manducandi et bibendi* (Aug.). Et où est l'homme, Seigneur, poursuivoit ce saint pénitent, où est celui que

cette concupiscence n'emporte quelquefois? *Et quis est* (Aug.)? S'il y a quelqu'un qui l'ait entièrement détruite, il est vraiment grand, et c'est à lui qu'il appartient de louer et d'exalter votre nom : *Quisquis est ille, magnus est, magnificet nomen tuum* (Idem). Mais moi, mon Dieu, je n'en suis pas encore là, parceque j'ai encore dans moi les restes du péché : *Ego autem non sum, quia homo peccator sum* (Idem). Or si saint Augustin, je dis saint Augustin revenu de ses égarements et sanctifié par une grace particulière du ciel, se sentoit néanmoins dans une telle disposition, quelle doit être la vôtre, Chrétiens, dans la dissipation et le libertinage d'une vie mondaine? Enfin, ce que j'admire par-dessus tout, c'est d'entendre le Fils de Dieu qui nous recommande si expressément de prendre bien garde et de veiller exactement sur nous-mêmes, de peur que nos cœurs ne viennent à s'appesantir par un amour désordonné de nos corps, et par une attache immodérée à les nourrir ; c'est, dis-je, de lire dans l'Évangile cet avertissement si formel et si salutaire, et de voir toutefois combien peu il est pratiqué : *Attendite vobis, ne forte graventur corda vestra* (Luc., 21).

De là, mes chers auditeurs, de cet attachement suit un autre désordre que j'ai marqué ; c'est l'excès : désordre non moins ordinaire, mais encore plus pernicieux ; désordre contre lequel je ne puis m'expliquer avec trop de force, et qui demande toute l'ardeur de mon zèle. La nature se contente du nécessaire, et s'en tient précisément à ce qui lui suffit ; mais la convoitise de l'homme ne sait point ainsi se renfermer dans le besoin ; et vouloir l'arrêter là, c'est lui opposer une barrière qu'elle franchit bientôt, et lui imposer une loi dont elle tâche par toute sorte de moyens à s'affranchir. Quand est-ce que le Fils de Dieu pourvoit à la subsistance de ces quatre mille hommes dont il se trouvoit chargé, et que sa providence dans une pareille conjoncture ne pouvoit abandonner ? Apprenez-le de lui-même. J'ai compassion, dit-il, de ce peuple : pourquoi? parce qu'il y a déja trois jours qu'il souffre pour demeurer avec moi, et qu'ils sont dépourvus de toutes choses : *Quia jam triduò sustinent me, nec habent quod manducent* (Marc., 8). Si je les renvoie sans leur faire prendre quelque nourriture, ils tomberont dans une défaillance entière : *Et si dimisero eos jejunos, deficient in viâ* (Ibid.). Voyez-vous, Chrétiens, la nécessité? Mais le Sauveur du monde ne pouvoit-il pas prévenir ce besoin, et, dès qu'ils entrèrent avec lui dans le désert, leur fournir des vivres en abondance? Il le pouvoit sans doute, lui qui fait d'une parole tout ce qu'il lui plaît ; mais s'il n'en use pas de la sorte, c'est, selon la belle réflexion de saint Basile, pour vous donner à connoître que la seule nécessité doit être notre règle, dès qu'il s'agit de la nourriture et des aliments du corps ; que ce n'est point un aveugle appétit, puisqu'on ne le peut presque jamais satisfaire dès qu'on l'écoute ; que ce n'est point la coutume, puisque souvent elle est vicieuse ; que ce n'est point

la complaisance, puisque ce seroit une complaisance vaine, et qu'elle devient même quelquefois un sujet de raillerie pour le monde; enfin, que ce n'est pas toujours la raison, si elle n'est bien épurée, puisqu'en mille rencontres, sous une fausse apparence de nécessité, elle autorise la volupté : *Sub obtentu necessitatis patrocinium agit voluntatis* (BASIL.). Non pas, après tout, continue le même saint docteur, que la raison, qui est notre première loi, ne pût d'elle-même nous diriger là-dessus et nous conduire; mais parceque le péché l'a affoiblie, elle se laisse aisément tromper par l'habitude du vice ; et alors toute raison qu'elle est, elle ne peut plus être pour nous un guide fidèle et sûr, puisqu'elle ne suit plus ses propres lumières; c'est-à-dire qu'alors, bien loin d'agir en chrétiens, nous n'agissons pas même en hommes.

Je dis en hommes; et ne pourrois-je pas employer ici la figure du Saint-Esprit, et faire la même comparaison : *Homo cum in honore esset, non intellexit : comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis* (*Psal.* 48). L'homme, cet homme l'image de Dieu, cet homme marqué du sceau de Dieu, cet homme au-dessus de la bête par le don d'intelligence et par le rayon de la lumière de Dieu qui lui a été communiqué, oubliant le caractère de sa grandeur, s'est honteusement dégradé lui-même; il s'est réduit au rang des brutes insensées, et comment? par un honteux asservissement à sa chair; de sorte qu'il ne lui refuse rien, autant qu'il lui est possible, de tout ce qui la peut remplir. Car c'est ainsi que nous devons entendre cette parole de l'Ecclésiaste, qui a semblé si difficile à quelques interprètes, et dont nos libertins ont prétendu se prévaloir. Concevez-en bien le sens. Salomon, au troisième chapitre de l'Ecclésiaste, dit qu'il a formé une pensée dans son cœur, qu'il s'est imaginé une chose dont il a été comme persuadé, savoir, que l'homme étoit semblable aux bêtes, et de même condition que les bêtes; qu'il respiroit comme les bêtes, qu'il vivoit et qu'il mouroit comme les bêtes; en un mot, qu'il n'y avoit entre lui et les bêtes nulle différence : *Dixi in corde meo : Nihil habet homo jumento amplius* (*Eccles.*, 3). De là les athées, déterminés à faire valoir tout ce qui favorise leur impiété, ont conclu que l'ame n'est pas plus immortelle que le corps ; et ils n'ont pas vu, ou plutôt ils n'ont pas voulu voir ce qui précède immédiatement dans le texte sacré, et qui condamne formellement leur erreur : car c'est là même que Salomon déclare qu'il a été encore convaincu de cette autre vérité, qu'un jour viendroit où Dieu jugeroit le Juste et l'impie, et que ce seroit dans ce jugement dernier que chaque chose auroit son temps : *Et dixi in corde meo : Justum et impium judicabit Deus, et tempus omnis rei tunc erit* (Ibid.). Or il est évident que ces paroles ne peuvent s'expliquer de la vie présente, puisque, dans la vie présente, les Justes sont communément plus maltraités que les impies, et les impies plus favorisés que les Justes. D'où il s'ensuit qu'il y a donc une autre vie que celle-ci, où les Justes et les impies recevront de Dieu chacun ce

qui leur sera dû et par conséquent que les ames survivront au corps, pour lui être réunies à la fin des siècles. C'est l'invincible raisonnement de Guillaume de Paris. Mais cela étant, pourquoi donc Salomon a-t-il dit que les bêtes sont égales aux hommes, et que les hommes n'ont aucun avantage sur les bêtes? *Et nihil habet homo jumento amplius, et æqua utriusque conditio.* Le voici, selon l'interprétation de saint Jérôme et de plusieurs après lui : C'est-à-dire, répond ce saint docteur, qu'à l'égard des actions sensuelles et animales, comme est celle de manger et de se repaître d'aliments matériels, l'homme ressemble à la bête, et la bête ressemble à l'homme : avec cette différence néanmoins, que l'homme pourroit relever ses actions basses d'elles-mêmes, et, tout animales qu'elles sont, les faire d'une manière en quelque sorte spirituelle, par les vues qu'il s'y proposeroit, et par la règle qu'il y mettroit. Mais quand il n'y garde nul ménagement, et qu'il ne veut pas se restreindre à la juste mesure d'une discrétion prudente et sage, dès-là il n'a plus rien au-dessus de la bête : *Et nihil habet homo jumento amplius.* Je dis plus, Chrétiens, et je prétends que les bêtes alors commencent à avoir l'avantage sur l'homme. Car enfin les bêtes ne tombent point dans ces excès infames où l'homme se laisse entraîner. Si elles n'ont pas la tempérance par raison et par vertu, du moins l'ont-elles par un instinct de la nature : au lieu que l'homme n'étant pas conduit par cet instinct, et ne se gouvernant pas d'ailleurs selon la droite raison, ni selon la foi, il ne l'a ni de l'une ni de l'autre manière. Quand une fois il s'est abandonné au libertinage de ses sens, à quoi ne se porte-t-il point? dans quelles débauches ne se plonge-t-il point? en quel état ne se réduit-il point? jusqu'à ruiner son corps, ce qui est monstrueux, et, ce que nous ne voyons point dans les bêtes, jusqu'à ce consumer et à se détruire lui-même.

Quel opprobre pour nous, mes chers auditeurs, et pour nous tous; mais en particulier (car je ne puis ici passer sous silence un des plus grands scandales de notre siècle; je dis de notre siècle, où nous l'avons vu naître, et où nous le voyons croître tous les jours), quel opprobre en particulier pour les personnes du sexe! Que le sexe soit vain, qu'il soit jaloux d'un agrément périssable, qu'il mette sa gloire à paroître et à briller, ou par la richesse des ornements dont il se pare, ou par l'éclat de la beauté que la nature lui a donné en partage, c'est une mondanité qu'on lui a reprochée dans tous les temps: mais que, par une corruption toute nouvelle, il en soit venu à dès intempérances qui lui étoient autrefois inconnues; qu'il affecte sur cela une prétendue force et qu'il s'en glorifie, c'est un abus que l'iniquité de ces derniers âges a introduit parmi nous; et plaise au ciel qu'il n'achève pas de bannir du christianisme toute vertu! Encore ose-t-on quelquefois demander si ce sont là toujours devant Dieu des excès criminels ; mais je demande, moi, si l'on peut former là-dessus le moindre doute. Faut-il recourir à la morale chrétienne pour résoudre une telle question,

et les païens ne s'élèveroient-ils pas contre nous au jugement de Dieu, si nous ne condamnions ces désordres, non seulement comme des crimes, mais comme des abominations?

Le remède, mes chers auditeurs, je l'ai dit et je le répète, c'est de se resserrer dans ce nécessaire qui suffit à la fragilité humaine; et parceque les excès se commettent plus ordinairement en certaines assemblées, le moyen de se maintenir dans une vie sobre et tempérante, c'est de les éviter, autant que le permettent la charité du prochain et votre état; c'est de méditer souvent ces paroles que saint Augustin confesse avoir été le principe de sa conversion : *Non in comessationibus et ebrietatibus, sed induimini Dominum Jesum Christum* (*Rom.*, 13) : L'esprit de Dieu n'est point dans ces fréquents repas, ni dans ces fausses joies du monde; mais, pour se revêtir de Jésus-Christ, il faut se résoudre à vivre frugalement : *Sobriè vivamus in hoc seculo* (*Tit.*, 2); c'est de faire divorce avec ces faux amis et ces compagnons de débauche, qui sont les vrais ennemis de la piété, et autant de corrupteurs; c'est de fuir ces maisons publiques où l'intempérance semble être dans un plein règne; de considérer que si l'Église en a défendu l'entrée à ses ministres sur les plus grièves peines, si les Pères généralement en ont donné horreur aux chrétiens, c'est parcequ'ils ont cru que si l'excès n'y étoit pas toujours, au moins l'occasion prochaine de l'excès en étoit moralement inséparable : car voilà comme ils en ont jugé, et ce que nous en devons juger nous-mêmes. Après cela, que nous restera-t-il? de corriger le troisième désordre, qui est la délicatesse et la sensualité.

Tels sont en effet, Chrétiens, les progrès de l'amour-propre. On ne s'accorde d'abord que le nécessaire; mais du nécessaire on passe ensuite au commode, du commode au superflu, du superflu au délicat, et du délicat enfin au délicieux et au sensuel. Or vous n'ignorez pas combien tout cela est opposé à l'esprit et aux maximes de Jésus-Christ. Et sans en chercher ailleurs les preuves, je m'arrête à celle que me présente l'évangile de ce jour. Hé quoi! Seigneur, dit l'abbé Rupert en s'adressant à cet Homme-Dieu, les pains que vous faites distribuer à ce peuple épuisé de forces et fatigué d'une si longue marche, sont-ce là toutes les douceurs que vous pouviez lui donner? N'aviez-vous rien autre chose dans les trésors de votre providence, et toute la libéralité d'un Dieu devoit-elle se borner là? Autrefois, dans le désert, vous nourrissiez les Israélites des mets les plus exquis, vous faisiez tomber autour d'eux les oiseaux du ciel : *Et pluit super eos volatilia pennata* (*Ps.* 77). Vous étoient-ils plus chers que ces troupes si zélées pour vous et pour votre divine loi? Ceux-là n'étoient que des incrédules, et ceux-ci sont des fidèles; ceux-là se révoltoient contre vous, et ceux-ci veulent vous reconnoître pour leur roi; ceux-là irritoient votre colère, et ceux-ci excitent votre compassion et votre miséricorde. D'où vient donc, Seigneur, que vous les traitez si différemment des autres? Ah!

reprend ce saint abbé en se répondant à lui-même, nous nous trompons, et nous l'entendons mal. Nous ne comprenons pas les desseins de Dieu; mais c'est en cela même que Dieu a fait le discernement de ces deux peuples. Quand il nourrissoit si bien les Israélites, ce n'étoit point par un effet de sa libéralité, mais au contraire par un châtiment de sa justice. Il condescendoit à leurs desirs, mais c'étoit pour les punir; et dans l'instant même qu'ils goûtoient les viandes qu'ils avoient demandées, l'ire de Dieu et ses vengeances éclatoient sur eux : *Adhuc escæ eorum erant in ore ipsorum, et ira Dei ascendit super eos* (*Ps.* 77). Comment cela? parcequ'il n'y a rien de plus pernicieux à l'homme, ni de plus dangereux pour le salut de son ame, que ce qui sert aux délices de son corps. Ainsi nous l'apprend l'Esprit de Dieu, ainsi l'ont estimé tous les Saints, ainsi l'expérience et la raison nous l'enseignent aussi bien que le christianisme.

Car où est-ce que se trouve la sagesse, et en quel lieu du monde habite-t-elle? *Sapientia ubì invenitur, et quis est locus intelligentiæ* (Job, 28)? Ce n'est pas, dit le Saint-Esprit, parmi ceux qui vivent dans le plaisir et les délices; on n'y voit que luxe et qu'impureté : *Nec invenitur in terrâ suaviter viventium* (Ibid.). Et comment pourroit-on réputer sage celui qui entretient délicatement un esclave, et lui donne des forces pour se révolter et pour secouer le joug? Or cet esclave c'est le corps; et si vous ne le traitez en esclave, si vous le ménagez, si vous lui accordez tout ce qu'il veut, c'est un rebelle que vous nourrissez. Il s'élèvera contre les ordres de Dieu, il prendra l'ascendant sur l'esprit, il se rendra le maître, et vous perdra. Aussi les Saints se sont-ils toujours armés de la pénitence pour le réduire et le tenir dans la servitude. Jean-Baptiste étoit le précurseur de Jésus-Christ; il avoit été sanctifié dans le sein de sa mère; Dieu l'avoit prévenu de ses graces les plus puissantes. De tous les hommes en fut-il un qui dût, ce semble, moins craindre les révoltes de la chair? et cependant quelle vie menoit-il dans son désert? Fut-il jamais une abstinence plus rigoureuse; et le Fils de Dieu n'a-t-il pas dit de lui : *Venit Joannes, neque manducans, neque bibens* (Matth., 11)? Sans cela, prétendre que le corps soit souple à la raison, se promettre d'être exempt des tentations impures, tandis qu'on allume sans cesse le feu de l'impureté, c'est un secret que nous n'avons point encore appris dans la religion, et qui certes n'est pas plus connu dans le monde.

Et pourquoi pensez-vous qu'il y ait tant de corruption parmi les grands du monde et dans les cours des princes? N'en cherchons point d'autre source que celle même que nous a marquée Jésus-Christ : *Ecce qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt* (Ibid.); c'est qu'on y vit mollement, c'est qu'on s'y nourrit délicieusement, c'est que le corps y a toutes ses commodités et toutes ses aises abondamment. Je sais qu'il n'y a point d'état que le vice ne puisse corrompre : mais, après tout, il faut convenir que ces conditions médiocres et

laborieuses, où les facultés ne permettent pas d'accorder si libéralement à la chair ce qu'elle demande, sont plus à couvert de la contagion, et qu'elle y fait moins de ravages ; au lieu que ce seroit une espèce de miracle si dans ces palais des rois et dans ces maisons des puissants et des opulents du siècle, où la sensualité est sans cesse écoutée et flattée, la vertu ne succomboit pas aux atteintes des plus vicieuses passions, et si la parole de l'Écriture ne s'y accomplissoit pas : *Incrassatus, impinguatus, dilatatus* (*Deut.*, 32); ce peuple ne s'est rien refusé, rien épargné; et, au milieu d'une affluence somptueuse, il s'est mis dans un embonpoint qui lui fait plaisir, et qu'il a bien soin de conserver. Mais que s'ensuit-il de là? c'est qu'il ne connoît plus le Dieu qui l'a créé, et, qu'il l'a renoncé pour se livrer tout entier à lui-même, et ne s'occuper que de lui-même : *Dereliquit Deum factorem suum* (Ibid.). Ah! Seigneur, n'est-ce pas ainsi que ceux à qui vous avez dispensé vos dons avec moins de réserve les tournent contre vous, et ne vous en font point d'autre hommage que de s'ensevelir, non seulement dans la vie la plus oisive, mais, par une conséquence immanquable, dans la vie la plus lascive et la plus dissolue? Cependant, Chrétiens, avançons, et, après avoir corrigé dans la réfection du corps les désordres qui s'y peuvent glisser, voyons de quelle perfection elle est capable, et comment nous la devons sanctifier. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Chaque chose a sa perfection qui lui est propre ; et quoique le soin de nourrir le corps soit une des actions de la vie les plus grossières et les plus humiliantes pour l'homme, elle ne laisse pas de pouvoir devenir toute sainte, toute divine, dès qu'elle est faite dans la vue de Dieu, et selon la forme que nous en prescrit aujourd'hui le Sauveur du monde : car voici, Chrétiens, comment il élève cette action, tout humaine qu'elle est, à l'ordre surnaturel; et c'est le modèle que j'ai à vous proposer, et sur lequel vous devez vous régler. Il la sanctifie en trois manières : premièrement, par la bénédiction des viandes et par l'action de graces qu'il rend à son Père : *Et accipiens septem panes benedixit, et cùm gratias egisset, distribuit* (Marc., 8); secondements par sa présence adorable, voulant que ces troupes, répandues dans la plaine pour prendre la nourriture qu'il leur fait distribuer, l'aient pour témoin, pour juge, pour modérateur : *Et præcepit turbæ discumbere super terram* (Ibid.); enfin, par l'ordre qu'il donne ses à apôtres de recueillir les restes des pains, afin d'en faire part aux pauvres, et de les employer aux œuvres de la charité : *Colligite quæ superaverunt fragmenta; et sustulerunt quod superaverat de fragmentis, septem sportas* (Ibid.). Tel est, mes chers auditeurs, le divin exemplaire que nous avons devant les yeux, et auquel nous devons nous conformer. Considérons-le, s'il vous plaît, ensemble, et appliquez-vous à me suivre.

Les viandes, dit saint Paul, sont sanctifiées par la parole de Dieu : *Sanctificatur enim cibus per verbum Dei* (1. *Timoth.*, 4) ; et cette parole, selon l'explication des Pères, n'est rien autre chose que l'action de graces et la bénédiction. Ainsi, concluent-ils, voulez-vous agir en serviteurs de Dieu, en justes, en vrais imitateurs de Jésus-Christ, dans ces repas où vous usez des biens que la Providence vous a fournis? ce que vous avez d'abord à faire, et ce qui doit en premier lieu vous occuper, c'est de lever, à l'exemple même du Fils de Dieu, les yeux et les mains au ciel, pour honorer le souverain créateur qui vous a formés, et qui daigne encore pourvoir à votre conservation. N'est-il pas étrange que vous jouissiez de ses graces temporelles sans les reconnoître, et peut-il moins exiger de vous qu'une simple vue de l'esprit et que ce retour de votre cœur? Mais pourquoi bénir les viandes? demande saint Chrysostome ; est-ce qu'elles sont impures d'elles-mêmes? Non, mes Frères, répond ce saint docteur; mais c'est que nous-mêmes, qui les prenons, nous sommes impurs. Ce que je crains, Seigneur, disoit dans le même sens saint Augustin, ce n'est pas l'impureté des viandes, parceque je sais qu'elles viennent de vous ; mais je crains ma propre impureté, et c'est pour cela que je commence toujours par la prière : *Non ego immunditiam obsonii vereor, sed immunditiam cupiditatis timeo* (Aug.) ; car je reconnois par la prière que ce sont des dons de votre main, que vous en êtes l'auteur, et que je les tiens de vous. Or, les recevant de la sorte, je les reçois avec respect, avec gratitude, avec amour, et par-là même je purifie mon ame. Voilà comment parloit à Dieu ce grand saint, et voilà ce que pratiquoient comme lui et avant lui les premiers chrétiens, suivant le rapport de Philon le Juif. Ils ne se faisoient pas seulement connoître en qualité de fidèles dans la célébration des divins mystères, dans la participation du corps et du sang de Jésus-Christ, dans l'attention à sa sainte parole, mais dans ces assemblées même et ces repas où ils se réunissoient. Leur table étoit sanctifiée aussi bien que leur sacrifice, et l'on y louoit Dieu, on l'y glorifioit avec la même religion et la même piété que dans le temple.

Sur quoi saint Ambroise fait cette belle réflexion, que je vous prie de remarquer. Ces deux voyageurs à qui le Sauveur des hommes se joignit sur le chemin d'Emmaüs, le reconnurent dans la fraction du pain : *Cognoverunt eum in fractione panis* (Luc., 24) : comment cela? parceque cet Homme-Dieu, selon sa coutume, et par une cérémonie qui lui étoit particulière, bénit le pain avant que de le manger. Or c'est à ce signe, reprend saint Ambroise, qu'il a aussi toujours reconnu et qu'il reconnoît encore ses vrais disciples : *Ita et discipulos cognoscit* (Amb.). Disons plutôt, mes chers auditeurs, que c'est à ce signe qu'il devroit et qu'il voudroit nous reconnoître pour ses disciples et pour chrétiens, mais qu'il ne nous reconnoît plus : car ce saint usage n'est-il pas presque aboli dans le monde? du moins où n'est-il

pas négligé? où n'est-il pas traité de menue pratique et de léger exercice? Combien même de ces auditeurs mondains à qui j'en parle, de ces esprits forts ou prétendus forts, m'accusent peut-être présentement de descendre à un détail frivole et puéril? Eh quoi! l'homme vivra des bienfaits de Dieu sans penser à Dieu, et je ne pourrai pas lui rappeler le souvenir de son bienfaiteur qu'il oublie? Et, ce qu'il y a de plus étrange, c'est à ces tables où tout abonde, tandis qu'ailleurs on mange à peine, selon l'expression de l'Écriture, un pain étroit et mesuré; à ces tables où tout est servi avec tant de propreté, avec tant d'assaisonnements et tant d'apprêts, avec tant de pompe et tant de magnificence, lorsqu'autre part on ne mange qu'un pain de douleur, qu'un pain détrempé dans les larmes et dans les sueurs; c'est, dis-je, à ces tables si bien dressées et si bien couvertes qu'on refusera impunément au souverain Seigneur, de qui seul on tient tout cela, et à qui seul on est redevable de tout cela, les justes hommages qui lui sont dus? Vous en penserez, mes Frères, et vous en direz tout ce qu'il vous plaira : pour moi, quoi que le monde en puisse penser, et quoi qu'il en puisse dire, je ne craindrai point de me faire entendre là-dessus, et, pour éviter la censure du monde, je ne me tairai point sur un devoir si légitime et si raisonnable.

Mais on n'est pas là, me répondez-vous, pour prier; on y est pour se réjouir. Oui, Chrétiens, pour se réjouir, je le veux, et je le dis comme l'Apôtre, afin de condescendre en quelque sorte à votre infirmité : *Propter infirmitatem dico* (*Rom.*, 6). Encore une fois donc, pour se réjouir, j'y consens; mais pour se réjouir selon les règles prescrites par le même Docteur des nations; mais pour se réjouir dans un esprit tout chrétien, avec une modestie et une retenue toute chrétienne : *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus* (*Philip.*, 4); mais pour se réjouir dans le Seigneur, selon le Seigneur, comme étant en la présence du Seigneur : *Gaudete in Domino semper, Dominus enim propè est* (Ibid.). Prenez garde, s'il vous plaît : comme étant en la présence du Seigneur, et c'est le second degré de perfection que j'ai marqué. Car ne vous y trompez pas, mes chers auditeurs, vous êtes alors devant Dieu, et vous y êtes, si je l'ose dire, plus que jamais. Il est là présent, et plus présent en quelque sorte qu'ailleurs. Ce Père commun se comporte à votre égard comme vous-mêmes vous vous comportez à l'égard de vos enfants. Vous les observez en tout temps; mais s'il y a une occasion où ils soient plus en danger de se licencier et où ils aient plus coutume de le faire, c'est alors que vous redoublez votre vigilance, et que vous les éclairez de plus près. Telle est l'attention avec laquelle Dieu vous considère et vous examine. Il vous suit partout, partout il a les yeux attachés sur vous : mais parceque dans ces réjouissances mondaines il vous est plus ordinaire de vous échapper; parceque c'est là que vous donnez une plus libre carrière à votre esprit pour se dissiper, à votre langue pour parler, à vos sens pour se

contenter, c'est pour cela même aussi qu'il ne vous perd point de vue, et qu'il vous regarde, qu'il vous écoute avec plus de réflexion. Or le moyen de ne se pas contenir dans une modération sage, lorsqu'on est actuellement frappé de cette pensée : Dieu me voit, et je ne dis pas une parole qu'il n'entende, je ne conçois pas un sentiment qu'il ne lise dans mon cœur, je ne fais rien dont il ne soit témoin !

C'est une observation bien capable de nous confondre, que celle d'Arnobe. Il nous apprend que les païens consacroient leurs tables aux dieux, afin de s'imposer par-là une obligation particulière et une nécessité de n'en approcher jamais qu'avec circonspection, persuadés que toute action trop libre où ils se laisseroient aller, seroit alors une espèce de sacrilége. Voilà pourquoi, dit-il, ils exposoient leurs idoles à la vue des conviés, et ce n'étoit pas en vain ; car quiconque jetoit les yeux sur ces fausses divinités, en devenoit plus réservé et plus attentif sur lui-même. Quelle leçon pour nous, Chrétiens ! Des dieux imaginaires et en figure inspiroient aux plus libertins une crainte respectueuse ; et, à la face du vrai Dieu, on ne garderoit nulle règle, nulle mesure, nulle bienséance ! Des infidèles étoient touchés de la présence extérieure d'une idole : et nous, avec les lumières de la foi, nous n'aurions nul égard à la présence intérieure du Seigneur ! De là cet important avis que nous donne saint Chrysostome : *Epulis vestris Christus adsit* (Chrysost.). Mes Frères, disoit ce saint docteur, que Jésus-Christ assiste à tous vos repas; qu'il soit un des conviés, qu'il y tienne la première place, qu'il y reçoive tous les honneurs : c'est-à-dire, portez-y le souvenir de Dieu, n'y perdez jamais le souvenir de Dieu, ayez-y toujours dans l'esprit le souvenir de Dieu. Si cela est, on n'entendra plus à vos tables de ces discours dissolus dont elles ont été jusqu'à présent tant de fois profanées, et qui en faisoient le plus commun entretien, ou plutôt le plus mortel agrément. On n'y débitera plus de ces maximes corrompues, et même si abominables, sur l'usage de la vie, comme si nous ne l'avions reçue que pour jouir de ses plaisirs ; sur l'emploi du temps, comme s'il n'étoit donné que pour se divertir, et que la brièveté de ses années dût être un motif pour les rendre plus voluptueuses et pour les passer avec plus de licence : *Comedamus et bibamus; cras enim moriemur* (Isaï., 22). On n'y célébrera plus et on n'y exaltera plus tant ces divinités fabuleuses, dont les noms portent avec eux les plus sensuelles idées, et expriment les plus grossières et les plus sales passions. On n'y déchirera plus personne, ou par de piquantes railleries, ou par de cruelles médisances ; pourquoi ? parcequ'on y respectera la présence de Dieu.

En effet, Chrétiens, on respectoit bien la seule présence de saint Augustin, jusqu'à n'oser à sa table prononcer une parole qui pût offenser le prochain ; car c'est un point que l'auteur de sa Vie a remarqué, et qui sans doute méritoit de l'être. Or si la vue d'un homme étoit un frein si puissant et faisoit une telle impression, que doit faire

la vue de Dieu même? Mais parceque, tout présent qu'il est, on l'oublie, et qu'on veut l'oublier; parceque, bien loin de s'en retracer l'image, on l'efface autant qu'il est possible, et l'on cherche à l'éloigner, qu'arrive-t-il? nous en avons une peinture bien naturelle et un exemple bien célèbre, mais bien terrible tout ensemble, dans l'Écriture. Vous savez ce qui est dit de Balthasar. Ce roi de Babylone fit un magnifique repas où toute sa cour étoit invitée : *Balthasar rex fecit grande convivium optimatibus suis* (DAN., 5). Jusque là ce prince n'avoit point encore profané les vases sacrés que Nabuchodonosor son père avoit enlevés du temple de Jérusalem, jusque là il n'avoit point fait cet outrage au Dieu d'Israël. Peut-être le craignoit-il; peut-être, au fond de son cœur, l'honoroit-il; mais, dans l'ardeur de la débauche, il n'y a plus de considération qui l'arrête, et, dans l'aveuglement où il est plongé, il veut qu'on apporte ces saints vases, et qu'ils soient employés aux plus vils ministères. Son exemple entraîne toute l'assemblée : on boit tour à tour dans ces mêmes vases, qui jamais n'avoient été destinés à un pareil usage, et qui ne devoient servir qu'au culte du vrai Dieu. On ne se souvient plus que de ces dieux d'or et d'argent, de ces dieux d'airain et de fer, de ces dieux même de bois et de pierre, à qui la superstition des peuples avoit dressé des autels : *Bibebant, et laudabant deos suos aureos et argenteos, æreos, ferreos, ligneosque et lapideos* (Ibid.). Cependant le Seigneur voyoit toutes ces impiétés : il étoit invisible pour ces profanateurs, mais ils ne l'étoient pas pour lui. Balthasar l'éprouva bientôt; et de quel effroi fut-il saisi, quand tout-à-coup il aperçut cette main qui, sur la muraille, écrivoit son arrêt? *In eâdem horâ apparuerunt digiti, quasi manus hominis scribentis* (Ibid.). Ah! Chrétiens, si notre Dieu ne tire pas ainsi le voile pour se montrer à vous dans ces repas et à ces tables où le plaisir vous rassemble, ses regards n'en sont pas moins appliqués sur vous, ni sa main n'en est pas moins prête à tracer en des caractères de mort la sentence de votre condamnation. D'où vous devez conclure avec moi de quelle conséquence est donc pour vous cette règle du Prophète royal : *Justi epulentur et exultent in conspectu Dei* (*Psalm.* 67) : Que les Justes aient leurs relâches et leurs récréations, mais en sorte que le Seigneur y ait toujours part, et qu'il y préside.

Enfin, mes Frères, que vos tables sanctifiées par une bénédiction toute céleste, sanctifiées par la présence divine, le soient encore par la miséricorde et par votre charité envers les pauvres. Troisième devoir, et dernier degré de perfection. C'est par où le Fils de Dieu finit les saintes instructions qu'il nous donne dans notre évangile; car pourquoi cet ordre que reçurent de lui les apôtres, de recueillir les restes et de ne les pas laisser perdre : *Colligite quæ superaverunt fragmenta, ne pereant* (MARC., 8)? n'est-ce pas pour vous faire comprendre que les pauvres doivent être nourris et entretenus du superflu de vos tables, et que vous devez les compter parmi les personnes dont Dieu

vous a chargés? Jamais cet Homme-Dieu ne fit rien d'inutile, ni qui fût absolument superflu. D'où vient donc qu'il multiplia tellement les pains, que de ce qui resta l'on put encore remplir jusqu'à sept paniers? Ne suffisoit-il pas qu'il y en eût assez pour rassasier le peuple? Non, mes Frères, répond saint Chrysostome; mais voici justement le mystère de l'aumône. Il falloit qu'il y eût des restes pour les pauvres qui pouvoient survenir, et ces restes alors n'étoient point superflus, puisqu'on les destinoit à un si saint usage. C'est pour cela que le Sauveur du monde prend soin de les faire ramasser; et c'est ainsi, riches du siècle, que vous devez pourvoir, selon l'étendue de vos facultés, à ce qu'il y ait dans vos maisons de ces restes réservés pour les besoins des misérables. Je l'ai dit, et il est vrai : pour vous-mêmes vous pouvez et vous devez vous tenir au nécessaire; mais en faveur de tant d'indigents qui ne l'ont pas ce nécessaire, il faut aller au-delà, pour être en état de suppléer à ce qui leur manque. Ce que vous faites pour des domestiques, et avec justice, combien est-il encore plus juste de le faire pour ceux qui vous représentent la personne de Jésus-Christ? Ce que vous ne voudriez pas présenter à des domestiques, combien est-il indigne que vous le donniez pour partage à vos frères en Jésus-Christ? Et si des domestiques se ressentent de la somptuosité et de l'abondance de votre table, pourquoi les membres de Jésus-Christ n'en profiteroient-ils pas? Car voilà quels doivent être ces restes que Jésus-Christ vous demande par la bouche des pauvres, et qu'il reçoit par leurs mains : *Colligite fragmenta.*

Je pourrois vous proposer ici l'exemple d'un saint Louis, qui tous les jours nourrissoit dans son palais un certain nombre de ces malheureux, que le monde traite avec tant d'indifférence et tant de mépris; qui les faisoit asseoir à ses côtés, qui lui-même les servoit; et qui, bien loin de leur refuser les restes de sa table, souvent par respect mangeoit des viandes qu'on leur avoit préparées, et n'en vouloit user qu'après eux. Mais vous me diriez que c'est porter les choses trop loin. Ce saint roi néanmoins ne croyoit rien faire en cela qui fût au-dessous de sa dignité; et si Dieu vous avoit une fois touchés des mêmes graces que lui, j'ose vous répondre, non seulement que vous feriez tout cela sans peine, mais que vous y trouveriez une onction intérieure, et que vous y goûteriez des consolations que toutes mes paroles ne peuvent exprimer. Quoi qu'il en soit, il n'est point ici question de tout cela, et ce n'est point ce que j'exige de vous. Tout cela étoit héroïque dans saint Louis, et peut-être seroit pour vous un sujet de complaisance et de vaine gloire. Ce que je vous demande, mes chers auditeurs, c'est qu'au lieu de nourrir les pauvres dans vos maisons et à vos tables, comme saint Louis, vous les nourrissiez dans les hôpitaux, où ils sont malades; vous les nourrissiez dans les prisons, où ils sont captifs; vous les nourrissiez dans leurs familles, et dans ces tristes demeures où la honte les retient; vous les nourrissiez dans ces communautés

religieuses où ils attendent votre secours, après s'être volontairement dépouillés eux-mêmes de ce qu'ils pouvoient posséder comme vous. Voilà à quoi doivent au moins servir ces superfluités que vous faites étaler avec tant de faste devant vos yeux, et que vous laissez quelquefois dissiper avec si peu d'ordre et si peu de fruit : *Colligite fragmenta, ne pereant.* Si tout ce superflu périt par votre négligence, par votre insensibilité pour tant d'infirmes, pour tant d'affligés, pour tant de fidèles à qui vous ne pensez point, et que la misère réduit aux dernières extrémités; si, faute de ce superflu et de l'assistance qu'ils en pourroient tirer, ils périssent eux-mêmes, prenez garde de périr avec eux. Ils périront pour le temps, et vous périrez pour l'éternité; ils perdront une vie mortelle, et vous perdrez une couronne immortelle; en perdant cette vie mortelle, ils pourront être souverainement heureux, comme le pauvre Lazare; et, en perdant cette couronne immortelle, vous ne pourrez être que souverainement malheureux, comme le riche réprouvé.

Exemple bien touchant, et bien convenable à mon sujet. Je vous renvoie avec cette pensée. Vous savez le sort de ce mauvais riche dont il est parlé dans l'évangile de saint Luc. Vous savez comment, enlevé de ce monde par une mort imprévue, il fut tout-à-coup enseveli dans l'enfer. Qu'avoit-il fait? Est-il dit qu'il se fût enrichi, comme tant d'autres, ou par fraude, ou par violence? Est-il dit que ce fût un libertin sans religion, ou un homme engagé dans de criminelles habitudes? Non, Chrétiens; mais c'étoit un riche, amateur de son corps et vivant dans la bonne chère : voilà son premier crime : *Epulabatur quotidiè splendidè* (Luc., 16). C'étoit un riche aussi impitoyable pour les pauvres qu'indulgent pour lui-même. Lazare, couvert d'ulcères et pressé par la faim, languissoit à sa porte, et ne vouloit que les miettes qui tomboient de sa table, sans qu'il prît soin de lui faire donner un soulagement si léger; voilà le second de ses crimes : *Et erat quidam mendicus nomine Lazarus, qui jacebat ad januam ejus, cupiens saturari de micis quæ cadebant de mensâ divitis, et nemo illi dabat* (Ibid.). Pour cela il est condamné, pour cela il est rejeté de Dieu, pour cela il est précipité dans les flammes éternelles. Daigne le ciel vous préserver d'une si affreuse destinée, et puissiez-vous ni par l'un, ni par l'autre, ne vous y exposer jamais vous-mêmes! Je suis trop grand pour m'asservir à mon corps, disoit un païen éclairé de la seule raison naturelle : Et moi, doit dire un chrétien éclairé de la foi, je suis appelé à une fin trop noble, et j'ai trop de hautes espérances dans une autre vie que celle-ci, pour les sacrifier aux appétits déréglés de ma chair. Quelle indignité que cette chair aveugle et périssable occupe toute l'attention d'une ame faite pour Dieu, et pour être heureuse de la possession même de Dieu! Et quelle honte d'entendre des chrétiens tenir sans cesse ce langage si expressément défendu par Jésus-Christ : Que mangerons-nous, et comment nous traiterons-nous? *Nolite solli-*

citi esse dicentes, Quid manducabimus, aut quid bibemus (Matth., 6)? Car le christianisme est plein de ces ames charnelles qui rapportent là toutes leurs pensées, et qui font rouler là-dessus tous leurs entretiens. Mais surtout quelle dureté de ne se rien épargner à soi-même et de retrancher tout à nos frères, qui sont les pauvres, comme si tous les biens n'étoient que pour nous, et qu'ils n'y dussent avoir nulle part ; comme si nous devions seuls vivre sur la terre, et qu'ils n'eussent point eux-mêmes de vie à soutenir ; comme si Dieu avoit eu plus de soin des oiseaux du ciel que de ces hommes formés à son image ! Ne les oublions pas, mes chers auditeurs : mais, selon le conseil et même le précepte du Fils de Dieu, faisons-nous-en des protecteurs, des patrons, des amis, qui nous reçoivent un jour au banquet céleste, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'HYPOCRISIE.

Dixit Jesus discipulis suis : Attendite à falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces.

Jésus dit à ses disciples : Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous déguisés en brebis, et qui dans le fond sont des loups ravissants. Saint Matth., chap. vii.

C'est de tout temps qu'il y a eu de faux prophètes et des hypocrites dans l'Église de Jésus-Christ : et c'est à nous, mes chers auditeurs, aussi bien qu'aux premiers disciples, que s'adressent ces paroles de notre adorable maître. Il n'est rien de plus saint que la piété, rien de plus excellent et de plus divin; mais ne puis-je pas dire avec douleur qu'il n'est rien aussi de plus exposé aux profanations et aux abus, ni rien de plus dangereux que ces ames artificieuses qui, sous le voile d'une dévotion apparente, cachent ou le venin d'une doctrine corrompue, ou le déréglement d'une conduite criminelle? Ceci, Chrétiens, m'engageroit à parler aujourd'hui contre l'hypocrisie, si Dieu ne m'avoit inspiré un autre dessein qui, quoique différent de celui-là, ne laisse pas de s'y rapporter, et dont je me promets encore plus de fruit pour la réformation de vos mœurs. L'hypocrisie, dit ingénieusement saint Augustin, est cette ivraie de l'Évangile, que l'on ne peut arracher sans déraciner en même temps le bon grain. Laissons-la croître jusqu'à la moisson, selon le conseil du père de famille, pour ne nous point mettre en danger de confondre avec elle les fruits de la grace, et les saintes semences d'une piété sincère et véritable. Au lieu donc d'employer mon zèle à combattre l'hypocrisie, j'entreprends de combattre ceux qui, raisonnant mal sur le sujet de l'hypocrisie, ou en tirent de malignes conséquences, ou en reçoivent de funestes impressions, ou s'en forment de fausses idées au préjudice de la vraie piété.

Je veux considérer l'hypocrisie non pas en elle-même, mais hors d'elle-même ; non pas dans son principe, mais dans ses suites ; non pas dans la personne des hypocrites, mais dans ceux qui ne le sont pas. En un mot, je veux, autant qu'il m'est possible, vous préserver des tristes effets que produit communément en nous l'hypocrisie d'autrui. Esprit saint, vous qui êtes souverainement et par excellence l'esprit de vérité, éclairez-nous et conduisez-nous par votre grace, afin que nous marchions en assurance dans le chemin du salut, et que nous ne recevions nul dommage de l'imposture et du mensonge. C'est ce que je vous demande par l'intercession de la Vierge à qui vous communiquâtes vos plus pures lumières, et que je salue en lui disant : *Ave.*

Vous avez trop de pénétration, Chrétiens, pour n'avoir pas compris d'abord le dessein et le plan de ce discours. Je distingue dans le christianisme trois sortes de personnes qui, sans être hypocrites ni le vouloir être, se font de l'hypocrisie d'autrui un obstacle essentiel à leur salut. Remarquez-en bien les divers caractères. Les premiers, ce sont les mondains et les libertins du siècle, qui, déclarés contre Dieu et contre son culte, se prévalent ou veulent se prévaloir de l'hypocrisie d'autrui pour autoriser leur libertinage et s'élever contre la vraie piété. Les seconds, ce sont les chrétiens lâches à qui l'hypocrisie d'autrui est une occasion de scandale et de trouble, jusqu'à les dégoûter et à les rebuter de la vraie piété. Et les derniers, ce sont les ignorants et les simples, qui, ne consultant ni leur foi ni leur raison, se laissent séduire par l'hypocrisie d'autrui, et la prennent pour la vraie piété. Ainsi les impies pensent trouver dans l'hypocrisie d'autrui la justification de leur impiété, les lâches le prétexte de leur lâcheté, les simples l'excuse de leur imprudence et de leur témérité. Mais je prétends leur montrer à tous combien leur conduite est insoutenable et leurs raisonnements frivoles. Je prétends, dis-je, faire voir au libertin combien il est mal fondé quand, pour se confirmer dans son libertinage et son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui, ce sera la première partie; au lâche, combien il est foible et coupable dans sa foiblesse quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu, ce sera la seconde partie; à l'ignorant et au simple, combien il est inexcusable devant Dieu lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui, ce sera la troisième partie. Trois points d'une extrême importance, et que je traiterai selon que le temps me le permettra. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est l'injustice et la malignité du libertin de prétendre tirer avantage de l'hypocrisie et de la fausse dévotion ; et si vous voulez savoir en quoi consiste cet avantage, et quel est là-dessus le secret de sa politique, il me suffit, pour vous en instruire pleinement, de développer

ici la remarque de saint Chrysostome dans un excellent discours qu'il nous a laissé sur cette matière, où il ramasse en peu de mots tout ce qu'on en peut dire de plus sensé et de plus solide; car voici comment il raisonne. Le libertin, dit ce grand docteur, ne manque jamais de se prévaloir de la fausse piété pour se persuader à lui-même qu'il n'y en a point de vraie, ou du moins qu'il n'y en a point qui ne soit suspecte, et pour affoiblir par-là le reproche qu'elle semble lui faire continuellement de son libertinage. Double prétexte, l'un et l'autre très dangereux, que lui suggère l'esprit du monde, et qui sont en lui autant d'oppositions formelles à l'esprit de Dieu. Prenez garde, s'il vous plaît. Il veut s'autoriser dans sa vie libertine et déréglée; et parcequ'il voit des gens de bien qui vivent autrement que lui et dont les exemples le condamnent, que fait-il? Il en appelle de cette condamnation à son jugement propre; et s'érigeant de plein droit en censeur du prochain, il prononce sans hésiter que toute cette piété qui paroît dans les autres n'est qu'hypocrise et qu'un spécieux fantôme; ou s'il ne va pas jusques à porter un arrêt si décisif et si absolu, du moins il tient toute piété qui se montre à ses yeux pour douteuse, comme s'il n'y en avoit aucune sur quoi l'on pût sûrement compter. Damnables principes, auxquels il s'attache d'autant plus volontiers qu'ils sont plus favorables à sa passion et plus capables de le confirmer dans ses déréglements. Donnons jour encore à ces deux pensées, et tâchez à les bien comprendre.

Comme l'impie est déterminé à être impie, et que la passion à laquelle il s'abandonne l'engage à vivre dans une déplorable corruption de mœurs, il voudroit qu'en cela même tout le reste des hommes lui ressemblât; et quoiqu'il se reconnoisse pécheur et qu'il fasse profession de l'être, sa joie seroit de se pouvoir flatter qu'il est aussi homme de bien que tous les autres, ou plutôt que tous les autres ne sont pas meilleurs que lui. Ce sentiment est bizarre, et néanmoins très naturel. Quoi qu'il en soit de ce sentiment bizarre, il se forme une opinion et se convainc peu à peu que la chose est en effet de la manière qu'il se la figure, et qu'il souhaiteroit qu'elle fût; et parceque l'exemple des hypocrites et des faux dévots appuie son erreur et lui donne quelque couleur de vraisemblance, il s'arrête à cette vraisemblance, au préjudice de toutes les raisons contraires. Parcequ'il y a des dévots hypocrites, il conclut d'abord que tous le peuvent être; et de là passant plus loin, il s'assure que la plupart et même communément tous le sont. Il s'obstine dans ses désordres par cette vaine persuasion que ceux qu'on croit dans le monde mener une vie plus régulière et avoir plus de probité, à bien considérer tout, ne valent pas mieux que lui; que la différence qu'il y a entre lui et eux, c'est que ceux-ci sont ordinairement plus dissimulés et plus adroits à se cacher, mais qu'ils ont du reste leurs engagements comme il a les siens; que pour certains vices grossiers que le seul respect humain

leur fait éviter, ils en ont d'autres, plus spirituels à la vérité, mais qui ne sont pas moins condamnables devant Dieu; que s'ils ne sont pas débauchés, ils sont orgueilleux, ils sont ambitieux, ils sont jaloux, ils sont intéressés. D'où vient que, malgré leur régularité et son libertinage, il a même l'assurance, je devrois dire l'extravagance, de se croire dans un sens moins coupable qu'eux, parcequ'il est au moins de bonne foi, et qu'il n'affecte point de paroître ce qu'il n'est pas. Voilà les préjugés d'un libertin, qui vont à effacer, autant qu'il est possible, de son esprit toute idée de la véritable piété, et à lui faire juger que tout ce qui s'appelle ainsi n'est qu'une chimère, qu'un nom dont les hommes se font honneur, mais qui ne subsiste que dans leur imagination; qui, dans sa signification propre et rigoureuse, surpasseroit la nature, quelque secours qu'elle reçût de la grace, et qui, par conséquent, ne se trouve nulle part dans le monde. Voilà, dis-je, de quoi il se prévient, et sur quoi il ne veut rien entendre qui le puisse détromper.

Que s'il est après tout forcé de convenir que toute piété n'est pas fausse, du moins prétend-il qu'elle est suspecte, et qu'il y a toujours lieu de s'en défier. Or cela lui suffit : car il n'y a point de piété qu'il ne rende par-là méprisable, en la rendant douteuse; et tandis qu'on la méprisera, qu'on la soupçonnera, elle sera foible et impuissante contre lui. C'est ce qu'il croit gagner en faisant de ses entretiens et de ses discours autant de satires de l'hypocrisie et de la fausse dévotion : car comme la fausse dévotion tient en beaucoup de choses de la vraie, comme la fausse et la vraie ont je ne sais combien d'actions qui leur sont communes; comme les dehors de l'une et de l'autre sont presque tout semblables, il est non seulement aisé, mais d'une suite presque nécessaire, que la même raillerie qui attaque l'une intéresse l'autre, et que les traits dont on peint celle-ci défigurent celle-là, à moins qu'on n'y apporte toutes les précautions d'une charité prudente, exacte et bien intentionnée; ce que le libertinage n'est pas en disposition de faire. Et voilà, Chrétiens, ce qui est arrivé, lorsque des esprits profanes, et bien éloignés de vouloir entrer dans les intérêts de Dieu, ont entrepris de censurer l'hypocrisie, non point pour en réformer l'abus, ce qui n'est pas de leur ressort, mais pour faire une espèce de diversion dont le libertinage pût profiter, en concevant et faisant concevoir d'injustes soupçons de la vraie piété, par de malignes représentations de la fausse. Voilà ce qu'ils ont prétendu, exposant sur le théâtre et à la risée publique un hypocrite imaginaire, ou même, si vous voulez, un hypocrite réel, et tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule, la crainte des jugements de Dieu, l'horreur du péché, les pratiques les plus louables en elles-mêmes et les plus chrétiennes. Voilà ce qu'ils ont affecté, mettant dans la bouche de cet hypocrite des maximes de religion foiblement soutenues, au même temps qu'ils les supposoient fortement attaquées;

lui faisant blâmer les scandales du siècle d'une manière extravagante; le représentant consciencieux jusqu'à la délicatesse et au scrupule sur des points moins importants, où toutefois il le faut être, pendant qu'il se portoit d'ailleurs aux crimes les plus énormes; le montrant sous un visage de pénitent, qui ne servoit qu'à couvrir ses infamies; lui donnant, selon leur caprice, un caractère de piété la plus austère, ce semble, et la plus exemplaire, mais, dans le fond, la plus mercenaire et la plus lâche.

Damnables inventions pour humilier les gens de bien, pour les rendre tous suspects, pour leur ôter la liberté de se déclarer en faveur de la vertu, tandis que le vice et le libertinage triomphoient : car ce sont là, Chrétiens, les stratagèmes et les ruses dont le démon s'est prévalu, et tout cela fondé sur le prétexte de l'hypocrisie. Le monde est plein de ces hypocrites, disoit le libertin : ils sont au milieu de nous, et nous sommes parmi eux; mais nous ne les connoissons pas, et il n'y a que Dieu, qui sonde les cœurs, lequel puisse les distinguer. Que savons-nous si toutes ces vertus qu'on élève si haut, et qu'on nous propose pour modèles, ne sont point de ces hypocrisies colorées, qui n'ont qu'une belle face et qu'un certain brillant? Ainsi, dis-je, raisonnoit l'impie, et ainsi raisonne-t-il encore tous les jours; par où, comme je viens de le remarquer, il prétend se défendre du témoignage que la piété rend contre lui, et pense avoir droit de la récuser, puisque, du moment qu'elle est suspecte, elle perd toute autorité, et n'est plus recevable dans ses jugements. Or je soutiens, moi, qu'en cela et en tout le reste le libertin raisonne mal; et, pour renverser son raisonnement, j'en attaque tout à la fois et la conséquence et les principes. Redoublez, je vous prie, votre attention. Car je veux bien d'abord convenir avec le libertin des principes qu'il établit, tout injurieux qu'ils sont à la piété; je veux bien qu'il n'y ait point de vraie piété dans le monde, ou qu'il n'y ait qu'une piété douteuse : peut-il conclure de là ce qu'il conclut, qu'il n'a donc qu'à demeurer dans sa vie mondaine et déréglée, et que la conduite des autres est une justification de la sienne? Fausse et pernicieuse conséquence. Que toute piété soit bannie du christianisme, ou que toute piété qui paroît dans le christianisme soit sujette à de légitimes soupçons, il y a toujours un Dieu qui doit être adoré en esprit et en vérité; et quand tous les hommes lui refuseroient les justes hommages qui lui sont dus, ils ne lui seroient pas moins dus par chacun des hommes, et chacun des hommes ne seroit pas moins criminel en les lui refusant. Il y a toujours une loi qui doit être observée dans tous ses points; et quand tous les hommes la violeroient, chacun des hommes ne seroit pas moins obligé de l'accomplir, ni moins coupable en la transgressant. Dieu, en se faisant connoître à nous, ne nous a pas dit, Vous m'honorerez à proportion que le reste des hommes m'honorera, et parcequ'il m'honorera; mais, Vous m'honorerez parceque je mérite de l'être, parceque je suis le Seigneur, parceque je suis votre

Dieu : *Ego Dominus, et non alius extra me.* En nous imposant sa loi, il ne nous a pas dit, Vous ferez cela et vous vous abstiendrez de cêci, selon que vous verrez les autres le faire ou s'en abstenir; mais, Vous le ferez parceque je l'ordonne, vous vous en abstiendrez parceque je le défends, et parceque j'ai pouvoir d'ordonner l'un et de défendre l'autre, parceque j'ai raison d'ordonner l'un et de défendre l'autre, parcequ'il est juste que vous fassiez l'un et que vous vous absteniez de l'autre : *Mandatum quod præcipio tibi* (*Deut.*, 8). Or indépendamment de la conduite que tiennent et que peuvent tenir tous les hommes, Dieu est toujours Dieu, et par conséquent toujours maître, toujours adorable, toujours digne de notre culte et de notre obéissance. La loi est toujours loi, l'Evangile toujours Évangile, la raison toujours raison, la justice toujours justice, le bien toujours bien, et le péché toujours péché; d'où il s'ensuit que vous devez toujours l'observer cette loi, que vous devez toujours le suivre cet Évangile, que vous devez toujours l'écouter cette raison, que vous devez toujours la garder cette justice, que vous devez toujours pratiquer ce bien, et toujours vous préserver de ce péché.

Voici donc ce que devroit se dire à lui-même le libertin, pour raisonner juste : Qu'ai-je affaire de prendre garde à ce que font tels et tels, et que m'importe de savoir si cette piété qu'ils professent est sincère ou affectée? leur vie n'est pas ma règle : si ce sont de faux dévots, leur fausse dévotion n'est pas à mon égard un titre pour être mauvais chrétien, pour me livrer impunément à mon ambition, pour m'abandonner aux mouvements de ma passion, pour négliger tous les devoirs de la religion; chacun répondra pour soi : laissons-les vivre comme ils le voudront; mais nous, vivons comme nous le devons. En effet, mes chers auditeurs, si Dieu, dans son dernier jugement, produit contre nous certains exemples, ce ne sera pas le sujet fondamental de notre condamnation, mais ce n'en sera qu'une circonstance : ce qui décidera de notre éternité bienheureuse ou malheureuse, ce seront nos œuvres; et c'est ce que David avoit admirablement compris, et ce qui le soutenoit contre la corruption générale de son siècle. En quel état le voyoit-il? dans un dérèglement universel. Tous se sont égarés, s'écrioit-il dans l'amertume de son cœur; tous sont sortis des voies de Dieu : *Omnes declinaverunt* (*Psalm.* 13). Ce n'est partout que licence, qu'impiété, qu'abomination : *Corrupti sunt, abominabiles facti sunt* (Ibid.). Sous le voile même de la vertu le vice s'insinue; et de tous ceux qui paroissent les plus adonnés au bien, il n'y en a pas proprement un qui le cherche ni qui le pratique : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum* (Ibid). Cependant quelle conclusion tiroit-il de là? en devenoit-il moins fidèle à Dieu? en étoit-il moins zélé pour la loi de Dieu? disoit-il, Suivons le torrent; et puisqu'il n'y a plus de piété sur la terre, renonçons-y nous-mêmes, et quittons-en tous les exercices? Ah! Seigneur, re-

prenoit ce saint roi, que tout le monde se tourne contre vous et profane vos divins commandements, je m'y attacherai toujours, et je n'oublierai jamais la plus essentielle de mes obligations, qui est de vous servir : *Ego autem non dereliqui mandata tua* (*Psalm.* 118). Ainsi en usa Tobie au milieu de tout un peuple idolâtre et superstitieux. On couroit de toutes parts à des veaux d'or, pour leur présenter un encens sacrilége, et, par une fausse religion, on se prosternoit devant ces idoles; mais lui, se séparant de la multitude, il alloit à Jérusalem reconnoître le vrai Dieu et lui offrir ses vœux : *Hic solus fugiebat consortia omnium, sed pergebat in Jerusalem ad templum Domini, et ibi adorabat Dominum Deum Israël* (*Tob.*, 1).

Voilà donc la conséquence du libertin détruite : mais si je remonte jusqu'aux principes sur lesquels il s'appuie, je ne le trouve pas mieux établi dans son injuste prétention. Car, quoique je sois le premier à déplorer la triste décadence du christianisme, et quoique je déclame si souvent et si hautement contre les désordres qui y règnent, et qui se sont glissés jusque dans la pratique de la piété, je n'ai garde néanmoins de confondre le bon grain avec l'ivraie; et, convenant avec vous qu'il y a des hypocrites, je n'en suis pas moins persuadé qu'il y a des ames solidement et vraiment vertueuses. Non, mes Frères, Dieu n'a point tellement abandonné son Église qu'il ne se soit réservé de parfaits adorateurs, comme autrefois il s'en réserva parmi les Juifs, lorsque cette aveugle nation tomba dans l'infidélité. Nous voyons encore des hommes tels que la religion les demande, et dont la vie exemplaire nous peut servir de modèle; nous voyons des femmes, des vierges dont la ferveur nous édifie, et dont la dévotion ardente, charitable, humble, désintéressée, a tous les caractères de la sainteté évangélique. Outre ceux ou celles que la Providence, par une vocation particulière, a renfermés dans les solitudes et dans les cloîtres, il y en a dans tous les états : il y en a jusqu'à la cour; et si le libertin les méconnoît, ils ne feront pas moins devant Dieu sa condamnation, parcequ'il affecte de les méconnoître; parcequ'il ferme volontairement les yeux pour ne pas apercevoir ces lumières dont l'éclat l'importune, en lui découvrant sa misère; parcequ'il ne tâche à les éteindre, du moins à les obscurcir, qu'afin de se dérober à lui-même la connoissance de son iniquité, et de s'épargner le remords que cette vue excite malgré lui dans son cœur. S'il étoit de meilleure foi, il rendroit gloire à Dieu et justice à la vertu; il s'humilieroit, il se confondroit, et peu à peu cette confusion salutaire le convertiroit : mais comme il ne veut ni se confondre et s'humilier, ni changer et se convertir, il conteste ce qu'il y a de plus évident; il l'interprète, non selon la vérité ni selon les apparences, mais selon son gré et son intérêt. Si le public se déclare, il tient seul contre ce jugement public, et il imagine des raisons de soupçonner, où personne ne forme le moindre doute. Mais graces immortelles vous en soient rendues, Seigneur, vous êtes encore connu

en Israël, et votre saint nom est encore révéré sur la terre. En vain le pécheur et le mondain s'inscrit en faux contre tout ce qu'on lui rapporte et tout ce qu'il voit ; ce qui reste de piété dans le monde ne porte pas moins témoignage contre son péché : et de ne vouloir pas céder à la force et à l'évidence de ce témoignage, bien loin de l'excuser, c'est ce qui redouble son crime. Mais que sais-je, dit-il, ce qui se passe dans l'ame, et si l'intérieur répond à ces beaux dehors qui frappent les yeux ? Et moi je lui dis : Pourquoi, mon cher auditeur, de deux partis prenez-vous toujours le moins favorable ? et, sur un soupçon vague et sans nulle preuve particulière, pourquoi voulez-vous que ces dehors trompent toujours parcequ'ils trompent quelquefois? Mais ces exemples, ajoute-t-il, de vertus véritables et incontestables sont bien rares. Il est vrai; mais, quoique rares, ce seront toujours des titres convaincants pour justifier l'arrêt que Dieu prononcera contre vous : car il est en votre pouvoir de les imiter ; et d'ailleurs le Fils de Dieu vous a fait expressément entendre que le nombre de ses élus est très petit, et qu'il faut se conformer à ce petit nombre, qu'il faut marcher avec ce petit nombre, qu'on ne peut être sauvé que dans ce petit nombre. Heureux si désormais vous le suivez, et si vous cessez d'en être l'injuste censeur, pour en devenir le fidèle imitateur ! heureux qui le suivra comme vous ! Mais parlons présentement au chrétien lâche, et montrons-lui combien il est foible et coupable dans sa foiblesse, quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il ne faut pas s'étonner si l'hypocrisie, dont les libertins profitent pour se confirmer dans leur libertinage, est aux chrétiens foibles et tièdes un sujet de trouble, et une tentation dangereuse pour les détourner de la vraie piété. Le démon, qui est le père du mensonge, étant par la même raison le père de l'hypocrisie ; et Dieu, comme nous l'apprenons de l'Évangile, lui permettant de se servir de l'hypocrisie pour perdre même, s'il étoit possible, les élus, on peut dire qu'il n'y a rien en cela qui ne soit très naturel. Il s'agit seulement de bien établir en quoi consiste cette tentation, afin de la pouvoir détruire, et de bien connoître le mal qu'elle cause, pour y apporter le remède : et c'est ce que vous attendez maintenant de moi. Or je trouve que cette tentation a trois pernicieux effets dans les chrétiens foibles. Car, premièrement, elle leur imprime une crainte servile de passer dans le monde pour hypocrites et pour faux dévots ; et cette crainte leur est un obstacle à l'accomplissement des plus saints devoirs de la religion. Secondement, elle produit en eux un dégoût de la piété, fondé, disent-ils, sur ce que la piété, quoique solide en elle-même et estimable devant Dieu, a le malheur d'être sujette à la censure des hommes et à la malignité de leurs jugements. Enfin, ils tombent par-là dans un

abattement de cœur qui va souvent jusqu'à leur faire abandonner le parti de Dieu, plutôt que de s'engager à soutenir la persécution, c'est-à-dire à essuyer la raillerie qu'ils se persuadent que ce reproche odieux, ou même que le simple soupçon d'hypocrisie leur attireroit. De savoir, mes chers auditeurs, si en tout cela ils sont excusables, c'est ce que nous allons examiner : mais auparavant comprenez quel est leur état, ou, pour mieux dire, leur désordre : le voici.

Ils voudroient s'attacher à Dieu et faire profession de le servir; mais ils craignent de passer pour hypocrites, et cette crainte les arrête : car voilà ce que nous voyons tous les jours, nous ministres de Jésus-Christ, secrets confidents des ames et dépositaires de leurs sentiments; voilà ce qui fait perdre à nos exhortations les plus pathétiques toute leur vertu, et ce qui rend notre ministère inutile auprès de tant de chrétiens lâches. Ils ont du penchant pour la piété; ils connoissent là-dessus leurs obligations, et ils seroient très disposés à y satisfaire. Nous tâchons à les y porter, nous leur en représentons l'importance et la nécessité. Ils nous écoutent, ils goûtent tout ce que nous leur disons, ils en paroissent édifiés, et il semble qu'ils soient déterminés à le mettre en pratique; mais dès qu'il faut faire le premier pas, une malheureuse réflexion survient, et c'est assez pour les retenir. Que pensera-t-on de moi, et à quels raisonnements vais-je m'exposer? croira-t-on que c'est la piété qui me fait agir? on se figurera que j'ai mes vues, et que je tends à mes fins; on empoisonnera mes plus saintes actions; on donnera à mes plus droites intentions un mauvais tour, et l'on en rira. N'est-ce pas ainsi qu'on demeure dans un état de vie d'où l'on souhaiteroit de sortir, et que, pour éviter une hypocrisie, du moins pour en éviter la réputation et le nom, on tombe pour ainsi dire dans une autre? Car si c'est une hypocrisie d'avoir les dehors de la piété sans en avoir le fond, n'en est-ce pas une d'avoir dans le cœur l'estime de la piété, le desir de la piété, les sentiments de la piété, et d'affecter des dehors tout opposés; de condamner en apparence ce qu'intérieurement on approuve, et d'approuver ce qu'intérieurement on condamne; de se déclarer pour le monde et d'en suivre les voies corrompues, lorsqu'on en connoît la corruption, qu'on en a même une secrète horreur, et qu'on gémit de s'y voir engagé; de s'éloigner de Dieu et de quitter ses voies, lorsqu'on juge que ce sont les plus droites et les plus sûres, et qu'une heureuse inclination, soutenue de la grace, nous y attire; en un mot, de se montrer tout autre qu'on n'est en effet? Quoi qu'il en soit, voilà où en sont réduits une multitude infinie de chrétiens; voilà l'esclavage où leur lâcheté les tient asservis. Au lieu de prendre l'esprit de saint Paul, cet esprit généreux et saintement libre, cet esprit supérieur au monde et à tous ses discours, cet esprit élevé et indépendant; au lieu de dire comme cet apôtre, *Mihi autem pro minimo est ut à vobis judicer aut ab humano die* (1. *Cor.*, 4), Pour moi je suis peu en peine de quelle manière

vous parlerez, ou quelque homme que ce soit, quand il s'agit de ce que je dois à mon Dieu : accusez-moi tant qu'il vous plaira de déguisement et d'hypocrisie, pourvu que j'en sois innocent devant celui qui est mon juge, je me consolerai, et de votre jugement j'en appellerai au sien, *Qui autem judicat me, Dominus est* (1. *Cor.*, 4); au lieu d'entrer dans cette disposition vraiment chrétienne, ils se laissent prévenir des fausses idées d'une prudence toute charnelle, et vivent dans une servitude plus honteuse mille fois que tous les mépris dont ils se font de si vains fantômes.

Ce n'est pas tout. De cette crainte, dont les serviteurs mêmes de Dieu ne sont pas exempts, suit le dégoût de la piété, et la raison en est évidente. Car, comme a remarqué saint Chrysostome, n'y ayant rien dans le monde de plus méprisable ni de plus méprisé que l'hypocrisie ; et un certain amour-propre qui subsiste en nous jusque dans les plus saints états se trouvant blessé du seul soupçon de ce vice, nous devons aisément et naturellement nous dégoûter de ce qui nous expose à ce soupçon. Or, à moins d'une grace forte qui nous élève au-dessus de nous-mêmes et qui guérisse sur ce point notre foiblesse, nous nous imaginons, et nous croyons même en avoir l'expérience, que c'est là le sort de la piété, et qu'il est presque impossible de l'embrasser et de la pratiquer sans avoir tous les jours cette peine à soutenir, c'est-à-dire sans être tous les jours, sinon condamné, au moins soupçonné d'hypocrisie. Et parcequ'un tel soupçon est en lui-même très humiliant, et que la délicatesse de notre orgueil ne le peut souffrir, de là vient qu'ébranlés, ou, si vous voulez, que fatigués de cette tentation, nous perdons peu à peu la joie intérieure, qui est un des plus beaux fruits de la piété ; que nous nous rebutons de ses pratiques ; que nous devenons tièdes, languissants, pusillanimes sur tout ce qui regarde le culte de Dieu ; que nous n'accomplissons plus les obligations du christianisme qu'avec cet esprit de chagrin qui, selon saint Paul, en corrompt toute la perfection et tout le mérite.

Mais si la persécution du monde se joint à cela, je veux dire si ce dégoût de la piété vient encore à être excité par les paroles piquantes et par les insultes, on succombe enfin, on se relâche, on se dément. Cette persécution de la piété, sous le nom d'hypocrisie, se présentant à l'esprit, on s'en fait un monstre et un ennemi terrible. En se consultant soi-même, on n'y croit pas pouvoir résister, on désespère de ses forces, on se défie même de celles de la grace, on quitte entièrement le parti de Dieu ; et, plutôt que d'être traité d'hypocrite, on devient impie et libertin. Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, les trois déplorables effets de cette tentation dont je voudrois aujourd'hui vous préserver. Or je prétends que ce scandale est très déraisonnable, et qu'à l'égard d'un homme chrétien, il ne peut être justifié dans aucun de ces trois chefs. Suivez ceci, s'il vous plaît.

Je soutiens qu'un chrétien n'a jamais de sujet légitime pour craindre

qu'on le mette au rang des hypocrites et des faux dévots : pourquoi? parcequ'il lui est aisé, pour peu qu'il fasse de réflexion sur sa conduite, de se garantir de cette tache ; parcequ'il sait fort bien comment il peut servir Dieu de telle sorte que le monde même soit convaincu de sa droiture ; parcequ'il ne tient qu'à lui d'allier, quand il voudra, l'exercice d'une piété solide devant Dieu, et la réputation d'une parfaite sincérité devant les hommes. Car, quoiqu'en matière de religion il y ait eu en tout temps de l'artifice, quoiqu'il soit vrai que les apparences sont trompeuses, quoique le discernement en soit quelquefois difficile, et que les hommes s'y laissent assez souvent tromper, il faut après tout convenir que la vraie vertu a certains traits éclatants par où elle se fait bientôt connoître. C'est une lumière, dit saint Augustin, qui en découvrant toutes choses se découvre encore mieux elle-même ; c'est un or pur qui se sépare sans peine de tous les autres métaux, c'est un modèle qui ne peut être si bien contrefait qu'il ne se distingue toujours de ses copies. J'avoue que la sainteté a des caractères équivoques, capables de séduire; mais aussi en a-t-elle d'infaillibles, qui, lui étant uniquement propres, ne peuvent être suspects. Une humilité sans affectation, une charité sans exception et sans réserve, un esprit de douceur pour autrui et de sévérité pour soi-même, un désintéressement réel et parfait, une égalité uniforme dans la pratique du bien, une soumission paisible dans la souffrance, tout cela est au-dessus des jugements mauvais, et l'on ne s'avise point de donner à tout cela le nom d'hypocrisie. Nous avons donc tort de prétexter pour excuse de nos relâchements dans la voie de Dieu cette malignité du siècle, qui, en fait de dévotion, confond le vrai avec le faux. La malignité du siècle ne va point jusque là. Soyons humbles, renonçons à nous-mêmes, marchons simplement et de bonne foi ; et le monde, tout injuste qu'il est, nous fera justice. Tenons-nous dans le rang où Dieu nous a mis, par un saint attachement à ses ordres, et on ne nous confondra point avec ceux qui falsifient ou qui altèrent son culte. Faisons luire, selon la règle de l'Évangile, cette lumière de notre foi par l'édification de nos œuvres ; et les hommes, glorifiant Dieu dans nous, seront les premiers à nous en rendre le témoignage. Que jamais donc une crainte vaine d'être pris pour ce que nous ne sommes pas, j'entends pour hypocrites, ne nous empêche d'être constamment ce que nous devons être, je veux dire chrétiens.

Il en est de même des deux autres effets du scandale que je combats. Vous dites que le malheur de la piété, d'être exposée au soupçon de l'hypocrisie, est ce qui vous en fait naître le dégoût : et moi je vous réponds avec saint Jérôme que c'est ce qui vous en doit inspirer le zèle ; et que s'il y a une raison qui vous oblige indispensablement de prendre à cœur ses intérêts, c'est cette même iniquité des hommes dans la liberté qu'ils se donnent de soupçonner et de juger ceux qui la professent. Pourquoi cela? parceque c'est à vous de vous opposer à

cette iniquité, de détruire ces soupçons, de réfuter ces jugements, et de montrer par votre vie que, quoi qu'en pense le monde, Dieu ne manque point encore de vrais serviteurs. C'est à vous, dis-je, d'en être une preuve, et d'en convaincre le libertinage : car qui le fera, si ce n'est vous qui connoissez Dieu, et qui, par l'expérience des dons de sa grace, savez combien il est honorable et avantageux d'être à lui? Mais comment le ferez-vous, si vous vous dégoûtez de son service, et si par votre délicatesse, ou plutôt par votre lâcheté, vous vous éloignez de la piété par la raison même qui vous engage à être encore plus zélé pour elle, et à vous y attacher avec plus d'ardeur? Ainsi ce que vous alléguez pour justifier ce dégoût est justement ce qui le rend criminel. En effet, Chrétiens, il est hors de doute que, dans les temps où l'hypocrisie règne le plus, c'est alors que les véritables fidèles ont une obligation plus étroite de s'intéresser pour Dieu et pour la pureté de son culte : et comme nous pouvons dire, à notre honte, que le siècle où nous vivons est un de ces siècles malheureux, puisqu'il est certain que jamais l'abus de la dévotion apparente et déguisée n'a été plus grand qu'il l'est aujourd'hui, de là je conclus que jamais Dieu n'a exigé de nous plus de ferveur, et que ce qu'il y a parmi nous de vrais chrétiens, bien loin de s'affliger et de se refroidir dans cette vue, doivent s'enflammer d'un feu tout nouveau pour la loi de Dieu, s'en déclarant tout haut comme ce brave Machabée, et y attirer les autres par leur exemple: *Omnis qui habet zelum legis, exeat post me* (MACHAB., 2).

Mais pour cela, direz-vous, il faut se résoudre à être persécuté du monde. Eh bien! mon cher auditeur, quelle conséquence tirez-vous de là? Quand il s'agiroit d'être persécuté, devriez-vous renoncer au parti de Dieu? Faudroit-il abandonner la piété, parceque le monde lui est contraire? Ces persécutions que le libertinage vous susciteroit auroient-elles quelque chose de honteux pour vous? en pourriez-vous souhaiter de plus glorieuses? La seule consolation de les endurer pour une si digne cause ne devroit-elle pas, non seulement vous remplir de force, mais de joie? Ah! Chrétiens, quels sentiments doivent produire en nous ces paroles du Sauveur: *Qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius Hominis erubescet quum venerit in majestate sua* (LUC., 9): Si quelqu'un rougit de moi devant les hommes, je rougirai de lui devant mon Père. Une telle déclaration, qui a inspiré tant de hardiesse et tant de courage aux confesseurs de la foi, ne suffit-elle pas pour détruire au moins dans votre esprit le scandale de votre propre foiblesse? et si vous y succombiez, que pourriez-vous répondre à Jésus-Christ, je ne dis pas dans le jugement exact et rigoureux que vous aurez un jour à subir, mais dès à présent et dans le secret de votre conscience? Seriez-vous bien reçus ou bien recevables à dire que vous n'avez pu consentir qu'on vous traitât d'hypocrites, et que cela seul a ralenti votre zèle, et vous a empêchés de rien entreprendre ni de

rien exécuter pour Dieu? Et qu'auriez-vous donc fait, mon cher auditeur, si vous aviez été aussi rudement attaqué que les martyrs? Comment auriez-vous soutenu les affreuses épreuves par où ils ont passé? comment auriez-vous résisté jusqu'à l'effusion de votre sang, si vous ne tenez pas contre une légère contradiction? Voilà ce que je pourrois vous répondre. Mais je n'ai pas même besoin de tout cela pour vous faire voir combien ce prétendu scandale que vous cause l'hypocrisie est mal fondé. La seule erreur où vous êtes que le monde, sous le nom d'hypocrisie, persécute la vraie piété, est ce qui vous a fait prendre jusques ici de si fausses mesures. Vous vous trompez, Chrétiens; le monde, tout impie qu'il est, ne persécute point absolument la vraie piété. Autant qu'il a de peine à en convenir et à la reconnoître pour vraie, autant, dès qu'il la connoît telle, est-il déterminé à l'honorer. C'est un hommage qu'il lui rend, et dont il ne se peut défendre. Et quoique, en la respectant, il se condamne lui-même, aux dépens de lui-même il la respecte jusqu'à sa propre condamnation. Pratiquez la piété avec toutes les conditions que je vous ai marquées, le monde que vous craignez vous donnera les justes éloges qui vous seront dus. Ainsi vous n'aurez nul prétexte de vous scandaliser, par foiblesse, de l'hypocrisie d'autrui; et il ne vous restera plus qu'à ne vous y laisser pas surprendre par simplicité. C'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une remarque de saint Chrysostome, que s'il n'y avoit point dans le monde de simplicité, il n'y auroit point de dissimulation ni d'hypocrisie; et la preuve qu'il en donne est convaincante : Parceque l'hypocrisie, dit-il, ne subsiste que sur le fondement et la présomption de la simplicité des hommes, et qu'il est évident que l'hypocrite renonceroit à ce qu'il est, s'il ne s'assuroit qu'il y aura toujours des esprits faciles à tromper, et capables d'être surpris par ses artifices. En effet, Chrétiens, on s'y laisse surprendre tous les jours; et ce qui est bien terrible quand on l'examine selon les règles de la conscience et du salut, on s'y laisse surprendre jusqu'à quitter le parti de la vérité pour embrasser celui de l'erreur, et jusqu'à se déclarer contre le bon droit pour favoriser l'injustice. Deux désordres sources d'un million d'autres, et qui, pour l'importance de leurs suites, demanderoient un discours entier, si l'heure ne me pressoit de finir.

On quitte le chemin de la vérité, et on s'égare dans des erreurs pernicieuses, parcequ'on se laisse éblouir par l'éclat d'une spécieuse hypocrisie; et c'est par-là, comme l'observe le chancelier Gerson, et comme je vous l'ai donné moi-même plus d'une fois à connoître, c'est par-là que presque toutes les hérésies ont fait des progrès si surprenants, et qu'elles ont corrompu la foi de tant de chrétiens. Car voici, mes chers auditeurs, ce qui arrivoit et ce que Dieu permettoit, par un secret impénétrable de sa providence. On voyoit des hommes qui,

pour donner crédit à leurs nouveautés et pour autoriser leurs sectes, prenoient tout l'extérieur de la piété la plus scrupuleuse et la plus rigide, et qui, s'introduisant par cette voie, répandoient leur venin dans les parties les plus saines de l'Église. Ils n'avoient qu'à paroître revêtus, comme parle l'Évangile, de cette peau de brebis qui les couvroit, pour attirer les peuples à leur suite. Au seul nom de réforme qu'ils faisoient partout retentir, chacun applaudissoit; les ignorants étoient prévenus, les gens de bien gagnés, les dévots charmés. Tout cela dans la plupart n'étoit que l'effet d'une simplicité populaire, je l'avoue; mais cette simplicité, séduite par l'hypocrisie, ne laissoit pas de faire des approbateurs, des fauteurs, des sectateurs de l'hérésie, c'est-à-dire des prévaricateurs de leur foi et des déserteurs de la vraie religion. S'ils avoient su que ces hérésiarques travestis en brebis étoient au fond des loups ravissants, ils auroient été bien éloignés de s'attacher à eux; mais parcequ'ils étoient simples sans être prudents, ils les suivoient en aveugles, et tomboient avec eux dans le précipice.

Voilà ce qui touche l'intérêt de la vérité. En est-il de même de l'équité et de la justice dans le commerce et la société des hommes? Oui, mes Frères, répond saint Bernard, traitant ce même sujet. Comme par l'illusion et par la surprise de l'hypocrisie on s'engage dans l'erreur au préjudice de la vérité, aussi par la même surprise s'engage-t-on souvent à soutenir l'injustice contre le bon droit, le crime contre l'innocence, la passion contre la raison, l'incapacité contre le mérite: et cet abus est encore plus commun que l'autre. Vous savez, Chrétiens, ce qui se pratique, et l'expérience du monde vous l'aura fait connoître bien mieux qu'à moi. Qu'un homme artificieux ait une mauvaise cause, et qu'il se serve avec adresse du voile de la dévotion, dès-là il trouve des solliciteurs zélés, des juges favorables, des patrons puissants, qui, sans autre discussion, portent ses intérêts quoique injustes, et qui, sans considérer le tort qu'en souffriroient de malheureuses parties, croient glorifier Dieu en lui donnant leur protection et en l'appuyant. Que sous ce déguisement de piété un homme ambitieux et vain prétende à un rang dont il est indigne et qui ne lui est pas dû, dès-là il ne manque point d'amis qui négocient, qui intriguent, qui briguent en sa faveur, et qui ne craignent ni d'exclure pour lui le plus solide mérite, ni de se charger devant Dieu des conséquences de son peu d'habileté: pourquoi? parcequ'ils sont, pour ainsi dire, fascinés par le charme de son hypocrisie. Enfin, qu'un homme violent et passionné, mais en même temps hypocrite, exerce des vexations, suscite des querelles, trouble par ses entreprises le repos de ceux qu'il lui plaît d'inquiéter, et qu'en tout cela il fasse le personnage de dévot, dès-là il est sûr d'avoir des ames dévouées qui loueront son procédé, qui blâmeront ceux qu'il opprime, et qui, ne jugeant des choses que par cette première vue d'une probité fausse et apparente, justifieront les passions les plus visibles, et

condamneront la vertu même. Car c'est ainsi que l'hypocrisie, imposant à la simplicité, lui fait commettre sans scrupule les plus grossières injustices; et je serois infini si j'en voulois produire toutes les espèces.

On demande donc si ceux qui se laissent surprendre de la sorte sont excusables devant Dieu. Écoutez, Chrétiens, une dernière vérité, d'autant plus nécessaire pour vous que peut-être n'en avez-vous jamais été instruits. On demande, dis-je, si les égarements dans la foi, et si les défauts de conduite qui blessent la charité et la justice envers le prochain, seront censés pardonnables au tribunal du souverain juge, parcequ'on prétendra avoir été trompé et séduit par l'hypocrisie. Et moi je réponds que cette excuse sera l'une des plus frivoles dont un chrétien se puisse servir : pourquoi cela? par deux raisons tirées des paroles mêmes de Jésus-Christ, et qui ne souffrent point de réplique. Parceque Jésus-Christ, prévoyant les maux que devoit produire cet éclat de la fausse piété, ne nous a rien tant recommandé dans l'Évangile que de nous en donner de garde, que d'y apporter tout le soin d'une sainte circonspection et d'une exacte vigilance, que de ne pas croire d'abord à toute sorte d'esprits, que de nous défier particulièrement de ceux qui se transforment en anges de lumière; en un mot, que de nous précautionner contre ce levain dangereux des pharisiens, qui est l'hypocrisie : *Attendite à fermento pharisæorum, quod est hypocrisis* (Luc., 12). Faites-y attention, défendez-vous-en, *Attendite.* Or c'est à quoi nous ne pensons jamais, vivant sur cela dans une négligence, ou, pour mieux dire, dans une indifférence extrême; donnant à tout, ne discernant rien, nous comportant comme si nous étions peu en peine d'y être surpris, et même comme si nous voulions l'être. Et ne le voulons-nous pas en effet, surtout quand cette illusion satisfait notre vanité ou notre curiosité? D'où je conclus que, s'il en arrive des désordres, c'est-à-dire si notre foi ou notre charité viennent à en être altérées, bien loin de mériter grace, nous sommes doublement coupables auprès de Dieu, et du désordre causé par notre erreur, et de notre erreur même, parceque l'un et l'autre vient de notre désobéissance, en n'observant pas ce précepte du Sauveur : *Attendite à fermento pharisæorum.*

Car enfin, mes Frères, disoit saint Bernard, si l'on avertissoit un voyageur qu'il y a un précipice dans son chemin dont il doit se préserver, et que, négligeant cet avis salutaire, et marchant au hasard, il s'y jetât par son imprudence, ne seroit-il pas inexcusable dans son malheur? Or voilà justement notre état. Jésus-Christ nous a dit en termes exprès : Prenez bien garde, parcequ'il s'élèvera de faux prophètes, qui viendront sous mon nom, qui auront l'apparence de la sainteté, qui feront même des prodiges, et qui, par ce moyen, en pervertiront plusieurs; et je vous le prédis, afin qu'ils ne vous séduisent pas : *Videte ne quis vos seducat* (Matth., 24). C'est ainsi qu'il

nous a parlé ; et cette leçon, encore une fois, est celle de tout l'Évangile que ce divin maître semble avoir eu plus à cœur de nous faire comprendre. Cependant c'est celle que nous voulons comprendre le moins. Notre unique règle est de nous abandonner sur ce point à notre caprice ; et il n'y a rien où nous affections davantage d'agir par la préoccupation de nos idées, sans vouloir écouter notre raison ni notre foi, pour peu que notre foi et notre raison s'opposent à notre goût et contredisent les sentiments de notre cœur. Après cela, si nous faisons de fausses démarches, et si nous nous égarons dans les voies du salut, pouvons-nous prétendre que notre simplicité soit un sujet légitime de justification pour nous? Mais, quelque précaution que l'on y apporte, il est difficile de n'être pas trompé par l'hypocrisie. Vous le dites, et moi je soutiens qu'après les règles admirables que Jésus-Christ nous a données, il n'est rien de plus aisé que d'éviter cette surprise dans les choses dont nous parlons, qui sont celles de la conscience et du salut éternel. Car en matière de religion, par exemple, cet Homme-Dieu nous a déclaré que la preuve infaillible de la vérité étoit la soumission à son Église ; que hors de là toutes les vertus qui se pratiquoient n'étoient qu'hypocrisie et que mensonge; et que quiconque n'écoutoit pas son Église, fût-il un ange descendu du ciel, il devoit être regardé comme un païen et comme un publicain. S'il arrive donc que, sans avoir égard à une instruction si positive et si importante, nous nous attachions à un parti où cet esprit de soumission ne se trouve pas ; dès-là, quoique séduits par l'hypocrisie, nous sommes criminels, et notre erreur est une infidélité. Et voilà ce qui confondra, dans le jugement de Dieu, tant d'ames réprouvées qui, par une simplicité pleine d'indiscrétion, ont adhéré aux sectes et aux hérésies sous ombre d'une réforme imaginaire. Car de quelque bonne foi qu'aient été, à ce qu'il semble, ceux qui se sont engagés dans le schisme de Luther ou dans celui de Calvin, s'ils avoient suivi la règle du Fils de Dieu, et s'ils en avoient fait la juste application qu'ils en pouvoient et qu'ils en devoient faire, ils auroient aisément découvert le piége qu'on leur dressoit, et l'écueil où ils se laissoient conduire. Et il ne faut point me répondre qu'ils alloient où ils croyoient voir le plus grand bien ; car c'est par-là que tant d'ames chrétiennes, quittant la voie simple de la piété pour marcher dans des voies plus hautes, mais détournées, se sont perdues et se perdent tous les jours ; malheur que sainte Thérèse déploroit autrefois, et pour lequel Dieu la suscita, afin de nous donner dans sa personne l'idée d'une conduite prudente et droite ; c'est, dis-je, par-là que le démon, sous prétexte non-seulement du bien, mais du plus grand bien, les fait tomber dans l'abîme : démon que Marie, toute remplie de grace qu'elle étoit, appréhenda, quand elle se troubla à la vue d'un ange, se défiant d'autant plus de ce qu'il lui proposoit, que c'étoient des mystères plus sublimes : démon dont saint Paul, tout ravi qu'il avoit été au troi-

sième ciel, craignoit les ruses et les artifices, quand il disoit, Nous n'ignorons pas ses desseins, et nous ne savons que trop que cet esprit de ténèbres se montre souvent sous la forme d'un esprit de lumière : démon que les apôtres eux-mêmes redoutoient, lorsque, voyant Jésus-Christ ressuscité, ils s'écrioient que c'étoit un fantôme, ne se fiant pas à leurs propres yeux, ni à la présence de cet Homme-Dieu : démon, dit saint Bernard, qui, des quatre persécutions dont l'Église a été affligée, y entretient la plus dangereuse. La première a été celle des tyrans, qui par la cruauté des supplices ont voulu arrêter l'établissement de la foi; la seconde, celle des hérésiarques, qui par la nouveauté de leurs dogmes ont corrompu la pureté de la doctrine; la troisième, celle des catholiques libertins, qui par leurs relâchements ont perverti la discipline des mœurs : mais la dernière et la plus pernicieuse est celle des hypocrites, qui, pour s'insinuer et pour se faire croire, contrefont la piété, et la plus parfaite piété. Il est donc de notre devoir et d'une nécessité indispensable d'user de toute notre vigilance pour nous tenir en garde contre eux. Sans cela, Dieu nous menace de nous comprendre dans l'anathème qu'il lancera sur leur tête : *Et partem ponet cum hypocritis* (MATTH., 24). Et parceque le Sauveur des hommes nous avertit de joindre toujours la prière à la vigilance, c'est encore une obligation pour nous d'avoir recours à Dieu, et de lui dire souvent avec son prophète : *Notam fac mihi viam in qua ambulem, quia ad te levavi animam meam* (*Psal.* 142) : Montrez-moi, Seigneur, la route où je dois marcher; ne permettez pas qu'une trompeuse illusion m'aveugle. Le monde est rempli de faux guides d'autant plus à craindre qu'ils sont plus adroits à se cacher, et que leurs intrigues sont plus secrètes. C'est pour cela que je m'adresse à vous, ô mon Dieu, afin que vous m'aidiez des lumières de votre grace, et qu'à la faveur de cette clarté divine je puisse heureusement parvenir au terme de la gloire où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'AUMÔNE.

Et ego dico vobis : Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut cùm defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula.

Et moi je vous dis de même : Faites-vous des amis de vos richesses, afin que quand vous serez réduits à l'extrémité, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles. SAINT LUC, chap. XVI.

C'est la conclusion que tire aujourd'hui le Fils de Dieu de la parabole de l'Évangile, et c'est de tous les conseils de Jésus-Christ, ou plutôt de tous les préceptes de la sainte loi que ce Sauveur de nos ames est venu nous enseigner, un des plus salutaires et des plus indispensables. Est-il rien de plus avantageux et de plus à souhaiter

pour nous que d'avoir de fidèles amis et de puissants intercesseurs qui prennent en main nos intérêts, qui défendent auprès de Dieu notre cause, qui fléchissent en notre faveur ce souverain juge, et qui, par l'efficace de leur médiation, nous ouvrent ce royaume céleste où nous aspirons, et nous fassent entrer avec eux dans la gloire? Mais afin de parvenir à cet heureux terme, et de nous en assurer la possession, est-il rien en même temps de plus nécessaire et d'une obligation plus étroite que de nous enrichir de mérites et de trésors spirituels, de nous purifier devant Dieu, d'acquitter nos dettes, et d'avoir même de quoi acheter cette terre promise qui doit être le centre de notre repos et notre éternelle béatitude? Or c'est à cela, mes chers auditeurs, que vous peuvent servir ces biens temporels dont vous jouissez dans la vie; voilà l'emploi que vous en devez faire. Ce sont des richesses d'iniquité, selon la parole de mon texte, c'est-à-dire des richesses qui nous rendent communément injustes : *mammona iniquitatis*. Mais ces richesses d'iniquité et de damnation deviendront, par l'exercice de la charité chrétienne, des richesses de justice, si je puis parler de la sorte, des richesses de salut et de prédestination. Je viens donc, mes Frères, vous entretenir de l'aumône, matière, dit saint Chrysostome, qu'un ministre évangélique ne peut omettre sans manquer à l'un des devoirs les plus essentiels de son ministère : et il est bien remarquable que de tant de prédications et d'exhortations que fit à son peuple ce saint évêque, il n'y en a presque pas une où l'aumône ne soit expressément recommandée, comme si toute la morale du christianisme se réduisoit là, et que c'en fût le point capital. Je n'ai ni la pénétration ni l'éloquence de cet incomparable prédicateur; mais votre grace, Seigneur, me soutiendra, et je la demande par l'intercession de Marie : *Ave*.

C'est une question dont tout homme chrétien peut être édifié, et qui parut autrefois à saint Chrysostome assez importante pour en faire le sujet d'une de ses homélies, savoir, qui des deux est le plus redevable à la providence de Dieu de la conduite qu'elle a tenue en établissant le précepte de l'aumône, ou le riche qui est dans l'obligation de la donner, ou le pauvre qui est dans la nécessité de la recevoir. A en juger par les apparences, on croiroit d'abord, dit ce saint docteur, que cette loi de l'aumône est bien plus favorable au pauvre qu'au riche, puisqu'elle a pour fin de soulager la misère du pauvre, et qu'au contraire elle impose au riche un devoir onéreux dont il ne peut se dispenser. Mais d'ailleurs le riche tire de l'accomplissement même de cette loi de tels avantages qu'il y a raison de douter s'il n'est pas encore plus de son intérêt que de celui du pauvre qu'elle subsiste. Décidons cette question, Chrétiens; et, pour y observer quelque ordre, distinguons deux choses dans la matière que nous traitons, je veux dire le précepte de l'aumône, et l'efficace de l'aumône. Le pré-

cepte de l'aumône peu connu, et l'efficace de l'aumône souvent très mal entendue ; le précepte que l'on néglige, et l'efficace dont on ne profite pas. Car de là, mes chers auditeurs, dépend l'éclaircissement de la question que je me suis proposée, et le voici : Je dis que, dans l'établissement de l'aumône, la providence de notre Dieu s'est montrée également bienfaisante envers le pauvre et envers le riche. Bienfaisante envers le pauvre, d'avoir pourvu, par une loi particulière, au soulagement de sa pauvreté ; ce sera la première partie. Bienfaisante envers le riche, de lui avoir donné un moyen aussi infaillible que celui de l'aumône pour apaiser Dieu dans l'état de son iniquité ; ce sera la seconde partie. Érigeant l'aumône en précepte, Dieu a considéré le pauvre ; et, en attribuant à l'aumône une vertu aussi souveraine qu'elle l'a, Dieu a eu égard au riche : deux points d'instruction que je vais développer selon les principes de la plus exacte théologie. Dans le premier, vous pourrez reconnoître à quoi le devoir de l'aumône engage un riche chrétien; et dans le second, je vous ferai voir de quelle ressource et de quelle consolation la pratique de l'aumône est pour un riche pécheur. L'un et l'autre méritent une attention toute particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

A considérer en elle-même et selon les vues du monde la condition du pauvre, nous y trouvons trois désavantages bien remarquables, et trois grandes disgraces. La première est cette inégalité de biens qui le distingue du riche ; en sorte que l'un, dans l'opulence et dans la fortune, se voit abondamment pourvu de toutes choses, tandis que l'autre, sans revenus et sans héritages, a les mains vides et ne possède rien, ni ne peut disposer de rien. La seconde est la nécessité où le pauvre languit et les besoins qu'il souffre, en conséquence de cette même inégalité qui se rencontre entre lui et le riche ; tellement qu'il endure toutes les misères de l'indigence, pendant que le riche goûte toutes les douceurs d'une vie aisée et commode. Enfin la troisième est l'état de dépendance où la disette réduit le pauvre, et les mépris qu'il est souvent obligé d'essuyer dans le rang inférieur où le met sa pauvreté ; au lieu que tous les honneurs et toutes les grandeurs du siècle sont pour le riche. Or voilà, mes chers auditeurs, à quoi la providence de notre Dieu a suppléé par la loi de la charité, et en particulier par le précepte de l'aumône : et c'est ce qui me la fait regarder dans ce divin commandement comme une providence miséricordieuse et bienfaisante à l'égard des pauvres. J'en donne les preuves, et vous en allez être pleinement convaincus.

Je l'ai dit, et vous le voyez, le malheur du pauvre, j'entends son malheur temporel, c'est d'abord ce partage si inégal de facultés et de biens qui le dépouille de tout, et qui comble au contraire le riche de trésors. Selon la première loi de la nature, remarque saint Ambroise,

tous les biens devoient être communs. Comme tous les hommes sont également hommes, l'un par lui-même et de son fonds n'a pas des droits mieux établis que ceux de l'autre, ni plus étendus. Ainsi il paroissoit naturel que Dieu les ayant créés, et voulant, après le bienfait de la création, leur fournir à tous, par celui de la conservation, l'entretien et la subsistance nécessaire, leur abandonnât les biens de la terre pour en recueillir les fruits chacun selon ses nécessités présentes, et selon que les différentes conjonctures le demanderoient. Mais cette communauté de biens, si conforme d'une part à la nature et à la droite raison, ne pouvoit d'ailleurs, par la corruption du cœur de l'homme, long-temps subsister. Chacun, emporté par sa convoitise, et maître de s'attribuer telle portion qu'il lui eût plu, n'eût pensé qu'à se remplir aux dépens des autres; et de là les divisions et les guerres. Nul qui volontairement et de gré se fût assujetti à certains ministères pénibles et humiliants; nul qui eût voulu obéir, qui eût voulu servir, qui eût voulu travailler et agir, parceque nul n'y eût été forcé par le besoin. D'où vous jugez assez quel renversement eût suivi dans le monde, livré par-là, si j'ose ainsi m'exprimer, à un pillage universel, et à tous les maux que la licence ne manque point de traîner après soi.

Il falloit donc qu'il y eût une diversité de conditions, et surtout il falloit qu'il y eût des pauvres, afin qu'il y eût dans la société humaine de la subordination et de l'ordre. C'est une infortune, il est vrai, pour les pauvres que cette variété d'états où ils se trouvent si mal partagés, et qui les prive des avantages accordés aux riches. Mais, providence de mon Dieu, que vous êtes aimable et bienfaisante, lors même que vous semblez plus rigoureuse et plus sévère; et que vous savez bien rendre par vos soins paternels ce que vous ôtez selon les conseils de votre adorable sagesse! En effet, Chrétiens, qu'a fait Dieu en faveur du pauvre? il a établi le précepte de l'aumône. Il a dit au riche ce que saint Paul, son interprète et son apôtre, disoit aux premiers fidèles : Vous ferez part de vos biens à vos frères; car, dès que ce sont vos frères, vous devez vous intéresser pour eux, et je vous l'ordonne. Non pas que je vous oblige de leur donner tout, ou la meilleure partie de ce que vous avez reçu de moi. Je n'entends pas que vous alliez jusqu'à vous appauvrir vous-mêmes pour les enrichir, ni qu'ils soient par vos largesses dans l'abondance et vous dans la peine, *Non ut aliis sit remissio, vobis autem tribulatio* (2. *Cor.*, 8); mais vous mesurerez les choses de telle manière qu'il y ait entre eux et vous une espèce d'égalité, *Sed ex æqualitate* (Ibid.). Comme riche, vous avez non seulement ce qu'il vous faut, mais au-delà de ce qu'il vous faut; et le pauvre n'a pas même le nécessaire. Or, pour le pourvoir de ce nécessaire qu'il n'a pas, vous emploierez ce superflu que vous avez; si bien que l'un soit le supplément de l'autre : *Vestra abundantia illorum inopiam suppleat* (Ibid.). Par cette compensation tout sera égal. Le riche, quoique riche, ne vivra point dans une somptuosité et une mollesse

aussi pernicieuse pour lui-même que dommageable au pauvre; ni le pauvre, quoique pauvre, ne périra point dans un triste abandon. Chacun aura ce qui lui convient : *Ut fiat æqualitas, sicut scriptum est : Qui multum, non abundavit; et qui modicum, non minoravit* (2. *Cor.*, 8).

Voilà, dis-je, riches du monde, la règle inviolable que Dieu vous a prescrite dans le commandement de l'aumône. Ce père commun s'est souvenu qu'il avoit d'autres enfants que vous, dont sa providence étoit chargée. Si pour de solides considérations il ne les a pas traités aussi favorablement que vous, ce n'est pas qu'il ait prétendu les délaisser; et si vous avez eu le partage des aînés, si vous êtes les dépositaires de ses trésors, c'est pour les répandre et les dispenser avec équité, et non pour les retenir et vous les réserver par une avare cupidité. Comme ils sont à lui, puisque tout lui appartient, il les donne à qui il lui plaît, et de la manière qu'il lui plaît. Or c'est ainsi qu'il lui a plu de les donner aux pauvres, et qu'il les leur a destinés. De là, conclut saint Chrysostome, quand le riche fait l'aumône, qu'il ne se flatte point en cela de libéralité: car cette aumône, c'est une dette dont il s'acquitte; c'est la légitime du pauvre, qu'il ne lui peut refuser sans injustice. Je le veux, il honore Dieu par son aumône; mais il l'honore comme un vassal qui reconnoît le domaine de son souverain, et lui rend l'obéissance qui lui est due. Il l'honore comme un fidèle économe, qui administre sagement les biens qu'on lui a confiés, et les distribue, non point en son nom, mais au nom du maître: *Fidelis dispensator et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram* (Luc., 12). Prenez garde à ces paroles, dont vous n'avez peut-être jamais pénétré tout le sens. C'est un dispensateur; mais Dieu est le Seigneur, *Fidelis servus.* Il a l'intendance sur toute la maison; il la conduit et il la gouverne; mais c'est le Seigneur qui l'a constitué pour cela, *Quem constituit Dominus super familiam suam.* Les pauvres font partie de cette maison de Dieu, et il y a assez de biens pour tous les membres qui la composent; il doit donc dans une juste compensation les leur communiquer à tous, *Ut det illis.* Mais du reste tous les besoins n'étant pas les mêmes, il est de sa prudence d'y faire attention et d'examiner l'état de chacun, afin de lui donner une mesure proportionnée, *Ut det illis tritici mensuram.* Et parcequ'il y a des temps où les uns sont plus pressés et les autres moins, c'est encore un devoir pour lui d'y avoir égard et d'y veiller, augmentant ou diminuant les secours selon les divers changements qui arrivent et dont il est instruit: *Ut det illis in tempore tritici mensuram.* Voilà le secret de cette égalité que Dieu, dans la loi qu'il a portée pour le soulagement des pauvres, a eu en vue de remettre parmi les hommes; voilà ce qui justifie sa providence. Car quand les biens, selon l'intention et l'ordre de Dieu, seront ainsi appliqués, il n'y aura plus proprement ni riches ni pauvres, mais toutes les conditions deviendront à peu près semblables. Le pauvre qui n'a rien aura néanmoins de quoi subsister, par-

ceque le riche le lui fournira, *Tanquam nihil habentes, et omnia possidentes* (2. *Cor.*, 6); et le riche qui a tout n'aura pourtant rien audelà du pauvre, parcequ'il lui sera tributaire de tout ce qu'il se trouvera avoir de trop, et qu'en effet il s'en privera : *Ut et qui habent, tanquam non habentes sint* (1. *Cor.*, 7).

Mais allons plus avant, et admirons toujours les charitables desseins de cette providence dont je parle, et le soin qu'elle a pris des pauvres dans le précepte de l'aumône. Un malheur attire un autre malheur; et du premier désavantage du pauvre, qui est l'inégalité des biens, laquelle le rabaisse au-dessous du riche, s'ensuit conséquemment un second, je veux dire l'état de souffrances et les désolantes extrémités où expose la pauvreté. Vous en êtes témoins, mes chers auditeurs, et je puis bien là-dessus en appeler à vos propres connoissances. Vous savez ce que souffrent tant de misérables qui se présentent tous les jours à vos yeux; et si vous vouliez l'ignorer, leurs seules figures malgré vous vous l'apprendroient; leurs visages exténués, leurs corps décharnés, vous le donneroient à connoître; leurs plaintes, leurs cris, leurs gémissements, et souvent leurs désespoirs, vous le feroient assez entendre. Et que seroit-ce si je pouvois, outre ce que vous voyez, vous découvrir encore tant de calamités secrètes qui vous sont cachées? Que seroit-ce si tant de malades sans assistance, si tant de prisonniers sans consolation, si tant de familles obérées, ruinées sans ressource et tombées dans la dernière mendicité, dont elles ressentent toutes les suites, et quelles suites! si, dis-je, tous et tout-à-coup ils venoient s'offrir à votre vue, et vous tracer l'affreuse peinture des maux dont ils sont accablés?

N'est-ce pas là, mon Dieu, à en juger selon les premières idées que fait naître dans l'esprit un si pitoyable et si douloureux spectacle, n'est-ce pas le scandale le plus apparent de votre providence? Eh! Seigneur, les avez-vous donc formés, ces hommes sortis de votre sein, et leur avez-vous donné l'être, pour les abandonner à leur infortune, et pour les laisser périr de faim, de soif, de froid, d'infirmités, de chagrins? Qu'ont-ils fait, et par où se sont-ils rendus devant vous assez coupables pour mériter une telle destinée? Je sais, mon Dieu, que vous ne leur devez rien : mais après tout je sais que vous êtes père, et que comme vous ne haïssez rien de tout ce que vous avez créé, surtout entre les créatures raisonnables, vous n'avez rien aussi créé pour le perdre, même temporellement. Non sans doute, répond à cette difficulté saint Chrysostome, la providence d'un Dieu si sage et si bon n'a point prétendu manquer à tant d'hommes qui tiennent de lui la vie; et si nos pauvres périssent dans la nécessité et le besoin, ce n'est point à lui qu'il s'en faut prendre, mais à ceux qu'il a mis en pouvoir de les assister, et à qui il a commandé sous des peines si griè-ves d'en être par leurs charités, après lui, les conservateurs. Parcequ'en conséquence de l'inégalité de qualités et de fortune qu'il a

autorisée pour le réglement du monde, il étoit infaillible que plusieurs dans leurs conditions se trouveroient destitués de tous moyens pour se sustenter et pour subsister, il a bien su, en le prévoyant, y pourvoir; par où? par son précepte: et quiconque comprendra toute la force et toute l'étendue de ce commandement sera forcé de rendre gloire à la miséricorde et à la vigilance du maître qui l'a porté.

Car, pour en venir à un détail qui contient de si importantes leçons pour vous, mes chers auditeurs, faisons, s'il vous plaît, ensemble quelques réflexions sur ce commandement si peu connu de la plupart des chrétiens, et de là si mal pratiqué. Prenez garde: Dieu, touché de zèle pour le pauvre, en qui il voit sa ressemblance et qu'il aime comme l'ouvrage de ses mains, ne conseille pas seulement au riche de l'entretenir et de le nourrir, ne l'y exhorte pas seulement, mais le lui enjoint, et lui en fait un devoir rigoureux. Il use pour cela de toute son autorité; et afin de donner encore plus de poids à sa loi, il transporte au pauvre tous ses droits sur les biens du riche: il le choisit, si j'ose le dire, pour être comme son trésorier, et c'est à lui qu'il assigne toutes les contributions qu'il peut exiger légitimement, et que le riche est indispensablement tenu de lui payer. Ce n'est pas assez: mais joignant à l'ordre la menace, et la plus terrible menace, il annonce au riche qu'il y va de son ame, de sa damnation, de son salut; que celui qui dans le temps n'aura point exercé la miséricorde, n'a point de miséricorde à espérer dans l'éternité; qu'il sera le vengeur du pauvre, le vengeur de la veuve et de l'orphelin, s'ils ont été négligés; et qu'il n'emploiera point d'autre titre pour condamner tant de riches, et pour les frapper de toute sa malédiction. Cela même encore ne lui suffit pas pour assurer aux pauvres le soutien qu'il leur a ménagé; mais voulant prévenir les fausses interprétations qui pourroient servir de prétexte et de retranchement à l'avarice, et ne bornant point l'obligation de son précepte à certaines nécessités extrêmes et rares, il l'étend aux besoins communs, aux besoins présents: tant il est sensible aux intérêts de ses pauvres, et tant il paroît avoir à cœur qu'ils soient aidés et secourus!

C'est donc ici qu'usant des paroles du Saint-Esprit, je dois m'écrier: *Tua, Pater, providentia gubernat* (*Sapient.*, 14). Oui, Seigneur, quelque sévère que semble d'ailleurs votre conduite envers le pauvre, il est évident qu'il y a dans le ciel une providence qui pense à lui, qui veille sur lui, qui travaille pour lui; et si les soins de cette providence demeurent inutiles et sans effet, ah! mes Frères, c'est ce qui doit vous faire trembler, parceque c'est votre crime, et que ce sera le sujet de votre réprobation. Car, dit saint Ambroise, si c'est incontestablement un crime digne de la haine de Dieu et de ses vengeances éternelles, que d'enlever au riche ce qu'il possède, ce n'est pas une moindre injustice devant Dieu de refuser au pauvre ce qu'il attend de vous et ce que vous pouvez lui procurer.

Quoi qu'il en soit de cette comparaison, et sans examiner le plus ou le moins, ce que j'avance avec une certitude entière, et ce que vous ne devez jamais oublier, c'est qu'au jugement de Dieu vous rendrez compte de l'un aussi bien que de l'autre. Et qu'aurez-vous à répondre, mon cher auditeur, quand Dieu, vous montrant cette foule de misérables dont sa providence vous avoit chargé, et dont les voix plaintives retentissoient à vos oreilles sans pénétrer jusqu'à votre cœur, il vous reprochera cette inflexible dureté que rien n'a pu amollir, et qu'il vous en demandera raison? quand il vous dira : Je voulois que celui-là fût vêtu ; et vous avez sans humanité et sans compassion retenu la robe qui le devoit couvrir : je voulois que celui-ci fût nourri ; et vous avez détourné le pain qui devoit être son aliment : je voulois que ce débiteur insolvable par le désordre de ses affaires, et languissant dans une obscure prison, fût encouragé, fût consolé, fût délivré ; et vous n'avez ni fait un pas pour le visiter, ni ouvert une fois la main pour le racheter : je voulois leur adoucir à tous leur état ; et vous leur en avez laissé ressentir toutes les disgraces et tous les malheurs. Or est-ce là ce que je vous avois prescrit? Est-ce ainsi que je l'avois arrêté dans mes décrets, et que je l'avois marqué dans ma loi? Mais surtout est-ce ainsi que je vous avois traité vous-même ; et puisque vous jouissiez si abondamment de mes dons, et que j'avois été si libéral pour vous, comment étiez-vous si resserré et si insensible pour vos frères? *Nonne oportuit et te misereri conservi tui* (Matth., 18)? Je le répète, Chrétiens, et je vous le demande, que répondrez-vous à ces reproches? qu'alléguerez-vous pour votre excuse? et qui vous mettra à couvert de ce foudroyant arrêt : Retirez-vous de moi, maudits : *Discedite à me, maledicti* (Matth., 25)?

Ce n'est pas là néanmoins encore tout le bienfait du Seigneur; et je prétends que par le précepte de l'aumône il a pleinement remédié à une dernière disgrace du pauvre, qui sont les rebuts et les mépris où l'expose ordinairement sa condition, vile par elle-même et abjecte. C'est l'injustice du monde de n'estimer les hommes que par un certain extérieur qui brille, que par le faste et la splendeur, que par l'équipage et le train, que par la richesse des ornements et la magnificence des édifices, que par les trésors et les dépenses. Tout cela répand sur les opulents et les grands de la terre je ne sais quel éclat dont le vulgaire est ébloui, et dont ils ne se laissent que trop éblouir eux-mêmes. De là qu'arrive-t-il? Accoutumés à ces honneurs qu'ils reçoivent partout et à cette pompe qui les environne, quand ils voient les pauvres dans l'abaissement et l'humiliation, de quel œil les regardent-ils, ou, pour mieux dire, les daignent-ils même regarder? Il semble que ce ne soient pas des hommes comme eux ; et si quelquefois ils les gratifient d'une légère et courte aumône, il faut que ce secours leur soit porté par des mains étrangères, parcequ'il n'est pas permis au pauvre de les approcher, parceque la personne du pauvre

leur inspireroit du dégoût, parcequ'ils se feroient ou une peine ou une confusion de traiter avec le pauvre et de converser avec lui. Divin maître que nous adorons, Sauveur des hommes, vous êtes né pauvre, vous avez vécu pauvre, vous êtes mort pauvre; et voilà, parmi des chrétiens, c'est-à-dire parmi vos disciples, où en est réduite cette pauvreté que vous avez consacrée!

Mais, sans recourir à l'exemple de cet Homme-Dieu, sa loi doit aujourd'hui me suffire pour confondre tous les jugements humains sur le sujet des pauvres, et pour nous apprendre à les respecter. Car puisque c'est par l'estime de Dieu que nous devons régler la nôtre, des hommes si chers à Dieu, des hommes qu'il a estimés jusqu'à faire dépendre d'eux et de leur soulagement le salut du riche, jusqu'à récompenser d'un royaume éternel la moindre assistance qu'ils auront reçue de nous; comment et avec quels sentiments la foi que nous professons, et qui nous les représente sous de si hautes idées, nous oblige-t-elle de les envisager? Le mondain orgueilleux, et aveuglé par son orgueil, rougiroit de leur appartenir; mais le Fils même de Dieu ne rougit point, en nous les recommandant, de les appeler ses frères, et de les reconnoître pour les membres de son corps mystique. Il ne rougit point d'être spécialement à eux et dans eux, d'y être par l'étroite liaison qui les unit à lui comme à leur chef, d'y être comme dans ses images vivantes qui le retracent à nos yeux avec ses caractères les plus marqués; il ne rougira point, à la face de l'univers, d'en faire la déclaration publique, et de se substituer en leur place, quand il dira aux réprouvés : J'ai eu faim, *Esurivi* (Matth., 25); j'étois pressé de la soif, *Sitivi;* j'étois sans demeure, exposé aux injures de l'air, nu, infirme et souffrant, *Hospes eram, nudus, infirmus* (Ibid.). Mais, Seigneur, en quel temps et où vous avons-nous vu dans tous ces états? Vous m'y avez vu lorsque vous y avez vu ce pauvre, parceque, tout pauvre qu'il étoit, je le regardois comme une portion de moi-même, ou plutôt comme un autre moi-même : *Quandiù non fecistis uni de minoribus his, nec mihi fecistis* (Ibid.). Or voilà tout ce qui est exprimé dans le précepte de Jésus-Christ, et l'un des plus solides fondements dans le christianisme sur quoi il est appuyé.

Après cela, Chrétiens, je ne suis plus surpris que l'esprit de l'Évangile nous fasse considérer les pauvres avec tant de vénération; je ne m'étonne plus de la règle que nous donne saint Chrysostome, d'écouter la voix des pauvres comme la voix de Jésus-Christ même, de les honorer comme Jésus-Christ, de les recevoir comme Jésus-Christ; je n'ai plus de peine à comprendre une autre parole de ce saint docteur, savoir, que les mains des pauvres sont aussi respectables, et en quelque sorte plus respectables pour nous que les autels, parceque sur les autels on sacrifie Jésus-Christ, et que dans les mains des pauvres on soulage Jésus-Christ. J'entre aisément dans les vues toutes

saintes de la religion, lorsqu'elle a tant de fois humilié et qu'elle humilie encore aux pieds des pauvres les monarques et les potentats. Nous en voyons renouveler chaque année la pieuse cérémonie. Toute la grandeur du siècle rend hommage dans leurs personnes à Jésus-Christ, je dis à Jésus-Christ, pauvre, et non point à Jésus-Christ glorieux et triomphant. Les têtes couronnées s'inclinent profondément en leur présence, et des mains royales sont employées à les servir. Enfin je conçois comment les Saints ont toujours témoigné tant de zèle pour les pauvres, les prévenant, les recherchant, les appelant auprès d'eux, et les accueillant avec une distinction digne du maître dont ils portent le sacré sceau et les plus précieuses livrées. En tout cela, dis-je, je ne trouve rien que de convenable, rien que de justes, et qui ne leur soit légitimement dû.

C'est donc ainsi, pauvres, que votre condition est relevée; et s'il a plu à la providence de votre Dieu de vous faire naître dans les derniers rangs, c'est ainsi qu'il a su, par son précepte et par les termes dans lesquels il l'a énoncé, vous dédommager de cette bassesse apparente. Qui vous méprise le méprise; et, par l'affinité qu'il y a entre lui et vous, tous les outrages qui vous sont faits lui deviennent personnels; ils ne demeureront pas impunis : mais le temps viendra où vous en aurez une satisfaction pleine et authentique. Quel est-il ce temps? vous n'y pouvez faire, mes chers auditeurs, une trop sérieuse réflexion : c'est ce grand jour où le riche et le pauvre seront cités devant le tribunal de Dieu; ce jour où tant de riches présomptueux, et si fiers à l'égard des pauvres, qu'ils éloignoient, qu'ils rejetoient avec dédain, à qui même quelquefois ils insultoient, seront à leur tour, et par la plus affreuse révolution, couverts eux-mêmes d'ignominie et d'opprobre. Que penseront-ils et que diront-ils, lorsque, placés à la gauche, vils restes de la nature et sujets d'horreur, ils verront à la droite et sur leurs têtes ces pauvres qu'ils laissoient ramper dans la poussière, ces pauvres autrefois si petits, mais alors comblés de gloire et si hautement exaltés : *Hi sunt quos habuimus aliquandò in derisum et in similitudinem improperii* (*Sap.*, 5). Sont-ce là ces hommes à qui nous faisions si peu d'attention, pour qui nous avions si peu de ménagements, qui nous sembloient si fort au-dessous de nous, envers qui nous étions si indifférents, si impérieux, si absolus? Quel retour et quel changement! Les voilà parmi les enfants de Dieu, parmi les élus de Dieu, héritiers du royaume de Dieu, pendant qu'il nous fait sentir toute son indignation, et qu'il nous frappe des plus rudes coups de sa justice. *Ecce quomodò computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est* (Ibid.). C'est à vous, Chrétiens, d'y prendre garde, de concevoir d'autres sentiments pour les pauvres, de seconder les vues de la Providence sur eux, de faire ainsi pour vous-mêmes du précepte de l'aumône un moyen de sanctification et de salut; car la même Providence qui, dans l'établissement de ce précepte, s'est mon-

trée si bienfaisante envers le pauvre, ne l'est pas moins envers le riche, comme vous le verrez dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

De quelque manière qu'en juge le monde, et quelque adroit que soit l'amour-propre à séduire le cœur de l'homme en lui donnant de fausses idées de tout ce qui flatte ses desirs ; pour peu qu'un riche chrétien ait de religion, trois choses, dit saint Chrysostome, doivent réprimer en lui l'orgueil secret que la possession des richesses a coutume d'inspirer aux ames mondaines. Cette opposition qui se rencontre entre l'état des riches et celui de Jésus-Christ pauvre, ce choix que Jésus-Christ a fait pour soi-même de la pauvreté préférablement aux richesses, ce caractère de malédiction qu'il semble avoir attaché aux richesses en béatifiant et en canonisant la pauvreté, c'est la première. Cette espèce de nécessité qui engage presque inévitablement les riches en toutes sortes de péchés, cette facilité qu'ils trouvent à satisfaire leurs passions les plus déréglées, ce pouvoir de faire le mal, c'est la seconde. Enfin cette affreuse difficulté, ou, pour me servir du terme de l'Évangile, cette impossibilité morale où sont les riches de se sauver, c'est la troisième. Car, malgré les préventions du monde, et malgré les avantages que peut procurer aux hommes la jouissance des biens temporels, s'ils veulent raisonner selon les principes du christianisme, il n'est pas possible qu'un état si différent de l'état du Dieu-Homme qui les a sauvés, et qu'ils regardent comme le modèle de leur prédestination ; qu'un état exposé et comme livré à tout ce qu'il y a sur la terre de plus contagieux et de plus contraire au salut ; qu'un état qui de lui-même conduit à une éternelle damnation ; il n'est pas, dis-je, possible qu'un tel état, bien loin de les enfler d'une vaine complaisance, ne les saisisse de frayeur, ne les trouble, ne les désole, et du moins ne les oblige à prendre toutes les précautions nécessaires pour marcher sûrement dans la voie de Dieu.

Il étoit, ajoute saint Chrysostome, de la providence et de la bonté de Dieu de donner aux riches du siècle quelque consolation dans cet état ; et c'est ce qu'il a prétendu, lorsque, par une conduite bienfaisante, il les a mis en pouvoir de pratiquer la miséricorde chrétienne par le soulagement des pauvres, et qu'il leur a imposé le précepte de l'aumône. Car si le riche peut dans sa condition non seulement diminuer, mais entièrement corriger l'opposition de son état avec celui de la pauvreté de Jésus-Christ ; si le riche peut réparer tant de péchés et tant de désordres où le plonge l'usage du monde, surtout l'usage des biens du monde ; et si le riche, par conséquent, peut se promettre quelque sûreté pour le salut et contre une malheureuse réprobation, tout cela doit être le fruit de sa charité, et c'est le seul fondement solide qui reste à son espérance.

La première vérité est évidente ; car du moment, Chrétiens, que

vous partagez vos biens avec Jésus-Christ dans la personne des pauvres, dès-là vos biens, sanctifiés par ce partage, n'ont plus de contrariété avec la pauvreté de cet Homme-Dieu, puisque cet Homme-Dieu entre par-là comme en société de biens avec vous; et voilà l'admirable secret, ou plutôt l'artifice innocent dont le riche miséricordieux se sert pour mettre Jésus-Christ dans ses intérêts, et pour en faire d'un juge redoutable un protecteur; voilà par où il se garantit de ces anathèmes fulminés dans l'Évangile contre les riches. En effet, remarque saint Chrysostome, Jésus-Christ est trop fidèle pour donner sa malédiction à des richesses dont il reçoit lui-même sa subsistance, et qui contribuent à le nourrir en nourrissant ceux qui le représentent en ce monde. Cette seule considération ne devroit-elle pas nous suffire; et que faudroit-il davantage pour nous remplir d'une sainte ardeur dans l'accomplissement du précepte de l'aumône?

Mais la seconde n'est pas moins touchante : et c'est que Dieu, par le moyen de l'aumône, a pourvu les riches d'un remède général et souverain contre tous les péchés où les expose leur condition, et dont il est si rare qu'ils se préservent. Car n'est-ce pas une chose bien surprenante, poursuit toujours l'éloquent avocat des pauvres, dont j'emprunte si souvent dans ce discours les pensées et les paroles, n'est-il pas bien étonnant de voir en quels termes l'Écriture s'exprime quand elle parle du pouvoir de l'aumône, et de sa vertu pour effacer le péché? Jamais elle n'a rien dit de plus fort, ni de l'efficace des sacrements de la loi nouvelle, ni du sang même du Rédempteur, qui en est la source; et nous ne lisons rien de plus décisif en faveur du baptême que ce qui est écrit au chapitre onzième de saint Luc à l'avantage de l'aumône: *Date eleemosynam, et ecce omnia munda sunt vobis* (Luc., 11): Faites l'aumône, et tout, sans exception, vous est remis. D'inférer de là que l'aumône autorise donc la liberté de pécher, et que de satisfaire à ce seul devoir est une espèce d'impunité à l'égard de tout le reste, c'est la maligne conséquence que voudroient tirer quelques mondains peu instruits de leur religion. Mais non, mes Frères, répond là-dessus saint Augustin dans le livre de la Cité de Dieu, il n'en est pas ainsi; et cette doctrine que toutes les Écritures nous prêchent ne favorise en nulle manière la licence des mœurs ; pourquoi? parceque si l'aumône remet le péché, ce n'est qu'en disposant Dieu à écouter vos prières, qu'il auroit autrement rejetées; à accepter vos sacrifices, dont il n'eût tenu nul compte, et qu'il auroit rebutés; à être touché de vos larmes, qui ne l'auroient point fléchi. Ce n'est qu'en vous attirant les graces de la pénitence et d'une véritable conversion, que vous n'auriez sans cela jamais obtenues. Ce n'est qu'en satisfaisant à la justice divine, qui se fût endurcie contre vous et rendue inexorable. *Propter hoc ergò eleemosynæ faciendæ, ut de præteritis compungamur, non ut in eis perseverantes malè vivendi licentiam comparemus* (Aug.). C'est pour cela et par-là que l'aumône est toute

puissante, et que le pécheur peut sans témérité faire fond sur elle, parceque c'est par elle qu'il trouve grace devant Dieu pour mériter le pardon de son péché, pour le pleurer, pour l'expier, et non pas pour avoir droit d'y persévérer.

Or, supposé cette vertu de l'aumône dans le sens que je viens de l'expliquer, admirez avec moi, Chrétiens, la douceur de la Providence envers le riche, et reconnoissez-la en trois points, dont je me contente de vous donner une simple idée. Premièrement, quelle providence du Seigneur, et combien est-elle aimable, d'avoir établi pour les riches pécheurs un moyen de justification si conforme à leur état, si proportionné à leur foiblesse, si aisé par rapport à eux dans la pratique, et néanmoins si infaillible? Car voilà sans doute un des plus beaux traits, non seulement de la miséricorde, mais de la sagesse de Dieu. Comme chaque condition a ses péchés qui lui sont propres, aussi Dieu a-t-il voulu que chaque condition eût ses ressources particulières pour la pénitence. Le pauvre satisfait Dieu par ses souffrances, et le riche par ses charités. La satisfaction du riche paroît plus douce que celle du pauvre : ainsi a-t-il plu au Seigneur, qui, d'ailleurs, dans l'ordre de la grace, avoit assez privilégié le pauvre au-dessus du riche. A peine auroit-on pu espérer du riche qu'il se fût soumis aux autres remèdes plus violents ordonnés contre le péché. Hé bien! lui dit Dieu, en voici un que j'ai choisi pour vous. Vous n'aurez nul prétexte pour vous en defendre, car il dépendra toujours de vous. Ni la délicatesse de votre complexion, ni vos infirmités ne vous en dispenseront jamais; car il ne consistera point en des exercices pénibles et incommodes ; il ne vous exposera point à la censure du monde, puisque le monde, tout perverti qu'il est, ne pourra vous refuser ses éloges quand il vous le verra mettre en œuvre; il vous coûtera peu, mais avec ce peu, il n'y aura rien que vous ne gagniez. *Divina res eleemosyna*, s'écrie saint Cyprien, *res posita in potestate facientis*, *res grandis et facilis sine periculo persecutionis* (CYPRIAN.).

Pourquoi pensez-vous que Daniel, suivant l'inspiration qu'il avoit reçue d'en haut, et déclarant au roi de Babylone que le ciel étoit irrité contre lui, et qu'il étoit temps qu'il pensât à l'apaiser, ne lui proposa point d'abord de prendre le sac et le cilice, de se couvrir de cendres, de jeûner et de macérer son corps, mais seulement de racheter ses crimes par l'aumône : *Quamobrem, rex, consilium meum placeat tibi, et peccata tua eleemosynis redime, et iniquitates tuas misericordiis pauperum* (DAN., 4)? Ah! Chrétiens, il en usa de la sorte par une prudence qui ne fut ni humaine ni lâche, et qui ne ressentit point le courtisan, mais le prophète. Car il ne voulut plaire à son prince qu'autant qu'il le pouvoit sans blesser les intérêts de son Dieu, et il ne voulut faciliter la satisfaction qui étoit due à son Dieu qu'autant que le permettoit la fidélité qu'il devoit à son prince. Il jugea

donc, et avec raison, que l'aumône étoit de toutes les œuvres satisfactoires celle qui seroit plus au goût de ce prince déja touché, mais non encore converti; et il savoit que celle-là seroit suivie de toutes les autres, et de sa conversion même. D'où vient qu'il se contente de lui dire : Agréez, Seigneur, le conseil que je vous donne, et rachetez vos péchés par vos largesses envers les pauvres. Sur quoi saint Ambroise fait une observation aussi vraie qu'elle est ingénieuse, quand il dit que cette facilité qu'a le riche d'expier ainsi les désordres de sa vie nous est excellemment figurée par le miracle qu'opéra le Fils de Dieu dans la personne d'un malade dont parle saint Luc. Il étoit paralytique d'une main, et Jésus-Christ ne fit autre chose que de lui commander d'étendre cette main, qui dans le moment même se trouva saine : *Extende manum tuam, et restituta est* (MATTH., 12). Le remède étoit aisé; mais ce qui fut alors un effet visible de la puissance du Sauveur, est ce qui se passe tous les jours spirituellement et intérieurement dans la personne du riche; car Dieu lui dit : *Extende manum tuam*, Étendez, par un effet de charité, cette main si long-temps resserrée par une criminelle avarice, et vous sentirez la vertu de Dieu qui agira en vous. Étendez-la; et cette seule action sera le principe de la guérison de votre ame : *Benè dicitur, Extende* (ce sont les paroles de saint Ambroise), *quia nihil ad curandum plus proficit quàm eleemosynæ largitas* (AMB.).

Autre trait de la Providence, j'entends toujours d'une providence favorable au riche dans l'établissement de l'aumône. Les richesses qui avoient été l'instrument du péché deviennent la matière de la réparation du péché même; pour nous faire comprendre ce que dit saint Paul, que tout contribue au bien de ceux qui cherchent Dieu, ou qui retournent à Dieu. Nous voyons des plantes dont le suc est pour l'homme un poison mortel; mais nous admirons au même temps l'auteur de la nature, en ce qu'elles ne croissent jamais qu'accompagnées d'une autre plante qui leur sert de contre-poison. L'aumône fait quelque chose de plus; car elle trouve le remède du mal dans la cause même du mal. Ce sont vos richesses qui vous ont perdu, continue saint Ambroise parlant à un riche avare, et ce sont vos richesses qui vous sauveront : *Pecuniâ tuâ venumdatus es, redime te pecuniâ tuâ* (Idem.).

Ajoutons encore un nouveau trait de cette conduite de Dieu si bienfaisante à l'égard du riche; le voici : Qu'est-ce que le riche dans l'état du péché? c'est un sujet disgracié de Dieu, qui ne peut point par lui-même avoir d'accès auprès de Dieu, dont les actions les plus louables ne sont de nul mérite devant Dieu, à qui la porte de la miséricorde de Dieu semble être fermée, et qui, livré à sa justice rigoureuse, n'auroit plus d'autre parti à prendre que celui du désespoir. Mais que fait Dieu? en lui donnant de quoi être charitable, il lui donne de quoi se ménager de puissants intercesseurs, qui par reconnois-

sance, qui par devoir, qui par intérêt, soient obligés à solliciter et à demander grace pour lui : et ces intercesseurs, ce sont les pauvres; ces pauvres, amis de Jésus-Christ, et, selon l'Évangile, devenus les siens : *Facite vobis amicos de mammonâ iniquitatis* (Luc., 16); ces pauvres, dont les vœux s'élèvent jusqu'au trône de Dieu et que Dieu exauce : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum* (*Psalm.* 33); ces pauvres (circonstance bien remarquable), ces pauvres, dont le crédit auprès de Dieu ne dépend ni de leur mérite ni de leur innocence; car ils intercèdent pour ceux qui les soulagent, sans parler, sans agir, sans y penser, et même sans le vouloir. C'est assez qu'ils paroissent revêtus de vos aumônes, afin que Dieu les entende, et qu'en leur considération il s'adoucisse pour vous. Pourquoi cela? la raison en est belle, et c'est la réflexion de saint Augustin; parceque, dans le langage de l'Écriture, ce n'est pas proprement le pauvre, mais l'aumône faite au pauvre, qui intercède pour le riche. *Conclude eleemosynam in corde pauperis, et hæc pro te exorabit* (*Eccles.*, 29) : Mettez votre aumône dans le sein du pauvre, et elle priera pour vous. Le Saint-Esprit ne dit pas : *Et ipse exorabit pro te;* comme si c'étoit ce pauvre que vous avez secouru qui fût devant Dieu votre patron; il dit que l'aumône, indépendamment de lui, parle en votre faveur, plaide votre cause, mais d'une voix si éloquente et si forte, que Dieu, quoique indigné et courroucé, ne peut néanmoins lui résister : *Et hæc pro te exorabit.*

Voilà ce que la foi nous apprend, et de là s'ensuit cette dernière et consolante vérité, que si le riche peut avoir quelque assurance de sa prédestination éternelle, et quelque préservatif contre cette malheureuse réprobation dont il est menacé, c'est par l'aumône. Ah! mes chers auditeurs, combien de riches sont heureusement parvenus au port du salut, après avoir marché bien des années dans les voies corrompues du monde! A voir les égarements où ils se laissoient emporter en certains temps de leur vie, qui jamais eût espéré pour eux une telle fin? Qu'ont-ils dit à Dieu lorsqu'ils sont entrés dans sa gloire? et, conservant le souvenir de leurs désordres passés, combien ont-ils béni et béniront-ils éternellement ce Père des miséricordes, qui les a éclairés, qui les a touchés, qui les a ramenés, qui les a sanctifiés, qui les a couronnés! Mais que leur a-t-il répondu, et que leur répondra-t-il pendant toute l'éternité, où ils auront sans cesse devant les yeux ce mystère de grace? *Eleemosynæ tuæ ascenderunt in conspectu Dei.* Il est vrai, vous méritiez mes châtiments les plus sévères, et ma justice en mille rencontres devoit éclater contre vous; mais vous lui avez opposé une barrière qui l'a arrêtée : ce sont vos aumônes. Au milieu de vos déréglements, vous aviez toujours un cœur libéral et compatissant pour les pauvres, et c'est ce qui m'a désarmé. Tout le bien que vous avez fait à vos frères, j'étois engagé à vous le rendre : je l'avois promis, et je l'ai exécuté. Ma providence a eu pour cela de secrets res-

sorts qu'elle a fait agir, et qui vous ont fait agir vous-mêmes, afin que ma parole s'accomplît : Donnez, et on vous donnera : *Date, et dabitur vobis* (Luc., 6).

Mais du reste, Chrétiens, ne vous y trompez pas, et ne pensez pas compter sur vos aumônes, si elles n'ont toute l'étendue et toute la mesure nécessaire. Et quelle est pour vous cette mesure? observez ceci, et imprimez-le fortement dans vos esprits. Quand un riche du siècle seroit exempt devant Dieu de tout péché et de toute satisfaction, le superflu de ses biens, ainsi que je l'ai dit, devroit toujours être employé pour les pauvres, comme leur patrimoine et leur partage : or de là concluez quelle est donc l'obligation d'un riche pécheur, d'un riche criminel. Je prétends qu'alors le nécessaire même de l'état, ou du moins qu'une partie de ce nécessaire n'y doit pas être épargnée ; et je me fonde sur l'autorité des Pères, qui tant de fois ont obligé les riches pénitents à diminuer la dépense de leur maison, à se vêtir avec plus de modestie, à vivre avec plus de frugalité, à rabattre non seulement de leur luxe immodéré, mais de l'éclat honnête et raisonnable où selon leur condition ils auroient pu d'ailleurs paroître, et à convertir en aumônes, pour l'acquit de leurs dettes auprès de Dieu, et pour l'expiation de leurs péchés, ce qu'ils retranchoient à leurs aises et à leurs commodités. Aussi est-il juste qu'il en coûte davantage à celui qui se trouve plus redevable; et c'est un renversement bien étrange dans le christianisme, que ce soient les plus innocents et les plus saints qui fassent les aumônes les plus abondantes; et, au contraire, les plus grands pécheurs qui se dispensent plus aisément d'un devoir si essentiel, ou qui l'accomplissent plus imparfaitement. Profitez, mes Frères, du talent que vous avez dans les mains : c'est votre rançon; et si vous ne vous en servez pas, à quoi vous exposez-vous? Vous vivrez dans l'esclavage du péché et vous y mourrez, pour en ressentir éternellement le regret et la peine. Comme pécheurs, vous êtes ennemis de Dieu, et il faut vous réconcilier avec lui. Ce n'est pas une petite affaire à traiter entre lui et vous, que cette réconciliation ; mais, tout importante qu'elle est, vous pouvez la terminer en peu de temps et à peu de frais : présentez à Dieu le sacrifice de vos aumônes, et il fera descendre sur vous les trésors de sa grace. Hâtez-vous, et ne différez pas ; car le Seigneur n'est pas loin, et son bras peut-être va bientôt s'appesantir sur vous. Il le tient encore suspendu ; mais s'il vient enfin à frapper, le coup sera sans remède. Plaise au ciel que cet avertissement vous soit salutaire, et que par la charité du prochain vous fassiez revivre dans vos cœurs la charité de Dieu, afin de le retrouver dans cette vie, et de le posséder dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LES REMORDS DE LA CONSCIENCE.

Cùm appropinquaret Jesus Jerusalem, videns civitatem flevit super illam, dicens: Quia si cognovisses et tu, et quidem in hâc die tuâ, quæ ad pacem tibi!

Lorsque Jésus fut proche de Jérusalem, voyant cette ville, il versa des larmes de compassion pour elle, et il dit : O si du moins en ce jour, qui est pour toi, tu avois connu ce qui pouvoit te donner la paix! SAINT LUC, chap. XIX.

Ce jour où le Fils de Dieu, accompagné de ses disciples, entra dans Jérusalem avec tant de solennité et au milieu des acclamations publiques; ce jour de la visite du Seigneur, c'étoit, mes Frères, selon l'expression de Jésus-Christ même, le jour de cette ville incrédule, parceque c'étoit en ce jour de grace que le Sauveur des hommes venoit répandre sur elle un nouveau rayon de sa lumière, et faire un dernier effort pour l'éclairer et la convertir. Il prévoyoit de quels malheurs l'infidélité de ce peuple seroit suivie, le profond aveuglement où il tomberoit, les désolantes extrémités où l'ennemi le réduiroit, le ravage affreux qui le ruineroit de fond en comble et le détruiroit, la haine de toutes les nations qu'il encourroit. Tristes, mais immanquables effets de son opiniâtre résistance à la voix du ciel et aux pressantes recherches de la divine miséricorde. Voilà, dis-je, ce qu'il avoit en vue, ce rédempteur d'Israël, et ce qu'il eût voulu prévenir en amollissant la dureté de ces cœurs jusque là toujours rebelles, et les touchant par sa présence. Belle figure, Chrétiens, de la conduite de Dieu à l'égard de tant de pécheurs : car le pécheur, tout pécheur qu'il est, a néanmoins encore, aussi bien que Jérusalem, dans l'état même de son péché, des jours de salut, où Dieu le prévient, où Dieu lui parle, où il le rappelle. Il voudroit, ce pasteur si vigilant et si compatissant, sauver cette brebis égarée qui va se précipiter dans l'abîme ; il voudroit fléchir cette ame endurcie, et la ramener dans ses voies pour la préserver de ses vengeances. C'est pour cela qu'il s'adresse à elle, qu'il la poursuit et qu'il la sollicite : comment? non pas toujours d'une manière sensible, ni par la voie de ses ministres, mais secrètement et par lui-même; je veux dire par certaines réflexions qu'il lui inspire et qui la frappent, par certains reproches intérieurs qui la piquent et qui la troublent. Ah! mon cher auditeur, que ne connoissez-vous alors le don de Dieu, et que ne profitez-vous de ce trouble salutaire qui n'a point d'autre fin que de vous conduire à la paix! *Si cognovisses et tu, et quidem in hâc die tuâ, quæ ad pacem tibi!* Il est donc d'une conséquence infinie de vous faire voir tout le fruit que vous en pouvez tirer, et de vous exhorter fortement à ne le pas perdre. C'est aussi ce que je me propose dans ce discours, où je viens vous entretenir des remords de la conscience, après que nous aurons invoqué le Saint-Esprit, qui en est le principe, et que

nous aurons fait à Marie la prière ordinaire, en la saluant avec les paroles de l'ange : *Ave*.

Intimider le pécheur par d'effrayantes menaces, et lui donner après son péché de continuelles alarmes; lui retracer sans cesse l'image de son désordre, et lui en représenter toute la difformité; ne lui accorder aucun repos, et sans relâche l'inquiéter, l'agiter, le tourmenter, n'est-ce pas là, Chrétiens, selon les apparences, le traiter en ennemi et le vouloir perdre? Mais, par une règle toute contraire, je prétends, moi, et je vais vous en convaincre, que Dieu, quoique offensé et irrité, ne peut donner à l'homme criminel un plus solide témoignage de son amour qu'en excitant au fond de son cœur ces remords secrets; d'où je veux en même temps conclure que l'homme aussi de sa part ne se rend jamais plus coupable ni plus malheureux que lorsqu'il résiste à Dieu dans cette sainte guerre que Dieu lui fait, et qu'il ne se laisse pas vaincre par l'infinie bonté du maître qui ne le blesse que pour le guérir, et qui ne l'abat que pour le relever. En deux mots, mes chers auditeurs, voici tout mon dessein : je dis que le remords du péché est une des graces de Dieu les plus efficaces et les plus précieuses; et j'infère de là que de ne pas écouter ce remords et de ne le pas suivre, c'est dans l'homme pécheur un des plus grands désordres, et un des plus justes sujets de sa réprobation. Jamais Dieu n'agit plus favorablement à l'égard du pécheur que lorsqu'il le presse par les reproches de sa conscience; et jamais le pécheur n'outrage plus sensiblement Dieu que lorsqu'il ferme l'oreille à ces reproches, et qu'il refuse de les entendre. La miséricorde de Dieu, en nous accordant cette grace qui fait le remords du péché, ce sera la première partie; la malice et le malheur de l'homme qui s'obstine contre cette grace pour persévérer dans le péché, ce sera la seconde partie: deux points qui demandent toute votre attention. Si dans cet auditoire, comme je n'ai que trop lieu de le penser, il y a de ces pécheurs actuellement combattus par leur propre conscience, et combattant eux-mêmes contre elle, c'est à eux aujourd'hui que je parle; et, par tout l'intérêt que je prends et qu'ils doivent prendre encore plus que moi au salut de leur ame, je les conjure de s'appliquer à une matière qui les regarde spécialement, et à laquelle il a plu peut-être à Dieu d'attacher leur conversion et leur bonheur éternel.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour vous faire bien entendre ma pensée, et pour vous donner une pleine connoissance du premier point que j'entreprends d'établir, voici, Chrétiens, quelques propositions auxquelles je le réduis, et que je vous prie de suivre exactement et sans en perdre une seule; car elles ont entre elles une liaison absolument nécessaire.

Je dis que le remords de conscience que nous sentons après le pé-

ché est une grace intérieure; que c'est la première grace que Dieu donne au pécheur dans l'ordre de sa conversion; que cette grace est une des plus miraculeuses, si nous considérons la manière dont elle est produite dans l'homme; que de toutes les graces, c'est la plus digne de la grandeur et de la majesté de Dieu; qu'il n'y a point de grace plus constante ni moins sujette à se retirer de nous; que c'est la grace la plus générale et la plus universelle que Dieu emploie pour notre salut; qu'entre les autres graces, elle a ceci de particulier, d'être certaine, assurée, exempte de toute sorte d'illusion; que cette grace seule fait agir toutes les autres graces sur notre cœur; que c'est une grace de lumière plus convaincante que toute autre pour réduire l'esprit; enfin, qu'elle est la plus absolue et la plus impérieuse pour fléchir notre volonté et pour la soumettre à Dieu. Auriez-vous cru, mes chers auditeurs, que dans ce reproche de la conscience il y eût tant d'avantages et tant de trésors renfermés? C'est néanmoins ce que je vais vous montrer; et vous verrez que ce sujet, tout stérile qu'il paroît d'abord, est un des plus étendus et des plus vastes. J'en tirerai les preuves de la théologie; mais cette théologie n'aura rien de fatigant pour vous, et elle me donnera lieu d'entrer dans les morales les plus édifiantes. Reprenons, et appliquez-vous.

Au moment que nous péchons, nous sentons dans nous-mêmes un remords de la conscience, qui est le reproche qu'elle nous fait de notre péché. Je dis que ce remords est une grace, et voilà le fondement de toutes les vérités que j'ai à développer. Car qu'est-ce qu'une grace? et combien l'ignorent, quoiqu'ils en reçoivent tous les jours! La grace, disent les théologiens, est un secours que Dieu donne à l'homme, afin qu'il puisse agir et mériter pour le ciel; et, s'il est pécheur, afin qu'il puisse travailler à sa conversion. Voilà comme en parle l'école. Or tout cela convient parfaitement à cette syndérèse, c'est-à-dire à ce remords de conscience qui naît dans nous après le péché. Car il est certain que Dieu en est l'auteur, que c'est par amour qu'il l'excite en nous, et qu'il s'en sert pour nous convertir : d'où je conclus que ce remords a toutes les qualités d'une véritable grace. Que Dieu en soit le principe, rien de plus constant, puisque l'Écriture nous l'apprend en mille endroits. Oui, c'est moi-même, dit Dieu, parlant à un pécheur, c'est moi qui te reprocherai le désordre de ton crime. Quand, après l'avoir commis, ta conscience sera troublée, ne t'en prends point à d'autre qu'à moi, et ne cherche point ailleurs d'où vient ce trouble. Cent fois après avoir succombé à la tentation, tu voulois te dissimuler à toi-même ta lâcheté, tu détournois les yeux pour ne pas voir ton péché, et tu croyois que j'en userois de même, et que je serois d'intelligence avec toi : *Existimasti iniquè quod ero tui similis* (*Ps.* 49); mais tu te trompes : car étant ton Seigneur et ton Dieu, je me déclarerai toujours ton accusateur, et jamais tu ne m'offenseras que je ne te représente aussitôt, malgré toi, ton iniquité et toute son

horreur: *Arguam te, et statuam contra faciem tuam* (*Ps.* 49). Voyez-vous, Chrétiens, comment Dieu est le principal auteur du remords de conscience? Mais par quel motif l'opère-t-il en nous? je l'ai dit: par amour, par un effet de sa bonté, par une effusion de sa miséricorde. Ne s'en explique-t-il pas ainsi lui-même à son bien aimé disciple, dans le chapitre troisième de l'Apocalypse? *Ego quos amo, arguo* (*Apoc.*, 3): Ceux que j'aime, je les reprends, et c'est en les reprenant que je les aime. Mais en faut-il d'autre témoignage que la parole du Fils de Dieu, lorsqu'il annonçoit à ses apôtres la venue du Saint-Esprit? *Cum venerit ille, arguet mundum de peccato* (Joan., 16). Le monde, leur disoit cet adorable Sauveur, sera repris des péchés qui le rendent criminel : et par qui sera-t-il repris? par l'esprit de vérité que j'enverrai pour cela. Que veut-il dire par cet esprit de vérité, c'est-à-dire par l'amour substantiel du Père et du Fils, par cette personne divine qui est la charité même? Prenez garde, mes chers auditeurs; c'est l'amour de Dieu qui nous reprend, lorsque nous sommes pécheurs: *Arguet mundum de peccato.* Y a-t-il lieu de douter après cela que le remords de notre conscience ne soit une grace?

Grace non extérieure, mais grace intérieure, puisque c'est au milieu de nous-mêmes et dans le fond de nos ames que ce ver ou ce remords est formé. Car voilà pourquoi, dit saint Paul, l'esprit de Dieu est descendu dans nos cœurs, afin d'y crier sans cesse contre nos désordres : *Misit Deus spiritum Filii sui in corda vestra clamantem* (*Galat.*, 4). Il crie, ce divin esprit, non point, remarque saint Augustin, comme un prédicateur qui nous parle, et qui nous reproche les déréglements de notre vie : car tous les prédicateurs du monde n'ont pas assez de vertu pour pénétrer dans une conscience; et quand leur parole frappe l'oreille, elle est souvent si éloignée du cœur qu'elle ne peut y arriver. Mais l'esprit de Dieu est placé comme dans le centre de nous-mêmes, afin d'y être mieux entendu; et de là, dit saint Augustin, il pousse incessamment une voix qui contredit nos passions, qui censure nos plaisirs, qui condamne notre péché : *Clamat in nobis Spiritus contradictor libidinis* (Aug.). Ah! Chrétiens, serions-nous ingrats et endurcis jusqu'à ce point de prendre cette contradiction du Saint-Esprit pour une rigueur importune, et de ne pas reconnoître que c'est un don de sa grace, une miséricorde envers le pécheur, un aide pour son salut, un moyen favorable pour le rappeler à Dieu? Serions-nous assez aveugles pour considérer comme une peine insoutenable l'aiguillon qui nous pique, et pour vouloir nous en délivrer? Non, Seigneur, nous n'en jugerons point ainsi; et puisque nous savons que c'est votre esprit, et votre esprit consolateur, qui suscite dans nous ces remords, nous les recevrons toujours comme des bienfaits de votre main; et, bien loin de nous en plaindre, nous ne penserons par notre fidélité qu'à vous en marquer notre reconnoissance.

Mais voici quelque chose de plus : j'ajoute que le remords de la

conscience est la première de toutes les graces que Dieu donne à un pécheur pour commencer l'ouvrage de sa conversion. Je m'explique. Imaginez-vous, Chrétiens, que par le péché l'homme retombe dans une espèce de néant d'où Dieu l'avoit tiré par la grace du baptême et de la justification. Je veux dire que, dans l'instant que l'ame est souillée du péché, elle est dénuée de tous mérites, dépouillée de tous droits à la gloire, destituée de toutes les vertus et de tous les dons du Saint-Esprit, digne d'être privée de tous les secours de la grace, et comme réduite enfin au néant dans l'ordre surnaturel; de sorte qu'elle ne peut faire d'elle-même une seule démarche pour retourner à Dieu. Il faut donc, afin qu'elle se convertisse, que Dieu la prévienne, et que, se relâchant de ses propres intérêts, il fasse toutes les avances pour se réconcilier avec le pécheur, qui est son ennemi. Or voilà ce qui s'accomplit par les graces prévenantes, dont la première est le remords du péché; voilà le premier coup que Dieu frappe pour disposer un cœur à la pénitence, et par où, dit excellemment l'abbé Guerry, le Saint-Esprit trouve le secret d'anticiper lui-même son entrée dans nos ames : *Stimulus cordis, quo et adventum jam ipse suum Spiritus antevenit* (Guer.). En voulez-vous un illustre exemple? le voici : David tombe, il devient adultère, il y ajoute l'homicide. Que fait Dieu? il pouvoit le réprouver, aussi bien que Saül; mais il ne le veut pas : au contraire, il se dispose à exercer sur lui sa miséricorde. Mais par où commence-t-il? vous le savez : par un remords de conscience qui touche ce prince. A la voix du prophète, David s'écrie : *Peccavi* (2. *Reg.*, 12) : J'ai péché, et je suis coupable d'une double injustice; la chair m'a vaincu, et j'ai versé le sang du Juste, *Peccavi.* C'étoit là proprement ce retour de la conscience qui s'élève contre elle-même, et ce fut le premier mouvement qui porta ce roi criminel à une entière pénitence. Jusque-là, nous ne lisons point dans l'Écriture qu'il eût donné quelques marques de repentir : il n'avoit point encore répandu de larmes, il ne s'étoit point encore revêtu du cilice, il n'avoit point encore mortifié son corps par le jeûne. Pourquoi cela? parceque dans l'ordre des graces tout cela devoit être précédé du remords de son péché; et c'est ce qui me fait dire que ce remords est, à l'égard d'un pécheur, la première grace du salut, la première vocation de Dieu qui l'invite à se rapprocher de lui, la première lueur qui nous éclaire dans l'ombre de la mort où le péché nous tient ensevelis.

Et n'est-ce pas aussi ce que Dieu faisoit entendre à Caïn, lorsqu'après lui avoir reproché l'indignité de ses sacrifices, et voulant néanmoins, par une bonté toute paternelle, le préserver du désespoir où ce malheureux étoit sur le point de tomber, il lui disoit : Pourquoi te décourages-tu? Ne sais-tu pas qu'autant de fois que tu feras mal, ton péché sera à la porte pour t'assaillir, et pour te troubler par ses remords? *Nonne si malè egeris, statim in foribus peccatum aderit* (*Gen.*, 4)? C'est ce remords qui t'abat l'esprit; et c'est ce qui devroit

t'animer et te remplir de confiance, parceque ce remords est un sentiment de grace que je t'inspire, et qui montre que je ne t'ai pas encore délaissé. Ainsi saint Ambroise interprète-t-il les paroles que je viens de rapporter, et cette interprétation est tout-à-fait conforme aux termes de l'Écriture ; car il est certain que Dieu parloit alors à Caïn pour le consoler. Mais avez-vous bien observé ces deux mots qui contiennent toute ma proposition : *Statim in foribus peccatum aderit.* Le péché, ou, comme l'expliquent les Pères, le remords du péché se trouvera dès l'heure même à l'entrée de ton cœur : ce qui nous donne à connoître que ce remords est à la tête de toutes les graces, et que c'est par-là d'abord que Dieu attaque une ame rebelle : *Statim in foribus peccatum aderit.* Ah! Chrétiens, cela seul ne devroit-il pas nous rendre cette grace infiniment chère? Quoi! ce reproche intérieur que je sens de mon crime est la première recherche que Dieu fait de moi, c'est le principe de toutes les graces que je dois espérer de lui, c'est le commencement de mon bonheur ; et combien donc dois-je l'estimer? Mais allons plus avant.

J'ai fait une quatrième proposition, savoir : que le remords de conscience étoit entre toutes les autres graces la plus miraculeuse dans la manière dont elle est produite. Or en quoi consiste ce miracle? apprenez-le : c'est que le péché de l'homme, si opposé de lui-même et par sa nature aux graces de Dieu, est pourtant ce qui donne naissance à celle-ci. Car, si vous le remarquez bien, le remords du péché est engendré par le péché même ; et il est d'ailleurs indubitable, ainsi que vous l'avez vu, que ce remords est une grace : donc il est certain que cette grace est extraite du néant du péché, comme de son fonds et de son origine. Sur quoi saint Jean Chrysostome, adorant la providence de Dieu, s'écrie : Que votre miséricorde, ô mon Dieu, est admirable dans ses conseils, qu'elle est puissante dans ses opérations, qu'elle est ingénieuse dans toute l'économie de la conversion des hommes! Nous ne nous en apercevons pas, et cependant, Seigneur, vous faites dans nous des miracles de grace pour nous sauver, au moment même où nos offenses devroient vous engager à faire des miracles de justice pour nous punir. Car vous prenez le péché que nous venons de commettre, pour en exprimer la grace qui nous reproche de l'avoir commis ; vous vous servez pour nous justifier de ce qui nous a faits coupables, et pour nous rendre la vie de ce qui nous avoit causé la mort.

Peut-être me direz-vous, Chrétiens, qu'il est indigne de la majesté de Dieu, après l'injure qu'il a reçue de l'homme, de s'abaisser encore jusqu'à le rechercher, jusqu'à le prévenir de ses graces, jusqu'à vouloir l'attirer à lui ; que de se comporter de la sorte envers une créature, et une créature rebelle, c'est déroger à sa grandeur. Mais vous vous trompez, et votre erreur vient de ce que vous ne connoissez pas ni la nature des graces, ni leur qualité ; car en tout cela Dieu garde

parfaitement son caractère et son rang. Il rappelle l'homme pécheur, mais c'est sans rien rabattre de sa suprême autorité : il fait les premiers pas, mais il les fait en monarque, en souverain, en Dieu : comment? par le remords même de la conscience. Car ne croyez pas que ce remords soit une de ces graces par où Dieu semble nous solliciter en forme de suppliant, de ces graces par où il nous convie amoureusement, de ces graces accompagnées d'une douceur et d'une onction céleste; mais comprenez ce que fait Dieu par la grace de ce remords. Il s'élève contre nous avec une indignation également sévère et majestueuse, disant à notre cœur : Tu as trahi ton Dieu. Il nous force de confesser nous-mêmes que nous sommes criminels, et faisant dire à notre conscience, J'ai péché, il y répand avec empire la terreur de ses jugements. Enfin, si la manière dont il nous prévient est une grace, cette grace a toutes les apparences d'un châtiment. Et c'est ce que saint Chrysostome nous a si bien représenté dans la personne d'Achab. Considérez, mes Frères, dit ce saint docteur, ce que fit dans ce prince le remords de son injustice envers Naboth. Achab étoit roi, et un roi très absolu. Il ne vouloit être contredit de personne, et il prétendoit que tout se réglât selon ses volontés. Cependant, dès qu'il a écouté la voix de sa conscience, qui lui reproche la violence de son procédé contre un de ses sujets, le voilà triste, abattu, confus, couché par terre, sans lever les yeux ni regarder le ciel. Jamais il ne parut plus humble, ni plus petit devant Dieu. Qui opéroit en lui ce changement? le remords de son péché : ce remords étoit donc une grace. Oui, reprend saint Chrysostome, mais c'étoit une grace impérieuse par où Dieu traitoit Achab en esclave et non en roi, avec la sévérité d'un juge et non avec les caresses d'un père ; et c'est ainsi que cette grace se trouve pleinement conforme à l'idée que nous avons de notre Dieu, comme du plus puissant et du plus grand de tous les maîtres.

Ce remords a encore un avantage bien estimable: c'est que de toutes les graces il n'en est point de si constante ni qui soit moins sujette à se retirer de nous; car il y a des graces, Chrétiens, que saint Augustin appelle graces délicates, parcequ'on les perd aisément, et que Dieu nous en prive quelquefois pour les plus légères infidélités. Mais le remords du péché est une grace stable, fixe, permanente, qui ne nous quitte presque jamais, qui nous suit dans tous les lieux du monde, dont Dieu nous favorise malgré nous, et dont nous ne pouvons même nous défaire. Car, en quelque lieu du monde que nous allions, nous nous trouvons nous-mêmes; et, nous trouvant nous-mêmes, nous trouvons notre péché : or le péché est toujours suivi du remords, et par conséquent de la grace divine. Comme si Dieu disoit au pécheur : C'est en vain que tu veux m'échapper ; ma miséricorde est résolue de ne point se séparer de toi, et de te poursuivre partout; j'ai une grace à l'épreuve de toutes les contradictions, qui est le re-

mords de ta conscience. Fais tout ce qu'il te plaira; elle ira te chercher jusque dans la confusion et le tumulte des plus nombreuses assemblées, jusque dans les plus secrets et les plus sombres réduits, jusque dans tes débauches les plus infames; c'est là même qu'elle agira plus fortement, et qu'elle sera plus assidue à te présenter sans cesse la double image et de ton crime et de ton devoir. Telle est en effet cette grace, que plus l'homme s'en rend indigne, plus elle s'attache à lui; elle naît avec le péché, elle croît avec le péché, et jamais elle n'abandonne la conscience, que la conscience n'abandonne le péché. N'est-ce pas une prérogative bien singulière? Grace toujours présente pour nous secourir dans l'état le plus désespéré, et plus ferme pour s'opposer à notre malice, que notre malice n'est obstinée à la combattre.

Ce n'est pas tout. Comme cette grace du remords de conscience est la plus constante dans sa durée, aussi est-ce la plus universelle dans son étendue; car on ne peut pas dire d'elle ce que disoit autrefois le Prophète royal des graces particulières que Dieu faisoit à son peuple, qu'elles n'étoient pas pour les nations païennes et barbares, et que Dieu les réservoit pour une étroite portion de la terre, c'est-à-dire pour la Judée: *Non fecit taliter omni nationi* (*Ps.* 147). Celle-ci est commune indifféremment à tous les hommes. Ce ne sont pas seulement les Justes comme David, qui après un péché de foiblesse ressentent le remords de leur conscience; mais les traîtres comme Judas, mais les parricides comme Caïn, mais les réprouvés comme Ésaü, tous sans exception, puisque tous, dit saint Paul, sont exposés à ces atteintes secrètes et à cette tribulation salutaire dont Dieu les afflige, *Tribulatio et angustia in omnem animam operantis malum* (*Rom.*, 2). Ne semble-t-il pas même, ajoute saint Augustin, que ce remords qui s'élève dans la conscience soit la grace propre des pécheurs; et n'est-ce pas à eux que Dieu la communique plus souvent, plus abondamment, plus efficacement? Ah! Chrétiens, quelle consolation pour un homme engagé dans le crime, de pouvoir dire: Tout pécheur que je suis, il m'est encore permis d'espérer; Dieu a encore des graces pour moi, aussi bien que pour les Saints: il a des graces d'amis auxquelles je n'ai pas droit de prétendre; mais il a, pour ainsi parler, des graces d'ennemis, desquelles je puis encore profiter, et qui sont les remords de ma conscience! Quand il n'y auroit que cela, ne seroit-ce pas assez pour conclure qu'il n'y a point de pécheur dans la vie qui soit entièrement destitué du bénéfice de la grace; et Dieu n'a-t-il pas raison après cela de faire aux plus impies mêmes le commandement indispensable de se convertir, puisqu'il n'y en a pas un qui n'ait du moins le secours de cette grace, je veux dire le reproche de son péché? Car, pour le remarquer en passant, il est certain qu'il n'y a point de pécheur sur la terre exempt de l'obligation de satisfaire à Dieu, et à qui Dieu ne dise: Je veux que tu reviennes à moi par la pénitence; cela

est sans contredit : donc il n'y a point de pécheur à qui ce précepte ne soit possible, et par conséquent qui n'ait toujours quelque grace de pénitence quand il est actuellement obligé de la faire. Nous avons là-dessus des preuves qui ne nous permettent pas d'en douter : mais quand nous ne les aurions pas, en voulez-vous une plus sensible que celle-ci, et ne suffit-il pas qu'il n'y ait point de pécheur à couvert des retours et des pointes de sa conscience ?

Cependant admirez une autre propriété de la grace dont je relève le prix. C'est la plus assurée pour l'homme pécheur, et la moins sujette à l'illusion. Dans les autres graces le pécheur court risque d'être trompé, et souvent l'ange de ténèbres se transforme en ange de lumière. De là l'on prend pour des graces et des inspirations divines de véritables tentations : par exemple, dit saint Ambroise, une présomption secrète pour un mouvement d'espérance, une tendresse naturelle pour un sentiment d'amour de Dieu. Mais le remords du péché est une grace certaine, sous laquelle cet ennemi des hommes ne sauroit se déguiser ; car il ne s'avisera jamais, poursuit le même Père, de représenter à un pécheur le désordre de son crime ; au contraire, il fait tous ses efforts pour lui en cacher la honte, pour lui en diminuer la malice, pour en effacer de son esprit le souvenir. Quand donc il arrive, Chrétiens, qu'après le péché votre conscience est troublée de remords, dites avec assurance : C'est Dieu qui me parle, voilà sa voix ; ce reproche ne peut partir que de sa grace : et je ne dois rien craindre en le suivant, parcequ'il ne m'inspirera que l'horreur et le regret de ma vie corrompue. Or de tels effets ne viennent point de l'esprit de mensonge, qui est un esprit de corruption. C'est, mon cher auditeur, ce que vous devez dire, et vous direz vrai ; et cette confiance sera un puissant motif pour vous porter à Dieu.

Car outre les autres avantages du remords de la conscience, observez-en un des plus insignes : c'est que sans cette grace tous les dons de Dieu deviennent stériles à notre égard, et qu'avec elle ils sont tous efficaces, parceque c'est elle qui les fait agir pour notre conversion et notre sanctification. En effet, Chrétiens, quand nous sommes dans l'état du péché, en vain Dieu nous imprime-t-il la crainte de sa justice, en vain veut-il allumer dans nos cœurs le feu de son amour : si notre conscience ne forme ce remords, *Peccavi*, J'ai péché, tout le reste est inutile ; et dès que ce remords est une fois conçu, il communique à tout le reste une vertu particulière et sanctifiante, comme si vous disiez : J'ai péché, donc il faut craindre Dieu, qui est mon juge ; j'ai péché, donc je vais recourir à la miséricorde de Dieu pour le toucher en ma faveur : j'ai péché, et par mon péché je me suis éloigné de Dieu ; donc je dois me rapprocher de lui, et m'y réunir par un saint amour. Sans ce remords je ne raisonnerois pas de la sorte, et je ne me convertirois pas : pourquoi ? Zénon de Vérone en apporte la raison : parceque la conversion du pécheur doit se faire par forme de jugement, et

d'un jugement tout nouveau, dit ce savant évêque. Si le coupable se justifie, on le condamne, et s'il s'accuse lui-même, il est absous : *Novum judicium, in quo si reus excusaverit crimen, damnatur; absolvitur, si fatetur* (ZEN. VER.). Comme il est donc vrai que dans la justice humaine toutes les autres procédures sont nulles en matière de crime, si elles ne sont fondées sur l'action de l'accusateur et des témoins ; de même, pour la justification du pécheur, toutes les autres graces n'ont point de force, à moins qu'elles ne soient soutenues par le remords du pécheur, et par le témoignage qu'il porte contre lui-même.

Achevons, Chrétiens, et disons enfin que cette grace seule du remords de la conscience est plus convaincante que toute autre pour disposer l'esprit de l'homme à la pénitence. Car qu'y a-t-il de plus fort pour cela que d'obliger un pécheur à s'accuser soi-même : Oui, j'ai péché? que de produire contre lui un témoin qui ne peut être récusé, et qui est sa propre conscience : Il est vrai, tu as péché? que de le réduire à prononcer lui-même l'arrêt de sa condamnation : Je suis pécheur, et j'ai mérité l'enfer? Or tout cela est renfermé dans le reproche que fait la conscience à une ame criminelle. Et c'est, dit saint Grégoire pape, ce qui rend ce remords insoutenable, et par conséquent cette grace invincible. Car au lieu que dans les jugements des hommes les témoins peuvent être subornés, les accusateurs passionnés ; que souvent le témoignage de l'un n'est pas conforme à celui de l'autre, ce qui est cause que la conviction n'en est presque jamais certaine : au contraire, dans une conscience troublée des remords de son péché, il ne peut y avoir ni supposition, ni passion, ni préoccupation, parcequ'elle agit contre elle-même ; et comme elle fait d'ailleurs tout ensemble ces trois fonctions, d'accuser, de juger et de condamner, il faut par nécessité que le pécheur lui cède, parceque son témoignage est une démonstration plus évidente que tous les raisonnements du monde.

De là même il s'ensuit que cette grace est aussi la plus puissante sur le cœur de l'homme pour le soumettre aux ordres de Dieu. Et quel est, en effet, le pécheur assez endurci pour ne pas sentir les traits de sa conscience; et s'il les sent, le moyen qu'il les puisse supporter sans faire tous ses efforts pour sortir de cet état de peine en quittant le péché? Nous nous étonnons quelquefois que les Pères de l'Église faisant le portrait d'une conscience déréglée, nous la dépeignent comme un bourreau domestique qui tourmente le pécheur. Que veulent-ils nous marquer par cette figure? c'est que le remords de conscience, quoiqu'il procède de l'esprit d'amour, et qu'il soit une grace, a néanmoins la force et comme la cruauté d'un bourreau pour contraindre les cœurs rebelles de s'assujettir à Dieu. Ah! Chrétiens, c'est cette grace qui de tout temps dans le christianisme a opéré les plus grandes conversions ; c'est elle qui tous les jours au milieu du monde opère des changements si merveilleux. Quand vous voyez dans une ville, dans un quartier, un

homme réformer ses mœurs, et tenir une conduite toute contraire à ses désordres passés, dites : C'est la conscience qui a fait cela, ou c'est Dieu qui, pour le faire, s'est servi de la conscience. Oui, c'est la conscience qui brise les rochers et qui fend les pierres, pour en former des enfants d'Abraham ; c'est elle qui va détacher un mondain de l'amour du siècle pour l'attirer à la vie religieuse ; c'est elle qui ouvre les tombeaux, selon l'expression de saint Jérôme, c'est-à-dire qui ouvre les ames pour en tirer par de saintes confessions le venin qui y demeuroit caché ; enfin c'est cette grace qui a donné un saint Augustin à l'Église. Non, Chrétiens, cet homme incomparable ne renonça au péché que lorsqu'il y fut réduit par le remords de sa conscience : voilà la grace victorieuse qui emporta son cœur. Dieu l'arma contre lui-même, et lui livra une espèce de combat, dont jamais il ne se put défendre. Jusque là saint Augustin avoit résisté à toutes les autres graces ; mais il succomba à cette grace du remords, et il en fut heureusement vaincu. Que de trésors, ô mon Dieu, dans une seule grace, et qu'un pécheur est donc redevable à votre miséricorde de le ramener ainsi à son devoir! J'entends chez le prophète Jérémie des hommes dominés par leurs passions et plongés dans le vice, qui se glorifient d'avoir la paix de la conscience, quoiqu'ils n'aient rien moins qu'une véritable paix : *Dicentes pax, et non erat pax* (Jerem., 6). Mais c'est en cela même que je reconnois qu'ils sont abandonnés à l'iniquité, et que vous les traitez, Seigneur, selon toute la sévérité de vos jugements, parcequ'il n'y a rien de plus dangereux ni de plus formidable que la paix dans le péché ; et l'on peut dire que c'est la plus terrible de vos vengeances, et qu'une ame commence dès-lors à être réprouvée. Je vois dans le même Jérémie d'autres pécheurs (ce sont les habitants de Jérusalem, qui se reconnoissent, qui embrassent la pénitence et protestent que c'est le remords de leur péché et le trouble de leur ame qui les y a comme forcés. Seigneur, disent-ils, vous nous avez favorablement trompés, quand nous étions dans votre disgrace et dans nos criminelles habitudes. Nous attendions la paix, et nous ne l'avons jamais trouvée : *Expectavimus pacem, et ecce formido* (Jerem., 2) ; nous cherchions le remède à notre mal, et vous nous avez envoyé le trouble : *Tempus curationis, et ecce turbatio* (Jerem., 14). C'est par-là, Seigneur, que nous avons connu nos impiétés, et que nous les avons détestées : *Cognovimus, Domine, impietates nostras, quia peccavimus tibi* (Ibid.). Car, dans ce trouble de nos consciences, vous nous avez fait éprouver que le péché étoit notre plus grand ennemi, et que vous étiez seul notre souverain bien et toute notre félicité. Il est donc vrai, mes chers auditeurs, que le remords de conscience a toutes les qualités de la grace la plus complète. Mais cela étant, que faisons-nous lorsque dans l'état du péché nous méprisons la voix de notre conscience? c'est de quoi il me reste à vous entretenir en peu de paroles. La miséricorde de Dieu en accordant à l'homme la grace qui forme dans nous le remords du pé-

ché, c'a été la première partie; la malice de l'homme qui résiste à cette grace pour persévérer dans le péché, c'est la seconde. Encore un moment d'attention.

DEUXIÈME PARTIE.

Pour bien connoître la malice et tout ensemble le malheur de l'homme qui s'obstine contre le remords de sa conscience, il n'y a point de plus juste méthode à suivre que de reprendre toutes les qualités de la grace dont je viens de développer les avantages, et que de leur opposer les divers degrés de résistance qui se rencontrent dans l'obstination du pécheur. Ceci m'offre une nouvelle et ample matière, mais que j'aurai soin d'abréger. Écoutez comment je raisonne.

Quand je suis dans l'état du péché, le reproche que m'en fait ma conscience est une grace. Donc je résiste à la grace si je néglige ce reproche, et que je tâche même à l'étouffer dans mon cœur. Ce n'est point un mouvement naturel que je supprime, c'est une inspiration qui vient d'en haut, et que je rends inutile à mon salut. Le Saint-Esprit est l'auteur de cette grace, et c'est lui qui me reprend de mon péché. D'où il s'ensuit qu'en résistant à cette grace, c'est au Saint-Esprit que je résiste, et qu'alors je suis de ces cœurs incirconcis à qui parloit saint Étienne, quand il disoit aux Juifs : *Durâ cervice et incircumcisis cordibus, vos semper Spiritui sancto resistitis* (*Act.*, 7) : Esprits rebelles, cœurs durs et inflexibles, vous ne cessez point de résister à l'Esprit de Dieu. Comment lui résistoient-ils? demande saint Chrysostome. En refusant d'entendre le remords de leur conscience, qui leur reprochoit de n'avoir pas reçu Jésus-Christ comme leur Messie. Vous l'avez livré à la mort; et non contents de cela, au lieu de reconnoître l'horreur de ce déicide, qui se présente tout entière aux yeux de votre ame pour l'engager à un saint repentir, vous persistez dans votre crime. Voilà pourquoi je dis que vous êtes des cœurs indomptables, et que vous vous endurcissez contre l'esprit de votre Dieu : *Vos semper Spiritui sancto resistitis*. Or n'est-ce pas justement ce que fait un pécheur dans le feu et l'emportement de la passion qui le possède? La conscience lui dit : Cela t'est défendu; c'est une injustice, c'est une vengeance, c'est une perfidie, c'est un attentat contre la loi de ton Dieu; mais, il n'importe, répond-il; je me satisferai, et rien là-dessus ne sera capable de m'arrêter. Concevez-vous une résistance plus formelle, et un mépris plus exprès et plus outrageant? *Vos semper Spiritui sancto resistitis.*

Le mal va plus loin, et que les suites en sont terribles! car, puisque le remords de la conscience est la première grace du salut, et le premier moyen de conversion pour un pécheur, que fait-il encore en y résistant? il tarit pour lui toutes les sources de la divine miséricorde, et si j'ose m'exprimer ainsi, il met Dieu dans une espèce d'impuissance de le sauver. En effet, que pouvez-vous après cela, mon cher audi-

teur, attendre de Dieu pour vous retirer de la voie de perdition où vous demeurez malgré lui? Comptez-vous qu'il vous donnera d'autres graces? mais il ne le peut, selon les règles ordinaires de sa providence : et pourquoi? parceque, dans le conseil de cette providence éternelle, il est arrêté que le remords du péché précédera toutes les graces, ou que ce sera l'entrée à toutes les autres graces. Vous flattez-vous que, par une conduite toute particulière, Dieu changera en votre faveur l'ordre de votre prédestination? Mais il ne le veut pas; et il prétend avec raison que ce changement n'étant point nécessaire, c'est à vous de vous conformer à ses lois, et non point à lui de recevoir les vôtres. Par conséquent, perdre cette grace du remords, c'est manquer l'occasion favorable du retour, c'est ruiner le fondement de votre justification, c'est couper la racine de tous les fruits de pénitence que vous auriez été en état de produire. Quand Holoferne voulut se rendre maître de Béthulie qu'il assiégeoit, ce ne fut point par la force des armes qu'il la réduisit aux dernières extrémités, mais en détournant le cours des eaux qui y couloient. Or voilà comment vous en usez contre vous-mêmes, et voilà ce qui damne communément les libertins du siècle. S'ils étoient attentifs aux avertissements de leur conscience, s'ils se servoient utilement de ce secours ordinaire et de cette première grace, Dieu entreroit par-là; il iroit bientôt plus avant, il feroit naître dans leur cœur un dégoût secret du vice et l'amour de la vertu, il se communiqueroit à eux en mille manières. Mais tandis qu'ils le laissent frapper à la porte sans lui ouvrir, et qu'ils lui ferment toutes les voies en lui fermant celle de ces remords intérieurs par où il pourroit s'insinuer, quel accès lui reste-t-il, et n'est-il pas naturel qu'il les abandonne à eux-mêmes? Voilà, dis-je, ce qui les entretient jusqu'au dernier soupir de leur vie dans un désordre continuel, et ce qui les conduit presque immanquablement à l'impénitence finale.

Et quel désordre, en effet, Chrétiens, de commettre le péché et de se charger devant Dieu de tout ce qu'il y a de plus abominable et de plus odieux dans le péché, sans tirer nul avantage du seul bien que le péché puisse produire, qui est le remords de la conscience! Je vous ai dit que ce remords étoit une grace toute miraculeuse, en ce qu'elle naît du péché même; mais n'est-il pas vrai que plus elle est miraculeuse dans sa naissance, plus nous sommes condamnables dans la résistance que nous y apportons? Dieu fait pour vous, mon cher auditeur, un miracle de sa miséricorde, en vous faisant trouver dans votre péché la grace qui doit le détruire, et qui peut réparer tout le dommage qu'il vous a causé. Mais vous, par une espèce de miracle tout contraire, je dis par un miracle de malice, par un miracle d'infidélité et d'opiniâtreté, vous rendez cette grace infructueuse, et vous en arrêtez toute la vertu; comme si vous aviez entrepris de combattre contre la toute-puissance de Dieu, et que, par la malignité de votre

cœur, vous voulussiez surpasser l'excès de son amour et toute sa bonté.

De là, qu'est-ce que je conclus ? C'est que rien, ainsi que je vous l'ai fait entendre, n'étant plus digne de la majesté de Dieu, ni plus conforme à sa grandeur souveraine, que la grace dont je parle, rien aussi ne lui doit être plus injurieux que les révoltes d'une vile créature qui la rejette, qui s'élève contre elle, et emploie tous ses efforts à la repousser; car plus Dieu agit en Dieu, plus suis-je coupable de ne me pas soumettre, et de ne lui pas obéir. Or par les remords de ma conscience Dieu me traite parfaitement en maître, puisqu'il m'humilie, qu'il me trouble, qu'il m'épouvante, qu'il se venge de moi, qu'il me fait voir ce que je suis, et sentir toute mon indignité. Mais moi, en méprisant ces remords, j'agis parfaitement en sujet rebelle. Je ne veux pas seulement prêter l'oreille aux remontrances de mon Dieu, je trouve mauvais qu'il me reprenne, je ne tiens nul compte de ses menaces : sans me mettre en peine si je suis pécheur ou non, si je lui plais ou si je lui déplais, si je mérite ses châtiments ou ses récompenses, j'écarte de mon esprit toutes ces pensées, et je n'en ai point d'autre que de me contenter. Telle est l'audace du pécheur; et contre qui ? contre l'auteur même de son être et le suprême arbitre de son sort éternel.

Ce n'est pas là néanmoins que se termine toute sa malice, et voici ce qui l'augmente. Le remords du péché est de toutes les graces la plus constante et la plus durable; donc une pleine résistance à ce remords suppose la malice la plus invétérée et la plus insurmontable. Un des hérétiques de ces derniers siècles se glorifioit, après bien des assauts qu'il avoit eu à soutenir, d'être enfin venu à bout de sa conscience, et de s'être tellement affermi contre elle, qu'il s'étoit délivré de ces reproches intérieurs qui le fatiguoient. Il le disoit, et c'étoit plutôt une vanité diabolique qu'une vérité. Que dis-je, une vanité diabolique ! n'étoit-ce pas quelque chose de plus? car jusque dans l'enfer les démons sont perpétuellement et impitoyablement bourrelés des remords de leur conscience; et si ce n'est pas pour eux une grace, n'est-ce pas un de leurs plus cruels supplices? Le Sauveur du monde nous l'a lui-même appris, lorsqu'il nous a dit que le ver qui les ronge ne meurt point, comme le feu qui les brûle ne s'éteindra jamais : *Vermis eorum non moritur, et ignis eorum non extinguitur* (Marc., 9) : au lieu que Luther, cet ennemi de l'Église le plus emporté et le moins traitable, prétendoit avoir secoué le joug, et s'être mis au-dessus de cette censure importune. Que la chose fût ainsi ou ne fût pas, ce n'est point ce que j'examine; mais de là je vous laisse à juger par quels efforts de malice et par combien de résistance il s'étoit établi, ou il croyoit s'être établi dans cette damnable disposition. Vous me demandez si réellement un pécheur peut parvenir là. Je n'en sais rien, et j'ai de la peine à me le persuader. Mais si cela se peut, je dis que c'est le comble de

l'impiété; mais si cela se fait, je dis que c'est l'abîme du péché dont parloit Salomon au livre de ses Proverbes; et que le pécheur n'est jamais dans un état plus irremédiable et plus perdu, que quand il vient à n'avoir plus que du mépris pour tout ce qui concerne la conscience et pour Dieu même : *Impius cùm in profundum peccatorum venerit, contemnit* (*Prov.*, 18). Encore une fois, je ne décide point si cela se peut, ni si cela se fait : mais, quoi qu'il en soit, je prétends que cela ne se peut faire qu'en déclarant à Dieu une guerre éternelle; qu'en disant à Dieu : Vous êtes résolu de m'attaquer partout, et moi partout je vous résisterai; vous êtes déterminé à ne me point accorder de relâche, et moi je ne cesserai point de me défendre; vous me presserez vivement, et moi je ferai si bien qu'à force de tenir contre vous, je réussirai à vous éloigner absolument de mon cœur, dont vous voulez prendre possession. On le dit, Chrétiens, non pas expressément ni en paroles; car on frémiroit en le prononçant, et l'on auroit horreur de soi-même : mais on le dit en pratique; on agit selon ces détestables principes. Ce ne peut être là sans doute que l'état des ames vendues au péché, et pour qui il ne paroît plus qu'il y ait de ressource.

Ce qui doit nous en convaincre, c'est ce que j'ai marqué pour sixième caractère de la grace attachée au remords de la conscience. Grace universelle, et la plus commune dans toutes les conditions et tous les états. Sur quoi je fais cette réflexion; elle est solide : Eh! mon cher Frère, vous renoncez volontairement à la grace la plus commune, à la grace la plus étendue, à une grace qui n'est pas même refusée au plus méchant homme et au plus impie; vous vous privez de cette dernière espérance : que vous restera-t-il donc, et n'êtes-vous pas comme dans un enfer? Car un des plus grands malheurs du réprouvé dans l'enfer, ce n'est pas d'être déchiré des remords de sa conscience, mais de ne pouvoir plus se servir de ces remords, de n'y trouver plus nul secours, de n'en avoir que le sentiment et que la peine. Or je conviens avec vous que vous pouvez encore utilement vous servir du remords qui vous pique, et qu'en cela votre situation est différente. Mais au fond et quant à l'effet, qu'importe que vous puissiez vous en servir, si vous ne vous en servez pas? qu'importe que vous en puissiez tirer quelque secours, si vous ne le tirez pas? qu'importe que ce soit une grace pour vous, si vous n'en faites nul usage, et si vous n'en profitez pas?

D'autant plus criminel dans votre malice et dans votre aveugle résistance que cette grace est entre toutes les autres la plus certaine pour un pécheur, et la moins exposée aux prestiges et aux artifices de l'esprit de mensonge. Saint Jean, dans sa première Épître, écrivoit à ses disciples : Mes chers enfants, si votre cœur ne vous reprend d'aucune chose, ayez une confiance entière : *Charissimi, si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus* (1. Joan., 3); mais, sans contredire la pensée de cet apôtre, je vous dis : Tenez-vous assurés du côté de

Dieu quand votre conscience vous fera des reproches, parceque c'est une preuve infaillible que Dieu pense à vous, et qu'il jette encore sur vous un regard de salut : *Charissimi, si cor nostrum reprehenderit nos, fiduciam habemus.* Ces deux propositions, toutes contradictoires qu'elles paroissent, ne se combattent point ; car le saint apôtre parloit de la confiance des Justes, qui suppose la grace d'innocence ; et je parle de la grace de pénitence, qui n'est jamais moins douteuse que lorsqu'elle commence dans une ame par le remords du péché. C'est donc pour vous, pécheur, le seul fonds sur lequel vous puissiez compter avec une pleine certitude. Mais pourquoi le dissipez-vous ? pourquoi vous l'enlevez-vous à vous-même ? et que ne vous souvenez-vous de la parole de saint Bernard, que comme ce remords est la plus sûre de toutes les graces, aussi la résistance à ce remords est la plus prochaine disposition au désespoir ?

Affreux désespoir, que redoublera au jugement de Dieu cette même conscience dont vous aurez tant de fois éludé les poursuites salutaires ; cette conscience à qui vous aurez si souvent imposé un silence mortel, lorsqu'elle s'expliquoit contre votre gré, contre vos inclinations vicieuses, contre vos passions, mais pour vous ressusciter et vous rendre une vie toute divine ; cette conscience pour qui vous aurez conçu la même haine que témoigna le roi Achab contre le prophète Michée, parceque ce zélé ministre du Seigneur, usant de toute la liberté qui lui convenoit comme à l'homme de Dieu, annonçoit à ce prince des malheurs qui l'effrayoient, mais dont la connoissance lui pouvoit être si avantageuse pour les éviter, *Odi eum; non enim prophetat mihi bonum, sed malum* (1. *Reg.*, 22); cette conscience dont le remords est dès à présent contre vous le témoignage le plus irréprochable et le plus convaincant ; mais qui, dans l'assemblée du monde entier, parlant plus haut que jamais, et produisant au jour ce remords qu'elle avoit jusque là tenu secret, en formera, à votre honte et pour votre ruine, la conviction la plus accablante. C'est saint Paul qui vous en avertit dans son Épître aux Romains, où, faisant la description du jugement dernier, il nous représente tous les hommes devant le tribunal de Jésus-Christ, lequel n'aura besoin contre eux ni d'autres témoins que leur conscience, ni d'autres accusations que leurs propres remords : *Testimonium reddente conscientia ipsorum, et cogitationibus invicem accusantibus aut etiam defendentibus* (*Rom.*, 2). Comme si Dieu devoit dire alors aux réprouvés : Jugez-vous vous-mêmes. Voilà votre conscience qui vous accuse. C'est elle qui dépose contre vous, et je n'ai point pris d'ailleurs que d'elle-même les titres qui vous condamnent. Dès la vie, elle vous a fait cent fois reconnoître que vous étiez pécheurs, et dignes de mes plus sévères arrêts. Je voulois par-là vous rappeler de vos égarements. Mais c'étoit un aveu stérile et sans fruit qu'elle vous arrachoit. Elle vous l'arrache encore après la mort, non plus pour votre conversion, mais pour votre éternelle ré-

probation. Le moyen que je vous sauve après que vous avez porté vous-mêmes votre sentence? C'est ainsi que Dieu leur fermera la bouche, et qu'en même temps il se justifiera. Car voilà, Seigneur, disoit le Prophète royal, voilà pourquoi vous faites paroître en témoignage la conscience des hommes; voilà pourquoi vous leur faites avouer à eux-mêmes qu'ils ont péché, et qu'ils sont inexcusables dans leur péché : *Tibi soli peccavi, et malum coram te feci* (*Psal.* 50). C'est, mon Dieu, afin de mettre votre justice à couvert de tout blâme; et que, quelque rigoureux que soient vos jugements contre le pécheur, il n'ait rien à vous opposer : *Ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cùm judicaris* (*Psalm.* 50).

La conclusion, mes Frères, c'est donc d'être fidèles à la grace lorsque vous le pouvez encore, et de lui céder sans une plus longue résistance : j'entends toujours à cette grace du remords de votre conscience, qui, par une dernière prérogative, n'est pas seulement la plus puissante pour convaincre l'esprit, mais une des plus fortes pour fléchir la volonté. Que dit Jésus-Christ à saint Paul, quand, sur le chemin de Damas, il fit briller à ses yeux cet éclair qui l'éblouit, et retentir à ses oreilles ce coup de tonnerre qui l'attéra? *Durum est tibi contra stimulum calcitrare* (*Act.*, 9). Saul, Saul, lui dit cet Homme-Dieu, où vas-tu, et de quelle commission as-tu voulu te charger, en te déclarant le persécuteur de mon Église? C'est trop long-temps faire violence à ma grace qui te recherche, et il est trop pénible pour toi de résister davantage à ses traits. Je vous adresse, mon cher auditeur, les mêmes paroles. Il y a peut-être déja tant d'années que Dieu vous invite à rentrer dans la sainte liberté de ses enfants, et qu'il veut vous faire sortir de l'esclavage où vous êtes malheureusement engagé. Vous avez un penchant au mal qui vous entraîne; mais vous avez aussi un frein bien capable de vous retenir : c'est votre conscience. Votre cœur s'est laissé prendre à un objet corrupteur et périssable, et vos liens sont difficiles à rompre : mais combien de coups la conscience a-t-elle frappés pour cela; et n'en seroit-elle pas venue à bout si vous l'aviez secondée? Les sens et la chair vous dominent; mais le remords qui vous perce l'ame vous apprend assez que les brutales voluptés des sens et de la chair ne vous satisferont jamais, et que vous y trouverez toujours plus d'amertume que de plaisir. Si vous voulez être de bonne foi, vous en conviendrez. Oui, vous conviendrez que depuis le moment fatal où votre passion vous a séduit, et où elle vous a soumis à son empire tyrannique, vous n'avez pas eu un jour tranquille; que si à quelques temps elle vous a enivré de ses fausses douceurs, vous les avez ensuite payées bien cher, par les regrets qui les ont suivies, par la douleur que vous en avez conçue, par les reproches que vous vous êtes faits, par la crainte des vengeances divines qui vous a saisi, par tous les sentiments de votre foi qui se sont réveillés : vous conviendrez que ce combat domestique dont vous êtes le triste sujet, et

qui s'élève presque à toutes les heures entre la passion et la conscience; que cette incertitude où vous vivez, sans savoir à quoi vous résoudre, ni à quoi vous voulez renoncer, si c'est à votre conscience, si c'est à votre passion; que ces vicissitudes éternelles, ces tours et retours de votre cœur, se démentant mille fois lui-même et mille fois se contredisant, tantôt voulant l'un, tantôt choisissant l'autre, ne se déterminant ou du moins ne se tenant à rien de fixe, fuyant ce qu'il souhaite, cherchant ce qu'il déteste (car voilà où en sont tant de pécheurs; vous conviendrez, dis-je, que tout cela est l'état le plus désolant, et qu'il vous en coûteroit incomparablement moins de suivre enfin la voix de la conscience qui vous presse, et d'exécuter aux dépens de tout le reste la sainte résolution qu'elle vous inspire. *Durum est tibi contra stimulum calcitrare.* Encore si vous en étiez quitte pour la peine que vous ressentez! mais ce qu'il y a de plus funeste et de plus à craindre, c'est que par la force de l'habitude, qui jette tous les jours dans votre ame de nouvelles et de plus profondes racines, la conscience ne vienne, non pas, si vous voulez, à ne point agir du tout, mais à n'agir plus que foiblement; de sorte que ces remords ne fassent plus qu'une légère impression, et qu'ils perdent presque toute leur vertu; car, je l'ai dit et je le répète, c'est ce qui arrive, et ce que Dieu permet. Terrible punition dont il menaçoit autrefois son peuple par le prophète Ézéchiel. Nation infidèle, leur disoit le Seigneur, je te trouve toujours en défense contre moi, et toujours en garde contre ma grace pour la repousser. Mais sais-tu ce que je ferai, et quel châtiment je te prépare? je ne t'enverrai point des afflictions temporelles, ni pertes de biens, ni maladies; je corrige ainsi mes prédestinés et mes amis, et tu ne mérites pas un traitement si salutaire : mais, dans le trésor de mes vengeances, j'en ai une plus conforme à ton indignité, et d'autant plus mortelle qu'elle sera plus selon tes desirs : c'est que je laisserai ma colère se reposer pour toi et dans toi : *Requiescet indignatio mea in te* (Ezech., 16). Comment se reposera-t-elle? parcequ'elle ne te reprochera plus rien, ou qu'elle ne le fera plus, ni avec la même assiduité, ni avec les mêmes instances. Quand elle tonnoit, qu'elle t'effrayoit, qu'elle te consternoit, c'étoit une colère de pardon; mais quand elle semblera se calmer et t'épargner, ce sera une colère de damnation. Ah! Seigneur, nous sommes pécheurs, et comme pécheurs nous sommes dignes des plus rudes coups de votre justice; mais si vous avez à vous venger et à nous châtier, que ce ne soit point par ce silence plus à redouter pour nous que tous vos tonnerres, ni par ce repos plus dangereux que tous les troubles. La grande grace que nous vous demandons, ô mon Dieu, c'est de ne nous faire point maintenant de grace. Vous ne nous ménagerez jamais davantage en cette vie, que lorsque vous voudrez moins nous ménager. Remuez, Seigneur, remuez nos consciences, et ne souffrez pas qu'elles tombent dans un assoupissement dont elles ne reviendroient plus. Votre prophète vous supplioit

de ne le point reprendre dans votre fureur, et de ne le punir point dans votre courroux. Cela est bon pour un autre monde que celui-ci, et nous vous faisons la même prière. Mais présentement les touches les plus pénétrantes et les plus sensibles, les plus vives répréhensions, seront pour nous les plus signalées faveurs. La nature en murmurera, elle en sera peinée, mortifiée, attristée; mais cette heureuse tristesse que l'Apôtre préféroit à tous les plaisirs du siècle, nous fera passer du péché à la pénitence, et de la pénitence à la joie du Seigneur et à la souveraine félicité, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE DIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'ÉTAT DE VIE ET LE SOIN DE S'Y PERFECTIONNER.

Pharisæus stans, hæc apud se orabat: Deus, gratias tibi ago, quia non sum sicut cæteri hominum.

Le pharisien se tenant debout faisoit intérieurement cette prière : Seigneur, je vous rends grace de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes. SAINT LUC, chap. 18.

Jamais l'orgueil et l'esprit ambitieux se fit-il mieux connoître que dans l'exemple de ce pharisien? Toute sa prière consiste à s'élever lui-même et à rendre graces au ciel d'un avantage imaginaire qu'il prétend avoir, et qu'il n'a point en effet reçu. Car bien loin d'être, ainsi qu'il le pense, au-dessus du reste des hommes, sa seule présomption suffit pour le rabaisser devant Dieu aux derniers rangs, et pour le mettre infiniment au-dessous de cet humble publicain qu'il méprise. Encore, remarque saint Augustin, s'il se contentoit de dire : Je ne suis pas comme quelques uns des hommes! Mais en disant sans exception, comme les autres hommes, il se préfère à tous les hommes en général, et pour se glorifier il les condamne : *Non sum sicut cæteri hominum.* Aussi quelle place prend-il dans le temple, et en quelle posture s'y fait-il voir? Au lieu que le publicain demeure à la porte et ne se croit pas digne de pénétrer plus avant, le pharisien approche du sanctuaire et va jusqu'au pied de l'autel. Au lieu que l'un baisse les yeux par respect et se prosterne contre terre, l'autre se tient debout et lève la tête : *Pharisæus autem stans.* Voilà, mes chers auditeurs, le caractère de l'ambition; elle veut toujours monter, toujours s'avancer. Elle ne rougit de rien, et sans égard à la foiblesse du sujet qu'elle possède et à qui elle inspire de se pousser, ou dans l'Église ou dans le monde, il n'y a point de projets si téméraires qu'elle ne lui fasse concevoir, ni de si hautes espérances dont elle ne le flatte. Damnable et audacieuse passion dont je voudrois réprimer les attentats criminels! Mais avant que de vous proposer mon dessein, adressons-nous à cette Vierge, qui par son humilité a, pour ainsi dire, commencé la rédemption du monde, et saluons-la avec les paroles de l'Ange : *Ave.*

C'est par le plus sage et le plus adorable de tous les conseils, que Dieu, créant le monde, et y voulant établir une société d'hommes vivant ensemble et destinés à converser les uns avec les autres, y a distingué divers états, et leur a assigné leurs fonctions et leurs devoirs. Suivant cette providence il y a des conditions supérieures, et il y en a de subordonnées; il y en a d'éclatantes, et il y en a d'obscures : toutes réglées par la sagesse divine, et nécessaires pour maintenir la paix sur la terre et le bon ordre. Car sans cette diversité qui met l'un en pouvoir de commander, et qui tient l'autre dans la dépendance; qui fait paroître celui-là dans la splendeur, et qui réduit celui-ci à demeurer dans les ténèbres; quel renversement verroit-on dans le monde, et que seroit-ce que la société humaine? Mais cette disposition générale de la Providence ne suffisoit pas, et il en falloit encore une plus particulière. Je veux dire qu'entre ces différentes conditions il falloit que Dieu, selon ses desseins et ses vues de prédestination, marquât à chacun des hommes et lui déterminât l'état particulier où il l'appeloit. Or c'est ce que Dieu a fait : tellement qu'il n'y a point d'homme qui n'ait une vocation propre, qu'il doit tâcher de bien connoître, et qu'il est indispensablement obligé de suivre. Cependant, Chrétiens, voici le désordre de l'ambition. Elle nous tire de cette route où Dieu vouloit nous conduire, et elle nous fait prendre une voie plus conforme aux desirs de notre cœur, et à l'orgueil dont il se laisse enfler. Elle nous porte à un rang où nous ne devons point aspirer, puisqu'il est au-dessus de notre état; et elle nous entretient dans une négligence entière des obligations de notre état, où néanmoins nous devons vivre et nous perfectionner. En deux mots, qui vont faire le partage de ce discours, on veut être ce qu'on n'est pas, c'est de quoi j'ai à vous parler dans la première partie; et l'on ne veut pas être ce qu'on est, c'est sur quoi je vous instruirai dans la seconde partie. Ne point chercher à être ce qu'on n'est pas, et travailler à être parfaitement ce qu'on est, voilà le fond de l'humilité chrétienne, et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est le péché originel de l'homme de vouloir être plus qu'il n'est, et l'Écriture nous apprend que le premier homme n'est déchu de ce bienheureux état de grace où Dieu l'avoit créé que parcequ'il ne se contenta pas d'être ce qu'il étoit, et qu'il affecta d'être ce qu'il n'étoit pas. Si j'avois à parler ici en philosophe, je tirerois de la morale des païens de grandes lumières pour vous instruire sur ce point et pour vous persuader; car je vous dirois tout ce qu'ont dit ces sages du monde en faveur de la modestie, et je vous ferois voir tout ce qu'ils ont pratiqué selon l'esprit et les règles de cette vertu. Je citerois leurs maximes et je produirois leurs exemples, également opposés à cette malheureuse ambition de vouloir toujours croître et s'élever; et,

après vous avoir mis tout cela devant les yeux, je conclurois par ces belles paroles de saint Augustin dans le livre de la Cité de Dieu, où il nous dit : Voilà, mes Frères, les semences et les principes d'humilité qui se sont conservés jusque dans la corruption du paganisme ; et je vous les propose afin que vous rougissiez, si dans le christianisme vous êtes moins modestes que ces infidèles ; et d'ailleurs que vous ne vous flattiez pas d'une haute perfection, si vous l'êtes comme eux et autant qu'eux : *Et hæc dico, ut si virtutes quas isti utcumque coluerunt, non tenuerimus, pudore pungamur ; si tenuerimus, superbiâ non extollamur* (Aug.). C'est ainsi, dis-je, que je raisonnerois. Mais quand je traite avec des chrétiens, je ne dois point avoir recours à la sagesse païenne pour la conviction d'une vérité si bien établie dans l'Évangile, et qui même n'a rien de solide que dans notre religion. Arrêtons-nous donc à ce que la foi nous en dit, et ne fondons point sur d'autres principes les leçons importantes que j'ai à vous faire dans ce discours.

Oui, Chrétiens, c'est la foi que nous devons écouter. Or elle nous apprend, par tous les oracles de l'Écriture et par tous les témoignages des Pères, qu'il n'est rien de plus dangereux ni de plus funeste pour le salut éternel que cette ardeur empressée de vouloir être plus que l'on n'est. Et quelles raisons en apporte-t-elle ? des raisons, mes chers auditeurs, si évidentes par elles-mêmes, que la seule proposition vous en fera sentir d'abord toute la force. Car, nous dit-elle, rien de plus fatal pour le salut que le desir de sa propre élévation : pourquoi ? parcequ'il n'est rien de plus difficile que de s'élever dans le monde, et de ne pas oublier Dieu ni s'oublier soi-même ; parcequ'en s'élevant on s'attire par une suite nécessaire des obligations infinies de conscience auxquelles on ne satisfait presque jamais, ou l'on ne satisfait qu'imparfaitement ; parceque, pour être dans un rang élevé, il faut avoir des qualités et des vertus acquises qu'on a fort rarement, et dont alors le défaut est criminel ; parceque bien même qu'on les eût, dès-là qu'on affecte un rang supérieur et qu'on l'ambitionne, on en devient positivement indigne devant Dieu ; parcequ'il y a une indécence particulière à un chrétien de vouloir s'agrandir ; et parceque ce désir enfin est une source de désordres qui ruinent presque inévitablement la charité et la justice parmi les hommes. Voilà les raisons que la foi nous fournit sur cet excellent point de morale, et dont chacune nous doit tenir lieu de démonstration. Suivez-moi.

S'élever sans perdre la vue de Dieu et la connoissance de soi-même, vous savez, mes Frères, combien la chose est difficile ; et vous savez de plus en quelle impuissance de se sauver est un homme qui ne se souvient plus de lui-même et qui ne connoît plus Dieu. C'est ce qui a fait trembler les Saints, quand ils se sont vus engagés dans les honneurs du monde, quoique par une disposition de la Providence. C'est ce qui donnoit à saint Bernard des sentiments si éloignés de la

politique du siècle, lorsqu'au lieu de féliciter un de ses disciples qui venoit d'être placé sur le premier trône de l'Église, il lui en témoignoit sa douleur. Car voici en quels termes il lui écrivoit : « Il est vrai, saint Père, j'ai participé extérieurement à la joie publique de votre exaltation ; mais j'en ai gémi, et je m'en suis affligé pour vous dans le secret de mon cœur. Car je ne puis considérer le rang que vous tenez, que je n'en appréhende la chute. Plus votre dignité est éminente, plus le précipice me paroît affreux. Je regarde ce que vous êtes, et je mesure par-là ce que vous avez à craindre, parcequ'il est écrit que l'homme étant dans l'honneur, il s'est méconnu : *Homo cùm in honore esset, non intellexit* (*Psal.* 48). Bien loin donc de vous enfler de votre état, humiliez-vous, de peur que vous ne soyez un jour obligé, mais trop tard, de dire avec David : Ah ! Seigneur, c'est par un effet de votre colère que vous m'avez élevé, et qu'en m'élevant vous m'avez brisé comme un vase fragile : *Ne fortè contingat tibi miserabilem illam emittere vocem, à facie iræ indignationis tuæ elevans allisisti me* (Bern.) : car vous êtes maintenant dans la place la plus honorable, mais non pas la plus sûre. » Ainsi parloit saint Bernard, ainsi faisoit-il sa cour aux grands de la terre. Or s'il y a tant de péril à être grand, jugez ce que c'est de le vouloir être et d'ambitionner de l'être. Car être grand n'est pas une chose en soi blâmable ni criminelle, comme de vouloir être grand. Être grand, c'est l'ouvrage de Dieu ; mais vouloir être grand, c'est l'effet de notre orgueil. Si donc d'être grand, même par l'ordre de Dieu, est une occasion si dangereuse d'oublier Dieu ; que sera-ce de la grandeur qui n'a pour fondement que l'ambition et le déréglement de l'homme ? Or telle est, Chrétiens, celle que les enfants du siècle recherchent, quand ils travaillent avec tant d'empressement à se pousser dans le monde, et à s'y établir.

Ajoutez à cela le poids des obligations dont un chrétien se charge devant Dieu, quand il se procure un degré plus haut, et qu'il se fait plus grand qu'il n'étoit. Car voici la règle dont la Providence n'a jamais dispensé, et dont elle ne dispensera jamais : il n'y a point de grandeur dans le monde qui n'ait ses engagements, j'entends des engagements de conscience. Dans cette vie, disoit Cassiodore, le devoir et le pouvoir sont deux choses inséparables, et la mesure de ce que nous devons est toujours ce que nous sommes et ce que nous pouvons. Être donc plus que je n'étois, c'est devoir plus que je ne devois ; à qui ? à Dieu premièrement, et aux hommes ensuite. Aux hommes, dis-je, sur qui je domine, et qui ont droit d'attendre de moi ce qu'auparavant ils n'auroient pu exiger : à Dieu, qui est le protecteur de ce droit, et qui me jugera selon que j'y aurai satisfait ou non. Par conséquent, être plus que je n'étois, c'est avoir un compte à rendre que je n'avois pas, c'est être responsable de mille choses qui ne me regardoient pas, c'est porter un fardeau que je ne portois pas. Et quiconque le pense autrement pèche dans le principe, et trouve dans sa propre grandeur

la ruine de son salut. Or par-là, Chrétiens, formez-vous l'idée juste de ces conditions qui font les rangs d'honneur dans le monde, et dont les hommes du monde sont si passionnés. Pesez dans la balance, non pas de l'intérêt et de l'amour-propre, mais dans celle du sanctuaire, ce que c'est qu'un prélat dans l'Église, un gouverneur dans une province, un commandant dans une armée, un magistrat dans une ville. De quoi n'est-il pas chargé? à quoi n'est-il pas obligé? quelle vigilance et quelle attention ne doit-il pas à son ministère? quel zèle à la religion, quelle protection à l'innocence et à la justice, quel exemple à ceux qui dépendent de lui? combien de scandales ne doit-il pas retrancher, combien d'abus ne doit-il pas corriger? et s'il y manque, quel trésor de colère, selon l'expression de saint Paul, n'amasse-t-il pas pour le jugement de Dieu? Si vous, mes chers auditeurs, qui vous trouvez ainsi élevés, étiez bien persuadés de tout cela, comme il vous est aisé de l'être, compteriez-vous parmi les avantages de votre état votre grandeur; et si vous aviez eu tout cela devant les yeux lorsqu'il a été question de vous avancer, y auriez-vous travaillé avec tant d'empressement et tant d'ardeur? Après cela faut-il s'étonner si les vrais serviteurs de Dieu, remplis de son esprit, par une humble défiance d'eux-mêmes, ont fui ces dignités éclatantes dont la vue nous éblouit? Faut-il s'étonner si quelques uns ont porté là-dessus leur résistance jusqu'à une sainte opiniâtreté, s'ils ont employé pour s'en défendre tant d'artifices innocents, s'ils ont contrefait une sage folie, s'ils se sont cachés dans les grottes et dans les sépulcres, comme nous l'apprenons de leur histoire, et s'ils ont mieux aimé s'exposer à manquer de tout, que d'accepter ces titres d'honneur avec des obligations si rigoureuses? Non, non, Chrétiens, cela ne me surprend pas; mais ce qui m'étonne, c'est de voir des hommes bien moins capables qu'eux de satisfaire à ces obligations et de les soutenir, s'y ingérer avec autant d'ardeur que ceux-là s'efforçoient de les éviter: des hommes, pour me servir des termes de saint Bernard, qui n'ont point de plus grand soin que de s'attirer des soins, comme s'ils devoient trouver le repos quand ils seront parvenus à ce qui est incompatible avec le repos, et à ce qui rend le repos même criminel: *Tanquam sine curis victuri sint, cùm ad curas pervenerint* (BERN.). Ce qui m'étonne, c'est de voir souvent ces hommes aveuglés et infatués des erreurs du monde courir après un emploi, sans savoir même s'il y a des obligations de conscience qui y soient attachées, ou s'il n'y en a pas; sans y avoir seulement pensé, sans se mettre en peine de s'en instruire: ou, s'ils le savent, n'hésitant pas sur cela; s'offrant à tout, pourvu qu'ils arrivent à leur fin, et se promettant tout d'eux-mêmes sans être en état de rien tenir. Ce qui m'étonne encore plus, c'est de les voir accumuler sans crainte ces obligations, les entasser avec joie les unes sur les autres, et en prendre jusqu'à s'accabler; ou plûtôt ne prendre aucune de ces obligations, en prenant les titres qui les imposent, et dont il n'est pas per-

mis de les séparer. En un mot, ce qui m'étonne, c'est de voir la plupart des hommes qui sont quelque chose par leur condition, être jaloux à l'excès d'en retirer les émoluments, et d'en maintenir les droits sans en rien rabattre; mais quant aux obligations, n'en vouloir pas entendre parler, n'écouter qu'avec chagrin et avec dégoût ceux qui les leur font connoître, en retrancher tout ce qu'ils peuvent, et négliger ce qu'ils ne peuvent pas en retrancher : et tout cela, par une conduite que la prudence de la chair approuve, mais odieuse et abominable devant Dieu. Voilà ce qui m'étonne, Chrétiens, et ce qui me donne de la compassion pour les ambitieux de la terre. Mais ce n'est pas tout.

Pour s'élever dans le monde, il faut avoir des qualités et des vertus proportionnées au degré où l'on aspire : cela est de l'ordre naturel; et il faut tellement avoir ces qualités, qu'on les ait toutes sans exception d'une seule, puisqu'il est certain que le défaut d'une seule rend aussi bien un homme incapable d'être ce qu'il prétend, et par conséquent peut aussi bien le perdre devant Dieu s'il vient à bout de ses desseins, que s'il étoit dépourvu de toutes. En effet, presque tous ceux qui se damnent dans le monde pour s'y pousser trop ont d'excellentes qualités, même selon Dieu; mais parcequ'il leur en manque une qui devroit faire la perfection de toutes les autres, quoique peut-être la moins importante, toutes les autres sans celle-là leur deviennent inutiles; et l'on peut bien leur appliquer la parole de saint Jacques, *Offendat autem in uno, factus est omnium reus* (JACOB., 2). Il faut des vertus déja acquises, et non pas la simple capacité ou volonté de les acquérir. Car il n'est pas juste que nous fassions des expériences aux dépens d'autrui et aux dépens de nos emplois mêmes; et qu'à l'exemple des vierges folles, nous commencions à chercher de l'huile pour remplir les lampes, quand elles doivent être prêtes et allumées. Il faut des hommes déja formés, et non pas à former; des hommes déja éprouvés, et non pas à éprouver : *Viros probatos et non probandos*, dit saint Bernard. Mais les emplois, dit-on, font les hommes : erreur, Chrétiens; les emplois doivent perfectionner les hommes, et non pas les préparer. Il faut qu'ils soient déja disposés, et c'est le mérite acquis personnellement qui doit avoir fait cette préparation. Sans cela toutes les démarches d'un homme dans le monde sont autant de crimes aux yeux de Dieu. Or, en vérité, de ces partisans de la fortune et de l'ambition dont je parle ici, quel est celui qui, sur le point de faire le premier pas pour une entreprise où il s'agit de son avancement, rentre en lui-même afin de supputer en repos et à loisir s'il a tous les talents nécessaires pour la fin qu'il se propose : et quel est celui qui, ne les ayant pas, veuille bien le reconnoître, et se rendre à soi-même cette justice : Non, je n'ai pas ce qu'il faut pour occuper telle place? Et quand il auroit assez de lumière et assez d'équité pour prononcer ainsi contre lui-même, quel est celui qui, possédé de cette

malheureuse passion de croître et de monter toujours, ait la force d'en réprimer les saillies, et de se tenir dans les bornes que lui prescrit la vue de son indignité? Ne voyons-nous pas que les plus imparfaits et les plus vicieux sont les plus ardents à se pourvoir, ceux qui ont sur cela plus d'activité, ceux qui veulent être tout, qui se destinent à tout, et qui ne croient rien au-dessus d'eux ni trop grand pour eux, tandis que les autres mieux fondés en qualités et en mérite gardent une modération honnête dans leurs desirs? S'il ne s'agissoit, Chrétiens, que d'essuyer la censure du monde, et que l'on en fût quitte pour cela, ce seroit peu. On sait fort bien que la hardiesse, accompagnée de quelque bonheur, peut prendre impunément l'ascendant partout. Mais il est question de justifier cela devant Dieu, qui ne peut souffrir ces téméraires attentats de l'ambition humaine, et qui en cela, comme dans la chose la plus sainte de notre religion, veut que nous accomplissions le précepte de l'Apôtre, *Probet autem se ipsum homo* (1. *Cor.*, 11); c'est-à-dire qu'avant que de nous élever, nous nous éprouvions nous-mêmes, prêts de nous condamner pour jamais à n'être rien, si par les lumières de la grace nous découvrons que nous n'avons pas le fonds de suffisance requis pour être quelque chose, comme nous y condamnerions un autre si nous en savions autant de lui. Car il veut que la droiture de notre ame aille jusque là ; et si nous nous flattons, c'est pour cela, dit saint Augustin, qu'il a établi un jugement, afin de nous y humilier autant que nous nous serons injustement exaltés, et de nous faire descendre aussi bas que nous aurons voulu monter trop haut. Or je prétends que si nous agissions dans les vues de Dieu et de notre raison, ce seroit là le grand contre-poids de notre vanité.

Mais je veux, Chrétiens, que vous ayez tout autre mérite nécessaire pour être élevés : dès-là que vous recherchez cette élévation, je soutiens que vous ne la méritez plus, et qu'il y a de la contradiction à ambitionner cet honneur, et à se trouver pourvu de toutes les qualités qu'il faut pour le posséder : pourquoi? parceque l'une de ces qualités est que vous soyez humbles, et par conséquent que vous ne vous l'attiriez pas. En effet, dit saint Grégoire pape, quand il arriveroit qu'un emploi spécieux et honorable tombât en bonne main, et qu'il fût bien administré, il y a une indécence positive à le desirer : *Locus porrò superior, et si rectè administratur, tamen indecenter appetitur* (Greg.). Et cela est si vrai, Chrétiens, que ceux mêmes qui travaillent le plus pour se faire grands dans le monde, et qui, à force de le vouloir être, le deviennent enfin, affectent encore de faire croire qu'ils n'y ont en rien contribué, et de persuader, s'ils pouvoient, qu'on leur a fait violence : confessant, ajoute saint Grégoire, ce qui devroit être, parcequ'ils veulent paroître. Et quoique le monde ne se trompe pas à ces apparences de modestie (car on entend bien le langage des hommes), ces apparences subsistent toujours, et nous

les conservons; comme si Dieu, par cette hypocrisie même inutile qu'il permet en nous, vouloit empêcher l'ambition de prescrire contre l'humilité.

Mais quoi, me direz-vous, ne sera-t-il donc jamais permis à un homme du monde de desirer d'être plus grand qu'il n'est? Non, mon cher auditeur, il ne vous sera jamais permis de le desirer. Il vous sera permis de l'être quand Dieu le voudra, quand votre roi et votre prince vous y destinera, quand la voix publique vous y appellera; car la voix publique est celle de votre prince, c'est pour vous la voix de Dieu. Mais de prévenir cette voix de Dieu par vos desirs, par vos sollicitations, par vos intrigues, je dis que c'est une présomption insoutenable, et qui va jusqu'à renverser l'ordre de votre prédestination. Et pourquoi est-ce, Chrétiens, que nous nous attribuerons ce que Jésus-Christ lui-même ne s'est pas attribué? Jésus-Christ, tout saint qu'il étoit, n'a pas voulu entreprendre de se faire grand; il a attendu que son Père le fît, et c'est une des louanges que saint Paul lui a données. Quoiqu'en qualité de Fils de Dieu il eût un droit essentiel à toute la gloire qu'il a reçue, et qu'il eût pu la prendre sans usurpation, il a voulu qu'elle lui vînt d'ailleurs que de lui-même, pour autoriser par son exemple cette grande loi: *Nec quisquam sumit sibi honorem* (Greg.). Et nous qui sommes pécheurs, et qui en cette qualité ne méritons que la confusion et le mépris, nous allons au-devant des honneurs du monde: et, sans attendre que notre Dieu nous y appelle, par une témérité pleine d'orgueil, nous nous y ingérons les premiers. Cela est-il tolérable? Cependant cela se fait, et ce qui est intolérable en soi cesse de l'être en se rendant commun parmi les hommes. On cherche l'honneur ouvertement, on s'en déclare et on s'en explique; on emploie pour cela son crédit, et souvent quelque chose de plus; on se fait une gloire d'en venir à bout; celui qui en prend mieux le chemin passe pour le plus habile et pour le plus entendu; et parceque tout cela est ordinaire, on se figure qu'il est honnête, et que Dieu ne le défend pas. L'aveuglement du péché peut-il nous conduire plus loin?

Car enfin, quand tout cela n'auroit pas été condamné dans le paganisme, quand cette passion de s'élever seroit d'elle-même innocente (ce que la seule raison nous enseigne ne pouvoir pas être), comment pourroit-on la justifier dans un chrétien? Quel monstre qu'un chrétien ambitieux, qui fait profession d'adorer un Dieu humilié et anéanti, ou plutôt qui adore dans la personne de son Dieu les humiliations et l'anéantissement, et qui dans sa propre personne est idolâtre des honneurs du monde; qui sait que son Dieu l'a sauvé en se faisant petit, et qui prétend se sauver en se faisant grand; qui remercie son Dieu de s'être abaissé pour lui, et qui n'a point d'autre pensée que de s'élever soi-même! Et comment, mon cher auditeur, pouvez-vous vous approcher de votre Dieu dans cette

disposition? comment pouvez-vous le prier, comment pouvez-vous vous confier en lui, comment pouvez-vous même l'aimer, le voyant si contraire à vous, ou vous voyant si contraire à lui? Toute votre dévotion en cet état n'est-elle pas une illusion? et quand vous feriez des miracles, ne devrois-je pas m'en défier et les avoir pour suspects?

Mais il n'est pas besoin d'aller jusque là pour reconnoître combien cette passion que je combats est ennemie de Dieu. Les seuls désordres qu'elle cause dans la société des hommes en sont des preuves trop sensibles. Vous les savez, Chrétiens, et ce seroit en vain que je vous en ferois le dénombrement. Quand cette passion s'est une fois emparée d'un esprit, vous savez l'empire qu'elle y exerce, et jusqu'où on se porte pour la satisfaire. Il n'y a point de ressort que l'on ne remue, point d'artifice qu'on ne mette en œuvre, point de personnage que l'on ne fasse: on y fait même servir Dieu et la religion. N'ayant rien d'ailleurs par où se distinguer, on tâche au moins de se distinguer par-là; par-là on s'introduit et on s'insinue, par-là on se transfigure aux yeux des hommes: de rien qu'on étoit on devient quelque chose; et la piété, qui, pour chercher Dieu, doit renoncer à tout, par un renversement déplorable se trouve utile à tout, hors à chercher Dieu et à le trouver. C'est cette passion qui viole tous les jours les plus saints devoirs de la justice et de la charité. Cette concurrence d'ambition dans la poursuite des mêmes honneurs, voilà ce qui divise les esprits et qui entretient les partis et les cabales, ce qui suscite les querelles, ce qui produit les vengeances, ce qui est le levain des plus violentes inimitiés. Voilà pourquoi on se décrie et on se déchire les uns les autres. Voilà d'où naissent tant de fourberies et tant de calomnies qu'invente le desir de l'emporter sur autrui et de le supplanter. Qui pourroit dire combien cette passion a fait de plaies mortelles à la charité, et qui pourroit dire combien elle fera de réprouvés au jugement de Dieu?

Toutefois c'est la grande maladie de notre siècle. On veut être tout ce que l'on peut être, et plus que l'on ne peut être. C'est ce que saint Bernard déploroit avec des expressions que le seul esprit de Dieu pouvoit lui suggérer. Comme il avoit encore plus de zèle pour l'Église que pour le monde, c'étoit particulièrement au sujet de l'Église qu'il s'en appliquoit. On a honte, disoit-il, de n'avoir point dans l'Église d'autre caractère que celui d'être consacré aux autels: *Nunc esse clericum erubescitur in Ecclesiâ* (BERN.). On ne s'engage à servir l'Église que dans l'espérance d'y dominer; et si l'on n'espéroit pas y dominer un jour, on ne se réduiroit jamais à la servir. Mais ce qu'il disoit de l'Église n'est pas moins vrai des autres états. Il n'y en a pas un où l'ambition ne règne; elle y passe même pour une vertu, pour une noblesse de sentiments, pour une grandeur d'ame. C'est ce que l'on inspire aux enfants dès le berceau, et c'est de quoi on leur fait des leçons dès leur jeunesse. O

humilité de mon Dieu, que vous êtes peu imitée, quoique vous soyez notre modèle! C'est cette humilité qui fait toute notre perfection; et le monde, tout perverti qu'il est, ne peut se défendre de lui rendre ce témoignage. Car il n'est rien de si aimé dans le monde que l'humilité, rien de si estimé dans le monde que l'humilité : mais en même temps que nous ne pouvons nous empêcher de l'aimer dans les autres, nous n'en voulons point pour nous-mêmes. Nous voulons être plus que nous ne sommes; et, par un second désordre, nous ne voulons pas être ce que nous sommes. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une vérité, Chrétiens, fondée sur les lois éternelles de la Providence, que tous les états de la vie sont capables d'une certaine perfection, et que, selon la différence des conditions qui partagent le monde, il y a des perfections différentes à acquérir. Quand Dieu eut créé toutes choses, l'Écriture dit qu'il en fit comme une revue générale, et qu'après les avoir bien considérées, il n'y en eut pas une à laquelle il ne donnât son approbation. Elles lui parurent toutes, non seulement bonnes, mais très bonnes, c'est-à-dire parfaites, parcequ'elles lui parurent toutes être ce qu'elles devoient être, et conformes à l'idée qu'il en avoit conçue : *Viditque Deus cuncta quæ fecerat, et erant bona* (*Genes.*, 1). Or il n'est pas croyable que les états et les conditions des hommes, qui sont encore bien plus noblement les ouvrages de Dieu, aient eu en cela moins d'avantage, ou, pour mieux dire, moins de part à sa sagesse et à sa bonté. Dieu leur donna donc, aussi bien qu'à tout le reste des créatures, le caractère de perfection qui leur étoit propre; et si ces états nous paroissent maintenant défectueux, déréglés et corrompus comme ils le sont, ce n'est point par ce que Dieu y a mis, mais par ce que nous y avons ajouté. Car si nous les considérons en eux-mêmes, il n'y en a aucun qui n'ait sa perfection dans l'idée de Dieu, et qui ne doive l'avoir dans nous. Or je dis, Chrétiens, et voici l'excellente maxime que Dieu m'a inspiré de vous proposer pour la conduite de votre vie; je dis que toute la prudence de l'homme, même en matière de salut, se réduit à deux chefs : à s'avancer dans la perfection de son état, et à éviter toute autre perfection, ou contraire à celle-là, ou qui en empêche l'exercice. Étant aussi éclairés que vous l'êtes dans les choses du monde, vous devez être déja plus convaincus que moi de l'importance de ces deux règles.

Il faut s'avancer dans la perfection de son état : pourquoi? parceque c'est ce que Dieu veut de nous, parce que c'est uniquement pour cela qu'il nous a préparé des graces, parceque c'est en cela seul que consiste notre sainteté, et à quoi par conséquent notre prédestination est attachée. Pouvons-nous avoir de plus puissants motifs pour persuader notre esprit, et pour toucher notre cœur? Dieu veut cela de

nous, et ne veut point toute autre chose : si nous étions soumis à ses ordres, n'en faudroit-il pas demeurer là? Quand saint Paul instruisoit les premiers fidèles des devoirs du christianisme, une des grandes leçons qu'il leur faisoit étoit celle-ci, d'examiner soigneusement et de tâcher de bien reconnoître, non pas simplement ce que Dieu vouloit, mais ce qu'il vouloit le plus ; c'est-à-dire ce qui étoit le meilleur et le plus agréable à ses yeux : *Ut probetis quæ sit voluntas Dei bona, et benè placens et perfecta* (*Rom.*, 12). Mais pour moi, Chrétiens, et pour la plupart de vous qui m'écoutez, il me semble que nous n'avons point à faire là-dessus de longues recherches. Car quelque parfaite que puisse être la volonté de Dieu sur moi, je suis sûr que je la connois déja, et que, sans passer pour téméraire, je puis me glorifier d'être déja instruit de ses desseins, puisqu'il m'est évident que Dieu ne demande de moi qu'une seule chose, qui est que je sois ce que je fais profession d'être, et ce que moi-même j'ai voulu être : vérité si constante (écoutez ceci, qui peut être de quelque soulagement pour les consciences), vérité si constante que quand par malheur j'aurois embrassé une condition sans y être appelé de Dieu, dès-là que j'y suis engagé par nécessité d'état, et qu'il ne m'est plus libre d'en sortir, la volonté de Dieu est que je m'y perfectionne, et que je répare le désordre de ce choix aveugle et peu chrétien que j'ai fait. Hors de là, quoi que je fasse, ce n'est plus la volonté de Dieu. C'est, si vous voulez, ce qui éclate le plus aux yeux des hommes, c'est ce que les hommes estiment, c'est ce qui fait du bruit dans le monde, c'est peut-être même ce qui paroît le plus louable en soi; mais après tout c'est ce que je veux, et non pas ce que Dieu veut : pourquoi? parceque c'est quelque chose hors de mon état. Quel est donc dans Dieu cette volonté que saint Paul appelle bon plaisir et volonté de perfection : *Voluntas Dei bene placens et perfecta?* Je vous l'ai dit, Chrétiens; cette volonté est que chacun soit dans le monde parfaitement ce qu'il est; qu'un roi y soit parfaitement roi, qu'un père y fasse parfaitement l'office de père, un juge la fonction de juge; qu'un évêque y exerce parfaitement le ministère d'un prélat; que tous marchent dans la voie qui leur est marquée, qu'ils ne se confondent point, et que les uns ne s'ingèrent point en ce qui est du ressort des autres : car si cela étoit, et que chacun voulût se réduire à être ce qu'il doit être, on peut dire que le monde seroit parfait.

Mais parcequ'on vit tout autrement, et qu'à l'exemple de ce philosophe dont parle Minutius Félix, on veut régler la vertu et le devoir même par le caprice de l'inclination et de l'humeur; c'est-à-dire parceque l'on ne se met pas en peine d'être dignement ce que l'on est, et qu'on travaille éternellement à être ce que l'on n'est pas, de là vient cette confusion et ce mélange qui trouble non seulement la conduite entière du monde, mais les vues mêmes de Dieu sur nous; ce que nous devons souverainement craindre. Et c'est de quoi saint B

nard représentoit si bien la conséquence en certaines personnes qui, dans une profession sainte et dévouée à Dieu, s'adonnoient à des choses purement profanes, et menoient une vie toute séculière. Car que faites-vous? leur disoit-il, et à quoi vous exposez-vous, en passant ainsi les bornes que Dieu vous a prescrites? L'Apôtre vous dit que chacun ressuscitera dans son rang : mais comment se pourra-t-il faire que vous ressuscitiez dans le vôtre, puisque vous ne gardez aucun rang? et que peut-on espérer de vous, sinon qu'ayant vécu dans le désordre, vous ressuscitiez un jour dans le désordre? Belle idée, mes chers auditeurs, de je ne sais combien de chrétiens qui vivent aujourd'hui, et qui ne sont ni du monde ni de l'Église, parcequ'ils ne s'attachent parfaitement ni à l'un ni à l'autre; qui pensent faire quelque chose, et qui ne font proprement rien, parcequ'ils ne font pas ce qui leur est ordonné de Dieu.

Cependant, Chrétiens, c'est pour cela seul que Dieu nous a préparé des graces ; et si nous avons des secours à nous promettre de sa miséricorde, c'est uniquement pour la perfection de notre état; car la plus grossière de toutes les erreurs seroit de croire que toutes sortes de graces soient données à tous. Comme Dieu est aussi sage qu'il est bon, et que dans la distribution de ses trésors il sait observer le poids, le nombre et la mesure avec lesquels l'Écriture nous apprend qu'il a tout fait, il ne nous destine point d'autres graces que celles qui sont conformes et proportionnées à notre condition. C'est la théologie expresse de saint Paul en mille endroits de ses Épîtres. Il y a diversité de graces, dit ce grand apôtre; et selon la diversité des graces, il y a diversité d'opérations surnaturelles, quoique toujours par l'influence du même esprit, qui opère tout en tous; et comme l'œil n'a pas la vertu d'entendre, ni l'oreille la faculté de voir, et que la nature ne fournit des forces à ces deux organes que pour l'action qui leur est propre, aussi Dieu, qui a fait de son Église un corps mystique, ne dispense ses graces aux hommes, qui en sont les membres, que par rapport à la fonction où chacun est destiné. Il donne la grace de commander à celui qui doit commander, et la grace d'obéir à celui qui doit obéir; la grace de direction est pour les prêtres et pour les pasteurs des ames, et la grace de soumission pour les peuples qui ont recours à leur conduite; ainsi du reste. Or il est de la foi que nous ne ferons jamais d'autre bien que celui pour lequel Dieu nous accorde sa grace, et que tout ce que nous entreprendrons hors de l'étendue et des limites de cette grace, quelque apparence qu'il ait de bien, nous sera inutile. Si donc celui qui a la grace d'être conduit veut se mêler de conduire et de diriger, comme il n'arrive que trop, dès-là, outre qu'il ne fait rien de ce qu'il pense, parcequ'il n'a point de grace pour cela, il tombe, sans y prendre garde, dans le péché de présomption, et il tente Dieu, ou en lui demandant une grace qu'il n'a point droit de lui demander, ou en présumant de faire sans grace ce qui est es-

sentiellement l'ouvrage de la grace. Il corrompt cet ouvrage de la grace, et cet ouvrage de la grace ainsi corrompu, bien loin de le perfectionner, a un effet tout contraire. Car nous voyons que les bonnes œuvres faites hors de l'état ne servent qu'à inspirer l'orgueil, l'attachement au sens propre, et mille autres imperfections; pourquoi? parcequ'elles ne procèdent pas du principe de la grace, mais de nous-mêmes : au lieu qu'étant pratiquées dans l'état d'un chacun, elles portent avec elles une bénédiction particulière, et de sainteté pour celui qui les fait, et d'exemple pour les autres.

Car n'espérons pas, Chrétiens, trouver jamais la sainteté ailleurs que dans la perfection de notre état. C'est en cela qu'elle consiste, et les plus grands Saints n'ont point eu d'autre secret que celui-là pour y parvenir. Ils ne se sont point sanctifiés, parcequ'ils ont fait des choses extraordinaires que l'on n'attendoit pas d'eux : ils sont devenus saints parcequ'ils ont bien fait ce qu'ils avoient à faire, et ce que Dieu leur prescrivoit dans leur condition. Jésus-Christ lui-même, qui est le Saint des saints, n'a point voulu suivre d'autre règle. Quoiqu'il fût au-dessus de tous les états, il a borné, sinon sa sainteté, du moins l'exercice de sa sainteté, aux devoirs de son état; et la qualité de Dieu qu'il portoit ne l'a point empêché de s'accommoder en tout à l'état de l'homme. Il étoit fils, il a voulu obéir en fils; il étoit Juif, il n'a manqué en rien à la loi des Juifs : et parceque la loi des Juifs défendoit d'enseigner avant l'âge de trente ans, tout envoyé qu'il étoit de Dieu pour prêcher le royaume de Dieu, il s'est tenu jusqu'à l'âge de trente ans dans l'obscurité d'une vie cachée, arrêtant toutes les ardeurs de son zèle, plutôt que de le produire d'une manière qui ne fût pas réglée selon son état; car c'est la seule raison que nous donnent les Pères de la longue retraite de cet Homme-Dieu. Voilà pourquoi saint Paul, dont je ne fais ici qu'extraire les pensées, exhortant les chrétiens à la sainteté, en revenoit toujours à cette maxime : *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est* (1. *Cor.*, 7) : Que chacun de nous, mes Frères, se sanctifie dans l'état où il a été appelé de Dieu. Voilà pourquoi ce grand maître de la perfection chrétienne, et qui avoit été instruit par Jésus-Christ même, recommandoit si fortement aux Romains de n'affecter point cet excès de sagesse qui s'égare de la vraie sagesse, et de n'être sages qu'avec sobriété : *Non plus sapere quàm oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem* (*Rom.*, 12). Non pas qu'il voulût mettre des bornes à la perfection et à la sainteté de ces premiers fidèles, il en étoit bien éloigné; mais parcequ'il craignoit que ces premiers fidèles n'allassent chercher la sainteté et la perfection où elle n'étoit pas, je veux dire hors de leur état; car c'est proprement ce que signifie cette intempérance de sagesse dont parle saint Paul; intempérance, dis-je, non point en ce qui est de notre état, puisqu'il est certain que nous ne pouvons jamais être trop parfaits dans notre état; mais intempérance en ce qui est au-delà de l'état où

Dieu nous a mis, parceque vouloir être parfaits de la sorte, c'est le vouloir trop, et cesser tout-à-fait de l'être.

Or le moyen de corriger dans nous cette intempérance? le voici renfermé en trois paroles par où je finis, et qui contiennent un fonds inépuisable de moralités. C'est de nous défaire de certains faux zèles de perfection qui nous préoccupent, et qui nous empêchent d'avoir le solide et le véritable. Je m'explique. C'est de retrancher le zèle d'une perfection chimérique et imaginaire que Dieu n'attend pas de nous, et qui nous détourne de celle que Dieu exige de nous; de modérer ce zèle inquiet de la perfection d'autrui qui nous fait négliger la nôtre, et que nous entretenons assez souvent au préjudice de la nôtre; mais par-dessus tout, de réformer ce zèle tout païen que nous avons d'être parfaits et irréprochables dans notre état selon le monde, sans travailler à l'être selon le christianisme et selon Dieu. Prenez garde : je dis de retrancher le zèle d'une perfection chimérique; car j'appelle perfection chimérique celle que nous nous figurons en certains états où nous ne serons jamais, et dont la pensée ne sert qu'à nourrir le dégoût de celui où nous sommes. Si j'étois ceci ou cela, je servirois Dieu avec joie, je ne penserois qu'à lui, je vaquerois sérieusement à mon salut. Abus, Chrétiens : si nous étions ceci ou cela, nous ferions encore pis que nous ne faisons; car nous n'aurions pas les graces que nous avons. Or ce sont les graces qui peuvent tout, et qui doivent tout faire en nous et avec nous. Dieu donne des graces à la cour qu'il ne donneroit pas hors de la cour, et des graces dans la magistrature qu'il vous refuseroit partout ailleurs. J'appelle perfection chimérique celle qui nous porte à faire le bien que nous ne sommes pas obligés de faire, et à omettre celui que nous devons faire. Car vous verrez des chrétiens pratiquer des dévotions singulières pour eux, et se dispenser des obligations communes; faire des aumônes par une certaine compassion naturelle, plus que par charité; et ne pas payer leurs dettes, à quoi la justice et la conscience les engagent. Voilà le zèle qu'il faut retrancher, et voici celui qu'il faut modérer. C'est un zèle inquiet de la perfection d'autrui, tandis qu'on néglige la sienne propre. On voudroit réformer toute l'Église, et l'on ne se réforme pas soi-même. On parle comme si tout étoit perdu dans le monde, et qu'il n'y eût que nous de parfaits. Eh! mes chers auditeurs, appliquons-nous d'abord à nous-mêmes: un défaut corrigé dans nous vaudra mieux pour nous que de grands excès corrigés dans le prochain.

Mais ce que nous avons surtout à régler et à redresser est ce faux zèle qui nous rend si attentifs à notre propre perfection selon le monde, tandis que nous abandonnons tout le soin de notre perfection selon Dieu; comme si l'honnête homme et le chrétien devoient être distingués dans nous; comme si toutes les qualités que nous avons ne devoient pas être sanctifiées par le christianisme; comme s'il ne nous

étoit pas mille fois plus important de nous avancer auprès de Dieu et de lui plaire, que de plaire aux hommes. Ah! Chrétiens, pratiquons la grande leçon de saint Paul, qui est de nous rendre parfaits en Jésus-Christ; car nous ne le serons jamais qu'en lui et que par lui. Toutes les sectes de philosophes ont fait des hommes vains, des hommes orgueilleux, des hommes remplis d'eux-mêmes, des hommes hypocrites; mais un homme parfait, c'est le chef-d'œuvre de la religion, comme il n'y a qu'elle aussi qui puisse nous conduire à une félicité parfaite et à l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE ONZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA MÉDISANCE.

Et adducunt ei surdum et mutum, et deprecabantur eum ut imponat illi manum.
On lui amena un homme qui étoit sourd et muet, et on le pria de mettre les mains sur lui pour le guérir. SAINT MARC, chap. VII.

Voici, Chrétiens, une chose bien étrange, que nous représente notre évangile. Dans un moment le Fils de Dieu, par une vertu toute miraculeuse, délie la langue d'un muet et lui donne l'usage de la parole: *Solutum est vinculum linguæ ejus, et loquebatur rectè* (MARC., 7); mais en vain ce même Sauveur des hommes veut-il imposer silence à une nombreuse multitude qui l'environne, et leur fermer la bouche. Malgré le commandement qu'il leur fait, et plusieurs ordres réitérés de sa part, ils élèvent la voix, et ne cessent point de se faire entendre: *Quantò autem eis præcipiebat, tantò magis plus prædicabant* (Ibid.). C'est, dit saint Grégoire, qu'il est beaucoup plus difficile de se taire que de parler. L'un procède d'une discrétion sage, d'une retenue modeste et humble, d'une charité compatissante aux foiblesses d'autrui, et d'un empire absolu sur soi-même; au lieu que l'autre, en mille rencontres, n'est l'effet que d'une impétuosité naturelle, et souvent d'une passion maligne et d'une envie secrète de censurer. Si l'on parloit au moins comme cette troupe zélée qui rend gloire à Jésus-Christ, et qui publie le miracle qu'il venoit d'opérer à leurs yeux! mais on parle pour décrier le prochain et le couvrir de confusion; on parle pour en railler, pour le condamner, pour relever ses défauts, pour noircir sa réputation, pour le perdre enfin dans l'estime publique. Il y a long-temps, mes chers auditeurs, que je me suis proposé de vous entretenir de la médisance, et c'est ce que j'entreprends dans ce discours. Injurieuse et criminelle liberté, qui ne respecte personne, qui s'attaque sans distinction et aux grands et aux petits, qui n'épargne ni le profane ni le sacré, et qu'il est d'une importance extrême, pour le bon ordre du monde et le salut des ames, de répri-

mer. Demandons les lumières du Saint-Esprit, et adressons-nous à sa sainte Épouse, qui est Marie : *Ave.*

Si nous connoissions parfaitement nos maux, et si nous avions soin d'en étudier la nature et les qualités, souvent il ne faudroit rien davantage pour nous en guérir, et cette réflexion seule en pourroit être le remède infaillible et souverain. Ce qui fait que nous les entretenons, c'est que nous n'en voyons pas la malignité, et que, par une négligence très dangereuse, nous n'examinons presque jamais, ni de quelle source ils procèdent, ni quels effets ils causent dans nous. Or je parle aujourd'hui, Chrétiens, d'un mal d'autant plus déplorable qu'il est volontaire, et d'autant plus pernicieux qu'il est habituel; savoir, du péché de médisance, ou plutôt de la passion qui est en nous le principe de ce péché. Mon étonnement est que cette passion étant d'une part la plus lâche et la plus odieuse, et de l'autre ayant pour la conscience les plus étroits et les plus terribles engagements, ce soit toutefois celle que nous craignons le moins, et qui nous devient ainsi plus ordinaire. Car enfin, pour peu que nous soyons sensibles à l'honneur, sans grace même et sans christianisme, nous fuyons naturellement ce qui porte avec soi un caractère de lâcheté, et ce qui peut nous attirer la haine des hommes; et pour peu d'ailleurs que nous ayons de religion et que nous soyons touchés de zèle sur l'affaire du salut, nous devons conséquemment éviter ce qui nous le rend plus difficile et ce qui l'expose à un péril plus certain. Mais, par une conduite tout opposée, la médisance est de tous les péchés celui dont nous nous préservons avec moins de précaution, et voilà encore une fois ce qui me surprend. En deux mots, qui comprennent tout mon dessein, point de péché plus universel que la médisance, et c'est ce qui m'étonne par deux raisons : en premier lieu, parcequ'entre les péchés il n'en est point de plus lâche ni de plus odieux, vous le verrez dans la première partie : en second lieu, parcequ'entre les péchés il n'en est point qui engage plus la conscience, ni qui lui impose des obligations plus rigoureuses; je vous le montrerai dans la seconde partie. Appliquez-vous à l'une et à l'autre, et commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Quand je dis que la médisance est un des vices les plus lâches et les plus odieux, ne pensez pas, Chrétiens, que ce soit une morale détachée des règles et des maximes de la foi. C'est la morale du Saint-Esprit même, qui, dans le livre de l'Ecclésiastique et dans les Proverbes, s'est particulièrement servi de ces deux motifs pour nous inspirer l'horreur de ce péché. Comme nous sommes sensibles à l'honneur, il nous a pris par cet intérêt, en nous faisant voir que la médisance, qui est le péché dont nous nous préservons le moins et que nous voudrions le plus autoriser, de quelque manière que nous la considérions, porte

un caractère de lâcheté dont on ne peut effacer l'opprobre; et c'est ce que saint Chrysostome prouve admirablement dans l'une de ses homélies, par cette excellente démonstration qu'il en donne, et qui va sans doute vous convaincre.

Car, pour commencer par la personne qui sert d'objet à la médisance, voici le raisonnement de ce Père : Ou celui de qui vous parlez est votre ennemi, ou c'est votre ami, ou c'est un homme indifférent à votre égard. S'il est votre ennemi, dès-là c'est ou haine ou envie qui vous engage à en mal parler; et cela même parmi les hommes a toujours été traité de bassesse, et l'est encore. Quoi que vous puissiez alléguer, on est en droit de ne vous pas croire, et de dire que vous êtes piqué; que c'est la passion qui vous fait tenir ce langage; que si cet homme étoit dans vos intérêts, vous ne le décrieriez pas de la sorte, et que vous approuveriez dans lui ce que vous censurez maintenant avec tant de malignité. En effet, c'est ce qui se dit; et les sages qui vous écoutent, témoins de votre emportement, bien loin d'en avoir moins d'estime pour votre ennemi, n'en conçoivent que du mépris pour vous et de la compassion pour votre foiblesse. Au contraire, si c'est votre ami (car à qui la médisance ne s'attaque-t-elle pas?), quelle lâcheté de trahir ainsi la loi de l'amitié, de vous élever contre celui même dont vous devez être le défenseur; de l'exposer à la risée dans une conversation, tandis que vous l'entretenez ailleurs de belles paroles; de le flatter d'une part, et de l'outrager de l'autre! Or il y en a, vous le savez, en qui l'intempérance de la langue va jusqu'à ce point d'infidélité, et qui n'épargneroient pas leur propre sang, leur propre père, quand il est question de railler et de médire. Mais je veux, conclut saint Chrysostome, que cet homme vous soit indifférent : n'est-ce pas une autre espèce de lâcheté de lui porter des coups si sensibles? Puisque vous le regardez comme indifférent, pourquoi l'entreprenez-vous? N'en ayant reçu nul mauvais office, pourquoi êtes-vous le premier à lui en rendre? Qu'a-t-il fait pour s'attirer le venin de votre médisance? Vous n'avez rien, dites-vous, contre lui, et cependant vous l'offensez et vous le blessez : je vous demande s'il est rien de plus lâche qu'un tel procédé.

Mais reconnoissons-le encore plus clairement par la seconde circonstance. Quiconque médit attaque l'honneur d'autrui : c'est en quoi consiste l'essence de ce péché. Mais de quelles armes se sert-il pour l'attaquer? d'une sorte d'armes qui de tout temps ont passé pour avoir quelque chose de honteux, je veux dire des armes de la langue, selon l'expression même du Saint-Esprit. Car, dans les termes de l'Écriture, c'est la langue qui fournit au médisant les flèches aiguës ou les paroles envenimées qu'il lance contre ceux qu'il a dessein de perdre : *Filii hominum dentes eorum arma et sagittæ* (*Psal.* 56). C'est la langue qui lui tient lieu d'épée à deux tranchants, dont il frappe sans égard et sans pitié : *Lingua eorum gladius acutus* (Ibid.). Et qui est-ce qu

fut l'inventeur de cette espèce d'armes et qui les fabriqua? Le démon, répond saint Augustin, lorsque, voulant combattre le premier homme dans le paradis terrestre, il s'arma d'une langue de serpent; ce qui ne lui réussit que trop bien : d'où vient que le Fils de Dieu, dans l'Évangile, parlant de cet ennemi du genre humain, dit que dès le commencement du monde il fut homicide : *Ille homicida erat ab initio* (Joan., 8) : or il est évident que le démon ne commit pas cet homicide avec le fer, mais avec la langue : *Non ferro armatus, sed linguâ, ad hominem venit* (Aug.).

Voilà la source et l'origine de la médisance. Aussi Jérémie ne croyoit-il pas pouvoir mieux exprimer la malice de ses ennemis et l'indignité de leur conduite, qu'en rapportant les discours qu'ils tenoient de lui et contre lui. *Venite, et percutiamus eum linguâ* (Jer., 18). Allons, disoient ces hommes de sang, s'excitant les uns les autres contre Jérémie, ou plutôt contre Jésus-Christ, dont ce prophète étoit la figure; allons, et déclarons-lui une guerre ouverte; jetons-nous sur lui comme sur une proie qui nous est préparée; déchirons-le et le mettons en pièces. Tout cela comment? par les traits et les coups de la langue, qui sera l'instrument général de tout ce que nous avons formé de desseins et d'entreprises contre sa personne : *Venite, percutiamus eum linguâ*. Car voilà, Chrétiens, de quelle manière en usent encore tous les jours ce qu'on appelle gens de parti, gens de faction et de cabale. Ils parlent, ils déclament, ils invectivent, ils calomnient; et je vous laisse à juger si c'est là le caractère des ames généreuses et des cœurs droits.

Mais de plus, quel temps choisit presque toujours le médisant pour frapper son coup? celui où l'on est moins en état de s'en défendre. Car ne croyez pas qu'il attaque son ennemi de front : il est trop circonspect dans son iniquité pour n'y pas apporter plus de précaution. Tandis qu'il vous verra, il ne lui échappera pas une parole. Qu'il aperçoive seulement un ami disposé à soutenir vos intérêts, il n'en faut pas davantage pour lui fermer la bouche. Mais éloignez-vous, et qu'il se croie en sûreté, c'est alors qu'il donnera un cours libre à sa médisance, qu'il en fera couler le fiel le plus amer, qu'il se déchaînera, qu'il éclatera. Or quelle lâcheté d'insulter un homme parcequ'il n'est pas en pouvoir de répondre! C'est néanmoins ce que font tous les médisants. Et voilà sur quoi particulièrement est établie l'obligation de ne les pas écouter. On vous a dit cent fois que cette obligation est essentielle au précepte de la charité, et qu'il est de la foi que quiconque prête l'oreille à la médisance, dès-là en devient complice; que, dans la pensée de saint Bernard, il n'y a souvent pas moins de désordre à entendre la médisance qu'à la faire, et que, selon saint Grégoire pape, il y aura peut-être un jour plus de chrétiens condamnés de Dieu pour avoir ouï parler que pour avoir parlé contre le prochain. On vous a dit tout cela; mais vous demandez sur quoi l'obligation de tout cela

peut être fondée, et moi je dis qu'elle est particulièrement fondée sur la lâcheté du médisant. Car comme c'est toujours des absents qu'il médit, il a été de la Providence que les absents fussent prémunis contre un mal si dangereux. Or c'est à quoi Dieu a sagement pourvu par cette loi de la charité qui nous oblige de ne point adhérer à la médisance ; c'est-à-dire, ou de la condamner par notre silence, ou de la réfuter par nos paroles, ou de la réprimer par notre autorité : de sorte que si l'on s'échappe en ma présence à blesser l'honneur du prochain, je dois me regarder comme un homme député de Dieu pour le défendre, et comme le tuteur de la réputation de mon frère. Telle est l'importante commission dont Dieu nous a chargés, et qu'il nous a signifiée dans l'Ecclésiastique, *Mandavit illis unicuique de proximo suo* (*Eccles.*, 17). Le médisant est lâche : il faut que vous ayez une fermeté chrétienne, et que la charité trouve en vous autant de protecteurs. Sans cela vous êtes responsables de tout le tort que votre prochain en souffrira.

Rien de plus formidable à la médisance, dit saint Ambroise, qu'un homme zélé pour la charité. Mais savez-vous, Chrétiens, comment la médisance a coutume de s'en défendre? Par trois autres lâchetés encore plus insignes qu'elle commet. Premièrement, sur certains faits plus diffamants, elle ne parle presque jamais qu'en secret. Secondement, elle affecte de plaire et de se rendre agréable. Et en troisième lieu, elle tâche à se couvrir de mille prétextes qui semblent la justifier. Je m'explique. Si la médisance étoit réduite à ne se produire qu'en public et devant des témoins, à peine y auroit-il des médisants dans le monde; pourquoi? parcequ'il y auroit fort peu de gens qui pussent ou qui voulussent essuyer la tache que la médisance imprime à celui qui la fait. Mais aujourd'hui l'on en est quitte pour un peu de prudence et pour une discrétion apparente; avec cela on médit librement et impunément : d'où il arrive que les plus lâches y deviennent les plus hardis. Peut-on mieux les dépeindre que le Saint-Esprit dans la Sagesse, quand il les compare à des serpents qui piquent sans faire de bruit : *Si mordeat serpens in silentio, nihil eo minus habet qui occultè detrahit* (*Eccles.*, 10). Ils demandent le secret à tout le monde, et ils ne voient pas, dit saint Chrysostome, que cela même les rend méprisables. Car demander à celui que j'ai fait le confident de ma médisance qu'il garde le secret, c'est proprement lui confesser mon injustice. C'est lui dire : Soyez plus sage et plus charitable que moi : je suis un médisant, ne le soyez pas ; en vous parlant de telle personne, je blesse la charité, ne suivez pas mon exemple. Aussi David, qui fut un prince si éclairé, n'avoit point tant d'horreur, à ce qu'il paroît, de la médisance, que du secret de la médisance. J'avois pitié, disoit-il, de ceux que la chaleur et l'emportement faisoient éclater en des médisances, quoique outrageantes et atroces ; mais si j'en voyois quelqu'un qui inspirât secrètement le poison de sa malignité, je me sentois animé de

zèle et d'indignation, et il me sembloit qu'il étoit de mon devoir de le persécuter et de le confondre : *Detrahentem secretò proximo suo, hunc persequebar* (*Psal.* 100). Ce n'est pas tout. D'où vient qu'aujourd'hui la médisance s'est rendue si agréable dans les entretiens et dans les conversations du monde ? pourquoi emploie-t-elle tant d'artifices et cherche-t-elle tant de tours ? Ces manières de s'insinuer, cet air enjoué qu'elle prend, ces bons mots qu'elle étudie, ces termes dont elle s'enveloppe, ces équivoques dont elle s'applaudit, ces louanges suivies de certaines restrictions et de certaines réserves, ces réflexions pleines d'une compassion cruelle, ces œillades qui parlent sans parler, et qui disent bien plus que les paroles mêmes : pourquoi tout cela ? le Prophète nous l'apprend : *Os tuum abundavit malitiâ, et lingua tua concinnabat dolos* (*Ps.* 49) : Votre bouche étoit remplie de malice, mais votre langue savoit parfaitement l'art de déguiser cette malice et de l'embellir ; car quand vous aviez des médisances à faire, c'étoit avec tant d'agrément, que l'on se sentoit même charmé de les entendre : *Et lingua tua concinnabat dolos.* Quoique ce fussent communément des mensonges, ces mensonges, à force d'être parés et ornés, ne laissoient pas de plaire, et, par une funeste conséquence, de produire leurs pernicieux effets : *Et lingua tua concinnabat dolos.* Or en quelle vue le médisant agit-il ainsi ? Ah ! mes Frères, répond saint Chrysostome, parcequ'autrement la médisance n'auroit pas le front de se montrer ni de paroître. Étant d'elle-même aussi lâche qu'elle est, on n'auroit pour elle que du mépris si elle se faisoit voir dans son naturel ; et voilà pourquoi elle se farde aux yeux des hommes, mais d'une manière qui la rend encore plus méprisable et plus criminelle aux yeux de Dieu.

Allons encore plus loin : ce qui met le comble à la lâcheté de ce vice, c'est que, non content de vouloir plaire et de s'ériger en censeur agréable, il veut même passer pour honnête, pour charitable, pour bien intentionné; car voilà l'un des abus les plus ordinaires. Permettez-moi de vous le faire observer, et d'entrer avec vous dans le détail de vos mœurs, puisqu'il est vrai de ce péché ce que saint Augustin disoit des hérésies, qu'on ne les combat jamais mieux qu'en les faisant connoître. Voilà, dis-je, l'un des abus de notre siècle. On a trouvé le moyen de consacrer la médisance, de la changer en vertu, et même dans une des plus saintes vertus, qui est le zèle de la gloire de Dieu : c'est-à-dire qu'on a trouvé le moyen de déchirer et de noircir le prochain, non plus par haine ni par emportement de colère, mais par maxime de piété et pour l'intérêt de Dieu. Il faut humilier ces gens-là, dit-on, et il est du bien de l'Église de flétrir leur réputation et de diminuer leur crédit. Cela s'établit comme un principe : là-dessus on se fait une conscience, et il n'y a rien que l'on ne se croie permis par un si beau motif. On invente, on exagère, on empoisonne les choses, on ne les rapporte qu'à demi; on fait valoir ses préjugés comme

des vérités incontestables, on débite cent faussetés, on confond le général avec le particulier ; ce qu'un a mal dit, on le fait dire à tous; et ce que plusieurs ont bien dit, on ne le fait dire à personne : et tout cela, encore une fois, pour la gloire de Dieu. Car cette direction d'intention rectifie tout cela. Elle ne suffiroit pas pour rectifier une équivoque ; mais elle est plus que suffisante pour rectifier la calomnie, quand on est persuadé qu'il y va du service de Dieu.

Ah! Chrétiens, si Dieu, au moment que je parle, révéloit ici toutes nos pensées, comme il les révélera dans son jugement universel, et qu'il découvrît toutes les intentions que nous avons eues en rabaissant celui-ci et celui-là, quelle honte n'aurions-nous pas de nous-mêmes? Ou si nous-mêmes, dans l'esprit d'une sincère pénitence, nous voulions reconnoître la perversité de notre cœur, quelle confession n'en ferions-nous pas à Dieu? Non, Seigneur, lui dirions-nous, ce n'est rien moins que le motif de votre gloire qui me conduisoit, et je suis un prévaricateur d'avoir voulu faire servir cette gloire divine à l'iniquité et au désordre de ma passion. Si je ne m'étois proposé que votre gloire, je n'aurois pas eu dans mon zèle tant d'aigreur, je n'aurois pas eu un plaisir si sensible à révéler les imperfections de mon prochain; je ne me serois pas fait de son humiliation un avantage, au préjudice de la charité; car la charité est inséparable de votre gloire. Si c'étoit l'intérêt de votre gloire qui m'eût touché, je n'aurois pas tant exagéré les choses, je n'y aurois rien ajouté de moi-même, je n'aurois pas publié mes conjectures et mes soupçons pour des faits certains et indubitables; car le zèle de votre gloire suppose la vérité. Trouvant de quoi reprendre dans la conduite des autres, ou je vous en aurois laissé le jugement, ou, selon l'ordre de l'Évangile, je m'en serois éclairci entre eux et moi. Je n'en aurois point fait de confidences indiscrètes; je ne l'aurois point déclaré à des personnes incapables d'y remédier, et capables de s'en scandaliser; je n'en aurois point rafraîchi inutilement la mémoire en mille occasions, et je ne serois pas tombé par ma médisance dans un mal plus grand et plus inexcusable que celui que je condamnois. Il faut donc l'avouer, ô mon Dieu, et l'avouer à ma confusion : ce qui m'a mis dans la bouche tant d'amertume, ce sont de lâches passions dont mon cœur s'est laissé préoccuper; c'est une antipathie naturelle que je ne me suis pas efforcé de vaincre; c'est une envie secrète que j'ai eue de voir les autres mieux réussir que moi; c'est un intérêt particulier que j'ai recherché dans l'abaissement de celui-ci, c'est une vengeance que je me suis procurée aux dépens de celle-là ; c'est une aveugle prévention contre le mérite, en quelque sujet qu'il se rencontre. Telle a été, Seigneur, la source de mes médisances, et j'en veux bien faire l'aveu devant vous, parceque j'y veux apporter le remède. Si nous étions de bonne foi avec Dieu, voilà comment nous parlerions : et de tout ceci je conclus toujours qu'entre les vices la médisance est évidemment un des plus lâches.

J'ai dit encore que c'étoit un des plus odieux, et à qui? à Dieu et aux hommes. A Dieu, qui est essentiellement amour et charité, et qui par-là même doit avoir une opposition spéciale à la médisance, puisque la médisance est l'ennemi le plus mortel de la charité : *Detractores, Deo odibiles* (*Rom.*, 1); aux hommes, dont le médisant, selon l'oracle du Saint-Esprit, est l'abomination : *Abominatio hominum detractor* (*Prov.*, 24). Et je ne m'en étonne pas. Car qu'y a-t-il de plus odieux qu'un homme à la censure de qui chacun se trouve exposé ; dont il n'y a personne, de quelque condition qu'il soit, qui se puisse dire exempt; et de qui les puissances mêmes ne peuvent éviter les traits? Quoi de plus odieux qu'un tribunal érigé d'une autorité particulière, où l'on décide souverainement du mérite des hommes; où l'un est déclaré tel que l'on veut qu'il soit; ou l'autre quelquefois est noté pour jamais, et flétri d'une manière à ne s'en pouvoir laver ; où tous reçoivent leur arrêt, qui leur est prononcé sans distinction et sans compassion?

C'est pour cela que l'Écriture, dans le portrait du médisant, nous le représente comme un homme terrible et redoutable : *Terribilis in civitate homo linguosus* (*Eccles.*, 9). En effet, il est redoutable dans une ville, redoutable dans une communauté, redoutable dans les maisons particulières, redoutable chez les grands, redoutable parmi les petits. Dans une ville, parcequ'il y suscite des factions et des partis; dans une communauté, parcequ'il en trouble la paix et l'union ; dans une maison particulière, parcequ'il y entretient des inimitiés et des froideurs; chez les grands, parcequ'il abuse de la créance qu'ils ont en lui, pour détruire auprès d'eux qui il lui plaît ; parmi les petits, parcequ'il les anime les uns contre les autres : *Terribilis homo linguosus*. Combien de familles divisées par une seule médisance! combien d'amitiés rompues par une raillerie! combien de cœurs aigris et envenimés par des rapports indiscrets! Qu'est-ce qui forme tous les jours tant de querelles ouvertes et déclarées, n'est-ce pas un terme offensant dont on veut avoir raison? Qu'est-ce qui engage à ces combats singuliers, si sagement défendus par les lois divines et humaines? est-ce autre chose souvent qu'une parole piquante, qu'on ne croit pas, selon le faux honneur du monde, pouvoir laisser impunie? Ne serions-nous pas surpris si dans la suite de l'histoire on nous faisoit voir des guerres sanglantes qui n'ont point eu d'autre principe que celui-là? On armoit de toutes parts, on versoit le sang des hommes, on désoloit les provinces; et de quoi s'agissoit-il? d'un mot peut-être, qui comme une étincelle excitoit le plus violent et le plus affreux embrasement. Que ne fait point la médisance, lorsque pour se répandre, et même, autant qu'il lui est possible, pour se perpétuer et s'éterniser, elle se produit dans des libelles, dans des ouvrages satiriques, dans des poésies scandaleuses! Les siècles entiers suffiroient-ils pour fermer ces plaies? Après mille réconciliations, mille satisfactions, mille désa-

veux, la cicatrice n'en reste-t-elle pas toujours? Or Dieu, qui est le protecteur de la charité, peut-il voir tout cela sans avoir en horreur le médisant? Vous-mêmes à qui je parle, Chrétiens, rendez ici témoignage (car vous le pouvez) de tous les désordres où vous avez eu part et que la médisance a causés, soit celle que vous avez faite, soit celle qu'on a faite de vous; je veux dire, de tous les chagrins que vous avez donnés aux autres par vos médisances, et de tous les chagrins que la médisance des autres vous a donnés à vous-mêmes. Avez-vous pu supporter ce qu'on a dit de vous? quels ressentiments n'en avez-vous pas fait paroître, et dans quels transports de colère cela ne vous a-t-il pas quelquefois jetés? Or ce que vous avez dit des autres a dû produire dans les autres les mêmes effets. Voyez combien de disgraces on vous auroit épargnées, si l'on n'avoit jamais mal parlé de vous; et combien de déplaisirs vous vous seriez épargnés vous-mêmes, si vous n'aviez jamais parlé mal d'autrui. Car enfin tous les mauvais pas de votre vie, toutes les rencontres fâcheuses, tous les embarras d'affaires que vous avez eues, sont peut-être arrivés d'avoir mal gouverné votre langue. Voilà ce qui vous a attiré des ennemis, voilà ce qui vous a fait perdre vos amis, voilà ce qui les a éloignés de votre personne, voilà ce qui vous a fait passer dans le monde pour un esprit dangereux. Tant il est vrai que la médisance est un vice odieux de sa nature.

Mais on se plaît à l'entendre, et, quoi qu'il en soit, il n'y a rien dans la conversation de plus agréable et de plus divertissant. Ah! Chrétiens, c'est ici le prodige que je vous prie de remarquer: car saint Chrysostome ajoute fort bien que tout est monstrueux dans ce vice, et qu'il n'y a rien de naturel. On l'aime et on l'abhorre tout à la fois. Il plaît en même temps qu'il se fait haïr; et vous, mon cher auditeur, qui vous en réjouissez, vous êtes le premier à le détester: pourquoi? parceque si vous êtes sage, vous devez juger que le médisant ne vous ménagera pas dans l'occasion, qu'il ne vous fera pas plus de grace qu'aux autres, et qu'après vous avoir diverti à leurs dépens, il saura vous faire servir vous-même à leur divertissement. Car pourquoi vous excepteroit-il? avez-vous quelque qualité qui vous rende invulnérable aux traits de la médisance? êtes-vous un homme parfait? s'il n'a pas respecté un tel, aura-t-il plus d'égard pour vous? avez-vous fait un pacte avec lui; et quand vous l'auriez fait, espéreriez-vous qu'il l'observât? le moyen qu'il vous garantisse une langue dont il n'est pas le maître? et comment pourroit-il vous en assurer, puisqu'il ne peut pas s'en assurer lui-même? Cependant, mes Frères, reprend saint Chrysostome, voilà notre indignité; et l'indignité de ce vice. Nous aimons la médisance tandis qu'elle s'attaque aux autres; mais du moment qu'elle vient à nous, nous en avons horreur. Que notre prochain en soit déchiré, nous le souffrons et nous l'agréons; que nous en ressentions la moindre atteinte, nous nous emportons.

Voilà donc les deux qualités de cette habitude criminelle : elle est lâche, et elle est odieuse. Après cela n'est-il pas étrange que ce soit néanmoins aujourd'hui le vice le plus commun et le plus universel? Mais je me trompe : ce n'est pas seulement d'aujourd'hui que ce vice règne dans le monde, puisqu'il y règne dès le temps même de David, et que quand ce prophète vouloit exprimer la corruption générale de toute la terre, c'étoit singulièrement ce désordre qu'il marquoit. *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt; non est qui faciat bonum, non est usque ad unum* (*Psal.* 13) *:* Tous les hommes, disoit-il, se sont égarés des voies de Dieu, et en même temps ils sont devenus des sujets inutiles. Car à quoi peut être utile une créature qui n'est plus à Dieu et qui ne cherche plus Dieu? il n'y en a pas un qui fasse le bien, pas un sans exception : *Non est usque ad unum.* Mais dites-nous, grand roi, demande saint Augustin, quelle est donc cette contagion qui a infecté tout le monde, et en quoi est-ce que tous les hommes se sont éloignés si généralement des voies de Dieu? Est-ce dans les excès de la débauche? est-ce dans les déréglements de l'ambition? est-ce dans les convoitises de l'avarice? non. En quoi donc? dans les libertés de la médisance : *Sepulcrum patens est guttur eorum, linguis suis dolosè agebant; venenum aspidum sub labiis eorum* (*Psal.* 13). Oui, voilà en quoi l'on peut dire que tous les hommes se sont pervertis ; c'est que leurs bouches sont comme des sépulcres ouverts, dont il ne sort rien que de corrompu ; c'est qu'ils ne se servent de leurs langues que pour tromper, que pour railler, que pour offenser, que pour calomnier ; c'est qu'ils ont sur leurs lèvres un venin pire que celui de l'aspic, dont l'innocence et la vertu même ne peuvent se préserver. Encore une fois, disoit ce prophète, voilà ce qui les a tous perdus, voilà la lèpre dont ils sont tous couverts ; et je vois si peu de personnes dans le monde qui en soient exemptes, que j'aime mieux dire absolument, *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.*

En effet, Chrétiens, quoique les autres vices se répandent présentement plus que jamais, encore y a-t-il certains états et certaines conditions qui s'en défendent, soit par grace de vocation, soit par effort de vertu, soit par éloignement des occasions, soit par une espèce de nécessité. L'avarice ne trouve guère d'entrée dans le cœur d'un religieux ; à peine l'ambition s'attache-t-elle à certaines professions basses et obscures ; il y a des vierges dans le christianisme qui triomphent presque sans peine du démon de la chair. Mais pour la médisance, elle exerce également son empire sur tous les hommes. C'est le vice des grands comme des petits, des souverains comme des peuples, des savants comme des ignorants ; le vice de la cour et de la ville, de l'homme de robe et de l'homme d'épée, des jeunes et des plus avancés en âge. Le dirai-je, et ne s'en formalisera-t-on point? non, mes Frères ; car je le dirai avec tout le respect et toute la circonspection convenable. C'est le vice des prêtres aussi bien que des laïques, des

religieux aussi bien que des séculiers, des spirituels et des dévots aussi bien et peut-être même plus que des libertins et des impies. Prenez garde : je ne dis pas que c'est le vice de la dévotion ; à Dieu ne plaise ! La dévotion est toute pure, toute sainte, exempte de tout vice ; et lui en attribuer un seul, ce seroit faire outrage à Dieu même, et décréditer son culte. Mais ceux qui professent la dévotion ont leur péché propre comme les autres, et vous savez si le plus ordinaire n'est pas la médisance ; péché qui s'attache aux ames d'ailleurs les plus pieuses ; péché qui souvent fait mourir en elles tous les fruits de grace et de justice ; péché qui corrompt leurs esprits, pendant que leurs corps demeurent chastes ; péché qui leur fait faire un triste naufrage, après qu'elles ont évité tous les écueils des plus criminelles et des plus dangereuses passions ; enfin, péché qui perd bien des dévots, et qui déshonore la dévotion.

Ah ! mes Frères, concluoit saint Bernard, instruisant ses religieux sur la matière que je traite (écoutons-le, mes chers auditeurs, vous qui faites une profession particulière de piété, vous qui êtes engagés dans l'état ecclésiastique, vous qui êtes revêtus de l'habit de religieux, moi-même qui suis chargé tout à la fois de toutes ces obligations ; c'est à vous et à moi que j'adresse les paroles de ce grand Saint) : ah ! mes Frères, s'écrioit-il, si cela est, c'est-à-dire si nous devions être sujets comme les hommes du siècle à ce péché de médisance, pourquoi tant d'exercices pénibles et mortifiants que nous pratiquons tous les jours, et à quoi nous servent-ils? *Si ità est, Fratres, ut quid sine causâ mortificamur totâ dic* (Bern.)? Pourquoi ces retraites, ces veilles, ces jeûnes, ces continuelles prières, si nous ne laissons pas avec cela de nous damner en ne retenant pas notre langue? Falloit-il nous donner tant de peine, pour nous perdre avec les autres? Ne pouvions-nous pas trouver une voie plus commode et plus supportable pour descendre dans l'enfer? *Siccine ergo non inveniebatur nobis via tolerabilior ad infernum* (Idem)? Que ne marchions-nous dans le chemin large des plaisirs du monde, afin d'avoir au moins cette espèce de consolation, de passer de la joie à la souffrance, et non pas de la souffrance à une autre souffrance? *Cur non saltem illam quæ ducit ad mortem latam viam elegimus, quatenus de gaudio ad luctum, non de luctu ad luctum transiremus* (Idem)? Qu'importe que ce soit par les vices de la chair ou par ceux de l'esprit que nous tombions dans l'abîme? que ce soit par l'impureté ou par la médisance, puisque la médisance est seule capable de nous y précipiter? Ainsi parloit saint Bernard, et de là je prends occasion de vous expliquer le second sujet de mon étonnement, savoir, que la médisance étant de tous les péchés celui qui nous impose devant Dieu des engagements plus rigoureux et plus étroits, on s'y porte néanmoins avec tant de facilité et si peu de précaution. Donnez, s'il vous plaît, à cette seconde partie une attention toute nouvelle.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce n'est pas sans raison que le Saint-Esprit, parlant du péché d'injustice, lui a donné pour compagne inséparable l'amertume et la douleur, et qu'il a voulu que le remords, le trouble, le ver de conscience fussent les productions malheureuses de ce qu'il appelle iniquité : *Ecce parturiit injustitiam, concepit dolorem et peperit iniquitatem* (*Psal.* 7). En effet, dit saint Augustin, tout péché est à l'égard de Dieu un funeste engagement de la conscience du pécheur ; mais l'injustice ajoute à celui-ci d'être encore un engagement à l'égard de l'homme ; et quoique l'engagement à l'égard de l'homme paroisse léger en comparaison de celui qui regarde Dieu, il est néanmoins vrai qu'il a quelque chose pour la conscience de plus inquiétant, de plus douloureux, et d'une suite plus fâcheuse. Pourquoi cela ? parcequ'à remonter au principe, le droit de Dieu peut être violé sans celui de l'homme, mais que le droit de l'homme ne le peut jamais être sans celui de Dieu. Quand je pèche contre Dieu, si je puis parler de la sorte, je n'ai affaire qu'à Dieu même ; mais quand je fais tort à l'homme, je suis responsable et à Dieu et à l'homme ; et ces deux intérêts sont si etroitement unis, que jamais Dieu ne relâchera du sien, si celui de l'homme n'est entièrement réparé. Or il est bien plus aisé de satisfaire à Dieu seul, que de satisfaire tout à la fois à l'homme et à Dieu. Car, pour Dieu seul, la contrition du cœur suffit ; mais pour l'homme et pour Dieu tout ensemble, ou plutôt pour Dieu prenant la cause de l'homme, outre ce sacrifice du cœur, ce qu'il faut au-delà est ce que le pécheur a coutume de craindre davantage, et ce qui forme en lui l'obstacle le plus difficile à vaincre pour sa conversion. Appliquez-vous, Chretiens, à cette vérité, et comprenez le plus essentiel de vos devoirs.

Toute injustice envers le prochain est d'une conséquence dangereuse pour le salut ; mais de toutes les espèces d'injustices, il n'y en a aucune dont l'engagement soit plus terrible devant Dieu que celui de la médisance. Premièrement, parcequ'il a pour terme la plus délicate et la plus importante réparation, qui est celle de l'honneur. Secondement, parceque c'est celui dont l'obligation souffre moins d'excuses, et est moins exposée aux vains prétextes de l'amour-propre. Enfin, parcequ'il s'étend communément à des suites infinies, dont il n'y a point de conscience, quelque libertine qu'elle puisse être, qui ne doive trembler. Trois caractères qui méritent toutes vos réflexions, et que vous n'avez peut-être jamais bien considérés.

Il faut réparer l'honneur, c'est le premier. Ah ! Chrétiens, l'étrange nécessité ! Vous avez ravi celui de votre frère, et il s'agit de le rétablir. Si vous reteniez son bien, vous vous condamneriez à le rendre ; et vous avouez que sans cela il n'y auroit nulle espérance de salut pour vous : or ce bien dont vous lui seriez redevable est de beaucoup au-dessous de son honneur. Il seroit donc surprenant qu'ayant de l'équité

pour l'un, vous en manquassiez pour l'autre; et qu'étant religieux pour le vol, vous ne le fussiez pas pour la médisance. De savoir comment elle se répare, c'est ce que je n'entreprends pas de vous expliquer en détail; et je pourrois vous prescrire sur cela des règles contre lesquelles votre foiblesse se révolteroit. Consultez ceux que Dieu a établis dans son Église pour être les pasteurs de vos ames; mais souvenez-vous que tout pasteurs qu'ils sont de vos ames, Dieu ne leur donne nul pouvoir pour vous dispenser de cette réparation. Ils ont les clefs du ciel entre les mains, et l'Église, en certains temps plus solennels, leur communique sans réserve toute sa juridiction. Mais ni la juridiction de l'Église ni les clefs du ciel ne vont point jusque là; et cet homme, quoique ministre et lieutenant de Jésus-Christ, n'est pas plus capable de vous réconcilier avec Dieu sans la condition dont je parle, que de vous rendre maître de l'honneur d'autrui, et de vous attribuer le domaine de ce qui ne vous appartient pas. Je vous le dis, Chrétiens, parceque, dans le tribunal même de la pénitence, il peut arriver quelquefois, ou que vous dissimuliez avec lui, ou qu'il dissimule avec vous; que vous lui déguisiez les choses, ou qu'il vous déguise vos obligations : abus qui, bien loin de vous justifier, ne serviroit qu'à augmenter la rigueur de votre jugement.

Il me suffit donc en général de vous déclarer qu'un honneur que la médisance a flétri ne peut être lavé de cette tache qu'aux dépens d'un autre honneur, comme un intérêt ne peut être compensé que par un autre intérêt. Vous avez blessé la réputation de cet homme, il est juste qu'il vous en coûte à proportion, de la vôtre, dans la satisfaction que vous lui ferez. Cette satisfaction vous humiliera; mais en cela même consiste le paiement de la dette que vous avez contractée. Car payer en matière d'honneur, c'est s'humilier; et il est autant impossible de réparer la médisance sans subir l'humiliation, que le larcin sans se dessaisir et se dépouiller de la possession. Vous essuierez par-là un peu de honte : combien vos discours libres et piquants ont-ils causé de confusion à la personne que vous avez décriée! On rabattra de l'estime qu'on faisoit de votre probité : cette estime de probité ne vous est plus due, mais vous la devez à ceux que vous avez offensés; et l'ordre de Dieu est que vous leur en fassiez comme un sacrifice, en vous exposant, s'il est nécessaire, au mépris des hommes. Vous avancez une calomnie : il faudra expressément vous rétracter. Vous excédez dans un récit : il faudra reconnoître sans équivoque que vous avez exagéré. Vous empoisonnez par un air malin ce qui ne vous plaît pas : il faudra là-dessus, et sur tout le reste, rendre justice et faire connoître la vérité. En mille conjonctures cela est affligeant, j'en conviens; mais au moins, dit Guillaume de Paris, le pécheur y trouve-t-il un avantage plein de consolation pour lui, savoir, que ce qui lui paroît affligeant, s'il a le courage de s'y résoudre, est aussi la marque la plus évidente qu'il puisse avoir dans cette vie, et de l'efficace

de sa contrition, et de la validité de sa pénitence. Vous ne l'avez pas voulu, ô mon Dieu, que ce secret nous fût infailliblement connu; et, pour nous tenir dans une dépendance plus étroite, l'ordre de votre providence a été que, dans cet exil où nous vivons, nous ne puissions être certains si nous sommes dignes d'amour ou de haine. Mais quand je vois un chrétien touché de repentir, et non content de détester son crime, en faire une sérieuse réparation, en détruire les impressions les plus légères, et pour cela ne se point flatter soi-même; dire, Non seulement j'ai péché contre la charité, mais contre la justice, mais même contre la droiture naturelle et la sincérité, en interprétant selon ma passion, en imaginant, en publiant le faux pour le vrai; quand j'entends sortir de sa bouche un tel aveu, ah! Seigneur, quelque impénétrable que soit le mystère de votre grace, je ne puis m'empêcher alors de croire que c'est un pécheur contrit, sanctifié, parfaitement réconcilié avec vous. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, sans cela point de pénitence solide, et par conséquent point de miséricorde ni de pardon de la part de Dieu.

Ajoutez que l'obligation de réparer l'honneur est de toutes la plus absolue, et, comme j'ai dit, la moins exposée aux prétextes de l'amour-propre, qui pourroient l'affoiblir. Car en vain l'amour-propre nous suggère-t-il des raisons et des excuses pour nous décharger d'un devoir aussi pressant que celui-là; ces excuses et ces raisons sont autant d'impostures de l'esprit du monde, qui se détruisent d'elles-mêmes, pour peu que nous voulions les examiner. En effet, quand on nous parle de restituer un bien mal acquis, nous nous en défendons par le prétexte de l'impossibilité. Souvent cette impossibilité est chimérique, quelquefois elle est réelle : Dieu, qui ne se peut tromper, en sera le juge. Mais quand il s'agit de l'honneur de nos frères, qu'avons-nous à alléguer? Nous nous flattons (car il en faut venir à l'induction, et ne pas craindre que cette morale dégénère de la dignité de la chaire, puisqu'en réfutant nos erreurs elle nous développera la loi de Dieu), nous nous flattons de n'être point obligés à réparer une médisance, parceque nous n'en sommes pas, disons-nous, les premiers auteurs, et que nous n'avons parlé que sur le rapport d'autrui; mais dans un sujet où la charité étoit blessée, le rapport d'autrui étoit-il pour nous une caution sûre? falloit-il déférer à ce rapport? voudrions-nous que, sur la foi des autres, on crût de nous indifféremment tout ce qui se dit? un péché peut-il jamais servir d'excuse à un autre péché; et le jugement téméraire, qui de lui-même est un désordre, dispenseroit-il de la réparation d'un second désordre, qui est la médisance?

Nous prétendons que le bruit commun avoit rendu la chose publique. Mais n'est-ce pas, disoit Tertullien, ce bruit commun qui publie tous les jours les plus noirs mensonges, et qui les répand dans le monde avec le même succès que les plus constantes vérités? n'est-ce

pas le caractère de ce bruit commun, de ne subsister que pendant qu'il impose, et de s'évanouir du moment qu'il n'impose plus? *Nonne hæc est famæ conditio, ut non nisi cùm mentitur perseveret* (Tertul.)? Cependant, poursuivoit-il, c'est ce bruit commun que l'on nous objecte continuellement, et dont on s'autorise pour ne nous rendre aucune justice : *Hæc tamen profertur in nos sola testis* (Idem). Or il seroit bien étrange qu'une chose si frivole pût anéantir une obligation si sainte.

Je vais plus avant. Nous nous figurons en être quittes devant Dieu, parceque nous n'avons rien dit que de vrai; mais, pour être vrai, nous est-il permis de le révéler? N'est-ce pas assez qu'il fût secret, pour devoir être respecté de nous? avons-nous droit sur toutes les vérités? consentirions-nous que tout ce qui est vrai de nos personnes fût découvert et manifesté? ne compterions-nous pas cette entreprise pour une injure atroce, dont il n'y a point de satisfaction que nous ne dussions attendre? et pourquoi, raisonnant ainsi pour nous-mêmes, ne suivons-nous pas les mêmes principes en faveur des autres? Nous nous persuadons que la médisance qui nous est échappée n'a que légèrement intéressé le prochain; mais en sommes-nous juges compétents? avons-nous bien pesé jusqu'où peut aller cet intérêt du prochain? le devons-nous mesurer selon les vues d'une raison telle qu'est la nôtre, toujours préoccupée, et toujours disposée à prendre le parti qui la favorise? si c'étoit notre intérêt propre, en formerions-nous le même jugement? Ce n'a été, dit-on, qu'une raillerie; mais en faut-il souvent davantage pour causer un tort infini, et ne sont-ce pas les railleries qui font les plaies les plus vives, les plus cruelles et les plus sanglantes? Nous l'avons dit innocemment; mais quand on en conviendroit, en serions-nous plus à couvert? un honneur détruit, quoique innocemment, en est-il moins détruit? et la loi naturelle ne veut-elle pas que nous guérissions les maux dont nous sommes même la cause innocente, comme elle nous oblige à restituer les biens que nous aurions innocemment usurpés?

Achevons, Chrétiens, de renverser les vains fondements sur quoi notre iniquité s'appuie. Ce que j'ai dit au désavantage de celui-ci n'est qu'une confidence d'ami que j'ai cru pouvoir faire à celui-là. Voilà, mes Frères, répond saint Ambroise, l'écueil de la charité : c'est une confidence que j'ai faite, et je ne m'en suis ouvert qu'à mon ami : comme s'il vous étoit libre de me ruiner de crédit et d'honneur auprès de votre ami; comme si, pour être votre ami, ce m'étoit un moindre outrage d'être diffamé dans son esprit; comme si cet homme que vous traitez d'ami n'avoit pas lui-même d'autres amis à qui confier le même secret; comme si le secret d'une médisance, bien loin d'en diminuer la malignité, ne l'augmentoit pas dans un sens, puisque c'est ce secret même qui m'ôte le moyen de me justifier devant cet ami. Tout cela est de saint Ambroise; et ce qu'il enseignoit, Chré-

tiens, il le pratiquoit : car ayant un frère d'une prudence consommée, et qui lui étoit, comme l'on sait, uniquement cher, il ne laissoit pas d'avoir fait ce pacte avec lui, qu'ils ne se communiqueroient jamais l'un à l'autre aucun secret préjudiciable à l'honneur du prochain ; condition que ce frère si sage et si droit accepta sans peine ; et saint Ambroise, pour notre instruction, a bien voulu en faire un point de son éloge funèbre : *Erant omnia communia, individuus spiritus, individuus affectus ; unum hoc non erat commune, secretum* (Amb.) : Entre lui et moi tout étoit commun, inclinations, pensées, intérêts; notre seule réserve étoit sur ce qui touchoit la réputation d'autrui ; ce que nous observions, dit-il, non pas par un principe de défiance, mais pour le respect de la charité : *Non quò confitendi periculum vereremur, sed ut divinæ charitatis tueremur fidem* (Idem). La règle donc inviolable pour lui étoit, sur cet article, de ne pas découvrir à son frère ce qu'il auroit celé à un étranger : *Et hoc erat fidei indicium, quod non esset extraneo proditum, id non fuisse cum fratre collatum* (Idem). En effet, ce sont ces criminelles confidences qui rendent le péché que je combats non seulement pernicieux, mais contagieux : car on a dans le monde un ami que l'on fait le dépositaire et le complice de sa médisance; celui-ci en a un autre, duquel il a éprouvé la fidélité ; cet autre en a un troisième, dont il ne se tient pas moins sûr : ainsi, sous ombre de confidence, un homme est décrié dans toute une ville; et vous, qui êtes la première source de ce désordre, n'en devenez-vous pas solidairement responsable à Dieu ?

Car voici, mes chers auditeurs, le dernier caractère de ce péché: c'est qu'outre l'honneur qu'il attaque et qu'il blesse directement, il a mille autres suites déplorables, qui sont, dans la doctrine des théologiens, autant de charges pesantes pour la conscience. L'ignorez-vous, et mille épreuves ne doivent-elles pas vous avoir appris quels dommages dans la société humaine la médisance peut causer, et de quels maux elle est suivie? Il étoit d'une importance extrême pour l'établissement de cette jeune personne que sa vertu fût hors de tout soupçon ; mais vous ne vous êtes pas contenté d'en donner certains soupçons, vous avez fait connoître toute sa foiblesse, et la chute malheureuse où l'a conduite une fatale occasion. Elle l'avoit pleurée devant Dieu, elle s'en étoit préservée avec sagesse en bien d'autres rencontres, elle marchoit dans un bon chemin, et gardoit toutes les bienséances de son sexe ; mais parceque vous avez parlé, la voilà honteusement délaissée, et pour jamais hors d'état de prétendre à rien dans le monde. Il n'étoit pas d'une moindre conséquence pour cet homme de se maintenir dans un crédit qui faisoit valoir son négoce, et qui contribuoit à l'avancement de ses affaires ; mais parceque vous n'avez pas caché selon les règles de la charité chrétienne quelques fautes qui lui sont échappées, et qu'il avoit peut-être pris soin de réparer, vous déconcertez toutes ses mesures, et vous l'exposez à une ruine entière.

Ce mari et cette femme vivoient bien ensemble, et par l'union des cœurs entretenoient dans leur famille la paix et l'ordre ; mais un discours que vous avez tenu mal-à-propos a fait naître dans l'esprit de l'un de fâcheuses idées contre l'autre ; et de là le refroidissement, le trouble, une guerre intestine qui les a divisés, et qui va bientôt les porter à un divorce scandaleux. Je serois infini si j'entreprenois de produire ici tous les exemples que l'usage de la vie nous fournit. Que fera ce domestique dont vous avez rendu la fidélité douteuse, et où trouvera-t-il à se placer ? de quel poids, pour réprimer la licence et pour administrer la justice, sera l'autorité de ce juge, après les bruits qui ont couru de lui, et que vous avez partout semés? quelle créance aura-t-on en cet ecclésiastique, et avec quel fruit exercera-t-il son ministère, depuis les sinistres impressions qu'on en a prises sur une parole qu'on a entendue de vous, et qui ne servoit qu'à en inspirer du mépris? Un homme est perdu sans ressource pour un mot dit par un grand, dit à un grand, dit devant un grand : car il est vrai, grands du monde, que si la médisance est à craindre partout, elle n'a jamais de plus funestes effets que lorsqu'elle vient de vous, que lorsqu'elle se fait devant vous, que lorsqu'elle s'adresse à vous. Par rapport aux grands, soit qu'ils parlent, soit qu'ils écoutent, il n'y a point de médisance simple : elles sont toutes compliquées; c'est-à-dire qu'on ne médit guère en présence des grands, et qu'ils ne médisent point eux-mêmes sans ruiner, sans désoler, sans diviser, sans troubler et renverser. Parmi le peuple et dans les conditions médiocres, il y a bien des médisances qui tombent, et qui, toutes grièves qu'elles paroissent, sont presque sans conséquence; mais, de la part des grands et à l'égard des grands, rien qui ne porte coup, rien qui ne fasse de profondes blessures et qui ne soit capable de donner la mort. Or voilà ce qu'il faut réparer. Les grands ne sont pas plus dispensés de cette obligation que les autres : tout élevés qu'ils sont au-dessus de leurs sujets, ils leur doivent la justice; et s'ils n'en rendent pas compte aux hommes, ils en rendront compte à Dieu.

N'ai-je donc pas toujours raison de m'étonner que la médisance étant si préjudiciable aux hommes, on soit néanmoins si peu vigilant et si peu circonspect pour s'en abstenir? Mais savez-vous, Chrétiens, ce qui m'étonne encore plus? c'est que dans un siècle tel que le nôtre, je veux dire dans un siècle où nous n'entendons parler que de réforme et de morale étroite, on voie des gens pleins de zèle, à ce qu'il semble, pour la discipline de l'Église et pour la sévérité de l'Évangile, suivre toutefois les principes les plus larges sur un des devoirs les plus rigoureux de la justice chrétienne, qui est la restitution de l'honneur et sa réparation. Un homme aura passé toute sa vie à décrier, non seulement quelques particuliers, mais des sociétés entières; il aura employé ses soins à réveiller mille faits injurieux et calomnieux ; et comme si ce n'étoit pas assez de les avoir débités de vive voix,

et d'en avoir informé toute la terre, ou par lui-même, ou par d'autres animés de son esprit, il se sera servi de la plume pour les tracer sur le papier, et pour en perpétuer la mémoire dans les âges futurs : cependant cet homme meurt, et sur tout cela l'on ne voit de sa part nulle satisfaction ; on ne pense pas même à entrer pour lui là-dessus en quelque scrupule, et sans hésiter on dit : C'étoit un homme de bien, c'étoit un grand serviteur de Dieu ; il est mort dans des sentiments de piété qui pénétroient les cœurs et qui ont édifié tout le monde. Je le veux, mes Frères, et je ne rabattrai rien de l'opinion de sa bonne vie ; mais après tout trois choses me font de la peine : l'une, qu'il est incontestablement chargé d'une multitude infinie de médisances, et de médisances atroces ; l'autre, que toute médisance qui n'est pas réparée autant qu'elle pouvoit et qu'elle devoit l'être, devient dès-lors au jugement de Dieu, et selon la doctrine la plus relâchée, un titre certain de condamnation ; et la troisième enfin, qu'il ne paroît rien qui donne à connoître que ce mourant ait marqué quelque repentir de ses médisances passées, et qu'il ait pris quelques mesures pour les effacer. Voilà ce que je vous laisse concilier avec la sainteté de la vie et la sainteté de la mort. C'est un mystère pour moi incompréhensible, et un secret que j'ignore.

Ah! Chrétiens, faisons mieux, et, sans juger personne, jugeons-nous nous-mêmes. Apprenons à nous taire quand la réputation du prochain y peut être intéressée ; et apprenons à parler quand il est du même intérêt que nous lui rendions ce que notre médisance lui a ravi. Tout ce que j'ai dit est si conforme à la raison et à l'équité naturelle, que des païens même s'en édifieroient et en profiteroient ; nous, éclairés des lumières de la foi ; nous, inspirés de l'esprit de charité qui s'est répandu dans l'Église, et qui doit régner dans nos cœurs ; nous, les disciples de Jésus-Christ, qui s'est déclaré le maître et le Dieu de la charité, qui nous a laissé pour héritage la charité, qui en a fait son précepte et comme le précis de toute sa loi, serons-nous moins charitables que des idolâtres, et moins équitables envers nos frères ? Vous vous scandalisez tant quelquefois, mon cher auditeur, de voir le monde si corrompu ; et, malgré tout votre zèle, le monde ne se scandalise pas moins de vous voir si médisant. Vous vous plaignez tant et si hautement qu'il n'y a plus parmi les hommes ni innocence ni piété, et l'on se plaint avec plus de sujet encore que dans vos paroles et vos entretiens vous n'épargniez ni la piété ni l'innocence. Retranchez ce vice, et faites-en devant Dieu la résolution. Voilà de tous les propos que vous pouvez former et que vous devez exécuter, un des plus nécessaires. Car entre les dangers du salut, dit saint Grégoire, il n'y en a point de plus universel et de plus fréquent que la médisance : *Hoc maximè vitio periclitatur genus humanum* (Greg.). Heureux qui s'en préserve et qui le prévient, en gouvernant sa langue et ne lui permettant jamais de s'échapper ! heu-

reux qui porte toujours la charité sur ses lèvres! il conservera la grace dans son cœur, et il possédera la gloire dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE DOUZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA CHARITÉ DU PROCHAIN.

Samaritanus autem quidam iter faciens, venit secus eum; et videns eum, misericordiâ motus est: et appropians alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum, et duxit in stabulum, et curam ejus egit.

Un Samaritain faisant voyage se rencontra auprès de lui, et le voyant il en fut touché de compassion. Il alla à lui et banda ses plaies, après y avoir versé de l'huile et du vin; ensuite il le conduisit dans une hôtellerie, et prit soin de lui. SAINT LUC, chap. X.

Tel est, Chrétiens, le caractère de la charité, et tels sont les sentiments qu'elle inspire. Elle s'attendrit sur la misère du prochain, et, sans se borner à une stérile compassion, elle y joint de salutaires effets, et ne refuse aucun des secours qu'elle peut procurer. Ce charitable voyageur de notre évangile rencontre sur sa route un malheureux blessé mortellement et couché par terre: à ce spectacle toute sa pitié s'émeut, et, suivant le premier mouvement de son cœur qui l'emporte, il court à ce misérable, lave ses plaies, le conduit lui-même dans une maison, y passe tout un jour auprès de lui, et ne le quitte qu'après avoir fourni à toute la dépense nécessaire pour son soulagement. Charité sans doute qui mérite les plus grands éloges, et que nous ne pouvons assez élever. Mais savez-vous encore, mes chers auditeurs, ce qui en rehausse le prix, et ce qui en fait tout ensemble le sujet de notre admiration et de notre indignation? C'est un Samaritain qui s'intéresse de la sorte pour un Juif, après que ce Juif s'est vu impitoyablement abandonné par un autre Juif, et même par un lévite; c'est, dis je, un Samaritain séparé des Juifs, et de mœurs et de religion: voilà ce que nous devons admirer. Et d'ailleurs qu'un Juif, qu'un lévite aient été insensibles au malheur et au triste état de cet homme uni si étroitement à eux par la même créance et la même loi, qui peut y penser, et n'en être pas justement indigné? Rentrons en nous-mêmes, mes Frères, et dites-moi si ce n'est pas là ce que nous voyons tous les jours dans le christianisme, où, malgré le même baptême, la même confession, la même foi qui nous lie tous d'un nœud si intime et si saint, tant de chrétiens manquent de charité pour d'autres chrétiens? N'est-il pas vrai que souvent il y auroit à attendre de la part des idolâtres et des païens plus de condescendance dans nos peines et plus d'assistance dans nos besoins? Quoi qu'il en soit, je viens aujourd'hui vous entretenir de la charité du prochain, de cette charité que la nature nous commande, que Dieu nous ordonne, et qui dans la loi évangélique est encore un devoir plus particulier pour nous et plus indispensable. Adressons-nous à cette mère de mi-

séricorde, dont la charité s'est répandue et se répand sans cesse sur les hommes, et demandons par son entremise la grace et les lumières du Saint-Esprit : *Ave.*

Pour traiter solidement une matière aussi utile et aussi importante que celle que je me suis proposée, et pour vous donner d'abord une juste idée de cette charité qui fait la plénitude de la loi, et que Jésus-Christ nous recommande aujourd'hui si expressément dans l'Évangile, voici, Chrétiens, en deux mots tout mon dessein. Je le réduis à deux vérités que j'entreprends d'établir, et dont j'aurois droit de me promettre des fruits admirables pour la réformation de votre vie, si vous en étiez une fois bien persuadés. Concevez-les, je vous prie : elles vont faire le partage de ce discours. Il y a, dit saint Chrysostome, deux sortes d'intérêts qui ont rapport à la charité, et qui doivent servir à régler toute la pratique de cette vertu; savoir, l'intérêt propre et l'intérêt d'autrui : l'intérêt propre, qui est le sujet ordinaire de nos plus ardentes passions; et l'intérêt d'autrui, dont nous sommes communément peu touchés : l'intérêt propre, que nous conservons avec tout le soin possible; et l'intérêt d'autrui, que nous négligeons et que nous ne craignons guère de blesser : l'un, je veux dire l'intérêt propre, qui est l'obstacle de la charité ; et l'autre, j'entends l'intérêt d'autrui, qui en est l'objet. Or, suivant ces deux intérêts tout différents, j'avance deux propositions : la première, qu'il n'y a point d'intérêt propre, si grand qu'il puisse être, hors celui de notre ame, que nous ne devions être prêts de sacrifier pour la charité chrétienne; et la seconde, qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui si léger, que nous ne devions respecter et ménager pour l'entretien de la charité chrétienne : en effet, qu'est-ce qui trouble l'ordre de la charité parmi les hommes? deux choses : l'amour du propre intérêt, et le peu d'égard à l'intérêt du prochain. Il est question de remédier à l'un et à l'autre : mais comment? en vous apprenant à faire céder au bien de la charité tout intérêt propre, ce sera la première partie; et à respecter pour le bien de la charité tout intérêt du prochain, ce sera la seconde. Puissiez-vous profiter de ces leçons, et n'oublier jamais ces deux devoirs!

PREMIÈRE PARTIE.

Être attaché d'esprit et de cœur à ses intérêts, et avoir pour le prochain cette charité universelle que la loi de Dieu commande, ce sont choses, Chrétiens, non seulement difficiles à accorder, mais contradictoires, dans la doctrine de saint Paul. Voulez-vous savoir, mes Frères, dit ce grand apôtre, quelle est la véritable charité? c'est celle qui ne cherche point ses intérêts propres, *Charitas non quœrit quœ sua sunt* (1. *Cor.*, 13) : voilà l'une des marques les plus essentielles à quoi il veut que nous la reconnoissions. D'où je conclus que si nous ne sommes dans cette préparation d'esprit que la grace doit opérer en

nous, et que j'appelle renoncement au propre intérêt, il est impossible que nous aimions notre prochain selon les règles et selon l'ordre de la charité. Cette conséquence est évidente dans tous les principes de la raison et de la foi; mais permettez-moi de vous la développer, et d'en faire avec vous la discussion, pour en tirer tout le fruit et toute l'édification qu'elle renferme. Je la trouve fondée sur quatre preuves qui vous paroîtront également solides : la première est prise de la nature même de la charité en général; la seconde, des qualités particulières de la charité chrétienne; la troisième, des préceptes et des obligations rigoureuses qu'impose la charité selon les différents états et les diverses conditions des hommes : et la dernière, des désordres qui, dans le commerce de la vie, détruisent tous les jours et anéantissent la charité : quatre raisons de l'impossibilité absolue d'allier l'esprit de charité avec l'esprit d'intérêt. Ne perdez rien, s'il vous plaît, de cette matière.

Qu'est-ce que la charité, considérée en elle-même? voici la première preuve : c'est une union des cœurs et des volontés. *Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una* (*Act.*, 4), dit l'Écriture en parlant des premiers fidèles; ils n'étoient tous qu'un cœur et qu'une ame, pour exprimer qu'ils avoient une charité sincère. Or, cela supposé, qui doute que l'ennemi le plus mortel de la charité ne soit la passion de l'intérêt propre? En effet, comme a remarqué saint Augustin, le moyen qu'un homme soit uni de cœur au prochain, tandis qu'il se resserre en lui-même, qu'il ne sort point hors de lui-même, qu'il ne vit que pour lui-même; qu'il se cherche partout, qu'il se trouve en tout; qu'il n'envisage les autres qu'autant qu'ils lui sont bons et utiles, toujours prêt à les abandonner, pour ne pas dire à leur manquer de foi et à les trahir, dès qu'il s'en promet le moindre avantage? Car qui dit un homme intéressé dit tout cela. Vous-mêmes, Chrétiens, qui possédez la science du monde, et qui n'avez peut-être éprouvé que trop le naturel de ces ames mercenaires, faites-en la réflexion, n'est-il pas vrai que leur véritable charité est de n'aimer personne sincèrement, et, par un retour qui est infaillible, de n'être aimés sincèrement de personne? Pourquoi un homme esclave de son intérêt n'aime-t-il personne avec sincérité? parcequ'il a un cœur incapable d'être uni avec un autre cœur. Je m'explique. Le cœur de l'homme suit naturellement l'intérêt; et selon que notre intérêt se trouve placé, il est comme nécessaire que notre cœur le soit de même. *Ubi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum* (Matth., 6), disoit le Sauveur dans l'Évangile : Là où est votre trésor, votre cœur y est. Si donc je me fais un intérêt absolument propre, et tout-à-fait séparé de celui de mon prochain, dès-là je sépare mon cœur d'avec le sien, et, par cette séparation, je détruis la charité que je dois avoir pour lui. Car la charité réside dans le cœur; et le centre du cœur, c'est l'intérêt. Il n'y a rien de commun entre mon prochain et moi quand il s'agit de l'inté-

rêt : nous sommes donc divisés de ce côté-là ; et comme il est indubitable que l'intérêt emporte les cœurs, nos intérêts étant divisés, nos cœurs le sont aussi, et par conséquent nous n'avons plus cette union qui fait la charité. Et il ne faut qu'un intérêt seul (observez ceci, j'entends un intérêt recherché et poursuivi avec attache) pour rompre cette union. J'ai donc droit de dire qu'il n'y a aucun intérêt au monde dont le renoncement et le sacrifice ne soient en quelque sorte de l'essence de la charité ; et c'est ainsi qu'un philosophe, même suivant les vues humaines, pourroit raisonner.

Vous me demandez pourquoi donc j'en fais ici un raisonnement de religion? ah! mes chers auditeurs, je le fais selon la maxime du grand saint Augustin, pour me confondre avec vous de ce que des vérités comme celle-ci, dont la nature a pris soin par elle-même de nous instruire et de nous convaincre, ont encore, avec le secours de la foi, tant de peine à entrer dans nos esprits ; et de ce que toutes les révélations divines ne font pas dans nous ce que la seule philosophie y devroit faire. Je le fais pour renverser une erreur pratique qui règne aujourd'hui parmi les hommes, un fantôme de charité dont on s'éblouit, un amour imaginaire du prochain dont on se forme une conscience. On dit : J'aime cette personne, parceque Dieu me le commande; mais du reste je ne veux avoir avec elle ni habitude ni société; je ne lui demande rien, je ne lui veux point de mal, je ne prends aucune part dans ses affaires; qu'elle se tienne de son côté et moi du mien : voilà pour elle et pour moi le secret unique de maintenir la charité et de vivre en paix. Le secret, mon Frère, reprend saint Chrysostome, de maintenir la charité ? Est-il bien possible que votre aveuglement aille jusque là? Et moi je vous dis que c'est le secret d'entretenir toutes les discordes, de nourrir toutes les aversions, de fomenter toutes les haines, d'autoriser toutes les vengeances, et de faire mourir dans votre cœur jusqu'à la racine de la charité. Et à quoi pensons-nous, ajoute ce Père, quand nous parlons de la sorte? Nous réduisons toute la substance de la charité à des termes purement négatifs, à ne pas faire tout le mal que nous pouvons, à ne point conserver de ressentiment, à n'avoir nul dessein de nuire. Mais on vous répond que quand tout cela seroit ainsi (ce qui n'arrive pourtant guère dans la conjoncture de cette désunion dont je parle), tout cela précisément n'est point charité ; que la charité est quelque chose de positif, et qu'il est insoutenable de vouloir la faire consister dans une indifférence de cœur qui en est une des plaies les plus dangereuses; que, pour aimer son prochain, il faut lui vouloir du bien ; que, pour lui vouloir du bien, il faut entrer dans ses intérêts, et qu'on n'y peut entrer tandis qu'on est rempli des siens propres. Voilà, encore une fois, ce que la loi de Dieu nous dicte; et si l'on nous fait entendre le contraire, on nous séduit et on nous perd ; et si nous nous faisons des consciences au préjudice de cette doctrine, ce sont des consciences crimi-

nelles; et si nous y joignons, comme il arrive ordinairement, la présomption d'une vaine science, nous flattant encore sur ce point d'être bien instruits, et de savoir bien jusqu'où s'étendent les bornes de la charité, c'est une science réprouvée de Dieu, une science que nous condamnons dans les autres quand ils en usent envers nous, tandis que nous la justifions dans nous, et que nous nous permettons d'en user à l'égard des autres. C'est le reproche que faisoit l'Apôtre à certains prétendus zélés, grands prédicateurs de la charité pour autrui, quoiqu'ils en fussent eux-mêmes fort mauvais disciples : *Qui ergò alium doces, teipsum non doces* (*Rom.*, 2).

Revenons, Chrétiens : à quoi Dieu nous engage-t-il donc, quand il nous commande d'aimer nos frères? Après ce que je viens de dire, rien de plus aisé que de résoudre cette question : il nous engage à nous dépouiller, en faveur de nos frères, de certains intérêts propres qui nous dominent, et qui altèrent ou qui corrompent tout-à-fait dans nous l'esprit de charité. Car c'est proprement ce qu'il nous ordonne par son prophète, quand il nous dit : Faites-vous un même cœur de plusieurs cœurs; et c'est ce qu'il promet de nous donner par un autre prophète, lorsqu'il ajoute : Je leur donnerai à tous un même cœur. Que signifie ceci? demande saint Augustin. Dieu nous promet à tous un cœur, et cependant il veut que nous nous fassions nous-mêmes ce cœur. S'il nous le donne, pourquoi nous commande-t-il de nous le faire? et si nous-mêmes nous devons nous le faire, pourquoi dit-il que c'est lui qui nous le donnera? *Quare jubet, si ipse daturus est; et quare dat, si homo facturus est* (August.)*?* Mais ces paroles, répond ce Père, se concilient admirablement; car tout le mystère est que cette union des cœurs, où consiste la charité, est tellement l'ouvrage de Dieu qu'elle ne peut s'accomplir en nous sans nous-mêmes : il faut que la grace la commence; mais il faut que nous l'achevions, ou, pour parler plus exactement, que nous y coopérions. Or Dieu nous promet cette grace quand il dit : Je leur donnerai un même cœur; et il nous oblige à cette coopération quand il ajoute : Faites-vous un même cœur. Et quelle est cette coopération? je vous l'ai dit : vider nos cœurs de l'intérêt propre et de l'amour-propre qui les possède, pour les rendre susceptibles de l'intérêt d'autrui, et de cette affection commune qui fait l'étendue de la charité : car tandis que nos cœurs sont intéressés, c'est-à-dire préoccupés de ce qui nous touche, de ce qui nous appartient en rigueur, de ce que nous prétendons nous être dû, ce sont autant de cœurs partagés, et qui n'ont nulle disposition à faire un même cœur, parceque chacun de nous se fait le sien propre; et ainsi nous ne gardons plus cette loi du Saint-Esprit : Faites-vous un même cœur. Vous me direz que si cela est, il y a donc bien peu de charité parmi les hommes : peut-être, Chrétiens, y en a-t-il encore moins que nous ne pensons. Si nous en voulions juger par l'opposition de ces deux oracles de saint Paul, dont l'un nous assure que tous

les hommes sont déterminés à chercher leur intérêt. *Omnes quæ sua sunt, quærunt,* et l'autre, que la charité fait une profession constante de ne les rechercher point, *Charitas non quærit quæ sua sunt*, peut-être conclurions-nous que cette vertu est donc l'une des plus rares; et je ne doute point qu'une conclusion aussi terrible que celle-là ne nous fît trembler, dans la vue des jugements de Dieu. Car enfin, Seigneur, dirions-nous à Dieu pénétrés du sentiment de cette vérité, si ce déréglement d'amour-propre et si cet attachement excessif à mes intérêts ne devoit point m'attirer d'autre disgrace que celle de mettre un obstacle à toute sorte d'amitié honnête, que de me priver des avantages et des douceurs de la société, que de me faire passer pour un esprit bas, que de me rendre même odieux dans le monde; quoique ces considérations d'ailleurs me touchassent, à peine auroient-elles assez de force pour me détacher de moi-même. Mais quand je me représente que si cette passion d'intérêt prend une fois l'ascendant sur moi, je n'ai plus de charité pour mon prochain; que n'en ayant plus pour mon prochain, je ne puis plus en avoir pour vous, qui êtes mon Dieu; et que n'en ayant plus pour vous qui êtes mon Dieu, par une suite funeste, mais nécessaire, je ne dois point espérer que vous en ayez pour moi qui suis votre créature : ah! Seigneur, qu'y a-t-il de si grand en matière d'intérêt à quoi je ne sois prêt de renoncer, et que je ne déteste et je n'abhorre pour éviter ce malheur? C'est ainsi, dis-je, que nous raisonnerions avec Dieu et avec nous-mêmes.

Or si cela est vrai généralement de la charité (seconde preuve), que devons-nous dire de la charité particulière que le Fils de Dieu nous a recommandée, et qui est comme le capital du christianisme que nous professons? Car comme toute sorte d'amour pour le prochain n'est pas charité, aussi toute sorte de charité n'est pas charité chrétienne; et si nous n'avons la charité chrétienne, eussions-nous d'ailleurs toutes les vertus des anges, nous ne sommes rien devant Dieu : *Si charitatem non habuero, nihil sum* (1. *Cor.*, 13). Nous aimer en sages selon le monde, nous aimer en frères selon la chair, nous aimer même selon Dieu en hommes fidèles, associés dans un même corps de religion, tout cela ne suffit pas : il faut nous aimer en disciples de Jésus-Christ, parceque sans cela nous n'avons pas cette plénitude de justice au-dessus des pharisiens, que l'Évangile nous dit être nécessaire pour entrer dans le royaume du ciel : et la raison, Chrétiens, est que le Sauveur du monde, notre souverain législateur, nous a fait un commandement de charité bien différent de celui que la loi naturelle et divine imposoit à tous les hommes. C'est pour cela qu'il l'a appelé son commandement, *Hoc est præceptum meum* (Joan., 15); c'est pour cela qu'il a dit que c'étoit un commandement nouveau, *Mandatum novum do vobis* (Joan., 13); c'est pour cela qu'il l'a établi, pour servir comme de symbole aux sectateurs de sa doctrine et de sa loi, déclarant aux apôtres que c'étoit uniquement par-là qu'ils seroient reconnus dans le

monde pour ses disciples, *In hoc cognoscent omnes quod discipuli mei estis* (JOAN., 13); que ce ne seroit ni par la grace des miracles, ni par la science des Écritures, ni par l'éclat même d'une vie austère et mortifiée, parceque tout cela pourroit convenir à d'autres aussi bien qu'à eux, *Hœc enim habere poterunt discipuli etiam non mei* (AUG.), lui fait dire saint Augustin; mais qu'ils seroient les seuls qui pratiqueroient cette charité parfaite à laquelle il les obligeoit. Et il pouvoit bien, reprend saint Bernard, leur en parler ainsi, puisqu'il leur ordonnoit de s'aimer les uns les autres comme il les avoit aimés lui-même : *Hoc est prœceptum meum, ut diligatis invicem sicut dilexi vos.* Car si jamais charité a été nouvelle, singulière, d'un caractère à se distinguer et à se faire remarquer, il est évident que c'est celle que Jésus-Christ a eue pour nous. Et quel a été ce caractère distinctif? Ah! Chrétiens, peut-on l'ignorer, et avoir la moindre idée de Jésus-Christ? Ce caractère a été le désintéressement. Ce divin maître nous a aimés jusqu'à sacrifier pour nous tous ses intérêts en qualité d'Homme-Dieu : il nous a aimés jusqu'à se faire pauvre de riche qu'il étoit, voilà l'intérêt de son domaine et de ses biens; jusqu'à s'anéantir par les excès d'une humilité sans bornes et sans mesure, voilà l'intérêt de sa gloire; jusqu'à prendre la forme de serviteur, voilà l'intérêt de sa liberté; jusqu'à devenir un homme de douleurs, voilà l'intérêt de sa béatitude; jusqu'à mourir comme un criminel, voilà l'intérêt de sa réputation et de sa vie; le dirai-je? jusqu'à paroître devant Dieu comme un anathème, et à être traité comme un sujet de malédiction, voilà l'intérêt de sa sainteté et de son innocence.

Tout cela lui étoit libre, et il pouvoit sans tout cela satisfaire pleinement à son amour pour nous; mais il a voulu que ce qui lui étoit libre nous devînt nécessaire, et de ce qui a fait le mérite de sa charité il a fait l'obligation de la nôtre. Car de prétendre ensuite aimer nos frères sans qu'il nous en coûte rien, sans renoncer à rien, sans nous captiver en rien; de croire avoir pour eux la charité chrétienne, et d'être aussi entiers dans nos prétentions, aussi jaloux de nos droits, aussi délicats sur notre honneur, aussi amateurs de nos personnes, que l'esprit du siècle, par un faux prétexte de charité et de justice envers nous-mêmes, nous l'inspire : erreur. Ah! mes chers auditeurs, il ne falloit point pour cela que Jésus-Christ vînt nous servir de modèle; nous n'avions sans lui que trop d'exemples de cette charité; sa grace même nous y étoit inutile, puisque nous en trouvions suffisamment le principe en nous. Il ne falloit point que ce Dieu fait homme nous fît pour cela un commandement nouveau, puisque de tout temps les hommes s'étoient aimés de la sorte, et que cette charité étoit aussi ancienne que le monde. C'étoit en vain qu'il nous en recommandoit l'exercice, comme la seule chose qui devoit discerner ses disciples, puisque les païens et les infidèles ont toujours été en possession du même avantage, et que nous ne répondrons jamais au reproche qu'il

nous en a fait par ces paroles de l'Évangile : *Nonne et Ethnici hoc faciunt* (MATTH., 5) ? Cependant, mes Frères, dit saint Chrysostome, voilà notre honte, et la matière de notre scandale. Autrefois on distinguoit les chrétiens par la charité, parceque la charité des chrétiens étoit victorieuse de tous les intérêts de la terre ; et maintenant on pourroit bien nous distinguer par le désordre de la cupidité, puisque toute notre charité n'est qu'amour-propre et intérêt. Disons mieux : autrefois les ennemis mêmes de Jésus-Christ, surpris du généreux détachement qu'ils remarquoient dans les fidèles, leur rendoient avec admiration ce témoignage en forme d'éloge, *Videte quomodò se diligant* (TERTULL.), Voyez comment ils s'entr'aiment ; mais aujourd'hui, par un renversement bien étrange, surpris de la manière dont les fidèles s'acquittent mutuellement des devoirs de la charité, ils pourroient dans les mêmes termes, mais par la plus sanglante et la plus juste de toutes les ironies, leur rendre un témoignage tout contraire, *Videte quomodo se diligant*. Voyez comment ils s'aiment les uns les autres, et comment, sous ce beau nom de charité, ils entretiennent le plus subtil et le plus pur amour d'eux-mêmes. Voyez comment cette charité dont ils se piquent, et qu'ils vantent comme la reine de toutes les vertus, est l'esclave de toutes leurs passions. Voyez comment elle est ménagée par une avarice artificieuse, comment elle est conduite par les ressorts d'une ambition profane, comment elle est corrompue par les sentiments d'une affection impure, *Videte quomodò se diligant*. Car les choses en sont venues jusqu'à ce point. Ce que les païens, parlant de bonne foi, appellent engagement de passion, liaison d'intérêt, attachement à la fortune ; nous, par un abus de termes qui ne peut être que monstrueux, nous l'appelons charité et devoir de religion. Qu'un idolâtre aimât ainsi un idolâtre, pour peu qu'il se consultât soi-même il reconnoîtroit qu'il ne l'aime pas d'un amour raisonnable et vertueux ; et nous, par une morale plus raffinée, nous nous en faisons un amour chrétien. Cet infidèle, à en juger par ses propres vues, ne pourroit accorder une telle charité avec la corruption de sa loi, et nous trouvons moyen de l'accorder avec la perfection de la nôtre ; de sorte (et c'est le prodige) que ce qui ne seroit pas charité pour lui l'est pour nous.

Quand donc je vois un homme du monde, et, si vous voulez même, un homme séparé du monde (car en ceci nulle différence de conditions, et Dieu veuille que les plus spirituels ne soient pas les plus exposés et les plus sujets au désordre que je condamne !), quand je vois un chrétien n'avoir pour les autres que cette charité intéressée, c'est-à-dire n'aimer d'une charité officieuse et obligeante que ceux dont il se tient obligé, que ceux qui lui plaisent, que ceux qui lui sont utiles ou nécessaires ; et pour tout le reste n'avoir qu'une charité indifférente, stérile, sans mouvement et sans action ; qu'une charité à ne rien céder et à ne rien relâcher ; qu'une charité sensible à l'injure, impatiente à supporter les défauts ; qu'une charité bizarre, défiante, facile à aigrir ;

et lorsqu'elle est une fois émue, fière, dédaigneuse, ne revenant jamais d'elle-même, voulant toujours être prévenue, oubliant le bien et conservant un souvenir éternel du mal ; se faisant de cela même un point de conduite, de science du monde, de force d'esprit ; et pour comble d'erreur se flattant encore d'être non seulement ce qui s'appelle charité, mais ce que saint Paul entend par cette charité éminente qui est en Jésus-Christ et que nous devons tous avoir : quand je trouve, dis-je, un chrétien ainsi disposé, ah ! mon Frère, puis-je lui dire avec saint Augustin, que votre état est déplorable, et que les voies où vous marchez, et où vous vous égarez, sont éloignées de celles de Jésus-Christ ! Si ce Dieu Sauveur n'avoit point eu pour nous d'autre charité que celle-là, où en seriez-vous réduit? S'il n'avoit aimé que des sujets aimables et qui l'eussent glorifié, que seriez-vous devenu? A quoi lui pouviez-vous servir, qu'aviez-vous qui fût digne de lui, que voyoit-il dans votre personne qui fût capable de l'attirer? S'il eût attendu que vous eussiez fait les avances pour rentrer dans sa grace, quelle ressource y avoit-il pour votre salut? N'a-t-il pas fallu qu'il s'abaissât, et que, par une condescendance toute divine de son amour, il vous recherchât le premier? Est-il juste que vous teniez plus à votre intérêt que lui au sien? N'est-il pas indigne que vous traitiez vos frères avec plus de dureté qu'il ne vous a traité vous-même? que vous exigiez des autres plus de déférence qu'il n'en a exigé de vous? que vous vous rebutiez de mille choses dans votre prochain, dont il ne s'est pas rebuté? que vous ne puissiez souffrir ce qu'il a souffert, que vous ne puissiez aimer ce qu'il a aimé, comme si votre charité devoit avoir des délicatesses que la sienne n'a pas eues, et que la vôtre eût droit de se restreindre et de s'épargner, après que la sienne s'est prodiguée? Il est néanmoins de la foi, Chrétiens, que la charité de cet Homme-Dieu doit être la règle de la nôtre, et il est de la foi que c'est sur son amour envers les hommes que votre amour envers le prochain sera mesuré au tribunal de Dieu. On ne se contentera pas que vous ayez eu une charité commune ; on vous demandera celle de Jésus-Christ et qui est en Jésus-Christ, *Charitatem quæ est in Christo Jesu* ; et afin que vous ne puissiez pas vous défendre, on vous produira les termes mêmes de la loi : *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem sicut dilexi vos* ; voilà mon précepte, vous aimer mutuellement du même amour que je vous ai aimés. Ce n'est point un conseil dont j'aie laissé l'accomplissement à votre liberté, ce n'est point une œuvre de surérogation que je vous aie proposée ; c'est un commandement que je vous ai fait, et dont il faut maintenant que vous me rendiez compte : *Hoc est præceptum*. Qu'aurons-nous là-dessus à répondre ?

Mais après tout est-il du précepte de la charité de renoncer positivement à toute sorte d'intérêts? Oui, Chrétiens, et ma troisième preuve est qu'il n'y a point d'intérêt propre, de quelque nature qu'il puisse être, hors celui du salut, dont le renoncement actuel en mille

occasion ne soit un précepte rigoureux de la charité que nous devons à notre prochain. Parlons exactement, et montrons que les décisions de la théologie n'ont rien qui puisse affoiblir la morale chrétienne. L'induction en sera aisée, et vous apprendrez ce que c'est que d'aimer le prochain : le voici.

Renoncer à sa propre vie, c'est ce qui paroîtroit d'abord plus incroyable ; et cependant il y a une étroite obligation de le faire pour la charité. C'est en cela, dit saint Jean, que nous avons reconnu l'amour de notre Dieu, en ce qu'il a donné sa vie pour nous ; et c'est pour cela que nous devons aussi être prêts de donner notre vie pour nos frères. Telle est la résolution du Saint-Esprit même, où il n'y a ni équivoque ni obscurité. Il ne dit pas que nous le pouvons, il dit que nous le devons, *Et nos debemus* (1. JOAN., 5). Et certes en mille rencontres l'obligation y est formelle. Ainsi saint Cyprien remontroit-il aux habitants de Carthage que cette contagion et cette peste dont leur ville avoit été affligée n'étoit qu'une épreuve générale que Dieu avait voulu faire de leur charité ; qu'il avoit voulu leur apprendre ce que les sains devoient aux malades, ce que les enfants devoient à leurs pères, ce que les pères devoient à leurs enfants, les maîtres à leurs domestiques; qu'il les avoit mis pour cela dans la nécessité de s'exposer les uns pour les autres, et de sacrifier leur propre vie pour se rendre les uns aux autres l'assistance nécessaire : *Quale illud est, dilectissimi, quod pestis illa grassatur ? explorat justitiam singulorum* (CYPRIAN.). Or ce que saint Cyprien disoit alors, c'est ce que je puis appliquer à cent autres sujets ; c'est ce qui rend dans le même exemple un prélat coupable lorsqu'il abandonne son troupeau ; c'est ce qui fait le crime d'un magistrat qui, par une attache excessive à son repos et à sa santé, ne s'acquitte pas de ce qu'il doit au public : car si je suis obligé de donner ma vie pour mes frères, pourquoi ne le serai-je pas de perdre pour eux mon repos, et de ruiner, quand il le faut, ma santé ? *Et nos debemus pro fratribus animas ponere.*

Renoncer à l'honneur et à sa réputation : je dis à cet honneur du siècle, qui, tout chimérique et tout vain qu'il est, ne laisse pas de nous être plus précieux que la vie. Autrefois cet honneur du monde inspiroit aux hommes des fureurs qui les portoient jusqu'aux dernières extrémités, jusqu'à se provoquer et à s'égorger les uns les autres; et la loi de Dieu commandoit alors de consentir plutôt à se voir déshonorer, que d'en venir à de pareils attentats : maintenant que les lois humaines ont réprimé cette licence, ce même honneur dont la passion ne s'est pas éteinte, n'osant résister à l'autorité ces hommes, résiste encore à celle de Dieu, et au lieu de ces sanglants combats qui lui sont interdits, inspire des haines, des colères, des vengeances, qui peut-être devant Dien ne sont pas moins criminelles ; et si l'on ne renonce à cet honneur, il est impossible de se défendre de tous ces désordres expressément condamnés par la loi de la charité.

Renoncer à son bien et à ses droits : devoir encore plus clairement exprimé dans l'Évangile, et en des termes plus décisifs. Car que pouvoit nous dire sur cela de plus fort le Fils de Dieu, que ce que nous lisons au chapitre sixième de saint Luc, quand il nous ordonne de ne pas redemander notre bien à celui qui nous l'enlève par violence : *Ei autem qui aufert quæ tua sunt, ne repetas* (Luc., 6)? Mais ne m'est-il pas permis de le redemander en justice; et, sans entreprendre de m'en faire raison moi-même, ne puis-je pas user des voies ordinaires pour soutenir et poursuivre mon droit? Écoutez-moi, Chrétiens, sur un des points de conscience les plus importants que l'on vous ait peut-être jamais expliqués dans cette chaire. Ne m'est-il pas permis de poursuivre mon droit en justice? oui, mes chers auditeurs, quand cette justice peut s'accorder avec la charité. Car du moment que la charité se trouve blessée par cette justice, ce que vous appelez justice devient pour vous la plus grande de toutes les injustices, puisqu'en vous procurant une ombre de bien, elle vous fait perdre le vrai et le solide bien. Or en mille conjonctures cette prétendue justice et la charité sont incompatibles. Comprenez ma pensée; car je parle dans la rigueur exacte de l'école. Incompatibles, et du côté de votre frère, et de votre part. Incompatibles du côté de votre frère, quand vous savez que sans déguisement ni mauvaise foi il n'a pas de quoi vous satisfaire, et que la justice que vous poursuivez contre lui n'aura point d'autre effet que de le ruiner, que de l'opprimer, que de le consumer en frais inutiles, que de le jeter dans le désespoir. Car cette justice devient cruauté, et le renoncement à ce droit est pour vous un précepte de miséricorde. Incompatibles de votre part, quand par l'expérience que vous avez de vous-même, c'est-à-dire de votre esprit et de vos dispositions naturelles, vous ne pouvez raisonnablement vous promettre de poursuivre cette injustice sans que l'animosité et la passion non seulement s'y mêlent, mais se rendent maîtresses de votre cœur : car alors il faut renoncer à ce bien; pourquoi? parceque la charité, que vous perdrez, vous doit être plus précieuse, et vous est beaucoup plus nécessaire. Et voilà, Chrétiens, le sens de cette doctrine de Jésus-Christ si surprenante, que la prudence des hommes du siècle a voulu condamner, et qui est néanmoins juste et pleine de raison, quand il vous dit, au chapitre cinquième de saint Matthieu, que si quelqu'un injustement vous prend votre robe, vous lui devez laisser encore emporter votre manteau: *Dimitte ei et pallium* (Matth., 5). Car il ne s'ensuit pas de là que l'usage des procédures de la justice soit absolument défendu de Dieu, et qu'il ne soit jamais libre d'y avoir recours. Parler ainsi, et condamner généralement sans distinction le procès en soi, c'est être ignorant et téméraire; comme de l'autoriser généralement et sans distinction, ce seroit, surtout dans un ministre de la parole de Dieu, être prévaricateur. Mais il s'ensuit de là que le procès est l'une de ces choses indifférentes dont l'usage devient infi-

niment dangereux ; ou plutôt de ces choses qui, quoique indifférentes de leur nature, sont presque toujours mauvaises dans leurs circonstances. En effet, quiconque, après s'être éprouvé, a reconnu devant Dieu qu'il ne peut pas plaider sans se mettre dans l'occasion prochaine de pécher, c'est-à-dire de tromper, de haïr, de médire; dès-là, sans passer outre, doit compter le procès pour un crime, et se persuader que, quelque droit qu'il ait devant les hommes, il commet selon Dieu une injustice, du moment qu'il entreprend ce procès; et que c'est à lui que s'adressent ces paroles de saint Paul : Eh! mon Frère, pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous fasse tort et qu'on vous fraude? *Quare non magis injuriam accipitis? Quare non magis fraudem patimini* (1. *Cor.*, 6)? Or le monde est rempli de ces gens-là, je veux dire de ces chrétiens ardents et avides, qui sont incapables, dans la suite d'un procès, de garder la modération de la justice, beaucoup moins la douceur de la charité; voilà pourquoi je dis que la plupart des procès, quoique légitimes dans le fond, sont criminels dans la pratique, parceque ce sont, pour la plupart des hommes, des occasions de violer la charité. Cette morale n'est point outrée, puisqu'elle a Jésus-Christ et son apôtre pour auteurs et pour garants. Vous me direz qu'elle peut troubler les consciences; et moi je vous réponds qu'étant bien prise et bien suivie, au lieu de les troubler, elle les calmera et les édifiera : pourquoi? parcequ'elle rendra les hommes plus circonspects dans une chose aussi délicate que celle-là; parcequ'elle les mettra en état de s'y bien conduire; parcequ'avant de s'y engager, elle leur fera faire de sérieuses réflexions et de généreux efforts de charité. Si nous étions tels que saint Paul a voulu nous former, nous n'attendrions pas là-dessus un commandement précis, et nous sacrifierions sans peine nos prétentions à la charité; mais parceque nous sommes durs et intéressés, nous nous tenons dans les bornes de la loi, et c'est encore beaucoup si elle peut nous arrêter.

Mais enfin cela m'est dû dans la rigueur. Je le veux, mon cher Frère; et que concluez-vous de là? Est-ce une maxime, je ne dis pas chrétienne, mais honnête, que d'exiger dans la rigueur tout ce qui vous est dû? En rigueur même de justice, n'est-elle pas souvent une injustice? Si l'on y procédoit toujours ainsi, quelle charité y auroit-il parmi les hommes, quelle union, quelle société? Il faut donc raisonner tout au contraire, et dire : Cela m'est dû dans la rigueur; mais je veux libéralement le remettre : pourquoi? parceque je puis là-dessus me tromper, et que chacun croit toujours avoir droit, lors même qu'il ne l'a pas; parceque quand je l'aurois, je me mettrois en danger de le poursuivre avec trop de chaleur, et d'une bonne cause d'en faire une mauvaise; parceque si je suis sûr de moi, je ne le suis pas de mon prochain, lequel, ou n'est pas persuadé de mon droit, ou, piqué de ce que je le traite dans la rigueur du droit, en aura du ressentiment, et ne me le pardonnera peut-être jamais. Voilà ce que

dois me dire à moi-même; et sans ce détachement de l'intérêt propre, quels désordres ruinent tous les jours dans le monde la charité? C'est la quatrième et dernière preuve.

Otez le propre intérêt, ou plutôt la passion du propre intérêt, je vous répondrai de la charité des hommes. Il n'y aura plus de discordes parmi eux, plus de querelles entre les particuliers, plus de divisions dans les familles, plus de factions dans les états, plus de schismes dans l'Église, parceque tous ces désordres viennent originairement de l'intérêt. Vous le savez, et vous le voyez sans cesse dans la vie. Pourquoi se hait-on les uns les autres? pour l'intérêt. Pourquoi se déchire-t-on les uns les autres? pour l'intérêt. Pourquoi travaille-t-on à se détruire les uns les autres, et se détruit-on en effet? pour l'intérêt. Quel a été dans le christianisme le principe de tant d'hérésies et de tant de sectes? quel en a été le soutien? l'intérêt. Si donc j'ai du zèle pour la conservation de la charité, je dois, autant qu'il m'est possible, combattre dans moi l'esprit d'intérêt. Dans le ciel, dit saint Chrysostome, il n'y a point de guerres, point de jalousies, point de passions qui troublent la paix. Mais d'où vient cette union si étroite et si constante entre les Saints? Est-ce parcequ'ils voient Dieu, parcequ'ils l'aiment, parcequ'ils sont en état de grace, parcequ'ils jouissent de la lumière de gloire? Tout cela sans doute contribue à l'entretien de la charité : mais en voici une raison plus immédiate; c'est que parmi ces bienheureux on n'entend point ces termes de mien et de tien; c'est qu'on ne dit point : Cela est à moi, cela ne vous appartient pas, vous n'avez pas droit sur cela : *Ubi non est meum ac tuum, frigidum illud verbum* (CHRYSOST.). Il n'y a qu'un même intérêt pour tous, qui est de posséder Dieu; et comme Dieu seul suffit à tous sans se partager, ils demeurent tous réunis dans son sein sans se diviser. Nous, Chrétiens, nous sommes bien éloignés de la perfection de cet état. Le mien et le tien sont les termes les plus communs sur la terre, et nous ne pouvons guère nous en passer; mais c'est cela même qui nous condamne, si nous n'usons de toute la vigilance nécessaire pour ne point rompre le lien de la charité; car si nous étions exempts de tous les intérêts propres, comme les Saints dans le ciel, et que Dieu nous commandât la charité, il ne seroit pas difficile de la garder; ou si Dieu, nous voyant sujets sur la terre à ces intérêts, ne nous faisoit pas de la charité un précepte rigoureux, nous n'aurions rien à appréhender. Mais ayant des intérêts particuliers comme nous en avons, et nous trouvant d'ailleurs indispensablement obligés d'accomplir tous les devoirs de la charité, voilà, mes Frères, reprend saint Chrysostome, ce qui doit nous tenir dans une crainte et une attention continuelle, de peur que la passion de l'intérêt ne s'allume dans notre cœur, et que la charité ne s'y refroidisse. Ce n'est pas néanmoins encore tout; car la même charité, qui nous doit faire ainsi renoncer à notre intérêt propre, doit nous faire en même temps respec-

ter et ménager l'intérêt du prochain, comme je vais vous l'apprendre dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

N'est-ce point un paradoxe dans notre religion, de dire que nous soyons obligés à respecter l'intérêt d'autrui, en même temps que Dieu nous ordonne de sacrifier notre intérêt propre; et que la charité nous fasse une loi d'avoir des égards pour tout ce qui touche le prochain, après nous avoir fait une autre loi de renoncer d'esprit et de cœur à ce qui nous touche nous-mêmes? Non, Chrétiens, ce n'est point une vérité douteuse, ni qui puisse être contestée : c'est un principe de morale généralement reconnu, et il ne faut pas même avoir recours au christianisme pour en être persuadé. Le monde lui-même en convient; et quoique cette obligation soit une de celles qu'il viole plus impunément et plus hautement dans la pratique, il ne laisse pas, en spéculation et en idée, de s'en faire un devoir et une vertu. En effet, remarque saint Chrysostome, tout homme à qui l'intérêt d'autrui est confié, par le seul motif de l'honneur se croit engagé à le ménager plus fidèlement que le sien; et le reproche qu'on lui feroit d'avoir trahi cet intérêt lui seroit plus injurieux que s'il étoit accusé d'avoir négligé ses intérêts personnels. Or si le monde, dans le déréglement et la corruption où l'amour-propre l'a réduit, a encore des sentiments si droits, quels doivent être les nôtres dans la profession que nous faisons d'être chrétiens? et à quoi ne devons-nous pas être préparés pour remplir en cette matière, comme en toute autre, la mesure de perfection que l'Évangile exige de nous?

Il étoit juste, dit saint Ambroise (et cette réflexion est solide), il étoit juste que Dieu établît cet ordre parmi les hommes, c'est-à-dire qu'il nous ordonnât d'avoir du zèle pour les intérêts de notre prochain, pendant qu'il nous oblige à un détachement sincère de tout intérêt propre : pourquoi? parcequ'il savoit, ajoute ce saint docteur, que, quelque détachés que nous fussions de nos propres intérêts, il ne nous resteroit toujours que trop d'attention et trop d'ardeur à les maintenir; et qu'au contraire, quelque zèle que nous eussions pour les intérêts d'autrui, à peine en aurions-nous jamais autant que la loi exacte d'une entière justice le demanderoit. De là vient, poursuit le même Père, que parmi les préceptes de la charité exprimés dans le Décalogue, Dieu ne fit aucune mention de l'amour de nous-mêmes, quoique absolument un amour de nous-mêmes honnête et réglé soit un précepte non seulement indispensable, mais de droit naturel et de droit divin. Dieu dit à son peuple, par le législateur Moïse, Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, voilà le premier commandement; auquel il joignit le second : Et ton prochain, que tu regarderas comme ton frère. Mais il en demeura là, et il n'ajouta point : Tu t'aimeras aussi toi-même de cet amour juste et légitime que la nature t'inspire. Car il

auroit été inutile, reprend saint Ambroise, que Dieu par une loi particulière eût pourvu à l'observation de ce devoir. Il étoit sûr que l'homme ne s'oublieroit pas; et dans cette vue, bien loin de nous exciter à avoir de l'amour pour nous-mêmes, il pensoit dès-lors à nous faire dans la loi de grace ce grand commandement, de nous haïr et de nous renoncer nous-mêmes.

Quoi qu'il en soit, Chrétiens, rien de plus constant que la proposition que j'ai avancée, qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui, quelque léger qu'on le suppose, qui ne doive être respecté; et en voici les raisons. Premièrement, parceque tout intérêt d'autrui est essentiellement l'objet de la charité qui est en moi; or en cette qualité il me doit être non seulement cher, mais, si j'ose ainsi dire, vénérable. Secondement, parceque cet intérêt d'autrui, qui me paroît petit en lui-même, par rapport à la charité, est presque toujours important dans ses conséquences; or c'est par ces conséquences que je dois l'envisager, pour bien juger des obligations qu'il m'impose selon Dieu. Troisièmement, parcequ'il n'y a point d'intérêt d'autrui dont le mépris ou le peu de soin, par la seule foiblesse des hommes, ne puisse être pernicieux à la charité; or dès-là je suis inexcusable si je viens à le mépriser, et si dans le commerce de la vie je n'y apporte pas toute la circonspection que demande la prudence chrétienne. Trois raisons qui, pour être dignement traitées, demanderoient autant de discours, mais que je ne fais que vous proposer en peu de paroles, pour ne pas abuser de votre patience.

Oui, mes chers auditeurs, ce que nous appelons intérêt d'autrui est l'objet essentiel de la charité qui doit être en nous, et par conséquent la chose du monde pour laquelle, selon la loi de Dieu, nous devons avoir plus de ménagement et plus de zèle. Si c'étoit dans les vues de l'amitié qu'on regardât cet intérêt, avec quelle exactitude, disons mieux, avec quelle religiosité ne s'y comporteroit-on pas? de quelle fidélité ne se piqueroit-on pas pour témoigner combien l'intérêt d'un ami nous est précieux? jusqu'à quel point de raffinement ne porteroit-on pas ce respect et ce zèle? Or voilà, dit saint Augustin, le désordre que nous avons à nous reprocher. Nous nous faisons de l'amitié une espèce de religion; et de la charité, qui est la plus sainte des vertus, un sujet de profanation. L'amitié nous rend circonspects, modérés, prévenants, généreux, fidèles; et la charité n'opère en nous rien de semblable. Cependant la foi nous apprend que si la charité n'est en nous plus forte et plus efficace que l'amitié, nous sommes non seulement des hommes vains, mais réprouvés de Dieu. Que faut-il conclure de là? Mais revenons. Ce n'est donc point, à proprement parler, l'intérêt seul de l'homme que je respecte quand je crains, par exemple, de blesser l'honneur, d'attenter sur les droits, de contredire et de choquer les sentiments d'autrui; mais j'ai un objet plus noble devant les yeux. Ces sentiments, ce droit, cet honneur d'autrui,

se représentent à moi revêtus du caractère de la charité chrétienne, et cela me suffit pour n'y donner jamais la moindre atteinte. Ce caractère de charité, répandu sur toutes les choses où le prochain a quelque intérêt, me paroît comme une sauvegarde que Dieu y a mise; et cette sauvegarde, si j'agis par l'esprit de la foi, est bien plus sûre et plus propre à me contenir que tout autre motif humain. Or c'est en cela que consiste l'exercice de la charité : car la charité, encore une fois, n'est point une vertu oisive ni abstraite; elle a un sujet qui l'occupe et auquel elle s'attache, et ce sujet est l'intérêt d'autrui dont nous parlons. Notre amour-propre forme des desseins contraires à cet intérêt : la charité s'y oppose. Cet intérêt est combattu par notre ambition ou par notre jalousie : la charité le défend. Nous blessons cet intérêt par notre imprudence : la charité y remédie. Nous détruisons cet intérêt par notre injustice : la charité le répare et le rétablit. Voilà quelle doit être en nous son action : car aimer le prochain et n'avoir pour lui ni déférence, ni condescendance, ni retenue, ni précaution, ni soin de l'épargner, ni crainte de lui nuire et de lui déplaire, c'est une charité que saint Paul n'a point connue, et qui passera toujours pour chimérique quand on voudra la comparer avec celle dont ce grand apôtre nous a fait l'excellente peinture. Il n'importe : c'est encore cette charité chimérique et fausse que l'erreur et l'aveuglement du siècle voudroit soutenir. Comme on se figure une charité qui n'exclut point l'intérêt propre, et avec laquelle on prétend pouvoir accorder toute la corruption de l'intérêt propre, aussi en suppose-t-on une avec laquelle le mépris de l'intérêt d'autrui n'a rien qui ne soit compatible. J'entends une charité qui sait parfaitement se mettre au-dessus de l'intérêt du prochain, et qui, bien loin de s'en rendre esclave, croit être en droit de s'en faire, comme il lui plaît, un divertissement et un jeu. On a même trouvé le secret d'aimer ses frères dans le christianisme, et de leur donner tous les chagrins qu'on leur donneroit s'ils étoient nos ennemis les plus déclarés : et cela se fait d'autant plus dangereusement que l'on proteste alors plus hautement ne les point haïr. Car on les raille, on les choque, on les mortifie, on censure leurs actions, on traverse leurs desseins, on rabaisse leurs succès; et cependant on assure et on se flatte qu'on les aime, comme si tout cela étoit indifférent à la charité, et qu'elle n'y dût prendre aucune part. Or je vous demande s'il y a une plus grossière et plus déplorable illusion.

Mais ces intérêts d'autrui, me direz-vous, sont souvent trop peu de chose pour imposer à la charité une obligation si sévère. Et moi (seconde raison) je soutiens qu'en matière de charité, mais encore plus de charité chrétienne, il n'y a rien de léger, et que par rapport à cette vertu, si nous raisonnons bien, tout doit être censé important. Pourquoi cela? non seulement pour obvier au désordre de la prévention de notre esprit, qui fait que lorsqu'il s'agit de l'intérêt des au-

tres, en étant aussi peu touchés que nous le sommes, nous n'en portons presque jamais un jugement équitable, et qu'autant que l'amour-propre est ingénieux à grossir dans notre idée les moindres offenses qui nous regardent, autant a-t-il de subtilité et d'artifice pour diminuer dans notre estime les offenses les plus griéves qui s'adressent au prochain (vérité que l'expérience nous rend sensible, et qui se rapporte à ce que le Sage appeloit abomination devant Dieu, quand il disoit que nous avons deux poids et deux mesures : l'une, pour nos propres injures, qui consiste à exagérer, à amplifier, à relever tout ; et l'autre, pour celles d'autrui, qui consiste à traiter de bagatelle et à compter tout pour rien, *Pondus et pondus abominatio est apud Deum (Prov.*, 20*)* : non seulement, dis-je, par cette raison qui est générale, mais par une autre plus essentielle , et dont on ne peut disconvenir ; parcequ'en effet dit saint Chrysostome, ce qui est petit en soi est presque toujours, par rapport à la charité, important dans ses conséquences, et qu'il ne doit plus être mesuré selon les bornes étroites de l'injustice particulière qu'il renferme, mais selon l'étendue des maux presque infinis qu'il peut produire.

Ainsi, par exemple, mon cher auditeur, cette raillerie que vous avez faite, qui a paru fine et spirituelle, mais aux dépens de votre prochain, et qui peut-être a été applaudie de ceux qui n'y prenoient nul intérêt, du moment qu'elle reviendra à la personne dont vous avez parlé, quels mouvements de dépit et d'indignation n'excitera-t-elle pas dans son cœur? Cette obstination, souvent bizarre et capricieuse, que vous avez à contredire l'humeur de votre frère ; cette parole brusque et hautaine qui vous est échappée traitant avec lui ; ce défaut de complaisance dans une occasion où vous en deviez avoir ; ce refus peu honnête et désobligeant d'un service qu'il attendoit de vous, ne sont-ce pas là les principes de l'aversion qu'il vous témoigné en toutes rencontres? Si vous aviez respecté la charité, si vous aviez été, à l'égard de cet homme, aussi réservé et aussi prudent que vous voulez qu'on soit pour vous, la paix, qui est le fruit de la charité, seroit encore parfaite entre vous et lui. On n'auroit pas vu ces dissensions, ces emportements, ces vengeances qui ont éclaté. Cet incendie n'est venu que d'une étincelle, je l'avoue; mais c'est pour cela même que vous deviez l'éteindre dès sa naissance, et que vous êtes coupable de l'embrasement que cette étincelle a causé dans son progrès. En effet, nous voyons tous les jours que les plus grands troubles, que les inimitiés les plus violentes, que les plus scandaleux divorces, n'ont point eu d'autre origine que quelques petits intérêts du prochain, blessés d'abord par indiscrétion ; mais qui, dans la suite, ont porté à tous les excès de la passion et de l'animosité. Or qui peut douter que la charité ne soit responsable de ces suites? Et pourquoi ne le seroit-elle pas, Chrétiens, où plutôt pourquoi n'en serions-nous pas responsables pour elle? Puisque ces suites sont aussi funestes que

nous l'éprouvons, pourquoi ne serions-nous pas obligés à les prévoir, et, en les prévoyant, à les éviter? Ne connoissons-nous pas assez le monde pour être instruits de tout cela, et montrons-nous, dans le reste de notre conduite, que nous l'ignorions? Quand il est question de cultiver les bonnes graces et la faveur d'un grand, négligeons-nous les plus petites choses? Persuadés que notre fortune dépend de lui, ne craignons-nous point de l'attrister, de le rebuter, de le contrarier? ne nous faisons-nous pas une loi de lui plaire en tout, et de nous conformer à toutes ses inclinations? Or est-ce trop exiger de nous quand on veut que nous fassions, pour l'intérêt de la charité, ce que nous croyons nous-mêmes devoir faire pour un intérêt temporel?

On se tient bien justifié lorsqu'on dit, Je n'ai point attaqué l'honneur et la réputation de ceux qui se plaignent de moi, je n'ai point touché des articles essentiels : mais on ne prend pas garde que c'est là une des plus vaines excuses dont la malignité du monde se couvre. Car ce qui détruit la charité parmi les hommes, ce n'est pas seulement ni même toujours ce que les hommes appellent choses essentielles, en fait de réputation et d'honneur; et tel ne s'offensera pas moins d'être raillé sur son ignorance et la grossièreté de son esprit, que d'être accusé de manquer de cœur et de probité. Dites d'une femme mondaine qu'elle est ridicule dans ses manières et pitoyable dans sa figure, vous la piquerez plus vivement que si vous lui reprochiez un commerce de galanterie. Ce qui détruit parmi les hommes la charité, c'est, par rapport à chacun d'eux, ce qui les aigrit, ce qui les envenime, ce qui les remplit d'amertume; et quand je me donne la licence de les entreprendre sur l'un de ces points, quel qu'il soit, je me charge devant Dieu de tout ce qui en peut arriver.

Enfin, mes Frères, conclut saint Bernard, et c'est la dernière raison, nous devons bien nous convaincre que la charité étant la chose du monde la plus délicate, elle veut, pour ainsi parler, être choyée, et qu'une partie du respect qui lui est dû consiste dans les égards que sa foiblesse même demande de nous. Car il ne faut pas, dit ce Père, que nous considérions cette vertu dans la pure abstraction de son être, ni telle qu'elle seroit dans des créatures d'une autre espèce que celles qu'il a plu à Dieu de produire, ni même telle qu'il seroit à desirer qu'elle fût absolument dans le prochain; mais telle en effet qu'elle y est, et qu'elle y sera toujours. Or il est certain que la charité, quoique forte et robuste en elle-même, n'est point communément de cette trempe dans ceux avec qui nous vivons. Au contraire, nous devons faire état qu'elle est foible dans leurs personnes, qu'elle est susceptible de toutes les impressions, aisée à choquer, et que les moindres injures sont pour elle autant de plaies dangereuses et difficiles à guérir; d'où s'ensuit pour nous un devoir de conscience de nous étudier nous-mêmes, et d'agir toujours avec beaucoup de retenue et de douceur. Mais cette délicatesse de la charité ne vient que

de l'imperfection des hommes. Eh bien! mon Frère, répond saint Bernard, quelle conséquence pensez-vous pouvoir tirer de là ? Les hommes sont nés imparfaits; donc il vous sera permis d'en user avec eux comme s'ils ne l'étoient pas? Ils ont pour eux-mêmes et pour ce qui les concerne une extrême sensibilité; donc vous pourrez impunément les irriter et les aigrir? La charité, dans leur cœur, est bien fragile; donc vous n'aurez nul égard à sa fragilité? Eh quoi! poursuit ce saint docteur, est-ce ainsi que raisonnoit saint Paul? sont-ce là les règles de christianisme qu'il donnoit aux fidèles, lorsqu'il leur recommandoit de respecter jusqu'à la foiblesse de leurs frères, de se garder avec soin de les scandaliser dans les choses même innocentes et d'ailleurs permises, de craindre surtout que, par leur conduite peu discrète, une ame foible, pour laquelle Jésus-Christ est mort, ne vînt à périr? *Et peribit infirmus in tuâ scientiâ frater, pro quo Christus mortuus est* (1. *Cor.*, 8). Non, non, direz-vous, mon cher auditeur, si vous en jugez selon les maximes de notre religion, ce n'est point à moi de guérir la foiblesse des hommes, ni de corriger la délicatesse de leurs esprits et de leurs humeurs. C'est à moi de m'y accommoder, et comme chrétien, de les supporter; et puisque les hommes sont sensibles à une parole et à une raillerie jusqu'à rompre la charité, cette raillerie, cette parole doit être pour moi quelque chose de grand. De tout temps les hommes ont été foibles et délicats. Voilà ce que je dois présupposer comme le fondement de tous mes devoirs en matière de charité. Car si, pour avoir de la charité, j'attendois que les hommes n'eussent plus d'imperfections ni de foiblesses; comme il est certain qu'ils en auront toujours, je renoncerois pour toujours à cette vertu. Dieu me commande de les aimer foibles comme ils sont, et imparfaits comme ils sont; or cela ne se peut si je ne respecte en eux jusqu'aux moindres de leurs intérêts, et si je ne suis circonspect jusque dans les sujets les plus légers, dont ils ont coutume, quoique sans raison, de s'offenser. J'aurai bien plus tôt fait de condescendre là-dessus à leur foiblesse, que de prétendre qu'ils réforment leurs idées; et il me sera bien plus avantageux d'être à leur égard humble et patient, que de m'opiniâtrer à vouloir les rendre raisonnables.

Voilà, Chrétiens, les sentiments avec lesquels je vous laisse; et je finis par la belle et salutaire leçon que faisoit saint Pierre aux premiers fidèles: *Deponentes igitur omnem malitiam et omnem dolum, et simulationes, et invidias et omnes detractiones, sicut modò geniti infantes, rationabile, sine dolo lac concupiscite* (1. Petr., 2). Défaites-vous donc, mes Frères, défaites-vous de cette malignité, de cette animosité, et de ces haines qui infectent votre cœur. N'usez plus de ces ruses et de ces artifices dont vous vous êtes servis pour vous surprendre les uns les autres. Quittez ces fausses apparences et n'ayez plus ces dissimulations qui, sous un visage froid et serein, cachent les plus vifs res-

sentiments et les passions les plus animées. Étouffez ces envies secrètes et ces jalousies qui, du succès de vos frères, vous font un supplice. Ne vous laissez plus aller à ces médisances qui éteignent dans vos ames la grace et la charité, et qui souvent changent la société la plus sainte dans un enfer. Si quelque affaire vous a divisés, rapprochez-vous au plus tôt, et unissez-vous plus que jamais. Otez toutes ces formalités qui arrêtent tant de réconciliations : mais, selon l'avis de saint Paul, prévenez-vous de part et d'autre : *Honore invicem prævenientes* (*Rom.*, 12). Soyez en cela comme des enfants, et souvenez-vous que la simplicité d'un enfant vaut mieux en mille conjonctures pour un chrétien, que toute la sagesse du monde. Souvenez-vous qu'il est impossible d'être à Jésus-Christ, si l'on n'a l'esprit de Jésus-Christ; et que l'esprit de Jésus-Christ est un esprit de charité. Venez, divin Esprit, venez dans nos cœurs, pour y rétablir cette précieuse vertu. Si vous la faites revivre parmi nous, et si vous faites cesser tout ce qui l'altère, c'est bien alors que, par une espèce de création, vous aurez renouvelé la face de la terre : *Et creabuntur, et renovabis faciem terrœ* (*Offic. Eccles.*). Opérez ce miracle, Seigneur, opérez-le pour toute l'Église votre épouse, mais en particulier pour cet auditoire qui m'écoute, afin que tous ceux qui le composent, unis dès maintenant par une sincère charité, le soient éternellement par une même félicité, que je leur souhaite, etc.

SERMON POUR LE TREIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA CONFESSION.

Quos ut vidit, dixit : Ite, ostendite vos sacerdotibus.

Dès qu'il eut aperçu ces lépreux, il leur dit : Allez, faites-vous voir aux prêtres. SAINT LUC chap. XVII.

C'est l'ordre que donne le Sauveur du monde à dix lépreux qui viennent implorer son secours pour être délivrés de cette honteuse et mortelle contagion qui les infectoit; et c'est le puissant remède que l'Église, au nom de Jésus-Christ, nous présente pour être purifiés d'une lèpre mille fois encore plus dangereuse, qui est le péché. Elle nous envoie aux prêtres comme aux médecins de nos ames, et elle nous ordonne de leur faire connoître notre état et nos maladies spirituelles : *Ite, ostendite vos sacerdotibus.* Dans l'ancienne loi, remarque saint Chrysostome, les prêtres n'avoient pas le pouvoir de guérir la lèpre, mais ils l'examinoient seulement, et jugeoient si elle étoit en effet guérie. Il n'y a que la loi nouvelle, et que le sacrement de pénitence, où les ministres du Seigneur, successeurs des apôtres, soient revêtus de l'autorité de Dieu même pour délier le pécheur, pour le réconcilier, pour l'absoudre, et lui remettre par une parole tous ses péchés. Cependant, Chrétiens, voici ce qui nous doit paroître bien étrange,

et ce que nous ne pouvons assez déplorer dans le christianisme : c'est que tant de pécheurs sachent si peu profiter du don de Dieu et du sacrement le plus salutaire ; c'est qu'au lieu de se rendre aux pressantes invitations de Jésus-Christ, qui dans leur malheur leur a préparé cette ressource, et leur tend les bras pour répandre sur eux ses bénédictions, ils s'obstinent à se tenir éloignés de lui, et refusent d'approcher de son sacré tribunal ; c'est que pouvant trouver dans une humble confession de leurs péchés la plus prompte et la plus parfaite guérison, comme des malades agités d'un violent transport, et insensibles à leurs maux, ils fuient le remède avec autant d'horreur qu'ils devroient marquer et avoir d'ardeur pour le rechercher. J'entreprends aujourd'hui de corriger ce désordre, et de vous représenter pour cela les avantages de la confession. On prêche assez aux chrétiens l'affreux danger et le crime d'une confession sacrilége : mais peut-être ne leur fait-on point assez voir combien d'ailleurs une bonne confession leur peut être utile pour la réformation de leur vie, et pour leur avancement dans les voies de Dieu. On leur parle assez des dispositions nécessaires qu'ils y doivent apporter : mais peut-être leur parle-t-on trop peu des fruits précieux et des biens inestimables qu'ils en doivent espérer. Je prétends donc, mes chers auditeurs, pour vous engager à un fréquent usage du sacrement de pénitence, vous en montrer dans ce discours l'excellence et la vertu. Demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave*.

Ce n'est pas mon dessein d'établir par de longues preuves l'obligation indispensable et la nécessité de la confession. Dès que nous sommes enfants de l'Église, nous sommes soumis à ses décisions, et nous ne pouvons ignorer un de ses préceptes les plus authentiques et les plus formels ; précepte fondé sur la parole de Jésus-Christ même ; précepte autorisé par la tradition, confirmé par les conciles, reçu dans tous les siècles, et observé de tout le peuple fidèle. Je sais néanmoins comment l'ont regardé nos hérétiques : qu'il leur a paru un joug insupportable, et qu'ils l'ont rejeté comme une loi trop dure et trop pesante : mais sans vouloir m'engager dans une controverse peu convenable et au temps et au lieu où je parle, j'avance, mes chers auditeurs, et je vais vous en convaincre, que de toutes les pratiques chrétiennes, une des plus avantageuses pour nous, et où Dieu a eu plus d'égard à nos véritables intérêts, c'est la confession. Pour en être persuadés, nous pouvons nous considérer en deux états différents : ou dans l'état du péché, ou dans l'état de la grace. Dans l'état du péché, nous avons besoin de remède pour nous guérir ; et dans l'état de grace, nous avons besoin de force pour nous soutenir. Or, cela posé, écoutez deux propositions qui vont faire tout le sujet de votre attention. Je dis que la confession est le moyen le plus efficace et le plus puissant que la Providence nous ait fourni pour effacer le péché : ce

sera la première partie. J'ajoute que la confession est encore le préservatif le plus infaillible et le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché : ce sera la seconde partie. De l'une et de l'autre vous apprendrez de quelle conséquence il est donc pour nous d'avoir souvent recours au sacrement de la pénitence; et ce sera la conclusion. Écoutez-moi, s'il vous plaît.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une doctrine communément reçue dans la théologie, que quelque moyen que nous puissions employer pour l'expiation de nos crimes, quand nous les avons une fois commis, il n'est point de lui-même capable de les effacer, si Dieu ne l'accepte pour cela, et s'il n'y ajoute sa grace, qui est la grace de la rémission. Mais la même théologie reconnoît aussi que les moyens que Dieu veut bien accepter sont dans les règles ordinaires des moyens proportionnés, et qui de leur nature ont déja quelque vertu, pour contribuer à un effet si noble et si relevé. Voilà, Chrétiens, les deux principes sur lesquels j'établis la proposition que j'ai avancée quand j'ai dit que la confession étoit un des remèdes les plus efficaces pour abolir le péché. Car si vous me demandez d'où elle tire cette vertu, je prétends que c'est premièrement de la volonté et du don de Dieu, secondement d'elle-même et de son propre fonds. De la volonté de Dieu, parceque Dieu l'a spécialement choisie et agréée pour cette fin ; de son propre fonds, parcequ'elle a tout ce qu'il faut pour faire entrer un pécheur, avec le secours de la grace, dans l'esprit d'une parfaite pénitence. De la volonté de Dieu, parceque Dieu semble lui avoir remis absolument le pardon du péché ; de son propre fonds, parcequ'elle a des qualités merveilleuses pour convertir le pécheur et le ramener dans les voies de la justice. Deux considérations auxquelles je réduis tout ce que j'ai à vous dire dans cette première partie. Donnons à l'une et à l'autre tout l'éclaircissement qu'elles demandent.

Oui, Chrétiens, Dieu a voulu que la rémission du péché fût attachée à la confession du péché ; et la loi qu'il en a faite, quoique d'abord elle paroisse une loi de justice, est tellement une loi de miséricorde, qu'elle n'a pu venir que de la miséricorde même. Car quel excès et quel prodige de bonté, que pour être absous d'un crime qui m'exposoit à une damnation éternelle, et qui la méritoit, ce soit assez de m'en accuser moi-même ; que Dieu se contente d'une telle déclaration, et qu'il me suffise, comme parle saint Augustin, de confesser ce que je suis pour devenir ce que je ne suis pas! Ah! mes Frères, s'écrie là-dessus Zénon de Vérone, voici un jugement bien extraordinaire et bien nouveau. Si le criminel s'excuse, il est condamné, et s'il se reconnoît coupable, il est justifié : *Novum judicii genus, in quo reus, si excusaverit crimen, damnatur : absolvitur, si fatetur* (Zen. Ver.). Dans la justice des hommes, la procédure est bien diffé-

rente : ils ne punissent que ce que l'on découvre ; mais dans la justice divine, il n'y a de châtiment et de punition que pour ce que l'on cache. Si vous révélez votre péché, en le révélant vous le faites disparoître à mes yeux ; et si vous vous rendez votre accusateur, je cesse d'être votre juge. Ce sont les belles paroles que Pierre de Blois attribue à Dieu, et qu'il lui met dans la bouche, pour inviter un pécheur à cet exercice si salutaire de la confesion. De là vient, reprenoit le grand évêque de Vérone dont j'ai déja cité le témoignage, que notre confession, c'est-à-dire celle que nous faisons selon les lois du christianisme et au tribunal de la pénitence, n'est point une confession forcée, ni arrachée par la crainte ou par la violence des tourments; mais une confession libre, volontaire, où nous nous expliquons de nous-mêmes et d'un plein gré, avec repentir, avec amour : pourquoi ? parceque nous savons, dit-il, qu'elle ne nous peut être qu'avantageuse, et que si notre Dieu l'exige de nous, ce n'est point pour s'en prévaloir contre nous et à notre perte, mais pour avoir lieu de nous combler de ses faveurs les plus abondantes et les plus précieuses. De là vient, ajoute saint Chrysostome, que nous confessons jusqu'à nos péchés les plus secrets. Prenez garde, Chrétiens, à ce passage : il est important contre nos hérétiques, et je le tire de l'homélie quinzième sur la seconde Épître aux Corinthiens. Les juges de la terre, dit ce saint docteur, ne prononcent que sur les faits dont il y a conviction, et qui sont devenus publics : mais pour nous, qui suivons d'autres maximes, et qui faisons profession d'une discipline toute sainte, nous soumettons au tribunal de l'Église jusqu'à nos pensées. Et voici la raison qu'il en apporte : c'est que notre foi nous apprend que cette confession de nos propres pensées et de nos sentiments les plus intérieurs et les plus cachés, bien loin de nous attirer de la part de Dieu un arrêt de condamnation, prévient au contraire tous les arrêts que nous aurions à craindre de sa justice, et nous en préserve.

Mystère, mes chers auditeurs, que David avoit si bien compris, lorsqu'après avoir demandé à Dieu dans les termes les plus affectueux qu'il lui fît grace, qu'il versât sur lui ses miséricordes et ses plus grandes miséricordes, qu'il le purifiât de toutes les taches du péché, *Amplius lava me ab iniquitate meâ, et à peccato meo munda me* (*Psal.*, 50), ce roi pénitent ne se servoit point d'autre motif pour l'y engager et pour le toucher en sa faveur, que de lui dire : Vous voyez, Seigneur, que je reconnois mon iniquité : *Quoniam iniquitatem meam ego cognosco* (*Psal.*, 4). Quelle conséquence? Elle est très-juste, répond saint Chrysostome ; et David, parlant de la sorte, étoit parfaitement instruit des intentions de Dieu, et de ses vues toutes miséricordieuses. Car c'est comme s'il lui eût dit : Il est vrai, Seigneur, cet aveu que je fais de l'offense que j'ai commise est une réparation très légère ; mais puisque vous voulez bien l'agréer et vous en contenter, j'ose vous l'offrir, et j'espère par là me réconcilier avec vous. Vous me pardon-

nerez, mon Dieu, parceque je confesse mon péché : *Et à peccato meo munda me, quoniam iniquitatem meam ego cognosco.*

Voilà comment Dieu veut qu'on traite avec lui ; et cela, Chrétiens, fondé sur deux de ses divins attributs : l'un est sa grandeur, et l'autre sa bonté. Sa grandeur, parceque c'est là qu'il fait paroître ce qu'il est et ce qu'il peut, remettant le péché en souverain, et sans observer avec nous toutes les formalités d'une justice rigoureuse. Sur quoi je me rappelle un beau mot de saint Ambroise dans le panégyrique du grand Théodose. Il dit que ce prince prenoit quelquefois plaisir à juger lui-même les criminels d'état, et qu'après les avoir convaincus et forcés d'avouer leur crime, au moment qu'ils attendoient une sentence de mort et qu'ils redoutoient son juste courroux, il changeoit tout-à-coup de visage pour leur faire entendre qu'il leur rendoit la vie, et que de sa pleine volonté il les renvoyoit sans châtiment. Or il en usoit ainsi, poursuit le même Père, parcequ'il ne vouloit pas perdre ces malheureux, et qu'il se faisoit une gloire de vaincre leur malice par sa clémence vraiment royale : *Vincere enim volebat, non perdere* (Amb.). Telle est, mes chers auditeurs, la conduite de Dieu envers nous. Outre qu'il y va de sa grandeur, sa bonté s'y trouve encore intéressée. Parcequ'il nous aime, il ne veut pas nous faire périr, mais il veut seulement avoir sur nous gain de cause. Or il l'a par notre confession ; car c'est notre confession qui donne à sa justice tout l'avantage qu'elle peut avoir pour nous punir, et à sa miséricorde toute la gloire de nous pardonner.

C'est pourquoi le Prophète royal disoit encore à Dieu : *Tibi soli peccavi et malum corâm te feci, ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cùm judicaris* (*Psal.* 50) : J'ai péché, mon Dieu, et je le confesse : pourquoi ? afin que vous soyez glorifié dans ma personne, et que, dans le pardon que vous m'accorderez, on connoisse que votre miséricorde est au-dessus de toute la malignité de mon cœur, et qu'elle a triomphé. Aussi est-ce toujours cette miséricorde victorieuse que le Saint-Esprit nous représente, quand il nous invite à la confession ; et c'est en ce sens que saint Augustin explique ces paroles du Psaume cent dix-septième : *Confitemini Domino quoniam bonus* (Ibid.). Hé ! mon Frère, dit-il en s'adressant à un pécheur, que craignez-vous de confesser votre péché à un Dieu si bon pour ceux qui le confessent sincèrement et sans déguisement ? Ne vaut-il pas mieux en le déclarant vous rendre votre Dieu propice, que de l'irriter en demeurant dans un silence criminel ? *Quid times confiteri Domino, qui confitenti bonus est ? Fac confitendo propitium, quem negando facis infensum* (Aug.).

Mais, dites-vous, ce n'est point seulement en la présence de Dieu que je dois reconnoître mon péché ; c'est encore à un homme qu'il m'est enjoint de le déclarer. J'en conviens, mon cher auditeur, c'est à un homme, mais à un homme autorisé de Dieu, tenant la place de

Dieu, le ministre des miséricordes de Dieu. Et quelle peine un chrétien peut-il avoir de confesser son péché à cet homme qui lui sert de médiateur auprès de Dieu? Tout honteux que je l'imagine, ce péché, ou qu'il est en effet, quand il le faudroit confesser devant toute la terre et dans l'assemblée de tous les Justes, selon l'expression du Prophète, *In concilio Justorum et congregatione* (*Ps.* 110), votre grace, ô mon Dieu, dépendant de là et m'étant promise à ce prix, devrois-je hésiter un moment? Devrois-je compter pour quelque chose une condition à laquelle il vous a plu d'attacher pour moi un si grand bien? Ne devrois-je pas être prêt à faire au moins par une obligation rigoureuse, et pour l'assurance de mon salut, ce que faisoient les premiers fidèles par une abondance et une ferveur de christianisme? Craignoient-ils de confesser hautement leurs péchés? craignoient-ils de les révéler à la face de toute l'Église? Pourquoi n'aurois-je pas, dans la confession secrète, la même soumission, la même résolution, le même zèle, qu'ils avoient dans la pénitence et la confession publique? Pourquoi ne ferois-je pas pour racheter mon ame, cette ame immortelle, ce que font tous les jours des criminels pour racheter une vie passagère et périssable? Qu'un criminel ait obtenu du prince des lettres de grace, refuse-t-il de se présenter aux juges commis pour les examiner et les vérifier? Il s'y porte de lui-même, il y court. C'est néanmoins, par une déclaration authentique, souscrire à tous les chefs d'accusation formés contre lui; c'est, dans un jugement juridique et solennel, se reconnoître coupable et digne de mort. Il n'importe, l'avantage de l'absolution lui fait oublier ou lui fait soutenir toute confusion. Or la grace de mon Dieu que j'ai perdue, et qui m'est offerte dans le saint tribunal, est-ce un avantage moins estimable et qui me doive moins coûter? Ai-je un degré de foi, si je ne vais pas encore avec plus d'ardeur me montrer aux prêtres, *Ostendite vos sacerdotibus*; si je ne m'empresse pas de leur faire voir mon état, de leur découvrir mes misères, d'implorer leur médiation, et de recevoir de leur bouche une prompte et pleine rémission? Suivons donc, mes Frères, suivons le conseil de l'Apôtre, qui nous avertit d'approcher avec confiance de ce trône de grace que Dieu a établi dans son Église, et où sont assis ses ministres pour répandre selon son gré ses bénédictions: *Adeamus ergò cum fiduciâ ad thronum gratiæ, ut veniam consequamur, et gratiam inveniamus in tempore opportuno* (*Hebr.*, 4). C'est en leurs mains qu'il a déposé toute son autorité, et c'est en votre faveur qu'il leur a ordonné de l'employer. C'est à eux qu'il a dit: Tout ce que vous délierez sur la terre, je veux qu'il soit délié dans le ciel; et tout ce que vous remettrez, je veux qu'il soit remis. Ses promesses là-dessus sont les plus précises et les plus formelles, ses volontés les plus expresses; et ne sommes-nous pas bien ennemis de nous-mêmes, si nous ne prenons pas soin d'en profiter?

Cependant, Chrétiens, ne nous étonnons pas que Dieu, s'il ait

m'est permis de parler ainsi, une telle déférence pour la confession du péché. Ce n'est pas sans fondement, puisque la confession du péché a d'elle-même tout ce qui peut gagner le cœur de Dieu, et mettre l'homme dans l'ordre d'une pénitence parfaite. Autre principe, d'où je prétends que lui vient cette vertu si salutaire pour nous et si puissante. Car que fait la confession du péché? trois choses : elle humilie le pécheur dans la vue de son péché; elle lui inspire la douleur et le repentir de son péché; elle lui tient lieu d'une satisfaction présente et actuelle de son péché. Or par-là elle détruit absolument en lui le péché. Prenez garde, s'il vous plaît : en humiliant le pécheur, elle lui arrache jusqu'à la racine du péché, qui est l'orgueil; en inspirant au pécheur le repentir et la contrition, elle efface la tache du péché, qui est ce que les théologiens appellent la coulpe; et en lui tenant lieu de satisfaction, elle expie même ou du moins commence à expier ce qu'attire après soi le péché, qui est la peine. De sorte qu'il n'y a rien dans le péché qui ne cède à son action et à son pouvoir. Tout ceci est remarquable, et mérite une réflexion particulière.

Je dis que la confession du péché humilie le pécheur : voilà son premier effet; et en cela, non seulement elle met le pécheur dans l'ordre de la pénitence, mais elle fait en lui la principale et la plus essentielle fonction de la pénitence. Car, dans la pensée des Pères, qu'est-ce que la pénitence? Tertullien nous en donne une excellente idée, savoir, que la pénitence est comme un art ou une science dont Dieu se sert pour humilier l'homme, et par où l'homme a lui-même appris de Dieu à s'humilier : *Disciplina humilificandi hominis* (Tertul.). Or de toutes les leçons renfermées dans l'étendue de cette divine science, il n'y en a pas une qui soit comparable à celle de confesser son péché : pourquoi? parcequ'il est certain que rien n'humilie tant l'homme que la confession du péché. Je ne dis pas cette confession vague et indéterminée par où nous protestons en général que nous sommes pécheurs, sans spécifier en quoi ni sur quoi nous le sommes : je ne dis pas cette confession mentale et tout intérieure qui se fait à Dieu du fond de l'ame, et qui ne consiste qu'à reconnoître devant lui ce qu'il sait assez et ce que nous ne pouvons lui déguiser; car, bien loin qu'il faille pour cela de grands sentiments et de grands efforts d'humilité, on s'en fait même honneur, et c'est une marque de piété : mais je dis cette confession instituée par Jésus-Christ, et dont nous avons l'usage dans l'Église; c'est-à-dire cette confession où nous descendons au détail des choses; où nous ne nous contentons pas de dire, J'ai péché, mais où nous rendons contre nous-mêmes des témoignages particuliers de tel et tel péché; où nous disons, Voilà ce que j'ai pensé et ce que j'ai fait; voilà la passion qui m'a emporté; voilà le motif, l'intérêt qui m'a fait agir; voilà l'opprobre de ma vie, et c'est en ceci et en cela que j'ai trahi la cause de mon Dieu : enfin cette confession où nous faisons dans le tribunal de la pénitence ce que Dieu

fera dans le jugement dernier, lorsqu'il ouvrira toutes les consciences des hommes, et qu'avec un rayon de sa lumière il ira fouiller et pénétrer dans tous les replis de notre ame. Car c'est justement le modèle que notre confession se propose à imiter, comme c'est aussi dans cette vue distincte de nous-mêmes que notre esprit trouve son humiliation : *Disciplina humilificandi hominis.* Je dis cette confession que nous ne faisons pas seulement à Dieu, mais à un homme que nous regardons comme l'envoyé de Dieu ; à un homme qui de lui-même ne nous peut connoître, mais à qui nous exposons toutes nos foiblesses, toutes nos lâchetés, toutes nos hypocrisies, tout ce qu'il y a de gâté et de corrompu dans notre cœur ; nous soumettant à écouter tout ce que le zèle lui dictera, à subir toutes les peines qu'il nous imposera, à observer toutes les règles de vie qu'il nous prescrira. Car qu'est-ce que tout cela, sinon un exercice héroïque de cette discipline humiliante dont parle Tertullien : *Disciplina humilificandi hominis?*

Et c'est ici, mes chers auditeurs, que vous pouvez remarquer avec moi la différence qui s'est rencontrée et qui se rencontre encore tous les jours entre l'esprit de l'erreur et l'esprit de la vraie religion. Car l'esprit d'erreur, qui est celui de l'hérésie, étant un esprit d'orgueil, il n'a pu souffrir de confession et de pénitence qui l'humiliât. Qu'a-t-il donc fait? il a secoué le joug de cette confession sacramentelle qui oblige à déclarer le péché, et qui assujettit le pécheur aux ministres de l'Église, et n'a retenu qu'une ombre de confession, qui n'a rien de difficile ni d'humiliant pour lui. Et quelle humilité en effet de s'appeler simplement pécheur, puisque les plus grands Saints ont eux-mêmes tenu ce langage? Quelle humilité de se confesser à Dieu, à vous, Seigneur, dit saint Augustin, qui ne pouvez rien ignorer de tout ce que je suis, et aux yeux de qui vouloir me dérober ce seroit une folie extrême, puisque si j'osois l'entreprendre, je mériterois que vous vous tinssiez éternellement caché pour moi, sans que je pusse jamais me cacher à vous : *Nam et si confiteri tibi noluerim, te mihi abscondam, non me tibi* (Aug.)! Mais, par un esprit tout contraire, l'Église de Jésus-Christ s'est maintenue dans la pratique de cette confession, dont son divin Époux lui a fait comme un sacrement d'humilité ; et plus cette confession lui a paru humiliante pour les pécheurs, plus elle s'y est attachée, parcequ'elle lui a semblé d'autant plus propre à la fin pour laquelle elle ordonne que nous en usions : l'humilité et la pénitence se suivant toujours, et la vraie pénitence ne pouvant être ailleurs que là où se trouve l'humilité la plus parfaite.

Voilà, mes chers auditeurs, la grande maxime du christianisme ; et par cette maxime vous devez voir quel est l'égarement de ceux qui fuient la confession, et qui s'en éloignent par la honte qu'ils trouvent à confesser leurs péchés. Raisonner ainsi et agir par ce principe, c'est bien se tromper soi-même. Vous fuyez la confession et vous vous en

dispensez, parcequ'elle porte avec soi une certaine honte; et c'est justement pour cela qu'il faudroit l'aimer : car cette honte qu'elle vous cause vous humilie devant Dieu, et ce qui vous humilie devant Dieu, c'est ce que vous devez chercher dans la pénitence. Ce qui vous a perdu, mon Frère, dit saint Chrysostome, ce qui a été la source de votre malheur, c'est de n'avoir pas eu assez de honte. Vous vous êtes fait un front de prostituée, comme parle l'Écriture, pour commettre le péché. Il faut donc que ce soit la honte qui commence maintenant votre conversion, et que, pour retourner à Dieu, vous repreniez cette honte du péché que vous aviez perdue. Or vous ne la retrouverez jamais mieux que dans la confession du péché même. Quand j'entends les prédicateurs de l'Évangile faire des discours entiers pour adoucir aux pécheurs ou même pour leur ôter absolument la honte qu'ils peuvent avoir de s'accuser, je l'avoue, chrétienne compagnie, quoique j'approuve leur zèle, j'ai peine à ne les pas contredire. Car pourquoi, dis-je, ôter aux pécheurs ce qu'il faudroit plutôt leur donner s'ils ne l'avoient pas? Un des grands abus de la confession est de voir s'y présenter certaines ames sans nulle honte de leurs crimes, et de leurs crimes néanmoins les plus honteux. Comme elles les ont hardiment commis, elles les déclarent avec la même assurance; et vous diriez, à les entendre, qu'elles ont droit de n'en pas rougir, parcequ'elles sont d'une qualité et d'un état dans le monde où l'on ne doit point attendre autre chose d'elles. Les ministres de la pénitence savent combien cet abus est aujourd'hui commun. Or cet abus, qui va directement à exclure la honte du péché, bien loin de faciliter la pénitence, est une impénitence manifeste, ou du moins en est un signe visible. C'est donc aux prédicateurs et aux confesseurs à y remédier; comment cela? en inspirant eux-mêmes cette sainte honte à ceux qui ne l'ont pas, et en apprenant à ceux qui paroissent l'avoir, à en bien user; en leur faisant concevoir à tous que c'est l'une des graces les plus précieuses qu'ils aient à ménager dans ce sacrement. Je sais que cette honte peut quelquefois aller trop loin; mais je consens qu'on la modère alors, et non pas qu'on la détruise. Je sais qu'elle peut fermer la bouche à un pécheur, et lui faire celer son péché; mais pour le garantir d'une extrémité, il ne faut pas le faire tomber dans une autre : car si c'est un excès de cacher son crime par confusion, c'en est un autre encore plus dangereux peut-être de le déclarer sans humilité.

J'ai dit de plus que la confession a cela de propre, qu'elle excite en nous la douleur et la contrition du péché. La raison en est très naturelle. Car la contrition, disent les théologiens, se forme dans nos ames par une appréhension vive et une vue actuelle de la grièveté du péché et de sa malice. Or il est certain que nous ne comprenons jamais plus vivement cette malice du péché que quand nous en faisons la déclaration au tribunal de la pénitence. C'est alors que le péché se

montre à nous dans toute sa difformité; c'est alors que notre esprit en est frappé, que notre cœur en est ému, et que nous pouvons dire avec le Prophète royal : *Non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum* (*Psalm.* 37). Hors de là nous n'y pensons qu'à demi; et quoique ce péché soit un poids qui nous accable, les idées que nous en avons sont si légères, qu'elles ne nous en laissent presque aucun sentiment. Mais quand nous approchons du ministre qui nous doit juger, et aux pieds duquel nous venons nous accuser, vous le savez, mes chers auditeurs, et l'expérience vous l'aura fait connoître, ces idées si foibles auparavant se réveillent tout-à-coup, se fortifient, deviennent sensibles, remuent le fond de nos passions, nous attendrissent pour Dieu, nous donnent une sainte horreur de nous-mêmes, nous tirent quelquefois les larmes des yeux. Or ces larmes, selon saint Augustin, ces sentiments tendres, ces mouvements d'horreur contre le péché, sont les dispositions les plus efficaces et les graces prochaines de la contrition.

Et voilà l'innocent et le divin secret qu'avoit trouvé le saint roi Ézéchias pour renouveler dans son cœur l'esprit de pénitence. Que faisoit-il? il parcouroit toutes les années de sa vie, et il confessoit à Dieu toutes ses infidélités : *Recogitabo tibi annos meos in amaritudine animæ meæ* (Isai., 38). Quoique la confession ne fût pas encore érigée en sacrement comme elle l'est dans la loi de grace, elle ne laissoit pas d'opérer en lui et de le toucher. Cette revue exacte de tout le passé étoit suivie de l'amertume de son ame, et cette amertume étoit la véritable douleur qu'il cherchoit: *Recogitabo tibi in amaritudine.* N'est-ce pas ce qui arrive encore tous les jours à tant de pécheurs? Leurs cœurs, qui sembloient être endurcis, commencent à s'amollir dès que leur langue commence à parler. Jusque là on eût dit que ces cœurs étoient fermés, et impénétrables à tous les traits de la grace; mais à peine se sont-ils ouverts par une déclaration fidèle et entière, qu'après s'être présentés à la pénitence comme une terre sèche et aride, ils s'en retournent tout pénétrés de la rosée du ciel: pourquoi? parcequ'ils ont ressenti l'efficace et la vertu de la confession. Tel est l'effet de cette parole si énergique, et dont les Pères de l'Église nous font tant d'éloges, *Peccavi*, J'ai péché : de cette parole qui fut la confession et le principe de la justification d'un des plus parfaits et des plus illustres pénitents. Voyez, mes Frères, dit saint Ambroise, combien trois syllabes sont puissantes : *Quantùm tres syllabæ valent* (Amb.)! Cette parole seule changea le cœur de Dieu, parceque d'un Dieu courroucé elle en fit un Dieu propice; et le cœur de David, parceque d'un adultère et d'un homicide elle en fit un saint. Or si elle a fait un saint de David, que peut-elle faire et que doit-elle faire de nous? Car cette courte parole, *Peccavi*, est maintenant bien plus efficace encore qu'elle n'étoit alors. Étant devenue une des parties les plus essentielles d'un sacrement auquel Jésus-Christ a

attaché tous ses mérites, elle a une vertu toute divine qu'elle n'avoit pas. D'où il s'ensuit qu'elle doit donc avoir dans la bouche d'un chrétien toute une autre force que dans celle de David. Je ne parle pas, au reste, selon le langage et l'expression des libertins, dont je ne ferai point ici difficulté de me servir; je ne parle pas de ce *Peccavi* présomptueux qu'ils se promettent dans l'avenir, et sur quoi ils fondent l'espérance d'une conversion imaginaire qu'ils n'accompliront jamais; je ne parle pas de ce *Peccavi* superficiel, qui n'est que sur le bord des lèvres, et qui ne part point du cœur; je ne parle pas de ce *Peccavi* contraint et forcé, que la nécessité arrache à un moribond: car tout cela est réprouvé de Dieu. Mais je parle de ce *Peccavi* sincère et douloureux qui est le symbole de la confession des Justes; et pour celui-là, je soutiens qu'il a un don particulier d'exciter en nous la contrition, et par conséquent d'effacer le péché.

Je vais encore plus avant, et je prétends enfin qu'il ne tient qu'à nous que la confession ne commence déja à expier la peine du péché, et qu'elle ne nous serve de satisfaction pour le péché. Car puisque la confession du péché nous est pénible, puisque nous y ressentons une répugnance qui coûte à surmonter, puisque nous la regardons comme un des exercices du christianisme les plus laborieux, pourquoi ne nous en ferions-nous pas un mérite auprès de Dieu? et pourquoi ne pourroit-on pas dire de nous ce que saint Grégoire a dit de ce serviteur de l'Évangile, qui, se confessant insolvable aux pieds de son maître, obtint une remise entière de toute sa dette? *In confessione debiti invenit debiti solutionem* (Greg.).

C'est en ce sens que nous devons prendre ce que dit saint Ambroise, que la confession du péché est l'abrégé de toutes les peines que Dieu a ordonnées contre le péché : *Omnium pœnarum compendium* (Amb.). Il semble d'abord que ce soit une exagération, mais c'est une vérité fondée sur les plus solides principes de la théologie. Comprenez-la; car il est certain que jamais la justice de Dieu ne perd rien de ses droits, et que, de quelque façon que ce soit, ou dans l'autre vie ou en celle-ci, elle tire la satisfaction et la vengeance qui lui est due pour le péché. Or il est de la foi que le péché mérite dans l'autre vie des peines éternelles, et il est encore de la foi que ces peines éternelles sont acquittées en celle-ci par la confession. Il faut donc que la confession ait quelque chose en soi qui égale, dans l'estime de Dieu, cette éternité de peines, et que toutes ces peines de l'enfer soient, pour ainsi dire, abrégées dans la douleur intérieure d'une ame qui confesse son péché : *Omnium pœnarum compendium*. Après cela, si nous n'avons pas perdu tout le zèle que nous devons avoir pour l'importante affaire de notre salut, pouvons-nous ne pas aimer une pratique où nous trouvons de tels avantages?

Concluons donc avec le Prophète, ou plutôt avec saint Augustin interprétant les paroles du Prophète, et les appliquant au même sujet

que moi : *Confessio et pulchritudo in conspectu ejus* (*Ps.* 95). Prenez garde, dit saint Augustin : ces deux choses ne se séparent point devant Dieu, la confession du péché et la beauté de l'ame : *Confessio et pulchritudo.* Et c'est dans ces paroles, mon Frère, poursuit le même saint docteur, que vous apprenez tout à la fois et à qui vous pouvez plaire, et par où vous lui pouvez plaire. A qui vous pouvez plaire, c'est à votre Dieu ; par où vous lui pouvez plaire, c'est par la confession de votre péché : *Audis cui placeas, et quomodò placeas* (Aug.). Par conséquent, si vous aimez votre ame, si vous voulez la rendre pure et agréable aux yeux de Dieu, faites-vous de la confession un exercice fréquent et ordinaire : *Ama confessionem, si affectas decorem*(Idem.).

Ah ! Chrétiens, si vous aviez autant de passion pour plaire à Dieu que vous en avez pour plaire à de foibles créatures ; et vous, femmes du monde, si vous faisiez autant d'état de cette grace intérieure, qui doit être le plus bel ornement de vos ames, que vous en faites de cette grace extérieure du corps, dont vous êtes si idolâtres, et qui devient le scandale du prochain, avec quelle assiduité et quelle ferveur vous verroit-on fréquenter le tribunal de la pénitence ! Faudroit-il employer tant de sollicitations pour vous y attirer ? Dès que vous vous sentez coupables devant Dieu, pourriez-vous demeurer un jour dans cette disposition criminelle ? Surtout y pourriez-vous demeurer, comme il n'arrive que trop, les années entières ? N'iriez-vous pas chercher le remède pour vous guérir de cette lèpre qui vous défigure ? N'iriez-vous pas à la sainte piscine, vous laver et vous purifier ? Quoi qu'il en soit, nous avons vu comment, par rapport au passé, la confession efface le péché commis ; et nous allons voir comment, par rapport à l'avenir, elle nous préserve des rechutes dans le péché. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quoique, dans la doctrine des Pères, la justification d'un pécheur soit le plus grand de tous les ouvrages de Dieu, et que cet ouvrage coûte plus à Dieu que la résurrection des morts et la création de tout un monde, on peut dire néanmoins, et il est vrai, que ce seroit peu pour un pécheur d'être justifié par la grace de la pénitence, s'il n'avoit pas de quoi se maintenir dans cette grace, et s'il manquoit des moyens nécessaires pour se garantir des rechutes dans le péché. Car, comme dit saint Jérôme, être guéri pour retomber dans une plus griève maladie, et ressusciter pour mourir d'une mort encore plus funeste, c'est plutôt une punition et un malheur, qu'une grace et un bienfait. De là je juge, et vous devez juger avec moi, quelle est l'excellence de la confession, et quels avantages nous en retirons, puisqu'en même temps qu'elle nous réconcilie avec Dieu, elle nous fixe, autant qu'il est possible et que notre foiblesse le permet, dans ce bienheureux état de réconciliation, nous tenant lieu du plus puis-

sant préservatif que la religion nous fournisse contre le péché. En voici la preuve. Je considère la confession, ou, pour mieux dire, le sacrement de pénitence, selon trois rapports qu'il a et qui lui sont essentiels. Le premier à Dieu, ou plutôt à Jésus-Christ, qui en est l'auteur; le second au prêtre, qui en est le ministre; et le troisième à nous-mêmes, qui en sommes les sujets. Or dans ces trois rapports je trouve ma seconde proposition si bien établie, qu'il m'est évident qu'un chrétien oublie tout le soin de son ame quand il néglige l'usage de ce sacrement.

Car qu'est-ce que la confession selon le premier rapport qu'elle a avec Jésus-Christ? C'est une de ces sources divines dont parle le prophète, que le Sauveur en mourant fit couler de son sacré côté, et où les fidèles peuvent puiser à toute heure les eaux de sa grace, c'est-à-dire certains secours particuliers que chacune de ces sources leur communique abondamment, lorsqu'ils se mettent en disposition de les recevoir. Ainsi doit s'entendre la prédiction d'Isaïe, même dans le sens littéral : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris* (Isai., 12). Mais quelle différence y a-t-il entre ces graces de la confession sacramentelle et celles des autres sacrements? La voici : c'est que les graces de la confession sacramentelle sont spécialement des graces de défense, des graces de soutien, des graces que Dieu nous donne pour combattre le péché, pour tenir ferme dans la tentation, pour ne plus succomber sous le poids de la fragilité humaine, en un mot pour persévérer dans les résolutions que la pénitence nous a inspirées. Telle est la fin principale de ce sacrement. Or vous savez que les graces d'un sacrement ont une subordination et une liaison nécessaire avec sa fin. Quiconque vient au saint tribunal, et y apporte les dispositions convenables, a-t-il droit à ces sortes de graces? Oui, Chrétiens, et ce droit est fondé sur le pacte que le Fils de Dieu en a fait avec son Père. C'est ce que toute la théologie nous enseigne. Tellement qu'un pécheur, après avoir confessé son péché, peut sans présomption exiger de Dieu non seulement des graces communes et générales pour ne le plus commettre, mais des graces de réserve et de choix, qui sont les graces propres du sacrement; et Dieu ne pourroit sans injustice les lui refuser. Je dis sans injustice envers son Fils qui les a méritées, et non envers l'homme qui les reçoit. Hors de la confession, Dieu donne-t-il ces sortes de graces, et Jésus-Christ nous les a-t-il promises ailleurs que dans ce sacrement? Non, mes Frères : il veut que nous les allions puiser dans la source publique : *Haurietis de fontibus Salvatoris*. Et en cela il ne nous fait nul tort; car c'est à nous d'accepter ces graces de la manière qu'il lui plaît de les dispenser, et c'est à nous de les chercher et de les prendre où il les a mises. Or il a renfermé celles-ci, qui nous fortifient contre les rechutes, dans le sacrement de pénitence. C'est donc à ce sacrement et à la confession que nous devons avoir recours pour les obtenir.

De là quelles conséquences? Ah! mes chers auditeurs, il est aisé de les tirer, et encore plus important de les méditer. Il s'ensuit de là qu'un chrétien qui quitte l'usage de la confession renonce aux graces du salut les plus essentielles, qui sont les graces de précaution contre le péché; et que quand ensuite il se laisse emporter au torrent du siècle, aux desirs de la chair, aux désordres d'une vie libertine et déréglée, il est doublement coupable devant Dieu; pourquoi? parceque Dieu lui peut faire ce double reproche : Tu as commis tout cela; et, par un surcroît de crime et d'infidélité, tu n'as pas voulu te servir du moyen que je te présentois pour te préserver de tout cela, qui étoit de purifier souvent ton ame par la fréquente confession. Il s'ensuit de là que dans l'ordre que Jésus-Christ a établi pour le partage des graces qu'il distribue à son Église en qualité de chef et de souverain pontife, plus l'homme chrétien s'éloigne de la confession, plus il devient foible pour vaincre le péché; et qu'au contraire plus il en approche, plus il devient fort, parcequ'il reçoit plus ou moins de ces secours que Jésus-Christ y a attachés; et que le moyen le plus infaillible pour se soutenir au milieu du monde et contre ses attaques, est d'aller de temps en temps à cette source salutaire d'où se fait encore aujourd'hui sur nous une effusion si abondante du sang du Sauveur et de ses mérites infinis : *Hauriclis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.* Voilà ce qui s'ensuit : mais que fait l'ennemi de notre salut? Toujours attentif à notre perte, et voyant que cette source de la confession est si féconde en graces pour nous, il tâche (permettez-moi d'user de ces expressions figurées), il tâche de l'empoisonner ou de la dessécher : de l'empoisonner, par le mauvais usage qu'il nous en fait faire; ou de la dessécher, en nous persuadant de n'en faire nul usage et de l'abandonner. Il se comporte à notre égard comme Holoferne se comporta dans le siége de Béthulie; car, de même que ce fier conquérant, pour réduire les habitants de Béthulie à l'extrémité, coupa tous les canaux par où l'eau y étoit conduite, ainsi l'esprit séducteur, qui nous assiége de toutes parts, s'efforce de rompre ce sacré canal de la confession, par où le sang du Fils de Dieu découle sur nous; c'est-à-dire qu'il nous donne du dégoût pour le sacrement de pénitence, qu'il nous exagère la difficulté de le fréquenter, qu'il fait naître sans cesse des occasions qui nous en détournent, qu'il se transforme en ange de lumière, pour nous faire entendre qu'il est à craindre qu'on ne profane ce sacrement, qu'il vaut mieux s'en retirer que de s'exposer aux suites malheureuses d'une confession sacrilége, qu'il y faut une longue préparation, et que sans cela on y trouve la mort, au lieu d'y reprendre une nouvelle vie et de nouvelles forces. Ah! Chrétiens, combien y en a-t-il qui se laissent surprendre à cet artifice et qui tombent dans ce piége? Pour nous tenir là-dessus en garde, ayons toujours devant les yeux les avantages de la confession, et considérons-la, non seulement par rapport à Jésus-Christ, l'auteur du

sacrement de pénitence, mais par rapport au prêtre, qui en est le ministre.

Il n'est rien, j'ose le dire (et plût à Dieu que je pusse bien aujourd'hui vous faire comprendre cette maxime!), il n'est rien de si efficace ni de si engageant pour nous maintenir dans le devoir d'une vie réglée, que l'assujettissement volontaire de nos consciences et de nous-mêmes à un homme revêtu du pouvoir de Dieu, et établi de Dieu pour nous gouverner. En effet, Chrétiens, que ne peut point un directeur prudent et zélé pour la sanctification des ames, quand une fois elles sont résolues de se confier en lui et d'écouter ses remontrances? Si ce sont des ames mondaines, quels commerces ne leur fait-il pas rompre, à quoi ne les oblige-t-il pas de renoncer, et de quels engagements ne les détache-t-il pas, par la seule raison de la sainte déférence qu'elles lui ont vouée? Si ce sont des ames passionnées, combien de haines leur arrache-t-il du cœur? combien leur fait-il oublier d'injures? à combien de réconciliations les porte-t-il, auxquelles on n'avoit pu les déterminer, et que tout autre que lui auroit tentées inutilement? N'est-ce pas son zèle, ou plutôt n'est-ce pas par la confiance que l'on a en son zèle, que les ames intéressées réparent l'injustice, abandonnent leurs trafics usuraires, et consentent à des restitutions dont elles s'étoient défendues depuis de longues années avec une obstination presque invincible? Qui fait cela, Chrétiens? cette grace de direction que Dieu a donnée à ses ministres pour la conduite des fidèles; car le même caractère qui les constitue nos juges dans le tribunal de la pénitence pour prononcer sur le passé, les constitue nos pasteurs, nos guides, nos médecins pour l'avenir. Je dis nos médecins, pour nous tracer le régime d'une sainte vie; nos guides, pour nous montrer le chemin où nous devons marcher; nos pasteurs, pour nous éclairer dans nos doutes, pour nous redresser dans nos égarements, pour nous ranimer dans nos défaillances, pour nous donner une pâture toute céleste qui nous soutienne. Comme en vertu de leur ministère ils sont tout cela, ils ont grace pour tout cela; et cette grace, qui n'est que gratuite pour eux-mêmes, mais sanctifiante pour nous, est justement celle qui agit en nous quand nous nous soumettons à eux avec toute la docilité convenable. Tel est l'ordre de Dieu, mes chers auditeurs. C'est ainsi qu'il a gouverné les plus grands hommes et les plus éminents en sainteté. Il pouvoit les sanctifier immédiatement par lui-même, mais il ne l'a pas voulu; il les a assujettis à d'autres hommes, et souvent même à d'autres hommes moins élevés et moins parfaits; il s'est servi des foibles lumières de ceux-ci pour perfectionner les hautes lumières de ceux-là : voilà comment en a toujours usé sa providence. Or il n'est pas croyable que cette loi ayant été faite pour tous les Saints, Dieu en doive faire une nouvelle pour nous.

Sur quoi je ne puis assez déplorer l'aveuglement des gens du siècle, qui, par une erreur bien pernicieuse, ou pour mieux dire par une

mortelle indifférence à l'égard de leur salut, au lieu de prendre cette règle de direction qui leur est si nécessaire, osent la traiter de simplicité et de foiblesse d'esprit. Demandez-leur, selon le langage de saint Pierre, quel est le pasteur de leur ame (je ne dis pas le pasteur en titre, car ils ne peuvent se dispenser d'en avoir un établi par Jésus-Christ pour le gouvernement de chaque église, mais le pasteur particulier qui les dirige et qui les conduit dans les voies de Dieu), ils tourneront ce discours en raillerie, et ils en feront un jeu; d'où il arrive que dans les choses du ciel et de la conscience, qui sont si importantes et si délicates, dont ils ont tant de fausses idées, et sur lesquelles ces prétendus esprits forts auroient souvent besoin d'être instruits comme des enfants, toute leur conduite se termine à n'en avoir que d'eux-mêmes, ou à n'en point avoir du tout : ils ne craignent rien tant que cette direction qui leur paroît importune, parcequ'elle les mèneroit plus loin qu'ils ne souhaitent. Ils veulent, disent-ils, des confesseurs, et non des directeurs ; comme si l'un pouvoit être séparé de l'autre, et que le confesseur, pour s'acquitter de son devoir et pour assurer l'ouvrage de la grace, ne fût pas obligé d'entrer dans le même détail que le directeur. Tout cela veut dire qu'ils veulent des confesseurs qui ne les connoissent pas, qui ne les examinent pas, qui ne les gênent pas ; des confesseurs dont ils ne reçoivent nuls avis, dont ils n'entendent nulles remontrances, à qui ils ne rendent nul compte ; parcequ'ils savent bien que s'ils se mettoient entre les mains de quelque ministre zélé, ils n'auroient pas la force de lui résister en mille rencontres et sur mille sujets, où ses décisions ne s'accorderoient pas avec leurs inclinations vicieuses et leurs passions ; parcequ'ils ne sont pas bien résolus de changer de vie, ou de persévérer dans celle qu'ils ont embrassée ; parcequ'ils sentent bien et qu'ils ne peuvent ignorer quel seroit l'effet d'une direction ferme et sage, soit pour les confirmer dans ce qu'ils ont entrepris, soit pour faire de nouveaux progrès dans le service de Dieu.

Enfin, à considérer la confession par rapport à nous-mêmes, l'expérience nous l'apprend, et nous n'en pouvons disconvenir, que c'est un frein merveilleux pour arrêter notre cœur, et pour réprimer ses desirs criminels. Cette seule pensée, Il faudra déclarer ce péché, a je ne sais quoi de plus convaincant et de plus fort que les plus solides raisonnements et que les plus pathétiques exhortations, surtout si la confession est fréquente, et que par-là elle ne soit jamais éloignée ; car la pensée d'une confession prochaine fait alors la même impression sur nous que la pensée de la mort et du jugement de Dieu. Oui, mon cher auditeur, se dire à soi-même, Je dois demain, je dois dans quelques jours comparoître au tribunal de la pénitence, et m'accuser sur tel ou tel article, c'est une réflexion presque aussi efficace et aussi touchante que de se dire : Je dois peut-être demain, peut-être dans quelques jours, comparoître devant le tribunal de Dieu et y être jugé. Combien

cette vue a-t-elle retiré d'ames du précipice où le penchant les entraînoit, et combien y en a-t-il encore dont elle soutient tous les jours la fragilité naturelle et l'infirmité contre les plus violentes tentations!

Mais, par une règle toute contraire, quand une fois nous avons secoué le joug de la confession que Jésus-Christ nous a imposé, il n'y a plus rien qui nous retienne; et, livrés à nous-mêmes, en quels abîmes n'allons-nous pas nous jeter? Comme la vue de la mort ne nous effraie point lorsque nous la croyons bien éloignée, la vue d'une confession remise jusqu'à la fin d'une année ne nous inquiète guère. On dit, Il ne m'en coûtera pas plus d'en dire beaucoup que d'en dire peu. Ce péché passera bien encore avec les autres. Plus ou moins dans la même espèce, c'est à peu près la même chose. On le dit, et cependant on accumule dettes sur dettes, on ajoute offenses à offenses, on grossit ce trésor de colère qui retombera sur nous au dernier jour, pour nous accabler. De là vient que les hérésies qui se sont attaquées à la confession ont été suivies d'une si grande corruption de mœurs; ce qui ne parut que trop dès la naissance du luthéranisme. Partout où l'usage de la confession s'abolissoit, le libertinage et la licence s'introduisoient. Cette décadence frappoit tellement les yeux et devenoit tous les jours si sensible, que les hérétiques eux-mêmes en étoient surpris. Jusque là (vous le savez, et qui oseroit m'en démentir?), jusque là que des villes entières, quoique attachées au parti de l'erreur et infectées de son venin, s'adressèrent au prince qui les gouvernoit, pour rétablir l'ancienne discipline de la confession; reconnoissant qu'il n'y avoit plus chez elles ni bonne foi, ni probité, ni innocence, depuis que les peuples étoient déchargés de ce joug qui les retenoit. De là vient que l'hérésie de Calvin fit d'abord de si grands progrès et trouva tant de sectateurs, parcequ'en les affranchissant de la confession, elle leur donnoit une libre carrière pour se plonger impunément dans tous les excès, et pour vivre au gré de leurs mœurs corrompues. De là vient qu'à mesure que l'iniquité croît dans le monde, la pratique de la confession diminue, et que l'on commence à la quitter dès que l'on commence à se dérégler.

Vous me direz qu'il se glisse bien des abus dans la confession. Je le veux; et de quoi dans le christianisme ne peut-on pas abuser et n'abuse-t-on pas en effet? mais tous les abus qu'on peut faire d'un exercice chrétien ne lui ôtent rien de son excellence et de ses avantages, puisque ce n'est pas de l'exercice même que viennent les abus, mais de nous qui les profanons. Ainsi, malgré les fautes qui se commettent dans la confession, ou qui peuvent s'y commettre, trois vérités sont toujours incontestables. La première, que d'elle-même et de son fonds, c'est pour le pécheur un moyen de conversion, et de persévérance dans sa conversion : la seconde, que c'est encore pour le Juste un moyen de perfection et de sanctification : et la troisième, que la conséquence qui suit naturellement de là, c'est de retenir l'usage de

la confession, et cependant d'en corriger les abus. Graces immortelles vous soient rendues, Seigneur, Dieu de toute consolation et Père des miséricordes! Vous pouviez après notre péché nous abandonner, et par un prompt châtiment punir notre ingratitude et réparer ainsi votre gloire ; votre justice le demandoit : mais votre bonté s'y est opposée, et vous a inspiré des sentiments plus favorables. Elle nous a ouvert une voie sûre, une voie courte et facile pour retourner à vous. C'est par-là que vous nous rappelez, par-là que vous venez vous-même nous chercher. Heureux si nous écoutons votre voix, si nous la suivons, si nous rentrons, comme la brebis égarée, dans votre troupeau, pour entrer un jour dans votre royaume, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE QUATORZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'ÉLOIGNEMENT ET LA FUITE DU MONDE.

Dixit Jesus discipulis suis : Nemo potest duobus dominis servire ; aut enim unum odio habebit, et alterum diliget ; aut unum sustinebit, et alterum contemnet.

Jésus dit à ses disciples : Nul ne peut servir deux maîtres ; car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à celui-là et méprisera celui-ci. SAINT MATTHIEU, chap. VI.

C'est l'oracle de la vérité éternelle ; et sans recourir à la foi, la raison seule nous fait assez comprendre qu'il n'est pas possible d'allier ensemble le service de deux maîtres ennemis l'un de l'autre, et qui n'ont pas seulement des intérêts différents, mais des intérêts et des sentiments tout opposés. Car, comme disoit l'Apôtre aux Corinthiens, qu'y a-t-il de commun entre la justice et l'iniquité, quel rapport de la lumière avec les ténèbres? enfin, quelle société peut unir et concilier Jésus-Christ et Bélial? C'est aussi de là que les serviteurs de Dieu ont conclu qu'ils devoient renoncer au monde, et que plusieurs en effet se sont confinés dans les déserts, et ont passé toute leur vie dans un éloignement entier du monde. Ce n'est pas que le monde n'eût de quoi les flatter et de quoi les attacher. Combien d'entre eux, avant leur retraite, occupoient dans le monde les premières places, ou se trouvoient en état d'y parvenir! combien vivoient dans l'abondance, et jouissoient de toutes les douceurs d'une opulente fortune! Mais, déterminés à servir Dieu, et voyant qu'ils ne pouvoient en même temps servir le monde, ils ont généreusement sacrifié tous les intérêts, tous les plaisirs, toutes les grandeurs du monde, et se sont dévoués au culte de Dieu dans le silence et l'obscurité de la solitude. Ce qui les y a portés encore plus fortement, c'est qu'en regardant le monde comme l'ennemi de leur Dieu, ils l'ont regardé comme leur propre ennemi, parcequ'ils savoient qu'en les détachant de Dieu et leur faisant perdre la grace de Dieu, il les exposoit à toutes les ven-

geances divines, et mettoit un obstacle invincible à leur salut. Or ce sont, mes chers auditeurs, ces mêmes motifs qui doivent nous engager à la fuite du monde; et ce point est d'une telle conséquence pour la sanctification de notre vie, que j'en veux faire aujourd'hui tout le sujet de cet entretien. Esprit saint, vous qui tant de fois, par les lumières et la force de votre grace, avez triomphé du monde, opérez dans nos cœurs les mêmes miracles, et faites-nous remporter par votre secours les mêmes victoires. Nous employons, pour l'obtenir, la médiation de cette Vierge que nous honorons comme votre épouse, et nous lui disons : *Ave.*

Prêcher la fuite du monde aux religieux et aux solitaires, c'est-à-dire à ceux qui, par l'engagement de leur état, sont déja séparés du monde, c'est un sujet, Chrétiens, qui, par rapport à leur profession, pourroit n'être pas inutile, mais dont le fruit, comparé à celui que je me propose, n'auroit rien que de médiocre et de borné. C'est aux hommes du siècle, dit saint Ambroise, qu'il faut adresser cette morale, parcequ'elle est pour eux d'une utilité infinie, ou plutôt d'une souveraine nécessité : c'est, dis-je, à ceux qui, par l'ordre de la Providence divine, sont appelés à vivre dans le monde; c'est à ceux qui, contre les desseins de Dieu, s'engagent d'eux-mêmes trop avant dans le monde. Aux premiers, parceque la même grace de vocation qui semble les attacher au monde est celle qui les oblige de temps en temps à s'en éloigner; aux seconds, parcequ'étant, de la manière que je le dis dans le monde, il n'y a point pour eux d'autre grace que celle qui les en éloigne, ou, s'il m'est permis d'user de ce terme, que celle qui a la force et la vertu de les en arracher : aux uns et aux autres, parce qu'à proportion qu'ils sont du monde, c'est cet esprit de retraite et de séparation du monde qui les doit sauver. Et voilà, mes chers auditeurs, tout le plan du discours que j'ai à vous faire. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à deux propositions que j'avance, et qui, sans rien confondre dans les devoirs de l'homme du monde et de l'homme chrétien, vont établir deux vérités importantes pour vous. Le monde au milieu duquel vous vivez a deux pernicieux effets : il nous dissipe et il nous corrompt. Il nous dissipe par la multitude et la superfluité des soins qu'il nous attire; et il nous corrompt par les occasions et les engagements de péché où il nous jette. Nous devons donc prendre, pour nous garantir de ces deux désordres, le plus excellent moyen, qui est une sainte retraite, pratiquée et fidèlement observée dans chaque condition selon les règles de la prudence chrétienne, parceque c'est ainsi que nous éviterons et la dissipation du monde et la corruption du monde : la dissipation du monde qui nous empêche de vaquer à Dieu, et la corruption du monde qui nous fait perdre l'esprit de Dieu. Quel remède plus efficace contre l'un et l'autre, que de se retirer du monde et de le fuir? Je dis de s'en retirer à certains

temps, et autant qu'il est nécessaire pour nous recueillir et pour s'adonner aux exercices du salut; et je dis même de le fuir absolument et de n'y plus retourner, dès qu'il nous devient un sujet de scandale, et qu'il nous égare de la voie du salut. De s'en retirer à certains temps comme chrétiens, et de le fuir absolument comme pécheurs; de s'en retirer à certains temps comme chrétiens, afin qu'il ne nous fasse pas négliger les pratiques du christianisme en nous dissipant; et de le fuir absolument comme pécheurs, afin qu'il ne nous conduise pas à la perdition en nous corrompant. Mais que faisons-nous? A deux obligations si essentielles nous opposons, pour les éluder, deux prétextes : l'un fondé sur les soins temporels, et l'autre sur les engagements de péché, que nous prétendons être inséparables de notre condition. Je m'explique. Parcequ'on vit dans une condition occupée des affaires du monde, et continuellement exposée aux tentations du monde, on se figure cette retraite et cette fuite du monde, à quoi je viens vous exhorter, comme une chose impraticable, gémissant d'une part sous le joug du monde qui nous domine, et ne faisant d'ailleurs nul effort pour s'en délivrer. Or je soutiens que ces deux prétextes n'ont nul fondement solide; et dans la première partie je veux vous montrer que les occupations et les soins du monde ne peuvent jamais dispenser un homme chrétien de s'éloigner quelquefois du monde qui le distrait, et d'avoir dans la vie des temps spécialement consacrés à l'affaire de son salut. Dans la seconde, je vous ferai voir que tous les engagements du monde ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur de n'avoir pas fui même absolument le monde, qui le pervertissoit, et de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en assurance l'affaire de son salut. La matière demande toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il faut être chrétien, et dans la condition de chrétien, il faut travailler à l'affaire essentielle et capitale, qui est celle du salut éternel. Il est donc juste, et même d'une absolue nécessité, de vivre, quoiqu'au milieu du monde, non seulement dans l'esprit, mais, à certains temps réglés, dans l'usage d'une séparation convenable et d'un saint éloignement du monde. C'est la conséquence que je vais établir d'abord, et à laquelle je vous ferai voir ensuite que la prudence du siècle, toute présomptueuse qu'elle est, ne peut rien opposer que de vain et de frivole.

Je fonde cette conséquence sur le premier devoir chrétien, qui a le salut pour objet. Car pour parvenir à ce bienheureux terme du salut, et pour ne rien omettre dans l'exécution de tout ce qui s'y rapporte, qui me donnera des ailes, disoit David, comme celles de la colombe, afin que je prenne mon vol, et que je puisse trouver du repos? *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo, et requiescam* (*Psal.* 54)?

Ah! Seigneur, ajoutoit-il, voici le secret que vous m'avez appris pour cela. Je me suis éloigné du monde (c'est un roi qui parle, Chrétiens), je me suis éloigné du monde, et jusque dans le centre du monde, qui est la cour, je me suis fait une solitude où je me suis renfermé : *Ecce elongavi fugiens, et mansi in solitudine* (*Psal.* 54). En effet, c'est dans la retraite et la séparation du monde qu'on trouve ce repos où l'on apprend à connoître Dieu, où l'on étudie les voies de Dieu, où l'on se remplit de la crainte des jugements de Dieu ; c'est là qu'en présence de la majesté de Dieu on examine le passé, on règle le présent, on prévoit l'avenir, on approfondit ses obligations, on découvre ses erreurs, on déplore ses misères, on se confond de ses lâchetés, on se reproche ses infidélités. Et comment peut-on espérer de faire tout cela dans le tumulte et l'embarras du monde? Quel moyen, dit saint Bernard, de pénétrer avec un juste discernement, et les choses qui sont au-dessus de nous, c'est-à-dire un premier principe, une fin dernière, un souverain bien qui est Dieu, pour nous y élever par les exercices d'une pure et solide religion ; et les choses qui sont au-dessous de nous, c'est-à-dire les besoins des hommes que la Providence nous a soumis comme inférieurs, pour y descendre par la pratique d'un vrai et charitable zèle ; et les choses qui sont autour de nous, c'est-à-dire les devoirs infinis qui nous lient comme égaux à notre prochain, pour y satisfaire et pour en remplir la mesure dans l'étendue d'une exacte justice : quel moyen d'accomplir toutes ces obligations, tandis que le monde nous obsède, et que nous sommes occupés ou plutôt possédés du monde? Quel moyen, poursuit le saint docteur, de goûter les fruits de la prière, de se sanctifier par les œuvres de la pénitence, d'être attentif aux mystères du redoutable sacrifice, de participer en esprit et en vérité à la grace des sacrements, de répandre son ame devant Dieu par l'humilité de la confession, de s'unir spirituellement à Jésus-Christ par la communion, en un mot de travailler à ce grand ouvrage de la réformation de nos mœurs, et de se préparer à la mort, si l'on ne prend soin de se retirer quelquefois comme Moïse sur la montagne ; ou, selon le précepte de l'Évangile, si l'on ne rentre souvent dans l'intérieur de son ame ; et là, les portes des sens fermées, *Clauso ostio* (MATTH., 6), sans autre témoin que le Père céleste, si l'on ne traite avec lui et avec soi-même de tout cela? Il faut donc pour tout cela s'éloigner du monde, et, à l'exemple des Israélites, qui n'ont été pour nous qu'une figure de ce que nous devions pratiquer, il faut sortir de l'Égypte pour aller sacrifier au Seigneur dans le désert. Parlons plus simplement : il faut, sans quitter le monde, éviter la dissipation du monde ; parcequ'il n'y a personne de nous qui, par proportion, ne doive dire aussi bien que Jésus-Christ : *Quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse* (LUC., 2). Comme chrétien, il faut que je m'applique par-dessus tout au service de mon Dieu et à l'importante affaire de mon salut.

Voilà la maxime dont tous les sages (je dis les sages chrétiens) sont convenus, et dont notre expérience propre a dû nous convaincre. Or à cela, encore une fois, la prudence humaine, qui est celle des enfants du siècle, croit avoir droit d'alléguer pour obstacles les soins temporels, prétendant qu'il est impossible d'accorder les devoirs du monde avec cet esprit de recueillement et de séparation du monde, que le soin du salut exige : et c'est ici que j'ai besoin, non pas de l'attention de vos esprits, que ce sujet par lui-même soutient assez, mais de toute la ferveur de votre foi, dont dépend tout l'effet que je m'en promets.

Car, pour commencer à détruire une erreur aussi pernicieuse et néanmoins aussi commune et aussi répandue que celle-là, je demande, et c'est la première raison : le soin de l'inutile et du superflu peut-il jamais excuser la négligence du nécessaire? l'application à ce qui n'est que l'accessoire peut-elle servir de prétexte à l'oubli du principal, et l'empressement pour les moyens peut-il justifier l'abandon de la fin ? Voilà cependant l'abus grossier et visible où nous tombons, autant de fois que nous nous opposons à nous-mêmes les soins du monde, pour autoriser nos dissipations, qui sont extrêmes par rapport au salut. Car reconnoissons-le de bonne foi, puisque c'est un principe incontestable : Dieu ne nous a pas appelés (je parle au commun des hommes, et à ceux de mes auditeurs dont la vie se réduit à une condition particulière), Dieu ne nous a pas appelés au gouvernement des royaumes et des empires; il a eu d'autres desseins sur nous. Mais quand nous serions chargés de toutes les affaires d'un état, et que nous aurions à répondre de tout ce qu'il peut y avoir de plus important et de plus grand dans ce ministère, ayant la foi, nous sommes trop éclairés pour ignorer que ces soins d'un état, comparés au salut éternel, sont choses accidentelles, choses indifférentes, choses vaines, et même choses de néant. Les réduisant, comme je fais, à cette comparaison, je ne crois point en dire trop. Et nous ne pouvons au contraire disconvenir que le salut est proprement cette substance des biens que nous attendons, ainsi que parle saint Paul, *Sperandarum substantia rerum* (*Hebr.*, 11); que c'est ce seul point où, selon la pensée du Sage, consiste tout l'homme, *Hoc est enim omnis homo* (*Ecclesiast.* 12); que c'est cette chose unique pour laquelle David croyoit aussi devoir s'intéresser uniquement, quand il disoit à Dieu : *Erue à frameâ, Deus animam meam, et de manu canis unicam meam* (*Psal.*, 21). Nous savons, dis-je, que tout ce qui s'appelle affaires du monde, et, si vous voulez même, affaires d'état, quelque idée que nous nous en formions, ne sont tout au plus que des moyens pour arriver à la fin où Dieu nous destine ; et que le salut est cette fin qui doit couronner tout le reste, mais hors de laquelle tout le reste, sans en excepter l'homme même, n'est traité par le Saint-Esprit que de vanité, et de vanité universelle : *Verumtamen universa vanitas, omnis homo vivens* (*Psal.* 38). N'est-il

donc pas bien étrange que de cette vanité nous osions nous faire une raison pour nous maintenir dans le plus essentiel de tous les désordres; et que nous prétendions nous prévaloir de cette vanité, c'est-à-dire des affaires du monde, pour justifier nos tiédeurs, nos froideurs, nos langueurs, disons mieux, nos assoupissements, nos relâchements, nos insensibilités et nos endurcissements à l'égard du salut?

Ah! Chrétiens, le bon sens même condamne cette conduite, et c'est ce que le Fils de Dieu fit si bien entendre à Marthe, par ces courtes paroles, mais si touchantes : *Martha, Martha, sollicita es, et turbaris erga plurima* (Luc., 10) : Vous vous empressez, lui dit-il, Marthe, et vous vous troublez de beaucoup de soins. Mais dans ces prétendus soins et dans le service que vous pensez me rendre, il y a de la confusion et de l'erreur. Pour une seule chose nécessaire, vous vous en figurez plusieurs : en cela consiste votre erreur. Et pour ces plusieurs superflues vous abandonnez la seule nécessaire : c'est ce qui vous jette dans la confusion et dans le trouble. Au lieu de vous appliquer à moi, vous vous embarrassez pour moi. Je suis ici pour vous faire goûter le don du ciel, et vous vous inquiétez inutilement pour me préparer des viandes périssables et matérielles. A force de vouloir être officieuse, vous m'oubliez, et vous vous oubliez vous-même. Ainsi vous renversez l'ordre, et vous perdez, sans y penser, le mérite et le fruit de votre action par le déréglement et par l'imprudence de votre distraction. C'est la paraphrase que les Pères font de ce passage : *Sollicita es, et turbaris erga plurima.* Sur quoi saint Augustin fait une réflexion bien judicieuse, et bien capable de nous édifier. Car prenez garde, dit ce saint docteur : lorsque Jésus-Christ faisoit ce reproche à Marthe, à quoi Marthe étoit-elle occupée? à l'action la plus sainte en apparence, à un devoir d'hospitalité, que la charité et la religion sembloient consacrer également, puisqu'il étoit immédiatement rendu à la personne d'un Dieu. Que peut-on dire de plus? Cependant tout cela ne put la sauver du blâme d'une dissipation extérieure dont elle parut coupable au Sauveur du monde, ni empêcher que ce divin Sauveur ne la condamnât. Que sera-ce donc, mes Frères, reprend saint Augustin, que sera-ce de vous, dont les occupations n'ont rien communément que de profane et de mondain? Pensez-vous que les fonctions d'une charge, que les inquiétudes d'un procès, que les mouvements d'une intrigue, que vos divertissements ou vos chagrins, que mille autres sujets soient en votre faveur de plus solides raisons devant Dieu, que le zèle de cette servante de Jésus-Christ? et puisque la ferveur même de sa piété ne fut pas pour elle une excuse légitime, pouvez-vous croire que Dieu recevra les vôtres, fondées sur votre ambition ou sur votre cupidité?

Or c'est ici que l'aveuglement des hommes, si j'ose parler de la sorte, me paroît monstrueux : pourquoi? (ne perdez pas cette pensée; elle est de saint Ambroise, et digne de lui) parceque, si nous suivions

seulement la première impression que la foi nous donne, dans la concurrence de l'un et de l'autre, la difficulté ne devroit pas être pour nous de conserver même au milieu du monde ce recueillement et cette application d'esprit nécessaire pour vaquer au salut; mais notre grande peine, supposé l'idée que nous avons du salut, seroit, au milieu des ferveurs que nous inspireroit le christianisme, et qui ne s'éteindroient jamais, de faire quelque attention à certains devoirs extérieurs où nous engage le monde. Cependant qu'arrive-t-il? tout le contraire. Car, au lieu que l'attachement au salut devroit nous mettre souvent en danger de manquer à ces devoirs extérieurs du monde, par un effet bien opposé, ce sont ces devoirs extérieurs du monde qui nous détournent des exercices du salut; et au lieu que, dans la conjoncture d'une incompatibilité véritable entre ces devoirs extérieurs du monde et le soin du salut, nous devrions dire à Dieu : Seigneur, ne me faites pas un crime de telles ou telles négligences par rapport à ce que je devois aux hommes; j'étois trop occupé de vous pour penser à eux; nous sommes réduits à la nécessité honteuse de confesser notre misère, en disant : Seigneur, pardonnez-moi le malheur, ou plutôt le crime où j'ai vécu; j'étois trop occupé du monde et de ses affaires pour penser à vous; et à force de traiter avec les hommes, j'ai perdu le souvenir de ce que je vous devois et de ce que je me devois à moi-même. D'où vient cela? demande saint Ambroise : d'un manque de foi, et d'un raisonnement pratique, mais déplorable, sur lequel nous faisons rouler, si nous n'y prenons garde, toute notre vie. Je le répète : parcequ'au lieu de poser pour fondement, Je chercherai le royaume de Dieu, et puis je satisferai, s'il m'est possible, aux obligations que m'impose le monde, nous renversons la proposition, et nous disons : Je satisferai aux obligations que m'impose le monde, aux bienséances, aux lois, aux coutumes que me prescrit le monde; j'entretiendrai les commerces que j'ai dans le monde, je ferai la figure et le personnage d'un homme du monde; et puis je chercherai, s'il se peut, le royaume de Dieu. Il est vrai qu'on ne le dit pas si grossièrement, parceque notre raison même en seroit choquée; mais il y a un langage d'action qui le dit pour nous; car que signifient, d'une part, cette assiduité, cette activité, cette chaleur et cette âpreté avec laquelle nous entrons dans tout ce qui est des intérêts du monde; et, de l'autre, la pesanteur, le dégoût et la lâcheté que nous faisons paroître quand il est question de travailler pour le salut? Que veut dire cela, sinon ce que je viens de marquer, savoir, que nous péchons dans le principe, et que l'affaire du salut ne tient rien moins dans notre estime que le rang qu'elle y doit tenir?

Mais venons au détail, et passons à la seconde raison. Je parle à un homme du siècle, et, le prenant pour juge dans sa propre cause, je lui montre combien il est déraisonnable de prétendre justifier son éloignement de Dieu et sa négligence dans l'affaire du salut, par la vie

extérieure et dissipée qu'il se plaint d'être obligé de mener dans le monde; car voici le raisonnement que je lui fais: Vous dites, Chrétien, que les soins du monde vous accablent, et que c'est ce qui vous empêche de ménager ces moments précieux de considération et de retraite que demande le salut. Et moi je vous réponds que ce que vous apportez pour excuse est d'abord ce qui vous condamne; pourquoi? parcequ'il n'y a point de soins temporels, pour pressants et pour légitimes que vous les conceviez, dont Dieu ne vous défende de vous laisser accabler, et parcequ'il est certain que cet accablement que vous alléguez est justement le premier de tous les désordres. Or d'excuser un désordre par un autre désordre, est-ce bien se justifier auprès de Dieu? En effet, s'il n'étoit question que de parler ici en philosophe, et d'établir cette vérité sur les principes de la morale, je vous dirois que l'un des caractères le moins soutenable, même selon le monde, est de paroître ou d'être accablé des soins du monde, puisqu'il ne peut avoir pour cause que l'un ou l'autre de ces deux foibles, ou de s'embarrasser de peu, ou de se charger de trop; que de s'embarrasser de peu, c'est petitesse d'esprit; et que de se charger de trop, c'est indiscrétion et folie. Voilà ce que j'aurois à vous remontrer. Mais parceque vous attendez de moi quelque chose de plus touchant, et que mon ministère doit m'élever au-dessus de la morale des païens, en consultant les oracles des Pères de l'Église; écoutez, Chrétiens, les belles maximes que saint Bernard donnoit là-dessus à un souverain pontife.

C'étoit un pape, autrefois son disciple et son religieux, mais qui, tiré du cloître et de la solitude, avoit été choisi pour remplir le siége de saint Pierre. Par une malheureuse fatalité, ce changement de condition sembloit lui avoir changé l'esprit et le cœur. Car il s'étoit d'abord jeté si avant dans les occupations qui accompagnent cette dignité suprême, qu'il sembloit avoir renoncé à l'exercice de la méditation des choses de Dieu et à l'étude de soi-même. Et parceque saint Bernard, qui le remarquoit et qui s'en affligeoit, avoit toujours conservé pour lui un zèle affectueux, que sa prudence savoit fort bien accorder avec le respect dû à un souverain pontife, voici en quels termes il lui en témoignoit son ressentiment. Comprenez-le, mes chers auditeurs, et que chacun à proportion s'en fasse une règle pour la conduite de sa vie. Ah! saint Père, lui disoit-il, souffrez ma liberté, puisque c'est pour vous-même que Dieu me l'inspire. Vous travaillez beaucoup, je le sais; mais s'il m'est permis de vous donner l'avis salutaire que Jéthro donna à Moïse, vous vous épuisez dans un travail aussi stérile et aussi vain qu'il vous paroît spécieux et important: *Sed si licet alterum me tibi exhibere Jethro, stulto labore consumeris* (Bern.). Et quelle sagesse, continuoit-il, est celle-là, de vivre éternellement dans le tumulte et le bruit des affaires, d'être continuellement assiégé d'hommes intéressés, d'hommes dissimulés, d'hommes passionnés; de passer les jours et les années à négocier, à délibérer, à dé-

cider des intérêts d'autrui, à recevoir des plaintes, à donner des ordres, à tenir des audiences et des conseils, sans examiner devant Dieu si l'on s'acquitte de tout cela selon la droiture et l'exactitude de sa loi? Je conviens que vous êtes le premier à déplorer cet abus; mais en vain le déplorez-vous, si vous ne vous mettez en peine de le corriger: *Scio te hoc ipsum deplorare, sed frustrà, ni et emendare studueris* (BERN.). J'avoue que cet abus, tout abus qu'il est, fatigue même votre patience; mais à Dieu ne plaise que j'approuve en ceci votre patience! Car il est quelquefois bien plus louable d'être moins patient: *Interdùm enim, et impatientem esse, laudabiliùs est* (Idem.) : et c'est une illusion de penser qu'en se livrant aveuglément au monde, et oubliant le soin de son ame, on ait le mérite de la patience, qui est l'œuvre parfaite de l'homme juste.

Quel est donc, me direz-vous, le remède à ce mal? le voici. C'est, poursuivoit saint Bernard, que vous fassiez, s'il est besoin, les derniers efforts pour vous affranchir de cette servitude. C'est que, dans la place où Dieu vous a mis, au lieu d'être esclave des affaires, par une supériorité de vertu vous vous en rendiez le maître. C'est qu'avant que de vous répandre au-dehors par cette multitude de soins, vous vous recueilliez au-dedans de vous-même par la considération de ce que vous êtes, et de la fin pour laquelle vous l'êtes. C'est que, pour agir sûrement et parfaitement, vous cessiez quelquefois d'agir. C'est que vous vous partagiez, pour ainsi dire, entre le Dieu que vous servez et les hommes que vous gouvernez, entre le commerce du monde et la retraite, entre la prière et l'action. C'est que vous preniez dans celle-là des forces pour celle-ci. C'est qu'à l'exemple de ces animaux mystérieux dont a parlé le prophète, vous ayez des ailes pour vous élever dans le ciel, aussi bien que des pieds pour vous soutenir et pour marcher sur la terre. C'est que vous comptiez votre salut parmi les occupations, et les occupations pressantes de votre état. C'est que vous commenciez par vous-même à être charitable et bienfaisant. Si vous voulez être tout à tous comme saint Paul, à la bonne heure; je loue votre zèle : mais pour être un zèle de Dieu, il doit être plein et entier; or comment le sera-t-il, si vous-même en êtes exclu? *Quomodò autem plenus, te excluso* (Idem.)? N'êtes-vous pas du nombre des hommes? il est donc juste que votre charité pour tous les hommes s'étende également sur vous; ou plutôt il est juste que, naissant dans vous, elle vous sanctifie par préférence à tous les autres hommes. Car pourquoi seriez-vous le seul qui ne jouiriez pas de vous-même? *Cur solus fraudaris munere tuî* (Idem.)? et pourquoi demeureriez-vous à sec, tandis qu'on vient à vous de tous côtés comme à la source publique? Il faut, concluoit-il, saint Père, il faut une fois modérer cet empressement qui vous est un obstacle à tant de biens; et, au milieu de cette cour qui vous environne, il faut vous édifier une solitude qui soit comme le sanctuaire de votre ame, où vous teniez avec Dieu des con-

seils secrets, et où rentrant chaque jour, même au plus fort des agitations du monde, vous conserviez une paix solide. Voilà comment parloit ce Saint, et comment il parloit à un pape, c'est-à-dire à un homme dont les soins devoient être infinis, et qui pouvoit dire aussi bien que l'Apôtre : *Instantia mea quotidiana, sollicitudo omnium Ecclesiarum* (1. *Cor.,* 11). Cependant saint Bernard ne vouloit pas qu'il lui fût permis d'être accablé d'affaires, et il lui faisoit un reproche de cet accablement ; et il exigeoit de lui, comme une obligation indispensable, que, parmi cette foule d'affaires, il eût toujours l'esprit assez libre et dégagé pour penser à son salut éternel. Croirons-nous, Chrétiens, que les soins qui nous occupent soient des prétextes plus légitimes pour nous divertir de la pensée du nôtre ?

Mais, dites-vous, il étoit bien aisé à un solitaire comme saint Bernard de tenir ce langage ; et on auroit pu lui répondre qu'étant, par sa profession, séparé du monde, il ne lui appartenoit pas de condamner ceux que la Providence avoit engagés dans les emplois du monde. Vous vous trompez, mes chers auditeurs : il lui appartenoit de les condamner, et cette censure lui convenoit admirablement. C'étoit un solitaire, il est vrai ; mais un solitaire qui avoit lui-même au-dehors plus d'occupations que la plupart de nous n'en aurons jamais. Il étoit consulté de toute la terre ; il se trouvoit chargé d'une infinité de négociations importantes ; il pacifioit les états, il apaisoit les schismes de l'Église, il entroit dans les conciles, il portoit des paroles aux rois, il instruisoit les évêques, il gouvernoit un ordre entier, il étoit le prédicateur et l'oracle de son temps. Que faisons-nous qui soit comparable à tout cela ? Or c'est ce qui nous doit confondre, de voir que ce grand homme, appliqué à tant de choses, vécût néanmoins dans une profonde paix, et que nous, faisant si peu, nous soyons sans cesse dans le trouble ; que sa solitude intérieure le suivît partout, et que l'embarras du monde ne nous quitte jamais ; qu'il fût toujours en état de s'élever à Dieu, et que lorsqu'il faut approcher de Dieu, nous nous trouvions sans cesse hors de nous-mêmes, n'accomplissant qu'avec un esprit distrait et dissipé les plus saints devoirs du christianisme : voilà, dis-je, ce qui fait notre condamnation.

Mais enfin tel est l'assujettissement de ma condition, qui malgré moi-même me détourne de Dieu et m'ôte l'attention à mon salut : car voilà le dernier retranchement de l'esprit lâche et libertin des hommes du siècle ; à quoi je réponds deux choses. Premièrement, que cela même présupposé, vous raisonnez mal : car quand je conviendrois avec vous de ce que vous dites, ce seroit toujours être insensé de ne pas faire du salut le plus essentiel de vos soins. Je ne le puis dans la multitude des distractions que ma condition m'attire. Eh bien ! faudroit-il conclure, je renoncerai donc plutôt à cette condition ; car qui m'oblige d'y demeurer, si elle est aussi opposée à mon capital intérêt que je la conçois ? Il est nécessaire que je sois chrétien ; mais il n'est

point nécessaire que je sois dans un tel emploi : d'autres le rempliront pour moi; mais personne ne travaillera pour moi à sauver mon ame. Cet emploi me tiendra lieu d'un établissement selon le monde; mais il seroit en même temps ma ruine selon Dieu ; et puisque l'expérience m'a appris qu'il est, par rapport à moi, d'une dissipation incompatible avec le christianisme que je professe, je ne dois pas même hésiter à suivre un autre parti. Voilà la conséquence qu'il faudroit tirer, si votre condition étoit telle que vous vous la figurez. Mais je dis quelque chose de plus ; et, pour vous détromper de l'erreur où vous êtes, je soutiens qu'il n'est point de condition dont les soins ne puissent s'accorder avec ce recueillement d'esprit, et même cet exercice de retraite nécessaire pour marcher dans la voie du ciel; et la preuve en est évidente. Autrement, dit saint Chrysostome, Dieu auroit manqué de sagesse ou de bonté : de sagesse, si, établissant cette condition, il ne l'avoit pas pourvue d'un moyen sans lequel il est impossible qu'elle soit ni sainte ni réglée; de bonté, si, l'en ayant pourvue, il y avoit appelé des hommes incapables par leur foiblesse d'user de ce moyen. Or l'un et l'autre lui est injurieux, puisqu'il est vrai que Dieu étant, comme il l'est, l'auteur de toutes les conditions, il n'y en a aucune qu'il ait réprouvée de la sorte, et qu'au contraire il est de la foi que plus une condition semble avoir d'obstacles qui lui rendent le salut difficile, plus elle a de secours pour les surmonter.

En effet, ajoute saint Chrysostome, n'est-il pas admirable de voir que les conditions du monde les plus exposées à cet accablement prétendu de soins sont celles où Dieu, ce semble, a pris plaisir de faire paroître des hommes plus occupés de leur salut et plus attachés à son culte? David étoit roi, et un roi guerrier : quel exemple n'avons-nous pas dans sa personne? Négligeoit-il de vaquer à Dieu pour penser à son état, et négligeoit-il son état pour ne vaquer qu'à Dieu? il concilioit l'un et l'autre parfaitement. Dans le fort des affaires publiques, il trouvoit des moments pour se retirer et pour prier sept fois le jour, *Septiès in die laudem dixi tibi* (*Psalm.* 118); et au milieu de la nuit, il sortoit de sa couche royale pour méditer la loi du Seigneur, *Mediâ nocte surgebam ad confitendum tibi* (Ibid.). Cependant il s'acquittoit dignement des devoirs de roi; il soutenoit des guerres, il mettoit des armées sur pied, il rendoit la justice à son peuple, il prenoit connoissance de tout; et jamais la Judée ne fut sous un règne plus heureux ni plus parfait que le sien. Sans chercher des exemples étrangers, jamais monarque eut-il de plus grandes entreprises à conduire que l'incomparable saint Louis, et néanmoins jamais homme fut-il plus appliqué et plus fidèle aux exercices de la religion? Pour avoir été, comme nous le savons, le conquérant de son siècle, l'arbitre de tous les différends des princes, et le prince lui-même en toutes manières le plus chargé du fardeau de la royauté, en étoit-il moins homme d'oraison, moins recueilli, moins fervent, moins adonné aux choses de

Dieu? Après cela oserons-nous nous plaindre de notre condition et en alléguer les soins, pour justifier nos dissipations criminelles au regard du salut?

Mais, dites-moi, reprend encore saint Chrysostome, ces soins que vous faites tant valoir vous empêchent-ils de ménager des temps de retraite, quand on vous les ordonne pour votre santé, quand il y va de votre intérêt, quand il faut satisfaire une passion, quand il s'agit même de vos divertissements? Vous trouvez-vous alors accablés de vos emplois et de vos charges? et, quelque pressants qu'en soient les devoirs, ne savez-vous pas bien vous réserver certaines heures privilégiées? Est-il possible que vous puissiez, pour tout le reste, vous séparer du monde quand il vous plaît, et qu'il n'y ait que le salut pour quoi vous ne le puissiez pas? cela me paroît sans réplique. Que si quelqu'un vouloit remonter jusqu'à la source de ce désordre, en deux mots, Chrétiens, le même saint Chrysostome nous la découvre par cette excellente remarque: C'est qu'il faut bien distinguer, mes Frères, poursuit ce saint docteur, deux sortes de soins dans nos conditions: les uns que Dieu y a attachés, et les autres que nous y ajoutons nous-mêmes; les uns qui en sont les suites naturelles, et les autres qui en font le trouble et l'embarras; les uns auxquels la Providence nous engage, et les autres où nous nous ingérons. Si nous n'étions occupés que des premiers, Dieu les ayant réglés par sa sagesse, ils ne déconcerteroient point l'ordre de notre vie, et nous laisseroient la liberté de quitter de temps en temps le commerce des hommes, pour aller en secret traiter avec Dieu; mais les seconds étant sans règle, et par conséquent infinis, il n'est pas étrange que nous y puissions à peine suffire. Des premiers soins, notre condition, pour ainsi parler, est responsable, parcequ'ils lui sont propres; mais elle ne l'est point des seconds, parcequ'ils sont de nous. Quand donc il arrive que ces soins excessifs et superflus nous font oublier Dieu, nous sommes injustes de nous en prendre à notre état, puisqu'en effet ces soins sont nos soins, et non point ceux de notre état, et qu'alors la parole de saint Augustin se vérifie pleinement en nous: *Et ista hominum, non rerum, peccata dicenda sunt* (Aug.).

Ainsi, Chrétiens, confessons notre injustice; et, dans l'impuissance où nous sommes de la soutenir contre tant de raisons, tirons-en du moins le fruit d'une confusion salutaire. Disons à Dieu, avec le saint homme Job: *Verè scio, quod non justificetur homo compositus Deo* (Job, 9): Oui, Seigneur, je le sais et je viens d'en être convaincu, qu'un homme aussi dissipé que je le suis sur tout ce qui regarde l'affaire du salut, ne peut jamais trouver d'excuse auprès de vous. Je sais que, pour un faux prétexte qu'il peut avoir de cette dissipation, vous lui opposez mille arguments invincibles qui lui ferment la bouche: *Si voluerit contendere cum eo, non poterit ei respondere unum pro mille* (Ibid.). C'est ce que j'ai compris, ô mon Dieu! et désor-

mais je ne me flatterai plus sur cela, en imputant à mes affaires ce que je ne dois attribuer qu'à moi-même : si ce sont des affaires inutiles, je les retrancherai ; si elles sont nécessaires, je les réglerai ; si, pour les accommoder à mes devoirs, il est besoin que je me captive, je me captiverai ; si, dans la concurrence d'une obligation plus sainte, il faut que je les abandonne, je les abandonnerai ; si pour m'assujettir à une vie plus exacte et plus retirée, il ne s'agit que de renoncer à mille amusements qui font la société et le commerce du monde, j'y renoncerai ; si ce renoncement me paroît triste, j'en supporterai l'ennui, et je vous l'offrirai. Quoi qu'il en soit, je me ferai une loi de m'éloigner du monde à certains moments, à certains jours, et d'avoir des temps destinés au repos et à la solitude, pour les employer à la perfection de mon ame et à mon salut. Plus je serai embarrassé de soins et d'affaires, plus je me croirai dans l'obligation de pratiquer cette loi. Plus je serai du monde, plus je comprendrai que je dois m'attacher à ce saint exercice de la retraite et de la séparation du monde. Bien loin que les distractions du monde m'en détournent, c'est ce qui m'y portera, puisque c'est ce qui m'en fera voir la nécessité. Et s'il faut enfin sortir tout-à-fait du monde et le fuir absolument, non plus pour en éviter seulement la dissipation, mais la corruption, je lui dirai un éternel adieu, et j'en sortirai. C'est, Chrétiens, un autre devoir qui nous regarde comme pécheurs, et dont j'ai à vous entretenir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le monde est contagieux, et nous sommes foibles : il faut donc absolument fuir le commerce du monde, et y renoncer pour jamais, dès que nous voyons qu'il nous pervertit et que nous sentons les premières atteintes de sa corruption. Voilà, Chrétiens, la grande règle de conduite que l'esprit de Dieu a de tout temps prescrite aux hommes pécheurs, c'est-à-dire à ceux qui sentent particulièrement leur foiblesse, et qui en font au milieu du monde de plus fréquentes épreuves. Ainsi nous l'a fait entendre saint Grégoire pape dans ces belles paroles, dont l'expérience ne justifie que trop la vérité : *De mundano pulvere necesse est etiàm religiosa corda sordescere* (Greg.) ; c'est une triste fatalité, mes Frères, disoit-il, que les cœurs même les plus religieux et les plus purs soient immanquablement souillés de la poussière, ou plutôt de l'iniquité et de la malignité des conversations du siècle. A combien plus forte raison les cœurs vains et les cœurs fragiles doivent-ils craindre d'en être non seulement souillés, mais tout-à-fait corrompus?

D'employer là-dessus de longues preuves, et de m'engager dans une longue énumération des dangers du monde, ce seroit un discours inutile, et perdre le temps à vous dire ce que vous savez aussi bien que moi, et ce que vous dites vous-mêmes encore plus souvent et plus

hautement que moi. Car ne sont-ce pas les plus mondains que nous voyons les plus éloquents à déclamer contre le monde, et à ne pas seulement parler de tant de périls où il expose leur innocence et par conséquent leur salut, mais à les exagérer : faussement persuadés que plus le monde est dangereux, plus ils sont excusables de donner malheureusement dans ses piéges, et de s'y laisser surprendre. De là ce langage si ordinaire: qu'il faudroit être de la nature des anges pour se maintenir dans le monde et pour se sauver de sa contagion ; qu'il faudroit être sans yeux pour ne rien voir, et sans oreilles pour ne rien entendre; qu'il faudroit n'avoir ni un cœur sensible aux passions humaines, ni un corps susceptible des impressions de la chair ; que tout est danger, ou que tout porte avec soi son danger. Et le moyen en effet, dit-on, de résister aux charmes de tant d'objets qui nous frappent sans cesse la vue ; d'avoir sans cesse devant nous tant d'exemples qui nous entraînent, et de n'en pas suivre l'attrait ; de vivre sans cesse parmi des gens qui n'ont dans l'esprit que telles et telles maximes, qui ne débitent dans les entretiens que telles et telles maximes, qui, dans la pratique, n'agissent que selon telles et telles maximes, et de ne pas penser comme eux, de ne pas parler comme eux, de ne pas agir comme eux? J'en conviens, mon cher auditeur, cela n'est pas naturellement possible. Mais vous en demeurez là, et je vais plus loin. Car ce danger supposé et reconnu par vous-même, je me sers de votre propre témoignage pour vous convaincre, de quoi? je l'ai dit, et je le répète : que vous devez donc vous éloigner du feu, pour n'être pas atteint de la flamme; c'est-à-dire que vous devez donc vous éloigner du monde, et, par une fuite sage et chrétienne, vous mettre à couvert de ses traits empoisonnés.

Ainsi Dieu lui-même le concluoit-il lorsqu'il défendoit si expressément à son peuple de se mêler parmi les nations étrangères, et de faire jamais aucune alliance avec ces idolâtres. Parceque c'étoient des infidèles, et que les Israélites n'étoient déja que trop portés d'eux-mêmes à la superstition, le Dieu d'Israël prévoyoit que tant que ce peuple aveugle et grossier seroit en société de vie avec les étrangers, il ne manqueroit pas de prendre leurs sentiments et d'embrasser le même culte ; et voilà pourquoi il leur étoit si formellement ordonné, et sous de si griéves peines, de s'en tenir séparés. Ainsi le même Seigneur se comporta-t-il à l'égard de Lot, quand il le voulut garantir de l'incendie de Sodome. Il lui envoya un ange pour le faire sortir de cette ville criminelle, et pour le conduire sur la montagne. Prenez garde, s'il vous plaît : Dieu pouvoit, au milieu même des nations les plus infidèles, conserver la foi dans le cœur des Juifs, et les affermir dans la vraie religion. Dieu pouvoit, dans l'embrasement de Sodome, rendre Lot inaccessible aux atteintes du feu, et en amortir toute l'activité par rapport à lui. Dieu, dis-je, pouvoit l'un et l'autre : mais pour l'un, il eût fallu un miracle dans l'ordre de la grace; et pour

l'autre, un miracle dans l'ordre de la nature. Je veux dire que pour préserver le peuple de Dieu des superstitions de l'idolâtrie parmi des idolâtres, il eût fallu un secours de la grace tout extraordinaire, qui eût été un miracle, ou une espèce de miracle dans l'ordre surnaturel; et que pour détourner les flammes de Lot, ou pour empêcher qu'il n'en fût consumé, quoique de toutes parts il s'en trouvât investi, il eût pareillement et incontestablement fallu un autre miracle, et un des plus grands miracles, dans l'ordre naturel. Or Dieu ne fait point ainsi des miracles sans nécessité; et comme il y avoit une voie plus commune, qui étoit l'éloignement et la fuite, pour mettre Lot et les Juifs à couvert du danger et des malheurs dont ils étoient menacés, c'est pour cela que Dieu vouloit qu'ils eussent recours à ce moyen plus conforme aux lois de sa providence.

Mais reprenons; et pour en revenir à nous-mêmes, la conséquence qu'il y a donc à tirer de la corruption du monde et de la connoissance que nous avons des dangers inévitables où nous engage le commerce du monde, c'est celle que j'ai marquée : de renoncer au monde, d'abandonner le monde, de ne le laisser point approcher de nous, et de ne nous point approcher de lui, afin qu'il ne puisse nous communiquer son poison. Voilà le préservatif nécessaire dont nous devons user. Je dis nécessaire; car, tandis que nous avons ce moyen et que nous le négligeons, de compter que Dieu y supplée par un autre hors des voies ordinaires de sa sagesse ; de nous promettre qu'il nous favorisera d'une protection particulière et toute puissante, c'est faire fond sur un miracle, et c'est se rendre indigne d'un miracle, que de l'attendre, lorsque, sans ce miracle, nous avons une ressource plus commune, et qu'il ne tient qu'à nous d'éprouver. Dieu veut bien vous aider dans le divorce que vous avez à faire avec le monde ; il veut bien pour cela vous prévenir, vous seconder, vous fortifier ; mais du reste, après avoir là-dessus satisfait à tout ce que lui dictent sa providence et sa miséricorde, il vous confie, pour ainsi parler, vous-même à vous-même, il vous charge de votre propre salut, et il vous dit comme l'ange dit à Lot, lorsqu'il l'eut mené jusqu'au pied de la montagne qui lui devoit servir d'asile : *Salva animam tuam* (*Genes.*, 19) : Sauvez-vous maintenant, et retirez-vous. Vous voyez le péril : voici par où vous pourrez échapper; prenez cette route qui vous est ouverte, il n'y en a point d'autre pour vous.

Dieu vous le dit, Chrétiens, et moi-même je vous l'annonce de sa part : mais parceque tout contagieux qu'est le monde vous l'aimez, et que souvent même ce qui en fait la plus mortelle contagion, c'est ce qui vous flatte et ce qui vous plaît davantage; au lieu de le fuir comme vous reconnoissez qu'il le faudroit, vous vous prévalez, pour y demeurer, de certains engagements qui vous y retiennent, à ce que vous prétendez, malgré vous. Vous dites assez qu'il seroit à souhaiter pour vous de vivre hors du monde, que vous enviez le sort des soli-

taires et des religieux; mais vous ne manquez pas en même temps d'ajouter que vous n'êtes pas maîtres de vous, et que vous êtes attachés par des liens qu'il n'est guère en votre pouvoir de rompre. Or c'est ce prétexte que j'ai maintenant à combattre ; et, pour le détruire, je ne veux que quelques réflexions où je vous prie d'entrer avec moi. Elles me paroissent convaincantes.

Car, de quelque nature que puissent être les engagements qui vous arrêtent, il y a, et c'est la première réflexion, il y a un engagement supérieur qui doit l'emporter sur tous les autres. Quel est-il? je l'ai déja dit : l'intérêt de votre ame et de votre salut éternel. Dès que ce salut éternel, que cet intérêt de votre ame est en compromis avec toute autre chose, ce qui étoit engagement pour vous cesse de l'être ; ou de tous les engagements humains il n'y en a aucun qui ne doive être sacrifié. Par conséquent, dire, comme vous le dites , Je ne puis faire mon salut dans le monde, j'y suis trop exposé; et du tempérament dont je me connois, avec les dispositions que je sens dans mon cœur, il ne m'est presque pas possible de me maintenir dans un état d'innocence; parler de la sorte, c'est dire en même temps, quoique tacitement : Je suis donc obligé de quitter le monde, et il n'y a point de liaison si étroite avec le monde que je ne doive rompre ; pourquoi ? parceque de garder mon innocence, de mettre en sûreté mon ame, de pourvoir à mon salut, c'est ma première affaire, et que ce qu'il y a de premier en tout doit avoir sur tout le reste la préférence. Ainsi, parcequ'entre les biens naturels, la vie est le premier bien, dès qu'elle est en péril, à quelles extrémités, pour la sauver, n'en vient-on pas? à quoi ne renonce-t-on pas, et de quoi ne se prive-t-on pas? Que le négociant le plus intéressé, après avoir cherché, au-delà des mers, des trésors qui lui ont coûté mille fatigues, se trouve, dans son retour, assailli de la tempête, il fera jeter toutes ces richesses et les abandonnera à la merci des flots, pour décharger le vaisseau qui le porte, et pour éviter par-là le naufrage. Que le mondain le plus sensuel ne puisse autrement se garantir d'une mort prochaine que par la plus douloureuse opération, ou par le régime le plus ennuyeux et le plus gênant, non seulement il s'y condamnera lui-même, mais il se tiendra encore heureux de pouvoir ainsi prolonger ses jours. A combien plus forte raison un chrétien doit-il donc, pour une vie mille fois plus précieuse, qui est la vie de l'ame, pratiquer cette grande maxime du Fils de Dieu : Si votre œil vous scandalise, arrachez-le : *Si oculus tuus scandalizat te, erue eum* (MATTH., 5)! Si votre bras est pour vous un sujet de chute, coupez-le : *Si manus tua scandalizat te, abscide eam* (Ibid.)! Mais un bras, un œil, sont bien chers, parcequ'ils sont bien nécessaires. Il n'importe : dès qu'un autre bien plus nécessaire encore, et souverainement nécessaire, demande que vous vous passiez de ce bras et de cet œil, vous ne devez pas hésiter un moment. Car, comme je vous l'ai déja fait observer, ce souverain

bien est la fin dernière; et quand il est question de la fin dernière, on ne délibère point, ou l'on ne doit point délibérer.

Pourquoi, écrivoit saint Jérôme, voulez-vous rester dans un lieu où, tous les jours, vous êtes dans la nécessité de vaincre ou de périr? *Quid necesse habes in câ versari domo, ubi quotidiè necesse sit aut vincere, aut perire* (Hieron.)? Ainsi parloit ce Père; et moi, si j'ose enchérir sur sa pensée, je vous dis : Pourquoi voulez-vous rester dans un lieu où vous ne vaincrez pas, et où il est presque infaillible que vous périrez? Mais je suis résolu d'y vaincre : vous le croyez; et je soutiens, moi, que ce n'est qu'une fausse résolution, ou du moins que ce ne sera qu'une résolution inefficace. Fausse résolution qui vous trompe : car si, de bonne foi, vous vouliez vaincre le monde, et si, après avoir compris de quelle importance il vous est de ne vous y pas laisser corrompre, vous vous étiez bien déterminé à vous défendre contre ses attaques, vous ne balanceriez pas tant à le fuir, puisque vous ne pouvez ignorer que la fuite est au moins le plus sûr et le plus fort rempart que vous ayez à lui opposer. Résolution inefficace qui se démentira dans l'occasion. Le passé suffit pour vous l'apprendre. En combien de rencontres l'occasion a-t-elle fait évanouir toutes les résolutions que vous aviez formées? Le monde sera toujours aussi engageant pour vous qu'il l'a été, vous serez toujours aussi foible pour lui résister; et Dieu ne vous donnera pas plus de secours dans le péril où vous vous serez vous-même précipité. C'est de quoi vous êtes dans le fond assez instruit, quoique vous tâchiez de vous persuader au contraire : et si vous vouliez sans déguisement traiter avec vous-même, et bien rentrer en vous-même, vous verriez que cette résolution imaginaire de combattre et de vaincre n'est qu'un prétexte et une illusion. Car en voici le mystère : vous aimez le monde, et parceque vous y êtes attaché et que vous l'aimez, vous ne pouvez vous résoudre à le quitter. Cependant, avec un reste de religion et de crainte de Dieu que vous n'avez pas perdu, vous découvrez toute la malignité du monde, et votre conscience, malgré vous, vous dicte intérieurement que le bon parti seroit de s'en éloigner : mais ce parti ne vous plaît pas, et vous en prenez un autre. Afin de ne vous pas séparer de ce que vous aimez, vous voulez toujours avoir les mêmes habitudes dans le monde. Mais aussi pour calmer votre conscience, qui voit le péril et qui s'en alarme, vous comptez sur une résolution chimérique de tenir ferme désormais, en quelque rencontre que ce soit, et de demeurer inébranlable; c'est-à-dire que vous vous jouez vous-même, et que vous prenez plaisir à vous perdre, sans vouloir le remarquer. De là vous vous obstinez toujours à vous présenter au combat, lorsqu'on vous dit qu'il faudroit l'éviter, lorsque Dieu vous ordonne de l'éviter, lorsque mille épreuves funestes vous ont fait connoître qu'il est pour vous d'une conséquence infinie de l'éviter.

D'autant plus coupable (et c'est la seconde réflexion), d'autant plus

coupable dans cet entêtement opiniâtre qui vous fait toujours revenir au monde et aux sociétés du monde, que ces engagements dont vous pensez pouvoir vous autoriser ne sont point communément tels que vous vous les représentez. Car il est vrai, après tout, qu'il y en a d'une telle espèce qu'on ne peut presque les rompre, et qu'il n'est pas même à propos de les rompre sans une évidente et une extrême nécessité. Aussi n'est-ce pas de ceux-là que je parle, et je sais qu'alors on peut se confier en la providence et la grace de Dieu, lequel ne manque jamais à une ame qui n'agit que selon sa vocation et par son ordre, et qui du reste n'omet de sa part aucune des précautions qu'elle peut apporter. Il feroit plutôt des miracles pour la soutenir. Mais, à bien examiner ce qu'on appelle, dans l'usage le plus ordinaire, engagements du monde, on trouvera que ce ne sont point des engagements nécessaires; que ce sont des engagements de passion, des engagements de curiosité, des engagements de sensualité et de mondanité. Car voilà comment je regarde ces visites si assidues que vous rendez surtout à telles personnes et en telle maison; ces assemblées où vous vous trouvez si régulièrement, et où vous employez presque tout votre temps; ces parties de plaisir et de jeu dont vous vous faites une des plus grandes occupations de votre vie; ces conversations inutiles, où vous écoutez, aux dépens du prochain, tous les bruits du monde, où vous apprenez des autres ce que vous devriez ignorer, et où ils apprennent de vous ce qu'ils devroient eux-mêmes ne pas savoir; ces spectacles où vous n'allez, dites-vous, que par compagnie, mais enfin où vous allez, où vous assistez, et dont le poison s'insinue d'autant plus dangereusement dans votre esprit et dans votre cœur, que vous l'apercevez moins. Voilà comment je regarde ces modes dans les parures, dans les habillements, dans les ornements de la tête, dans les agréments du visage, que la vanité du sexe a introduites, et dont elle a fait de si damnables coutumes et de si fausses lois. Voilà comment je regarde tant de liaisons que vous entretenez, tant d'intrigues où vous vous engagez, tant de projets que vous formez. Avouez-le, mon cher auditeur, et ne cherchez point à vous tromper vous-même : ne pourriez-vous pas vous passer de tout cela, modérer tout cela, beaucoup retrancher de tout cela? Mais mon état le demande. Votre état? et quel état? Est-ce votre état de chrétien ou de chrétienne ? bien loin de le demander, il le condamne, il le défend. Est-ce votre état de mondain ou de mondaine? mais qu'est-il nécessaire que dans votre état vous voyiez un mondain ou une mondaine? qu'est-il nécessaire que dans cet état vous vous conduisiez selon l'esprit du monde, et non selon l'esprit de Dieu? Or l'esprit de Dieu ne connoît point pour de véritables engagements toutes ces manières et tous ces usages du monde, qui ne sont fondés que sur les principes et sur les sentiments de la nature corrompue.

Vous me direz que le monde sera surpris du divorce que vous ferez

avec lui ; qu'on en parlera, qu'on en raisonnera, qu'on en raillera. Eh bien ! vous laisserez parler le monde ; vous le laisserez raisonner, railler tant qu'il lui plaira ; et vous aurez, malgré tous les discours du monde, la consolation intérieure de voir que vous suivez le bon chemin, que vous vous mettez hors de danger, et que vous vous sauvez. Sera-ce le monde qui viendra vous tirer de l'abîme éternel, quand vous y serez une fois tombé ? Sur mille sujets qui se présentent dans la vie, êtes-vous fort en peine de l'opinion du monde, et en faites-vous la règle de vos entreprises et de vos démarches ? Si le monde m'approuve, dites-vous, j'en aurai de la joie ; mais s'il ne m'approuve pas, je sais ce qui m'est utile et avantageux, et je ne prétends point me rendre l'esclave du monde, ni abandonner de solides intérêts pour m'asservir à ses vaines idées. Ah ! mon cher auditeur, n'aurez-vous donc des mesures à garder avec le monde, ou ne croirez-vous en avoir que sur ce qui concerne votre ame et votre éternité ? Mais je dis plus, et je suis persuadé que le monde lui-même vous rendra tôt ou tard la justice qui vous sera due, et qu'il s'édifiera de votre absence et de votre fuite, quand il vous la verra soutenir chrétiennement et sagement.

Quoi qu'il en soit, j'en reviens toujours à ma proposition, et c'est par où je finis : Fuyons le monde, sortons de cette Babylone, *Egredimini de Babylone* (Isai., 48) ; retirons-nous, autant qu'il est possible, de cette terre maudite, où règne le trouble et la confusion : *Fugite de medio Babylonis* (Jerem., 51). Nous y sommes chacun intéressés, puisqu'il y va de notre ame pour chacun de nous. Ne la livrons pas à un ennemi si dangereux. Il ne cherche qu'à la perdre : tirons-la, et, s'il le faut, arrachons-la par violence de ses mains. Quelque effort qu'il y ait à faire, quelque victoire et quelque sacrifice qu'il en coûte, nous serons bien payés de nos peines si nous pouvons nous assurer un si riche trésor : *Et salvet unusquisque animam suam* (Ibid.). Vous surtout, femmes mondaines (car il est certain, et nous le voyons, que ce sont communément les personnes du sexe qui s'entêtent davantage du monde, et qui y demeurent attachées avec plus d'obstination), vous, dis-je, femmes du siècle, ayez devant Dieu et devant le monde même le mérite d'avoir quitté le monde avant qu'il vous ait quittées. L'accès favorable que vous y avez, l'encens que vous y recevez, l'empire que vous semblez y exercer, tout cela n'a qu'un temps, et un temps bien court. Ce temps est suivi d'un autre où le monde s'éloigne, où il n'a plus que de l'indifférence pour ce qu'il idolâtroit ; et même que du mépris, lorsqu'il voit que malgré toute son indifférence on s'opiniâtre à le rechercher. Faites par devoir ce qu'il faudra bientôt faire par nécessité. Et vous au moins, que le cours des années a en effet réduites dans cette nécessité qui vous est si dure, n'en ayez pas la peine sans en recueillir le fruit. D'involontaire qu'elle est par elle-même, changez-la par une sainte résolution

dans un moyen salutaire de retourner à Dieu, et de vous remettre dans la voie du salut. Tout contribuera à seconder ce dessein, tout le favorisera. Dieu par sa grace vous y aidera, et le monde y ajoutera son suffrage. Car si vous avez à craindre les railleries du monde, ce n'est plus désormais quand vous vivrez séparées de lui, mais au contraire quand vous voudrez toujours entretenir les mêmes liaisons avec lui. Autrefois il eût demandé pourquoi l'on ne vous voyoit point ici ni là; mais peut-être commence-t-il maintenant à demander pourquoi l'on vous y trouve, et ce qui vous y attire. Heureuses que votre Dieu soit encore disposé à vous recevoir, quoique vous n'ayez que les restes, et, si j'ose le dire, que le rebut du monde à lui offrir!

Ce n'est pas toutefois, Chrétiens, pour ne rien exagérer, qu'il n'y ait un certain monde dont la société peut être innocente, et avec qui vous pouvez converser. Dieu s'est réservé partout des serviteurs; et, au milieu des eaux qui inondèrent toute la terre, il y avoit une arche qui renfermoit une famille sainte et une assemblée de Justes. Ainsi jusque dans le siècle il y a un monde fidèle, un monde réglé, un monde, si je puis m'exprimer de la sorte, qui n'est point monde. Dès que vous vous en tiendrez là, et que du reste vous y garderez toute la modération nécessaire, c'est-à-dire que vous ne passerez point les bornes d'une bienséance raisonnable, d'une amitié honnête, et, si vous voulez, d'une réjouissance modeste et chrétienne, j'y consentirai. Encore vous dirois-je alors que vous devez veiller sur vous-mêmes, que vous devez vous défier de vous-mêmes, que vous devez bien mesurer les temps que vous y donnez, que vous devez bien examiner les impressions que vous en rapportez; et que, pour ne vous y pas tromper, vous ne devez jamais oublier l'importante pratique que je vous ai d'abord proposée, d'avoir vos heures de recueillement et d'une solitude entière, où vous vous demandiez compte à vous-mêmes de vous-mêmes, et où vous vous prépariez à le rendre à Dieu, et à recevoir de lui la récompense éternelle, que je vous souhaite, etc.

ANALYSES DES SERMONS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

LE DIMANCHE DE LA CINQUIÈME SEMAINE DE CARÊME.

SUR LA PAROLE DE DIEU.

Sujet. *Celui qui est de Dieu entend la parole de Dieu.*

Il n'est rien de plus efficace et de plus fort que la parole de Dieu. Mais puisque c'est par elle que Dieu a opéré tant de miracles dans l'ordre de la nature et dans celui de la grace, d'où vient qu'elle est aujourd'hui si stérile dans le christianisme? d'où vient même qu'au lieu de nous être salutaire, elle a tous les jours un effet tout opposé, et que souvent elle est le sujet de notre condamnation? Voilà ce que nous avons à examiner dans ce discours.

Division. Si la parole de Dieu ne produit plus présentement les mêmes fruits qu'elle produisoit autrefois, ce n'est ni à cette sainte parole qu'il faut s'en prendre, ni aux prédicateurs qui la débitent, mais aux chrétiens qui l'écoutent. Ce n'est point à la parole de Dieu, puisqu'elle est toujours la même. Ce n'est point aux prédicateurs qui la débitent, puisque son efficace n'est attachée ni à leurs talents, ni à leur sainteté. Par conséquent, c'est aux chrétiens qui l'écoutent et qui lui opposent trois obstacles bien ordinaires, savoir : le dégoût de la parole de Dieu, l'abus de la parole de Dieu, et une résistance volontaire à la parole de Dieu. Sur quoi je fais trois propositions, et je dis : que le dégoût de la parole de Dieu est un des plus terribles châtiments que doive craindre un chrétien : première partie; que l'abus de la parole de Dieu est un des désordres les plus essentiels que puisse commettre un chrétien : deuxième partie; enfin, que la résistance à la parole de Dieu est une des plus prochaines dispositions à l'endurcissement et à la réprobation d'un chrétien : troisième partie.

Première partie. Le dégoût de la parole de Dieu est un des plus terribles châtiments que doive craindre un chrétien. C'est par sa parole que Dieu a sanctifié le monde, et c'est par sa parole encore qu'il le veut sanctifier. Ce que saint Paul a dit de la foi, *qu'elle n'est venue que de ce qu'on a entendu, et qu'on n'a entendu que parceque la parole de Jésus-Christ a été prêchée,* nous pouvons le dire de la pénitence à l'égard des pécheurs, et de la persévérance à l'égard des Justes. On ne se convertit, ou l'on ne persévère dans une vie chrétienne, que parcequ'on se sent touché des vérités éternelles; et ces vérités sont la parole de Dieu que l'on entend. D'où il s'ensuit qu'un des plus grands malheurs pour nous est de tomber dans le dégoût de cette divine parole.

Ceci suffiroit pour établir ma première proposition; mais je vais plus loin. Si je voulois examiner les principes de ce dégoût, je vous ferois aisément reconnoître qu'il vient dans les uns d'un orgueil secret, dans les autres d'un fonds de libertinage, dans ceux-ci d'un attachement honteux aux plaisirs des sens, dans ceux-là d'une insatiable cupidité des biens temporels. Mais contentons-nous d'en voir les malheureuses conséquences. Car que fait ce dégoût de la sainte parole? 1° il nous en éloigne; 2° il nous rend incapables d'en profiter. Double châtiment de Dieu.

1. Ce dégoût nous éloigne de la parole de Dieu, premier châtiment. Figure des Juifs qui se dégoûtèrent de la manne, et qui ne la recueilloient plus qu'avec dédain : effet de la vengeance du Seigneur, selon la remarque d'Origène et de saint Jérôme. Ainsi la parole de Dieu est la vraie manne; et quand autrefois nous étions dans l'ordre, nous la goûtions, nous la cherchions: mais maintenant que nous avons engagé Dieu à se tourner contre nous, nous la négligeons et nous refusons de l'entendre.

2. Ce dégoût nous rend incapables de profiter de la parole de Dieu, autre châtiment. Car pour bien profiter d'une viande, il faut l'aimer et la goûter, Surtout, pour

profiter de la parole de Dieu, il faut que Dieu y ajoute l'onction de sa grace ; et quand Dieu voit le mépris que nous faisons de sa parole, il nous laisse dans notre indifférence, sans se faire sentir intérieurement à nous.

Vous me direz que ce dégoût n'est point précisément un dégoût de la parole de Dieu, mais de la parole de Dieu mal annoncée. Et moi je réponds : S'il étoit vrai, comme vous le prétendez, qu'il n'y eût plus de prédicateurs capables de vous bien annoncer la parole de Dieu, cela même ne seroit-il pas une punition visible du ciel ? Cependant nous n'en sommes pas là ; et j'ajoute que le châtiment ne consiste pas en ce qu'il n'y ait point de prédicateurs, mais en ce qu'il n'y en ait point selon votre goût dépravé; car c'est à votre égard comme s'il n'y en avoit point du tout. Le comble du malheur est que vous ne comprenez pas là-dessus votre malheur. Vous regardez ce défaut de prédicateurs, tels que vous les demandez, comme une preuve de la finesse et de la justesse de votre esprit; mais Dieu sait bien confondre cette prétendue finesse et cette fausse justesse par elle-même, en permettant qu'elle serve d'obstacle à un nombre infini de graces dont votre salut dépend. Heureux, mon Dieu, ces cœurs dociles qui goûtent votre parole, et qui l'écoutent et se mettent en état d'en profiter, parcequ'ils la goûtent!

Deuxième partie. L'abus de la parole de Dieu est un des désordres les plus essentiels que puisse commettre un chrétien. A quoi l'apôtre saint Paul réduisoit-il l'abus de la communion ? à ne pas faire un juste discernement du corps de Jésus-Christ, et à manger cette viande céleste comme une viande commune : *Non dijudicans corpus Domini.* J'applique ceci à mon sujet. Nous commettons mille abus dans l'usage de la parole de Dieu; mais l'abus capital est que nous ne faisons pas le discernement nécessaire de cette adorable parole ; c'est-à-dire que nous ne l'écoutons pas comme parole de Dieu, mais comme parole des hommes ; et voilà ce que j'appelle un désordre : 1° désordre par rapport à Dieu ; 2° désordre par rapport à nous-mêmes.

1. Désordre par rapport à Dieu. Quand vous ne faites pas un juste discernement du corps de Jésus-Christ, vous le profanez ; et, par la même règle, je dis que vous profanez la parole de Dieu, quand vous ne savez pas la discerner de la parole de l'homme. Écoutez sur cela saint Augustin. La parole de Dieu, dit ce Père, n'est rien à notre égard de moins précieux que le corps de Jésus-Christ. D'où il tire cette conclusion, que celui-là donc n'est pas dans un sens moins criminel envers Dieu, qui abuse de cette parole et qui la profane, que s'il profanoit le corps du Sauveur. C'est néanmoins ce qui arrive tous les jours. Si l'on entendoit la parole de Dieu comme parole de Dieu, on l'entendroit avec recueillement, avec respect, avec humilité, avec attention, avec un esprit et un cœur docile : au lieu qu'on l'entend avec des dispositions toutes contraires.

2. Désordre par rapport à nous-mêmes. Comment? c'est qu'en abusant de la parole de Dieu et en la profanant, nous nous la rendons inutile. Car la parole de Dieu, reçue comme parole de l'homme, ne peut produire que des effets proportionnés à la vertu de la parole de l'homme. Or la parole de l'homme n'est d'elle-même pour le salut qu'un vain instrument. C'est pourquoi saint Paul félicitoit les Thessaloniciens de ce qu'ils avoient reçu la parole de Dieu, non comme parole d'un homme, mais comme parole de Dieu. Voilà, leur disoit-il, la source des bénédictions que Dieu a répandues sur votre Église. Au contraire, dans cette ville de Lycaonie, où saint Barnabé et saint Paul furent écoutés avec tant d'applaudissement qu'on vouloit leur offrir de l'encens, leurs prédications ne firent aucun fruit : pourquoi? parcequ'on écoutoit ces deux apôtres et qu'on les admiroit comme hommes. Ainsi tant de mondains admirent quelquefois le prédicateur, mais ne se convertissent pas. C'est ce que faisoient les Juifs lorsque le prophète Ézéchiel leur annonçoit les calamités dont Dieu devoit bientôt les affliger. Ils couroient en foule l'entendre, ils lui applaudissoient; mais ils ne pratiquoient rien de ce qu'il leur enseignoit : *Audiunt verba tua, et non faciunt ea.*

Aussi est-il de l'honneur de Dieu que la conversion des ames, qui est le grand ouvrage de sa grace, ne soit pas attribuée à la parole des hommes, ni même à la sienne confondue avec celle des hommes. Pour vous punir, il ne vous laissera de sa parole que ce qu'elle a de spécieux et d'agréable : mais ce qu'elle a de solide et d'avantageux, il le donnera à ces ames choisies qui ne cherchent dans sa parole que sa parole même.

Et qui sommes-nous, mes Frères, pour mériter que vous vous occupiez de nous? Ce n'est pas que vous ne puissiez choisir tel prédicateur préférablement à l'autre. Mais sur cela voici deux avis importants que vous devez suivre : 1° entre les ministres de Jésus-Christ, ne préférez pas tellement l'un que vous méprisiez les autres; car ils sont tous envoyés de Dieu; 2° n'ayez égard, dans le choix que vous faites, qu'à votre avancement spirituel et à votre perfection.

Troisième partie. La résistance à la parole de Dieu est une des plus prochaines dispositions à l'endurcissement et à la réprobation d'un chrétien. Il y a des choses qui ne peuvent être inutiles sans devenir préjudiciables, et telle est la parole de Dieu. Le Saint-Esprit l'appelle tout à la fois une viande et une épée : une viande, selon la remarque de saint Bernard, pour ceux qui en profitent; et une épée dont les coups sont mortels, pour ceux qui n'en profitent pas. C'est ainsi que cette parole a toujours son effet, ou effet de miséricorde, ou effet de justice : *Non revertetur ad me vacuum.* Or quels sont ces effets de justice attachés pour nous à la parole de Dieu, quand nous lui résistons? 1° Endurcissement du pécheur; 2° condamnation du pécheur.

1. Endurcissement du pécheur. Exemple de Pharaon : il résista à la parole de Dieu en résistant à la parole de Moïse; et Dieu lui endurcit le cœur, ou plutôt il s'endurcit lui-même le cœur, par son opiniâtre résistance.

2. Condamnation du pécheur. Car plus le talent qu'on lui avoit mis dans les mains étoit précieux, plus est-il criminel de n'en avoir fait nul usage. Dieu lui en demandera compte dans son jugement dernier, et deux sortes de personnes s'élèveront contre lui : auditeurs qui auront honoré la divine parole, et prédicateurs qui la lui auront annoncée. Ah! Seigneur, serai-je donc employé à ce triste ministère? Après avoir été le prédicateur de cet auditoire chrétien, en serai-je l'accusateur? Non, mon Dieu; mais dès maintenant j'aurai recours, et pour eux et pour moi, au tribunal de votre miséricorde. Je vous supplierai de répandre sur nous l'abondance de vos graces, afin que, par la vertu de votre grace, votre parole nous soit une parole de sanctification.

LUNDI DE LA CINQUIÈME SEMAINE.

SUR L'AMOUR DE DIEU.

Sujet. *Or il dit cela de l'esprit qu'ils devoient recevoir par la foi.*

Nous devons tous être animés du même esprit que les apôtres, et cet esprit que leur promettoit le Fils de Dieu étoit un esprit de vérité, mais surtout un esprit d'amour. Or n'est-il pas étrange qu'uniquement créés pour aimer Dieu, nous ayons peut-être jusqu'à présent ignoré en quoi consiste l'amour de Dieu? Il est donc important de vous en donner une connoissance exacte, et c'est ce que je vais faire dans ce discours.

Division. Adoucir les préceptes de la loi de Dieu, et les outrer, ce sont deux extrémités entre lesquelles nous devons prendre un juste milieu. Sans donc exagérer vos obligations touchant l'amour de Dieu, ni les diminuer, je vous dirai précisément ce que l'Évangile nous enseigne. Cela supposé, j'entre dans mon dessein, et je prétends que l'amour de Dieu qui nous est commandé doit avoir trois caractères : l'un par rapport à Dieu, l'autre par rapport à la loi de Dieu, le troisième par rapport au christianisme, où nous sommes engagés par la vocation de Dieu. Par rapport à Dieu, amour de préférence, première partie. Par rapport à la loi de Dieu, amour de plénitude, deuxième partie. Par rapport au christianisme, amour de perfection, troisième partie.

Première partie. Amour de préférence, c'est-à-dire amour en vertu duquel je préfère Dieu à toute créature. Dieu ne me commande pas de l'aimer d'un amour tendre et sensible; cette sensiblité n'est pas toujours en mon pouvoir : ni d'un amour contraint et forcé; il ne seroit pas honorable à Dieu d'être aimé de la sorte : ni même d'un amour fervent jusqu'à certain degré; ce degré de ferveur ne m'est pas connu, et Dieu n'a pas voulu me le prescrire : mais il exige de moi que je l'aime par préférence à tout ce qui n'est pas Dieu, en sorte que je sois prêt à tout quitter et à tout sacrifier pour lui.

Cet amour n'est-il pas bien raisonnable? un roi veut être servi en roi; pourquoi Dieu ne sera-t-il pas aimé en Dieu? Or il ne peut être aimé en Dieu, s'il n'est aimé

préférablement à toutes les créatures, puisqu'il n'est Dieu que parcequ'il est au-dessus de toutes les créatures.

Ainsi l'aimoit saint Paul, quand il s'écrioit : *Qui me séparera de la charité de Jésus-Christ?* L'apôtre, en faisant ce défi à toutes les créatures, ne parloit point par un excès de zèle ; mais il exprimoit seulement l'obligation commune de l'amour de Dieu. Application de ces paroles aux différentes occasions où nous pouvons nous trouver, et où nous devons dire comme saint Paul, et dans le même sens : *Je suis certain que ni la mort, ni la vie, ni la grandeur, ni l'abaissement, ni les principautés, ni les puissances, ni toute autre créature ne pourra jamais me détacher de mon Dieu.*

Tel étoit aussi le sentiment de saint Augustin. Si Dieu, disoit ce Père, vous offroit les biens du monde, et qu'il vous en assurât la possession pour toute l'éternité ; mais à une condition, qui seroit de ne le voir jamais, voudriez-vous les avoir à ce prix ? Si cela est, vous n'aimez pas Dieu, parceque vous ne l'aimez pas au-dessus de tous les biens temporels.

Faisons une supposition plus naturelle encore et plus présente. Imaginez-vous la chose du monde pour laquelle vous avez plus de passion ; c'est votre honneur. Supposons qu'on vous l'ait ôté. Sur cela je vous demande si vous aimez assez Dieu pour croire que vous voulussiez alors lui faire un sacrifice de votre ressentiment. Il est difficile, j'en conviens, d'être disposé de la sorte : mais difficile tant qu'il vous plaira, c'est une disposition nécessaire, et sans laquelle il n'y a point de vrai amour de Dieu. Amour de préférence ; c'est ce qui condamnera au jugement de Dieu tant d'ames mondaines, qui, pour s'être attachées à de fragiles créatures, les ont aimées jusqu'à oublier l'essentielle obligation que leur imposoit la charité due au créateur. C'est ce qui condamnera en particulier tant de pères et de mères, tant de femmes chrétiennes, tant d'amis trop affectionnés à ceux qu'ils ne devoient aimer qu'après Dieu et que pour Dieu.

Deuxième partie. Amour de plénitude par rapport à la loi de Dieu, c'est-à-dire amour qui nous doit faire observer toute la loi de Dieu ; et voilà le mystère de cette grande parole de l'Apôtre : *Plenitudo legis est dilectio.* Il n'en est pas de la charité comme des vertus morales et naturelles, en sorte que nous puissions dire quand nous accomplissons un précepte, J'ai une charité commencée ; si j'en accomplis plusieurs, cette charité croît en moi, et elle sera parfaite lorsque je les accomplirai tous. Non, il n'en va pas ainsi. L'essence de la charité ne souffre point de partage, non plus que la substance de la foi. Doutez d'un seul article, plus de foi ; et violez un seul précepte, plus d'amour de Dieu.

C'est donc dans l'amour de Dieu que sont réunis comme dans leur centre tous les commandements de la loi, parceque cet amour, en vertu de ce qu'il contient et de ce que nous appelons sa plénitude, est une défense générale de tout ce qui répugne à l'ordre, et un commandement universel de tout ce qui est conforme à la raison. En sorte que dire intérieurement à Dieu qu'on l'aime, c'est lui promettre d'obéir à toutes ses volontés.

Sur quoi saint Augustin fait une réflexion bien judicieuse, en comparant deux passages de l'Évangile, l'un où Jésus-Christ dit : *Si vous gardez mes commandements, vous serez dans l'exercice actuel de mon amour ;* et l'autre, où il dit : *Si vous m'aimez, gardez mes commandements.* Est-ce donc par la charité que la loi s'accomplit? demande saint Augustin ; ou bien est-ce par l'accomplissement de la loi que la charité se pratique? L'un et l'autre, répond ce Père, se vérifie parfaitement. Car quiconque aime Dieu de bonne foi a déja rempli tous les préceptes dans la disposition de son cœur : et quand il vient à les accomplir dans l'exécution, il ratifie seulement et il confirme par ses œuvres ce qu'il a déja fait par ses sentiments. D'où il s'ensuit qu'un homme qui manque à un point de la loi, quoiqu'il observe tous les autres, n'a pas plus de charité, j'entends de cette charité divine et surnaturelle qui nous sauve, que s'il manquoit à toute la loi. Comment cela ? parcequ'en omettant un point de la loi, il n'a plus ce qui est essentiel à la charité, savoir, une volonté efficace de remplir toute l'étendue de la loi.

Voilà le sens de cette parole de saint Jacques : *Quiconque pèche contre un seul précepte est aussi coupable,* c'est-à-dire perd aussi immanquablement la grace et la

charité, *que s'il pèchoit contre tous.* Et cette loi, mon Dieu, reprend saint Bernard, cette loi de votre amour n'est-elle pas bien juste? Qu'un ami m'ait manqué à moi-même dans une affaire importante, quoiqu'en toute autre chose il soit sans reproche à mon égard, je ne le regarde plus alors comme ami.

Faut-il conclure de là que quand on a une fois violé un précepte et perdu la charité, on peut donc impunément les violer tous? ce seroit raisonner en impie et en mercenaire. Quelque indivisible que soit la charité, il est toujours vrai, reprend saint Augustin, que plus vous violez de commandements, plus vous vous rendez Dieu ennemi, plus le retour à sa grace vous devient difficile, plus vous grossissez ce trésor de colère qu'il produira contre vous au jour de ses vengeances. Mais du reste, convenons aussi qu'il y a bien de l'illusion dans la conduite des hommes à l'égard de ce grand précepte : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu.* Rien de plus aisé que d'aimer Dieu en paroles, mais rien de plus rare que de l'aimer en pratique.

Troisième partie. Amour de perfection par rapport au christianisme. Ceci se réduit à deux points. 1° Dans le christianisme le précepte de l'amour de Dieu impose à l'homme des obligations beaucoup plus grandes que dans l'ancienne loi. 2° Par conséquent l'acte d'amour de Dieu doit être dans nous beaucoup plus héroïque qu'il ne devoit l'être dans un Juif ou dans un Gentil, avant que la loi de grace eût été publiée.

1. Dans le christianisme le précepte de l'amour de Dieu impose à l'homme des obligations beaucoup plus grandes que dans l'ancienne loi : pourquoi cela? parceque la loi nouvelle, à quoi il nous oblige, est beaucoup plus sainte que la loi de Moïse. Il est vrai que c'est une loi douce, selon la parole de Jésus-Christ : mais non point en ce sens qu'elle nous prescrive des devoirs moins rigoureux. Ce n'est point en cela, dit Tertullien, que consiste sa liberté. Au contraire, combien de fois le Sauveur du monde nous a-t-il déclaré que pour être son disciple, il falloit renoncer au monde et se renoncer soi-même beaucoup plus parfaitement que Moïse ne le demandoit? On a dit à vos pères que telle et telle chose leur étoient permises, ainsi parloit-il aux Juifs; et moi je vous dis que ces choses alors prétendues permises ne le seront plus pour vous. Cela nous fait entendre, quoi qu'en aient pensé quelques interprètes, que Jésus-Christ a enchéri sur la loi de Moïse, et qu'il nous a imposé dans sa loi de nouveaux préceptes.

Voilà ce que Tertullien appeloit le poids du baptême, et voilà pourquoi il s'étonnoit que les catéchumènes eussent tant d'empressement pour être incorporés dans l'Église de Jésus-Christ. Il raisonnoit mal dans la conséquence qu'il tiroit : mais son principe étoit toujours vrai, que le baptême est pour nous un engagement pénible et onéreux. Mais il y en a, dites-vous, qui ne sentent pas ce joug. A cela je réponds qu'ils ne le sentent pas, ou parceque Dieu leur donne des forces pour le porter, ou parcequ'ils s'en déchargent par une lâche infidélité. Or l'un et l'autre n'empêchent pas que ce ne soit un joug : *Tollite jugum meum super vos.*

2. Concluons donc que l'amour de Dieu doit être beaucoup plus généreux et plus fort dans un chrétien, puisqu'il doit avoir une vertu proportionnée à ces saintes et rigoureuses obligations que le baptême nous impose. Disons obligations du baptême, et non pas vœux, parceque le vœu dans sa propre signification est un engagement libre, c'est-à-dire un engagement que Dieu ne nous commande pas, mais que nous contractons de nous-mêmes et par notre choix.

Je vais plus avant, et je dis même avec Guillaume de Paris, que l'acte d'amour de Dieu doit embrasser tous les conseils sous condition; en sorte que s'il étoit nécessaire, pour marquer à Dieu mon amour, de pratiquer ce qu'il y a dans les conseils de plus mortifiant et de plus humiliant, je fusse disposé à tout entreprendre et à tout souffrir. D'où vient que Tertullien appelle la foi, *Fidem martyrii debitricem,* expression qui convient également à la charité. Ainsi quand les martyrs versoient leur sang, ils étoient loués simplement dans l'Église pour avoir fait leur devoir, et non pas plus que leur devoir; et ceux qui cédoient à la rigueur des tourments étoient excommuniés comme des apostats. Il seroit bien étrange qu'on n'eût pas dans le christianisme, à l'égard de Dieu, la même fidélité dont on se pique à l'égard de son prince et de sa patrie.

Or dites-moi, Chrétiens : s'il s'agissoit maintenant ou de renoncer notre Dieu ou de mourir pour lui, trouveroit-il encore dans nous des martyrs? Si nous ne sommes disposés de cœur à mourir pour sa cause, nous ne l'aimons pas. Quelques uns pré-

tendent qu'il est dangereux de faire ces suppositions ; et moi je soutiens que ces suppositions ainsi faites sont d'une utilité infinie, 1° pour nous donner une haute idée de Dieu ; 2° pour nous inspirer, quand il est question de lui obéir, des sentiments nobles et généreux ; 3° pour nous humilier quand nous manquons à certains devoirs aisés et communs. Mais ces suppositions peuvent porter au désespoir. Oui, elles peuvent porter au désespoir ; mais qui? ceux qui comptent sur leurs forces, et non point ceux qui s'appuient sur les forces de la grace.

Je conçois maintenant quel est le mérite de la charité divine. Mais si tout ce que j'ai dit est nécessaire pour aimer Dieu, quel est celui qui aime Dieu ? Demandons, comme l'Apôtre, ce saint amour. Disons, comme saint Augustin : Ah! Seigneur, je vous ai aimé trop tard ; mais au moins veux-je commencer présentement à vous aimer.

LE MERCREDI DE LA CINQUIÈME SEMAINE.

SUR L'ÉTAT DU PÉCHÉ ET L'ÉTAT DE LA GRACE.

SUJET. *Si vous ne voulez pas me croire, croyez à mes œuvres, afin que vous connoissiez et que vous croyiez que mon Père est en moi, et que je suis dans mon Père.*

Il falloit que Jésus-Christ, pour être saint, fût dans Dieu, et que Dieu fût en lui. Sans cela il n'eût pu dire, comme il le dit aujourd'hui, que toutes ses œuvres rendoient témoignage en sa faveur, et qu'elles étoient devant Dieu d'un prix infini. Ainsi voulons-nous connoître la valeur de nos actions et le fruit que nous en pouvons espérer ; jugeons-en par le principe d'où elles partent, et voyons si elles sont faites dans l'état du péché ou dans l'état de la grace. Deux états dont j'ai à vous entretenir dans ce discours, par rapport au mérite de nos œuvres.

DIVISION. Rien n'est plus important pour nous que de nous enrichir pour le ciel. D'où je forme ces deux propositions. État du péché, état souverainement malheureux, parcequ'alors, quoi que fasse le pécheur, son péché en détruit devant Dieu tout le mérite ; première partie. État de la grace, état souverainement heureux, parcequ'alors, pour peu que fasse le Juste, la grace qui le sanctifie en relève devant Dieu le mérite ; deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. État du péché, état souverainement malheureux, parcequ'alors, quoi que fasse le pécheur, son péché en détruit devant Dieu tout le mérite. Je ne dis pas que nos actions bonnes d'elles-mêmes, en conséquence du péché ou dans l'état du péché, deviennent mauvaises et criminelles. Erreur condamnée dans le concile de Constance. Je ne dis pas non plus que l'état du péché les rende absolument inutiles pour le salut, puisqu'alors elles disposent le pécheur à sa conversion, et qu'elles lui servent de moyens pour retourner à Dieu. Mais je dis que nos actions même vertueuses et surnaturelles, faites dans l'état du péché, ne méritent rien pour le ciel ; et ce qu'il y a de plus déplorable, qu'elles ne recouvrent jamais ce mérite qu'elles ont une fois perdu. Sur quoi j'avoue d'abord que je ne puis assez admirer la profondeur et la sévérité des jugements de Dieu. Car enfin, je ne suis pas surpris que les actions les plus éclatantes selon le monde soient souvent les plus indignes des récompenses de Dieu, parcequ'elles sont souvent les plus vicieuses dans leur fond. Je ne suis pas surpris que certaines vertus morales ne soient comptées pour rien devant Dieu, parceque ce sont des vertus purement humaines. Je conçois même comment des actions chrétiennes, au moins en apparence, sont cependant rejetées de Dieu, parcequ'elles se trouvent corrompues dans l'intention et dans le motif. Mais que des actions vraiment religieuses et saintes dans toutes leurs circonstances, hors qu'elles n'ont pas été faites dans l'état de la grace, soient éternellement et absolument perdues, c'est ce qui me fait trembler, et ce qui m'apprend combien le péché est un mal à craindre.

Or l'arrêt néanmoins en est porté dans l'Écriture, et l'Apôtre lui-même l'a prononcé, en disant aux Corinthiens : Quoi que je fasse, et quoi que mon zèle m'inspire, si je ne suis pas en grace avec Dieu et si je n'ai pas la charité, c'est en vain que je travaille. D'où saint Chrysostome conclut que Dieu donc a bien en horreur le péché, puisque, tout bon qu'il est, il n'a, pour un seul péché, nul égard à ce qu'il y a d'ail-

leurs de plus héroïque et de plus grand. Voyons-en les raisons. J'en trouve surtout deux.

Première raison, tirée de l'état ou de la disposition habituelle du pécheur. Car l'état du péché est un état de mort. Or, dans un état de mort, comment faire des actions de vie? et si ce ne sont pas des actions de vie, comment mériteroient-elles la plus excellente de toutes les vies, qui est la vie de la gloire? C'est donc dans cet état qu'on peut dire au pécheur ce que l'ange de l'Apocalypse disoit à un des premiers évêques de l'Église : *Scio opera tua, quia nomen habes quod vivas, et mortuus es.*

Approfondissons encore cette pensée. Selon tous les Pères et les théologiens, le péché anéantit l'homme en quelque manière, et le réduit, par une espèce de destruction, à n'être plus rien dans l'ordre de la grace. Or, d'un rien on ne doit rien attendre. Les pécheurs se sont endormis, disoit David, et dans cet état il leur est arrivé ce qui arrive quelquefois à un homme qui dort. Il se croit riche ; mais à son réveil il n'aperçoit rien dans ses mains.

Seconde raison, fondée sur la nature du mérite. Nos actions ne sont méritoires pour l'éternité qu'autant qu'elles sont consacrées et comme divinisées par Jésus-Christ. Or, pour cela, il faut que nous soyons unis à Jésus-Christ par la charité. Tandis que cette union subsiste, nos actions tirent de lui une vertu particulière ; mais ôtez cette communication, nous devenons, selon la figure de l'Évangile, comme des sarments inutiles. Prophète, disoit Dieu, parlant à Ézéchiel, que veux-tu que je fasse du sarment? On met en œuvre tout autre bois ; mais le bois de la vigne, sans force, sans solidité, à quoi est-il propre qu'à jeter au feu? Tel est l'état d'un homme séparé de Jésus-Christ par le péché.

Mais si cela est, que pouvons-nous dire de la plupart des hommes? *Omnes declinaverunt ; simul inutiles facti sunt.* Combien peu de chrétiens, engagés dans le commerce du monde, sont en état d'agir utilement pour Dieu et pour eux-mêmes!

Cependant devez-vous conclure de là que dans l'état du péché il ne faut donc plus se mettre en peine de bien faire, ni de bien vivre, puisque les œuvres les plus saintes ne sont de nulle valeur? Raisonnement impie. Au contraire, 1° il y a des œuvres d'obligation que vous ne pouvez omettre dans l'état même du péché, sans vous rendre coupable d'un nouveau péché ; 2° vous devez tâcher, non seulement par ces œuvres d'obligation, mais par des œuvres de surérogation, à toucher la miséricorde de Dieu et à fléchir sa justice. En use-t-on autrement dans le monde, surtout à la cour? et que ne fait-on point pour rentrer dans la grace du prince, quand on s'est attiré son indignation?

Deuxième partie. État de la grace, état souverainement heureux, parcequ'alors, pour peu que fasse le Juste, la grace, qui le sanctifie, en relève devant Dieu le mérite. Il y a une espèce d'émulation entre la miséricorde de Dieu et sa justice ; en sorte qu'autant qu'il est sévère à l'égard du pécheur, autant est-il miséricordieux à l'égard du Juste. Pour dédommager les hommes des pertes qu'ils devoient faire dans l'état du péché, il a voulu, dit le chancelier Gerson, qu'ils pussent acquérir dans l'état de la grace, par les moyens les plus faciles, des richesses infinies. Faites-vous un trésor pour le ciel ; et de quoi? des moindres actions, des moindres souffrances. Ramassez tout, jusques aux fragments. Quels sont ces fragments, demande saint Grégoire pape? ce sont mille petits mérites que nous négligeons, et que nous pouvons recueillir. Avec peu, reprend saint Bernard, on gagne beaucoup auprès de Dieu. Ce que nous faisons n'est rien, et ce qu'il nous promet comprend tout. Cent pour un, voilà le traité qu'il fait avec nous.

Ainsi le Fils de Dieu dans l'Évangile s'engage à nous donner son royaume ; pour quoi? pour un verre d'eau. Où donc est notre prudence, si nous ne profitons pas d'une telle libéralité? Le laboureur ne néglige pas son grain, sous prétexte que c'est peu de chose ; mais il le cultive, parcequ'il sait que ce grain, tout petit qu'il est, contient toute l'espérance de l'avenir. Ainsi devons-nous ménager tant d'occasions qui se présentent tous les jours de mériter devant Dieu, et c'est néanmoins de quoi nous ne tirons nul avantage.

Cependant ne cessons point d'admirer le pouvoir de la grace sanctifiante. Car dans cet état, il n'est pas même nécessaire que nos œuvres soient saintes par elles-mêmes ;

c'est assez, quoiqu'elles soient indifférentes de leur nature, que la charité les dirige et que la grace les anime. Vous me demandez sur quoi tout ceci est fondé : sur trois belles qualités qui conviennent au Juste, et qui le distinguent devant Dieu. 1° Qualité d'ami de Dieu, 2° qualité de ministre de Dieu, 3° qualité de membre incorporé à Jésus-Christ, qui est l'Homme-Dieu.

1. Qualité d'ami de Dieu. D'un ami tout est bien reçu, et les moindres services de sa part ont un agrément particulier. *Vous avez blessé mon cœur,* dit l'Époux à l'ame fidèle ; et par où l'avez-vous blessé? *par l'éclat d'un de vos yeux, et par un cheveu de votre tête.* Que signifie cela, sinon que le cœur de Dieu est aussi bien touché de la fidélité du Juste dans les petites choses que dans les grandes?

2. Qualité de ministre de Dieu, parceque le Juste, agissant comme Juste, agit pour Dieu et au nom de Dieu. Or, quand les Saints agissoient au nom de Dieu, que n'ont-ils pas fait avec les plus foibles instruments? Moïse avec une baguette remplit l'Égypte de prodiges.

3. Qualité de membre incorporé à Jésus-Christ, qui est l'Homme-Dieu. Car du moment que nous sommes en grace avec Dieu, nous ne faisons plus qu'un corps avec Jésus-Christ. Par conséquent c'est Jésus-Christ qui agit en nous. Or si c'est Jésus-Christ qui agit en nous, de quel prix doivent être toutes nos actions! Du reste, que ne fait-on pas pour s'enrichir et pour s'agrandir dans le monde? Si je vous disois que dans l'état de la grace tout réussit et tout prospère selon le monde, quelle ardeur allumerois-je tout-à-coup dans vos cœurs? Et si j'ajoutois que cette prospérité temporelle est attachée aux moindres exercices du christianisme, avec quel zèle vous les verroit-on pratiquer! Or ce que je ne puis vous dire à l'égard du monde et de ses faux biens, je vous le dis par rapport à Dieu et au bonheur que vous en devez attendre. Jusques à quand, ô mon Dieu, les enfants des hommes aimeront-ils la bagatelle? Dissipez le charme qui les aveugle. Pénétrez-les d'une crainte salutaire du péché; et inspirez-leur une haute estime de votre grace.

LE JEUDI DE LA CINQUIÈME SEMAINE.

SUR LA CONVERSION DE MADELEINE.

Sujet. *C'est pourquoi je vous déclare que beaucoup de péchés lui sont remis, parcequ'elle a beaucoup aimé.*

Le désordre de Madeleine fut d'avoir beaucoup aimé, et la sainteté de Madeleine consista à aimer beaucoup. Dans un moment l'amour chaste du créateur la sanctifia, en la guérissant de l'amour impur des créatures. Miracle de l'amour de Dieu, dont je prétends faire le sujet de ce discours. Miracle que Dieu, par une providence singulière, a rendu public, afin que les pécheurs eussent dans cet exemple un puissant motif de confiance et un parfait modèle de pénitence. Madeleine est la seule qui paroisse dans l'Évangile s'être adressée à Jésus-Christ pour lui demander la guérison de son ame et sa conversion. Voyons par où elle y parvint. Ce sera pour nous une leçon sensible et touchante.

Division. Les péchés de Madeleine lui furent-ils remis parcequ'elle aima beaucoup, ou aima-t-elle beaucoup parceque ses péchés lui avoient été remis? L'un et l'autre est vrai, et exprimé dans l'évangile de ce jour. En deux mots, ses péchés lui furent remis, parcequ'elle aima beaucoup d'un amour pénitent : première partie. Elle aima beaucoup d'un amour reconnoissant, parceque ses péchés lui avoient été remis : deuxième partie.

Première partie. Les péchés de Madeleine lui furent remis, parcequ'elle aima beaucoup d'un amour pénitent. Il ne s'ensuit pas de là que Jésus-Christ ait été prodigue de sa grace, car je prétends que ce seul amour de Madeleine fut la plus parfaite satisfaction que Jésus-Christ pût attendre de cette illustre pénitente. Je distingue dans Madeleine quatre choses que l'évangéliste nous fait remarquer : son péché, la source de son péché, la matière de son péché, et le scandale de son péché. Or l'amour qu'elle conçut pour Jésus-Christ, cet amour pénitent, 1° expia son péché, 2° purifia la source

de son péché, 3° consacra à Dieu la matière de son péché, 4° répara le scandale de son péché.

1. Son amour expia son péché. Le péché de Madeleine fut le libertinage de ses mœurs. Ne disons rien de plus, puisque l'Évangile nous marque seulement, en général, que c'étoit *une femme pécheresse ;* ou, pour nous servir de termes moins odieux, disons que son péché fut son amour-propre et son orgueil. Car, dit Zénon de Vérone, elle ne fut libertine que parcequ'elle s'aima avec excès, et qu'elle fut vaine. Or l'amour pénitent de Madeleine substitua à cet amour-propre une sainte haine d'elle-même, et à cet orgueil une profonde humilité.

Elle aima, *Dilexit:* et, par une conséquence nécessaire, elle commença à se haïr. Car aimant son Dieu, ce Dieu de pureté et de sainteté, et ne voyant dans elle que corruption et que désordre, comment auroit-elle pu ne se pas haïr elle-même, et ne pratiquer pas dès-lors ce qui sembloit ne convenir qu'aux ames parfaites, savoir, le renoncement à soi-même, le détachement de soi-même, la mort à soi-même?

Elle aima, *Dilexit;* et du moment qu'elle aima, elle cessa d'avoir ces soins excessifs d'une fragile beauté dont elle s'étoit toujours occupée. Voyez-la aux pieds de Jésus-Christ, les cheveux épars, le visage abattu, les yeux baignés de larmes. Que ce visage dont j'ai été idolâtre, et que je me suis tant efforcée d'embellir par de damnables artifices, soit couvert d'un éternel opprobre ! Ainsi parloit la bienheureuse Paule, et tel fut le sentiment de Madeleine.

Elle aima, *Dilexit;* et parcequ'elle aima, elle voulut faire à Dieu une réparation solennelle des attentats de son orgueil. Prosternée aux pieds du Sauveur, elle se souvint combien elle avoit été jalouse d'avoir elle-même des adorateurs dans le monde; combien elle avoit par-là outragé Dieu, et combien d'ames elle avoit perdues. Voilà sur quoi elle se confondit mille fois.

Elle aima, *Dilexit;* et toutes ses injustices furent expiées, tous ses crimes lui furent pardonnés. D'où nous devons conclure quel est l'efficace et le mérite de l'amour de Dieu.

2. Son amour purifia la source de son péché. Cette source étoit son cœur, un cœur sensible et tendre. Or elle tourna toute cette sensibilité et cette tendresse vers Dieu. Mais, mon Dieu, qu'il y a de douceur dans votre providence et dans votre sagesse, d'avoir tellement disposé les choses, que sans changer de naturel, et avec le même cœur que vous nous avez donné en nous formant, de pécheurs nous puissions devenir justes, et de charnels des hommes parfaits et spirituels!

3. Son amour consacra la matière de son péché. J'appelle la matière de son péché, tout ce qui servoit à ses plaisirs et à son luxe. Elle avoit aimé les parfums, et tout ce qui flatte les sens; mais il ne m'appartient plus, dit-elle, de chercher les délices de la vie. Cela convient mal à une pécheresse, et encore plus mal à une pécheresse pénitente. Touchée de ce sentiment, elle apporte avec elle un parfum précieux, elle le répand sur les pieds de Jésus-Christ, elle les essuie avec ses cheveux. Je ne m'arrêterai point ici, femmes mondaines, à vous marquer tout ce qu'il y a à retrancher dans l'extérieur de vos personnes, et tout ce qu'il faudroit sacrifier à Dieu. Cette morale ne seroit pas indigne de la chaire, puisque les Pères de l'Église et même les apôtres sont entrés en de semblables détails. Je laisse tout cela néanmoins, et je vous renvoie à vous-mêmes pour en juger. Et si vous me répondiez que telle et telle chose ne sont point des crimes, je vous demanderois si ce qui excite tant de passions, ce qui entretient la mollesse, ce qui nourrit l'orgueil, peut être indifférent. J'irois plus loin, et je vous montrerois que c'est par le retranchement des choses permises qu'on doit réparer les péchés commis dans les choses défendues. Mais ce que j'ai à vous dire est encore plus important, et dans un mot comprend tout : aimez comme a aimé Madeleine; et quand le feu de l'amour de Dieu sera bien allumé dans vos cœurs, vous verrez alors tous les sacrifices que vous avez à faire, et tous ces sacrifices ne vous coûteront plus rien.

4. Son amour répara le scandale de son péché. Elle aima, *Dilexit;* et autant qu'elle s'étoit déclarée pour le monde, autant voulut-elle se déclarer pour Jésus-Christ. C'est pour cela qu'elle le vint trouver dans la maison de Simon le pharisien, et au milieu d'une nombreuse assemblée. Quoi qu'on en puisse dire, je ne me persuaderai jamais

qu'une ame soit bien convertie et bien pénitente tandis qu'elle aura honte du service de Dieu, tandis qu'elle ne tâchera pas à ramener par son exemple dans les voies de Dieu tant de pécheurs qu'elle a égarés, tandis qu'elle craindra les discours du monde et qu'elle en sera toujours esclave.

Deuxième partie. Madeleine aima beaucoup d'un amour reconnoissant, parceque ses péchés lui avoient été remis. Il n'y a que l'amour, dit saint Bernard, par où nous puissions rendre en quelque sorte la pareille à Dieu. Ainsi, par exemple, quand Dieu me juge, je ne puis entreprendre de le juger; mais quand il m'aime, je puis l'aimer, et il veut même que je l'aime. Voilà par où Madeleine témoigna à Jésus-Christ sa reconnoissance. Dans les ames lâches la vue des péchés remis ne produit ou qu'une fausse sécurité, ou qu'une oisive tranquillité. Mais que fit Madeleine? Parceque ses péchés lui avoient été pardonnés, 1° elle se dévoua, par un attachement inviolable, au Fils de Dieu, tandis qu'il vécut sur la terre; 2° elle lui marqua une fidélité héroïque dans le temps de sa passion et de sa mort; 3° elle demeura avec une invincible persévérance auprès de son tombeau; 4° elle le chercha avec toute la ferveur d'une épouse, et d'une épouse passionnée, quand elle le crut ressuscité. Quatre effets de sa reconnoissance.

1. Madeleine convertie n'eut plus désormais d'attachement que pour Jésus-Christ. Elle le suivoit, dit saint Luc, dans ses voyages; elle employoit ses biens pour lui : *Et ministrabat ei de facultatibus suis.* Elle se tenoit à ses pieds, écoutant sa parole et la méditant : *Sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius.* Elle laissoit à Marthe les soins domestiques, et ne s'occupoit que de son adorable maître. Ainsi en use une ame vraiment pénitente. Plus tant de soins qui regardent le monde, les bienséances du monde, les prétendus devoirs du monde. Se tenir auprès de son Sauveur, converser avec lui, le nourrir dans la personne des pauvres, le recevoir souvent chez elle et dans elle par la communion, voilà désormais sa vie et à quoi elle se borne.

2. Madeleine convertie marqua à Jésus-Christ une fidélité héroïque dans le temps de sa passion et de sa mort. Ses disciples l'abandonnèrent; mais Madeleine sans rien craindre demeura au pied de la croix, et avec qui? avec Marie, mère de Jésus, comme si la pénitence avoit alors en quelque sorte égalé l'innocence. Madeleine savoit trop ce qu'elle devoit à ce Dieu crucifié, pour s'éloigner de lui lorsqu'il consommoit sur la croix l'ouvrage de son salut. C'est dans cette constance que paroît la vraie fidélité. Car n'être fidèle à Dieu qu'autant qu'il nous fait trouver de goût dans son service, c'est ne payer le plus grand de tous les bienfaits, qui est la grace de la conversion, que d'une reconnoissance apparente. Ah! Seigneur, doit dire comme David ou comme Madeleine un pécheur réconcilié avec Dieu, mon péché m'est toujours présent pour me retracer toute mon indignité et toute votre bonté, et pour m'inspirer par cette double vue un zèle et un courage toujours nouveau.

3. Madeleine convertie demeura avec une invincible persévérance auprès du tombeau de Jésus-Christ. Là, combien de fois se fit-elle, pour sa propre instruction, ces divines leçons que l'Apôtre, dans la suite, devoit faire aux fidèles pour leur sanctification : *Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu. Vous êtes ensevelis avec Jésus-Christ.* Mort spirituelle à quoi elle se condamna; mais affreuse mort pour tant de femmes qui voudroient vivre à Dieu, sans mourir au monde et à elles-mêmes. Il n'appartient qu'à l'amour de Dieu, à un amour reconnoissant, d'affermir une ame contre l'amour du monde et l'amour de soi-même, et de nous faire prendre le sentiment de saint Paul : *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum.*

4. Madeleine chercha Jésus-Christ ressuscité avec toute la ferveur de l'amour le plus généreux et le plus ardent. Avec quelle générosité s'offrit-elle à l'enlever ellemême, si elle étoit assez heureuse pour le retrouver! *Et ego eum tollam.* Dès que Jésus-Christ se fit connoître à elle, quel fut le ravissement de son ame! Sainte ferveur que nous voyons encore dans les plus grands pécheurs, lorsque, de bonne foi revenus à Dieu, ils considèrent dans quel abîme ils s'étoient plongés et par quelle miséricorde la grace les a sauvés.

Quoi qu'il en soit, voilà, pécheurs, l'avantage que vous pouvez tirer de vos péchés mêmes. Ils vous ont séparés de Dieu; mais du moment qu'ils vous sont pardonnés,

ils peuvent servir à vous attacher plus étroitement à Dieu, et à vous élever même au-dessus de bien des Justes.

LE VENDREDI DE LA CINQUIÈME SEMAINE.

SUR LE JUGEMENT TÉMÉRAIRE.

Sujet. *Les princes des prêtres et les pharisiens tinrent un conseil contre Jésus.*

Qui ne croiroit que ces dévots de la Synagogue et ces sages du judaïsme, assemblés, vont former un jugement équitable? Mais tout sages qu'ils sont, ils se laissent aveugler; et ces dévots, prévenus contre le Fils de Dieu, prononcent la sentence la plus injuste, et trahissent la cause de l'innocent. C'est ainsi que nous nous laissons tous les jours surprendre, et que nous jugeons faussement et témérairement du prochain. Jugements téméraires, dont je veux vous représenter le crime, et vous faire craindre les funestes conséquences.

Division. Trois choses, dit saint Thomas, sont nécessaires pour bien juger : l'autorité, la connoissance, et l'intégrité. De là je conclus que nos jugements au désavantage du prochain sont communément téméraires, et par défaut d'autorité, et par défaut de connoissance, et par défaut d'intégrité. Défaut d'autorité, parceque Dieu ne nous a donné sur le prochain nulle juridiction : première partie. Défaut de connoissance, parceque nous ne pouvons pénétrer dans le cœur du prochain ni le bien connoître : deuxième partie. Défaut d'intégrité, parceque ce sont nos passions qui nous préoccupent, et que notre intérêt propre est le plus ordinaire motif de nos jugements : troisième partie.

Première partie. Jugements téméraires par défaut d'autorité, parceque nous n'avons sur le prochain nulle juridiction. Il n'y a que Dieu qui, essentiellement et par lui-même, ait une légitime autorité pour juger les hommes. Jésus-Christ même, en qualité d'homme, n'auroit pas le pouvoir de juger le monde, comme il le jugera, si ce pouvoir ne lui avoit été donné de son Père. Et c'est en ce sens, et par rapport à cet Homme-Dieu, qu'il faut entendre ces paroles du Prophète royal : *Deus, judicium tuum regi da, et justitiam tuam filio regis.* Juger donc le prochain, c'est attenter sur les droits de Dieu, et faire de notre chef ce que Jésus-Christ ne fera que comme délégué de son Père céleste.

Qui êtes-vous, disoit le grand apôtre, pour juger et pour condamner le serviteur d'autrui? S'il tombe ou s'il demeure ferme, ce n'est point à vous d'en connoître, mais à celui dont il dépend, et qui, comme maître, est son juge : *Domino suo stat aut cadit.* Explication de ce passage selon saint Chrysostome.

C'est pour cela même que dans les divisions qui naissoient entre les chrétiens, l'Apôtre, en leur défendant de juger, leur en apportoit cette raison : *Omnes enim stabimus ante tribunal Christi*; c'est qu'il y a un tribunal où nous devons tous comparoître, qui est le tribunal de Jésus-Christ.

Vous me direz que le Sauveur du monde nous a promis, dans la personne de ses apôtres, de nous faire asseoir avec lui sur le tribunal de sa justice, pour juger non seulement les hommes, mais, selon le témoignage de saint Paul, les anges mêmes. Il est vrai, répond saint Augustin, nous serons assis avec Jésus-Christ pour juger; mais ne prévenons donc pas ce souverain juge, et attendons le temps où il nous communiquera son pouvoir pour l'exercer. Or prenez garde, reprend le même Père : tant que Jésus-Christ a demeuré sur la terre, quelque souveraineté qu'il eût, il ne l'a point employée à juger les pécheurs; mais il les a excusés, il les a supportés, il les a défendus. Sommes-nous maintenant plus autorisés que lui, et avons-nous une juridiction plus étendue que la sienne? Contenons-nous donc dans les bornes qu'il a voulu lui-même se prescrire. Quand le temps sera venu, dit Dieu, alors je jugerai : *Cùm accepero tempus, ego justitias judicabo*; pour nous faire entendre qu'à son égard même, il y a un temps de juger et un temps de pardonner : mais nous voulons juger en tout temps.

Désordre spécialement condamnable, lorsque nous nous attaquons aux puissances mêmes : *Nolite tangere christos meos, et in prophetis meis nolite malignari.* Désor-

dre essentiellement opposé à cette subordination, dont Dieu est l'auteur, et par conséquent le conservateur et le vengeur. Désordre qui ruine et qui anéantit l'obéissance des inférieurs.

Et ne me dites point qu'en condamnant les actions de ceux que Dieu a constitués en dignité, vous ne laissez pas d'honorer leur ministère. Car Dieu, en nous défendant de les juger, *Diis non detrahes*, n'a point fait cette précision, parcequ'il prévoyoit que le mépris de la personne seroit toujours suivi du mépris de la dignité. Constantin, quoique empereur, ne voulut point, par maxime de religion, juger les évêques; mais aujourd'hui des hommes sans nom jugent hardiment les évêques et les empereurs. Licence que Dieu saura bien réprimer par de justes châtiments, comme il punit celle de Marie, sœur de Moïse. Les supérieurs et les maîtres ont leurs défauts, il est vrai; mais malgré leurs défauts, saint Pierre nous ordonne de les respecter : *Non tantùm bonis et modestis, sed etiam dyscolis*. J'avoue que Dieu, pour les contenir dans le devoir, permet cette injuste liberté qu'on se donne de les censurer : c'est un bien pour eux; mais malheur à celui par qui ce bien arrive! Concluons donc avec le Fils de Dieu : *Ne jugez point, et vous ne serez point jugés*.

Deuxième partie. Jugements téméraires par défaut de connoissance. Car 1° on juge sur de simples apparences; 2° on juge des intentions par les actions; 3° on juge sur le rapport d'autrui; 4° on prend de vains soupçons pour des démonstrations et des convictions. Tout cela, autant de sources des faux jugements que nous formons les uns contre les autres.

1. On juge sur de simples apparences, et rien de plus trompeur que les apparences. Combien voyons-nous de gens dans la vie, qui, par divers principes, ne sont rien de ce qu'ils paroissent, et ne paroissent rien de ce qu'ils sont? Jugez de ces personnes selon l'apparence : autant d'idées que vous vous en faites, ce sont autant d'injustices. Dieu juge les hommes, dit saint Augustin; mais pour les juger, que fait-il? il pénètre jusque dans le fond de leurs cœurs. Jugeons comme lui; ou plutôt, puisque nous ne pouvons avoir dans cette vie les mêmes connoissances que lui, ne jugeons point.

2. On juge des intentions par les actions. Mais la même action ne peut-elle pas être faite par cent motifs différents, et ces différents motifs n'en doivent-ils pas fonder autant de jugements tout opposés? Quand Madeleine répandit des parfums sur les pieds du Sauveur du monde, ce fut par un mouvement de piété, et les apôtres l'accusèrent de prodigalité. Nous voyons les mêmes actions en substance louées et condamnées par le Saint-Esprit, selon la diversité des intentions. Pourquoi, vous qui me jugez, de deux intentions que je puis avoir, l'une bonne, l'autre mauvaise, m'imputerez-vous la mauvaise à l'exclusion de la bonne?

3. On juge sur le rapport d'autrui; mais instruisons-nous encore là-dessus par l'exemple de Dieu même. Comment jugea-t-il Sodome et Gomorrhe? Leur péché, dit-il, crie vengeance au ciel, et j'apprends qu'ils ont mis le comble à leur iniquité. Mais je ne m'en tiendrai pas là; j'irai moi-même, et je verrai comme témoin si tout ce qu'on en rapporte est vrai : *Descendam, et videbo*. Est-ce ainsi que nous en usons? Précaution surtout nécessaire aux grands et aux princes. Ils veulent tout savoir, et combien de fois arrive-t-il qu'on leur représente les choses sous de noires images qui les défigurent?

4. On prend de vains soupçons et des conjectures pour des évidences et des démonstrations. Vous n'avez pu, dites-vous, ne pas voir ce qui étoit visible : non; mais si vous n'aviez pas tant aimé à le voir, vous auriez découvert l'illusion; et ce que vous croyiez avoir vu, vous l'auriez vu tout autrement. Tant de fois peut-être on a jugé de vous sur ce qu'on a cru voir, et sur ce que vous prétendez qu'on n'a jamais vu! Disons donc avec saint Augustin : *Domine, noverim me, noverim te*: Que je vous connoisse, ô mon Dieu! et que je me connoisse! Si je vous connois, je saurai qu'il n'y a que vous à qui le fond des cœurs soit ouvert, et je n'aurai garde d'y vouloir entrer : et si je me connois, je comprendrai que mon propre cœur est un abîme où je trouve assez à creuser, sans entreprendre de pénétrer dans les sentiments des autres.

Troisième partie. Jugements téméraires par défaut d'intégrité. David, selon la remarque de saint Ambroise, n'a presque jamais parlé des jugements, soit de Dieu à l'égard des hommes, soit des hommes mêmes les uns à l'égard des autres, sans y

ajouter la justice comme une condition essentielle et inséparable : *Fecit judicium et justitiam.* Mais cette condition ne se trouve guère dans les jugements que nous formons contre le prochain, parceque nous jugeons par prévention, par aversion, par chagrin, par intérêt, et par mille autres motifs qui corrompent la raison la plus saine et la plus droite.

Arrêtons-nous à l'intérêt, qui les comprend tous. Tel fut le principe de tous les faux jugements des pharisiens contre le Fils de Dieu. Son crédit leur donnoit de l'ombrage; ce fut assez pour le ruiner dans leur estime. Il faisoit des miracles; mais, malgré ses miracles, ils le traitoient de pécheur. Nous le savons, disoient-ils, et nous n'en pouvons douter : *Nos scimus quia hic homo peccator est.* Pourquoi le savoient-ils? parcequ'ils vouloient et qu'il étoit de leur intérêt que cela fût. Idée bien naturelle des jugements du monde.

Qu'un homme soit dans nos intérêts, dès-là nous nous persuadons qu'il vaut beaucoup. Mais qu'il soit notre ennemi, ses vertus, même les plus éclatantes, prendront dans notre imagination la teinture et la couleur des vices ; surtout, si c'est l'envie qui nous empoisonne le cœur. Nous jugeons équitablement de tout ce qui est au-dessus ou au-dessous de nous; mais de ceux que la concurrence nous suscite pour adversaires, nous en jugeons, si je l'ose dire, d'une manière à faire pitié.

Aussi, quelque probité qu'ait un juge, quelque irréprochable que paroisse un témoin, on n'a nul égard ni au jugement de l'un, ni au témoignage de l'autre, dès qu'on y découvre quelque intérêt. Il faudroit donc, pour bien juger du prochain, être défait de toute préoccupation. Mais qui peut communément se promettre d'être disposé de la sorte ? et n'est-il pas plus sûr de s'en tenir à cette loi de l'Évangile : *Nolite judicare,* Ne jugez point? Par-là, mon Dieu, je mériterai que vous usiez de miséricorde envers moi; par-là je me préserverai non seulement du désordre attaché au jugement téméraire, mais des suites funestes qu'il traîne après lui. Il est vrai que l'Apôtre, parlant de l'homme spirituel, semble en avoir renfermé le caractère dans ces deux qualités, l'une de juger de tout, et l'autre de n'être jugé de personne. Mais on a abusé de ses paroles, et on les a mal entendues. Voulons-nous être solidement spirituels, laissons juger de nous sans nous plaindre; mais nous, ne jugeons point, ou jugeons toujours favorablement.

LE DIMANCHE DES RAMEAUX.

SUR LA COMMUNION PASCALE.

Sujet. *Or tout ceci se fit afin que cette parole du Prophète fût accomplie : Dites à la fille de Sion : Voici votre roi qui vient à vous plein de douceur.*

Pourquoi les Juifs font-ils au Fils de Dieu une entrée si solennelle et si glorieuse? C'est en vue du miracle qu'il venoit d'opérer dans la résurrection de Lazare. Or ce miracle, Jésus-Christ le renouvelle en ce saint temps par la résurrection spirituelle et la conversion de tant de pécheurs : et l'Église veut que, ressuscités et convertis, ils reçoivent ce divin Sauveur dans eux-mêmes par la communion pascale. Pour me conformer au dessein de l'Église, c'est de cette communion pascale que je dois vous entretenir.

Division. Deux sortes de personnes reçoivent le Fils de Dieu dans Jérusalem, ses disciples et les pharisiens. Ses disciples le reçoivent avec honneur, et les pharisiens dans la résolution de le perdre. Dans le triomphe dont les disciples honorent ce divin maître, je trouve l'idée d'une sainte et parfaite communion : première partie. Mais dans la manière dont ce même Dieu est reçu des pharisiens, je trouve l'idée d'une communion indigne et sacrilége : deuxième partie. Pour les Justes, il vient comme un roi débonnaire et bienfaisant; pour les impies engagés et obstinés dans le crime, il vient comme un ennemi terrible et redoutable.

Première partie. Idée d'une bonne communion dans le triomphe dont les disciples honorent le Fils de Dieu. Il y a dans ce triomphe quatre circonstances à remarquer : 1° ce sont les disciples qui reçoivent ainsi Jésus-Christ; 2° ils vont au-devant de lui; 3° ils portent dans leurs mains des branches de palmiers et d'oliviers; 4° ils se dé-

pouillent de leurs vêtements, et les mettent sous les pieds de leur maître. Belle figure de la communion des Justes.

1. Ce sont les disciples de Jésus-Christ qui le reçoivent en triomphe; et pour le bien recevoir dans la communion, il faut être son disciple, et l'être en effet et dans la pratique. Il s'est lui-même déclaré qu'il ne vouloit faire la pâque qu'avec ses disciples. Vous me direz qu'il ne parloit alors que de la pâque judaïque, j'en conviens : mais s'il parloit ainsi de l'ancienne pâque, que pensoit-il de la nouvelle? Et d'ailleurs ce qui se passoit dans la pâque des Juifs n'étoit-il pas une leçon pour nous, mais une leçon exacte et précise, de ce qui devoit être accompli dans celle des chrétiens? Qu'il n'y ait donc personne assez téméraire, concluoit saint Chrysostome, pour prétendre avoir part à cette pâque sans être en grace avec Dieu, et sans avoir ce caractère particulier de disciple de Jésus-Christ. Tel est l'ordre que le grand Apôtre avoit lui-même intimé à toute l'Église par ces courtes paroles : *Probet autem seipsum homo :* Que l'homme s'éprouve. Sans cela il ne nous est pas permis de faire la pâque, et nous n'y devons pas penser. Je me trompe, nous y devons penser; et si, pour n'y avoir pas pensé, nous manquons à recevoir Jésus-Christ dans cette fête solennelle, nous commettons un nouveau crime, et nous désobéissons à ses ordres. Mais l'ordre de Jésus-Christ est-il que nous le recevions sans être du nombre de ses disciples? A Dieu ne plaise! mais son ordre est que vous vous déclariez ses disciples, et que vous retourniez à lui par une sincère pénitence, afin d'être en état de prendre place parmi les conviés qu'il fait appeler.

2. Les disciples vont au-devant de Jésus-Christ, et c'est ainsi que nous devons anticiper sa venue par une sainte préparation. Je m'explique. Car attendre, comme tant de mondains, le jour même de la communion pour s'y disposer, n'est-ce pas se mettre dans un danger évident de profaner cet adorable mystère? Ce point ne regarde pas ces ames innocentes qui font du sacrement de Jésus-Christ leur plus commune nourriture. Quoiqu'elles aient toujours sujet de craindre, elles ont encore plus droit d'espérer : une communion les dispose à l'autre. Mais pour vous, mondains, qui passez les années entières sans confession et sans communion, attendre à vous y préparer que vous soyez au jour précis où vous devez garder le précepte et y satisfaire, n'est-ce pas mépriser votre Dieu, et vous exposer vous-mêmes à un scandale presque inévitable? Car si moi, par exemple, qui vous écoute au sacré tribunal, je ne vous trouve pas prêts, que ferai-je alors? Vous accorderai-je la grace de l'absolution? ce seroit trahir mon ministère. Vous la refuserai-je? il n'y aura donc point de pâque pour vous. Si dès le commencement du carême vous aviez eu recours à un confesseur, et que vous lui eussiez découvert votre état, on auroit mis ordre à tout : et n'est-ce pas pour cela que le carême est institué? Si donc vous avez différé jusques à présent, au moins ne différez pas davantage. *Ecce Sponsus venit, exite obviam ei :* Voilà l'Époux qui approche; allez vous présenter à lui. *Præoccupemus faciem ejus in confessione :* Prévenez-le et gagnez-le par une bonne confession. Que feriez-vous si l'on vous annonçoit que le plus grand des rois vient en personne loger chez vous? Que ne faites-vous pas même tous les jours pour un particulier, pour un ami?

3. Les disciples vont au-devant de Jésus-Christ avec des branches de palmiers et d'oliviers. La palme est le symbole des victoires que nous devons remporter sur le péché, sur le monde, sur nous-mêmes; et l'olive, le signe de la paix que nous devons faire avec Dieu.

4. Les disciples se dépouillent de leurs habits, et les étendent dans le chemin par où Jésus-Christ devoit passer. Cérémonie qui vous apprend, Mesdames, à vous défaire de tout ce qui s'appelle superfluité mondaine; surtout de cette superfluité d'ajustemens et de parures.

Que fera Jésus-Christ de sa part? Il viendra dans nous comme un roi triomphant: *Ecce rex tuus.* Quand je communie en état de grace, non seulement Jésus-Christ est en moi, mais il y règne, il y commande, il s'y fait obéir.

Il y viendra non seulement en roi triomphant, mais en roi débonnaire et bienfaisant. A ne considérer que sa grandeur, je m'écrierois comme saint Pierre : *Exi à me, quia peccator sum :* Éloignez-vous de moi, mon Dieu, car je suis un pécheur. Mais il sait bien me rassurer par la manière dont il se donne à moi dans ce sacrement. C'est

là qu'il obscurcit toute sa splendeur, là qu'il s'abaisse, là qu'il se fait petit et pauvre, afin que nous puissions avoir un accès facile auprès de lui.

C'est donc pour nous qu'il viendra, c'est pour nous combler de ses graces : *Venit tibi.* Quand il fut entré dans Jérusalem, tout ce qu'il y avoit de malades, d'aveugles, de paralytiques, parut devant lui, et il les guérit. Ainsi guérira-t-il toutes nos infirmités spirituelles. Disons-lui comme David : *Sana me, Domine, et sanabor* : Guérissez-moi, et je serai guéri ; ou comme le centenier : *Tantùm dic verbo* : Prononcez seulement une parole, et vous rendrez une santé parfaite à mon ame.

Deuxième partie. Idée d'une communion sacrilége dans la manière dont Jésus-Christ fut reçu des pharisiens et de leurs partisans. 1° Ils ne le reçoivent que par respect humain : *Timebant vero plebem.* 2° Dès que le Fils de Dieu paroît dans Jérusalem, ils conspirent et forment des desseins contre lui : *Collegerunt concilium adversus Jesum.* 3° Ils contredisent ses miracles, et ils s'aveuglent pour ne les pas reconnoître : *Videntes autem mirabilia quæ fecit, indignati sunt.* Mais comment est-ce aussi que Jésus-Christ vient à eux? Comme un ennemi redoutable. Que de rapports avec la communion des pécheurs !

1. Les pharisiens ne reçoivent le Fils de Dieu que par respect humain et par politique ; et c'est ce que font encore certains pécheurs endurcis, qui veulent seulement garder les apparences et sauver les dehors de la religion. C'est un magistrat, c'est un père de famille, c'est une femme de qualité, c'est un homme de l'Église, qui se décrieroient, s'ils ne se présentoient pas comme les autres à la sainte table. Ils communient donc, mais comment? par une espèce de contrainte : *Timebant verò plebem,*

2. De là ces hommes perdus de conscience et impies conjurent contre Jésus-Christ dans le cœur, au même temps qu'ils reçoivent son sacrement ; de même que les pharisiens conspirent contre lui en le recevant dans Jérusalem. On forme des projets pour satisfaire ses passions brutales, et le jour même de la communion devient un jour d'excès et de débauche. On déclame tant contre de légères imperfections qu'on remarque dans quelques ames dévotes qui fréquentent le sacrement, et l'on ne dit presque rien de ces chrétiens sacriléges qui profanent le corps de Jésus-Christ : mais c'est contre eux qu'il faudroit employer le zèle évangélique.

3. Par un dernier trait de ressemblance avec les pharisiens, ils traitent d'illusions tous les miracles de Jésus-Christ, je veux dire tous les effets de grace qu'opère la communion quand elle est bien faite. Je n'ai donc point de peine à comprendre pourquoi Jésus-Christ pleure sur eux comme il pleura sur Jérusalem. Il voit que le même sacrement qu'il a institué pour la sanctification des ames va faire leur réprobation.

Mais si cela est, ne vaudroit-il pas mieux ne point communier du tout que de communier indignement? Autre désordre. L'un ne vaut pas mieux que l'autre ; car l'un et l'autre est un mal : mais entre l'un et l'autre il y a un milieu, qui est de communier et de bien communier.

LE LUNDI DE LA SEMAINE SAINTE.

SUR LE RETARDEMENT DE LA PÉNITENCE.

Sujet. *Marie-Madeleine prit donc une livre d'huile de parfum qui étoit d'un grand prix, la répandit sur les pieds de Jésus, et les essuya de ses cheveux.*

Je vous ai déja proposé Madeleine comme un modèle de pénitence : mais peut-être n'y a-t-il eu que trop de pécheurs que cet exemple n'a pas convertis. Mille obstacles les arrêtent ; non pas qu'ils renoncent absolument à la pénitence, mais ils la diffèrent. Or je veux vous faire voir les suites malheureuses de ce retardement, et l'affreux danger où il vous expose.

Division. Trois choses sont d'une nécessité absolue pour se convertir à Dieu : le temps, la grace et la volonté. Or le pécheur qui diffère sa conversion ne peut se répondre dans l'avenir, ni du temps de la pénitence, première partie ; ni de la grace de la pénitence, seconde partie ; ni de la volonté de faire pénitence, troisième partie.

Première partie. Témérité du pécheur qui diffère sa conversion, et qui s'assure pour cela du temps, et du temps de la pénitence. Rien n'est moins dans la disposition de l'homme que le temps futur. S'assurer donc de ce qui n'est nullement en notre pouvoir, n'est-ce pas une folie? Des trois différences qui partagent le temps, c'est-à-dire du passé, du présent et de l'avenir, il n'y a proprement que le présent qui soit à nous, et sur quoi nous puissions compter. Il n'y a donc aussi que le présent où nous puissions nous promettre de nous convertir. C'étoit la belle et importante leçon que faisoit l'Apôtre aux Hébreux, en leur disant : Mes Frères, exhortez-vous les uns les autres, tandis que dure ce temps que l'Écriture appelle *aujourd'hui*, parceque vous devez être persuadés que ce qui s'appelle *aujourd'hui* est pour vous le temps des miséricordes du Seigneur : *Donec hodiè cognominatur.*

Ainsi le pécheur qui remet sa conversion, outre l'injure qu'il fait à Dieu, trahit ses propres intérêts et se contredit lui-même, puisqu'il ne veut pas se convertir dans le temps où il le peut, qui est l'heure présente, et qu'il le veut pour un temps où il ne sait s'il le pourra : car tout est incertain dans le futur. Incertain s'il sera; incertain combien il durera; incertain quelle issue il aura, funeste ou heureuse, subite ou prévue. Hé! mon Frère, conclut saint Jérôme, que vous prenez mal vos mesures, de vouloir faire dans un temps incertain une pénitence certaine! Vous me répondrez, dit saint Augustin, que Dieu a promis au pécheur pénitent la rémission de son péché : j'en conviens. Mais a-t-il promis au pécheur qui diffère, le lendemain pour faire pénitence? Dans quel prophète trouvez-vous que parceque c'est un Dieu de miséricorde, il doive prolonger votre vie? Il a considéré dans le monde deux sortes de pécheurs : les uns foibles et pusillanimes, et les autres vains et téméraires. Il a dit aux premiers : Ne craignez point; car quelques crimes que vous ayez commis, au moment que vous les pleurerez, je les oublierai; mais il a dit aux seconds : Tremblez ; car quelque authentique que soit ma promesse, elle ne s'étend point jusqu'à vous répondre de l'avenir.

Il n'y a donc rien de certain dans le futur, que son incertitude même : il n'y a rien de certain, sinon que nous y serons surpris. Le Sauveur du monde nous l'a dit en termes formels : *Quâ horâ non putatis.* Après une parole si positive, ajouterai-je au désordre de mon péché le désordre de la plus criminelle et de la plus insensée témérité? Combien l'espérance de ce lendemain que j'attends a-t-elle perdu d'ames? Et quand je l'aurois, sera-ce un temps de pénitence et de conversion? Car tout temps n'est pas un temps de pénitence : autrement le Prophete, et Dieu lui-même, ne nous diroit pas : *Cherchez le Seigneur pendant que vous le pouvez trouver; voici le temps favorable, voici le jour de salut.*

Si nous sommes attaqués d'une maladie, nous ne remettons pas à faire demain pour notre guérison ce que nous pouvons faire aujourd'hui : mais s'agit-il de notre ame? J'y mettrai ordre, disons-nous, et j'aurai du temps. Souvenons-nous qu'il y a des temps et des moments que le Père celeste s'est réservés, et dont il ne nous appartient pas de disposer. Souvenons-nous que, comme il ne lui a pas plu d'envoyer en tout temps un Rédempteur et un Messie pour le salut du monde, il ne lui plaît pas de convertir en particulier chaque pécheur dans tous les temps. Souvenons-nous de ce que dit le Sauveur des hommes en pleurant sur Jérusalem : Parceque tu n'as pas connu la visite du Seigneur, parceque tu n'as pas profité de ce jour marqué pour toi, *in hac die tua,* tu seras abandonnée. Or nous le connoissons, Chrétiens, ce temps de la visite de notre Dieu, et c'est celui-ci. Mais qu'arrivera-t-il si vous écoutez l'esprit du monde? Vous sortirez de cette prédication avec quelques bons desirs, mais desirs vagues et sans conséquences : et si votre conscience vous presse, après vous être défendus par mille prétextes, vous renverrez à un autre temps ce qui doit avoir la préférence dans tous les temps, je veux dire votre conversion.

Deuxième partie. Témérité du pécheur qui diffère sa conversion, parcequ'il se répond de la grace. Dieu est fidèle; et parcequ'il est fidèle, nous pouvons compter sur lui et sur sa grace. Mais il ne s'ensuit pas que nous puissions compter sur lui et nous assurer de sa grace à son préjudice même. Or se promettre cette grace pour se maintenir dans l'habitude du péché, 1° c'est vouloir que Dieu soit fidèle à celui qui le méprise; 2° c'est vouloir qu'il soit fidèle aux dépens de tous ses intérêts, et le combattre

par le plus aimable de ses attributs, qui est sa miséricorde; 3° c'est vouloir que sa fidélité le rende, tout Dieu qu'il est, prévaricateur et fauteur de notre iniquité.

1. C'est vouloir que Dieu soit fidèle à celui qui le méprise. Car n'est-ce pas le mépriser que de résister actuellement à sa grace? Mais malheur à vous qui méprisez, dit le Seigneur, parceque vous serez méprisé! Nous voulons nous convertir quand nous serons rebutés du monde, ou que le monde sera rebuté de nous. Nous voulons nous convertir quand la nécessité et une crainte servile nous y forcera. Est-ce traiter Dieu en Dieu, et se contentera-t-il que nous lui donnions les restes du monde, et un cœur infecté de vices et de passions? Non, sans doute; et, pour l'honneur de sa grace dont il est jaloux, il saura bien punir nos mépris. Il nous rejettera; il nous dira, comme à ces Juifs dont il est parlé au premier chapitre d'Isaïe: Retirez-vous; je ne vous connois plus, et vos sacrifices me sont à charge.

2. C'est combattre Dieu par ses propres armes, et se servir du plus aimable de ses attributs, qui est sa miséricorde, contre lui-même. Car si le pécheur ne comptoit pas sur la miséricorde de Dieu, s'il savoit que Dieu fût un maître aussi prompt que terrible dans ses vengeances, il ne tarderoit pas à se convertir. D'où vient donc qu'il remet? c'est qu'il se repose sur l'idée d'un Dieu patient, et toujours prêt à donner sa grace. Ah! Seigneur, s'écrie là-dessus saint Ambroise, que n'éclatez-vous, et que ne prenez-vous votre cause en main? Vous seriez alors servi comme vous devez l'être. Mais que dis-je? ajoute le même Père; je parle en homme, Seigneur, et vous agissez en Dieu. Selon mes pensées, il vous seroit plus avantageux de perdre des rebelles; mais selon les vôtres, il vous est plus glorieux de suspendre vos coups, et d'arrêter votre justice. Vous cependant, pécheur, concluoit ce saint évêque, n'êtes-vous pas bien coupable de vouloir moins faire pour un Dieu bon que pour un Dieu inflexible?

3. C'est vouloir rendre Dieu prévaricateur et fauteur de notre iniquité. Car il le seroit évidemment s'il supportoit les pécheurs avec cette patience qui tient de l'insensibilité, et si, malgré leur rebellion, sa grace leur étoit toujours promise. Et voilà sur quoi Tertullien se fondoit pour appuyer ses sentiments, quoique erronés, touchant la pénitence. Or tout cela ne doit-il pas engager Dieu à refuser sa grace au pécheur, qui d'une année à l'autre use toujours de nouveaux délais pour retarder sa conversion?

Troisième partie. Témérité du pécheur qui diffère sa conversion, parcequ'il se répond de sa volonté. De toutes les choses du monde, celle dont nous pouvons le moins nous répondre, c'est notre volonté propre. S'il falloit risquer le salut, disoit saint Bernard, je croirois bien moins hasarder du côté de la grace de Dieu, qui ne dépend pas de moi, que du côté de ma volonté, qui en dépend. Mais si ma volonté dépend de moi, n'en puis-je pas disposer? Oui, reprend saint Bernard; et c'est justement pour cela même que je dois craindre: car si Dieu m'avoit ôté ce pouvoir, et qu'il se fût absolument rendu maître de ma volonté, je serois en assurance; mais comme il a voulu que cette volonté dépendît de moi, qui suis la fragilité et l'inconstance même, voilà ce qui me fait trembler.

Le pécheur se flatte qu'après quelques années il aura assez d'empire sur son cœur pour le dégager de l'esclavage du péché, et il reconnoît que dès maintenant il lui est presque impossible d'en sortir: contradiction évidente. Si vous êtes trop foible maintenant pour rompre vos engagements criminels, comment les romprez-vous quand vous vous serez toujours affoibli davantage?

Ce qui nous donne encore plus lieu de nous défier de cette pénitence de l'avenir, c'est que ces pécheurs qui diffèrent remettent communément leur conversion jusqu'à la fin de la vie, et souvent jusqu'au jour même de la mort. Or est-on en état alors de faire une bonne pénitence? A-t-on assez de présence d'esprit pour y bien penser? Est-on assez maître de soi-même pour changer tout-à-coup de sentiments, et pour devenir ce qu'on n'a jamais été?

Attachons-nous plutôt au salutaire conseil de l'Apôtre, et au commandement qu'il nous fait de ne pas recevoir en vain le don de Dieu, qui nous est aujourd'hui présenté. Le temps est favorable, la grace abondante, la disposition même de nos esprits et de nos cœurs avantageuse. Allons donc, et ménageons des moments si précieux. Disons à Dieu comme David: *Dixi, nunc cœpi.* C'est, Seigneur, un dessein formé;

je veux être à vous, et sans retardement je vais me mettre en devoir d'exécuter la sainte résolution que vous m'inspirez.

LE VENDREDI SAINT.

SUR LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

Sujet. *Les Juifs demandent des miracles, et les Grecs cherchent la sagesse. Pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié ; qui est un sujet de scandale aux Juifs, et qui paroît une folie aux Gentils ; mais qui est la force de Dieu et la sagesse de Dieu à ceux qui sont appelés, soit d'entre les Gentils, soit d'entre les Juifs.*

Si jamais les prédicateurs pouvoient avec quelque sujet apparent rougir de leur ministère, ne seroit-ce pas en ce jour où ils prêchent la passion et la mort du Dieu qu'ils annoncent ? Cependant l'Apôtre mettoit toute sa gloire dans la croix de Jésus-Christ, parcequ'il regardoit le mystère d'un Dieu crucifié comme le miracle tout ensemble et de la force de Dieu et de la sagesse de Dieu. C'est aussi sous cette idée que je veux vous le représenter.

Division. Il ne s'agit point ici de pleurer la mort de Jésus-Christ ; mais il s'agit d'y reconnoître le dessein de Dieu, ou plutôt l'ouvrage de Dieu. En deux mots, vous n'avez peut-être jusques à présent considéré la mort du Sauveur que comme le mystère de son humilité et de sa foiblesse; et moi je vais vous montrer que c'est dans ce mystère qu'il a fait paroître toute l'étendue de sa puissance : première partie. Le monde jusques à présent n'a regardé ce mystère que comme une folie ; et moi je vais vous faire voir que c'est dans ce mystère que Dieu a fait éclater plus hautement sa sagesse : seconde partie.

Première partie. C'est dans le mystère de sa croix que Jésus-Christ a fait paroître toute la puissance d'un Dieu. Qu'un Dieu fasse des prodiges dans l'univers, il n'y a rien en cela de surprenant : mais qu'un Dieu souffre et qu'il meure, voilà ce qui nous doit saisir d'étonnement. Cette mort néanmoins, bien loin d'ébranler notre foi, la doit confirmer; car si Jésus-Christ est mort, il est mort en Dieu. 1° Un homme qui meurt après avoir prédit lui-même clairement et expressément toutes les circonstances de sa mort ; 2° un homme qui meurt en faisant actuellement des miracles, pour montrer qu'il n'y a rien que de surhumain et de divin dans sa mort; 3° un homme dont la mort bien considérée est elle-même le plus grand de tous les miracles ; 4° un homme qui, par l'infamie de sa mort, parvient à la plus haute gloire, et qui, expirant sur la croix, triomphe par sa croix même de l'infidélité du monde : n'est-ce pas un homme qui meurt en Dieu, ou, si vous voulez, en Homme-Dieu ? Or c'est ainsi que Jésus-Christ est mort.

1. Jésus-Christ est mort après avoir prédit toutes les circonstances de sa mort. A l'entendre parler de sa passion long-temps avant sa passion même, on diroit qu'il en parle comme d'un événement déja arrivé, tant il est exact à en marquer jusqu'aux moindres particularités. Nous allons à Jérusalem, disoit-il à ses apôtres ; et c'est là que le Fils de l'Homme sera livré aux Gentils, qu'il sera outragé, insulté, fouetté, crucifié; qu'on lui crachera au visage, et qu'il mourra dans l'opprobre. Il y avoit déja des siècles entiers que les prophètes avoient prédit cette mort et toutes ses circonstances, afin, dit saint Chrysostome, que la prophétie, témoignage invincible de la divinité, rendît toutes les ignominies de la croix non seulement vénérables, mais adorables. Cependant la preuve étoit encore bien plus sensible et plus convaincante dans la prédiction immédiate qu'en faisoit Jésus-Christ lui-même. Aussi tout ce qu'il avoit marqué des livres de Moïse et des prophètes, comme se rapportant à lui, s'exécuta-t-il bientôt après et à la lettre dans la sanglante catastrophe de sa passion et de sa mort. Argument si solide et si fort qu'il n'en fallut pas davantage pour la conversion de ce fameux eunuque, trésorier de la reine d'Éthiopie. En serions-nous moins touchés ?

2. Jésus-Christ est mort en faisant des miracles. Il fait trembler la terre, il ouvre les sépulcres, il ressuscite les morts, il déchire le voile du temple, il obscurcit le soleil. Miracles confirmés par le témoignage des apôtres. Quel intérêt auroient-ils eu à rapporter de faux miracles, puisqu'il ne leur en revenoit point d'autre fruit que les

plus cruelles persécutions? De plus, le style seul dont les évangélistes ont écrit l'histoire de Jésus-Christ fait bien voir qu'ils ne parloient pas en hommes passionnés. D'ailleurs, si ces miracles eussent été supposés, les Juifs ne se seroient-ils pas inscrits contre? Je conviens que les pharisiens, malgré ces miracles, ne laissèrent pas de persister dans leur incrédulité : mais les soldats se convertirent, et c'est en cela même, reprend saint Chrysostome, que paroît la toute puissante vertu de ce Dieu mourant. Car mourir en sauvant les uns et en réprouvant les autres, en convertissant ceux-là par miséricorde, et en laissant périr ceux-ci par justice, n'est-ce pas faire éclater jusque dans sa mort les plus essentiels attributs de Dieu? Il n'y eut qu'un seul miracle que Jésus-Christ ne voulut pas faire dans sa passion : c'étoit de se sauver lui-même. Mais pourquoi ne le fit-il pas? Parceque ce seul miracle eût détruit tous les autres, et arrêté le grand ouvrage qu'il avoit entrepris. Quand même il l'auroit fait ce miracle, ses ennemis n'y auroient pas plus déféré qu'à celui de la résurrection de Lazare. Je dis plus; et Jésus-Christ, dans la conjoncture où je le considère, pouvant, comme il est indubitable, se sauver lui-même et ne le voulant pas, n'a-t-il pas fait quelque chose de plus grand et plus au-dessus de l'homme que s'il l'eût en effet voulu? Enfin, cette douceur envers ses ennemis, cette charité héroïque, cette paix et cette tranquillité qu'il fit paroître dans sa passion; tous ces miracles de patience, dans un homme d'ailleurs d'une conduite irréprochable et pleine de sagesse, n'étoient-ils pas plus miraculeux que s'il eût pensé à se tirer des mains de ses bourreaux et qu'il se fût détaché de la croix?

3. La mort de Jésus-Christ a été elle-même le plus grand de tous les miracles, parcequ'au lieu que les autres hommes meurent par foiblesse, il est mort par un effet de son absolue puissance. Comment cela? 1° C'est qu'étant exempt de tout péché et même absolument impeccable, il étoit naturellement immortel; 2° c'est qu'en vertu de son sacerdoce, étant par excellence le souverain pontife de la loi nouvelle, il n'y avoit que lui qui pût ni qui dût offrir à Dieu le sacrifice de la rédemption du monde, et immoler la victime qui y étoit destinée. Ce fut donc lui-même qui se sacrifia; et c'est en ce sens qu'il disoit : *Nemo tollit animam meam à me, sed ego pono eam à me ipso*. Aussi mourut-il en poussant un grand cri vers le ciel : ce qui montre qu'il ne mouroit pas par défaillance de nature, et ce qui fit conclure au centenier qu'il étoit Dieu. Il est vrai que ce Dieu mourant a eu ses langueurs et ses foiblesses; mais ses foiblesses mêmes et ses langueurs étoient autant de miracles. S'il sue dans le jardin, c'est d'une sueur de sang; si quelques momens après sa mort on lui perce le côté, il en sort du sang et de l'eau.

4. Jésus-Christ, par l'infamie de sa mort, est parvenu à la plus haute gloire; et expirant sur la croix, il a triomphé par sa croix même de l'infidélité du monde. Au seul nom de Jésus crucifié tout fléchit le genou, comme Dieu l'avoit révélé à saint Paul dans un temps où tout sembloit s'opposer à un effet si merveilleux. Nous avons vu nos princes et les premiers de nos princes s'humilier devant sa croix. Elle a passé du lieu infame des supplices sur le front des monarques et des empereurs : elle a vaincu l'idolâtrie et détruit le culte des faux dieux. Tout cela, selon la prédiction qu'en avoit faite le Sauveur lui-même; et ne sont-ce pas là les plus sensibles marques de la divinité? Nous avons peine à comprendre l'obstination et l'aveuglement des pharisiens après tant de miracles qu'ils avoient vus : nous en voyons actuellement un encore plus grand, je veux dire le triomphe de la croix; et notre foi, malgré ce miracle, est toujours languissante et chancelante. Pour bien profiter de ce mystère, tremblons et pleurons dans l'esprit d'une salutaire componction, au lieu de trembler et de pleurer par le sentiment d'une dévotion passagère et superficielle. Il faut que Jésus-Christ mourant fasse un miracle en nous, et c'est le miracle de notre conversion. Pécheurs, c'est pour vous que son sang coule, et voilà ce qui vous doit remplir de confiance. Il a converti ses bourreaux : pourquoi ne vous convertira-t-il pas? Approchez du trône de sa grace, qui est sa croix; mais approchez-en avec des cœurs contrits et humiliés. Donnerez-vous pour cela, Seigneur, à ma parole assez de bénédiction; et puis-je espérer qu'entre ceux qui m'écoutent il y en aura d'aussi touchés que le centenier?

Deuxième partie. C'est dans le mystère de la croix que Dieu a fait éclater plus hautement sa sagesse. Les pensées de l'homme et celles de Dieu étant aussi opposées

qu'elles le sont depuis le péché, il ne faut pas s'étonner que l'homme ait souvent entrepris de censurer les œuvres du Seigneur. Ce qui doit plus nous surprendre, c'est que l'homme se soit scandalisé contre Dieu des bienfaits mêmes de Dieu. Le mystère d'un Dieu crucifié paroît au mondain une folie; et moi je dis avec l'Apôtre, que c'est par excellence le mystère de la sagesse de Dieu. Il falloit deux choses : 1° satisfaire Dieu offensé ; 2° réformer l'homme perverti et corrompu. Or, pour parvenir à ces deux fins, point de moyen plus efficace et plus infaillible que la croix du Sauveur.

1. Point de moyen plus efficace et plus infaillible que la croix de Jésus-Christ pour satisfaire Dieu offensé. Dieu ne pouvoit être satisfait que par un Homme-Dieu; et qu'a-t-il fait cet Homme-Dieu, ou plutôt que n'a-t-il point fait? En quoi consistoit l'offense de Dieu ? en ce que l'homme avoit affecté d'être semblable à Dieu, *Eritis sicut dii* : et moi, dit l'Homme-Dieu, pour satisfaire mon Père, je m'abaisserai au-dessous de tous les hommes, *Ego autem sum vermis, et non homo*. L'homme s'étoit révolté contre Dieu ; et moi, dit l'Homme-Dieu, je me ferai obéissant jusques à la mort, et jusques à la mort de la croix : *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis*. L'homme, par une intempérance criminelle, avoit mangé du fruit défendu ; et moi, dit l'Homme-Dieu, je me ferai un homme de douleurs, *Virum dolorum*. Pouvons-nous concevoir une réparation plus authentique?

Ce n'est pas assez. Car j'ajoute que ce Sauveur des hommes nous a fait parfaitement comprendre trois choses auxquelles se doit rapporter toute la sagesse de l'homme, et dont la connoissance étoit pour vous et pour moi essentiellement attachée au mystère de Jésus-Christ mourant sur la croix ; savoir, ce que c'est que Dieu, ce que c'est que le péché, ce que c'est que le salut. Qu'est-ce que Dieu? Un être pour la gloire duquel il a fallu qu'il y eût un Homme-Dieu humilié et anéanti jusques à la croix. Voilà l'idée que je m'en forme, et qui passe tout ce que j'en pourrois d'ailleurs imaginer. Qu'est-ce que le péché? un mal pour l'expiation duquel il a fallu qu'un Homme-Dieu se fît anathème, et devînt un sujet de malédiction. Voilà ce que le mystère de la croix me prêche. Qu'est-ce que le salut de l'homme? Un bien qui seul a coûté la vie d'un Dieu. Voilà la grande leçon que me fait ce divin maître expirant sur la croix. Or un mystère qui me donne de si hautes idées de Dieu, qui m'inspire une horreur infinie pour le péché, et qui me fait priser mon salut préférablement à tous les autres biens, ne doit-il pas être un mystère de sagesse?

2. Point de moyen plus efficace et plus infaillible que la croix de Jésus-Christ, pour réformer l'homme perverti et corrompu par le péché. Il y a trois sources du péché, selon saint Jean : la concupiscence des yeux, la concupiscence de la chair, et l'orgueil de la vie. Trois concupiscences dont voici les remèdes, que le Fils de Dieu nous a apportés du ciel, et qu'il nous présente dans sa passion : le dépouillement de toutes choses et la nudité où il meurt, contre l'amour des richesses, qui est la concupiscence des yeux ; ses humiliations, contre l'ambition, qui est l'orgueil de la vie; ses souffrances, contre la sensualité, qui est la concupiscence de la chair. Que seroit-ce que le monde, et quel ordre y verroit-on, reprend le savant Pic de la Mirande, si les hommes vivoient selon les exemples que Jésus-Christ leur a donnés et les leçons qu'il leur a faites dans sa passion?

Mais pourquoi falloit-il que Jésus-Christ, sans être sujet à nos maux, en éprouvât les remèdes dans sa personne? Il le falloit pour nous les adoucir, et pour nous en persuader l'usage. S'il eût choisi pour nous sauver les douceurs de la vie, quel avantage notre amour-propre, source de toute corruption, n'auroit-il pas tiré de là, et jusques à quel point ne s'en seroit-il pas prévalu?

Mais pourquoi corriger des excès par d'autres excès, les excès de l'homme par les excès d'un Dieu? Et moi je dis : Quelle sagesse d'avoir corrigé des excès de malice par des excès de perfection, des excès d'iniquité par des excès de sainteté, des excès d'ingratitude par des excès d'amour!

En voilà trop pour confondre un jour notre raison dans le jugement de Dieu; et n'est-il point déja commencé pour nous, ce jugement? Car dès aujourd'hui ce Sauveur mourant s'est mis en possession de juger le monde : *Nunc judicium est mundi*. Sa croix sera produite contre nous à la fin des siècles : *Tunc parebit signum Filii Hominis*. Pensée terrible pour un mondain : c'est la croix de Jésus-Christ qui me jugera!

Tout ce qui ne s'y trouvera pas conforme portera le caractère et le sceau de la réprobation. Au contraire, pensée consolante pour une ame fidèle et juste : C'est la croix de Jésus-Christ qui décidera de mon sort; cette croix en qui j'ai mis ma confiance, cette croix dont je vais adorer l'image devant cet autel, et dont je vais être moi-même une image vivante.

LA FÊTE DE PAQUES.

SUR LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

Sujet. *Il a été livré pour nos péchés, et il est ressuscité pour notre justification.*

Il semble que Jésus-Christ, ayant achevé sur la croix l'ouvrage de notre rédemption, ne devoit plus penser qu'à sa propre grandeur, et qu'étant mort pour nous, il ne devoit ressusciter que pour lui-même. Mais c'est un Dieu, dit saint Bernard, qui veut nous appartenir entièrement, et dont la gloire et la béatitude se rapportent à nous aussi bien que ses humiliations et ses souffrances. Si donc il ressuscite, c'est pour notre sanctification, et pour nous apprendre à ressusciter spirituellement avec lui.

Division. Jésus-Christ par le mérite de sa mort nous a justifiés. Mais, outre ce mérite, il nous falloit un modèle sur qui nous pussions nous former, et que nous eussions sans cesse devant les yeux, pour travailler nous-mêmes à l'accomplissement de ce grand ouvrage de notre justification, ou, si vous voulez, de notre conversion, à laquelle, selon l'ordre de Dieu, nous devions coopérer. Or ce modèle, c'est la résurrection du Sauveur. Car comme Jésus-Christ est ressuscité, disoit l'Apôtre, nous devons entrer nous-mêmes dans une vie nouvelle. Cette vie nouvelle doit donc avoir les deux caractères de la résurrection du Fils de Dieu, que l'Évangile nous a marqués. Le Seigneur est vraiment ressuscité, *Surrexit Dominus verè :* et il s'est fait voir à Pierre, *et apparuit Simoni.* Ainsi, être converti, premier caractère de notre résurrection spirituelle : première partie. Paroître converti, second caractère de notre résurrection spirituelle : deuxième partie.

Première partie. Être converti comme Jésus-Christ est ressuscité. Jésus-Christ est vraiment ressuscité, et après sa résurrection il n'a plus vécu en homme mortel, mais en homme tout céleste. De même il faut, 1° que nous soyons vraiment convertis; 2° qu'après notre conversion nous ne vivions plus en hommes charnels et mondains, mais d'une vie toute spirituelle et toute sainte.

1. Jésus-Christ est vraiment ressuscité, principe incontestable, et dont le Sauveur du monde, avant toutes choses, prit soin de bien convaincre ses apôtres, voulant que cette résurrection véritable nous servît d'exemple. Car c'est ainsi que nous devons être vraiment convertis. Or ne pourrois-je pas bien dire de notre résurrection spirituelle et de notre conversion, ce que saint Paul disoit de la résurrection future de nos corps : *Mes Frères, voici un important secret que je vous déclare : nous ressusciterons tous, mais nous ne serons pas tous changés.* En effet, dans cette solennité de Pâques et jusque dans le tribunal de la pénitence, nous mentons souvent au Saint-Esprit, nous imposons au monde, et nous nous trompons nous-mêmes par une fausse conversion. Ce n'est point par-là qu'on ressemble à Jésus-Christ ressuscité; mais par une vraie conversion, c'est-à-dire par une conversion sincère et sans déguisement, par une conversion surnaturelle, et dont Dieu soit le principe, l'objet et la fin.

Conversion sincère et sans déguisement. Ce qui nous perd devant Dieu, et ce qui nous empêche de ressusciter en esprit, comme Jésus-Christ est ressuscité selon la chair, c'est communément un levain du péché que nous fomentons dans nous, et dont nous ne travaillons pas à nous défaire. C'est pourquoi saint Paul nous avertit que nous devons célébrer cette fête, non avec le vieux levain, avec un levain de dissimulation et de malice, *Non in fermento veteri, neque in fermento malitiæ et nequitiæ ;* mais dans un esprit de sincérité et de vérité, *sed in azymis sinceritatis et veritatis.*

Conversion surnaturelle et dans la vue de Dieu. Autrement qu'est-ce devant Dieu que notre conversion, si ce sont des motifs humains, la prudence de la chair, la crainte du monde, l'intérêt, qui l'animent? Jésus-Christ ressuscita par une vertu toute divine, et c'est par un principe tout divin que nous devons ressusciter. Loin de moi,

disoit l'Apôtre, cette fausse justice que je pourrois trouver dans moi, et qui seroit de moi et non de Dieu! Ainsi tous les vrais pénitents se sont-ils élevés au-dessus d'eux-mêmes et de la chair, et ont-ils envisagé Dieu dans leur pénitence.

2. Jésus-Christ après sa résurrection n'a plus vécu en homme mortel, mais en homme tout céleste. Il avoit un corps, et ce corps revêtu de gloire sembloit être de la nature et de la condition des esprits. Ce qui faisoit dire à l'Apôtre : *Quoique auparavant nous ayons connu Jésus-Christ selon la chair, maintenant nous ne le connoissons plus de la même sorte, ni selon cette même chair.* Appliquons-nous ces paroles, et concluons que si nous sommes vraiment convertis, il faut qu'on ne nous connoisse plus selon la chair, ni selon les desirs de la chair, mais comme des hommes tout spirituels. C'est par-là que nos corps participent dès cette vie à la gloire de Jésus-Christ ressuscité. C'est par-là qu'ils deviennent incorruptibles, pleins de vertu, de force, d'honneur. Mais souvenons-nous qu'ils ne sont rien de tout cela qu'autant que nous y coopérons par notre vigilance et par nos soins. Quelque affermis que nous soyons dans le bien, nous ne sommes pas inébranlables. Que faut-il donc faire, et comment devons-nous vivre dans le monde? Saint Paul nous l'apprend : *Quæ sursùm sunt sapite,* N'ayez plus de goût que pour les choses du ciel; *Quæ sursùm sunt quærite,* Ne cherchez plus que les choses du ciel.

Deuxième partie. Paroître converti comme Jésus-Christ paroît ressuscité. Pourquoi Jésus-Christ demeure-t-il encore quarante jours sur la terre après sa résurrection? pour la faire connoître à ses disciples et pour les en convaincre. C'est pour cela qu'il se fait voir à eux sous tant de figures différentes. Belle leçon pour nous. Car comme ce n'est point assez de paroître convertis si nous ne le sommes en effet, aussi ne suffit-il point de l'être et de ne le pas paroître. Être et paroître, ce sont deux obligations; et accomplir l'une sans se mettre en devoir de satisfaire à l'autre, ce n'est qu'une justice imparfaite. Si Jésus-Christ n'eût pas paru ressuscité, il eût laissé notre foi dans le trouble; et si nous ne paroissons pas convertis, nous ne faisons qu'à demi notre devoir et l'œuvre de Dieu. Je dis plus : être et paroître converti, ce sont tellement deux obligations différentes, qu'elles sont néanmoins inséparables. Car paroître converti, remarque saint Thomas, est une partie de la conversion même. Comment cela? parce-qu'être converti, c'est embrasser tous les devoirs de l'homme chrétien. Or un devoir de l'homme chrétien est de paroître ce qu'il est; et s'il a été pécheur et rebelle à Dieu, un de ses devoirs est de paroître obéissant et soumis à Dieu. Ce devoir est fondé, 1° sur l'intérêt de Dieu; 2° sur l'intérêt du prochain; 3° sur notre propre intérêt.

1. Obligation de paroître converti, fondée sur l'intérêt de Dieu qu'on a offensé. Sans cela quelle réparation lui ferez-vous de tant de crimes, et comment lui rendrez-vous la gloire que vous lui avez ravie en les commettant? Le Juste même, quoique juste, dit saint Chrysostome, est obligé de se déclarer pour Dieu : combien plus le pécheur qui se convertit doit-il non seulement confesser le Dieu qu'il sert, mais faire justice au Dieu qu'il a déshonoré? Il faut donc, conclut le même Père, que la vie de ce pécheur, dans l'état de sa pénitence, soit comme une amende honorable qu'il fait à son Dieu. Aussi quand saint Pierre, après la résurrection du Sauveur, paroissoit dans les synagogues et dans les places publiques, prêchant le nom de Jésus-Christ, d'où lui venoit surtout ce zèle? du souvenir de son péché. Vous reconnoissez comme lui que vous avez outragé votre Dieu : n'est-il pas juste que par une vie exemplaire vous effaciez les impressions que votre impiété a pu donner contre sa loi? Le Fils de Dieu voulut que ses apôtres, qui l'avoient abandonné dans sa passion, lui servissent ensuite de témoins : *Eritis mihi testes.* Voilà ce que vous devez être au milieu du monde, surtout à la cour. Bien loin que vos désordres passés affoiblissent votre témoignage, c'est au contraire ce qui le fortifiera et le rendra plus convaincant.

2. Obligation de paroître converti, fondée sur l'intérêt du prochain que vous avez scandalisé. Car, devez-vous dire, il faut que je répare, par un remède proportionné, les scandales de ma vie : or ce qui a scandalisé mon frère, ce n'est point précisément mon péché, mais ce qui a paru de mon péché. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il paru ressuscité, ou plutôt à qui a-t-il paru ressuscité? aux uns, pour les consoler; aux autres, pour les ramener de leur égarement; à ceux-là, pour vaincre leur incrédulité; à ceux-ci, pour leur reprocher l'endurcissement de leur cœur. C'est ainsi que nous devons

paroître convertis, pour la consolation des Justes, pour la conversion des pécheurs, pour la conviction des libertins. Pour la consolation des Justes : combien d'ames saintes pleuroient sur vous et étoient sensiblement touchées de votre état ! Comme votre péché les a affligées, il faut que votre pénitence les réjouisse sur la terre, aussi bien que les anges dans le ciel. Pour la conversion des pécheurs : l'exemple de votre conversion sera un attrait mille fois plus puissant pour eux que celui des Justes qui se sont toujours maintenus Justes. Aussi Jésus-Christ choisit-il saint Pierre pénitent et converti pour ramener ses frères et pour les confirmer : *Et tu aliquandò conversus, confirma fratres tuos.* Pour la conviction des libertins et des incrédules : saint Thomas eut une grace d'autant plus spéciale pour prêcher la foi, qu'il avoit été plus infidèle. Ce qui touche les impies, c'est d'entendre un impie comme eux dire : Je suis persuadé.

3. Obligation de paroître converti, fondée sur notre intérêt propre. On ne veut pas qu'il paroisse qu'on ait changé de conduite; pourquoi? parcequ'on sent bien que si ce changement venoit une fois à éclater, on seroit obligé de le soutenir, et que l'honneur même venant au secours du devoir, on ne pourroit plus dans la suite s'en dédire. D'où je conclus que nous devons regarder comme un avantage de paroître convertis, puisque, de notre propre aveu, le paroître et l'avoir paru est une raison qui nous engage à l'être toujours et à persévérer. Mais si je retombe en effet, que dira-t-on? Ne pensons point à cela, sinon autant que cette pensée nous peut être salutaire pour nous animer; et du reste, prenons confiance et agissons.

Compliment au roi.

LE LUNDI DE PAQUES.

SUR LA PERSÉVÉRANCE CHRÉTIENNE.

Sujet. *Lorsqu'ils furent proches du bourg où ils alloient, il feignit de vouloir aller plus loin. Et ils le pressèrent de demeurer avec eux, en lui disant : Demeurez avec nous.*

C'est ainsi qu'une ame chrétienne ne se contente pas que Jésus-Christ soit venu chez elle, ou plutôt dans elle, par la communion pascale; mais qu'elle l'engage encore à demeurer avec elle. Il faut que ce Sauveur demeure en nous par sa grace; et il faut aussi que nous demeurions en lui par notre persévérance dans la grace. Sainte persévérance dont je veux vous entretenir dans ce discours.

Division. C'est par sa passion et par sa mort que Jésus-Christ a vaincu le péché; et c'est par sa résurrection qu'il triomphe encore de notre inconstance. Le mystère de Jésus-Christ ressuscité nous engage fortement à la persévérance chrétienne : première partie. La persévérance chrétienne est le titre le plus légitime et le gage le plus certain pour participer un jour à la gloire de Jésus-Christ ressuscité : deuxième partie.

Première partie. Le mystère de Jésus-Christ ressuscité nous engage fortement à la persévérance chrétienne. Je considère quatre choses dans la résurrection du Sauveur : savoir, l'exemple de cette résurrection, la foi de cette résurrection, la gloire de cette résurrection, et le sacrement de cette résurrection. Or, 1° l'exemple de la résurrection de Jésus-Christ est le vrai modèle de notre persévérance dans la grace; 2° la foi de la résurrection de Jésus-Christ est le solide fondement de notre persévérance dans la grace; 3° la gloire de la résurrection de Jésus-Christ est un des plus touchans motifs de notre persévérance dans la grace; 4° le sacrement de la résurrection de Jésus-Christ, de la manière que je l'expliquerai, est comme le sceau de notre persévérance dans la grace.

1. L'exemple de la résurrection de Jésus-Christ est le vrai modèle de notre persévérance dans la grace. Car Jésus-Christ ressuscité ne meurt plus, dit l'Apôtre, et nous-mêmes nous ne devons plus mourir. Pourquoi la résurrection du Sauveur est-elle la seule que Dieu ait choisie pour nous servir de modèle dans notre conversion? Pourquoi ne nous a-t-il pas proposé la résurrection de tant d'autres, par exemple, de Lazare? C'est que la résurrection de Lazare n'étoit qu'une résurrection passagère, et que notre conversion doit être durable. Si donc vous retombez dans cet état de

mort où le péché vous avoit réduit, votre pénitence n'est point ce qu'elle doit être, parceque vous n'êtes pas ressuscité comme Jésus-Christ. Ah ! Seigneur, s'écrioit le Prophète royal, c'est sur le modèle de la résurrection de votre Fils que vous m'avez jugé, et que vous avez examiné si ma conversion avoit toutes les qualités d'une résurrection parfaite : *Probasti me, et cognovisti me : tu cognovisti sessionem meam, et resurrectionem meam.* Et par où avez-vous connu qu'elle seroit telle que vous la demandiez, ou qu'elle ne le seroit pas? par l'avenir, et par ma persévérance : *Intellexisti cogitationes meas de longè, et omnes vias meas prævidisti.*

2. La foi de la résurrection de Jésus-Christ est le solide fondement de notre persévérance dans la grace. Comment cela? C'est que la résurrection de Jésus-Christ est un des principaux fondements de la foi chrétienne. Or ce qui fait subsister notre foi fait subsister notre conversion, parceque notre conversion, selon le concile de Trente, n'a point d'autre fondement que notre foi. Avant la résurrection du Sauveur, rien de plus foible que les apôtres; mais depuis cette résurrection ce furent des hommes intrépides et inébranlables. Quand saint Paul exhortoit les Hébreux à la persévérance, voici une des grandes raisons dont il se servoit : *Christus heri et hodiè, ipse et in secula.* Jésus-Christ n'est plus sujet à aucun changement; il étoit hier, il est encore aujourd'hui, et il sera le même dans tous les siècles. Rappelons un de ces moments où, touchés de Dieu, nous avons formé de si saintes résolutions, et demandons-nous à nous-mêmes : Les principes de foi et les vérités sur quoi j'établissois ma conversion ont-ils changé? Ce qui étoit vrai alors l'est encore maintenant, et le sera toujours. Pourquoi donc changerois-je, moi, de conduite, et démentirois-je les promesses que j'ai faites à Dieu? Excellente pratique pour apprendre à persévérer. *Credidi, propter quod locutus sum :* J'ai cru, Seigneur, et c'est pour cela que je vous ai donné une parole que je ne rétracterai jamais.

3. La gloire de la résurrection de Jésus-Christ est un des plus touchants motifs de notre persévérance dans la grace. La raison est que cette résurrection du Sauveur nous met devant les yeux la gloire et l'immortalité bienheureuse où nous aspirons, et qui doit être notre récompense éternelle. Aussi prenez garde que ce fut cette vue qui inspira au saint homme Job tant de constance dans les plus rigoureuses épreuves: *Scio quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terrâ surrecturus sum.... Reposita est hæc spes in sinu meo.*

4. Le sacrement de la résurrection de Jésus-Christ est comme le sceau de notre persévérance dans la grace. J'appelle le sacrement de sa résurrection le sacrement de son corps, que nous avons reçu en célébrant sa résurrection glorieuse. Il prétend par-là servir d'aliment à notre ame; et c'est pour cela que le prêtre, en nous faisant part de cette divine nourriture, nous a dit : *Que le corps de notre Seigneur Jésus-Christ conserve votre ame pour la vie éternelle.* Ne pourrois-je donc pas bien, si vous retourniez à vos premières habitudes, vous faire le même reproche que saint Paul faisoit aux Galates : *O insensati Galatæ ! quis vos fascinavit non obedire veritati?* O insensés que vous êtes ! qui vous a ensorcelés pour vous faire abandonner lâchement et honteusement le parti de la vérité? Quelle folie d'avoir commencé par la pureté de l'esprit, et de finir par la corruption de la chair !

Deuxième partie. La persévérance chrétienne est le titre le plus légitime et le gage le plus certain pour participer un jour à la gloire de Jésus-Christ ressuscité : 1° la persévérance représente déja dans nous l'état de cette bienheureuse résurrection; 2° elle nous dispose et nous conduit à cette bienheureuse résurrection; 3° elle nous fait mériter, autant qu'il est possible, la grace spéciale de cette bienheureuse résurrection.

1. La persévérance chrétienne représente déja dans nous l'état de cette résurrection glorieuse, dont nous voyons les prémices dans la personne du Sauveur. En quoi consiste cet état des corps glorifiés? en ce qu'ils ne sont plus sujets à aucune vicissitude, en ce que leur gloire est immortelle. Or rien n'approche plus de cet état que la persévérance du Juste, ou d'un pécheur converti. Car au lieu que les mondains sont dans un changement perpétuel, le Juste, fortifié par la bonne habitude, est inviolablement ce qu'il doit être, et par-là anticipe l'heureux état de la résurrection future. C'est ce que disoit saint Cyprien à des vierges chrétiennes : *Vos resurrectionis*

gloriam in hoc seculo jam tenetis : Vous possédez par avance dans cette vie la gloire que nous attendons dans l'autre. Or ce que saint Cyprien leur disoit, je puis bien vous l'appliquer; et les plus libertins mêmes ne sont pas exclus de ce bonheur, puisque les plus libertins sont capables d'une parfaite conversion comme les autres pécheurs. Mais si vous ne soutenez pas ce que vous avez entrepris, il est bien à craindre que vous ne soyez pas du nombre de ceux qui, selon la parole du Prophète royal, doivent un jour ressusciter dans l'assemblée des Justes. Celui, dit le Sauveur du monde, qui regarde derrière lui après avoir mis la main à la charrue, n'est pas propre au royaume de Dieu. Et comment un homme inconstant et léger, reprend saint Chrysostome, seroit-il propre au royaume de Dieu, puisqu'il ne l'est pas même pour le monde et pour les affaires du monde? Et d'ailleurs, conclut le même Père, si nous ne sommes pas propres au royaume de Dieu, que sert-il de l'être pour tout autre chose?

2. La persévérance chrétienne nous dispose et nous conduit à la résurrection bienheureuse. Car elle nous conduit à la persévérance finale, qui est la dernière disposition à la bienheureuse immortalité. Dans les prédestinés, dit saint Jérôme, on ne cherche pas le commencement, mais la fin. Par conséquent, c'est la persévérance qui met le comble à la prédestination des élus. Cela s'entend, me direz-vous, de la persévérance finale; il est vrai : mais par où arrive-t-on à la persévérance finale, sinon par la persévérance commencée, qui est celle de la vie? Ainsi nous ne nous disposons à régner un jour comme les Saints dans le ciel, qu'autant que nous nous accoutumons à persévérer comme eux sur la terre.

3. La persévérance chrétienne nous fait mériter, autant qu'il est possible, la grace spéciale de la résurrection bienheureuse : pourquoi? parcequ'elle nous fait mériter, autant qu'il est possible, la grace de la persévérance finale. Quand je dis mériter, je n'entends pas d'un mérite de justice, mais d'un mérite de convenance, et fondé sur la miséricorde et la libéralité de Dieu. C'est-à-dire que Dieu voyant l'homme appliqué de sa part à se maintenir dans la grace, il se sent réciproquement ému, en vue d'une telle constance, à le gratifier de ses plus singulières faveurs, et en particulier du don de la persévérance finale. De là, quand nous voyons un Juste mourir saintement, nous ne nous en étonnons point; mais nous reconnoissons en cela une espèce de convenance, qui, sans blesser en rien la justice de Dieu, l'a engagé à déployer toute sa miséricorde et à l'exercer. Au contraire, quand on nous parle de certains Justes qui se sont démentis à la mort, et se sont malheureusement perdus, nous en sommes effrayés, et nous jugeons qu'il y a eu dans cette disposition de Dieu quelque chose que nous ne comprenons pas. Quoi qu'il en puisse être, la surprise où nous jettent ces chutes inopinées et ces coups de réprobation, est une preuve que ce n'est donc point ainsi que Dieu en use selon les règles ordinaires.

Je finis par la touchante exhortation de saint Jérôme à un homme du monde, qui commençoit à chanceler dans le dessein qu'il avoit pris de chercher à Bethléem un asile contre les périls du siècle : *Obsecro te, Frater, et moneo parentis affectu*, etc... Application des paroles de ce Père à un pécheur converti.

LE DIMANCHE DE QUASIMODO.

SUR LA PAIX CHRÉTIENNE.

Sujet. *Il leur dit une seconde fois : La paix soit avec vous.*

Voilà le précieux trésor que Jésus-Christ laisse à ses apôtres. Mais d'où vient qu'il ne se contente pas de leur donner une fois la paix, et qu'il leur dit deux fois : Que la paix soit avec vous? c'est ce que je vais vous apprendre, et d'où je tire le sujet de ce discours.

Division. Paix de l'esprit et paix du cœur, double paix que le Sauveur donne à ses apôtres; et voilà pourquoi il leur dit deux fois dans la même apparition : Que la paix soit avec vous. Mais par où arrive-t-on à l'une et à l'autre? par la soumission à la foi, et par l'obéissance à la loi. En deux mots, il faut que la foi gouverne notre esprit, si nous voulons qu'il soit dans le calme : première partie. Il faut que la loi de Dieu règne

dans notre cœur, si nous voulons qu'il jouisse d'un bonheur solide : deuxième partie.

Première partie. Paix de l'esprit dans la soumission à la foi. Hors de cette soumission à la foi, il est impossible que notre esprit trouve jamais le repos. Car donnez-moi un homme déterminé à ne croire que ce qu'il lui plaît, sans déférer à la foi, sur quoi s'appuiera-t-il? Ou il vivra dans l'indifférence touchant la religion, où il se fera une religion particulière selon ses vues. S'il vit dans une indifférence entière touchant la religion, c'est-à-dire sans se mettre en peine s'il y a un Dieu et une autre vie, vous voyez assez le malheur de cet état. Quelle paix peut-il goûter, ne sachant ni ce qu'il est ni ce qu'il deviendra, et abandonnant au hasard son bonheur et son malheur éternel? S'il se fait une religion de sa raison, je veux dire selon ses vues naturelles, il n'y trouvera pas plus de tranquillité : pourquoi? parcequ'un homme sage, pour peu qu'il se connoisse lui-même, doit être convaincu de trois choses touchant sa raison; savoir, qu'elle est sujette à l'erreur, qu'elle est naturellement curieuse, et que la plupart de ses connoissances ne sont tout au plus que des opinions qui la laissent toujours dans l'incertitude, en lui proposant même la vérité. Or ces trois choses sont absolument incompatibles avec le repos de l'esprit.

Si je suis sage, je ne puis établir ma religion sur ma raison; pourquoi? parceque je sais que ma raison est sujette à mille erreurs, surtout en ce qui concerne la religion. Exemple des païens, des Égyptiens, des Romains, peuples d'ailleurs si polis, qui sont tombés dans les plus prodigieux égarements sur ce qui regarde le culte de la Divinité. Exemple de tant d'hérétiques : point d'hérésie si extravagante qui n'ait trouvé des sectateurs. De plus, qui ne sait pas que le caractère de notre esprit, dans la plupart des jugements qu'il forme, est un caractère d'incertitude, d'inconstance, d'irrésolution? autre qualité directement contraire au repos qu'il cherche. Voyez ces prétendus esprits forts du monde, qui, pour avoir peu de religion, raisonnent éternellement sur la religion. Ils raisonnent, mais sans savoir ce qu'ils croient et ce qu'ils ne croient pas; incertains de tout, et détruisant aujourd'hui ce qu'ils avoient hier avancé. D'où est venue cette confusion qui a paru de tout temps dans le progrès des hérésies? de l'orgueil de la raison humaine. Chacun s'érigeoit en maître, et dogmatisoit à sa mode. Quand il n'y auroit que la curiosité de savoir, avec cette insatiable avidité d'acquérir sans cesse de nouvelles connoissances, pourrions-nous espérer de procurer la paix à notre esprit?

Il faut donc, pour mettre notre esprit en possession de cette bienheureuse paix où il aspire, quelque chose de stable, qui arrête et qui borne sa curiosité; quelque chose de certain, qui remédie à ses inconstances; quelque chose d'infaillible, qui corrige ses erreurs. Or ce sont les trois caractères de la foi : car la foi borne notre raison, en réduisant tous ses discours à ce seul principe, C'est Dieu qui l'a dit; la foi remédie à ses inconstances, en nous mettant dans cette sainte disposition d'esprit où nous renoncerions plutôt à toutes les lumières de la nature et à toutes les connoissances des sens, que de ne pas croire ce que nous croyons; enfin la foi assure la raison de l'homme contre le mensonge et l'erreur, parcequ'étant fondée sur la révélation divine, elle est aussi infaillible que Dieu même.

Du reste, notre foi n'est ni une foi ignorante, ni une foi imprudente, ni une foi aveugle en toutes manières. Ce n'est point une foi ignorante, puisque avant que de croire il nous est permis de nous éclaircir si la chose est révélée de Dieu, ou si elle ne l'est pas. Ce n'est point une foi imprudente, puisqu'elle est fondée sur des motifs qui ont convaincu les premiers hommes du monde. Ce n'est point une foi aveugle en toutes manières, puisqu'à l'obscurité des mystères qu'elle nous révèle elle joint une espèce d'évidence, et c'est l'évidence de la révélation de Dieu. Voilà ce qui achève de calmer mon esprit.

Au contraire, si je sors des voies de la foi, je tombe dans un labyrinthe, où je ne fais que tourner, sans trouver jamais d'issue. Il faut, pour y renoncer à cette foi, que je me porte aux plus grandes extrémités : à ne plus reconnoître de Dieu, à ne plus reconnoître de Sauveur Homme-Dieu, etc. Or pour en venir là et pour y demeurer, quels combats n'y a-t-il pas à soutenir, et de quels flots de pensées un esprit ne doit-il pas être agité?

Dans cette contrariété de sentiments qui est entre vous et moi, dirois-je encore à

un libertin, qui de nous deux expose davantage, et qui de nous deux doit plus craindre? En croyant ce que je crois, tout ce qui peut m'arriver de plus fâcheux, c'est de me priver inutilement et sans fruit, pendant la vie, de certains plaisirs défendus par la loi que je professe, et défendus même par la raison; mais vous, si ce que vous ne croyez pas ne laisse pas d'être vrai, vous vous mettez dans le danger d'une damnation éternelle.

Concluons. Heureux ceux qui croient et qui n'ont point vu! Notre condition en cela peut être même plus heureuse que celle des apôtres; car ils avoient vu les miracles de Jésus-Christ, et nous croyons sans les avoir vus.

Deuxième partie. Paix du cœur dans l'obéissance à la loi. 1° On ne peut résister à Dieu et avoir la paix; 2° il est aussi comme impossible de n'avoir pas la paix quand on est soumis à Dieu.

1. On ne peut résister à Dieu et avoir la paix. *Quis restitit ei, et pacem habuit?* Dieu, dit saint Augustin, étant le souverain bien de l'homme et sa fin dernière, le cœur de l'homme ne peut être en paix qu'autant qu'il est uni à Dieu. Or il n'est uni à Dieu dans cette vie que par un assujettissement volontaire à la loi de Dieu. Le pécheur veut vivre dans l'indépendance, et dès-là il se précipite dans un abîme de malheurs; dès-là sa raison devient son ennemie, sa foi le condamne, sa religion l'effraie, sa conscience le déchire. Cette seule pensée, Je suis l'objet de la haine de Dieu, je suis actuellement exposé aux coups de Dieu, n'est-elle pas capable de faire dans l'ame du pécheur une espèce d'enfer? Aussi, disoit le Sage en parlant à Dieu, vous n'avez, Seigneur, pour punir les pécheurs, qu'à les abandonner à eux-mêmes, sans armer contre eux les créatures.

Consultons l'expérience. Voyons-nous que les pécheurs du siècle jouissent d'une véritable paix? Qu'est-ce que leur vie? un esclavage où leurs passions et leurs vices les dominent; une dépendance perpétuelle du monde et de ses lois; un assujettissement servile à la créature. Qu'est-ce que leur vie? une suite de désordres qui les rendent criminels et malheureux, parceque c'est, par exemple, une ambition qu'ils ne peuvent satisfaire, une avarice qui ne dit jamais : C'est assez, etc.

Mais ces pécheurs ont souvent ce qui fait les hommes heureux dans cette vie; ils sont riches, puissants, élevés. Je prétends, moi, que ce n'est point tout cela qui fait le bonheur de l'homme : car ne voyons-nous pas tous les jours des hommes contents sans tout cela, et des hommes malheureux avec tout cela? Mais ils passent pour heureux dans l'opinion du monde. Ce qui fait le malheur ou le bonheur, ce n'est pas l'opinion et l'idée d'autrui, mais notre propre idée, notre propre opinion, notre propre sentiment. Mais ils disent qu'ils ont la paix. Ils le disent, j'en conviens; mais, tandis qu'ils le disent de bouche, leur cœur les dément.

2. Il est comme impossible de n'avoir pas la paix quand on est soumis à Dieu. Paix inébranlable du côté de Dieu, paix inébranlable du côté du prochain, paix inébranlable de notre part même.

Voilà le bienheureux état des Justes. Tel fut l'état d'un saint Paul, et de tant de martyrs; tel est celui de tant de chrétiens fidèles à la loi. Le dirai-je, mon Dieu? tel est l'état où je me suis quelquefois trouvé moi-même, et où je me trouve encore quand je me tourne vers vous.

LE PREMIER DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

SUR LE DEVOIR DES PÈRES PAR RAPPORT A LA VOCATION DE LEURS ENFANTS.

Sujet. *La mère de Jésus-Christ lui dit : Mon fils, pourquoi en avez-vous usé de la sorte avec nous? Votre père et moi, nous vous cherchions avec beaucoup d'inquiétude. Il leur répondit : Pourquoi me cherchiez-vous? ne savez-vous pas qu'il faut que je m'emploie aux choses qui regardent mon Père? Et ils ne comprirent pas ce qu'il leur dit.*

Le Sauveur du monde, dans cette réponse qu'il fit à Marie, apprend aux pères et aux mères comment ils doivent se conduire à l'égard de leurs enfants, surtout en ce qui concerne le choix de l'état où Dieu les appelle.

DIVISION. Il n'appartient pas aux pères de disposer de leurs enfants en ce qui regarde leur vocation et le choix qu'ils ont à faire d'un état : première partie. Les pères néanmoins sont responsables à Dieu du choix que font leurs enfants et de l'état qu'ils embrassent : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Il n'appartient pas aux pères de disposer de leurs enfants en ce qui regarde leur vocation et le choix qu'ils ont à faire d'un état. Un père qui veut se rendre maître de la vocation de ses enfants commet deux injustices, l'une envers Dieu, l'autre envers ses enfants.

1. Injustice envers Dieu, parcequ'il n'appartient qu'à Dieu de décider de la vocation des hommes : pourquoi ? deux raisons : c'est qu'il est le premier père de tous les hommes, et c'est qu'il n'y a que sa providence qui puisse bien s'acquitter d'une fonction aussi importante que celle de marquer aux hommes leur vocation. Il est le premier père, et c'est la qualité qu'il prend dans l'Écriture. Il est même, remarque saint Grégoire, le seul père que nous reconnoissions selon l'esprit, et par conséquent le seul qui ait droit d'exercer sur les esprits et les volontés des hommes cette supériorité de conduite qui fait l'engagement de la vocation. Aussi tous les maîtres de la morale chrétienne ont-ils toujours regardé comme une offense griève d'embrasser un état sans la vocation de Dieu, et c'est à cette vocation que sa grace est attachée. De plus, il n'y a que Dieu qui puisse bien appliquer les hommes à un emploi et leur assigner la condition qui leur convient, parcequ'il n'y a que lui qui puisse connoître les voies de leur salut et de leur prédestination éternelle. C'est donc une témérité insoutenable dans un père de disposer d'un enfant, soit pour l'Église, soit pour le monde; et il ne le peut faire sans blesser les droits de Dieu. N'est-ce pas néanmoins ce qu'on fait tous les jours?

2. Injustice envers les enfants, parcequ'il est du droit naturel et du droit divin que celui-là choisisse lui-même son état, qui en doit porter les charges et accomplir les obligations. Là où il s'agit de vocation, il s'agit de salut. Or, dès qu'il s'agit du salut, point d'autorité du père sur le fils, parceque tout y est personnel. Un père, comme on le dira dans la suite, peut bien redresser le choix d'un enfant par de sages avis et même par la force de l'autorité paternelle, si cet enfant choisit mal; mais du reste, il ne peut disposer absolument de sa personne. Quels reproches recevront un jour là-dessus de la part de leurs enfants tant de pères et de mères!

DEUXIÈME PARTIE. Les pères sont responsables à Dieu du choix que font leurs enfants, et de l'état qu'ils embrassent. Car ils doivent intervenir à ce choix comme directeurs et comme surveillants, puisque Dieu leur a donné ce droit de direction et de surveillance. Ainsi, un enfant ne peut contracter un engagement, un mariage, sans l'aveu et la participation de son père; et si le fils veut prendre un parti qui, selon Dieu, lui soit pernicieux, le père est non seulement en pouvoir, mais dans l'obligation de s'y opposer.

Afin de mieux entendre ce point, il faut remarquer que le choix d'un état peut être mauvais en trois manières : ou par lui-même, ou par l'incapacité du sujet qui s'y engage, ou par les voies qu'il prend pour y entrer.

1. Choix d'un état mauvais par lui-même, parceque l'état est contraire au salut, ou du moins très dangereux pour le salut. Il est évident qu'un père doit faire tous ses efforts pour en détourner un enfant; et si par des vues d'intérêt il est le premier à l'y porter, il se rend coupable devant Dieu, et il répondra à Dieu de la perte de son fils.

2. Choix mauvais par l'incapacité du sujet, parcequ'il n'a pas les qualités requises pour l'état qu'il embrasse. Un père qui connoît cette indignité est criminel de mettre son fils dans une place dont il ne pourra remplir les devoirs. Toutefois rien n'est plus ordinaire aux pères que d'établir ainsi leurs enfants, et de là tant de désordres.

3. Choix mauvais par rapport aux moyens d'entrer dans un état, et aux voies qu'on prend pour cela. Il y a des moyens injustes, et ne sont-ce pas souvent ceux dont un père se sert pour avancer un fils qu'il aime? Abus qu'on ne peut trop condamner, et qui fera tout ensemble la réprobation des pères et des enfants.

Ce n'est pas qu'il ne soit permis aux pères et aux mères de procurer à leurs enfants des emplois convenables. Mais leur premier soin doit être de les perfectionner et de les rendre dignes des emplois qu'ils leur procurent. Cette éducation des enfants leur coûtera bien des soins et bien des peines; mais ce sera aussi pour eux un grand fonds de mérites auprès de Dieu.

LE SECOND DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

SUR L'ÉTAT DU MARIAGE.

SUJET. *Il y eut des noces à Cana en Galilée, et la mère de Jésus s'y trouva. Jésus fut aussi invité aux noces avec ses disciples.*

Il n'y a rien dans l'état du mariage que de profane, si on n'y appelle Dieu, et si ce n'est Dieu qui y appelle.

DIVISION. Il y a dans l'état du mariage des devoirs de conscience et des obligations à remplir, des peines très difficiles et très fâcheuses à supporter, et des dangers extrêmes par rapport au salut, à éviter. Or, sans la grace et la vocation divine, on ne peut, ni satisfaire à ces obligations, première partie; ni supporter ces peines, deuxième partie; ni se préserver de ces dangers, troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Il y a dans l'état du mariage des devoirs de conscience et des obligations indispensables à remplir; et l'on ne peut y satisfaire sans la grace et la vocation divine. Nous devons considérer le mariage, dit saint Augustin, comme sacrement, comme lien d'une société mutuelle, et par rapport à l'éducation des enfants, dont il est une légitime propagation. Or, sous ces trois qualités, il a des obligations très étroites et toutes différentes.

1. Obligations du mariage considéré comme sacrement. Dès que c'est un sacrement, il n'est permis de s'y engager qu'avec une intention pure et sainte; il n'est permis de le recevoir qu'avec une conscience nette et exempte de péché; il n'est permis d'en user que dans la vue de Dieu et pour une fin digne de Dieu. Mais qui pense à ces obligations? qui en est instruit? On a quelque égard à la sainteté des autres sacrements; mais on traite celui-ci comme une affaire temporelle, comme une négociation, comme un trafic mercenaire.

2. Obligations du mariage considéré comme lien d'une société mutuelle. Il demande un amour respectueux, un amour fidèle, un amour officieux et condescendant, un amour constant et durable, un amour chrétien. Mais, par un renversement bien déplorable, cette société que devroient conserver entre eux le mari et la femme, comme un des biens les plus estimables de leur état, est tous les jours exposée aux ruptures, aux aversions, aux éclats et aux divorces les plus scandaleux.

3. Obligations du mariage considéré par rapport à l'éducation des enfants, dont il est une propagation légitime. Il faut les nourrir, ces enfants, il faut les pourvoir et les établir; surtout il faut les instruire et les élever dans le christianisme. On pense communément assez à leur subsistance et à leur établissement selon le monde, mais on ne s'applique guère à leur éducation selon Dieu. Voilà pourquoi dans cet état du mariage l'on a tant besoin de la grace, et pourquoi l'on n'y doit point entrer sans vocation.

DEUXIÈME PARTIE. Il y a dans l'état du mariage des peines à supporter, et l'on ne peut bien supporter ces peines sans l'assistance du ciel et le secours de la grace. Pour les connoître, nous n'avons qu'à regarder le mariage sous les mêmes rapports.

1. Peines du mariage considéré comme sacrement. Cette qualité de sacrement le rend indissoluble, et cet engagement perpétuel en fait une espèce de servitude. Dans le sacerdoce on est engagé pour toujours, mais l'on n'est engagé qu'à Dieu et à soi-même : au lieu que dans le mariage on est encore engagé à un autre que Dieu et que soi-même. Dans l'état religieux il y a un noviciat et un temps d'épreuve; mais il n'y en a point dans le mariage.

2. Peines du mariage considéré comme lien d'une société mutuelle. Quelle croix quand deux personnes obligées de vivre ensemble viennent à ne se pas accorder! Et pour bien s'accorder, que ne doit-on pas souffrir l'un de l'autre, et quelles condescendances ne faut-il pas avoir?

3. Peines du mariage considéré par rapport à l'éducation des enfants, dont il est une propagation légitime. Souvent on n'est pas en pouvoir de les entretenir, ni de les avancer, quelque bien nés qu'ils soient; et plus souvent encore, quelque pouvoir qu'on ait de les établir et de les pousser, ce sont des enfants, ou incapables et sans génie,

ou indociles et déréglés. Si l'on avoit recours à Dieu, il délivreroit de ces peines, ou il les adouciroit.

Troisième partie. Il y a dans l'état du mariage des dangers à éviter, et c'est un dernier motif pour ne pas s'engager dans cet état sans y être appelé de Dieu. Trois dangers par rapport à la conscience. Car il faut accorder ensemble trois choses les plus difficiles à concilier, savoir : la licence conjugale avec la continence et la chasteté; une véritable et intime amitié pour la créature, avec une fidélité inviolable pour le créateur; un soin exact et vigilant des affaires temporelles, avec un détachement d'esprit et un dégagement intérieur des biens de la terre. Tout cela fondé sur les mêmes qualités du mariage.

1. Danger du mariage considéré comme sacrement, l'incontinence : d'autant plus criminelle, que le sacrement est plus saint. Car il y a une chasteté propre du mariage, et la dignité du sacrement donne aux fautes qu'on y commet une malice particulière. Or combien est-t-il à craindre qu'on ne se laisse emporter à la passion sans égard aux règles qui lui sont prescrites?

2. Danger du mariage considéré comme lien d'une société mutuelle. Cette société demande l'union des cœurs, mais sans préjudice de ce qu'on doit à Dieu et au prochain. Or combien de fois arrive-t-il qu'une femme oublie ce qu'elle doit à Dieu et ce qu'elle doit au prochain, pour entrer dans les sentiments d'un mari qu'elle aime, pour seconder ses vengeances, pour se conformer à tous ses desirs?

3. Danger du mariage considéré par rapport à l'éducation des enfants. Dans l'obligation de les pourvoir, il faut s'employer à la conduite des affaires et à l'administration des biens; il faut ménager, conserver, amasser. Or est-il aisé de garder en cela le juste tempérament et le détachement du cœur qui nous sont ordonnés? Il est donc d'une extrême importance de n'entrer dans le mariage que par le choix de Dieu, et d'y attirer sur soi les lumières et les bénédictions de Dieu.

LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

SUR LA FOI.

Sujet. *Jésus dit au centurion : Allez, et qu'il vous soit fait selon que vous avez cru.*

Rien de plus puissant auprès de Dieu que la foi; elle obtient tout : et rien qui mérite plus nos réflexions que les vrais effets de la foi par rapport au salut.

Division. La foi nous sauve, première partie. La foi nous condamne, deuxième partie.

Première partie. La foi nous sauve, et comme perfection de nos bonnes œuvres, et comme principe de nos bonnes œuvres.

1. La foi nous sauve comme perfection de nos bonnes œuvres, parceque c'est surtout de la foi que vient aux bonnes œuvres que nous pratiquons leur efficace et leur prix. Ainsi l'enseignent expressément saint Paul et saint Augustin : l'un contre les Juifs qui se confioient dans les œuvres de la loi de Moïse; et l'autre contre les pélagiens, qui faisoient fond sur leurs bonnes œuvres naturelles. Et c'est encore ce que tous les Pères ont prouvé contre tous ces hérétiques qui tiroient avantage de leurs œuvres, et à qui ces saints docteurs faisoient voir que hors de l'Église et sans la vraie foi il n'y avoit point d'œuvres méritoires, et par conséquent de salut. De là que de bonnes œuvres perdues, et de là même quelle estime devons-nous faire du don précieux de la foi?

2. La foi nous sauve comme principe de nos bonnes œuvres, parceque c'est de la foi que nous vient cette ardeur qui nous porte à les pratiquer. Car la foi, selon l'Apôtre, est la cause mouvante qui fait agir toutes les vertus. Il va encore plus loin, et, selon ce même apôtre, c'est la foi qui produit en nous les actes mêmes de toutes les vertus. C'est pour cela que le concile de Trente appelle la foi le commencement, le fondement et la racine de notre justification. Mais si cela est, pourquoi donc y a-t-il tant de chrétiens qui se damnent? On pourroit répondre que c'est qu'il y a jusque dans le christianisme très peu de chrétiens qui aient vraiment la foi. Chrétiens de nom, sans l'être

en effet. Mais supposant qu'ils aient la foi, la réponse est qu'on peut avoir la foi, et agir contre les lumières et les maximes de la foi. Or la foi alors, bien loin de nous sauver, nous condamne.

Deuxième partie. La foi nous condamne. Mais pourquoi et comment nous condamne-t-elle ?

1. Pourquoi la foi nous condamne-t-elle? Parceque nous ne vivons pas selon ses maximes, et que vivant alors dans le désordre, 1° nous la retenons captive dans l'injustice, selon l'expression de saint Paul; 2° nous lui enlevons le plus beau fruit de sa fécondité, qui sont les bonnes œuvres; 3° dans le sentiment de l'apôtre saint Jacques, nous la faisons enfin mourir elle-même au milieu de nous.

2. Comment la foi, au jugement de Dieu, nous condamnera-t-elle? En nous convaincant de trois choses : 1° que nous pouvions vivre en chrétiens; 2° que nous devions vivre en chrétiens; 3° que nous n'avons vécu rien moins qu'en chrétiens.

Conclusion. Il faut, ou que la foi nous sauve, ou qu'elle nous condamne. Entre ces deux extrémités, point de milieu. C'est à nous de choisir l'un ou l'autre: mais y a-t-il là-dessus à délibérer? Pensons souvent aux accusations que la foi formera contre nous. Voilà ce que nous devons prévenir, et à quoi nous devons nous préparer tous les jours de notre vie.

LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

SUR LES AFFLICTIONS DES JUSTES ET LA PROSPÉRITÉ DES PÉCHEURS.

Sujet. *Jésus étant entré dans une barque, ses disciples le suivirent; et aussitôt il s'éleva sur la mer une grande tempête, en sorte que la barque étoit couverte de flots. Lui cependant dormoit; et ses disciples le réveillèrent, en lui disant: Seigneur, sauvez-nous; nous allons périr! Jésus leur répondit : Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi ?*

Voilà une image bien naturelle de ce qui se passe tous les jours à l'égard des Justes. Tandis que les pécheurs sont dans la prospérité,, les Justes souvent sont accablés d'afflictions et de misères. Or il faut là-dessus les rassurer et les consoler.

Division. Dans les afflictions des Justes et la prospérité des pécheurs, il n'y a rien qui doive ni qui puisse ébranler notre foi, première partie. Il y a même de quoi établir et confirmer notre foi, deuxième partie.

Première partie. Dans les afflictions des Justes et la prospérité des pécheurs, il n'y a rien qui doive ni qui puisse ébranler notre foi. C'est assez que nous sachions que Dieu a ainsi réglé les choses, pour nous y soumettre et n'en point prendre de scandale. Or nous avons mille preuves qui nous montrent que rien n'arrive que par la conduite de la Providence.

Cette conduite de Dieu n'est pas néanmoins si obscure et si cachée, que nous n'en puissions découvrir quelques raisons qui suffisent pour la justifier, et les voici.

1. Dieu veut éprouver ses élus, et leur donner occasion de lui marquer par leur constance leur fidélité. C'étoit la réponse que faisoit aux infidèles un des plus zélés défenseurs de la loi chrétienne. Dieu nous examine, disoit-il; il sonde le cœur de l'homme, par où? par les afflictions. Si Dieu ne met pas l'impie à de pareilles épreuves, c'est qu'il ne le juge pas digne de lui.

2. Dieu veut purifier ses élus de toutes les affections de la terre. Si les prospérités temporelles étoient attachées à la vertu, la plupart ne serviroient Dieu que dans cette vue, et par conséquent ne l'aimeroient pas pour lui-même.

3. Dieu veut assurer le salut de ses élus, et les mettre à couvert du danger inévitable qui se rencontre dans les prospérités du siècle. Car il n'est rien de plus contagieux que les biens de cette vie, et c'est pour cela que Dieu en prive les Justes.

4. Dieu par une aimable violence veut forcer ses élus de se tenir unis à lui, en leur rendant tout le reste amer, et ne leur offrant partout ailleurs que des objets qui leur inspirent du dégoût. Si le monde eût été à leur égard ce qu'il est à l'égard de tant de mondains, ils n'auroient jamais pensé à Dieu.

5. Dieu veut fournir à ses élus une matière continuelle de combats, afin que ce soit

pour eux une continuelle matière de triomphe et de mérite. Sans combat point de victoire, et sans victoire point de couronne.

6. Dieu veut punir ses élus en ce monde, afin de ne les point punir en l'autre. Il n'y a point d'homme si juste à qui il n'échappe des fautes dont il est redevable à la justice de Dieu; et Dieu dès maintenant le châtie en père miséricordieux, pour ne le point châtier après la mort en juge sévère.

Voilà donc la Providence justifiée sur le partage des prospérités et des adversités temporelles entre les Justes et les pécheurs. Car comme Dieu prend soin de ses élus par les adversités qu'il leur envoie, au contraire il se tourne contre les pécheurs par les prospérités mêmes dont il les laisse jouir, et qui les perdent.

Deuxième partie. Il y a même dans les afflictions des Justes et la prospérité des pécheurs de quoi établir notre foi. Car ce partage nous montre trois choses, savoir : qu'il y a une autre vie que celle-ci, que Jésus-Christ est fidèle dans les promesses qu'il nous a faites, et que Dieu nous sauve selon l'ordre de prédestination qu'il a marqué pour tous les hommes.

1. Qu'il y a une autre vie que celle-ci, et d'autres biens à espérer. Sans cela, comme remarque Guillaume de Paris, où seroit à l'égard des élus la sagesse et la bonté de Dieu? Sans cela, poursuit le même Père, on pourroit dire que les Justes seroient des insensés, et que les impies seroient les vrais sages. Ne vous troublez point, mon Frère, conclut saint Augustin : l'impie a son temps qui est bien court, mais vous aurez le vôtre qui sera éternel. C'est ce qui consoloit le saint homme Job et le Roi-prophète.

2. Que Jésus-Christ est fidèle dans les promesses qu'il nous a faites, et vrai dans ses prédictions. Il dit à ses disciples, et dans leur personne à tous les Justes : *Le monde se réjouira, et vous serez dans la tristesse.* Nous voyons cette parole accomplie, et c'est une preuve que l'autre s'accomplira : *Votre tristesse sera changée en joie.*

3. Que Dieu nous sauve selon l'ordre de prédestination qu'il a marqué. Car il a résolu que nous ne serions sauvés que par une sainte conformité avec Jésus-Christ, son Fils. Ainsi nous le témoigne expressément l'Apôtre.

Il est vrai néanmoins qu'il y a des gens de bien dans la prospérité ; mais il le faut de la sorte, afin que l'état de la prospérité temporelle ne soit pas absolument exclu du royaume de Dieu. De plus, si les Saints se sont vus dans une prospérité humaine, c'est ce qui les faisoit trembler. Enfin, sans quitter leur condition, ils savoient bien, sous les dehors d'une condition aisée et commode, garder toutes les pratiques de l'abnégation chrétienne.

Il est encore vrai qu'on a vu et qu'on voit des pécheurs dans les mêmes adversités que les Justes. Mais sans examiner toutes les raisons que Dieu a de ne vouloir pas que le vice toujours prospère, c'est assez d'avertir ces pécheurs que leurs afflictions sont pour eux des graces de Dieu, et les graces les plus précieuses s'ils en veulent profiter.

LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

SUR LA SOCIÉTÉ DES JUSTES AVEC LES PÉCHEURS.

Sujet. *Tandis que les gens dormoient, l'ennemi vint, et sema de l'ivraie parmi le bon grain.*

Les pécheurs sont dans cette vie parmi les Justes comme l'ivraie parmi le bon grain, et il est important que les Justes soient instruits de la manière dont ils doivent se comporter, et qu'ils sachent quelle société ils peuvent avoir avec les pécheurs.

Division. Nous devons demeurer avec les pécheurs comme Dieu y demeure. Or Dieu n'est avec les pécheurs que par la nécessité de son être, et nous ne devons demeurer avec eux que par la nécessité de notre état, première partie. Dieu tire sa gloire des pécheurs, et travaille en même temps à leur salut : et c'est ainsi que nous devons rendre notre commerce avec les pécheurs également profitable pour nous et pour eux-mêmes, deuxième partie.

Première partie. Dieu n'est avec les pécheurs que par la nécessité de son être, et nous ne devons demeurer avec eux que par la nécessité de notre état. A entendre

parler l'Écriture, on diroit que Dieu n'est pas avec les pécheurs, et qu'il y est. Il n'y est pas comme ami par une protection spéciale, et par la communication de ses dons; mais il y est comme Dieu créateur qui doit veiller au gouvernement du monde et conduire toutes les créatures. Il y est par son immensité divine, dont il ne peut se dépouiller, et qui le rend partout présent. Admirable idée de la conduite que nous devons observer à l'égard des libertins du siècle. Vivons avec eux autant que nous y sommes obligés; car il y a certaines liaisons qu'il ne nous est pas permis de rompre: mais du reste, dès que nulle nécessité ne nous retient auprès d'eux, séparons-nous-en et fuyons-les. Ainsi l'ordonnoit saint Paul aux chrétiens de Thessalonique, et ainsi le pratiquoit David. Ainsi Dieu lui-même le commandoit en termes formels aux enfants d'Israël, leur défendant tout commerce avec les nations infidèles. Nous devons donc faire dès maintenant ce qui se fera à la résurrection générale, où les élus seront séparés des réprouvés; et c'est en cela que consiste par avance la gloire et la perfection des Justes sur la terre. Exemple d'Acham et de Judas. Voilà pourquoi l'Église excommunie certains pécheurs. Si elle ne lance pas ses foudres sur les autres, ce n'est pas qu'elle nous permette de les fréquenter; et indépendamment des anathèmes de l'Église, nous ne pouvons nous lier avec les impies, 1° sans devenir coupables d'un mépris exprès de Dieu; 2° sans devenir le scandale de nos frères; 3° sans devenir ennemis de nous-mêmes, en nous perdant nous-mêmes.

1. C'est mépriser Dieu, puisque c'est s'unir avec ses ennemis. Exemple de Josaphat.

2. C'est scandaliser le prochain : car que peut-on penser d'un homme ou d'une femme qu'on voit toujours en certaines compagnies et avec des gens décriés?

3. C'est se perdre soi-même, ou s'exposer à se perdre : car qui ne sait pas combien les mauvaises compagnies sont dangereuses? Exemple des Juifs. Défense de l'Église. Passage de Tertullien. Si nous examinons bien quel est le principe de la corruption du siècle, nous n'en trouverons point de plus commun que les sociétés et les conversations du monde profane.

Deuxième partie. Dieu tire sa gloire des pécheurs, et travaille en même temps à leur salut; et c'est ainsi que nous devons rendre notre commerce avec les pécheurs également profitable pour nous et pour eux-mêmes.

1. Que Dieu tire sa gloire des pécheurs, c'est ce que prouve saint Augustin en faisant voir comment Dieu s'est servi des infidèles pour opérer les merveilles de sa grace, des hérétiques pour éclaircir les vérités de la religion, des schismatiques pour établir la perpétuité de son Église, et des Juifs pour rendre témoignage à Jésus-Christ. Il s'est servi des Romains pour exercer ses vengeances sur Jérusalem, et des tyrans pour avoir des martyrs sur la terre et des Saints dans le ciel. Quand donc nous nous trouvons nécessairement engagés avec les pécheurs, nous devons de même en profiter pour notre sanctification et notre perfection. Car quelles occasions ne nous fournissent-ils pas de pratiquer la patience, la charité, l'humilité, les plus éminentes vertus? Mais nous renversons là-dessus tous les desseins de la Providence. Une femme vivant avec un mari emporté et vicieux pourroit, par sa douceur et sa soumission, acquérir des mérites sans nombre; mais elle perd tout par ses murmures et ses révoltes. Ainsi des autres. Et il ne faut point dire que dans un autre état on travailleroit mieux à se sanctifier. On ne le peut mieux faire que dans l'état qui nous est marqué de Dieu, parceque c'est pour cet état qu'il nous a préparé les secours de sa grace, et que c'est dans cet état que nous lui donnerons de plus solides témoignages de notre fidélité.

2. Dieu tirant sa gloire des pécheurs, pense en même temps à leur salut. Il les appelle à lui, il les invite à la pénitence, il leur en procure les moyens. Voilà comment nous devons, en profitant des pécheurs pour nous-mêmes, profiter nous-mêmes aux pécheurs. Devoir général : la charité nous oblige tous, comme chrétiens, de nous aider les uns les autres par de salutaires conseils, de sages remontrances, de bons exemples. Devoir particulier et spécialement propre de certains états : c'est à un père de corriger un fils entraîné par le feu de ses passions, à une mère de corriger une fille, à un maître de corriger un domestique. Devoir encore plus particulier pour les pécheurs eux-mêmes, lorsqu'ils ont eu le bonheur de se reconnoître : ils doivent

tâcher de gagner autant d'ames à Dieu par leur zèle, qu'ils en ont perdu par leurs scandales.

LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

SUR LA SAINTETÉ ET LA FORCE DE LA LOI CHRÉTIENNE.

Sujet. *Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé, qu'un homme prend, et sème dans son champ. C'est le plus petit grain de toutes les semences: mais lorsque ce grain a poussé, il s'élève au-dessus de toutes les autres plantes, et il devient arbre.*

Voilà, selon saint Jérôme et tous les interprètes, la figure de la loi chrétienne. Rien de plus petit dans son commencement, et rien de plus étendu dans son progrès.

Division. Sainteté de la loi chrétienne, première partie. Force de la loi chrétienne, deuxième partie. Donc loi chrétienne, loi toute divine.

Première partie. Sainteté de la loi chrétienne dans son auteur, dans ses maximes, dans ses conseils, dans ses sectateurs, dans ses mystères.

1. Dans son auteur. C'est Jésus-Christ, la sainteté même. Quels auteurs ont eus les autres lois, et qu'étoit-ce par exemple qu'un Mahomet? Quels auteurs ont eus les hérésies, et qu'étoit-ce qu'un Luther, un Calvin?

2. Dans ses maximes. Quoi de plus pur et de plus sublime? C'est cette loi sainte, dit Lactance, qui a éclairci toutes les lois de la nature, qui a mis la dernière perfection à toutes les lois divines, qui a autorisé toutes les lois humaines, et qui a détruit sans exception toutes les lois du vice et du péché. Au contraire, les lois païennes ont toléré tous les crimes; et à quelle licence les hérésies ont-elles porté?

3. Dans ses conseils. Qu'est-ce que cette pauvreté évangélique qu'elle nous propose? Qu'est-ce que ce renoncement volontaire à tous les plaisirs des sens?

4. Dans ses sectateurs. Il n'y a qu'à lire dans saint Luc quelle étoit la vie des premiers fidèles. Il n'y a qu'à consulter toutes les histoires saintes. Il n'y a qu'à considérer tous les états du christianisme, où l'on a vu et où l'on voit encore tant de Saints. Ce n'est pas qu'il n'y ait des chrétiens très corrompus; mais la religion chrétienne n'est point responsable de leur libertinage et de leur corruption, car elle est la première à les condamner.

5. Dans ses mystères. A quelle pureté de mœurs ne nous engagent-ils point, dès que nous nous soumettons à les croire? A quelle perfection ne nous élèvent-ils point?

La loi chrétienne est donc une loi sainte, et de quelle sainteté? d'une sainteté solide, agissante, universelle, sage, patiente, religieuse envers Dieu, charitable envers le prochain, sévère pour elle-même. De là concluons deux choses: que la sainteté de cette loi est un des motifs les plus puissants pour nous y attacher; et que la sainteté de cette même loi est notre confusion et notre condamnation, si nous ne travaillons pas à nous sanctifier.

Deuxième partie. Force de la loi chrétienne. Cette force toute divine a paru dans l'établissement et la propagation du christianisme. De quoi s'agissoit-il quand Jésus-Christ vint prêcher au monde une loi nouvelle? Il étoit question d'abolir toutes les superstitions du paganisme, et d'établir une loi austère et mortifiante, une loi contraire à toutes les inclinations de la nature. Que falloit-il pour en venir à bout? Il falloit surmonter la puissance des souverains, la sagesse des politiques, la cruauté des tyrans, le zèle des idolâtres, l'impiété des athées. Si Jésus-Christ, dit saint Augustin, en eût conféré avec un des philosophes de ce temps-là, ce philosophe n'eût-il pas traité cette entreprise de chimère et de folie? Voilà néanmoins ce qui s'est fait, et c'est la merveille que nous voyons.

Il n'y a que la loi chrétienne qui se soit établie par des principes où toute la raison de l'homme se perd, et parmi les plus violentes persécutions. Mais il le falloit ainsi, afin que les peuples connussent que c'étoit la loi de Dieu et l'œuvre de Dieu.

Nous voyons encore de nos jours ce même prodige se renouveler parmi les nations étrangères et les infidèles; et sur cela nous pouvons bien féliciter l'Église comme la féli-

citoit le prophète sous le nom de Jérusalem. Toutes les religions païennes se sont établies par la licence des mœurs, et les hérésies par la violence, par le fer et le feu. La religion chrétienne n'a point eu d'autres armes ni d'autres moyens que la parole de Dieu, l'innocence de la vie et la patience.

De là quatre conséquences comprises en quatre mots : reconnoissance, étonnement, réflexion, résolution.

1. Reconnoissance envers Dieu, qui nous a choisis et fait naître dans la loi chrétienne.

2. Étonnement, de ce qu'une loi si puissante et si agissante opère si peu dans nous.

3. Réflexion. Que nous sert de professer une loi dont la vertu est toute puissante, lorsqu'à notre égard toute cette vertu se trouve inutile et sans effet?

4. Résolution de vivre désormais en chrétiens, et de laisser agir en nous toute la vertu de la loi que nous avons embrassée.

LE DIMANCHE DE LA SEPTUAGÉSIME.

SUR L'OISIVETÉ.

Sujet. *Étant sorti vers l'onzième heure du jour, il en trouva encore d'autres qui étoient là, et il leur dit : Comment demeurez-vous ici tout le jour sans rien faire?*

L'oisiveté ne passe dans le monde que pour un péché léger, mais c'est devant Dieu un péché très grief.

Division. Nous sommes tous obligés au travail, et en qualité de pécheurs, première partie; et en qualité d'hommes attachés par état à une condition de vie, deuxième partie.

Première partie. Nous sommes tous obligés au travail en qualité de pécheurs; car le travail est la peine du péché. Peine satisfactoire, et peine préservative.

1. Peine satisfactoire. Dieu imposa le travail au premier homme, comme le châtiment de son péché; et cette loi s'est étendue à toute la postérité d'Adam, sans nulle exception d'états, parceque nous sommes tous pécheurs. Quand donc nous menons une vie oisive, nous tombons dans une seconde révolte contre Dieu. La première a été notre péché, et la seconde est la fuite du travail qui en doit être la punition. Voilà néanmoins quelle est la vie du monde. On passe les années à perdre la chose la plus précieuse, qui est le temps, et le temps de la pénitence. Je suis riche, dit-on; et qu'ai-je affaire de travailler? Mais, quoique riche, vous êtes pécheur. Je suis d'une qualité et dans un rang où le travail ne me convient pas : il vous convient partout, puisque partout vous êtes pécheur. Le travail est ennuyeux : prenez cet ennui par pénitence.

2. Peine préservative. De combien de péchés l'oisiveté est-elle la source? C'est le travail qui nous en préserve. Exemple des Juifs, de David, de Salomon. C'est pour cela que les Pères du désert enjoignoient si fortement le travail aux solitaires; et c'est de là même que la vraie piété et l'innocence des mœurs ne se rencontrent presque plus que dans ces conditions médiocres qui subsistent par le travail.

Deuxième partie. Nous sommes tous obligés au travail en qualité d'hommes attachés par état à une condition de vie. Car toute condition est sujette à certains devoirs dont l'accomplissement demande du travail et de la peine; et plus une condition est relevée dans le monde, plus elle a de ces engagements auxquels il est impossible de satisfaire sans une application constante et assidue. Cela se voit assez par l'induction qu'on peut faire de tous les états de la vie.

Dieu l'a ainsi ordonné pour deux raisons, surtout à l'égard des conditions plus relevées : 1° afin que les dignités et les conditions honorables ne devinssent pas les sujets de notre vanité; 2° afin qu'elles ne servissent pas à exciter notre ambition.

Concluons donc deux choses : qu'il n'y a point d'état où l'oisiveté ne soit un crime, et qu'elle l'est encore plus dans les états supérieurs aux autres. Y a-t-il en effet un état où l'on puisse être oisif sans manquer aux devoirs de conscience les plus essentiels; et comme les états supérieurs ont des devoirs plus importants, n'en est-on pas d'au-

tant plus criminel, lorsque l'oisiveté les fait négliger? C'est pervertir l'ordre des choses, c'est être infidèle à la Providence, c'est déshonorer son état, et par une suite nécessaire c'est se damner. Exemple de l'empereur Valentinien.

LE DIMANCHE DE LA SEXAGÉSIME.

SUR LA PAROLE DE DIEU.

SUJET. *Le bon grain, c'est la parole de Dieu.*

Sommes-nous de cette bonne terre où le bon grain de la parole de Dieu fructifie? Si cette divine parole est si stérile, il ne faut point s'en prendre à Dieu, mais aux mauvaises dispositions de ceux à qui on l'annonce.

DIVISION. La parole de Dieu nous est inutile, parcequ'on ne la reçoit pas comme parole de Dieu: première partie. Et dès que par notre faute cette sainte parole nous est inutile, elle devient le sujet de notre condamnation devant Dieu: deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. La parole de Dieu nous est souvent inutile, parcequ'on ne la reçoit pas comme parole de Dieu. Il faut d'abord poser ce principe, que Dieu parle par la bouche de ses prédicateurs. Point de controverse en faveur des nouveaux convertis.

Puisque c'est la parole de Dieu qu'annoncent les prédicateurs, suivent de là trois grandes conséquences : 1° que nous devons donc écouter les prédicateurs de l'Évangile, comme Dieu même; 2° que si je reçois la parole de Dieu comme parole des hommes, je ne satisfais pas au précepte positif que ma religion m'impose d'écouter la parole de Dieu; 3° que d'entendre cette parole de Dieu comme parole de l'homme, c'est la rendre inutile, et voilà de quoi présentement il s'agit. La preuve en est fondée sur deux principes indubitables : le premier est, que la force toute puissante de la parole de Dieu ne lui convient pas en tant qu'elle procède de l'homme, mais en tant qu'elle est de Dieu : le second, c'est que la parole de Dieu n'opère en nous que selon la manière dont elle y est reçue. Vous ne la recevez que comme parole de l'homme, elle n'agira que comme parole de l'homme. Or rien de plus foible que la parole de l'homme. Exemple des Juifs et des apôtres. Ne nous étonnons donc point de ce que la parole de Dieu nous profite si peu : c'est qu'on ne l'entend que comme parole des hommes; c'est-à-dire qu'on l'entend, 1° par coutume et par une espèce de passe-temps; 2° par un esprit de malignité et de censure; 3° par une curiosité vaine et tout humaine.

DEUXIÈME PARTIE. Dès que par notre faute la parole de Dieu nous est inutile, elle devient le sujet de notre condamnation devant Dieu. Car se rendre inutile une parole si efficace en elle-même, 1° c'est un péché; 2° c'est s'ôter, par ce péché particulier, toute excuse dans tous les autres péchés.

1. C'est un péché, parceque la parole de Dieu est un moyen de salut, et un des premiers moyens. Or, puisqu'il nous est ordonné de travailler à notre salut, manquer par sa faute un tel moyen, c'est incontestablement un péché. Quel fut le péché des Juifs? de ne s'être pas soumis à la parole de Dieu. Cependant de tous les péchés en est-il un que l'on connoisse moins? On ne s'en fait nul scrupule : mais il y a néanmoins de quoi nous faire trembler.

2. C'est s'ôter, par ce péché particulier, toute excuse dans tous les autres péchés. Car à quoi se réduisent toutes nos excuses? ou à l'ignorance, ou à la foiblesse. Or la parole de Dieu est un moyen pour nous instruire et pour nous fortifier. Nous ne pouvons donc plus dire ce qu'on dit néanmoins sur tant de sujets : Je ne le savois pas, ou je ne le pouvois pas. La parole de Dieu étoit un moyen pour le savoir et pour le pouvoir : et c'étoit le moyen le plus puissant, le plus présent, le plus gratuit, et d'une préférence plus marquée.

LE DIMANCHE DE LA QUINQUAGÉSIME.

SUR LE SCANDALE DE LA CROIX ET DES HUMILIATIONS DE JÉSUS-CHRIST.

Sujet. *Jésus prit avec lui ses douze apôtres, et leur dit : Voici que nous allons à Jérusalem, et tout ce que les prophètes ont écrit du Fils de l'Homme s'accomplira. Car il sera livré aux Gentils, moqué, flagellé, couvert de crachats. Et après qu'on l'aura flagellé, on le mettra à mort. Mais les apôtres n'entendirent rien à tout cela, et c'étoit une chose cachée pour eux.*

Les apôtres n'y entendirent rien; et cette croix, ces humiliations d'un Dieu Sauveur, c'est ce qui rebute et ce qui scandalise, jusques au milieu du christianisme, tant de libertins.

Division. Dieu offensé par le scandale de l'homme touchant les humiliations et la croix de Jésus-Christ, première partie. L'homme perdu par ce même scandale des humiliations et de la croix de Jésus-Christ, deuxième partie.

Première partie. Dieu offensé par le scandale de l'homme touchant les humiliations et la croix de Jésus-Christ. Ce scandale blesse directement la grandeur, la bonté, la sagesse de Dieu.

1. Ce scandale blesse la grandeur de Dieu. Car c'est attaquer Dieu dans la souveraineté de son être, que de prétendre, en quoi que ce soit, censurer sa conduite et sa providence. Mais, disoit l'hérésiarque Marcion : Si je me scandalise des humiliations et des souffrances d'un Homme-Dieu, c'est pour l'intérêt même et l'honneur de Dieu, dont je ne puis supporter que la majesté soit ainsi avilie. Zèle trompeur et faux, lui répondoit Tertullien. C'est à vous, sans raisonner, de reconnoître votre Dieu dans tous les états où il a voulu se faire voir. Car dans tous les états il est également Dieu.

2. Ce scandale blesse la bonté de Dieu. Nous nous rebutons des mystères d'un Dieu humilié et crucifié, c'est-à-dire que nous nous rebutons et nous scandalisons de cela même où Dieu nous a fait paroître plus sensiblement son amour.

3. Ce scandale fait outrage à la sagesse de Dieu. Le mystère de la croix, selon les prétendus esprits forts du siècle, est une folie; mais c'est le plus excellent ouvrage de la sagesse divine. Car rien n'étoit plus convenable à l'office de Sauveur, que venoit exercer le Fils de Dieu. Il devoit satisfaire à Dieu : or la satisfaction d'une offense porte avec soi l'humiliation et la peine. Il devoit nous engager nous-mêmes à la pénitence, et pouvoit-il mieux nous y engager que par son exemple? Mais cette pénitence ne nous plait pas, et voilà pourquoi nous nous révoltons contre des mystères qui nous en font voir la nécessité.

Deuxième partie. L'homme perdu par ce scandale des humiliations et de la croix de Jésus-Christ : pourquoi? parceque ce scandale est essentiellement opposé à la profession de foi que doit faire tout homme chrétien ; parceque ce scandale est un obstacle continuel à tous les devoirs et à toutes les pratiques de la religion d'un chrétien ; et parceque ce scandale est le principe général, mais immanquable, de tous les désordres particuliers de la vie d'un chrétien.

1. Ce scandale est essentiellement opposé à la profession de foi que doit faire tout homme chrétien. Car il doit croire le mystère de la croix, et faire une profession publique de cette foi en Jésus-Christ humilié et crucifié. Et par la croix du Sauveur il ne faut pas seulement entendre cette croix extérieure où il est mort, mais la croix intérieure dont il fut affligé dans son ame. Si notre profession de foi est pleine et entière, nous devons, comme saint Paul, faire gloire de participer à cette croix intérieure par les souffrances de la vie : mais c'est de quoi nous avons le plus d'horreur.

2. Ce scandale est un obstacle continuel à tous les devoirs et à toutes les pratiques de la religion d'un chrétien. Toutes les pratiques de la vie chrétienne tendent à la haine de soi-même, au crucifiement de la chair, à l'anéantissement de l'orgueil, au retranchement des plaisirs, au renoncement à l'intérêt. Or voilà ce qui se trouve combattu par le scandale des humiliations et de la croix du Fils de Dieu.

3. Ce scandale est le principe général de tous les désordres particuliers de la vie d'un chrétien. S'il y a des chrétiens intéressés, c'est qu'il y a des chrétiens scandalisé

de la pauvreté de Jésus-Christ; s'il y a des chrétiens ambitieux, c'est qu'il y a des chrétiens scandalisés des abaissements de Jésus-Christ. Ainsi des autres. Heureux donc celui pour qui l'auteur de son salut n'est point un sujet de scandale ! Un scandale en attire un autre : si nous nous scandalisons de notre Dieu, il se scandalisera de nous. Prière à Dieu.

LE DEUXIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

SUR LE SOIN DES DOMESTIQUES.

Sujet. *Jésus dit aux pharisiens : Je suis le bon pasteur.*

Les maîtres sont comme les pasteurs de leurs familles, et en particulier de leurs domestiques, à la sanctification desquels ils doivent travailler.

Division. Trois grands intérêts imposent aux maîtres une loi étroite et inviolable de s'employer au salut de leurs domestiques, savoir : l'intérêt des domestiques mêmes, première partie; l'intérêt de Dieu, deuxième partie; l'intérêt des maîtres, troisième partie.

Première partie. L'intérêt des domestiques. Un maître est constitué de Dieu pour gouverner ses domestiques. Or tout gouvernement, même temporel, n'est établi sur la terre que pour conduire les hommes à leur dernière fin, qui est le salut. Loi commune aux rois et à toutes les puissances ordonnées de Dieu. Si donc un homme ayant sous soi des domestiques ne les regardoit que par rapport à soi-même, et que du reste il ne fût point en peine de la manière dont ils se conduisent, dès-là il seroit dans une disposition criminelle. Le pouvoir d'un maître n'est qu'une émanation du pouvoir de Dieu. Par conséquent un maître doit user à peu près de son pouvoir, comme Dieu use du sien. Or Dieu n'use de son pouvoir que pour notre sanctification et pour notre salut. De là cette belle leçon de saint Paul : *Obéissez à vos maîtres ; car ils sont chargés de veiller sur vous, comme devant rendre compte de vos ames.*

Ainsi un maître, pour la sanctification de ses domestiques, leur doit surtout trois choses : l'instruction, l'exemple, et une charitable correction. Mais combien de maîtres en sont au contraire les corrupteurs, 1° par les engagements et les occasions de péché où ils les jettent, en les rendant complices de leurs désordres ; 2° par les exemples pernicieux qu'ils leur donnent ; 3° par une ignorance criminelle de leurs déportements et de leur conduite; 4° par une indulgence molle et une lâche tolérance qui les autorise dans leurs vices ?

Deuxième partie. L'intérêt de Dieu. Toute puissance vient de Dieu, et ne doit être employée que pour Dieu. Or qu'est-ce que de l'employer pour Dieu, si ce n'est de l'employer à faire servir et glorifier Dieu? Mais quelle est sur cela l'injustice des maîtres? C'est qu'ils n'emploient leur pouvoir qu'à se faire servir eux-mêmes. Désordre que saint Augustin reprochoit si éloquemment aux magistrats de Rome, qui souffroient que leurs poëtes jouassent publiquement les dieux, et qui leur défendoient, sous de grièves peines, d'attaquer la réputation d'un citoyen romain. Désordre que saint Bernard déploroit aussi très-amèrement, et qui allumoit tout son zèle.

Zèle qui a été de tout temps le caractère des serviteurs de Dieu et des vrais chrétiens. Exemple des premiers fidèles, de ce maître dont Jésus-Christ avoit guéri le fils, du grand Constantin et de saint Louis. D'où leur venoit le zèle qu'ils faisoient voir à tenir dans l'ordre et dans la règle ceux qui leur étoient soumis? de l'esprit de religion et de foi dont ils étoient animés. Et ceci servira à nous faire entendre cette parole de l'Apôtre, que quiconque ne s'applique pas à former ses domestiques et à les élever dans la crainte de Dieu, doit être regardé comme un homme qui a renoncé la foi, et pire même qu'un infidèle. Car il n'a pas une des marques les plus ordinaires du christianisme, et il montre moins de zèle pour le vrai Dieu que les païens mêmes pour leurs fausses divinités. Et il ne faut point dire que dans une maison on a bien de la peine à réduire des esprits difficiles, et portés au libertinage. Quand vous parlerez de Dieu à des domestiques, et que vous leur en parlerez avec une charité soutenue de l'autorité, ils vous écouteront.

Troisième partie. L'intérêt des maîtres. Dans l'obligation que Dieu leur a imposée

de veiller sur la conduite de leurs domestiques, ils trouvent deux avantages : l'un spirituel, l'autre temporel. Avantage spirituel : cette obligation est un puissant contrepoids pour réprimer l'orgueil qu'inspire l'autorité. Car, selon la remarque de saint Augustin, de saint Grégoire et de saint Bernard, les maîtres deviennent ainsi comme les serviteurs de leurs serviteurs mêmes. Avantage temporel : les maîtres, en réglant les mœurs de leurs domestiques, établissent la subordination, la paix, la concorde, la sûreté dans leurs maisons, et n'est-ce pas ce qui en fait le bonheur? Mais où voit-on de ces maisons? et pourquoi y en a-t-il si peu? c'est qu'il y a peu de maîtres qui travaillent à entretenir parmi leurs domestiques le culte de Dieu et la piété. Exemple de la femme forte.

LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

SUR LES DIVERTISSEMENTS DU MONDE.

Sujet. *Je vous le dis en vérité : Vous pleurerez, vous serez dans l'affliction, et le monde se réjouira.*

Quel partage! les Justes dans l'affliction, et le monde dans la joie. Mais ce qui doit consoler les Justes, c'est que leur tristesse se tournera en joie; et ce qui doit faire trembler les mondains, c'est que leurs fausses joies et leurs vains divertissements n'aboutiront qu'à un malheur éternel.

Division. La plupart des divertissements du monde sont condamnables, parcequ'ils sont presque tous, ou impurs et défendus dans leur nature, première partie; ou excessifs dans leur étendue, deuxième partie; ou scandaleux dans leurs effets, troisième partie.

Première partie. Divertissements impurs, et défendus dans leur nature. Comédies, bals, romans. Il ne faudroit d'abord qu'un raisonnement pour nous engager à nous interdire ces sortes de plaisirs : c'est que ce sont au moins des divertissements suspects, et que l'on ne doit pas pour si peu de chose risquer son salut.

Mais il y a plus : ce sont des divertissements criminels et expressément défendus. 1° Comédies et bals. Nous avons sur cela les plus sévères ordonnances de l'Église et les plus rigoureuses décisions des Pères, et de tous les Pères, dans tous les temps, et pour toutes personnes. Ces témoignages ne doivent-ils pas l'emporter sur celui de quelques mondains sans étude et sans autorité? Et ne sait-on pas d'ailleurs combien ces spectacles et ces assemblées profanes font naître d'idées et de sentiments impurs?

2. Romans. Rien de plus propre à dessécher la piété et à corrompre un cœur, que ces livres empestés. L'expérience le montre bien, et la confession de ceux qui les ont lus en est une preuve sensible. A quoi tendent ces histoires romanesques? à inspirer l'amour. Mais, dit-on, il ne s'agit en plusieurs que d'un amour honnête : erreur. Appelez-vous amour honnête, celui qui possède un homme et qui l'enchante, jusqu'à le rendre idolâtre de la créature aux dépens du créateur? Mais ces livres apprennent le monde. Est-il donc si nécessaire de savoir le monde, qu'on doive pour cela exposer l'innocence de son ame, et la perdre? Avis aux pères et aux mères qui, sous prétexte de former leurs enfants, leur permettent des lectures et les mènent à des assemblées et à des spectacles où leurs cœurs, déja trop sensibles, achèvent de se pervertir.

Deuxième partie. Divertissements excessifs dans leur étendue : surtout le jeu. Trois excès : excès dans le temps qu'on emploie au jeu; excès dans la dépense qu'on y fait; excès dans l'attachement et l'ardeur avec laquelle on s'y porte.

1. Excès dans le temps qu'on y emploie. Combien d'hommes et de femmes y passent presque toute la vie? Ce jeu n'est pas absolument criminel en lui-même, s'il est pris modérément et pour une récréation honnête et passagère; mais ce qui en fait le crime, c'est la continuité.

2. Excès dans la dépense qu'on y fait. Dépense qui empêche de payer des dettes, de satisfaire des domestiques, de pourvoir aux besoins d'une maison, d'élever des enfants, d'assister les pauvres. Mais après tout, dit-on, la dépense de mon jeu est assez modique et très commune. Elle peut être modique en soi, et considérable par rapport à

vous et à votre état. On a bonne grace à se plaindre du malheur des temps, lorsqu'on ne retranche rien de son jeu, ou qu'on n'en retranche pas assez! A quoi se portent une femme, un jeune homme, pour avoir de quoi y fournir?

3. Excès dans l'ardeur avec laquelle on s'y attache. De là les dépits, les chagrins, les emportements, les blasphèmes. Ce n'est pas qu'on n'affecte communément au-dehors un air serein; mais sous ces dehors tranquilles, quels troubles dans l'ame!

Troisième partie. Divertissements scandaleux dans leurs effets. Jésus-Christ veut que nous arrachions notre œil et que nous coupions notre main, si ce sont pour nous des sujets de scandale. A combien plus forte raison devons-nous nous priver des divertissements qui, tout honnêtes qu'ils sont en eux-mêmes, nous deviennent des occasions de péché. Or il y en a de cette sorte : par exemple, la promenade. Rien de plus indifférent en soi ni de plus innocent que la promenade; mais combien néanmoins y en a-t-il de suspectes, combien d'ouvertement mauvaises?

Scandale d'autant plus à craindre qu'on en voit moins le danger. Mais nous savons ce qu'en ont pensé les Pères de l'Église, et ce qu'ils ont là-dessus recommandé, surtout aux jeunes personnes. Combien d'hommes et de femmes, s'ils vouloient parler de bonne foi, reconnoîtroient que ce sont certaines promenades qui les ont perdus?

Mais faut-il se passer de tout divertissement? Deux réponses : 1° Tout divertissement qui a l'un de ces trois caractères que j'ai marqués, vous devez l'avoir en horreur; 2° il y a des divertissements honnêtes, sans excès et sans danger : voilà ceux qui vous sont accordés. Réjouissez-vous, dit l'Apôtre, mais réjouissez-vous dans le Seigneur.

LE QUATRIEME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

SUR L'AMOUR ET LA CRAINTE DE LA VÉRITÉ.

Sujet. *Quand cet esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité.*

Il n'y a rien dont nous fassions un plus criminel abus que de la vérité. Il est important que nous apprenions l'usage que nous en devons faire.

Division. Il y a une vérité qui nous reprend, et il y en a une qui nous flatte, Or, de toutes les vérités, il n'en est point que nous devions plus aimer que la vérité qui nous reprend, première partie : et il n'en est point que nous devions plus craindre que la vérité qui nous flatte, deuxième partie.

Première partie. De toutes les vérités il n'en est point que nous devions plus aimer que la vérité qui nous reprend. Pourquoi? Quatre raisons.

1. Parceque c'est cette vérité qui nous donne la connoissance de nous-mêmes. Quelque éclairés que nous soyons, et quelque soin que nous prenions de nous connoître, il y a dans nous mille défauts qui nous échappent, Mais c'est en nous reprenant qu'on nous les découvre. Exemple de Germanicus.

2. Parceque cette vérité est la plus efficace pour nous corriger. Elle nous fait rentrer dans nous-mêmes par la connoissance, et elle nous en fait sortir par la pénitence. Une vérité dite à propos suffit, en telles conjonctures, pour nous retirer d'une habitude vicieuse. On en est troublé d'abord; mais enfin la vérité digérée par un esprit solide agit dans son temps.

3. Parceque c'est cette vérité qu'on a plus de peine à nous dire, et qu'on affecte plus de nous cacher. Rien de plus rare qu'un ami assez sincère pour nous avertir et nous reprendre. Et cela est surtout vrai à l'égard des grands. Cette vérité qui nous reprend nous en doit donc être d'autant plus précieuse.

4. Parceque cette vérité ne part que d'un zèle pur, généreux et désintéressé. Car il n'est point de commission plus fâcheuse que de dire à un homme une vérité désagréable. D'où il s'ensuit qu'on doit l'écouter avec plus de docilité et plus de reconnoissance. Exemple de Baltasar à l'égard de Daniel. Mais que faisons-nous? Dès que la vérité nous reprend, nous la haïssons, nous nous révoltons contre elle. Exemple d'Achab à l'égard du prophète Michée. Nous ne voulons pas même l'entendre de la bouche des prédicateurs, et dès qu'elle nous devient personnelle, nous la condamnons.

Deuxième partie. De toutes les vérités il n'en est point que nous devions plus craindre que la vérité qui nous flatte. Pourquoi? Deux raisons.

1. Parceque, dans l'usage du siècle, ce qui nous flatte est ordinairement ce qui nous trompe. En effet, qu'est-ce que la plupart des louanges, dans le style du monde? des mensonges officieux. Cependant un homme s'enivre de ce vain encens, et se croit tout autre qu'il n'est. Voilà quelle fut la source de l'idolâtrie païenne; et à cette idolâtrie une autre a succédé jusque dans le christianisme. On ne dit plus aux grands et aux riches qu'ils sont des dieux; mais on leur dit qu'ils ne sont pas comme les autres hommes, et ils se le persuadent. On idolâtre de la même manière une femme, un ami, et on les séduit. Qu'est-ce que cet usage d'éloges et d'actions publiques, d'épîtres à la tête d'un livre, d'oraisons funèbres dans le lieu saint? Par l'abus qu'on en fait, n'est-ce pas un débit, souvent mercenaire, de louanges excessives dont on infatue les hommes? Cependant ces hommes protestent que ce qu'ils ont le plus en horreur, c'est d'être trompés. On ne veut pas l'être, mais on veut tout ce qu'il faut pour l'être. Sur cela que répondrons-nous à Dieu, lorsqu'il nous reprochera que pour avoir trop recherché les vérités flatteuses, nous n'avons trouvé que l'imposture?

2. Parceque ce qui nous flatte nous corrompt: et cela en deux manières. 1° En nous inspirant un orgueil secret, qui anéantit devant Dieu tout le mérite de ce que nous sommes; 2° en diminuant et affoiblissant en nous le zèle de notre perfection, qui, bien entretenu, vaudroit mieux pour nous que tous les avantages que nous possédons. Attachons-nous donc à ces deux importantes maximes: aimons la vérité qui nous reprend, et défions-nous de la vérité qui nous flatte.

LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS PAQUES.

SUR LA PRIÈRE.

Sujet. *Jésus parla de cette sorte à ses disciples: Je vous le dis en vérité, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. Vous n'avez encore rien demandé en mon nom; demandez, et vous recevrez.*

Voilà une promesse bien authentique et bien étendue: pourquoi n'en profitons-nous pas? Est-ce que nous n'avons point encore appris à demander et à prier? Apprenons-le aujourd'hui.

Division. Il y a deux sortes d'oraisons ou de prières: l'oraison ordinaire, qui est celle du commun des chrétiens; et l'oraison extraordinaire, qui est celle de certaines ames plus élevées. L'indispensable nécessité de l'oraison ordinaire fondée sur les principes de la foi les plus évidents, première partie. L'abus de l'oraison extraordinaire reconnu et découvert par les règles de la foi les plus solides, deuxième partie.

Première partie. L'indispensable nécessité de la prière ou de l'oraison ordinaire. Ceci regarde, en général, l'action commune de prier. Or cette nécessité de la prière est fondée sur la nécessité de la grace. Point de salut sans la grace; donc point de salut sans la prière, puisque hors la première grace, qui est indépendante de la prière parcequ'elle est le principe de la prière même, il est de la foi que la prière est le moyen efficace et universel par où Dieu veut que nous obtenions ses graces. Demandez, dit Jésus-Christ, et vous recevrez. Dieu ne nous doit rien par justice, et n'est-il pas convenable que nous lui adressions au moins nos prières, pour attirer sur nous les dons de sa miséricorde et des graces si précieuses? Ce n'est pas qu'indépendamment de nos prières il ne connoisse nos besoins, mais il n'y veut pourvoir qu'autant que nous avons recours à lui.

1. De là il s'ensuit que dans le cours de la vie chrétienne il nous peut arriver et qu'il nous arrive souvent de manquer, en effet, de certaines graces pour accomplir le bien auquel nous sommes obligés, et pour éviter le mal que la loi de Dieu nous défend, sans que nous ayons droit d'alléguer notre impuissance pour excuse de nos désordres, sans que nous puissions prétexter devant Dieu nulle impossibilité d'obéir à ses commandements, et sans que sa loi, dans ces occasions, nous devienne impraticable: parceque l'obligation que Dieu s'est faite de nous exaucer autant de fois que nous le

prierons utilement et saintement pour le salut, est alors contre nous une raison invincible qui nous ferme la bouche et qui met à couvert sa providence. Nous avons toujours la grace de la prière : cela suffit.

2. Il s'ensuit que le plus grand de tous les désordres et en même temps de tous les malheurs où puisse tomber l'homme chrétien, c'est d'abandonner la prière; parceque c'est renoncer au plus essentiel et au plus irréparable de tous les moyens du salut. La prière est la dernière ressource qui nous reste : la quitter donc, c'est s'ôter à soi-même toute ressource. Tel est néanmoins le désordre du siècle.

3. Il s'ensuit que le comble du malheur pour un chrétien est de perdre absolument l'esprit de la prière, c'est-à-dire une certaine estime de la prière, un certain sentiment intérieur du besoin que nous en avons, et un fonds de disposition à l'employer dans les rencontres. Car avoir perdu cette estime, cette confiance, ce sentiment, cette disposition secrète, c'est avoir perdu jusqu'aux principes les plus éloignés de la vie de l'ame.

Deuxième partie. Abus de l'oraison extraordinaire. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait une manière de prier, ou une oraison extraordinaire et propre des ames élevées, qui ne soit très sainte et très louable : mais cette oraison est plus sujette aux abus, et en voici surtout quatre dont nous avons à nous préserver.

1. On confond l'oraison extraordinaire avec des choses qui ne sont rien moins qu'oraison, et qui sous ce nom spécieux déshonorent plutôt la religion. Car nous devons regarder comme oraison chimérique celle que Jésus-Christ et saint Paul ne nous ont point enseignée; celle qui, réduite aux principes, ne se trouve pas à l'épreuve d'une exacte théologie; celle qui choque le bon sens, et contre laquelle la droite raison se révolte d'abord; celle dont les termes mêmes et les expressions semblent n'être propresqu'à décrier la piété et à la faire tomber dans le mépris : enfin celle qui, de la manière dont on la propose, est absolument inintelligible. Or telles sont tant d'oraisons différentes qu'on a voulu faire valoir dans ces derniers siècles.

2. On préfère l'oraison extraordinaire à l'oraison commune; et cependant l'oraison la plus commune est celle dont Jésus-Christ nous a lui-même prescrit la forme; et cette oraison, quoique la plus commune, est sans contredit la plus parfaite, et la plus capable de sanctifier les hommes et de les rendre parfaits.

3. On entre dans la voie d'une oraison extraordinaire sans y être appelé de Dieu, et même contre l'ordre de Dieu. On s'adonne d'abord à cette oraison, on se remplit de spécieuses idées, et l'on s'occupe de belles imaginations, au lieu de travailler avant toute chose, avec le secours de l'oraison ordinaire et selon les vues de Dieu, à mortifier ses passions et à corriger ses défauts.

4. Sous prétexte d'oraison extraordinaire, on méprise et on néglige les règles dont le Saint-Esprit nous a fait des préceptes indispensables pour le saint exercice de la prière. On se présente devant Dieu sans nulle préparation, et l'on y demeure sans rien demander à Dieu. La conclusion est de nous défier communément des routes particulières qu'on voudroit nous faire prendre, et de les bien examiner, afin de ne nous y pas égarer.

LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION.

SUR LE ZÈLE POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE DIEU.

Sujet. *Quand il sera venu, ce consolateur que je vous enverrai du sein de mon Père, lui qui est l'esprit de vérité qui procède du Père, il rendra témoignage de moi : et vous aussi vous en rendrez témoignage.*

Les apôtres ont rendu témoignage à Jésus-Christ en prêchant sa loi; et, sans être appelés au même ministère, nous devons tous rendre témoignage à Dieu, en défendant sa cause dans les rencontres, et ses intérêts.

Division. On abandonne les intérêts de Dieu, ou par une fausse prudence, ou par une lâche foiblesse. Prudence réprouvée dans les uns, première partie. Foiblesse très préjudiciable dans les autres : deuxième partie.

Première partie. Prudence réprouvée : car c'est une prudence dont Dieu se tient

déshonoré, que le monde même n'approuve pas, qui fait le scandale de la religion, et qui autorise l'impiété.

1. Prudence dont Dieu se tient déshonoré : car il est de sa grandeur d'être servi par des hommes qui fassent gloire d'être à lui, et que ses intérêts ne soient jamais balancés par nul autre intérêt. De là cette obligation indispensable pour tout homme chrétien de professer sa foi, même aux dépens de sa vie. Ainsi, par proportion, sommes-nous obligés en mille occasions de nous déclarer pour Dieu. Sans cela nous lui faisons injure, et la parole de Jésus-Christ se vérifie en nous : *Celui qui n'est pas pour moi est contre moi.* Exemple de David.

2. Prudence que le monde même n'approuve pas. Un ami seroit regardé dans le monde comme un lâche, si dans une affaire il manquoit à son ami; un sujet seroit traité de rebelle, si dans une guerre il ne prenoit pas le parti de son prince. Il ne faut donc que les règles du monde pour condamner notre indifférence sur ce qui concerne la cause de Dieu.

3. Prudence qui fait le scandale de la religion : parceque, dans l'opinion commune, cette indifférence pour la cause de Dieu est prise et interprétée comme une aliénation secrète des intérêts de Dieu. A peine démêle-t-on dans le monde un homme indifférent pour Dieu, d'un libertin qui est formellement et expressément contre Dieu. La raison est que le libertinage n'osant tout-à-fait lever le masque, il ne se produit guère au-dehors que par une telle indifférence; d'où les foibles tirent un sujet de scandale. Et c'est ce qui alluma autrefois le zèle du prophète Élie. Pourquoi délibérez-vous? disoit-il aux Israélites. Si le Seigneur est votre Dieu, que ne parlez-vous pour lui?

4. Prudence qui autorise l'impiété. Le libertinage ne demande point précisément d'être applaudi : mais c'est beaucoup pour lui d'être toléré. Avec cela il prend bientôt racine et se fortifie. Mais, dit-on, mon zèle ne servira qu'à irriter le mal : quand cela seroit, vous auriez toujours fait votre devoir. Mais il faut user de discrétion : il est vrai, pourvu que ce soit une discrétion qui aille toujours au terme où le zèle doit tendre. Mais ce que je dirai fera de l'éclat et du bruit! ce n'est pas toujours prudence d'éviter l'éclat quand il est nécessaire; il y a une fausse paix plus dangereuse que le trouble. Mais ne faut-il pas ménager le prochain? point de ménagement lorsqu'il y va du service de Dieu. C'est ainsi que les apôtres ont raisonné.

Deuxième partie. Foiblesse très préjudiciable. Elle nous prive du plus grand honneur que nous puissions prétendre; elle nous rend odieux et méprisables; elle se dément et se contredit dans nous d'une manière dont la conviction et le remords nous doit être insupportable dès cette vie; enfin elle oblige Dieu à retirer de nous ses graces, et à nous faire sentir les châtiments les plus sévères de sa justice.

1. Elle nous prive du plus grand honneur que nous puissions prétendre, qui est d'être les défenseurs de la cause de Dieu. C'est par la défense de cette cause de Dieu que tant de grands hommes se sont rendus recommandables dans l'ancien Testament et dans le nouveau. Vous n'avez pas la même fermeté : Dieu ne se servira point de vous comme il s'est servi d'eux.

2. Elle nous rend odieux et méprisables : à qui? 1° aux gens de bien, qui ne voient notre infidélité qu'avec une juste indignation; 2° aux pécheurs mêmes et aux impies, qui découvrent le foible de notre conduite, et s'aperçoivent bien que notre indulgence pour eux n'est que timidité et petitesse d'esprit.

3. Elle se dément et se contredit elle-même d'une manière dont la conviction et le remords nous doit être insupportable dès cette vie. Nous ne manquons de fermeté que lorsqu'il faut en avoir pour les intérêts de Dieu; et pour nos intérêts propres, nous ne péchons que par trop de fermeté. Pour peu que nous soyons équitables, pouvons-nous entendre sur cela le témoignage de notre cœur, et n'en pas rougir de confusion?

4. Elle oblige Dieu à retirer de nous ses graces, et à nous faire sentir les châtiments les plus sévères de sa justice. Ainsi traita-t-il Héli, et ainsi en traite-t-il bien d'autres.

LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DU SAINT-SACREMENT.

SUR LA FRÉQUENTE COMMUNION.

Sujet. *Un homme fit un grand repas, et invita beaucoup de gens. Quand l'heure du repas fut venue, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir : mais ils commencèrent tous à s'excuser.*

Voilà comment on se comporte à l'égard de la communion ; où Dieu nous invite, et dont on s'excuse par une humilité mal entendue. Je suis indigne, dit-on, de fréquenter le sacrement de Jésus-Christ, et mon cœur n'est pas assez pur. Vain prétexte qu'il faut combattre.

Division. La pureté de vie requise pour approcher du sacrement de Jésus-Christ ne doit point être communément ni en soi un obstacle à la fréquente communion : première partie. La fréquente communion est même un des moyens les plus efficaces pour acquérir une sainte pureté de vie : deuxième partie.

Première partie. La pureté de vie requise pour approcher du sacrement de Jésus-Christ n'est point communément ni en soi un obstacle à la fréquente communion ; car l'intention du Fils de Dieu a constamment été que les communions fussent fréquentes, puisqu'il nous a donné son sacrement comme une viande, comme un breuvage, comme un pain. Si donc d'ailleurs il nous ordonne de ne nous présenter à sa table qu'avec une conscience nette et pure, cette pureté et cette condition, tout indispensable qu'elle est, ne peut être d'elle-même un titre valable pour ne pas communier souvent. Est ce à dire que, malgré l'état du péché, on doive, pour se conformer aux desseins de Jésus Christ, venir à son autel et recevoir son sacrement? Non ; mais c'est-à-dire que, pour fréquenter ce divin sacrement et pour entrer de la sorte dans les vues de Jésus-Christ, nous devons travailler à purifier et à sanctifier notre vie. Si cette obligation nous est un obstacle à la fréquente communion, elle ne l'est que parceque nous le voulons, et non point par elle-même ; car il ne tient qu'à nous, avec le secours de la grace, d'acquérir cette disposition nécessaire.

Mais pour l'acquérir, cette pureté, il faut du temps : je le veux, pourvu que ce soit un temps qui n'aille pas à l'infini, et qu'on ne cherche pas toujours à le prolonger. Mais de se priver de la communion, c'est une abstinence spirituelle qui tient lieu de pénitence : quelle pénitence, répond saint Ambroise, de se refuser le remède dont on doit attendre sa guérison et son salut ! Mais enfin on ne peut être trop parfait pour communier : il est vrai, mais on peut exiger d'abord trop de perfection de ceux qui communient, ou qui désirent cet avantage.

Pour mieux éclaircir ce point, il faut bien distinguer les dispositions nécessaires et absolument suffisantes, des dispositions de bienséance et de surérogation. Quoi qu'on en puisse dire, quiconque est actuellement en état de grace et sans péché mortel, est dans la disposition de pureté qui suffit, selon la rigueur du précepte, pour communier. Si donc je suis souvent en état de grace, j'ai dès-lors la pureté absolument suffisante pour communier souvent. Ce qui nous trompe, c'est que nous ne comprenons pas assez le mérite que porte avec soi cet état de grace, et ce qu'il en coûte pour s'y mettre ou pour y persévérer. Ce n'est pas, après tout, qu'il faille se contenter de cette exemption de péché mortel pour approcher souvent de la sainte table. Outre cette préparation indispensablement requise pour ne profaner pas le sacrement de Jésus-Christ, on doit encore l'honorer par d'autres dispositions convenables à la dignité de ce divin mystère. Mais aussi en exhortant les fidèles à apporter ces dispositions convenables, il ne faut pas les leur proposer dans un degré de perfection où ils ne puissent moralement espérer de parvenir.

Deuxième partie. La fréquente communion est un des moyens les plus efficaces pour acquérir une sainte pureté de vie. Comment cela ? parceque le sacrement qu'on y reçoit contient l'auteur de la grace et de toutes les graces ; et parceque ce sacrement est une viande toute divine, qui, par proportion, comme les autres viandes, nous communique ses qualités, sa pureté, sa sainteté, etc. Plus donc nous mangerons souvent cette viande céleste, plus elle nous purifiera et nous sanctifiera.

De plus, un chrétien qui communie souvent se trouve par-là même engagé à une plus grande vigilance et à une plus grande attention sur lui-même, puisque nous ne pouvons communément douter qu'il n'ait au moins assez de religion pour ne vouloir pas profaner et déshonorer le corps de Jésus-Christ.

Mais, dit-on, nous ne voyons point ces grands effets de la fréquente communion. Erreur : on les a vus, on les voit encore; et là-dessus voici trois propositions certaines, et fondées sur l'expérience. 1° Les plus grands Saints de l'Église de Dieu et les ames les plus élevées par leur piété se sont fait et se font tous, ou presque tous, une règle de communier souvent; et tout le bien qu'il y a eu en eux, tout ce qu'il y en a, ils l'ont attribué et l'attribuent particulièrement à cette pratique de la fréquente communion. 2° Tous ceux qui ont l'usage de la fréquente communion vivent ordinairement dans une plus grande innocence et une plus grande régularité. 3° Tout ce qu'il y a de gens vicieux, de libertins, de mondains et de mondaines, abandonnent la fréquente communion. Or tout cela qu'est-ce autre chose que de sensibles préjugés en faveur de la communion fréquente? Ce n'est pas qu'elle nous rende tout d'un coup parfaits; mais elle nous aide à le devenir. Prenons donc un nouveau zèle pour la communion, et que les ministres de Jésus-Christ s'emploient à le rallumer dans le christianisme.

LE TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA SÉVÉRITÉ CHRÉTIENNE.

Sujet. *Des publicains et des pécheurs venoient à Jésus pour l'entendre; mais les pharisiens et les scribes en murmuroient, disant : Cet homme reçoit les pécheurs, et il mange avec eux.*

Fausse sévérité des pharisiens, qui ne vouloient pas que Jésus-Christ reçût les pécheurs. Voyons par rapport à chacun de nous les caractères de la vraie sévérité.

Division. La sévérité chrétienne consiste surtout en deux choses : dans la docilité de l'esprit pour en soumettre les jugements : première partie; et dans la mortification du cœur pour en vaincre les passions : deuxième partie.

Première partie. Dans la docilité de l'esprit pour en soumettre les jugements. Il n'y a rien à quoi nous ayons plus de répugnance, et par conséquent il n'y a rien où nous nous fassions plus de violence, ni où nous soyons plus sévères envers nous-mêmes. Sévérité d'autant plus chrétienne qu'elle humilie plus l'homme; sévérité qui retient toujours l'homme dans les bornes de la religion; sévérité qui arrête les contestations et qui entretient la charité. Ce n'est point ainsi que les pharisiens étoient sévères; mais au contraire leur sévérité n'étoit qu'une sévérité présomptueuse. Au lieu de tant d'abstinences, de jeûnes, d'aumônes, ils auroient été bien plus solidement sévères, s'ils avoient appris à fléchir leur jugement propre, qui se roidissoit contre les vérités les plus claires et les plus saintes que leur annonçoit le Sauveur du monde.

Cependant de cette présomption, qu'on joint à une fausse sévérité, suivent deux grands désordres : l'un, qu'abandonné à ses propres idées, on porte la sévérité jusqu'à l'erreur; l'autre, qu'on se sert même de la sévérité pour accréditer et pour appuyer l'erreur.

1. On porte la sévérité jusqu'à l'erreur. La sévérité a ses bornes, mais on va jusqu'à une sévérité outrée. Exemples de tant de sectes d'abstinents, de pénitents, de flagellants; mêmes exemples de Tertullien, des pélagiens, des vaudois. Voilà l'un des plus subtils stratagèmes de l'ennemi de notre salut. Il ne sait pas moins pervertir les ames par l'apparence de l'austérité que par les charmes de la volupté, comme s'il vouloit avoir, parmi les chrétiens mêmes, ses confesseurs et ses martyrs. Or qui sont-ils, si ce ne sont pas ces esprits entiers et rebelles dont il est ici question?

2. On se sert même de la sévérité pour accréditer et pour appuyer l'erreur. C'est le secret dont les hérétiques ont usé de tout temps, et c'est ce qu'on a vu dans l'hérésie du siècle passé, qui s'est introduite sous le nom spécieux de réforme. Si ceux qui se laissoient séduire par les apparences trompeuses de cette prétendue réforme eussent

bien examiné le caractère des faux réformateurs qui la prêchoient, ne trouvant dans eux que de l'opiniâtreté, ils auroient bientôt découvert l'illusion de leur sévérité. Soyons sévères; mais pour l'être solidement, soyons obéissants et soumis, surtout aux décisions de l'Église.

Deuxième partie. Dans la mortification du cœur pour en vaincre les passions. La sévérité que l'Évangile nous demande est de renoncer à nous-mêmes. Or qu'est-ce que renoncer à soi-même, si ce n'est renoncer à ses passions, à ses inclinations, à ses aversions? Car qu'est-ce que nous-mêmes dans le langage de l'Écriture, sinon tout cela?

Aussi, pour prendre la chose dans son fond, qui dit sévérité dit opposition à une volonté propre, laquelle prétendroit se satisfaire, et qu'on fait plier sous le joug d'une autre volonté qui la contredit. Et voilà, selon saint Chrysostome, ce qui nous distingue et ce qui fait le mérite de notre religion. Il y a eu des religions aussi sévères et même plus sévères que la religion chrétienne sur ce qui regarde la mortification du corps; mais elles abandonnoient le cœur à toutes les saillies de ses passions, au lieu que la loi évangélique s'attache particulièrement à les dompter. En quoi elle est d'autant plus rigoureuse que cette victoire des passions est plus difficile.

De là nous ne devons point être surpris que le Fils de Dieu se soit tant déclaré contre la sévérité des pharisiens, puisque sous ce voile de sévérité ils cachoient les passions les plus animées et les plus violentes, et qu'ils employoient même leur sévérité à les entretenir et à les contenter. Telle est encore la sévérité de bien des gens, qui croient même rendre en cela service à Dieu et à l'Église; mais l'Église seroit sans doute mieux servie, si elle étoit mieux édifiée; et elle seroit beaucoup mieux édifiée, si elle étoit remplie de chrétiens mortifiés dans le cœur et modérés dans leurs passions. Appliquons-nous l'avertissement du prophète; ne déchirons point nos habits, mais brisons nos cœurs. Réprimons nos passions, toutes nos passions, surtout la passion qui domine en nous. C'est ainsi que nous marcherons dans la voie étroite du salut.

LE QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LES OEUVRES DE LA FOI.

Sujet. *Pierre lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit, et nous n'avons rien pris : mais sur votre parole, je jetterai encore le filet.*

Voulons-nous travailler utilement, appelons à nous Jésus-Christ, et travaillons sous ses ordres et en son nom. Agissons selon la foi et par la foi.

Division. La foi se perd par le relâchement dans la pratique des bonnes œuvres, première partie. Elle se rétablit par la ferveur dans la pratique des bonnes œuvres, deuxième partie.

Première partie. La foi se perd par le relâchement dans la pratique des bonnes œuvres. La perte de la foi ne peut venir que de deux principes, de Dieu et de nous-mêmes. De nous-mêmes, qui ne conservons pas avec soin le précieux trésor de la foi. De Dieu, qui retire de nous les graces et les lumières de la foi. Or l'un et l'autre n'arrive que par notre relâchement dans la pratique des bonnes œuvres, qui sont les fruits de la foi.

1. De nous-mêmes nous perdons la foi, parceque nous n'en pratiquons pas les œuvres; car ce qui la fait vivre, ce sont les œuvres. Quand donc les œuvres cessent, elle s'altère, elle devient languissante, et, selon l'expression de saint Jacques, elle meurt. Il est vrai qu'il n'y a que le péché d'infidélité qui puisse absolument la détruire; mais on en vient peu à peu à ce péché. Car dès que la foi n'agit plus en nous, mille ennemis commencent à s'élever dans nous-mêmes pour agir contre elle, nos passions, l'orgueil, l'amour de la liberté, le monde, la chair : et comment se défendra-t-elle, si elle n'a plus de mouvement ni d'action? Ce seroit une espèce de prodige, que, dans une vie déréglée, on conservât une foi saine et pure. Mais dépend-il de nous de croire et d'avoir la foi? oui, Chrétiens, avec le secours de la grace.

2. De la part de Dieu, nous perdons la foi, parceque, voyant que nous n'en prati-

quons pas les œuvres, il retire de nous les graces et les lumières de la foi. Rien de plus marqué dans l'Écriture. Et n'est-il pas bien naturel que la foi ne nous étant donnée que pour agir, Dieu la laisse détruire lorsqu'elle n'opère rien en nous et que nous ne faisons rien avec elle? C'est ainsi que des esprits sublimes, des esprits forts, pénétrants, éclairés, selon le monde, sont tombés et tombent encore dans des aveuglements qui font horreur.

Deuxième partie. La foi se rétablit par la ferveur dans la pratique des bonnes œuvres; car c'est par les bonnes œuvres fidèlement et sincèrement pratiquées que l'on parvient à la perfection de la foi. Il est vrai que la foi au moins commencée est le principe nécessaire du bien que nous faisons pour Dieu; mais il n'est pas moins vrai que c'est le bien que nous faisons pour Dieu qui nous conduit à cette foi parfaite et achevée dont dépend notre sainteté. Ainsi le centenier Corneille, d'une foi obscure et confuse qu'il avoit des mystères de Dieu, parvint à cette foi claire et distincte qui lui fit connoître Jésus-Christ, et embrasser sa loi. Dieu eut égard aux œuvres de piété et de miséricorde où il s'exerçoit continuellement, selon qu'il est rapporté dans les Actes des apôtres. De là vient que, dans le langage des Pères, ces bonnes œuvres sont appelées œuvres édifiantes. De là vient que saint Paul exhortoit si fortement son disciple Timothée à ressusciter dans lui-même, par de saintes œuvres, la grace qu'il avoit reçue, et c'est à quoi l'on ne peut trop exhorter tant de chrétiens foibles et chancelants. Pour trouver Dieu, il faut le chercher; et pour le chercher, il faut agir.

Vous me direz que pour pratiquer ces bonnes œuvres, par où l'on parvient à la perfection de la foi, vous n'avez pas encore assez de foi. Faux prétexte. En quelque désordre que nous puissions être, non seulement il nous reste assez de foi pour faire ces œuvres qui doivent rétablir notre foi, mais nous avons à craindre qu'il ne nous en reste trop pour servir à notre condamnation, si nous ne les faisons pas. Quand nous n'aurions que la foi d'un Dieu et de ses adorables attributs, en faudroit-il davantage pour nous porter à tout le bien qu'on exige de nous? Corneille le centenier en avoit-il d'abord une autre? Jésus-Christ disoit aux Juifs: *Marchez pendant que vous avez la lumière*; et leur foi néanmoins étoit alors dans son déclin. Un homme du monde, un pécheur, quoique sa foi soit presque éteinte, a toujours malgré lui certains retours intérieurs, certaines vues dont il ne tient qu'à lui de profiter. Prière à Dieu.

LE CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA VRAIE ET LA FAUSSE PIÉTÉ.

Sujet. *Je vous dis en vérité : Si votre justice n'est au-dessus de celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.*

C'étoit une fausse piété que celle des pharisiens, et la nôtre doit être solide et vraie.

Division. Notre piété, pour être solide et vraie, doit être entière : première partie; désintéressée : deuxième partie; intérieure : troisième partie.

Première partie. Entière, c'est-à-dire qui embrasse les grandes et les petites choses, les préceptes et les conseils. Les pharisiens, selon le reproche que leur en faisoit Jésus-Christ, pratiquoient des œuvres de pure perfection, et manquoient aux devoirs capitaux de la justice et de la miséricorde; abus où tombent encore tant de faux dévots. Un homme est assidu à certains exercices de piété; mais dans les conversations il tient les discours les plus satiriques, et déchire impunément la réputation du prochain; ainsi des autres.

Sur quel fondement la sainteté chrétienne est-elle établie? sur l'observation des commandements, comme Jésus-Christ le fit entendre à ce jeune homme de l'Évangile: *Serva mandata.* Nous pouvons donc appliquer ici ce que l'Apôtre disoit de la charité: tout le reste, sans l'accomplissement des préceptes, n'est rien.

Gardons-nous aussi de donner dans une autre extrémité, qui est de se borner tellement aux obligations de la loi, qu'on néglige toutes les pratiques d'une ferveur chrétienne. Excès injurieux à Dieu, pernicieux pour nous-mêmes, et très dangereux dans ses suites. La perfection et par conséquent la vraie piété est cette plénitude de fidélité

qui réunit tout, le précepte et le conseil; le précepte par devoir, et le conseil par amour. Voilà ce que Jésus-Christ nous a enseigné, et ce qu'il a pratiqué.

Deuxième partie. Désintéressée. Deux sortes d'intérêts conduisoient les pharisiens dans leur prétendue piété. Ils vouloient être honorés, et ils vouloient être abondamment pourvus de tout ce qui peut contribuer aux commodités de la vie. Or cette piété mercenaire et intéressée est également criminelle devant Dieu et odieuse devant les hommes.

Criminelle devant Dieu : car quelle profanation, remarque saint Chrysostome, et quel sacrilége d'abuser ainsi, non plus seulement des choses saintes, mais de la sainteté même? c'est servir Dieu pour le monde.

Odieuse devant les hommes : rien de plus à craindre dans la société humaine que l'intérêt mêlé avec la dévotion, ou que la dévotion gouvernée par l'intérêt. Un dévot de ce caractère est capable de tout : 1° parcequ'il donne à tout, et quelquefois aux plus grandes iniquités, une apparence de religion qui le trompe lui-même; 2° parceque, quelque dessein que la passion lui suggère, sa piété, ou plutôt l'estime où cette piété fastueuse l'établit, le met en état de réussir.

Ne dissimulons point : c'est cet intérêt qui dans tous les siècles a été le grand scandale de la religion; c'est ce qui a fait parler les hérétiques, et ce qui les a rendus si éloquents contre nous. Aussi le Fils de Dieu envoyant ses apôtres prêcher son Évangile, vouloit qu'ils s'y employassent avec le plus parfait désintéressement. Et saint Paul, afin de rendre sa prédication plus efficace, avoit bien soin de faire remarquer aux fidèles qu'il ne s'y proposoit pour lui-même nul intérêt temporel. Heureuse une ame qui, dans les choses de Dieu, cherche Dieu, et n'y cherche rien avec Dieu!

Troisième partie. Intérieure. La piété des pharisiens n'étoit qu'une piété superficielle, toute sur le visage et sur les lèvres, mais rien dans le cœur. C'étoient, selon la figure de Jésus-Christ, des sépulcres blanchis. Qu'est-ce que Dieu attend de l'homme? le cœur. Et sans le cœur, qu'y a-t-il dans l'homme qui soit digne de Dieu? Dans l'ancienne loi il exigeoit de son peuple cette piété intérieure, comme l'Écriture nous le fait connoître : à plus forte raison la demande-t-il de nous dans la loi nouvelle, où Jésus-Christ est venu former des adorateurs en esprit et en vérité.

Cela supposé, jugeons de bien des œuvres que nous pratiquons dans le christianisme, où que nous y voyons pratiquer. Quel fruit peut-on s'en promettre? Importante leçon pour les ministres de Jésus-Christ, sans cesse occupés à des fonctions saintes, mais sans esprit intérieur; et leçon non moins nécessaire à tant d'ames dévotes, ou du moins en ayant la réputation et le nom. On tombe en deux espèces d'hypocrisies : on trompe le public, et on se trompe soi-même. Suivons donc l'avis de l'Apôtre : tout ce que nous faisons, faisons-le pour Dieu.

LE SIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA TEMPÉRANCE CHRÉTIENNE.

Sujet. *Alors Jésus prit les sept pains qui lui avoient été présentés; et rendant des actions de graces, il les rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple.*

Le Sauveur du monde, en nourrissant le peuple, nous enseigne la tempérance que nous devons garder dans les repas.

Division. Dans le mystère de la multiplication des pains et dans le soin que prend Jésus-Christ de nourrir ces saintes troupes qui l'avoient suivi, il nous apprend à retrancher de la réfection du corps ce qu'il y a de défectueux et de déréglé : première partie. Et ce même Sauveur nous fait encore connoître de quelle sainteté cette réfection du corps est susceptible, et nous apprend à la perfectionner : deuxième partie.

Première partie. Jésus-Christ nous apprend à retrancher de la réfection du corps ce qu'il y a de défectueux et de déréglé, savoir : l'attachement, l'excès, la délicatesse.

1. L'attachement, c'est-à-dire une attention trop grande à ce qui regarde le soulagement et l'entretien du corps. Pour corriger ce défaut, Jésus-Christ mène le peuple

qu'il traîne à sa suite, dans un lieu solitaire, inculte, dénué de tout; et c'est là en effet que ce peuple, bien différent des anciens Juifs, et uniquement attentif à écouter la parole de Dieu, se laisse conduire sans murmurer. Mais combien y a-t-il maintenant dans le christianisme de ces hommes dont saint Paul a dit qu'ils font de leur corps leur divinité, ne pensant à rien autre chose et ne s'occupant de rien autre chose? Comparons cette insatiable avidité avec la sobriété de ces religieux dont parle Cassien, et combattons cet attachement immodéré, comme saint Augustin nous témoigne lui-même qu'il étoit sans cesse obligé de le combattre.

2. L'excès. La nature se contente du nécessaire; mais la convoitise cherche le superflu. Jésus-Christ ne pensa à la subsistance de ces quatre mille hommes, dont il se trouvoit chargé, que lorsqu'ils furent dans une nécessité extrême : mais aujourd'hui, comme dans tous les autres temps, on va bien au-delà de cette nécessité. De sorte que la parole du Saint-Esprit ne se vérifie que trop en nous, lorsqu'il nous dit que l'homme s'est rendu semblable aux bêtes. Encore les bêtes ont-elles cet avantage, qu'elles s'en tiennent à ce qui leur suffit. Quel opprobre pour nous, et en particulier pour les personnes du sexe, lesquelles se portent maintenant à des intempérances qui leur étoient autrefois inconnues!

3. La délicatesse. Jésus-Christ ne nourrit le peuple que de pain. Dieu, remarque l'abbé Rupert, avoit fourni aux Israélites dans le désert les mets les plus exquis : *Et pluit super eos volatilia pennata*. Mais ce n'étoit point par un effet de sa libéralité; c'étoit plutôt par un châtiment de sa justice et pour punir leurs murmures. Car il n'est rien de plus dangereux ni de plus pernicieux que cette délicatesse; elle donne des forces à la chair pour se révolter et pour secouer le joug. Aussi les Saints en ont-ils eu tant d'horreur : et c'est de là que les conditions les plus relevées et les plus aisées sont communément les plus corrompues.

Deuxième partie. Jésus-Christ nous fait encore connoître de quelle sainteté la réfection du corps est susceptible, et nous apprend à la perfectionner; par où? par la bénédiction des viandes et l'action de graces, par sa présence adorable, et par les œuvres de charité.

1. Par la bénédiction des viandes et l'action de graces. Il bénit les pains et rendit graces à son Père. Il est bien juste que nous nous acquittions de l'un et de l'autre devoir, puisque c'est de Dieu que nous recevons notre nourriture. C'est par-là que se faisoient distinguer les premiers fidèles, et saint Ambroise observe que ces deux voyageurs à qui le Sauveur des hommes se joignit sur le chemin d'Emmaüs le reconnurent dans la fraction du pain, et à la bénédiction qu'il lui donna avant que de le manger. N'est-il pas étrange que nous jouissions des bienfaits de Dieu, sans penser à Dieu et sans le remercier?

2. Par sa présence adorable. Ce fut en la présence de Jésus-Christ que le peuple prit la nourriture qui lui avoit été distribuée. Dieu est présent partout pour tout voir; mais on peut dire qu'il redouble en quelque sorte son attention dans les lieux et dans les rencontres où nous pouvons plus aisément nous échapper, comme dans les repas. C'est donc là que nous devons le perdre moins de vue. Les païens eux-mêmes faisoient exposer leurs idoles devant leurs tables, afin que l'idée de ces faux dieux les tînt dans une juste modération. Mais parceque nous oublions notre Dieu, tout présent qu'il est, qu'arrive-t-il souvent? Jugeons-en par l'exemple de Baltasar. Si Dieu n'éclate pas ouvertement contre nous, comme il éclata contre ce prince, ses jugements secrets n'en sont pas moins redoutables ni moins funestes.

3. Par les œuvres de charité. Jésus-Christ fit recueillir les restes pour ceux qui pouvoient survenir. Ainsi les riches doivent-ils entretenir les pauvres du superflu de leurs tables. Saint Louis en nourrissoit tous les jours, dans son palais, un certain nombre. On laisse périr dans les maisons tant de choses dont les pauvres pourroient se nourrir. On les laisse périr eux-mêmes, et par-là l'on s'expose au triste sort de ce mauvais riche de l'Évangile qui fut enseveli dans l'enfer. Puissions-nous, pour fruit de ce discours, nous affranchir de l'esclavage de nos corps!

LE SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'HYPOCRISIE.

Sujet. *Jésus dit à ses disciples : Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous déguisés en brebis, et qui dans le fond sont des loups ravissants.*

Voilà en peu de paroles le caractère des hypocrites : mais, du reste, ce n'est point tant de notre hypocrisie propre qu'il s'agit ici que de l'hypocrisie d'autrui.

Division. Montrons au libertin combien il est mal fondé, quand, pour se confirmer dans son libertinage et son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui, première partie : au chrétien lâche, combien il est foible et coupable dans sa foiblesse, quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui, jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu, deuxième partie : et au chrétien ignorant et simple, combien il est inexcusable devant Dieu lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui, troisième partie.

Première partie. Le libertin mal fondé, quand, pour se confirmer dans son libertinage et son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui. Parceque la vraie piété condamne le libertin et que c'est un reproche de ses désordres, que fait-il ? il tâche à se persuader que tout ce qui paroît piété dans le monde n'est que fausse piété, ou du moins n'est qu'une piété très suspecte. D'où il tire cette conséquence, que les autres ne valent pas mieux que lui, et qu'il n'a qu'à vivre toujours comme il vit. Or ce raisonnement se détruit en deux manières.

1. Quand il n'y auroit point dans le monde de vraie piété, Dieu n'en seroit pas moins Dieu, et par conséquent nous ne serions pas moins obligés à le servir ; la loi n'en seroit pas moins loi, et par conséquent nous ne serions pas moins obligés de la garder. Nous ne serons pas jugés sur la conduite des autres, mais sur la nôtre. Exemple de David et de Tobie.

2. Quoi qu'en puissent dire les libertins, il y a encore dans tous les états de vraies vertus ; et c'est par malignité que les mondains et les impies ne veulent pas les reconnoître.

Deuxième partie. Le chrétien lâche et foible, coupable dans sa foiblesse quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu. Cette tentation a trois pernicieux effets dans les chrétiens lâches et foibles. 1° Elle leur imprime une crainte servile de passer dans le monde pour hypocrites et pour faux dévots ; et cette crainte leur est un obstacle à l'accomplissement des plus saints devoirs de la religion. 2° Elle produit en eux un dégoût de la piété, fondé, disent-ils, sur ce que la piété, quoique solide en elle-même, a le malheur d'être sujette à la censure des hommes et à la malignité de leurs jugements. 3° Ils tombent par-là dans un abattement de cœur qui va souvent jusqu'à leur faire abandonner le parti de Dieu plutôt que de s'engager à soutenir la persécution. Or ce scandale est très déraisonnable, et à l'égard d'un chrétien il ne peut être justifié dans aucun de ces trois chefs.

1. Il ne tient qu'à un chrétien de vivre de telle sorte qu'on ne le puisse soupçonner d'hypocrisie ; car il y a certains caractères de vertu qui ne peuvent être suspects.

2. Bien loin que le malheur qu'a la piété d'être exposée au soupçon de l'hypocrisie en doive dégoûter un chrétien, c'est ce qui doit au contraire allumer son zèle pour elle, et l'exciter à prendre ses intérêts.

3. Au lieu donc de se décourager et de s'abattre, un chrétien doit s'animer, et se souvenir combien il lui sera glorieux et avantageux de combattre et d'être persécuté pour la cause de Dieu. Le monde même ne pourra s'empêcher de lui rendre justice.

Troisième partie. Le chrétien ignorant et simple, inexcusable devant Dieu, lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui. On s'y laisse en effet tous les jours surprendre, jusqu'à quitter le parti de la vérité pour embrasser celui de l'erreur, et jusqu'à se déclarer contre le bon droit pour favoriser l'injustice. Or est-on excusable d'avoir ainsi été surpris ? non, et pour deux raisons.

1. Jésus-Christ ne nous a rien recommandé davantage dans l'Évangile que de nous garder des surprises d'une fausse piété, et d'y apporter une extrême vigilance. Or c'est à quoi nous ne pensons point assez.

2. Jésus-Christ nous a donné les règles nécessaires pour nous garantir de ces surprises de la fausse piété. Par exemple, il nous a déclaré que la preuve infaillible de la vérité étoit l'attachement et la soumission à l'Église. Du reste, ayons recours à Dieu, et demandons-lui qu'il nous découvre ses voies.

LE HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'AUMÔNE.

Sujet. *Et moi je vous dis de même : Faites-vous des amis de vos richesses, afin que, quand vous serez réduits à l'extrémité, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles.*

Tel est l'usage que nous devons faire des biens temporels, et tel est le fruit que nous en pouvons retirer par l'aumône.

Division. Dans l'établissement de l'aumône, la providence de Dieu s'est montrée également bienfaisante envers le pauvre et envers le riche. Bienfaisante envers le pauvre, d'avoir pourvu par une loi particulière au soulagement de sa pauvreté : première partie. Bienfaisante envers le riche, de lui avoir donné un moyen aussi infaillible que celui de l'aumône pour apaiser Dieu dans l'état de son iniquité : deuxième partie.

Première partie. Providence de Dieu bienfaisante envers le pauvre par l'établissement de l'aumône. Il y a dans la condition du pauvre trois grands désavantages, à en juger selon la nature et selon les vues du monde. 1° Cette inégalité de biens, qui le fait manquer de tout, tandis que le riche est dans l'abondance; 2° les misères et les besoins attachés à cet état d'indigence, tandis que le riche goûte toutes les douceurs et toutes les commodités de la vie ; 3° l'état de dépendance où la disette réduit le pauvre, et les mépris qu'elle lui attire, tandis que le riche est dans l'éclat et dans la grandeur. Or voilà à quoi la Providence a suppléé par la loi de la charité, et en particulier par le précepte de l'aumône.

1. L'inégalité de biens a été nécessaire pour entretenir l'ordre et la subordination dans le monde. Mais, du reste, Dieu, par le précepte de l'aumône, ordonne au riche de donner son superflu au pauvre, et par-là tout devient égal, selon l'expresse doctrine de saint Paul : *Ut fiat æqualitas.* Les riches sont donc comme les économes de Dieu, et ont une obligation indispensable de fournir à toute sa maison la subsistance nécessaire. Or les pauvres font partie de cette maison de Dieu.

2. Il est vrai que l'indigence expose les pauvres à de grandes misères, et nous ne le voyons que trop : mais si les pauvres souffrent, ce n'est point à Dieu qu'il s'en faut prendre, ni à sa providence; car il a fait un commandement exprès aux riches de les soulager, et il a ajouté à son commandement la plus terrible menace, qui est celle d'une damnation éternelle. Que ne doivent pas craindre sur cela tant de riches impitoyables, et comment se justifieront-ils au jugement de Dieu?

3. Si le monde méprise les pauvres, Dieu par son précepte nous apprend à les honorer, puisqu'il fait voir combien ils lui sont chers, et puisqu'il les établit auprès de nous comme ses substituts, dans lesquels il veut que nous le reconnoissions et que nous l'honorions lui-même. De là ces sentiments de vénération qu'une piété religieuse nous inspire pour eux. C'est donc ainsi que la condition des pauvres est relevée ; et combien le sera-t-elle encore plus dans l'assemblée générale des hommes et dans la gloire, s'ils ont été sur la terre des pauvres patients et fidèles !

Deuxième partie. Providence de Dieu bienfaisante envers le riche, par l'établissement du précepte de l'aumône : comment? parcequ'elle lui donne par-là, 1° de quoi corriger l'opposition de son état avec celui de Jésus-Christ pauvre; 2° de quoi réparer tant de péchés et tant de désordres où le plonge l'usage du monde, et surtout l'usage des biens du monde ; 3° de quoi par conséquent se promettre quelque sûreté pour le salut, et contre la malheureuse réprobation dont les riches sont menacés.

1. De quoi corriger l'opposition de son état avec celui de Jésus-Christ pauvre : car dès-là que vous partagez vos biens avec Jésus-Christ dans la personne des pauvres, vos biens sanctifiés par ce partage n'ont plus de contrariété avec la pauvreté de cet Homme-Dieu, puisqu'il entre ainsi comme en société de biens avec vous.

2. De quoi réparer tant de péchés et tant de désordres où le plonge l'usage du monde, et surtout l'usage des biens du monde. Rien, selon l'Écriture, de plus satisfactoire auprès de Dieu que l'aumône. C'est pourquoi Daniel donna au roi de Babylone ce conseil si salutaire : *Rachetez vos péchés par vos aumônes.* Le riche a donc dans son état de quoi satisfaire à Dieu ; il a dans ses richesses mêmes, qui avoient été pour lui l'instrument du péché, la matière de la réparation du péché ; il a de quoi se faire auprès de Dieu de puissants intercesseurs.

3. De quoi se promettre quelque sûreté pour le salut. Voilà en effet par où bien des riches se sont sauvés ; voilà par où ils ont obtenu de Dieu ces graces efficaces qui les ont retirés de leurs égarements et conduits au port de l'éternité bienheureuse. Mais il faut pour cela des aumônes qui aient toute l'étendue et toute la mesure convenable.

LE NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LES REMORDS DE LA CONSCIENCE.

Sujet. *Lorsque Jésus fut proche de Jérusalem, voyant cette ville, il versa des larmes de compassion pour elle, et il dit : Oh! si du moins en ce jour, qui est pour toi, tu avois connu ce qui pouvoit te donner la paix!*

C'est ainsi que Dieu parle intérieurement à une ame criminelle, et qu'il presse un pécheur par les remords de sa conscience.

Division. Le remords du péché est une grace de Dieu. La miséricorde de Dieu en nous accordant cette grace qui fait le remords du péché : première partie. La malice et le malheur de l'homme qui s'obstine contre cette grace pour persévérer dans le péché : deuxième partie.

Première partie. La miséricorde de Dieu en nous accordant cette grace qui fait le remords du péché. En voici les avantages :

1. C'est une grace ; car c'est un secours que Dieu nous donne pour nous convertir.

2. C'est une grace intérieure, puisque c'est la voix même de l'esprit de Dieu qui se fait entendre au fond de notre cœur.

3. C'est la première de toutes les graces que Dieu donne au pécheur pour commencer l'ouvrage de sa conversion : c'est par cette grace prévenante que Dieu le touche d'abord. Exemple de David et de Caïn.

4. C'est entre les autres graces la plus miraculeuse dans la manière dont elle est produite. Ce miracle consiste en ce que c'est le péché même qui donne naissance à cette grace.

5. C'est de toutes les graces la plus digne de la grandeur et de la majesté de Dieu. Ce n'est point en suppliant que Dieu agit par ce remords, mais en maître et en juge, qui menace, et qui répand dans une ame la terreur de ses jugements. Exemple d'Achab.

6. C'est de toutes les graces la plus constante. Elle nous suit partout, et plus nous faisons d'efforts pour la repousser, plus elle s'attache à nous.

7. C'est la grace la plus universelle. Il n'y a personne qui ne soit sujet aux reproches de sa conscience après le péché.

8. C'est la grace la plus assurée pour l'homme pécheur, et la moins sujette à l'illusion. L'ange de ténèbres se transforme quelquefois, pour nous tromper, en ange de lumière ; mais il se garde bien de représenter à un pécheur le désordre de son crime.

9. Sans cette grace tous les dons de Dieu deviennent stériles à notre égard, et avec elle ils sont tous efficaces : car si notre conscience ne forme ce remords, *Peccavi*, J'ai péché, tout le reste est inutile ; et dès que ce remords est une fois bien conçu, il communique à tout le reste une vertu particulière et sanctifiante.

10. C'est la grace la plus convaincante pour disposer l'esprit de l'homme à la pénitence. La conscience est alors son propre témoin, et se trouve forcée de s'accuser elle-même et de se condamner.

11. De là c'est la grace la plus puissante sur le cœur. Elle le pique et le presse si

fortement, que pour se délivrer du tourment secret qu'il ressent, il est enfin obligé de se rendre. Voilà le principe des plus grandes conversions. Que de trésors renfermés dans une seule grace! et n'est-ce pas là que nous devons reconnoître toute la miséricorde de notre Dieu?

Deuxième partie. La malice et le malheur de l'homme qui s'obstine contre cette grace du remords de la conscience, pour persévérer dans le péché. En voici les divers degrés :

1. Puisque le remords de la conscience est une grace, résister à ce remords, c'est donc résister à la grace et au Saint-Esprit.

2. Puisque le remords de la conscience est la première grace du salut et le premier moyen de conversion pour un pécheur, résister à ce remords, c'est donc tarir à son égard toutes les sources de la divine miséricorde.

3. Puisque le remords de la conscience est une grace toute miraculeuse, plus devons-nous être coupables dans la résistance que nous y apportons.

4. Comme le remords de la conscience est la grace la plus digne de la majesté de Dieu et la plus conforme à sa grandeur souveraine, rien aussi ne lui doit être plus injurieux que les révoltes d'une vile créature qui la rejette, et qui emploie tous ses efforts à la repousser. Car plus Dieu agit en Dieu, plus suis-je criminel de ne me pas soumettre et de ne lui pas obéir.

5. Le remords de la conscience est la grace la plus constante et la plus durable : par conséquent une pleine résistance à ce remords suppose la malice la plus invétérée et la plus insurmontable.

6. Le remords de la conscience est la grace la plus commune et la plus universelle : c'est une grace qui n'est pas même refusée au plus méchant homme et au plus impie. Que reste-t-il donc à un pécheur qui se prive de cette dernière espérance?

7. Le remords de la conscience est la grace la plus certaine pour un pécheur, et la moins sujette à l'illusion; mais de là saint Bernard conclut que la résistance à ce remords est donc aussi la plus prochaine disposition au désespoir.

8. Affreux désespoir que redoublera au jugement de Dieu cette même conscience dont nous aurons tant éludé les poursuites salutaires. Son remords est maintenant pour nous la grace la plus convaincante; mais cette conviction, dont nous ne profitons pas, ne servira qu'à mettre devant Dieu le dernier sceau à notre condamnation.

La conclusion, c'est donc d'écouter les remords de notre conscience. Il nous en coûte plus pour y résister, qu'il ne nous en coûteroit pour les suivre. Ce que nous avons surtout à craindre, c'est que, par la force de l'habitude et par un juste châtiment de Dieu, la conscience ne vînt, non pas à ne point agir du tout, mais à n'agir plus que foiblement.

LE DIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'ÉTAT DE VIE ET LE SOIN DE S'Y PERFECTIONNER.

Sujet. *Le pharisien se tenant debout faisoit intérieurement cette prière : Seigneur, je vous rends grace de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes.*

Voilà l'esprit de l'ambitieux : il veut toujours monter, toujours s'élever au-dessus des autres, au lieu de demeurer sagement dans son état et de travailler à s'y perfectionner.

Division. L'ambition nous porte à un rang où nous ne devons point aspirer, puisqu'il est au-dessus de notre état; et elle nous entretient dans une négligence entière des obligations de notre état, où néanmoins nous devons vivre et nous perfectionner. En deux mots, on veut être ce qu'on n'est pas : première partie; et l'on ne veut pas être ce qu'on est : deuxième partie.

Première partie. On veut être ce qu'on n'est pas, on veut s'élever au-dessus de son état : ambition que les philosophes mêmes et les sages du paganisme ont condamnée. Mais tenons-nous-en aux maximes de la foi, qui nous apprend que rien n'est plus fatal pour le salut que ce desir de sa propre élévation. Cinq raisons :

1. Parcequ'il n'est rien de plus difficile que de s'élever dans le monde et de ne pas

oublier Dieu ni s'oublier soi-même; c'est la belle leçon que faisoit saint Bernard au pape Eugène.

2. Parcequ'en s'élevant, on s'attire par une suite nécessaire des obligations infinies de conscience auxquelles on ne satisfait presque jamais, ou l'on ne satisfait qu'imparfaitement. Dans cette vie, disoit Cassiodore, le pouvoir et le devoir sont deux choses inséparables. Être plus que nous n'étions, c'est devoir plus que nous ne devions et à Dieu et aux hommes. Quelles sont, par exemple, dans l'Église, les obligations d'un prélat? Après cela ne nous étonnons pas que les Saints aient fui ces dignités éclatantes dont la vue nous éblouit; mais ce qui doit nous étonner, c'est que des hommes mille fois moins capables qu'eux d'en remplir les obligations, les recherchent avec tant d'ardeur.

3. Parceque, pour s'élever dans le monde, il faut avoir des qualités et des vertus acquises qu'on a fort rarement, et dont alors le défaut est criminel. Rien de plus raisonnable que cette règle. Mais les emplois, dit-on, font les hommes : erreur; les emplois doivent perfectionner les hommes, et non pas les préparer. Or a-t-on soin de s'éprouver soi-même avant que de travailler à son agrandissement, pour voir si l'on a toutes les dispositions convenables, et pour s'appliquer à les acquérir?

4. Parceque bien même qu'on eût du reste tout le mérite nécessaire pour être élevé, rechercher l'élévation c'est s'en rendre indigne : car une des premières qualités requises, c'est l'humilité; et il y a une indécence positive à vouloir être supérieur aux autres. Chose si vraie, que ceux qui, par leurs intrigues, parviennent à certains rangs, affectent le plus de faire croire qu'ils n'y ont en rien contribué. Jésus-Christ, notre maître, ne s'est point attribué l'honneur, comme parle saint Paul; et nous, pécheurs, nous allons au-devant des honneurs du monde, et nous nous les procurons. Cela est-il tolérable, et comment alors pouvons-nous paroître devant un Dieu humilié et anéanti?

5. Parceque le desir de s'élever est une source de désordres qui ruinent presque inévitablement la charité et la justice parmi les hommes. De là les cabales, les perfidies, les querelles, les vengeances, et mille autres maux dont nous ne sommes que trop témoins tous les jours. Voilà néanmoins la grande maladie de notre siècle, ce desir de s'avancer et de se distinguer.

Deuxième partie. On ne veut pas être ce qu'on est, c'est-à-dire qu'on néglige la perfection de son état. Cependant toute la prudence de l'homme, même en matière de salut, se réduit à s'avancer dans la perfection de son état, et à éviter toute autre perfection, ou contraire à celle-là, ou qui en empêche l'exercice. Voici les preuves de cette importante vérité.

1. Parceque la perfection de notre état est ce que Dieu veut de nous : car il ne nous a appelés à cet état que pour en accomplir les devoirs et pour nous y sanctifier. Hors de là, quoi que nous fassions, ce n'est plus proprement la volonté de Dieu. Si chacun dans le monde s'appliquoit à être ce qu'il doit être, on peut dire que le monde seroit parfait; mais parcequ'on ne suit que son caprice et son inclination, de là vient un renversement général dans toutes les conditions.

2. Parceque ce n'est que par rapport à notre état et à la perfection de notre état que Dieu nous a préparé des graces. C'est la théologie expresse de saint Paul : et il est d'ailleurs de la foi, que nous ne ferons jamais d'autre bien que celui pour lequel Dieu nous accorde sa grace.

3. Parceque c'est dans la perfection de notre état que notre sainteté est renfermée, et que c'est par conséquent à cela seul qu'est attachée notre prédestination. Voilà par où les Saints se sont sanctifiés, voilà la règle que Jésus-Christ même a suivie; voilà ce que saint Paul a si fortement recommandé aux fidèles.

Trois avis importants. 1° De nous défaire du zèle d'une perfection chimérique et imaginaire que Dieu n'attend pas de nous, et qui nous détourne de celle que Dieu exige de nous. 2° De modérer ce zèle inquiet de la perfection d'autrui, qui nous fait négliger la nôtre, et que nous entretenons souvent au préjudice de la nôtre. 3° De réformer ce zèle tout païen que nous avons d'être parfaits et irréprochables dans notre état selon le monde, sans travailler à l'être selon le christianisme et selon Dieu.

LE ONZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA MÉDISANCE.

Sujet. *On lui amena un homme qui étoit sourd et muet, et on le pria de mettre les mains sur lui pour le guérir.*

Jésus-Christ fait parler un muet : mais souvent nous est-il plus difficile et plus expédient de nous taire.

Division. Entre les péchés il n'en est point de plus lâche ni de plus odieux que la médisance : première partie. Entre les péchés, il n'en est point qui engage plus la conscience, ni qui lui impose des obligations plus rigoureuses, que la médisance : deuxième partie.

Première partie. Point de péché plus lâche ni plus odieux que la médisance. Deux motifs dont le Saint-Esprit s'est souvent servi lui-même pour nous inspirer en général l'horreur du péché.

1. Point de péché plus lâche que la médisance. Celui dont vous parlez est, ou votre ennemi, ou votre ami, ou un homme indifférent à votre égard. Si c'est votre ennemi, dès-là c'est haine ou envie qui vous engage à en mal parler, et cela même a toujours été traité de bassesse. Si c'est votre ami, quelle lâcheté de trahir ainsi la loi de l'amitié ! Et si c'est un homme indifférent, pourquoi l'entreprenez-vous? Il ne vous a point offensé, et vous l'offensez. 2° Le médisant attaque l'honneur d'autrui, et de quelles armes se sert-il? d'une sorte d'armes qui de tout temps a passé pour avoir quelque chose de honteux ; ce sont les armes de la langue. 3° Quel temps choisit-il pour frapper son coup? celui où l'on est moins en état de se défendre, et où la personne dont il médit est absente. 4° La médisance, afin d'agir plus sûrement, commet encore trois autres lâchetés. Sur certains faits elle ne parle presque jamais qu'en secret. Elle affecte de plaire et de se rendre agréable. Et elle tâche de se couvrir de mille prétextes qui semblent la justifier.

2. Point de péché plus odieux, et à Dieu et aux hommes : à Dieu, qui est amour et charité ; aux hommes, que le médisant attaque avec tant de liberté. Aussi l'Écriture nous le représente comme un homme terrible et redoutable par les maux infinis qu'il cause partout. Mais, dites-vous, on se plaît à l'entendre. J'en conviens : mais en même temps qu'il plait et qu'on aime à l'entendre, on le hait et on l'abhorre. Car si l'on prend plaisir à l'écouter lorsqu'il s'agit des autres, on le craint pour soi-même, et l'on juge assez qu'on n'en sera pas mieux traité dans l'occasion.

Après cela n'est-il pas étrange que la médisance soit un péché si commun et si universel? C'a été le vice de tous les temps. C'est encore le vice de tous les états et de toutes les professions.

Deuxième partie. Point de péché qui engage plus la conscience, ni qui lui impose des obligations plus rigoureuses. C'est un péché contre la justice. Toute injustice à l'égard du prochain est d'une conséquence dangereuse pour le salut; mais de toutes les espèces d'injustices, il n'y en a aucune dont l'engagement soit plus étroit et plus terrible devant Dieu que celui de la médisance, et cela pour trois raisons.

1. Parcequ'il a pour terme la plus délicate et la plus importante réparation, qui est celle de l'honneur. Car il faut le réparer, cet honneur que vous avez ravi à votre frère, et nulle puissance ne vous en peut dispenser. Il faut le réparer d'autant plus nécessairement que c'est un bien plus précieux et plus excellent. Il faut le réparer aux dépens mêmes de votre propre honneur. Or on sait combien il est difficile de se résoudre à subir cette confusion.

2. Parceque c'est l'engagement dont l'obligation souffre moins d'excuse, et est moins exposée aux vains prétextes de l'amour-propre. Quand on nous parle de restituer un bien mal acquis, nous pouvons quelquefois nous en défendre par la raison de l'impossibilité absolue; mais quand il s'agit de l'honneur, qu'avons-nous à alléguer? Détail de divers prétextes dont on veut faussement s'autoriser.

3. Parceque c'est un engagement qui s'étend à des suites infinies, dont il n'y a point de conscience qui ne doive trembler. Outre l'honneur que blesse la médisance, elle

cause encore d'autres dommages. Cette jeune personne, par exemple, n'est plus en état de penser à un établissement dans le monde, depuis que vous l'avez décriée. Toute la fortune d'un homme est perdue, pour un mot que vous avez dit de lui. Or voilà ce que vous êtes obligé de réparer. N'est-il donc pas toujours bien surprenant qu'on se garde si peu d'un péché qui traîne après soi de telles obligations? Et ce qui doit surtout nous surprendre, c'est que des gens qui du reste font profession de la morale la plus sévère suivent les principes les plus larges sur un point aussi essentiel que l'est la restitution de l'honneur. Apprenons à nous taire quand la réputation du prochain y est intéressée; et apprenons à parler quand il est du même intérêt que nous lui rendions ce que nous lui avons enlevé.

LE DOUZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA CHARITÉ DU PROCHAIN.

Sujet. *Un Samaritain faisant voyage se rencontra auprès de lui; et le voyant, il en fut touché de compassion. Il alla à lui et banda ses plaies, après y avoir versé de l'huile et du vin. Ensuite il le conduisit dans une hôtellerie, et prit soin de lui.*

C'est la charité qu'exerce un Samaritain à l'égard d'un Juif, et telle est à plus juste titre celle que nous devons exercer dans le christianisme les uns envers les autres.

Division. Point d'intérêt propre que nous ne devions faire céder à la charité du prochain : première partie. Point d'intérêt du prochain que nous ne devions respecter pour le bien de la charité : deuxième partie.

Première partie. Point d'intérêt propre que nous ne devions faire céder à la charité du prochain. Sans cela il est impossible de conserver la charité, et cette maxime est fondée sur quatre preuves.

1. Sur la nature même de la charité en général. Car la charité est une union des cœurs et des volontés. Or l'intérêt propre nous renferme au-dedans de nous-mêmes, et par conséquent empêche cette union avec le prochain. C'est donc une illusion de dire ce qu'on dit néanmoins tous les jours : J'aime cette personne parceque Dieu me le commande, mais du reste je ne veux avoir avec elle ni habitude ni société : qu'elle se tienne de son côté, et moi du mien. Comme si toute la charité se réduisoit à ne point vouloir de mal et à n'en point faire, et qu'elle ne dût pas aller jusqu'à entrer dans les intérêts du prochain, sans se resserrer tout entière dans les siens propres. C'est ainsi que la loi de Dieu nous le dicte. Il veut que nous n'ayons tous qu'un même cœur; et parceque rien ne divise plus les cœurs que l'attachement au propre intérêt, il veut que pour l'entretien de la charité nous nous dépouillions de cet intérêt et nous y renoncions.

2. Sur les qualités particulières de la charité chrétienne. Toute charité n'est pas charité chrétienne; et le caractère de la charité, telle que Jésus-Christ nous l'ordonne par son précepte, a quelque chose de singulier. Il prétend que nous nous aimions les uns les autres comme il nous a aimés. Voilà son commandement. Or il nous a aimés jusqu'à sacrifier tous ses intérêts pour nous; et c'est à cette charité désintéressée qu'il veut qu'on reconnoisse ses disciples, comme en effet on les y reconnoissoit autrefois, et comme on ne peut plus présentement les y reconnoître.

3. Sur les obligations rigoureuses qu'impose la charité selon les différents états et les diverses conditions. Car il y a des occasions où elle nous oblige indispensablement de renoncer même à notre vie, de renoncer à l'honneur du monde et à notre réputation, de renoncer à nos biens et à nos droits. Morale sur le procès.

4. Sur les désordres qui, sans ce désintéressement, ruinent tous les jours dans le commerce de la vie, et anéantissent la charité. Pourquoi se hait-on, se déchire-t-on, se détruit-on les uns les autres? pour l'intérêt. Otez l'intérêt propre, on peut alors répondre de la charité des hommes : mais laissez cet intérêt; plus que divisions dans les familles, que factions dans les états, que schismes dans l'Église.

Deuxième partie. Point d'intérêt du prochain que nous ne devions respecter pour le bien de la charité; pourquoi? Trois raisons.

1. Parceque tout intérêt d'autrui est essentiellement l'objet de la charité qui est en nous, ou qui y doit être. Or en cette qualité il nous doit donc devenir, non seulement cher, mais, pour ainsi dire, vénérable.

2. Parceque cet intérêt d'autrui, quelque petit qu'il nous paroisse en lui-même, par rapport à la charité est presque toujours important dans ses conséquences. Or c'est par ces conséquences que nous devons l'envisager, pour bien juger des obligations qu'il nous impose selon Dieu.

3. Parcequ'il n'y a point d'intérêt d'autrui dont le mépris ou le peu de soin, par la seule foiblesse des hommes, ne puisse être pernicieux à la charité. Or dès-là nous sommes inexcusables si nous venons à le mépriser, et si nous n'y apportons pas toute la circonspection que demande la prudence chrétienne. Plus notre prochain est foible, plus devons-nous avoir d'égards pour ne le pas blesser.

LE TREIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA CONFESSION.

SUJET. *Dès qu'il eut aperçu ces lépreux, il leur dit : Allez, faites-vous voir aux prêtres.*

Ces lépreux guéris, et obligés de se montrer aux prêtres, nous représentent les pécheurs appelés au tribunal de la pénitence pour y confesser leurs péchés et y être absous.

DIVISION. Par rapport au passé, la confession est le moyen le plus efficace et le plus puissant que la Providence nous ait fourni pour effacer le péché : première partie. Et par rapport à l'avenir, la confession est le préservatif le plus infaillible et le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché : deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE. Par rapport au passé, la confession est le moyen le plus efficace et le plus puissant que la Providence nous ait fourni pour effacer le péché. D'où tire-t-elle cette vertu? 1° de la volonté ou du don de Dieu; 2° d'elle-même et de son propre fonds.

1. De la volonté ou du don de Dieu. Un moyen de pénitence et de salut n'est efficace qu'autant que Dieu veut l'accepter. Or il a voulu et il veut accepter, pour la rémission des péchés, la confession. En quoi Dieu fait surtout paroître deux de ses divins attributs : sa grandeur et sa bonté. Sa grandeur, remettant le péché en souverain, et sans observer avec nous toutes les formalités d'une justice rigoureuse. Il lui suffit que nous nous reconnoissions coupables. Sa bonté, exigeant de nous si peu de chose, et se contentant, pour nous pardonner, du simple aveu de notre péché et du repentir de notre cœur. Mais, dit-on, c'est à un homme qu'il faut faire cet aveu : il est vrai, c'est à un homme, mais à un homme tenant la place de Dieu, et le ministre des miséricordes de Dieu. Est-ce donc là une condition si difficile, eu égard à la grace que nous obtenons?

2. D'elle-même et de son propre fonds. Car la confession du péché fait trois choses les plus capables de gagner le cœur de Dieu. 1° Elle humilie le pécheur, et par-là lui arrache jusqu'à la racine du péché, qui est l'orgueil. Différence entre l'esprit de l'hérésie et l'esprit de la vraie religion. Comme l'esprit de l'hérésie est un esprit d'orgueil, il n'a pu souffrir la confession des péchés aux prêtres. D'ailleurs, illusion de ceux qui fuient la confession par la honte qu'ils y trouvent, et de ceux qui voudroient ôter cette honte aux pénitents. 2° La confession excite en nous la douleur et la contrition du péché : car nous ne comprenons jamais plus vivement la malice du péché que lorsque nous en faisons la déclaration au tribunal de la pénitence. Hors de là nous n'y pensons pas, ou nous n'y pensons qu'à demi. 3° Enfin il ne tient qu'à nous que la confession ne commence déja à expier la peine du péché, et qu'elle ne nous serve de satisfaction pour le péché. Car dès qu'elle nous est pénible et que nous y sentons une répugnance qui nous coûte à surmonter, nous pouvons nous en faire un mérite auprès de Dieu. Aussi saint Ambroise n'a pas craint de dire que la confession du péché est l'abrégé de toutes les peines ordonnées de Dieu contre le péché : *Omnium pœnarum compendium.* Explication de cette parole.

Deuxième partie. Par rapport à l'avenir, la confession est le préservatif le plus infaillible et le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché. Ceci se vérifie en considérant le sacrement de pénitence sous trois rapports : 1° par rapport à Jésus-Christ, qui en est l'auteur ; 2° par rapport au prêtre, qui en est le ministre ; 3° par rapport à nous-mêmes, qui en sommes les sujets.

1. Par rapport à Jésus-Christ, qu'est-ce que le sacrement de pénitence? C'est une de ces sources de graces que ce Sauveur en mourant fit couler de son sacré côté. Mais quelles graces sont particulièrement attachées à la confession sacramentelle? des graces de défense et de soutien. Dieu veut que nous allions recueillir ces graces dans son sacrement : et de là il s'ensuit qu'un chrétien qui quitte l'usage de la confession, renonce aux graces du salut les plus essentielles, qui sont les graces de précaution contre le péché ; et que plus un chrétien approche du saint tribunal, plus il se fortifie contre la tentation.

2. Par rapport au prêtre. Car le prêtre, en qualité de ministre choisi de Dieu, a une grace particulière pour la direction des ames, et pour les maintenir dans la voie de la justice chrétienne. Et en effet, que ne peut point sur nous un directeur prudent et zélé, en qui nous avons confiance? Erreur ou mauvaise foi de ceux qui ne veulent prendre d'un confesseur nulle règle de direction.

3. Par rapport à nous-mêmes. L'expérience nous apprend que la confession est un frein pour arrêter notre cœur et pour réprimer ses desirs criminels. Cette seule pensée, Je dois demain ou dans quelques jours paroître au tribunal de la pénitence, est capable de nous retenir dans les plus dangereuses occasions. Au contraire, quand une fois on a secoué le joug de la confession, en quels abîmes ne se précipite-t-on pas? Les hérétiques ne l'ont que trop éprouvé. On me dira qu'il se glisse bien des abus dans la confession; mais de quoi ne peut-on pas abuser? Corrigeons les abus et conservons l'usage de la confession.

LE QUATORZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'ÉLOIGNEMENT ET LA FUITE DU MONDE.

Sujet. *Jésus dit à ses disciples : Nul ne peut servir deux maîtres; car, ou il haïra l'un et aimera l'autre ; ou il s'attachera à celui-là et méprisera celui-ci.*

Dieu et le monde sont ces deux maîtres. Pour être à Dieu, il faut renoncer au monde.

Division. Le monde nous distrait ou même nous corrompt. Or les occupations et les soins du monde ne peuvent jamais dispenser un homme chrétien de s'éloigner au moins quelquefois du monde qui le distrait, et d'avoir dans la vie des temps spécialement consacrés à l'affaire de son salut : première partie. Tous les engagements du monde ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur de n'avoir pas fui, même absolument, le monde qui le corrompoit, et de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en assurance l'affaire de son salut : deuxième partie.

Première partie. Les occupations et les soins du monde ne peuvent jamais dispenser un homme chrétien de s'éloigner au moins quelquefois du monde qui le distrait, et d'avoir dans la vie des temps spécialement consacrés à l'affaire de son salut. Car, sans cet éloignement du monde à certains temps et sans cette retraite, il n'est pas moralement possible de connoître tous ses devoirs, de remarquer toutes les fautes qu'on y commet, et de se prémunir contre tous les dangers où l'on se trouve exposé, c'est-à-dire qu'il n'est pas moralement possible de se sauver. Or quand il s'agit du salut, l'importance de cette affaire doit évidemment l'emporter sur toutes les autres affaires. C'est ce que le Fils de Dieu fit si bien entendre à Marthe, lorsqu'il lui dit : *Marthe, vous vous embarrassez de beaucoup de choses; mais il n'y a qu'une seule chose nécessaire.* Cependant nous sommes assez aveugles pour vouloir justifier notre négligence à l'égard d'une telle affaire, par l'attention que demandent les affaires du monde.

On dit qu'on est accablé d'occupations : mais c'est en cela même qu'est le désordre. Dieu ne veut pas que vous vous en laissiez tellement accabler au préjudice de votre

salut. Déchargez-vous d'une partie de ces occupations, si elles ne peuvent compatir avec le premier soin qui vous doit occuper. Belles maximes de saint Bernard écrivant là-dessus au pape Eugène. Le remède, c'est d'avoir certains temps de retraite où l'on rentre en soi-même.

Mais on ajoute : Je ne suis pas le maître dans ma condition de me retirer ainsi. Trois réponses : 1° quittez cette condition ; il n'est pas nécessaire que vous y soyez, mais il est nécessaire que vous vous sauviez ; 2° d'autres que vous, dans les mêmes conditions que vous, ou dans des conditions plus exposées que la vôtre aux embarras du monde, ont su trouver du temps pour penser à eux-mêmes et à leur sanctification, David, saint Louis ; 3° ces soins, que vous faites tant valoir, ne vous empêchent pas de ménager des temps de retraite pour votre santé, pour votre intérêt, pour vos divertissements. Il faut bien distinguer dans nos conditions deux sortes de soins : ceux que Dieu y a attachés, et ceux que nous y ajoutons nous-mêmes. Si nous nous en tenions aux premiers, ils nous laisseroient tout le loisir que demande le soin de notre ame, et de notre avancement dans les voies de Dieu. Reconnoissons notre injustice, et corrigeons-la.

Deuxième partie. Tous les engagements du monde ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur de n'avoir pas fui même absolument le monde qui le corrompoit, et de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en assurance l'affaire de son salut. Rien de plus contagieux que le monde ; nous en convenons nous-mêmes. La conséquence, c'est donc de renoncer au monde, afin de nous préserver de sa contagion, surtout lorsque nous remarquons qu'elle agit plus fortement sur nous. Voilà le préservatif nécessaire; et sans cela ne comptons point sur les graces de Dieu. Mais nous nous excusons sur les engagements qui nous attachent au monde, et voici quelques réflexions qui détruisent ce prétexte et qui paroissent convaincantes.

1. De quelque nature que puissent être les engagements qui vous arrêtent, l'intérêt de votre salut, comme on l'a déja dit, est un engagement supérieur qui doit prévaloir. Nous raisonnons ainsi au regard de la vie du corps, et à plus forte raison devons-nous raisonner de même au regard de la vie de l'ame. Mais je suis résolu de me soutenir dans les dangers où m'engage le monde : vous le dites, mais fausse résolution, ou du moins résolution inefficace. Le passé doit vous l'apprendre, et l'avenir achèvera de vous le faire connoître.

2. Si vous voulez bien examiner ces engagements qui vous retiennent dans le monde, vous trouverez que la plupart ne sont point des engagements nécessaires, mais des engagements de passion, d'ambition, de curiosité, de sensualité, de mondanité. Or de tels engagements doivent-ils vous arrêter? Le monde parlera de votre divorce avec lui : eh bien ! vous laisserez parler le monde. Ne le laissez-vous pas parler sur mille autres sujets, sans vous mettre en peine de ses discours? Fuyons donc le monde, et sortons de cette Babylone. Ce n'est pas, après tout, qu'il n'y ait un certain monde dont la société peut être innocente, et avec qui nous pouvons converser.

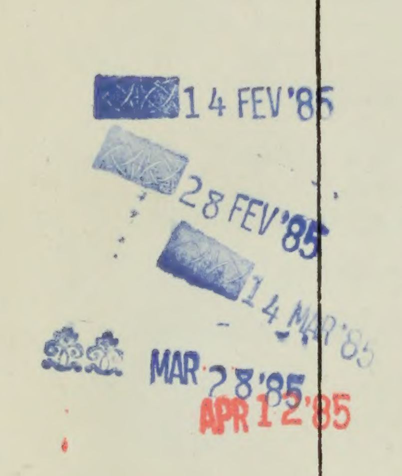
FIN DU SECOND VOLUME.

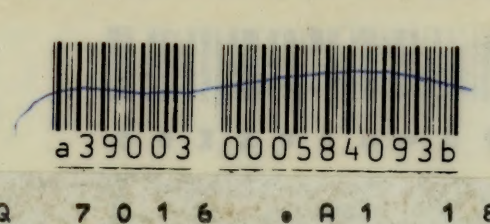
TABLE DES MATIÈRES

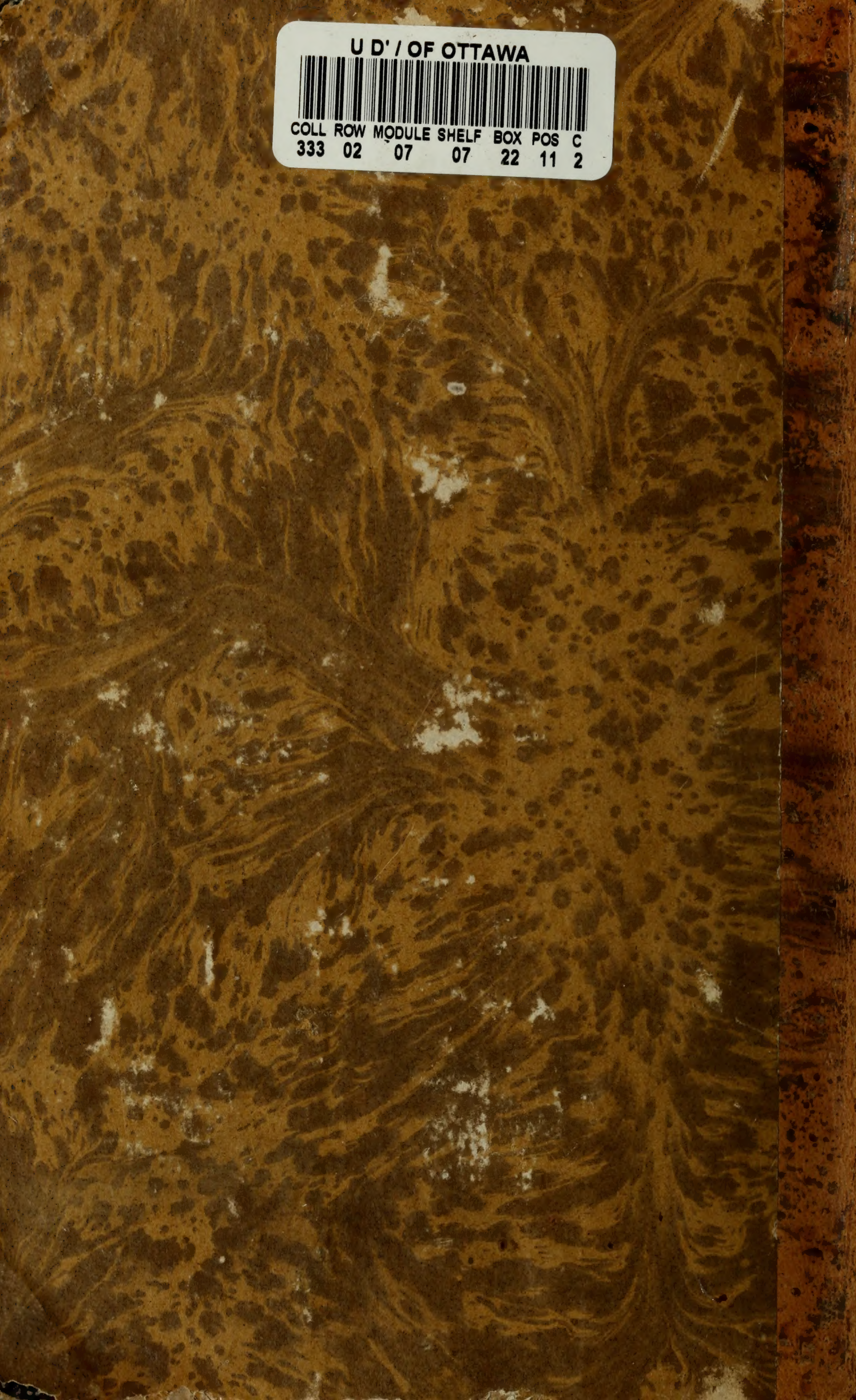
CONTENUES DANS CE VOLUME.

SERMONS POUR LE CARÊME.

DOMINICALES.


14 FEV'85
28 FEV'85
MAR 28'85
APR 12'85


a39003 000584093b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 07 07 22 11 2